Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/bulletintrimestr3536soci

P
Arch
S

THE ROYAL CANADIAN INSTITUTE

SOCIÉTÉ

DE

GÉOGRAPHIE

ET

D'ARCHÉOLOGIE

DE

LA PROVINCE D'ORAN

FONDÉE EN 1878

Bulletin

TOME XXXV. — 1915

ORAN

—

Imprimerie Typographique et Lithographique L. FOUQUE
4 et 6, Rue Thuillier (Place Kléber)

—

1915

DT
298
C85L22
t. 35-36

621887
27.10.55

Société de Géographie et d'Archéologie

DE LA PROVINCE D'ORAN

7, Rue Schneider, ORAN

COMITÉ ADMINISTRATIF DE LA SOCIÉTÉ

1914-1915

MM. Arambourg Camille.
Baschung (Général).
Bérenger (Command^t).
Dangles.
Déchaud.
Doumergue.
Dupuy Charles
Fabre (Abbé).
Flahault.
Huot.
Kriéger.
Lamur Louis.
Lemoisson.
Levain.
de Pachtere.
Pellet.
Pérez.
Pock.
Pontet.
Pousseur.
René-Leclerc.
Roux-Freissineng.
Sandras (Docteur).
Tournier.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Président :	MM. Doumergue.
1er Vice-Président :	Général Baschung.
2e Vice-Président :	Flahault.
Secrétaire général :	Com^t Bérenger.
Trésorier :	Pock.
Bibliothécaire-archiviste :	Tournier.
Secrétaire pour la Section géographique :	Déchaud.
Secrétaire-adjoint id.	Lemoisson.
Secrétaire pour la Section archéologique :	Abbé Fabre.
Secrétaire-adjoint id.	Arambourg.

COMMISSION DU BULLETIN

MM. Doumergue.
Baschung (Général).
Flahault.
Bérenger.
Déchaud.
Abbé Fabre.

COMMISSION DES FINANCES

MM. Dangles.
Pontet.
Dr Sandras.

Liste Générale des Membres

de la "Société de Géographie et d'Archéologie de la province d'Oran"

au 1er Mars 1915

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

MM. Le Gouverneur général de l'Algérie.
G. Hanotaux, membre de l'Académie Française, ancien ministre des Affaires Étrangères, 15, rue d'Aumale, Paris.
Le général Lyautey, Résident général de France au Maroc.

VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

MM. Le Préfet du département d'Oran.
Le Général commandant la Division d'Oran.
Maurice Varnier, Haut Commissaire du Gouvernement de la République, Oudjda (Maroc Oriental).

MEMBRES D'HONNEUR

MM. Le Sénateur du département d'Oran.
Les Députés du département d'Oran.
Le Président du Conseil général d'Oran.
Le Maire d'Oran.
A. Héron de Villefosse, membre de l'Institut, 15, rue Washington, Paris.
René Cagnat, membre de l'Institut, 96, boulevard Montparnasse, Paris.
Le Colonel Marchand, explorateur, 20, rue du Commandant Marchand, Paris.

PRÉSIDENT HONORAIRE

M. Monbrun Théogène, avocat, 3, rue El Moungar, Oran.

MEMBRES HONORAIRES

MM. Binger, explorateur.
Caron, id.
Monteil, id.
MM. Nansen, explorateur.
Trivier, id.
Verminck, id.

MEMBRES CORRESPONDANTS[1]

MM. René Basset, doyen de la Faculté des Lettres, 77, rue Michelet, Alger.

Augustin Bernard, professeur à l'Université de Paris, 10, rue Decamps, Paris (XVIe).

Dr Carton, membre correspondant de l'Institut, Khéreddine, La Goulette (Tunisie).

Le P. Delattre, membre correspondant de l'Institut, Carthage (Tunisie).

Doutté Ed., professeur à la Faculté des Lettres, Alger.

Flamand J.-B.-M., professeur à la Faculté des Sciences, 87, rue Michelet, Alger.

Gentil L., professeur-adjoint à l'Université de Paris, Sorbonne, 38 bis, rue Denfert-Rochereau, Paris (V^e).

Mesplé A., professeur à la Faculté des Lettres, président de la Société de Géographie, Alger.

MEMBRES A VIE[1]

ayant racheté leurs cotisations annuelles par un versement unique de 100 francs

MM. Azan P., capitaine détaché à la Section d'Afrique de l'État-Major de l'Armée, 21, avenue de Suffren, Paris (VIIe).

Berthon Paul, chef de bataillon, 169, r. St-Jacques, Paris.

Bonnard, avocat, 141, rue de Vaugirard, Paris.

Cheylard, chef de bataillon en retraite, Bois-la-Reine, Mustapha-Alger.

Delinon, directeur de la Compagnie du Gaz, Barcelone.

Getten, directeur général de la Cie française des Chemins de fer de l'Indo-Chine, 14, rue Pelouze, Paris.

Goyt, topographe principal en retraite, 19, cours Saint-André, Grenoble.

Massenet, ingénieur civil, 6, rue Aubert, Paris.

Pallary, instituteur à l'école d'Eckmühl, **Oran.**

Pastorino, notaire, 12, boulevard du Lycée, **Oran.**

Thorin, propriétaire, 26, boulevard Bon Accueil, Alger.

---

1 MM. les Sociétaires sont priés de faire connaître au Secrétaire général les rectifications qu'il y aurait lieu d'apporter aux indications qui les concernent.

MEMBRES TITULAIRES

MM. Amillac Albin fils, chirurgien-dentiste, rue du Cercle Militaire, **Oran.**

Amoros Thomas, négociant, Gambetta, **Oran.**

Anduze, agent de la *Cie Transatlantique*, **Oran.**

Anfré, capitaine au 4e Régiment de Tirailleurs, Meknès.

Anglard Jean, chef de section aux Chemins de fer algériens de l'État, rue Molière, quartier Saint-Pierre, **Oran.**

Aracil (abbé), vicaire à la Cathédrale du Sacré-Cœur, 18, boulevard Magenta, **Oran.**

Arambourg Camille, ingénieur I. N. A., domaine Saint-Joseph, **Oran.**

Ardaillon, recteur de l'Académie d'Alger, Alger.

Ardoin, inspecteur, chef du Service Topographique, **Oran.**

Argoud Paul, vétérinaire de l'Abattoir, **Oran.**

Arnould Alfred, commis des Postes, Bureau Central, **Oran.**

Auzas, professeur au Lycée, 6, rue Vieille-Mosquée, **Oran.**

Balande François, entrepreneur de serrurerie, 87, rue d'Arzew, **Oran.**

Ballongue, commis des Postes et Télégraphes, 14, rue de la Remonte, **Oran.**

Barber, consul d'Angleterre, pl. de la République, **Oran.**

Barbié, receveur des Contributions Diverses, 27, rue d'Arzew, **Oran.**

Barbin, directeur d'école, Lalla-Maghnia.

Barisain, négociant en matériaux de construction, boulevard et place Sébastopol, **Oran.**

Barthélemy, pharmacien, 54, rue Philippe, **Oran.**

Bartholomé, directeur des Tramways électriques, **Oran.**

Bartibas, pharmacien, conseiller général, adjoint au Maire, boulevard Oudinot, **Oran.**

Bartoli fils, propriétaire, 7, r. de la Vieille-Mosquée, **Oran.**

Baschung, général, cadre de réserve, Gambetta, **Oran.**

Bastos Manuel, manufacturier en tabacs, 24, rue Mirauchaux, **Oran.**

Baudry, ingénieur, 85, Avenue de l'Armée, Etterberg, Bruxelles.

Bauger, capitaine au 14e Régiment d'Infanterie, Toulouse.

Beaudouin, propriétaire, 15, boulev. Charlemagne, **Oran.**

Beaupuy, président de la Chambre de Commerce, 62, rue de Mostaganem, **Oran.**

Voir renvoi 1, page 5.

MM. Behr Fr., négociant en vins, boulevard Froment-Coste, Saint-Eugène, **Oran.**

Ben Danou César, clavelisateur, Méchéria.

Mme Ben Daoud (Vve), villa Ben Daoud, portes de Mascara, **Oran.**

MM. Ben Daoud, capitaine en retraite, 1, avenue Loubet, **Oran.**

Bendjo Prosper, négociant, 32, boulevard National, **Oran.**

Ben Saad, étudiant en pharmacie, 54, rue Philippe, **Oran.**

Bentayou Xavier, propriétaire, membre de la Chambre de Commerce, boulevard Lescure, **Oran.**

Bérenger, chef de bataillon de réserve, 14, rue Beau prêtre, **Oran.**

Bernard, capitaine, détaché à la Section d'Afrique de l'État-Major de l'Armée, 144, boul. St-Germain, Paris

Bernauer Louis, négoct en bois, r. de Mostaganem, **Oran.**

Berque Augustin, administrateur-adjoint, Frenda.

Bertrand, propriétaire, conseiller général, Belle-Côte.

Bethenod, propriétaire, faubourg de Miramar, **Oran.**

Beugnot, capitaine, commandant le 2e escadron de Spahis Sénégalais à Saint-Louis, pr Dakar (Afrique Occidentle).

Bibliothèque communale de la Ville de Tlemcen.

Bibliothèque populaire de la Mosquée, École Karguentah, 38, rue d'Arzew, **Oran.**

Bibliothèque du Bureau arabe, Lalla-Maghnia.

Bibliothèque de la New-York public library, New-York.

Bibliothèque de l'Université de Harvard (Cambridge), Etats-Unis.

Bidaine Paul, administrateur des Colonies, commandant le cercle de Siguiré (Guinée Française).

Bienabe Justin, comptable au Service Topographique, Avenue Loubet, **Oran.**

Bister P., interprète judiciaire, Relizane.

Bizet Albert, ingénieur-architecte, Djenan Kssel et Hand, rue Marey prolongée, Alger.

Blanchet, négociant, rue de l'Hôtel de Ville, **Oran.**

Bolelli, inspecteur primaire, 41, boul. Sébastopol, **Oran.**

Bonifay Paul, propriétaire, 1, rue de la Paix, **Oran.**

Bompar (abbé), professeur au Séminaire, Eckmühl, **Oran.**

Bons Gabriel, capitaine d'artillerie, en retraite, délégué financier, rue Lepelletier, **Oran.**

Bories Auguste, délégué financier, Mostaganem.

Borne, officier d'administration du Génie, en retraite, à Settat (Maroc).

Bosc P., négociant, rues d'Igli et de Colmar, **Oran.**

Bouty Joseph, pharmacien, Tlemcen.

Boyer de Choisy (de), commis aux Hypothèques, rue Duvivier, **Oran.**

Voir renvoi 1, page 5.

MM. Brégeat, docteur en médecine, directeur de la Santé, 42, boulevard National, **Oran.**
Brousses Clément, directeur de l'Institution de Sonis, Sidi-bel-Abbès.
Bruneau, professeur de dessin, 12, boul. Malakoff, **Oran.**
Brunel Camille, géomètre principal en retraite, Maison Blanche, près Maison Carrée.
Brunie Pierre, ingénr E. C. P., 101, r. de Mostaganem, **Oran.**
Brustlein Henri, ingr-constructr, 70 r. d'Arzew, **Oran.**
Buzenet Jean, propriétaire, boulevard du Lycée, **Oran.**
Buzenet René, agent commercial, Tanger.

Camallonga, propriétaire, domaine d'Arbal (Saint-Maur).
Camara oficial de Commercio, Industria y Navegacion de Melilla.
Canal J., ingénieur civil, 5, rue Amilcar, Tunis.
Capifali, receveur des Postes et Télégraphes en retraite, Calvi (Corse).
Carcopino Jérôme, professeur à la Faculté des Lettres, directeur du Musée des Antiquités, 40, rue Salvandy, Alger.
Cardona, chancelier du Consulat d'Espagne, 1, boulevard Charlemagne, **Oran.**
Cardonne, secrétaire du Syndicat agricole, Tlemcen.
Carles Victor, négociant, 1, rue de la Paix, **Oran.**
Carli, agent général d'assurances, 15, boulevard Charlemagne, **Oran.**
Carrafang, propriétaire, délégué financier, Saïda.
Carteaux Octave, officier d'administration en retraite, 24, rue d'Alsace-Lorraine, **Oran.**
Casalta Dominique, commis dessinateur au Service Topographique, 2, rue de Paris, **Oran.**
Castanié Joseph, armateur, rue Canrobert, Miramar supérieur, **Oran.**
Caulet Jules, sous-ingénieur des Ponts et Chaussées, quartier Saint-Pierre, **Oran.**
Cavaliéro Barnett, courtier en grains, 4, rue Boëldieu, Alger.
Chabaud Paul, receveur des Postes et Télégraphes, Relizane.
Chandelier Georges, propriétaire, 6, boulevard du 2e Zouaves, **Oran.**
Chanson (abbé), curé de L'Hillil.
Chapelin, propriétaire, rue Marie-Thérèse, **Oran.**
Chareix Jacques, officier interprète au Bureau des Affaires Indigènes, Lalla-Maghnia.

Voir renvoi 1, page 5.

MM. Chatelain Louis-Armand, propriétaire, village Brunie, **Oran.**

Chatrousse Abel, administrateur des Affaires Indigènes, La Calle.

Christaud Joseph, directeur d'assurances, 1 rue de la Bastille, **Oran.**

Cohen-Solal A., docteur en médecine, 10, boulevard Seguin, **Oran.**

Cohen-Solal E., prof[r] au Lycée, 30, boul. Seguin, **Oran.**

Coignard Paul, ingénieur E. C. P., 40, rue Alsace-Lorraine, **Oran.**

Colombani Jules, docteur en médecine, place de la Bastille, **Oran.**

Common, avoué, 40, boulevard Seguin, **Oran.**

Conseil municipal de Perrégaux.

Conseil municipal de Relizane.

Conseil municipal de Saint-Denis-du-Sig.

Conseil municipal de Sidi-bel-Abbès.

Costantini, inspecteur divisionnaire des Douanes, 1, boulevard de l'Industrie, **Oran.**

Cour A., professeur à la chaire d'arabe, place Négrier, Constantine.

Courcelle Abel, doct[r] en médecine, 5, b. Seguin, **Oran.**

Courrech, direct[r] de l'École du faub. d'Eckmühl, **Oran.**

Cruck Eugène, rédacteur à l'*Echo d'Oran*, 1, boulevard Charlemagne, **Oran.**

Dalbéra Albert, propriétaire, 5, place d'Armes, **Oran.**

Dandine Achille, membre de la Chambre de Commerce, 77, rue d'Arzew, **Oran.**

Dangles Victor, géomètre du Service Topographique, 4, rue Saint-Louis, **Oran.**

Darmon Moïse de Guenoun, mercier, 3, pl. d'Armes, **Oran.**

Déchaud Edouard, secrétaire-archiviste de la Chambre de Commerce, place de la République, **Oran.**

Decrion Constant, propriétaire, Sidi-bel-Abbès.

Delaby Numa, chef de bureau au Service Topographique, **Oran.**

Delage, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées de la circonscription Ouest, rue La Tour d'Auvergne, **Oran.**

Delhomme, capitaine au Service des Renseignements, Casbah Tadla (Maroc Occidental).

Demas Dominique, architecte-voyer, Tiaret.

Deros Julien, négociant, pl. Garbé, maison Ribeton, **Oran.**

Derrien Louis, ingénieur-chimiste, 1, rue Auber, **Oran.**

Voir renvoi 1, page 5.

MM. Deschamps, adjudant-chef, au convoi auxiliaire, n° 1, Fez (Maroc).

Descours, propriétaire, délégué financier, maire, Saint-Denis-du-Sig.

Desseaux Louis, négociant en bois, boul. Fulton, **Oran.**

Directeur, Hôtel Continental, **Oran.**

Djian Georges, officier interprète au Tchad.

Dobrenn, chirurgien-dentiste, 7, boulevard Seguin, **Oran.**

Doumergue, professeur au Lycée, 2, rue Manégat, **Oran.**

Dreveton Julien, propriétaire, Nemours.

Dupuy Charles, propriétaire, membre de la Chambre de Commerce, 3, rue de Lyon, **Oran.**

Duret Ferdinand, avocat, délégué financier, 18, boulevard Seguin, **Oran.**

Dutartre, commandant en retraite, directeur de la Villa de Convalescence, Eckmühl, **Oran.**

Duzan, docteur en médecine, maire, Saint-Leu.

Elghozi Moïse, négociant, 40, boulevard National, **Oran.**

Elliker, ingénieur de la voie à la Cie des Chemins de fer de l'O. A., Sidi-bel-Abbès.

Emerat, négociant, conseiller général, 9, place d'Orléans, **Oran.**

Engel, ingénieur civil E. C. P., 32, boul. National, **Oran.**

Estaunié, secrétaire-adjoint de la commune mixte, Montagnac.

Etienne Eugène, vice-président de la Chambre des Députés, 11 bis, rue Saint-Dominique, Paris.

Evêque (L') du diocèse, **Oran.**

Fabre (abbé), curé de la paroisse de Saint-Louis, 31, rue de l'Eglise, **Oran.**

Fabre Sylvain, receveur des Contributions Diverses en retraite, 11, rue des Jardins, **Oran.**

Fabre la Maurelle, commis principal à la Direction des Chemins de fer de l'Etat, 77, rue de Mostaganem, **Oran.**

Fargues Henri, lieutenant, adjoint au colonel commandant le régiment de marche du 2e Etranger, Fez.

Farjon Ernest, propriétaire, rue du Chemin de Fer, **Oran.**

Féraud, ingénieur civil, 4, rue Michelet, Alger.

Flahault, ingénieur E. C. P., 37, r. de Mostaganem, **Oran.**

Fleureau Georges, avocat agréé au Tribunal de Commerce, 43, rue de Richelieu, Paris.

Flotte de Roquevaire (R. de), chef du Service des Cartes au Gouvernement général de l'Algérie, 6, boulevard Laferrière, Alger.

Voir renvoi 1, page 5

MM. Fould Alfred-Israël, propriétaire, 9, boul. National, **Oran.**
Foulquier, docteur en médecine, 9, rue de Mostaganem, **Oran.**
Fouque Léon, imprimeur, rue Thuillier, 4, **Oran.**
Fournial, médecin-major, Fez (Maroc).
Fournier P., capitaine aux Affaires Indigènes, Biskra (Constantine).
Français Léopold, propriétaire, 26, rue d'Orléans, **Oran.**
Fronty, directeur du Crédit Lyonnais, **Oran.**

Gabriel Charles, courtier en vins, Eckmühl, **Oran.**
Galan (abbé), curé de Saint-Eugène, **Oran.**
Game Louis, juge de paix, Arzew.
Gaquière, capitaine au 41e régiment d'Infanterie, Rennes.
Garoby Edouard, secrétaire général de la Préfecture, **Oran.**
Garoby Jean, professeur à la Médersa, 26, boulevard Bon-Accueil, Alger.
Garrouste Charles, contrôleur des Contributions Diverses, place Sébastopol, maison Barisain, **Oran.**
Gasquet Camille, notaire, boulevard Seguin, **Oran.**
Gaubert, directeur des Contributions Diverses, place de la République, **Oran.**
Gaudefroy-Demombynes, professeur à l'Ecole Coloniale, 9, rue Bara, Paris (VIe).
Gaudibert, docteur en médecine, rue Lahitte, **Oran.**
Gauthier, capitaine du Service des Affaires Indigènes, Aïn-Sefra.
Gérard E., propriétaire, Palikao.
Gibou Émile, entrepreneur de travaux publics, Saïda.
Girard, propriétaire, 11, rue Pélissier, **Oran.**
Giraud Amédée, villa Fanny, faubourg Delmonte, **Oran.**
Giraud Edmond, avoué, 2, rue Dumont d'Urville, Alger.
Giraud Louis, avocat, 6, boulevard du 2e Zouaves, **Oran.**
Glatard, docteur en médecine, chef de service à l'Hôpital civil, 30, boulevard Seguin, **Oran.**
Mlle Glotz, professeur agrégée au Lycée de Jeunes Filles, 79, rue d'Arzew, **Oran.**
MM. Godchot, général, du cadre de réserve, Auxerre.
Gognalons, officier-interprète, avenue Cassaigne Laghouat.
Gout Louis, receveur de l'Enregistrement, Sidi-bel-Abbès.
Grandjean, directeur de l'Ecole Jean Macé, **Oran.**
Grapinet, lieutenant adjoint au Commandant militaire du Territoire, Aïn-Sefra.
Grégoire Félix, notaire, Alger.

Voir renvoi 1, page 5.

MM. Greuzard Charles, 10, rue de la Pépinière, Paris, (8e).
Griguer Jules, contrôleur des Domaines à la Résidence Générale, Rabat.
Griguer Léon, interprète judiciaire, Le Télagh.
Gross Eugène, publiciste, secrétaire de la Rédaction de l'*Echo d'Oran*, **Oran.**
Gsell, professeur au Collège de France, 92, rue de la Tour, Paris.
Guérido, docteur en médecine, 49, rue d'Arzew, **Oran.**
Guillaume, préparateur au Lycée, 3, rue Vieille-Mosquée, **Oran.**
Guillet, général de brigade du cadre de réserve de l'État-Major de l'Armée, 110, rue d'Arzew, **Oran.**
Guillot Maurice, professeur-adjoint au Lycée, **Oran.**
Guirand, avoué, 18, rue Belleville, **Oran.**
Guyon, lieutenant de réserve, 8e Tirailleurs Algériens, Fez.

Habiague Pierre, professeur au Lycée, **Oran.**
Hadj Hacène Allal, instituteur en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, 10, rue Léoben, **Oran.**
Harburger Jules, avocat, 10, boul. Charlemagne, **Oran.**
Hassan Léon, négociant, 69, rue Philippe, **Oran.**
Hatjidakis, professeur, membre de l'Académie, au Pirée, Grèce.
Heiblig, sous-directeur de la *Société Générale*, 79, rue d'Arzew, **Oran.**
Heintz Désiré et fils, imprimeurs, 20, boul. Malakoff, **Oran.**
Henrion, Diégo-Suarez (Madagascar).
Henrys, général, commandant le cercle de Meknès (Maroc Occidental).
Hérelle Amédée, propriétaire, rue de Mostaganem, villa Sauzède, **Oran.**
Herson, général de division du cadre de réserve, Sceaux (Seine-et-Oise).
Hirn Denis, commis principal des Postes, **Oran.**
Houdou Albert, propriétaire, 2, rue Arago, **Oran.**
Huertas Raphaël (chanoine), aumônier des SS. Trinitaires, 4, rue de Berlin, **Oran.**
Hummel Edouard, propriétaire, 79, rue d'Arzew, **Oran.**
Huot Charles, directeur-adjoint de l'*Echo d'Oran*, 5, rue Général Joubert, **Oran.**
Huot Louis, ingénieur à la Compagnie des Eaux, 10, rue Ampère, **Oran.**

Ibrahim bey Bensalem ben Hamida, conseiller municipal, **Oran.**

Voir renvoi 1, page 5.

MM. Isaac Pierre, caissier-adjoint du Mont-de-Piété, **Oran.**
Ivara Albert, administrateur-adjoint, Frenda.
Jaïs, directeur du Crédit Foncier et Agricole, boulevard du Lycée, **Oran.**
Jarsaillon Edouard, propriétaire, 35, boul. Seguin, **Oran.**
Jarsaillon Louis, docteur en médecine, 16, rue de la Paix, **Oran.**
Jasseron Ferdinand, docteur en médecine, 9, rue d'Arzew, **Oran.**
Jauffret, avoué, 10, rue Ampère, **Oran.**
Jeanmaire, professeur au Lycée, Besançon.
Jeanney, chef d'escadron, commandant d'Artillerie, 37, boulevard Sébastopol, **Oran.**
Jeannel, docteur en médecine, 15, rue Jussieu, Paris.
Jobert, manufacturier, maire de la ville de Mostaganem.
Joliet (abbé), aumônier du pensionnat N.-D-des-Champs, 104, rue de Mostaganem, **Oran.**
Jonchay (Sarton du), lieutenant-colonel directeur des Etablissements hippiques, Alger.
Jouinot-Gambetta, colonel, commandant le régiment de marche de Spahis, Casablanca (Maroc Occidental).
Julien André, étudiant, 27, boulevard Marceau, **Oran.**
Julien Louis, propriétaire, 18, quai Debosc, Cette.

Kalfon-Pimienta, négociant, rue Saint-Félix, **Oran.**
Karsenty Albert, agent général d'assurances, 7, boulevard Seguin, **Oran.**
Keime Emile, secrétaire rédacteur à la Mairie, **Oran.**
Kiener, ancien juge, Eckmühl, **Oran.**
Klein, directeur de l'usine à huile de Delmonte, **Oran.**
Koebel, directeur de la brasserie l'*Algérienne*, **Oran.**
Krieger Édouard, contrôleur principal des Contributions directes, boulevard de Tivoli, **Oran.**

Lacave-Laplagne Jean, administrateur de la commune mixte d'Ammi-Moussa.
Laffargue, administrateur-adjoint, Saint-Cloud.
Lafforêt, ingénieur, entrepreneur, Oudjda (Maroc).
Lamothe (de), colonel, hors cadre, chef du Service des Renseignements, Marrakech (Maroc).
Lamur Louis, propriétaire, délégué financier, conseiller général, 71, rue de Mostaganem, **Oran.**
Laurent, conseiller général, Perrégaux.
Lauret François, pharmacien, carrefour de Karguentah, **Oran.**

Voir renvoi 1, page 5.

MM. Lebon Paul, médecin principal à l'Hôpital militaire, 9, rue Alsace-Lorraine, **Oran.**
Le Camus Pierre, architecte, 27, r. Alsace-Lorraine, **Oran.**
Leclère, capitaine au 35e Régiment de Ligne, Belfort.
Lecocq, professeur d'histoire, rue Bel-Abbès, Tlemcen.
Ledent, propriétaire au Télagh.
Legeas, capit. en congé, 50, rue Nationale, Constantine.
Legendre, payeur principal en retraite, villa Legendre, à Trouville, Aïn-el-Turck.
Lemoisson, professeur au Lycée, 7, rue Dutertre, **Oran.**
Levain, ingénieur, à Lardy (Seine-et-Oise).
Levé, général, commandant le territoire militaire d'Aïn-Sefra.
Levet, commis principal des Postes et Télégraphes, **Oran.**
Lévy, J. S., négociant, 51, boulevard National, **Oran.**
L'Huillier Maurice, architecte, rue El-Moungar, **Oran.**
Lisbonne, délégué financier, maire de Sidi-bel-Abbès.
Llabador Oct., licencié en droit, agent maritime, Nemours.
Loge Maçonnique « l'Union Africaine », 26, boulevard Sébastopol, **Oran.**
Loubiès, officier d'administration, Debdou (Maroc).
Lyautey H., général, Résident Général de France au Maroc, Rabat.

Mager Henri, ingénieur en hydrologie souterraine, 21, rue Henri Monnier, Paris.
Manquené, profr de la chaire d'agriculture à Mostaganem.
Maraval, docteur en médecine, 47, boul. National, **Oran.**
Marchand Xavier, propriétaire, 105, rue d'Arzew, **Oran.**
Marégiano, notaire honoraire, 7, r. Edgard Weber, **Oran.**
Margot, officier interprète du Service des Renseigts, Fez.
Martin Ferdinand, avocat, 8, boul. du 2e Zouaves, **Oran.**
Martinez Antoine, greffier en chef du Tribunal civil, boulevard de Tivoli, **Oran.**
Massiou, rédacteur en chef de *La Vérité*, **Oran.**
Masson, contrôleur des Produits Communaux, 65, rue d'Arzew, **Oran.**
Mayaudon, notaire honoraire, rue Paixhans, **Oran.**
Mellet Pierre, agent-voyer d'arrondissement, Frenda.
Merlin, directeur de la Banque d'État, Rabat (Maroc).
Mesrine Charles, avoué, rue El-Moungar, **Oran.**
Metz (de), maire de Lamoricière.
Meziat, négociant en vins, 7, rue de la Paix, **Oran.**
Mical, négociant en vins, aven. de la Petite Vitesse, **Oran.**
Micheler, colonel au 29e Régiment d'Infanterie, Autun.

Voir renvoi 1, page 5.

MM. Milhe-Poutingon, propriétaire, maire de Rio-Salado, 8, rue Ampère, **Oran.**
Milsom, ingénieur civil des Mines, rue Chénier, **Oran.**
Minguet, directeur de la *Société Générale* (Agence d'Oran), **Oran.**
Molle, docteur en médecine, rue Edgard Weber, **Oran.**
Monbrun, avocat, 3, rue El-Moungar, **Oran.**
Monzon, inspecteur des Contributions diverses, H. C., chef du Service des perceptions et régies chérifiennes, Oudjda.
Moteley Albert, propriétaire, El-Ançor.
Moy Antoine, directeur de l'Ecole primaire supérieure, Sidi-bel-Abbès.

Navarre H., négociant, rue de Tlemcen, **Oran.**
Nehlil, officier-interprète à la Résidence générale, Rabat.
Nessler, consul de la République du Pérou, boulevard de l'Industrie, **Oran.**
Nicolaï, capitaine de port en retraite, 10, r. d'Orléans, **Oran.**
Nicolas Jacques, docteur en médecine, Lamoricière.
Noel A. H, capitaine, chef de Bureau des Affaires indigènes, Méchéria.

Olivier Pierre, propriétaire, Bou-Tlélis.
Otten Jean, directeur de l'usine cotonnière de Saint-Eugène, **Oran.**
Oudri, général de division, du cadre de réserve, à Durtal (Maine-et-Loire).

Pachtere (de) boursier d'études, 45, rue d'Ulm, Paris.
Pagan G., ingénieur E. C. P., secrétaire de la Direction de l'O. A., 27, rue Alsace-Lorraine, **Oran.**
Pagès Jean, armateur, 53, rue d'Arzew, **Oran.**
Paire, docteur en médecine, 6, rue Ampère, **Oran.**
Pallu de Lessert, avocat, 23, r. de Vaugirard, Paris (VIe).
Pariel, capitaine, chef de bureau des Affaires Indigènes, Beni-Ounif.
Parienté, docteur en médecine, 6, boul. Seguin, **Oran.**
Pascalin Charles, président du Tribunal de Commerce, 30, boulevard Seguin, **Oran.**
Passeron, sous-ingénieur des Ponts et Chaussées, faubourg Saint-Eugène, **Oran.**
Pedoussaud, avenue Raynal, Mostaganem.
Pellet, architecte, 46, boulevard Sébastopol, **Oran.**
Perez Adolphe, sous-chef de bureau au Service Topographique, 3, rue de Lyon, **Oran.**
Perez Henri, banquier, pl. Garbé, maison Ribeton, **Oran.**
Perrot Louis, docteur en médecine, rue de l'Alma, **Oran.**

Voir renvoi 1, page 5.

MM. Petit Claude, sous-ingénieur des Ponts et Chaussées, conseiller général, Mascara.

Petit M., capitaine, 1er Régiment Etranger, Taza (Maroc Oriental).

Peyras, bureau central de la Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest-Algérien, Sidi-bel-Abbès.

Piérart Alexandre, administrateur-adjoint, Télagh.

Pinel Henri, propriétaire, Bou-Tlélis.

Pitollet, notaire, conseiller général, 1, r. de la Paix, **Oran.**

Pock, caissier de la succursale de la *Caisse Nationale d'Épargne*, **Oran.**

Pommiès Jules (abbé), vicaire, Mostaganem.

Pontet, directeur des Contributions directes, rue de la Bastille prolongée, **Oran.**

Porthé Raymond, propriétaire, Frendah.

Pottier W., juge d'instruction, **Oran.**

Pousseur, directeur de la Cie du Gaz, 36, b. National, **Oran.**

Prades Benjamin, répartiteur des Contributions diverses, Nemours.

Prat Clément, négociant, boulevard Seguin, **Oran.**

Princeteau Henry, rédacteur à la Direction de la Dette Marocaine, Tanger.

Quiévreux Clément, huissier, Le Télagh.

Rahal Mohammed ben M'Hamed, caïd de Nédroma.

Ramier, conseiller général, rue El-Moungar, **Oran.**

Recoing Maurice, topographe, 4, boul. Lescure, **Oran.**

Renaud A., propriétre, conseiller général, Sidi-bel-Abbès.

René-Leclerc, chef du Service des Etudes économiques, Résidence générale, Jardin du Télégraphe, Rabat (Maroc)

Réunion des Officiers, Aïn-Sefra.

Réunion des Officiers, **Oran.**

Rey, capitaine au 24e d'Infanterie à Aubervilliers (Seine).

Robert Edouard, proviseur du Lycée, **Oran.**

Rognon, secrétaire général de la Préfecture, **Oran.**

Rolland Wilhem, chef de bataillon, quai Duperré, La Rochelle.

Roman Noël, directeur des Postes et Télégraphes, **Oran.**

Roulland, propriétaire, conseiller général, Sidi-bel-Abbès.

Rousset, sous-inspecteur de l'Enregistrement, 1, rue Thierry, **Oran.**

Rousset Louis, propriétaire-viticulteur, 13, rue de Mostaganem, **Oran.**

Voir renvoi 1, page 5.

MM. Roux-Freissineng, avocat, 2, boul. du 2e Zouaves, **Oran.**
Rouziès Casimir, instituteur, Tizi.
Russi, docteur en médecine, vice-consul d'Italie, quai Sainte-Marie, **Oran.**
Sabatier, avocat-défenseur, conseiller général, Tlemcen.
Sabouret, agent général d'assurances, 32, boulevard National, **Oran.**
Saint-Germain, sénateur d'Oran, 1, rue Blanche, Paris.
Saintpierre Charles, négociant, faub. Saint-Charles, **Oran.**
Sajous, topographe de circonscription du Service Topographique, Tiaret.
Sandras, docteur en médecine, 5, boulevard Seguin, **Oran.**
Saurel Jules, fils, avoué, Sidi-bel-Abbès.
Say Louis, lieutenant de vaisseau de réserve, Port-Say.
Schlotterbeck Frédéric, ingénieur, maison Brustlein, **Oran.**
Schoenberg, ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées, Mascara.
Schocron, commis des Domaines et Mostafadat, Tanger.
Scotti, armateur, 3, rue de Rome, **Oran.**
Séchet, répétiteur au Lycée, **Oran.**
Secrétant, professeur au Lycée, **Oran.**
Section des Affaires Indigènes de l'État-Major de la Division, 45, boulevard National, **Oran.**
Segui François, contrôleur des Contributions Diverses, 14, rue Bruat, **Oran.**
Sénac Antonin, négociant en bois et matériaux de construction, faubourg Médioni, **Oran.**
Sépulchre, maréchal-des-logis, 2e Spahis, Meridja.
Serre Telmon (du), lieutenant au 2e Groupe d'Artillerie, Bou-Denib.
Serret Gaston, vérificateur-adj. des Douanes, Casablanca.
Simonin, inspecteur des Chemins de fer algériens de l'État, 5, rue Sirtienne (Bab el Oued), Alger.
Sisson Jean, chef d'exploitation des mines de Sidi Khamber, par Sidi Mesrich (Constantine).
Smadja Gaston, négociant, 21, rue Saint-Félix, **Oran.**
Solignac, professeur au Lycée, Constantine.
Soipteur, propriétaire, Tlemcen.
Souleyre, docteur en médecine, Arcachon.
Soulier, docteur en pharmacie, inspecteur des pharmacies du département, 44, boulevard Seguin, **Oran.**
Stéphanopoli, vice-président du Conseil de Préfecture, **Oran.**
Storto, négociant, 33, boulevard Seguin, **Oran.**
Suquet, ingénieur, 16, rue Paixhans, **Oran.**
Sureau Emile, agent-voyer d'arrondissement, Bel-Abbès.

Voir renvoi 1, page 5.

MM. Tafanelli, professeur au Collège, Tlemcen.
Tardy, architecte, Tanger.
Thiébault, conservateur des Hypothèques, 16, boulevard Sébastopol, **Oran.**
Thomas, fondé de pouvoirs de la maison Mazella, Rabat, ou 105, rue Michelet, Alger.
Tolédano Isaac, négociant, 51, boulevard National, **Oran.**
Tordjman Maklouf, notaire, Frenda.
Tournayre, pharmacien, Hammam-bou-Hadjar.
Tourné, receveur principal des Douanes, rue du Crève-Cœur, **Oran.**
Tournier, agent de la *Société des Auteurs, Compositeurs et Éditeurs de Musique*, place de la République, **Oran.**
Trotin Albert, conseiller du Commerce extérieur, domaine d'Hamiza, Arzew. A Paris, 9, rue du Comm^t Marchand.
Trouin César, député d'Oran, 8, rue Miromesnil, Paris.

Vaffier Ernest, lieutenant de vaisseau de réserve, 16, rue du Rocher, Paris.
Valérian Louis, architecte, 14, rue Charles-Quint, **Oran.**
Valette, syndic de faillites, 2, rue Schneider, **Oran.**
Vallois, capitaine en retraite, Daours (Somme).
Valois (de), officier d'administration en retraite, villa Louise, Saint-Eugène, **Oran.**
Varnier Abel, administrateur-adjoint de commune mixte, Montagnac.
Varnier Maurice, Haut Commissaire du Gouvernement de la République, Oudjda.
Venisse René, administrateur de commune mixte, contrôleur général adjoint des services de la Sûreté, au Gouvernement général de l'Algérie, 29, rue Hoche, Alger.
Viala Eugène, interprète près le Tribunal civil, Mostaganem.
Vinsot René, officier vétérinaire, Oudjda (Maroc).
Voinot, capitaine d'artillerie hors cadre, chef du Bureau du Service des Renseignements, Oudjda.

Weil, grand rabbin, 5, boulevard Sébastopol, **Oran.**

Voir renvoi 1, page 5.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

1° SOCIÉTÉS DE GÉOGRAPHIE

France et Algérie :

Paris. — Société de Géographie.
Société de Géographie commerciale.
Alger.
Bordeaux.
Bourges.
Douai.
Dunkerque.
Le Havre.
Lille.
Lorient.
Lyon.
Marseille.
Montpellier.
Nancy.
Nantes.
Rochefort.
Rouen.
Toulouse.

Étranger :

Anvers.
Berne.
Bruxelles.
Bucarest.
Buenos-Ayres.
Copenhague.
Edimbourg.
Genève.
Helsingfors.
Le Caire.
Lisbonne.
Londres.
Madrid.
Manchester.
Neufchâtel.
New-York.
Rio de Janeiro.
St-Pétersbourg
Washington.

2° SOCIÉTÉS DIVERSES

France et Colonies :

Paris. — Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Publications du Comité des Travaux historiques et scientifiques *(Bulletin de Géographie historique et descriptive. — Bulletin archéologique. — Bulletin des Sciences économiques et sociales. — Bulletin historique et philologique. — Congrès des Sociétés savantes)*. — Société nationale des Antiquaires. — Musée Guimet. — Mission scientifique du Maroc *(Archives Marocaines)*. — Comité de l'Afrique Française et du Maroc. — Office colonial. — Office du Gouvernement général de l'Algérie. — Questions diplomatiques et coloniales. — Réunion d'Études algériennes. — Ministère des Colonies *(Revue coloniale)*. — Revue des questions maritimes et coloniales. — Société des Études maritimes et coloniales. — Le Mois colonial et Maritime.

Alger. — Faculté des Lettres. — Société Historique algérienne. —Bulletin agricole de l'Algérie et de la Tunisie.
Autun. — Société Éduenne.
Bône. — Académie d'Hippone.
Constantine. — Société Archéologique.
Angoulême. — Société Archéologique et Historique de la Charente.
Dax. —Société de Borda.
Gap. — Société d'Études des Hautes-Alpes.
Grenoble. — Faculté des Sciences : Laboratoire de Géologie.
Lyon. — Faculté des Sciences. — Société d'Anthropologie.
Saint-Dié. — Société philomatique Vosgienne.
Saint-Hippolyte de Caton (Gard). — Revue épigraphique d'Esperandieu.
Saïgon. — Société des Études Indo-Chinoises.
Sousse. — Société Archéologique.
Toulouse. — Société Archéologique du Midi de la France.
Tunis. — Institut de Carthage. — Direction des Antiquités et Arts. — Direction Générale des Travaux publics du Gouvernement Tunisien.

Étranger :

Almeria. — Sociedad de Estudios almerienses.
Baltimore. — Publications Johns Hopkins.
Bruxelles. — Société belge d'Études coloniales.
Helsingfors. — Fennia.
Cordoba. (République Argentine). — Academia nacional de Ciencias.
Madrid. — Real Academia de la Historia.
México. — Sociedad cientifica « Antonio Alzate ». — Instituto Geològico.
Naples. — Società Africana d'Italia.
Rome. — École française. — Accademia dei Leincei. — Istituto Archeologica Germanico-Romana.
Saint-Pétersbourg. — Société impériale d'Archéologie.
Stockholm. — Académie royale des Belles-Lettres, d'Histoire et des Antiquités. — Journal d'Archéologie.
Toronto. — The Canadian Institute.
Upsala. — Institut Géologique de l'Université.

Abonnements :

L'Anthropologie.
Les Annales de Géographie.
Revue de Géographie de Ch. Velain.
L'Afrique française.
Le Tour du Monde.

MONOGRAPHIE

DE LA

Commune d'Aïn-el-Turck

AVANT-PROPOS

J'ai toujours eu de l'attrait pour ce qui concerne l'Agriculture, l'Histoire et l'Histoire Naturelle d'une région ; aussi, dès mon arrivée à Aïn-el-Turck, en 1906, mon premier soin fut-il de me mettre en relations avec les vieux habitants européens et indigènes. Je fus immédiatement frappé de leur ignorance complète en ce qui concernait l'histoire du village et les choses qu'ils voyaient tous les jours.

Les fonctions que j'avais occupées dans un poste des Hauts-Plateaux, comme correspondant agricole de l'Ecole Supérieure des Sciences d'Alger, m'avaient permis d'acquérir un peu de pratique agricole, qui me servit lorsque je fus appelé par des colons sur divers points de la commune. J'en profitai pour étudier, dans le détail, la constitution du territoire, ses cultures, ses produits naturels, son histoire.

Des amis s'intéressant à mes collections me prièrent d'écrire une notice sur les diverses recherches que j'avais entreprises, d'en faire une sorte de monographie. Mais une monographie doit, avant tout, être historique; or, la mairie d'Aïn-el-Turck n'ayant en sa possession que des renseignements insignifiants, force me fut de puiser à d'autres sources, en regrettant toutefois qu'une mairie n'eût point dans ses archives tous les renseignements concernant le centre depuis sa création.

Une autre difficulté m'attendait : En Algérie, les questions d'Histoire Naturelle sont des plus épineuses. Nous avons bien la Flore Algérienne de MM. Battandier et Trabut ; la Carte géologique, feuille d'Oran, au 1/50.000 avec Notice explicative, de MM. Doumergue et Ficheur, mais en ce qui concerne la zoologie, il n'existe rien de précis et il était présomptueux de vouloir faire un travail convenable sans le faire contrôler par des spécialistes en certaines questions scientifiques.

Je me suis donc adressé à eux et je remercie sincèrement : M. Maire, professeur à la Faculté des Sciences d'Alger, qui a revu mes planches des champignons de la région et divers exemplaires de cryptogames qui me laissaient dans le doute ; M. Doumergue, professeur au Lycée d'Oran, qui a vérifié la partie géologique et botanique et mon collègue Pallary, qui a revu mes collections malacologiques.

Je n'oublierai pas M. Saint-Cyr, un ancien universitaire et ancien maire d'Aïn-el-Turck, qui a pris à sa charge les frais des fouilles que j'ai dirigées en 1913 dans l'enceinte berbère de la Douane.

Je remercie également le Comité, les membres de la *Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran* et leur actif Président, M. Doumergue, pour les félicitations qu'ils ont bien voulu me faire parvenir après l'Assemblée générale du 3 mai 1914.

Si ce petit travail peut intéresser le lecteur et lui donner l'envie de le compléter et de le tenir à jour, ma tâche ne sera pas perdue ; les générations qui nous succèderont auront ainsi des renseignements sur l'époque passée, renseignements d'autant plus précieux qu'il leur serait, sans doute, à ce moment, matériellement impossible de se les procurer ailleurs.

Sidi-Bel-Abbès, le 1er juillet 1914.

F. BLANCHÉ.

MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE D'AIN-EL-TURCK

PREMIÈRE PARTIE

NOTICE GÉOGRAPHIQUE

CHAPITRE I

D'ORAN A AIN-EL-TURCK

Le village d'Aïn-el-Turck (Aïoun et Tourck) est situé par 35° 46' 20" de latitude Nord et 3° 26' 20" de longitude Ouest. Il fait partie de l'arrondissement et du canton d'Oran et n'est séparé du chef-lieu que par une distance de 15 kilomètres.

Bien que le service se fasse en voiture, ces 15 kilomètres ne sont pas une fatigue pour le voyageur, car le trajet ne manque pas de pittoresque.

Portons-nous à 6 heures du matin, place Kléber, centre du vieil Oran. Nous sommes en été. Le train de plaisir, traîné par quatre chevaux des Messageries, descend la rue Charles-Quint, frôle le pied des falaises du port sous Saint-Grégoire, laisse à droite le port d'Oran, où les navires de fort tonnage et les torpilleurs de la Défense Mobile forment un fourmillement multicolore, cependant que, plus modestes, les caravelles espagnoles débarquent activement leurs fruits et salaisons au milieu des quais encombrés de marchandises. Nous franchissons à toute

allure les portes de Mers-el-Kébir, dominant la batterie du fort Lamoune et nous prenons la route de «la Corniche» taillée dans le roc : à droite, la mer, d'un bleu d'azur, à gauche, la montagne. Les Bains de la Reine sont franchis en un clin d'œil et nous laissons à gauche, au flanc de la montagne, deux petits nids de verdure : Sainte-Clotilde et Roseville. Une trouée se fait jour et Saint-André de Mers-el-Kébir apparaît ; village de pêcheurs, de briquetiers, de douaniers, d'ouvriers travaillant dans les carrières exploitées pour l'agrandissement du port d'Oran, ou à l'usine électrique, en construction. Un peu plus loin, Mers-el-Kébir, avec ses vieilles maisons, son parc à charbon et le fort, vieilli par le temps, mais toujours solide sur sa large base rocheuse.

Passons la brèche de Mers-el-Kébir; un panorama magnifique s'offre à nos yeux : les rochers du Santon surplombent la route, de leurs crevasses des palmiers-nains étiques secouent leur panache, tandis que leurs racines, tordues et rabougries, surplombent désespérément l'abîme. A droite, la mer, calme, sur laquelle des voiles rapides laissent un sillage d'argent, coupé seulement par le passage de légères mouettes cherchant une proie ou se grisant d'une atmosphère limpide, réchauffée par le soleil levant. En face, « l'immense faucille d'or », formant la longue plage d'Aïn-el-Turck et, jusqu'à l'horizon, vers le Sud, la plaine des Andalouses [1], avec ses fermes isolées, ses champs moissonnés, dont la couleur fauve fait mieux ressortir le vert des pampres et des figuiers.

La route serpente, surplombant constamment la mer ; la deuxième tranchée, très resserrée entre le rocher de la Vieille femme et la montagne du Santon, est franchie. Bientôt la route s'écarte de la mer, rentre dans la plaine, laisse à droite Saint-Roch, Trouville, Bouisseville (centres balnéaires en création), à gauche, des vignes, des champs de primeurs et nous arrivons sur la place centrale d'Aïn el-Turck après un voyage d'une heure et demie.

---

1 La plaine des Andalouses comprend les territoires Nord d'Aïn-el-Turck, de Bou-Sfer et d'El-Ançor.

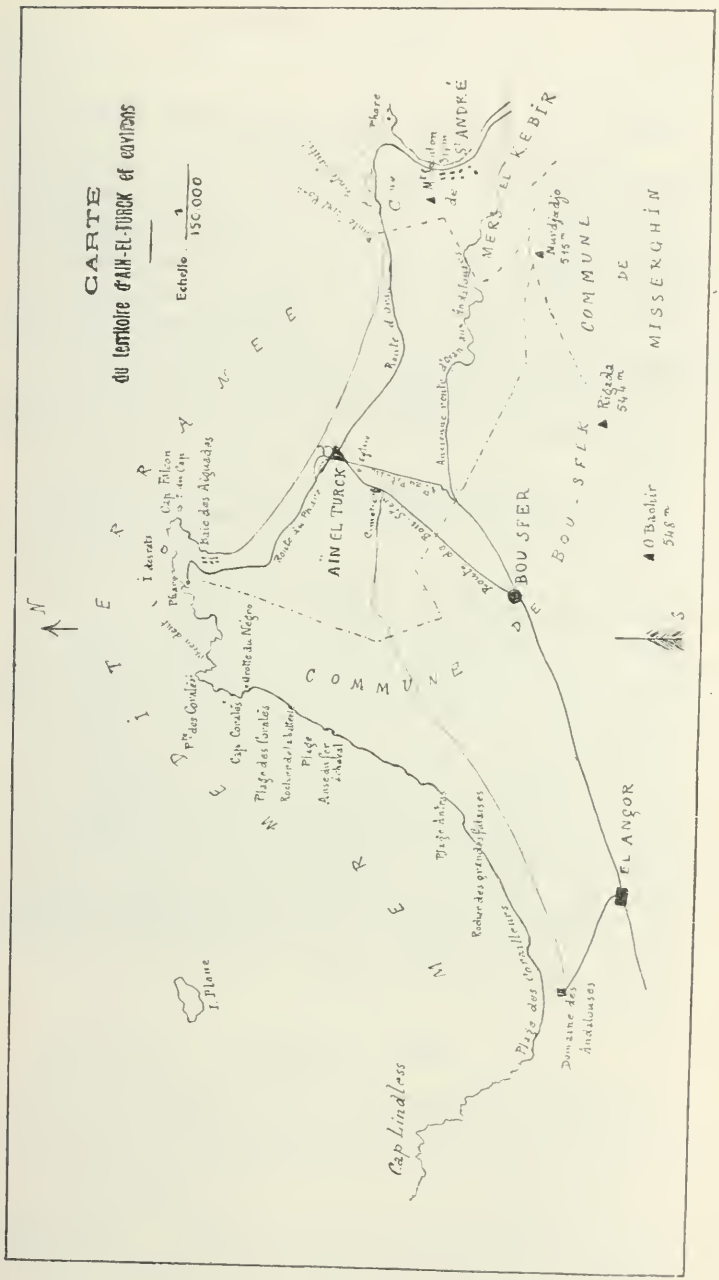
CARTE
du territoire d'AIN-EL-TURCK et environs
Echelle 1/150 000
N
S
AÏN EL TURCK
BOU SFER
EL ANÇOR
COMMUNE DE MISSERGHIN
BOU-SFER
MER
Cap Lindless
Cap Falcon
Cap Coralès
Plage des Coralès
Plage Anse du fer à cheval
Plage des Andalouses
Plage des Corneilles
Plage
Rocher des grandes Falaises
Rocher des Lutteurs
Route de Oran
Route du Rhis
Route du Bou Sfer
Route du Nègre
Route des Andalouses
Cimetière
Phare
Ferme des Coralès
Ferme des Andalouses
Ferme des Corneilles
Ferme des Aiguades

CHAPITRE II

LE SOL, LE RELIEF

Constitution géologique du territoire d'Aïn-el-Turck [1]

Au Sud et à l'Est, la plaine d'Aïn-el-Turck, comme celle des Andalouses, est enserrée par la chaîne du Murdjadjo et le Djebel Santon, qui sont constitués principalement par des schistes jurassiques et crétacés supportant par places, et plongeant vers la mer, de puissants bancs de dolomies liasiques, tandis que les crêtes sont couronnées par un plateau de calcaires sahéliens. Sur la pente Nord sont accrochés, à diverses hauteurs, des bancs de grès qui marquent les abaissements successifs de la mer pliocène.

La plaine, très uniforme, est constituée par des grès, très coquilliers en profondeur, représentant les dépôts du pliocène supérieur. Au Nord, elle se termine en terrasse dominant de 30 mètres la ligne de rivage dont elle est séparée par une étroite mais longue plage.

Enfin, en bordure de la mer, se trouvent, çà et là, des lambeaux de la plage quaternaire, qui se développe surtout près du Cap Falcon et au-dessus de laquelle se sont constituées les vastes dunes qui s'étendent d'Aïn-el-Turck aux Andalouses et qui, à Falcon, couvrent 200 hectares.

Dans cet ensemble d'une constitution géologique assez régulière, les presqu'îles de Falcon et des Coralès, représentant les restes d'une chaîne plus ancienne que le Murdjadjo, jettent une note discordante ; elles sont constituées par des schistes et des poudingues primaires (permien), qui supportent des lambeaux de calcaires liasiques minéralisés par places.

Nature des terrains

Les terrains composant le territoire d'Aïn-el-Turck sont d'origine sédimentaire. Dans la partie montagneuse, sur le flanc gauche de la vallée de l'Oued el Bachir, nous trouvons

---

1 Voir carte géologique. Feuille d'Oran au 1/50.000 et Notice explicative par MM. Doumergue et Ficheur. Jourdan, éditeur, Alger.

Doumergue. — Historique et observations. *Bull. Soc. Géogr. Oran*, 1908, p. 233, 248.

des schistes rubigineux (oxfordien) en contact avec une étroite bande de schistes et quartzites du Néocomien

Entre l'oued el Bachir et l'Aïn Khedidja, une formation de schistes à *Posidonomies* (Callovien) supporte des bancs de calcaires marneux et de dolomies du lias, auxquels font suite, jusqu'à l'ancienne route d'Oran aux Andalouses, les grès pliocènes du Plateau d'Oran.

Tout le Santon et son prolongement à l'Ouest, du col d'Aïn Khedidja à la côte 202, sont recouverts de calcaires dolomitiques du lias.

La partie Est de la plaine comprend les grès et sables d'Aïn-el-Turck. Il en est de même des terrains situés à l'Ouest et près du village.

La côte 89 (Est de la route d'Aïn-el-Turck à Bou-Sfer) est environnée de dunes consolidées qui se développent aussi à l'Est de la Daya et dans la partie comprise entre la côte 61 et le chemin de la Daya.

A signaler des travertins dans les lits des sources actuelles ou de celles disparues, dans la vallée de l'Oued el Bachir notamment.

Stratigraphie : Etude de la zone coquillière du pliocène

De 1906 à 1911, j'ai suivi les travaux de creusement d'une trentaine de puits disséminés dans la plaine et dans la montagne. Ces puits atteignent souvent une profondeur de 36 mètres. Dans tous j'ai rencontré un dépôt de sédiments très riches en fossiles et disposés régulièrement.

Cette zone est constante et régulière, sauf près de Falcon.

Elle a une épaisseur de un mètre environ, et repose sur de l'argile, d'autres fois sur du limon, ne montrant pas de traces de fossiles, enfin sur des marnes (Puits Albalat). Elle se relève vers la montagne selon le profil suivant :

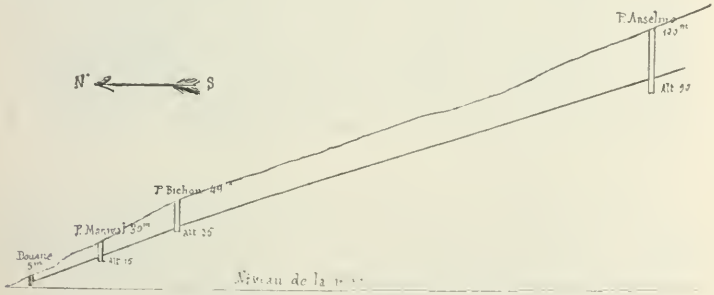

Fig. 1. — Coupe montrant le relèvement de l'assise coquillère

Description de la côte

De la Pointe Saint-Roch au Cap Falcon. — Le territoire d'Aïn-el-Turck est baigné au Nord par la mer Méditerranée. La côte commence à la Pointe Saint-Roch pour se terminer au bas du phare de Falcon, mais, par suite de son rapprochement d'Aïn-el-Turck et de l'intérêt qu'elle offre au point de vue géologique, nous prolongerons l'étude de cette côte jusqu'à 3 kilom. 500 au Sud-Ouest de la plage des Coralès (territoire de Bou-Sfer). (Voir cartes p. 25 et 29.)

A la Pointe Saint-Roch, nous sommes en présence d'éboulis et de dépôts de pentes. Jusqu'à l'Aïn-Ouzel, la plage, longue d'environ 8 kilomètres et large de 20 mètres, est coupée, en certains endroits, par des rochers peu élevés.

Elle n'a point partout la même consistance : le ravin Henry Bailly (Bouisseville) lui apporte des marnes sableuses et des grès tendres fossilifères. Entre la ferme Navarre et le Rocher de la Bretonne [1], des lambeaux de la plage émergée dominent la plage actuelle, ainsi que dans l'anse N.-E. de la baie des Aiguades : là, un important éboulement de terrain, ayant la forme d'un demi-cône et composé de marnes d'un bleu-verdâtre (miocène), change l'aspect de la falaise, ainsi que le font, à 100 mètres à l'Ouest du phare, les grès et schistes violacés. Viennent ensuite des poudingues.

Cap Falcon [2]. — Le cap Falcon, situé à *6 milles* à l'E.-N.-E. du cap Lindless, est formé par un large promontoire qui s'étend sur un espace de *1 mille 3/4* de l'Est à l'Ouest et est terminé, à chacune de ses extrémités, par deux mamelons que sépare une alternance de rochers escarpés et de plages. Celui de l'Ouest est le plus bas. Il ne dépasse pas 70 mètres et forme la pointe Coralès. Celui de l'Est, sur lequel se trouvent le phare et le sémaphore, a une dizaine de mètres d'élévation en plus : c'est le cap Falcon proprement dit. De loin, par suite de la configuration du terrain, le cap Falcon prend l'apparence d'un îlot. Les

---

1 Doit son nom à un des premiers habitants d'Aïn-el-Turck : Francisco Bretones, originaire de la province d'Alicante, colon à Falcon et décédé à Oran, le 7 mars 1853. Comme le rocher en question se trouvait à proximité de ses terrains, on l'appela rocher Bretones, puis « de la Bretonne ».

2 Extrait des *Instructions nautiques pour l'Algérie.*

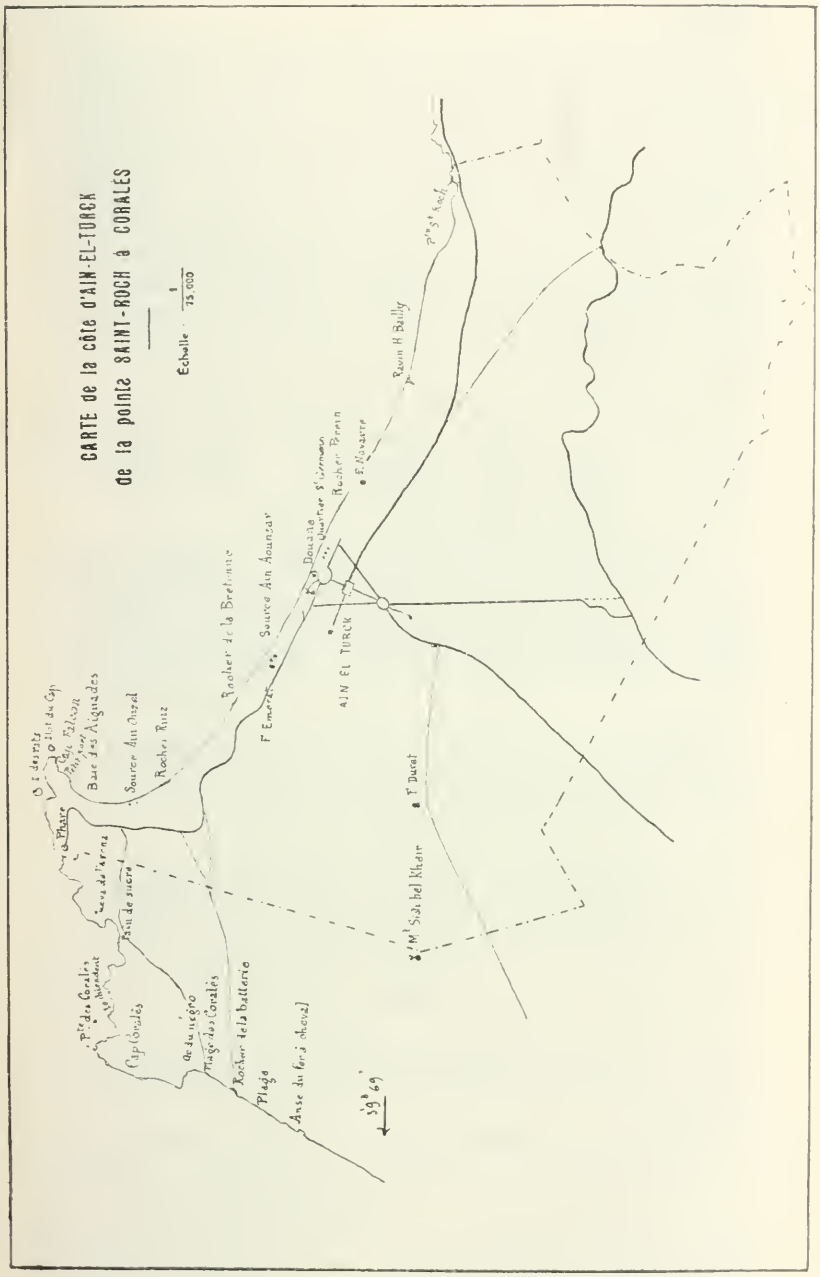
CARTE de la côte d'AIN-EL-TURCK
de la pointe SAINT-ROCH à CORALÈS
Echelle 1/75.000
Rocher de la Bretonne
Source Ain Aounsar
AIN EL TURCK
Douane
Rocher Perrin
Ravin H Bailly
Base des Aiguades
Source Ain Ouzel
Rocher Ruiz
Phare
Cap Coralès
Rocher de la batterie
Plage
Anse du fer à cheval
Pte des Coralès
Cap Coralès
Rocher Perrin
F. Navarre
F. Ducat
Mt Sidi bel Khair
59° 69'

navires qui doublent le cap Ferrat peuvent avoir cette illusion.

Devant la pointe Coralès, une chaussée de rochers longue et étroite s'étend à 350 mètres au Nord et à 300 mètres à l'Ouest. A *1/2 mille* au Sud, devant la plage des Corailleurs, il y a un bon abri contre les vents d'Est. Le cap Falcon peut être doublé à petite distance ; les fonds de 15 mètres sont peu éloignés de la terre. Au Nord-Est du phare, à 500 mètres environ, se trouve un gros îlot peu distant de la terre, dont il est séparé par quelques têtes de rochers. Une roche noyée gît à 50 mètres de cet îlot, au Nord. Deux autres petits îlots se trouvent également à la pointe E.-N.-E.

Mouillage. — La pointe Est du cap Falcon est très saillante vers l'E.-N.-E. Elle forme la petite baie des Aiguades qu'elle abrite parfaitement contre les vents du Sud au Nord par l'Ouest ; à 500 ou 600 mètres, les navires mouillent par des fonds de 8 à 12 mètres.

Ce mouillage est très fréquenté par les caboteurs, ainsi que par les grands navires qui se trouvent arrêtés par des vents contraires, quand ils font route vers l'Ouest. On débarque facilement au milieu des rochers devant le commencement de la plage d'où part un sentier conduisant au phare [1].

Une citerne en maçonnerie se trouve à proximité de la plage ; elle peut contenir 288 mètres cubes d'eau, mais elle est généralement à sec en été.

Du Cap Falcon au 39° 69'. — Après avoir franchi la « Cueva de la Arena », la pittoresque baie du Pain de Sucre nous apparaît avec ses plages émergées et ses éboulis de blocs gréseux, les surplombant. Avant d'arriver aux plages émergées du Chiendent, « Playa del Agram », une couche de conglomérat coquillier très friable, reposant sur des roches dolomitiques, domine la mer d'une hauteur de 4 à 6 mètres.

Dépassons la pointe des Coralès, caractérisée par ses

---

1 Haut-fond d'Aïn-el-Turck. — A *1 mille 2/3* de la plage et au N.-E. du village d'Aïn-el-Turck, il existe une tête de rocher sur laquelle il ne reste que 17 mètres d'eau au milieu de fonds de 60 à 70 mètres ; il est accore et n'offre aucun danger pour la navigation.

Ce haut-fond est très connu des pêcheurs à la turlute et aux palangres.

rochers avançant dans la mer à la file indienne, pour arriver à des roches dolomitiques supportant des grès tendres fossilifères à hélices.

Jusqu'à la Grotte du Négro, les dolomies réapparaissent ; au bas de la grotte, des blocs dolomitiques à hématite forment un éboulis assez conséquent, auquel fait suite la courte mais belle plage des Coralès, admirablement abritée des vents d'Est. Cette plage part du bas de la Grotte du Négro pour aboutir au rocher de la Batterie ; elle est coupée par des rochers plats s'avançant dans la mer [1].

Après le rocher de la Batterie, jusqu'au 39° 69', la côte est formée de falaises de grès à hélices dont les strates horizontales sont très marquées dans l'anse du fer à cheval. Sur ces falaises, des dunes de 100 mètres de haut s'y terminent en pente douce.

Mines

En 1873, une société anglaise fit des recherches de minerai de fer au cap Falcon, au-dessus de la grotte des Pêcheurs. Plusieurs balancelles, chargées de minerai, prirent le chemin de l'Europe. En 1874, une autre société continua les fouilles qui, comme les premières, furent abandonnées.

En 1912, la Société Armani-Couve et Cie voulut exploiter les gisements de fer signalés depuis longtemps au cap Falcon. Au 1er janvier 1913, près de 5.000 tonnes étaient extraites. « Ces travaux ont montré qu'on se trouvait en « présence d'un vaste gisement de fer oligiste et d'hématite « rouge, donnant comme résultat une teneur de fer variant « de 48 à 57 %. » (Rapport de l'ingénieur Cayla).

Carrières

Les grès à hélices qui composent les terrains de la propriété Navarre fournissent une excellente pierre à bâtir. La carrière est exploitée depuis quatre ans. Les blocs sont équarris sur place et les moëllons sont vendus à Aïn-el-Turck ou transportés à Oran.

---

1 Hors de la commune, mais inséparable au point de vue géographique, Falcon n'étant guère accessible que d'Aïn-el-Turck.

Le sol. — Les terres

D'après l'aperçu géologique du territoire d'Aïn-el-Turck, nous voyons que la composition du sol est très variable. Une remarque qui s'impose c'est la pauvreté du sol en calcaire. L'analyse faite par le service phylloxérique n'a reconnu qu'une proportion de 1 à 3 % aux alentours de la montagne Pochet.

Vers 1850, certains chaufourniers, se fiant à la blancheur des pierres des coteaux situés au S.-O. d'Aïn-el-Turck, voulurent les exploiter. Cette industrie fut vite abandonnée, la quantité de chaux extraite étant trop faible pour payer la main-d'œuvre.

Le milieu de la plaine, formé d'alluvions récentes ou actuelles, est favorable à la culture de la vigne. Dans la partie montagneuse et dans les reliefs de la plaine, la couche arable est peu profonde, les céréales donnent un faible rendement ; la brousse même y est maigre.

Depuis quatre ans, le colon empiète sur les dunes pour y cultiver des primeurs. Ces terrains, deshérités autrefois, ont acquis une grande valeur, mais les terres manquent de consistance. Le sable, remis en mouvement, va redevenir un danger pour les terrains alluvionnaires.

Les meilleures terres se trouvent au Poteau, à la Daya et à proximité du village. Au Poteau, les terres sont franches et donnent de bonnes récoltes, même pendant les années de sécheresse. A la Daya, les terres sont fertiles et fortes ; mais, si les pluies sont insuffisantes, la récolte y est très faible. L'hiver est-il pluvieux, les rendements sont énormes, à tel point que les vignes de cette région produisent plus de 100 hectolitres à l'hectare.

Dans les terrains accidentés, la meilleure exposition est le Sud. Ces terrains servent surtout à la culture des primeurs.

Curiosités naturelles

Dans le territoire d'Aïn-el-Turck, les eaux d'infiltration et de dissolution ont creusé de nombreuses grottes dont deux surtout méritent d'être visitées ; ce sont : la Grotte des Enfants, connue encore sous le nom de Grotte du Poilu (Cueva de los Niños ou Cueva del Peludo), et la Grotte du Curé. (Voir carte des grottes, p. 62.)

Cueva de los Ninos :

Situation. — A 1400 mètres environ au Sud-Ouest de la batterie du Santon, presque à la limite du territoire de Mers-el-Kébir.

Description. — On se laisse glisser de haut en bas par une ouverture de $0^m 60$, placée entre deux rochers disloqués

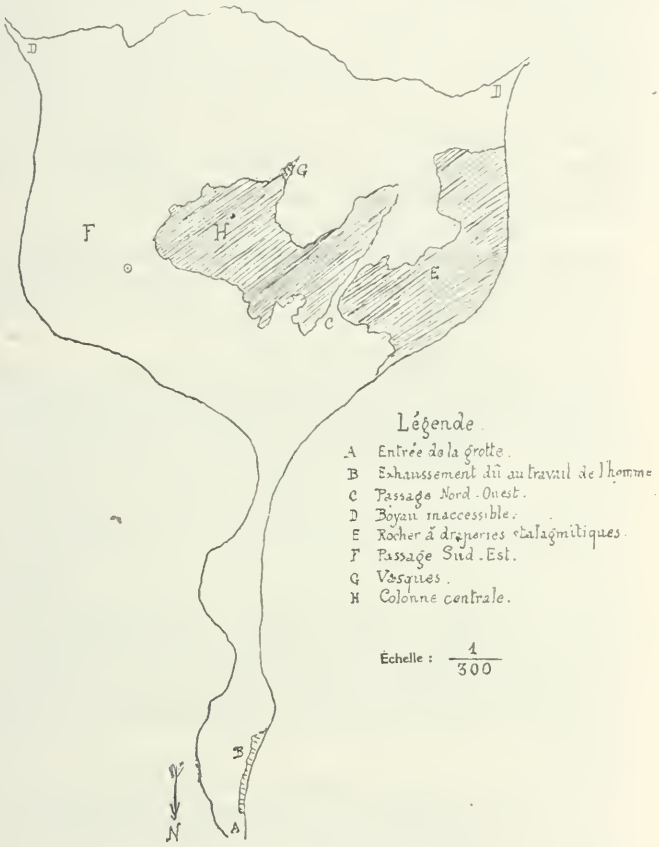

Fig. 2. — Plan de la Cueva de los Niños.

perdus dans le diss, et on se laisse choir sur un plancher sédimentaire situé à 2 mètres de profondeur. On suit une galerie de 20 mètres de longueur sur 1 mètre de largeur et $1^m 50$ de hauteur qui va en se retrécissant. Accroupi, on débouche dans une salle de 15 mètres de longueur sur 20 mètres de largeur environ. Au milieu de la pièce, on

voit quelques colonnes réunies en tuyaux d'orgue et ayant l'aspect d'énormes pattes de poulpe. Le plancher stalagmitique et la voûte remplie de stalactites seraient d'un fort bel effet s'ils n'avaient été abîmés par les visiteurs. Les draperies stalagmitiques, d'une blancheur éclatante, sont très belles, surtout à l'Ouest de la grotte, où l'une d'elles affecte la forme d'un éléphant. Derrière la colonne centrale, des vasques, pareilles à des bénitiers superposés, arrivent au niveau du plancher formé par l'accumulation des concrétions calcaires. Ces vasques sont très souvent remplies d'eau, les rebords ont été brisés. L'intérieur de cette grotte est très frais ; les murs donnent asile à une multitude d'araignées du groupe des faucheurs qui, prises de peur à l'approche de la lumière acétylène, se laissent tomber pour se réfugier dans les trous du sol.

Légende. — Très enfantine est la légende de la « Cueva de los Niños ». Elle date d'une soixantaine d'années à peine et m'a été racontée par un vieil espagnol, qui prétendait avoir vu, lui aussi, les troglodytes.

Des gamins cherchaient des nids dans la montagne. La chaleur était accablante. Ils auraient bien voulu se reposer à l'ombre, mais les maigres touffes du djebel ne pouvaient la leur fournir. Chemin faisant, ils découvrirent un trou entre deux rochers, ils descendirent l'un après l'autre et ils entendirent le bruit d'une source qui tombait en cascades dans l'intérieur de la grotte. Quelle aubaine ! Allumer un paquet d'alfa fut l'affaire d'un instant et la bande joyeuse s'aventura dans ce palais de fées où tout n'était que cristal. Ils buvaient à la source depuis un moment lorsque du fond de la grotte, un cri rauque, formidable, accompagné d'imprécations, se fit entendre, déterminant la fuite des oiseleurs.

Les parents, mis au courant, résolurent de vérifier le fait et, après de multiples précautions, ils arrivèrent à la grotte. Prudemment ils s'aventuraient, lorsqu'une voix caverneuse et terrible les appela chacun par leur nom... Un obus tombé au milieu d'eux n'aurait pas déterminé une fuite aussi précipitée que celle de ces chercheurs d'aventures. La grotte fut qualifiée de hantée. Quelques jours après, voulant connaître l'hôte énigmatique de cette « cueva », plusieurs adultes s'embusquèrent derrière les broussailles et virent apparaître, très calme, un géant à longue barbe blanche, les cheveux en broussaille, tenant sur ses bras

deux tout jeunes et énormes enfants. Il n'avait, paraît-il, connu d'autre logis que celui-là : on l'appela l'homme de la caverne. Peu après, on ne s'entretenait plus que de la caverne de « l'Homme poilu » ou « des Enfants ».

Lorsque, plusieurs années plus tard, on retrouva la grotte, le « poilu » et les enfants n'y étaient plus. La source d'eau glacée coulait encore, abondante, les chasseurs et les bergers pouvaient en toute sécurité y étancher leur soif ; ils devisaient toujours sur l'hôte étrange de la caverne et buvaient, en riant, à la santé « del Peludo », qui avait causé tant de frayeurs à leurs pères.

Grotte du Curé :

Situation. — Djebel Santon, versant Nord. Territoire de Mers-el-Kébir, à 200 mètres de celui d'Aïn-el-Turck.

L'ouverture de la Grotte du Curé est au niveau du sol, profonde de quelques mètres, elle ne présente pas de stalactites.

Légende. — Un pauvre espagnol et sa chienne, douce et fidèle, avaient élu domicile dans une excavation de la montagne du Santon, à l'époque où les drapeaux de Castille et de Léon flottaient sur Mers-el-Kébir et Oran. Avec le palmier-nain qui croissait dans la montagne, ce brave homme fabriquait des balais, qu'il allait vendre aux troupes d'occupation. La vente, peu fructueuse, suffisait juste à le faire vivre.

Donc, tous les matins, il quittait son humble demeure, fermée par une dalle, emportait son dîner froid et, jusqu'à la tombée de la nuit, il aurait pu donner à ses concitoyens l'exemple du plus grand labeur s'il n'avait vécu en anachorète.

Un beau jour, son dîner disparut. Un chacal ou toute autre bête malfaisante s'en serait-il emparé ? La chienne pourtant, si bonne gardienne, aurait aboyé ! Bah ! se dit-il, après réflexion, elle aura suivi la trace d'un lièvre, pendant ce temps le voleur aura fait son coup.

Le lendemain, le dîner disparaissait encore ; le surlendemain également. C'en était trop. « Je pincerai bien le voleur, dit-il » et, sans plus tarder, il coupa dans le djebel une solide trique de zebboudj [1], puis au petit jour, caché derrière un lentisque, il attendit...

---

1 Olivier sauvage

Un bruit de branches secouées, d'un corps qui se faufile entre les touffes d'épines éveillèrent son attention. Lentement, il sortit la tête du fourré et il vit sa chienne, sa propre chienne, emportant le couffin dont il avait lui-même tressé les nattes...

« Sangre de Dios ! pera, ven aqui ! » Mais, pareille au chien de Jean de Nivelle, la chienne continua son chemin ; l'homme se mit à sa poursuite. Sur le point d'être atteinte, elle se retourna, le regard terrible, prête à bondir. Stupéfait le maître fit un pas en arrière, la chienne en profita et, tenant toujours le couffin à la gueule, elle redoubla de vitesse, franchissant les buissons, toujours suivie par le maître furieux. Enfin, elle s'arrêta et, au moment où la matraque se levait sur elle, d'une grotte, que l'espagnol ne connaissait pas encore, sortit un curé, taillé en athlète et dont l'œil fixe semblait le méduser.

Pris d'une terreur indescriptible, il lâcha son bâton et, se retournant brusquement, livide, tremblant de tous ses membres, la poitrine oppressée, descendit à grandes enjambées la pente raide du ravin.

L'apparition, toujours immobile devant la grotte, le bras droit tendu vers l'Occident, suivait des yeux cette silhouette dont la frayeur décuplait la vitesse et qui ne formait déjà plus qu'une tache se réduisant à vue d'œil, là-bas, au loin, dans la plaine d'Aïn-el-Turck.

On n'entendit jamais plus parler du marchand de balais et de sa chienne, ni du curé, fantôme mystérieux de cette grotte séculaire. La « cueva » existe toujours, « la Cueva del Cura », et le soir, à la veillée, les aïeuls racontent en tremblant l'histoire de la grotte avec un tel accent de sincérité que si jamais vous voulez prendre pour guide un espagnol ou un arabe, ne soyez pas étonné qu'il vous réponde : « Je n'y rentre pas ! » Demandez-leur pourquoi, ils vous diront d'un air ingénu : « C'est pas bon d'entrer là, il y a des choses...[1] »

---

1 Pour descendre dans les silos berbères, j'ai eu toutes les peines du monde à me faire accompagner d'un arabe ou d'un espagnol.

CHAPITRE III

LE CLIMAT

Aïn-el-Turck a un climat très doux en hiver. Les chaleurs de l'automne y sont prolongées et le brouillard y est peu fréquent.

La température ne présente pas de très grands écarts entre le jour et la nuit, l'hiver et l'été. La moyenne de l'été est de 25°, celle de l'hiver de 16°. A défaut de températures prises journellement, l'existence de certains végétaux serait un sûr garant de la constance de la température. Certaines plantes : les giroflées et les ricins, par exemple, y sont vivaces ; c'est en février, mars, avril, que la flore des champs est la plus riche ; les petits-pois, nécessitant pour la maturation une température d'environ 14°, sont une des richesses du pays de décembre à mars ; la fève, l'artichaut, les tomates, fructifient en même temps et la vigne primeur et le dattier entrent en floraison à la fin de l'hiver.

La température baisse brusquement en novembre, occasionnant la chute des feuilles. En janvier, les bourgeons des amandiers épanouissent leurs fleurs. La vigne débourre vers la fin du mois de février.

L'orge est moissonnée en mai et le blé, en juin. Les vendanges commencent en août par l'Alicante-Bouschet et se terminent dans la première quinzaine de septembre.

Relevés météorologiques [1]. — Les relevés météorologiques suivants, portant sur 42 mois, de janvier 1910 à juillet 1913, donneront un aperçu du climat.

Température. — Le tableau ci-après donne les moyennes relatives aux quatre années.

---

1 Mes remerciements à MM. Salmon et Vergnes, maîtres de phare à Falcon, et à M. Le Goff, chef du poste radiotélégraphique d'Aïn-el-Turck, qui ont bien voulu me communiquer leurs observations météorologiques journalières indispensables pour établir les statistiques.

Températures moyennes mensuelles prises au phare de Falcon du 1er Janvier 1910 au 31 Juillet 1913. (Thermomètre-centigrade extérieur)

MOIS	ANNÉES			
	1910	1911	1912	1913
Janvier	13°3	11°5	14°	13°4
Février	14°4	13°4	15°7	14°2
Mars	13°5	13°9	15°8	13°6
Avril	15°9	16°	16°8	14°7
Mai	18°8	18°5	20°2	15°8
Juin	21°6	21°4	22°1	19°
Juillet	24°9	24°3	24°7	24°6
Août	24°8	24°6	25°2	
Septembre	24°8	25°	22°3	
Octobre	23°4	20°6	19°1	
Novembre	21°	16°7	15°3	
Décembre	17°	15°6	15°2	

Moyenne de l'année	19°5	18°5	18°8
— des 3 mois d'hiver	13°5	13°	15°1
— des 3 mois d'été	24°8	24°6	24°

En comparant les températures du poste radiotélégraphique avec celles du phare de Falcon, nous voyons que les moyennes diffèrent ; celles du poste radiotélégraphique sont toujours plus élevées pour les raisons suivantes :

1° Le thermomètre du poste T. S. F. est placé à l'intérieur du poste ;

2° La température n'y est prise qu'une fois par jour, le matin à 8 heures ;

3° Le poste T. S. F. est placé dans un bas-fond, abrité, à une altitude inférieure de près de 50 mètres à celle du phare.

La comparaison de ces températures, ainsi que le montre le tableau suivant, nous confirme qu'août et juillet sont les mois les plus chauds de l'année.

Tableau comparatif des températures prises au phare de Falcon et au poste radiotélégraphie de juillet 1911 à juillet 1913

NOTA. — *Les températures au poste de T. S. F. ne sont prises que depuis le 1er juillet 1911.*

MOIS	1911		1912		1913	
	PHARE	T. S. F.	PHARE	T. S F.	PHARE	T. S. F
Janvier			14°	14°7	13°4	14°5
Février			15°7	15°9	14°2	14°6
Mars			15°8	17°2	13°6	15°9
Avril			16°8	17°	14°7	17°9
Mai			20°2	21°5	15°8	21°5
Juin			22°1	22°9	19°	24°1
Juillet	24°3	26°3	24°7	26°	24°6	26°6
Août	24°6	27°5	25°2	27°		
Septembre	25°	23°2	22°3	24°5		
Octobre	20°6	22°4	19°1	20°4		
Novembre	16°7	17°9	15°3	17°		
Décembre	15°6	16°8	15°2	14°3		

Vents. — Les vents dominants sont ceux de l'Ouest et du Nord-Est. Ces derniers inclinent les arbres, suivant la direction N.-E. S.-O. et parfois les brisent. C'est à eux que l'on doit la destruction totale des cyanophyllas plantés en 1896. Ces vents ont encore l'inconvénient de dessécher les jeunes pousses de la vigne, ce qui oblige les colons à planter du seigle tous les six ou huit rangs de vigne. Lorsque la vigne débourre, le seigle est assez élevé pour former un abri vivant.

Pour les 42 mois, la station du phare de Falcon nous indique que les vents du N.-E. ont soufflé pendant 21 mois, ceux d'Ouest pendant 14 mois, ceux du S.-O. pendant 7 mois et le tableau suivant nous donne le détail par mois :

Tableau des vents dominants de Janvier 1910 à Juillet 1913

ANNÉES	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1910	N.-E.	S.-O.	N.-E.	S.-O.	O.	N.-E	N.-E	N.-E.	N.-E.	N.-E.	S.-O.	S. O.
1911	N.-E	N.-E.	S.-O.	S.-O.	S.-O.	N.-E	N.-E.	N.-E.	N.-E.	O	O.	O,
1912	O.	O.	O.	N.-E.	N.-E.	N.-E.	O.	O.	N.-E	O.	O	N.-E.
1913	O.	N.-E.	N.-E.	O.	O.	N.-E.						

Les vents dominants sont donc ceux du N.-E.

Siroco. — Le siroco, peu intense d'ailleurs, souffle en moyenne de 12 à 15 fois par an et ne dure que quelques heures ; rarement il souffle plus de 9 heures consécutives.

Pluie. — Il pleut en moyenne 51 jours par an. Voici la répartition mensuelle de ces pluies :

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
7	4	5	4	10	0	0	1	4	3	3	10	51

Pluviomètre. — La quantité d'eau est variable, ainsi que l'indique le tableau suivant, comprenant la hauteur des pluies tombées de janvier 1910 à juillet 1913.

MOIS	ANNÉES			
	1910	1911	1912	1913
Janvier	0m0345	0m030	0m0388	0m0114
Février	0m080	0m027	0m0038	0m0284
Mars	0m0912	0m0691	0m0112	0m0269
Avril	0m0345	0m0188	0m0248	0m0106
Mai	0m0245	0m0223	0m007	0m0111
Juin	0m001	»	0m009	0m0014
Juillet	»	0m008	»	»
Août	»	»	0m001	»
Septembre	0m0233	0m0021	0m0229	»
Octobre	0m0067	0m0191	0m1169	»
Novembre	0m0071	0m021	0m0205	»
Décembre	0m0284	0m0014	0m0091	»

Sur 100 jours de pluie nous constatons qu'elle est amenée par les vents suivants :

VENTS DE :	S.-O	O.	N.-E	N.	N.-O.	S	E.	TOTAL
Nombre de jours de pluie	31	26	20	15	6	1	1	100

Les vents du S.-O. sont donc ceux qui amènent le plus fréquemment la pluie. On peut s'en convaincre par l'orientation que les colons donnent à leurs meules de paille.

Pression barométrique. — D'après certaines moyennes que j'ai prises au phare, le baromètre baisse avant et pendant la pluie pour remonter ensuite, ainsi que l'indique le tableau suivant :

PÉRIODES	ÉTAT DU BAROMÈTRE		
	Avant la pluie	Pendant	Après
Du 14 au 31 Janvier 1912	760 m/m	747 m/m	750 m/m 8
Du 3 au 13 Février 1912	745 m/m	744 m/m	760 m/m
Du 12 au 30 Avril 1912	755 m/m 1	743 m/m 9	756 m/m

Sur 15 observations relatives au siroco, il résulte qu'une seule fois (7 octobre 1911) ce vent a amené un peu de pluie ($0^m 0024$), deux ou trois fois, quelques gouttes seulement sont tombées et en si faible quantité, que le pluviomètre n'a pu les enregistrer.

En prenant la moyenne des pluies tombées pendant ces 12 mois, on remarque que les mois les plus pluvieux sont par ordre d'importance : mars, février, octobre et janvier.

Orages.— Les orages, peu fréquents, éclatent surtout en décembre. Le 12 décembre 1909, la foudre tomba sur l'école de filles, brisant 500 tuiles, crevant deux plafonds, pulvérisant un lanterneau, en lançant au loin les morceaux dont un, du poids de 25 kilogrammes, fut projeté à 50 mètres.

Neige et Grêle. — Il y a 29 ans (depuis 1884) qu'il n'a pas neigé à Aïn-el-Turck. Les gelées y sont inconnues et la grêle, extrêmement rare, n'a jamais atteint les proportions de ces orages calamiteux qui, en quelques minutes, broient et ensevelissent des hectares de culture, sous des grêlons de dimensions énormes.

Déboisement, ses conséquences. — Il est navrant de constater, à Aïn-el-Turck, la quantité d'eau boueuse qui à la moindre averse, déferle vers la mer. Sur son passage, cette masse d'eau produit des affouillements au pied de la montagne et détruit les berges dans les détours du canal de dérivation. Ce canal se comble, déborde, envahit le village : la rue principale devient un torrent qui désempierre la chaussée et dépose son cône de déjection au Nord du village.

Pendant 28 ans, de 1850 à 1878, les habitants de la région procédèrent au déboisement en règle de la plaine et des flancs Nord du Murdjadjo, ce qui fut la cause de plusieurs inondations. La Municipalité s'alarma et le 21 mai 1878, elle chargea M. Valette, agent-voyer de circonscription, de dresser un plan de canal de dérivation, qui fut construit peu après. Malgré ce canal, les inondations ne se comptent plus à Aïn-el-Turck. Ainsi que le fait remarquer M. Moussaud, agent-voyer, dans une note du 6 août 1913, Aïn-el-Turck sera toujours menacé d'être inondé parce que le profil en long de son canal présente une ligne brisée, contrariant sérieusement l'écoulement des eaux.

Le mal ira en empirant : le défrichement des dunes qui se poursuit sans relâche depuis trois ans prépare la plaine à l'inondation et à l'envahissement des sables. Un des anciens maires, M. Julien, avait pourtant prévu le danger : le 23 janvier 1879, il prenait un arrêté, dont voici l'art. 1 :

« Art. 1. — Il est défendu d'extraire les souches de toute « essence sur tous les terrains communaux et de couper « les branches de thuya dans la partie Ouest du communal « à partir de la publication du présent arrêté. »

Comme la plupart des arrêtés municipaux, celui-ci resta lettre morte. C'est ainsi qu'on ne trouve plus un seul pied de thuya sur le territoire de la commune.

CHAPITRE IV

L'EAU

Aïn-el-Turck est alimenté en eau à l'aide de puits et de sources. (Voir la carte, page 45.)

Le premier puits creusé à Aïn-el-Turck le fut par le Génie en 1850. Il se trouvait à la place Sud et a été comblé, il y a vingt ans.

Depuis le développement pris par la culture des primeurs, de nouveaux puits sont creusés tous les jours dans la plaine ; leur profondeur varie de 10 à 35 mètres et les couches de roches qu'on rencontre ne sont pas partout les mêmes.

Pour l'étude de ces puits, il faut partager le territoire d'Aïn-el-Turck en deux régions distinctes, séparées par une ligne passant très approximativement par l'axe de la route d'Aïn-el-Turck à Bou-Sfer. L'eau des puits situés à l'Est de cette ligne repose sur l'argile ; elle est peu abondante et légèrement saumâtre. Celle des puits situés à l'Ouest repose sur un tuf marneux ; elle est très abondante, fraîche et potable. L'eau de tous ces puits cuit bien les légumes.

Le plus important de ces puits est celui de M. Liverato (jardin à proximité de la place Sud) ; il est intarrissable, même pendant les années de plus forte sécheresse. L'eau, très fraîche, y est excellente.

Les sources d'Aïn-el-Turck sont nombreuses. Le sous-sol compris entre Aïn-el-Turck et les Coralès, en bordure de la mer, ne forme pour ainsi dire qu'une nappe qui va se perdre dans le sable de la plage. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à creuser, avec la main, dans le sable, pour la rencontrer. Sa direction vient du Sud. L'eau en est un peu fade parce qu'elle est en contact permanent avec les grès d'origine marine. En dehors de ces sources, d'autres viennent sourdre de points plus élevés. Les principales sont, en allant de l'Est à l'Ouest :

La source Henry Bailly (ravin Henri Bailly), à Bouisseville ;

L'Aïn-Atrous (ferme Navarre) ;

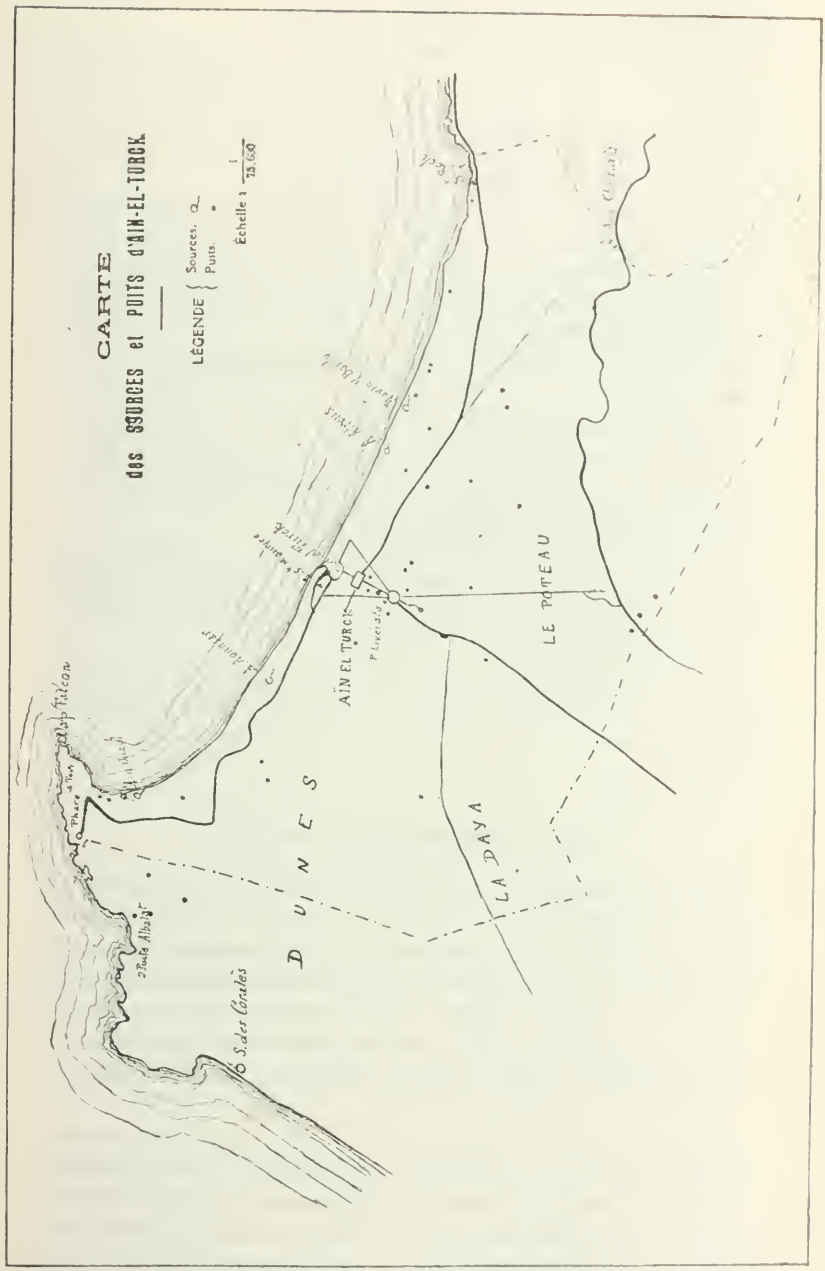
CARTE
des SOURCES et PUITS d'AIN-EL-TURCK
LÉGENDE { Sources. Puits.
Échelle : 1/13.650
AÏN EL TURCK
LE POTEAU
LA DAYA
DUNES
S. des Corales
Phare
Puits Albert

L'Aïn-el-Turck, qui a donné son nom au village, c'est la plus importante et la meilleure de toutes ;

La source Saint-Cyr, dans une grotte du jardin de M. Saint-Cyr, eau fraîche et excellente, mais peu abondante ;

La source Saint-Maurice, qui alimente les villas bord de mer de l'ancienne propriété Debaix ;

L'Aïn-Aounsar (ferme Emerat), captée en partie pour les besoins du village, et envoyée à Aïn-el-Turck à l'aide d'une machine élévatoire qui refoule l'eau sur le mamelon 52 ;

L'Aïn-Ouzel, dont les deux sources alimentent le village Chazeau (Cap Falcon) ;

La source des Coralès, se perdant dans la plage du même nom ;

L'Aïn Khedidja, placée à la limite S.-E. du territoire.

Les eaux de ces sources, ainsi que celles des puits, viennent, pour la plupart, du pied du Murdjadjo. C'est au printemps qu'elles ont le plus de débit.

Aucune rivière n'existe à Aïn-el-Turck. A 3 kilomètres au S.-O. du village existe une daya qui occupe une cinquantaine d'hectares qui se remplit d'eau en hiver et inonde les terres du pourtour.

Le dessèchement de ce bas-fond, inondé aux moindres pluies, a commencé en 1901. Le trop plein des eaux est entraîné à la mer par un canal passant à 100 mètres de la ferme Emerat.

Source thermale de Saint-Roch

La source thermale de Saint-Roch est située à la limite Est du territoire, en bordure de la mer, à la Grotte aux Pigeons (Grotte de Saint-Roch). Il est question d'y bâtir un établissement thermal. Cette source a une température de 45 à 50°. Elle doit être rejetée comme eau de consommation ou d'alimentation, car elle contient 5 grammes de sel fixe par litre (sels de chaux, magnésie, soude, à l'état de chlorures et de sulfates).

Cette eau, par sa composition et son degré thermométrique, se rapprocherait de l'eau de Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire), employée dans le traitement du rhumatisme sous toutes ses formes, des névralgies, paralysies, traumatismes, accidents consécutifs aux fractures, plaies par armes à feu, syphilis, diabète, anémie, trajets fistuleux

CHAPITRE V

LES RESSOURCES

Produits naturels du sol

Végétation. — La forêt n'existe pas à Aïn-el-Turck, à l'exception toutefois de deux bosquets complantés en pins d'Alep : l'un, communal, est situé sur la route du Cap Falcon, après le douar ; l'autre décore les sommets de la montagne Pochet et provient de semis faits par M. Vassas, en 1888.

A part ces plantations bien minimes, nous ne trouvons ici que la brousse, composée de lentisques, palmiers-nains, qui disparaît avec le défrichement des dunes, genêts épineux, chêne-kermès, asperges, diss, alfa. Dans les dunes, le lentisque atteint de grandes dimensions. Deux genévriers : *Juniperus macrocarpa* et *J. Phœnicea*, résistent aux vents les plus violents et fixent aussi les dunes. On pourrait donc les utiliser pour reboiser les sables.

Plantes comestibles. — Parmi les plantes sauvages communément consommées ou utilisées comme condiments, on peut citer : le fenouil, employé pour aromatiser les olives, le cresson, la doucette *(Fedia cornucopiæ)*, la chicorée sauvage, la barbe de chèvre *(Scorzonera undulata)*, mangées en salade.

La châtaigne de terre *(Bunium incrassatum)*, dont le tubercule est consommé par les indigènes.

Le jeune réceptacle, teurfa, du *Rhaponticum acaule*.

Les inflorescences en boutons de la grande férule.

Les feuilles de la bette maritime *(Beta maritima)*.

Les turions de plusieurs espèces d'asperges.

Champignons. — Lorsque les premières pluies d'octobre sont abondantes, les champignons pullulent en certains endroits, qu'un peu de pratique nous a fait connaître. Si ces cryptogames n'ont jamais occasionné d'accidents, c'est que l'habitant d'Aïn-el-Turck s'est borné à consommer trois espèces seulement : le pleurote de la férule, le psalliote des

champs et le pholiote des dunes. Tout autre cryptogame étant suspect, ils ont laissé se multiplier la coulemelle, la coucoumelle, le bolet granulé, le pleurote de l'agave, les tricholomes, collybies et coprins. Depuis ces dernières années, tout de même, ils augmentent leur champ de dégustation et, dans les champignonnières naturelles, les produits diminuent graduellement.

Dans la liste ci-dessous, nous ne tenons compte que des espèces comestibles et toxiques. Nous avons donc laissé de côté celles qui, par leur petite taille, n'intéressent guère que le mycologue.

Coprinus atramentarius. — Terres fortes et fumées. Tout l'automne. Comestible quand il est jeune.

Coprinus ovatus. — Coprin ovale. Comestible quand il est en œuf. Très abondant dans les champs de petits-pois fortement fumés.

Pleurotus opuntiae. — Pleurote de l'opuntia. Ne se trouve que sur l'agave à Aïn-el-Turck, aussi l'ai-je désigné sous le nom de « Pleurote de l'agave ». Comestible, se cultive bien. Les essais que j'ai tentés en 1912 sont concluants.

Pleurote en coquille. — Automne, bois de pins. Comestible.

Pleurotus eryngii (2 variétés). — Pleurote de la férule, champignon de fenouil, de canne bédouine. En novembre abonde sur les vieilles souches de la férule commune, aux abords de la montagne Pochet. Comestible. — Pleurote du Panicaut : champignon du chardon. Rare. Se trouve sur le chardon eryngii. Ces deux pleurotes ont les mêmes caractères, le dernier a le pied moins fort que celui du pleurote de la férule.

Agaric cintré. — Couleur orangé. Autour du poste de radiotélégraphie, sur les racines du lentisque. Comestible.

Agaric albellus. — Mousseron blanc. Très abondant dans les bas-fonds humifères de la zone radiotélégraphique. Octobre. Comestible.

Russula emetica. — Russule émétique. Vénéneux. Pins de la montagne Pochet. Novembre et décembre. Rare.

Agaric travesti. — Tricholoma personatum. Autour de la ferme Duret, au Nord de la Daya. Connu ici sous le nom de champignon bleu. Comestible.

Psalliota campestris. — Psalliote des champs. Champignon rose. Coteaux au Sud du poste radiotélégraphique,

sous les bruyères et dans tous les champs de tomates et de petits pois. Février. Comestible.

Psalliota sylvatica. — Psalliote des forêts. Plus rare que le précédent. Même habitat.

Amanita vaginata. — Amanite à étui. Coucoumelle. Comestible. Très abondant dans les champs de petits pois et autour des meules. Automne.

Lépiote élevée. var. Rhacodes. — Automne et hiver. Haies de roseaux de la propriété Chamuel ; meules Henry Bailly ; Sud-Ouest de la petite Daya. Comestible.

Pholiote du thym. — Sur les pieds de Thymus Munbyanus. (Appelé, ici, tomillo). Sud du phare. Décembre. Comestible.

Pholiote des dunes. — Très abondant dans le sable des dunes dont il crève la surface. Vit sur les racines pourries des lentisques, phyllerea, olivier sauvage. Ce champignon n'est qu'une forme de *Pholiota aegerita.* Après les pluies de septembre-octobre. Dans toutes les dunes. Comestible.

Boletus granulatus. — Bolet granulé. Très abondant en octobre-novembre sous les pins de la montagne Pochet. Comestible.

Boletus luridus. — Bolet blême. Vénéneux. Peu abondant. Se trouve en hiver sous les bruyères et autres broussailles.

Boletus satanas. — Bolet Satan. Vénéneux. En automne. Mamelons de la Daya, sur la mousse, au pied des bruyères.

Plantes fourragères. — La prairie naturelle n'existe pas à Aïn-el-Turck, ce qu'on appelle vulgairement fourrage, est l'herbe des jachères, très luxuriante quand l'hiver a été pluvieux. Ce fourrage, séché, est assez recherché des chevaux et mulets.

Plantes industrielles. — Deux plantes sont importantes : le palmier-nain et l'alfa. Le premier, assez abondant dans la région caillouteuse de Falcon, est exploité et vendu à une usine de crin végétal de Bou-Sfer. Le second est assez répandu dans la zone calcaro-sableuse.

On pourrait citer aussi l'agave d'Amérique (vulgo aloès), dont les fibres des feuilles servent à fabriquer des mèches de fouet, et le roseau, très recherché par les primeuristes pour tuteurs et abris.

Cultures. — Economie rurale

Répartition.— Au point de vue des cultures, le territoire d'Aïn-el-Turck peut être divisé, très approximativement, en trois parties.

A l'Est : terres à céréales.

Au centre : terres plantées en vignes.

A l'Ouest : terres cultivées en primeurs.

Céréales. — On cultive l'orge, le blé, l'avoine. Le

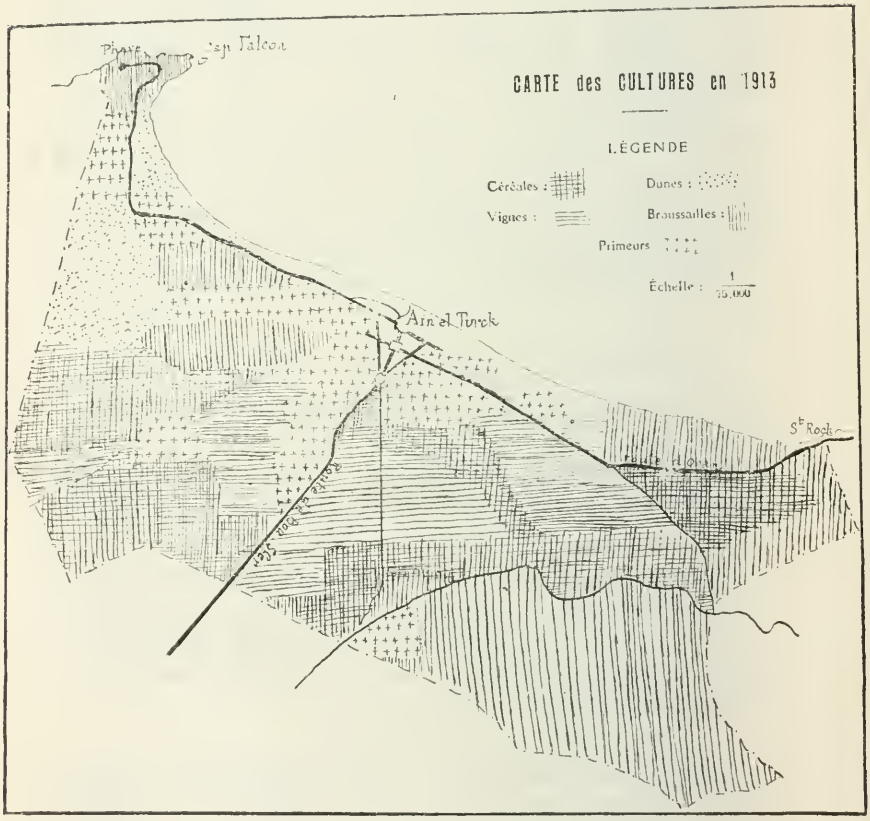

seigle est semé comme brise-vent dans les champs de primeurs et les vignes. On le sème en octobre.

Pour la confection des abris artificiels, on utilise aussi la paille, concurremment avec le diss.

L'orge et l'avoine sont aussi cultivées comme fourrage vert. Le rendement moyen est de 15 quintaux à l'hectare.

Deux variétés de blé sont cultivées : le blé dur et le blé tendre. La production atteint souvent 20 quintaux à l'hectare. C'est là un bon rendement si on le compare à celui de la Belgique, qui arrive au premier rang, avec 24 quintaux, et à celui de la France, qui arrive au deuxième rang avec 14 quintaux.

Méthodes de cultures. — Les méthodes françaises de culture sont les seules qui soient adoptées ici, même par les indigènes.

Incinération des chaumes. — L'incinération des chaumes se fait rarement.

Transports. — Les transports se font par charrettes (grains et vins), ou à l'aide de camions. Ces derniers transportent surtout les primeurs.

Luzerne. — La luzerne est cultivée dans les jardins ; elle est vendue sur place ou sur le marché d'Oran en petits paquets de 0 fr. 05. Ses ennemis sont : la cuscute, les larves du soufré *(Colias hyale)*, de l'argus bleu, de l'argus myope, du bombyx de la luzerne, du *Palomena viridissima*.

Dans les grandes et moyennes exploitations, on cultive la vigne et les céréales qui nécessitent moins de main-d'œuvre que les primeurs. Dans les petites exploitations, dirigées par des personnes ayant une nombreuse famille, on cultive surtout les primeurs, car dans cette culture la main-d'œuvre ne nécessite pas de grands efforts [1].

Vigne. — La culture de la vigne occupe une superficie de 400 hectares et produit en moyenne 60 hectolitres à l'hectare.

Les vignerons, venus pour la plupart du midi de la France, importèrent ici les cépages du Bas-Languedoc et du Roussillon ; ces variétés ont fait leurs preuves.

Les terrains argilo-siliceux d'Aïn-el-Turck donnent des vins de bonne tenue et de coloration franche.

Dans les vieilles vignes, les cépages les plus répandus sont : le *carignan*, qui a trouvé ici son terrain de prédi-

---

1 Les parents abusent du travail de leurs enfants : 15 % des enfants d'âge scolaire n'ont jamais fréquenté l'école. Quelques-uns d'entr'eux sont cependant des fils d'électeurs. Tant que la loi sur l'instruction obligatoire ne sera pas appliquée, Aïn-el-Turck fournira un nombre respectable de conscrits illettrés.

lection. Très productif, il donne un vin coloré, mais il craint l'oïdium, le mildew et surtout l'altise.

Le *grenache*, à souche vigoureuse, se complaît dans les côteaux, il est sujet à la coulure et son moût accusant parfois 22° au glucomètre est sujet à refermenter.

Le *mourverdre*, au grain ferme, lutte avantageusement contre l'oïdium et la pourriture ainsi que le *morastel*, qui donne de bons rendements dans les sols profonds.

L'*Alicante-Bouschet* donne un vin très riche en couleur.

La *mondeuse*, connue ici sous le nom de *plantamono*, donne des produits abondants et un vin limpide ayant du corps.

Raisins de table.— Le *chasselas* et la *madeleine* mûrissent fin juin ou au commencement de juillet et arrivent les premiers sur les marchés d'Oran et d'Europe, jusqu'au moment où ils sont concurrencés par ceux d'Espagne, d'Italie et du midi de la France. Un hectare de ces cépages donne, en moyenne, 1.000 francs de bénéfice net.

Parmi les variétés moins précoces, citons : le *Valenci*, le *Mascara*, le *muscat d'Espagne*, au grain ovale très parfumé. L'*El Bordj*, au gros grain rose et blanc, appelé *Cognac*, est un cépage tardif.

Maladies de la vigne relevées pendant les sept dernières années :

La coulure, dont les causes mal expliquées sont d'origine atmosphérique.

La jaunisse, rare.

L'oïdium, très fréquent à la suite des vents d'Est.

L'anthracnose, rare.

Le mildew, assez fréquent par temps humide.

La pyrale, rare.

L'altise, assez commune.

Le phylloxéra, qui a fait son apparition en 1910. La libre culture a été accordée la même année. La reconstitution en américain a commencé en 1912 avec les porte-greffes : *Rupestris du Lot*, sur lesquels étaient greffés *Carignan* et *Cinsaut* (vigne Vassas : montagne Pochet et Poteau). Ces plantations ont réussi à merveille.

Arbres fruitiers. — Aïn-el-Turck est loin d'être un pays à fruits. Néanmoins, en pleine terre et loin de la mer, on cultive quelques pruniers, abricotiers et pêchers.

L'amandier donne de bonnes récoltes sur le penchant des coteaux : les amandes *Princesse* sont exportées en primeurs aux mois de mai-juin. Toutes ces espèces sont sujettes à des maladies et ont des ennemis acharnés : les pucerons, les forficules ; la larve du papillon flambé *(Papilio podalirius)* paraît affectionner les pruniers. Le poirier et le pommier sont sujets au chancre.

Figuiers. — Les figues précoces sont transportées au marché d'Oran et valent de 0 fr. 40 à 0 fr. 50 le kilogr. Les variétés cultivées sont la figue-fleur, qui produit deux fois par an, et la verdale, qui produit de septembre jusqu'en décembre. Un hectare de figuiers peut donner 600 francs de bénéfice.

Ennemis : le kermès *(Coccus ficus caricæ)*, surtout dans les jardins clôturés, les fourmis et les oiseaux. Le figuier craint beaucoup le vent marin.

Olivier. — Atteint rapidement de grandes dimensions. L'arbre est très résistant, mais la récolte des fruits est devenue impossible à cause des ravages occasionnés par la mouche de l'olivier *(Dacus oleæ)*.

Aurantiacées. — L'oranger et le citronnier sont cultivés dans les jardins abrités, mais en petit nombre.

Grenadiers. — Deux variétés sont cultivées : la grenade douce et l'aigre-douce.

Figuier de Barbarie. — Se trouve en petite quantité autour du douar.

Primeurs. — Le climat privilégié dont jouit Aïn-el-Turck devait amener les personnes ayant l'esprit d'initiative à cultiver autre chose que des céréales et de la vigne. M. Auguste Pessoles fut le premier qui, il y a 20 ans, tenta la culture des primeurs. Elle occupe aujourd'hui une superficie de 200 hectares.

Tomates. — Produisent toute l'année ; les plus précoces valent 150 francs les 100 kilogs.

Par sélections successives, les colons sont parvenus à créer ici deux variétés de tomates parfaitement acclimatées et qu'ils désignent sous les noms de *Galvania* et *Gandiana*. La première a été sélectionnée par M. Galvan, l'autre doit son nom à sa ville d'origine : Gandia, dans la province

d'Alicante (Espagne), d'où elle a été importée et sélectionnée ensuite.

Un hectare de tomates nécessite une main-d'œuvre de 1.500 francs à 2.000 francs. Le bénéfice peut atteindre 2.000 francs.

Maladies : Oïdium *(la blanca)*. Remède : soufrages. Le phytophtora infestans *(la négra)*, caractérisé par l'aspect grillé des feuilles et des taches noires sur les fruits. Remède : sulfate de cuivre au 2 %. La rouille.

Les larves de cétoines *(Cetonia morio, C. opaca, C floralis*, var. *barbara)* dévorent le pied, ainsi que le ver gris qui n'est autre chose que la larve de la noctuelle des moissons. Elles causent de très grands dégâts.

Petits pois. — Se cultivent en pleine terre dans les terrains accidentés. Deux variétés : le pois blanc, le plus précoce, et la serpette.

Maladies : le Mildiou, caractérisé par des marbrures blanches sur les cosses ; l'anthracnose, cosses trouées.

Artichaut. — Se reproduit par œilletons. Production : de décembre jusqu'en mai. En décembre, les artichauts sont vendus à raison de 1 fr. 80 la douzaine, 0 fr. 50 en février-mars. En avril-mai, ils n'ont plus de valeur, car à cette époque, l'intérieur alimente les marchés. Aussi le primeuriste force la fructification, afin d'amener le maximum de production en décembre-janvier-février.

Variétés cultivées : le précoce artichaut vert ; le violet d'Alger ; le bâtard, à tête énorme ; le violet épineux qui est le plus tardif.

Frais culturaux : 1.500 francs par hectare.

Bénéfice par hectare : 1.000 francs.

Maladies : Puceron noir, puceron blanc, la casside verte, le mildiou.

Haricots verts. — Récolte et exportation en janvier.

Variétés cultivées : haricots nains qui résistent mieux à la sécheresse et sont aussi productifs que ceux à rames ; le haricot beurre, le Soissons.

Maladies : la graisse (taches vertes sur les gousses qui pourrissent), l'anthracnose (taches rondes, brunes, crevasses sur les cosses). Le haricot craint beaucoup le froid

Courgettes primeurs. — Depuis cette année, on cultive au Cap Falcon les courgettes primeurs. Essais très satis-

faisants. En décembre 1912 et janvier 1913, elles se vendaient à raison de 1 fr. 20 le kilog sur le marché de Marseille.

Melons et pastèques. — Cultures de pleine terre. On cultive les melons Cantaloup et le Brodé (melon écrit). Un hectare de melon rapporte 600 francs de bénéfice et un hectare de pastèques, 900 francs.

Asperges. — Cette culture, tentée durant ces dernières années, a donné des résultats merveilleux, tant au point de vue de la qualité que de la quantité des turions produits.

L'asperge craint, moins que la vigne, les maladies, les insectes et les intempéries. Bénéfices : 1.200 francs par hectare. Une seule variété est cultivée, c'est l'asperge d'Argenteuil [1].

Potager. — Certaines plantes potagères cultivées en grand donnent de bons revenus pendant la saison estivale. Telles sont :

Les aubergines, vendues à 0 fr. 50 la douzaine en moyenne.

Le concombre, jaune hâtif de Hollande et le corne de cerf, désigné sous le nom d'afilcos.

Le potiron jaune de Paris et la citrouille arabe.

Les piments doux ou poivrons, l'ordinaire et le doux d'Espagne.

Les piments forts : le long, le chinois et la cerise, ces deux derniers à saveur extrêmement forte.

L'échalotte, qui vaut de 20 à 30 francs les 100 kilos sur le marché d'Oran.

Plantes d'agrément. — Pour cultiver ces végétaux, il est nécessaire qu'ils soient abrités des vents marins. On a beaucoup tâtonné pour trouver une essence forestière capable de leur résister efficacement. Il est reconnu aujourd'hui que le tacahout et le tamarin réunissent les conditions voulues.

---

1 Nota. — Je signale ici l'intérêt qu'il y aurait à cultiver dans les terres légères, et elles ne manquent pas, la pomme de terre hollandaise à l'intérieur jaunâtre, d'un goût exquis et qui se vend très bien. On la cultive beaucoup dans la région de Mostaganem, où elle fait merveille depuis quelques années. Ce serait là une culture à tenter d'autant plus que les autres variétés donnent de piètres résultats à cause de l'incurie des colons qui s'obstinent à semer de mauvaises pommes de terre achetées à vil prix au marché d'Oran.

Dans les jardins ainsi abrités, on cultive de nombreuses espèces résistant plus ou moins au climat.

Arbres de promenades et d'agrément :

Cyanophyllas. — Développement rapide, mais ils sont brisés par les forts vents.

Palmiers. — Deux variétés : le phénix et le dattier. Un seul dattier amène son régime à maturité. C'est celui placé dans la cour de Madame veuve Gustave Combet.

Eucalyptus. — Viennent très mal, ils sont brisés par le vent.

Faux-ficus. — Réussissent dans les endroits abrités. Ceux plantés dans la cour de l'école de garçons, en 1896, sont magnifiques et progressent sans aucun soin.

Tacahout et tamarin. — Résistent aux vents marins. En 1912, le service des Ponts et Chaussées a utilisé ces essences pour orner l'entrée du village. En 1913, il a prolongé la plantation depuis la ferme Navarre jusqu'à Bouisseville.

Triacanthos. — Ces acacias entourent la propriété Navarre où ils forment des haies impénétrables.

Vente des récoltes. — Les récoltes se vendent de diverses façons : Des courtiers visitent les propriétés et achètent la récolte sur pied : raisins, tomates, artichauts. D'autres fois, le propriétaire apporte ses produits au marché d'Oran. Enfin, il expédie directement à diverses maisons de Marseille, Genève, Paris.

Achat de graines et d'engrais. — Les cultivateurs conservent des semences de tomates, melons, pastèques, poivrons, petits pois. Quant aux autres plantes, les semences sont achetées, soit directement en France, soit chez les marchands grainiers d'Oran. Il en est de même des engrais, mais Oran devient un centre fournisseur des plus sérieux depuis que plusieurs usines d'engrais y ont été créées.

Machines. — Les machines agricoles n'existent pas, les colons d'ici ne sont pas syndiqués et n'ont pas de machines en commun, ils sont donc à la merci des sociétés qui leur louent les moissonneuses ou qui dépiquent leurs gerbes à raison de 1 franc par quintal de grain.

Les machines élévatoires sont au nombre de onze. Ce sont des moteurs à gaz pauvre ou à pétrole qui élèvent l'eau des puits nécessaire à la culture maraîchère et à celle de l'artichaut. Citons encore deux norias à chevaux et trois élévateurs éoliens.

Elevage. — On n'élève ici que des chèvres, 650 en moyenne. Elles vont pacager dans les communaux, aux bords des chemins, sur les coteaux, dans les propriétés, après l'enlèvement des récoltes. Chaque chèvre paye à la commune un droit de 0 fr. 15 par mois. A certains moments, le troupeau de chèvres s'augmente de quelques moutons venant du Sud. Le colon les achète pour la viande et pour avoir du fumier. Mais, à part le fumier et la laine qu'il en retire, le bénéfice est bien réduit.

La laine non lavée se vend de 1 fr. à 1 fr. 25 le kilog.

Le lait est vendu sur place à raison de 0 fr. 20 à 0 fr. 30 le litre et à des laitiers qui l'emportent deux fois par jour à Oran.

Rucher. — Le rucher compte 40 ruches. Les apiculteurs sont tous des indigènes : ils emploient des ruches sommaires fabriquées avec des caisses ou avec des tiges de férule reliées entre elles et recouvertes de diss. Le prix du miel varie de 1 fr. 50 à 2 fr. 50 le kilog.

Invasions de sauterelles. — La première invasion enregistrée date de 1867. Viennent ensuite les invasions de 1891, 1892, 1893, 1907. La dernière est du 24 mai 1909.

Propriétés et exploitations. — Le domaine de l'Etat comprend le terrain de la réserve domaniale du phare de Falcon, d'une étendue de 14 hectares 90 ares 44 centiares cultivables.

Les communaux occupent une superficie de 200 hectares environ. Les biens indigènes n'existent pas.

L'étendue totale des propriétés des colons est de 1.000 hectares. La surface moyenne d'une propriété de colon est de 15 hectares environ. Les propriétaires exploitant eux-mêmes leurs concessions, les fermiers sont peu nombreux.

Le prix des terres varie de 500 francs à 3.000 francs l'hectare. Elles se louent de 30 francs à 200 francs l'hectare.

Le salaire journalier agricole est de 3 francs par jour, mais un travail de spécialiste, comme celui de tailleur de vigne, par exemple, se paie 4 francs par jour.

Le nombre des ouvriers agricoles est très variable, mais il n'est jamais inférieur à 300. Au moment de certains travaux : moissons, vendanges, piochage des vignes, ensemencements, cueillette des primeurs, les Marocains du Riff et les Espagnols arrivent par bandes et doublent au-delà le nombre ordinaire des ouvriers agricoles.

Une ferme avec son terrain, ses constructions, ses outils agricoles, son matériel vinaire, représente une valeur moyenne de 30.000 francs.

Le colon est aisé ; il doit cette aisance à la qualité des terres, au climat privilégié d'Aïn-el-Turck, à la proximité d'Oran, enfin à l'établissement des services réguliers maritimes, qui lui ont permis de cultiver les primeurs pour l'exportation.

Pour les mêmes raisons, l'indigène est aisé ; il travaille ses terres pour son propre compte, il a adopté les procédés culturaux et les instruments agricoles des Européens et s'en trouve très bien. Parfois, il loue son terrain pour la culture des primeurs.

CHAPITRE VI

ACTIVITÉ HUMAINE

Dans un pays où les habitants tirent à peu près toutes leurs ressources du sol, le commerce et l'industrie ne peuvent prendre une grande extension et seule l'industrie peut présenter quelque intérêt particulier à la région.

Commerce

Le commerce local d'importation se borne à fournir aux habitants les produits d usage courant : denrées alimentaires, tissus, vêtements confectionnés, poteries, matériaux de construction, substances éclairantes, engins de pêche, etc., achetés, en général, sur la place d'Oran.

L'outillage et le matériel agricoles proviennent des maisons d'Oran.

A l'exportation, les transactions sont plus importantes,

car elles portent sur les céréales, le vin et les primeurs.

Les céréales et le vin sont vendus aux négociants d'Oran ; les primeurs sont expédiées sur le port de Marseille, une minime partie sur Port-Vendres, où a lieu la vente par l'intermédiaire des courtiers, qui s'attribuent trop souvent des commissions exhorbitantes.

Il y a lieu de signaler que l'alfa, qui n'est pas très rare dans la broussaille, fournit un léger aliment au commerce d'exportation. De même le palmier-nain, qui est vendu à une usine de Bou-Sfer.

Industrie

En dehors des petites industries de métiers, il n'existe pas de grande industrie à Aïn-el-Turck. Toutefois, il y a lieu de citer deux petites industries particulières au littoral maritime : la pêche du poisson, la pêche du corail.

Pêche. — Quelques pêcheurs sont installés à Aïn-el-Turck et au cap Falcon, mais le plus grand nombre viennent de Mers-el-Kébir et d'Oran.

Les fonds de pêche sont très différents : il y a la plage, les rochers, le banc de la seiche, si connu, les fonds argileux, les plus profonds, explorés par les pareilles, les fonds vaseux, visités par les tartanons, les lamparos, les boliches.

La diversité des poissons rencontrés est très grande. Les espèces pêchées et consommées couramment sont :

L'anguille de mer, la murène, l'anguille commune, le congre, la sardine, l'anchois, le turbot, la sole, la limande, le poisson anguille, le gobie noir (cabotte, el cura), le maquereau (poisson bleu, cavalla), le thon, la bonite, le baccorète, la dorée (le Saint-Pierre), la dorade, la grande araignée (grande vive), la petite araignée (petite vive) [1], le chabot, le mérot (cernier), la rascasse, le bar (le loup), le serran, le rouget, le mulet (la lisse), la sargue, le tambour, le pageot (pagel), le bezugue, la bogue, la salpe la pastenague, la raie blanche, la raie bouclée, l'ange de mer (el angel), le chat de mer (el gato).

---

[1] Les vives portent, derrière la tête, des aiguillons communiquant avec des glandes à venin. La piqûre est dangereuse, surtout celle de la petite vive. Toutes deux sont communes dans les fonds de sable, au voisinage de la côte. Pour combattre ces piqûres, l'application de divers médicaments, souvent empiriques, a causé des désordres dans l'organisme. Un procédé radical que j'ai vu employer efficacement, à maintes reprises, est l'instillation de quelques gouttes de permanganate de potasse à 1/100 dans la piqûre même.

Parmi les crustacés, on prend quelques homards sur les rochers de Falcon. Le grand crabe épineux n'est pas très rare et les crevettes sont assez abondantes.

Gisements mouliers. — Parmi les mollusques, en dehors de quelques espèces partout communes, il faut citer les moules dont il existe plusieurs gisements sur les parties rocheuses de la côte.

Les gisements mouliers ont tous une tendance marquée à faire face au N.-N.-E. Les parties des îlots et de la côte, ayant une autre orientation, en sont totalement dépourvus. Malgré la pêche incessante qu'on leur fait par basse-mer, surtout aux périodes d'équinoxe, certains gisements sont encore très importants. On peut les classer ainsi par ordre d'importance : ceux de l'île Plane et de quelques-uns de ses îlots ; le rocher des moules, à 1.000 mètres à l'Ouest du phare de Falcon ; ceux du bas du phare ; ceux de la pointe Saint-Roch.

La moule d'Afrique ou moule verte *(Mytilus africanus)* atteint un développement considérable. La moule noire *(Mytilus galloprovincialis)* et *Modiola adriatica*, à taille plus faible et à valves plus minces, y sont plus rares La dernière est ornée de rayons rougeâtres d'un fort bel effet. La moule verte (var. *Mauritanica)* se rencontre autour de l'île Plane.

Le corail. — Le corail rouge *(Corallium rubrum L)*, la seule variété de corail existant à Aïn-el-Turck, fut autrefois une des ressources du pays. La pêche en est interdite depuis plusieurs années, ce qui permettra aux bancs de coraux de se reconstituer. La fig. 3 montre l'emplacement des bancs.

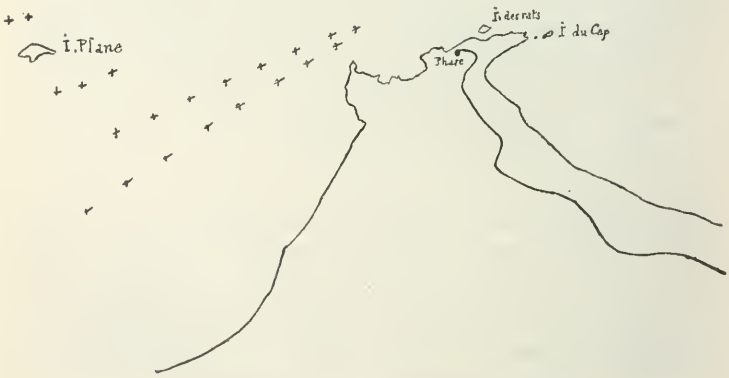

Fig. 3. — Position approximative des bancs de coraux en 1903.

DEUXIÈME PARTIE

NOTICE HISTORIQUE

CHAPITRE VII

LE VILLAGE

Préhistoire, histoire

L'HOMME PRÉHISTORIQUE. — Les diverses stations de l'âge de la pierre qui ont été découvertes sur le territoire d'Aïn-el-Turck, prouvent que la plaine des Andalouses a été habitée dès la plus haute antiquité. (Voir carte, page 62.)

Dans son *Catalogue des stations préhistoriques de la province d'Oran*, M. Pallary signalait, en 1886 et 1888, la présence de silex taillés aux environs du village et dans la grotte de l'abri de la Plage (Grotte aux Pigeons du Cadastre).

En février 1896, M. Doumergue relevait, près de la ferme Navarre, au bord de la falaise, premier ravin à l'Ouest, une excavation éboulée avec couche archéologique, renfermant des silex taillés, des coquilles marines et des fragments d'œufs d'autruche.

En 1910, derrière la ferme Emerat, à la côte 39, en bordure de la mer, auprès de la source de l'Aïn-Aounsar, un beau dépôt préhistorique, nettement néolithique, dont la couche supérieure constitue, au moins en partie, les terres du jardin. La tranche, apparente sur 10 à 15 mètres de longueur, montre une épaisseur de couche de 2 mètres à $2^{m}50$. Dans ce dépôt en plein air, qu'on peut considérer comme station littorale, M. Doumergue n'a exploré que la lèvre et y a recueilli la partie inférieure d'un métacarpien d'*Antilope bubalis* Pallas et quelques silex de petite dimension.

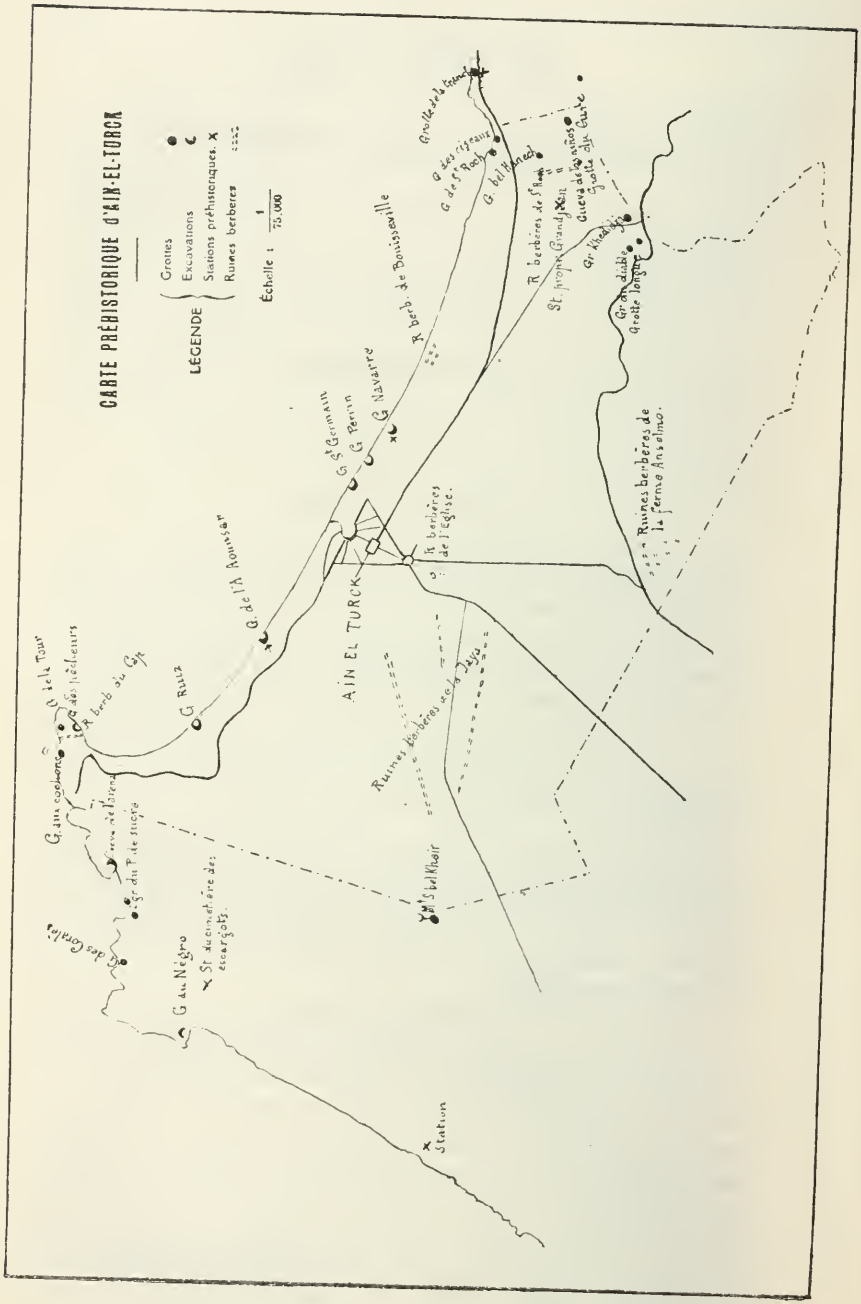
CARTE PRÉHISTORIQUE d'AÏN-EL-TURCK
LÉGENDE
Grottes
Excavations
Stations préhistoriques
Ruines berbères
Échelle : 1/75.000
AÏN EL TURCK
G. Navarre
G. Perrin
G. St Germain
G. de l'A Aoussar
G. Ruiz
G. du Négro
Station
Ruines berbères de la ferme Anselmo.
Ruines berbères de la Jaya
R. berb. de Bouisseville
R. berbères de l'Église.
G. bel Kaneel
Grotte longue
Gr. du diable
Gr. du P. de sucre
G. aux cochons
G. des pêcheurs
G. des Corales

A l'Ouest de la falaise des Coralès, à 500 mètres au Nord de la côte 36, il recueillait de nombreux silex et quartzites.

Je signalerai deux nouvelles stations :

1° *A la base du Ras bel Hanech*, à l'Est du ravin Khedidja. — Intrigué par les quantités de coquilles marines que la charrue ramenait en certains endroits, M. Grandjean m'en apporta un certain nombre à déterminer : avec quelques helix se trouvaient, en assez grande abondance, des pectoncles, *Purpurea hemastoma*, *Cassis sulcosa* et un *Cassis saburon* ; ils étaient empâtés de terre rougeâtre, provenant de la désagrégation des roches de la colline. A la surface, j'ai recueilli quelques morceaux de S. T., mais brisés. Je ne me suis livré à aucune fouille, pas plus, d'ailleurs, que dans la station suivante ;

2° *Station du Cimetière des Escargots* [1].— Entre la plage des Coralès et la côte 100, sur une étendue d'un demi-hectare de dunes, se trouvent des coquilles d'helix que l'on aperçoit en quantité considérable, surtout après une forte pluie. Ces coquilles ont été transportées en cet endroit, car les 80 % d'entre elles appartiennent à l'*Helix aspersa*. Or, cette espèce ne se trouve actuellement vivante que dans la proportion de 2 %. Nous avons là un foyer en plein air, qu'il serait intéressant d'explorer. Les coquilles marines s'y rencontrent en moins grande quantité que les hélices.

Des coquilles d'escargots et des restes de repas, que nous avons trouvés en fouillant les abords des grottes et cavités portées sur la carte de la page 62, nous prouvent que sept ont été sûrement habitées.

Ce sont : la Cueva de los Niños, la grotte du Curé, les 3 grottes de Khedidja (surtout la grotte du Diable, très escarpée et la grotte longue qui lui fait face), la grotte des Ciseaux, celle de la Tour du Cap.

Les outils préhistoriques les plus remarquables que j'ai rencontrés ici, entre la grotte du Négro et l'anse des Coralès, sont deux haches en pierre verte cylindro-coniques dont voici les dimensions : longueur, 0^m097 ; corde du tranchant, 0^m042 ; plus grand diamètre, 0^m045.

Les Berbères autochtones. — Parmi les peuples qui ont occupé le territoire d'Aïn-el-Turck, ceux qui laissèrent des traces visibles de leur occupation furent les Berbères, que

1 Nom que je lui donnai en 1909.

l'on peut considérer comme les autochtones. Les ruines berbères que j'ai signalées et décrites en 1913 [1], formaient neuf villages occupant des hauteurs dominant la plaine et à proximité de points d'eau. Ces ruines peuvent, d'après leur importance, être classées dans l'ordre suivant :

1° Ruines de la Daya (3 villages) ;
2° Ruines de la ferme Anselmo ;
3° Ruines de Bouisseville ;
4° Ruines de la Douane ;
5° Ruines de Saint-Roch ;
6° Ruines de l'Eglise ;
7° Ruines du cap Falcon.

Leur situation est indiquée sur le croquis suivant :

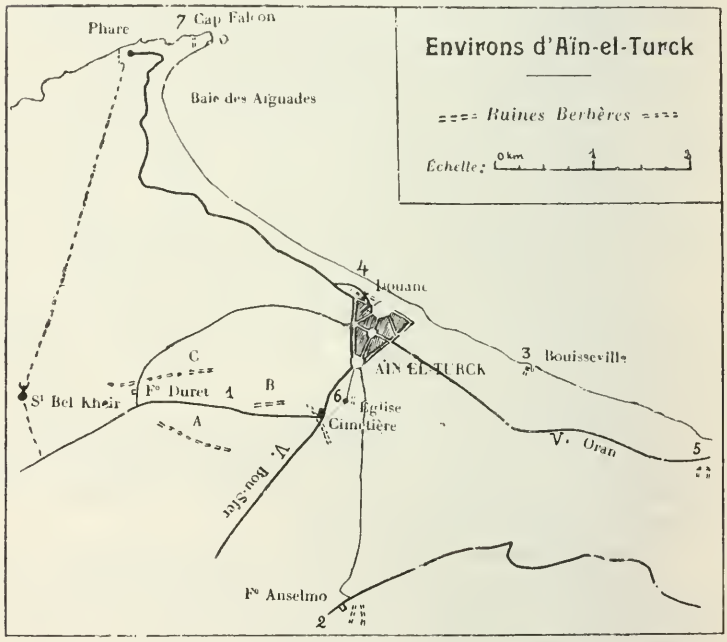

Les croquis de la page 65, relatifs aux ruines berbères de Bouisseville, de la Douane et de Saint-Roch, complètent mon premier travail.

---

1 Ferdinand Blanché. — Ruines berbères des environs d'Aïn-el-Turck In-Bull. *Soc. de Géog. et d'Arch. d'Oran*, Février 1913.

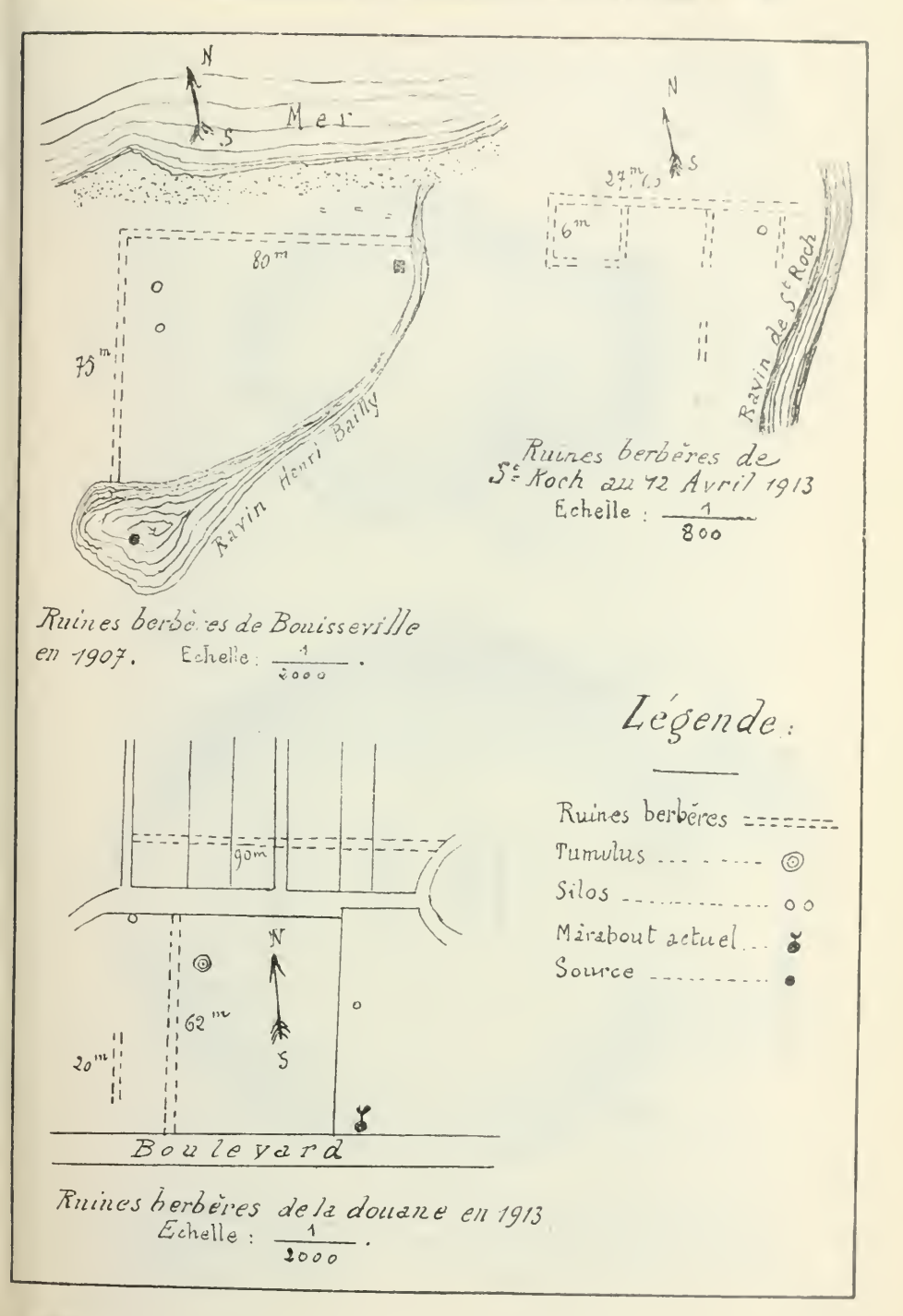

Ruines berbères de Bouisseville en 1907. Echelle : $\frac{1}{2000}$.

Ruines berbères de St Roch au 12 Avril 1913
Echelle : $\frac{1}{800}$

Ruines berbères de la douane en 1913
Echelle : $\frac{1}{2000}$.

Les Berbères paraissent avoir occupé le pays vers la fin de l'âge de la pierre. Dans les ruines berbères, il n'est pas rare de rencontrer des balles de jet en silex, des nuclei, des silex taillés et de nombreux fragments de poteries

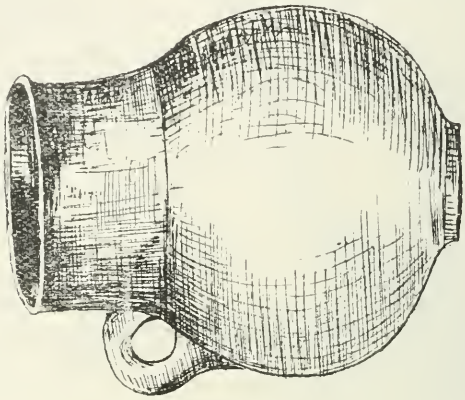

Fig. 5.

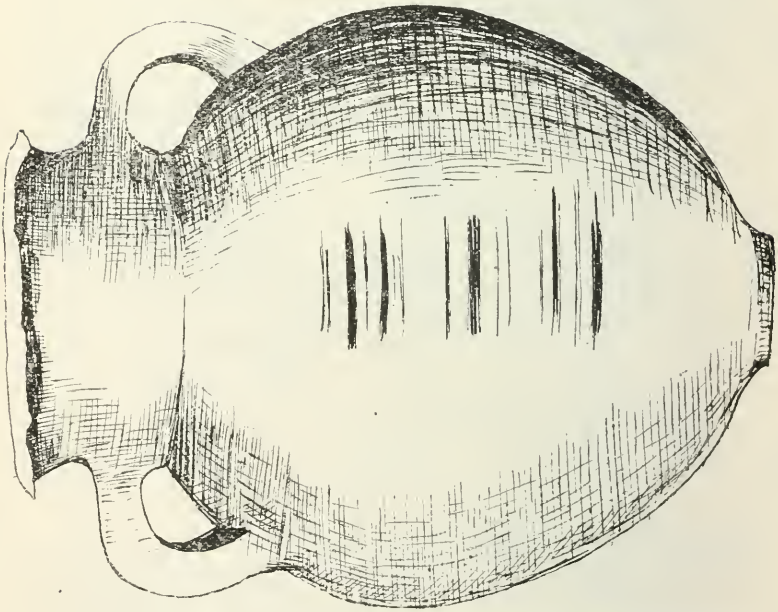

Fig. 4

L'industrie de la poterie, jugée par les débris rencontrés sur l'emplacement des anciennes agglomérations, nous prouve qu'elle fut constamment en progrès : noirâtre,

grossière, fortement micacée, mal cuite dès le début, elle atteint plus tard un degré de perfection très marqué, dont on peut se faire une idée par les deux vases ci-contre trouvés dans les ruines berbères de la Douane. Que de temps n'a-t-il pas fallu pour arriver à un pareil résultat !

Un autre argument en faveur de la longue occupation berbère est celui-ci : dans les vases mal finis, ceux qui appartiennent par conséquent à la période la plus reculée, on ne trouve jamais de trace de métaux. Dans ceux appartenant à une période plus récente, on trouve des anneaux en cuivre, formés d'une torsade de gros fil de laiton, des morceaux de fer mal forgé et des débris d'œufs d'autruche.

Les Berbères eurent peut-être des relations avec les Carthaginois. — Les villages berbères étaient trop bien situés pour ne pas être visités par les Phéniciens. Ces commerçants, ayant des comptoirs de Tripoli à Tanger, de Cadix à Carthagène, auraient-ils ignoré ces agglomérations placées à côté de baies sûres comme celles des Aignades et des Coralès ? Certains vases berbères, peints avec des couleurs indélébiles, renfermant parfois des parures où l'étain domine, des œufs d'autruche taillés à dents, indiqueraient une importation ou, au moins, une imitation phénicienne.

Les Berbères eurent certainement des relations avec les Romains de Castra-Puerorum. — Au IIIe siècle de notre ère, les Romains construisirent, dans la région, le centre de *Castra-Puerorum* (les Andalouses). Il y a lieu de supposer qu'ils entretinrent des relations avec les Berbères d'Aïn-el-Turck, car des débris ornés de poteries romaines sont mélangés à d'autres franchement berbères ; certains portent même des dessins romains grossièrement imités.

Quelques mots sur les Berbères. — Les Berbères d'Aïn-el-Turck étaient agriculteurs, leur silos fourmillent à tel point que dans une seule agglomération j'en ai relevé plus de soixante. Ils avaient le culte des morts qu'ils enterraient dans des tumuli. Ces tumuli sont en petit nombre, si l'on tient compte des nombreux Berbères qui occupèrent le pays. On ne peut en faire une description exacte, car ils ont tous été fouillés, les ossements et le mobilier dispersés. Au dire des vieux Arabes, de nombreux tumuli existaient entre le marabout de Sidi bel Kheir et le poste radiotélégraphique actuel. C'est le seul point du territoire que je n'ai point exploré, car les dunes l'ont envahi en progressant constamment de l'Ouest à l'Est.

Vandales et Arabes. — Au ve siècle, après avoir conquis l'Espagne, les Vandales arrivèrent en Afrique et détruisirent l'œuvre berbère. Depuis cette époque, jusqu'au xvie siècle, nous ne connaissons rien de l'histoire du pays que les Arabes occupèrent pourtant vers le viiie siècle. La seule trace de leur occupation était un cimetière, disparu aujourd'hui, et qui occupait approximativement le terrain sur lequel est construit le faubourg Saint-Maurice.

Occupations établies sur des documents historiques [1]. — A partir du xve siècle, la plaine d'Aïn-el-Turck est, à diverses reprises, sillonnée par des troupes débarquées, soit aux Corailleurs, soit dans la baie des Aiguades, dans le but de s'emparer ou de reprendre Mers-el-Kébir et Oran.

Portugais. — Sous Jean I, le 14 août 1415, les Portugais, après avoir débarqué aux Andalouses, s'emparent de Mers-el-Kébir et d'Oran, qu'ils abandonnent ensuite.

En 1471, Alphonse V s'empare de nouveau d'Oran, mais Jean II rendit la place aux Maures.

En 1500, les Maures, chassés d'Espagne, débarquent à Aïn-el-Turck et s'établissent à Oran.

En 1507, les Portugais débarquent aux Andalouses, s'emparent de Mers-el-Kébir, puis repartent.

Espagnols. — En 1509, le 14 mai, le cardinal Ximénez débarque à Aïn-el-Turck et occupe Mers-el-Kébir et Oran.

Si les Espagnols n'établirent rien de durable, on ne peut nier cependant que leur action s'étendit plus à l'Ouest de Mers-el-Kébir : de nombreuses pièces de billon de cette époque (xvie et xviie siècles) ont été trouvées dans les communaux de Bou-Sfer, par M. Vuillaume et par d'autres personnes, à Aïn-el-Turck. Voici la description d'une de ces pièces trouvée dans un défrichement, à un kilomètre au Sud-Ouest du phare de Falcon [2]. C'est une pièce obsidionale frappée à Oran, en 1691, sous le règne de Charles II. Elle est taillée à six pans :

Charles II

Revers : Armes écartelées de Castille et de Léon, couronne royale. Dans le champ et transversalement, M D et un 8.

Avers : I. H. S. (Jésus, Hominum, Salvator), il y a un petit

---

1 Ouvrages consultés. — Fey : *Oran, avant, pendant, après la domination espagnole.* Commandant Derrien : *Histoire d'Oran.*

2 Cette pièce me fut remise par un défricheur pendant une de mes excursions. Il venait de la trouver.

fleuron fort élégant, puis immédiatement au-dessous, et suivant la courbure du grénetis, le mot : ORAN.

(D'après L. Fey, qui a cité la même monnaie.)

Maures. — Les Espagnols eurent très souvent à subir les attaques des Maures. En 1563, le pacha Hassan, d'Alger, débarqua sur la plage d'Aïn-el-Turck et se dirigea sur Mers-el-Kébir, qu'il ne put prendre. En 1708, Oran, ne recevant pas de secours, capitula et Bou Chelaghram en prit possession au nom du pacha d'Alger.

Espagnols. — Vingt-quatre ans après, Philippe V, roi d'Espagne, voulut reprendre Oran, tombé aux mains des Barbares. Une armée de 30.000 hommes, commandée par le comte de Mortemart, partit d'Alicante le 15 juin 1732 et débarqua, le 30 juin, sur la plage d'Aïn-el-Turck, dans la baie des Aiguades. 40.000 infidèles voulurent s'opposer au débarquement, mais ils furent vaincus. Les Espagnols passèrent le col de Khedidja et entrèrent dans Oran, le 1er juillet 1732. Quelques jours après, Alexandre de la Motte, lieutenant-général, investit Mers-el-Kébir, défendu par l'agha turc Ben Dahiza. Les Turcs capitulèrent par suite du manque d'eau [1].

Les Espagnols conservèrent la plaine d'Aïn-el-Turck jusqu'en 1762. A cette date, l'Espagne qui était entrée dans la coalition contre la France républicaine, dut négliger ses colonies. En 1790, un tremblement de terre porta un rude coup à la ville d'Oran. La position devint intenable. L'Espagne entra en pourparlers avec le dey d'Alger et ce fut le capitaine Guinbarda, en personne, qui apporta les propositions concernant la remise d'Oran et de Mers-el-Kébir au gouvernement du dey.

Turcs. — De 1792 à 1830, le territoire d'Aïn-el-Turck passe sous la domination turque. Pendant ces 38 ans, les Turcs ne laissèrent aucun vestige de leur occupation. (Une pièce en or turque fut trouvée dans le terrain de M. Saint-Cyr, à l'endroit où les Turcs établirent leur campement). Pendant cette occupation, le territoire des Andalouses était

1 Sur la porte du fort de Mers-el-Kébir, un marbre rappelle à la postérité le succès de cette campagne.

Au cap Falcon, près du mur berbère, se trouve une tour en ruines qui n'est ni d'origine arabe, ni turque. Elle pourrait bien avoir été construite par les Espagnols pour servir de vigie dans la crainte d'un débarquement des Turcs. Ce point surveille la baie des Andalouses, la côte des Coralès et celle d'Aïn-el-Turck.

parcouru par des tribus nomades, composées de quelques tentes seulement ; celles d'Aïn-el-Turck faisaient pacager leurs troupeaux dans la plaine et sur les coteaux, qui étaient très broussailleux. A la Paya, ils ensemençaient un peu d'orge dans les clairières existant entre les touffes de palmier-nain. Ils élevaient aussi des abeilles autour de l'emplacement actuel de la ferme Duret.

Les agents du fisc turc, envoyés d'Oran avec une forte escorte, passaient le col de Khedidja, venaient prélever le zekkat et d'autres impôts que les Arabes payaient en maugréant, impôts iniques contre lesquels ils se seraient bien révoltés, s'ils avaient été plus nombreux et s'ils n'avaient point craint d'être conduits auprès du bey d'Oran qui, en fait de sanction, les aurait fait pendre à la tour. Les soldats turcs, surtout, étaient réputés pour leur brutalité. Ils campaient sous les figuiers, auprès de la source « Aïn-el-Turck ». Après leur départ, les Arabes trouvèrent leurs silos vides et leurs ruches sans miel.

Français. — Oppressés par les Turcs d'un côté, ne pouvant transporter, à La Marsa (Mers-el-Kébir), un sac d'orge, sans donner une rançon aux coupeurs de route, les Arabes menaient ici une vie des plus précaires. Aussi, lorsque les Français débarquèrent à Mers-el-Kébir, sous les ordres du général Damrémont et occupèrent Oran, le 14 août 1830, ils furent accueillis comme des sauveurs. Un vieil arabe du douar des Ali Larbi pouvait dire à son fils : « Lorsque nous vîmes, sur les collines, se dresser des fortins pour tenir au large les djicheurs du grand lac (Lac de Misserghin), qui contournaient la montagne pour diriger leurs attaques sur Mers-el-Kébir, et qu'au moindre coup de canon, ils se sauvaient comme des moineaux dans un champ d'orge, nous disions : « Dieu soit loué ! » Nous rapprochâmes nos tentes à l'abri du canon français. » Ce vieil arabe et tous ses proches servirent contre les Gharabas, les Douairs, les réguliers d'Abd-el-Kader, car ils ne voulurent à aucun prix retourner sous la domination turque

L'attachement de la petite tribu des Ali-Larbi à la cause française fut sincère. Nous trouvâmes chez elle de précieux auxiliaires, certains furent gouniers, comme Ben Touil, dont les petits-fils, presque tous primeuristes, vivent actuellement au milieu des Européens, sans que ceux-ci aient eu jamais à se plaindre d'un attentat quelconque sur leur personne ou sur leurs biens. Les pionniers de la Mitidja auraient bien envié leur sort !

Histoire du village

Avant l'arrivée des Français, en 1830, le territoire d'Aïn-el-Turck était parcouru par la petite tribu nomade des El Fafra. Les Arabes, qui la composaient, cultivaient un peu d'orge et faisaient pacager leurs troupeaux dans la plaine d'Aïn-el-Turck, qu'ils désignaient sous le nom de « Plaine de l'Eurfa ».

A l'encontre d'autres tribus, campées au Sud du Murdjadjo, les El Fafra étaient des gens paisibles qui, ayant au cœur la haine des Turcs, devinrent nos auxiliaires.

Après le débarquement des Français à Oran, le 14 août 1830, la plaine de l'Eurfa appartint au Maghzen et fit partie du territoire militaire d'Oran. Les Gouverneurs Généraux, étant préoccupés par les révoltes, sans cesse renaissantes, qui ensanglantaient le pays, du Kiss à l'Aurès, remirent à plus tard la création des centres.

La Commission des centres, réunie pour la première fois le 1er janvier 1846, ne parla point de la création d'un village à Aïn-el-Turck, car ce n'était pas un gîte d'étapes.

Le 1er août 1848, le territoire d'Aïn-el-Turck fit partie intégrante de celui d'Oran, qui venait d'être érigé en commune de plein exercice.

Création du centre d'Aïn-el-Turck. — Un décret en date du 11 août 1850, et promulgué le 18 septembre 1850, prescrivit la création d'un centre dans la plaine de l'Eurfa.

Voici la copie du texte de cet arrêté :

Au nom du Peuple Français,

Le Président de la République,

Vu les ordonnances du 21 juillet 1845, 5 juin et 1er septembre 1847.

Sur le rapport du Ministre de la Guerre,

DÉCRÈTE :

Article 1er. — Il est créé dans la plaine de l'Eurfa (arrondissement d'Oran), au lieu dit Aïn-el-Turck, un centre de population européenne de 60 feux, qui prendra le nom d'Aïn-el-Turck.

Art. 2. — Un territoire de 2.620 hectares 35 ares 44 centiares est affecté à ce centre de population, conformément au plan ci-annexé.

Art. 3. — Le Ministre de la Guerre est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à l'Elysée National, le 11 août 1850.

Signé : Louis-Napoléon BONAPARTE.

Le 10 septembre 1850, le Ministre de la Guerre adressa une dépêche demandant le plan de délimitation et d'alignement du village, dressé conformément aux règlements et instructions en matière de voirie urbaine.

A partir de ce moment, le centre d'Aïn-el-Turck devient une annexe d'Oran et un adjoint du chef-lieu y est délégué, comme faisant fonctions de Maire.

Je laisse à deviner le temps, l'esprit d'initiative, l'activité qu'il a fallu pour permettre à Aïn-el-Turck de devenir commune de plein exercice. Son histoire, pendant 14 ans, sera liée à celle d'Oran, de Bou-Sfer et des Andalouses.

Passons en revue chacun de ces points :

Création du centre de Bou-Sfer. — Un décret impérial du 11 septembre 1854 créa le centre de Bou-Sfer ; il fut d'abord rattaché à la commune de plein exercice d'Oran, plus tard, à celle d'Aïn-el-Turck.

Constitution de la Commission de 1861 relative à l'étude du projet de distraction, des annexes d'Aïn-el-Turck et de Bou-Sfer, de la commune d'Oran. — Le 15 octobre 1861, une commission syndicale, nommée par le Préfet, était chargée de donner son avis motivé :

1° Sur l'utilité de la distraction des centres d'Aïn-el-Turck et de Bou-Sfer, de la commune d'Oran et de leur constitution en communes séparées ;

2° Sur les limites du territoire à assigner à la nouvelle commune d'Aïn-el-Turck.

3° Sur la situation financière dans laquelle se trouvera placée la nouvelle commune, en prenant pour base les diverses ressources qu'elle pourra réaliser et les dépenses auxquelles elle aura à faire face.

La Commission, indépendamment de l'adjoint spécial, président, comptait dix membres :

MM. Froment Ernest, Olivérès Antoine, Bailly Nicolas, Julien Sébastien, Leloup Joseph, propriétaires à Aïn-el-Turck ; MM. Semperez Gaspard, Crozet François, Grégoire Hyacinthe, Blanchot Ange-Marie, Paya Joaquim, propriétaires à Bou-Sfer.

Le 27 octobre 1861, elle émit un avis favorable.

Les propriétaires des Andalouses réclament leur rattachement à la future commune de plein exercice d'Aïn-el-Turck. — Lorsque les propriétaires des Anda-

lonses apprirent que Aïn-el-Turck allait devenir une commune de plein exercice, ils demandèrent, par voie de pétition, à M. le Préfet d'Oran, le 5 août 1862, à être rattachés à la nouvelle commune.

Cette pétition portait les signatures de MM. Am. Blancho, H. Blancho, Feuillerat J. Jacques, Hébrard, Antrasse, Feuillerat, Joseph Buès, J. Ruis, Tichadou, Joseph Canton, Morgera, J. Boher, Asnar, Pérez, Dénot, Henri Olivier, Fontenea, Merceran, Edelin Louis, Edelin Pierre, Babey, Jean Masia, Gallandier, plus deux signataires illisibles.

Un décret impérial érige Aïn-el-Turck en commune de plein exercice. — Enfin, les colons d'Aïn-el Turck purent vivre de leur propre vie. Le 23 mars 1864, un seul décret impérial, contresigné du Maréchal Randon, érigea en communes de plein exercice, les centres de Mers-el-Kébir, Aïn-el-Turck et Bou-Tlélis.

Voici la partie du décret qui concerne Aïn-el-Turck :

Art. 4. — *Commune d'Aïn-el-Turck.* — La commune d'Aïn-el-Turck comprend le territoire indiqué au plan ci-annexé, et a pour limites :

Au Nord : la mer ;

A l'Est : le territoire de la commune de Mers-el-Kébir ;

A l'Ouest : l'oued Atchan et l'oued Madrag ;

Au Sud : la crête Nord du Djebel-Merdjajou, le chemin d'Aïn-Berzong à Oran et l'oued Berzong.

Elle a pour sections :

1° Le centre de Bou-Sfer ;

2° La plaine des Andalouses.

Art. 5. — Le corps municipal de la commune d'Aïn-el-Turck se compose ainsi qu'il suit :

1° Du maire ;

2° De trois adjoints, dont un pour chacune des sections de Bou-Sfer et des Andalouses ;

3° De six conseillers municipaux, dont quatre Français ou naturalisés Français, plus un étranger ayant au moins deux années de résidence en Algérie, dont une dans la circonscription communale, un indigène musulman.

Le 24 octobre 1864, une lettre préfectorale demande l'état des douars et fractions de douars situés sur le territoire d'Aïn-el-Turck et toutes observations sur le passage des indigènes sous l'Administration civile.

Le relevé de ces douars n'a pas été annexé au dossier existant dans les archives de la Préfecture d'Oran.

Les annexes Bou-Sfer et les Andalouses se séparent d'Aïn-el-Turck. — Les deux annexes d'Aïn-el-Turck, Bou-Sfer et les Andalouses, mieux desservies par la route d'Oran aux Andalouses, s'agrandirent au détriment d'Aïn-el-Turck et acquirent bientôt assez de développement pour justifier leur accession à la vie communale.

Après la constitution d'une commission syndicale de ces deux sections et le rapport favorable qu'elle émit, le Préfet d'Oran, par arrêté en date du 23 octobre 1869, décréta la distraction d'Aïn-el-Turck, des annexes de Bou-Sfer et des Andalouses.

Bou-Sfer devint commune de plein exercice et eut les Andalouses comme section.

La section des Andalouses se sépare de Bou-Sfer et devient à son tour commune de plein exercice. — A son tour, la section des Andalouses ne tarda pas à demander son indépendance. Par décret du Président de la République du 1er mai 1892, elle était érigée en commune de plein exercice et prenait le nom d'El-Ançor.

A partir de ce moment, la grande plaine des Andalouses, depuis Saint-Roch jusqu'au cap Lindless, est partagée entre trois communes de plein exercice : Aïn-el-Turck, Bou-Sfer et El-Ançor. Ces deux dernières primeront Aïn-el-Turck, qui s'efforcera de ne point se laisser devancer par ses rivales [1].

Développement d'Aïn-el-Turck. — De 1869 à 1885, Aïn-el-Turck, isolé, reste à peu près stationnaire. Ce n'est qu'à partir de 1885 qu'il commence à progresser lentement.

De 1885 à 1900, pendant quinze ans, le village est embelli par des plantations d'arbres, des trottoirs sont construits, les rues sont éclairées. C'est déjà un progrès.

En 1900, un colon, M. Debaix Maurice, a l'ingénieuse idée de lotir son terrain en bordure de la plage, pour la construction de villas qui devaient constituer le noyau d'une station balnéaire ; l'opération réussit. Le faubourg Saint-Maurice était créé.

La municipalité ne peut pas se laisser devancer par l'initiative privée : le 16 février 1892, elle vend les terrains

---

1 Voir l'article de la Colonisation.

cédés par le domaine maritime, s'étendant du village Saint-Maurice au canal de déversement de la Daya. 112 lots sont vendus à raison de 0 fr. 75 le mètre carré. La spéculation s'en mêle, et, en 1913, suivant la situation, le prix du mètre atteint de 5 à 20 francs.

Création de Falcon. — Les amateurs de pêche suivirent le mouvement et s'établirent à l'autre extrémité de la plage, au cap Falcon, qui avait déjà attiré l'attention des Oranais, puisqu'en 1896 l'Administration louait, pour 10 ans, une superficie de 16 hectares de terrain, dépendance du phare. C'était l'emplacement du village de Falcon.

Des baraques commencèrent à s'élever bien péniblement jusqu'au moment où Aïn-el-Turck lotit son terrain. Dès lors, de belles constructions s'élevèrent. M. Olio avait construit la première baraque ; en 1906, on en comptait 12 et actuellement se dressent une trentaine de maisons ou cabanons, sans compter les maisons des primeuristes que l'on bâtit petit à petit sur les terrains compris entre le cap Falcon et le Pain de Sucre.

Création d'autres annexes. — Aïn-el-Turck comprend encore l'annexe Trouville, datant de 1900 ; le faubourg Saint-Germain, créé en 1905 par une société composée de MM. Pitollet, Vassas, Pessoles, Boux ; le faubourg Bouisseville, créé en 1910 par M. Bouisse, suivant un plan méthodique ; le faubourg Saint-Roch-sur-Mer, loti en 1912 (ancienne propriété Soulié), il ne comprend encore, en 1913, que la cantine Soulié et la villa Manhès.

Tous ces faubourgs sont construits ou se construisent sur des terrains qui prennent journellement de la valeur, depuis que les municipalités ont essayé de faire d'Aïn-el-Turck une station balnéaire et que le tramway est en voie de construction.

Les administrateurs

En 1850, M. Gouvion, adjoint au Maire d'Oran, est délégué comme adjoint spécial faisant fonctions de Maire à Aïn-el-Turck. Le village n'a pas de mairie, la population est infime et les futurs époux vont pédestrement faire établir leur contrat de mariage à la ferme Gouvion, occupée actuellement par la machine élévatoire de Bouisseville.

En 1864, Aïn-el-Turck devient commune de plein exercice. M. Gouvion qui, comme adjoint spécial, avait admi-

nistré la commune de 1850 à 1864, est nommé maire et conserve ses fonctions jusqu'en 1867.

Son administration est marquée par quelques faits importants :

La remise à la commune, le 7 avril 1857, du puits communal, du lavoir et de la fontaine de la place Sud.

Le 7 août 1857, l'église Saint-Antoine de Padoue est remise à la commune par les Domaines.

En 1858, le général de Géraudon, inspecteur général, séjourne quelques jours à Aïn-el-Turck.

Le 29 janvier 1860, ouverture de la première école mixte.

C'est pendant l'édilité de M. Gouvion qu'eut lieu, le 15 décembre 1865, M. Vassas étant adjoint au maire, le naufrage du « Borysthène », sur l'île Plane [1].

Ce paquebot, des Messageries Impériales, était parti de Marseille le mercredi 13 décembre 1865, à 5 heures du soir, pour Oran, avec 257 passagers, dont 104 hommes du 55e de ligne, 55 militaires voyageant isolément et 46 passagers de 3e et 4e classes.

A 9 heures et demie du soir, le 15 décembre, la mer, houleuse depuis quelques heures, devint très mauvaise ; tous les passagers étaient couchés, lorsque, vers les 11 heures, un craquement terrible se fit entendre. Le navire venait de toucher l'île Plane. Heureusement que l'avant s'était engagé entre deux récifs, ce qui permit le va-et-vient des passagers du bateau jusqu'à l'île.

Le sous-lieutenant Roy commandait le détachement du 55e de ligne. Il fit l'appel de ses hommes sur l'île Plane, dix-sept soldats manquaient, leurs corps furent retrouvés, plus tard, du cap Lindless jusqu'à Bougie, et reconnus par l'écusson et le matricule. En tout, 54 personnes avaient disparu.

Il n'y avait, à cette époque, ni phare ni sémaphore signalant l'île Plane. Le sinistre s'étant produit pendant la nuit, les pauvres naufragés pouvaient rester longtemps sans secours ; massés au point culminant de l'îlôt, ils ne formaient plus qu'une grappe humaine, sur laquelle la pluie faisait rage, tandis que les vagues furieuses se brisaient avec fracas contre ce petit îlot, distant de 3 milles de la côte.

---

1 La relation détaillée du naufrage se trouve dans l'*Echo d'Oran* de l'époque et dans les « Naufrages célèbres ». L'*Illustré Algérien* du 1er mars 1896 en donne le récit de M. Verelle, aide-major, échappé au désastre.

Aïn-el-Turck n'apprit le désastre que le lendemain à la première heure. La nouvelle fut apportée par un officier commandant un détachement. Il venait trouver M. Vassas, adjoint au maire, pour réquisitionner les habitants, afin de porter secours aux malheureux naufragés. Toute la population, coupant droit à travers les dunes, se précipita à la hâte dans la direction du sinistre, mais arrivée aux Coralès, la mer était démontée et accumulait dans la crique : cadavres, caisses de pétrole, marchandises diverses. Par intermittences, un soleil blafard éclairait l'île Plane et la silhouette des naufragés, qu'il était impossible de secourir par terre.

Pendant que l'officier prenait, avec l'adjoint au Maire, les mesures nécessaires pour assurer le service d'ordre, cinq balancelles arrivaient d'Oran, toutes voiles ouvertes. Les survivants étaient sauvés.

A 1 heure de l'après-midi, ils débarquèrent à Oran dans un état de fatigue et de dénuement extrême, après être restés au milieu des transes, depuis le vendredi 15 décembre à 11 heures du soir, jusqu'au dimanche à 10 heures du matin, c'est à dire pendant 35 heures.

« L'Echo d'Oran » ouvrit une souscription pour les sinistrés ; elle rapporta 12.000 francs [1].

M. Gouvion eut pour successeurs à la mairie :

De 1867 à 1868 : M. Bailly Nicolas.

De 1868 à 1871 : M. Vassas Antoine.

Le 8 avril 1869, Bou-Sfer est détaché d'Aïn-el-Turck

Le 23 mai 1870, est décidée la construction, sur la place du Centre, du bureau de poste, de la geôle, de l'école, du logement de l'instituteur, des dépendances de l'école et de la poste.

De 1871 à 1874 : M. Perrin Louis.

L'école mixte est transférée à la place du Centre, en janvier 1872.

De 1874 à 1876 : M. Vassas Antoine.

De 1876 à 1878 : M. Perrin Louis.

De 1878 à 1881 : M. Julien.

Par décret du 1er mai 1879, l'école est dotée des terrains compris dans les lots nos 115, 116, 117, 118 du plan cadastral.

---

1 M. Perrin ramassa sur la plage quelques épaves du *Borysthène* avec lesquelles il orna avec goût, près de la mer, un petit coin de la ferme Perrin, actuellement ferme Navarre. — La cloche du *Borysthène* se trouve à l'école de garçons de Bou-Sfer.

Le 1er mai 1879, le lavoir et l'abreuvoir, situés près de la Douane, sont mis en construction, ainsi que le presbytère et le cimetière.

De 1881 à 1892 : M. Bailly Henri.

Le 16 mai 1887, l'école mixte est dédoublée.

De 1872 à 1900 : M. Pessoles Frédéric.

Plantations de cyanophyllas, 1892.

Création d'une 2e classe de filles et achat d'une horloge communale, 1893.

Construction du préau de l'école de filles (cour des ficus), 7 décembre 1893.

Adduction des eaux.

Trottoirs et caniveaux.

Plantation de ficus à l'école de filles, 1896.

Installation de la machine élévatoire de l'Aïn-el-Turck, 1895.

Premier éclairage du centre à l'aide de réverbères à pétrole.

De 1900 à 1912 : M. Saint-Cyr Adolphe.

C'est pendant l'édilité de M. Saint-Cyr que la construction des villas prit une grande extension.

En 1902, le Domaine maritime céda à la commune des terrains qui furent revendus par elle à de très nombreux acquéreurs.

Quelques faits importants marquent le passage de la municipalité Saint-Cyr :

Création d'une 2e classe de garçons et d'une 3e classe de filles, octobre 1906.

Création d'une 3e classe de garçons, avril 1912.

Transformation, en 1908, de la recette auxiliaire des postes en recette.

Création de l'usine élévatoire de l'Aïn-Aounsar.

De 1912 à 1913 : M. Bailly Alfred.

Du 20 juillet 1913 à ... : M. Vassas Joseph, fils de l'ancien maire de 1868.

Colonisation

En 1847, un colon libre, du nom de Perrin, et qui n'avait rien de commun avec les familles de ce nom habitant actuellement le village, s'établissait dans un gourbi, à 2 kilomètres à l'Est du futur emplacement du village.

Comme nous l'avons vu au chapitre « Histoire du village », le nombre de concessions accordées par le décret du 11 août 1850 fut de 60. Chaque concession avait une

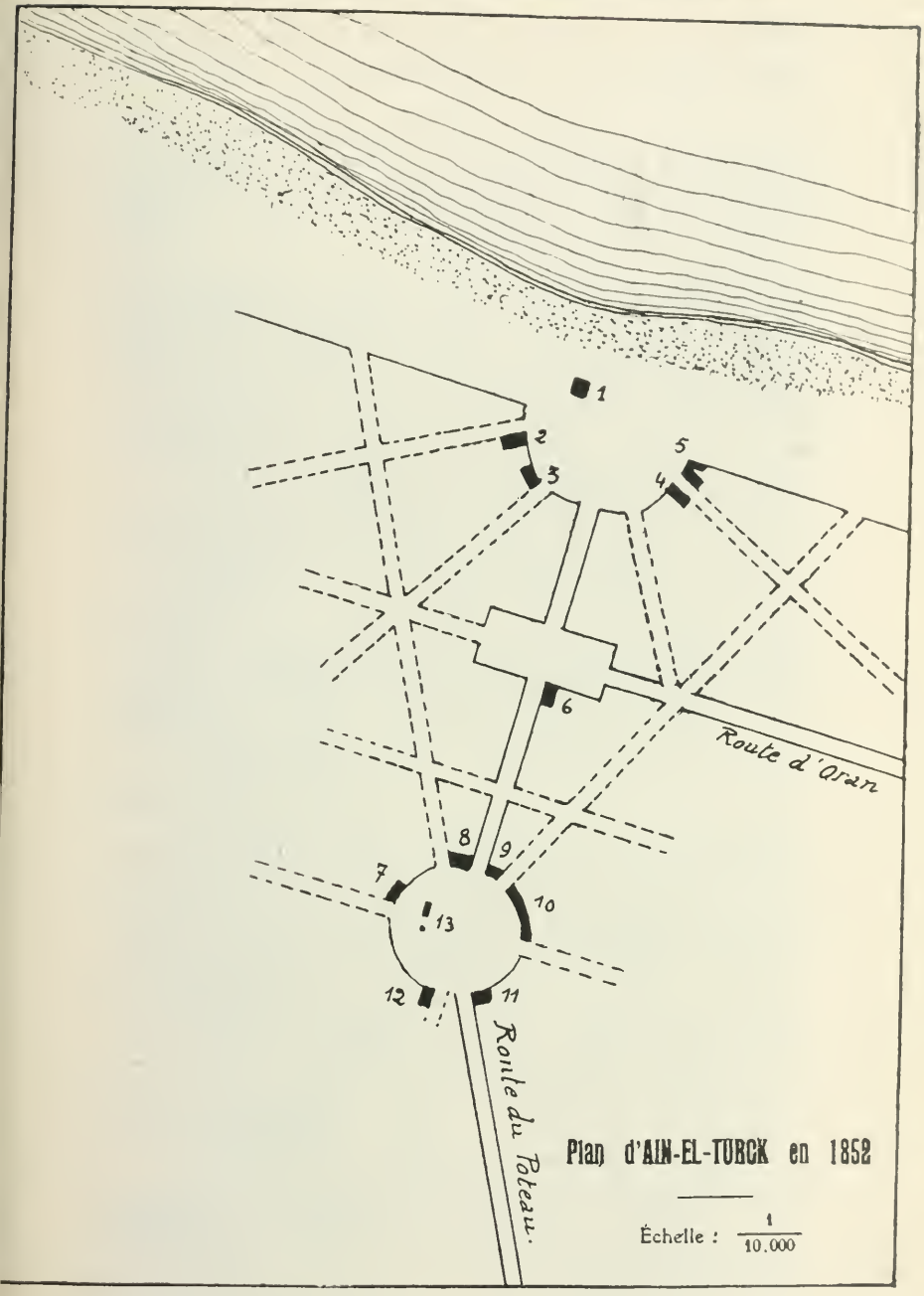

LÉGENDE. 1. Douane. — 2. Maison Louis Longhi ; 3. Maison Olivères ; 4. Maison Pierre Longhi ; 5. Maison Chanel et Charles Perrin ; 6. Maison Gibergues ; 7. Maison Piochaud ; 8. Maison Pochet fils ; 9. Maison Pareil ; 10, Maison Botella Michel ; 11. Maison Vassas ; 12. Maison Couderc. — 13. Puits, Bassin, Abreuvoir,

contenance moyenne de 25 hectares. Le plan de distribution, d'alignement et de nivellement fut établi par le Service des Bâtiments Civils.

La brousse, composée surtout de lentisques et de palmiers-nains, occupait tout le territoire et l'emplacement même du village. Le Gouvernement de la 2e République, voulant favoriser les défrichements, accorda aux colons 125 francs par hectare défriché.

Les premiers colons établis furent : Couderc, Vassas Antoine, Botella Michel, Pareil, Piochaud, qui habitaient place du Sud ; Olivérès, Pierre Longhi, Louis Longhi, Narbo Jean, Chanel, place du Nord ; Pochet, sur la route entre la place du Nord et celle du Centre ; Gibergues, à la place du Centre. Quelque temps après, Couderc vendit sa concession à Anton Carlos. Ils habitaient les maisons indiquées sur le plan de 1852. (Voir page 79.)

Bien assis dans une plaine fertile, très sûre et très saine, le village aurait prospéré rapidement si des voies de communication l'avaient mis directement en relations avec Mers-el-Kébir et Oran. En même temps que la création du Centre, la route d'Oran aux Andalouses avait été construite, mais elle ne desservait pas directement Aïn-el-Turck [1]. Un embranchement partait de la source de Khedidja. Cette route, très accidentée, était impraticable en hiver. Aussi, pendant plus de 30 ans, Aïn-el-Turck vécut à l'écart de la civilisation et resta un des centres les plus arriérés de l'Oranie. Les Aïn-el-Turckois furent aussi isolés que les Kabyles dans leurs montagnes. Mal desservis par les voies de communication, les colons furent dans l'impossibilité de pouvoir écouler leurs marchandises à des prix rémunérateurs ; certains, ayant perdu patience, regagnèrent leurs lieux d'origine. Ceux qui restèrent vécurent pendant quelques années encore dans les gourbis et se bornèrent à cultiver des céréales et un peu de vigne.

En 1885, la route du littoral, plus communément appelée route de la Corniche, est créée. Aïn-el-Turck est mis, désormais, directement en relations avec Oran.

A la même époque, le vignoble français traversait une crise très grave, par suite de l'apparition du phylloxéra. Les colons en profitent et plantent de la vigne avec une

1 On s'explique difficilement qu'un centre nouvellement créé fût aussi mal desservi. La route passait, en effet, à 3 kilomètres du village, aux flancs du Murdjadjo, alors qu'il aurait été plus pratique de relier Aïn-el-Turck à Mers-el-Kébir par le bord de mer. C'est d'ailleurs le plan qui fut suivi en 1885.

activité d'autant plus grande que les vins se vendent jusqu'à 50 francs l'hectolitre.

De 1885 à 1895, les deux grandes cultures d'Aïn-el-Turck sont les céréales et la vigne.

Le fléchissement des cours des vins amène bientôt la mévente. Vers 1895, les colons essayent de cultiver les primeurs et ils ne sont pas déçus, car les produits sont d'un excellent rapport. Depuis cette époque, Aïn-el-Turck est en pleine prospérité.

La création des services maritimes postaux réguliers amène les colons à augmenter la culture des primeurs dans les terres légères. Ces primeurs, consistant en tomates, petits pois, artichauts, sont transportées directement au paquebot.

L'arrosage n'est guère organisé que pour la culture de l'artichaut et les légumes d'usage courant.

Les routes, exception faite pour les chemins de grande communication, sont en mauvais état.

La population est disséminée au village et dans les annexes.

Il n'y a plus de tribu, mais un douar composé de deux familles : Ben Ali (chef de douar) et Ben Tonil. Ces deux familles sont des descendants des Arabes installés à Aïn-el-Turck, avant la conquête.

A Bouisseville se trouve un gourbi isolé, celui de Belazreg.

A part quelques colons riches qui ont une belle maison, les autres, bien qu'aisés, ont un simple rez-de-chaussée. Un grand portail donne accès dans une cour au milieu de laquelle se trouve un puits ; au fond, l'écurie, la cave, le débarras, le four, la buanderie. Le troupeau vit sous un hangar.

L'indigène vit plus modestement ; une pièce seule, couverte de tuiles, lui suffit ; à côté, il a un hangar pour remiser cheval et charrette ; le tout, entouré d'un mur en pierres sèches ou d'une haie d'épines. Le figuier de Barbarie en est l'ornement essentiel.

Les matériaux de construction viennent de France et de l'étranger, les tuiles, de Marseille, mais, depuis le développement de l'industrie céramique à Mers-el-Kébir (1912), les usines de cette localité accaparent la presque totalité des commandes.

La meilleure orientation pour les habitations, et la plus recherchée, est celle du Sud-Ouest.

Etat actuel d'Aïn-el-Turck

Description du village. — Aïn-el-Turck a la forme d'un triangle isocèle, dont la base est parallèle à la plage. La hauteur ou rue principale a une direction N.-E. S.-O. Le milieu de la base est occupé par un vaste demi-cercle : c'est la place Nord, dont la terrasse, la « miranda » domine la plage par 20 mètres d'altitude.

Des places Nord et Sud partent des rues divergentes qui ne sont pas entretenues. La route du phare et celle des villas, toutes deux aboutissant à la place Nord, font exception. Toute l'activité d'Aïn-el-Turck reste localisée dans l'artère principale et autour des places. C'est là que se trouve la majeure partie des constructions. (Voir plan, page 83.)

Les établissements communaux :

Mairie. — En 1860, la mairie est construite en façade sur la place Nord, maison Olivérès, à côté de l'école mixte.

En 1878, elle est transférée sur la place du Centre, dans le local actuellement affecté au garde-champêtre. C'est d'ailleurs sa place définitive entre la geôle et la lampisterie. Par suite d'une entente, l'Académie autorisa la municipalité à occuper une dépendance scolaire, entre la place du Centre et la place Sud (côté Est), mais cela à titre absolument provisoire.

Ecoles. — L'école mixte d'Aïn-el-Turck fut ouverte le 1er janvier 1860, à la place Nord, maison Olivérès.

En janvier 1872, elle est transférée à la place du Centre.

Le 16 mai 1887, elle est dédoublée : l'école de garçons occupe l'emplacement de la poste actuelle, celle de filles, l'emplacement actuel de l'école de garçons.

En 1893, une deuxième classe est créée à l'école de filles.

En octobre 1906 a lieu l'ouverture d'une école de filles à 3 classes dans le nouveau bâtiment (style mauresque). L'école de garçons, qui comprend 2 classes, prend la place de l'école de filles.

En avril 1912, une troisième classe est créée à l'école de garçons.

De l'école dépendent la « Bibliothèque » et la « Société de Tir ». — Le 20 février 1874, M. Nouvion, préfet d'Oran, envoya une circulaire à toutes les municipalités, les invitant à acheter une armoire-bibliothèque de 100 fr. et 50 fr. de livres pour création d'une bibliothèque scolaire.

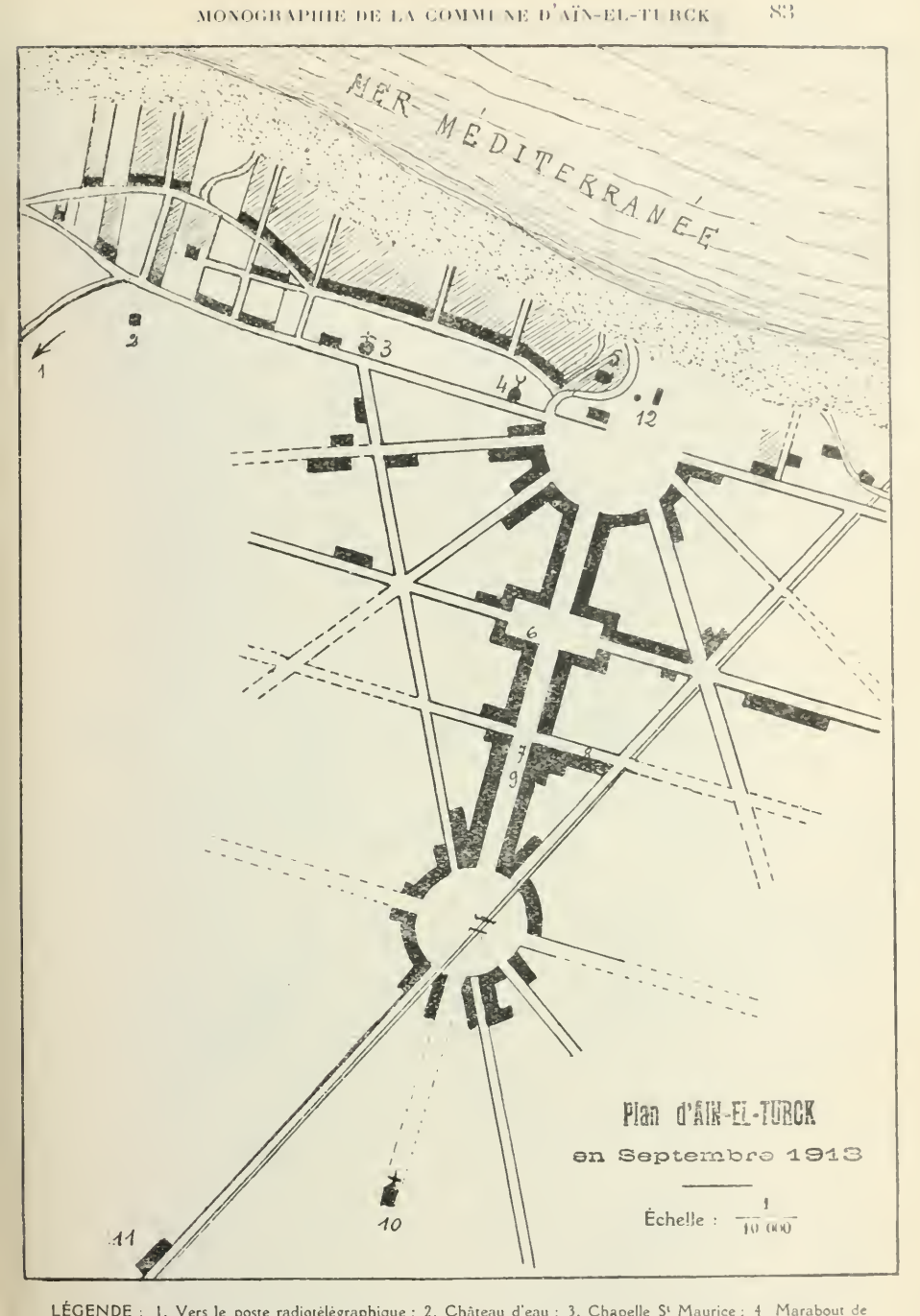

LÉGENDE : 1. Vers le poste radiotélégraphique ; 2. Château d'eau ; 3. Chapelle St Maurice ; 4. Marabout de Sidi Mohamed Moula el Bahar ; 5. Douane ; 6. Poste ; 7. Ecole de garçons ; 8. Ecole de filles ; 9. Mairie ; 10. Eglise St Antoine de Padoue ; 11. Cimetière ; 12. Abreuvoir et lavoir.

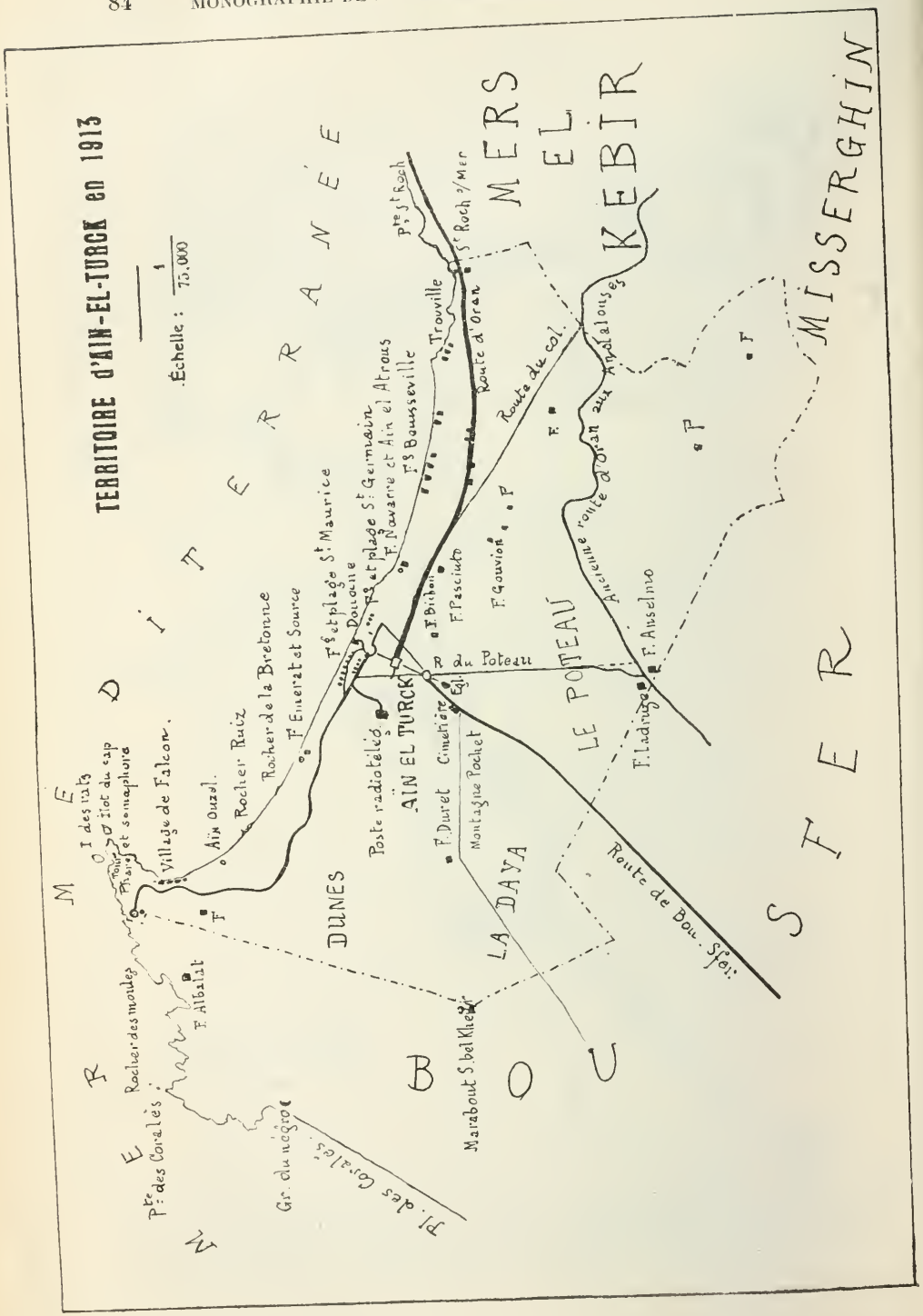
TERRITOIRE d'AIN-EL-TURCK en 1913
Échelle : 1/75.000
MER MÉDITERRANÉE
MERS EL KEBIR
MISSERGHIN
BOU SFER
DUNES
LA DAYA
LE POTEAU
AÏN EL TURCK
Pte St Roch
St Roch s/Mer
Trouville
Route d'Oran
Route du col.
Ancienne route d'Oran aux Andalouses
Route de Bou-Sfer
Pte St Maurice
Douane
Pte St Germain
F. Navarre et Aïn el Atrous
Fs Bousseville
F. Bichon
F. Pasciuto
F. Gouvion
F. Anselmo
F. Ladrigo
R du Poteau
Egl.
Cimetière
Montagne Pochet
F. Duret
Poste radiotélég.
Marabout S. bel Khedir
Rocher de la Bretonne
F. Emerat et Source
Rocher Ruiz
Aïn Ouzel
Village de Falcon
Pte des Corales
Rocher des moules
F. Albalat
Gr. du négro
Pl. des Corales
Tour Phare et semaphore
Ilot du cap
Ilot des rats

Ainsi fut créée la bibliothèque scolaire d'Aïn-el-Turck, qui eut, à ses débuts, 27 volumes.

En 1907, la bibliothèque se divise en bibliothèque scolaire et bibliothèque populaire. A l'aide de ressources que lui crée l'industrie coquillière, l'instituteur porte le nombre des volumes à près de 600. Une circulaire de M. Clémenceau, ministre de l'Intérieur, ayant supprimé les loteries qui étaient autorisées précédemment, l'instituteur fut obligé de supprimer les cours de travaux manuels du jeudi dont les produits étaient mis en loterie. Faute de ressources, la bibliothèque ne put continuer à être alimentée.

« La Scolaire d'Aïn-el-Turck » déposa ses statuts à la Préfecture d'Oran, le 1er novembre 1909.

Eglise. — Le 7 août 1857, l'église Saint-Antoine de Padoue est remise par les Domaines. Construite sur un mamelon, à 54 mètres d'altitude, elle est dépourvue de style. Elle se compose d'une pièce rectangulaire, dont l'avant supporte un clocheton dominé par une coupole portant une croix en bois.

Comme curiosités, nous y trouvons un tableau de Saint Antoine de Padoue, exécuté par le cardinal Antonelly, et un bref d'autel traduit en cinq langues. Ces deux œuvres furent données par le pape Pie IX, en 1862, sur la demande du général de Géraudon.

De 1850 à 1860, un prêtre ambulant venait officier à Aïn-el-Turck. La première nomination d'un prêtre date de 1860.

Chapelle Saint-Maurice. — Cette chapelle a été bâtie en 1911 sur un terrain donné par M. Eugène Debaix à M. l'abbé Delmas. Un comité s'est chargé de la construction faite en souvenir de M. Debaix, pour permettre aux habitants du village et des villas du faubourg Saint-Maurice d'avoir une chapelle à proximité.

L'ancienne église est trop éloignée, en outre, elle tombe en ruines et, de ce fait, n'est plus convenable pour les services religieux.

Le phare de Falcon. — Construit par MM. Robin et Denamiel, ingénieurs des Ponts et Chaussées, le phare est bâti sur le mamelon le plus élevé du cap Falcon. Sa tour octogonale de 28^{m} 70, en pierre grise, domine l'horizon au Sud, à l'Est et à l'Ouest. Sa hauteur, au-dessus de la haute mer, est de 104 mètres. Le phare commença à fonctionner le 15 août 1868. L'allumage fut changé le

28 mars 1907. La portée lumineuse est de 21 à 34 milles et sa puissance de 20.000 becs Carcel. L'incandescence est produite par le pétrole. Ses feux à éclat sont groupés par 4. La durée de l'éclat est de 0^s 37. Chaque éclipse dure 2^s 75. La durée de la quatrième éclipse est de 15^s 27.

C'est un phare de premier ordre, le plus important de la région, il converge ses feux avec ceux des phares de l'île Plane, des Habibas et de l'Aiguille [1].

Du haut de la tour, on jouit d'un panorama splendide : à l'Ouest, on aperçoit le cap Lindless, les îles dénudées des Habibas, l'île Plane, la partie Ouest de la plaine des Andalouses, la plage Antras, celle des Coralès, la pointe des Coralès avec ses rochers hérissés, couleur de lave ; à l'Est, le cap Ferrat, le village indigène de Krichtel, le faubourg Gambetta, le mont Santon et la plage d'Aïn-el-Turck.

Sémaphore. — Le sémaphore est placé à côté du phare, il a été construit en 1899. C'est un des derniers vestiges de la télégraphie aérienne.

Poste radiotélégraphique. — Le poste de télégraphie sans fil dépend du Ministère de la Marine. Il est construit dans une dépression à gauche de la route qui mène à Falcon. Ce poste a été créé au mois de juillet 1908. Les essais commencèrent en août 1909 et, en septembre, la station était officiellement ouverte au service militaire. L'action de ce poste pourrait, à la rigueur, s'étendre jusqu'à 7.000 kilomètres.

Démographie.

En 1850, Aïn-el-Turck compte 104 habitants, vivant dans des gourbis. A part les routes tracées pour l'emplacement du village et des concessions, rien d'autre n'avait été prévu. Les moins tenaces partirent de suite et un an après, en 1851, il n'y avait plus que 97 habitants. On en compte 158 en 1854 et 620 en 1881.

Trente ans après, en 1911, Aïn-el-Turck a doublé ; il compte 1.374 habitants, ainsi répartis :

Français d'origine	324
Israélites naturalisés	2

1 Le phare de l'île Plane fut créé le 25 septembre 1907. Ses caractéristiques sont : tourelle cylindrique, feu fixe permanent, 1 bec Carcel 6, portée de 2,5 à 4 milles.

Etrangers naturalisés	113
Etrangers	718
Indigènes	108
Marocains	109

La population s'accroît tous les jours. Les excédents des naissances se constatent aussi bien chez l'européen que chez l'indigène ; les familles, qui comprennent de 6 à 10 enfants vivants, ne sont pas rares.

Depuis 63 ans, on n'a subi que deux épidémies : la petite vérole, en 1888 et la fièvre typhoïde, en 1913, qui fut d'ailleurs vite enrayée.

Le premier décès enregistré à Aïn-el-Turck est celui de M. Boiron, âgé de 41 ans, préposé des Douanes, décédé en 1851.

Voici le tableau des naissances et des décès de 1901 à 1910 :

1901 :	35	naissances et	23	décès
1902 :	33	—	18	—
1903 :	36	—	9	—
1904 :	22	—	27	—
1905 :	31	—	22	—
1906 :	32	—	12	—
1907 :	38	—	12	—
1908 :	41	—	11	—
1909 :	31	—	17	—
1910 :	46	—	15	—

Les indigènes n'émigrent pas et sont peu employés chez les colons, car presque tous cultivent les primeurs pour leur propre compte. Les marocains, seuls, aident les colons pour les travaux de jardinage et pour l'enlèvement de certaines récoltes (moissons, vendanges).

Les étrangers sont bien plus nombreux que les Français, ils sont presque tous cultivateurs ou épiciers. Ceux qui ont 25 ans et au-dessous savent presque tous lire et écrire ; au-dessus de cet âge, la grande majorité de ces étrangers est illettrée.

La fortune des étrangers ne s'est pas accrue, elle a plutôt diminué ; cela provient de leur apathie et de leur imprévoyance. Ils avaient pourtant de belles concessions qu'ils ont vendues de leur plein gré.

Les fils de ces étrangers font volontiers leur service

militaire dans l'armée française, tout en conservant leur mentalité et leur langue ; ils éprouvent trop souvent encore les mêmes sentiments que leurs parents, et nombreux sont ceux qui considèrent l'Espagne comme leur propre patrie.

Toutes les catégories de la population se nourrissent à peu près de la même façon et se nourrissent bien.

Les relations entre colons et indigènes sont cordiales.

Au contact des européens, les indigènes modifient leur genre de vie, mais ils prennent plutôt les mauvaises habitudes des étrangers, ils parlent même leur langue, alors qu'ils ne savent presque pas s'exprimer en arabe et qu'ils entendent très mal le français [1]. C'est la faute de la plupart des français d'origine qui, eux aussi, dans leurs relations, même de famille, parlent constamment le patois espagnol.

Les arabes, au nombre de 108, sont devenus de bons primeuristes et sont d'honnêtes gens. Leur esprit est bon. Au moment de la conscription 1913, les jeunes conscrits indigènes ont, de grand cœur, répondu à l'appel sous les drapeaux.

En 1913, le 18 mai, les 34 électeurs indigènes se réunirent pour la première fois à l'effet d'élire 2 conseillers municipaux indigènes. Trois candidats étaient en présence : un taleb de la secte des Derkaoua et deux cultivateurs d'Aïn-el-Turck. Il n'y eut pas une seule abstention. Le taleb fut évincé. Comme, après le dépouillement du scrutin, je manifestais mon étonnement, un des électeurs me dit, en désignant le taleb : « Nous ne sommes pas des « rahhalin [2] » pour nous faire représenter par ces farceurs. »

Situation financière

Voici, pour la fin de l'année 1910, la situation financière de la commune ; elle est sensiblement la même que celles de 1911 et 1912.

---

1 La plupart des indigènes d'Aïn-el-Turck et des environs sont dans le même cas : En 1912, un indigène est appelé comme témoin en Correctionnelle. L'interprète arabe l'interroge. Le témoin répond en bredouillant un arabe inintelligible. L'auditoire rit : « Pardon, dit-il, n'y aurait-il pas ici un interprète espagnol ? » Ses vœux furent exaucés et, dès lors, avec une volubilité extraordinaire, il répondit en espagnol aux questions que lui posait l'interprète.

2 *Rahhalin* pluriel de *rahhal :* nomade. Par extension de mot : rustre, sans instruction.

Recettes de l'exercice 1910 :

Attributions sur les patentes	50f
Taxes locatives	3.424
Produits des centimes	821
Taxes spéciales	1.400
Chiens	522
Prestations vicinales et rurales	2.371
Droits divers	néant
Octroi de mer	9.648
Loyers et fermage, concessions d'eau	5.307
Permis de chasse et actes de l'Etat-Civil	250
Recettes accidentelles	309
Subventions :	
De l'Etat	351
Du Département	1.000
Remboursements d'avances	88
Total	25.541f

Dépenses de l'exercice 1910 :

Personnel	1.994f
Matériel	591
Frais de gestion financière	1.133
Remboursement de dettes et annuités d'emprunt	3.399
Police	1.080
Incendie	296
Eclairage	849
Eaux	7.333
Cimetière	68
Hygiène	4
Hospitalisation	9.829
Secours et subventions à des œuvres de bienfaisance	1.002
Instruction publique	1.708
Justice	32
Biens communaux	1.538
Voirie et travaux publics	4.315
Subventions diverses	45
Affiches publiques	120
Dépenses diverses	219
Total	27.555f

SITUATION GÉNÉRALE DE L'EXERCICE :

Excédent à la fin de l'exercice	8.392f
Recettes de l'exercice	25.541f
Total.....	33.933f

Le chiffre du budget ira sans cesse en augmentant ; lorsque le tramway électrique, actuellement en construction, desservira le village, les besoins locaux se multiplieront ; la commune devra être autorisée à contracter un emprunt. Cet emprunt lui permettra d'embellir le village, d'amener les eaux du sous-sol dans des bassins plus grands que ceux actuellement existants.

Les habitants d'Aïn-el-Turck et de ses annexes auront ainsi de l'eau en quantité suffisante. Et si la commune a la sagesse de conserver la régie des eaux, elle en retirera des bénéfices sérieux qui lui permettront de faire face à des dépenses utiles.

CONCLUSION

Grâce au labeur de ses habitants, à l'intelligence de ses administrateurs, à sa situation privilégiée, Aïn-el-Turck est devenu un des centres les plus enviés de l'Oranie. Ses habitants se trouvent aujourd'hui dans l'aisance. Ce résultat, ils le doivent à ceux qui les ont précédés et qui, par leur énergie, surmontant les multiples difficultés du début, ont fait, d'un pays très broussailleux, une riche région agricole. Les fils de ces premiers colons, plus audacieux, plus aptes à saisir les réalités pratiques de la vie sociale, plantèrent de la vigne, cultivèrent les primeurs, créèrent la station balnéaire, donnèrent de la valeur aux terres, enrichirent le village.

C'est aux jeunes générations qu'il appartient de conserver ce patrimoine, de l'embellir, de rester toujours attachés

à la terre qui les nourrit, de fuir la ville qui leur ravirait le bien-être, la santé, l'indépendance.

Malheureusement, le cabaret attire trop les jeunes gens, leur fait perdre le goût de la lecture. A peine sortis de l'école, ils cessent de s'instruire...

Espérons que l'école, mieux organisée pour le but à atteindre, parviendra à former des adultes sobres, énergiques, économes, à l'esprit large, aux idées généreuses, et qui se montreront, pour le plus grand bien d'Aïn-el-Turck, les dignes descendants de leurs aïeuls.

FERDINAND BLANCHÉ,
Directeur d'école à Aïn-el-Turck.

DE LA FRONTIÈRE ORANAISE A TAZA

(MAROC)

Quand, quittant l'Algérie, à *Zoudj-el-Beghal*, on va à *Mçoun*, soit par étapes, soit par la voie ferrée, soit en automobile, l'impression ressentie est la même, elle est seulement d'autant plus forte que la vitesse est plus rapide ! Nous irons sans arrêt jusqu'à *Mçoun*, pour flâner depuis ce poste jusqu'à la limite de notre voyage.

D'un bout à l'autre du parcours, on a l'obsession de circuler dans un pays abandonné depuis des siècles et, sauf les postes (dont quelques-uns avec village) et les bordjs construits par nos troupes, on n'y voit que de très rares douars, dont les troupeaux trouvent difficilement, plusieurs jours de suite, la nourriture et l'eau qui leur sont nécessaires. Cette pénurie d'habitants augmente la tristesse de ce pays désolé que nous allons parcourir de l'Est à l'Ouest, et que nous appelons, depuis les débuts de la conquête : le *Maroc Oriental*.

De la frontière à Oudjda. — Une route excellente et une voie ferrée militaire de 1 mètre de largeur conduisent au chef-lieu de l'ancien Amalat.

D'Oudjda à Mçoun. — Au-delà, une piste, défoncée en maints endroits par les innombrables convois de charrettes espagnoles attelées à cinq bêtes, et dont les ornières restent parallèles à la voie ferrée Decauville de $0^{m}60$, qui est venue lui apporter son aide fraternelle.

La piste suit, le plus souvent, le « triq Soltan », qui réunissait *Oudjda* à *Fez*. (Voir carte, page 93.)

Se déroulant entre les montagnes des Beni-Snassen, au Nord, et le Moyen-Atlas, au Sud, elle a une direction E.-N.-E. W.-S.-W. A la sortie d'*Oudjda*, elle coupe l'oued Isly, puis, de *Naïma* à *Dar-el-Caïd*, une infinité d'affluents de droite de la Moulouya, dont les plus importants sont : l'oued Za, à *Taourirt*, l'oued Guettara, à *Goutitir* [1], et l'oued Télagh.

---

1 Je ne résiste pas au plaisir de signaler le superbe travail accompli par ma compagnie, la 24e du Régiment de marche du 1er Etranger, pour permettre aux véhicules les plus lourds de franchir, en tous temps, l'oued Guettara et un de ses affluents de droite.

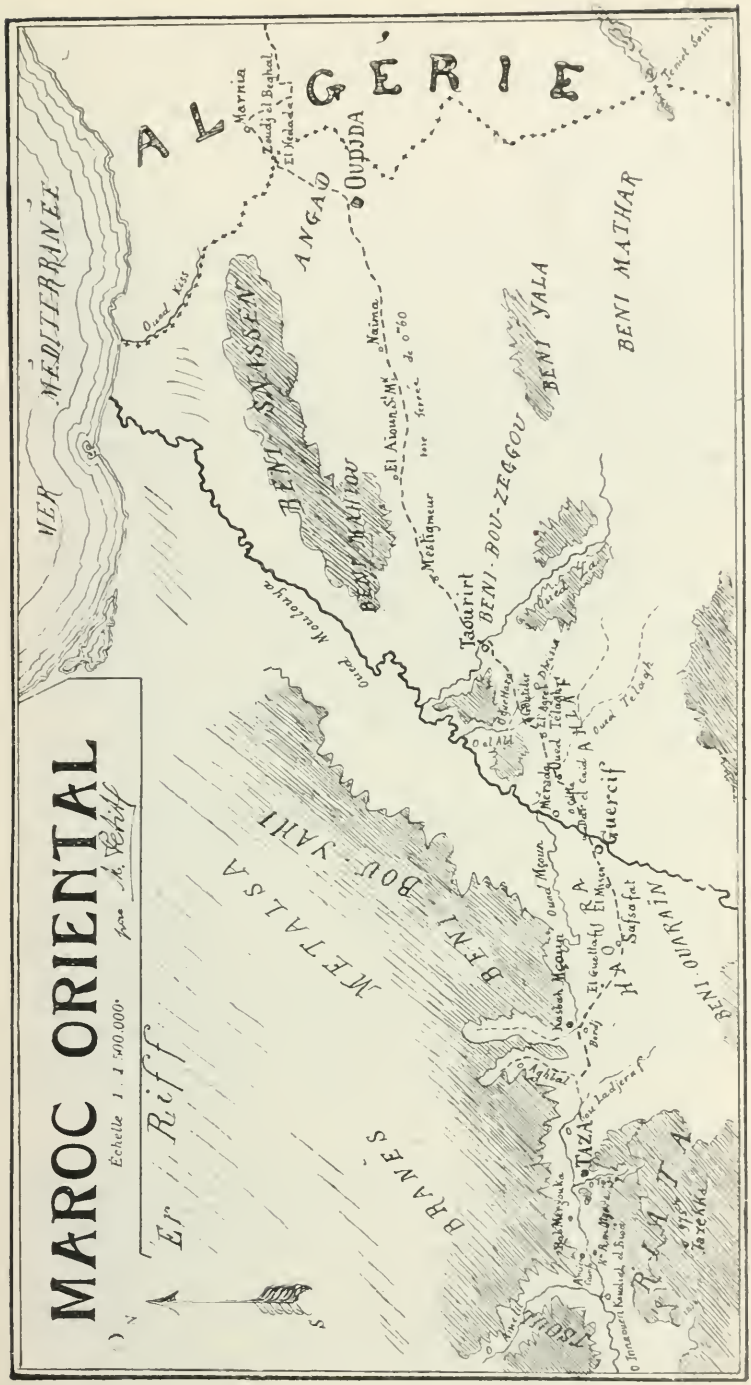
MAROC ORIENTAL
Échelle 1 : 1.500.000
par A. Verlif
Er Riff
MER MÉDITERRANÉE
ALGÉRIE
Marnia
Zoudj el Beghal
El Medadal
OUDJDA
ANGAD
Ouad Kiss
BENI SNASSEN
BENI MAHIOU
Naima
El Aioun S.t M.
Mestigmeur
BENI YALA
BENI MATHAR
BENI BOU-ZEGGOU
Taourirt
Ouad Moulouya
Ouad Telagh
Guercif
Merada
Ouad Mçoun
Kasbah Mçoun
Safsafat
HAOURA
BENI OUARAÏN
BENI BOU-YAHI
METALSA
BRANES
TAZA
Aghlal
Bab Meryouka
RIFIA
Tazekka

au poste du même nom, puis, la Moulouya elle-même. La piste emprunte ensuite la vallée de l'oued Mçoun, un des affluents de gauche, ce qui lui permettra, quelques kilomètres au-delà de la casbah de Mçoun, de passer sur le versant atlantique au Redjem Zhaza, limite géographique des deux bassins.

Ce seuil communique, à l'Ouest, avec le bassin de l'oued Sebou (fleuve qui se jette dans l'Océan), par un de ses affluents, l'oued Innaouen, formé de plusieurs oueds, dont les plus importants sont l'oued Aghbal, l'oued bou Ladjeraf et l'oued Taza.

Nous citerons, pour mémoire, les postes ou bordjs les plus importants que nous avons rencontrés sur notre route depuis Oudjda : *Naïma, El Aïoun-Sidi-Mellouk, Mestigmeur, Taourirt, Goutitir, El Agreb, Oued Cefla* (ancienne bifurcation sur Mérada), *Dar-el-Caïd, Guercif, El-Mizen, Safsafat, El-Guettaf, Mçoun.*

Au-delà de Mçoun. — Si nous continuons à suivre notre « triq Soltan » amélioré, nous éprouverons encore, dans ces parages, la même impression de tristesse que pendant les précédentes étapes ; nous nous demanderons à quoi pourra bien nous servir notre conquête marocaine ! Cette question ne recevra sa réponse vraie qu'à hauteur de Taza !

Déjà, après avoir traversé le ravin profond de l'oued Aghbal, où ne coule pas le plus mince filet d'eau entre ses berges d'argile, l'aspect du pays change. La partie occidentale de la plaine de Fahama nous offre un commencement de végétation. Nous entrons bientôt dans les chardons, les artichauts sauvages qui montent jusqu'à mi-cuisse, avec, çà et là, de hautes tiges de fenouil. Cette verdure, *assez piquante* (nous sommes au mois de mai), abrite des myriades d'énormes cloportes de plus de trois centimètres de longueur, que nous écrasons par dizaines sous nos pas. A cette manifestation de la nature, à laquelle nous ne sommes plus habitués, les cigales participent par leur chant étourdissant.

Les mouvements de terrain se succèdent.

Nous apercevons, à la première crête, située à 800 mètres au-delà de l'oued Aghbal, de vieilles habitations troglodytiques abandonnées ; puis, après avoir franchi l'oued bou Ladjeraf, qui a bien 40 centimètres d'une eau limpide, à son confluent avec l'oued Ouerghin, nous débouchons sur un plateau couvert de palmiers-nains.

Tous les oueds, jusqu'à Taza, sont profondément encaissés dans des berges argileuses.

Comme sous l'effet de la baguette magique d'un sorcier, le pays s'est subitement transformé ! Il n'y a plus de steppe, les habitations troglodytiques et autres, occupées par des sédentaires, se multiplient ; chacune possède son petit jardin planté de fèves, de courges ; les champs environnants sont semés d'orge, qui commence à mûrir ; les oliviers garnissent de taches sombres les vallées, dont les thalwegs, sinueux, sont couverts de lauriers roses.

Nous éprouvons très vivement l'impression de pénétrer dans une oasis, après avoir séjourné dans le désert. Les gris, les mauves, les jaunes et les verts de toutes les tonalités, sous le ciel d'un bleu intense, charment nos yeux qui s'étaient habitués à la teinte uniformément poussiéreuse du bled.

Notre regard, remontant la vallée de l'oued Ouerghin, s'arrête à moins de trois kilomètres sur la rive gauche, sur quelques groupes de maisons à terrasse. C'est *Djebla*, formé de trois petits hameaux qui se touchent presque, dont les habitants ont tenté un semblant de résistance le 10 mai 1914 (jour où nous sommes entrés à *Taza*), et qui, vaincus, ont préféré laisser détruire et incendier leurs habitations, leurs récoltes, plutôt que de se rallier à notre cause.

Leurs demeures, construites en pierres plates, sont couvertes de chaume soutenu par des branches d'arbres d'essences diverses, provenant des montagnes proches, au S.-W., et supportant une épaisse couche de mortier. Quelques-unes sont creusées dans la roche. Toutes ont deux, quelquefois trois pièces, l'une réservée aux bestiaux et autres animaux, les autres à la famille, mais une seule ouverture livre passage aux uns et aux autres. A proximité sont creusés des silos, dont quelques-uns seulement étaient utilisés à notre arrivée ; les autres étaient aux trois quarts comblés de décombres et d'éboulis.

Reprenant notre marche sur *Taza*, nous passons près du marabout de *Sidi-bel-Hacen*, élevé au milieu d'un cimetière dont une partie des occupants ne reposent guère en paix. En effet, les vivants ont creusé une quinzaine d'habitations sur la rive droite de l'oued Djeouna, au Nord et à l'Ouest du plateau, sans se soucier le moins du monde de ceux qui, cependant, doivent être leurs aïeux ; des tombes mêmes sont entr'ouvertes et laissent échapper leurs ossements

Ces habitations troglodytiques sont presque toutes établies sur le même plan :

L'ouverture, qui sert d'entrée, a $1^m 30$ environ de hauteur sur $1^m 20$ de largeur à la partie supérieure. Lorsqu'elle

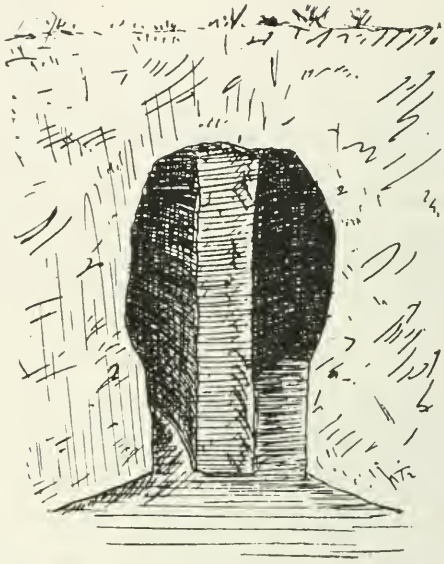

Fig. 1. — Entrée d'une habitation troglodytique

est exposée au vent dominant qui vient de l'W.-S.-W., elle est parfois précédée, à petite distance, par un mur de protection en pierres sèches. (Fig. 1.)

Juste en face d'elle se trouve la paroi de séparation des deux pièces principales : à gauche, l'écurie ; à droite, la pièce d'habitation avec les pierres de foyer en F (voir fig. 2) et une petite excavation surélevée d'environ $0^m 50$, qui doit servir à loger les enfants. Les dimensions de la pièce d'habitation sont de 2 mètres sur $2^m 50$; celles de la petite pièce contiguë et de l'écurie, respectivement de 2 mètres et $4^m 25$ sur $2^m 50$.

L'écurie, dont le sol est en contre-bas du seuil, est garnie en son centre de galets jetés au hasard, pour éviter aux animaux de patauger le moins possible dans le purin qui séjourne dans les dépressions creusées par leurs sabots. Les animaux sont attachés par le cou à des cordes fixées aux parois.

Des niches sont creusées dans celles-ci à hauteur du sol

ou plus haut : elles servent aux poules pour s'y coucher, pondre et couver. Elles sont utilisées comme placards dans les pièces d'habitation.

La hauteur du plafond est de 1m 75 à 1m 80.

Si l'habitation n'est pas récente, les parois et le plafond conservent une couche épaisse de suie qui donne un aperçu de la difficulté qu'une personne non habituée y éprouverait à respirer, particulièrement l'hiver, par l'humidité, au milieu des émanations dégagées par les bêtes et les gens !

Le nombre des pièces augmente en raison du nombre de membres de la famille, mais je n'en ai pas vu plus de trois.

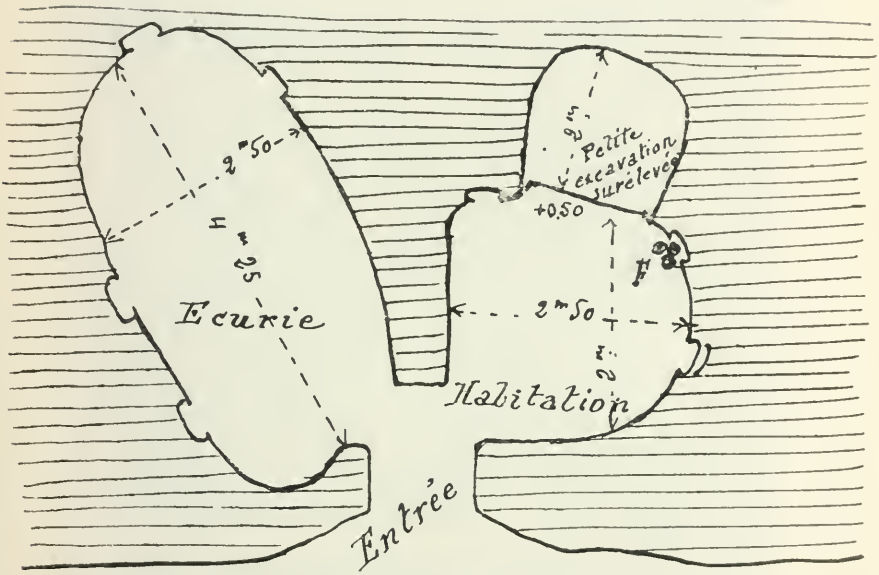

Fig. 2. — Plan de l'habitation.

Pas une seule fenêtre ! L'entrée unique sert ainsi aux humains, aux animaux, à l'air pur ou contaminé et à la lumière.

Les Marocains ayant fui, lors de notre arrivée dans leur pays, les seuls êtres vivants que nous trouvons dans ces demeures sont de rares chiens à la voix éraillée et des puces en nombre incalculable. Ce sont là les derniers défenseurs de la propriété.

TAZA

Ses abords. — A 1500 mètres à l'ouest du marabout, nous débouchons sur le bord Ouest du plateau, dont les pentes dévalent brusquement sur une plaine bien cultivée. Nous apercevons *Taza* très distinctement, car c'est le matin, le soleil est derrière nous. Nous la devinerions à peine, se confondant avec la montagne, si nous l'abordions l'après-midi, à contre-jour.

La ville apparaît à moins de six kilomètres, allongée dans toute sa longueur sur le dernier contrefort Nord de la montagne, que les cartes dressées, par renseignements, avant notre occupation, nommaient à tort le « Kern Nesrani ». A cette distance, la ville, avec ses hautes murailles, les minarets de ses mosquées, paraissant tout entière au-dessus d'un bois d'oliviers qui l'encercle presque, a fort bel aspect et produit un effet grandiose.

Pour l'approcher, nous traversons des terres labourées, des champs d'orge jaunissante, de blé encore en herbe et, si nous suivons la piste nouvellement créée pour nos convois, nous ne la perdons plus de vue, sauf en traversant deux petits oueds roulant une eau limpide ; au contraire, si nous avions continué par le « triq Soltan » qui, après le marabout de Sidi-bel-Hacen, se dirige plus à gauche, de nombreuses crêtes, perpendiculaires à la direction de notre marche, nous l'auraient cachée jusqu'au delà de l'oued Rahi.

Des cigognes circulent majestueusement au milieu des champs, largement irrigués sous de superbes oliviers, ce qui donne l'impression de ne plus être dans notre Maroc. Nous commençons maintenant à calculer ce que pourra nous donner cette contrée si fertile, quand elle sera livrée à la culture européenne ! Il ne nous a fallu que quelques heures pour passer dans une région toute différente de celle que nous avions parcourue jusqu'alors ; cette transition brusque nous fait nous exclamer joyeusement et trouver tout magnifique.

Cependant, en nous approchant de plus en plus de la ville, perchée à 70 ou 80 mètres au-dessus de ses jardins,

notre admiration de tout à l'heure fait place à un douloureux étonnement. Les murailles altières, les maisons à terrasse ne sont que ruines accumulées, brèches, décombres et désolation. Nous apercevons distinctement les créneaux démantelés. Les murs, flanqués de tours carrées nous rappelant Mansourah, sont éventrés par endroits comme s'ils venaient de subir un long bombardement et, cependant, pas un projectile français n'a été tiré sur la ville. Ces ruines se sont superposées par suite d'abandon, de négligence et aussi, sans nul doute, par ordre des Riata, qui se sont ainsi offert le plaisir d'avoir une cité toujours ouverte à leurs rapines et à leurs déprédations.

Si nous plongeons le regard au-delà des murs d'enceinte, nous constatons encore qu'une grande partie des habitations ne possèdent plus que des pans de murs à demi effondrés et que toutes ces misères sont déjà anciennes.

L'entrée en ville. — La piste traverse l'oued Anemli, puis gravit en lacets un terrain rocailleux. Elle longe bientôt le mur extérieur de la forteresse, encore imposante, appelée le « Bastioun », la dépasse et, laissant à gauche un plateau, sur lequel quelques koubbas à demi démolies nous indiquent un cimetière, elle tourne brusquement à droite pour pénétrer dans l'enceinte extérieure par la porte « el Khebor ». Au débouché de cette porte assez étroite, nous voyons à gauche une esplanade agrémentée d'un square. Devant nous, la route longe à gauche le mur d'enceinte intérieur de la ville, tandis qu'à droite dominent, bien conservées, les murailles du réduit contigu au « Bastioun ». Tout le long du mur d'enceinte se sont installés des mercantis et kaouadjis Tazi, dès le lendemain de notre arrivée dans la ville, alors que les troupes occupaient le terrain vague, couvert de pans de murs effrités, qui s'étend à droite entre les enceintes intérieure et extérieure du côté Est.

Le « Bastioun ». — Avant de pénétrer en ville, nous allons visiter le « Bastioun », forteresse bien conservée et d'un ensemble encore très imposant. Construit sur et contre le mur Sud, dominant ainsi la vallée Est, le chemin d'accès à « bab Khebor » et le plateau du cimetière, le « Bastioun » a bravé les intempéries et les outrages des hommes. Précédé par une cour spacieuse qui devait loger les tentes des défenseurs, leur montures et leurs approvi-

sionnements, il ne possède qu'une petite porte donnant accès dans un assez long couloir qui reste à gauche du bâtiment. Avec ses murs construits à l'aide de caissons d'un ciment très dur et ayant de 1 à 2 mètres d'épaisseur, ses angles faits en briques cuites au feu, ses créneaux, ses embrasures, ses chambres multiples, au sol de hauteur inégale, qui se succèdent en labyrinthe, ses différents étages, il a dû abriter non seulement des défenseurs indigènes mais aussi des européens. Ces derniers ont en effet laissé des traces de leur passage. Les enduits du couloir et ceux d'une terrasse qui y fait suite portent des dessins au trait représentant des navires dont les silhouettes rappellent beaucoup celles des galères *Dauphine* ou *Réale*, ou encore celles de la *Fuste* ou de la « Galéane Vénitienne », du dictionnaire Larousse en sept volumes (pages 326, 739 et 944). Plusieurs sont inachevés, mais il est facile de distinguer, sur presque tous, plusieurs mâts avec antennes et voiles.

De là, à conclure que le « Bastioun » a abrité des prisonniers de *profession maritime* il n'y a qu'un pas, d'autant plus vite franchi que certains dessins, représentant des quilles inachevées, ne peuvent être que l'œuvre de gens du métier.

Les trous des murs du « Bastioun » servent de nids à une multitude de geais bleus, de pigeons, de merles, de moineaux bruyants, que nous faisons fuir si nous nous penchons au-dessus de la muraille, pour admirer le panorama environnant.

La ville. — Les illustrés, journaux et magazines ont publié, de *Taza*, des photographies la représentant comme une ville entourée et dominée par de hauts palmiers-dattiers, ou bien dont le pied des remparts est baignée par une nappe liquide de proportions rappelant celles d'un lac ou l'immensité d'un littoral. Aucune de ces photographies entièrement fantaisistes, mais publiées avec la vanité de faire croire à une information rapide de la part de publications cependant sérieuses, aucune d'elles n'est la reproduction de *Taza*.

La description exacte en a été faite dans les intéressants récits de Foucauld et de Segonzac.

Je me bornerai donc à une description succincte.

Pénétrant par la première porte à notre gauche, en sortant du « Bastioun », nous traversons une bande assez

étroite de terrain qui devait être planté en jardins, actuellement en friches, dont la tonalité vert émeraude des seuls figuiers nous réjouit les yeux. Des tas d'immondices accumulées depuis la construction de la ville et constituant le sol de ces jardins nous permettent de voir à l'intérieur de *Taza*. C'est une agglomération de maisons à terrasse, de couleur ocre, dominées par sept minarets de mosquées, dont deux sont presque cachés dans les oliviers ; quelques toits à pignon pointu, couverts de tuiles vernissées vertes et adossés à certains minarets, tranchent sur la teinte uniforme et sur l'ensemble des terrasses.

Nous passons une nouvelle porte pour suivre une rue étroite, dont le ciel disparaît bientôt, caché par le premier étage des maisons formant voûte. Après quelques détours, nous nous trouvons devant une mosquée qui s'encastre dans « Dar el Maghzen », et occupe tout un quartier de la cité. A droite et à gauche de cette artère principale, partent d'autres rues ou ruelles dont les portes sont closes ou seulement entr'ouvertes pour permettre aux enfants de s'amuser entre eux, de maison à maison, ou à une femme voilée de se glisser silencieusement d'une maison dans une autre [1]

Nous remarquons l'extrême propreté de toutes ces rues à caniveau central se déversant dans des égoûts, et plus particulièrement celle des latrines publiques, construites à quelques pas avant l'entrée de « Dar el Maghzen ».

Ce « Dar el Maghzen », l'ancienne habitation du Rogui, n'a rien de fastueux, ni à l'extérieur, ni à l'intérieur, mais ses jardins, dont le principal, avec bassin et jet d'eau, est actuellement planté de rosiers en fleurs et d'orangers, qu'arrosent des séguias à l'eau abondante et limpide en font une demeure seigneuriale au milieu de la ville.

Les seules richesses (si l'on peut ainsi dire) que possédait le « Dar el Maghzen », lors de notre arrivée, étaient : la chaise à porteurs, le fauteuil et l'artillerie du Rogui.

La chaise à porteurs, à deux mules, est une lourde caisse parallélipipédique en bois, sans autre ornement que les quelques moulures très communes des vantaux.

Le fauteuil Louis XIV, en velours grenat et bois doré, rappelle la camelote dont se sont toujours meublés les beys de Tunis.

L'artillerie, comprenant : un canon Krupp de 75, un

1 La ville semble avoir environ 3.000 habitants.

autre de 80 français, deux mitrailleuses démolies, des caissons sans roues, des caisses à munitions, quelques débris de harnachement, enfin, une centaine de petites bombes sphériques, le tout hors d'usage et capable tout au plus d'attirer le regard d'un chiffonnier amateur de vieilles ferrailles.

Quelques carreaux de céramique (et non pas de mosaïque) dans quelques pièces de « Dar el Maghzen » ou dans les mosquées, ne méritent pas d'être signalés.

Revenons sur nos pas, sortons de « Dar el Maghzen » et jetons un coup d'œil sur les dépendances : logements des chaouchs, arsenal, prison, corps de garde, etc... et passons la porte surmontée du drapeau tricolore. Nous sommes dans une rue large, habitée par les autorités municipales. A droite, un immense bassin, réservoir cimenté, contient encore quelques mètres cubes seulement d'une eau croupissante, quoique pouvant être alimenté par des sources abondantes, situées au pied des contreforts montagneux du Sud de la ville.

Au sujet de ces sources, qui jouèrent un rôle important dans l'histoire de *Taza*, voici une légende qui m'a été racontée par un Tazi, quelques jours après notre occupation :

« Le fameux sultan Noir, qui habitait autrefois la région « au Sud de Taza, avait un fils, dont le nom est oublié, qui « l'avait quitté à la suite de discussions de famille et était « venu demander asile aux Tazi.

« Le père, s'étant mis à la recherche du fugitif, arrive « un jour devant Taza et menace de détruire la ville si « son fils ne lui est pas rendu aussitôt. Les Tazi, compre- « nant leurs devoirs d'hôtes, entendent les faire respecter ; « ils ferment leurs portes et se mettent en état de défense, « persuadés que la position de leur ville peut leur permet- « tre de résister aux assauts les plus furieux. Les fortifi- « cations étaient alors en bon état. Le sultan Noir, « comprenant qu'il ne réussirait pas dans une attaque « brusquée à enlever la ville, qu'un siège en règle pourrait « seul venir à bout de ses adversaires, détourne de leur « cours les sources et cerne complètement la ville, de façon « à empêcher tout ravitaillement par l'extérieur.

« N'ayant pas d'approvisionnements de vivres dans la « place et ne possédant non plus aucune réserve de four- « rage pour leurs animaux, les Tazi étaient bien perplexes ;

« au dernier conseil de défense, quelques-uns parlaient « même de se rendre ou au moins de livrer le fils du « sultan Noir. Cette mesure allait être adoptée, quand l'un « d'eux proposa le stratagème suivant :

« On allait prendre un taureau, *le plus beau des trou-* « *peaux*, le nourrir d'orge, de maïs, de fèves, lui faire « boire de l'eau de source autant qu'il pourrait en absorber, « puis on le lâcherait dans l'armée des assiégeants pour « leur faire constater que les vivres ne manquaient pas « aux assiégés.

« L'animal, ayant été nourri de la façon indiquée, fut « amené près de « Bab er Rih ». La porte lui fut ouverte, « il fut poussé au-dehors et poursuivi par des gens qui « parvinrent à faire croire à leurs adversaires que le tau- « reau s'était échappé.

« Les ennemis, tout joyeux de l'aubaine inespérée qui « se présentait à eux, s'emparèrent de l'animal et le mirent « à mort immédiatement. En constatant que son estomac « renfermait, en grande quantité, des graines de premier « choix et de l'eau potable non encore digérées, ils furent « fort surpris et s'empressèrent de faire part de leur « observation à leur chef.

« Le sultan Noir se rendit à l'évidence et, constatant lui « aussi, qu'il était inutile de perdre son temps à tenter de « réduire par la famine des gens qui avaient du bétail dans « un état aussi florissant et nourri de cette façon, leva le « siège aussitôt [1]. »

Et le Tazi, fier de cet acte intelligent qui venait de ses ancêtres, s'empressait d'ajouter : « La ruse réussit souvent mieux que la force ! »

Tout en causant, nous sommes entrés dans une rue plus étroite, séparée du quartier aristocratique par une petite porte qui devait être fermée autrefois. Nous sommes maintenant en plein quartier commerçant, dans le quartier des souks, très pittoresque avec ses boutiques étroites dans lesquelles le vendeur peut à peine se remuer, entouré de ses marchandises, et où il ne peut pénétrer, après avoir ouvert son volet qui sert d'auvent, qu'en se hissant au-

---

1 Il est curieux de rapprocher cette légende de celle relative à un siège soutenu par la vieille cité de Carcassonne et à peu près identique ; au lieu d'un bœuf on gava un cochon qu'on jeta par dessus les remparts. *(Note de la Rédaction.)*

dessus de son comptoir au moyen d'une corde pendue au plafond.

Aux heures de vente, les boutiques sont garanties un peu des rayons solaires par l'auvent ou une vérandah en branchages ; elles restent presque toutes fermées pendant le milieu du jour.

On y vend des étoffes, de l'huile, des articles de bazar, des chaussures, de l'épicerie, de la menthe en herbe, etc.

Pendant notre promenade, des gamins s'essaient déjà à nous faire le salut militaire. En voici un qui, dix mètres avant d'arriver à notre hauteur, se redresse, raidit son bras droit, allonge sa main et, tout préoccupé de la tâche difficile qu'il s'est imposé, les yeux fixés sur nous, passe et... n'ayant pu saisir le moment, ou n'ayant osé le faire à notre hauteur, salue alors qu'il nous a dépassés de deux pas. Leur timidité et l'embarras de ces enfants nous font rire de bon cœur. Ils rougissent et rient avec nous.

Dans la rue principale, un marchand d'effets d'occasion et d'armes indigènes de pacotille s'est installé près d'un bassin, qui sert de fontaine ; encouragé par de naïfs acheteurs, il vend très cher des armes fabriquées la veille : moukhalas, faits de vieux canons et de batteries à pierre complètement rouillées, couteaux emmanchés et gaînés à neuf, le tout consolidé à l'aide de fer blanc provenant de nos boîtes de conserves vides.

En face, dans deux rues perpendiculaires à l'artère principale, se trouvent les souks des marchands de cotonnades, de foutahs, de mouchoirs de soie, d'étoffes brodées. La rue de gauche se prolonge par la boutique de l'armurier, qui ne cesse de fabriquer des crosses neuves pour vieux fusils, et par les souks de deux brodeurs sur cuir et de tous les bouchers de la ville. Les abattoirs sont situés à quelques pas plus loin, entre les trois murs de souks abandonnés, sans plafond, ressemblant à des boxes aux murs élevés.

Quelques rares métiers à tisser l'étoffe des burnous ou des djellabas, fonctionnent à certaines heures.

En dehors du centre commercial assez achalandé, les rues, dont les axes correspondent souvent à des minarets, sont très calmes ; à part des enfants malpropres, presque tous teigneux [1], et quelques maigres haridelles, on n'y rencontre personne.

---

1 Les Tazi sont de taille élancée (1m70 en moyenne) et bien proportionnés. D'un visage agréable, au teint mat et clair, les cheveux noirs non crépus,

Le jour de notre prise de possession et lors de la venue du général Lyautey, Résident Général, les maisons étaient toutes pavoisées de mouchoirs de soie multicolores, mauves, jaunes, rouges, bleus, roses ; à défaut, à l'aide de morceaux de cotonnade de couleur, rapidement ajustés, *le rouge près de la hampe !*

Nous dépassons la petite place du marché, en partie couverte par un olivier centenaire et, longeant une petite mosquée dont le minaret domine la rue, nous arrivons devant la grande mosquée ; nous la contournons, puisque l'accès en est interdit, et passons dans le mellah dont pas une maison n'est debout. (Aucun Juif n'habitait Taza lors de notre arrivée.)

Près de l'extrémité du mellah et au Sud Ouest, une grande propriété, dont tous les murs sont en ruines, s'appelle « Dar es Soltan ».

Un peu plus loin, l'esplanade de « Bab er Rih » dominant les jardins plantés d'oliviers, nous permet de jouir d'un coup d'œil merveilleux sur la campagne arrosée par l'oued Taza, que franchissent les ponts des pistes de Fez et de Meknassa-Tahtania.

La visite de la partie de la ville est à peu près terminée. Nous avons parcouru Taza selon son axe longitudinal E.-S.-E. W.-N.-W., la « porte du Vent » étant diamétralement opposée à « Bab Khebor ». Allons voir les jardins.

Les jardins. — A nos pieds, une dégringolade et un amoncellement de rochers énormes, puis, à 80 mètres en contre-bas, les jardins plantés d'oliviers qui servent de tuteurs aux ceps de vigne, dont les lianes grimpent et enlacent, comme dans une forêt équatoriale, les branches des figuiers, des grenadiers, des poiriers, des pêchers et des pruniers.

Ces jardins, très bien irrigués au moyen de séguias, sont très fertiles et produisent des légumes : fèves, courges, etc.

A l'Ouest, l'oued Taza coule à pleins bords, entre des rives couvertes de broussailles enchevêtrées, et donne l'illusion d'une rivière de France. Les deux ponts sous lesquels passe l'oued rappellent de loin l'architecture romaine; sur celui de droite, le plus en aval, passe la piste de Mek-

---

la barbe moyennement fournie, ils ont les sourcils et les yeux noirs. Cependant le type blond se rencontre aussi, j'ai vu des enfants aux cheveux roux et aux yeux bleus ou verts clairs. Les femmes ont de 1m50 à 1m60, leurs voiles m'ont empêché de voir leur visage.

nassa-Tahtania, sur l'autre, la piste de Fez, qui va contourner au Sud le « Kern-Nesrani », montagne qui nous cache la vallée de l'Innaouen, dont l'oued Taza est un affluent de gauche.

Cette « Corne du Nazaréen » a-t-elle été habitée par les Romains ? Les Tazi le disent et un camp romain aurait été, d'après eux, établi sur le plateau qui y fait suite à l'Ouest.

Je n'ai rien trouvé, jusqu'ici, qui puisse permettre de confirmer leurs dires.

Au Nord-Est, les oliviers sont encerclés par l'oued Anemli, petit ruisselet marécageux, qui prend sa source un peu en amont, et sur la face Est, du marabout de ben Aberri, sur lequel des cigognes ont établi leur nid. Cet oued coule ensuite vers le Nord-Ouest et se jette dans l'oued Taza, en aval du *Camp Girardot*, qu'il laisse sur sa rive droite.

Le Camp Girardot et l'emplacement de la nouvelle ville européenne. — Le camp est installé sur un plateau allongé entre les jardins de la face Nord et la partie inférieure du cours de l'oued bou Ladjeraf qui, un peu plus en aval, forme le commencement de l'oued Innaouen. Les koubbas de Si Kaddour et de Sidi Abdallah, le père et le fils, sont construites à l'extrémité Sud-Ouest du plateau qui, paraît-il, était autrefois occupé par une partie de la ville de Taza qui débordait ainsi jusqu'à plus de 1500 mètres de son emplacement actuel.

Un mamelon rocheux, situé à l'Est du marabout de Sidi ben Aberri, s'appelle encore aujourd'hui la « Porte du cuivre », mais la légende ne sait plus distinguer si le souk du cuivre de la ville ancienne occupait cet emplacement, ou bien si l'on a trouvé du minerai de cuivre dans les flancs du mamelon.

Le camp se transforme en redoute en même temps que ses proportions diminuent, par suite de la réduction des effectifs. La partie libre à l'Ouest de la redoute, jusqu'aux deux koubbas dont j'ai parlé plus haut, serait réservée à la construction de la ville française.

L'Origine de Taza. — Nous avons déjà vu que les légendes sont très répandues à Taza, j'espère qu'il me sera possible d'en recueillir encore. En voici une, sur l'origine de la ville :

Taza serait d'origine très ancienne, et la date en est

oubliée aujourd'hui, mais elle aurait été créée à la même époque que *six* autres villes de l'Afrique du Nord, dont l'importance est connue de tous et dont le nom commence par un T. Malheureusement, mon interlocuteur n'a pu me les citer toutes. Après l'avoir aidé quelque peu, je finis par par noter cinq de ces villes qui seraient : *Tunis*, *Tlemcen*, *Taroudant*, *Télouan* et *Ténès*. Il m'a été impossible de connaître la dernière. Est-ce Tanger ?

La Taza primitive. — Pour en finir avec les abords immédiats de Taza, il nous faut jeter un coup d'œil sur les habitations troglodytiques creusées dans les rochers sur tout le pourtour de la ville et qui furent, sans doute, les premières habitations de la Taza primitive. Sur la face Est, elles sont très pittoresquement superposées en cinq étages. Aujourd'hui, quelques-unes seulement de ces habitations sont occupées ; elles le sont plus particulièrement par des femmes aux mœurs faciles que le service sanitaire aura à surveiller de près.

AU-DELA DE TAZA

La vallée de l'Innaouen. — Notre pénétration dans le pays a été grandement facilitée par la longue dépression, orientée Est-Ouest, remontant la vallée de l'oued Mçoun, depuis la Moulouya jusqu'à Dar-el-Caïd, et descendant ensuite par les vallées des affluents de l'Innaouen, affluents qui portent les noms d'oued Aghbal et oued bou Ladjeraf. Les hautes vallées sont opposées et la dépression qui en résulte fait communiquer le versant méditerranéen (Moulouya), au versant atlantique (Sebou). Cette voie naturelle fut probablement utilisée par les Romains comme frontière militaire dans la Maurétanie Tingitane [1].

Profitant d'un convoi militaire (car le pays n'est pas encore très sûr avec les irréductibles Riata), nous allons continuer notre excursion au-delà de Taza, en descendant le cours de l'oued Innaouen. Comme nous l'avons vu de la terrasse de « Bab er Rih », nous aurions pu suivre la piste

---

1 *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, par Stéphane Gsell. Tome I, p. 3.

de Fez qui contourne le « Kern Nesrani » au Sud, mais le « triq Soltan » qui passe au Nord de ce mamelon, est beaucoup moins accidenté, par conséquent plus commode au roulement des charrettes marocaines et des arabas avec lesquelles on effectue les ravitaillements.

Nous nous sommes déjà rendu compte que la vallée paraît fermée, à la naissance, par des barrages naturels qui seraient les hauteurs de la rive gauche de l'oued bou Ladjeraf, puis les pentes Nord du Kern Nesrani et enfin, de façon plus accentuée, à hauteur du col de Touahar.

Jusqu'à ce qu'elle arrive à ce col, la vallée de l'Innaouen est très étroite et l'oued lutte constamment contre les contreforts de la montagne qui l'enserrent, il est rejeté tantôt à droite, tantôt à gauche, et décrit des méandres si prononcés que le « triq Soltan », qui ne quitte pas la vallée, traverse l'oued tous les mille ou douze cents mètres. Les eaux ont fortement érodé les collines de la rive gauche pour laisser à droite de fertiles coteaux couverts de moissons.

C'est aussi sur la rive droite que le dernier poste du Maroc Oriental, celui de « Bab Merzouka », a été installé lorsque les deux colonnes Baugmarten et Gouraud ont quitté le camp établi en commun devant la casbah des Beni-Mgara, située un peu plus en aval. [1]

La ride peu élevée qui s'abaisse au col de Touahar se relie aux collines des deux rives et l'étonnement du touriste est complet quand il s'est rendu compte de ce fait, qui semble violer les lois naturelles : l'Innaouen, qui ne doit jamais couler en torrent (si l'on s'en rapporte à l'aspect de ses rives peu élevées), s'est frayé un passage dans une gorge rocheuse, aussi étroite qu'encaissée, qui prend fin à 6 ou 7 kilomètres plus loin, au-delà de la casbah des Beni-Mgara.

A partir de ce point, l'Innaouen redevient un oued qui possède presque toutes les qualités de nos rivières françaises et ne pense plus à quitter sa vallée naturelle.

Cette haute vallée de l'Innaouen est d'une fertilité extraordinaire : les nombreuses sources qui alimentent le thalweg principal ont formé des marais en maints endroits et donnent naissance à une multitude de séguias. Les

---

1 Actuellement c'est Meoun qui est le dernier poste du Maroc Oriental. Taza appartient à l'Occidental, depuis le 1er février 1915. *(Note ajoutée pendant l'impression.)*

céréales, ne comprenant que des orges et de magnifiques blés bleus, s'étalent en bordure de l'oued, couvrent les collines voisines, gravissent les contreforts montagneux et mordent dans les premiers buissons de la forêt.

Les « mechta » (fermes isolées) sont habitées par des cultivateurs avisés qui ont labouré les flancs des coteaux en étageant savamment leurs champs pour recueillir le plus d'eau de pluie possible et empêcher le ruissellement. Ils élèvent des bœufs, ainsi que quelques moutons et des chèvres. Je dois ajouter qu'ils manient le fusil tout aussi bien que la charrue.

C'est plus particulièrement à la tombée du jour que les pays du soleil peuvent être admirés, car, à ce moment, les teintes reprennent leur éclat naturel augmenté par les rayons obliques de l'astre trop lumineux quelques heures auparavant. Le coup d'œil est vraiment féérique : au fond, l'immense ruban d'argent zigzague, semblant éviter, ici, un labouré noir, rouge ou violet, qui semble fuir vers la montagne, là, un chaume dont l'or pâle s'étend à perte de vue pour se heurter au vert sombre des chênes-verts ou des arbustes qui couronnent le faîte des coteaux. Çà et là, les rectangles vert-jaune des vignes alternent avec des blocs de rochers gris-blanc et le vert-noir des cèdres et des pins d'Alep qui se profilent nettement à l'horizon du Tazekka. Ce dernier culmine à 1.975 mètres, à une dizaine de kilomètres au Sud de la casbah des Beni-Mgara.

La plaine se continue ainsi jusque et au-delà de l'oued Amelil [1], affluent de la rive droite qui confluе devant le premier poste du Maroc Occidental « Koudiat el Abiod ». Nous n'irons pas plus loin !

Nous avons pu nous faire une idée des richesses de la plaine par l'agriculture et l'élevage, mais nous ignorerons encore longtemps celles que renferment les montagnes jusqu'ici inexplorées ; néanmoins, elles ont déjà été étudiées par de hardis Européens qui, au péril de leur vie, ont parcouru les régions les plus sauvages. C'est ainsi qu'un de mes camarades me racontait qu'il avait rencontré à Taza, un Français, originaire de Vichy, qui prospectait depuis plusieurs mois pour une société minière.

Cet homme, vêtu comme un vulgaire montagnard Riata,

---

1 Serait-ce l'oued Amilo ou Amlilou que Tissot confond avec l'oued Mellouloun ? (Renvoi 8, page 78, tome 1, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, par Stéphane Gsell.

avait les cheveux rasés, la tête entouré d'un linge sale formant turban, portait la moustache et la barbe coupées à la mode arabe ; les jambes nues sous sa djellaba, les pieds crasseux dans des « belghas » (pantoufles) presque usées, il était assis sur un mulet chargé de ses deux « chouaris » habituels. Interrogé, il raconta qu'il avait déjà explore le Moyen et le Haut-Atlas, qu'il avait découvert des mines de fer, de cuivre, de charbon et d'or, qu'une mine de pétrole existait à une journée de marche de Taza !

Il avait été retenu prisonnier chez les Riffains, quelques semaines auparavant, en allant visiter dans leur pays, sur la frontière espagnole, une mine de platine déjà exploitée, disait-il, du temps des Romains. Il était descendu dans les galeries et y avait vu une statue colossale d'un nègre, dont les yeux étaient des pierres précieuses, jetant des éclats de lumière, et le nombril, un bloc de minerai de platine pur !

J'ai dit tout à l'heure que nous étions dans le pays des légendes ! Peut-être serait-il juste de classer ce récit parmi elles !

Je terminerai ce court voyage, avant de faire mes adieux à ceux qui ont bien voulu m'accompagner, en racontant la façon dont les Marocains opèrent pour moissonner et battre leurs récoltes. Pendant nos déplacements de juin, j'ai vu souvent les Tsoul, tribu ralliée, faire la moisson des orges Riata, par ordre du Service des Renseignements, et je les ai vus également sur leurs propriétés. Munis d'une faucille tenue dans la main droite, ils saisissent, pour les couper, les tiges de la main gauche. Pour éviter les blessures, les trois doigts les plus menacés de la main gauche [1] sont protégés par des doigtiers en roseau.

Un tablier, fait d'une peau de chèvre, protège les jambes des moissonneurs, qui sont des hommes ou des femmes indistinctement.

La récolte est accumulée en petits tas et le dépiquage se fait sur place quelques jours après. Parfois cette opération se fait, comme en Algérie, là où il n'y a pas de batteuse mécanique, c'est à dire, *aux pieds des bêtes ;* mais, ce que je ne m'attendais certes pas à voir, et qui m'a frappé, c'est le dépiquage *aux pieds des femmes !*

Elles ont devant elles les immenses plats en bois dans lesquels elles font le couscous, y mettent quelques épis et

---

1 L'auriculaire, l'annulaire et le majeur.

les roulent avec leurs pieds nus, en se dandidant alternativement sur l'une et l'autre jambe jusqu'à ce que les grains aient été détachés.

Pendant cette opération, assez longue, les hommes présents se livrent à un travail beaucoup moins pénible ; ils surveillent et font mettre séparément le grain dans des sacs et la paille battue en meule.

CONCLUSION

Comme conclusion à cette récapitulation de notes prises au jour le jour, pendant des convois, à mes heures libres, parfois pendant un combat, et écrites sans aucune prétention, je terminerai en souhaitant bien sincèrement aux Oranais et à la ville d'Oran en particulier, de voir aboutir favorablement leurs désirs, que leur commerce profite de notre nouvelle conquête, car ce sont leurs représentants au Parlement, ce sont leurs soldats, leurs commerçants et leurs colons, qui en ont été les premiers artisans.

Je n'ignore pas que la Chambre de Commerce d'Oran a déjà, à maintes reprises, émis le vœu que les voies ferrées destinées à relier Taza à Oran soient étudiées incessamment.

La *Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran*, elle aussi, a voté des prix aux meilleurs ouvrages sur la jonction des deux Marocs et les conclusions qu'on pouvait en tirer pour le commerce du port d'Oran.

Tous mes vœux sont pour la réussite de leurs souhaits et de leurs espérances si justifiées !

Taza, mai-juin 1914.

M. PETIT,

Capitaine au Régiment de marche du 1er Etranger

PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS

de la « Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran »

RÉUNION MENSUELLE DU COMITÉ ADMINISTRATIF

SÉANCE DU 4 JANVIER 1915

Présidence de M. DOUMERGUE, *président*

La séance est ouverte à 5 heures et demie.

Sont présents au Comité : MM DOUMERGUE, FLAHAULT, BÉRENGER, POCK, TOURNIER, DANGLES, DÉCHAUD, DUPUY, Abbé FABRE, KRIÉGER, PELLET, PÉREZ.

Absents excusés : MM. Général BASCHUNG, ARAMBOURG, HUOT, DE PACHTERE, ROUX-FREYSSINENG mobilisés ; LEMOISSON, LEVAIN, PONTET, RENÉ-LECLERC.

Absents : MM. LAMUR, POUSSEUR, Dr SANDRAS.

Le procès-verbal de la séance du 7 décembre 1914 est lu et adopté.

Avant de passer à l'examen des questions portées à l'ordre du jour, le Président exprime à ses collègues du Comité ses souhaits de nouvel An. Ses meilleurs vœux vont aussi aux sociétaires. Il exprime l'espoir que bientôt la victoire couronnera les efforts des Alliés et que prendra fin le long martyrologe qui plonge dans le deuil presque toutes les familles françaises.

Le Président donne ensuite lecture d'une lettre de Madame veuve Oliva, lui faisant part de la mort de son mari, le capitaine Oliva, tombé glorieusement au champ d'honneur, le 21 décembre 1914. Le Comité s'associe à la grande douleur de Madame Oliva et aux condoléances déjà transmises par le Président.

Le Secrétaire général fait connaître qu'il a adressé, au nom du Comité, ses bien vives condoléances à la *Société Nationale de Géographie de Washington*, qui vient de perdre son président.

Notre collègue M. TOURNIER remercie le Comité pour les marques de sympathie qu'il lui a témoignées à l'occasion du deuil cruel qui vient de le frapper.

M. DOUMERGUE donne de bonnes nouvelles de M. le capitaine MESNIER, de M. le lieutenant MASSON et de notre collègue M. DE PACHTERE, qui sont à peu près rétablis de leurs blessures

Est accepté comme membre titulaire :

M. le lieutenant GRAPINET, adjoint au Commandant militaire du Territoire d'Aïn-Sefra, présenté dans la dernière séance.

Le Comité décide de suspendre toutes relations avec les Sociétés correspondantes Austro-Allemandes.

Par circulaire, M. le Ministre de l'Instruction Publique nous annonce que le Congrès des Sociétés Savantes, qui devait se tenir à Marseille, en avril 1915, n'aura pas lieu.

Le Président fait savoir au Comité que le Bulletin est à peu près terminé et qu'il pourra être distribué sous peu.

Après examen de la situation créée à la Société par les évènements, la séance est levée à 6 heures 20 minutes.

Le Secrétaire général, — *Le Président,*

Signé : BÉRENGER. — Signé : DOUMERGUE.

RÉUNION MENSUELLE DU COMITÉ ADMINISTRATIF

SÉANCE DU 1er FÉVRIER 1915

Présidence de M. DOUMERGUE, *président*

La séance est ouverte à 5 heures et demie.

Sont présents au Comité : MM. DOUMERGUE, FLAHAULT, BÉRENGER, POCK, TOURNIER, DANGLES, KRIÉGER, LEMOISSON.

Absents excusés : MM. Général BASCHUNG, ARAMBOURG, HUOT, DE PACHTERE, ROUX-FREYSSINENG, mobilisés ; DUPUY, Abbé FABRE, LEVAIN, PÉREZ, RENÉ-LECLERC.

Absents : MM. DÉCHAUD, LAMUR, PELLET, PONTET, POUSSEUR, Dr SANDRAS.

Le procès-verbal de la séance du 4 janvier est lu et adopté.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président nous confirme la mort de trois de nos sociétaires tombés au Champ d'honneur. Ce sont : MM. le colonel MAURY, le héros de Menabha, bien connu, en outre, par ses recherches géologiques dans le Sud-Oranais ; le commandant COTTENEST, le distingué chef des Affaires Indigènes à Casablanca, et le capitaine AUBERT qui avait quitté depuis peu Bou-Denib, à l'occasion de sa récente promotion.

Le Comité s'associe aux regrets exprimés par le Président.

Lecture est donnée d'une lettre de M. le général Henrys, qui remercie pour les félicitations qui lui avaient été adressées et assure la Société de tout son dévouement.

Le Président annonce que M. le Gouverneur Général a bien voulu renouveler, pour 1914, mais à titre exceptionnel étant donné les circonstances, la subvention annuelle de 500 francs.

Le Comité, très touché de cette marque de bienveillante sollicitude accordée à notre Société, s'associe aux remerciements transmis à M. le Gouverneur Général par le Président.

Le Président nous fait part d'une bonne nouvelle. La construction de la ligne ferrée à voie large entre Zoudj el Beghal et Oudjda est commencée. En outre, le chemin de fer à voie étroite du Maroc Oriental vient d'être ouvert aux transports des voyageurs, jusqu'à Taourirt. C'est le commencement de la réalisation du vœu de tous ceux qui voient dans le rail le meilleur instrument pour unifier notre Afrique du Nord. Le département d'Oran pourra, bientôt, être relié plus étroitement au Maroc.

Avec le compte administratif provisoire, le Trésorier présente un projet de budget pour l'année 1915.

Après examen et discussion, ce projet de budget, qui ne peut être, cette année, qu'un budget d'attente, le Comité accepte les chiffres proposés.

Projet de budget de 1915

Recettes		
Cotisations	3.600	»
Subventions	950	»
Arrérages	600	»
Dépenses		
Bulletin	2.400	»
Affranchissement du Bulletin	150	»
Frais de recouvrement	200	»
Frais d'expédition et de correspondance du Bureau	100	»
Imprimés et frais de bureau	100	»
Frais d'élections (imprimés et affranchissement)	100	»
Reliure et brochage	100	»
Prix	50	»
Conférences	50	»
Abonnements et achat d'ouvrages	150	»
Concours	300	»
Provision pour recherches archéologiques	50	»
Loyer	660	»
Impôts, éclairage, assurance, entretien	200	»
Traitement du gardien	360	»
Dépenses imprévues	180	»
Total	5.150	»

Le budget se balance, en recettes et dépenses, à la somme de 5.150 francs ; mais, avec une différence en moins de 1.150 francs par rapport à celui de 1914. Des économies seront réalisées sur les dépenses du Bulletin et les crédits non utilisés permettront de relever ceux des chapitres les plus importants.

Sauf empêchement matériel, le Bulletin, quelque peu réduit, paraîtra régulièrement.

A ce sujet, le Président fait connaître la composition du Bulletin du 1er trimestre 1915. Il regrette que l'insuffisance des ressources ne permette pas de joindre, aux travaux publiés, les intéressantes illustrations qui devaient les accompagner.

En fin de séance, le Comité, après un premier échange de vues, décide de mettre à l'ordre du jour de la prochaine séance, la question de la date des élections pour le renouvellement triennal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 7 heures

Le Secrétaire général, — *Le Président,*

Signé : BÉRENGER. — Signé : DOUMERGUE.

RÉUNION MENSUELLE DU COMITÉ ADMINISTRATIF

Séance du 1er Mars 1915

Présidence de M. Doumergue, *président*

La séance est ouverte à 5 heures et demie.

Sont présents au Comité : MM. Doumergue, Flahault, Bérenger, Pock, Tournier, Déchaud, Dupuy, Kriéger, Lemoisson.

Absents excusés : MM. Général Baschung, Arambourg, Huot, de Pachtere, Roux-Freyssineng, mobilisés ; Dangles, Levain, Pellet, Pérez, René-Leclerc.

Absents : MM. Abbé Fabre, Lamur, Pontet, Pousseur, Dr Sandras.

Le procès-verbal de la séance de février est lu et adopté.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président présente, au nom du Comité, ses bien vives condoléances à M. Flahault, vice-président, qui a perdu sa mère depuis la dernière réunion. M. Flahault remercie ses collègues des marques de sympathie qu'ils lui ont témoignées en cette douloureuse circonstance.

M. Doumergue rappelle que notre collègue, M. Dangles, vient d'être inscrit au tableau d'avancement pour le grade de

topographe principal de 2e classe ; il lui adresse, au nom du Comité, ses bien vives félicitations.

Sont proposés comme membres titulaires :

M. Noel A. H., capitaine, Chef de Bureau des Affaires Indigènes à Méchéria, présenté par MM. Doumergue et commandant Bérenger.

M. Solignac, professeur au Lycée de Constantine, présenté par MM. Cour et Doumergue.

Le Président nous annonce qu'il a reçu, pour 1915, la subvention que M. le Haut Commissaire du Maroc Oriental veut bien accorder annuellement à la Société. Le Comité s'associe aux remerciements adressés par le Président.

Elections. — En prévision d'élections possibles et conformément au règlement, il a été demandé, dans le courant de février, aux membres du Comité soumis à la réélection en 1915, s'ils accepteraient le renouvellement de leur mandat.

M. Levain, fixé définitivement en France, demande à être remplacé. MM. Bérenger, Dupuy, Pock, Pérez, Roux-Freyssineng, René-Leclerc, Tournier, membres sortants, acceptent d'être candidats.

Le Comité aborde la question inscrite à l'ordre du jour : En raison des évènements n'y aurait-il pas lieu de remettre le renouvellement triennal à plus tard ?

Après examen des avantages et inconvénients, le Comité décide de remettre les élections au mois de mai 1916, suivant en cela l'exemple des grands groupements de la ville d'Oran. Toutefois, pour respecter l'esprit des statuts, les membres dont le mandat était renouvelable en 1915, ne seront élus que pour deux ans, en 1916. Il y aura donc, au mois de mai 1916, à élire 8 membres pour 3 ans et 8 membres pour 2 ans.

Le Comité décide l'achat des publications relatives à la guerre éditées par les maisons Hachette et Armand Colin.

Concours. — Le Comité décide que les concours de Monographies de communes ne seront pas interrompus. Les manuscrits devront parvenir le 31 mars 1916. Les autres sujets seront fixés lors de la prochaine séance qui est fixée au deuxième lundi d'avril.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 heures 45.

Le Secrétaire général, — *Le Président,*

Signé : BÉRENGER. — Signé : DOUMERGUE.

LIEUTENANT-COLONEL MAURY

Mort au Champ d'Honneur !

Un de nos sociétaires, et non des moindres, vient encore de disparaître dans cette terrible tourmente où tant de fils de notre belle France meurent pour la Patrie.

Le lieutenant-colonel Maury était né à Elven (Morbihan). Fils d'un facteur de village, il se destina à l'enseignement et entra à l'Ecole normale primaire de Vannes.

Appelé à accomplir l'année de service réglementaire, il fut distingué par ses chefs qui l'engagèrent à rester à l'Armée. Ce qu'il fit. Deux ans après, il entrait à Saint-Maixent. Il sortit premier de sa promotion. Désigné pour la Légion, il fit la plus grande partie de son service dans l'Extrême-Sud Oranais, où il se distingua par plusieurs actions d'éclat.

Il était déjà capitaine et chevalier de la Légion d'Honneur, lorsque le combat de Menabha le mit définitivement en vedette. Ce fut lui qui, le 16 avril 1908, à la tête de sa compagnie montée du 2e Régiment Etranger, et avec l'aide de la batterie du lieutenant Gerbenne, sauva la situation de la colonne Pierron, en emportant d'assaut le mamelon du haut duquel les ennemis dominaient avantageusement le camp. Il s'en tira avec deux blessures légères et la capote trouée par une douzaine de balles. Après un court séjour à l'Hôpital d'Oran, il rejoignit sa chère compagnie. Sa brillante conduite ne tarda pas à être récompensée.

Promu commandant après trois ans de grade, il se trouva un des plus jeunes officiers supérieurs de l'Armée française. Nommé à Cherbourg, il passa ensuite au 32e d'Infanterie à Tours, où le trouvait la déclaration de guerre. Il était déjà proposé pour le grade de lieutenant-colonel.

Il partit à la tête du « bataillon de fer » qu'il avait formé en vue de cette guerre, « qui devait, disait-il chaque fois qu'il nous écrivait, éclater cette année ». Sa conviction inébranlable était qu'on « les battrait ! » Il avait foi au succès, il avait confiance en son étoile qui, dans toutes les circonstances périlleuses, l'avait préservé de la mort.

Hélas ! comme tant d'autres, il n'avait pas assez compté avec les effets de la mitraille, tenant les baïonnettes à distance. Le 25 août, il était blessé de deux balles et évacué sur Dijon. Sa guérison fut rapide. Le 17 septembre, il rejoignit le front. De ce jour est datée la dernière lettre qu'il adressait à un ami commun, lettre où il traduit son état d'âme et exprime tous ses espoirs. « La guerre, écrivait-il, est certainement une chose terrible ! mais que de belles choses elle nous permet de voir. Comme on se sent réconforté par les nobles élans de toute une nation ! Quelle belle renaissance va éclore après la guerre... »

Hélas ! il ne sera plus là pour contempler la moisson qu'il voyait déjà dorer cette noble terre de France, si abondamment arrosée du sang de ses enfants !

Grièvement blessé en novembre, il succomba à ses blessures. Sorti des rangs il mourait, à 46 ans, lieutenant-colonel, peut-être même colonel, joignant son nom à la liste de « ceux qui, pieusement, sont morts pour la Patrie ».

Mais, des phalanges de héros obscurs qui tombent glorieusement sur les champs de bataille de France et de Belgique, la mémoire de Maury s'élèvera au-dessus de la gloire commune ; le nom du héros de Menabha restera inscrit au Livre d'Or des Fastes de la conquête de l'Extrême-Sud Oranais.

Le lieutenant-colonel Maury ne fut pas seulement un soldat, il fut encore un homme de science et, à ce titre, il a aussi droit à notre admiration et à notre reconnaissance. De bonne heure il avait pris goût à la géologie et, lorsque la vie des camps lui laissait des loisirs, il cherchait des fossiles. Mis en éveil par la première découverte, en mai 1907, de terrains houillers, par M. Flamand, dans les environs de Kenadsa, il s'attacha au problème de la houille. Six semaines après, en faisant creuser des puits et ouvrir des chemins, il mettait au jour le gisement fossilifère de Guelteb Sidi Salah et, peu après, avec le concours du lieutenant Huot, les magnifiques gisements de Ghorassa et de Haci Batma, où les lits de houille étaient indéniables. Grâce à l'énorme quantité de matériaux recueillis et distribués par Maury, l'existence du terrain houiller sur une vaste étendue au Sud de Colomb-Béchar fut définitivement admise.

La mort de Maury a donc été une double perte pour la Patrie et pour la Science. Puisse son sang n'avoir pas été versé en vain !

Au soldat loyal et valeureux, à l'homme de science, à un grand ami de l'Algérie, j'adresse le salut de la *Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran* et, à l'ami personnel, le souvenir ému de nos affectueuses relations.

F. DOUMERGUE.

COMMANDANT COTTENEST

Mort au Champ d'Honneur !

Encore un vide cruel que cette mort laisse dans le corps de nos officiers d'Afrique et dans les rangs de notre *Société de Géographie*.

Le commandant Cottenest était né, en 1870, à Bergues (Nord). Elève du Prytanée Militaire de la Flèche, il s'engageait en 1889 et entrait à l'Ecole Militaire d'Infanterie en 1894. En 1895, il était nommé sous-lieutenant, en 1897, lieutenant. Affecté à l'Armée d'Afrique, il commandait, en 1902, le maghzen d'In-Salah, lorsque les Touareg Hoggar pillèrent deux caravanes de gens du Tidikelt, qui nous étaient soumis. Cottenest fut chargé de la poursuite. Quelques jours après, il infligeait aux rebelles un sérieux châtiment et s'en tirait, pour son compte, avec une blessure légère.

Promu capitaine, en 1904, il passa à la Section des Affaires Indigènes de la Division d'Oran et fut fait chevalier de la Légion d'Honneur, en 1905.

En 1908, il revint dans l'Extrême-Sud comme chef d'Annexe à Beni-Abbès. Après un court séjour dans ce poste, il fut appelé en France, d'où il ne tarda pas à revenir dans l'Afrique du Nord. Vers 1910, le général Lyautey, qui avait eu l'occasion d'apprécier ses qualités, l'appela au Service des Renseignements du Maroc Occidental. Placé d'abord à la tête du poste de Casbah ben Amed, il fut bientôt nommé chef du Service des Renseignements de Casablanca, où il était encore quand la guerre éclata.

Que devint-il depuis ? Comme pour bon nombre de ses camarades qui, comme lui, sont tombés face à l'ennemi, les renseignements sont restés vagues. La nouvelle de sa mort resta longtemps douteuse et nous n'avons pu savoir en quelle circonstance il fut promu chef de bataillon. Ce dont nous sommes convaincu, c'est qu'à la tête de « ses Marocains », il fit vaillamment son devoir.

Le commandant Cottenest n'était pas seulement un soldat, il s'intéressait à toutes les œuvres qui, en Afrique, complètent l'œuvre de l'officier combattant. A ses heures de loisirs, il ne dédaignait pas d'écrire.

En 1903, il publiait, sous le titre : *D'In-Salah au Hoggar*, le récit détaillé de son expédition contre les Touareg Hoggar ;

En 1906, étant à Marnia, une *Etude historique sur le Service des Affaires Indigènes et la Colonisation en Algérie*, travail qui ne paraît pas avoir été terminé.

En Chaouïa, il aida à l'organisation du Service météorologique et favorisa l'étude des questions d'ordre économique. Il fit bénéficier notre Bulletin des premiers résultats obtenus, les plus intéressants.

Dans tous les postes qu'il occupa, le commandant Cottenest se montra donc un des plus intelligents et des plus dévoués collaborateurs de l'œuvre pacificatrice de la France au Maroc.

Aussi la perte de cet officier de valeur a-t-elle été vivement ressentie par tous ceux qui avaient pu l'apprécier.

La Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran s'incline bien bas devant le soldat tombé glorieusement sur le champ de bataille et salue avec émotion la mémoire du collègue qui lui était très attaché. Elle s'associe au deuil de tous ceux qui le pleurent.

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

l'Histoire des Hamyan

ET DE

LA RÉGION QU'ILS OCCUPENT ACTUELLEMENT

AVANT-PROPOS

Les Hamyan !

Pour tous ceux qui ont séjourné dans le Sud-Oranais, à l'époque héroïque, ce nom sonne en fanfare guerrière, faisant éclore des visions de chevauchées superbes et d'exploits de guerre splendides !

Partout, dans notre marche progressive vers le Sud, on rencontre ces rudes cavaliers, rapides, légers, alertes, toujours prêts au combat, capables de tous les efforts et susceptibles de tous les dévouements, si le chef français qui les commande a su gagner leurs cœurs par son énergie, sa vaillance et sa justice.

Ecrire leur histoire ne saurait être l'œuvre que d'un lettré ou d'un poète, car seules, des chansons de gestes conviendraient à leurs hauts faits.

Orgueilleux, frivoles, peu religieux, ils sont avant tout impulsifs.

Ils aiment le combat pour lui-même, ne craignant pas le danger, mais surtout adorent le pillage, la razzia, non seulement pour le profit qu'elle leur donne, mais aussi pour le triomphal retour au douar qui la suit, où les youyou des femmes remplissent leur cœur d'une joie vaniteuse et leur font espérer d'amoureuses aubaines, car sous n'importe quel ciel, la Victoire auréole le Guerrier d'un nimbe qui fait naître la Passion.

Quoique relativement peu religieux, les Hamyan redoutent les marabouts; ils les entretiennent avec une constance étonnante, car ils craignent leurs sorcelleries ; le cas échéant, ils peuvent même être poussés à les suivre dans des voies fâcheuses pour notre cause.

Grands nomades par excellence, leurs douars se déplacent sans cesse à travers les immenses steppes où, par nécessité, nous les obligeons de vivre, malgré le manque d'eau et les conditions défectueuses d'existence qu'ils y rencontrent.

Seule, la ligne étroite et rude du Djebel Antar, continuée par le Djebel Bou Khachba et le Djebel Guettar, rompt vers l'Est la monotonie de cette immensité qui semble désertique et où, par un de ces hasards que prodigue la Nature, les moutons trouvent cependant le moyen de vivre, de se multiplier et de rapporter.

Les Hamyan sont possédés de la passion du mouvement, presqu'autant que de celle de la razzia.

L'hiver les voit au Gourara, l'été vers Tlemcen et Sebdou, le printemps et l'automne seuls les ramènent à peu près sur le territoire du cercle de Méchéria, transhumant sans cesse à la recherche de pâturages.

Il y a peu de temps encore, c'était sur un perpétuel qui-vive, l'œil aux aguets, le fusil en travers de la selle, que les chefs de tente effectuaient leurs déplacements.

Ayant sans cesse quelque compte à régler avec leurs voisins, quelque revanche à prendre, quelque represaille à exercer, ils devaient veiller toujours et leur œil habitué distinguait, dans le lointain des grands horizons, l'ami ou l'ennemi qui pouvait être proche.

Aujourd'hui, que nous avons établi la sécurité dans toute cette région, le Hamyani engraisse, il prend des allures de marchand et commence à savoir commercer comme un Juif.

Il est temps d'écrire son histoire, car il va sombrer dans la médiocrité qu'apportent le bien-être et les conditions meilleures de l'existence.

C'est pourquoi nous avons rassemblé les documents susceptibles d'aider un jour celui qui, vivant en poète, se sentira suffisamment amoureux des épopées et qui connaîtra assez ces féodaux pour chanter leurs hauts faits.

Nous avons pensé qu'il ne serait pas inutile de rechercher qui les avait précédés sur cette dure terre des Hauts-Plateaux ; mais ce que nous avons pu recueillir à ce sujet n'est guère que de la « préhistoire ».

Tels quels, ces renseignements ont leur intérêt et notre travail nous aurait semblé incomplet si nous ne les avions pas mentionnés.

DOCUMENTS POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES HAMYAN

et de la Région qu'ils occupent

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE I

LES ORIGINES. — L'OCCUPATION ROMAINE

Dans leur géographie africaine, les Romains appelaient « Gétulie » la contrée située au Sud de la Numidie et de la Maurétanie et formant la région existant entre le Tell et le Sahara, qui comprend les Hauts-Plateaux. Les Hauts-Plateaux oranais faisaient donc partie de cette division de l'Afrique Septentrionale.

Sous le nom générique de « Gétules », on comprenait les peuples de la première race, qui devaient donner naissance aux Berbères Sanhdja et Zénètes, ainsi qu'aux diverses peuplades Touareg : ils ne formaient pas un ensemble, mais étaient simplement groupés en familles.

Les Hauts-Plateaux ont, aux époques primitives, marqué la limite entre deux races très différentes : « Deux groupes, dit M. Tissot, ont, à l'époque la plus reculée, peuplé le massif atlantique ; l'un remontant du Sahara vers le Nord, l'autre descendant de l'Europe méridionale vers le Sud. Tel paraît être le fond primitif de la race berbère, et nous y distinguons dès ce moment les deux éléments ethniques dont on retrouve la trace dans les traditions des âges suivants, comme on les reconnaît encore dans l'anthropologie africaine, une race brune européenne et une race blonde algérienne [1]. »

---

1 Il a jusqu'ici été impossible d'établir si la race berbère était d'origine aryenne ou d'origine sémitique, mais il est probable qu'elle a subi ces deux influences.

Cette différence s'accentua encore dans la suite : Les habitants du versant septentrional reçurent, en effet, l'empreinte des civilisations qui les modifièrent peu à peu. Ils connurent les Phéniciens, les Grecs, les Carthaginois, les Romains, les Byzantins, les Espagnols. C'est aussi sur eux que pesèrent le plus lourdement les invasions des Vandales et des Arabes, ainsi que la domination turque.

Les habitants du versant méridional, au contraire, paraissent avoir été à l'abri de tous ces bouleversements. Indépendants, les Gétules menèrent de tout temps une existence sauvage partagée entre l'élevage des troupeaux, les luttes contre leurs voisins et les incursions dans le Tell. Leurs efforts furent isolés, et le brigandage forma une de leurs principales ressources.

Carthage trouva en eux des auxiliaires dans sa lutte contre Rome. Lorsque Hamilcar passa en Espagne, en suivant la côte, des Gétules se joignirent à lui, et, dans cette armée considérable qu'Annibal emmena à la Trébie, à Trasimène, à Cannes, ils combattirent à côté des Gaulois, des Ethiopiens, des cavaliers numides et des Frondeurs des Baléares. Il est certain que ceux des Hauts-Plateaux oranais, apprenant le passage de ces masses imposantes d'hommes, d'éléphants, de bagages, vinrent grossir leur nombre. De telles expéditions, dans de riches contrées et commandées par des généraux réputés, leur promettaient des occasions de pillage qui suffisaient à les attirer.

Il est impossible de savoir la part exacte qu'ils prirent aux guerres de Massinissa, de Jugurtha et des Rois de Maurétanie, mais il est certain que leur concours ne fut chaque fois que momentané et isolé ; soit que la défaite menaçât leur allié, soit que le succès leur eût assuré un riche butin, ils s'empressèrent toujours de revenir sur les Hauts-Plateaux pour y reprendre leur existence indépendante.

L'occupation romaine se fit lentement de l'Est à l'Ouest ; sous Claude, l'Afrique était divisée en quatre provinces : la Proconsulaire (Tunisie actuelle), la Numidie, la Maurétanie Césarienne et la Maurétanie Tingitane. Mais si les tribus du Nord paraissaient se soumettre au joug des Romains, il n'en fut pas de même des Gétules. Ceux-ci, remuants et pillards, étaient restés, depuis l'origine des temps, sans progresser sensiblement et se montraient rebelles à toute idée de civilisation.

Les Romains eurent à lutter pour repousser leurs incursions dans le Tell, où s'était développée à cette époque une prospérité inouie. Ils construisirent dans ce but, aux limites de la région colonisée, des « castella ou burgi » et y installèrent des troupes composées en majeure partie d'indigènes (auxilia) ; ces postes étaient placés de façon à commander les passages dangereux et à surveiller les routes par lesquelles les pillards pouvaient déboucher. Ces garnisons ne se contentaient pas de rester sur la défensive, mais elles se mettaient à la poursuite des assaillants et s'engageaient derrière eux dans le désert ; elles furent amenées à faire de véritables colonnes dans cette région. C'est ainsi que, sous Claude, les Maures de l'Ouest s'étant révoltés, le général Suétonius-Paullinus jugea ne pas devoir s'arrêter après un demi-succès remporté sur eux ; pour leur donner une leçon sérieuse, il se lança à leur poursuite dans des régions jusqu'alors inconnues et poussa, dit-on, jusqu'à l'Oued Guir. Dans cette expédition, il utilisa ce qu'on appelle aujourd'hui les « Goums ».

Les Romains, comme on le voit, ne firent que de l'occupation restreinte. Ce système devait être précaire malgré le déploiement d'un appareil formidable pour l'époque et malgré les pointes hardies lancées jusque dans le Sahara. Il ne suffisait pas de renforcer les postes, de les reporter même plus au sud ; comme devait le dire beaucoup plus tard Bugeaud : « la paix définitive de l'Algérie est dans le Sahara ». Les tribus nomades se massaient à la limite du désert et tous les efforts faits par les Romains pour contenir les Gétules ne les empêchèrent pas de s'avancer continuellement, par un mouvement lent et irrésistible, vers le Nord.

Lorsque l'Empire Romain entra dans la période de la décadence, par groupes isolés, ils s'étendirent peu à peu dans le Tell à mesure que la puissance impériale s'affaiblissait. C'est d'ailleurs là une tendance naturelle que l'on constatera souvent chez les tribus des régions désertiques.

Lorsqu'à l'anarchie politique vint s'ajouter la guerre religieuse qui acheva la ruine de la domination romaine, la tentative de colonisation et la vie agricole tentées aux limites des Hauts-Plateaux disparurent bientôt pour faire place aux anciennes mœurs des peuples pasteurs. Les indigènes avaient repris leur vie propre quand arrivèrent les Vandales.

Il est certain cependant que la Civilisation Romaine

pénétra chez quelques tribus barbares ; au VIe siècle, en effet, sous les derniers rois Vandales, existait au Sud du Tell oranais un royaume indépendant que gouvernait Masuna, avec le titre de « Roi des Maures et des Romains » ; sur un monument élevé à propos de la construction d'un château-fort, on a découvert une inscription rédigée en latin et datée par l'ère de l'ancienne province *(anno provincias)*, et l'on y a retrouvé les formules dont on se servait pour les Césars « *Pro salutate et incolumitate* ».

CHAPITRE II

LES VANDALES ET LES BYZANTINS

Au mois de mai 429, les Vandales avec leurs alliés, Alains, Suèves, Goths et autres Barbares, passèrent le détroit de Gibraltar et débarquèrent en Afrique. Sous le commandement de Genséric, ils se mirent en marche vers l'Est. Traversant, comme une trombe qui détruit tout sur son passage, la Tingitane, les Maurétanies et la Numidie, ils entraînèrent avec eux une foule d'indigènes aux yeux desquels ils représentaient un heureux élément de désordre. Il est possible que comme dans toutes les circonstances semblables qui se présentèrent, des groupements sortis des Hauts-Plateaux oranais les suivirent. Trop longtemps contenus, ils trouvèrent là une occasion de dévaster encore le Tell et d'anéantir à leur profit les derniers vestiges de la colonisation romaine.

Genséric, maître de l'Afrique septentrionale, fit raser toutes les fortifications et divisa son empire en cinq provinces, parmi lesquelles la Gétulie, comprenant le Djerid (région d'oasis au Sud de la Tunisie) et tous les pays méridionaux. Les Vandales ignorèrent toujours les Hauts-Plateaux oranais et ne prirent aucune précaution contre le brigandage de ses habitants. Dans cette occupation éphémère, ils n'atteignirent jamais la région des Chotts

oranais, dans laquelle, comme nous l'avons vu, il existait au vi^e siècle un royaume indépendant que gouvernait Masuna.

Impuissants à assurer l'ordre dans cet immense empire que Genséric avait mis peu de temps à conquérir, ses successeurs eurent à supporter plusieurs révoltes des Berbères ; ils en furent vite réduits à la seule possession du littoral et certaines tribus Gétules profitèrent de cette période troublée pour aller se fixer dans le Tell.

L'anarchie était complète quand Justinien songea à intervenir en Afrique pour restaurer la Province romaine autrefois si prospère. En l'espace d'un an, Bélisaire dispersa ces Vandales qui, après la conquête, n'avaient pas su organiser, mais s'étaient lancés dans des courses aventureuses en Italie et dans les îles de la Méditerranée. Dans les instructions qu'il donna, l'Empereur disait : « Que nos offi-« ciers s'efforcent, avant tout, de préserver nos sujets des « incursions de l'ennemi et d'étendre nos provinces « jusqu'au point où la République Romaine, avant les « invasions des Maures et des Vandales, avait fixé ses « frontières. »

Mais la situation du pays était profondément modifiée car la population berbère avait reconquis peu à peu une partie des territoires abandonnés par les colons et n'était nullement disposée à les restituer. Bien au contraire, l'élément indigène se resserrait de toutes parts, se réunissait même en corps de nation en face de l'occupation étrangère. Celle-ci ne s'étendit jamais au-delà des limites de la province de Constantine et encore cette région fut-elle en état de rebellion permanente.

Zénètes de la première race. — La province d'Oran ne connut donc jamais les Byzantins et, quand leur domination disparut devant l'invasion arabe, il existait, au Sud de Tlemcen et sur les Hauts-Plateaux, dans le Maghreb central, une tribu berbère, « les Irnianes », qui vivait dans une complète indépendance. Les détails manquent sur son origine et sa constitution ; on la rattache aux groupes des anciennes tribus Zénètes issues des Gétules.

CHAPITRE III

L'INVASION ARABE ET LES ZÉNÈTES DE LA PREMIÈRE RACE

Après l'entrée de Mahomet à la Mecque, l'islamisme était fondé. Par la persuasion ou par la force, les Arabes durent adopter le nouveau culte, et la Guerre Sainte, imposée à tous les croyants comme une stricte obligation, allait ouvrir la voie aux conquêtes. Les nouveaux convertis trouvaient d'ailleurs dans leur prosélytisme la satisfaction d'une de leurs passions favorites, le pillage. Il n'est donc pas surprenant que la religion mahométane ait fait de si rapides progrès. En peu de temps, l'Irak, la Mésopotamie, la Palestine, l'Egypte, la Tripolitaine, l'Ifrikiya, tombèrent au pouvoir des Arabes. Ils fondèrent Kairouan et c'est de cette ville qu'ils partirent pour entreprendre la conquête du Maghreb.

Deux expéditions paraissent seules s'être aventurées jusque sur la région des Hauts-Plateaux oranais ; celle d'Okba, en 681, qui s'avança jusque dans le Maghreb extrême après avoir battu les Berbères devant Tiaret et qui, parvenue dans le Sous, revint vers Biskra en passant par le Zab ; et celle de Moussa ben Noceir, en 705, qui porta ses armes victorieuses jusqu'aux oasis de Sidjilmassa.

En un peu plus de cinquante ans, fut consommé l'asservissement du peuple berbère aux Arabes. Mais les Zénètes, tout en se laissant extérieurement arabiser, restèrent berbères comme les autres tribus ; sinon par conviction, du moins par cupidité, ils suivirent en Espagne et en Gaule leurs vainqueurs, qui croyaient éprouver l'ardeur de leurs néophytes en les employant comme auxiliaires dans la Guerre Sainte.

Les Berbères ne furent pas le seul obstacle que rencontrèrent les Arabes dans le Maghreb ; il existait, en effet, depuis plusieurs siècles dans cette contrée, une race Indeo-

Berbère : des tribus juives venues, suppose-t-on, de l'Arabie par l'Ethiopie, émigrèrent successivement en Cyrénaïque, en Lybie ; les Empereurs byzantins les expulsèrent de l'Ifrikiya. Pour fuir la persécution dont elles étaient l'objet, beaucoup d'entr'elles se réfugièrent dans les massifs montagneux ; marchant vers le Sud-Ouest, les fractions d'avant-garde de ce mouvement, les *Medjouna* et les *Kouima* allèrent échouer à Tlemcen et sur le Plateau central de la province d'Oran. De là, elles s'étendirent, d'une part, jusqu'au Sahara et au Soudan, jusque dans le Maghreb extrême, d'autre part. Cette race, supérieure à la race berbère, fournit à celle-ci des chefs dans la lutte contre les Arabes, et, ainsi que l'affirme Ibn-Khaldoun, Dahia. Cette femme remarquable, qui tint en échec El Haçane, était d'origine juive, comme l'indique son surnom de « La Cahena ».

Ces deux éléments, soumis en apparence, n'attendaient qu'une occasion pour se révolter. Les Zénètes, en particulier, poussés par leur esprit de résistance à l'envahisseur, étaient tout disposés à accueillir les hérésies qui divisèrent l'Islam ; ceux du Sud-Oranais, après un semblant de conversion, se rallièrent au Kharedjisme de la secte Sofrite, qui comptait beaucoup d'adeptes dans le Maghreb extrême. Les Arabes, d'ailleurs, au lieu de s'attacher ces nouveaux convertis, les traitèrent en vaincus. Non contents de leur enlever leurs filles, de décimer leurs troupeaux, ils firent des expéditions jusqu'au Sous et dans l'Extrême-Sud, d'où ils ramenèrent de riches butins et un nombre considérable d'esclaves ; ils voulurent enfin, outre les impôts réguliers, prélever de lourdes contributions sur les populations. La colère des Berbères, trop longtemps contenue, amena des soulèvements continuels à la fois religieux et nationaux.

Le premier éclata en 740, dans le Maghreb extrême : Meccira en fut le promoteur ? Dans une bataille qui fut appelée la « journée des nobles », le succès des Berbères fut décidé par l'arrivée de renforts Zénètes, commandés par Khaled ben Hamid, et parmi lesquels figuraient, sans nul doute, des Irnianes. Le mouvement s'étendit en Ifrikiya et en Espagne. A partir de ce moment, le Maghreb demeura en réalité complètement indépendant et le Kharedjisme, au lieu d'être une forme d'hérésie, devint une adaptation très vague des préceptes de l'Islam, faite différemment par chaque tribu.

Les révoltes se succédèrent alors d'une façon continue

chaque fois que les Berbères sentirent faiblir l'autorité arabe. A deux reprises, Kairouan fut prise par les Kharedjites, et dans cette lutte, les Zénètes, Beni Ifrène, Magraoua, Irnianes accoururent du Maghreb central pour se joindre à eux.

Mais, au cours de ce réveil de l'esprit national berbère, on voit cette race abandonner l'état démocratique pour former de petites royautés. A Tiaret, une nouvelle cité fut bâtie, où s'installa la dynastie Rostémide ; les Beni Ifrène fondèrent Tlemcen ; les Miknaça formèrent, au Tafilalet, un royauame dont Sidjilmassa fut la capitale. Ces deux dernières tribus furent trop faibles pour assurer leur domination et résistèrent avec peine aux entreprises des tribus des Hauts-Plateaux et du désert qui se déclarèrent bientôt, à leur tour, indépendantes.

Enfin, Edriss ben Abdallah fit d'Oulili (près Fez) le siège de la dynastie Edrisside. Ce dernier empire était appelé à jouer un rôle prépondérant dans le Maghreb. Les tribus des Hauts-Plateaux oranais restèrent en dehors de toutes les entreprises qu'Edriss fit sous prétexte de combattre le Kharedjisme ; elles furent au contraire, semble-t-il, le refuge des Kharedjites persécutés, que protégeait ouvertement la dynastie de Sidjilmassa. Le fondateur de Fez se contenta de s'emparer de Tlemcen, où il installa son cousin et poussa jusqu'à La Mina.

Nous manquons de renseignements sur le rôle que jouèrent les tribus des Hauts-Plateaux oranais, dans les mouvements politiques et religieux qui agitèrent, au xe siècle, le Maghreb. Il est certain que cette région vit passer les expéditions dirigées contre Sidjilmassa, en particulier celle de Abou-Abdallah, en 909, entreprise pour délivrer le Mehdi, Obeïdh Allah, qui fonda en Afrique la dynastie Fatémide, et celle des Magraoua et des Beni Ifrène; en 975, Bou Yezid trouva aussi, parmi ces populations, comme parmi les autres tribus berbères, ses plus fidèles partisans avec lesquels il alla s'emparer de Kairouan.

*
* *

La deuxième invasion arabe ne fit que passer sur les Hauts-Plateaux oranais.

Les Almoravides, venus de la région du Haut-Sénégal,

atteignirent le Tafilalet et s'emparèrent de Sidjilmassa. Maître du Sous, ils bousculèrent les Beni Ifrène du Tedla, les Masmouda du Deren et les Berghouata du littoral occidental. Youssef ben Tachefin fonda Maroc et c'est de là qu'il partit pour s'attaquer aux Magraoua et aux Miknaça du Maghreb central. Leurs partisans les plus fidèles dans cette région furent les Judéo-Berbères.

Quant aux Almohades, leur berceau fut la partie du Grand Atlas occupée par les Masmouda. Ils eurent à lutter contre les Almoravides, au Maghreb extrême, et lorsque, après en avoir triomphé, ils voulurent étendre leur domination du côté de l'Est, ils furent arrêtés par les Arabes Hilaliens qui chassaient, devant eux, tous les Zénètes qu'ils rencontraient sur leur passage.

Zénètes de la deuxième race. — A la suite de tous ces mouvements, nous trouvons, vers le milieu du XIe siècle, les Irnianes refoulés des Hauts-Plateaux jusqu'à Sidjilmassa ; en même temps, la grande tribu des Ouacines, Zénètes de la deuxième race, apparaît à la lisière de cette contrée, s'avançant dans les déserts de l'Oranie ; elle a dû abandonner la partie méridionale de la province de Constantine sous la poussée des Arabes Hilaliens.

De l'avis de M. Piquet, on a attribué, à l'arrivée de ces nouvelles tribus, une importance qu'elle n'eut probablement pas en réalité, au début tout au moins. Cette époque a marqué au contraire une renaissance de la vie propre berbère et la prépondérance d'une nouvelle race : Sanhadja et Zénètes de la seconde race. Néanmoins, nous devons reporter toute notre attention sur cette dernière invasion arabe, car, parmi les tribus qui la composaient, nous trouverons certains groupements qui se sont fixés sur les Hauts-Plateaux oranais, vers le XIIIe siècle et dont quelques uns furent les ancêtres des Hamyan actuels. Nous allons suivre la genèse de leurs migrations à travers l'Afrique septentrionale.

CHAPITRE IV

LES ZÉNÈTES DE LA DEUXIÈME RACE ET LES HILALIENS

Les tribus des Beni-Hilal, ainsi que celles des Beni-Soleïm, étaient établies, vers l'époque des Abassides, dans les déserts du Hedjaz. D'après Ibn-Khaldoun, elles se divisaient en cinq fractions : les Athbedj, les Djochem, les Riah, les Zorba et les Makil ; parmi les Zorba, on trouve les *Hamyan*[1], qui appartenaient à la grande famille des Yezid. L'état normal de ces tribus était le brigandage, elles ne perdaient aucune occasion de se lancer dans le désordre, de prêter appui à tous les agitateurs et de rançonner les caravanes.

Pour se débarrasser de ces nomades turbulents, El Aziz les envoya d'abord cantonner sur la rive droite du Nil, dans le Saïd ou Haute-Egypte ; ils ne tardèrent pas à rendre ce pays inhabitable et, pour y remédier, le khalife fatémide les lança sur la Berbérie.

Il est difficile d'évaluer approximativement le nombre des envahisseurs de ces deux grandes tribus. Certains auteurs estiment qu'ils devaient être un million, chiffre qu'il convient de diminuer en raison des guerres qu'ils eurent à subir en Arabie et en Syrie. En réalité, ils n'auraient compté à leur arrivée dans l'Ifrikiya que 200 000 personnes, dont 15.000 guerriers. En raison des conditions meilleures qu'ils trouvèrent à leur arrivée en Berbérie, ils s'accrurent rapidement et les tribus mères se subdivisèrent dans la suite en un grand nombre de fractions.

Leur entrée en Tunisie est définitive après leur victoire à Haïdérane (1053), près de Gabès, sur El Moëzz. Maîtres de Kairouan, ils signèrent une trève avec le souverain de

---

1 Le nom de cette tribu a été orthographié de diverses façons par les auteurs. De Slane l'écrit « Hameïan » et il ajoute que si l'on admet l'orthographe ponctuée telle que les meilleurs manuscrits la présentent, il faut le prononcer « Hameiyan ». L'orthographe admise aujourd'hui est celle de « Hamyan ».

Tripoli et se partagèrent leurs conquêtes. Les Zorba eurent pour leur part Gabès et la région comprise entre cette ville et Tripoli.

Quelques années après, les Zorba eurent à lutter contre les Riah, leurs voisins. Chassés successivement par eux de tous leurs territoires, ils abandonnèrent la Tunisie et émigrèrent dans le Hodna et sur les Hauts-Plateaux du Maghreb central. Ils y menèrent la vie nomade et, entre leurs mains, ces régions furent bientôt changées en solitudes ; les Makil, qui les occupaient auparavant, se massèrent aux environs du Mont Rached (Djebel Amour).

Jusque vers le milieu du XIIe siècle, les Zorba guerroyèrent constamment contre les Riah et les Athbedj. A ce moment, l'armée envahissante d'Abdel Moumene s'avançait jusqu'à Bougie ; voyant instinctivement dans les Almohades des adversaires redoutables, les Hilaliens oublièrent leurs querelles et, sous prétexte de venger Yahia, dernier souverain Hammadite qui s'était soumis après la prise de Constantine, ils se concentrèrent sur les versants de l'Aurès et de là marchèrent sur Sétif. Ils se heurtèrent à l'armée d'Abdallah, fils d'Abdel Moumene. Un combat acharné dura trois jours ; le quatrième jour, les Arabes cédèrent sous la poussée des Almohades qui les poursuivirent jusqu'à Tébessa. Quand Abdel Moumene fut rentré au Maroc, il reçut avec bienveillance les députations des tribus arabes venues pour lui offrir leur soumission. Les Hilaliens rentrèrent dans leurs douars chargés de présents et ramenant à leur suite les prisonniers de Sétif.

Les Djochem, les Riah, les Athbedj oublièrent vite leurs serments. En 1185, quand Ali Ben Rama se révolta contre les Almohades et s'empara de Bougie, ces tribus se rangèrent sous sa bannière ; seuls, les Zorba demeurèrent fidèles aux souverains du Maroc et défendirent le territoire méridional du Maghreb du milieu. Deux ans après, Abou Youssef vint rétablir l'ordre et poussa jusqu'en Ifrikiya. En chemin, il rallia les contingents des Arabes Zorba et, rentré des territoires usurpés, il châtia avec la dernière sévérité les Arabes qui avaient soutenu son ennemi. Pour les mettre dans l'impossibilité de nuire, il se décida à les exporter au Maghreb. Il fixait ainsi l'élément arabe au cœur de la race berbère, ce qui allait amener une série de troubles et affaiblir l'empire Almohade.

Lorsqu'il tomba en 1269, les Zorba étaient ainsi répartis dans le Maghreb central : les Yezid l'occupaient depuis le

Djebel Dira jusqu'au Dehous et à la vallée de l'Oued Sahel, touchant à l'Est aux tribus Athbedj et, au Sud, aux Daouaouda avec lesquels ils étaient continuellement en guerre. Les Ameur, tribu d'origine Athbedj passée aux Zorba, s'étendaient du Djebel el Akhdar (à l'Est de Médéah) jusqu'au Djebel Rached (Djebel Amour actuel).

Nous avons vu que les Zénètes Ouaciens avaient été repoussés des déserts de la province de Constantine par les Arabes. Ils s'étaient ensuite fractionnés en trois groupes principaux : les Toudjine, les Beni Merine et les Abd-el-Ouad. Ces derniers dominaient sur les Hauts-Plateaux oranais à la fin du XIIe siècle. Ils étaient considérés par les Almohades comme leurs partisans les plus dévoués dans le Maghreb. Un de leurs cheikhs, Djaber Ben Youssef, ayant rétabli leur autorité à Tlemcen, reçut du khalife le gouvernement de cette ville. Les Abd-el-Ouadites allaient connaître « l'ivresse du pouvoir ». En 1235, ils proclamèrent comme chef, ainsi que les villes du Maghreb central, Yarmoracène Ben Ziane ; sous le commandement de ce prince, véritable fondateur de la dynastie Abd-el-Ouadite, Tlemcen s'éleva au rang de métropole.

Abou-Zakaria, sultan de l'Ifrikiya, voyait non sans jalousie cette puissance se dresser entre lui et le Maroc. Pour la détruire, il prétexta l'interception d'un présent envoyé par lui à la Cour de Fez. Il quitta Tunis à la tête d'une armée régulière nombreuse ; en passant par le Hodna et le Mont Rached, il entraîna sous ses étendards les Zorba, les Souaïd et les Ameur. Lorsque ce grand rassemblement arriva sous les murs de Tlemcen, un combat acharné s'engagea ; mais la lutte était inégale. Yarmoracène dut abandonner sa capitale après s'être ouvert un passage à la pointe de l'épée.

Lorsqu'il eut livré la ville au pillage, Abou Zakaria s'aperçut de l'impossibilité de conserver sa nouvelle conquête et quand Yarmoracène reparut sur les hauteurs qui dominent Tlemcen, le prince Hafside accepta ses propositions de paix et reprit la route de l'Est. Yarmoracène se reconnaissait son vassal.

Abou Zakaria mort, les Zorba devinrent les alliés des Ouadites, qui trouvèrent en eux des auxiliaires dans les combats qu'ils eurent à livrer contre les Toudjine et contre le Sultan mérénide Abou Youssef. Ils s'avançaient alors dans la plaine du Chéliff et quelques fractions s'étendaient jusqu'à Tlemcen. Comme les Makil, qui occupaient le

territoire d'Angad, remplissaient le pays de désordres et de troubles, Yarmoracène fit venir les Beni Ameur et les établit entre lui et les Makil ; quelques Hamyan se joignirent à ces émigrants. Ces deux tribus s'installèrent de manière à protéger Tlemcen contre toute entreprise hostile.

C'est ainsi que la région des Hauts-Plateaux oranais fut, à cette époque, abandonnée par les Beni Ameur. On y a retrouvé des traces nombreuses de leur séjour ; ils construisirent en effet des ksour un peu partout : à Taoussera, à Asla et à Touadjeur ; ils creusèrent des puits dont l'un existe encore chez les Bekakra et un autre à Aïn-Mécif, chez les Oulad Messaoud. Avant leur départ, quelques-uns de ces puits avaient été recouverts avec des troncs d'arbres et de la terre ; d'autres étaient en partie comblés, comme à Oglat Djedida.

Les Beni Ameur et les Hamyan venus vers Tlemcen s'attachèrent à la fortune d'Othman, comme ils avaient secondé son prédécesseur. Ils se battirent avec lui contre les Toudjine, contre les Magraoua et contre le Sultan Abou-Yacoub, lequel essaya à trois reprises de s'emparer de Tlemcen. Cette ville, qui avait défié toutes les attaques des Mérénides, tomba en leur pouvoir le 1er mai 1337. Son défenseur, Abou-Tacheline, trouva la mort avec ses deux fils en voulant prolonger la lutte jusqu'à la porte du palais.

Le trône Zeyanite renversé, toutes les tribus arabes du Maghreb central tombèrent sous l'autorité directe des sultans de Fez. Mais cet immense Empire manquait de cohésion ; l'élément arabe avait fait son œuvre et les moindres incidents allaient déterminer son démembrement ; aussi, les années qui suivirent marquèrent-elles une série de luttes que les Mérénides eurent à soutenir contre les Arabes.

Les Hamyan et les Beni Ameur ne s'étaient jamais départis de leurs sentiments de fidélité envers les Zeyanites. Aussi, quand Abou-Hammou II revendiqua ses droits au trône abd-el-ouadite (1358), se rendit-il au milieu des Arabes qui lui organisèrent, de leur mieux, un cortège royal. Le chef des Beni Ameur battit même, au Sud de Tlemcen, les Soueïd (famille sœur des Yezid), qui voulaient entraver la marche du prétendant. Abou-Hammou put rentrer en possession de sa capitale. Elle fut néanmoins l'objectif de deux nouvelles expéditions des sultans de Fez. Le prince Zeyanite employa chaque fois la même tactique : il abandonna Tlemcen et, avec les Beni Ameur, les Hamyan

et les Makil, alla s'installer soit à Oudjda, soit à Guerçif, menaçant la route de Fez. Il réussit à réoccuper la ville. Mais, au cours de cette lutte, il eut l'occasion de mettre en doute la fidélité des Beni Ameur ; aussi fit-il emprisonner leur chef Khaled lorsque Abou-Zeyane marcha contre lui. Obligé de se replier sur Tlemcen, il remit Khaled en liberté sur sa promesse formelle de détacher sa tribu de la cause de son ennemi. Il y réussit, mais à partir de ce jour, les Beni Ameur se séparèrent d'Abou Hammou ; après son insuccès contre Bougie, la rupture fut définitive. Khaled entraîna une partie des Beni Ameur vers le Sud et s'unit aux Soueïd ; quelques tentes s'arrêtèrent sur les Hauts Plateaux. Certains groupes Hamyan se fixèrent sur le territoire abandonné.

Abou-Hammou, chassé plus tard de Tlemcen, chercha un refuge chez ses anciens alliés ; il alla jusqu'au Sud du Djebel Rached, dans les oasis que les Ameur avaient conservées comme fiefs ; mais ceux-ci l'abandonnèrent et il dut s'enfuir à Tigourarine. C'est là, qu'à la mort d'Abd-el-Aziz, ses sujets le rappelèrent. Khaled essaya d'insurger contre lui le Maghreb central, mais il fut vaincu à Kalorial Houra (N.-O. de Mascara) et se jeta, avec ses partisans, dans le Djebel Amour (1375).

Les Beni Ameur devaient revenir sous les murs de Tlemcen avec Abou Tachefine, qui trouva en eux des auxiliaires lorsqu'il détrôna son père, Abou-Hammou.

Après l'influence de cette tribu, les souverains ouadites durent subir celle des Soueïd et des Makil. En effet, pendant toute cette période troublée, les princes berbères, pour combattre leurs voisins ou les populations de leur race, employèrent les Arabes toujours disposés à la guerre. Pour les récompenser de leurs services ou s'assurer de leur concours, ils leur concédèrent les terres des vaincus. Ainsi l'élément berbère fut abaissé, écrasé, et ces Arabes, devenus la seule force de leur dynastie, ne tardèrent pas, suivant l'évolution naturelle des choses, à devenir un danger pour leurs maîtres.

Dans les plaines, les Berbères s'assimilèrent les mœurs, les usages, la langue même de leurs envahisseurs ; la fusion fut complète entre eux. Quant aux Hauts-Plateaux oranais, ils avaient été le refuge des hérétiques, le dernier retranchement de la race zénète, où la première et la deuxième invasion arabe n'avaient fait que passer ; ils allaient devenir au contraire, après l'arrivée des Hilaliens,

le berceau des tribus arabes les plus pures, telles que les Hamyan, les Oulad Serour et les Akerma.

Les populations Judéo-Berbères qui se trouvaient dans ces contrées vers le xe siècle, eurent à supporter la persécution des Almohades. Certaines se convertirent en masse à l'Islamisme ; d'autres furent exterminées ; Sidjilmassa, foyer de la science juive dans l'Extrême-Sud marocain, fut détruite ; à Tlemcen, enfin, tous les juifs furent massacrés. Au fanatisme religieux des Almohades s'ajoutait, en effet, une raison politique ; celle d'anéantir les éléments guerriers juifs, essentiellement dévoués aux Almoravides. Continuant leur mouvement vers le Sud-Ouest que nous avons signalé plus haut, les survivants émigrèrent peu à peu dans la vallée de l'Oued Draa et dans le Sous.

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE I

L'ORIGINE DES HAMYAN ACTUELS

Il nous a paru nécessaire d'indiquer à grands traits les événements principaux qui eurent lieu en Oranie pour pouvoir chercher à en tirer une conclusion permettant de discuter les origines des Hamyan actuels.

Faut-il voir dans les Hamyan qui vinrent avec les Arabes Hilaliens en Afrique septentrionale, les ancêtres des tribus qui parcourent aujourd'hui le cercle de Méchéria ?

La question prête à discussion. Sans nul doute, quelques éléments de cette grande invasion s'y fixèrent, à la suite des événements que nous venons de raconter, mais trois versions principales sont en présence et peuvent également se soutenir. Elles se basent :

La première, sur les données très sujettes à caution qu'ont laissées quelques auteurs arabes.

La seconde et la troisième sur les légendes qui se sont

transmises jusque chez les Hamyan actuels, et qui n'ont, évidemment, qu'une valeur historique très relative.

Elles n'infirment en rien les bases générales sur lesquelles a été scientifiquement établie la marche progressive des diverses invasions arabes, mais ne sauraient cependant être passées sous silence.

Au sujet de l'établissement des Hamyan sur les Hauts-Plateaux, Ibn Khaldoun et Si En Nacefi donnent la version suivante :

« Vers l'année 584 de l'Hégire, Yacoub el Mançour ben « Youssef ben Abd-el-Moumen ben Ali commandait à la « majeure partie des tribus de l'Ifrikiya ; ces tribus étaient « divisées en deux groupes : les Beni Salem, à l'Est, et les « Beni Hilal, à l'Ouest.

« A cette époque, un prétendant, Ali Ben Ishac, appelé « aussi Ben Ghania, appartenant à la grande tribu des « Moithimine (gens qui se servent du litham [1]), chercha « à supplanter Yakoub el Mançour.

« Les Beni Hilal ben Ameur, abandonnant ce dernier, « prirent parti pour le prétendant ; les Beni Salem demeu- « rèrent fidèles. Partant de Tunis, qui était alors sa rési- « dence, Yakoub el Mançour marcha contre son adversaire « et, à la suite de nombreux succès, le subjugua, recouvra « son autorité et ramena à lui les Beni Hilal qui l'avaient « trahi. Néanmoins, pour punir ceux-ci et les mettre dans « l'impossibilité d'abandonner de nouveau sa cause, il leur « intima l'ordre d'aller camper aux confins de son empire « et le plus près possible du Maghreb el Akssa. Les « Hamyan, qui formaient une grande fraction des Beni « Hilal, allèrent d'abord dans le Sahara, puis choisirent, « pour s'y fixer, une région désertique située entre Meçila « (probablement le Djebel Meçila, au Sud-Ouest d'Oudjda) « et la ville de Tlemcen. »

Mohammed Abou Ras Ben Ahmed Ben Abdelkader En Nassi, auteur d'un ouvrage de récits historiques sur l'Afrique septentrionale, donne les renseignements suivants :

« Les Homiâne sont une branche des Beni Yazid, fils de « Ab's, fils de Zor'ba. Les pays de H'manza, les Dahous, le « pays des Beni Hassane, étaient leurs tributaires avant les « Almohades.

---

1 *Litham.* — Sorte de voile que les indigènes du Sahara se placent devant le visage pour se protéger du sable. De nos jours, les Touareg continuent à l'employer.

« Nous allons raconter la cause de la venue des Homiâne « dans la contrée qu'ils occupent actuellement.

« Lorsque Yar'morâcène ben Ziane devint souverain de « Tlemcen, les Ma'k'il qui étaient ses voisins, puisqu'ils « occupaient le territoire d'Angad, remplissaient le pays « de désordres et de troubles. Ce prince fit alors venir les « Beni A'mer du Sahara des Beni Yazid, et les établit entre « lui et les Ma'k'il. En effet, les Zor'ba s'étendaient aupa- « ravant dans le désert, depuis Meçila, à l'Est, jusqu'au « Sud de Tlemcen, à l'Ouest. Au moment où le roi de « Tlemcen attirait auprès de lui les Beni A'mer, la tribu « des Homiâne, branche des Beni Yazid, se joignit à ces « émigrants et s'installa entre les Ma'k'il et Tlemcen, de « manière à servir de bouclier à cette ville, de repousser « les attaques dirigées contre elle et de la protéger contre « toute entreprise hostile. Ils restèrent sur ce territoire « jusqu'au jour où Abou-Hammou le jeune, en l'an 760 « et quelques, s'empara de la souveraineté sur les A'ïas, « rois des Beni Ziane, que Abou Tâne avait déjà fort « maltraités et même presque entièrement exterminés. « Abou Hammou chassa les Beni A'mer des environs de « Tlemcen et les établit à Tessala. Les terrains de parcours « de cette tribu arrivèrent jusqu'à Héidour, montagne « d'Oran. Une portion des Homiâne, branche des Beni « Yazid, se fixa sur ce nouveau territoire, à El H'ofra et « dans les localités environnantes ; mais la plus grande « partie qui, du reste, ne s'était pas joiante aux Beni « A'mer, lors de leur première émigration, fut reléguée « dans le désert, d'où elle n'a point bougé jusqu'à présent.

« Telle est l'histoire des Homiâne, fils de O'k'ba ben A'bs « ben Zor'ba.

« Je tiens de personnes dignes de confiance, dépositaires « des traditions du pays, que les Homiâne ont donné nais- « sance aux Madjamed, établis à H'addad, aux Beni Korz, « aux Beni Moussa, aux Meraba' et aux Khachena, qui sont « tous originaires des Beni Yazid. Les I'krima, fils d'A'bs, « sont frères des Homiâne.

« Le commandement appartint d'abord aux Oulad « Lâh'ek', puis passa aux mains des Oulad Ma'âfa, et enfin « échut à la famille de Sa'd ben Mâlek, descendant de « Mahdi ben Yazid ben A'bs ben Zor'ba. Cette famille pré- « tend que son fondateur est Mahdi ben Abd-er-Rahmane « ben Abou Bekr Es-Siddik. Mais cette origine qu'elle « s'attribue est combattue par cette considération que le

« commandement aurait ainsi appartenu à une maison « étrangère aux tribus, ce qui n'est pas admissible. C'est « là, d'ailleurs, l'opinion d'Ibn Khaldoun, dont on peut « consulter l'histoire pour de plus amples détails. »

Mais les Hamyan actuels se donnent une autre origine. Il circule à ce sujet une légende qu'ils se sont transmis de génération en génération et que presque tous leurs caïds connaissent : les récits qu'ils en font ne diffèrent que par l'abondance des détails :

« A une date qu'ils ne peuvent préciser, mais antérieure « à la domination turque, disent-ils, les Hauts-Plateaux « étaient occupés par quelques familles des Beni Ameur. « Cette région, pays de la faim et de la soif, était d'ailleurs « peu habitée. Un nommé Sidi Maamar ben Alia, frère « d'un marabout de Tunis, quitta cette ville et s'établit aux « Arbaouat (80 kilomètres environ au Sud-Ouest de Géry- « ville), où il fut enterré. Il avait emmené avec lui deux « esclaves nègres, Rezine et Akram ; un troisième naquit « en route, qui reçut, pour cette raison, le nom de Ziad. « Sidi Maamar laissa un fils, Sidi Aïssa, qui mourut à « quatre-vingts ans ; sa descendance fut la suivante : « Boulila ould Aïssa, Bel Lahia ould Boulila, Bou Smaha « ould Bel Lahia et Si Sliman ben Bou Smaha, dont la « tombe est à Beni-Ounif.

« Une tente, vers la même époque, vint s'installer dans « la région des Chotts ; son chef s'appelait Ahmed et était « originaire de Marrakech. Son fils resta au Kreider et c'est « son petit-fils, Khalifa, qui donna son nom à la tribu des « Oulad Sidi Khalifa. Quelques-uns vinrent à Méchéria et « construisirent un ksar (près des sources de la pépinière « du génie).

« D'autres gens arrivèrent de tous les côtés et se réuni- « rent à l'une ou l'autre de ces familles ; ceux qui se « joignirent à Rezine s'appelèrent Rezaïna ; Akram donna « naissance aux Akerma ; ceux, enfin, qui reconnurent « comme chef Ziad, devinrent les Oulad Ziad.

« Si Sliman Bou Smaha, de son côté, eut deux fils : Si « Mohammed ben Sliman, enterré à Chellala et Si Ahmed « ben Medjdoub.

« Toutes ces tentes, au bout de quelque temps, furent « assez fortes pour permettre aux nouveaux émigrés de « chasser, sous la conduite de Si Ahmed ben Medjdoub, « les Beni Ameur. Ceux-ci, après avoir bouché tous les

« puits qu'ils avaient creusés, se réunirent à Aïn Mecif d'où « ils gagnèrent en une journée, dit-on, Tessala. Si Ahmed « ben Medjdoub, inhumé d'abord à Asla, fut déterré par « les gens de Chellala, qui placèrent sa tombe à côté de « celle de son frère où elle est encore vénérée. Son fils, « Mohammed Sidi Cheikh, est l'ancêtre des Oulad Sidi « Cheikh. Quant aux Beni Ameur, ils étendirent leurs « terrains de parcours jusque dans le Tell [1].

« Un seul Beni Ameur, nommé Bekar, resta dans le « pays ; il avait une grande fortune, de nombreux trou- « peaux et plusieurs femmes ; il se fixa près du chott El « Gharbi et son hospitalité fut bientôt connue. Aussitôt « des nomades vinrent à lui et, pour se les attacher, Bekar « donna à quelques-uns ses filles en mariage. Toutes ces « familles formèrent la grande tribu des Bekakra. Les « douars qui la composent ont conservé leurs noms : ce « sont : les Oulad Salem, dont l'ancêtre habitait Oudjda ; « les Moualek, originaires de Seguiat-el-Amra (littoral « atlantique Sud-Marocain) ; les Daamcha, du Gourara ; « les Bezazga, issus de deux indigènes de Marrakech, Ali « et Bezzoug ; les Oulad Rahma ; les Aïssouat, fils d'Aouïss, « de la tribu des Ghenanma de l'Oued Riss (près Mascara) ; « les Bouabah, branche des Oulad Sidi Khalifa ; enfin, les « Meharat, qui habitaient le Tell [2]. »

D'après cette version, ce serait à tort que l'on considérerait les Hamyan comme issus d'une même souche. Les éléments primitifs auraient été au contraire d'origines très diverses et des causes différentes auraient poussé tous ces groupes à converger en une même contrée ; les uns n'auraient fait que suivre leur chef, qui redoutait l'expiation d'un méfait dont il était coupable ; les autres auraient cherché à échapper à la rapacité de leurs maîtres ; d'autres, enfin, gens de sac et de corde, n'auraient eu d'autre but que d'ouvrir un champ plus vaste à leur esprit de rapine et d'aventure, ou de trouver des terrains de parcours plus étendus pour leurs troupeaux.

(Nous verrons, au chapitre IV, d'une façon plus détaillée, les différentes origines des tribus.)

---

1 Récit du caïd El Mir Ould El Hadj Naceur, des Bezaïna Ghoraba et de Ahmed ben Mohammed, chef du Maghzen de Méchéria.

2 Documents fournis par l'Agha El Hadj Kaddour et son fils Boufeldja, caïd des Bekakra.

Une troisième version très intéressante, s'appuyant également en partie sur Ibn Khaldoun, donne, pour l'origine des Hamyan, l'arbre généalogique suivant, que nous reproduisons intégralement.

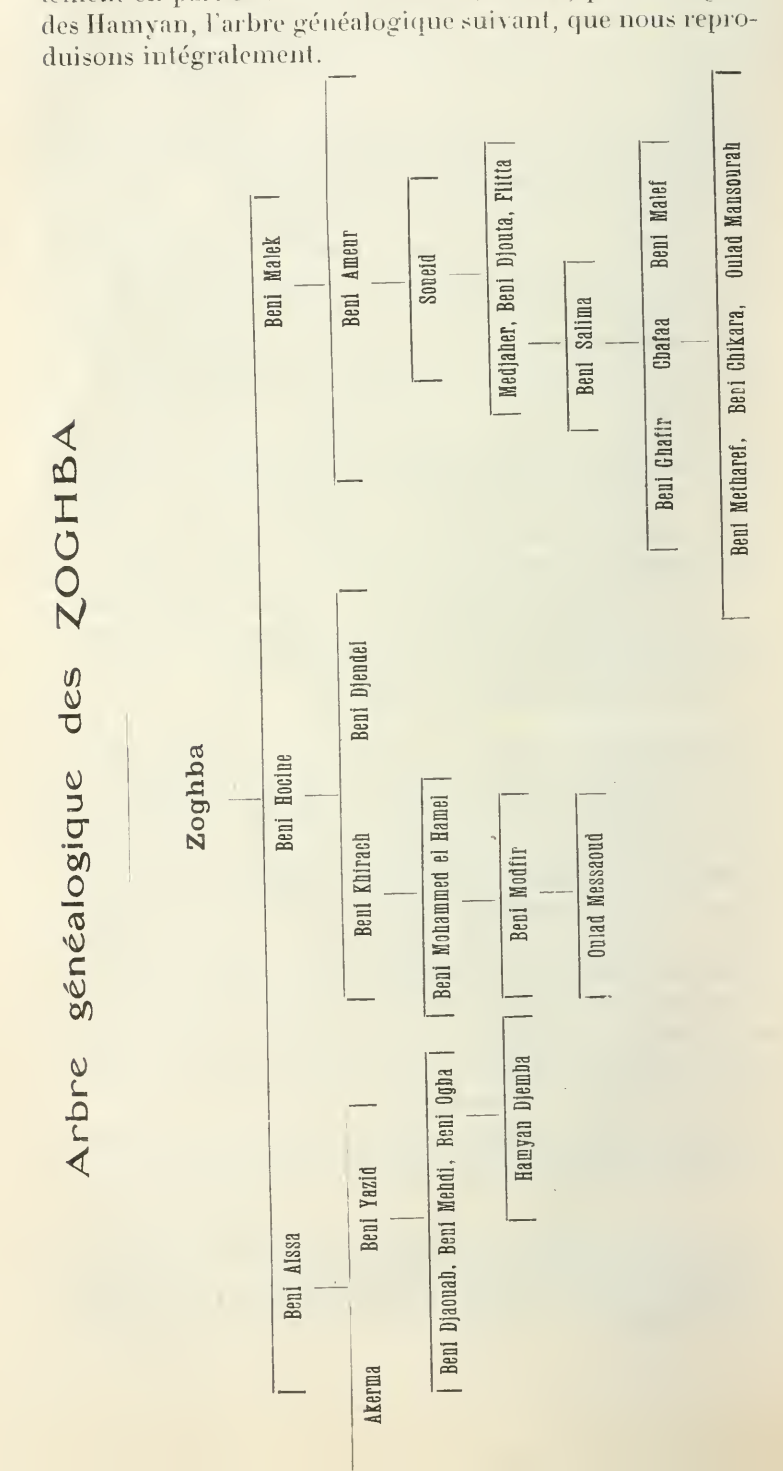

Elle se complète par la documentation ci-après, trouvée dans un manuscrit détenu actuellement par un taleb de Saïda :

« 1° Les Chafaa portent le nom de leur premier ancêtre « qui est Chafaa ben Ameur.

« Les Djemba (ce mot signifie côte) sont ainsi nommés « parce que, depuis leur venue dans le pays, ils étaient « toujours à côté des Beni Ameur. Ils ne se séparaient « jamais d'eux, les suivaient partout où ils allaient.

« On compare les Chafaa à un chameau, dont les « Djemba seraient les côtes.

« Autrefois, la tribu des Beni Ameur, ainsi que celle des « Hamyan, se trouvaient dans le Sahara ; elles changèrent « de campement et allèrent s'installer dans les environs « d'El Abiodh.

« A ce moment, elles étaient commandées par Abou « Hammou Lakhdar, un des rois des Beni Zian.

« Le roi de Tlemcen envoya la tribu des Beni Ameur à « Tessala (endroit qu'ils occupent encore aujourd'hui), « en l'année 762 de l'ère hégirienne.

« Dans le Sahara, qui est encore occupé par les Hamyan, « restait une partie des Beni Ameur et des Hamyan, tandis « que l'autre partie des deux tribus était allée à Tessala.

« C'est ainsi que ceux des Beni Ameur qui étaient restés « furent appelés Chafaa, tandis que les Hamyan furent « appelés Djemba.

« Les Beni Metharef seuls et ceux qui se rattachent à eux « sont de véritables Chafaa.

« Ils sont originaires des Beni Ameur et non pas des « Hamyan.

« Ils comprennent les Oulad Chafaa Ben Ameur, aux- « quels remontent l'origine de la tribu et celle des Ameur « ben Zoghba ben Ali Rabia ben Nahik ben Hellal.

« Les Akerma ont une origine différente et ne sont pas « des Chafaa.

. . . . . .

« Les campements des Zoghba se sont étendus dans les « plaines, depuis Bougie jusqu'à Oudjda.

« Ceux qui comprenaient les Hamyan Chafaa se trou- « vaient à l'Est du pays de Bougie.

« A l'Ouest de cette région (de Bougie) se trouvaient les « tentes des Beni Yazid.

. . . . . .

« Quant aux Djemba, aux Sendan, aux Akerma, ce sont « eux qui sont les Hamyan.

« Ils ont tous trois le même ancêtre, qui est Ben Okba « ben Yazid ben Aïssa ben Zoghba.

« L'ancêtre qu'ils ont de commun avec les Beni Ameur « est Ben Ali Rabia ben Nahik ben Hellal.

« Les Akerma sont donc les frères des Djemba et des « Sendan, mais ils n'appartiennent pas aux Chafaa.

. . . . . .

« Avant leur arrivée dans le pays de Bougie, les Hamyan « étaient en guerre contre leurs voisins les Riah.

« Ces derniers invoquèrent le secours des Beni Ameur « et avec eux vainquirent les Hamyan, qui furent frappés « d'une contribution de guerre annuelle de 1.000 gharas « d'orge.

« A la suite de cela, les Hamyan quittèrent le pays, « irrités les uns contre les autres par suite de leur défaite. »

Enfin, une quatrième version, venue du Sud, donne les renseignements suivants :

« Les Hamyan se composaient des tribus suivantes :

« Hamyan Chafaa ;
« Hamyan Djemba ;
« Arabes Moucha ;
« Trafi ;
« Oulad Djerir.

« Leur nom vient de la racine « Hamya », qui veut dire « protection, concours ou appui.

« Ce sont des étrangers qui sont venus d'un peu partout.

. . . . . .

« Les Moucha sont venus d'Orient, c'étaient des Djouad « (noblesse militaire).

« A cause d'une femme d'une rare beauté, une querelle « eut lieu entre eux en Orient.

« A la suite de cette querelle, une violente bataille fut « livrée.

« Les vaincus furent obligés de quitter le pays et vinrent « se réfugier dans le Sud-Oranais.

« Ils comprenaient :

« Les Oulad Rahal ;
« Les Oulad Embarek ;
« Les Chaareb (des Derraga actuels) ;

« Les Oulad Abdelkrim ;
« Les Megan ;
« Les Rezna (des Derraga) ;
« Les Guetati (des Beni Metharef actuels) ;
« Les Sebabha (des Derraga Cheraga) ;
« Les Ameur oulad Aliat ;
« Les Oulad Djerir oulad Bediar.

« Ils étaient issus des Zoghba.

« On les appela : Arabes Moucha [1].

« A l'origine, les Sebabha, les Megan et les Oulad « Embarek formaient une seule tribu : les Oulad Embarek.

Au sujet de leur dispersion actuelle, on donne deux versions :

« 1° On raconte que les causes de discorde qui les « avaient fait fuir dans le Sud-Oranais n'ayant pas cessé, « ils se battaient très fréquemment.

« Un marabout, ayant vainement essayé de les réconcilier, les maudit, en s'exprimant de la manière suivante :

« Que Dieu disperse les gens de Moucha.

« Que chaque tente de leur tribu soit perdue dans une « tribu étrangère.

« Que ceux auprès desquels ils se réfugieront les aban- « donnent à leur sort ».

C'est à la suite de cette malédiction qu'ils se livrèrent une nouvelle bataille et qu'ils se dispersèrent ensuite.

« 2° D'autres traditions rapportent que le marabout Sidi « Sliman ben Bousmaha, des Oulad Sidi Cheikh, possédait « une superbe chamelle blanche, très docile, qu'il aimait « beaucoup.

« Cette chamelle, s'étant un jour égarée, aurait été trou- « vée par des gens des Arabes Moucha qui, sans respect « pour son saint propriétaire, l'auraient tuée et mangée.

« A la suite de ce fait, Sidi Sliman ben Bousmaha aurait « appelé, sur l'ensemble des Arabes Moucha, la colère « divine et leur aurait lancé l'anathème suivant :

---

1 Au sujet de l'étymologie du mot « Moucha », certaines personnalités indigènes ont dit qu'il fallait y voir le mot « Mechcha » مشة, qui, chez les Arabes du Sud-Oranais, signifie « Chatte ».

D'autres ont prétendu qu'il fallait y voir le mot « Macha » ماشة, désignant « des effets de peu de valeur », et, en l'espèce, voulant dire que les Arabes Moucha ou bien étaient pauvres, ou bien étaient des vauriens.

« Djaaltkoum, ta Arab Moucha,
« Fi koul douar, eûcha,
« El arch elladi teskenouth ircha. »

Vous deviendrez par moi, ô Arabes Moucha,
Une tente misérable par douar :
La tribu que vous habitez s'effritera.

A la suite de cette malédiction, la dispersion des Arabes Moucha se serait produite.

Certains tolbas disent que l'auteur de cette malédiction fut El Hadj Abdelhakem, fils de Sidi Cheikh, et non pas Sidi Sliman bou Smaha.

En ce qui concerne la séparation des Oulad Djerir et des Hamyan actuels, la légende donne les renseignements suivants qui ont été racontés par l'agha Si Moulay, de Tiout :

« A l'origine, tous les Hamyan actuels, tous les Trafi, « les Oulad Djerir et les Arabes Moucha étaient compris « sous la dénomination de Hamyan. Ils nomadisaient « ensemble, l'hiver dans le Sahara, le printemps au Nord « de la Chaîne Saharienne, l'été dans le Tell, où ils allaient « chercher leurs céréales, qu'ils mettaient ensuite en dépôt « dans les ksour, lorsqu'ils y passaient, en effectuant leur « migration d'hiver vers le désert. C'est en mars qu'ils « quittaient le Sahara pour se diriger vers le Nord et venir « s'installer autour des points d'eau. Les uns passaient par « Zoubia (Duveyrier) et campaient à Dermel, Djenien Bou « Rezg et El Faïdja ; les autres prenaient la route de la Gara « Ghechoua et s'établissaient à Aïn Sidi Brahim, à la Gara « Ghechoua, à Necissa, Ismaïd, Rouiba, Ahmar Kheddet, « Oued Somm. Ils se dispersaient ainsi auprès des puits « et des sources.

« A une époque antérieure à Sidi Bou Smaha (1370 ? « 1450 ?) existait chez les Oulad Djerir un homme du « nom de « Beddaoui », coureur d'aventures, brigand ré- « puté et irrespectueux du bien d'autrui, qu'il appartînt « à des étrangers ou qu'il fût propriété de ses contribules. « Ses rapines, longtemps impunies, devenaient insuppor- « tables à tous ; elles ne manquaient pas d'attirer les repré- « sailles des populations voisines. Les Hamyan résolurent « de prendre des mesures à l'encontre d'un personnage « aussi encombrant.

« La saison était venue où allait s'effectuer l'exode

« annuel de la Confédération vers le Nord. Selon l'usage, « les représentants de chaque groupe devaient se réunir, « tenir conseil et décider des détails de la migration. Il fut « entendu que l'on prendrait prétexte de cette réunion con- « tumière pour discuter secrètement de la ligne de conduite « à suivre envers Beddaoui.

« Une gara s'élève près de Rouiba, sur la rive de l'oued « opposée à celle où se trouve actuellement la gare du « chemin de fer (ligne d'Aïn-Sefra à Beni-Ounif). On l'ap- « pelait autrefois « Garet Ismaïd ». Elle fut choisie comme « lieu de rendez-vous, parce qu'elle occupait le centre des « campements Hamyan et que sa position isolée en « faisait un point de concentration indiqué. Les kébar des « douars et fractions s'y réunirent et, après avoir réglé la « question de la migration, décidèrent à mots couverts de « mettre à mort le Djeriri et s'y engagèrent par un serment « réciproque.

« En commémoration de cette réunion, un redjem fut « élevé plus tard sur la Gara Ismaïd et prit le nom de « Redjem el Mouaïd » (رجم الموعيد : le redjem des « députations).

« Mais, aussi bien que fût gardé le secret de la délibé- « ration, la nouvelle n'en fut pas moins apportée à Bed- « daoui, par ses enfants qui avaient fait partie du conseil « et à qui l'on avait tenté de cacher par des euphémismes « habiles, la décision prise contre leur père. Le vieux cou- « peur de routes vivait toujours un peu à l'écart de ses « concitoyens ; l'isolement était nécessaire à la préparation « et à l'exécution de ses coups de main : il était alors campé « près de Sidi Brahim avec les Oulad Djerir. Sans attendre « plus longtemps, il rassembla ses chameaux et ceux de « ses enfants et, la nuit venue, s'enfuit avec sa famille vers « Figuig.

« A la nouvelle de la disparition du fugitif, les Hamyan « prirent les armes, se ruèrent sur les Oulad Djerir demeu- « rés à Sidi Brahim, les massacrèrent et pillèrent leurs « troupeaux. Puis, continuant leur course vers le Sud, ils « rejoignirent Beddaoui, au ksar de Zenaga (Figuig) et le « mirent à mort.

« Les Oulad Djerir, parents de Beddaoui, qui avaient « échappé à la mort, se réfugièrent dans les environs de « Béchar.

« Dans l'asile qu'ils avaient trouvé, les Oulad Djerir « proscrits n'eurent plus qu'un but : tirer des Hamyan une

« éclatante vengeance du meurtre de Beddaoui et du mas-
« sacre de leurs frères. Mais leur haine ne pouvait être
« satisfaite par leurs propres moyens, car leurs ennemis
« étaient forts ; il leur fallait des alliés !

« Par des députations, par des sacrifices d'animaux, ils
« obtinrent l'appui des tribus de l'Ouest et du Sud et les
« décidèrent à embrasser leur cause. Et, à une date fixée,
« les Doui Menia, les Beni Guil Oulad Farès, les Ameur
« (Beni Smir), les Beni Guil Beni Ghomracen, les Aït Atta,
« se rassemblèrent à Fignig en une seule harka, dirigée
« par les Oulad Djerir et tombèrent à l'improviste sur les
« Hamyan : ce fut l'origine du Zegdou et sa première ma-
« nifestation. Les Hamyan, battus, pourchassés jusque sur
« l'oued Zergoun, se dispersèrent pour échapper à leurs
« ennemis : les Trafi et les Hamyan proprement dits for-
« mèrent dès lors deux collectivités distinctes [1]. »

*
* *

De l'ensemble des légendes et des traditions que nous venons de rapporter, il y a lieu de chercher à établir d'une manière approximative, évidemment, mais cependant rationnelle, l'exode accompli par les Hamyan depuis le moment où ils sont entrés en Ifrikiya jusqu'à l'époque où ils sont arrivés dans le pays qu'ils occupent actuellement.

Nous savons d'une façon précise que c'est en 1048 que l'invasion hilalienne pénétra en Tunisie.

A cette date, les Zoghba, dont faisaient partie les Hamyan, se trouvaient du côté de Tripoli (d'après Ibn Khaldoun).

Nous savons aussi que ces mêmes Zoghba, venus vers Gabès, ont été ensuite dans le Sud de l'Aurès.

Des probabilités permettent de croire qu'ils ont, vers 1150, habité sur l'Oued Itel, près de Biskra.

En 1259, Yarmoracène, roi de Tlemcen, appelle les Beni Ameur à son secours et les oppose aux Makil.

---

1 Il est admis, dans l'Extrême-Sud, que lorsque les Doui Menia vinrent s'implanter dans la vallée du Guir, ils trouvèrent cette contrée occupée depuis 1285 par des Arabes Zoghba, les Hamyan, qu'y avait amenés Yarmoracène, roi de Tlemcen.

Ils les en chassèrent et s'établirent à leur place. Toutefois, une fraction des Hamyan parvint à se maintenir dans le Nord-Est, vers Béchar et Ouakda, et dans le Djebel Béchar. C'est d'elle que descendraient les Oulad Djerir.

Avec les Beni Ameur, arrivent les Chafaa.

Les Djemba sont encore dans la région de Constantine.

En 1313-1314, un marabout de Tolga, nommé Saada, prétextant la réforme des mœurs et la stricte observance de la « sonna », se soulève contre le sultan hafside de Tunis et est appuyé par le sultan de Tlemcen, Abou Tachfin

Il n'en est pas moins battu par le gouverneur du Zab, Ali Ben Ahmed, émir des Donaouida.

A partir de ce moment, sous des prétextes religieux voilant le plus souvent l'intérêt personnel, les marabouts, appuyés par les Arabes, ne cessent de se mêler aux mouvements politiques.

La lutte continue entre les Zeyanites et les Hafsides, c'est-à-dire entre Tlemcen et Tunis.

Bougie reste le point autour duquel se rencontrent les ambitions et les convoitises.

Les Arabes hilaliens, qui sont dans le pays, mais qui n'occupent pas encore les villes, prennent parti, tantôt pour les uns, tantôt pour les autres, pillent, dévastent, violent et s'infiltrent de plus en plus dans la race berbère.

Les Zoghba, bien entendu, ne manquent aucune occasion de se livrer à tous ces actes répréhensibles. On en retrouve quelques-uns vers 1318-1319, qui soutiennent le rebelle Berhoum, lequel, révolté contre Abou Tachfin, s'était retranché à Toukal, dans l'Ouarensénis.

Toukal est pris, Berhoum mis à mort, Abou Tachfin s'avance vers l'Est, mais s'arrête devant Bougie, qu'il n'ose attaquer.

En 1321, tous les Arabes de l'Ifrikiya qui se trouvent dans le Sud et, parmi eux, encore des Zoghba, se soulèvent sous la conduite d'un chef almohade nommé Mohammed ben Ali Amran et entrent à Tunis.

Les divisions et les révoltes qui doivent ruiner peu à peu la dynastie hafside continuent.

D'autre part, les discordes entre les Mérinides et les Zeyanites viennent ajouter un élément de plus aux troubles existants.

Les influences maraboutiques se développent de plus en plus et viennent s'opposer aux diverses dominations.

Enfin, en 1370, Abou el Abbès rétablit l'unité hafside à Tunis et reste seul maître de cet empire. Il s'occupe à faire rentrer dans la soumission les partis de l'ancien empire qui s'étaient détachés et il soumet successivement les tribus arabes dont l'orgueil était devenu insupportable.

C'est à ce moment que les Djemba, Trafi et autres sont amenés dans le Sud-Oranais par le marabout Si Maamar ould Sliman ben Alia qui s'installe aux Arbaouat (Cercle de Géryville) et aura pour descendant le grand Sidi Cheikh.

La légende raconte que Si Maamar ould Sliman ben Alia quitta la région de Tunis à la suite d'une discussion qu'il avait eue au sujet d'une pastèque.

Il est beaucoup plus probable, et l'on peut admettre d'une façon à peu près certaine, que les motifs de son émigration sont dus au rétablissement du pouvoir d'Abou el Abbès et au mouvement de réaction qui se fit à cette époque contre les tribus arabes et les influences maraboutiques.

Les Arabes Moucha semblent être arrivés avant les Djemba et les Trafi. Leur mouvement a dû s'opérer par le Sud, mais il a été impossible de pouvoir trouver aucun document les concernant.

Cependant, si on écoute certaines histoires racontées par des marabouts, soit à Saheli (Guir), soit au Touat, on peut penser que cette fraction Hamyan a formé un groupe séparé qui, lorsque les Zoghba évoluaient dans la région de Biskra, a suivi, vers 1187, une tribu Hilalienne toute différente, les Djochem, laquelle prit parti pour les Almoravides contre les Almohades et soutint la famille des Ibn Ramia contre Abou Youcef Yacoub el Mansour.

Les Ibn Ramia ayant été vaincus, les Djochem auraient été refoulés vers l'Ouest et les Arabes Moucha vers le Guir et le Gourara.

Les Djochem se divisaient en différents groupes, dont deux, les Sefian et les Kholt, devinrent ennemis et répandirent le désordre et la terreur dans tout le Sud marocain, prenant, suivant les occasions, parti soit pour les Almohades, soit pour les prétendants marocains, mais étant sans cesse opposés les uns aux autres.

Il finit par se former, dans tout le Sud du Sahara et dans tout le Sud Marocain, deux partis :

Celui des Sefian ;

Celui des Kholt, qui prit le nom de Ihamed.

Les Almohades et les Mérinides utilisèrent successivement ces deux partis.

Actuellement encore, au Touat et au Gourara, on est, de naissance, soit des Sefian, soit des Ihamed.

De nos jours, lorsque les Hamyan vont aux Oasis pour s'approvisionner en dattes, les Djemba sont du parti des

Hamed et les Chafaa, ainsi que les Rezaïna, de celui des Sefian.

Vers 1835 et en 1848, certains de ces nomades prirent part à de terribles luttes qui éclatèrent au Touat, entre les deux partis qui, avant notre occupation, continuèrent sourdement à rivaliser entre eux, non seulement aux Oasis, mais même, dit-on, jusque dans le Sud Tunisien.

*
* *

En résumé, tous ces groupes occupent, à partir de 1870, à peu près les emplacements où ils sont actuellement

Il y aura bien encore quelques mouvements qui amèneront des déplacements provisoires ; on retrouvera des Hamyan vers Oran et vers Tessala avec les Beni Ameur. D'autres suivront les divers conquérants vers l'Ouest ou dans le Sud et reviendront plus tard sur les Hauts-Plateaux Oranais.

Il se produira, par suite, un mélange constant entre ces gens remuants et leurs voisins, si bien que, peu à peu, leur descendance primitive tendra à s'effacer et qu'une série de groupements hétéroclites, et même parfois cahotiques, finiront par produire la race actuelle des Hamyan

*
* *

Revenons à l'arrivée de Sidi Maamar ben Sliman ben Alia.

C'était un descendant d'Abou Bekr Es Saddik, l'un des compagnons du Prophète, surnommé Abd-el-Kaba, et l'un des plus respectés des Koreïchites. Ses descendants avaient été expulsés de la Mecque à la suite de désordres religieux dont ils avaient été les instigateurs.

Après s'être dirigés vers l'Ouest et avoir habité l'Egypte pendant quelques années, ils se retrouvaient, dans le courant du XIIIe siècle, en Tunisie, où ils jouissaient, de par leur origine, d'une grande considération et d'une influence religieuse très marquée.

Turbulents et gênants, ils avaient été obligés, pour les raisons que nous avons indiquées plus haut, de continuer leur migration vers l'Ouest pour venir s'installer dans la vallée de l'oued El Gouleïta (Cercle de Géryville).

Cette arrivée se produit à l'époque où le maraboutisme

se développe dans toute l'Afrique du Nord d'une façon extraordinaire.

Les marabouts viennent, en général, de l'Ouest, de la Seguiat-el-Hamra.

Sidi Maamar ould Sliman ben Alia vient en sens contraire.

Comme les autres, il va faire souche de saints, il fondera une immense tribu maraboutique qui représentera un pouvoir politique nouveau et une mission religieuse très active, qui voudra son indépendance et qui jettera souvent, dans les rivalités futures entre Chérifs et Turcs, puis contre nous, son veto.

Si Maamar ould Sliman ben Alia divisa en un certain nombre de groupes la clientèle considérable qui l'avait suivi et en confia l'administration à ses bouabs, tous d'origine nègre. (On retrouve actuellement, entr'autres chez les Oulad Sidi Cheikh, de semblables façons de procéder.)

De là est née la légende, rapportée précédemment, des nègres Akerm et Rezin. En réalité, un groupe de Bou Bekria ou autres Djemba fut administré par un nègre nommé Akerm et prit le nom d'Akerma.

Il en fut de même pour les Rezaïna.

*
* *

Si nous pouvons, avec des probabilités voisines des certitudes, suivre l'histoire des Djemba, nous nous heurtons, pour les Chafaa, à des opinions d'ordres divers qu'il est difficile d'élucider.

La version qui représente les Chafaa comme étant des Beni Ameur nous paraît la plus probable [1].

---

1 Les tribus des Beni Ameur sont issues de Ameur, fils de Zar'ba, fils de Rabia', fils de Nahik, fils de Hilal, fils de Ameur, fils de S'as'a.

Les S'as'a sont une branche des Haouâzène, fils de Mansour, fils de El' I'krima, fils de Yazid, fils de H'afs'a, fils de R'ilâne. Leur territoire se trouve dans le Djebel R'azouâne, près de T'aïef. Ils ont pour frères les Beni S'ad, fils de Bekr, fils de Haouzâne, chez lesquels le Prophète fut allaité.

Les Beni Ameur du Moghreb forment trois branches :

1° Les Beni Yacoub, qui ont donné leur nom à la célèbre terre d'El Yakoubya ;

2° Les Beni H'omoïd, auxquels appartiennent les Hedjaz. Ces derniers ne sont autres que les Beni H'âdjez, fils de O'baïd, fils de H'oméïd, dont font partie les Djah'ouche, les Djohéiche, les Mohammed, les Rîâb, les Meh'âdjeza et autres ;

3° Les Beni Châfa, qui formaient l'armée des chrétiens d'Oran, pendant

Elle expliquerait d'une façon très nette le premier mouvement des Zoghba. Occupant d'abord la région actuelle du cercle de Méchéria, où ils auraient été jetés avec l'avant-garde de l'invasion hilalienne, les Beni Ameur auraient été heureux de profiter de l'appel qui leur était fait par Yarmoracène pour quitter la dure région des Hauts-Plateaux et aller s'installer dans le Tell.

Refoulés plus tard, en partie, par les successeurs de Yarmoracène dans les régions du Sud, ils seraient retournés d'où ils étaient venus et se seraient retrouvés à côté des Djemba, arrivés pendant leur absence.

Cette explication de l'origine des Chafaa et des Djemba nous semble pouvoir être admise.

*
* *

Quoi qu'il en soit, ces groupes ainsi constitués étaient loin de vivre en bonne intelligence.

Il ne se passait pas de jour sans que l'un d'eux n'en razziât un autre, lequel profitait de toutes les bonnes circonstances que son ennemi lui offrait pour lui rendre la pareille et lui enlever ce que ce dernier lui avait pris la veille. Aussi tous ces gens étaient-ils toujours sur le qui-vive : ils s'entouraient de précautions infinies et étaient souvent arrachés à leurs occupations par le « Tiberguent » ou le « Chaoula » [1]. Les bons pâturages et les meilleurs points d'eau étaient, en conséquence, occupés par ceux-là seuls qui pouvaient s'y maintenir.

Les tribus des alentours ne tardèrent pas à souffrir de ce voisinage ; c'était tous les jours de nouvelles razzias et de nouvelles surprises qui les privaient d'une quantité considérable de troupeaux. Poussées à bout par les déprédations

---

plusieurs de leurs frères, par suite, alors, de leur proximité de cette ville, étaient les raïas de ces mêmes chrétiens. (D'après Ex Nassi.)

Le commandement de tous les Beni Ameur appartenait à Daoud Ben Hilal Ben A'tt'af Ben Kerche Ben A'yad Ben Mani Ben Yacoub.

1 Dans le Sud de la province d'Oran, lorsque le pays n'était pas sûr, que l'on avait lieu de craindre quelque attaque subite, ou que l'on était en guerre avec le voisin, on plaçait sur les hauteurs dominant les alentours du douar des vedettes groupées deux par deux. Sitôt qu'elles croyaient qu'il y avait danger, elles saisissaient une étoffe blanche, un haïk, par exemple, et l'agitaient. Tout le douar accourait immédiatement en armes, c'était le Tiberguent. Le Chaoula consistait pour les vedettes à allumer subitement un feu ; c'était l'appel aux armes la nuit.

de ces brigands, lassées de se voir impunément razziées, elles résolurent de se défaire de leurs ennemis et commencèrent à les traquer. Les futurs Hamyan s'aperçurent qu'il en était fait d'eux, s'ils ne se groupaient pas de façon à résister à leurs ennemis. Cette idée de groupement se propagea parmi cette multitude dans ces termes : « Hammi, nehamik » (chauffe-moi, je te chaufferai ; ou, protège-moi je te protègerai). Ils se réunirent donc et furent ainsi connus, dit-on, sous le nom de Hamyan (gens qui se soutiennent) ; c'est là, d'après eux, l'origine du nom qu'ils ont conservé.

A quelque temps de là, les Hamyan se divisèrent en Cheraga et en Gheraba, en raison de l'extension qu'ils avaient pris.

Après cette scission, les querelles cessèrent momentanément entre les Hamyan-Gheraba. Forts de leur supériorité numérique, ils s'attaquèrent à tout ce qui était plus faible qu'eux et se vengèrent des défaites qu'ils avaient précédemment subies. Ils eurent aussi avec les Trafi des luttes sanglantes, dont le motif fut la possession de l'Ang-el-Djemel et du point d'eau d'Ech Chebour, actuellement réclamé par les Oulad Sidi Khalifa ; les Hamyan le gardèrent. Plus tard, ils eurent encore à lutter contre les tentatives des Beni Mathar pour les points d'eau du chott Chergui ; une convention passée entre les deux tribus décida que le point d'eau de Chaïb serait commun aux belligérants et que la limite passerait par le milieu du chott, laissant aux Hamyan les points d'eau du Sud, dont Ech Chebour.

L'accord se rétablit entre les Hamyan-Cheraga et les Hamyan-Gheraba jusqu'au moment où une question religieuse vint les séparer définitivement.

Quoique issus d'un même groupement, les Hamyan n'étaient pas tous serviteurs des mêmes marabouts. Ceux de l'Ouest obéissaient aux Oulad Sidi Abd-el-Hakem, de la branche cadette des Oulad Sidi Cheikh, tandis que ceux de l'Est étaient serviteurs des Oulad Sidi El Hadj Bou Hafs, de la branche aînée des Oulad Sidi Cheikh ; ces divergences les firent en venir aux mains.

Les campements des Gheraba se trouvaient, à l'époque dont nous parlons, à Touadjeur. Sûrs d'être battus s'ils combattaient seuls, les Cheraga soudoyèrent les Harrar, les Djaffra, les Hassasna, les Beni Mathar, les Angad et les Oulad En Nehar. Toutes ces tribus se concentrèrent à Hassi

El Hadri, au Nord de Tismouline, et vinrent tomber à l'improviste sur les Gheraba. Après un combat meurtrier, où les Oulad Serour et les Beni Metharef surtout éprouvèrent des pertes considérables, les Cheraga et leurs alliés furent complètement défaits et se laissèrent prendre plusieurs « attatich », dans l'un desquels se trouvait la femme Ackeïa qui, dit-on, fut gardée pendant plusieurs jours sans manger ni boire.

(Anciennement, en effet, les tribus du Sud amenaient des femmes montées sur des chameaux dans des palanquins. Elles se tenaient sur les derrières : leur rôle consistait à ranimer le courage des combattants et à arrêter les fuyards en les accablant d'injures).

Après cette défaite, la paix rétablie entre les deux tribus ne dura pas longtemps. Excités par les marabouts et jaloux de venger un tel insuccès, les Cheraga tombèrent une seconde fois sur les Gheraba installés à Khebazza. Ils furent encore défaits et se laissèrent prendre quarante attatich.

La concorde devenue désormais impossible, les Gheraba et les Cheraga se séparèrent ; les premiers conservèrent le nom de Hamyan et se subdivisèrent en Chafaa et en Djemba ; les seconds adoptèrent la dénomination de Trafi (à cause de leur position à l'extrémité ou « Tarf » de la province [1]), d'Oulad Ziad et de Rezaïna.

Leurs rancunes ne cessèrent que lorsqu'il leur fallut lutter ensemble contre les Turcs.

*
* *

Les limites approximatives des terrains de parcours des Hamyan paraissent avoir été, à cette époque, les suivantes : à l'Est, le pays des Harrar et le Djebel Amour ; au Nord, le pays des Beni Mathar (Ras-el-Aïn) et la partie Sud de la plaine de Tafrata ; à l'Ouest, la Moulouya et le Guir ; du côté Sud, la limite était des plus imprécise.

---

1 Il existe beaucoup d'autres versions relatives à l'étymologie du nom de « Trafi ». Les plus intéressantes sont celles données par le lieutenant-colonel Wachi, ancien chef de Bureau arabe. (*In-Revue Tunisienne* 1909, p. 302.)

CHAPITRE II

LA DOMINATION TURQUE

Pendant que les querelles intestines divisaient les Hamyan, tout changeait en Berbérie. Les Turcs étaient apparus en Ifrikiya ; les Espagnols occupaient une grande partie des côtes. C'est l'époque où, selon l'expression du chroniqueur, « la liberté des Berbères descend au sépulcre pour jamais ». A Tlemcen, régnaient les derniers Zeyanites ; en 1512, cette cité envoya en Espagne son hommage de vassalité ; elle fut contrainte alors de fournir des vivres aux garnisons espagnoles.

Mais si la province d'Oran dut subir tour à tour la domination des Espagnols, des Turcs, des Sultans Marocains, les Hauts-Plateaux restèrent généralement à l'abri de ces vicissitudes. Les sultans marocains firent sans doute quelques razzias dans ces régions ; mais les nomades se vengèrent en pillant, à plusieurs reprises, leurs convois et en les assaillant toutes les fois qu'ils battaient en retraite. Certaines fractions Hamyan furent les alliées des Espagnols. La chronique du Cheikh Ibn Merzouk raconte qu'à la suite de la tentative infructueuse que fit Ibrahim Pacha, pour enlever Oran aux Espagnols, ceux-ci construisirent la forteresse du Murdjadjou et s'ingénièrent à la rendre inexpugnable ; comme il était très difficile de se procurer l'eau nécessaire, le Cheikh des Hamyan leur en apporta dans des outres.

« Ce fait, ajoute le chroniqueur, doit être pour le « musulman un objet constant d'étonnement : Dieu est « insondable dans ses moyens. »

Il est aussi narré que le Commandant des troupes espagnoles occupant Oran préparait une sortie contre les gens d'Abou Mehdi Cheikh Sidi Aïssa et l'auteur arabe écrit :

« Ce duc était capitaine des chrétiens à Oran.

« Les deux plaines qu'il allait ravager sont Sirat et les « contrées contiguës de Meleta et d'El K'a, dépendant du

« territoire de Soueïd. Le duc armait contre nous les « armées des chrétiens et leurs alliés, les Homaïane, les « Kiza, Chafa et autres méprisables arabes.

« Et ces alliés, ô croyants, étaient des tribus musul- « manes. »

Ces Hamyan étaient ceux qui avaient suivi les Beni Ameur [1].

Ceux restés dans le Sud n'étaient pas moins hostiles aux Turcs qui leur inspiraient une crainte justifiée. S'ils échappèrent d'une façon générale à leur autorité, ils eurent à leur payer à différentes reprises de lourds impôts et ils n'ont pas oublié les procédés qu'ils employaient pour les percevoir.

Des espions signalaient au Maghzen l'emplacement des douars et celui-ci, aussitôt renseigné, opérait de fructueux coups de main. Les Meghaoulia ont conservé le souvenir de celui dont ils furent victimes à El Agueur, du temps du bey Gaghly [2]. Ayant trouvé que l'impôt réclamé était exagéré, ils refusèrent de le payer ; les Turcs les attaquèrent et les Meghaoulia, repoussés, durent se replier par le col du Chameau (entre Méchéria et El Agueur). Le passage était trop étroit pour permettre l'écoulement des troupeaux ; la moitié resta entre les mains des agresseurs et, dans la lutte, 42 Meghaoulia furent tués ; les autres s'enfuirent sur Tiout et Aïn-Sefra.

Outre les contributions qu'ils venaient lever eux-mêmes sur les tribus, les Turcs leur réclamaient un impôt de capitation, appelé « gharama ou lezma », toutes les fois qu'ils venaient faire leur approvisionnement en grains dans le Tell.

Aussi les Hamyan profitèrent-ils des luttes entre les Turcs et les Sultans de l'Ouest pour prendre parti pour ces derniers toutes les fois que l'occasion s'en présenta.

L'action très limitée des Turcs sur les populations des Hauts-Plateaux n'empêcha pas, en effet, les Marocains de venir guerroyer à deux reprises dans cette région.

En 1647, le chérif saadien Mouley Mohammed chercha à

---

1 Il existe actuellement, dans le canton d'Arzew, au Sud de Saint-Leu, un groupement Hamyan et un point appelé : « Les Hamyanes ».

Les Arabes Hamyan qui se trouvent là avec les Menaceria, descendent de la confédération des Hamyan. Ils entourent une vieille tribu berbère : les Bellioua.

2 Récit du caïd des Meghaoulia.

étendre son autorité vers l'Est. Il pénétra chez les Angad et entra à Oudjda ; continuant sa marche, il tomba sur les Beni Ameur, les razzia et les contraignit à chercher un refuge auprès des Espagnols d'Oran. Il fit du butin dans la campagne de Tlemcen et, l'hiver terminé, il arriva sur les Hauts-Plateaux, au Sud-Est de Saïda. Ses succès frappèrent l'imagination des tribus sahariennes, en excitant leur cupidité, et éveillèrent en elles le désir de tirer vengeance d'anciennes querelles. Mahmoud [1], cheikh des Hamyan, vint apporter au chérif la soumission de cette grande tribu et ses voisins, les Mehaya et les Dakala, l'imitèrent. Disposant ainsi de nombreux contingents de cavaliers, Mouley Mohammed envahit le Tell de la province d'Oran, et s'avança ensuite jusqu'à Laghouat et à Aïn Mahdi, mettant toutes ces contrées au pillage. Une armée turque fut envoyée d'Alger contre lui. Pour y échapper, il se décida à prendre le chemin de Sidjilmassa. Il partagea donc le produit des rapines entre ses alliés et donna rendez vous aux Arabes pour le printemps suivant dans les plaines d'Angad. Les Turcs arrivés à Tlemcen y furent très mal reçus ; la population leur reprocha de n'avoir pas su les défendre contre les attaques du chérif. Ne s'étant procuré sa nourriture qu'au prix des plus grandes difficultés, l'armée rentra fort mécontente à Alger, sans avoir pu recouvrer le moindre impôt.

Moulaï Mohammed ne put d'ailleurs mettre, l'année suivante, ses projets à exécution ; le 1er juillet 1649, battu par Mohammed El Hadj, il fut obligé de lui abandonner sa capitale.

Trente ans après, les Marocains reparaissaient sur les Hauts-Plateaux et trouvaient chez les tribus le même accueil ; Moulaï Ismaïl avait réorganisé les forces militaires du Moghreb ; il avait constitué avec des nègres une armée solide et bien instruite ; sur les routes et aux points stratégiques, il avait placé des garnisons et construit des forteresses. Après avoir pacifié le Sous, il se transporta dans les régions sahariennes de la Haute-Moulouya ; son armée s'y grossit des contingents indigènes, en particulier des Hamyan, des Amour, des Beni Ameur. Guidé par eux, il s'avança jusqu'au Djebel Amour. Mais une colonne turque

---

1 Mahmoud était originaire des Ghiatra Oulad Ahmed. Il descendait directement du marabout Sidi Maamar ben Alfa. C'est de là que vient l'origine des Djouad qui existent actuellement chez les Ghiatra.

avait suivi son mouvement et s'était établie sur la rive droite du Chéliff, pour lui disputer le passage au lieu dit Gouïaa. Lorsque les deux armées se trouvèrent en présence, elles s'observèrent d'abord ; dès que la nuit fut venue, les Turcs, avec un grand renfort de cris et en frappant des tambours, ouvrirent le feu de leur artillerie sur le camp du chérif. Ces détonations répandirent la terreur parmi les Arabes qui connaissaient à peine le mousquet et ils prirent la fuite en abandonnant le Sultan du Maroc. La défection des Arabes entraîna l'échec de l'expédition. Moulaï Ismaïl jura de ne jamais compter sur eux et de leur faire payer chèrement leur trahison. Réduit à ses troupes régulières, il fut obligé d'accepter la paix qui lui était imposée. Trois ans après, il trouvait l'occasion de razzier les Beni Ameur Les Arabes, à leur tour, se mirent à la poursuite de son armée, quand elle fut obligée de se replier, après avoir essayé vainement de prendre Oran aux Espagnols (1693).

Ces expéditions furent vaines et ne laissèrent aucune trace durable. Si les chérifs les entreprirent, ce fut surtout pour donner satisfaction à leur désir de conquête et aussi pour répondre aux vœux des populations de ces contrées, qui supportaient difficilement le joug des Turcs. Mais leur domination ne fut jamais qu'éphémère ; elle disparaissait dès qu'ils s'étaient éloignés ; à peine le Sultan parti, nomades et ksouriens reprenaient leur antique indépendance

Pendant cette période, les Oulad Sidi Khalifa allèrent se fixer définitivement dans la région du Kreider et se divisèrent en Gheraba et Cheraga ; ces derniers bâtirent le ksar de Sidi Khalifa, où ils vivaient d'aumônes. L'un d'eux, nommé Embarek, s'étant brouillé avec ses frères, vint, vers 1771, à Ech Chebour, avec quelques fidèles ; ils y construisirent quelques gourbis qu'ils abandonnèrent sept ans après pour retourner à Sidi Khalifa. Le point d'eau d'Ech Chebour resta toujours la propriété des Hamyan.

CHAPITRE III

LE XIXme SIÈCLE JUSQU'AU TRAITÉ DE 1845

Les terrains de parcours des Hamyan

Au début du XIXe siècle, les Hamyan menaient l'existence nomade dans toute l'acceptation du terme ; mais la zone dans laquelle ils vivaient, offrait à leurs troupeaux des pâturages si peu abondants, qu'ils étaient obligés de transhumer fréquemment ; selon la saison, ils occupaient telle ou telle partie de leurs terrains de parcours.

C'est ainsi qu'ils estivaient soit à Ras el Ma, Taerziza ou El Aricha, soit à Tiouli ou dans la vallée de l'Oued El Haïdj, soit encore à Meridja et Haouciat-ed-Diab [1]. En un mot, ils occupaient celui des points précités où il y avait de bons pâturages ou qui se trouvait le plus à proximité de la région où le cours des grains était le plus bas.

Aux premiers jours de l'automne, approvisionnés en orge et en blé, ils levaient le camp et, s'ils étaient à Ras el Ma, ils allaient au Chott Ech Chergui (Bouguern) ; s'ils étaient à Taerziza, El Aricha ou Tiouli, ils se rendaient à El Beïda, Oglat en Nadja, El Morra et Oglat Moussa, dans le chott Gharbi; s'ils étaient près de l'oued el Haïdj, Meridja ou Haouciat-ed-Diab, ils allaient les uns à El Mengoub, les autres au chott Tigri, Mazar et Oglat Moussa.

A la fin de la dernière saison, chaque groupe transhumait et s'acheminait par petites étapes et par un itinéraire différent vers le Sud ; les Hamyan du chott Tigri suivaient la vallée de l'Oued el Hallouf et passaient par Ich et Figuig, où ils ensilaient une partie de leurs grains ; ceux du chott Gharbi se dirigeaient sur Aïn-Sefra, Tiout, Moghrar Tahtani et Sfissifa, en passant par Aïn ben Khelil ou Galloul. A l'instar des premiers, ils confiaient une partie de leurs grains aux ksouriens.

---

1 Points situés entre Bergueni et Debdou.

Au début de l'hiver, ils se retrouvaient ainsi tous à Kheneg en Namous, point désigné pour la concentration générale et, de là, ils prenaient la direction du Gourara et du Touat, en descendant la vallée de l'Oued en Namous. S'étant ravitaillés en dattes dans les diverses oasis, ils remontaient vers le Nord, reprenant dans les ksour tout ou partie de leurs grains, et confiaient à leurs gardiens habituels la quantité de dattes conservée comme réserve pour l'année suivante.

Dès leur arrivée dans la région des ksour « si le vent de paix soufflait », ils se séparaient ; dans la négative, après avoir suivi ensemble la vallée de l'Oued El Hallouf jusqu'à Djenan El Adham, ils se répandaient dans les vallées des oueds Bou Lardjem et Bou Kalkhal et s'installaient pour passer le printemps dans la région qui a pour centre le Djebel Antar.

Durant de nombreuses années, les Hamyan menèrent ce genre de vie et rien ne fut sensiblement modifié aux grandes lignes de leurs parcours périodiques.

Momentanément, des querelles intestines vinrent mettre un terme à cet état de choses ; à la suite de coups de feu échangés entre différents çoffs, la scission entre Djemba et Chafaa s'accentua et même certaines familles des Oulad Serour et des Akerma se séparèrent.

Quant aux Rezaïna, originaires de Bou Semghoun, leurs parcours s'étendirent, de Chellala, vers le Nord, jusqu'à Sfid ; ils étaient les clients et les serviteurs religieux des Oulad Sidi Cheikh, dont le marabout avait sa tombe à El Abiod.

Sur tous ces nomades, une seule autorité existait : celle des marabouts.

*
* *

Grâce à leur influence religieuse, bientôt jointe à leur influence politique, les marabouts représentent en réalité le seul pouvoir organisé, dans ce pays livré à l'anarchie.

Ce sont eux qui, dans la lutte qui va opposer les Chérifs aux Turcs, mettront les Hamyan, ou tout au moins certaines de leurs fractions, au service de causes différentes.

Nous trouverons ces derniers s'inféodant, suivant les nécessités du moment, à telle ou telle confrérie religieuse et leurs actes leur seront inspirés par des raisons sociales que, seule, l'autorité maraboutique aura entrevues.

Dans cet ordre d'idées, les Oulad Sidi Cheikh devaient évidemment imposer, tout au moins aux Djemba, leur autorité.

Lorsque mourut Si Ben Eddin, qui avait succédé à Si El Hadj Bouhafs, de la branche cadette, la baraka fut transmise à Si El Arbi.

(Rappelons, en passant, qu'après Sidi Cheikh, ses descendants s'étaient divisés en deux partis, celui de Si El Hadj Bouhafs, chef de la branche aînée, et celui de Si El Hadj Abdelhakem, chef de la branche cadette.)

Les descendants de Si El Hadj Abdelhakem, jaloux des prérogatives attribuées à la branche aînée, réclamèrent leur part des revenus perçus annuellement par celle-ci.

Leurs prétentions n'ayant pas été admises, le chef des Oulad Abdelhakem, Si Sliman ben Kaddour, âgé de 19 ans, résolut de trancher le différend par les armes.

Il gagna à sa cause les Hamyan et marcha à leur tête contre les Oulad El Hadj Bouhafs, dont il razzia les troupeaux sur l'Oued Seggueur.

Si El Arbi répondit par une autre razzia faite sur l'Oued Gharbi.

Ces deux coups de main furent le point de départ de la scission qui, désormais, allait séparer les Oulad Sidi Cheikh en deux groupes à jamais irréconciliables.

Après une série de combats indécis, mais dans lesquels l'avantage resta finalement aux Gheraba, qui étaient soutenus par les Hamyan, Si El Arbi leur céda la moitié des revenus de la zaouia des Oulad Sidi Cheikh.

Si Sliman ben Kaddour fonda alors, dans le ksar Gharbi, la zaouia de Si El Hadj Abdelhakem.

Les Oulad Sidi Cheikh Cheraga se prétendirent lésés par la construction de cette zaouia.

De nouvelles luttes s'engagèrent entre les deux branches et, finalement, une troisième zaouia, consacrée à Si El Hadj Bouhafs, fut créée.

En 1766, un accord finit par se faire et on convint que les offrandes seraient partagées en trois parts égales dont chacune serait affecté à chaque zaouia.

Mais, comme la zaouia principale de Sidi Cheikh et celle de Si El Hadj Bouhafs se trouvaient à côté l'une de l'autre, dans le ksar Chergui, il en résulta que les Oulad Sidi Cheikh Cheraga eurent, en réalité, deux parts et les Oulad Sidi Cheikh Gheraba une seule.

Ce fait amena des rivalités et des compétitions d'intérêt qui existent encore de nos jours.

La principale et presque unique raison qui poussa les Hamyan à s'inféoder, à cette époque, aux Oulad Sidi Cheikh Gheraba, se trouve dans l'offre de razzias constantes que leur fit entrevoir Si Sliman ben Kaddour.

*
* *

Environ quarante ans plus tard, nous retrouvons les Hamyan Chafaa se mettant au service d'une autre force maraboutique, les Derkaoua.

Vers 1794, Moulay Sliman commença à régner au Maroc.

Des marabouts attachés au parti des Turcs d'Alger les Khelouatia, avaient fait leur apparition dans l'Atlas et suscité des mouvements populaires qui donnèrent certaines craintes au Sultan, lequel, pour y remédier, les expulsa.

Désireux de se mettre en garde contre eux et ambitionnant aussi de s'agrandir vers l'Est, Moulay Sliman entra, d'une part, en relations avec le bey de Mascara, Mohammed el Kébir, et, en même temps, échangea une correspondance suivie avec le chérif alide des Derkaoua, Mohammed el Arbi, ennemi juré des Turcs, qu'il opposa aux Khelouatia.

Pendant quelques années, Moulay Sliman envoya des troupes et perçut l'impôt dans la région des Beni Snassen et sur Oudjda, sans qu'aucune difficulté vint à se produire entre lui et le bey de Mascara.

Subitement, en 1805, à l'appel d'un marabout des Derkaoua, nommé Abdelkader ben Cherif, des révoltes contre les Turcs éclatèrent de tous côtés dans la région de l'Ouest de la Régence d'Alger. En même temps, les Kabyles des Babors se révoltèrent à leur tour à l'instigation d'un chérif marocain, El Hadj Mohammed ben El Arach, surnommé Bou Dali.

Le bey de Mascara qui avait succédé à Mohammed el Kébir, El Hadj Mustapha, ne put résister au soulèvement des Derkaoua, commandés par Ben Chérif.

Il fut battu à Forthassa. Son camp fut pris et pillé, il se retira sur Mascara en toute hâte, l'évacua et alla se retrancher à Oran.

Ben Chérif profita de cette faute pour s'emparer de Mascara et en faire son quartier général.

Il lança ensuite des proclamations dans toutes les tribus.

les appelant à la Guerre Sainte contre les Turcs, menaçant celles qui résisteraient.

Les Hamyan Chafaa se rendirent à cet appel.

Les relations constantes qu'ils avaient avec les gens de Tlemcen, où ils trouvaient à s'approvisionner en majeure partie de grain, les avaient mis à même de suivre le mouvement qui se préparait depuis déjà longtemps.

On leur avait raconté que le bey de Mascara, El Hadj Khelil, prédécesseur de Mohammed el Kébir, avait persécuté les marabouts hostiles aux Turcs dans la région de Tlemcen et que le marabout derkaoui, Mohammed ben Ali, avait lutté contre lui et avait réussi, par ses incantations, à le faire foudroyer.

D'autre part, les Tidjania, qui régnaient en maîtres sur les Hauts-Plateaux, n'avaient pas été non plus épargnés par les Turcs et poussaient les tribus nomades du Sud à se soulever contre ces derniers.

Enfin en sous-main, le Sultan du Maroc, Moulay Sliman, entretenait des relations avec les insurgés.

L'insurrection fomentée par les Derkaoua gagna de plus en plus du terrain : tout le pays était en révolte depuis la frontière marocaine jusqu'au Chéliff.

Le bey, Mustafa, assiégé dans Oran, sollicita du Sultan Moulay Sliman son intervention auprès des insurgés.

A cette nouvelle, le dey d'Alger destitua El Hadj Mustafa et le remplaça par un coulougli nommé Mohammed Mekallech, rude homme de guerre, qui battit Ben Chérif dans différentes rencontres, souleva contre lui toutes les tribus maghzen et, à la suite d'un coup de main heureux, reprit la ville de Mascara.

Ben Chérif se retrancha dans la zaouia de Mohammed ben Aouda.

Attaqué par le bey Mohammed Mekallech, il subit une défaite écrasante et dut s'enfuir dans la région de la Yacoubia (Sud de Saïda).

Pendant ce temps, à Tlemcen, la population, excitée par les Beni Ameur, avait fait cause commune avec les Derkaoua, avait prêté serment de fidélité au Sultan du Maroc et assiégeait la garnison turque qui était enfermée dans le Méchouar.

Mekallech reprit Tlemcen après avoir livré aux Derkaoua une grande bataille à l'Oued el Ahad.

Lorsque le Sultan Moulay Sliman apprit le succès des Turcs, il jugea inutile de soutenir les Tlemcéniens et s'em-

ploya à les réconcilier avec le bey de Mascara, pendant que les Beni Ameur révoltés s'enfuyaient au Maroc.

Quoiqu'il se fût entouré exclusivement de Derkaoua et qu'il ne cessât pas d'entretenir une correspondance suivie avec le chérif derkaoui, Mohammed El Arbi, le Sultan Moulay Sliman jugea plus profitable de cesser de s'occuper de la lutte entreprise par la confrérie contre les Turcs et profita des embarras suscités à ces derniers pour partir faire la conquête de Figuig (1805), qu'il devait compléter trois ans plus tard par celle du Gourara et du Touat.

Ces pays furent contre les Turcs, un foyer d'intrigues, et le refuge de tous les agitateurs des divers pays de l'Afrique du Nord.

Quoique n'ayant plus à compter que sur eux-mêmes, les Derkaoua n'abandonnèrent cependant pas la lutte. Une grande bataille se livra au Sud de Mascara, dans la plaine d'Eghris ; les Turcs y furent vainqueurs.

Une autre, livrée à la Djidioua, également malheureuse pour les Derkaoua, les obligea à se réfugier vers l'Ouest.

Le chef derkaoui, Ben el Arach, qui s'était joint à Ben Chérif, fut rejoint par le bey sur les bords de la Tafna et fut tué au cours du combat qui se livra à cet endroit.

Poursuivis, les Derkaoua furent écrasés de nouveau à Teuta.

A ce moment, le dey d'Alger, trouvant que le bey de Mascara, Mohammed Makallech, devenait trop puissant, le fit arrêter et étrangler.

El Hadj Mustafa, qui avait été son prédécesseur malheureux, le remplaça. C'était un homme trop faible et trop peu énergique pour pouvoir lutter contre l'insurrection. Les Derkaoua, qui jadis lui avaient enlevé Mascara, reprirent l'avantage et le dey d'Alger fut obligé de destituer de nouveau El Hadj Mustafa et de mettre à sa place le bey Bou Kabous (1808).

Avec ce dernier, les Turcs reprirent à leur tour l'avantage et les Derkaoua furent poursuivis sans relâche.

Ben Chérif, qui avait trouvé asile du côté de la Yacoubia, dont les marabouts avaient pris parti pour lui, en fut chassé par le bey qui le rejeta au Sud du chott Chergui.

Ne trouvant pas d'appui chez les Oulad Sidi Cheikh, il en chercha un chez les Tidjania et se rendit à Aïn Mahdi.

Mais, voyant un rival en lui, les marabouts Tidjania lui refusèrent leur aide et Ben Chérif dut repartir vers l'Ouest et se réfugier chez les Beni Snassen.

Le gendre de Ben Chérif, Bou Terfas, continua la lutte et se révolta à son tour, entraînant derrière lui les Trara. Il fut battu par le bey Bou Kabous, mais, au retour de cette expédition, la colonne turque fut décimée par la neige et rentra en désordre à Tlemcen, après avoir abandonné en route la plupart de ses bagages.

A la suite de cette expédition, il se passa un fait difficile à expliquer. Le bey Bou Kabous s'affilia secrètement aux Derkaoua, pactisa avec le Sultan Moulay Sliman et, lorsque le dey d'Alger voulut l'envoyer dans l'Est contre le bey de Tunis, qui venait de se révolter, refusa de marcher.

Un caïd des environs de Tlemcen, nommé Ali Karabaghli, prit parti pour les Turcs, s'enferma dans Nédromah et résista aux insurgés. Le dey d'Alger envoya Omar Agha pour rétablir l'autorité turque.

Celui-ci, aidé par Ali Karabaghli, s'empara du bey Bou Kabous, venu à Oran pour s'approvisionner, et le fit décapiter.

Ali Karabaghli fut nommé bey et la paix fut maintenue, par la terreur, pendant quelque temps dans toute l'Oranie.

En 1816, le derkaoui Ben Chérif reparut, souleva une partie des nomades du Sud et les Harrar, marcha de nouveau contre les Turcs, fut encore battu et se retira définitivement à Figuig.

Les nomades du Sud qui avaient suivi sa fortune et, parmi eux, les Hamyan Chafaa, voyant baisser le prestige des marabouts derkaoua, cessèrent de prendre part à la lutte.

*
* *

Les Tidjania, dont l'influence sur les Hauts-Plateaux était aussi considérable que celle des Derkaoua dans le Nord, n'avaient pas été mieux traités par les Turcs.

Le grand marabout d'Aïn Mahdi, Tidjani, avait été chassé par le bey Mohammed el Kébir de sa zaouia, puis de Bousemghoun où il s'était réfugié.

Obligé de fuir au Maroc, il avait été très bien accueilli par le Sultan Moulay Sliman qui lui avait donné, à Fez, un de ses palais pour y fonder une zaouia.

Le marabout était décédé dans cette zaouia en 1814.

Les deux fils d'Et Tidjani, revenus à Aïn Mahdi, à la mort de leur père, étendirent très rapidement leur influence dans les ksour du Sud-Oranais.

Les Turcs ne tardèrent pas à prendre ombrage de ce nouveau pouvoir.

Le bey de Mascara, Hassan, successeur d'Ali Karabaghli, fit tuer tous les mokadems de cet ordre qu'il put surprendre, puis marcha sur Aïn Mahdi. Il subit un échec et dut revenir vers le Tell.

Deux ans plus tard, le bey de Titteri, Bou Mezraq, échoua, lui aussi, devant la zaouia.

Les Tidjania attaquèrent alors à leur tour les Turcs et firent des incursions dans le Sud-Oranais.

En 1826, les Hachem se révoltèrent et appelèrent Tidjani à leur tête. Celui-ci, après avoir essayé, en vain, de s'emparer de Mascara, fut battu par le bey d'Oran et tué.

Les Tidjania abandonnèrent la lutte, mais ne furent pas poursuivis par les Turcs.

*
* *

Si nous avons cru devoir insister sur ces très importants mouvements maraboutiques qui, quoique certaines fractions des Hamyan y aient été mêlées, sortent de l'histoire particulière de cette confédération, c'est que les faits qui ont été racontés indiquent, d'une façon très précise, la manière dont furent gouvernés les nomades du Sud avant l'occupation française.

Deux pouvoirs rivaux se sont constitués : celui des Chérifs et celui des Turcs d'Alger.

Ces deux pouvoirs durent leur fortune à une réaction religieuse contre les victoires des Chrétiens qui avaient chassé les Musulmans d'Ibérie, et contre les entreprises des Portugais et des Espagnols sur les côtes de l'Afrique du Nord.

Ils ne purent s'établir que grâce à l'influence des confréries et des marabouts.

Les Turcs et les Chérifs étaient fatalement appelés à entrer en lutte les uns contre les autres.

Les Turcs représentaient les sultans de Stamboul ; les Chérifs, issus de la famille du Prophète, représentaient, pour les populations de l'Afrique du Nord, un Gouvernement constitué d'après les traditions les plus pures de l'Islam.

Les tribus arabes et les tribus berbères, jamais bien assises les unes à côté des autres, favorisèrent tantôt l'un, tantôt l'autre des partis.

Les tendances des populations nomades, chez qui le refus

de l'impôt a toujours été considéré comme le plus sacré des devoirs, visaient à l'indépendance absolue.

Seule l'influence maraboutique fut capable d'enrayer l'anarchie.

C'est pourquoi les sultans marocains envoyèrent dans tout le Sud-Oranais des marabouts, agents des zaouia de Fez, pour exciter partout les populations contre les Turcs et fomenter des révoltes. Les beys ne purent recouvrer les impôts dans ces régions qu'à condition d'aller les chercher avec de fortes colonnes militaires.

Enfin, obligés de faire face de tous les côtés, attaqués par Tunis à l'Est, par les Espagnols à Oran, par les Kabyles au centre, les Turcs durent abandonner à peu près entièrement le Sud et se contenter de chercher, dans la grande famille des Oulad Sidi Cheikh, un appui contre les autres influences chérifiennes ou maraboutiques.

Les sultans marocains ne manquèrent pas, à plusieurs reprises, de profiter de cette situation embarrassée de leurs rivaux pour incursionner sur les Hauts-Plateaux Oranais, dans les ksour et aux oasis. Ils opposèrent, d'autre part, clandestinement, marabouts contre marabouts ; ils furent les soutiens des Derkaoua dans le Nord et ceux des Tidjania dans le Sud.

Ils firent aussi appel à l'ambition des grandes familles locales, leur délivrant des cachets et des diplômes, leur promettant des charges importantes futures.

Les Nomades du Sud en profitèrent pour refuser le paiement de l'impôt à tout pouvoir constitué en dehors de celui des marabouts.

A l'égard des Turcs, ces populations se déclarèrent marocaines ; à l'égard du sultan de Fez, elles se prétendaient sur le territoire turc.

Nous retrouvâmes les mêmes procédés au début de la conquête française, principalement chez les Hamyan [1].

*
* *

Lorsque El Hadj Abdelkader parut dans la province d'Oran, les Hamyan en parcouraient la partie méridionale, depuis les régions de Tlemcen et de Debdou, jusqu'au Tafi-

---

1 *Cf.* A. Cour : *Dynasties chérifiennes.*— Il y a lieu de noter l'influence qu'exercent encore de nos jours, chez les Hamyan, les marabouts de Kenadsa et de Kerzaz. Lorsqu'une difficulté sérieuse surgit entre deux familles, le marabout Si Brahim, de Kenadsa, est généralement pris comme arbitre.

lalet et au Touat. Leurs points d'eau étaient à peu près les suivants : Tendrara Gharbia, Oglat Cedra, Foum Bezouz, tous ceux des chotts Gharbi, Chergui et Tigri, d'Aïn Chaïr, d'Aïn el Orak. De nombreux Hamyan possédaient des propriétés à Bou Anan, El Hadjoui, au Medaghra et à Figuig.

Après le traité de 1832, Abd-el-Kader organisa son Etat ; les tribus Hamyan reçurent des caïds, chefs politiques et militaires nommés par l'Emir. C'est ainsi que Mebkhout Ould Ahmed commanda aux Oulad Mansourah, Demmouche Ould Abdallah, aux Oulad Khelif, Ahmed Ben Abdallah, aux Akerma, Bou Smaha Ben Maachou, aux Beni Metharef, Miloud Ould Laïredj, aux Meghoulia, Mohammed Ben Dif Allah, aux Oulad Tounni et Mohammed Ben Amara, père de l'agha honoraire El Hadj Kaddour, aux Bekakra.

Il y a lieu de signaler l'influence dont jouissait déjà, à cette époque, Mebkhout, dont on fit plus tard un agha. « C'était lui qui était chargé de négocier d'abord avec les « Turcs, ensuite avec les Français ; mais, une fois rentré « dans sa tribu, il devenait simple particulier et il n'exer- « çait une réelle influence que dans sa fraction. » (Lettre de la Division d'Oran, 11 octobre 1869).

Dans la guerre incessante qu'il engagea contre nos troupes, l'Emir trouva dans les Hamyan de précieux auxiliaires; ils durent, cependant, l'abandonner momentanément pour se défendre contre les troupes du Sultan du Maroc. Lorsque, poursuivi par les colonnes françaises, Abd-el-Kader se décida à se rapprocher du Maroc, sa défaite au combat de l'Oued Melah (11 novembre 1843) réduisit ses troupes à quelques centaines de cavaliers ; avec eux, il se jeta en désespéré sur les Hamyan, les surprit et fit sur ces derniers un butin considérable, qui lui permit de pourvoir pour un moment aux besoins des siens. Il profita alors de la proximité du Maroc pour renouer des relations avec le sultan Abder-Rahmane.

Sa smala, considérablement diminuée, prit le nom de « Deïra » (du mot douar) ; il s'installa près d'Aïn-Ben-Khelil et obligea les Hamyan à lui fournir des contingents qu'il lança sur les tribus des Laghouat et sur les Oulad Ziad Gheraba, qui perdirent dans cette affaire leur chef, Ahmed ben Ameur.

En 1844, le général Lamoricière établit un camp permanent à Saïda et un autre à Sebdou ; un poste fut créé à Tiaret. Abd-el-Kader voulut reprendre la lutte ; ne trou-

vant pas d'éléments suffisants dans le Sud-Oranais, il se rendit au Maroc et parvint, sous un prétexte religieux, à entraîner le Sultan contre nous. Mais, après le bombardement de Mogador, Abder-Rahmane abandonna la cause de l'Emir en signant le traité de Tanger ; une clause mettait Abd-el-Kader hors la loi dans tout le Maroc et en Algérie [1].

Chassé du Maroc, Abd-el-Kader se réfugia chez les Beni Guil. Le 30 janvier 1845, un de ses djiouch faillit enlever en plein jour le poste de Sidi-bel-Abbès, et le général Lamoricière, pour protéger la vallée de la Mékerra, dut établir un camp permanent à Daya. Le mois suivant, l'Emir passait en personne au Nord du chott El Gharbi, ralliant en route les tribus des Hauts-Plateaux ; il marchait dans la direction de la vallée supérieure du Chéliff. Mais il trouva le chemin fermé par les colonnes Cavaignac dans le Sud de Tlemcen, Lamoricière dans le Sud de Mascara et Géry dans la région saharienne ; il lui fallut reprendre la route de la Deïra sans avoir pu tenter le moindre raid. Dans les années qui suivirent, bien qu'il sentît sa cause compromise, il continua la guerre de partisans, à laquelle il était réduit depuis le désaveu qu'il avait reçu du Sultan du Maroc, jusqu'au jour où il dut se rendre au duc d'Aumale

Nous hésitions encore à aborder ces régions ; c'était pour nous le seuil du désert, où, croyions-nous, nos troupes ne pouvaient s'aventurer sans de grandes difficultés et où les Turcs, nos prédécesseurs, n'avaient fait que passer. On se contenta d'imposer les troupeaux ; c'est ainsi que dans une lettre en date du 10 janvier 1845, le général Lamoricière, commandant la Division d'Oran, rendit compte que « l'agha Tayeb ben Guernia avait été envoyé avec une « centaine de chameaux chez les Hamyan Cheraga et « Gheraba, pour faire acte d'autorité sur eux en réclamant « le paiement de l'impôt zekkat. » On s'explique dès lors pourquoi le traité signé le 18 mars 1845 détermina si défavorablement pour nous, comme nous le verrons, le sort des Hamyan.

---

1 L'Emir Abd-el-Kader avait aussi essayé de rallier à sa cause la Confédération des Amour. N'ayant pu y parvenir, il les avait fait razzier à Galloul et à Forthassa Gharbia, par les Hamyan Chaafa.

Pour se venger, les Amour surprirent les Hamyan au moment du retour des caravanes du Gourara et razzièrent les Oulad Khalif à Oglat-et-Tine, au Sud d'Aïn-Ben-Khelil. Un mois plus tard, ils attaquèrent de nouveau les Hamyan à Barnoug et leur enlevèrent un butin considérable.

A la suite de ces faits, une trêve passagère fut conclue à Figuig entre Amour et Hamyan.

Note complémentaire sur les légendes anciennes relatives aux Hamyan

Si Mohammed Ould Maamar Ben Dahou, caïd du ksar de Moghar Tahtani (annexe d'Aïn-Sefra), a composé un intéressant travail encore inédit sur les origines et l'histoire de son ksar.

Nous en avons extrait, *à titre de curiosité*, les quelques passages ci-dessous qui se rapportent aux origines générales et aux relations des Hamyan avec les gens de l'Extrême-Sud :

« Dans les temps anciens, il existait dans le Sahara des « populations diverses. Elles étaient réparties à Figuig et « ses environs, à Moghar, Bou Semghoun et le Sahara et « habitaient soit dans les montagnes ou les vallées, soit « dans les hammada ou les espaces désertiques. Ces peu- « ples avaient des mœurs distinctes en ce qui concerne « l'alimentation et l'habitation. Ils étaient païens, n'a- « vaient point de livres saints ; nul prophète ne leur avait « exposé de doctrine. Les uns portaient le nom de « Ro « mains », d'autres étaient les « Majous » ou adorateurs « du feu.

« Ils avaient coutume de construire leur maison de telle « sorte que l'individu, lorsqu'il se trouvait dépourvu de « vivres, pouvait s'ensevelir sous les ruines de sa demeure. « Les Majous pratiquaient une forme d'union incestueuse : « ils épousaient leurs filles ; le frère et la sœur se mariaient « ensemble. Ils étaient vêtus de peaux de bêtes et de plumes « d'oiseaux; les pauvres, parmi eux, se couvraient de feuil- « les d'alfa et de drinn tressées. Leur nourriture consistait « en gros gibier et en nebeg (baie de jujubier sauvage : « sedra). Ils faisaient une huile avec le guedin et leur pain « était à base de farine de drinn. Ils apprêtaient aussi les « herbes qui, à cette époque, grâce à la fréquence des « pluies, étaient très abondantes.

« Ces peuples vivaient entièrement séparés les uns « des autres, n'ayant aucun rapport, et n'exerçant, « les uns vis-à-vis des autres, aucune violence. Ils « n'avaient point de souverain ou de chefs ; et nulle « oppression, nulle iniquité ne s'appesantissaient sur eux.

« Préoccupés uniquement de leur subsistance, chacun « d'eux recueillait, suivant les époques, les baies, les grai- « nes ou les herbes qui formaient la base de leur alimen- « tation. Leur boisson leur était fournie par l'eau des « sources et non pas par l'eau des r'dirs.

« Ces autochtones étaient de très grande taille ; par « contre, leurs femmes étaient minces et courtes. Elles « avaient les cheveux abondants et les yeux bleus. Elles se « couvraient de fourrures ou de peaux de renard, de chacal, « de hyène et de lièvre. Elles préparaient une trame de « drinn et d'alfa dont les hommes se revêtaient.

« On raconte que ces peuples furent décimés par un « cataclysme. Cependant, une partie de leurs descendants « survécut et habita le pays qui devint désert après leur « disparition. Alors arrivèrent les Chleuh, tribu de Ber- « bères Zouaoua et Ibadites. Puis ceux-ci furent subjugués « par des Arabes des Beni Hilal, Beni Hachem, Koréïchites, « Haoumin, Beni Mekhzouni, qui, depuis Tunis, courbè- « rent sous leur loi les Berbères. Ces derniers fuyaient « devant les envahisseurs qui, parvenus aux monts du « Gharb, s'installèrent dans le Tell et le Sahara, conver- « tissant à la Foi, par le fer et le feu, tous les indigènes « qu'ils rencontraient. Certains Berbères purent gagner « Figuig. Le pays compris entre le Guir et l'Oued Segueur « était alors occupé par les Arabes Beni Ameur.

« C'est au IVe siècle de l'Hégire que les Arabes pénétrè- « rent en Ifrikiya et se répandirent de Tunis à Fez et Marra- « kech, luttant contre les Berbères Zouaoua et Ibadites qui « sont tous des Chleuh et qui furent chassés des monts et « des plaines.

« La contrée qui forme actuellement les cercles de Mé- « chéria, d'Aïn-Sefra, de Figuig et de Géryville était le pays « des Beni Ameur qui y pratiquaient la culture et y pros- « péraient. Au VIe siècle, ces Beni Ameur émigrèrent vers « le Tell, du côté de l'Oued Melghir, de Sidi-bel-Abbès, de « Zefizef et du Djebel Filouïn. Une partie d'entr'eux, « cependant, les Hamyan, restèrent dans la contrée qu'ils « peuplèrent.

« D'après ce que nous avons appris (et Dieu sait mieux « que nous toutes choses), la descendance des hérétiques « s'est perpétuée à Figuig ; on dit que des descen- « dants des Romains se trouvent à Kçar el Abid de Figuig ; « il y aurait aussi des Ibadites, ainsi qu'à Chellala Dah- « rania.

« Certains Romains vivaient sous la tente comme les « Arabes. Ils possédaient des éléphants qui leur servaient « pour leurs transports et leurs migrations et ils avaient « un très grand nombre de ces pachydermes dont la vente « leur procurait des ressources considérables. Ils avaient « aussi des bœufs et des moutons ; ces derniers étaient, « comme les mouflons, dépourvus de laine ; on les nom- « mait « jirafiya ». Ils avaient sur le sommet de la tête « deux cornes branchues. Ces animaux donnaient du lait « comme les vaches.

« Les peuples précités se servaient, pour leurs échanges, « de disques de poudre d'or ; chacune de ces pièces de « monnaie équivalait à cent douros (sesterce ?). Ils fon- « daient le minerai d'or sur du fer rougi et utilisaient le « précieux métal pour faire des bijoux.

« Les noms des « Romains » et ceux des « Païens » « étaient les mêmes. Leurs demeures et leurs tombeaux « ont été désignés sous le nom de « Arjam », « Ajdar », « Kerkour ». C'est une même désignation qui s'est con- « servée jusqu'à nos jours.

« Lorsque, dans l'ancien temps, certains individus en- « treprirent des fouilles dans le pays, ils découvrirent des « cadavres sous l'amas de matériaux qui les recouvraient. « Ces cadavres étaient revêtus de leurs vêtements et de « leurs ornements d'or et d'argent ; à leurs côtés, leurs « armes.

« Les kerkours sont construits comme des maisons, au « moyen de pierres superposées en cercle. A l'intérieur, « ainsi que nous l'avons dit, on découvre des squelettes, « des cendres et du bois, des ustensiles de cuisine brisés. « Lorsque les décombres recouvrent des ossements fémi- « nins, on voit, autour des os des bras et des jambes, des « bracelets d'argent ou d'or, de corne, de bois de laurier « Les kholkhals (bracelets de cheville) sont aussi en un « métal usé, jaune comme le cuivre. Tout cela est détérioré, « sans aucune valeur et inutilisable, sauf l'or qui, dégagé « de sa gangue, a un éclat analogue à la lueur d'un feu « dans la nuit.

« Les Arabes de nos tribus se désintéressent de ce genre « de fouilles. Ceux d'entr'eux qui, d'aventure, ont fait de « nos jours des recherches dans quelques-uns des monu- « ments funéraires sus-mentionnés, n'y ont plus rien « trouvé. »

. . . . . .

Après avoir exposé comment furent créés, dans une région fréquentée en hiver par les Hamyan, le ksar et l'oasis de Moghar, le caïd Si Mohammed Ould Maamar Ben Dahou raconte ce qui suit :

« Les tribus Hamyan, qui étaient venues dans le pays, « trouvèrent l'Oued Moghar habité. Les habitants de la « nouvelle agglomération offrirent une diffa aux notables « Hamyan. Ceux-ci se montrèrent très satisfaits de voir le « pays peuplé et invitèrent à leur tour les habitants, leurs « enfants, leurs nègres et toutes les personnes qui se trou- « vaient avec eux, à une diffa dans leur campement. Ce fut « l'origine de l'amitié des deux collectivités. Elles échan- « gèrent le serment de former une alliance étroite et de « se prêter mutuellement main-forte en toutes les circons- « tances.

« Par suite de cet accord, les Hamyan creusèrent des « silos chez leurs amis. Chaque année, lorsqu'ils rentraient « du Sahara, vers le Nord, ils entreposaient chez ces ksou- « riens, dans leurs silos, de la laine, du beurre. Quand ils « effectuaient une marche inverse, c'est-à-dire redescen- « daient du Tell dans le Sahara, ils déposaient entre les « mains des gens de Moghar leur blé et leur orge. Ces der- « niers trouvaient ainsi chez leurs alliés la facilité d'acheter « les céréales nécessaires à leur subsistance et à l'ensemen- « cement de leurs champs. D'autre part, ils avaient coutu- « me d'acheter, aux tribus nomades, des chameaux qu'ils « confiaient aux Hamyan pour les faire pâturer ou aller « sur les marchés lointains et s'approvisionner en grains. « Chaque année, les chameaux des deux groupes amis se « rendaient à Figuig, sous la conduite des Hamyan, et « rapportaient des dattes et des rejets de palmiers. Ces « rejets étaient plantés à Moghar ; les noyaux des dattes « consommées étaient semés. Le sol étant propice, la « palmeraie se développa rapidement.

« Le nombre de la population s'accrut aussi, car plu- « sieurs des occupants attirèrent auprès d'eux nombre de « leurs amis. On compta bientôt 30 maisons.

« Les habitants de Moghar étaient braves et généreux. « Ils donnaient aussi largement l'hospitalité qu'ils com- « battaient sans répit les iniquités. Par leur vaillance, ils « avaient rendu puissante leur petite cité. Ils ne se permet- « taient aucune déprédation ; quand un rapt d'animaux « était commis, ils n'avaient de cesse qu'ils eussent atteint

« et tué les malfaiteurs. Ils rentraient en possession de tous « les animaux qui leur étaient volés.

« Les Hamyan étaient leurs défenseurs contre les tribus, « ils les considéraient comme leurs frères. »

*
* *

« Dans les premiers jours d'avril, lorsque les Hamyan « quittaient le Sahara et remontaient vers le Nord, ces « vastes steppes demeuraient absolument désertes jusqu'en « octobre, c'est-à-dire pendant la période des chaleurs. « Dans cette solitude que personne ne venait troubler, les « autruches se multipliaient et formaient de nombreux « troupeaux. Tout troupeau comprenait environ une cin- « quantaine de têtes, mâles, femelles, autruchons. Les « habitants de l'Oued Moghar se livraient à la chasse de ces « coureurs et durant toute la saison chaude, ils y trouvaient « leur vie ; ils se nourrissaient de la chair des oiseaux tués, « vendaient leurs plumes, et, de leur graisse, préparaient « une huile qu'ils appelaient « zahen » et qui avait la pro- « priété de guérir les maux de quiconque l'absorbait.

« En outre, l'antilope bubale abondait ; on en trouvait « des troupeaux aussi nombreux que des troupeaux de « moutons. De même, la gazelle, l'antilope addax et l'ona- « gre. Aussi, la chasse fournissait-elle la viande nécessaire « aux repas matin et soir. Enfin, les abeilles étaient en « grande quantité et le miel était aussi abondant que l'eau. « Les gens de Moghar étaient seuls à le récolter, comme « ils étaient seuls à chasser. Dans de pareilles conditions « d'existence, ils n'étaient jamais malades ; la chair des « animaux sauvages, l'huile « zahen » et le miel les préser « vaient de tous les maux ; la mort de vieillesse venait « seule les surprendre. A l'abri de la maladie et du souci, « ils atteignaient les limites extrêmes de la vie humaine ; « ils vivaient plus d'un siècle. »

. . . . . .

« Quelques années après la mort de Sidi Cheikh, quand « les « Zegdous » [1] se sont rendus dans l'Est pour se ven- « ger des Hamyan et des Trafis, ces Zegdous sont passés « par Moghar Tahtani, où ils ont enlevé tous les moutons « et les chameaux et où ils ont massacré un grand nombre

[1] Pour l'association connue sous le nom de Zegdou, formée spécialement contre les Hamyan, voir plus loin.

« d'habitants. Les Zegdous ont eu eux-mêmes plus de cent « hommes tués. Le siège de Moghar par les Zegdous a duré « huit jours. Pendant ce siège, les habitants de Moghar « ont creusé dans leurs maisons des silos dans lesquels ils « ont placé leurs céréales et leurs objets mobiliers, puis, « profitant d'une nuit sombre, ils se sont tous, hommes, « femmes et enfants, enfuis dans le Djebel Mekter, à Aïn-« Amba. Le lendemain matin, tous les Zegdous, cavaliers « et piétons, sont entrés dans le ksar et n'ont rien trouvé. « Ils ont détruit quelques maisons et ont abandonné « ensuite Moghar. Les ksouriens sont rentrés chez eux et « ont reconstruit les maisons démolies.....

« Les Zegdous recommençaient cette attaque tous les « ans ; aussi, les habitaants de Moghar envoyaient-ils à « Figuig un assas (sentinelle), chargé de signaler la harka « à Figuig. Au signal de l'assas, les habitants de Moghar « enfermaient leurs biens dans les silos et s'enfuyaient dans « le Djebel Mekter, à Aïn-Amba. Pendant quatre années « consécutives, les Zegdous ont entièrement détruit les « récoltes de Moghar. Les ksouriens, découragés, ont alors « envoyé chez les Oulad Sidi Cheikh une djemaa chargée « de les faire réconcilier avec les Zegdous.

« Les Oulad Sidi Cheikh se sont rendus à cheval auprès « des notables du Zegdou, dans l'Oued Guir, et leur ont dit : « Les habitants de Moghar Tahtani vous demandent la « paix ; ces gens sont les amis de notre père Sidi Cheikh, « qui leur a donné une séguia et qui a imploré le ciel de « leur accorder ses faveurs ; ne leur faites donc pas de mal, « car nous-mêmes nous subissons le préjudice que vous « leur causez. » Les Zegdous ont répondu : « Moghar est un « ksar Hamyan. Les Hamyan nous ont tué du monde et se « sont enfuis sans verser la dia ; ce sont donc nos ennemis. « Mais puisque vous intervenez en leur faveur, nous leur « accordons le pardon. Ils n'auront pas à s'enfuir loin de « nous, car nous ne leur ferons aucun mal. Nous agirons « ainsi par considération pour votre père Sidi Cheikh. »

« La paix a alors régné chez les habitants de Moghar. « Ceux-ci, voyant qu'ils étaient l'objet d'attaques conti-« nuelles de la part des gens de l'Ouest, ont demandé à « tous ceux qui voulaient les entendre de venir habiter à « Moghar Tahtani, où une maison, une parcelle de terre « et de l'eau leur seraient données par la djemaa. Moghar « s'est ainsi peuplé et il y eut 60 maisons. Moghar a, dès « lors, pu se défendre contre ses ennemis, la vie y est

« devenue facile et le gibier, tel que l'autruche, y a existé « jusqu'à ces dernières années (20 ans). »

. . . . . .

Si Mohammed Ould Maamar Ben Dahou conte ensuite, au cours de son récit, le fait suivant qui, sans intéresser directement l'histoire des Hamyan, met en cause les « Arabes Moucha » :

« A l'époque des Zegdous, un malfaiteur du Gharb, « nommé Bahara, vint, se disant Sultan. Il était accom- « pagné de Béraber et de gens des Zegdous, formant ainsi « une forte harka, composée de deux mille cavaliers et « trois mille piétons.

« Lorsqu'il arriva à Figuig, où il séjourna pendant dix « jours, il ordonna aux habitants de nourrir la harka du- « rant son séjour. Les Figuiguiens obéirent. Ce préten- « dant écrivit ensuite à toutes les tribus et à tous les ksour « la lettre suivante : « Venez au devant de moi avec votre « soumission et des cadeaux ; dans le cas contraire, je me « verrais obligé de m'emparer de vos biens, de détruire « vos habitations et de vous combattre ». Lorsque les gens « de Sidi Brahim Grich et ceux des ksour de Kheneg Na- « mous reçurent cette lettre, ils s'enfuirent à Moghar « Tahtani pour s'entendre avec les gens de ce ksar, soit « pour offrir un cadeau, soit pour résister.

« En arrivant au ksar Sidi Brahim Grich, le préten- « dant constata que ce ksar était abandonné ; il apprit éga- « lement à ce moment là que les ksour de Kheneg Namous « étaient déserts.

« Un indigène nommé Mohammed ben Zian, des Oulad « Sidi Cheikh, qui se trouvait alors à Moghar Tahtani, « monta sur sa jument et alla à la rencontre du préten- « dant, qu'il trouva entre Sidi Brahim Grich et Moghar « Tahtani. Mohammed ben Zian descendit de cheval, salua « le prétendant et lui dit : « Je viens du ksar de Moghar « Tahtani pour faire du bien ? » Bahara lui répondit : « Quel est le cadeau que vous nous faites. » Mohammed « ben Zian reprit : « Le cadeau sera une prière ou une « malédiction : si vous leur donnez la paix, vous serez « dans le bien et si vous n'acceptez pas ma demande, Dieu « vous maudira. » Bahara, après avoir entendu ces paro- « les, regarda les palmiers et se jeta dans le pays. Les gens « de Moghar, prêts à se défendre, entourèrent le ksar au- « tour duquel se trouvait un rempart et un fossé ; la pou-

« dre parla, 5 hommes et 20 montures du goum de Bahara « furent tués ; ce goum s'éloigna alors et envoya des « vedettes dans l'Oued Som et l'Oued Semar, mais Bahara « entra dans une grande colère lorsque, en descendant « de son cheval, il apprit la perte des 5 hommes et des « 20 chevaux.

« Si Mohammed ben Zian monta à cheval et se réfugia « chez les Oulad Sidi Cheikh et les Arabes Moucha, cam- « pés à Ghandjiia, et les mit aussitôt au courant de ce qui « s'était passé. Bahara leva alors tous les piétons et cava- « liers qu'il put trouver et se lança sur le ksar ; la poudre « parla jusqu'au moment où les munitions manquèrent « aux gens de Moghar, qui furent obligés de renvoyer les « femmes, les enfants et les impotents. Seuls, les hommes « valides restèrent pour garder les postes.

« Mohammed ben Zian activa alors le courage de ses « gens et des Arabes Moucha, auxquels il ordonna d'aller « immédiatement au secours de Moghar. Cavaliers et pié- « tons se mirent en route, après avoir envoyé leurs tentes « et leurs troupeaux dans le Djebel Chemakhikh. Cent « hommes furent chargés de garder le chemin de Bour- « dodo, tandis que la harka se dirigeait sur Moghar, où « se trouvait Bahara. Ils marchèrent toute la nuit et s'em- « parèrent des vedettes de Bahara qui surveillaient l'Oued « Som. Bahara attaqua avec ses guerriers le ksar de Mo- « ghar où le feu éclata. Les défenseurs du ksar se batti- « rent jusqu'au moment où les munitions manquèrent. « Les fantassins de Bahara démolirent la porte du ksar et « les remparts, mais pendant ce temps Mohammed ben « Zian tomba avec sa harka sur le camp des agresseurs, « s'empara des chameaux et tua les gens qui gardaient « les tentes. Un cavalier vint prévenir Bahara que les gens « chargés de la garde du campement avaient été surpris « par des guerriers courageux. Bahara se rendit immédia- « tement sur les lieux et des coups de feu furent échangés. « Après un combat acharné qui dura une demi-heure, la « harka de Bahara fut mise en déroute et poursuivie dans « sa retraite par les Oulad Sidi Cheikh et les cavaliers des « Arabes Moucha, jusqu'à Figuig.

« Bahara fut tué à Bagdad de Figuig, par Ben Mekaouak « aïeul des Oulad Redjal (ou Bahal). Ce dernier monta « sur la monture blanche de Bahara, lequel fut décapité et « brûlé. Les poètes chantèrent : « La jument de Bahara « fut ramenée par les nobles et Bahara fut vaincu par des

« cavaliers intrépides, les Oulad Boukekeur ; leur sang « coula dans les rivières et aucun cavalier n'échappa, tous « furent massacrés. » A leur retour de Figuig, les cavaliers « constatèrent que les tentes, les troupeaux, les armes et « les provisions avaient été rassemblés et partagés par les « piétons.. »

. . . . . .

« Dans le courant du mois d'avril de la soixantième « année du IXe siècle, un orage de grêle, dont les grêlons « furent de la grosseur de la tête d'un chameau, éclata « et détruisit les jardins, les maisons, le barrage et les « animaux. Les autruches qui se trouvaient dans le pays « furent tuées. Le gibier n'est revenu qu'après de nom- « breuses années.

« A la suite de cet orage, une grande misère régna à « Moghar ; la grêle tomba depuis le Djebel Hamir jus- « qu'au Djebel Mekter, à Chemakhikh et à l'Ouest de « Dermel. Les gens de Moghar se rendirent auprès des « Hamyan, qui se trouvaient dans le Sahara et qui n'a- « vaient pas été touchés par cet orage, et leur demandèrent « des moutons et du grain, qu'ils achèteraient. Les Ha- « myan leur donnèrent à boire et à manger. Les gens de « Moghar furent poussés par la misère à couper les routes ; « ils restèrent bientôt seuls, car les Hamyan remontèrent « vers le Nord. A la suite de cet orage, de nombreux pâtu- « rages apparurent chez eux, tandis que les Doui Menia « et les Oulad Djerir en furent dépourvus. Ces derniers « étaient campés dans l'Oued Guir, à Béchar, dans la Zous- « fana. Les cavaliers provenant de ces tribus, partis vers « l'Ouest pour enlever des chameaux, s'aperçurent, en « passant dans l'Oued Som, que les pâturages y étaient « abondants ; aussi, en arrivant chez eux, ils le dirent à « leurs gens qui décampèrent pour se rendre dans l'Oued « de Moghar, où ils arrivèrent au moment de la récolte « des dattes et des fruits. Les Doui Menia enlevèrent mu- « tamment toutes les dattes et tous les fruits qu'ils trou- « vèrent à Moghar et s'installèrent à Garet el Ghechoua, « dans l'Oued Selem, et à Ghonba. Un soir, trois notables « de Moghar se rendirent auprès du kébir des Doui Menia, « égorgèrent un mouton et lui racontèrent ce qui s'était « passé ; ce kébir avait chez lui un tambour en cuivre sur « lequel il frappait pour rassembler ses gens. Le kébir, « en apprenant ces faits, se mit en colère et fit battre le « tambour. Tous ses gens se réunirent et lui dirent : « O

« notre Cheikh Bou Anane, que s'est-il passé ? » Le kébir « qui s'appelait alors Cheikh Bou Anane, leur déclara : « Ce ksar est faible et ses habitants sont très nombreux ; « nous avions l'intention, en venant camper près d'eux, « de leur apporter la paix et la tranquillité, et vous leur « avez causé un dommage en dévastant leurs jardins. « Actuellement, les gens de Moghar sont dans l'attente « et je désire que vous les dédommagiez. » Les Doui Menia « se conformèrent à cet ordre, après avoir déclaré qu'ils « se trouvaient avec les Oulad Djerir, les Beni Oumaras « et les douar des Oulad bel Guiz, quand les dégâts furent « commis. Il leur ordonna de faire verser, par chacune « des tentes précitées, un chameau ou dix moutons, de les « lui amener et de lui signaler les gens qui refuseraient. « L'ordre fut exécuté : 200 chameaux et 600 moutons fu- « rent amenés, sur lesquels 100 chameaux et 300 moutons « furent remis aux notables de la djemaa de Moghar « et 50 chameaux et 150 moutons furent distribués aux « notables des Doui Menia ; le reste fut conservé par Bou « Anane. Les gens de Moghar invitèrent Bou Anane à « déjeuner chez eux ; celui-ci monta à cheval avec ses « enfants et des notables (en tout 60 cavaliers) et se rendit « à Moghar. Là, 20 moutons furent égorgés, soit un mou- « ton pour trois cavaliers, et on leur servit plusieurs plats. « Ils jugèrent bon de vivre en bonne intelligence avec les « gens du ksar. Les moutons et les chameaux furent « partagés entre les gens de Moghar.

« Dès que les Doui Menia apprirent le retour des Ha- « myan dans le Sahara, ils décampèrent et se rendirent « dans l'Oued Zousfana. »

. . . . . .

« Pendant le printemps de la dixième année du XIe siè- « cle, les Beni Ghoméracène, les Beni Goumi et les ksou- « riens d'Aïn-Chaïr formèrent une harka qui se dirigea « vers l'Oued Namous. Les tribus Hamyan et les Oulad « Sidi Cheikh s'enfuirent dès qu'ils apprirent l'arrivée de « cette harka et se rendirent dans l'Oued Seggueur.

« Cette harka, à laquelle s'étaient joints les Beni Zeggou « et les Aït Iafelman (Beraber), ne trouva absolument rien « dans l'Oued Namous ; elle ne rencontra qu'un seul indi- « vidu des Moucha, qui recherchait un âne. Interrogé, ce « dernier déclara que les tribus étaient rassemblées dans « l'Oued Seggueur. La harka se rendit à Moghar Tahtani

« et Moghar Foukani, où elle enleva tous les animaux, « chameaux, bœufs, moutons et fit périr de nombreuses « personnes, parmi lesquelles se trouvaient des hommes, « des femmes et des enfants. La harka qui, elle-même, « avait subi des pertes, passa par Foumassa où elle pilla et « massacra les Oulad Azzi.

« Les ksouriens de Moghar ne trouvant plus rien à « manger, se rendirent dans le Tell, à Oudjda et à Tlemcen « où ils estivèrent et où ils purent ramasser des céréales « et de l'argent. A leur retour, ils louèrent, pour trans « porter leur gain, des chameaux aux Hamyan, à raison « d'une ghara de blé ou d'orge par chameau. Néanmoins, « en rentrant chez eux, ils souffrirent et ce ne fut qu'un « an après que les palmiers donnèrent une bonne récolte « à Moghar et à Figuig.

« Les Hamyan qui s'étaient rendus dans le Tell, dans « les environs de la plaine d'Angad et d'Oudjda, furent « attaqués par les gens des Angad. Ceux-ci, qui compre- « naient avec eux les Mehaya et les Beni bou Zeggou, fu- « rent battus et prirent la fuite. Les montagnards accou- « rurent aussitôt au secours des Angad et chassèrent les « Hamyan du Tell marocain. Ceux-ci s'arrêtèrent à Oglat « Sedra (Maghnia), où ils furent repoussés de nouveau. Ils « durent se rendre à Tlemcen. Mais là, le Maghzen turc « chassa encore les Hamyan, après avoir refusé le cadeau « que ceux-ci lui offraient. Ces derniers rentrèrent chez « eux sans rapporter de grains et allèrent, au mois de « septembre, à Moghar Tahtani, à Moghar Foukani et à « Figuig. Durant toute l'année qui succéda, les Hamyan « ne mangèrent que des dattes et un grand nombre d'entre « eux tombèrent malades. Heureusement, Dieu leur en- « voya au mois d'octobre de la pluie qui fit pousser l'herbe « dans l'Oued Namous. A cette époque, les gens man- « geaient du genièvre et des glands ; puis, au mois de « novembre, ils mangèrent des herbes et se rendirent au « Gourara.

« Au retour des caravanes du Gourara, les brebis ayant « mis bas, ils purent s'alimenter de lait et de dattes. Cette « année fut appelée « année de la soif (el aam el ateche) », « parce que de nombreux Hamyan moururent de soif en « revenant au mois d'août, dans le Tell, d'où ils avaient été « chassés.

« Un an après, Cheikh Mahmoud, cheikh des Hamyan, « rassembla 100 chameaux et 50 autruches qu'il alla offrir,

« en compagnie de plusieurs notables, à l'amel du Maroc,
« afin d'obtenir l'autorisation d'acheter du grain au Maroc.
« Satisfaction lui fut donnée et des caravanes de Hamyan
« se rendirent dans la plaine d'Angad et à Oudjda, où
« elles achetèrent du grain sans aucune difficulté. Puis
« Cheikh Mahmoud alla encore offrir 100 chameaux et 50
« autruches au bey turc de Tlemcen, pour obtenir la même
« autorisation qui, d'ailleurs, lui fut accordée. Les Ha-
« myan purent vivre dans l'aisance, les gens de Moghar
« leur achetèrent des grains qu'ils semèrent ; ils eurent
« une bonne récolte et eurent ainsi les moyens d'acheter
« des moutons et des chameaux. »

. . . . . .

Enfin, parlant du commerce des plumes d'autruche avec les Hamyan, le caïd Si Mohammed Ould Maamar Ben Dahou expose comment cet élevage se faisait :

« Les ksouriens recherchaient les œufs d'autruche. Ils
« les faisaient couver pour avoir des autruchons ; ils s'a-
« donnaient ainsi à l'élevage de l'autruche. Chaque habi-
« tant de Moghar possédait de 10 à 40 autruches qu'il ven-
« dait à raison de 50 à 250 francs l'une. La femelle qui
« s'appelait « roumada » produisait de deux à trois œufs.
« Dix roumadas pondaient dans le même endroit ; l'une
« d'elles couvait, tandis que les neuf autres pâturaient. La
« couveuse ne laissait paraître que la tête et le cou. Le
« chasseur savait, en l'apercevant, qu'elle couvait et la
« laissait ainsi jusqu'à l'apparition des autruchons qu'il
« prenait afin de les élever. Les gens de Moghar possé-
« daient des autruchons comme les nomades possèdent
« actuellement des moutons. Les commerçants de Tlemcen
« et d'Oran venaient acheter les autruchons à Moghar, où
« ils louaient les gens pour les élever. Les autruchons se
« nommaient « el fauchal », ils connaissaient la voix de
« la personne qui les élevait et la suivaient partout où elle
« se rendait. Les commerçants avaient de gros bénéfices
« dans ce genre de trafic. On élevait l'autruchon pendant
« un ou deux ans. Durant ce temps, il grandissait et appre-
« nait à connaître ses maîtres et l'habitation de ces der-
« niers, de telle sorte qu'ils allaient au pâturage et en reve-
« naient seuls. Au pâturage, l'autruchon rencontrait
« d'autres autruchons qu'il ramenait à la maison de son
« maître. Celui-ci s'en emparait et les égorgeait, puis
« envoyait l'autruchon à la recherche d'autres animaux.

« Les éleveurs marquaient leurs autruches d'une marque « rouge ou verte, afin que les chasseurs ne les tuent pas.

« Certaines autruches allaient pondre dans le désert et « ramenaient à l'habitation de leurs maîtres leurs petits « qu'on égorgeait. La femelle seule rentrait chez ses maî « tres, tandis que le mâle restait au dehors Aussi, était-il « égorgé et vendu dès qu'on le saisissait. Tels étaient les « grands avantages de l'élevage de l'autruche pour les gens « de Moghar. »

*
* *

Il y a lieu de remarquer à ce sujet que le pays actuel des Hamyan était, il y a encore environ 40 ans, très peuplé par les autruches. Au moment de l'insurrection de Bou Amama en 1881, il y en avait de grandes quantités, principalement dans la région des Mekmen, entre les chotts Chergui et Gharbi, et vers les dunes de l'Aïn-Mahla et de la Sebkha de Naama.

Pour des causes inexpliquées, et autres que la chasse, elles émigrèrent brusquement vers le Sud, au-delà du Sahara et sur le versant du Niger.

Il y a 4 ou 5 ans (1910), les indigènes racontaient qu'il en existait encore un couple dans la région de Tendrara (Beni Guil).

Ce couple a disparu, probablement tué par les indigènes.

CHAPITRE IV

LE TRAITÉ DE 1845

Avant la signature du traité du 18 mars 1845, nous n'avions que des données incertaines sur les Hamyan. Cette même année, le général Dumas, dans son ouvrage intitulé « Le Sahara Algérien », mentionne, ainsi que la correspondance officielle de l'époque, le partage de cette grande tribu en deux fractions, les Hamyan Cheraga ou Trafi et les Hamyan Gheraba ; nous avons vu dans quelles conditions ils s'étaient séparés. Les premiers appartiennent actuellement au cercle de Géryville et les seconds, ainsi que les Rezaïna, relèvent du cercle de Méchéria. Voici quelle était leur composition :

- HAMYAN
  - ~~Gheraba~~ Cheraga
    - Oulad Ziad Trafi
      - Oulad Abd-el-Kérim
      - Derraga
      - Oulad Maallah
      - Oulad Serour
      - Akerma
    - Rezaïna
  - ~~Gheraga~~ Gheraba
    - Chafaa
      - Akerma
      - Oulad Mansourah
      - Oulad Khelif
      - Bekakra
      - Beni Metharef
    - Djemba
      - Oulad Serour
      - Meghaoulia
      - Sendan
      - Megan
      - Oulad Embarek
      - Oulad Tounni, Oulad Farès, Frahda — Beni Ogba
      - Oulad Messaoud, Oulad Ahmed — Ghiatra

Chafaa et Djemba avaient suivi jusqu'à ce moment la même fortune et ils semblaient devoir être algériens en raison des terrains de parcours qu'ils avaient choisis. Il ne pouvait plus être question, à cette époque, de leurs origines ; elles étaient trop perdues dans l'effroyable mélange d'individualités que des siècles d'anarchie avaient produit. Celles des Akerma, des Bekakra, des Bezaïna nous sont déjà connues ; quant aux autres, elles présentaient un extraordinaire caractère de diversité. Les renseignements que nous donnons à ce sujet, ci-après, le prouvent abondamment.

MEGHAOULIA

Les Meghaoulia sont originaires des Oulad Ali du Guir (7 kilomètres de Bou-Denib). Leur nom actuel veut dire « ogre » : il est dû, dit-on, à la bravoure qu'ils déployaient jadis dans les batailles et à la crainte qu'ils inspiraient à leurs ennemis.

Ils ont été chassés de leur pays d'origine par les Beraber et, avant de venir dans la région qu'ils occupent actuellement, ils avaient construit un ksar, aujourd'hui détruit, à Tenezzara (80 kilomètres à l'Ouest de Figuig).

Ce sont les Oulad Ali qui ont été la base d'origine des Meghaoulia.

Le douar Oulad Sebaa est venu des Aït Sebaa (Beraber).

Celui des Oulad Mellouk descend des Oulad Sidi Tadj (annexe d'Aïn-Sefra). Ses ancêtres auraient été appelés Oulad Mellouk, à la suite du fait suivant :

« Leur aïeul, invité à suivre les gens des Oulad Sidi Tadj « qui voulaient quitter leur pays d'origine, ne voulut pas « le faire, retenu qu'il était par l'amour qu'il avait pour « une femme du pays

« Les gens des Oulad Sidi Tadj dirent alors : « Aban- « donnons ce possédé » (mamlouk) et l'abandonnèrent. »

Les Oulad Daho sont des descendants d'un derrer (instituteur), qui avait exercé sa profession chez les Oulad Sidi Daho, de Mascara.

Les Oulad El Hadj Messaoud sont venus du ksar d'Oudaghir (Figuig).

BENI OGBA

Après avoir été séparées, les trois tribus composant les Beni Ogba ont été, en 1913 et 1914, réunies de nouveau et ne forment plus qu'un seul groupement.

a) *Oulad Farès.* — Les Oulad Farès sont originaires de Tunisie. Leur ancêtre s'appelait Ben Haïgoune. C'est pourquoi on les appela d'abord El Haouaguine.

Ils furent ensuite appelés Oulad Farès (enfants de cavaliers) pour la raison suivante :

Les Kessakisse, les Diama et les Oulad Mebarek qui formaient les Haouaguine, ayant été chassés de Tunisie, se groupèrent ensemble dans le Sud-Oranais.

Dès que l'un d'eux montait à cheval pour régler une affaire personnelle, ses compagnons ne le laissaient pas partir seul. Par suite de l'accord qui régnait entre eux, tous le suivaient et prenaient son parti, comme s'ils étaient les enfants d'un seul cavalier.

Ils se réunirent plus tard aux Frahda et aux Oulad Toumi pour former les Beni Ogba.

Chez les Oulad Farès :

Le douar Kessakis descend des Beni Ogba, il vivait jadis avec les Laghouat, de Géryville. Ce douar comprend aussi les Haouach, venus de Figuig et les Rezazna, originaires de l'Oued El Abed, près de Tagremaret (Saïda).

Le douar Oulad Oulid a eu pour ancêtres des gens du ksar d'Anoual.

Le douar Oulad Saïd a pour véritable dénomination « Oulad Embarek ben Saïd ». Il est originaire des Amour d'Aïn-Sefra (Oulad Gottib).

Le douar Rebaat se compose :

1° Des Rebaat, originaires des Sedjaa, près de El Aïoun Sidi Mellouk (Maroc Oriental) ;

2° Des Zouaïd, originaires des Mehaya ;

(Ces deux premières fractions forment les Rebaat proprement dit).

3° Des Diama, venus de Seguiet el Hamra ;

4° Des Haouaguine, venus des Trafi.

Le caïd actuel des Beni Ogba, Yahia Ould Saïd, descendant d'Ahmed Ben Kaskass, appartient à une famille originaire des Beni Ogba, ayant eu des croisements avec les Laghouat, de Géryville, et ensuite avec les Doui Menia.

b) *Frahda.* — Le douar Oulad Messaoud et le douar Oulad Abbou ne formaient jadis qu'un seul douar appelé « Oulad Ghani ». Ils descendaient des Beni Ogba ; quelques tentes venues des Sedjaa (El Aïoun Sidi Mellouk) se joignirent à eux.

Le douar Oulad Helal serait originaire des Beni Hilal, du Gourara.

c) *Oulad Toumi.* — Les Oulad Toumi formaient jadis, avec les Frahda et les Oulad Farès, une petite confédération appelée « Beni Ogba ».

Ainsi que nous l'avons dit précédemment, ce groupement a été reconstitué en 1914.

La fraction Daïfallah est originaire des Laghouat (Géryville).

La fraction Oulad Larbi descend des Beni Ogba.

La fraction Ziadna vient des Oulad Bou Zid, d'Aflou.

Ces trois fractions forment le douar Oulad Toumi.

Le douar Oulad El Haouar est originaire des Ghonati, fraction des Harrar (Tiaret).

Le douar Oulad Yahia descend des Laghouat (Géryville).

L'origine de la tribu vient de la fraction des Oulad Larbi, qui s'allia avec Daïfallah. Ce dernier fut choisi comme chef par les notables des deux groupes. Il eut deux fils jumeaux (touam), d'où le nom d'Oulad Toumi donné à ses descendants.

OULAD EMBAREK

Les Oulad Embarek ont un seul et même ancêtre, marabout venu de Seguiet el Hamra avec un nègre nommé Embarek, qui était son bouab.

Il s'installa à Tiout où il se maria. Il eut trois fils :

Radjaa — Allal — Mohammed

Le marabout étant venu à mourir, ses fils furent élevés par le nègre Embarek. On les appela, par suite, les Oulad Embarek, en souvenir de leur père adoptif.

Radjaa fut le premier chef de la tribu.

Kaddour ben Allal lui succéda.

A cette époque, les Oulad Embarek et les Megan étaient réunis et ne formaient qu'une seule et même tribu dont il était le chef.

C'est Kaddour ben Allal qui, fatigué du séjour des Ksour, amena la tribu dans la région qu'elle occupe actuellement et la fit s'adonner à la vie nomade.

AKERMA

Avant la domination des Turcs, tous les Akerma, ceux de Géryville, ceux de Méchéria et ceux du Maroc ne formaient qu'une tribu.

Sous la domination turque, ils se partagèrent en trois groupes : le premier alla se fixer non loin de Fez, le deuxième alla avec les Trafi, et le troisième, avec les Hamyan Gheraba.

Les douars Oulad Zine (El Kohol), El Aouameur, Ez Zourg, Kouader Oulad El Hadj, appelé aussi Djefafla (nommé ainsi à cause du temps très court qu'ils passaient dans chaque campement ; ils étaient considérés comme des gens excessivement peureux qui, au moindre bruit de guerre, s'enfuyaient et abandonnaient leur campement), descendent tous des compagnons de Sidi Maamar ben Alia, dont le nègre Akerm avait l'administration. Ils ont donc la même origine que les Akerma de Géryville.

Les Oulad Ali viennent de Figuig.

Les Remadna sont originaires du Gourara (ksar de Ksabi).

Les Guenatza descendent des Oulad Sidi Ali ben Yahia, de Géryville.

Les Oulad Hammou tirent leur origine des Djafra (Saïda).

Le douar Oulad Bou Salem, appelé aussi douar Oulad Ameur, comprend deux groupements différents :

1° Les Oulad Bou Salem, dont l'ancêtre Salem appartenait aux Akerma purs et qu'on dit être d'origine koréichite ;

2° Les Oulad Ameur, qui viennent des Oulad Nehar (El Aricha).

L'ancêtre des Oulad Ameur, auxquels appartient le caïd actuel, se nommait Ben Aïssa Ben Amar, des Oulad Yahia, fraction des Oulad Sidi Chadli, de Sidi Amar Chérif.

Il s'installa dans la région en l'an 1032 de l'ère hégirienne, fuyant sa tribu où il avait commis un meurtre, il trouva un refuge chez les Akerma.

Le douar Daalize a pour origine des bergers qui venaient de la zaouia de Kenadsa et qui, employés au service des Akerma, se fixèrent parmi eux et formèrent une fraction. Ils furent appelés Daalize en signe de mépris parce que l'un d'eux, ayant trouvé à terre un croissant de métal, affirma qu'il était tombé des cieux.

OULAD MANSOURAH

Le douar Chouareb est en partie originaire du Gourara. Il a absorbé les Mokhaïssa, qui furent jadis les premiers

groupements des Oulad Mansourah, avec les Khelakhil et les Sahaba.

Le douar Khelakhil vient de Seguiet el Hamra. On prétend qu'il appartint aux arabes Moucha.

Le douar Negagza vient des Triffa.

Le douar Oulad Balagh vient de la tribu des Oulad Balagh (Saïda).

Le douar Schaba vient des Djafra (Saïda).

Le douar Baraniine vient des Oulad Sidi Mohammed ben Sliman, de Géryville, et des Oulad Sidi Moussa, d'Oudjda.

Avec le douar Chouareb se trouvaient quelques tentes des Rezaïna, des Mehaya et des Beni Guil.

OULAD KHELIF

Le douar Oulad Ben Sliman et le douar Oulad Amor tirent leur origine des Oulad Kharoubi Cheraga.

Le douar Ababda vient des Oulad Maallah (cercle de Géryville).

Le douar Oulad Tahar vient des Angad (El Aricha).

Une de ses fractions dite « Bekakra » vient des Oulad El Hadj (Moulouya).

BENI METHAREF

Le douar El Maachate est originaire des Djafra-Oulad Daoud (Saïda).

Le douar El Messaadat est originaire de Seguiet el Hamra.

Le douar El Guetati descend des Haouara (Maroc Oriental).

Le fondateur de ce douar portait sur le sommet du crâne la longue mèche de cheveux « guetaya » par laquelle les vrais croyants seront portés par l'ange Gabriel au paradis. Mais cette mèche était d'une longueur démesurée et il fut surnommé l'homme à la mèche (El Guetati).

Les Oulad Attia viennent des Beni Snouss, non loin de Sebdou.

Le douar El Aouachir vient des Oulad El Hadj, de la Moulouya (près de Debdou).

Les Oulad Tahar descendent des Mehaya.

Avant la domination turque, la tribu campait généralement à la tête de l'Oued Namous.

BEKAKRA

Le douar Oulad Salem eut pour ancêtre Salem ben Amara, des Mezaouir, habitant chez les Angad (Oudjda).

Cet ancêtre se joignit à la clientèle de Bekar. L'agha El Hadj Kaddour ould Bou Feldja fut son descendant direct.

Le douar Moualek est originaire de Seguiet el Hamra

Le fondateur de ce douar, Malek, vint se joindre aux gens qui se groupaient autour de Bekar.

Le douar Daamcha est originaire du ksar de Deghamcha, dans le Gourara.

Le fondateur avait les yeux chassieux « daamech », ses descendants furent désignés sous la dénomination de « daamcha » (qui ont les yeux chassieux).

Le douar Rezazga est originaire de Marrakech.

Le fondateur de ce groupement était un nommé Rezoug.

Le douar Oulad Rahma est aussi originaire de Marrakech. Son fondateur se nommait Ali. Il mourut en laissant en bas âge des enfants dont sa femme Rahma s'occupa.

Le douar Debabda avait pour ancêtre un nommé Debab, venu du ksar de Bou-Anan (Haut-Guir).

Le douar Aouïssate est originaire des Ghenanma (Oued Saoura).

Le douar Zelalta avait pour ancêtre un nommé « Ben Zelat », originaire de la plaine d'Eghris (près de Mascara).

Les Abidat et les Zelalta ne forment qu'un seul groupement ; les Abidat ayant pour origine des rejetons d'esclaves ayant appartenu aux Zelalta.

Le douar Rouabah est originaire des Oulad Sidi Khalifa Cheraga (près du Kreider).

Le douar El Merahate vient de la tribu des Beni Ameur, campés à Tessalah, dans le Tell oranais.

Des Bekakra s'installèrent jadis dans la vallée du Haut Guir. Il en existe encore actuellement au ksar de Bou Anane. Ils sont restés en relations avec leurs parents de Méchéria.

OULAD SEROUR

Le douar Oulad Ben Sliman est originaire des Oulad Sidi Ali Ben Samah, des Beni Oukil, de la kasbah de Sidi Makreuk, près d'Oudjda. Il fut conduit dans la région qu'il occupe actuellement par un nommé Ben Djebbar.

Les gens de ce douar, auquel appartient le caïd actuel, Larabi Ould Tayeb, se disent Cheurfa, comme descendants de Sidi Ali Ben Samah, enterré à Makam, au Sud des Beni

Bou Zeggou et de Debdou. Ils ne peuvent prouver leurs droits à ce titre.

Le douar des Oulad Ben Cheikh prétend avoir la même origine que le douar des Oulad Ben Sliman et ne former qu'une seule branche avec eux.

Les Oulad Negadi viennent des Angad, fraction des Mezaouir.

Le douar Harakta descend en partie des Doui Menia Idersa, douar Oulad Embarek, et en partie des Sedjaa (El Aïoun Sidi Mellouk).

Les douars El Maarif et Oulad Bou Azza ont une origine commune, ils sont venus de Draa.

Tous les Oulad Serour formaient jadis une grande famille. Ils sont actuellement répartis entre : Méchéria, Géryville, Ténira et Fez.

OULAD MESSAOUD (GHIATRA)

Le douar Oulad Lakhdar est originaire des Angad.

Des deux douars des Kenadsa et des Khelakhil, les gens de celui des Kenadsa se rattachent comme origine aux descendants de Sidi Maamar ben Alia ; ils eurent comme ancêtre le nommé Messaoud.

L'ancêtre des Oulad Rahal est originaire des Ghenanma (Oued Saoura).

Tous ces gens étaient groupés autour de Messaoud, qu'ils avaient choisi pour chef.

Après sa mort, le commandement passa à Lakhdar Ben Zaïd, originaire des Mezaouïr, fraction des Mehaya (Oudjda), puis à son fils Ahmed Ben Lakhdar.

La tribu actuelle des Oulad Messaoud et celle des Oulad Ahmed ne formaient jadis qu'un seul groupement appelé Ghiatra.

OULAD AHMED (GHIATRA)

Les Oulad Ahmed disent que les gens du douar Oulad Ahmed se composent exclusivement de Djouad et assurent ne jamais contracter d'alliances avec des étrangers.

Le douar Oulad Chaoui est venu des Chaouïa (Maroc).

Le douar Oulad Ahmed descend directement de Sidi Maamar Ben Alia ; il compte dans sa lignée le fameux Cheikh Mahmoud, qui commanda à tous les Hamyan.

Le douar Oulad Mimoun se serait formé dans la région de Seguiet el Hamra.

REZAINA CHERAGA ET GHERABA

L'ensemble des deux tribus des Rezaïna se groupe en quatre fractions, descendant d'une façon générale des gens qui accompagnèrent Sidi Maamar Ben Alia et qui furent administrés par son bouab Rezin.

La légende raconte que Rezin, installé aux Arbaouat, eut quatre fils :

Ahmed — Aoun — Hellal — Ameur

Ceux-ci se marièrent à leur tour et fondèrent une descendance : ceux d'Ahmed s'appelèrent les Oulad Saada, parce que la femme d'Ahmed s'appelait Saada.

Les descendants d'Aoun se nommèrent Oulad Aoun.

Ceux de Hellal prirent le nom de Oulad Hellal.

Et, enfin, ceux d'Ameur s'appelèrent Bessaïs.

En réalité, les gens des Bessaïs sont originaires de Bou Semghoun. Leur ancêtre s'allia avec les administrés de Rezin et installa son campement auprès des leurs.

Actuellement les Oulad Hellal comprennent les douars :

Oulad Mohammed, originaire des Oulad Djerir Khechaa premier et deuxième Merabaa, originaire des Beraber (Aït Atta) Oulad bel Mehdi Oulad el Aïd Oulad Nehari Hechalfa Chouaouka	des Rezaïna Cheraga
El Merakhis Oulad Khalfallah Oulad Mohammed ben Aïssa	des Rezaïna Gheraba

Les Oulad Aoun se composent de :

Oulad Kouider, originaires des Oulad Sidi Ali ben Yahia (Géryville) El Abs, originaire des Angad Nouaoura Oulad Ben Dida El Maadna, originaires de Frendah	des Rezaïna Cheraga

Les Oulad Saada comprennent :

Tserdane Oulad Djilali El Ababsa	des Rezaïna Cheraga

Oulad ben Chekor, originaires des Ghenanma (O. Saoura)	des Rezaïna Gheraba
Oulad Saada, premier et deuxième	
El Gorinat	
Souarit	

Les Bessaïs comprennent :

Djelaghta, premier et deuxième	des Rezaïna Gheraba
El Medjadib	
Kouabi	
Khelaouit	
Ayaïda	

Chez les Oulad Saada se trouvent quelques familles originaires des ksour d'El Amar et de Bou Kaïs. Leurs ancêtres, qui étaient des tolba, vinrent dans la tribu, s'y fixèrent et s'y marièrent.

Quelques autres indigènes des Oulad Saada eurent un ancêtre originaire des Angad (les Teloh).

Tous les autres douars des Rezaïna, pour lesquels une annotation spéciale n'a pas été mise, se considèrent comme descendant, plus ou moins directement, de la famille de Rezin et comme frères des Oulad Ziad.

SENDAN

La famille du caïd actuel des Sendan est originaire de l'Egypte.

Son ancêtre, Abderrahmane Ben Abdallah, vint se fixer au Gourara, dans la région de l'Auguerout.

Plus tard, la branche à laquelle appartient le caïd émigra vers les Hauts-Plateaux oranais, où elle forma le noyau de la tribu des Sendan.

Elle fut conduite par Abderrahmane Ben Megtouf, qui quitta le Gourara pour se livrer au commerce, amassa une grosse fortune et se fixa dans la région située près de la tête de l'Oued Namous.

La famille du caïd est toujours restée réunie dans cette tribu. Elle constitua la fraction des Megatif dont, actuellement, tous les membres, à l'exception de cinq, sont des parents du caïd.

La liaison n'a jamais été perdue entre les Sendan et leurs parents de l'Auguerout.

Tous les ans encore, à l'époque des grandes caravanes, le caïd ou ses frères vont visiter les leurs qui jouissent d'une grande considération au Gourara.

Leur cousin, M'Hammed Ould Cheikh, est actuellement caïd du distric de l'Auguerout.

Tous les caïds qui se sont succédé dans la tribu des Sendan, avant et pendant l'occupation française, ont appartenu à la famille du caïd actuel, El Hadj Othman.

Autour du noyau amené par Ben Abderrahmane Ben Megtouf vinrent se grouper :

1° El Bachir Ben Younès, venu du ksar El Amar, qui fut l'ancêtre du douar El Menacir ;

2° Saad bel Berichi, originaire d'Oudjda, fondateur du douar Berarcha ;

3° Mohammed ben Bou Yahia, venu du Djebel Ksel (ou Kessal), qui fut le fondateur du douar Oulad Ben Yahia ;

4° Belgacem Ben Ali, originaire des Oulad Djerir, qui fut l'ancêtre du douar Oulad Belgacem.

MEGAN

Les Megan ne formaient qu'un seul douar, le douar Oulad Fekir. Leur ancêtre, venu du Gourara, était un savant (fekir) originaire des Oulad Saïd (Timimoun).

Les Bouaki et les Behahza furent de pauvres gens venus surtout du Tafilalet qui se groupèrent autour d'eux.

Les Oulad Saad viennent d'El Himer, près de Marnia ; ils ont des parents dans la commune mixte de Chellala (département d'Alger).

Les Megan et les Oulad Embarek ne formaient jadis qu'un seul groupement.

***

Il eût été nécessaire que tous les renseignements qui précèdent fussent connus du général de La Rüe, chargé de négocier, en 1845, la convention spéciale de délimitation de la frontière algérienne. Cet officier général, mal documenté, fut placé dans des conditions peu favorables pour mener à bien sa mission et, faute de précisions suffisantes, des difficultés surgirent bientôt au sujet de l'attribution à la France de la totalité des Hamyan Gheraba, le Maroc réclamant les Djemba. Le général Lamoricière avait écrit le 4 janvier, au Ministère de la Guerre, sans faire de distinction entre Chafaa et Djemba : « La tribu des Hamyan « ne nous a fait aucune soumission, mais elle est algé- « rienne ». On ne songeait pas encore à ce moment à occuper les Hauts-Plateaux.

Le traité dut, en outre, être signé à la hâte. Pour déter-

miner les tribus du Sud, que nous étions en droit de réclamer comme algériennes et celles que nous devions reconnaître comme marocaines, les renseignements furent fournis par des notables indigènes tels que le caïd de Tlemcen, Si Hammadi Sakals et l'agha de la montagne de l'Ouest, Si Ben Abdallah. Il était facile, dans ce cas, aux plénipotentiaires marocains de tromper la bonne foi du négociateur français.

La convention laissa sous la dépendance du Maroc les Hamyan Djemba ; les Chafaa furent placés sous notre autorité. Cette distinction devait créer dans la suite une situation difficile. L'article 7 offrait sans doute un palliatif ; il stipulait, en effet, que nous étions disposés à accueillir, en n'importe quel nombre, les individualités de l'Etat voisin qui viendraient se réclamer de notre autorité. Cette mesure, qui visait surtout les Djemba, était insuffisante.

Peu de temps, en effet, après la signature du traité, le général Pélissier écrivait : « Dans les régions sahariennes, le « traité de 1845 a laissé se créer plusieurs anomalies. C'est « ainsi que les Djemba, fraction des Hamyan Gheraba, « relèvent du Maroc. Cependant cette fraction campe « toujours sur notre territoire ; elle a toujours fait avec « les Chafaa ses approvisionnements dans le Cherg ; du « temps des Turcs, comme sous la domination d'Abd-el-« Kader, elle payait le zekkat à l'Algérie. C'est ce que peu-« vent témoigner de nombreux fekkas, autrefois employés « au paiement de l'impôt et qui se trouvent aujourd'hui à « Tlemcen. Ces Djemba devaient donc rentrer sous notre « domination ; leurs chefs qui ont eu avec nous de fré-« quents rapports, sont disposés en notre faveur et ne « feront certainement aucune opposition du jour où « l'influence hostile de l'Empereur du Maroc et les intri-« gues de Sidi Cheikh ben Tayeb n'empêcheront plus les « Chafaa dissidents de nous revenir. »

De son côté, M. Bourée, ministre plénipotentiaire à Tanger, émettait la même opinion : « Pour les Hamyan « Djemba, disait-il, ils sont nomades ; de tout temps, ils « ont erré dans le Sahara marocain et le Sahara algérien. « Autrefois, ils dépendaient des beys ; cette tradition les « rapprochait de nous ; mais, d'autre part, le traité les « attribue à l'Empereur du Maroc, disposition à laquelle « ils n'ont naturellement pris aucune part. Aujourd'hui, « les Hamyan sont venus et paraissent s'être définitivement

« fixés sur la partie du territoire saharien, où il est entendu « que nous dominons ; ils ne paient rien à l'Empereur « qui ne les fait pas chercher si loin. Etrangers, accueillis « chez nous, ils ne figurent pas sur nos registres d'impôts « et nous n'exigeons par conséquent rien d'eux. Cette « condition leur convient fort et ils en désirent la prolon- « gation. Pour les repousser, nous n'avons aucune bonne « raison, d'autant moins que les agents de l'Empereur ont « sur eux des prétentions si modestes qu'on nous a adressé « des excuses pour avoir tenté de les rechercher et de leur « faire payer l'impôt l'an dernier. Les Djemba s'éloignent, « en venant chez nous, du contact des tribus avec les- « quelles ils sont en mauvais termes et contre lesquelles « ils luttent quelquefois.

« Nous les accueillons, mais l'on ne peut guère partir de « là pour requérir, par la voie diplomatique, l'Empereur, « de nous les abandonner, cela quand nous lui réclamons « nous-mêmes nos tribus émigrées. S'il y avait concession, « nous nous trouverions, il est vrai, investis du droit de « leur réclamer l'impôt ; mais, dans le Sahara, l'impôt est- « il bien intéressant ? L'essentiel est qu'ils achètent chez « nous. Le Sahara me semble, avant tout, un terrain d'in- « térêts commerciaux. »

Les difficultés venaient surtout de l'impossibilité où l'on était, de fixer une frontière avec des populations d'un esprit aussi indépendant que les Hamyan. En répartissant mieux les tribus et les ksour on eût évité même de songer à une frontière. Chaque tribu nomade a ses parcours définis, ses points d'eau consacrés, en un mot son domaine pastoral toujours respecté en temps normal par les tribus voisines; c'est ce qu'exprimait, en ces termes, M. Waddington, ministre des Affaires Etrangères : « On avait reconnu « dès ce moment l'impossibilité de délimiter ces contrées, « où la terre est de libre parcours, les habitudes et les « intérêts des populations nomades ayant toujours plus de « force que les stipulations diplomatiques. »

La politique à suivre devait donc être désormais d'attirer, de capter et de fixer les tribus nomades du Sud.

D'ailleurs, l'absence de frontière, si elle créa des difficultés que l'on exagéra, procura aussi des avantages réels. A plusieurs reprises, le Maroc tenta vainement de nous arrêter et nous avons pu ne pas écouter ses réclamations et poursuivre notre installation dans cette contrée. Malgré la

clause qui les faisait Marocains, les Djemba sont restés soumis à notre autorité, nous payant les impôts et acceptant les caïds de notre choix. Installés presque toujours à l'Est des Chafaa, ils portèrent leurs campements souvent jusqu'à la route qui unit Saïda à Géryville.

Par suite, s'ils étaient venus à se réclamer du Maroc, deux cas se seraient présentés : ou bien, continuant à vivre sur leurs terrains de parcours habituels comme l'article 4 leur en donnait le droit, ils se seraient trouvés enclavés au milieu de populations reconnues algériennes, ou bien, se retirant dans l'Ouest et abandonnant leur pays, ils se seraient installés dans ces régions au détriment des premiers occupants. Les deux solutions n'étaient pas plus admissibles l'une que l'autre, car dans le premier cas nous n'aurions jamais toléré la présence, au milieu de nos administrés, de fractions étrangères échappant à notre domination ; dans le second, les inconvénients qui en résultaient pour eux étaient tels que, chaque fois que le fait se produisit, ils s'empressèrent de venir d'eux-mêmes se replacer sous notre autorité.

D'autre part, ainsi que le constatait le général Chanzy « les Djemba fréquentaient tous les marchés de l'Ouest, « mais de préférence les tribus de la plaine de Sidi-bel-« Abbès qu'ils gagnaient par la vallée de la Mékerra [1], dé-« signée par eux sous le nom de « Foutoul » et celle du « Haut-Isser ; les Chafaa ont toutes leurs relations avec les « tribus de Tlemcen, par la route de Sebdou. »

Enfin, tous les Hamyan Gheraba ensilotaient dans les ksour du cercle d'Aïn-Sefra, dont ils partageaient la possession avec les Amour.

Il y a lieu de remarquer qu'au moment où le traité de 1845 fut signé, tout le Sud-Oranais était en pleine effervescence, et qu'on ne pouvait prévoir, ce qu'aurait à créer, dans les détails, l'œuvre de pacification que nous allions poursuivre. *(A suivre).*

---

1 Il existe dans la vallée de la Mékerra (commune de Ténira) une tribu Hamyan qui a été soumise aux opérations de délimitation prescrites par le sénatus-consulte de 1863 et qui forme actuellement un douar-commune L'origine de cette tribu est toute récente.

Abd-el-Kader avait trouvé dispersé dans le Tell un certain nombre de tentes originaires des Hamyan. Ces émigrants étaient venus successivement à la suite de la disette dans le Sud. L'émir groupa, en 1842, ces divers éléments aux environs d'Aïn-Témouchent et en forma une tribu que nous cantonnâmes, en 1848, près de Ténira, là où elle est encore.

LISTE DES VÉGÉTAUX

recueillis pendant la reconnaissance de M. le Capitaine MARTIN dans l'Erg Iguidi (Sahara)

(MARS-AVRIL 1913)

AVANT-PROPOS

Désigné, ex abrupto, pour accompagner au titre du Service de Santé la reconnaissance-poursuite de M le capitaine Martin, je n'étais pas préparé à recueillir les plantes que je pouvais rencontrer dans notre tournée. C'est en route que, tenté par une abondance tout à fait exceptionnelle de plantes d'*acheb* (acheb veut dire printemps, ensemble des pousses printanières et qu'on ne rencontre qu'au printemps), j'ai fait quelques récoltes, recueilli des noms indigènes et essayé de classer un peu d'après mes souvenirs.

A ma rentrée à Timmimoun, j'ai mis un peu d'ordre dans mes récoltes et mes notes, avec l'aide bien insuffisante des « Documents scientifiques *de la mission Foureau-Lamy* ».

Je n'ai donc pas la prétention de présenter une liste de plantes bien déterminées et bien classées, mon but est simplement de signaler, au moins par leurs noms indigènes, les principales plantes qui croissent dans l'Iguidi en période d'acheb.

Les déterminations et les dénominations indigènes ont été le plus souvent rapportées à celles données par Foureau.

Certaines plantes non retrouvées dans le catalogue de la Mission Foureau-Lamy ont été rangées dans les grandes familles d'après leurs caractères généraux. D'autres ne sont citées que sous le nom qui a paru leur être le plus souvent appliqué par les indigènes.

En résumé, ce travail est bien incomplet, mais tel qu'il est, il présente l'ensemble de la flore d'acheb dans la région de l'Iguidi et les régions voisines.

Timmimoun, le 1er juin 1914.

Dr WATEAU,
Médecin aide-major à la Compagnie Saharienne du Gourara.

Liste des végétaux récoltés, avec leurs noms indigènes et leurs localités

FAMILLE DES CRUCIFÈRES [1]

Moricandia arvensis D. C. (*Gergir*). 77.

— (*Beggig*). — Très voisine de la précédente, mais à fleurs plus nombreuses.

Henophyton deserti C. et Dr. (*Henna el djemel* ou *alga*).

Ces trois espèces, comme la plupart des crucifères, constituent la meilleure partie de l'*acheb* [2]. Se trouvent dans tous les *ouidan* [3] de hamada

Savignya longistyla B. et R. (*Goulglâne*). — Constitue la base de l'acheb dans les *gacis* [4] du Grand Erg

? (*Foul el djemel*).

Malcolmia Ægyptiaca Spr. (*Halma*). 78.

Matthiola livida D. C. (*Naâmia*), 81. — Très menue Les pétales s'enroulent sur eux-mêmes. Répandue.

Sisymbrium Irio L. (*Chaliate*). 82. — Haci Tilemsi

Anastatica hierochuntica L. (*Kef Lalla Fathma*). 83. — Haci Tilemsi. Rare.

Zilla macroptera Coss. (*Chobrom* ou *Chabrek*). 84-85. — Deux variétés. Haci Ouchtal.

Brassica oleracea L. (*Kramb*) 86 — Les Eglabs [5].

Senebiera lepidioïdes Cosson (*Harra* ou *haghagha*). 87. — Tabelbala.

? (*Kerkas*). — Ressemble à la ravenelle de France El Ouahila et les gacis.

? (*Regel rhorrhal*). — Haci Ouchtal, Haci Tilemsi.

? (*Heurcha*). — Ressemble à la bourse à pasteur.

Toutes ces crucifères sont très recherchées par les animaux.

---

1 Les noms vulgaires sont en italique et entre parenthèses. Le nombre qui suit est le numéro correspondant à celui donné par Foureau : in *Documents*.

2 *Acheb*, veut dire printemps. Les plantes d'acheb constituent les meilleurs pâturages de l'année.

3 *Ouidan et oudiane*, pluriels synonimes du mot arabe *oued* (cours d'eau).

4 *Gacis*, terrain plat et dur qu'on rencontre dans les dunes ou à leur bordure.

5 *Eglabs*, pluriel de *guelb*, employé comme nom propre pour désigner la région de Chenachan

FAMILLE DES CAPPARIDÉES

Mærua rigida R. Brown. (*Aggar*). 35. — Quelques spécimens dans l'oued Chenachan et dans quelques endroits rocheux des Eglabs. Fleurs en mars.

Capparis spinosa L (*Kabbar*). 37. — Un pied près l'oued Ethel.

FAMILLE DES RÉSÉDACÉES

? (*Telma* ou *réséda*), — Plante d'acheb de tous les ouidan des Eglabs. Non broutée par les animaux.

FAMILLE DES CISTINÉES

Helianthemum sessiliflorum Pers. (*Reguig*). 45. — Rives des ouidan.

FAMILLE DES FRANKÉNIACÉES

Frankenia thymifolia Desf. (*Meleifa*). 140. — Haci Tilemsi et les Eglabs.

FAMILLE DES MALVACÉES

Malva Ægyptiaca L. (*Naâmia*). Haci Tilemsi.

FAMILLE DES GÉRANIÉES

Erodium glaucophyllum Aït. (*Merkhad*). 142.

FAMILLE DES PORTULACÉES

Portulaca foliosa (*Rijla*). 344. — Haci Tilemsi

FAMILLE DES RHAMNÉES

Zizyphus lotus L. (*Seder, Sedra*). 348. — Saab el Touil.

FAMILLE DES TÉRÉBINTHACÉES

Rhus oxyacanthoïdes Dum. Cours. (*Djedari*). 400. — Quelques pieds très rares dans les Eglabs. Un specimen à Chenachan.

FAMILLE DES PAPILIONACÉES

Crotalaria Saharæ Cosson. (*Bou-Kreïss*). 223. — Haci Tilemsi, les Eglabs.

? (*Haska* ou *Assek*) — Le fruit est enroulé comme celui de la luzerne, mais pourvu de piquants. Haci Tilemsi.

? (*Habalia*). — Très voisine de la précédente, mais plus menue.

Genista Saharæ Coss. (*Merkh*). 224. — Abondant entre EL MOUAÏ EL FAHED et TOUNASSIN. Quelques pieds dans le djebel OUGARTA. Recherché par les chameaux.

Retama Retam Webb. (*R'tam*). 225. — Répandu. Les chameaux ne mangent que les fleurs.

Acacia tortilis Hayne (*Talha*). 226. — Très abondant dans toutes les parties rocheuses. Quelques arbres avaient des gousses vertes.

? (*L'fouila* ou *quouila*). — Plante d'acheb à tige et feuilles veloutées. Le *rhalga* serait une variété plus grande et plus vivace. HACI OUACHTAL, ERG EL ATCHAN.

FAMILLE DES ROSACÉES

Neurada procumbens L. (*Saâdane*). 351. — Regs entre CHOUIKHIA et BOU BOUT. Cette plante est remarquable par ses calices fructifères qui, frais, sont gonflés de suc et très recherchés par les chameaux : secs, ils reposent sur le sable par leur face pleine, tournant en haut une face hérissée de piquants qui se fixent aux pieds et aux chaussures. Leur forme est arrondie et leur diamètre varie de celui d'une pièce de 0 fr. 50 à une pièce de 5 fr. en argent.

FAMILLE DES TAMARISCINÉES

Tamarix gallica L. (*Tarfa*). 397. — EL GHEIRS, EL MOUAÏ EL FAHED, GHEMILES. Les chameaux ne mangent que les fleurs.

Tamarix articulata Vahl. (*Ethel* ou *fersigue*). 398. — A donné son nom à l'oued ETHEL, le long duquel il forme une ligne boisée qui marquerait le cours ancien de cet oued sans eau et, maintenant, coupé de dunes. Les chameaux ne le mangent pas.

FAMILLE DES CUCURBITACÉES

Citrullus Colocynthis L. (*Hadej*). 94. — La coloquinte. ERG EL ATCHAN.

FAMILLE DES OMBELLIFÈRES

Fœniculum officinale L. (*Besbess*). 318. — Le fenouil. HACI TILEMSI. Aurait des propriétés diurétiques.

Deverra chlorantha Coss. et Dr. (*Gouzzâh*) 319. — Tout l'ERG IGUIDI. Très recherchée par les chameaux.

Au moment de la maturité, les animaux qui la broutent reçoivent des graines dans les yeux. Ces graines déterminent la formation d'épaisses faus-

ses membranes qui aveuglent l'animal. Les indigènes savent la nécessité d'une intervention chirurgicale pour enlever les excroissances.

Daucus carota L. (*Sennaria*). 320. — TABELBALA

? (*Madraïgua*). — HACI TILEMSI, les ouidan des EGLABS.

Plante rampante dont les akènes renferment des graines que les indigènes recueillent précieusement ; ils les emploient pour aromatiser les aliments et surtout le café. C'est le succédané de l'*azir*, voisin du cumin, qu'emploient les arabes des Hauts-Plateaux.

FAMILLE DES COMPOSÉES

Zollikoferia resedifolia Coss. (*Adhidh*). 52.— Plante d'acheb. Toutes les hamada.

? (*Araïcha*). — Voisine de la précédente. HACI TILEMSI.

? (*Radda*). — A efflorescence jaune canari ayant la consistance du papier. LES EGLABS, KAHAL TABELBALA.

? (*Tasseka*). 54. — Gros chardon ornemental à feuilles panachées. Ergs EL OUAHILA, EL ATCHAN. RAOUI.

? (*Gourga*). — Chardon artichaut.

? Deux autres espèces de chardons plus petits, très recherchées des chameaux. HACI TILEMSI.

? (*Naggar*). — Tient du chardon et de l'armoise.

Artemisia herba alba Asso. (*Chihh*). 58. — Plateaux du Nord. SAAB EL TOUIL.

? (*L'bouibeta*). — Sorte de camomille soyeuse HACI TILEMSI.

? (*Gaouen*). — Deux variétés. Tous les ouidan de hamada.

? (*Gartofa*). — Deux variétés : l'une à feuillage velouté (*ghartofa*) ; l'autre à feuillage lisse (*choueia*). Cette espèce tient à la fois du bouton d'or et de l'armoise. Très odorante, elle est très recherchée par les indigènes qui l'emploient dans leurs aliments. Tous les ouidan.

? (*Chaïba*). — Involucre soyeux à fleurs jaunes. Djebel TABELBALA.

? (*Haarfeuge*). — Plante vivace à feuilles très petites. Fleurs jaunes. SAAB EL TOUIL.

Asteriscus graveolens Forsk. (*Nouggoud*). 55. — Très belles fleurs jaunes. Répandue en hamada.

Perralderia coronopifolia Coss. et Kral. (*Tirrath* ou *tighert*). — Localisée entre l'oued SAOURA et le KAHAL TABELBALA.

La plante prend vite un aspect sale ; elle empoisonne les chameaux, surtout à l'état sec. Elle

détermine tous les ans des vides dans le troupeau de la Compagnie de la Saoura. Elle est complètement inconnue des Chambaas du Grand Erg.

? (*Tahaffa*).— Voisine de la précédente, mais moins nocive. Haci Tilemsi.

FAMILLE DES ASCLÉPIADÉES

Dæmia cordata R. Br. (*Halga* ou *Khalga*). 23. — Plante d'acheb. Tous les ouidan de hamada.

FAMILLE DES CONVOLVULACÉES

? (*Chachiet et dob*). — Petit liseron. Erg Iguidi, Haci el Gheirs.

FAMILLE DES BORRAGINÉES

Arnebia decumbens Coss. et Kral. (*Loucham*). 30. — Plante d'acheb très recherchée par les animaux. Commune dans les ouidan et dans l'Erg.

Lithospermum callosum Vahl. (*Halma*). — Plante d'acheb, vivace. Ouidan de la Hamada et Erg. Répandue dans l'Erg Iguidi.

FAMILLE DES SOLANÉES

Hyoscyamus Falezlez Coss. (*Bettima*). 382. — Abondante le long de l'oued Saoura ; rencontrée à Tilemsi.

« Toxique stupéfiant. Les indigènes en préparent des breuvages qui rendent fou.

? (*Nouggeur*). 388. — Ouidan des Eglabs. Toxique.

FAMILLE DES OROBANCHÉES

Phelipœa lutea Desf. (*Tidjellet*). 325. — Parasite sur les racines du *zita* (Limoniastrum Guyonianum). Serait consommée par les indigènes après avoir changé l'eau d'ébullition.

Orobanche condensata Moris. (*Dhânoune*). — Fleurs mauves.

FAMILLE DES LABIÉES

Marrubium deserti de Noë. (*Khiata*). 219.— Bou Maoud el Kseib.

FAMILLE DES PLOMBAGINÉES

Limoniastrum Guyonianum Coss. et Dr. (*Zita*) 339. — Jolie plante à fleurs violacées fleurissant en avril. Abondante entre Ben Zohra, Khettamïa et Chouikha.

? (*Ratna*). — Très voisine de la précédente, mais plus petite. Oued Saoura.

FAMILLE DES PLANTAGINÉES

Plantago ovata Forsk. (*Halma*). 338. — Très abondante surtout en terrain bien tassé de reg [1].

FAMILLE DES SALSOLACÉES

Anabasis articulata Moq Tand. (*Adjerem*). 366. — Abondante et localisée dans la hamada entre TOUNASSIN et GHEMILES.

? (*Belbal*). 171. — D'un joli port. Fournit beaucoup de bois. Les indigènes l'emploient pour la teinture en bleu (avec le *nila*, non mangé).

? (*Baguel*). — Variété grossière du belbal ; fournit encore plus de bois. Grande ressource des oasis en combustible. Abondant à TOUNASSIN.

Salsola vermiculata L. (*Gueddem*). — Répandue.

— **soda L.** (*Djell*). 368. — Oued SAOURA.

Traganum nudatum Del. (*Dhamrane*). 369. — Fleurs en mars-avril. Très répandue. Grosse ressource des pâturages.

? (*Aggaïa*). — Très semblable au *dhamrane*, mais non mangée par les animaux. Feuilles terminales orangées. CHENACHAN, TABELBALA.

? (*Ascof*). — Souvent confondue avec le dhamrane. Peu mangée. Haci de l'ERG et OUAHILA.

Cornulaca monacantha Del. (*Hadd*). 372. — Le meilleur fourrage d'été pour les chameaux qui en sont friands. Ne pousse que dans l'ERG. Très abondant dans l'ERG IGUIDI. Les pieds naissants étaient très nombreux lors de notre passage en mars-avril dans l'ERG EL ATCHAN et l'ERG RAOUI. Par contre, les pieds mouraient dans le OUAHILA, où il n'avait pas plu depuis longtemps. D'après les indigènes, le hadd peut résister pendant sept ans à la sécheresse.

Halocnemum strobilaceum Moq. Tand. (*Ghessal* on *rhessel*). 373. — Gacis de l'ERG. Son bois serait utilisé pour laver le linge, d'où son nom.

Atriplex halimus L. (*Guetaf*). 372. — Oued SAOURA.

Suæda fruticosa Forsk. (*Souid*). 374 bis. — Terrains salés des sebkhas TABELBALA.

---

1 *Reg*, terrain plat, caillouteux.

Caroxylon articulatum Moq. Tand. (*Remeth* ou *Remtz*) 374 ter. — Intermédiaire entre le dhamrane et le belbal. Oued Saoura.

? (*Chrira*). — Voisine du dhamrane, mais plus petite.

La famille des salsolacées, représentée par de nombreuses espèces, fournit la seule verdure d'été du Sahara. C'est une précieuse ressource des pâturages.

FAMILLE DES POLYGONÉES

Calligonum comosum L. (*Arta*). 340. — Fleurit en mars. Les chameaux mangent les fleurs. Oued Saoura, Khettamia, Tounassin.

? (*Mkhenza*). — Très voisine de l'arta, mais plus petite. La fleur sent très mauvais. Kahal Tabelbala.

? (*Azal*). 341. — Croît sur les buttes élevées que le vent dégrade, ce qui laisse voir des racines de dimensions énormes. El Ouahila.

? (*Arich*). 342. — Beaucoup moins importante que les précédentes. Elle fleurit au sommet des dunes. Erg el Atchan, Erg Raoui.

Rumex sp. ? (*Amouida*). — Très abondante en mars. Comestible.

FAMILLE DES EUPHORBIACÉES

? (*Moul el lebina*). — Haci Ouchtal.

? (*Keusber el bir* ou *lebbin*). 130. — Oued Saoura.

FAMILLE DES LILIACÉES

Asphodelus tenuifolius L. (*Tâzia*). 278. — Djebel Ougarta, Saab el Touil.

? (*Kaikante*). — Voisine de la scille. Kheneg el Etem, Kahal Tabelbala.

FAMILLE DES PALMIERS

Phœnix dactylifera L. (*Nakhla*). 327. — Le dattier. Rencontré sur tous les points de l'Erg Iguidi, où il marque la possibilité d'obtenir de l'eau dans des nebas [1].

FAMILLE DES JONCÉES

Juncus maritimus Lam. (*Smar*). 217. — Tabelbala.

---

1 *Nebas*, bas-fonds d'Erg où il suffit de creuser à la main de 0m20 à 0m50 pour trouver l'eau.

FAMILLE DES CYPÉRACÉES

Cyperus conglomeratus Rotta (*Saâd*, Ouargla). (*Bous el begra*, Saoura) 106. — Voisinage des puits ou nébas. El Gheirs. El Mouaï El Fahed. Haci Ouchtal.

FAMILLE DES GRAMINÉES

Panicum turgidum Forsk. (*Mrekba*). 160 — Près les puits de l'Ouahila.

? (*Mrokba*) — Variété beaucoup plus menue.

Danthonia Forskhalii Vahl. (*Rabia*) — Oudian des Eglabs, depuis Tilemsi.

Andropogon laniger Desf. (*Lemmad*). 156 — Tabelbala.

Arthraterum plumosum L. (*Neçi*). 169 — Espèce très abondante sur les hamada et les ergs.

— **pungens Desf.** (*Drinn*). 170. — Le drinn est surtout abondant dans l'Erg el Atchan et l'Erg Raoui. La graine (foul), très consommée par les Sahariens, ne mûrit qu'en mai.

? (*Nemess*). — Plante plus petite que le drinn. El Ouahila.

? (*Sbett*). 171. — Moins rude que le drinn. El Gheirs, El Mouaï El Fahed

— **brachyatherum.** (*Sffar*). 172. — Avec la précédente.

Ampelodesmos tenax L. (*Diss*). 182. — Bou Mahoud, Tabelbala.

? (*Nejjem*). 209. — Chiendent. El Mouaï El Fahed, les Oasis, Tabelbala.

? (*Erchigue*). — Croît en grosses touffes autour des puits ou nébas de l'Ouahila.

? (*Haïra* et *Qasba el kseib*). — Deux variétés de roseaux signalent la présence de l'eau à peu de profondeur. El Kseib, El Mouaï El Fahed.

FAMILLE DES GNÉTACÉES

Ephedra alata D. C. (*Alenda*). 143.

— **fragilis Desf.** (*Alenda*).

Les ephedras fleurissent en mars. Les fleurs seules sont mangées par les animaux.

FAMILLE DES CHAMPIGNONS

Lycoperdon sp ? (*Techt ed deba*) — Sorte de vesse de loup. Haci Boubout

Agaricus sp. ? (*Goub el djemel*) — Haci Boubout, El Mouaï el Fahed

Terfezia sp ? (*Terfes*). — Les truffes affectionnent les terrains pierreux, bien tassés, de hamada, les rives des ouidan où se plaît le *reguig* (*Helianthemum sessiliflorum*) sur les racines duquel elles paraissent vivre en parasite. Les truffes ne se montrent que dans les bonnes années d'acheb. On en distingue trois variétés : une blanche, une grise, une noire. Cette dernière est la plus appréciée. La variété blanche, seule rencontrée, est très abondante dans les Eglabs ; elle est comestible.

PLANTES TOUT A FAIT INDÉTERMINÉES

Mkenza. — Très abondante à Haci Tilemsi et aux Eglabs.
Cette plante, probablement de la famille des solanées, serait toxique pour les animaux qui la délaissent, d'ailleurs, à cause de son odeur nauséabonde.

Jada — Petit arbrisseau velouté à feuilles sèches engainant l'inflorescence. Haci Tilemsi et les djebels.

Charreque. — Petite solanée ? Haci Ouchtal.

Orbeira. — Plante en touffes très basses, feuilles denses, veloutées. Très répandue.

Zitel el khrouf. — Voisine de la précédente.

Tjaïa. — Petite légumineuse.

Aferforh. — Ressemble au mouron. Capsule pyxidaire. Primulacée.

Fegel. — ?

Lesseur. — ?

CERCLE DE GÉRYVILLE

Contribution à l'Étude de l'Industrie pastorale en Algérie

RÔLE MÉCANIQUE DES VENTS DANS LA RÉPARTITION DES FOURRAGES STEPPIENS. — COMMENT DENSIFIER LES HERBAGES.

En présence des crises fourragères qui, de temps à autre, sévissent sur nos parcours du Sud, le problème de la subsistance des troupeaux, en période de disette, a été envisagé de différentes façons :

a) Les uns ont proposé la constitution de réserves fourragères sur différents points des aires de pacage.

D'autres ont voulu demander à certaines méthodes culturales (dry farming) le moyen de faire rendre au sol des Hauts-Plateaux ce qu'il ne donne pas en l'état actuel des choses.

b) D'autres, enfin, et ce sont les plus pessimistes, ont conclu qu'il n'y a rien à faire, en raison de la dureté du climat dans ces régions, de l'irrégularité des précipitations pluviales, etc.

Or, la vérité, nous semble-t-il, est ailleurs :

c) La flore des parcours du Sud est adaptée aux conditions de ce milieu spécial. Mais elle est clairsemée, et ses localisations les plus riches et les plus denses dépendent moins de l'abondance des chutes d'eau, que de l'action exclusivement mécanique des vents.

d) En effet, l'agitation atmosphérique, en rendant les graines nomades, continue à créer une végétation disséminée sur d'immenses étendues, ou fort concentrée en certains points ; de là l'errance continuelle des troupeaux, à la recherche de leur subsistance et l'existence fatalement nomade, des pasteurs indigènes dans ces régions.

*
* *

Les vents, dont rien ne vient tempérer la violence, exercent leur action sur des terrains nus, plans ou presque plans, non abrités ; et ce ne sont plus seulement les graines, éparses dans les steppes, qui se trouvent ainsi balayées, mais encore la terre végétale et les particules fertilisantes provenant du crottin que le bétail dépose dans les parcours.

La graine, ainsi véhiculée, ne s'arrête que si un obstacle met fin à sa course vagabonde ou si le courant atmosphérique, à l'action duquel elle obéissait, cesse de souffler. Elle peut alors profiter de sa fixité, enfin réalisée, pour germer et prendre possession du sol.

Souvent, la terre végétale et les parcelles de fumier roulées avec elle, continuent leur trajet, à moins que l'obstacle qui a interrompu la translation de la graine ne présente une assez large surface pour endiguer en même temps terre et poussières fertilisantes. Dans ce dernier cas, la graine, avenir de la plante dont elle émane, se trouve dans les meilleures conditions pour germer, croître et prospérer.

Dans la majorité des cas, la graine s'accroche au hasard des aspérités et des accidents du sol qui lui sert de plan de roulement. Là, les conditions réalisées tout à l'heure font souvent défaut, car, dans son arrêt, elle se trouve généralement séparée des éléments divers balayés avec elle ; la graine germe tout de même, moins bien cependant que si elle était venue s'échouer au milieu de particules amendées. On comprend donc pourquoi la végétation, qui revêt par îlots les surfaces steppiennes, ne présente ni la densification, ni la luxuriance de celle qui croît au pied des larges obstacles ou au niveau des accidents géologiques les plus divers (excavations ou aspérités).

Dans la steppe, la graine ne dispose que des éléments puisés dans le sol, tandis que dans les points où les balayures des parcours ont été largement endiguées, cette même graine se trouve englobée dans des éléments d'apport où figurent, en plus ou moins grande quantité, les poussières d'humus.

*
* *

Dans le numéro de la *Revue Vétérinaire de Toulouse* (octobre 1909), sous le titre : *Répartition des subsistances*

naturelles du sol, sur les Hauts-Plateaux (Sud-Oranais), rôle des vents, nous avons noté l'action des vents sur la distribution des herbages à la surface des steppes et nous avons insisté sur ce fait que les graines roulées ont tendance à s'accumuler dans les dépressions, au pied des remblais, autour des moindres obstacles (pierres, mottes de terre, touffes d'alfa, d'armoise, de drinn, etc.), et nous avons conclu ainsi :

« Si donc nous voulons rendre la végétation spontanée, plus dense, plus étendue, en nappe, imitons la nature ; multiplions les obstacles et les accidents de terrain pour arrêter la terre balayée et les graines errantes ; réalisons les desiderata que nous avons formulés. Puisque les cuvettes naturelles, les moindres dépressions du sol, le pied du moindre talus, sont riches en herbes, nous pouvons exploiter ces données... »

Depuis que nous avons écrit cela, il nous a été donné de constater qu'une simple haie à claire-voie suffit pour endiguer les graines fourragères, les parcelles fertilisantes dissiminées dans les parcours, et la terre végétale.

Inutile, comme nous le préconisions alors, de faire des semis en utilisant les aspérités ou les dépressions du sol. L'obstacle, tel qu'une haie à claire-voie, suffit pour briser le vent et arrêter les balayures qu'il entraîne.

Toutes les haies que nous avons vues dans le centre de Méchéria ou dans le bled, les rebords de la voie ferrée, présentent une densification notable de la végétation qui y croît sur leur *face Sud* et *sur leur face Ouest* en particulier.

Il semble que la direction dominante des vents se fasse du Sud au Nord et de l'Ouest à l'Est.

Nous possédons, comme nous l'avons déjà dit, à la surface des Hauts-Plateaux, une flore nombreuse et variée, acclimatée, aux conditions météoriques du milieu, par une sélection naturelle vigoureuse ; cette flore se régénère par l'éparpillement spontané des graines, en dehors de toute intervention de l'homme.

Le vent joue, là, le rôle du semeur, de même qu'il remplit le rôle d'agent de translation du pollen dans la fécondation des fleurs ; mais c'est un semeur capricieux et sans modération ; son action de translation à l'égard des graines ne se trouve graduée, ni tempérée par rien et dépasse souvent le point optimum, le but utile.

Selon la violence et la durée des courants atmosphériques, fréquents en ces régions, telle zone, herbeuse une année, sera nue l'année suivante ; les graines qui auraient pu s'y maintenir ont été balayées et entraînées fort loin. Le déplacement de la végétation, soumise ainsi au caprice des vents, explique très souvent les crises fourragères qui frappent tel point au profit de tel autre, ou bien, les semis, réalisés par les agitations de l'air, se trouvent tellement éparpillés que les troupeaux sont souvent obligés à de très grands déplacements pour trouver de quoi se rassasier.

L'opportunité, l'abondance des pluies, jouent un rôle indéniable ; mais si les surfaces humidifiées ont été balayées de leurs graines, et de leur humus, il ne croîtra rien, ou presque rien.

Or, au cours de nos tournées dans le bled, et de notre assez long séjour dans le centre de Méchéria, nous avons noté combien les accidents naturels du sol, ou les obtacles réalisés par l'homme, peuvent être utiles pour endiguer les balayures du sol, concentrer en des points donnés les éléments fertilisants qui, autrement, seraient perdus, et densifier la végétation.

Mais au lieu de haies à claire-voie, qui ne tiendraient pas contre la violence des vents et dont les nomades auraient tôt fait de faire du feu, de simples murettes de $0^m 20$ à $0^m 30$ de hauteur, en terre battue, renforcées par un petit remblai de terre, pourraient rendre les mêmes services que les obtacles les plus larges et les plus variés.

Le terrain serait divisé en rectangles dirigés N.-S. dans le sens de la longueur.

L'essai mérite de retenir l'attention des pouvoirs publics, en raison des résultats importants qu'on doit en attendre.

L'immensité des parcours ne peut être un obstacle aux essais qui s'imposent. L'application des méthodes de « dry farming » serait autrement difficile et onéreuse. Mais là, il ne s'agit que de barrer la surface des steppes de remblais faciles à réaliser. Et les vents, facteurs exclusifs de la grande dissémination des herbages, deviendront pour l'homme les auxiliaires sinon indispensables, du moins les plus précieux, pour collecter et concentrer aux points choisis, les graines éparses dans les parcours, ces mêmes vents, jusqu'alors agents de dispersion des poussières minérales et des poussières fertilisantes, permettront d'utiliser avantageusement les débris du crottin desséché,

rejeté par le bétail et dont la destinée n'était rien moins que problématique.

Avec le temps, les digues ainsi opposées au trop large éparpillement des balayures du sol, constitueront plus tard, autant d'herbages, où le stationnement plus prolongé du bétail permettra le dépôt d'une plus grande quantité de crottin, où la plus grande partie des graines restera sur place ; nous pensons que, dans un avenir assez prochain, le revêtement végétal des steppes, instable et par îlots, fera place à une végétation à localisation fixe et en nappe continue. Les facteurs météoriques favorables à toute végétation, continueront à exercer leur action comme par le passé ; mais nous aurons contribué à faire acquérir aux graines une fixité relative en les soustrayant, dans une certaine mesure, à l'action mécanique totale des vents.

C. BEN DANOU,

Ancien Préparateur d'Hygiène et Zootechnie à l'Ecole Nationale d'Agriculture de Montpellier,
Vétérinaire Vaccinateur à Méchéria (Sud-Oranais).

NOTE

SUR LA PLAGE D'AÏN-EL-TURCK

Le 18 avril 1915, M. Blanché m'écrivait :

« M. Vassas, maire d'Aïn-el-Turck, m'annonce qu'un raz de marée a enlevé tout le sable de la plage et a mis à nu des rochers insoupçonnés par les plus vieux habitants de la localité, non loin de l'endroit où je signalais les ruines d'anciennes carrières berbères. En cet endroit donc, M. Vassas a pu se rendre compte de la façon dont les Berbères procédaient pour extraire leurs meules dans ces carrières de grès d'origine marine.

« Ils creusaient dans le roc, ajoute M. Vassas, une circonférence d'environ $0^{m}10$ de profondeur et, au moyen d'un burin quelconque, probablement, ils soulevaient le cercle. Souvent l'opération donnait un mauvais résultat ; dans ce cas, ils abandonnaient l'entreprise, mais plus souvent aussi, ils réussissaient et, alors, la place restait bien nette sous forme de cuvette. »

Cette communication de M. Blanché m'intrigua fort, car l'intéressante observation de M. Vassas m'amenait aussitôt à envisager certaines hypothèses. Aussi, dès que j'en eus le loisir, je me rendis sur les lieux. Je parcourus toute la plage, depuis Saint-Roch jusqu'au Rocher de la Bretonne, soit sur une longueur de 7 kilomètres. Je jugeai inutile d'aller jusqu'à Falcon, car, du Rocher de la Bretonne, l'ensemble de la côte, à l'Ouest, me parut ne pas avoir subi de grandes modifications. D'ailleurs, ce détail n'a aucune importance pour l'étude des faits que je veux mettre en relief et les conséquences que j'en ai tirées.

L'examen des lieux et l'étude des faits qui ont précédé ou accompagné la dégradation de la plage, m'ont amené à faire quelques observations que je tiens à consigner.

I. *Description et constitution géologique de la plage. Etat actuel. Rectifications à apporter à la carte.* — Le substratum de la plage d'Aïn-el-Turck est, au point de vue

géologique, constitué depuis Saint-Roch jusqu'à Falcon [1], par des dépôts quaternaires d'origine marine (plage soulevée de Pomel, indiquée sur la carte géologique au 1/50.000 d'Oran, sous l'indice q^{1}_{m-d}). Dans certaines parties, surtout entre la ferme Emerat et le Rocher de la Bretonne, les bancs quaternaires s'élèvent de 1 à 2 mètres au-dessus de la mer, formant terrasse et basse falaise.

Vers l'Est, et jusqu'à Saint-Roch, les grès quaternaires s'abaissent presque jusqu'au niveau de la mer et même au-dessous ; ils disparaissent presque partout, recouverts par le sable. De loin en loin, émergent de petits îlots, très peu saillants, dont chaque coup de mer, chaque changement de direction du vent, déplaçant le sable, fait varier la forme.

Dans les parties de la terrasse, mises à nu depuis le Rocher de la Bretonne jusqu'à 300 mètres à l'Est de l'Aïn-Aounsar [2], le quaternaire marin est constitué par l'assise coquillière q^{1}_{m}, à pectoncles très nombreux. J'y ai recueilli deux exemplaires du *Strombus bubonius*.

Ce niveau n'était nettement apparent jusqu'ici que sur les falaises Est de Falcon. Maintenant il est à nu sur une longueur d'environ 800 mètres. Sur tout le reste de la terrasse rocheuse, l'assise coquillière est cachée par les grès supérieurs jaunes, durs, exploitables dans les parties atteignant par places 1 à 2 mètres d'épaisseur.

La dénudation de 1915 me permet donc de signaler l'existence des couches à *Strombe* à droite et à gauche de la région précitée, où l'indice q^{1}_{m-d} doit être, sur la carte géologique d'Oran, remplacé par q^{1}_{m} .

Il y a donc là une nouvelle station du *Strombe*, espèce que j'avais déjà récoltée dans l'assise de Falcon.

Au sujet du *Strombe*, puisque j'en ai l'occasion, je rappellerai que dans une note parue dans le Bulletin [3], j'ai signalé la récolte que j'avais faite d'un exemplaire de cette espèce à la surface du sol, aux abords du chemin de Falcon au Pain de Sucre. J'en cherchai alors vainement la provenance.

Depuis, j'ai trouvé le *Strombe* dans le banc coquillier de la falaise, sous les villas de Falcon, ce qui m'a conduit à expliquer la provenance de l'échantillon récolté à la surface

---

1 Voir les cartes données dans le Bulletin de mars 1915.

2 Ferme Emerat.

3 *Soc. Géogr. Oran* 1908, p. 248.

du sol, à 50-60 mètres d'altitude. Cet exemplaire a été, sans doute, retiré du puits situé sur le chemin et dont le creusement a atteint la zone coquillière. L'assise quaternaire doit donc s'étendre sous la petite plaine au Sud du phare, ce qui permet de dire que le cap a été d'abord une île de la mer quaternaire, contre laquelle, comme à Arzew, les dépôts marins sont venus légèrement se relever.

II. — *Au sujet de la carrière à meules.* — J'ai retrouvé facilement la carrière à meules que M. Vassas a signalée à M. Blanché. Elle est située à environ 300 mètres à l'Est de l'Aïn-Aounsar, devant le cabanon de M. Heineck, à l'extrémité Ouest du faubourg Saint-Maurice. Les bancs qui ont été exploités par les tailleurs de meules s'étendent, à droite et à gauche du cabanon, sur une longueur totale de 50 à 60 mètres. La largeur de la terrasse est en moyenne de 5 à 6 mètres.

La roche coquillière y change un peu d'aspect ; elle est plutôt constituée par des débris de pectoncles que par des fossiles entiers. En outre, la lumachelle est intercalée de lentilles de grès jaunâtre et de poudingue de gravier quartzeux, montrant des sections d'huîtres. Il en résulte que l'ensemble manque d'homogénéité ; la lumachelle blanche est bien plus dure que le grès jaune. Aussi l'enlèvement de meules entières devait-il être plutôt rare.

J'ai compté une trentaine d'emplacements, marqués par les cuvettes d'où les ouvriers ont réussi à extraire les meules ou par les ébauches mal réussies qu'ils ont abandonnées. Les meules ont un diamètre de $0^m 40$, les cuvettes, près de $0^m 50$. Une moitié de cuvette a un diamètre supérieur, environ $0^m 70$, et on y remarque les traces du procédé employé. Sur la circonférence limite, l'ouvrier forait, de distance à distance, des trous qu'il multipliait probablement jusqu'à ce que tout l'anneau fût évidé.

Ces meules ont-elles été taillées par les anciens Berbères d'Aïn-el-Turck et par eux seuls ? Tout en l'admettant dans une certaine mesure, je n'irai pas jusqu'à l'affirmer.

Tout ce que je puis dire, c'est que les indigènes du Tell viennent encore, sur certaines parties du littoral, tailler des meules dans des roches appropriées.

En 1905, j'ai vu, sur un îlot, au bord de la mer, au pied de la montagne des Lions, non loin de la Plâtrière, un indigène qui taillait des meules dans un banc de poudingue quartzeux, à éléments provenant du permien, très homo-

gène, d'un beau grain, très dur, qui lui offrait une roche de qualité bien supérieure à celle de la lumachelle d'Aïn-el-Turck.

En résumé, les indigènes contemporains continuent à tailler les meules comme leurs prédécesseurs berbères. La carrière d'Aïn-el-Turck a donc pu être exploitée d'abord par les Berbères, puis par les Arabes. Une étude patiente des procédés d'extraction, de la facture des diverses formes de meules employées chez les indigènes anciens et modernes, pourrait seule fournir des éléments pour étayer une opinion plus précise.

III. *Carrière près du Rocher de la Bretonne.* — M. Blanché a signalé entre l'Aïn-Aounsar et le Rocher de la Bretonne, une carrière de pierre d'appareil qui aurait été exploitée par les Berbères. Il y a lieu de noter aujourd'hui qu'une exploitation toute récente paraît avoir fait disparaître les traces de l'ancienne.

IV. *Dénudation de la plage. La situation actuelle est-elle définitive ?* — Avant la tempête qui a balayé la côte, une couche de sable, d'épaisseur variable, recouvrait, presque partout, les rochers de la terrasse quaternaire ; la plage sablonneuse était plus épaisse et sa ligne de rivage d'une régularité parfaite.

Aujourd'hui la terrasse qui s'étend du milieu de la plage Saint-Maurice au Rocher de la Bretonne est absolument nue, partout la roche quaternaire montre ses angles et ses aspérités.

Vers l'Est, jusqu'à Saint-Roch, la terrasse s'affaisse, disparaît, pour ne réapparaître que de distance en distance, à travers le sable qui la couvre encore dans sa plus grande étendue. De la Douane à Saint-Roch, le sable a quelque peu diminué d'épaisseur, mais il est loin d'avoir complètement disparu. La plage a surtout perdu de son harmonie, les vagues ayant labouré sa surface et dentelé la gracieuse ligne de rivage qui en augmentait la beauté [1].

La question qui se pose aujourd'hui et qui passionne les habitants du village est celle de savoir si le mal est irré-

---

1 La plage ne m'étant pas très familière, je ne saurais fixer l'épaisseur de la couche de sable enlevée sur toute son étendue. Mais je n'ai constaté aucune modification sensible dans l'état de la plage de la Douane. Celle de Bouisseville, sur sa plus grande partie, sera remise en état par un apport de 0,15 à 0,25 centimètres. Celle de Saint-Roch a très peu souffert.

parable. Pour y répondre, il suffit de se rappeler la cause qui a créé la situation actuelle.

La cause ? Elle est indéniable. C'est l'éternelle action de la mer qui, à échéances plus ou moins longues, se rue sur la côte et modifie la ligne de rivage. Mais ce qu'une tempête démolit, une autre, souvent, le reconstruit et réciproquement. Au travail d'érosion fait suite le travail d'édification.

C'est une violente tempête du Nord-Est, frappant perpendiculairement la côte, qui a dénudé la plage ; c'est une autre moins violente qui l'ensablera de nouveau. En attendant, l'action permanente des vagues agitées par la brise continuera le travail de reconstitution déjà commencé.

Il est à remarquer que la dénudation a été intense dans les parties les plus étroites de la plage où la haute falaise se rapproche le plus de la ligne de rivage.

En face de la Douane, de Bouisseville, de Trouville et Saint-Roch, où la plage est au moins deux fois plus large qu'à l'Ouest, les vagues en s'étalant davantage ont produit, en se retirant, des dégâts bien moindres.

Reste maintenant à savoir si la situation est irrémédiable.

D'abord, à mon avis, elle n'est pas aussi critique que le supposent les habitants d'Aïn-el-Turck et si, sur quelques points, les baigneurs auront cette année à franchir une terrasse rocheuse de 5 à 10 mètres de largeur, ils trouveront le sable en pénétrant dans l'eau. Partout ailleurs, les enfants pourront continuer à jouer sur le sable, avec cette différence que le tapis sera moins beau que l'ancien.

J'ajouterai maintenant que la situation actuelle n'est pour moi qu'accidentelle, passagère. Je suis convaincu qu'un jour ou l'autre l'ensablement se reproduira, soit lentement sous l'action des brises de l'Ouest, soit brusquement sous celle plus rapide d'une petite tempête.

J'appuie mon opinion surtout sur ce fait que la carrière à meules en offre la preuve la plus évidente. Les indigènes ne l'ont pas dénichée sous le sable, ils ne l'ont exploitée que lorsque, comme aujourd'hui, la terrasse quaternaire s'est trouvée à nu, et à une époque où les grandes dragues n'étaient pas inventées. Il est aussi permis d'admettre qu'à diverses reprises, la mer les a obligés à abandonner, pour un certain temps, l'exploitation.

A ceci j'ajouterai qu'un habitant d'Aïn-el-Turck, à qui j'objectais que ce n'était sans doute pas la première fois

que la plage avait été dénudée, me répondit aussitôt : « Il y a environ 30 ans, j'ai vu la côte nue comme aujourd'hui ». Quoique ce témoignage ait une réelle valeur, je ne veux pas le retenir. La preuve offerte par la carrière à meules est suffisante.

Donc, à mon humble avis, la situation est loin d'être irrémédiable. Ce qui permet d'espérer une amélioration assez rapide de la situation, c'est que la plage sous-marine se reconstitue manifestement ; à marée basse, de larges lambeaux émergent déjà et peuvent être parcourus à pied sec entre la villa Santocildes et le Rocher de la Bretonne, c'est-à-dire dans la partie qui a le plus souffert.

Le vent aidant, le sable s'étalera sur les parties basses et les nivellera. Déjà entre Bouisseville et Saint-Roch, où la plage est moins endommagée, un bourrelet de sable est édifié, en bordure de la ligne de rivage, par le lent travail des vagues. En été, quand le sable sera sec, la brise de mer l'étalera sur la plage.

*
* *

Je terminerai cette note en félicitant M. Vassas d'avoir attiré l'attention de M. Blanché sur sa découverte de la carrière à meules. Ce fait prouve, une fois de plus, que toute personne de bonne volonté peut rendre des services à la science. Il est regrettable que M. Blanché, trop éloigné aujourd'hui d'Aïn-el-Turck, n'ait pu lui-même aller recueillir sur place les éléments d'une note plus documentée. Puisse la mienne rassurer la population et les estiveurs de la charmante station balnéaire à laquelle la reconstitution de la plage et la construction, à bref délai, de la voie ferrée, apporteront bientôt un nouveau surcroît de prospérité.

F. DOUMERGUE.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DE LA STATION DE SANTA-CRUZ D'ORAN

du 1er Décembre 1914 au 1er Juin 1915

ALTITUDE : 374 MÈTRES AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER

ANNÉES ET MOIS	PRESSION barometrique moyenne (1)	TEMPÉRATURES minimun	TEMPÉRATURES maximun	TEMPÉRATURES moyenne (2)	TENSION moyenne da la vapeur d eau	HUMIDITÉ relative de 0 à 100	ÉVAPORATION en m/m	PLUIE NOMBRE de millimètres	PLUIE NOMBRE de jours	VENTS Direction des nuages	VENTS Force (de 0 à 9)	NÉBULOSITÉ (de 0 à 10)	OZONE (de 0 à 20)	NOMBRE de jours de brouillard
Décembre 1914.....	733,2	10,4	21,1	15,7	8,8	69,0	403,4	15,0	7	S. W.	1,4	2,8	16,5	4
Janvier 1915.....	730,8	8,5	17,6	13,0	7,2	67,1	369,0	87,8	15	S. E.	1,7	3,6	16,5	9
Février id.	733,5	8,5	17,8	13,1	7,1	67,0	343,8	17,0	6	S. W.	1,5	2,9	16,5	17
Mars id.	730,7	11,6	21,2	16,4	10,4	72,0	204,1	16,5	9	S. E.	1 3	3,6	16,5	19
Avril id.	730,4	10,5	20,8	15,6	10,4	71,0	375,7	18,0	7	S. E.	1,1	3,4	16,5	11
Mai id.	730,8	16,9	26,9	21,9	15,3	75,1	416,1	47,0	6	S. E.	1,0	4,3	16,5	15
TOTAUX.....								201,3	50					75

(1) Les nombres donnés sont les pressions atmosphériques mensuelles moyennes *corrigées à zéro*.
(2) Les nombres donnés sont les températures mensuelles moyennes *corrigées*.

TREMBLEMENTS DE TERRE : 1°. le 29 mai à 12 h. 55 matin, direction S. E. à N. W. ; 2°. le 29 mai à 1 h. 20 matin, direction S. E. à N. W. ; 3° le 1er juin à 3 h. 25 matin, direction S. S. E. à N. N. W.

A. GUILLAUME

OBSERVATOIRE DE SANTA-CRUZ

Étude des Vents du 1er décembre 1914 au 1er juin 1915

ROSE des VENTS	Décembre			Janvier			Février			Mars			Avril			Mai			TOTAUX du 1er décembre 1913 au 1er juin 1914	TOTAUX du 1er decembre 1914 au 1er juin 1915
	7 h. mat.	1 h. soir	7 h. soir	7 h. mat.	1 h. soir	7 h. soir	7 h. mat.	1 h. soir	7 h. soir	7 h. mat	1 h. soir	7 h. soir	7 h. mat.	1 h soir	7 h. soir	7 h. mat.	1 h. soir	7 h. soir		
N.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
N. N. E.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
N. E	1	3	3	5	11	9	3	8	5	1	8	6	0	2	2	1	4	1	77	73
E. N. E	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	.0
E.	1	3	0	0	2	0	3	1	0	2	1	0	2	4	3	3	5	0	20	30
E. S. E.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
S. E	7	9	13	11	7	10	5	9	6	19	17	18	12	12	14	12	11	17	241	209
S. S. E	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	3	0	0	1	2	9	8
S.	6	3	4	6	2	4	1	0	3	4	1	3	4	8	4	5	6	5	72	69
S. S W.	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1
S. W.	13	13	11	6	7	8	14	10	14	4	4	4	10	1	6	9	3	6	121	143
W. S. W.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
W.	1	0	0	2	2	0	2	0	0	1	0	0	1	0	1	1	0	0	3	11
W. N. W.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
N. W.	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
N. N. W.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAUX...	31	31	31	31	31	31	28	28	28	31	31	31	30	30	30	31	31	31	546	546

Ch. LHUILLIER

BIBLIOGRAPHIE

RECUEIL DES TEXTES LÉGISLATIFS ET JURIDIQUES CONCERNANT LES ISRAÉLITES DE TUNISIE DE 1857 A 1913, annotés et commentés par R. ARDITTI, 1 vol. in-8°. Tunis, 1915.

Tout le monde sait que les Israëlites de Tunisie sont soumis à une juridiction spéciale pour ce qui concerne leur culte, l'assistance publique, leur statut personnel. Mais, jusqu'ici, pour connaître les lois et règlements appliquant cette juridiction, il fallait faire de longues et fastidieuses recherches, soit dans le *Journal Officiel* de la Régence, soit dans les divers codes tunisiens. Il manquait un ouvrage réunissant spécialement cette matière ; c'était une lacune regrettable pour ceux qu'intéresse la sociologie tunisienne.

M. le grand rabbin Arditti, délégué du Gouvernement tunisien près la Caisse de Secours et de Bienfaisance israëlite, a comblé cette lacune. Son livre, présenté sans prétention, est cependant une œuvre importante réunissant tous les décrets, arrêtés et jugements, faisant jurisprudence et qui s'appliquent spécialement à ses coreligionnaires indigènes, depuis la promulgation du Pacte fondamental (1er septembre 1857), jusqu'au 31 décembre 1913. Ce livre est en quelque sorte le *Code du statut personnel des Juifs tunisiens*. L'auteur ne s'est pas contenté de faire œuvre de compilation. Il a joint au texte, chaque fois que l'utilité s'en présentait, des notes et des commentaires auxquels sa connaissance approfondie des questions qu'il traite, donne un haut intérêt.

La première partie de l'ouvrage se termine par un projet de réorganisation du Culte et de l'Assistance publique israëlites qui paraît fort bien conçu, s'accordant tout à fait avec les principes modernes appliqués chez les peuples civilisés (voir pages 97 et suivantes). En dehors des vues personnelles si intéressantes qu'il renferme, ce projet, par contraste, met vivement en lumière le caractère insuffisant et archaïque de l'organisation actuelle.

Un index alphabétique des matières traitées complète le livre, qui sera, croyons-nous, d'un grand secours à l'administration locale, au sociologue, à l'historien, à la magistrature, au barreau, à tous ceux, en un mot, qui ont à connaître des questions tunisiennes.

A. COUR.

LES ARCHIVES BERBÈRES. Publication du *Comité d'Etudes berbères* de Rabat. Vol. 1, fascicule 1 (1915).

Par décision de M. le général Lyautey, Résident général de France au Maroc, il a été créé, le 9 janvier 1915, à Rabat, un Comité d'Etudes berbères.

En instituant ce Comité, le Résident général, qui a toujours favorisé l'étude scientifique des territoires qu'il a commandés, « s'est donné pour but de centraliser les travaux établis dans les différentes régions sur les populations berbères du Maroc, et d'en retirer des résultats pratiques concernant l'organisation et l'administration des tribus. »

Le Comité aura pour organe : *Les Archives Berbères*, dont l'administration est confiée à la Direction du Service des Renseignements. Le budget du Protectorat assurera les frais de publication.

Le Comité, nommé par le Résident, est composé de MM. Gaillard, président, Loth, Biarnay, colonel Simon, commandant Berrian, Nehlil.

On ne saurait qu'applaudir à l'initiative du Résident général et faire des vœux pour qu'elle soit couronnée de succès. La constitution du Comité nous est un sûr garant que l'œuvre prospérera.

Le premier fascicule des *Archives* est présenté par un article de M. le colonel Simon, qui expose le but poursuivi et fait ressortir l'utilité des Etudes berbères, au point de vue de leur application en matière de politique et d'administration. Nul n'était mieux qualifié que le colonel Simon, pour une telle présentation. Très versé dans toutes les branches de la question indigène, directeur du Service des Renseignements de la Résidence, il sera, pour ses collaborateurs, le guide le plus sûr, le plus expérimenté.

L'introduction du colonel Simon est suivie de quelques articles fort intéressants et intitulés : *Les Chants populaires du Rif*, par M. Biarnay ; *Le Mariage des Berbères*, par M. Laoust ; *L'Arzef des tribus berbères du Haut-Guir*, par M. Nehlil.

Jusqu'ici on ne connaissait à peu près rien de la poésie rifaine et de la législation coutumière des tribus du Haut-Atlas. On ne peut donc que féliciter MM. Biarnay et Nehlil, d'avoir publié ces premiers documents. L'article de M. Laoust intéressera aussi bien les profanes, que les arabisants, berbérisants et marocanisants.

Un fait que nous nous plaisons à constater, c'est que ces travaux sont signés par d'anciens élèves de l'Ecole des Lettres d'Alger (aujourd'hui, Faculté), qui, depuis longtemps, sont préparés à produire des études plus méthodiques, plus scientifiques, que bon nombre de celles publiées jadis par leurs devanciers.

Puisse cette savante collaboration être le présage d'une ample floraison de beaux travaux ; puisse-t-elle nous apporter l'assurance que la cloison étanche que certains rêvent d'établir sur la frontière algéro-marocaine ne sera pas élevée. Le Maroc et l'Algérie sont les parties d'une même France, dont nul n'a le droit de sacrifier les intérêts généraux à la satisfaction des intérêts égoïstes de quelques personnalités. Notre nouveau protectorat ne doit pas être complètement tunisifié.

Sauf au point de vue administratif et financier, dont l'autonomie régionale est encore pour longtemps nécessaire, notre Afrique du Nord doit tendre à s'unifier dans tous les domaines de notre action civilisatrice : relations économiques, sociales, scientifiques, doivent trouver les frontières ouvertes. Il faut viser à développer au Maroc, comme en Algérie d'ailleurs, une mentalité française et non un particularisme marocain. Le pacte d'union nationale que les populations de l'Afrique du Nord scellent de leur sang sur les champs de bataille de la Patrie meurtrie, ne doit pas être rompu. La France, reconnaissante, ne le permettrait pas. Aux hommes de lettres, aux hommes de science, de semer les germes de l'unification morale future. A d'autres de préparer l'unification économique et politique.

Nul doute que le *Comité des Etudes berbères* tiendra à participer à cette œuvre éminemment patriotique. Nos meilleurs vœux l'accompagnent dans l'accomplissement de la tâche qu'il s'est assignée ; nous souhaitons, de grand cœur, que les jeunes *Archives Berbères* deviennent, bientôt, le digne pendant des belles *Archives Marocaines*.

F. DOUMERGUE.

PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS

de la « Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran »

RÉUNION MENSUELLE DU COMITÉ ADMINISTRATIF

SÉANCE DU 12 AVRIL 1915

Présidence de M. DOUMERGUE, *président*

La séance est ouverte à 5 heures et demie.

Sont présents au Comité : MM. DOUMERGUE, POCK, TOURNIER, DÉCHAUD, abbé FABRE, KRIÉGER, PELLET, Dr SANDRAS.

Absents excusés : MM. général BASCHUNG, BÉRENGER, ARAMBOURG, HUOT, LEMOISSON, DE PAGHTERE, ROUX-FREYSSINENG, mobilisés ; MM. FLAHAULT, DANGLES, DUPUY, PÉREZ, RENÉ-LECLERC.

Absents : MM. LAMUR, PONTET, POUSSEUR.

En ouvrant la séance, le Président annonce au Comité que M. le Secrétaire général, commandant BÉRENGER, est parti en colonne et qu'il y aura lieu de nommer un secrétaire de la séance. Il fait aussi connaître que M. LEMOISSON vient d'être mobilisé, ce qui porte à sept le nombre des membres du Comité remplissant actuellement leurs obligations militaires.

M. TOURNIER, désigné comme secrétaire, lit le procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président rappelle que la Société vient encore de perdre deux de ses membres : M. CARRAFANG, délégué financier, colon à Saïda, et M. BEN RAHOU, de Nemours. Il salue la mémoire de ces deux sociétaires qui, depuis de longues années, étaient dévoués à notre œuvre.

Sont acceptés comme membres titulaires :

MM. le capitaine NOËL et SOLIGNAC, présentés dans la séance de mars.

Est proposé comme membre titulaire :

M. Agostini, directeur de la succursale de la Banque de l'Algérie, à Oran, présenté par MM. Bérenger et Doumergue.

Le Président nous fait part que l'un de nos sociétaires, M. Séchet, professeur-adjoint au Lycée d'Oran, sous-officier d'infanterie, a été cité à l'ordre du jour de l'Armée, pour sa brillante conduite pendant l'assaut d'une tranchée. Le Comité charge le Secrétaire général de transmettre ses félicitations et ses meilleurs voeux à M. Séchet.

Le Comité vote une adresse de félicitations à M. le Préfet d'Oran, qui vient d'être élevé au grade d'officier de l'ordre italien des Saints Maurice et Lazare, pour le dévouement dont il a fait preuve à l'occasion de l'affaire du *Libano*.

Au sujet des concours ouverts en 1914, aucun manuscrit n'ayant été adressé, il est décidé que les mêmes questions seront maintenues pour l'année 1915. Le programme sera rappelé dans le Bulletin du 2e trimestre.

La bibliothèque a reçu :

De MM. Hartert et W. Rothschild, deux nouveaux fascicules de leur publication sur l'*Exploration scientifique du Sahara Algérien ;*

De M. Ernest Chantre, deux brochures.

Des remerciements sont votés aux auteurs donateurs.

La bibliothèque a acquis :

Voyage au Maroc, par M. Oscar Damichel, et diverses publications sur la guerre actuelle.

La commande de 6.000 fiches pour continuer le classement des ressources de la bibliothèque est autorisé par le Comité.

A ce sujet, le Président annonce qu'en outre des fiches de la grande bibliothèque, il a été établi 3.000 fiches concernant les travaux les plus importants parus dans les publications périodiques. Il espère que d'ici à la fin de l'année, le nombre total des fiches pourra atteindre le chiffre de 7.000, ce qui triplera ou quadruplera la valeur de notre bibliothèque.

Il est décidé que la prochaine séance de mai tiendra lieu d'Assemblée générale, la réunion annuelle n'ayant pas lieu. Le Secrétaire général y lira son rapport et le Trésorier présentera le compte administratif relatif à l'année 1914.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 heures 40.

Le Secrétaire, *Le Président,*

Signé : TOURNIER. Signé : DOUMERGUE.

RÉUNION MENSUELLE DU COMITÉ ADMINISTRATIF

Séance du 3 Mai 1915

Présidence de M. Doumergue, *président*

La séance est ouverte à 5 heures et demie.

Sont présents au Comité : MM. Doumergue, Flahault, Bérenger, Pock, Tournier, abbé Fabre, Kriéger, Lemoisson, Pellet, Dr Sandras.

Absents excusés : MM. général Baschung, Arambourg, Huot, de Pachtere, Roux-Freyssineng, mobilisés ; Déchaud, Dupuy, Pérez, René Leclerc.

Absents : MM. Dangles, Lamur, Pontet, Pousseur.

Le procès-verbal de la séance du 12 avril est lu et adopté.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président rappelle que la Société vient encore de perdre un de ses membres, M. Roman, directeur des Postes et Télégraphes du département d'Oran. Il annonce aussi le décès, survenu à Alger, de M. Mantoz, directeur des Contributions Diverses en retraite, qui fut, jusqu'à ces derniers mois, membre de notre Société. En exprimant les regrets causés par la disparition de ces deux hauts fonctionnaires également estimés, il renouvelle, au nom du Comité, aux familles atteintes par ces deuils, l'expression de ses sincères condoléances.

Est accepté comme membre titulaire :

M. Agostini, présenté à la dernière séance.

Est admis comme membre à vie :

M. le capitaine Noël.

Sont présentés comme membres titulaires :

M. Dervieux Henri, agent dépositaire, boulevard National, à Oran, présenté par MM. Lauret et Soulier.

M. Dubois, docteur en médecine, boulevard François Lescure, à Oran, présenté par MM. Bérenger et Dr Sandras.

MM. Vassas, propriétaire, maire d'Aïn-el-Turck, présenté par MM. Sabouret et Pallary.

Deux manuscrits, envoyés pour le Bulletin, sont remis à des membres du Comité pour appréciation.

Le Président annonce qu'il vient de recevoir le premier fascicule des *Annales Berbères*, publiées par le Service des Rensei-

gnements du Maroc. Il se propose de consacrer une notice bibliographique à ce premier fascicule. En attendant, le Comité souhaite le plus vif succès à la nouvelle publication.

La parole est ensuite donnée au Secrétaire général pour la lecture du rapport annuel.

Mis aux voix, le rapport est adopté et le Comité vote des félicitations à son auteur.

Le Président s'associe tout particulièrement aux sentiments exprimés par le Comité ; il tient à faire remarquer que, quoique mobilisé, ayant à assurer l'organisation et l'administration de son bataillon, le commandant Bérenger a rempli ses fonctions de Secrétaire général avec la plus stricte ponctualité. Il se fait un devoir de lui en exprimer toute sa reconnaissance.

Le Trésorier lit ensuite le rapport financier et présente le Compte administratif de l'exercice 1914.

Les chiffres présentés sont admis et le Comité remercie le Trésorier de son dévouement.

Le Comité décide qu'étant donné le déficit à prévoir pour 1915, le reliquat de 1914 sera attribué aux recettes de 1915.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 7 heures.

Le Secrétaire général, — *Le Président,*

Signé : BÉRENGER. — Signé : DOUMERGUE.

Rapport du Secrétaire Général

sur la marche et les travaux de la Société pendant l'année 1914

Messieurs et chers Collègues,

Il est d'usage que le Secrétaire général fasse tous les ans, à l'Assemblée générale, l'exposé des travaux de la Société pendant l'année écoulée. Le Comité, suivant l'exemple donné par les grands groupements, a décidé que cette réunion annuelle serait remise à l'année prochaine. Il n'en reste pas moins que votre Secrétaire général a le devoir de vous rendre compte, ainsi qu'aux Sociétaires, des résultats obtenus en 1914. Il ne saurait se dérober à cette obligation. Mais, auparavant, il vous demande de vouloir bien s'associer à lui pour saluer respectueusement la mémoire de ceux de nos Sociétaires qui sont tombés glorieusement sur les champs de bataille et de ceux que la maladie a cruellement ravis à notre affection.

Les notices nécrologiques qui leur ont été consacrées dans le Bulletin me dispensent de vous rappeler leurs qualités et les services qu'ils ont rendus à la Science et à la Patrie.

Unissons-nous donc dans une même pensée reconnaissante pour mieux perpétuer leur souvenir ; adressons-leur notre dernier adieu et renouvelons à leurs familles l'expression de nos vives sympathies.

En votre nom, j'adresse, à ceux de nos collègues qui font leur devoir à la frontière, l'hommage de notre admiration et, avec nos meilleurs souhaits, l'expression de notre affectueux souvenir. Puissent-ils contribuer à repousser les hordes qui se sont ruées sur notre belle France et qui, scientifiquement organisées pour la destruction de nos villes et de leurs monuments, font plus de ravages que les grands cataclysmes de la nature.

Ces préliminaires achevés, je vais faire rapidement un exposé de l'état et des travaux de la Société en 1914.

Effectif numérique de la Société. — Le nombre de membres était : au 1er mai 1914, de 416 ; au 1er mars 1915, de 421, soit une augmentation de 5 membres.

Quatre sociétaires ont été tués à l'ennemi et, pendant le deuxième semestre, le recrutement a dû être à peu près suspendu.

Du fait des événements actuels, une diminution sensible est à prévoir en 1915 ; mais il y a lieu d'espérer qu'après la guerre le recrutement sera plus actif. Il faudra faire appel à tous ceux qui auront, enfin, compris que la science est un des éléments de la force d'un pays.

Réunions du Comité administratif. — Le nombre des séances du Comité a été de 10, en dehors de l'Assemblée générale, avec une moyenne de 12 membres présents.

Malgré l'appel sous les armes de 7 membres du Comité, le quantum a été toujours atteint et aucune séance n'a dû être remise.

Bulletin. — Produire notre Bulletin a été la pensée constante de notre Comité et surtout celle de notre dévoué Président.

Les deux premiers fascicules de 1914 ont été distribués en temps voulu ; mais la mobilisation ayant désorganisé le personnel de l'imprimerie, le fascicule du 3e trimestre n'a pu être composé. Quand l'atelier a rouvert ses portes, il a fallu réduire en un seul les fascicules des 3e et 4e trimestres. Cette solution nous était d'ailleurs imposée par la diminution inévitable de nos ressources.

Les trois fascicules de l'année 1914 forment néanmoins un volume de 490 pages, dont l'intérêt ne le cède en rien à celui des bulletins des années précédentes. Vous avez pu en juger par

la lecture des mémoires publiés et dont je vais rappeler les principaux.

Capitaine MESNIER : *Le Territoire militaire d'Aïn-Sefra* (Sud-Oranais). *Etude géographique, administrative, sociale et financière, de 1906 à 1912.* — Ce travail de 300 pages, avec 60 graphiques et des illustrations, implique, de la part de l'auteur, un effort sérieux et une documentation à laquelle nous sommes heureux de rendre hommage. C'est une étude consciencieuse et complète de la situation du Territoire. L'auteur, après avoir exposé rapidement et méthodiquement la partie géographique et historique, fait une description scientifique et montre ce qui a été fait et peut être fait au point de vue de l'utilité pratique. Mais la partie la plus intéressante de son mémoire est celle qui montre les progrès accomplis au point de vue administratif, social et financier dans les territoires militaires du Sud, sous l'influence bienfaisante du nouveau régime.

En félicitant de nouveau M. le capitaine MESNIER, pour l'œuvre considérable qu'il a réalisée, nous lui souhaitons vivement qu'il puisse, après la guerre, nous continuer sa savante et précieuse collaboration.

A. COUR : *Un acte de Horm délivré à un Israélite par un Saïyd marocain.* — La lecture de ce document nous montre les grandes difficultés de voyager jadis au Maroc, sans cette pièce protectrice qui assurait, à celui qui en était nanti, l'inviolabilité de sa personne et de ses biens.

Dans une étude fort intéressante : *Le Préhistorique au Maroc Oriental : Note sur la station de Goutitir,* M. le capitaine M. PETIT nous décrit d'importants ateliers de silex trouvés dans cette région. C'est, parmi les premières publications sur la préhistoire marocaine, une des plus intéressantes. Souhaitons que de nouvelles découvertes permettent à l'auteur de nous envoyer bientôt d'autres communications.

Comme les années précédentes, M. TOURNIER nous a donné les *Statistiques du mouvement des ports, du mouvement commercial et agricole de l'Oranie.* Nous ne saurions trop le remercier du soin qu'il apporte, tous les ans, à établir cette documentation.

MM. GUILLAUME et LHUILLIER ont continué à publier les résultats des *Observations météorologiques de la station de Santa-Cruz d'Oran.* Qu'ils en soient remerciés.

Bibliographie. — Les ouvrages offerts à la bibliothèque ont été l'objet, dans la mesure du possible, de notices bibliographiques, dues à nos collaborateurs les plus dévoués.

Certaines sont de véritables articles qui, malgré leur brièveté,

renferment des observations et des critiques dont l'intérêt s'ajoute à celui du mémoire signalé.

Que MM. Cour, Doumergue, abbé Fabre, Julien, Lemoisson, à qui nous devons ces analyses bibliographiques, veuillent bien accepter nos remerciements.

Bibliothèque. — D'importantes améliorations ont été apportées à la bibliothèque, soit au point de vue de l'aménagement, soit, surtout, à celui de l'acquisition de livres. Un nouveau corps de bibliothèque a été installé dans une troisième salle et le nombre de boîtes à fiches a été augmenté.

Pendant l'année, près de 200 livres et brochures sont venus grossir notre collection ; les uns offerts gracieusement par leurs auteurs ; les autres, et le plus grand nombre, achetés par la Société.

Malheureusement, la situation actuelle nous oblige à restreindre, en 1915, les dépenses afférentes à l'achat de livres. Aussitôt que ce sera possible, le Comité reportera son effort sur l'augmentation des ressources de notre bibliothèque qui est, après le Bulletin, la raison d'être de notre Société.

En attendant, notre dévoué Président s'occupe, par un travail de longue haleine, à augmenter la richesse de nos ressources bibliographiques.

Concours. — Nous avons mis au concours des sujets intéressant l'Algérie, le Sud-Oranais et le Maroc. Sur deux mémoires présentés, un a été retenu et l'autre renvoyé à son auteur pour être revu et complété. Un prix de 50 francs a été accordé au lauréat, M. Blanché, instituteur à Aïn-el-Turck, pour la monographie de son village.

Cet intéressant travail vient d'être publié dans le 1er fascicule du Bulletin de 1915 et 50 exemplaires ont été offerts gratuitement à son auteur.

Conférence. — Sous les auspices de notre Société, M. Henri Mager, ingénieur en hydrologie souterraine, a fait une conférence sur la *Recherche des eaux souterraines par la baguette, le pendule et l'aiguille aimantée,* qui a vivement intéressé l'auditoire.

Situation financière. — Vous n'ignorez pas que l'état de guerre nous a valu, pendant le deuxième semestre, un fléchissement des recettes provenant des cotisations non encaissées et dont le montant atteint environ le quart des sommes à recouvrer.

Par suite de ce fléchissement, le Comité s'est vu dans l'obligation de supprimer ou de réduire certaines dépenses pendant le deuxième semestre, principalement celles relatives au Bulletin et à la bibliothèque. Par ce moyen et grâce surtout aux subventions qui nous ont été intégralement payées et aux dons reçus,

nous avons pu effectuer le paiement de toutes les dépenses engagées et, même, enregistrer un léger excédent de recettes.

Mais, en 1915, la diminution des ressources ordinaires portera sur les deux semestres. Comme il y a près de 80 sociétaires mobilisés, et que d'autres peuvent l'être, il faut escompter, de ce côté, une perte d'environ 1.000 francs. D'autres ressources peuvent aussi nous faire défaut. Le déficit est donc inévitable, même en restreignant le plus possible nos dépenses.

La situation se présente donc dans des conditions moins favorables que pendant l'année qui vient de s'écouler. Aussi, en ces circonstances pénibles, le Comité, pénétré de l'utilité de l'œuvre intellectuelle et morale qu'il accomplit, ne doute pas que, comme par le passé, le concours éclairé des sociétaires et celui des Pouvoirs publics lui restera acquis. Avec leur aide la Société continuera à participer à la vie intellectuelle de la France, de l'Algérie, de l'Oranie.

Si aucun empêchement matériel ne se produit, le Bulletin de 1915, pour lequel nous avons en mains la copie suffisante, sera publié aussi régulièrement que les circonstances le permettront.

Le Comité peut donc se considérer comme satisfait de l'œuvre qu'il a pu accomplir, malgré les difficultés de l'heure présente. Il ne doute pas qu'il peut compter sur le concours de tous les sociétaires pour réaliser l'accomplissement de sa tâche. Il les associe au vœu qu'il formule : que la victoire, en assurant la prompte libération du territoire, nous permette de nous consacrer de nouveau entièrement à nos œuvres de paix. En leur nom et au nôtre, nous adressons notre souvenir ému à ceux qui sont tombés au champ d'honneur, nous saluons les vaillants soldats et les chefs éminents, qui continuent à livrer le grand combat pour assurer le triomphe de la justice, du droit et de la liberté des peuples.

Le Secrétaire général,

BÉRENGER.

Rapport du Trésorier

J'ai l'honneur de soumettre aux membres de la Société les comptes de l'année 1914.

En raison des événements douloureux qui se déroulent dans notre chère patrie, le montant des cotisations n'a pas atteint le chiffre que nous avions prévu ; un grand nombre de nos sociétaires, étant mobilisés, n'ont pu être touchés par les recouvrements. Malgré cela, le montant de toutes les recettes est supérieur à celui du budget.

Les dépenses ont suivi une marche normale, les crédits de trois articles n'ont pas été épuisés ; par contre, le dernier article « dépenses diverses et imprévues », a dépassé nos prévisions, par suite de la confection de meubles-étagères pour la bibliothèque, qui prend tous les jours une plus grande importance.

L'excédent des recettes sur les dépenses s'élève à la somme de 117 fr. 82. Il est nécessaire de faire remarquer que cet excédent n'a pu être réalisé qu'en réduisant certaines dépenses du deuxième semestre, non encore engagées : bulletin, reliure, achat de livres, etc., et, grâce aussi aux subventions annuelles qui nous ont été intégralement versées en 1914.

En vertu de l'article 14 des statuts, je me tiens à votre disposition pour l'affectation de cet excédent.

Le Trésorier,

Signé : E. POCK.

RECETTES (1914)

DÉTAIL DES ARTICLES			RECETTES	
			EFFECTUÉES	PRÉVUES par le BUDGET
Reliquat au 1er janvier 1914			103 04	»
Cotisations	Membres à vie	»		
	Membres ordinaires	3.922 65	3.976 65	4.300 »
	Droit d'entrée	54 »		
Subventions ordinaires			1.450 »	1.450 »
particulières			90	»
Arrérages des fonds de réserve			613 90	550 »
Vente de Bulletins			60 84	»
Intérêts des depôts en compte courant			35 93	»
TOTAUX			6.630 36	6.300 »

DÉPENSES (1914)

DÉTAIL DES ARTICLES	DÉPENSES EFFECTUÉES	DÉPENSES PRÉVUES par le BUDGET
Impression et brochage du Bulletin	2.767 14	2.900 »
Affranchissement du Bulletin	117 55	200 »
Frais de recouvrement	187 10	200 »
Frais de correspondance du Bureau	108 35	100 »
Imprimés administratifs et frais de bureau	134 25	100 »
Reliure et brochage	182 45	250 »
Prix au Lycée	50 35	100 »
Conférences (frais occasionnés par les)	15 50	100 »
Abonnements (66 fr. 30) et achat d'ouvrages pour la bibliothèque (249 fr. 10)	315 40	450 »
Concours	50 35	300 »
Provision pour recherches archéologiques	»	50 »
A reporter	3.928 44	4.750 »

DÉPENSES (1914 suite)

DÉTAIL DES ARTICLES	DÉPENSES EFFECTUÉES	DÉPENSES PRÉVUES par le BUDGET
Reports	3.928 44	1.750 »
Frais d'élections	98 »	100 »
Loyer	660 »	660 »
Impôts, Eclairage, Assurance, Entretien	195 90	200 »
Indemnité annuelle au gardien de la bibliothèque	360 »	360 »
Dépenses diverses et imprévues	356 30	230 »
Versements obligatoires à la Caisse de réserve — Arrérages de 1914	613 90	»
Versements obligatoires à la Caisse de réserve — Par décision de l'Assemblée générale de mai 1914	300 »	»
TOTAUX	6.512 54	6.300 »

RÉSUMÉ

Recettes	6.630 36
Dépenses	6.512 54
EXCÉDENT	117 82

RÉUNION MENSUELLE DU COMITÉ ADMINISTRATIF

SÉANCE DU 7 JUIN 1915

Présidence de M. DOUMERGUE, *président*

La séance est ouverte à 5 heures et demie.

Sont présents au Comité : MM. DOUMERGUE, BÉRENGER, TOURNIER, DANGLES, DUPUY, KRIÉGER, PELLET, PÉREZ.

Absents excusés : MM. général BASCHUNG, ARAMBOURG, HUOT, LEMOISSON, DE PACHTERE, ROUX-FREYSSINENG, mobilisés ; FLAHAULT, POCK, RENÉ-LECLERC, Dr SANDRAS.

Absents : MM. DÉCHAUD, abbé FABRE, LAMUR, PONTET, POUSSEUR.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président présente à M. KRIÉGER les meilleurs vœux du Comité pour la prompte guérison de son fils, blessé en Orient. Il donne des nouvelles de MM. ARAMBOURG, CANAL et MESNIER, qui se rappellent aux bons souvenirs des membres du Comité.

Il nous annonce que M. ROUX-FREYSSINENG est parti pour le front, à la tête de sa compagnie de Tirailleurs et que M. DE PACHTERE a été promu sous-lieutenant. Les meilleurs vœux du Comité accompagnent nos collègues.

M. le capitaine NOËL vient d'être nommé chef de l'Annexe d'El Aricha. Le Comité est tout heureux de l'avancement mérité dont notre distingué collègue et collaborateur vient d'être l'objet.

Sont acceptés comme membres titulaires : MM. DERVIEUX, DUBOIS et VASSAS, présentés dans la séance du 3 mai.

De la part de M. le général Lyautey, Résident Général de la France au Maroc, M. Terrier, directeur de l'Office du Gouvernement Chérifien et du Protectorat de la République Française au Maroc, nous a fait parvenir un *Rapport sur les Commerces français, anglais, allemand et austro-hongrois au Maroc, de 1902 à 1913.* « Ce rapport, dressé par le Contrôle de la Dette, est destiné à faire connaître au Commerce et à l'Industrie de la Métropole les débouchés qui s'ouvrent à eux dans le Maroc français, à la suite de la disparition du commerce austro-allemand. »

Ce travail énumère les principaux produits importés, ceux préférés des indigènes ; il indique les prix courants et les chiffres d'affaires réalisés par les maisons françaises et étrangères. La documentation est parfaite. Elle est complétée par des gravures et des graphiques. Puisse l'initiative française en tirer tout le parti désirable et supplanter ceux qui exploitaient, à leur profit, une terre arrosée du sang français.

Cet important rapport pourra être consulté à la *bibliothèque* par les sociétaires.

MM. Bérenger et Pellet rendent compte d'un travail sur le Tchad, présenté dans la dernière séance. La publication au Bulletin en est décidée.

M. Ben Danou a envoyé une courte note concernant la dissémination des graines sur les Hauts-Plateaux. Ce travail, très intéressant, prendra place dans le Bulletin en cours d'impression.

La bibliothèque a reçu, de M. le Sous-Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, un ouvrage intitulé : *Les Allemands destructeurs de cathédrales et de trésors du passé.*

Le titre de ce travail en décèle le contenu. C'est une peinture fidèle des actes de vandalisme commis par ceux qui ne respectent même pas les plus belles productions d'Art dont s'honore l'humanité. Ces documents resteront, pour les générations futures, les preuves irrécusables de l'amoralité d'un peuple qui, au génie humain s'exerçant en manifestation de beauté, préfère le génie malfaisant qui ne se complait que dans les manifestations brutales de la Force. Mais que ces exemples soient pour nous, Français, une leçon. Redoublons de respect et d'attachement pour ce patrimoine national que constituent nos monuments, nos musées nos richesses archéologiques et naturelles qui, trop souvent, il faut l'avouer, sont laissés à l'abandon par ceux à qui il appartient d'en assurer la conservation.

Le Comité décide l'achat de quelques volumes de la collection d'H. Fabre, sur les mœurs des insectes, et de quelques ouvrages de vulgarisation scientifique.

Après examen de quelques questions d'administration, l'ordre du jour est épuisé et la séance levée à 6 heures 50.

Le Secrétaire général, *Le Président,*

Signé : BÉRENGER. Signé : DOUMERGUE.

MOUVEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE

2me Semestre 1914

1° PÉRIODIQUES

Pour les publications périodiques, voir la *Liste des Sociétés correspondantes*. (Bull. 1er trimestre 1915, p. 19.)

2° NON PÉRIODIQUES

(Dons et Achats)

GÉNÉRALITÉS

Georges. — Etude sur quelques espèces chevalines. (Ext. des *Annales des Sciences Naturelles)*, broch. in-8°, 40 p., 4 pl. Paris, 1869.

Guimet (Annales du Musée). — Conférences faites au Musée Guimet en 1912, broch. in-18, 276 p. Paris, Hachette et Cie, 1913.

— Conférences faites au Musée Guimet en 1913, broch. in-18, 388 p. Paris, Hachette et Cie, 1914.

Huet. — Liste des espèces connues et décrites dans la famille des Antilopidés présentées par régions. (Extr. du *Bull. de la Soc. d'Acclimatation)*, broch. in-8°, 23 p. Paris, 1887.

Joly (N.) et Lavocat (A.). — Recherches historiques, zoologiques, anatomiques et paléontologiques sur la Girafe *(Camelopardalis girafa. Gmelin)*, 1 vol. in-4°, 124 p., 17 pl. Strasbourg, Berger-Levrault, 1845.

Jourdy (Général). — Coraux, Mélobésies, Dolomies. — Coralliaires et Corallicoles. (Ext. du *Bull. de la Soc. Géologique de France)*, broch. in-8°, 30 p. Mâcon, Protat frères, 1913.

Laboratoire de Géologie de la Faculté de Grenoble (Travaux du). — Tome X, 1912-1913, broch. in-8°, 359 p. Grenoble, Ollier frères, 1914.

Mager (Henri). — Une nouvelle méthode pour l'étude des terrains miniers et pour la recherche des minerais enfouis dans les profondeurs du sol, broch. in-8°, 8 p. Paris, Office International de la Presse, 1914.

— Quelques souvenirs. — 25 années de politique coloniale, broch. in-12, 107 p. Paris, E. Larose, 1913.

Manigler (Louis). — Note sur le pétrole, ses origines, ses analyses, ses divers gisements. (Ext. du *Bull. de la Soc. de l'Industrie Minérale*, broch. in-8°, 60 p. Paris, Chamerot et Renouard, 1901.

Mortillet (Paul de). — Les sépultures préhistoriques. Origine du culte des morts. *(Bibliothèque préhistorique)*, broch. in-8°, 117 p., 12 pl. Paris, J. Gamber, 1914.

Pline. — Histoire naturelle. Traduction française par E. Littré, 2 vol. in-4°, 1.447 p. Paris, Firmin-Didot, 1855.

Savary. — Mahomet. Le Koran, traduit de l'arabe, précédé d'un abrégé de la vie de Mahomet, broch. in-12, 533 p. Paris, Garnier frères, 1910.

AFRIQUE DU NORD (Algérie, Tunisie, Maroc, Sahara)

Amade (Général d'). — Campagne de 1908-09 en Chaouïa. (Rapport du Général Commandant le corps de débarquement), broch. in-8°, 385 p. Paris, R. Chapelot et Cie, 1911.

Bargès (L'abbé). — Aperçu historique sur l'église d'Afrique en général et en particulier sur l'église épiscopale de Tlemcen, broch. in-8°, 46 p. Paris, J. Leroux et A. Jouby, 1848.

Berbrugger (Adrien). — Le Tombeau de la Chrétienne, mausolée des rois mauritaniens de la dernière dynastie, broch. in-8°, 96 p., 2 pl. 1 plan. Alger, Bastide, 1867.

Bernard (Général). — Promenades dans le Sud Oranais. Zousfana, Saoura, broch. in-8°, 18 p.

Berthiaux (Paul). — Grattoirs pédonculés de l'Extrême-Sud Oranais. (Ext. de l'*Homme préhistorique)*, broch. in-8°, 2 p. Paris, J. Gamber, 1913.

— Découvertes préhistoriques dans les Oasis Sahariennes. (Ext. de l'*Homme préhistorique)*, broch. in-8°, 6 p. Paris, J. Gamber, 1913.

Besnier (Maurice). — La Tunisie punique, broch. in-8°, 25 p.

Besson (Raoul). — L'hinterland algéro-marocain (Oudjda, Martimprey, Aberkane, Port-Say), broch. in-8°, 48 p. Oran, R. Besson, 1910.

Blanchet (M.). — Sur quelques points fortifiés de la frontière saharienne de l'empire romain, broch. in-8°, 27 p., 5 pl. 1 carte.

Blasquez (Antonio) y Delgado-Aguilera. — Prehistoria de la région Norte de Marruecos. (Ext. du *Bol. de la Real Sociedad Géografica)*, broch. in-8°, 28 p. Madrid, 1913.

Blayac (J.). — Description géologique des régions à phosphate de chaux de Tébessa et de Bordj-bou-Arréridj (Algérie). (Ext. des *Annales des Mines)*, broch. in-8°, 19 p. avec 1 pl. Paris, Durand et P. Vicq, 1894.

Bloch (Isaac). — Les Israélites d'Oran, de 1792 à 1815, broch. in-8°. 21 p. Alger, 1886.

Boullé (Lieutenant). — La France et les Beni-Snassen (campagne du général Lyautey), broch. in-18, 69 p. Paris, H. Charles Lavauzelle, 1908.

Bourgin (Georges). — Les documents de l'Algérie conservés aux Archives nationales. (Ext. de la *Revue Africaine)*, broch. in-8°. 30 p. Alger, Ad. Jourdan, 1906.

Bourguignat (J. R.). — Des monuments symboliques de l'Algérie. Souvenir d'une exploration scientifique dans le Nord de l'Afrique, broch. in-8°, 24 p., 3 pl. Paris, Challamel aîné, 1868.

Brives (A.). — Conférence faite à Alger sur son voyage aux régions inexplorées de l'Atlas Marocain. (Extr. du *Bull. de la Soc. de Géographie d'Alger)*, broch. in-8°, 24 p. Alger. S. Léon, 1907.

Busquet (Raoul). — L'affaire des grottes du Dahra, d'après les documents originaux. (Extr. de la *Revue Africaine)*, broch. in-8°, 53 p. Alger, Ad. Jourdan, 1908.

Cat (L.). — Histoire de l'Algérie-Tunisie-Maroc. Tome I. Avant 1830, 1 vol. in-12, 347 p. ; Tome II. Après 1830, 1 vol. in-12, 394 p. Alger, Ad. Jourdan, 1889.

Castries (le Comte Henri de). — Les sources inédites de l'histoire du Maroc. 1re série : Dynastie saadienne. 2 vol. in-4°, 591-654 p., 19 pl. Paris, E. Leroux, 1913.

Chavagnac (le Comte Maurice de). — De Fez à Oudjda. (Extr. de la *Géographie)*, broch. in-8°, 83 p., 1 carte. Paris, 1881

Coub (A.). — Acte de Horm, délivré à un Israélite par un caïd marocain. (Extr. du *Bull. de la Soc. de Géographie d'Oran)*. broch. in-8°, 7 p., 1 pl. Oran, L. Fouque, 1914.

DAUMAS (Général E.). — Le grand désert. Itinéraire d'une caravane du Sahara au pays des nègres (royaume de Haoussa), 1 vol. in-12, 344 p., 4e édition. Paris, Michel Lévy frères, 1860.

DÉCHAUD (Ed.). — Oran, son port, son commerce, broch. in-8°, 132 p., 2 plans. Oran, D. Heintz, 1914.

DELBREL (Gabriel). — Geografia general de la provincia del Rif y Kabilas de Guelaia-Kebdana-Melilla (Marruecos septentrional), broch. in-8°, 178 p., 1 carte. Melilla, Imprenta de El Telegrama del Rif, 1911.

DERRIEN (Commandant). — La région algérienne traversée par le méridien de Paris. (Extr. de la *Géographie)*, broch. in-8°, 60 p., 1 plan. Paris, Imprimeries réunies, 1885.

DESTAING (E.). — Dictionnaire français-berbère (dialecte des Beni-Snous). *(Publ. de la Faculté des Lettres d'Alger)*, broch. in-8°, 374 p. Paris, E. Leroux, 1914.

— Etude sur le dialecte berbère des Beni-Snous. *(Publ. de la Faculté des Lettres d'Alger)*, 1 vol. in-8°. 377 p. Paris, E. Leroux, 1907.

DOLLS (Camille). — Voyage d'exploration à travers le Sahara occidental et le Sud Marocain. (Extr. de la *Géographie)*, broch. in-8°, 44 p., 1 carte. Paris, 1888.

DU PRÉ DE SAINT-MAUR (J.). — Lettres au journal l'*Akhbar*. Adresse à M. le Comte Le Hon. Constitution nouvelle de l'Algérie. Discours prononcé à l'Exposition agricole d'Oran. broch in-8°, 31 p. Oran, Paul Perrier, 1869.

DUVERNOY (G. L.) et A. LEREBOULLET. — Notes et renseignements sur les animaux vertébrés de l'Algérie qui font partie du Musée de Strasbourg, 1 vol. in-4°, 71 p. 5 pl. Strasbourg, Berger-Levrault, 1842.

DUVEYRIER (Henri). — De Tlemcen à Melilla, en 1886. (Extr: de la *Géographie)*, broch. in-8°, 38 p., 1 carte. Paris, Société de Géographie, 1893.

EU (Colonel d'). — In-Salah et le Tidikelt. Journal des opérations suivi d'une instruction pour la conduite des colonnes dans la région saharienne, broch. in-8°, 147 p., 1 carte. Paris, R. Chapelot et Cie, 1903.

FAIDHERBE (Général). — Recherches anthropologiques sur les tombeaux mégalithiques de Roknia. (Extr. du *Bull. de l'Acad. d'Hippone)*, broch. in-8°, 80 p., 1 carte, 13 pl. Bône, 1868.

FAURE-BIGUET (Général G.). — Histoire de l'Afrique Septentrionale sous la domination musulmane, broch. in-8°, 454 p Paris, Henri Charles Lavauzelle.

FEY (Henri-Léon). — Notice sur les ruines romaines d'Aïn-Témouchent *(Oppidum Timici* de la Maurétanie Césarienne), broch. in-8°, 15 p. Oran, Paul Perrier, 1860.

Ficheur (E.) et J. Blayac. — Notice sur le Suessonien et les terrains à phosphate de chaux de Sidi-Aïssa et Birin (Alger) et du Djebel Mahdid, près M'Sila (Constantine). (Extr. des *Annales des Mines)*, broch. in-8°, 23 p., 2 pl. Paris, Veuve Ch. Dunod et P. Vicq, 1895.

Fillias (Achille). — L'insurrection des Oulad Sidi Cheikh (1864). Récits militaires, broch. in-8°, 50 p. Alger, A. Bouyer, 1884.

Flamand (G.-B.-M.). — La position géographique d'In-Salah. (Extr. de la *Revue de Géographie Universelle)*, broch. in 8°, 63 p. Paris, Ch. Delagrave, 1914.

Foucauld (Vicomte Ch. de). — Itinéraires au Maroc, 1883-84. (Extr. de la *Géographie)*, broch. in-8°, 9 p., 1 carte. Paris, Société de Géographie, 1887.

Godron (D. A.). — L'Atlantide et le Sahara. (Extr. des *Mém de l'Acad. Stanislas)*, broch. in-8°, 36 p. Nancy, Veuve Raybois, 1868.

Gouvernement Général de l'Algérie :

Statistique générale de l'Algérie (1912), broch. in-8°, 337 p. Alger, Victor Heintz, 1914.

— Discours de M. Ch. Lutaud, Gouverneur Général de l'Algérie, à l'ouverture de la session des Délégations financières, le 22 mai 1914, broch. in-8°, 20 p. Beaugency, René Barillier, 1914.

Gubb (Dr A. S.). — La flore saharienne. Un aperçu photographique, 1 vol. in-18, 129 p. Alger, Ad. Jourdan, 1913.

Guillaume (Lieutenant). — Conquête du Sud Oranais. La colonne d'Igli en 1900, broch. in-8°, 329 p. Paris, Henri-Charles Lavauzelle, 1901.

Hartert (Ernst). — Expédition to the Central Western Sahara :

XV. Rhynchota Heteroptera, by G. Horwath, broch. in-8°, 8 p. 1913.

XVI. List of Saharan hymenoptera, by F. D. Morice, broch. in-8°, 6 p., 1 pl. 1913.

XVII. Orthoptères par Ignacio Bolivar, broch. in-8°, 16 p. 1913.

XVIII. Remarques sur la liste des coléoptères sahariens, rapportés par le Dr E. Hartert en 1912, par L. Bedel, broch. in-8°, 4 p. 1913.

XIX. Rhynchota. On a remarkable coccida with branched antennae from the Sahara, by Ernest Green, broch. in-8°, 2 p., 1 pl. 1913.

XX. On the diptera collected in the Western Sahara, by Dr Ernst Hartert, with descriptions of new species, by Ernest E. Austen, broch. in-8°, 10 p.

— A Zoological tour in West Algeria, by the Hon. Rothschild F. R. S. and Ernst Hartert, broch. in-8°, 28 p., 2 pl. 1913.

Jacqueton (G.). — L'expédition de A. Martinez de Angulo contre Tlemcen, en juin-juillet 1535. (Extr. de la *Revue Africaine)*, broch. in-8°, 19 p. Alger, Ad. Jourdan, 1892.

Jacquot (Lucien). — Les souterrains d'Oran : I. Le labyrinthe d'Eckmühl ; II. le souterrain de la carrière Soldini. (Extr. de la *Revue Préhistorique)*, broch. in-8°, 8 p. Le Mans, Monnoyer, 1914.

Ladreit de Lacharrière (Reynold). — Voyage au Maroc, 1910-1911. Le long des pistes moghrébines. Préface de M. le Marquis de Segonzac, broch. in-18, 306 p. Paris, E. Larose, 1913.

Lapène (M.). — Tableau historique de la Province d'Oran depuis le départ des Espagnols en 1792, jusqu'à l'élévation d'Abd-el-Kader en 1831, broch. in-8°, 52 p. Metz, S. Lamort, 1842.

Leclerc (Dr L.). — Les Oasis de la province d'Oran. Les Oulad-Sidi-Cheikh. (Extr. de la *Gazette médicale de l'Algérie)*, 1 vol. in-8°. 84 p. Alger, Tissier, 1858.

Levaillant. — Introduction à l'histoire des mammifères et des oiseaux du Nord de l'Afrique ou recherches sur les lois de la gravitation des systèmes naturels par la reproduction des germes dans les milieux variables, broch. in-8°, 69 p. Philippeville, 1851.

Lieussou (A.). — Etudes sur les ports d'Algérie, 1 vol. in 8°, 107 p., 16 pl. Paris, Paul Dupont, 1850.

Manquené (J.). — Caractères agronomiques des terrains miocènes, pliocènes et quaternaires de la région de Mostaganem. *(Publ. de la Faculté des Sciences d'Alger)*, broch. in-8°, 37 p., 1 carte. Mostaganem, Eug. Prim. 1914.

Marmol. — L'Afrique. Traduction de Nicolas Perrot. Tome II, 1 vol. in-4°. 578 p. Paris, Louis Billaine, 1667.

Massol (Marquis de). — Souvenirs de la vallée de l'Ysser (province d'Oran), broch. in-8°, 4 p. 1854.

— Souvenirs de la province d'Oran, broch. in-8°. 4 p. 1854.

Mesnage (le R. P.). — Le christianisme en Afrique. Origine, développement, extension. (Extr. de la *Revue Africaine)*, broch. in-8°, 352 p., 1 carte. Paris, Eug. Picard, 1914.

Pellissier (E.). — Mémoires historiques et géographiques sur l'Algérie. *(Exploration Scientifique de l'Algérie*, 1840-42), 1 vol. in-4°, 440 p. Paris, Imp. Royale, 1844.

Petit (Capitaine). — Le préhistorique au Maroc Oriental. Note sur la station de Gontitir. (Extr. du *Bull. de la Soc. de Géographie d'Oran)*, broch. in-8°, 8 p., 3 pl. Oran, L. Fouque, 1914.

Rabourdin (Lucien). — Algérie et Sahara. La question africaine. Etude politique et économique. Les âges de la pierre du Sahara Central. Préhistoire et ethnographie africaines. Carte et itinéraire de la Mission Flatters, broch. in-8°, 165 p. Paris, Challamel aîné. 1882.

Richard (Ch.). — Etude sur l'insurrection du Dahra (1845-1846), broch. in-8°, 203 p. Alger, A. Besoncenez, 1846.

Résidence Générale de la France au Maroc :

Renseignements statistiques agricoles sur les terres de la Chaouïa, broch. in-8°. 18 p. Casablanca, G. Mercié, 1914.

Roudaire. — La dernière expédition des chotts (Algérie et Tunisie). Complément des études relatives au projet de mer intérieure, broch. in-8°, 187 p., 6 pl. Paris, Imp. Nationale, 1881.

Saladin (H.). — Les monuments d'Oudjda (Maroc). (Extr. du *Bull. Archéologique)*, broch. in-8°. 23 p., 5 pl. Paris, Imp. Nationale, 1911.

Thomas (Philippe). — Etage miocène et valeur stratigraphique de l'*Ostrea crassissima* au Sud de l'Algérie et de la Tunisie. (Extr. du *Bull. de la Soc. Géologique de France)*, broch. in-8°, 20 p. Paris, Société Géologique de France, 1892.

Varnier (Maurice). Exposé de la situation du Maroc Oriental fin 1912, broch. in-8°, 366 p. Oran, D. Heintz et fils, 1914.

Vossion (Louis). — « Summum jus, summum injuria ». Si el Hadj Mokrani et la révolte de 1871, broch. in-18, 118 p. Paris, Augustin Challamel, 1905.

Le Bibliothécaire,

A. TOURNIER.

PIERRE CARRAFANG

La grandiose manifestation de sympathie qui a marqué les obsèques de Pierre Carrafang, exprimait autant le juste tribu que méritait l'homme de bien qui venait de disparaître que l'universelle gratitude qui s'adressait au représentant honnête, actif et dévoué que perdait, non pas seulement la région qui l'avait élu, mais encore l'Oranie entière.

Fils de ses œuvres, Carrafang eut des débuts difficiles, mais grâce à une activité inlassable, à une persévérance qui ne s'est jamais démentie, grâce aussi à une droiture sans défaillance, il put surmonter les épreuves des débuts et se créer une situation morale et matérielle, qui devait le désigner pour des missions plus élevées, qu'il accomplit du reste très heureusement.

Sa jeune activité s'aiguilla tout d'abord vers la colonisation. Mais l'organisation et la direction d'une exploitation agricole ne pouvaient suffire à l'activité dévorante de cet homme d'action. Avec un courage et un esprit d'initiative, dont il est aujourd'hui difficile d'apprécier l'étendue, il s'élança à la conquête du Sud-Oranais, encore si peu connu et si peu sûr. Rude travailleur, esprit méthodique, il dompta les difficultés qui s'élevaient devant lui et mit en valeur des régions qui étaient restées jusqu'alors hors de notre influence économique.

Carrafang aurait pu, après de si longues années d'un labeur incessant et fécond, considérer son œuvre comme terminée, mais cet homme, d'un tempérament si extraordinaire, mit toute sa vaste intelligence, sa force de production au service de la défense des intérêts du Pays. Sur ce point encore, il accomplit sa tâche de façon parfaite, et c'est justement que M. Petit, délégué financier, a pu dire sur sa tombe : Pierre Carrafang « est une grande figure algérienne qui disparaît : l'Oranie plus « particulièrement perd en lui un de ses meilleurs défenseurs. »

Certes, oui, Carrafang était un bon et fidèle ouvrier de la grande œuvre, de la mise en valeur de notre chère Colonie. Esprit pratique et juste, il apportait à l'étude des grands problèmes économiques une collaboration féconde. Il s'intéressait à toutes les manifestations de l'activité algérienne. Depuis de bien longues années, il appartenait à la *Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran* et dans bien des circonstances, nous avons été heureux de faire appel au concours des vastes connais-

sances de cet homme si documenté sur les gens et les choses de cette terre d'Algérie qu'il chérissait profondément.

Nous pleurerons, avec ceux qui lui furent chers, notre excellent collègue et ami, et nous souhaitons que son nom reste sur cette terre, encore jeune, comme le symbole de l'honneur, du travail et du dévouement.

Ed. DÉCHAUD.

Jean-Noël ROMAN

Le 15 avril 1919, la mort est encore venue faucher dans les rangs de notre *Société de Géographie*, M. Roman, directeur du Service des Postes et des Télégraphes du département, est décédé après une courte maladie.

M. Roman avait débuté dans l'Administration en 1877, comme auxiliaire, à Tlemcen, où il fut nommé commis. Plus tard, il passa à la Direction d'Oran en qualité de rédacteur. Sur sa demande, il alla à Annecy.

Doué d'une vive intelligence, d'une grande puissance de travail, d'une indomptable ténacité mise au service de sa volonté, il prépara l'examen d'entrée à l'Ecole Supérieure Professionnelle de Paris. En 1897, il affronta le difficile concours et fut reçu. Il avait alors 36 ans. Dix-huit mois après, il sortait de l'Ecole et était nommé sous-inspecteur à Chambéry. Successivement, il passa inspecteur à Oran, inspecteur principal à Alger, directeur à Constantine (1907) et enfin, en 1909, sur sa demande, directeur à Oran, sa ville natale.

Sorti des rangs, M. Roman eut le grand mérite de ne pas oublier ses débuts modestes. Il fut un chef bon et bienveillant qui, tout en exigeant de ses subordonnés le maximum de travail, resta toujours pour eux un directeur paternel. Il sut leur inspirer cette estime réciproque qui, de chef à subordonnés, permet d'assurer, avec le plein gré de tous, la bonne marche des services.

Nous saluons respectueusement la mémoire de notre cher collègue trop tôt disparu. A tous ceux qu'atteint ce deuil, à la famille, à l'Administration des Postes, nous présentons l'expression des sincères condoléances de la *Société de Géographie*.

Concours ouverts par la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran

La *Société de Géographie d'Oran* met au concours les questions suivantes :

1° Concours annuel pour 1915, 1916, ... : *Monographie géographique, historique et économique d'une commune de la province d'Oran (mixte, plein exercice ou indigène).*

Un prix de 50 francs et un diplôme de médaille de vermeil (ou une médaille de vermeil), une médaille d'argent et une médaille de bronze seront attribués aux meilleurs travaux présentés.

2° Pour 1916 : *Histoire administrative et développement économique du Maroc Oriental depuis l'occupation française* (1907).

Un prix de 100 francs ou une médaille d'or sera attribué au meilleur mémoire. Il pourra être accordé des médailles aux travaux non primés.

3° Pour 1916 : *Histoire d'Oran avant l'occupation française,* établie surtout avec des documents inédits.

4° Pour 1917 : *Histoire de la ville d'Oran de l'année 1848 au recensement de 1911.*

Un prix de 300 francs (ou une médaille d'or d'égale valeur) sera attribué au meilleur travail sur chacun de ces deux sujets.

Les conditions générales des concours sont les suivantes :

Les sociétaires et les personnes étrangères à la Société peuvent y participer.

Les manuscrits devront parvenir le 31 mars au plus tard de chacune des années fixées pour le concours.

Les *monographies* devront être *inédites.* Elles seront dressées d'après les indications générales d'un plan qui sera communiqué aux personnes intéressées qui en feront la demande au Secrétaire général.

Le manuscrit portera une devise qui sera répétée dans une enveloppe fermée contenant à l'intérieur le nom de l'auteur. Cette enveloppe ne sera ouverte qu'après le classement. Si les travaux présentés ne sont pas jugés suffisants, les récompenses pourront être réduites ou supprimées. L'original ou un double de tout travail récompensé devra être offert à la Société qui se réserve le droit de le publier dans son Bulletin. Dans ce cas, 50 exemplaires seront offerts gratuitement à l'auteur.

DOCUMENTS POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES HAMYAN

et de la Région qu'ils occupent

(*Suite*)

TROISIÈME PARTIE

CHAPITRE I

PREMIERS ESSAIS D'ORGANISATION. — DÉFECTIONS (1845-1853)

Après la signature du traité de 1845, notre première préoccupation fut d'organiser les Hamyan. On ne pouvait guère faire qu'une tentative dans ce sens, car nos postes extrêmes ne dépassaient pas la limite du Tell et la pacification ne pouvait pas être complète, aussi bien chez les Chafaa que chez les Djemba, tant que nous ne nous déciderions pas à nous installer dans ces régions des Hauts-Plateaux. *(Carte I.)*

Les premières soumissions, très rares d'ailleurs, des Hamyan datent de 1845. Au fur et à mesure de l'arrivée de chacune des fractions, le général Cavaignac, commandant la Subdivision de Tlemcen, lui laissa pour chef le caïd qu'elle avait sous Abd-el-Kader et il la rattacha au commandement français de Sebdou, que l'on venait de créer.

Pour arriver à tenir ces tribus, sans toutefois vouloir les transformer en sédentaires, on exigea d'elles qu'elles campassent à proximité de nos postes et on limita l'étendue du champ de leurs migrations.

Les points extrêmes où il leur fut permis d'aller étaient les suivants : Mengoub (du Chott el Gharbi), Djenan el Adham, Galloul, Fritis et Oulakak.

Les Généraux et les Commandants supérieurs de cette époque précisèrent bien aux Hamyan que la mesure prise ne leur porterait qu'un préjudice momentané, que leurs terrains de parcours leur seraient rendus intégralement plus tard, le but poursuivi par l'Autorité française étant

d'éviter aux nôtres tout contact avec les Marocains, pour arriver à faire régner l'ordre et la paix.

« Lorsqu'Algériens et Marocains, avaient ajouté ces « officiers, vivront en bonne intelligence, nous songerons « à faire valoir les droits des Hamyan sur les pâturages et « les points d'eau, à l'Ouest des limites où nous les retenons « aujourd'hui et revendiquerons pour eux, jusqu'à la « Moulouya et l'Oued Guir, le libre parcours stipulé par le « traité de 1845, dans la région au Sud du Teniet Es « Sassi. »

Expédition des généraux Cavaignac et Renault, 1847. — Malgré les efforts tentés pour faire régner la paix sur les Hauts-Plateaux, le voisinage d'Abd-el-Kader maintenait toujours une apparence d'agitation ; les Hamyan étaient pour la plupart restés ses partisans. Pour les réduire à composition, le général Cavaignac et le général Renault qui commandait à Mascara, conduisirent, chacun de leur côté, une forte expédition dans le Sahara. Ces deux officiers, partant l'un de Daya et l'autre de Saïda, devaient agir indépendamment l'un de l'autre, mais de manière à rester autant que possible en communication, afin de s'appuyer au besoin. (*Annales Algériennes*, § III, page 284.)

La colonne du général Renault se mit en mouvement le 10 avril 1847 et arriva le 13 au Kreider. Le 14, elle traversa le Chott Ech Chergui qui, quoique l'on fût au printemps, était praticable, et elle arriva à El Amra. Continuant toujours à avancer, elle se trouva le 16 avril en vue des troupes du général Cavaignac. Le 17, elle s'arrêta à Naama, retenue quelques jours par la neige qui se mit à tomber en abondance. On apprit là qu'Abd-el-Kader, qui avait paru chez les Hamyan, venait de rentrer au Maroc.

La colonne se remit en mouvement le 20 et arriva le lendemain à Chellala ; le 23, elle était à Bou Semghoun, où elle dut livrer un léger combat, mais cette oasis se soumit comme les autres ; de là, le général Renault se porta à El Abiod, ce centre de domination religieuse des Oulad Sidi Cheikh. Il se dirigea ensuite sur Brezina ; enfin, après une expédition de plus de deux mois dans le Sahara, il rentra à Médéah.

Le général Cavaignac, qui s'était avancé jusqu'à Tiout, rentra de son côté à Tlemcen.

Le but des opérations de ces deux généraux avait été de prouver aux habitants de cette région que nous étions tou-

jours en mesure de les atteindre et que, par conséquent, ils avaient grand tort de se compromettre envers nous, en favorisant les nouvelles entreprises qu'Abd-el-Kader pourrait former sur l'Algérie. Aussi, quelques tribus s'empressèrent-elles de faire leur soumission.

Les autres ne furent réduites complètement à composition qu'en 1848, après une razzia exécutée sur elles au mois de juin par le général de Mac-Mahon, commandant la Subdivision de Tlemcen ; dans cette ville, le général reçut une députation qui venait lui offrir des chevaux de gada et à la tête de laquelle se trouvaient Ahmed ben Abdallah, caïd des Akerma et Mebkhout, caïd des Oulad Mansourah. D'autres caïds allèrent faire leur soumission à Oran.

Les Djemba, considérés comme Marocains, furent tenus en dehors de la convention ; ils avaient libre accès sur les marchés et ne devaient payer que le Hak-el-Tenia. Les Chafaa étaient imposés pour une somme globale de 110.000 francs et chaque fraction devait fournir, en outre, un cheval de gada. On voulut alors essayer d'une organisation qui plaçait Mebkhout à la tête des Hamyan ; quatre cheikh étaient sous ses ordres : Demouche, pour les Oulad Mansourah ; Ahmed ben Abdallah, pour les Akerma ; Mohammeddin, pour les Bekakra, et Ben Oussen Ould Cheikh, pour les Beni Metharef. Mais ces dispositions n'eurent pas de suite.

Le caïd Boufeldja ben Amara, des Bekakra, ne voulut pas reconnaître l'Autorité française.

Sa tribu fut alors scindée en deux ; les Moualek et les Lourarka. Les premiers reçurent Ahmed ben Youssef comme caïd, et les seconds Kaddour Ould Boufeldja. Cette mesure, qui ne donna pas de bons résultats, fut prise à l'instigation de Mohammed ben Harrouki, khodja de Tlemcen ; ce personnage, très en faveur auprès de l'Autorité et très lié avec Bou Smaha Ould Maachou, des Beni Metharef, avait été chargé en quelque sorte de l'administration des Hamyan ; ce partage mécontenta surtout Kaddour Ould Boufeldja.

Le souvenir de l'expédition des généraux Cavaignac et Renault, empêcha, en 1849, les Hamyan Gheraba de suivre le chef des Oulad Sidi Cheikh, Cheikh Ben Tayeb, qui cherchait à se faire une situation indépendante ; il voulait surtout contrebalancer l'influence religieuse de Si Hamza, avec lequel il était en hostilité. Pour y parvenir, il fit

répandre le bruit que le Sultan du Maroc, Moulay Abderrahmane, l'avait nommé khalifa du Sud. Il réussit autant par la force que par la ruse auprès des Hamyan Cheraga, mais fut moins heureux auprès des Hamyan Gheraba, qui n'étaient nullement disposés à seconder ses vues ambitieuses. En présence de cet insuccès, il tomba sur leurs caravanes au retour du Gourara et les razzia complètement.

Réduits à la misère, les Hamyan Gheraba adressèrent, au général Pélissier, commandant la Subdivision d'Oran, une réclamation énergique sur la façon dont Cheikh Ben Tayeb les avait traités. Des représentations furent faites au Sultan du Maroc, qui s'empressa de blâmer celui qui s'intitulait son lieutenant. Cette sorte de désaveu fut d'autant plus prompte que le colonel Maissiat, commandant la Subdivision de Mascara, avait dirigé, au commencement de 1849, une expédition contre les Rezaïna qui avaient écouté les incitations du chef des Oulad Sidi Cheikh. Surpris par la rapidité du mouvement de la colonne française, les Rezaïna étaient rentrés dans le devoir ; on les interna au Nord du Chott Chergui et on les rattacha administrativement à l'aghalik de Frendah.

Expédition Pélissier, 1849. — Aussitôt après le passage de l'expédition du colonel Maissiat, de nouveaux désordres se produisirent chez les Hamyan, poussés par Sidi Cheikh Ben Tayeb. Mebkhout avait jeté le masque et offert 60 esclaves au chef des Oulad Sidi Cheikh ; les Hamyan s'étaient joints aux dissidents. A cette nouvelle, le général Pélissier organisa trois colonnes ; il prit le commandement de l'une d'elles qui, forte de 2.300 hommes, 460 chevaux et deux sections d'artillerie de montagne, partit de Mascara ; les deux autres, sous les ordres du général de Mac-Mahon et du colonel Mellinet, de la Légion étrangère, furent fournies par les Subdivisions de Tlemcen et de Sidi-bel-Abbès ; elles coopérèrent au mouvement en s'établissant sur les positions d'Aïn-ben-Khelil et d'El-Aricha.

Les raisons qui motivaient cette expédition étaient les suivantes : les Hamyan Gheraba, joints à quelques fractions des tribus sahariennes du Maroc, avaient formé dans le Sud-Ouest de la province d'Oran, un foyer d'hostilité qui menaçait de s'étendre rapidement si l'on ne prenait de promptes et énergiques mesures pour en arrêter le développement. Il y avait donc urgence à diriger de ce côté des forces relativement importantes, et le général Pélissier

crut de son devoir de s'y porter lui-même. La mise à exécution du projet du Général commandant la province d'Oran était hâtée par la défection de Mebkhout ; de plus, des Hamyan Cheraga étaient venus le 26 février 1849 insulter le poste de la vigie de Daya.

L'agitation régnait également chez quelques tribus des Hamyan Cheraga ; les Oulad Zian avaient tué leur caïd Ben Omar, qui avait essayé d'arrêter leur mouvement de défection.

Le plan de campagne du général Pélissier consistait à jeter les Hamyan Cheraga du Sud-Est, restés fidèles, sur les fractions rebelles qu'elles pousseraient devant elles jusqu'à complète soumission. Il réussit à renforcer ses troupes de 1.600 goumiers du Tell et du Sahara et 240 fantassins des Harrar et des Atba.

La colonne Pélissier se mit en mouvement le 11 mars ; le 24, elle campait à Naama, où elle séjournait jusqu'au 4 avril. Pendant neuf jours, un vent violent du Sud, soulevant des trombes de sable, s'élevait vers 10 heures du matin pour ne tomber qu'au coucher du soleil. A partir du 22, des reconnaissances formées par les goums furent envoyées dans toutes les directions ; le 24, Si Sliman Ben Tayeb, frère du marabout révolté, et qui marchait avec la colonne, rentra d'une reconnaissance, qu'il avait été chargé de faire sur El Abiod Sidi Cheikh.

Nos troupes arrivèrent le 6 avril à Tiout, que ses habitants avaient abandonné depuis quelques jours. Effrayés par notre pointe sur Galloul, les Hamyan s'étaient éloignés de ce ksar sans prendre le temps d'emporter leurs approvisionnements ; on le trouva rempli d'orge, de blé, de dattes et de butin. Pour punir les Hamyan et les gens de Tiout, chez lesquels ils emmagasinaient, de leurs persistance dans l'insoumission, le général Pélissier permit aux troupes et aux goums de piller le ksar.

Continuant vers le Sud, la colonne parvint au ksar d'Aïn-Sefra qui fit sa soumission, puis à Moghar Tahtani et à Moghar el Foukani, abandonnés. Lorsqu'on fut revenu sur Aïn-Sfissifa, le goum du Tell et les fantassins des tribus furent licenciés. Dans cette campagne, on ne put rejoindre des contingents importants ennemis et il n'y eut pas d'action décisive ; les Hamyan s'enfuirent devant nos colonnes et allèrent se réfugier sur le territoire du Maroc.

Pendant que le général Pélissier marchait ainsi sur les

ksour du Sud-Ouest, qu'il mettait à mal, et dont les populations demandaient l'aman, le général de Mac-Mahon, par une marche rapide, s'était porté jusqu'au Chott des Mehaya en suivant le Chott Chergui, sur toute sa longueur. Cette pointe avait pour but de surprendre quelques douars des insoumis qui avaient été signalés dans cette région. Quant à la colonne de Sidi-bel-Abbès, sous les ordres du colonel Mellinet, elle resta en observation à El-Aricha.

Le 3 mai, la colonne Pélissier était dissoute. Mais avant de regagner le Tell, le général constitua deux colonnes mobiles, l'une à El-Aricha, l'autre au Kreider, afin d'empêcher les dissidents de rentrer sur leur territoire, sans avoir fait leur soumission. Quelque temps après, cette condition ayant été acceptée par la plupart des gens ayant fait défection, les colonnes mobiles furent rappelées dans leurs garnisons.

Cette longue et lointaine expédition dont l'itinéraire avait déjà été parcouru en 1847 par la colonne Cavaignac, avait eu pour résultat de couper court, brusquement, à la défection des tribus du Sud-Ouest, laquelle avait menacé de se propager et de s'étendre. Les dissidents de Sidi Cheikh Ben Tayeb étaient refoulés ; ils avaient eu à supporter de dures privations et l'hospitalité que leur avaient donnée les tribus marocaines, leur avait été très onéreuse. De plus, nos troupes avaient montré aux populations sahariennes qu'il n'était point de contrées, si reculées qu'elles fussent, où elles ne puissent les atteindre.

En présence des violences exercées sur les Hamyan Gheraba, le sultan Abderrahmane s'était empressé de désavouer Sidi Cheikh Ben Tayeb. Après l'expédition du général Pélissier, il attira, sous un prétexte quelconque, le marabout des Oulad Sidi Cheikh à Fez, où il le retint prisonnier. Celui-ci, rendu à la liberté quelques mois après, vécut à l'écart, sans cesser toutefois de nous être hostile ; il usa de son influence, pour nous créer des embarras, toutes les fois que l'occasion s'en présenta; mais, jusqu'en 1864, il ne se trouva mêlé personnellement à aucune action de guerre contre nous.

Pendant les années 1850 et 1851, la situation sur les Hauts-Plateaux s'améliora. C'est à cette époque que les Rezaïna furent partagés en deux tribus, les Cheraga et les Gheraba, et placés dans le cercle de Saïda.

On essaya une nouvelle organisation des Hamyan, mais

comme toujours, on fut arrêté par la difficulté de trouver parmi eux un chef capable de s'imposer aux autres. L'agha Mohammed Ben Abdallah, des Beni Snouss, sollicita ce commandement, mais le général de Mac-Mahon écarta ses prétentions parce qu'il reconnaissait l'impossibilité de mettre, à la tête de ces Sahariens, un étranger et surtout un homme du Tell.

On chercha également, pour obtenir la sécurité dans ces contrées, à utiliser les influences locales qui pouvaient nous donner la prépondérance sans coup férir.

On avait constaté, en outre, après la colonne de 1847, combien était insuffisante notre ligne de postes de Boghar à Sebdou. On fut ainsi amené à s'adresser à Si Hamza Il était le descendant du plus grand Saint du Sud Algérien et l'héritier de son influence religieuse : il avait sous sa dépendance presque tous les nomades du Sud et était, depuis 1850, khalifa des Oulad Sidi Cheikh Cheraga. Après bien des hésitations, il accepta la situation qui lui était offerte et, pour compléter l'œuvre ébauchée, le poste de Géryville fut créé cette même année.

Les Hamyan restèrent en dehors de l'action de ce nouveau poste. D'ailleurs, même à l'époque des Turcs, leurs intérêts les avaient plutôt rattachés à la région de Tlemcen. Rien ne fut changé à cette situation et ces tribus continuèrent à dépendre du cercle de Sebdou. C'était un danger, car à la merci des agressions des tribus marocaines, elles étaient accessibles aux prédications fanatiques des agents de la cour de Fez. Le Bureau arabe de Sebdou ne pouvait faire sentir son action que par des tournées d'officiers et par la perception des impôts. On se contenta de faire changer les campements en temps utile pour éviter les razzias ; on chercha également à les grouper afin de leur permettre de mieux résister, grâce à leur cohésion, aux attaques venues de l'Ouest, dont elles pouvaient être l'objet. Le but direct que l'on poursuivait était surtout de couvrir plus efficacement nos établissements du Tell.

En 1852, la situation redevient ce qu'elle était en 1849. Les Bezaïna avaient abandonné leur territoire pour aller camper au Maroc. Chez les Hamyan, les Beni Metharef, sous la conduite de leur caïd, Bou Smaha, donnèrent le signal de la défection. Kaddour Ould Boufeldja, mécontent du partage des Bekakra, partit chez les Oulad Sidi El Arbi (Oulad Sidi Ben Aïssa) ; il fut remplacé dans le comman-

dement des Lourarka par M'hammed Ould Bou Tkhil ; celui-ci ne tarda pas à l'imiter et entraîna avec lui, en septembre, le caïd des Moualek, Ahmed Ben Youssef ; les Bekakra se rendirent à Figuig, où rendez-vous leur avait été donné par le faux sultan Ben Serour, agitateur venu de l'Extrême-Sud. Les Meghaoulia, les Oulad Farès, les Oulad Toumi, les Frahda suivirent le mouvement.

En décembre, les dissidents promirent de rentrer, si on leur envoyait Mebkhout avec une lettre d'aman ; on leur accorda ce qu'ils demandaient et les deux fils de Mebkhout furent gardés comme otages à Tlemcen. Le mois suivant (janvier 1853), comme les tribus n'avaient pas tenu leurs engagements, les principaux chefs Hamyan, y compris Mebkhout en personne, eurent le même traitement ; leurs tentes et leurs troupeaux furent confiés aux Oulad Ouriach et aux Oulad En Nehar. Avant même d'entrer en pourparlers, on leur imposa comme condition le paiement d'une amende de 100 francs par tente. Malgré trois lettres revêtues du cachet du Général de Division, les Hamyan n'obtempérèrent pas aux ordres donnés et cherchèrent à gagner du temps. Quelques jours après, Mebkhout et les caïds réussirent à s'enfuir et furent rejoints par leurs tentes, malgré la caution de l'agha Ben Abdallah. Les goums lancés sur leurs traces ne réussirent qu'à reprendre quelques troupeaux.

Les Djemba envoyèrent au mois de mars une députation à Tlemcen ; l'aman leur fut accordé sous la réserve de fournir, à titre de Hak-et-Tenia et avant le 8 avril, une somme globale de 84.270 francs. Quant aux Chafaa, les clauses furent les suivantes :

1° Chaque caïd devait payer 500 francs et chaque tente, 200 francs ;

2° Chaque fraction enverrait dans le Tell comme otages cinq veuves qui y resteraient jusqu'à nouvel ordre.

Si Hamza trouva à ce moment une occasion de nous servir. Soutenu par une colonne française, aux ordres du Commandant de la Subdivision de Mascara, le colonel Durieu, il tomba, au mois d'avril, sur les Hamyan Chafaa, auxquels il prit 20.000 chameaux et 30.000 moutons. Après cette razzia, quelques fractions rentrèrent et on envoya chez eux les fils des caïds gardés comme otages. Comme les Oulad Mansourah et les Oulad Khelif persistaient dans leur insoumission, on augmenta de 50 francs pour les premiers

l'amende qui avait été imposée à chaque tente et, pour les seconds, on se contenta de garder comme otages les fils de Demouche. Pour obliger les douars qui avaient rejoint à rester fidèles, ordre leur fut donné d'ensiloter la moitié de leurs approvisionnements sous les murs de Sebdou. Le 29 août, une partie des Bekakra vint se soumettre avec Abdallah Ben Hamra ; ce dernier fut nommé caïd de toute la tribu réunie ; en témoignage de fidélité, il apportait la correspondance de Ben Serour avec les Hamyan, qu'il avait saisie à Figuig ; quant aux deux caïds, ils étaient encore en fuite avec plusieurs tentes.

Mebkhout demanda à razzier les Chafaa dissidents ; 900 cavaliers furent mis à sa disposition, mais le coup manqua en partie par suite de la mauvaise volonté et de l'indiscipline des goumiers ; il ne ramena que cinq à six mille moutons. Toutes les tentes des Oulad Toumi et des Beni Metharef faisaient encore défection à ce moment. Les Rezaïna, mal accueillis par les Marocains, regagnèrent d'eux-mêmes le cercle de Saïda.

On renonça alors à mettre les diverses fractions Hamyan sous un même chef et on jugea préférable de laisser les caïds sous l'autorité directe du Commandement français de Sebdou. Pour traiter les affaires d'administration intérieure, les caïds étaient réunis en djemaa au chef-lieu du cercle. C'est à cette époque que l'on commença à investir officiellement les chefs des djemaa dont le choix avait été laissé jusque là au Commandant de la Subdivision de Tlemcen. La nomination des chefs indigènes fut donnée aux Généraux commandant les provinces ; elle leur fut retirée en septembre 1864 ; mais l'exécution de cette mesure, suspendue presque aussitôt, ne fut rendue obligatoire qu'en juillet 1871.

On tint compte enfin du fractionnement tel qu'il existait : les Ghiatra et les Megan, deux des plus petites fractions, eurent chacune leur caïd, Abdelouhab et Bou Tkhil Ould Ramdan. Un même chef était donné aux deux tribus Ghiatra ; ce chef était pris indifféremment chez les Oulad Messaoud et chez les Oulad Ahmed. Cette situation augmenta les inimitiés. Par contre on voulut, au mois d'août 1853, scinder les Akerma en Oulad Ben Salem et Djefala, ayant des caïds distincts ; mais Messaoud Ben Ramdan, nommé au commandement des Djefalla, fut révoqué le 29 du même mois comme n'ayant ni l'énergie,

ni l'influence nécessaires ; les Akerma ne formèrent de nouveau qu'une seule tribu qui reçut, le 28 octobre, Boudjema Ben Abdallah, comme caïd.

CHAPITRE II

LA CRÉATION DU POSTE D'AIN-BEN-KHELIL

Préoccupés par l'idée d'asseoir notre domination dans le Sud, les Généraux commandant la Division d'Oran avaient réclamé la création d'un point d'appui dans cette région. Dès le début on avait fait élever un caravansérail à El-Aricha et on songea à établir un poste à Aïn-Sfissifa. Ce projet fut écarté par le maréchal Randon comme prématuré.

On se rejeta sur Aïn-ben-Khelil, situé au milieu des tribus Hamyan, pour y construire non un poste, mais une maison de commandement. Cette question fut traitée en 1854 par le général Cousin-Montauban, commandant la Subdivision de Tlemcen ; il considérait cette mesure comme indispensable pour surveiller le pays au delà du Chott Gharbi, pour protéger la route de Figuig et maintenir les tribus des Hauts-Plateaux oranais. Il proposait deux combinaisons : la première, de faire jouer à Aïn-ben-Khelil, à l'Ouest, le rôle que jouait Géryville dans l'Est, en y plaçant, avec deux compagnies d'infanterie et un maghzen de 50 chevaux, un officier duquel relèverait directement chacun des caïds des Hamyan ; la deuxième, de nommer Moulay Seddik, gendre et khalifa de l'agha Mohammed Ben Abdallah, agha des Hamyan, et de l'installer dans cette maison de commandement.

Suivant l'avis exprimé par le maréchal Randon, le Ministre de la Guerre rejeta ces propositions : d'après lui, les compagnies placées dans le nouveau poste allaient se trouver hors de toute protection en face des populations turbulentes du Maroc ; en outre, les communications avec un tel poste seraient difficiles et un jour, pour le dégager,

on se trouverait, peut-être, dans la nécessité d'organiser de fortes colonnes.

Les considérations qui avaient fait repousser auparavant l'agha Ben Abdallah, firent abandonner également la combinaison de Moulay Seddik. Comme on voulait laisser à Géryville toute son action dans le Sud, on se décida à essayer d'une organisation dont les éléments seraient pris exclusivement dans la tribu.

Au mois de juillet 1854, le général Pélissier, commandant la province, investit lui-même, et de son autorité, Mebkhout, agha des Hamyan ; il avait sous ses ordres deux caïds : Demouche, pour les Chafaa, qui comprenaient les Oulad Mansourah, les Oulad Khelif, les Bekakra, les Akerma et les Beni Metharef (ces derniers venaient de faire seulement leur soumission) et Abd-el-Ouahab pour les Djemba, qui comprenaient les Meghaoulia, Sendan, Ghiatra, Oulad Farès, Oulad Serour, Oulad Toumi, Frahda, Megan et Oulad Embarek. Les ksour étaient : Aïn-Sfissifa, Aïn-Sefra, Asla, Tiout, Moghar Tahtani et Moghar Foukani. Le nouvel agha dut s'établir à Aïn-Ben-Khelil. Ce qui avait été fait fut approuvé par le Ministre de la Guerre, le 3 novembre. La Division décida ensuite que les Djemba, ayant reçu une organisation et habitant sur notre territoire, payeraient le zekkat à partir de 1855. Les Chafaa payaient le Hak-et-Tenia en remplacement de l'impôt achour des telliens. Tous les Hamyan furent autorisés l'année suivante (juillet 1855) à ne plus ensiloter que la moitié de leurs grains à Sebdou, moyennant le versement d'une somme de 25.000 francs.

La nomination de Mebkhout était loin de satisfaire les Hamyan. Dès le mois d'octobre 1854, ils protestèrent ; il fallut que le chef du Bureau de Tlemcen se rendît à Aïn-ben-Khelil et il ne parvint à rétablir l'ordre qu'en ramenant au Méchouar (citadelle de Tlemcen) seize otages pris chez les Djemba les plus récalcitrants.

En 1855, malgré de nouvelles oppositions et de nouvelles difficultés qui entraînèrent la destitution de trois caïds, dont Tayeb Ben Sliman, des Oulad Serour, l'agha Mebkhout réussit à se maintenir ; il alla même chercher jusqu'à Figuig les tentes restées insoumises et reçut des ouvertures de soumission des Doui Menia et des Oulad Djerir, qui lui proposèrent de l'aider à combattre les partisans des Oulad Sidi Cheikh Gheraba et à les maintenir au delà de

l'Oued Guir. Mebkhout obtint enfin la soumission du ksar de Moghar Foukani.

Les complications réapparurent dès le mois de juin 1856. Les Hamyan ne voulaient plus d'agha, ni de caïd des caïds; ils se dispersèrent, malgré les efforts de Mebkhout pour les retenir. Ce chef, en voyant son impuissance à maintenir ses gens dans le devoir, et, craignant pour sa popularité, prit le parti de les suivre dans leur émigration. Abd-el-Ouahab, de son côté, avait été le premier à lui faire de l'opposition et à entraîner les Djemba dans le cercle de Géryville. Demouche, d'autre part, après avoir engagé les Chafaa à faire défection, fut tué en chargeant à la tête de son goum, qui voulait protéger contre nous la fuite des Hamyan. Enfin, les Oulad Ahmed, mécontents d'être réunis aux Oulad Messaoud, assassinèrent, le 12 juin, leur caïd Eddine, frère du caïd des caïds Abd-el-Ouahab, qui était venu chez eux pour percevoir l'impôt, et firent défection.

Le Général commandant la Subdivision, en apprenant ces événements, envoya d'abord à El-Aricha un détachement de spahis avec 100 hommes d'infanterie, pour assurer la communication avec Aïn-Ben-Khelil ; plus tard (19 juillet 1856), deux escadrons de chasseurs d'Afrique et deux bataillons partirent de Tlemcen pour appuyer le premier détachement. La maison de Commandement se trouvait en effet au milieu d'un pays vide, à 50 lieues de tout secours, et sans cesse exposée aux incursions des rebelles qui étaient allés jusqu'à attaquer un convoi de ravitaillement destiné à ce poste. En outre, les tribus fidèles, complètement à découvert, étaient sans cesse sur le qui-vive. On se hâta donc d'achever les constructions commencées à Aïn-Ben-Khelil, en leur donnant tout le développement nécessaire, afin de faire de cet endroit un point d'appui.

Mebkhout, ayant réuni une partie de ses gens, demanda l'aman, qui lui fut accordé ; il lui fut prescrit, ainsi qu'à ceux qui étaient avec lui, de venir camper à Bou Guern et à Chaïb. Peu de temps après, le caïd des caïds Abd-el-Ouahab réussit à son tour à rentrer avec son douar (40 tentes), après avoir livré à El Bridj un combat dans lequel il perdit 5 hommes. Quelques Djemba ne tardèrent également pas à faire leur soumission et, le 1er octobre, ils obtinrent l'aman moyennant une amende de 20 francs par tente.

Expédition du capitaine de Colomb, 1856. — Mebkhout partit bientôt de nouveau en dissidence. Pour mettre un terme à ces défections, le capitaine de Colomb, Commandant supérieur de Géryville, reçut l'ordre, le 28 octobre, après les fortes chaleurs, de marcher contre les insoumis ; sa colonne, composée surtout de contingents indigènes de son cercle et de cent chevaux du cercle de Saïda, était renforcée d'une compagnie de tirailleurs et de quelques spahis ; son plan était de surprendre les Hamyan et de les tourner, afin de leur couper les routes du Sud. En même temps, le capitaine Leroux, Commandant supérieur de Sebdou, à la tête d'une petite colonne de 300 chevaux, de 25 spahis et d'une compagnie de tirailleurs, devait se porter à Aïn-Ben-Khelil et prendre les dissidents à revers. Enfin, le sous-lieutenant Nicolas, chef du Bureau de Saïda, se tenait en réserve, prêt à répondre à l'appel des deux autres colonnes.

L'opération réussit ; le 8 novembre, le capitaine de Colomb atteignait la plus grande partie des Chafaa à Timchetih, entre la Chebka de Tioudadin et le Djebel Tendrara Gharbia. Après un engagement assez vif, l'agha Mebkhout qui avait rejoint les révoltés, pressé de tous côtés, fit sa soumission avec tous les siens, malgré l'opposition des Beni Guil, contre les attaques desquels il fallut ensuite protéger les Hamyan. Les Oulad Mansourah, les Oulad Khelif, les Akerma et quelques tentes des Oulad Serour rentrèrent dans le devoir.

De son côté, le capitaine Leroux atteignit les Djemba et les insurgés furent ramenés dans leur pays par des colonnes de goums envoyées à cet effet.

Expéditions du lieutenant Burin et du lieutenant-colonel Niqueux, 1857. — En février de l'année suivante (1857), nos troupes furent de nouveau dirigées dans le Sud pour compléter les résultats obtenus. Le 20 de ce mois, le lieutenant Burin, chef du Bureau de Géryville, à la tête des goums de ce cercle, appuyés de 25 tirailleurs et de 15 spahis commandés par le maréchal-des-logis Laserre, atteignait plusieurs douars à l'Est de Figuig et leur enlevait 10.000 moutons.

A la suite d'un coup de main exécuté par les tribus marocaines du Zegdou contre les Oulad En Nehar et d'une tentative semblable contre les Hamyan, deux colonnes, l'une sous les ordres du lieutenant-colonel Niqueux, Comman-

dant supérieur de Tiaret, l'autre sous les ordres du capitaine de Colomb, furent mises en mouvement. Le lieutenant-colonel Niqueux, après s'être avancé jusqu'auprès d'Aïn-Chaïr, ramena sa colonne sans avoir eu aucun engagement. Quant au capitaine de Colomb, il atteignit au pied du Djebel Béchar, à proximité d'Ouakda, les Oulad Djerir, qui voulaient lui barrer la route, et leur infligea un cruel échec.

Cinquante-neuf tentes des Ghiatra avaient fait, au mois de mai, leur soumission au khalifa Si Hamza. Leur caïd, Ahmed Ould Lakhdar, avait été tué dans la razzia exécutée par le Zegdou ; il fut remplacé par Djelloul Ould Lakhdar. Pour donner satisfaction aux Oulad Ahmed, on les sépara des Oulad Messaoud (Décision du maréchal Vaillant, ministre de la Guerre, 17 août 1857) ; ils reçurent comme caïd Mohammed Ould En Nouar qui, du temps d'Abd-el-Kader, avait déjà rempli cet emploi.

On profita de ce que la paix paraissait rétablie dans cette région, pour y consolider notre établissement. Il était impossible de maintenir Mebkhout à la place qu'il occupait. Impuissant à retenir les révoltés, qui ne voulaient pas reconnaître son autorité, il avait suivi le mouvement ; il fut révoqué. Le général Cousin-Montauban reprit alors son projet de donner à Moulay Seddik, khalifa des Beni Snouss, le commandement des Hamyan et de créer un poste important à Aïn-Ben-Khelil. Au mois de juillet, il annonçait au Gouverneur la nomination de Moulay Seddik et l'achèvement du poste, qui se composait :

1° D'un fort en maçonnerie de 100 mètres sur 80, comprenant une caserne pour 200 hommes, une manutention, une poudrière, un pavillon pour les officiers, un pavillon affecté au Bureau arabe ;

2° D'un camp retranché ayant également 100 mètres sur 80, destiné à faire camper des troupes de passage et à recevoir les approvisionnements des colonnes opérant dans le Sud.

Un équipage de 200 chameaux était, en outre, toujours prêt à marcher. Le général demandait de compléter l'organisation de ce poste en en faisant le chef-lieu d'une annexe du cercle de Sebdou. Le chef de cette nouvelle circonscription eût été chargé spécialement d'administrer les Hamyan, les ksour du Sud-Ouest et les Amour. Mais le budget se trouvait déjà grevé par de nouvelles dépenses à prévoir pour d'autres créations projetées ultérieurement ;

il fallut ajourner la constitution régulière de l'annexe d'Aïn-Ben-Khelil et, quelque temps après, la situation momentanément pacifique de ces régions fit abandonner complètement le poste provisoire que les événements nous avaient contraints d'y installer.

En effet, aux agitations profondes des années précédentes, succéda une période de calme relatif due surtout à la situation des partis dans le Sahara. Le seul événement saillant de l'année 1855 est une amende de 5.000 francs à laquelle les Hamyan furent condamnés pour les dégâts commis à Aïn-Ben-Khelil. Le général Deligny prescrivit en même temps de maintenir les tribus marocaines au delà de Mengoub et de Galloul.

Moulay Seddik, toujours malade, vivait constamment, soit à Tlemcen, soit aux Beni Snouss et ne dépassait pas Sebdou. Sa présence ne souleva que des compétitions, mais pas de grandes complications ; les caïds réglaient généralement leurs affaires directement avec le Commandement français de Sebdou. Celui-ci, malgré l'éloignement, parvint à se renseigner sur ce qui se passait dans les tribus et à nous garder la fidélité des Hamyan, qui l'aidèrent dans toutes les difficultés qui se produisirent avec les tribus voisines. C'est ainsi qu'ils battirent, en juin 1860, le Zegdou et en août de la même année, les Beni Guil, qui étaient venus les razzier. Nous n'eûmes à intervenir que dans trois circonstances.

Vers le milieu de l'année 1859, une femme indigène nommée Adda, qui essayait de jouer le rôle de sultane chez les Beni Guil, réussit à faire quelques prosélytes. Elle affirma son autorité par l'incendie des moissons d'Aïn-Chaïr et par des exécutions (notamment celle de Mekhi, des Oulad Mansourah). A la même époque, les tribus furent travaillées par des émissaires du prétendu sultan Si Mohammed Ben Abdallah. Toutes ces causes d'agitation produisirent une certaine émotion chez les Hamyan. Pour calmer l'effervescence, le général Durieu se rendit avec une colonne chez les Beni Guil et les razzia le 5 novembre. L'agha Ben Abdallah, de son côté, ramena quelques douars qui étaient allés camper à Oglat Es Cedra (50 kilomètres à l'Ouest de Mengoub).

La seconde fois, ce fut en janvier 1861 ; le commandant Dastugue dut se rendre dans le Sud avec une escorte composée d'un peloton de 25 spahis et de 200 goumiers pour

protéger le retour des caravanes ; il visita les Moghar afin d'aviser aux moyens de leur donner des caïds. En décembre, le Commandant supérieur de Sebdou renouvela son excursion [1].

Enfin, en 1863, quelques défections isolées s'étant produites, le colonel Dastugue rejoignit et razzia complètement les dissidents à Djorf el Kehoul.

Moulay Seddik étant mort cette même année, on voulut essayer sur les Hamyan de l'effet d'un grand nom. On leur donna comme agha, le 13 mars 1864, le fils du général Mustapha Ben Ismaël. Le nouveau chef devait avoir 10 khialas (cavaliers) pris dans son aghalik. Il n'en fut rien et les Hamyan affectèrent de ne pas lui donner plus d'importance qu'ils n'en avaient accordé à Moulay Seddik.

L'insurrection éclata dans le Sud et l'agha Mohammed Ould Mustapha Ben Ismaël resta à Sebdou jusqu'en 1867, complètement étranger à ce qui se passait dans son commandement.

CHAPITRE III

L'INSURRECTION DES OULAD SIDI CHEIKH (1864-1870)

L'expédition du Mexique avait forcé le Gouvernement français à dégarnir l'Algérie d'une partie de ses troupes. Le bachagha des Oulad Sidi Cheikh, Si Sliman Ben Hamza, fils de Si Hamza (qui nous avait fidèlement servis jusqu'à sa mort, en 1861), crut le moment propice pour appeler aux armes toutes les populations qui le reconnaissaient comme chef religieux et militaire. Le colonel Beauprêtre, Commandant supérieur, qui avait tenté d'arrêter, avec une petite colonne, le mouvement insurrectionnel, fut surpris

1 C'est en 1860 qu'El Hadj Kaddour Ould Boufeldja, le meilleur et le plus dévoué des chefs indigènes qui nous ait été donné par les Hamyan, fut nommé caïd des Bekakra.

la nuit et poignardé à Bou Alem, pendant que ses soldats étaient massacrés.

Le Bureau de Sebdou signalait à ce moment l'attitude des Djemba, qui déclaraient hautement ne relever que de Sidi Cheikh Ben Tayeb ; d'autre part, Moulay Frah, venu au milieu des Hamyan, leur annonça qu'ils étaient placés sous le commandement de son frère Sidi Cheikh. Une centaine de cavaliers des Djemba, une vingtaine des Chafaa parmi lesquels des caïds, allèrent rendre visite au Marabout. Aussi, au mois d'avril, le Commandant supérieur Henri fut-il envoyé à Aïn-Ben-Khelil avec une petite colonne pour raffermir notre autorité dans le Sud ; une autre colonne fut installée à El-Aricha, où on retint en surveillance quelques caïds des Hamyan. Ces mesures furent insuffisantes. Cinquante tentes, qui avaient fait défection, rejoignirent le mois suivant Sidi Cheikh Ben Tayeb à Géryville et, en août, Mohammed Ben Kendoussi, caïd des Oulad Messaoud, entraîna avec lui une partie de sa tribu pour ne pas payer l'impôt.

Le Gouvernement français protesta cette fois encore auprès de l'Empereur du Maroc, contre les agissements de Sidi Cheikh Ben Tayeb, qui fut mandé à Fez pour s'y expliquer. Se rappelant l'accueil qu'il avait reçu en 1849, le rusé marabout se dispensa de répondre à l'appel de son souverain.

Pendant ce temps, le général Deligny, commandant la province d'Oran, avait saccagé le ksar d'El Abiod Sidi Cheikh, foyer de l'insurrection, et, croyant en avoir fini avec la révolte, il s'était replié sur Saïda et avait établi ses troupes sur le plateau d'Aïn-el-Hadjar, pour y prendre ses quartiers d'été.

Mais les rebelles ne se tenaient pas pour vaincus ; ils avaient seulement battu en retraite. Le but du marabout Si Sliman et de son oncle Si Lalla, qui le dirigeait, était d'agir sur les tribus des Hauts-Plateaux qui nous étaient restées fidèles. De son côté, le général Deligny avait organisé deux colonnes d'observation, l'une à Frenda, commandée par le lieutenant-colonel de Colomb, l'autre à Tafaroua, par le général Jollivet.

Vers la fin de septembre, Si Lalla apparut sur le Chott Chergui, tentant d'attirer les dernières fractions qui n'avaient pas encore embrassé sa cause, c'est-à-dire les Rezaïna, les Djaffra et les Beni Mathar (du Télagh actuel).

Expédition Jollivet, 1864. — Le général Jollivet se porta alors de Tafaroua sur le Kreider et voulant surprendre les insurgés, laissa la garde de son camp à un bataillon du 17e d'Infanterie, sous les ordres du commandant Bressoles, blessé d'un coup de pied de cheval. Avec le reste de ses troupes, il organisa une colonne légère, infanterie sans sac, composée de deux bataillons d'infanterie, deux escadrons de chasseurs à cheval, une section d'artillerie et 40 goumiers.

Le 29 septembre, il se mit en route sur Bedrous. Arrivée en ce point, la colonne aperçut des feux nombreux au Nord du chott. Elle s'engagea dans les boues gluantes de la sebkha. Mais au lieu des tentes de Sidi Lalla, qu'il croyait rencontrer, le général ne trouva que celles des Rezaïna. Il les envoya camper sous la protection des troupes du Kreider, pour les soustraire aux séductions et aux violences du marabout, et, n'abandonnant toujours pas son idée de surprendre Si Lalla, il remonta plus au Nord vers El Kerch. Comme il n'y avait pas d'eau en ce point, il se dirigea sur Aïn-Beïda, où le caïd des Maalif lui avait assuré qu'il parviendrait en trois heures. La chaleur était accablante, le sirocco soufflait avec violence, la ration d'eau était épuisée depuis longtemps et les traînards jalonnaient la route. Après vingt heures de marche, le général parvint enfin aux sources ; mais pendant qu'il envoyait un escadron de chasseurs porter des bidons à l'infanterie, des cavaliers sans nombre sortant des gorges, des ravins, des replis de terrain, débouchèrent sur la plaine. Laissant de côté les troupes qui s'étaient formées en carré, Si Lalla fonça sur le convoi qui marchait à la débandade et sur les traînards. Cent vingt de nos fantassins furent tués. Tandis que le marabout et ses contingents, ivres de leur succès, emportaient avec leurs bagages une centaine de têtes de nos soldats, la colonne reprenait le chemin d'Aïn-el-Hadjar où elle parvenait le 2 octobre ; le 3, elle était à Saïda.

Ayant appris ce désastre, les Rezaïna, qui avaient exécuté le mouvement qui leur avait été prescrit sur le Kreider, levèrent le masque et firent ostensiblement leurs préparatifs de départ. Pour les en empêcher, le commandant Bressoles envoya, le 1er octobre, une compagnie d'infanterie en avant de leurs campements ; cette compagnie commit la faute de se diviser en deux groupes qui ne pouvaient se prêter réciproquement aucun secours. Surexcités

par le triomphe de Si Lalla, les Rezaïna, qui étaient acquis depuis longtemps à sa cause et comptaient un grand nombre de fusils, attaquèrent vigoureusement chacun des groupes et les anéantirent. C'est ainsi que la garnison de la redoute du Kreider prit sa part du désastre éprouvé par la malheureuse colonne de Frenda, laquelle dut être reconstituée dès son retour à Saïda.

Le général Deligny, de son côté, avait opéré dans le cercle de Géryville et y avait obtenu quelques soumissions.

Après l'affaire d'Aïn-Beïda, Si Lalla avait réussi à entraîner les populations indécises des Hauts-Plateaux. Il voulut tenter d'envahir le Tell de Daya ; mais le général Jollivet prit sur lui sa revanche en le battant sur la Mékerra et le rejeta dans l'Extrême-Sud.

Au mois de novembre la situation s'améliora ; le général Deligny réinstalla les Oulad Sidi Khalifa sur leur territoire; les Beni Mathar et les Harrar demandèrent l'aman.

Sidi Cheikh Ben Tayeb, se relâchant de sa prudence ordinaire, avait commis la faute de se rendre au Maroc ; l'Empereur lui assigna comme résidence, sur les instances du Consul général de France à Tanger, un point situé près de Fez, où il devait s'installer avec sa famille. Quatre de ses fils furent gardés comme otages au Maroc.

A la fin de l'année 1864, le commandant Morand battit enfin, à Fekarine, un fort parti de dissidents.

Tandis qu'au début de 1865, toute la province d'Alger était rentrée dans le devoir, la révolte gagnait la province d'Oran. Le général Deligny vint s'établir à Géryville pour préparer une expédition.

En effet, ce cercle presque en entier était en état d'insurrection. Si Mohammed Ben Hamza groupait autour de lui une partie des tribus ; l'autre partie (Trafi et Oulad Sidi Cheikh Gheraba) suivait les conseils de Sidi Cheikh Ben Tayeb ; celui-ci devenu libre, après les avoir entraînés à la rebellion, s'abstint d'y prendre part ; son but était d'user ses rivaux, les Oulad Hamza.

Expédition du général Deligny, 1865. — Le 27 janvier, le général Deligny quitta Géryville pour se diriger vers le Sud-Ouest. Avec ses troupes régulières marchaient 800 goumiers, à la tête desquels se trouvaient le commandant Dastugue, le capitaine Pan-Lacroix, Si Ahmed ould El Kadhy, Si El Hadj Kaddour Ben Es-Saharaoui et son fils. Prenant les devants avec sa cavalerie, le général tomba

sur les campements de Si Mohammed Ben Hamza, à Garet Sidi Es Cheikh, entre l'Oued Gharbi et l'Oued Namous ; après un combat acharné, où le marabout fut mortellement blessé, les rebelles furent razziés. Si Mohammed mourut vingt-deux jours après (4 février) et son frère Si Ahmed le remplaça.

Croyant le calme rétabli, le général regagna Oran, non sans avoir toutefois organisé une colonne mobile de trois bataillons et de deux escadrons de hussards qu'il plaça sous les ordres du colonel de Colomb.

Contrairement aux prévisions du Général commandant la province, la mort de Si Mohammed n'amena qu'une trêve de courte durée. Parmi les tribus qui jurèrent fidélité à son successeur, se trouvaient les Rezaïna. Par contre, les Oulad Messaoud demandèrent l'aman, qui leur fut accordé sous condition de payer l'impôt arriéré et 20 francs par tente (mars 1865).

Expédition de Colomb, mars 1865. — L'intention des rebelles était d'inaugurer le commandement de leur jeune chef par une pointe hardie dans le Nord. Pour contrarier leurs mouvements, le colonel de Colomb partit le 25 mars de Géryville et arriva le lendemain sur l'Aïn Sidi Amar. Cinq jours après, il se trouva sur le Kheneg Seouess, où il bouscula un millier de cavaliers des Oulad Sidi Cheikh. Après quelques escarmouches à El Abiod et à Chellala Dhahrania, il s'arrêta sous les murs des jardins de Chellala Gueblia. Il apprit que le bivouac de Si Lalla se trouvait à Aïn en Nadja, à dix kilomètres environ de son camp ; n'ayant plus d'approvisionnements suffisants, il dut renoncer à toute attaque et reprendre le lendemain, 8 avril, la direction d'Aïn Tazina ; en route, nos troupes furent assaillies par les cavaliers de Si Lalla qui furent impuissants à mettre le désordre dans leurs rangs et battirent en retraite, laissant de nombreux morts sur le terrain ; elles ne furent plus inquiétées jusqu'à leur retour à Géryville.

Cette sortie de la colonne de Géryville produisit d'heureux résultats en empêchant les Hamyan Gheraba de se joindre aux insurgés ; bien que se tenant un peu à l'écart, ils avaient toujours eu un penchant très prononcé pour la Guerre Sainte et, pour le chef de l'insurrection, des sympathies qu'ils ne se donnaient pas la peine de dissimuler. Il ne fallait donc pas s'illusionner sur leurs sentiments de fidélité. C'est par leur intermédiaire que les rebelles avaient

pu faire, en toute sécurité, leurs approvisionnements en grains dans le Tell marocain et sur nos marchés, et, au mois de mai, ils attendaient pour suivre le mouvement que leurs approvisionnements fussent achevés.

L'époque approchait d'ailleurs où leurs caravanes allaient se mettre en route pour le Gourara ; pour assurer leur séjour, il était indispensable que les nomades fussent en bons termes avec les Oulad Sidi Cheikh, qui tenaient les routes de l'Extrême-Sud. Il valait donc mieux, à moins d'être les plus forts, ce qui n'était pas le cas des Hamyan, s'en faire des alliés, plutôt que de s'exposer à être razziés par eux. Ce parti auquel ils s'arrêtèrent, amena de nouveau leur défection.

Si Ahmed se trouva dès lors à la tête de forces imposantes. Le bruit se répandit bientôt que Si Lalla, accompagné de son neveu, marchait avec 50.000 hommes sur le Tell de la province d'Oran. Informé des projets présumés du marabout, le Maréchal Gouverneur Général prescrivit les mesures nécessaires pour couvrir les points menacés, mesures qui consistaient à faire appuyer toutes les colonnes occupant des postes avancés, soit vers le Sud, soit vers l'Ouest.

Expédition Lacretelle-de Colomb, 1865. — Si Lalla tenta son incursion sur le Sud de Sebdou et gagna Titen Yahia, puis Aïn-Tagouraïa (21 octobre). Trouvant le Tell gardé et surtout deux ou trois colonnes à ses trousses, il se hâta de retourner dans le Sud. Il était poursuivi par le général de Lacretelle et le colonel de Colomb. En route, il se débarrassa des Hamyan. Ceux-ci durent chercher à s'abriter eux-mêmes contre notre atteinte. Ils furent joints le 8 novembre, sur l'Oued Bou Lardjam, à l'Ouest du Chott Gharbi, par la colonne Lacretelle, qui les razzia impitoyablement. La colonne de Colomb tombait à son tour sur certains d'entre eux, le lendemain, à Magroune, au Sud-Ouest de la Sebkha de Naama et leur infligeait, en hommes et en butin, des pertes tellement sensibles, que ces tribus firent des offres de soumission.

Le colonel de Colomb continua sa poursuite, harcelant les Hamyan qui avaient pu échapper à ses coups ; il les atteignit à Galloul (à l'extrémité Sud du Djebel Guettar), le 15 novembre, et leur tua une trentaine d'hommes. Ce châtiment les décida à demander l'aman qui leur fut accordé, à condition qu'ils nous renforceraient de leurs

contingents pour continuer la lutte contre les Oulad Sidi Cheikh, qui les avaient lâchement abandonnés. Les cavaliers des Hamyan Gheraba, indignés de la trahison de leurs alliés se joignirent à la colonne de Colomb le 29 du même mois, à Aïn-Sefra, et la poursuite des rebelles fut reprise.

Le douar de l'ancien caïd des Rezigat, les Oulad Aïssa, le douar du caïd Yahia Ben Zidan, des Makna, furent surpris et enlevés avec leurs troupeaux, dans l'Oued Namous, aux environs d'El Hadjaïj (près Guétrane) ; les Trafi, les Mrazig, les Slamata, les Oulad Ziane, les Oulad Aoun, les Beni Ogba, les Oulad Serour subirent le même sort. A Dahyat Tirsefsef, le colonel de Colomb opéra une razzia considérable et obligea 460 tentes à implorer leur pardon, puis remontant dans l'Oued Benoud, par Bou Aroua et El Mengoub, il poussa devant lui des fractions rebelles qui n'eurent d'autre alternative que la soumission ou la mort.

Les goums des Hamyan se montrèrent les plus acharnés et nos plus actifs auxiliaires contre les Oulad Sidi Cheikh, leurs anciens alliés ; ils y trouvèrent le double avantage de se venger de leur ancien abandon et de se refaire des pertes que nous leur avions fait subir. Ils confirmèrent ainsi leur rupture avec Si Ahmed Ben Hamza et, après la pointe du colonel de Colomb, ils se remirent en campagne pour leur propre compte, ramassant les épaves provenant des fractions que nous avions battues et dispersées. Ce genre d'opérations amassa contre eux des haines dont ils eurent plus tard à subir les conséquences et qui les forcèrent à chercher notre appui.

De toute façon, la tactique des Oulad Sidi Cheikh, consistant à sacrifier leurs alliés, leur avait réussi, car, tandis que nos troupes s'attardaient à exécuter les Hamyan, ils prirent de l'avance et s'enfoncèrent à leur aise dans le Sud-Ouest.

Au moment du retour des caravanes, certaines fractions dissidentes vinrent établir leurs campements sur l'Oued Namous ; elles occupaient ainsi la route du Gourara et cherchaient surtout à reprendre aux Hamyan les troupeaux qui leur avaient été enlevés. Mais leur projet fut déjoué et ces derniers purent leur échapper et rentrer dans les premiers jours de janvier.

Sentant son influence diminuer, Si Ahmed Ben Hamza écrivit au Général commandant la province d'Oran pour lui faire connaître qu'il était disposé à déposer les armes

à condition que le commandement dont avait été investi son père, Si Hamza, lui soit rendu dans toute son étendue. Ce qu'il voulait, c'était se constituer un petit royaume saharien et être pour nous un allié, traitant d'égal à égal. Il était difficile au Gouvernement français d'admettre de pareilles offres qui n'avaient pour nous aucun intérêt. Du reste, à la mort de l'illustre descendant de Sidi Cheikh, on s'était empressé de changer le titre de « khalifa du Sud » contre celui de « bachagha de Géryville ». Les prétentions de Si Ahmed, que rien ne justifiait, furent donc accueillies par un refus catégorique. Furieux, il résolut de reprendre l'offensive et voulut tenter un dernier et suprême effort.

Ayant rassemblé, outre ses cavaliers, un millier de fantassins des Amour, des Oulad Djerir et des Doui Menia, il parut le 14 mars à Aïn-el-Ourak, se dirigeant sur le Djebel Megrès, à environ 44 kilomètres de Géryville. Dans cette position, il menaçait de se porter sur la route de Saïda, par laquelle on attendait un convoi de ravitaillement de 300 chameaux. Le colonel de Colomb chargea aussitôt deux compagnies du 2e Zouaves de se porter à Kheneg Azir pour renforcer l'escorte du convoi qui devait arriver en ce point le 15 mars. Le soir du même jour, il amenait lui-même en ce lieu six compagnies de zouaves et un escadron de hussards ; il trouva campés le convoi et l'escorte.

Comme Si Ahmed continuait sa marche vers le Nord par le plateau de Haci Ben Aththab, le commandant de la colonne de Géryville se décida à lui couper sa ligne de retraite sur le Sud-Ouest. Après quelques heures de marche il se trouva en présence de toutes les forces du marabout réunies sur la gâada de Ben Aththab. Une lutte sanglante se livra à la suite de laquelle les rebelles furent repoussés ; mais nos troupes regagnèrent le bivouac de Kheneg Azir, fortement éprouvées.

Le colonel de Colomb rentra à Géryville avec le désir de venger au plus tôt le sang répandu dans la journée de Ben Aththab. Le 21 mars, il reprit l'offensive. A Naama, il reçut les goums des Hamyan Gheraba venus à son aide, et avec eux il surprit, à El Menaouara (au Nord de Figuig), les campements de Sidi Cheikh Ben Tayeb ; 1.200 chameaux et 3.000 moutons restèrent au pouvoir de nos cavaliers. Remontant vers le Nord, il tomba, à El Meharong, sur une émigration importante dans laquelle se trouvaient les

Rezaïna. A la suite de ces brillants coups de main, les fractions qui suivaient encore la fortune des insurgés, se dispersèrent dans le Sud par petits groupes de tentes.

C'est en vain que Si Ahmed essaya de retenir autour de lui ses fidèles. Réduit à l'impuissance, il tenta de nouveau auprès du cercle de Géryville quelques démarches ; mais ses propositions ne furent pas écoutées. Ses partisans, harcelés par les tribus marocaines, cherchèrent d'un autre côté la protection qu'il ne pouvait plus leur donner. Ils s'adressèrent à Si Sliman Ben Kaddour, neveu de Sidi Cheikh Ben Tayeb ; mais leur situation ne fit qu'empirer, car les Hamyan allaient les attaquer à leur tour.

Au mois de septembre, Si Sliman tomba sur les Oulad Sidi Ahmed Ben Medjdoub ; les Hamyan, mis en éveil, montèrent à cheval et allèrent inquiéter l'ennemi par une pointe audacieuse qu'ils poussèrent jusqu'à l'Oued Guir. Enhardis par ce succès, ils ne laissèrent plus un moment de repos aux insoumis répandus sur la frontière du Maroc, resserrés entre deux périls également menaçants.

Il ne restait plus aux deux chefs de l'insurrection, Si Ahmed et Si Sliman, que la ressource d'unir leurs efforts. Leur but commun était de tenter une incursion sur les terres des Hamyan. Si Ahmed apportait d'ailleurs avec lui l'appui des Beni Guil et des Amour. Après avoir campé à El Haïrech, au Nord du ksar d'Aïn-Sfissifa, les deux marabouts se portèrent, le 25 mars 1867, sur les puits d'El Agueur et y surprirent une partie des Bekakra, le douar Mekid (Oulad Khelif) et un douar des Meghaoulia. Le même jour, les cavaliers de Si Sliman tombèrent, à Fekarine, sur trois douars des Beni Mekhaoula. Après cette fructueuse opération, les rebelles reprirent la route du Sud.

Sur ces entrefaites, les négociations se renouèrent entre les gouvernements français et marocain dans le but de rechercher les moyens permettant de porter un coup décisif à l'insurrection. Sidi El Hadj El Arbi [1], fils aîné de Sidi Cheikh Ben Tayeb, reçut le titre de khalifa de l'amel d'Oudjda, il s'installa à Figuig ; les Beni Guil entrèrent en relations avec l'autorité française.

Tayeb Ben Sliman, caïd des Oulad Serour, fut nommé caïd des caïds des Hamyan Djemba, mais avec la mission d'assurer seulement l'exécution des ordres concernant la

---

1 Sidi El Hadj El Arbi était depuis longtemps détenu à Oudjda, comme otage, par le Gouvernement marocain.

police et la sécurité du territoire et non pour être employé comme organe administratif entre l'agha Si Sliman Ben Abdallah et les caïds.

Pendant quelques mois de l'année 1867, il y eut une suspension des hostilités. Une escarmouche eut lieu en septembre à Dermel, entre les Hamyan et un poste de dissidents de Bezaïna, de Doui Menia et d'Oulad Ziad qui avaient tenté de les razzier. Cheikh Ould Osman, caïd des Sendan, Mamoun ben Salah, caïd des Frahda et Ben Guimali, ex-caïd de la même tribu, furent tués dans cette rencontre. Mais ce n'était là qu'une tentative isolée des rebelles.

La plupart, en effet, étaient fatigués d'un état qui menaçait de s'éterniser ; les tribus marocaines leur faisaient payer chèrement leur maigre hospitalité : aussi, songeant à rentrer sur leur territoire, elles engagèrent Si Sliman Ben Kaddour à nous demander l'aman. Celui-ci, sentant que le moment approchait où il allait jouer un rôle prépondérant, n'hésita pas et, le 10 novembre, il faisait des ouvertures à l'Autorité française, qui les accueillit favorablement.

Il ne resta plus contre nous que Si Ahmed Ben Hamza. Voulant venger les vexations que les Hamyan avaient fait subir aux Oulad Sidi Cheikh, il razzia, le 17 décembre, les Oulad Mansouraha, les Beni Metharef et les Oulad Khelif, à Magroune. El Hadj El Habib Ould Mebkhout, fils de l'agha Mebkhout, alla, de son côté, se réfugier chez le khalifa Sidi El Hadj El Arbi, et, malgré les conseils de son père, offrit ses services à Si Ahmed Ben Hamza.

L'année 1868 s'ouvrit sous d'heureux auspices : Si Sliman Ben Kaddour se rendit en personne à Géryville, ramenant les fractions des Oulad Abdel Kerim et des Bezaïna qui s'étaient ralliées à lui. Ce fut, dit-on, la violente passion inspirée par une femme qui fut cause de sa venue dans nos rangs. On le nomma agha de Géryville le 1er avril 1869. Cette conduite inspira à Si Ahmed l'idée de tirer vengeance de la trahison de son cousin. Dès qu'il se sentit en mesure de le faire avec succès, il fondit sur les Hamyan Chafaa campés dans les parages d'Aïn-Ben-Khelil et fit sur eux un butin considérable. Il voulut ensuite surprendre les Trafi ; mais, la marche rapide d'une colonne envoyée de Géryville à Asla, déjoua ses projets et le força à battre en retraite. Les Chafaa qui, tout d'abord, avaient reconnu

l'autorité de leur vainqueur, s'empressèrent alors de l'abandonner ; le Général commandant la Division les condamna à payer 120.000 francs d'amende et la part contributive des Akerma fut doublée ; ils reçurent, en outre, l'ordre d'établir leurs campements près de Géryville afin d'être à l'abri d'une nouvelle incursion de l'ennemi. Certains douars dispersés, rencontrés par Si Sliman Ben Kaddour, furent ralliés par lui et ramenés à Géryville.

Expédition Colonieu, 1868. — Les Hamyan furent réorganisés et il fut décidé que cette confédération serait mise à même de prendre, avec notre concours, sa revanche sur les bandes de Si Ahmed. Une pointe dans les parages de Figuig ayant été autorisée par le Gouvernement Général, le lieutenant-colonel Colonieu prit, le 1er mars, la direction du Sud-Ouest.

Les contingents du marabout avaient été signalés du côté d'Aïn-el-Melah. Nos goums, aux ordres de Si Sliman Ben Kaddour, les rencontrèrent à Dayet Moula Djemâa et les attaquèrent furieusement. Ils leur enlevèrent un drapeau, 350 chameaux et leur tuèrent 150 hommes, dont leur chef, Si Maamar Ben El Djedid, qui commandait en l'absence de Si Ahmed et en qualité de khalifa. Après ce sanglant échec les débris de la colonne ennemie reprirent la route de leurs campements. Mais à Aïn-Ben-Khelil s'était posté l'agha de Sebdou ; avec son goum, il coupa leur retraite et acheva de les dépouiller de ce qu'ils avaient pu sauver du désastre en chevaux, vivres et moyens de transport.

Après ce succès, nos goums les poursuivirent dans la direction de Galloul et Si Sliman battit à Dhayet Ben Gourin un fort parti de Beni Guil. Le lieutenant-colonel Colonieu s'avança de son côté jusque sous les murs de Figuig ; accueilli avec froideur par le khalifa qui, au lieu de surveiller les agissements des tribus pillardes, avait fait cause commune avec les chefs de l'insurrection, il rentra à Géryville, après quarante-deux jours de marche.

En mai 1868, des Beni Guil, auxquels s'étaient joints des Rezaïna et des Oulad Serour, attaquèrent les Hamyan près de Dayet el Ferd. Tayeb Ben Sliman les repoussa après un combat sanglant.

Dans le courant d'octobre, le bruit se répandit que Si Ahmed était mort au Tafilalet du choléra ; en réalité, il aurait été empoisonné. Si Kaddour Ould Hamza, son neveu

et successeur, aidé de notre irréconciliable adversaire, Si Lalla, tenta de stimuler le zèle religieux des Khouans de Sidi Cheikh, mais ils reconnurent vite qu'ils s'agitaient dans le vide et attendirent des jours meilleurs. Aussi l'année 1868 s'acheva-t-elle sur les Hauts-Plateaux dans le calme le plus absolu; il en fut de même de l'année 1869, où la lutte se déroula dans la province d'Alger ; le colonel de Sonis repoussa les insurgés jusqu'à Brézina.

Dans le but d'assurer la paix sur nos frontières de l'Ouest, le Gouvernement français prit les deux mesures suivantes : il fit un accueil favorable à la démarche de Sidi Cheikh Ben Tayeb, qui nous demanda d'obtenir du Sultan du Maroc l'élargissement de ses deux fils retenus encore en qualité d'otages à Fez ; en outre, le 23 juillet 1869, il fit signer, à Oglat es Cedra, une convention entre les Hamyan et les Sahariens marocains, par laquelle ils se jurèrent sur le Coran une amitié éternelle ; elle devait durer huit mois. On réunit les Oulad Messaoud, les Oulad Ahmed et les Megan en une seule tribu (26 août), qui prit le nom de Ghiatra-Megan et dont le commandement fut confié à Djelloul Ould Lakhdar. Le successeur de Mustapha Ben Ismaël à l'aghalik des Hamyan était toujours, à cette époque, Si Mohammed Ben Abdallah, originaire des Beni Snouss.

Nous pensions que Sidi Cheikh Ben Tayeb, trop âgé et satisfait de nos bons offices, cesserait désormais de jouer contre nous un rôle actif. Mais il fallut bientôt ajouter quelque créance à des bruits qui, pendant la première quinzaine de janvier 1870, arrivaient du côté de l'Ouest et témoignaient que le vieux chef fomentait une agitation et ralliait à sa cause le groupement des tribus sahariennes connues sous le nom de « Zegdou ». Si Kaddour Ben Hamza préparait, de son côté, un coup de main sur les Hamyan. On apprit bientôt que les deux agitateurs avaient fait cause commune et avaient enlevé aux Hamyan 2.000 chameaux et 16.000 moutons. L'épouvante régna de nouveau dans le Sud et nos tribus se préparèrent soit à émigrer dans le Tell, soit à passer à l'ennemi.

Expédition de Wimpfen, 1870. — Devant la gravité de la situation, le général de Wimpfen, qui venait de prendre le commandement de la Division d'Oran, fournit au Gouverneur Général un projet qui, dans sa pensée, devait enlever à tout jamais aux tribus pillardes le goût de leurs

incursions sur notre territoire. Le Gouvernement y fit quelques restrictions qui devaient en amoindrir les résultats ; ainsi il était interdit d'entreprendre quoi que ce soit contre les oasis sahariennes et éviter toute rencontre avec les sujets du Sultan. Quoiqu'il en fût, le général de Wimpfen quitta Oran, le 15 mars, avec une colonne fortement constituée, qu'il orienta vers l'Oued Guir.

Malgré ses quatre-vingt-dix ans, Si Tayeb, secondé par son fils Si El Hadjel Arbi, entama les hostilités par une démonstration qu'il tenta le 30 mars à la tête des Beni Guil, contre la colonne du colonel de La Jaille, près du Djebel Grouz (Est d'Aïn-Chaïr). Après quelques étapes, nos troupes, qui n'avaient pas encore parcouru cette région, se trouvèrent subitement en présence des Doui Menia, des Oulad Djerir et des Amour, qui s'étaient retranchés sur la rive droite de l'Oued Guir. Une reconnaissance vigoureusement menée permit de découvrir un gué. Le général arrêta alors ses dispositions d'attaque ; trois colonnes s'ébranlèrent sous la protection d'un feu d'artillerie très vif et enlevèrent la ligne des dunes occupée par les rebelles qu'ils mirent en pleine déroute sur la rive droite. Sur la rive gauche, le général Chanzy repoussa tous ceux qui se trouvaient devant lui et menaça leur ligne de retraite. Après un inutile retour offensif, la plupart des fractions alliées firent leur soumission et remirent entre nos mains, à titre d'otages, onze de leurs principaux chefs. Si El Hadj El Arbi était tombé au milieu des siens mortellement atteint d'une balle au front (15 août 1870).

Après avoir parcouru le pays pour compléter les résultats acquis dans cette province, le général Wimpfen se porta vers le Nord à la rencontre du colonel de La Jaille, qui lui amenait un convoi de ravitaillement sur les puits d'El Mengoub. Le 22 avril, il rentrait à Bou Kaïs (entre Kenadsa et Aïn-Chaïr), où il avait laissé une partie de ses impedimenta. Il apprit là que la garnison, sous les ordres du capitaine Pamard, avait été l'objet des agressions des Beni Guil et des Oulad En Naceur, conduits par Sidi Cheikh Ben Tayeb, en personne. Comme il passait à proximité de ces incorrigibles pillards, il ne voulut pas laisser passer l'occasion de les châtier. Il marcha donc sur l'oasis d'Aïn-Chaïr et l'attaqua sur quatre points à la fois. Nos troupes n'obtinrent qu'un succès très relatif et le 28 avril, la colonne de Wimpfen reprenait la route d'Aïn-Ben-Khelil,

d'où elle regagna ensuite le Tell. Cette colonne nous coûtait 41 morts et 157 blessés. Il était cependant permis d'espérer que cette campagne aurait comme résultat d'assurer pour quelque temps la tranquillité dans le Sud de la province d'Oran.

Le rapport ci-après, établi à Sebdou en 1870, précise le rôle joué plus particulièrement par les Hamyan, au cours des événements qui viennent d'être relatés :

« Le commencement de l'année 1870 fut signalé par une incursion des dissidents, sur le territoire du cercle de Sebdou, conduits par Si Kaddour ben Hamza. Ils tombèrent le 4 janvier sur le douar des Oulad Serour, douar de Tayeb ben Slimane (Hamyan), leur mirent 30 hommes hors de combat, pillèrent les tentes et enlevèrent, à cette portion des Hamyan, 1.300 chameaux et 600 moutons. La nouvelle de l'arrivée de Si Kaddour fut annoncée à Sebdou le 5 janvier, par le caïd des Beni Metharef (Hamyan). Le Commandant Supérieur partit aussitôt de Sebdou. Il arriva à El-Aricha le 10 janvier. Il y trouva l'agha Si Mohammed ben Abdallah, avec quelques cavaliers des Oulad En Nehar et des Hamyan. Il donna aussitôt l'ordre aux caïds des Oulad En Nehar, des Beni Metharef, des Oulad Khelif, des Oulad Mansourah, des Akerma, des Bekakra, des Angad, de réunir les goums et tous les chameaux disponibles et de les amener sans retard à El-Aricha avec 15 jours de vivres. Le Commandant Supérieur envoyait également une reconnaissance dans la direction d'Aïn-Ben-Khelil, avec mission de reprendre et de suivre les traces de l'ennemi.

« Les 7, 8 et 9 janvier, les caïds arrivèrent avec leurs goums et leurs chameaux. Pendant ce temps, la colonne mobile de Sebdou, sous le commandement du colonel de La Jaille, quittait El-Aricha le 11 janvier, emmenant avec elle 400 chameaux et tous les cavaliers du goum. Cette colonne, dont faisait partie le Commandant Supérieur du cercle, s'arrêta à Aïn-Ben-Khelil. Des cavaliers du goum qui avaient poussé des reconnaissances au loin, vinrent annoncer au colonel de La Jaille qu'ils avaient aperçu les dissidents du côté d'El-Amba ; mais le commandant de la colonne ne crut pas devoir entreprendre une course qui demandait au moins deux nuits et un jour de marche rapide, dans un pays peu connu et signalé comme très difficile. Il craignait, en outre, de voir ses communications

coupées avec El-Aricha. La colonne revint sur El-Aricha et, de là, sur Sebdou où elle arriva fin février. Elle n'avait pas atteint les dissidents pendant leur retraite.

« Quelques jours après, une effervescence extraordinaire était signalée dans les tribus marocaines, voisines de la frontière. Les Beni Guil, les Doui Menia, les Oulad Naceur, les Oulad El Hadj, les Beraber, offraient leurs concours à Si Kaddour ben Hamza, pour marcher avec lui sur les Hamyan et les autres tribus de l'Est.

« Les Hamyan, effrayés, songeaient à rentrer dans le Tell, avec leurs immenses troupeaux qui auraient eu à souffrir du manque d'espace et de pâturages.

« Le général de Wimpfen, commandant la Division d'Oran, résolut alors de frapper un grand coup et d'aller trouver, jusque chez eux, les agitateurs pour conjurer l'orage. Il prit le commandement d'une forte colonne, rassemblée à Aïn-Ben-Khelil.

« Les goums de Sebdou, composés en majeure partie de Hamyan, furent concentrés à El-Aricha et placés sous les ordres directs du colonel de La Jaille, qui eut avec lui, pour le seconder, le Commandant Supérieur du cercle et le Chef du Bureau arabe de Sebdou. Ces goums opérèrent d'abord une reconnaissance chez les Beni Guil et revinrent ensuite à Aïn-Ben-Khelil, pour prendre des vivres et former l'arrière-garde du corps expéditionnaire, en assurant ses derrières et en maintenant les communications avec Aïn-Ben-Khelil. Ils eurent en même temps à protéger la marche des convois.

« La colonne, après s'être avancée jusque sur les bords de l'oued Guir, où elle reçut la soumission des Doui Menia, commença son mouvement de retraite.

« Elle arriva le 23 devant le ksar d'Aïn-Chaïr, entouré par une quantité considérable de palmiers qui en rendaient l'approche difficile. La résistance des assiégés fut très vive. Les munitions d'artillerie étant insuffisantes, on ne put battre le mur en brèche. Les zouaves et les tirailleurs eurent à essuyer un feu terrible. C'est dans ce combat d'Aïn-Chaïr que le commandant Surtel, Commandant supérieur du cercle de Sebdou, qui s'était élancé bravement à la tête des tirailleurs, fut blessé mortellement d'une balle, au pied des murs du ksar.

« A la suite de cette expédition, il était nécessaire d'avoir, en face des tribus marocaines, une force suffi-

sante pour pouvoir, selon les circonstances, surveiller l'ennemi, le prévenir et le combattre au besoin.

« Cette force, on pouvait l'avoir dans la main en mettant à la tête des Hamyan un chef assez énergique pour les maintenir groupés, assez influent pour se renseigner au loin, jouissant d'une réputation de bravoure bien connue, capable d'intimider nos ennemis.

« C'est à la suite de ces diverses considérations que l'autorité supérieure plaça, à la fin de juillet 1870, Si Sliman ben Kaddour à la tête des Hamyan, en remplacement de l'agha du Sud-Ouest et des Hamyan, Mohammed ben Abdallah, qui prenait le titre d' « Agha du Makhzen et du Djebel du Sud », ayant sous ses ordres les caïds des tribus telliennes (Oulad Ouriach, Beni Hediel, Beni Snouss, Oulad En Nehar et Angad). »

CHAPITRE IV

ORGANISATION DES HAMYAN PAR LE GÉNÉRAL CHANZY.— LA CRÉATION DU POSTE D'EL-ARICHA (1870-1872)

Pendant toute cette période de troubles, le poste de Géryville avait eu un rôle des plus difficiles. Mais si l'on voulait protéger d'une manière certaine nos établissements du Tell, il était de toute nécessité de s'installer sur d'autres points des Hauts-Plateaux. On ne s'y décida pas encore, bien que l'on eût songé un instant à réoccuper Aïn-Ben-Khelil. On se contenta de chercher à organiser de nouveau les Hamyan qui continuèrent à relever du cercle de Sebdou et à les placer sous l'autorité d'une personnalité indigène marquante. Mais on était toujours arrêté par la même difficulté qui était de trouver l'homme assez influent pour dominer sans conteste tous les autres chefs.

Le général Chanzy, nommé au Commandement de la Subdivision de Tlemcen, prit l'initiative de confier ce poste

le 17 juillet 1870 à Si Sliman ben Kaddour, qui nous avait rendu de réels services dans le cours des dernières années. L'agha de Géryville était en effet gêné par la proximité du commandement français qui mettait un frein à ses goûts autoritaires et à ses dispositions à pressurer ses administrés; il démontra que sa présence au milieu des Hamyan, dans le voisinage de la frontière marocaine, serait beaucoup plus utile qu'à Géryville qui n'avait rien à redouter des incursions de l'ennemi et ses raisons furent goûtées. Esprit aventureux, homme d'une grande énergie, il sut d'abord grouper autour de lui les nomades des Hauts-Plateaux ; sa qualité de membre de la famille des Oulad Sidi Cheikh lui donnait une grande influence. Grâce à lui le calme régna sur les Hauts-Plateaux pendant la guerre de 1870.

Un autre motif de cette paix passagère fut la mort de Sidi Cheikh ben Tayeb, survenue le 15 juillet à Figuig. Son fils Si Maamar était dans les meilleurs termes avec son cousin Si Sliman. Cette raison, jointe à la brutale vigueur du nouvel agha, nous évita des embarras, dans une période où s'affaiblissait, aux yeux des indigènes, notre prestige et où l'Algérie se dégarnissait de troupes.

Les modifications suivantes furent faites. Dans l'aghalik des Hamyan furent compris les Oulad Sidi Ahmed ben Medjdoub, les Megan furent détachés des Ghiatra et Tayeb ben Sliman dut renoncer à sa qualification de caïd des caïds pour se contenter du caïdat des Oulad Serour.

Le général Chanzy, quelque temps après sa prise de commandement, rédigea un rapport sur la situation du Sud de la Subdivision de Tlemcen et sur la nécessité d'une réorganisation des populations sahariennes. Ce document est des plus intéressants car il contient, pour la première fois, des précisions officielles dont la valeur ne saurait être contestée. Après un exposé de la situation, il indique ainsi qu'il suit les limites du territoire des Hamyan :

« La contrée dans laquelle les Hamyan se meuvent « s'étend de la ligne d'eau jalonnée par les points de Ma- « goura, El-Aricha, Taërziza, Kersouta, Ras-el-Ma, au « Nord ; aux montagnes des ksour au Sud ; de Bou Guern, « Fekarine et Naama à l'Est ; à Mesaksa, Mengoub, Galloul « et El Ambaa à l'Ouest. Les Chafaa ont leur territoire le « long de la frontière, leurs campements d'été, de Taërziza « à Magoura, leurs magasins à Sfissifa, aux deux Moghar « et partie à Aïn-Sefra. Les Djemba, qui se tiennent à l'Est

« des premiers, campent l'été sur les eaux de Kersouta, « Ras-el-Ma et ont une tendance à se prolonger sur les « Hauts-Plateaux de Daya jusqu'à El Hammam ; ils fré- « quentent de préférence, dans les chotts, les puits de la « pointe Ouest du chott Chergui, poussent leurs troupeaux « jusqu'à Fekarine, Méchéria et Naama et emmagasinent « à Asla, Tiout et Aïn-Sefra. »

Voici le portrait qu'il trace des Hamyan :

« Le Hamyan est le type du saharien : excellent cavalier, « infatigable aventurier, pillard, d'une religion facile qui « ne va jamais jusqu'au fanatisme, essentiellement subor- « donné, supportant difficilement toute action étrangère « et n'admettant comme chefs que ceux des siens qui se « sont fait une réputation de bravoure et d'audace, qui lui « inspirent de la confiance, et qui partagent sa vie, ses aven- « tures et ses dangers. L'esprit de la tribu n'est pas mau « vais en ce que notre domination y est facilement accep- « tée ; on doit la maintenir en la commandant avec vi- « gueur, beaucoup plus qu'en l'administrant avec détail. »

Après avoir tracé l'historique des Hamyan et étudié la politique sur la frontière, il proposa, en résumé, les réformes suivantes, en ce qui concernait les Hauts-Plateaux et le Sahara : deux commandements indigènes, relevant chacun directement du Commandement de Sebdou, seraient créés ; le premier comprendrait les Oulad En Nehar, les Oulad Ali bel Hamel (Angad) et les Oulad Ouriach, et confié à l'agha Si Mohammed ben Abdallah ; le centre de ce groupement serait à El-Aricha où on créerait un maghzen de 500 cavaliers ; le deuxième commandement, comprenant les Hamyan (Chafaa et Djemba) et les Rezaïna, serait confié à Si Sliman ben Kaddour qui résiderait à Aïn-Ben-Khelil, dans l'ancienne maison de commandement.

Malheureusement, si on rencontrait chez Si Sliman ben Kaddour les qualités qui en firent un chef de bande renommé, il n'avait aucun sens politique ; il était, en outre, d'une cupidité et d'une rapacité extrêmes. Rongeant ses administrés littéralement jusqu'à l'os, il les razziait et détroussait les caravanes qui s'aventuraient à proximité de ses campements. Aussi les Hamyan en étaient-ils arrivés à préférer à la paix existante les incursions de leurs voisins du Maroc ; avec eux, ils pouvaient espérer rentrer dans leurs biens par une opération inverse, tandis qu'avec Si Sliman, ce qui était perdu l'était à tout jamais et, réclamant, ils

risquaient de s'attirer des désagréments et d'aggraver leur situation.

Dans le courant de février 1871, l'agha, bien que nous ne fussions pas en guerre avec les tribus marocaines, arrêta de sa propre autorité, et à son profit, une caravane des Amour qui se rendait à Tlemcen avec 250 moutons et il fit jeter en prison les marchands. Il s'attribua, en outre, une part léonine sur la somme de 225.000 francs versés entre ses mains par l'Etat, en paiement des réquisitions qu'avaient fournies les Hamyan pour l'expédition de l'oued Guir. Djelloul ould Lakhdar, caïd des Ghiatra, fit connaître et appuya les plaintes de ses contribuables ; Si Sliman l'accusa d'entretenir des relations avec Kaddour ben Hamza et Djelloul, révoqué, dut se réfugier chez les Beni Guil, après avoir pu mettre en lieu sûr la plus grande partie de ses moutons. L'autorité française fit tout ce qu'elle put pour amener Si Sliman à rendre gorge ; mais il fallut patienter, car on avait besoin de lui.

Sur ces entrefaites, Si Kaddour ben Hamza fit au général de Mézanges de Saint-André, commandant la province d'Oran, des ouvertures de soumission. Rendez-vous lui fut donné le 24 mars à Bou-Guern où, accompagné de Si Sliman ben Kaddour, il devait se rencontrer avec le lieutenant-colonel Gand, le commandant Marchand et Kaddour ould Adda, agha de la Yacoubia.

Expédition des Méloizes, 1871. — Mais arrivé au jour fixé, Si Kaddour ben Hamza manqua au rendez-vous. Il laissa ses campements établis à Kheneg-El-Adha, chez les Beni Mathar marocains et attendit la jonction des contingents qu'il avait convoqués pour se porter contre les tribus des cercles de Sebdou et de Marnia.

En présence de cette singulière attitude, le colonel des Méloizes, qui était campé à El-Gor, avec une colonne forte de 700 hommes d'infanterie, de 644 chevaux de cavalerie régulière, d'une section d'artillerie, des goums de Daya, Tlemcen, Saïda et des goums à pied et à cheval des Hamyan, reçut l'ordre de se diriger sur Sidi-Djilali et sur Magoura. Il se mit en mouvement le 5 avril pour ce dernier point.

Une seconde colonne, dite « d'El-Haçaïba[1] », venue de

[1] El Haçaïba est le nom indigène du point d'eau situé actuellement au village de Magenta.

Saïda, le remplaça à Sidi-Djilali ; elle quitta ce point le 13 avril pour se diriger sur Taërziza. Elle comprenait 897 hommes d'infanterie, une section d'artillerie de montagne et 242 chevaux du 2e Chasseurs d'Afrique.

Le 17 avril, Si Kaddour ben Hamza quitta ses campements de Kheneg-El-Adha et se dirigea sur les plateaux qui sont situés à environ 5 kilomètres au Nord des puits de Magoura, menaçant ainsi de couper les communications de la colonne des Méloizes, avec le poste de Sidi-Djilali.

Un rude combat s'engagea : il est resté célèbre dans la région. Nous croyons ne pouvoir mieux faire que de citer, à ce sujet, tel qu'il est, le récit qui en a été recueilli auprès d'indigènes y ayant pris part [1].

« Sur les nouvelles reçues du Sud et après un mouvement de recul vers le Tell opéré par les tribus des Hamyan, menacées par Si Kaddour ben Hamza, la colonne de Sebdou, qui comprenait de l'infanterie (le narrateur n'a pu en donner la force), deux pièces de montagne et le 1er escadron du 2e Spahis, plus une partie du 2e escadron, s'était portée à El-Gor, dans les premiers jours du mois d'avril 1871.

« Tandis que la colonne était en ce point, arriva la nouvelle du coup de main opéré par Si Kaddour sur les Beni-bou-Saïd ; les escadrons de spahis furent renvoyés aussitôt à Sidi-Medjahed ; il ne resta à la colonne que 12 spahis de la smala de Chaaba (dont le narrateur Si Ahmed ben Ahmed faisait partie), commandés par le maréchal-des-logis Si Ahmed ben Kara Mostefa. La colonne, commandée par le lieutenant-colonel des Méloizes (probablement du 2e Chasseurs d'Afrique), se transporta par Sidi-Yahia, Aïn-Sba, Tadjertila, à Sidi-Djilali. A Tadjertila, elle fut rejointe par l'escadron de spahis du Télagh. Elle était en ce dernier point depuis quatre ou cinq jours, lorsqu'elle partit pour Magoura, où elle ne fit que camper un jour, pour remonter vers Missiouïn. A Missiouïn, les Hamyan, qui battaient la plaine en éclaireurs, revinrent annoncer au commandant de la colonne, que Si Kaddour se disposait à l'attaquer. La colonne revint à Magoura. Elle y arriva le 15 avril, y passa la nuit et le jour suivant, et, le 17 avril au matin, on signala

1 Récit fait par le brigadier de spahis Si Ahmed ben Ahmed, qui participa au combat de Magoura, étant alors spahi à l'escadron de smala de Chaaba, et confirmé par divers autres cavaliers.

de la poussière au delà de la frontière, dans la direction du Kheneg-El-Adha. La poussière s'approchait de plus en plus ; puis ce furent les contingents ennemis qui apparurent eux-mêmes sur les hauteurs qui ferment le défilé du Kheneg-el-Adha. Il pouvait être alors dix heures du matin.

« Le colonel des Méloizes envoya aussitôt au-devant d'eux les goums, les spahis et une troupe d'infanterie (peut-être la compagnie Kauffmann, car Si Ahmed ben Ahmed dit que cette troupe pouvait comprendre une centaine d'hommes) et avait avec elle un canon.

« La cavalerie marchait en bataille directement vers l'ennemi, les goums à gauche, les spahis à droite ; l'infanterie marchait à droite des spahis. La cavalerie était au pas. Pendant ce temps, l'ennemi que l'on avait aperçu, défilant par le flanc devant notre ligne et dans la direction de Missiouïn, venant du Sud, ayant découvert nos troupes, fit un à droite et se trouva face à ces dernières, vers lesquelles il s'avança au pas. L'ennemi avait de la cavalerie et de l'infanterie ; dès qu'elles furent à portée de tir, les deux lignes ouvrirent le feu l'une contre l'autre ; nos troupes étaient ainsi arrivées à hauteur d'un petit mamelon, situé à environ 3 kilomètres des puits de Magoura, lorsque les deux lignes s'abordèrent. Pendant ce temps, la troupe d'infanterie, dans le but de prendre l'ennemi par son flanc gauche, s'était séparée de la cavalerie, pour se porter vers la droite en contournant le petit mamelon dont il vient d'être parlé et, formant le carré, fit feu sur l'ennemi. Celui-ci se retourna alors contre cette infanterie qu'il ne put entamer ; voyant qu'il n'en viendrait pas à bout, il revint contre les goums et les spahis ; la mêlée se produisit alors, dans laquelle, au dire de Si Ahmed ben Ahmed, il était difficile de distinguer les amis des ennemis, ce dont les Hamyan profitèrent pour tirer aussi bien sur nos gens que sur les goums de Si Kaddour. Deux officiers, dont un capitaine français de la smala du Télagh, furent tués, ainsi que plusieurs de nos spahis et de nos goumiers. Si Ahmed ben Ahmed dit avoir eu son cheval blessé.

« L'ennemi traversa notre cavalerie, se précipita sur le camp, installé auprès des puits de Magoura, gardé par le reste de l'infanterie, mais ne put y pénétrer, et prenant la fuite gagna le Nord, du côté de Missiouïn, laissant sur place beaucoup de morts. Il pouvait être alors deux heures de l'après-midi. Les troupes qui gardaient le camp ne pu-

rent tirer quand elles furent attaquées, car les ennemis étaient suivis par notre cavalerie.

« La colonne s'étant reformée, rentra dans les campements, passa la nuit à Magoura et le lendemain, de très bonne heure, partit pour Sidi-Djilali. »

D'après Si Ahmed ben Ahmed, l'envoi par le lieutenant-colonel des Méloizes, d'une troupe d'infanterie au-devant de l'ennemi avait été suggérée à cet officier supérieur, par une observation que lui avait faite un nommé Mohammed Naïdja, qui était son confident, qui plus tard devint lieutenant de spahis et, après sa mise à la retraite, devint caïd des Djouidat, où il était connu sous le nom de Mohammed. Cette observation était celle-ci : « Que l'ennemi, qui paraissait ne pas être très nombreux, pouvait s'être fractionné « et se proposer de prononcer son attaque sur plusieurs « points à la fois. » Sans cette circonstance, toujours au dire de Si Ahmed ben Ahmed, notre succès aurait été plus important, car on aurait pu tuer beaucoup plus d'ennemis.

« Rentrée à Sidi-Djilali, la colonne y resta quatre ou cinq jours, pendant lesquels les Hamyan, sous la direction de Si Sliman ben Kaddour, leur agha, ou tout au moins à son instigation, razzièrent les Méhaïa, qui étaient venus chercher sur notre territoire un refuge contre le désordre causé au Maroc par les agissements des marabouts. A la suite de ce fait, le colonel des Méloizes envoya Si Ahmed ben Ahmed porter une lettre à un général (ou colonel) qui arrivait par la route de Sebdou. (Cette lettre contenait probablement la nouvelle de cette razzia.) Si Ahmed ben Ahmed trouva le général (ou colonel) déjeunant à Aïn-Sba, sous des arbres ; il lui remit sa lettre. (Cet officier général ou supérieur n'avait avec lui qu'une escorte.) Quand l'officier général eut lu la lettre, il s'adressa à Si Ahmed ben Ahmed sans pouvoir bien se faire comprendre en arabe, mais Si Ahmed ben Ahmed saisit bien qu'il lui disait, en mettant son doigt au-dessous de l'œil : « Dis au colonel et à son chien de Naïdja que s'il disparaît un seul cheveu des Méhaïa, je les en rendrai responsables. » Si Ahmed ben Ahmed ayant rapporté cette réponse, sans reproduire ce qu'elle pouvait avoir de blessant à l'adresse de Naïdja, le colonel défendit aussitôt aux Hamyan de rien faire disparaître de ce qu'ils avaient pris aux Méhaïa, d'égorger un seul mouton ou de conserver quoi que ce fût. L'ordre fut donné de tout restituer aux Méhaïa. Le général

ou colonel arriva lui-même peu de temps après à Sidi-Djilali et le colonel des Méloizes rentra le lendemain à Sebdou, accompagné par les douze spahis de Chaaba, qui lui avaient été laissés à El-Gor et qui l'avaient accompagné jusqu'alors. »

*
* *

Après cet échec, Si Kaddour repassa la frontière à Kheneg-El-Hada ; la sécurité fut momentanément rétablie dans le Sud du cercle de Sebdou et dans le cercle de Géryville. Les Hamyan allèrent se grouper à l'Est d'El-Aricha ; leur agha campa sous les murs du bordj avec la plus grande partie de ses goums. Quelque temps après, Si Kaddour opérait, avec une audace inouïe, une razzia sur les Oulad-Sidi-Ahmed-ben-Medjdoub, campés à Kersouta. Au mois de juin, une nouvelle colonne partait de Sebdou et forçait Si Kaddour à quitter ses positions.

L'Empereur du Maroc signifia à Si Kaddour de quitter Oglat-es-Sedra, où il s'était arrêté. Le chef de l'insurrection alla se réfugier à Matarka, chez les Beni Guil ; il ne put les décider à reprendre les armes et dut ajourner l'agression qu'il avait méditée. Si Lalla, de son côté, en était réduit, pour vivre, aux exploits des coupeurs de route. A la même époque, Sid Ez Zoubir, son frère, se montra disposé à entrer en pourparlers avec nous, mais le souvenir des expériences précédentes ne donnèrent pas à nos représentants l'envie de reprendre des pourparlers dans ce sens.

Pourtant, des négociations étaient entamées entre Si Sliman ben Kaddour, les fils de Sidi Cheikh ben Tayeb, dont deux venaient de sortir des prisons de Fez, et les Beni Guil, dans le but d'arriver à rétablir les bonnes relations qui existaient autrefois entre eux et les Hamyan. Les Marocains cherchaient surtout à entraîner cette dernière confédération dans un mouvement de défection. Ces tentatives furent déjouées et Si Sliman fut invité à cesser toute négociation de ce genre.

Si Kaddour ne put pardonner à Si Maamar ben Cheikh de lui avoir refusé son concours ; pour se venger de cet abandon, il surprit, le 3 août, ses campements à Oglat-Ben-Ech-Cheikh, puis il alla refaire ses approvisionnements à Tafrata.

Si Maamar, devenu l'ennemi mortel de son cousin,

sollicita l'autorisation de joindre ses goums aux nôtres lorsque l'occasion se présenterait de combattre Si Kaddour, et s'établit avec sa famille et ses partisans auprès des Hamyan.

Le Gouvernement de Fez prescrivit aux commandants des amalats de la frontière de s'opposer à toutes les entreprises de Si Kaddour, voire même de s'en emparer.

Pendant ce temps, les Hamyan avaient quitté El-Aricha pour se porter successivement à Ras-el-Ma dans le cercle de Daya, puis à Taërziza, au Sud-Est de Sebdou (entre Bedeau et El-Aricha).

Pour s'assurer de leur fidélité qui semblait douteuse, les colonnes de Daya et d'El-Aricha se portèrent en avant de leurs campements.

L'agha des Hamyan était devenu impossible, non seulement pour ses administrés mais aussi pour ses voisins ; il avait élevé le vol à la hauteur d'une institution et cette situation ne pouvait durer sans compromettre gravement nos intérêts dans le Sud de la province d'Oran. Si Abou Bekr, caïd des Mehaya, porta plainte auprès du Gouverneur Général et une commission d'enquête, présidée par le général Dastugue, fut réunie à Sidi-Bel-Abbès pour examiner les faits reprochés à Si Sliman ; les griefs se trouvèrent aggravés par ce fait qu'à la suite de dissentiments entre l'agha et quelques fractions Hamyan, celles-ci allèrent rejoindre Si Kaddour ben Hamza.

Deux colonnes furent envoyées aussitôt à leur poursuite : l'une, celle de Daya, sous le commandement du colonel Le Toullec, se posta à Bou-Guern ; l'autre, celle d'El-Aricha, remplacée ensuite par un bataillon du 55e d'Infanterie, campa à Oglat-En-Nadja, à la pointe Est du chott El-Gharbi (novembre 1871). C'est en arrivant en ces points que nos colonnes apprirent la jonction des dissidents avec Si Kaddour ; ils étaient conduits par les adversaires de Si Sliman, Cheikh ould Embarek, caïd des Akerma ; Djelloul ould Lakhdar, caïd des Oulad Messaoud ; Brekh ben Berkane et Miloud ben Dimia, des Oulad Farès ; tous ces caïds furent, bien entendu, révoqués.

Si Kaddour profita de cette occasion pour reprendre vigoureusement la campagne. Dans la nuit du 10 au 11 novembre, il passa entre nos deux colonnes et poussa dans le Nord jusqu'à Ras-en-Nouala et Marhoum (45 kilomètres Sud-Ouest de Saïda), razziant en route les Beni Mathar et

les Hamyan de Si Sliman. Il repassa le chott Chergui au Kreider et retourna dans le Sud-Ouest.

Nos colonnes mobiles allèrent occuper sur les Hauts-Plateaux des positions permettant de rendre la tranquillité à nos populations; celle de Saïda s'établit à Tafaraoua, celle de Daya, à El Mouïlah, près de Ras-el-Ma ; celle de Sebdou à El-Aricha. Les fractions des Hamyan restées fidèles étaient campées à Kersouta et Souïridjat.

Dans les derniers jours de novembre, une reconnaissance des goums de Géryville surprit un groupe de Hamyan insurgés en flagrant délit de razzia de troupeaux appartenant aux tribus du cercle ; elle lui enleva tout le butin et lui tua deux cavaliers.

Les préparatifs ayant été poussés activement, une expédition fut décidée contre Si Kaddour, qui s'était avancé jusqu'à El-Kherouah, au Sud-Ouest d'El-Abiod-Sidi-Cheikh. Nos goums, appuyés par les colonnes mobiles, attaquèrent avec vigueur, à Benoud, les campements des insurgés. Ils étaient entraînés par Si Maamar et Si Kaddour ould Adda. Après une heure de combat, 150 cavaliers ennemis étaient tués, Si Kaddour ben Hamza et Si Lalla blessés, et leurs troupes en déroute. Si Kaddour ould Adda continua la poursuite, contraignant les douars rebelles à venir faire en grand nombre leur soumission au lieutenant-colonel Gand.

Cet important succès fut en partie annihilé par le départ de Si Maamar qui, satisfait de la part active qu'il avait prise au combat de Benoud, se retira au Maroc, et par la nécessité où l'on se trouva de retirer à Si Sliman son commandement, ses concussions et ses exactions ayant été mises à jour [1]. Comme il avait rendu des services importants, dans des temps difficiles, le Gouverneur Général lui laissa son titre d'agha ; il alla se fixer dans le Tell, dans la plaine d'El-Mlata, au Sud de la sebkha d'Oran.

La colonne mobile de Saïda, installée à Tafaroua, facilita le rapatriement et le groupement des tentes rebelles revenues sous notre autorité après la journée de Benoud ; elles étaient généralement dans un état de misère qui n'avait pas été sans peser fortement sur leur détermination de rentrer dans leur pays. A cette même époque, les Oulad Mansourah et les Oulad Khelif furent réunis en un seul caïdat, confié

1 Il fut révoqué le 26 octobre 1871.

à El Habib ould Mebkhout. Les Rezaïna, de nouveau soumis, furent rattachés comme autrefois à Saïda.

Les effets du combat de Benoud furent tels que les années 1872 et 1873 restèrent assez calmes. Mais la mesure prise à l'égard de Si Sliman ben Kaddour remettait en cause l'organisation des Hamyan.

C'est dans ce but que fut créée, en février 1872, l'annexe d'El-Aricha, dont le chef fut le capitaine Mohammed ben Daoud.

*
* *

Les postes de Sebdou et d'El-Aricha ont joué un rôle tellement important dans l'histoire de la soumission des Hamyan, que nous estimons nécessaire de l'exposer ci-après, en revenant en arrière, dussions-nous même répéter en partie ce que nous avons déjà dit à ce sujet.

Dès les premiers jours de février 1851, le cercle de Sebdou fut organisé conformément aux prescriptions ministérielles du 6 janvier 1851. Il comprenait :

Les Beni Snouss (Azaïl, Khémis, Kef) ;

Les Beni Hédiel ;

Les Oulad Ouriach, les Oulad Ali ben Hamel (Angad), les Oulad en Néhar ;

Les Hamyan Gheraba (Chafaa et Djemba).

Le capitaine de Béhagle, Commandant Supérieur du cercle, reçut à cette époque la visite des chefs des Hamyan, des Oulad en Néhar, des Oulad Ali ben Hamel (Angad) et celle de toutes les djemaas de l'aghalik de la Montagne du Sud. Il leur fit part de la nouvelle organisation du cercle et reçut les protestations de fidélité et de soumission de ces divers chefs indigènes.

Jusqu'en 1872, la tâche du Commandant Supérieur de Sebdou et celle du Bureau arabe ne furent pas des plus faciles. Il s'agissait d'administrer, avec fermeté, les tribus telliennes des Beni Snouss, des Beni Hédiel, des Oulad Ouriach, de maintenir sous notre autorité les Oulad En Néhar, les Angad et leur faire accepter notre domination ; de surveiller étroitement les Hamyan et de prévenir leur défection ; enfin, d'étendre notre influence jusque dans les ksour et de travailler à la soumission des Amour.

Nous allons rappeler brièvement les faits accomplis

dans le cercle de Sebdou par le personnel des Affaires indigènes : son action a permis de mener à bien cette œuvre complexe.

Dès 1853, la nécessité d'établir un camp à El-Aricha et un autre à Méchéria se fit sentir. A cette époque, en effet, beaucoup d'Hamyan dissidents promettaient de se soumettre et n'en faisaient rien. Il était donc urgent d'installer à El-Aricha et à Méchéria deux goums ayant pour mission de chercher à razzier les Hamyan dissidents et de les tenir éloignés des lieux où, ordinairement, ils trouvaient des pâturages pour leurs troupeaux. Aussi, pendant le mois d'octobre 1853, deux camps furent-ils formés dans le Sud : 1° Celui d'El-Aricha comprenant 500 hommes des goums du cercle de Sebdou et 80 spahis ; 2° Celui de Méchéria qui se composait de 60 spahis et de 500 hommes des goums de Bel-Abbès.

Ces goums eurent à opérer dès le mois de novembre 1853, avec le commandant Defrance. Ils réussirent à surprendre les Hamyan dissidents et à leur enlever 7.500 moutons. Ils firent partie, ensuite, de la colonne du général commandant la Subdivision de Tlemcen (novembre, décembre 1853) qui se rendit à Aïn-Ben-Khelil. Au retour de cette colonne les cavaliers du goum furent renvoyés dans leurs tribus et le camp d'El-Aricha fut composé de 200 cavaliers indigènes et d'un peloton de spahis (décembre 1853). Il devait surveiller le Sud et en particulier les Hamyan. Le commandement de ce camp fut exercé par un officier du Bureau arabe de Tlemcen. Jusqu'en 1856 aucun fait saillant ne se produisit dans le cercle de Sebdou.

1856. — Le 20 janvier 1856 eut lieu, à Aïn-Ben-Khelil, l'établissement d'un camp français installé par une colonne venue de Tlemcen. Le Commandant Supérieur de Sebdou eut à organiser les convois chargés de ravitailler ce nouveau camp. Les tribus du cercle de Sebdou eurent à fournir également les convois nécessaires à la colonne de Tlemcen (forte de 1.000 hommes environ) qui resta pendant près de deux mois et demi à 50 lieues au sud de Sebdou.

Le 18 juillet 1856, le Commandant Supérieur de Sebdou (capitaine Leroux) et l'adjoint du Bureau arabe (lieutenant Crouzet) informés de la défection et de la fuite des Hamyan, se mirent à leur poursuite avec le peloton de spahis de Sebdou et 200 hommes du goum. La poursuite

fut poussée activement jusqu'au Chott Gharbi, mais elle fut sans résultat.

En septembre 1856, grâce à l'intervention énergique et rapide du capitaine Leroux, les Oulad en Néhar ne purent passer au Maroc et leur défection, au lieu d'être complète, ne fut que partielle ; une trentaine de tentes réussirent à passer la frontière. Pour empêcher cette défection des Oulad en Néhar, le capitaine Leroux se porta au centre de la tribu avec un escadron de chasseurs, 200 hommes du goum de Tlemcen et 250 hommes du goum de Sebdou. En quelques jours, il razzia les Oulad en Néhar et leur enleva 6.000 moutons environ. Après ce coup de main, tout rentra dans l'ordre dans la tribu des Oulad en Néhar.

1858. — Le 22 mai 1858, le capitaine Colonieu, alors Commandant Supérieur de Sebdou, partit de ce point avec une colonne de cavalerie indigène composée de 30 spahis, 100 chameaux de choix du goum de Tlemcen, 100 chevaux de choix du goum de Sebdou, pour faire une tournée dans les ksour et mettre d'accord les caïds des Hamyan et ceux des Amour. Il devait, en outre, faire la répartition d'une amende de cinq mille francs infligée aux Hamyan rendus responsables des dégâts commis au camp d'Aïn-Ben-Khelil.

La mission réussit parfaitement et fut l'objet d'un rapport très documenté, envoyé au Général commandant la Subdivision de Tlemcen.

Dans le courant de décembre 1858, un petit camp fut établi à El-Aricha. Il était composé d'un escadron de spahis et d'une compagnie de tirailleurs. Il resta à El-Aricha jusqu'en janvier 1859. Le capitaine Colonieu profita de la présence de ce camp pour se rendre à El-Aricha en fin décembre et régler diverses questions concernant les Hamyan. Il entama également des négociations avec les Beni Yala

1859. — L'année suivante, le 9 mai 1859, le Commandant Supérieur de Sebdou (capitaine Colonieu) se rendit chez les Hamyan avec une colonne légère composée d'un détachement d'infanterie, d'un peloton de spahis, d'un goum de 220 chevaux des tribus du Tell. Il reçut à Aïn-Ben-Khelil la soumission des Oulad Abdallah, fraction des Amour, et les démonstrations d'amitié des Beni Guil, des Méhaya et même des Oulad Djerir.

En octobre 1859, le Bureau arabe de Sebdou eut à organiser les goums destinés à éclairer et à seconder la colonne du général Durrieu qui rayonna dans le pays compris entre Sidi Djilali et Ras-El-Aïn [1] pour châtier les tribus marocaines limitrophes.

Les goumiers du cercle séjournèrent avec la colonne à Ras-El-Aïn ; ils battirent la campagne à des distances considérables et, dans ces excursions en territoire marocain, ils purent capturer de nombreux troupeaux et faire des prisonniers aux Beni Mathar, aux Beni Hamlil et aux Méhaya.

1861. — En janvier-février 1861, le Commandant Supérieur du cercle (commandant Dastugue) fit une tournée de trente-cinq jours dans le Sud, avec une colonne composée d'un goum de 400 chevaux et d'un peloton de 25 spahis. Il visita, pour la première fois, depuis 1849, les deux ksour de Moghrar, étudia les points de passage dans les montagnes des Amour et régla à l'amiable diverses affaires pendantes entre les Hamyan, les ksour et les Amour. Il reçut, pendant sa mission, quelques représentants des tribus marocaines, ceux des Oulad Sidi Cheikh Gheraba et des Oulad Sidi El Arabi. Des cavaliers des Méhaya se joignirent à sa colonne à Aïn-Sefra.

1862. — Un an plus tard, le commandant Dastugue refit la même tournée dans le Sud. Il était accompagné du Chef du Bureau arabe de Sebdou, d'un peloton de spahis, de 200 cavaliers des Hamyan, de 50 cavaliers des Angad et Oulad En Néhar. Parti le 24 décembre 1861 de Sebdou, le commandant Dastugue campait le 6 janvier 1862 à Tiout, le 9 à Smin, sur le versant sud du Djebel Djana ; le 12, la colonne atteignait Kheneg Namous, sur le versant de l'oued Namous ; le 13, elle arrivait à Djorf El Koheul. Le lendemain elle reprenait la route de Moghrar.

Pendant tout le trajet, le Commandant Supérieur n'eut qu'à se louer du bon accueil que lui firent les caïds des Hamyan et des ksour ainsi que la plupart des caïds des Amour.

1864. — A la fin du mois de mars 1864, le chef de bataillon Henry, du 55e de ligne, alors Commandant Supé-

---

1 Actuellement Berguent.

rieur du cercle de Sebdou, se rendit à El-Aricha pour y prendre le commandement d'une colonne composée d'une compagnie de zouaves, d'un escadron de chasseurs, d'un escadron de spahis et de 100 cavaliers du goum. L'occupation d'El-Aricha par cette colonne avait été décidée par le Général commandant la Division d'Oran, à la suite des troubles survenus dans le cercle de Géryville. Il s'agissait d'occuper le poste d'El-Aricha pour maintenir les Hamyan et en imposer aux tribus marocaines. Malgré les efforts des Oulad Sidi Cheikh, auprès des Hamyan, et l'émotion produite par le massacre de la colonne Beauprêtre (8 avril), la présence de cette colonne suffit pour maintenir les Hamyan dans l'ordre ; 70 tentes seulement de cette confédération firent défection et se rendirent à l'appel des Oulad Sidi Cheikh. Le 18 juillet 1864, le commandant Henry rentra à Sebdou, laissant le Sud du cercle dans une situation relativement bonne. La frontière marocaine avait été respectée ; les nomades du Sud du cercle de Sebdou s'étaient tenus en dehors de l'insurrection.

1865. — Le 8 novembre 1865, le lieutenant-colonel Maurandy, Commandant Supérieur de Sebdou, surprit, avec une colonne, les Hamyan Djemba insurgés et leur enleva, à Trarid, 100.000 moutons. Au retour de son expédition, le lieutenant-colonel Maurandy se rendit dans la tribu des Angad pour y arrêter des indigènes qui avaient fait défection, lors de la dernière insurrection de Si Lala.

1866. — Le lieutenant-colonel Maurandy partit de Sebdou le 8 septembre 1866, avec la colonne de ce poste et se rendit à El-Aricha où il séjourna jusqu'au 18 septembre. Le Commandant Supérieur régla les différends qui existaient entre les Hamyan et les tribus voisines.

Au mois de décembre de la même année le Commandant Supérieur organisa le Makhzen du cercle, conformément aux instructions du Gouverneur Général. Cette organisation avait pour but d'assurer la sécurité sur toute l'étendue du territoire et elle devait permettre d'atteindre promptement les fractions dissidentes qui voulaient se rapprocher de la frontière.

Le 20 mars 1867, le lieutenant-colonel Maurandy partit avec la colonne de Sebdou et se rendit au Chott El Gharbi, à la limite septentrionale des campements occupés

par les Hamyan. Cette sortie avait pour but d'empêcher Si Ahmed ben Hamza de tenter des coups de main sur les Hamyan.

1869. — A partir du mois d'avril 1869, le poste d'El-Aricha fut occupé d'une façon permanente. La maison de commandement fut agrandie et transformée en un poste pouvant contenir une garnison régulière de cent cinquante hommes. Cette occupation demandée par les Hamyan produisit le meilleur effet, car les Hamyan Gheraba se décidèrent à se grouper dans les environs du nouveau poste, puis à s'installer dans les Chotts.

1870. — En 1870 se produisirent les événements que nous avons racontés précédemment et qui aboutirent à l'expédition du général de Wimpfen sur le Guir et sur Aïn Chaïr.

1871. — En 1871, à la suite de la révocation de l'agha des Hamyan, Si Sliman Ben Kaddour, des dissensions existèrent entre les tribus et l'insécurité régna sur les Hauts-Plateaux de l'Ouest ; on voulut alors réorganiser le commandement de cette confédération.

Aussi le 30 décembre 1871, le capitaine Ben Daoud, du 2e Régiment de Spahis, était-il nommé « commandant politique et militaire d'El-Aricha ».

1872. — Il prit possession de son poste le 4 janvier 1872. Les caïds des Hamyan furent prévenus par le Commandant Supérieur de Sebdou qu'ils devaient s'adresser à cet officier, chargé de l'administration de leurs tribus et qu'ils n'avaient plus à correspondre avec l'administrateur du district de Sebdou.

Le but du commandement du capitaine Ben Daoud était de concourir à la reconstitution des Hamyan, et pour faciliter, à ce titre, les relations entre eux et lui, le Général commandant la Division d'Oran décida qu'ils seraient placés sous son autorité directe, de même que le capitaine Ben Daoud relèverait directement de la Subdivision de Tlemcen.

L'annexe d'El-Aricha fut fondée dès le mois de février 1872. Le capitaine Mohammed Ben Daoud commença aussitôt par rassembler les tentes des Hamyan rentrant de dissidence et il y employa toute l'année 1872. Il engagea les

caïds des Hamyan à construire des maisons à El-Aricha sous la protection de la garnison permanente. Il fit creuser des silos au pied de la redoute et les Hamyan durent y emmagasiner leurs grains.

(Au point de vue administratif, le cercle de Sebdou avait été modifié une première fois le 3 septembre 1872. Comme les Hamyan ne relevaient plus de ce cercle, un arrêté du Gouverneur Général, pris à cette date sur la proposition du Général commandant la Division d'Oran, constitua en une annexe le cercle de Sebdou. Cette annexe comprenait les tribus suivantes : Beni Snouss, Oulad Ouriach, Beni Hédiel, Angad, Oulad en Nehar, elle relevait directement du commandant de la Subdivision de Tlemcen.)

Le capitaine Ben Daoud, serviteur religieux par sa famille du marabout de Kenadsa, usa de l'influence du chef de l'Ordre dans l'Ouest, pour faire venir à El-Aricha des députations des tribus marocaines limitrophes.

Au mois de mars 1872, des délégués des Amour se rendirent auprès de lui à Daïat El Garad, près de Bou Guern, pour faire des offres de soumission. Les conditions posées à ce sujet par le général Osmont, commandant la Division d'Oran, ne furent pas acceptées.

Le 27 juin 1872, une nouvelle entrevue eut lieu à El-Aricha. Les Amour unis aux Doui Menia et aux Oulad Djerir, vinrent pour conclure un pacte de paix avec les Hamyan.

Le 19 octobre 1872 le capitaine Ben Daoud fit signer une convention entre les Hamyan et les Beni Guil d'après laquelle toutes facilités seraient données pour la fréquentation des marchés. D'autre part, il s'efforça de maintenir groupés les Hamyan, et, en récompense des services qu'il rendit comme Chef d'annexe à El-Aricha, il fut nommé le 26 novembre 1873 Commandant Supérieur du cercle de Sebdou (emploi vacant par organisation).

1873.— Les deux annexes de Sebdou et d'El-Aricha, par arrêté du 24 novembre 1873, avaient été de nouveau réunies en un seul cercle qui prit le nom de « Cercle de Sebdou » et comprit les tribus de l'ancien cercle du même nom.

Cet arrêté portait le considérant suivant :

« Considérant que, dans les circonstances actuelles, par suite des événements du Maroc et des complications qu'ils

peuvent produire dans le Sud-Ouest de l'Algérie, il est nécessaire de réunir sous l'unité d'action et de commandement les tribus algériennes qui peuplent cette zône de la frontière... »

L'arrêté du 24 novembre 1873 portait que l'un des officiers placés près du Commandant Supérieur de Sebdou pourrait, selon le cas, être détaché à El-Aricha, où il serait plus spécialement chargé de la surveillance et de l'administration des Hamyan, sous la haute direction du Commandant Supérieur de Sebdou.

Une circulaire du Général commandant la Division d'Oran prescrivit que les officiers adjoints du Bureau arabe de Sebdou et les interprètes seraient employés alternativement à Sebdou et à El-Aricha, de sorte qu'il y eut en permanence, à dater du 19 décembre 1873, un adjoint et un interprète détachés à El-Aricha. Après trois mois de résidence dans ce poste, ils rentraient à Sebdou et étaient remplacés par leurs collègues.

*
* *

Ce résumé chronologique fait ressortir nettement quelle fut l'importance du poste d'El-Aricha sur la soumission des Hamyan et le rôle heureux joué par le capitaine Mohammed Ben Daoud.

CHAPITRE V

FIN DE L'INSURRECTION DES OULAD SIDI CHEIKH DIFFICULTÉS AVEC LE GOUVERNEMENT MAROCAIN

Après une brouille passagère avec son frère Si Eddin et ses oncles, Si Kaddour, réconcilié avec eux, s'était retiré à El Goléah. Il se sentait abandonné par la plupart de ses adhérents ; sa fortune était notablement diminuée par les

razzias importantes opérées sur ses biens. Aussi avait-il songé à faire de nouveau des offres de soumisssion ; mais il avait compris que l'autorité française ne serait plus disposée à se laisser jouer. Pourtant les délégués des Oulad Sidi Cheikh Cheraga, sous la direction de Si Eddin, arrivèrent à Alger le 4 janvier 1873 ; ils venaient d'Oran où le Général commandant la Division leur avait notifié les conditions exigées pour obtenir l'aman. Ils retournèrent à Metlili pour les faire connaître à leurs partisans. Un délai de trois mois leur fut accordé pour prendre une décision.

Comme les insurgés de la province de Constantine, réfugiés également à El Goléah, avaient fini par faire quelque peu cause commune avec les rebelles du Sud-Ouest, une colonne expéditionnaire sous les ordres du général de Gallifet marcha sur cette oasis. Elle y arriva le 24 janvier et fut accueillie avec enthousiasme par les Arabes sédentaires. Cette opération obligea Si Kaddour à se rendre au Gourara où il attendit le résultat des négociations entamées par son frère ; le bruit courut qu'il cherchait à se rapprocher des Doui Menia. Néanmoins les caravanes parties pour Figuig et le Gourara ne furent pas inquiétées ; les sokhars venus de ce point rapportèrent que Si Kaddour était campé à l'Ouest d'El Mguiden. Le délai fixé expiré, Si Eddin adressa (21 mai) au Gouverneur Général une lettre par laquelle il l'informa que ses gens ne s'étaient pas encore décidés, mais que, lui, persistait, pour son propre compte, dans ses intentions. Une lettre d'aman lui fut adressée pour l'autoriser à effectuer son retour sur notre territoire.

Les Rezaïna cherchèrent cette même année à faire défection ; mais ils en furent empêchés grâce aux mesures prises à temps par l'autorité militaire ; l'agha de Saïda, Kaddour ould Adda et les caïds des Hassasna, à la tête d'un goum de 400 chevaux, leur barrèrent la route du Sud.

L'ex-agha des Hamyan, Si Sliman ben Kaddour, qui s'était retiré dans le Tell, fut repris de nouveau par son humeur aventureuse. Avec sa famille, il disparut au Maroc. Il était facile de prévoir que ce tempérament actif ne pourrait s'éterniser dans un repos incompatible avec son caractère. Cet incident causa une vive émotion parmi les indigènes. On racontait également que Bou Ghoucha avait fait des démarches auprès des Oulad Sidi Cheikh pour les amener à agir contre nous de concert avec lui.

C'est sur ces incidents que se termina l'année 1873.

Au mois de mars 1874, Si Sliman tomba tout à coup sur nos tribus campées aux environs de l'oued Cheriâa et les razzia ; mais nos goums lancés à sa poursuite l'atteignirent à Nefich et lui tuèrent trente-huit cavaliers, parmi lesquels Si Maamar ben Cheikh, redevenu notre adversaire ; Si Sliman fut blessé et son convoi capturé.

A leur tour, les Hamyan, conduits par le capitaine Ben Daoud, se lancèrent sur les douars ennemis campés à la frontière du Maroc et firent sur eux un butin considérable.

Dans le courant de la même année, le bruit d'un voyage de l'Empereur du Maroc jeta la perturbation parmi les tribus qu'il devait visiter dans le sud-est de son empire ; l'agitation gagna les Hamyan dont quelques tentes partirent en dissidence. Arrivées à Naama, elles rebroussèrent chemin et ne persévérèrent pas dans leur projet dont elles redoutaient les conséquences. Elles rentrèrent dans leurs tribus, abandonnant Cheikh ould Boubekeur et Kaddour ben Allah qui les avaient entraînées.

Ces succès furent complétés par l'habile intervention du chérif d'Ouezzan, Moulay Abdesselem, qui amena Si Sliman à accepter d'établir ses campements aux environs de Fez (1876). Si Kaddour ben Hamza, de son côté, toujours retiré sur l'oued Guir, s'en tenait pour le moment aux offres de soumission que Si Eddin avait faites au nom de ses partisans ; il ne fallait pas s'illusionner sur leur sincérité.

Jusqu'alors le Gouvernement du Maroc n'avait jamais cherché à s'appuyer sur les termes du traité de 1845 pour adresser des revendications au sujet des Hamyan Djemba qui avaient été reconnus Marocains. Au cours de cette insurrection nous avions été amenés à différentes reprises à faire appel à l'autorité du Sultan.

On lui avait signalé les méfaits commis par ses sujets, on lui réclama ensuite des réparations pécuniaires ; et on l'amena ainsi peu à peu à se mêler de la vie des populations qui lui avaient toujours échappé. En résumé on lui rappela qu'il existait une convention de Lalla Marnia qui réglait nos relations de voisinage. Ce changement d'attitude décida le Maroc à utiliser à son tour les clauses qu'elle contenait.

Ce revirement dans la politique du Maghzen marocain se produisit en 1876, à la suite du voyage fait à Oudjda par le sultan Moulay Hassan. Des cavaliers marocains, porteurs de lettres de leur souverain furent bientôt signalés chez les

Hamyan Djemba. L'énergique intervention de notre Ministre à Fez obligea Moulay Hassan à ordonner leur rappel. Mais la tournure que prit cette affaire nous contraignit, à notre tour, à ne plus comprendre au nombre de nos administrés que ceux des Djemba qui continueraient à vivre sur notre territoire. C'était donner un prétexte à cette fraction pour échapper à notre autorité. Elle ne s'en fit pas faute et, étant donné notre indécision, elle avait, il faut l'avouer, des raisons pour agir ainsi.

Le malaise s'accentua [1] et gagna tous les Hamyan. En effet, les Oulad Sidi Cheikh Cheraga reprenaient leurs incursions sur les Hauts-Plateaux, aidés par les tribus marocaines. Il fut interdit à nos tribus d'exercer aucune représaille contre leurs agresseurs. C'était transformer, par une simple décision administrative, les habitudes séculaires de nos nomades qui ne virent là qu'une marque de faiblesse. Aussi profitèrent-ils de la première occasion pour manifester leur mécontentement.

A la suite d'un incident qui eut lieu à El-Aricha (octobre 1876) entre un officier du Bureau arabe et El Hadj El

---

1 Au cours du voyage du Sultan du Maroc à la frontière algérienne pendant l'année 1876, un malaise constant n'avait cessé d'exister dans les relations existantes entre le Chef de poste d'El-Aricha et les chefs Hamyan.

Au mois d'août, les Djemba soumis étaient allés opérer une razzia chez les Amour malgré la défense qui leur en avait été faite par le lieutenant Saint-James.

A la fin de septembre des difficultés surgirent au sujet de la mise dans les silos d'El-Aricha des grains formant les approvisionnements des Hamyan. Ces derniers tentèrent d'échapper à cette mesure de précaution destinée à empêcher les départs en dissidence. Leurs caïds les soutinrent en disant que les grains leur étaient volés dans ces silos et que, par suite, leurs gens refusaient de leur obéir.

En cette occasion, le caïd El Hadj Lazereg ould Othmane, des Sendan, se fit remarquer par son insolence et dut être momentanément emprisonné. D'autre part, des intrigants répandirent le bruit que les dissidents avaient obtenu du Sultan la promesse que les Hamyan obéiraient bientôt à son autorité, que Cheikh ould Boubekeur deviendrait le chef des Djemba, et qu'El Hadj Ahmed ould Mebkhout, frère du caïd des Oulad Mansourah, El Hadj Habib ould Mebkhout, serait nommé agha des Chafaa.

El Hadj Ahmed ould Mebkhout (décédé en 1915 comme mufti à Méchéria) continuait sans cesse ses intrigues, poussait les Hamyan à s'insurger contre l'autorité de son frère, et leur promettait toute la bienveillance du Sultan.

Ces procédés avaient eu le don de surexciter l'esprit du caïd El Hadj El Habib ould Mebkhout qui, d'autre part, voyait les Hamyan profiter de notre indécision pour n'obéir à personne. (Le plus fidèle de nos serviteurs, El Hadj Kaddour ould Bou Feldja, caïd des Bekakra, devenu depuis agha honoraire et

Habib ould Mebkhout, caïd des Oulad Mansourah, ce chef indigène fit défection et entraîna avec lui un grand nombre de tentes, tant des Chafaa que des Djemba. La nouvelle des événements qui se déroulaient en Turquie d'Europe augmentait d'ailleurs encore l'agitation.

Pour rétablir l'ordre, une colonne commandée par le général Flogny, de la Subdivision de Tlemcen, et forte de 2.400 hommes fut mise en mouvement dans la province d'Oran. Le 15 février 1877, elle partit d'El-Aricha et alla visiter les ksour du Sud-Ouest, les deux Chellala, Asla, Tiout et les deux Moghar. Cette démonstration arrêta les projets des fauteurs de désordres. El Hadj El Habib ould Mebkhout et Djelloul ould Lakhdar, des Oulad Messaoud, rentrèrent en personne, mais la plupart des tentes restèrent en dissidence. Il fallut pour les ramener le coup de main de Tanekh Coufa, en août.

La règle précédemment adoptée en ce qui concernait les tribus pillardes du Maroc et qui substituait l'action diplomatique à l'action guerrière, non seulement indisposait contre nous les Hamyan, mais n'était pas faite pour mettre un terme aux agressions. C'est ainsi qu'en janvier 1878,

---

assassiné à Méchéria en 1914, avait, le 30 septembre 1876 offert sa démission parce qu'il ne se sentait pas suffisamment soutenu.)

Un événement particulier amena le départ en dissidence du caïd El Hadj El Habib ould Mebkhout (devenu plus tard agha des Chafaa, puis décédé comme bach agha honoraire en 1912).

Le 18 octobre 1876, El Hadj El Habib ould Mebkhout se rendait, avec plusieurs de ses parents, dans la maison d'un commerçant israélite d'El-Aricha nommé Simon Dray, lui contestait l'exactitude d'une facture, puis le rouait de coups et le menaçait de mort. A la suite de la plainte portée par Simon Dray, le lieutenant Brager, chef du poste d'El-Aricha, faisait comparaître El Hadj El Habib ould Mebkhout qui se présentait accompagné de deux de ses parents, El Hadj Abdelkader et El Hadj Mahi.

Au cours de l'interrogatoire qui fut fait, El Hadj El Habib ould Mebkhout, craignant d'être arrêté, saisit son pistolet, bousculа le greffier et, suivi de ses deux parents, renversa la sentinelle de la porte extérieure après avoir tiré sur elle un coup de feu sans l'atteindre.

Le lieutenant Brager, qui l'interrogeait, prit son revolver et, à son tour, tira sur El Hadj El Habib ould Mebkhout sans le blesser. Cet officier fut immédiatement couché en joue par El Hadj Abdelkader. Il voulut tirer sur cet indigène, mais son revolver rata.

El Hadj El Habib ould Mebkhout et ses compagnons rejoignirent un groupe de cavaliers qui stationnaient dans le village et s'enfuirent vers l'Ouest. Avant de partir, El Hadj El Habib avait crié au lieutenant Brager : « Sacré bon Dieu (en français) nous t'en donnerons, de la poudre ! Va te plaindre à ton général. »

le Zegdou vint attaquer nos tribus ; bien que battu à El Agueur, il n'en emmena pas moins une grande quantité de moutons et de chameaux.

Pour éviter des complications diplomatiques européennes, on voulut régler ces questions par des indemnités au profit des victimes ; le Gouvernement marocain mit d'autant plus d'empressement à les payer que cette politique lui permettait ainsi de faire acte de souveraineté sur des tribus qui lui avaient toujours échappé ; mais il lui était impossible d'empêcher le retour de tous ces méfaits.

Nos indigènes, de leur côté, constataient que nos rapports avec le Maroc s'étaient transformés et que loin d'imposer nos volontés comme par le passé, nous acceptions maintenant de discuter sur le moindre incident. Ils suivaient de près cette évolution à laquelle ils se trouvaient les premiers intéressés et où ils estimaient aussi que notre prestige était diminué.

Les Marocains n'attaquaient pas seulement nos nomades. Le 17 septembre 1879, un rezzou d'une quarantaine de cavaliers franchissant la frontière à El Magoura, tomba entre El-Aricha et Sebdou sur un convoi de quatre prolonges du train des équipages conduit par huit soldats et un maréchal-des-logis ; deux hommes furent tués. Le commandant du poste d'El-Aricha, informé trop tardivement, n'arriva que pour ramener à son camp les cadavres mutilés.

Un mois après, une colonne commandée par le général Louis, fut chargée de parcourir le pays entre Tlemcen et Sebdou et la frontière du Maroc et de s'opposer à toute agression ; il était également décidé que sur un point du parcours, le général recevrait les excuses du représentant de l'Empereur du Maroc, ainsi que la somme convenue pour indemniser les familles des victimes. Cette rencontre eut lieu près de Sebdou ; Si Abdesselaam Baïes exprima les regrets du Sultan et remit la somme de 19.000 francs.

Cette démarche n'empêcha pas les Zoua Cheraga, sous la conduite de Si Eddin, de venir razzier en décembre un millier de chameaux appartenant aux mokhazenis des Derraga et il fallut négocier à nouveau la restitution de ces animaux avec un cousin du Sultan envoyé à cet effet à Oran.

On envoya au printemps de 1880 le lieutenant de Castries avec quelques goums sur les Hauts-Plateaux ; il réus-

sit à ramener un instant le calme. Le Gouverneur Général lui témoigna sa satisfaction dans les termes suivants :

« J'apprécie à leur valeur les résultats obtenus par cet « officier dans sa mission, résultats que vous résumez par « la remise en main du pays des Hamyan, par l'affirma- « tion de votre autorité dans cette région des ksour. Je « vous prie de vouloir bien témoigner à Monsieur le lieu- « tenant de Castries toute ma satisfaction pour la vigueur « et le talent dont il a fait preuve en ces circonstances. »

Dans l'allocation des indemnités qui furent alors allouées, les Hamyan Djemba furent systématiquement exclus. Cependant, à la suite de prétentions présentées par l'amel d'Oudjda relativement à l'observation du traité de 1845, à leur sujet, ils avaient déclaré qu'ils désiraient rester Algériens. L'autorité supérieure ayant observé le mutisme le plus complet, ces tribus ne comprirent pas pourquoi nous les abandonnions tout d'un coup après les avoir si longtemps accueillies. Elles nous supposèrent l'intention de les livrer au Sultan ; elles préférèrent prendre les devants et se réclamèrent de la nationalité marocaine. Leur empressement fut d'autant plus grand que le Général commandant la Division d'Oran avait prescrit d'arrêter les caïds El Hadj Lazereg, des Sendan et El Badaoui, des Meghaoulia.

Pourtant dès 1878, le général Cérez, à qui le bien-fondé des griefs des Hamyan n'avait pas échappé, avait fait observer qu'une telle situation ne pouvait se prolonger ; il nous fallait, d'après lui, poursuivre directement par nos moyens d'action les modifications de frontière devenues nécessaires pour assurer le rétablissement de notre autorité.

Pour mettre un terme à ces difficultés, M. Albert Grévy, gouverneur général de l'Algérie, pensa trouver le remède dans l'installation d'un nouveau poste permanent dans le Sud et dans une mesure dont il prescrivit l'application immédiate. Elle consistait à considérer dorénavant comme frontière hypothétique la ligne qui joindrait le Teniet es Sassi à un point situé à égale distance entre Ich, ksar marocain et le dernier ksar algérien désigné dans la convention de 1845.

La création d'un poste ne pouvait avoir qu'un heureux résultat en nous donnant une action directe sur des populations sur lesquelles nous n'avions jamais eu qu'une action éloignée. En outre, l'inconvénient grave pour les

troupes d'avoir à faire plusieurs étapes sans eau pour aller d'El-Aricha aux ksour avait déjà fait songer à établir un poste à Méchéria. On pensait aussi utiliser ce point pour y placer à demeure un officier des Affaires indigènes, chargé du commandement des Hamyan.

Le projet n'aboutit pas parce que l'on considérait qu'une garnison, même de deux compagnies de tirailleurs et de cavalerie, n'aurait qu'un rayon d'action très limité et que son ravitaillement pourrait devenir difficile. Une autre cause fit mettre en suspens l'exécution de cette idée au point de vue des affaires indigènes. On considéra que le ravitaillement de la nouvelle place s'opèrerait plus facilement par Daya que par Sebdou ou El-Aricha, ce qui amènerait à rattacher à ce premier cercle le nouveau poste. On se décida à attendre pour créer Méchéria d'avoir des voies plus sûres et plus rapides.

Les nouvelles défections des Hamyan et l'insurrection de Bou Amama allaient démontrer l'urgence de l'application de ces mesures.

(A suivre.)

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DE L'INDUSTRIE PASTORALE
EN ALGÉRIE

DES NAPPES D'HALFA ET DE LEUR ROLE AU PAYS DU MOUTON

UTILISATION DU BOUSS D'HALFA

> Tout se tient dans le monde, et l'on peut dire que la loi de *l'interdépendance* est une loi universelle. Il ne s'agit que de dépister les liens, les rapports qui existent entre les facteurs en apparence les plus éloignés et les plus étrangers l'un à l'autre pour en déterminer l'enchaînement.
>
> B. D.

Lorsque l'on parcourt les steppes du Sud Oranais, on est frappé par la nature quasi plane du sol et par le défaut total d'abris naturels. Cependant, en examinant les choses moins en surface, on est amené à subdiviser les aires parcourues par les troupeaux, en trois zones bien distinctes :

A. — Une zone immensément étendue, *couverte* d'halfa.

(D'après M. Trabut, l'Algérie posséderait 5 000.000 d'hectares d'halfa. Le département d'Oran seul aurait une mer d'halfa, s'étendant sur 400 kilomètres de long et 170 de largeur d'un seul tenant. On estime qu'un hectare de steppe renferme de 3 à 5.000 pieds ou souches, rendant 500 à 1.000 kilogrammes de feuilles sèches. La production totale de l'Algérie, en feuilles sèches serait de 400.000 tonnes. Ces chiffres nous serviront plus loin pour nos calculs.)

B. — Une zone de moindre tenant n'offrant pas la continuité de la précédente, ni sa densité, ni sa capacité d'abri, à l'égard du sol peuplée exclusivement de *chih* (*Artemisia herba alba*).

C. — Enfin une zone étendue, ne présentant aucune végétation vivace, à sol complètement découvert, parsemée de plantes herbacées accrochées au sol au hasard de la direction des vents et des obstacles opposés à l'errance désordonnée des graines roulées.

La Zone Halfatière

A la surface des Hauts-Plateaux Sud Oranais où l'action des vents s'exerce avec toute sa violence, la graminée halfa (*Stipa tenacissima*) est parvenue, au cours de nombreux siècles d'adaptation à conquérir la fixité nécessaire et à prendre définitivement possession du sol. Admirablement armée pour lutter contre la déshydratation en été et contre les congélations en hiver, renforcée en quelque sorte par sa richesse en cellulose, ayant presque concentré toute sa vie dans sa portion aérienne, dans ses feuilles, réduisant ainsi ses racines à un rôle secondaire, la plante halfa s'est multipliée à tel point que ses peuplements recouvrent d'immenses étendues dénommées si justement *mers d'halfa*.

Le sol y est perméable (bled r'lida); les eaux de pluie s'y collectent parfois, mais n'y stagnent jamais longtemps en raison de leur infiltration rapide dans le sous-sol. Les trombes qui, après les chutes pluviales abondantes, balayent en nappes déferlantes, les régions à sol dur (bled r'guigua ou bled meurte) ainsi que les îlots limoneux (nappes de chih) ne se produisent pas en région d'halfa. Et l'on comprend que le nomade considère les régions halfatières comme un bled providentiel où, en cas de tourmente (zerra) il pourra se réfugier avec son bétail. Aussi, lorsque le temps menace ou que les frimas s'annoncent, les pasteurs indigènes cheminent-ils à proximité des peuplements d'halfa.

Nous avons eu l'occasion de faire ressortir que les abris artificiels ne sont susceptibles de jouer un rôle efficace, en région de parcours, que si les troupeaux peuvent s'y rendre à n'importe quel moment et où ils pourront y trouver refuge en cas d'alerte; d'où la nécessité d'en multiplier le nombre en tous sens et de les situer à peu de distance les uns des autres. Ces conditions, au point de vue économique, sont impraticables. Mais les nappes d'halfa, par leur immense étendue, par leur continuité surtout, réalisent les desiderata que les abris artificiels, même en nombre considérable, ne sauraient jamais combler. Elles sont comme une forêt illimitée, en bordure de laquelle vivent gens et bêtes, et sous les feuilles de laquelle, à tous moments ils peuvent s'abriter en cas de danger.

Les animaux qui mènent une existence fort près de l'état de nature, et même ceux qui vivent à l'état libre, ont bien été armés par la sélection naturelle, au cours des âges, pour lutter contre les intempéries; mais les moyens naturels dont ils

disposent ne leur suffisent pas toujours et ils sont amenés instinctivement à utiliser au maximum les avantages, même infimes, que leur offre parfois le milieu ingrat où ils évoluent. En régions riches en accidents naturels de toute nature (forêts, bouquets d'arbres, anfractuosités rocheuses, collines ou montagnes, etc.), gens et bêtes sont assurés de trouver, le cas échéant, l'abri utile ; mais dans les steppes du Sud la configuration du sol, la morphologie de la végétation font que les abris naturels s'offrent sous l'aspect le plus inattendu et voilà qui explique pourquoi, après un examen rapide, l'observateur qui parcourt les steppes du Sud, les croit déshéritées et dépourvues de tout abri ; c'est que, venant de régions favorisées, il a dans l'œil l'image des forêts, des taillis, des grottes, et son regard ne rencontre plus rien de pareil. Et pourtant ces nappes halfatières sont bien le pendant des forêts telliennes ; elles en possèdent tous les avantages. Il ne s'agissait donc que de les découvrir et d'en utiliser toutes les ressources. Le nomade l'a reconnu depuis longtemps et c'est tout naturellement qu'il s'enfonce avec ses troupeaux sous le fouillis des feuilles d'halfa (irellad) en vertu de ce dicton :

El halfa r'ta, d'fa ou oufa.

L'halfa est un abri qui chauffe et qui nourrit.

*
* *

Pendant les tourmentes, et lors de la mauvaise saison, les gens et les bêtes surpris en terrain découvert (bled r'guigua ou bled meurte) courent de graves dangers. Les précipitations pluviales, en peu de temps, déterminent la formation de nappes d'eau qui déferlent avec violence emportant tout sur leur passage. Si le vent souffle, le refroidissement rapide amène l'engourdissement et fréquents sont les désastres qui se traduisent annuellement par la perte de vies humaines et même de troupeaux tout entiers.

A l'abri des touffes d'halfa, rien de pareil ne se produit ; l'action des vents, des eaux et des neiges est brisée par le rideau que l'halfa leur oppose.

Mais pour que le refuge des nappes d'halfa remplisse pleinement et efficacement son rôle, il faut qu'il demeure en possession de sa continuité, de son touffu, de sa luxuriance si l'on peut dire.

Quelle protection offrirait la plus belle forêt dont on aurait

émondé les branchages pour n'en laisser que les troncs? *De même quelle protection offrirait le plus beau peuplement d'halfa du jour où par l'arrachage industriel de ses feuilles on aurait réduit sa capacité d'abri à moins que rien, en la faisant choir à l'aspect rabougri d'une nappe de chih? Il faut donc de toute nécessité conserver à la mer d'halfa sa densité, son fouillis inextricable.*

Que devient une zone d'halfa exploitée industriellement? Il suffit d'y jeter un simple coup d'œil; on ne peut plus la comparer à une mer d'halfa; *les feuilles n'ont ni la longueur, ni la densité qu'elles offriraient sur des souches vierges. Les pieds sont bien nettement dénombrables et la capacité d'abri étant annulée, la zone halfa qui devait être bled r'lida devient bled r'guigua ou meurte, incapable d'offrir le moindre refuge à un seul mouton. Tandis que les troupeaux cheminant en zone vierge, disparaissent littéralement sous les touffes d'halfa. En zone exploitée ces mêmes troupeaux se trouvent à découvert comme en terrain nu ou en zone à chih.*

Les feuilles acquièrent peut-être des qualités d'ordre industriel, mais sous le rapport des qualités qui intéressent l'élevage du mouton, tout se passe comme si le peuplement ainsi réduit, avait complètement disparu.

Pour que *l'halfa* soit *r'ta* et *d'fa*, c'est-à-dire pour qu'il puisse *abriter* et *chauffer*, *il faut empêcher qu'on l'émonde, qu'on l'élague de ce qui lui tient lieu de branches, qu'on n'arrache pas ses feuilles.*

Il appartiendra à l'organisation future qui aura la charge de surveiller les nappes halfatières, d'utiliser l'incinération opportune, ou tout autre moyen pour vivifier et entretenir la vitalité des nappes; *mais l'arrachage industriel qui conduit nos souches au rabougrissement et nos nappes à la ruine, devra être proscrit.*

Capacité Alimentaire des Nappes Halfatières

El halfa ouf'a.
L'halfa nourrit.

Tous les ans, au printemps, la graminée halfa produit des épis qui, en été, fructifient Or, on sait que tant que les graines n'ont pas été formées l'épi possède le maximum comme valeur alimentaire. Mais dès l'instant où les graines se sont formées l'épi est réduit au rôle de support; c'est pourquoi les pailles et chaumes sont autrement moins nutritifs

que les grains. Les épis de l'halfa s'appellent *bouss* et l'on peut voir dans les centres comme Méchéria, Géryville, Aïn-Sefra, les petits indigènes, les femmes nomades aller cueillir des bottes de ces épis pour les vendre sur les marchés.

Dans le bled, en tribu, les animaux sédentaires (chevaux, ânes, mulets, souvent les brebis nourrices tenues momentanément en stabulation), reçoivent chacun une poignée de bouss.

Pratiquement, une botte d'épis d'halfa, susceptible de tenir debout dans une musette ordinaire, possède une valeur nutritive égale à 4 kilos d'orge. Elle a en outre l'avantage d'offrir du *volume*, et c'est là un point important, car une ration ne vaut pas seulement par sa teneur en éléments nutritifs mais aussi par son volume. Et cela prouve une fois de plus combien chimériques sont les espoirs de remplacer un jour les aliments par des tablettes minuscules ou par des comprimés.

En outre le prix de revient d'une botte de bouss ne dépasse guère 0 fr 20 à 0 fr. 25 et comme elle représente la ration journalière complète d'une tête de bétail, elle est donc, comparée à l'orge, huit fois moins onéreuse. Mais les calculs ne doivent point partir de cette base. Le *bouss* n'est relativement cher que parce qu'il est cueilli par quelques mesquines. Et comme il n'apparaît qu'au printemps et qu'en cette saison les nomades sont rarement dans le besoin, la quantité apportée sur les marchés est forcément dérisoire.

Le restant de l'année, à défaut de bouss, les indigènes vont, aux environs des centres habités, arracher du gueddime c'est-à-dire le *chaume* ou gaine qui recouvre la base des feuilles d'halfa. Ces *chaumes* ont l'aspect jaunâtre et la consistance des racines de graminées ordinaires ou des pailles. Les animaux les consomment à l'exclusion des feuilles d'halfa qu'ils se contentent de mâchonner.

Les nomades prétendent que ces *gueddime* ou *gaines* sont riches en matières grasses et que si le *bouss* permet au bétail de faire surtout de la viande, le *gueddime* permet de faire de la graisse. Les gaines du *sen'ra* (fol halfa) ou (*Lygeum spartum*) ne possèderaient pas la même valeur alimentaire que les gaines de l'halfa (*Stipa tenacissima*). A défaut de chaumes d'halfa, le bétail qui a pu se rassasier de bouss ferait de la graisse avec n'importe quel autre fourrage. Nous citons ces observations émanant des nomades pour mémoire seulement ; l'expérimentation et l'analyse chimique peuvent seules les infirmer ou les confirmer.

Mais ce que nous devons retenir c'est que le bouss ou épi de

l'halfa vrai constitue un aliment de premier ordre dont la valeur a été consacrée par la pratique séculaire des pasteurs nomades, et par l'expérience de tous les jours. Que les nomades n'aient pas songé à mieux tirer profit d'une telle richesse, il n'y a pas là de quoi nous surprendre. Les nappes d'halfa étant immenses, le champ de cette précieuse graminée devenait trop vaste, et le pasteur se contentait de mener ses troupeaux en zone chih et en zone meurte, quitte à fouler avec son bétail les mers d'halfa pour utiliser leur capacité d'abri.

Le chameau, le cheval, peuvent s'attaquer au bouss, en raison de leur taille ; les chèvres se dressent aisément sur leurs pieds de derrière, le mouton seul, lorsqu'il est talonné par la faim, imite la chèvre pour manger le *bouss*, ou les sommités épanouies, lorsque la saison est avancée. Quant au berger, il ne tente aucun effort pour améliorer la situation de son troupeau. Il se contente de le suivre nonchalamment. Il ne produit en réalité un peu de travail que lors de l'abreuvement quand il tire l'eau des puits à l'aide d'une corde et d'une peau de bouc.

Nos éleveurs nomades ont donc à leur portée un champ immense, peuplé d'une graminée vivace, qui n'exige aucun travail du sol, aucun semis, qui est admirablement adaptée au milieu, et qui, à chaque printemps, donne des épis d'une valeur alimentaire incontestable.

On estime à 5.000.000 d'hectares l'étendue des mers d'halfa d'Algérie ; on évalue à 3.000 ou 5.000 le nombre de pieds d'halfa par hectare de steppe. En bonne production, quatre souches peuvent donner en bouss de quoi nourrir une tête de bétail pour une journée. Il est donc aisé de calculer ce que la production de bouss de 5.000.000 d'hectares pourra nourrir en un an. On arrive au chiffre de 15.000.000 de moutons ou têtes de bétail. Il faudrait que l'halfa puisse tous les ans donner sa récolte. Or, il est avéré qu'un pied d'halfa *menaṭṭar*, c'est-à-dire exploité par l'arrachage, met trois à quatre ans avant de redonner du *bouss*. Et c'est là que réside l'intérêt des halfatiers ; ils préfèrent les plants qui n'ont pas fait de « roseaux », c'est ainsi qu'ils nomment les épis ou *bouss* lignifiés. Or, sous le rapport *élevage des ovins* l'intérêt réside dans les touffes des halfas non exploités (meharrerine) où l'on puisse trouver abri et où la production du bouss soit assurée tous les ans. Et, pour réaliser ces conditions, les pieds ne doivent pas être dépouillés de leurs feuilles, *l'arrachage doit être interdit*.

L'halfa fourrager devra être progressivement substitué à l'halfa papyrogène.

Si l'on supprime l'exploitation industrielle des halfas, telle qu'elle se fait encore. on privera le commerce d'exportation de l'Algérie de 400.000 tonnes de ce textile, soit environ 8 à 9.000.000 de francs par an. D'autre part, on enlève à une population indigène assez nombreuse et besogneuse, des ressources régulières sur lesquelles elle compte chaque année pour traverser la période de morte-saison *Juillet-Janvier*. Le trafic des chemins de fer, le charroi, etc., y perdront aussi.

Nous n'en disconvenons pas ; mais il est possible de substituer à une exploitation ruineuse à tous égards et dont l'étranger seul profite, l'exploitation avantageuse d'une matière plus utile, destinée à ne pas quitter notre colonie, et à procurer en même temps à notre élevage, une source de subsistance inestimable, sans pour cela léser un seul instant les populations indigènes dont la situation est évidemment digne d'intérêt. Les nomades, au lieu d'arracher les tiges d'halfa, se borneraient à cueillir les inflorescences (bouss) et le chantier, qui devra être administratif, le lui achèterait comme l'halfatier achetait l'halfa textile. L'emmeulage ou l'ensilage serait adopté et les milliers de tonnes de ces épis remarquablement alimentaires serviraient à parer aux crises fourragères. Les points d'achats demeureraient les mêmes que ceux assignés pour l'exploitation des feuilles.

Hâtons nous d'ajouter que la cueillette du bouss ne préjudiciera en rien au plant qui conservera sa luxuriance, sa capacité d'abri, sa vitalité et sa faculté de donner annuellement des inflorescences.

La constitution de ces réserves qui ne demandent qu'à être exploitées, ne dispensera pas les troupeaux de nomadiser comme d'habitude à travers les zones chih et les zones meurte pour y brouter en période pastorale herbeuse. Le bouss permettra de donner aux affaiblis, aux mères nourrices et aux sujets destinés à être poussés à l'engraissement un supplément alimentaire très riche. Pendant les agnelages, les mères n'auront plus à circuler durant des journées pour trouver de quoi fournir en lait la khima et l'agneau. La meule ou le silo de *bouss* permettront de tenir les brebis suitées à proximité des points d'eau et d'y recevoir des rations abondantes. Le *bouss* est loin de présenter la même tendreté que l'épi-vert des céréales ; nous savons que la nécessité de vivre dans ce milieu si spécial des Hauts-Plateaux, lui a donné une consistance coriace exigeant une bonne denture *incisive* surtout.

Les *hache-paille* seront indispensables pour morceler l'épi ou inflorescence d'halfa et le rendre plus préhensible aux ovins.

Chez les petits ruminants l'inclinaison et la forme des incisives permet la préhension, ou plutôt l'incision des herbes les plus réduites, même au ras du sol. Les molaires jouent ensuite leur rôle. Mais si ces incisives sont ébréchées, branlantes, usées ou si elles sont rasées et arrondies, le mouton spécialement ne peut plus se nourrir. S'il est obligé de s'attaquer à des branchages, à des tiges ou au bouss par exemple, il n'arrive pas à les entamer. Donnez à un mouton, dans ces conditions de l'orge en grains, il s'alimentera et fera de la graisse. Avec ses lèvres il prendra l'orge et ses molaires la broieront. Ses incisives ne sont plus indispensables et leur rôle devient nul. Si donc aux ovins usés nous donnons le bouss préalablement haché, tout se passera comme pour l'orge.

Jusqu'ici, les ovins à denture usée, étaient voués à l'inanition. Ni les herbes réduites, ni les plantes exigeant l'incision, ne pouvaient être prises par eux. Et le nombre est toujours grand de sujets mal armés sous le rapport de la denture incisive, qui succombent annuellement à l'entrée de la mauvaise saison. Du jour où on leur donnera des aliments hachés, réduits, ils s'alimenteront et le stock général de viande représenté par le cheptel ovin s'accroîtra d'autant plus.

On voit quelles perspectives s'ouvrent à notre élevage et quelles richesses représentent nos peuplements d'halfa jusqu'ici considérés comme bons tout au plus à faire du papier ou des objets de sparterie. C'est un devoir impérieux pour nous de chercher à augmenter la capacité de production alimentaire de notre colonie, à lui donner ainsi les moyens d'entretenir un cheptel plus nombreux et plus beau.

Certes, l'innovation dont il s'agit aura besoin d'être étudiée, dans les détails de sa réalisation. L'organisation qui aura à s'occuper des halfas devra mettre en œuvre les moyens d'entretenir vivaces et productifs nos peuplements d'halfa ; *de déterminer le rendement en bouss par hectare ou par souche ; fixer les conditions de la cueillette intégrale ou partielle du bouss ;* fixer par des analyses la teneur des inflorescences d'halfa en principes nutritifs, et déterminer les meilleurs procédés de conservation (emmeulage ou ensilage).

Pour l'instant nous ne devons retenir que le fait suivant : Les nappes d'halfa offrent à l'élevage sur les Hauts-Plateaux une ressource inestimable comme abri et comme champ de production alimentaire. Sachons en tirer tous les avantages

qu'elles comportent pour le plus grand profit de notre élevage national.

N. B. — Les indigènes disent fort justement d'ailleurs, que le *bouss* consommé en son temps, a la plus grande valeur alimentaire mais que desséché il ne vaut plus rien. C'est exact, mais les indigènes considèrent le *bouss sur pied.* Il est évident que l'épi en question, tant qu'il ne s'est point épanoui en panache, tant qu'il n'a pas grainé, est doué de tous les principes nutritifs voulus ; mais une fois grainé sur pied il tombe au rang de support ligneux. Par conséquent le séchage du *bouss* cueilli avant fructification ne peut lui enlever ses principes. Et c'est là-dessus que la confusion doit être écartée. L'indigène parle du bouss desséché et mûri sur pied, tandis que nous, nous parlons du *bouss* détaché alors qu'il est tout à fait nutritif et c'est dans cet état qu'il devra être emmeulé ou ensilé.

Rapport entre l'Exploitation des Nappes Halfatières et les Fluctuations numériques du Cheptel

Etant donné que l'exploitation abusive des peuplements d'halfa entraîne fatalement une diminution du cheptel les diagrammes établis à cet effet devraient le noter de façon quasi mathématique. Cependant les statistiques nous montrent parfois par des chiffres que sur telle zone jadis prospère, mais aujourd'hui appauvrie, sinon ruinée par une exploitation abusive, le troupeau s'est maintenu à peu de chose près à son chiffre normal.

Cela prouve-t-il que l'appauvrissement, voire même la ruine du peuplement halfatier, a été sans influence sur les variations de ce troupeau ? Evidemment non ; car si la statistique semble par des chiffres rigides nous renseigner sur l'état numérique du cheptel, ces mêmes chiffres nous laissent dans l'ignorance la plus absolue sur la valeur intrinsèque, sur le rendement net, sur le stock de viande ; en un mot sur tout ce dont le troupeau est la valeur représentative vivante. En effet un lot peut demeurer numériquement le même, mais son rendement peut varier de 50 % et le chiffre *rigide* ne peut prétendre soumettre à sa rigidité même cette matière si variable, si déformable qu'est l'organisme vivant ! Lorsqu'on suit le cheptel dans ses modifications incessantes, on note l'amaigrissement, le dépérissement, la réduction du format, la mortalité au seuil

des mauvais jours ; le troupeau diminue mais le nomade comble les vides par les apports étrangers ; l'élevage marocain est là pour lui fournir moutons, bœufs et chameaux. Et le troupeau numériquement reconstitué grâce à ses qualités nomades, ne se cantonne pas là où les conditions de subsistance sont devenues précaires ; il va plus loin à la recherche des zones plus hospitalières. Et le statisticien est arrivé trop tard pour marquer les pertes. Tout est revenu dans l'ordre quand celui-ci entre en scène. Cependant, si grâce à sa vie errante le bétail du Sud peut parer aux ruines des herbages et des zones d'abri, le moment arrivera, si l'on n'y met bon ordre, où le milieu deviendra inhabitable pour lui.

En effet, si l'on examine la carte des pacages habituels au cheptel et la carte des zones d'halfa livrées à l'exploitation industrielle, on constate que ces cartes se superposent complètement. Ce qui rend les aires de parcours praticables au bétail ce sont les points d'eau ; et ce qui permet l'installation de chantiers ce sont également les points d'eau. Et il arrive que précisément c'est dans les zones fréquentées par les troupeaux que l'arrachage des feuilles d'halfa enlève au peuplement de ce textile leur capacité d'abri, si nécessaire aux troupeaux nomades et, aussi, leur faculté de production de *bouss*, source précieuse, mais insuffisamment exploitée, d'aliments de premier ordre. Il est urgent de songer enfin à utiliser cette richesse inestimable que représentent nos 5 millions d'hectares d'halfa en en réservant l'exploitation pour l'usage exclusif de notre cheptel tout entier car ce que nous avons dit à cet égard, touchant les ovins, s'applique au chameau, au bœuf, au cheval.

Dans ce qui précède, nous avons fait ressortir le rôle alimentaire des inflorescences de l'halfa et le rôle d'abri des feuilles à l'égard des troupeaux, nous n'avons fait que relater le résultat de nos observations propres et de l'expérience séculaire des nomades. Or, il se trouve que les différentes affirmations émises au cours de notre travail, cadrent parfaitement avec les données de la science.

La plante « halfa » qui est hydrotuge, c'est-à-dire qui n'aime pas l'humidité et ne se complait qu'en milieu sec et chaud, absorbe surtout par ses feuilles. La chlorophylle (cette substance verte à laquelle les feuilles doivent leur coloration) a la propriété, sous l'influence des rayons solaires, de décomposer l'acide carbonique de l'air en ses éléments carbone et oxygène et de « fixer dans les tissus de la plante le carbone qui devra servir à la constitution de la cellulose et

des corps congénères qui constituent les 9/10es de la plante sèche ». (Trabut.)

Or, ce sont les feuilles persistantes de l'halfa, les feuilles adultes qui jouent ce rôle fixateur de carbone et qui concourent ainsi à la nutrition de la plante. « Les jeunes feuilles n'interviennent que plus tard. » Et en hiver, où les radiations solaires sont intermittentes, ce sont les feuilles anciennes qui permettent à la plante de profiter des moindres rayons pour emmagasiner du carbone. « Le froid (trois ou quatre mois) et la sécheresse (trois ou quatre mois) ralentissent cette nutrition... Il faut donc que durant le cours laps de temps qui lui reste, la plante puisse emmagasiner les réserves nécessaires à sa floraison, grâce à ses feuilles persistantes ; mais si elle doit perdre le temps à former ses feuilles, on comprend que sa floraison se trouve retardée. » (Trabut.) Voilà qui nous explique scientifiquement cette remarque des nomades, à savoir, que le *bouss* (inflorescence de l'halfa) n'apparaît que tous les trois ou quatre ans chez les plants *ménatterine* c'est-à-dire débarrassés de leurs feuilles par arrachage.

Donc, pour conserver au plant d'halfa sa puissance d'absorption ; pour lui laisser toute sa force d'emmagasinement de carbone et sa faculté de produire annuellement des inflorescences, il est tout indiqué de ne pas le dégarnir de ses feuilles, de ne pas l'exploiter.

En outre, en lui laissant ses feuilles on lui conserve toute sa capacité d'abri tant à l'égard des plantes qui croissent à sa base ou à son voisinage, qu'à l'égard des troupeaux.

Les feuilles adultes ont encore un avantage, c'est qu'étant admirablement armées pour résister aux intempéries, elles peuvent assurer la nutrition de la plante durant le jour, sans risquer de périr la nuit ; ce que les feuilles tendres, non encore pourvues de tous leurs moyens, sont incapables de réaliser parce que très vulnérables. Mais si elles se trouvent parfaitement et largement abritées par les feuilles persistantes, elles remplissent de leur côté le rôle de fixatrices de carbone et la nutrition de la plante s'en trouve accrue.

Au point de vue des qualités industrielles, les feuilles jeunes sont plus recherchées que les feuilles coriaces ; mais sous le rapport de la vitalité de la plante, et de sa conservation, l'arrachage en démunissant le plant de ses organes de fixation du carbone l'expose non seulement au rabougrissement, mais encore à la ruine. Et comme le fait remarquer M. Trabut « les halfas vierges sont longs, larges, durs, grossiers, plus cassants ; dès qu'on les exploite et que la souche s'épuise, ils

perdent de leur longueur, deviennent plus fins, moins cassants, plus uniformes ». L'industrie y trouve peut-être son compte mais la richesse que représente la nappe, et l'élevage, y perdent et sont voués à une ruine certaine.

Il est un autre fait noté par les botanistes : « Dans les zones en exploitation, les glumelles ne s'ouvrent pas, les organes floraux sont desséchés sans qu'il y ait épanouissement. Cette mort précoce des organes floraux est un signe d'épuisement de la plante qui manque des réserves nécessaires pour la maturation des ovaires. » (Trabut.) Voilà qui vient encore à l'appui de ce fait, savoir que les plants exploités par arrachage mettent trois ou quatre ans avant de donner du *bouss*.

Ces déductions scientifiques en concordance parfaite avec les observations des nomades, nous conduisent à comprendre pourquoi l'incinération des tiges âgées, ne rend pas les services qu'on devrait, théoriquement en attendre. L'incinération donne des cendres riches en sels de potasse et en phosphates qui, repris par le sol, l'enrichissent au bénéfice de la plante ; mais il faut que l'incinération ait lieu en temps opportun, pour que la pluie ou l'humidité suffisante du sol retiennent les cendres et les empêchent d'être éparpillées par le vent.

Mais le flambage des tiges vieilles ou mortes, prive le plant de ses organes de fixation de carbone ; le rhizôme pousse bien par ses bourgeons dormants qui se réveillent ; mais le pied se trouve dénudé, exposé aux intempéries et à la dent du bétail qui ne se contente pas des jeunes pousses, mais attaque aussi les rhizômes.

Les plants ont des moyens extrêmement remarquables pour renouveler et s'étendre et n'ont guère besoin de l'arrachage que les halfatiers représentent comme un procédé utile, sinon indispensable, à la reconstitution et à la conservation des nappes, et qui est tout simplement désastreux.

Les auteurs qui se sont occupés de l'halfa et nous ont renseignés sur sa biologie si intéressante, n'ont eu en vue que le côté industriel de ce textile dans ses rapports avec la conservation des nappes. *Mais aucun d'eux n'a soupçonné la valeur alimentaire des inflorescences de cette stipée et tout ce que l'élevage, en régions steppiennes, est en droit d'en attendre.*

Nous nous expliquons parfaitement pourquoi le côté industriel et papyrogène a eu le pas sur le côté fourrager de la question. Si nous consultons les ouvrages d'agriculture algérienne nous lisons au mot *bouss* (appellation arabe de l'inflorescence de l'halfa) ; « *inflorescence de l'halfa, récoltée*

pour les chevaux ». Et c'est tout. Mais il faut avoir habité le Sud, parcouru les steppes, pour constater que le *bouss* joue un rôle alimentaire indéniable non seulement dans l'entretien des chevaux, mais de tous les ruminants élevés dans ces régions. Le chameau qui, au printemps, n'a pas mangé de « *bouss* », ne ait pas sa bosse et n'est pas en mesure de franchir la saison froide, à moins de transhumer au Sahara ou dans le Tell. Le bœuf, le mouton, la chèvre, trouveraient dans le *bouss* un aliment riche, fort précieux, si le nomade pouvait être *matériellement* en mesure de le leur donner. Le *bouss*, avant la formation des graines, offre le maximum comme valeur alimentaire et c'est à ce moment qu'il s'agit de l'utiliser ; mais il y en a tellement que les possesseurs de troupeaux, même s'ils le voulaient, n'auraient ni le temps matériel, ni les moyens de le cueillir assez vite pour le faner et l'emmeuler ou l'ensiler avant la maturation des graines. Ils n'utilisent le bouss cueilli par les mesquines que pour le cheval, bête noble et dont la valeur justifie une dépense journalière de 0 fr. 25 à 0 fr. 30. Mais ils ne peuvent plus opérer de même dès qu'il s'agit de nourrir un troupeau et l'on sait que les ruminants, chameaux et bœufs compris, ne se comptent pas par unités mais par lots plus ou moins nombreux. Toutes ces raisons nous permettent de comprendre pourquoi les nomades qui ont reconnu aux inflorescences de l'halfa, une valeur alimentaire (affirmée par une expérience séculaire et par la pratique de tous les jours), n'en ont pas usé davantage pour assurer l'entretien de leur bétail.

Nous le répétons, la durée de l'état d'inflorescence de l'halfa est courte et ce n'est que par une coopération efficace, effective, s'opérant en même temps sur toute la surface peuplée d halfa, qu'il sera possible de cueillir en temps voulu, et avant que la graine se soit formée, tout le *bouss* possible. Et cette récolte de l'inflorescence de l'halfa qu'il faudra entreprendre pourra être réalisée en opérant comme les halfatiers, avec cette différence que la cueillette du bouss sera substituée à l'arrachage des feuilles.

La Mise en Réserve et la Conservation des Inflorescences (Bouss) de l'Halfa

Tant que des expériences n'auront pas fixé de façon précise les modes de conservation des inflorescences (bouss) de l'halfa, il serait prématuré d'indiquer lequel des deux procédés (emmeulage ou ensilage) est à préférer.

Les deux peuvent être employés concurramment ; mais le mouton du Sud, accoutumé à consommer le « bouss » en nature (en admettant que l'ensilage donne d'excellents résultats), acceptera-t-il un fourrage fermenté ? En temps ordinaire, on éprouve déjà de grosses difficultés à faire manger aux troupeaux du Sud de la paille et du foin. Nous avons eu l'occasion de le constater très souvent ; ce n'est qu'après deux ou trois jours d'abstinence que, talonnés par la faim, nos ovins du Sud se résignent à prendre paille ou foin. Ils montrent les mêmes répugnances lors de l'abreuvement dans des bassins ou des ustensiles. Mais c'est l'affaire de quelques jours de les obliger à changer leurs habitudes. Nous ne pensons pas que ce soit là, pour l'avenir, un obstacle à considérer.

L'ensilage en fosse sera-t-il préféré à l'ensilage sous hangar ? Nous ne saurions nous prononcer à ce sujet. Cependant, au point de vue économique et même pratique, nous pensons que l'usage des fosses doit être choisi de préférence à l'autre. Il y aurait lieu naturellement, une fois en possession de tous les éléments du problème, d'éduquer l'indigène pour l'amener à utiliser judicieusement les fourrages (bouss, en l'espèce) fermentés. L'indigène répugne à tout ce qui est fermentation ; pour lui c'est synonyme de putréfaction. Arrivera-t-il à comprendre que l'ensilage rend plus alibile un aliment coriace ? L'avenir nous l'apprendra. Mais des essais s'imposent de toute nécessité, car la Métropole et l'Algérie ont besoin de viande.

BEN DANOU.

VERS LE TCHAD[1]

A Bord de l' « Europe »

Bordeaux, 26 juillet 1913. — Après plusieurs ajournements successifs de l'heure du départ nous avons enfin quitté Bordeaux hier soir, à 9 heures, salués par un vibrant coup de canon.

Appuyés sur les bastingages nous causons. Nous sommes là quatre ou cinq. Le capitaine G..., des Spahis, le lieutenant L..., des Chasseurs d'Afrique, le vétérinaire L..., qui seront mes compagnons de voyage jusqu'au Tchad.

Bientôt, silencieux, je rêve ; ma pensée se reporte vers ceux que j'ai quittés. A cet instant le capitaine G... s'écrie : « C'est égal nous sommes heureux d'être plusieurs. Que ce serait triste si chacun de nous était seul. » Et comme précisément, le cœur serré, je songe à ceux que je viens de quitter, je trouve qu'il a raison et j'ai un peu la larme à l'œil. Mais, je l'espère, ce sera là ma seule minute de faiblesse, car je dois considérer comme une chance inappréciable le fait d'avoir avec moi trois compagnons de route dont deux ont l'expérience du pays que je suis appelé à parcourir.

Cependant les lumières de Bordeaux s'éloignent, réfléchies par les eaux silencieuses et miroitantes de la Gironde. Le navire glisse rapidement devant les bateaux qui s'alignent le long des quais.

Le ciel, sombre dans la journée, s'est éclairci. Nous en profitons pour faire une promenade sur le pont. Vers 10 heures, nous passons au fumoir et, après une courte causerie, chacun de nous regagne sa couchette.

Vers 5 heures et demie je me suis éveillé n'ayant fait qu'un somme. Un coup d'œil jeté à l'horizon me rassure sur l'état de la mer dont la surface est à peine ridée.

Ma matinée s'écoule à m'installer dans ma cabine très confortable où j'ai comme compagnon le vétérinaire cité plus haut.

10 heures. — Le repas nous réunit dans la luxueuse salle à manger où les tables, avec les passagers qui s'y sont groupés la veille, resteront telles jusqu'à la fin du voyage Après quelques minutes, un léger brouhaha s'élève et, rapidement, la

1 Carnet de route d'un Oranais.

salle devient bruyante. Ce n'est déjà plus le silence et la gêne de la veille. Avec la perspective d'une longue traversée, on a vite lié connaissance : Nous sommes là une cinquantaine de passagers de 1re classe : officiers, administrateurs coloniaux avec leur famille, commerçants, employés de factoreries. Tout ce monde, remis par un séjour de six mois à un an en France, ne paraît nullement avoir été éprouvé par les climats tropicaux et cela me rassure.

En quittant la table, nous avons l'agréable surprise d'entendre de la musique. Une jeune demoiselle de 16 ans à peine, fille d'un fonctionnaire colonial qui rejoint le Dahomey avec sa famille après un séjour au Sénégal, s'est mise au piano.

Notre entrée paraît l'intimider, mais elle est vite remise et cause hardiment, avec le capitaine G..., des pays où chacun de nous se rend. Après quoi, elle exécute de nouveaux morceaux.

Le 27, 4 heures du soir. — La nuit dernière, le temps s'est gâté, la sirène a mugi, mais cela ne m'a nullement empêché de dormir. Au matin l'horizon est encore brumeux et le brouillard va s'épaississant jusque vers 11 heures. De temps en temps la sirène fait entendre son cri lugubre. La température est glaciale et les passagers les plus courageux désertent le pont pour s'installer au fumoir.

Après déjeuner, le ciel et la mer passent du gris au bleu et le soleil vient agréablement réchauffer nos membres engourdis par le froid du matin.

Midi. — Nous sommes à hauteur du Cap Finistère ; quatre vapeurs et un voilier se montrent à l'horizon pour bientôt disparaître.

Je commence à trouver le temps un peu long car je n'ai même pas la ressource de bouquiner de l'arabe, mes livres étant enfermés dans les cantines déposées en cale.

7 heures. — La soirée promet d'être plus gaie que celle de la veille car on pianote et on chante.

Le 28, 10 heures. — Un soleil tout souriant est venu ce matin inonder de clarté notre cabine. Il fait bon respirer sur le pont. L'Océan, caressé par la brise, ondoie légèrement comme une étoffe de soie.

Midi. — Nous sommes à hauteur du Cap Saint-Vincent.

Le 29, à 2 heures. — Journée ensoleillée, mer calme, brise tiède. Le temps s'écoule monotone et nous fait désirer avec impatience l'heure où nous toucherons à Ténériffe : demain, vers midi, suivant les prévisions du capitaine.

Pour rompre cette monotonie et sur l'initiative du com-

mandant du bord, on organise une fête au profit de la « Caisse des Sauveteurs de terre et de mer ».

Hélas ! je n'ai rien à offrir pour enrichir le programme ; n'étant ni chanteur, ni déclamateur, ni instrumentiste, je ne pourrai qu'apporter ma bonne volonté à participer à l'œuvre pour laquelle le commandant se met en frais.

Ici se termine le récit de mon séjour sur l'*Europe* depuis notre départ de Bordeaux jusqu'au 29 juillet à 3 heures. Je reprendrai ma relation de voyage après notre passage à Ténériffe.

Ténériffe

Le 30 juillet, 8 heures du matin. — La mer est belle, le ciel est d'azur, de la légère brume qui borne l'horizon émerge la masse rocheuse de Ténériffe. A mesure que nous approchons, les formes se précisent. Vue du Nord, l'île à un aspect désolé : c'est un énorme amas de rochers déchiquetés, cahotés, surplombant la mer à pic, un ensemble de teintes grisâtres ou rougeâtres semées de vagues taches vertes. Peu ou point de végétation, c'est le sol aride dans toute sa beauté sauvage.

Mais nous avançons, nous contournons une pointe et Santa-Cruz de Ténériffe se découvre à nos yeux charmés. En un immense éventail les maisons, s'étagent sur les flancs du rocher, s'étendent autour de la baie, jetant sur un fond triste, la note gaie de leurs murs blancs, jaunes ou roses, de leurs toits d'un rouge vif, de leurs jardins d'un vert sombre.

10 heures. — L'*Europe* jette l'ancre au milieu de la baie. Une nuée de barques viennent accoster le paquebot et, en un clin d'œil, les ponts sont envahis par une horde de marchands qui étalent leur pacotille, transformant rapidement le bateau en un immense bazar.

En prévision de cette invasion les cabines ont été fermées : la confiance règne...

Tous ces marchands, au teint bronzé, d'un type qu'il est impossible de déterminer, mais qui se rapproche assez du gitano, nous accrochent, nous harcèlent, demandent des sommes folles de marchandises qu'ils laissent à un prix très faible : draps, robes brodées, écharpes, bourses, réticules en soie, kimonos, cartes postales, fruits, etc.

12 h. 30. — Après déjeuner nous prenons passage sur un petit canot à vapeur qui, moyennant 2 francs aller et retour, nous transporte à terre.

Après l'achat de cartes postales et leur mise à la poste, nous

visitons rapidement la ville. Les rues sont étroites, les maisons peu élevées, mais presque toutes avec un hall où sont disposés des palmiers et autres plantes exotiques. Santa-Cruz possède des trams électriques qui, malgré leur aspect antique en même temps que vénérable, me rappellent nos chers tramways oranais.

L'uniforme des soldats, officiers, gendarmes, surtout celui de ces derniers, nous frappe. Très originales aussi les fruitières qui portent sur leur tête d'immenses paniers sur de petits chapeaux à fond minuscule.

Après une visite à la Cathédrale, une station au « Café belge » où un harpiste avisé exécute la « Marseillaise », nous rejoignons le bord vers 3 heures.

Nous y retrouvons nos tenaces marchands qui, à force de persévérance, réussissent à traiter quelques affaires. Nous passons près d'une heure à nous amuser comme de petits fous à riposter à leurs demandes fabuleuses par des offres ridicules.

Mais la sirène mugit : c'est le départ Rapidement, comme ils sont venus, les marchands disparaissent et le bateau s'éloigne majestueusement.

8 heures. — Nous sommes en pleins préparatifs en vue de la fête qui aura lieu demain soir. Le modeste et peu intelligent rôle de numéroter des billets pour la tombola m'échoit. Je m'en console en badinant avec deux demoiselles qui plient les numéros au fur et à mesure qu'ils sont prêts.

Le 31, 8 heures. — Les oscillations de ma couchette m'ont éveillé. Nous roulons sérieusement, mais cinq jours de traversée nous ont fait le pied marin et personne ne manque au déjeuner.

J'ai encore passé la matinée à faire des billets. La vente va à merveille. La récolte des lots donne aussi. Les aimables solliciteuses parviennent à en réunir une quarantaine.

3 heures. — Les amateurs qui doivent prêter leur concours répètent pendant que le capitaine G..., qui se révèle fin caricaturiste, croque quelques sujets humoristiques de programme. La silhouette d'un passager qui est loin d'être un Apollon, obtient un beau succès.

8 heures. — Un coup de cloche annonce le commencement du concert. Chansonnettes, monologues, musique se succèdent. Puis a lieu le tirage de la tombola. Cette opération terminée le pont est débarrassé de tout ce qui pourrait gêner les danseurs. Vers 10 heures, la sauterie commence et dure jusqu'à 2 heures !

Et vers 2 heures et demie, lorsqu'en chantant les scies à

la mode, nous regagnons nos cabines, j'ai bien plus l'impression d'être en fête à Oran que d'être sur le plancher d'un bateau au milieu de l'Océan.

1er août, 9 heures. — Je ne me suis éveillé qu'à 8 h. 20 l'esprit encore un peu lourd des excès de la veille.

La mer fortement houleuse hier, s'est un peu calmée, mais le ciel brumeux reste d'un gris désespérément triste.

Nous pensons toucher à Dakar demain, vers 10 ou 11 heures. C'est l'agréable perspective d'un après-midi qui ne s'écoulera pas inoccupé.

Dakar

2 août. — Distrait par un passager qui chante admirablement en s'accompagnant au piano, j'ai peine à tracer quelques lignes.

Je me suis éveillé ce matin la tête un peu lourde.

De bonne heure j'ai été chassé de ma cabine par la chaleur étouffante qui y règne et que nous vaut sans doute l'approche de l'Equateur.

Du pont, où nous nous sommes tous réfugiés, j'admire le paysage côtier, l'île de Gouix, paquet de verdure d'où émergent quelques toits.

Lentement, très lentement, après bien des virages et des évolutions à travers la rade, l'*Europe* vient s'amarrer le long des quais.

Quelques élégantes de Dakar sont noyées dans la foule bariolée des nègres aux vêtements les plus disparates. Et, dominant cette foule noire, de majestueux parasols, de couleurs non moins criardes, étendent une ombre relative.

Après le repas nous descendons à terre. Après la traditionnelle visite aux marchands de cartes postales et à la poste où je trouve un Oranais, M. Fédérici, j'entreprends en compagnie du lieutenant L... une promenade à travers la ville. Si ce n'était cette foule nègre, aux vêtements pittoresques, qui déambule à travers les rues, encombre les guichets postaux, et se rencontre dans toutes les boutiques, on se croirait dans la plus européenne des villes.

Les remarques de mon compagnon marié à une artiste et artiste lui-même me font goûter davantage l'intérêt et le charme que les groupes de nègres offrent, à nos yeux amusés, dans la rue, au marché, dans les boutiques ou dans leurs intérieurs. Aussi ma bobine de pellicules s'épuise rapidement et, lorsqu'un groupe de cavaliers et piétons nègres, merveilleux de

couleur locale, se présente devant nous, je suis navré de ne pouvoir fixer ce tableau qui, rendu par un bon peintre, obtiendrait un succès de fou rire.

Vers 6 heures nous rentrons. Deux cent cinquante sénégalais avec leurs femmes ont, entre temps, été embarqués. Tout ce monde entassé, empilé, remue en un grouillement noir d'où se dégage une forte odeur de poisson faisandé.

A 8 heures la sirène fait entendre son mugissement rauque et nous partons.

Du 3 août. — Demain dans la matinée nous toucherons à Konakry où une partie des passagères qui faisaient les charmes du bord, débarqueront.

La mer est houleuse. Le temps est lourd. Nous tanguons fortement et sommes légèrement incommodés.

Konakry. — Tabou

Du 4 août. — Nous arrivons de bonne heure en vue de Konakry. Une brume assez épaisse voile le paysage. Une pluie fine et serrée rend le séjour sur le pont désagréable. La marée nous oblige à mouiller au large, à environ un mille et demi du quai. La pluie qui ne cesse de tomber, la mer qui est assez démontée, rendent l'embarquement sur les chaloupes et les transports à terre très difficile. Et pourtant la visite de Konakry ne manquerait certainement pas d'intérêt : ses toits rouges, apparaissant timidement derrière un rideau de verdure, dénoncent un site charmant.

Dès 8 heures, les passagers les plus courageux s'embarquent, la pluie fait rage et leur frêle esquif balloté par les vagues avance péniblement.

Un moment d'accalmie encourage d'autres passagers à risquer la descente à terre. Une partie d'entre eux sont à peine installés que la danse recommence. Une fillette manque de tomber à l'eau et reste en panne avec sa mère sur l'*Europe* tandis que le père part dans le canot. Une dame voit ses jupes retroussées jusqu'à la ceinture par une forte lame et prend un fameux bain de siège.

Enfin, vers midi, les derniers passagers destinés à Konakry favorisés par un temps calme arrivent à débarquer et nous repartons.

Du 5 août. — Décidément cela ne va plus. La mer, qu'on nous avait annoncée comme devant être d'huile à partir de Dakar, est au contraire très houleuse. Le roulis et le tangage

combinés, nous font éprouver des sensations qui, pour être nouvelles, n'en sont pas moins désagréables. La salle à manger n'est plus aussi fréquentée à l'heure des repas, mais, jusqu'à présent, j'ai tenu le coup, quoique, par moments, je sente un vague à l'âme peu rassurant.

Du 6 août. — La monotonie du voyage m'oblige à écourter ma relation quotidienne. La mer continue à nous secouer de la façon la plus désagréable. Dès 7 heures, nous filons le long des côtes couvertes d'une végétation qu'à la lunette je juge luxuriante. Nous comptons sept à huit villages nègres disséminés le long de la lisière de la forêt, leurs cases grises sont rendues presque invisibles par la brume.

Vers 8 heures, nous mouillons à un mille de Tabou (Côte d'Ivoire) où rien n'a été fait pour faciliter un débarquement que la barre rend très périlleux. Il y une huitaine de jours une embarcation a chaviré entraînant la mort de trois ou quatre Européens qui y avaient pris place.

Tabou est un simple petit poste sur lequel flotte le drapeau tricolore et qui compte trois ou quatre bâtiments en pierre disséminés dans le bois et flanqués à droite et à gauche de cases nègres : les unes rondes à toit conique, les autres affectant la forme de constructions en pierre d'aspect rectangulaire.

A Tabou, l'*Europe* embarque soixante auxiliaires nègres qui, jusqu'à Matadi et retour, remplaceront les chauffeurs, soutiers et autres ouvriers blancs du bord dont la besogne est rendue très pénible par la chaleur.

On m'annonce que nous toucherons à Bassam demain de bonne heure. Je me hâte donc de terminer mon récit pour que le bateau belge, passant le 12, emporte ma correspondance qui parviendra à Oran alors que, par la voie fluviale, je voyagerai à travers le continent noir.

Depuis Dakar, nous portons le casque. Je m'habitue difficilement à cette coiffure aussi encombrante qu'incommode.

Grand-Bassam. — Cotonou

Décidément la mer si gentille au début persiste à bouder et cela ne va pas... Ce n'est pas tout à fait le mal de mer, mais une lourdeur de tête qui me rend incapable de tout travail.

Ce matin, de bonne heure, nous avons mouillé à hauteur de Grand-Bassam, mais là encore, une barre dangereuse rend le débarquement difficile. Pour remédier à cet inconvénient, une société a construit un warf métallique qui, partant de la terre,

s'avance au delà de la barre et permet aux voyageurs de débarquer sans risquer la dernière baignade.

Dans une nacelle en bois, assez semblable aux landeaux des manèges, quatre passagers prennent place. Au moyen d'un palan ce panier est déposé dans une pirogue qui transporte contenant et contenu jusqu'au warf. Là par ce même procédé le panier est hissé sur le pont où les passagers débarquent définitivement. Cette petite opération coûte 10 francs par personne.

Pour les tirailleurs sénégalais et leurs familles on prend moins de gants : colis, passagères et passagers s'entassent, s'empilent dans un panier de gros cordages. C'est à la fois comique et honteux: honteux parce qu'à moins d'être inhumain absolument, on ne peut voir sans pitié ces malheureuses négresses pressées les unes contre les autres avec leurs mioches qui hurlent à moitié étranglés par les cordages, étouffés par les corps au milieu desquels ils disparaissent ; c'est comique, parce que l'entrée en contact du panier et de la pirogue s'accompagne toujours d'un choc qui amène l'écroulement de cette grappe humaine et c'est alors un fouillis de bras, de jambes, de têtes crépues émergeant d'un chaos de colis de toutes sortes. L'effarement des premiers débarqués est encore plus drôle car, dès qu'un nouveau panier opère sa descente, ils le considèrent avec inquiétude se demandant s'il ne va pas leur tomber sur la tête.

Heureusement pour eux, ils prennent la chose très philosophiquement et, bientôt, leur face s'éclaire du plus large sourire.

A midi, nous repartons sur Cotonou. La soirée se passe assez agréablement au salon où quelques jeux sont organisés.

Du 8 août. — Le temps est encore brumeux. Un pâle soleil argente la surface de la mer qui paraît se calmer.

L'après-midi se passe encore sur le pont, à jouer au « furet » et autres facéties du même genre. Les enfants exclus du jeu, sont tout ahuris de nous voir leur faire concurrence.

Dans la soirée la mer se calme, le soleil brille et une bande de marsouins suit le bateau se livrant à des ébats que nous suivons avec le plus grand intérêt.

Du 9 août. — Depuis hier soir, à 7 heures, nous sommes en vue de Cotonou. L'immobilité complète du bateau, une fraîche brise, un beau clair de lune nous ont permis de vivre quelques heures délicieuses.

De bonne heure nous nous sommes levés pour assister au départ de la famille G... Avec le départ de ces demoiselles

finissent les longues causeries, le badinage, les jeux de société, la musique, etc. C'est un peu la gaîté du bord qui s'en va avec elles...

Du 10 août. — Je n'ai rien de saillant à noter aujourd'hui.

Encore cinq jours et cette longue et fastidieuse traversée prendra fin !

Demain escale à Libreville.

Du 11 août. — Nous mouillons à hauteur de la capitale du Gabon vers 5 heures. A 6 heures, un officier en grande tenue monte à bord avec une escorte de sénégalais. Il vient prendre le drapeau du régiment du Gabon reçu, à Paris, par la délégation envoyée à la revue de Longchamps.

Nous nous disposons à descendre à terre pour assister à la prise d'armes qui doit avoir lieu. Mais à notre grand désappointement, l'accès des canots de la flottille nous est interdit et nous restons à bord toute la journée.

Du 12 août. — Ayant quitté Libreville la veille à 6 heures du soir, nous touchons à Cap Lopez dans la nuit, et, dès 4 heures du matin, c'est, à bord du bateau, un branle-bas de tous les diables qui nous empêche de dormir.

Là encore pas de service privé pour la descente à terre. Cap Lopez présente le même aspect que les autres ports où nous avons fait escale : c'est toujours un éparpillement de maisons dans une masse de verdure très luxuriante.

Du 13 août. — Nous voilà de nouveau en pleine mer. Vraiment, on ne se croirait pas dans les régions équatoriales. Il fait un froid de loup qui nous oblige à tenir les cabines fermées et à nous vêtir de vêtements de drap. Ma vareuse coloniale m'est en cette occasion d'un précieux concours.

Nous entrerons demain matin dans l'estuaire du Congo et nous toucherons à Matadi dans la soirée.

Ce sera la fin de cette monotone traversée que je trouverai peut-être plus longue à mon retour, mais que je ferai d'un cœur plus allègre. In cha Allah !

Du 14 août. — Depuis ce matin nous remontons le Congo. Evidemment ce n'est plus le Chéliff, ni la Moulouya. Tout le long de la rive c'est un décor merveilleux, un panorama féérique. Il semble que l'on fait défiler devant nos yeux émerveillés un film cinématographique interminable.

Le fleuve est tout parsemé d'îlots recouverts d'une végétation puissante et entre lesquels l'*Europe* suit lentement et prudemment son chemin.

Nous avons dépassé Bassam et Boma ; dans trois heures nous atteindrons Matadi après avoir franchi le « Chaudron

d'Enfer » formidable gouffre où le Congo atteint un fond de plus de 1.100 mètres paraît-il.

Il sera troptard pour débarquer et nous coucherons à bord. J'aime autant cela. Pour nous occuper de nos affaires nous aurons plus de temps et nous ne serons pas bousculés par l'approche de la nuit.

Matadi. — Brazzaville

Du 15 août. — Nous avons débarqué ce matin à Matadi. Nous quittons là l'*Europe* qui, son voyage terminé, repartira pour Bordeaux dans quelques jours.

Matadi (Congo Belge) est infiniment plus agréable que le livre du capitaine Deschamps ne le ferait croire. Il est vrai que tout est relatif dans la vie. J'ai eu le bonheur d'y arriver à la bonne saison ; température agréable, pas de moustiques, expédition facile des bagages sans paiement d'excédent, compagnie de camarades expérimentés. Par exemple il ne faut pas être difficile au sujet des hôtels : lits et matelas en crin, moustiquaire retapée, pas toujours de siège et pas de serviette de toilette. Quant à la nourriture... à l'avenant. Le tout pour la modique somme de 15 francs par jour.

Matadi est vraiment curieux avec ses maisons en bois couvertes de tôle endulée ; celles en pierres sont rares. On sent la nécessité qu'on y éprouve de se mettre à l'abri des rayons du soleil et des bestioles plus ou moins désagréables qui pullulent dans le pays.

Toutes les maisons sont à véranda. Celles en planches se distinguent des autres au matelas d'air ménagé sous la construction qui est supportée par des piliers en briques.

Quant aux rues : quelques-unes sont larges, dallées; la plupart grimpent en se tortillant, creusées dans le rocher.

Après une journée passée à l'expédition des bagages, nous prenons le train pour Thysville. Au début nous côtoyons le Congo, puis l'abandonnons. Tout le personnel du train est nègre : mécaniciens, chauffeurs, serre-frein ; sauf en quelques stations importantes, les chefs de gare le sont aussi.

Habitué aux trains algériens et marocains, la lenteur des trains belges ne me préoccupe guère. De temps en temps nous avons des pannes ; un boulon saute, nos nègres le remplacent par une ligature en fil de laiton et nous continuons à marcher. Plus loin c'est le train qui nous précède qui a un accident de machine. Le chef de gare nous offre alors une audition

de phonographe pour tromper notre attente. Enfin, cahincaha ! nous atteignons Thysville vers 7 heures du soir. Là l'hôtel est confortable, mais la nourriture moins bonne encore qu'à Matadi et c'est 15 francs pour le dîner, la chambre et le repas du matin.

Le lendemain à 6 heures et demie nous quittons Thysville dont je n'ai guère vu que l'hôtel. Dans les mêmes conditions que la veille nous filons sur Kinshassa que nous atteignons vers 4 heures du soir. Là, nous retrouvons le Congo. A 5 heures, nous prenons passage sur un bateau à roues qui nous transporte à Brazzaville, où nous arrivons à la nuit tombante.

Du 17 août. — Brazzaville s'étend en bordure du fleuve sur une longueur de 4 à 6 kilomètres coupée de vastes espaces sans constructions.

Le seul hôtel qui y existe est distant de 3 kil. 500 des différents services auxquels nous avons affaire. Les fonctionnaires fixés à Brazzaville se font transporter en pousse-pousse : véhicule composé d'un fauteuil reposant sur une ou deux roues caoutchoutées. Une paire de brancards se trouve à l'avant, une autre paire, à l'arrière. Deux nègres, l'un traînant, l'autre poussant, véhiculent le client à travers la ville, au pas ou au trot, au gré du promeneur.

Quant à nous, pauvres passagers, nous n'avons à compter que sur la vigueur de nos jambes et, à la fin de la journée, le chemin parcouru se chiffre par 18 à 20 kilomètres sur des routes couvertes d'une poussière grise qui a tôt fait de changer la couleur de nos vêtements. Nous allons rendre la visite obligatoire au Général et au Gouverneur. Celui-ci, dans un court entretien me fait entrevoir une prochaine tournée en compagnie du colonel Largeau à travers tout le pays. Il est probable que je resterai à Fort-Lamy.

Notre journée s'est passé hier et se poursuit aujourd'hui à compléter nos approvisionnements et refaire nos bagages.

Dans neuf jours, il faudra recommencer à Bangui.

Du 18 août. — Enfin je viens d'achever l'expédition de mes bagages, ce n'est pas un mince soulagement. Le prix du transport est de 365 francs la tonne avec un droit de transport gratuit de 400 kilogrammes. On peut donc avoir à payer un supplément pour excédent important, si on n'arrive pas à le repartir entre voyageurs. Une autre dépense s'impose ; c'est celle relative à la rétribution due aux porteurs supplémentaires que l'on doit utiliser sur la route d'étapes pendant dix jours, à raison de 8 à 10 francs : environ 80 francs.

21 août. — Encore deux jours et je quitterai Brazzaville

qui est bien le lieu le plus désagréable du voyage. Aussi quitterai-je la capitale de l'Afrique Equatoriale avec la plus vive satisfaction, souhaitant, tout de même, y revenir en bonne santé dans deux ans! Je dis deux ans parce que, renseignements pris, le séjour de vingt-quatre mois ne compte que du jour de notre arrivée ici et ne prend fin que le jour de notre retour dans ce centre.

A bord de l' « Alexandre Fondère »

25 août. — Voilà exactement un mois que je me suis embarqué à Bordeaux et il me semble que mon voyage dure depuis une éternité. Dieu! que cette oisiveté me pèse et combien il me tarde d'atteindre le but pour m'occuper.

Me voici à bord du *Fondère* en route vers Bangui, chef-lieu de l'Oubangui-Chari-Tchad.

Notre bateau est un vapeur muni à l'arrière de deux roues qui lui servent d'appareil de propulsion. Il mesure 45 mètres de long, environ 10 de large et compte deux ponts. Sur le premier logent le personnel nègre du bateau et les passagers de même race. Tous gisent épars au milieu des marchandises et du bois employé comme combustible à la chaufferie. Sur le second pont, superposé au premier, se trouvent 18 cabines, qui reçoivent chacune deux passagers, le réfectoire, la salle de douche, etc. Enfin, surmontant le tout, se trouve le logement du capitaine. Sauf celui-ci, tout l'équipage est noir, chauffeurs, mécaniciens, hommes de peine, cuisiniers, maître d'hôtel et serviteurs. Ces derniers, très graves dans leurs fonctions, ont tous le cou immobilisé par un faux col impeccable, mais vont... pieds nus.

Flanqué à babord et à tribord de deux couples de baleinières, qui ressemblent à autant de nageoires, notre bateau, vu de haut, doit paraître un énorme cétacé.

Tous ces canots sont destinés à recevoir le bois et les passagers nègres que l'on n'a pu loger sur le premier pont.

Après de pénibles efforts pour se décoller d'un fond de sable l'*Alexandre Fondère* quitte Brazzaville le 23 vers 9 heures.

Jusque vers midi, c'est le même paysage d'îlots verdoyants, de rives le long desquelles s'étend un étroit rideau d'arbres masquant de vastes étendues broussailleuses.

Au milieu du jour, nous arrivons au premier des postes à bois qui s'échelonnent le long des rives jusqu'à Bangui et où

les nombreux petits vapeurs, qui remontent et redescendent le Congo, s'approvisionnent en combustible.

Après un arrêt de deux heures, notre bateau ayant fait son plein de bois, nous repartons. Le lit du Congo se rétrécit (c'est-à-dire qu'il n'a plus que 12 à 1.500 mètres de largeur); nous nous engageons dans le couloir dont nous sortirons vers 5 heures.

Le couloir est un passage que s'est creusé le Congo à travers une longue file de collines peu élevées. Ne connaissant pas la vitesse du bateau, je ne puis apprécier la longueur du couloir.

Dès que nous le quittons, le lit du fleuve s'élargit de nouveau pour redevenir ce que je l'avais vu au début.

Du 26 août. — Les rives du Congo ont disparu; à droite et à gauche, de tous côtés, nous ne voyons plus que des îles. Les berges sont loin, très loin, nimbées d'une buée bleue qui s'élève au pied des montagnes qui bornent l'horizon.

Depuis le matin, nous côtoyons ces îlots qui me paraissent se ressembler tous. Je me demande comment le commandant du bateau peut reconnaître sa route dans ce labyrinthe. Il est vrai qu'il y a plus de dix ans qu'il navigue sur le Congo. Il doit commencer à le connaître.

Vers midi nous nous arrêtons à Bolobo, en territoire belge. De nombreux boys nègres viennent nous proposer des cannes en ébène ou en acajou à poignée d'ivoire. Je juge inutile de m'en encombrer maintenant.

Le capitaine éprouve une déconvenue à Bolobo. Sa provision de bois touche à sa fin et il n'y trouve pas la quantité sur laquelle il comptait pour continuer sa route.

Nous repartons vers 1 heure et, peu de temps après, nous apercevons au large une bande de cinq hippopotames qui naviguent de conserve. Le capitaine G... arme sa carabine, mais réfléchit et ne tire pas. Ils sont trop loin, dit-il, ce serait un meurtre inutile et surtout une balle perdue sans aucun profit.

Un peu plus loin je fais connaissance d'un nouveau représentant de la faune aquatique congolaise, le canard à aiguille. Noir, d'une forme allongée, cet oiseau vole en rasant les flots, plonge et disparaît, ne laissant émerger que son bec effilé qui se dresse, tel une pointe, hors de l'eau.

Des compagnons de voyage moins favorisés que moi ont déjà un contact plus intime avec les insectes du pays. Quatre ou cinq d'entre eux ont dû se débarrasser de puces chiques, insectes indiscrets et peu gênés dont le capitaine Deschamps décrit les mœurs dans son ouvrage.

Nous arrivons au soir n'ayant plus de bois. Force est de nous arrêter et de passer la nuit auprès d'un îlot où le personnel nègre du bord fait une provision qui nous permettra d'atteindre demain Massaka, le prochain poste à bois.

Du 27 août. — Vers 9 heures, nous avons eu un orage. Une pluie abondante est venue à point rafraîchir la température qui s'élève à mesure que nous remontons le Congo.

A 11 heures, nous atteignons Massaka où le bateau prend son bois. Nous repartons vers 2 heures et sommes distraits par les ébats d'hippopotames dont l'énorme mufle seul émerge de l'eau. Le capitaine G... s'arme de sa carabine, puis la remet en place déclarant que le gibier est trop éloigné. Ce sera pour une autre fois.

Une troisième fois les hippopotames se montrent. Notre capitaine se laisse tenter par la distance et en tire un. Le coup est très court et l'animal effarouché disparaît sous l'eau un certain temps pour ne plus montrer, à de longs intervalles, qu'une faible partie de son énorme tête.

Du 28 août. — Après avoir passé la nuit à Loukolé, nous atteignons Liranga vers le milieu du jour. Nous y débarquons deux passagers, l'un, administrateur, l'autre, directeur des travaux publics qui doivent s'occuper de l'installation de la T. S. F.

Rien de saillant pendant cette journée qui se termine par un magnifique coucher de soleil. Il me faudrait la plume d'un Chateaubriand pour le décrire. Les derniers rayons viennent caresser la surface de l'eau qui ondule en un chatoiement de soie moirée et le battement des roues laisse derrière notre vapeur une traînée qui brille de mille feux.

Du 29 août. — A Liranga, nous avons quitté le Congo pour le Bangui. Le paysage n'a guère changé, mêmes eaux limoneuses, même abondance d'îles. Toutefois celles-ci sont plus resserrées, nous ne naviguons plus que dans une série de couloirs qu'elles ont creusés et, de quelque côté qu'on se retourne, l'horizon est barré par un rideau impénétrable de verdure. J'ai vu, dans la matinée, mon premier caïman. Il reposait sur un banc de sable ; notre approche lui a fait regagner l'eau avec précipitation, mais non sans lourdeur.

A 10 heures, nous touchons à Djoungo où le bateau fait sa provision de bois. Je tire une veuve, petit oiseau à longue queue noire à reflets bleuâtres, et un autre passager me remet un gendarme à tête noire, gorge rouge veloutée, ventre jaune et dos jaune et gris. Malheureusement le formol et la seringue

que j'ai achetés à Bordeaux sont dans une cantine au fond de la cale et ne pouvant rien faire pour conserver ces gentilles bestioles, je suis obligé de m'en défaire.

Nous quittons Djoungo vers midi et, peu de temps après, faisons la rencontre de deux bateaux à peu près de même type que le nôtre. Les commandants se connaissent sans doute, car ils se font signe, s'arrêtent, se rapprochent et, d'un bord à l'autre, font la causette.

C'est franchement amusant ; cela me rappelle l'arrêt de deux diligences se croisant sur une route, la petite conversation entre les cochers qui arrangent la mèche de leur fouet, et l'impatience des voyageurs qui pestent et les envoient à tous les diables.

Nous reprenons notre route et, pour la deuxième fois au cours de notre voyage, franchissons l'Equateur ; mais, maintenant, pour entrer dans l'hémisphère boréal.

Du 30 août. — Rien de bien intéressant aujourd'hui. Dans la soirée nous avons été surpris par un fort orage. Une énorme quantité d'eau est tombée en quelques heures. La nuit très noire ne permet plus aux barreurs de conduire la marche du bateau et la prudence oblige le commandant à accoster.

Du 31 août. — Partis de bonne heure nous arrivons à 8 heures à Ifondo (Desbordeville), très gentil coin où, avec de faibles moyens, les coloniaux se sont installés aussi confortablement que possible.

Le capitaine commandant d'armes nous fait visiter sa tuilerie où : briques, tuiles rondes, tomettes pour carrelage, colonnettes pour vérandas sont en fabrication. L'absence de la pierre dans ces terrains d'alluvion oblige à faire de la construction en briques. La forêt qui environne le poste fournit le bois de charpente ; avec le feuillage des arbres on fait une couverture de fortune qui donne à ces constructions le meilleur aspect. De petites cases individuelles pour chaque ménage de sénégalais sont correctement alignées et leur entourage de verdure leur donne un cachet de gaieté que l'on ne rencontre guère dans les camps.

Vers 2 heures, nous atteignons un second poste militaire: Doungou. Celui-ci est encore mieux installé que l'autre ; les jardins surtout sont admirablement entretenus et pourraient rivaliser avec les plus jolis parterres.

Comme dans la plupart des points où nous sommes déjà passés, nous trouvons des citronniers chargés d'innombrables petits citrons très juteux avec lesquels nous faisons de déli-

cieuses citronnades. Ces fruits ne nous coûtent que la peine de les ramasser.

Du 4 septembre. — Nous sommes arrivés hier à Bangui. En compagnie de mes compagnons de voyage hors cadres, j'ai dîné chez le Gouverneur Intérimaire, qui a été très aimable pour tous.

Du 5 septembre. — Nous avons quitté Bangui à bord d'un infect petit bateau à vapeur, à roues, sans cabines et dont la chaufferie, placée au beau milieu, nous incommode fortement pendant les heures chaudes de la journée. C'est le luxe décroissant : après l'*Europe*, le *Fondère*, après le *Fondère*, la *Lorraine*. Quel sacrilège de donner un pareil nom à un pareil bateau.

Heureusement nous n'en avons eu que pour la journée. Nous venons, en effet, d'arriver à Danga où s'improvise un camp en plein air. Le bateau décharge toutes les marchandises qu'il transporte, ainsi que les bagages des passagers, car il ne peut traverser le *Rapide de l'Eléphant* ; ce serait trop dangereux. Des baleinières conduites par des pagayeurs nègres, d'une habileté remarquable dans ce genre d'exercice, transporteront le tout jusqu'à M'bata point où l'Oubangui est navigable.

Du 6 septembre. — De bonne heure les bagages ont été chargés sur les baleinières, nous nous rendons à pied à M'bata préférant user de ce moyen de locomotion plutôt que de partir avec les embarcations.

On m'avait parlé d'une douzaine de kilomètres, mais je m'aperçois au bout de trois heures de marche que ces 12 kilomètres sont élastiques. La chaleur les a sans doute dilatés. En réalité il y en a bien 18.

Quel enchantement que cette promenade à travers cette forêt tropicale où nos regards sondent sans pouvoir pénétrer au delà de 2 ou 3 mètres. De temps en temps le sentier, à travers bois, est coupé d'un ruisseau large de 3 à 4 mètres que nous traversons sur de modestes ponts en branchages. Lorsque le marigot est moins large le pont se réduit à trois ou quatre solives plus ou moins flexibles fixées ensemble par des lianes et jetées en travers. La passerelle fléchit sous nos pas et nous n'avançons qu'avec la prudence de danseurs de corde. Cela n'empêche pas le vétérinaire de perdre l'équilibre au passage d'un de ces marigots et de s'enfoncer une jambe dans la vase jusqu'au mollet.

Parfois le bois s'interrompt, la piste traverse la brousse immense couverte de graminées qui atteignent jusqu'à 3 mètres de haut et du milieu desquelles s'élancent des arbres

de diverses essences. La traversée de la brousse est plus pénible que celle des bois. Dès que le soleil est un peu haut, il fait évaporer toute l'humidité qui s'est répandue sur cette végétation pendant la nuit et l'on sent une chaleur d'étuve monter de la terre.

Du 7 septembre. — Nous avons quitté M'bata ce matin sur un petit vapeur à roues également dépourvu de cabines, mais moins incommode que le précédent ayant ses chaufferies à l'arrière, séparées de l'avant par la chambrette du capitaine.

Vers 4 heures, nous arrivons à Possel en même temps que le nouvel administrateur qui, ayant été notre compagnon de voyage depuis Bordeaux, se montre fort aimable, nous envoie quelques légumes de son jardin et nous fait parvenir un beau cuissot d'antilope.

Du 9 septembre. — Nos porteurs sont arrivés enfin dans la matinée et, vers 10 heures, nous partons.

Montés sur de petits chevaux de la taille d'un bel âne, nous trottinons derrière nos porteurs qui, peu à peu, se sèment et font de multiples haltes. Nous continuons notre chemin sans trop nous préoccuper de nos hommes et nous arrivons vers 4 heures à la première étape.

Le commandant B..., dont le boy est un gaillard assez âgé, a ses bagages dès son arrivée. Il n'en est pas de même pour ses quatre compagnons de route. Nos bagages n'arrivent qu'un à un. Trois quarts d'heure après, nous sommes rejoints par le capitaine G... suant sang et eau à tirer son pousse-pousse dont les pneus ont crevé.

Cependant nos bagages n'arrivent toujours pas et nous regardons avec anxiété la route. Un premier groupe paraît, l'un des porteurs m'apporte mon lit. J'aurai au moins la satisfaction de me reposer. Vers 6 heures mes derniers colis arrivent. Je ne vous en cacherai pas ma joie. Le vétérinaire peut avoir lui aussi tous les siens, grâce à la présence d'esprit de son petit boy qui, de sa propre initiative, est allé au village voisin, chercher deux porteurs pour remplacer ceux qui s'étaient enfuis.

10 septembre. — Ce matin six colis, dont deux au capitaine G... et quatre au lieutenant L..., étant restés en panne, le commandant décide que le vétérinaire, lui et moi partions tandis que nos malchanceux compagnons s'occuperont de leurs bagages abandonnés sur la route.

Il est ainsi fait; mais, ayant encore eu le tort de ne pas talonner nos porteurs, ceux-ci n'arrivent à l'étape que vers

2 heures, ce qui nous oblige à nous mettre à table à 2 heures et demie seulement.

A M'broun, nous changeons de porteurs. Rendu méfiant par les deux premières journées, je surveille moi-même la marche des miens qui, cette fois, arrivent au but à peu près en même temps que moi, malgré les nombreux arrêts aux abords des champs de mil, maïs, haricots, patates, dont les propriétaires leur offrent généreusement les produits qu'ils mangent crus.

J'ai pu remarquer que les nègres, menteurs, chipeurs, voleurs ont le mérite de ne pas être égoïstes et de toujours partager avec leurs frères ce qu'ils ont comme nourriture.

J'en avais déjà fait l'observation chez nos boys dont je vous parlerai avec plus de détails dans la lettre que je pense vous adresser dans six jours de Fort-Crampel où, l'attente probable des baleinières, nous obligera à faire un petit séjour.

14 septembre. — Nous sommes arrivés hier à Fort-Sibut après une étape de 30 kilomètres. Nos camarades, laissés en route, nous ont rejoints aujourd'hui ; tandis que nous partirons demain matin, eux-mêmes nous suivront avec une journée de retard.

De Fort-Sibut à Fort-Crampel

Après une journée de séjour à Fort-Sibut, nous nous sommes mis en route le 15 sur Crampel. Cette fois ce n'est plus la piste à travers bois que nous suivons. Au pas saccadé de nos petits chevaux qui ne voulaient pas quitter le poste, ruant et se cabrant, nous allons sur une route presque droite, large de plus de 8 mètres, plate comme un billard, tracée pour servir à la circulation des camions automobiles qui, faute de matériel et de personnel, restent inutilisés.

La ligne télégraphique suit cette route sur laquelle s'échelonnent, de kilomètre en kilomètre, les hangars à poteaux où huit à dix de ceux-ci sont tenus en réserve. C'est qu'il s'en fait une belle consommation par la faute des termites qui ont tôt fait d'en miner la base. Aussi de temps en temps rencontrons-nous un groupe de nègres substituant un poteau sain à un autre hors d'usage.

Sur cette superbe route où de beaux et solides ponts en pierre ont succédé aux rustiques ponts de branchages des pistes nègres, nous rencontrons des voitures Lefèvre (toutes

en fer à cause des termites) les unes, traînées à bras par des nègres, les autres, attelées de trois ou quatre chevaux. Ce chemin confortable, ces voitures qui circulent nous donnent l'illusion que nous sommes en pays civilisé.

Partant le matin de bonne heure, nous ne passons guère sur la route qu'une partie des heures chaudes de la journée et atteignons généralement le gîte d'étape vers 11 heures ou midi. De cette façon nous ne souffrons pas du manque d'ombrage qui différencie tant la route moderne de la piste à travers bois.

Les gîtes d'étapes sont construits pour la plupart sur le même modèle et sont composés, en outre du logement du gardien nègre, de trois ou quatre cases pour passagers, avec des hangars pour leurs chevaux et leurs porteurs. Ces cases en torchis, rondes ou carrées, sont recouvertes de chaume et constituent des abris peu luxueux mais suffisants.

Six étapes séparent Fort-Sibut de Crampel. Nous nous reposons un jour à Dékoa (3e étape) et arrivons le sixième jour, soit le 21 septembre, à Fort-Crampel vers 11 heures et demie.

En arrivant à Fort-Crampel, le commandant B... va voir l'administrateur qui l'avise qu'il a reçu du colonel Largeau un télégramme le réclamant d'urgence et l'invitant à m'emmener avec lui si je voyage en sa compagnie. L'administrateur est embarrassé car il n'a qu'une baleinière sous la main et le commandant a droit, à lui seul, à une embarcation en qualité d'officier supérieur. Ce dernier résout la difficulté en déclarant que nous nous accommoderons tous deux d'une seule baleinière.

Il m'apprend la nouvelle en me rejoignant à la case où nous sommes installés. Quoique j'eus été heureux de prendre quelque repos, je prépare immédiatement le départ et, nos bagages ayant été pesés et embarqués, nous prenons congé, le lendemain 22, à 7 heures, du brave vétérinaire qui est partagé par le regret de se séparer de nous et la satisfaction de prendre un peu de repos.

Je l'ai eu comme compagnon de cabine sur l'*Europe* ; à Brazzaville nous avons partagé la même chambre d'hôtel ; sur le *Fondère* nous avons été voisins de cabine ; à Bangui nous nous sommes de nouveau trouvés réunis dans une même chambre et, enfin, dans la plupart des gîtes d'étapes, nous avons logé sous le même toit. En sorte que nous nous sommes habitués l'un à l'autre, aussi la séparation m'a-t-elle été pénible.

Sur le Gribingui

Nous voilà donc en baleinière sur le Gribingui. L'embarcation, en tôle d'acier, mesure de 8 à 10 mètres. Les bagages sont entassés moitié à l'avant, moitié à l'arrière avec, entre les deux tas, un espace de 1 m. 50 à 2 mètres où le commandant et moi avons pris place. Nous sommes protégés contre le soleil par le chimbeck, sorte de toit arrondi fait de chaumes tressés.

Nous sommes plus ou moins commodément installés dans cet espace exigu, à peine assez large pour que nous nous y placions côte à côte sur nos chaises. Pour comble, nous sommes envahis par les mouches tsé-tsé et je ne tarde pas à souffrir de démangeaisons insupportables. Ne pouvant y tenir, nous installons le second jour une moustiquaire qui ferme à l'avant notre réduit. Nous préférons étouffer qu'être harcelés par les désagréables insectes. Les mouches arrivent néanmoins à se glisser à l'intérieur et nous voilà, toute la journée, le commandant et moi, à les rabattre contre la moustiquaire où, prises entre les plis, elles perdent tous leurs moyens et se laissent prendre et détruire. Quelle agréable occupation pour un homme de 46 ans et un garçon qui en a 26 !

La navigation est lente sur le Gribingui. En raison des faibles pluies, il y a peu d'eau et, en outre, le lit, semé de rapides, oblige à une navigation prudente qui nous ménage de vives émotions lorsque nous passons à travers tous ces écueils. Aux rapides de l'Iréna, les plus sérieux du parcours, notre baleinière est prise dans le remous, ramasse un bon paquet d'eau par l'avant, donne contre un rocher à l'arrière et passe néanmoins sans sérieux accident. Nous avons eu là dix secondes de véritable angoisse.

Le commandant, à qui on a dit que le bateau qui fait le service entre Fort-Lamy et Fort-Archambault doit quitter ce dernier point le 29, fait tout son possible pour que nous y soyons avant le départ du 29. Nous partons donc tous les matins de très bonne heure et ne nous arrêtons que le soir à la nuit tombante, campant sur la berge où les moustiques et un tas de bestioles qui se plaisent dans la verdure nous assaillent et nous dévorent. Mes bras, mes jambes, mes mains, mes cuisses sont couverts de piqûres qui provoqent des démangeaisons aussi désagréables qu'exaspérantes. La nuit j'en perds le sommeil et mes tourments ne prennent fin

que lorsque m'étant gratté jusqu'au sang j'éprouve une brûlure bien plus supportable que le prurit.

Pendant mes insomnies, j'ai pour me distraire le grognement de l'hippopotame qui barbotte dans l'eau à proximité des berges, ou bien le mugissement du lion en chasse au loin dans la forêt.

Dans la journée, c'est un autre genre de distraction, tantôt ce sont des bandes de cynocéphales qui courent sur les bords de la rivière, tantôt un caïman qui sommeille la gueule ouverte sur un banc de sable et plonge précipitamment lorsque le bruit de notre approche le réveille. D'autres fois, ce sont de petites troupes d'antilopes venues boire à la rivière qui nous regardent passer, puis s'éloignent de leur allure gracieuse et légère, non sans s'arrêter plusieurs fois pour nous suivre du regard. Lorsqu'on les tire elles font quelques bonds au bruit de la détonation, puis s'arrêtent, se retournent pour se défiler ensuite. Le commandant, qui ne connaît pas encore bien le Lebel africain qu'il a acheté avant son départ, n'est pas heureux dans son tir. Et pourtant il n'est pas mauvais tireur, car il n'est pas de jour où, avec son fusil de chasse, il n'abatte quelque pigeon vert ou quelque pintade. Ce dernier gibier est très abondant et on le retrouve dans tout le pays par bandes de dix, douze et plus.

Au moment précis où je termine cette phrase, les boys nous signalent une bande d'antilopes. Elles sont à environ 400 mètres. J'en compte quatorze à la jumelle. Le commandant descend à terre et tire avec son Lebel. Il n'a pas plus de chance que les fois précédentes. Je le rejoins et tire sans être plus heureux. En tout, huit cartouches brûlées sans que ces pauvres bêtes, groupées par trois ou quatre aient tenté de s'enfuir. Le commandant navré, prend alors son fusil de chasse, mais celui-ci se trouve inutilisable, des grains de sable ayant pénétré dans les batteries.

Force nous est de renoncer à cette proie bien tentante et de poursuivre notre chemin.

Sur le Chari

Aux Irénas, le Gribingui reçoit le Bamingui avec lequel il forme le Chari. La rivière devient plus large et les bancs de sable se multiplient arrêtant, à chaque instant, notre baleinière. Les pagayeurs sont alors obligés de se mettre à l'eau et de pousser notre embarcation pour la renflouer.

Enfin nous arrivons le 28 septembre à Fort-Archambault, où, à notre grande surprise, nous apprenons que le bateau que nous comptions prendre le lendemain est parti le 25; nous avions été mal renseignés et le 29 est la date de départ du vapeur de Fort-Lamy pour Fort-Archambault.

Mais le commandant ne veut pas attendre jusqu'au 8 ou 10 octobre et télégraphie au colonel Largeau pour l'informer de la situation.

Nous passons donc la journée du 29 à Fort-Archambault où le capitaine M..., commandant la circonscription, nous reçoit à sa table, ce qui nous permet de récupérer les forces perdues sur le Gribingui.

Dans la soirée arrive la réponse du colonel Largeau nous enjoignant de gagner d'urgence Fort-Lamy. Sur le vu de cet ordre, l'agent de la Compagnie concessionnaire des transports fluviaux remet à notre disposition la baleinière qui nous a amenés de Fort-Crampel.

Après un nettoyage, l'exhaussement du chimbeck et l'installation d'une natte neuve, notre réduit nous paraît plus habitable.

Le 30, à 9 heures du matin, nous prenons congé du capitaine M... ainsi que du lieutenant d'artillerie T.. Celui-ci parti de Bordeaux, le 25 juin, en même temps que le colonel Largeau, traîne en route faute de moyen de transport, et partis un mois après lui, nous le précéderons de quelques jours à Fort-Lamy.

Le commandant B... qui sent bien que j'aurais assez aimé prendre quelque repos à Fort-Archambault me taquine sur la rapidité de notre voyage. Je lui réponds qu'en effet je n'aurais pas été fâché de regarder autour de moi plus à loisir et me plains de n'avoir pas encore vu tous les échantillons de cette immense ménagerie qu'est l'Afrique centrale ; des hippopotames je n'ai vu que le mufle et entendu le grognement ; l'existence du lion ne m'est confirmée que par de lointains et sourds rugissements ; des éléphants je n'ai vu que les énormes traces et des défenses versées par les indigènes comme impôt, enfin je n'ai pas aperçu le moindre buffle, ni la moindre panthère, ni la plus petite girafe. Pour son plus grand amusement je lui avoue que j'en suis profondément vexé.

Le ciel ayant sans doute entendu mes doléances, nous tombons le lendemain matin à la pointe du jour sur un troupeau d'une vingtaine d'hippopotames qui sommeillent à la surface de l'eau. La baleinière passe à une centaine de mètres au plus d'eux et je peux, à loisir, contempler ces

monstrueuses bêtes. L'une d'elles, la plus grosse, une femelle sans doute, surveille nos mouvements. Nous nous gardons bien de les inquiéter, car ce serait un jeu d'enfants pour ces énormes pachydermes d'envoyer la baleinière et son contenu voir ce qui se passe au fond de l'eau.

Deux jours après, vers midi, le commandant étant descendu à terre je l'entends me crier : « Djian, Djian, venez donc voir un lion ! » Je ne me fais pas attendre et en quelques secondes je le rejoins. J'arrive assez à temps pour voir le roi du désert s'éloigner lentement et majestueusement. A 150 mètres de nous, le lion se retourne une dernière fois pour nous regarder et s'éclipse dans les hautes herbes.

Nous étions tous les deux sans armes et lorsque le commandant l'aperçut, il était à peine à 50 mètres de lui, le regardant venir.

Je pourrai donc dire, pour l'avoir vu, qu'en effet, le lion n'attaque pas l'homme...

Et maintenant nous voilà aux deux tiers du cours du Chari. La nature a changé d'aspect, l'herbe est moins haute et l'horizon plus découvert, l'on ne voit plus que les arbres rabougris épars dans la plaine.

Quelques-uns, d'assez belle venue, se montrent encore sur les berges, mais ils se font de plus en plus rares. C'est, me dit mon aimable compagnon de voyage, l'aspect de la région centrale du territoire du Tchad.

En route, le commandant reçoit un mot d'un officier de l'entourage du colonel Largeau lui disant que celui-ci l'attend avec impatience pour l'accompagner au Kanem, région située au nord du lac Tchad, dont il aura le commandement. J'en conclus que je ne moisirai pas à Fort-Lamy, car si le colonel me réclame également d'urgence avec autant d'insistance, c'est qu'il a besoin de moi. Or, où peut-il avoir besoin de mes services ? Ce ne peut être par conséquent qu'au Borkou (sud de la Tripolitaine, région voisine du Tibesti) dont l'occupation se prépare.

Tandis que le gros de la colonne expéditionnaire s'acheminerait d'Abéché sur Aïn-Galakka, le colonel Largeau, avec une escorte, irait la rejoindre en un point quelconque de la route après avoir traversé le Kanem.

Il y a donc de fortes chances pour que je passe encore quelque temps en compagnie du commandant B... qui me laissera le souvenir d'un homme fort aimable et d'un supérieur aussi distingué que bienveillant.

Ceci dit, je me demande si mon séjour à la colonie ne

s'écoulera pas en entier au Borkou, où l'on va sans doute me laisser pour toute la durée de la période d'organisation.

Au point du vue climatérique, cette région doit être excellente, mais je doute qu'elle vaille le reste du territoire au point de vue facilité de vie et abondance de vivres.

Toutefois la question de mon séjour au Borkou n'est encore qu'une simple hypothèse de ma part et, je serai fixé sur ce point dans trois jours, peut-être dans deux, car il est très probable que nous toucherons au but le 8 octobre au soir.

Pendant que je songeais à ces probabilités, le commandant a tiré une sarcelle, deux canards et une superbe oie armée ; autant de victuailles qui donneront des forces aux pagayeurs et stimuleront leur zèle.

Fort-Lamy

9 octobre. — Quelle déception à mon arrivée à Fort-Lamy de ne trouver aucune lettre de vous ? Il y aura bien un nouveau courrier dans huit jours, mais à cette date je serai déjà parti. Combien de temps vais-je encore rester sans nouvelles ?

Le colonel Largeau m'a fort aimablement reçu et m'a appris que son intention était de m'emmener avec lui au Borkou.

Mes prévisions étaient justes en ce qui concerne l'itinéraire qu'il suivra. En résumé voici : nous partirons lundi après-midi à cheval ; nous traverserons le Kanem de la même façon jusqu'à un point nommé «Ziguey», là nous laisserons les chevaux pour prendre les méharis comme montures. Nous joignant à la colonne partie d'Abéché, nous nous engagerons dans le grand désert pour atteindre, dans une trentaine de jours, le Ksar d'Aïn-Galakka, but de l'expédition (750 kilomètres de Fort-Lamy).

Les forces que doit emmener le colonel étant assez importantes, il est probable que l'occupation de ce poste se fera sans coup férir. Le but de cette expédition est de contenir les Snoussistes qui, des oasis du Borkou où ils nichent, opèrent razzias sur razzias contre les populations soumises.

Ils viennent encore de recevoir dernièrement deux leçons et il est probable que nous les trouverons assagis.

Du Borkou, le colonel Largeau s'acheminera par l'Ennedi, sur l'Ouadaï et me laissera à Abéché.

J'achèverai donc dans ce dernier poste mon séjour au Tchad. J'emporte, pour cette raison, les bagages et les approvisionne-

ments qui me seront nécessaires pendant cette tournée, tandis que le reste, laissé ici, sera acheminé sur ma future résidence, où je retrouverai, je l'espère du moins, un peu de repos.

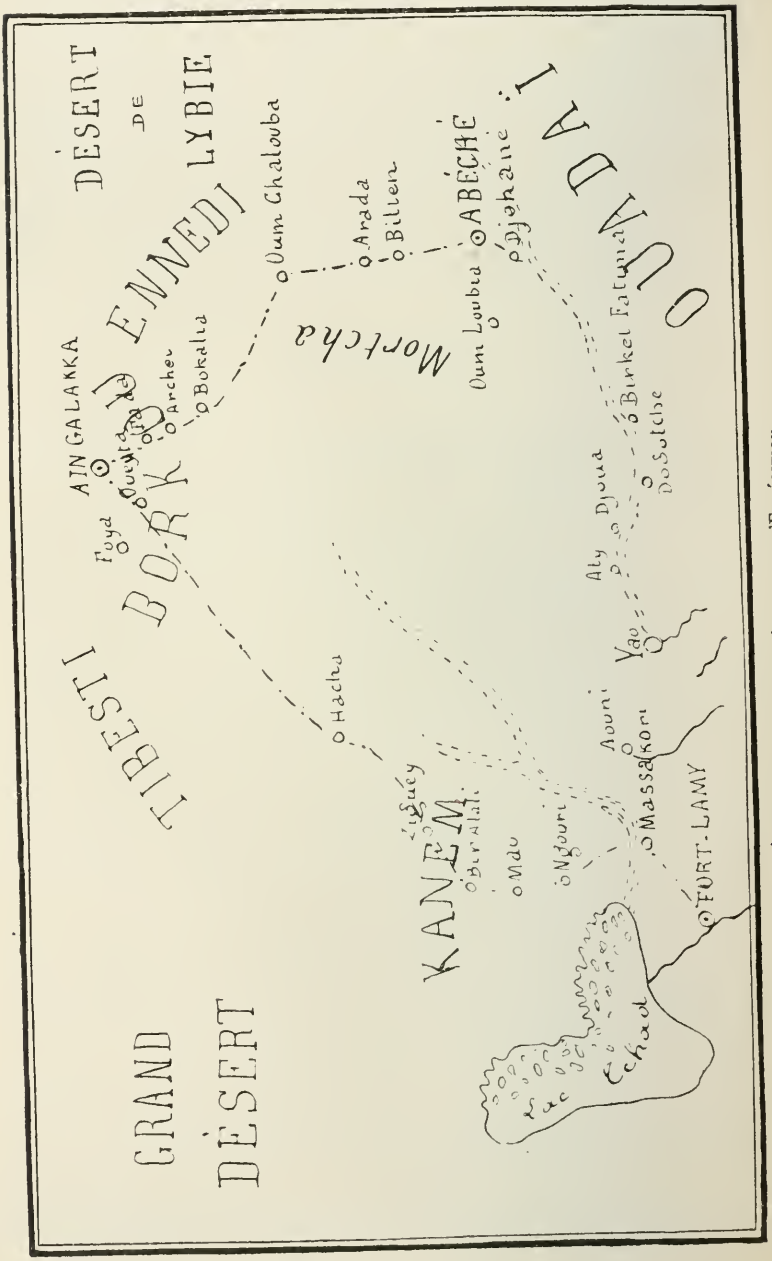

Croquis de l'Itinéraire de l'Expédition

En route pour le Borkou !

Massakory. — Mao

L'après-midi d'hier s'est passée en visite aux officiers de la garnison.

Le soir je retrouve à la table du commandant B..., commandant le régiment du Tchad, plusieurs officiers que j'ai vus dans la journée. Je passe avec eux un agréable moment.

Jusqu'au 13, je serai l'hôte du lieutenant D..., deuxième adjoint au colonel. Cet officier a une case ronde entourée d'une véranda et coupée en deux par une cloison médiane en nattes. Il m'a installé dans l'une des deux chambres ainsi formées tandis que lui-même occupe l'autre.

Du 10 octobre. — Je commence dès maintenant à faire mes cantines. Je dois emporter une partie de mes effets et de mes vivres de route. Le reste de mes bagages sera dirigé sur Abéché en même temps qu'un convoi de ravitaillement pour le colonel, le capitaine F... et le lieutenant D .. qui trouveront ainsi, dans la capitale du Ouadaï, des effets propres et des vivres pour rentrer à Fort-Lamy.

Le préposé payeur M. G..., qui a autrefois vécu en Algérie, est heureux de me causer de gens et de choses dont il a gardé un bon souvenir. Lui-même parle l'arabe et il est heureux de converser dans la langue qu'il entendait parler à Orléansville et les diverses localités qu'il a habitées.

A Fort-Lamy, on parle un arabe impossible. C'est un simple assemblage de mots et de termes nègres se suivant sans respect aucun des règles de la phraséologie et de la déclinaison arabes. Aussi est-ce avec un vrai plaisir que j'entame une conversation avec un tripolitain de Fezzan, dont le parler correct et pur est un vrai régal.

Comme je ne dois pas rester à Fort-Lamy, c'est sans hésitation que j'accepte d'aller prendre une tasse de café chez lui, en compagnie du préposé payeur. Par contre je lui refuse très poliment une caissette de biscuits qu'il m'offre pour joindre à mes provisions de route.

Du 11 octobre. — J'ai commencé à remplir mes fonctions aujourd'hui. Je recueille les réclamations que les indigènes viennent présenter directement au commandant du Territoire et les soumets à l'examen de celui-ci. Le plus pouilleux des indigènes peut le voir et lui parler. Ce petit détail me montre

qu'il connaît son affaire et qu'il veille à ce que les indigènes ne soient aucunement molestés.

En compagnie du lieutenant D..., je visite dans la soirée la ville arabe. Fort-Lamy est un mélange hétéroclite de toutes les races du Tchad. On y voit des maisons en pisé et des cases ; des négresses affreuses et des femmes arabes très sveltes et presque blanches.

Aujourd'hui dimanche, je déjeune en compagnie de mon hôte et du commandant B... chez le capitaine G... qui a passé une partie de sa jeunesse en Algérie. Lui aussi a fait de l'arabe et cela nous rapproche.

Comme il sait que, manquant d'expérience, je ne suis pas approvisionné de vivres comme le voudrait le genre de vie que je vais mener pendant quatre mois, dans un pays dénudé de toutes ressources, il m'oblige à accepter une provision respectable de farine, de légumes, de julienne Revet et de potages Maggi. L'abondance des vivres qu'il m'offre me gêne et je n'ose les accepter. Il me les fait porter le lendemain par son boy et comme je lui demande ce que je lui dois, il me fait cette jolie réponse : « Rien, vous n'aurez qu'à en faire autant avec un camarade, si l'occasion se présente. »

Le 12 au soir, le capitaine G... et le vétérinaire L... arrivent. Je suis heureux de les revoir.

13 octobre. — Mes bagages sont prêts. Les bœufs porteurs nous attendent. Nous ne savons pas à quelle heure nous partirons.

A 3 heures, tous les officiers sont réunis, prêts à saluer le colonel Largeau et à nous dire au revoir.

A 4 heures et demie, après les adieux d'usage, nous nous mettons en route.

Nous bivouaquons au bout de deux heures auprès d'un village où nous sommes ravitaillés en lait, œufs et volailles.

14 octobre. — Nous partons à 3 heures du matin. La lune éclaire notre marche. Vers 8 heures nous atteignons Djeddada où nous nous arrêtons pour reprendre notre chemin ce soir à 4 heures.

Ce point d'eau n'est autre chose qu'une dépression contenant une eau noirâtre et boueuse. Ce qui fait le charme de ce coin, ce sont les verts mimosas qui le décorent, et exhalent un parfum suave.

A 4 heures nous nous remettons en route. Au bout de quelques kilomètres, le colonel qui marche toujours en tête aperçoit une énorme tortue qui traverse la piste. Elle pèse au moins 25 à 30 kilogrammes. Renversée sur le dos, nous la lais-

sons dans cette position sous la garde d'un boy qui la confiera au convoi.

Nous arrivons au bivouac peu de temps après le lever de la lune. En attendant le convoi qui arrivera longtemps après nous, le Fekih Nahïm, homme de confiance du colonel, va jusqu'au au campement voisin pour chercher du lait que nous buvons avidement pour le grand bien de nos estomacs vides et de nos intestins à ménager.

15 octobre. — Nous repartons à 3 heures du matin et arrivons vers 7 heures au campement de Massaguet. Plusieurs villages aux populations d'origines différentes, sont installés à proximité de ce point d'eau.

Aussi, peu de temps après l'arrivée, voyons-nous arriver avec une certaine satisfaction de nombreuses écuelles de lait ainsi que des œufs et de la volaille.

Mais si j'ai l'avantage de boire du lait à satiété, j'ai aussi par contre à recueillir les réclamations de nombreux plaignants. Pour cela... un interprète ! m'est adjoint. A Massaguet, on commence à parler un arabe très pur. Mais les indigènes le causent avec un tel accent, conséquence des croisements avec les nègres, que j'ai peine à les comprendre.

La fin des entretiens de notables indigènes avec le colonel m'amuse assez. Chaque fois que celui-ci a fini de parler les arabes répondent par ce mot « Sami » (C'est bien, c'est parfait) qu'ils accompagnent d'applaudissements lents.

Du 16 octobre. — Nous couchons dans le bled, ayant quitté Massaguet à 5 heures. En attendant le convoi nous essayons de préparer un emplacement dans la brousse en la débarrassant des krams-krams (petits piquants dans le genre de ceux qu'on trouve dans la laine des moutons) dont le contact avec la peau est extrêmement désagréable, car ils s'y implantent comme des aiguilles après avoir traversé les vêtements. Pour aller plus vite nous mettons le feu à l'herbe sèche. Malheureusement le vent se lève à ce moment et en un clin d'œil l'incendie prend des proportions assez sérieuses. Nos palefreniers armés de paquets de paille, parviennent à se rendre maîtres du feu, pendant que nous-mêmes, craignant pour nos harnachements, les transportons en un lieu où ils n'ont rien à risquer.

Des 17 et 18. — Nous arrivons de bonne heure à Massakory. L'adjudant commandant le poste ne nous attendait pas, un malentendu lui ayant fait croire que nous ne passerions pas par là. On s'explique et tout s'arrange. Nous prenons là un repos réparateur de deux jours. Ce temps m'a suffi pour me faire préparer quelques kilos de couscous de Guerchala

(semoule grossière dans laquelle il reste encore un peu de son). Cela me permettra de me passer de pain lorsque dans le cours de la traversée du désert, le manque de combustible nous empêchera d'en faire.

Nous repartons le 19 de grand matin; la température commence à se rafraîchir dans la nuit, dès que nous nous engageons dans une dépression, il fait froid.

Au petit jour, une biche nous regarde passer avec la plus parfaite sérénité. Elle est, au plus, à 200 mètres de nous. Chacun se sent une belle envie de manier son fusil. Mais hélas ! le colonel ne veut pas qu'on chasse en route. « Les officiers, dit-il, abandonnent le fusil de chasse pour le fusil de guerre avec trop de facilité et des accidents sont à craindre. » Il s'en est d'ailleurs produit et le colonel Largeau dit, à juste raison : « Je suis moi-même chasseur et du moment que je me prive du plaisir de chasser, les autres peuvent en faire autant. »

Nous passons la journée à Voulisome, petit village de sept à huit cases, et allons coucher à quelques kilomètres de là.

Du 20. — Nous entrons maintenant dans la région du Kanem, pays d'élevage par excellence. C'est aussi la seule région du territoire qui produise du blé. Ce blé est bien inférieur à celui des régions tempérées, mais la farine qu'il donne a l'avantage de ne coûter que 5 à 6 sous, tandis que celle de l'administration coûte le modeste prix de 3 francs le kilogramme. Et encore, bien qu'en boîtes soudées, elle n'est pas exempte d'un certain goût de moisi. Il est regrettable qu'Abéché soit trop éloigné de cette région sans quoi, pendant toute la durée de mon séjour au Tchad, je ne mangerais guère que du pain fait avec le blé du pays.

Bien rares sont les Kanembous qui parlent l'arabe. Pourtant bien qu'assez noirs ils ont le type arabe.

Du 21. — Après une nuit passée à quelques kilomètres de Kalimboa, nous partons de bon matin pour Kéa. La journée est assez chaude. Il fait 40° sous les cases, mais comme la chaleur est sèche, elle ne nous incommode pas trop.

Nous étant remis en route à la même heure que les jours précédents nous atteignons N'gouri à la nuit noire. Le lieutenant qui commande ce poste est sur le point de terminer sa troisième année. Il a demandé à en faire une quatrième ! Malgré tous les charmes que peut avoir le pays, nous trouvons que c'est exagéré. Quatre ans loin de sa famille et de son pays ! quatre ans sans aucun contact avec le monde civi-

lisé ! Le lieutenant ne voit comme blanc que son sergent et les rares passagers qui vont au Kanem ou à Fort-Lamy.

Nous passons avec lui la journée du 22 et repartons dans la soirée.

Du 23. — Nous séjournons à « Puits-Loury ». Le gîte est des moins confortables, ce qui oblige le colonel à s'installer sous les arbres.

Le thermomètre marque 38° à l'ombre.

Nous nous remettons en route à 5 heures, pour aller coucher à 9 kilomètres plus loin.

Du 24. — Nous arrivons à Mao vers 7 heures du matin. On nous installe dans des cases assez confortables que nous habiterons pendant trois jours. Nous allons user d'un nouveau moyen de locomotion. Etant donné l'impossibilité d'abreuver chaque jour les chevaux, nous échangeons nos montures contre des chameaux. Nous n'abandonnerons ceux-ci que dans deux ou trois mois lorsque, approchant d'Abéché, nous avons quitté la zone désertique.

Déjà rahlas et bassours sont alignés devant le perron de la case très confortable qui va devenir l'hôtel du commandant B... désigné pour l'administration de la région du Kanem dont Mao est la capitale.

C'est avec regret que je quitte cet homme aimable et de bon conseil, gai compagnon, chef modeste et bienveillant.

Quelle admirable chose que la T. S. F. ! Au moment où j'écris, on me communique les Havas du 20 annonçant la catastrophe d'un Zeppelin, l'évacuation de l'Albanie par les Serbes, la promotion de Santos Dumont au grade de Commandeur de la Légion d'Honneur et d'autres nouvelles de moindre importance.

27 octobre. — A 4 heures les bagages sont préparés, les chameaux conduits devant nos cases et chargés. Ah ! ce n'est plus comme au Maroc où je n'avais à me soucier de rien. L'ordonnance préparait ce que j'avais à emporter et le bon tringlot s'occupait d'arrimer le tout sur ses mulets. Et ces braves Mokhazenis où sont-ils ? Ici il faut se débrouiller à peu près seul. J'ai un boy qui est loin d'être d'ordonnance. Aussi faut-il que je me donne beaucoup de mouvement pour de faibles résultats. Enfin j'y arrive quand même. Je dois d'ailleurs le reconnaître, les deux officiers du colonel Largeau, le capitaine F... et le lieutenant D... qui sont déjà passés deux ou trois fois par là, font tout ce qu'ils peuvent pour me tirer d'ambarras. Seul le colonel conservera son cheval. A

4 heures et demie il prend les devants et cela nous permet d'achever nos préparatifs sans précipitation.

Ma monture est prête. Comment la mise en selle, ou plutôt en bassour va-t-elle s'opérer ? Je passe une jambe, je me carre bien sur mon coussin, ma monture se relève et pan ! me voilà entraîné avec mon siège presque sur le cou de l'animal. Le bassour, mis par un chamelier improvisé, n'a pas été fixé en arrière par une corde passée sous la queue. Pendant dix secondes ma situation est plutôt critique. C'est du moins ainsi que j'en juge personnellement. Les camarades qui assistent à la scène, la trouvent comique et viennent à mon secours en se tordant. Enfin je ne sais trop comment je parviens à mettre pied à terre.

Cette fois le siège est fixé suivant les règles et l'opération se fait sans anicroche.

Je remets pied à terre avant le départ, pour prendre un verre de champagne offert par le commandant B... Je ne sais comment le remercier de ses bienveillantes attentions à mon égard.

Je fais un départ d'ancien et, quoique peu d'aplomb, au début, je me familiarise assez vite avec ma monture balancier.

Nous arrivons à la nuit au gîte d'étape où, comme par hasard, je trouve une plaignante. Je l'expédie aussi vite que mon modeste souper et vais immédiatement me reposer.

Du 28. — Réveil à 3 heures. Départ à 4. Les boys qui la veille ont fait le chemin à pied, sont dotés d'un chameau.

Mon boy, malgré mes avertissements, persiste à vouloir se hisser sur son bassour sans le fixer à l'avant et à l'arrière. Le résultat prévu se produit, il tombe et son siège se casse. Heureusement qu'il ne s'est pas fait de mal.

Arrivée à Yonno vers 8 heures et demie sans incident. Départ à 4 heures et demie. A noter l'eau claire et limpide que j'ai bue avec délices ici et à Mao. Arrivée à l'étape à 9 heures, dîner rapide et repos.

Du 29. — Réveil à 3 heures. Départ à 4. La route suivie est accidentée. C'est une suite de Ouadis (petits vallons) couverts de verdure : palmiers dattiers, doums, souak... Ces taches vertes forment un assez joli contraste avec l'aspect désertique que prend la dune tout à l'entour.

Décidément le chameau n'est pas la monture rêvée. Quelle allure fatigante ! Lente à la montée, rapide et saccadée à la descente, elle ne devient guère supportable qu'en terrain plat.

Vers 8 heures, nous bivouaquons dans un oued charmant

où nous n'avons que l'embarras du choix pour monter notre tente à l'ombre des palmiers.

Départ à 4 heures du soir. Nous arrivons à l'étape vers minuit. J'avais pris la précaution de souper avant de partir. Comme je suis fatigué, cela me permet de me coucher aussitôt mon lit monté.

Du 30 octobre. — Départ à 4 heures du matin. De bonne heure, nous arrivons à Zigueï sans autres incidents que ceux qui agrémentent la marche d'un convoi de chameaux, cordes qui cassent, animaux qui se couchent, méharis qui tombent.

Le poste a une physionomie particulière avec son pavillon pour officiers et sous-officiers, aux bordures et terrasses dentelées ; et ses cases de tirailleurs, basses et longues, construites en hadd (herbe dont les tiges ressemblent à celles du fenouil).

Très aimables, les camarades de Zigueï nous reçoivent à déjeuner. A mesure que nous avançons le manque de confort se fait de plus en plus sentir ! Et dire qu'ils sont nombreux les officiers qui font des troisième et quatrième années, sur leur demande, dans ces régions désertiques. A Mao encore, un officier sur le point de rentrer après sa troisième année a été tout heureux de voir sa demande de quatrième année accueillie favorablement.

Du 31 octobre. — Séjour à Zigueï. Nous sommes rejoints par la 4e Compagnie partie de Mao un jour après nous. On sent ici le branle-bas de combat, ce n'est partout que couscous qui sèche, caisses de vivres alignées, lits, guerbas (outres) étendues au soleil, viande qui boucane.

Mon boy se plaint de dysenterie, mais c'est une dysenterie d'un caractère particulier, puisqu'à l'annonce qu'il sera remplacé le lendemain, un mieux sensible se manifeste dans son état.

Il est temps que je m'en aille d'ici, car les chefs des tribus du cercle de Mao me connaissent trop déjà. Or vous savez ce que l'on gagne à être populaire parmi ces gens, c'est toute la journée un défilé incessant de pouilleux qui viennent vous exposer leur doléances.

L'un d'eux m'amuse particulièrement. Arrêté à dix mètres de la porte de ma case, il me salue. Je réponds et baisse le nez sur mon travail feignant de ne plus m'occuper de lui. Cela ne le décourage pas, mon salut lui a permis de s'approcher un peu. Petit à petit, sans avoir l'air de rien, il arrive à la porte et, à la fin, lorsque je me décide à lever les yeux,

mon bonhomme est à l'intérieur de la case commençant son discours : « Enta habibi bezzaf » (Tu es mon grand ami.)

Du 1er novembre. — On ne se douterait pas que c'est aujourd'hui la Toussaint, je suis certain qu'autour de moi personne n'y pense.

On se livre aux derniers préparatifs de départ. De bon matin j'ai à examiner l'affaire d'une femme à laquelle un homme a fait disparaître un chameau. Comme l'affaire se termine à son avantage, elle découvre que mes yeux révèlent que je suis pas un nenani (chrétien) mais un meslem (musulman).

J'ai pour ordonnance, un sénégalais, un bambara de 1 m80, énergique et zélé, comprenant le français et le causant suffisamment pour que nous nous comprenions. Il est vrai qu'avec les mots : *gagner* et *content* on peut exprimer pas mal d'idées. Chez les Noirs, soldats ou boys, le mot gagner a le sens d'acheter, gagner, perdre, attraper, recevoir (une blessure), contracter (une maladie), etc., etc. Dites à votre boy : « Moi y a content gagner oignons. » Il comprendra immédiatement : « Je serais très heureux que tu m'achètes des oignons. » De même il vous dira : « Moi content faire café » pour « Je voudrais faire le café. »

A 4 h. 35, après bien des hésitations, des malentendus et des ordres incompris, la colonne se met en branle. Tout le monde est à chameau, personne ne va à pied. Aussi faut-il voir avec quelle vitesse nous avançons. Heureusement que la nouvelle lune vient éclairer notre marche pendant les premières heures de la nuit. Nous arrivons à l'étape vers 10 heures et demie.

2 novembre. — Départ à 4 heures du matin, arrivée à l'étape à 8 heures et demie (Boufoumine). Nous faisons ici notre plein d'eau, car nous n'arriverons à Hacha que le 4 au soir et, d'ici là, nous ne trouverons pas un seul point d'eau. Il est fort probable que demain et après-demain je n'en gaspillerai pas beaucoup pour me débarbouiller.

3 novembre. — Nous passons la journée à 30 kilomètres de Boufoumine ayant parcouru cette distance en deux étapes. La température est de plus en plus supportable dans la journée, et les nuits sont très froides. Malheureusement le vent qui rafraîchit la température a l'inconvénient de soulever le sable et de le véhiculer dans l'air. Il se lève vers 9 heures du matin pour cesser au coucher du soleil et, pendant tout ce temps, l'atmosphère est obscurcie par la poussière en suspension.

Aussi le sable entre-t-il pour une certaine part maintenant dans notre alimentation.

De plus en plus c'est le désert. Nous ne marchons plus que sur le sable mouvant, plus de sol ferme. Et quelle végétation ! Quelques touffes d'herbes sèches comme si elles avaient été passées au four, des arbres (exclusivement des épineux) qui atteignent 3 mètres au maximum et dont les feuilles sont de plus en plus imperceptibles.

4 novembre. — Deux étapes nous ont portés à 35 kilomètres du bivouac de la veille. Le pâturage est moins beau que celui d'hier et la poussière plus intense.

5 novembre. — Nous voilà à Hacha. Les chameaux ont de quoi se nourrir et les hommes vont pouvoir se reposer. Nous devons séjourner ici jusqu'au 7 au soir.

Les puits sont rapidement creusés, car à moins d'un mètre, on trouve la couche aquifère. L'eau est fraîche et limpide mais dès qu'on l'avale on sent le goût désagréable du sulfate de soude qui entre dans la composition du natron. Nous voilà donc tous soumis à une cure purgative. Cela ne fera peut-être pas trop de mal à nos intestins.

Nous ne manquerons pas d'eau, mais il n'en sera pas de même pour le bois. Les boys sont obligés de faire pas mal de chemin pour en rapporter quelques brindilles. Il est vrai que ce soir ils n'auront qu'à parcourir le pâturage pour ramasser le crottin des chameaux. Desséchés par le soleil et le vent sec qui ne cesse de souffler, ces excréments feront un excellent combustible. Voilà une utilisation des restes qui n'est pas à dédaigner.

Ce voyage à travers ces contrées désertiques m'assure un repos complet de l'esprit. Inhabitées, elles suppriment les plaignants et me permettent de vous consacrer ma pensée. Peut-être notre séjour à Hacha permettra-t-il à un courrier de nous y atteindre. Comme je serais heureux, s'il m'apportait quelques nouvelles de vous tous ! C'est que voilà exactement cent deux jours que je n'en ai pas !

Un boy resté en arrière ce matin au départ du campement n'a pas encore rejoint.

Des partisans Teddas (gens de la région) envoyés à sa recherche rentrent vers 9 heures du soir sans l'avoir retrouvé.

Du 6 novembre. — Le malheureux qui s'était perdu hier est rentré ce matin exténué de fatigue et à moitié fou de terreur. Après avoir erré toute une matinée, il a pu retrouver nos traces et nous rejoindre. Sans cet heureux hasard, il eût été condamné à mourir de faim et de soif.

Le séjour à Hacha est désagréable avec ce vent qui souffle continuellement. En deux heures la natte en doum étendue dans ma tente a entièrement disparu sous le sable. Lorsque l'on mange, le sable craque sous la dent ; ce n'est pas bien agréable, mais on s'y fait difficilement toutefois. Je soupçonne fort qu'un séjour prolongé dans de pareilles régions aurait des conséquences regrettables sur les nerfs des gens.

Du 7 novembre. — Maudite poussière ! Ce matin au moment où je prenais une photo, je me suis aperçu qu'un grain de sable avait enrayé le système de fermeture de l'obturateur.

Mes progrès sont plutôt lents en photographie et les différences de luminosité des contrées où j'ai opéré jusqu'à présent sont peu faites pour les hâter. D'ailleurs les piètres résultats obtenus par le colonel me consolent de mes déboires de débutant.

Du 8 novembre. — Nous avons quitté Hacha hier Deux étapes nous en ont éloignés de 40 kilomètres. Il nous en faudra faire encore deux fois autant, et en deux jours, pour atteindre le prochain point d'eau. Nous sommes bien dans le pays de la soif ! Ce matin nous avons fait plusieurs kilomètres sans voir la moindre touffe d'herbe. Ce n'est pas le maigre pâturage qui entoure le bivouac qui nourrira aujourd'hui le troupeau de bœufs amené par les troupes.

Quel froid ce matin au départ ! Huit degrés. A un certain moment, nous avons tous pu supporter nos pelisses de drap jusqu'à 9 heures. A 2 heures de l'après-midi, le thermomètre marque de 25 à 26° sous la tente. A l'extérieur la brise qui souffle d'une façon constante rend la température encore plus agréable.

J'ai abandonné la plume pour le crayon qui dans ces régions sèches et sablonneuses est bien plus pratique.

Le départ nous offre chaque jour quelques instants de récréation au retour des chameaux du pâturage. Quel concert font ces bêtes lorsqu'on les ramène vers le camp ! On ne s'entend plus. Et la poursuite ! De tous côtés on voit tirailleurs et conducteurs se lancer après leurs bêtes qui fuient stupidement. Ils les rejoignent, se cramponnent à leur queue, font la pirouette, s'affalent à terre, se relèvent et se relancent à leur poursuite en les couvrant d'imprécations. C'est tordant !

Moins réjouissant est le retour du pâturage de ces grâcieuses bêtes lorsque nous séjournons à l'étape. A leur arrivée on les voit se répandre dans le camp à droite, à gauche, de tous côtés. L'air suffisant, elles s'empêtrent dans les colis,

s'égarent auprès des cuisines, font sauter les cordes des tentes et continuent un certain temps leurs allées et venues, chassées et maudites par tous.

Du 9 novembre. — Quel bizarre pays que celui-ci, hier c'était le désert dans toute son aridité et aujourd'hui, sur une longueur de plusieurs kilomètres, nous avons vu le sol couvert de touffes d'herbes dont nos chameaux vont se régaler.

Pas un arbre depuis Hacha. Les racines de hadd (plante aromatique dont les chameaux sont très friands) nous approvisionnent en combustible. Cela n'empêche pas mon boy de simplifier autant que possible les menus. Sa cuisine n'est pas mauvaise, mais il ne se lave pas tous les jours et de temps en temps, se mouche avec les doigts ; en tournant la tête on ne s'en aperçoit pas.

Quant à l'ordonnance, l'assurance avec laquelle il répond « oui » à toutes mes questions m'avait trop fait présumer de sa force en français. La façon dont il me sert à table m'a édifié. Qu'il comprenne ou non ce que je lui demande, il me rapporte quelque chose : serviette, pain, sel, etc. Peu lui importe que ce soit une chose ou une autre que je lui aie demandée. Cela m'amuse et je ne me fâche jamais car il m'est bien dévoué.

Du 10 novembre. — Nous devions arriver au point d'eau d'Yousoufoury ce matin, mais une légère erreur d'orientation vers l'Est des guides nous a fait laisser ce point à l'Ouest, tout en nous rapprochant du puits d'Amzao

Du 11 novembre. — Nous avons atteint Amzao hier soir vers 8 heures après un joyeux départ occasionné par un chameau récalcitrant. Deux fois pris, deux fois échappé, sept ou huit conducteurs se mirent à sa poursuite pour le reprendre et l'entraver. L'ayant rejoint, ils furent, en un clin d'œil, tous cramponnés à la bête affolée : deux étaient sur la bosse, un troisième sur le cou, un quatrième lui maintenait la patte antérieure gauche, le cinquième, suspendu au flanc droit de l'animal, était coincé contre un de mes chameaux chargés ; quant au sixième, c'était le plus amusant, ayant pris le chameau par la queue, il s'était arc-bouté de ses deux jambes contre les cuisses de l'animal. Quelle élasticité et quelle agilité merveilleuses chez ces gens-là ! Pendant toute cette scène des plus divertissante, ils ont été aussi souples de corps que comiques de pose.

A proprement parler, ici comme à Hacha, les puits n'existent pas. Mais la proximité de la nappe aquifère permet d'en creuser rapidement dans le sable, autant que l'on veut, sans autres instruments que les mains.

Là encore l'eau est natronée et c'est un léger goût saumâtre qui domine.

Ce goût se retrouve dans le lait de chamelle que l'on m'apporte chaque soir et qui me permet le matin, pour mon petit déjeuner, de prendre café au lait ou chocolat au choix. Je puis bien me payer cette petite compensation en prévision de mes deux repas au sable de la journée.

Du 12 novembre. — Séjour à Amzao. Je passe ma journée à recueillir les éléments d'un petit travail dont m'a chargé le colonel Largeau : une étude monographique sur une des tribus du Borkou. Bien qu'un vent extrêmement violent et chargé de sable vienne me contrarier sous la tente, je poursuis ma petite enquête avec acharnement.

Du 13 novembre. — Nous nous transportons à Tekia à 10 kilom. d'Amzao. Il souffle un vent assez violent, glacial durant la première partie de la matinée. J'éprouve toutes sortes de difficultés à monter ma tente, mes piquets en fer ne tenant pas dans le sable. Vers 11 heures, elle est jetée à bas. Le colonel s'en aperçoit, me demande ce qui se passe et m'engage à demander aide à un camarade tout en me recommandant de ne pas rester au soleil. Je le remercie, le priant de ne pas s'inquiéter de moi, mais deux minutes après, je le vois ramenant le lieutenant D... et le capitaine F... avec leurs boys. J'en suis tout confus et trouve cela charmant de sa part.

Du 14 novembre. — Deux demi-étapes nous transportent à mi-chemin de Ickia-Tizimi. Journée délicieuse, léger vent frais et pas de sable.

Du 15 novembre. — Arrivée à Tizimi. Paysage un peu plus gai du fait de quelques arbres disséminés aux environs d'un point d'eau. Le temps est aussi agréable qu'hier.

Du 16 novembre. — Nous quittons Tizimi l'après-midi, après y avoir passé la nuit. Est-ce l'effet de la pleine lune ? Toujours est-il que la température est moins basse et le vent moins violent depuis deux jours. Ce dernier avantage surtout est appréciable, car il nous permet d'absorber une nourriture moins sablée que les jours précédents. Les indigènes prétendent que les périodes de vent de sable alternent régulièrement avec les périodes de temps clair. Chacune serait de neuf jours.

Du 17 novembre. — Deux demi-étapes, soit une trentaine de kilomètres, et nous sommes arrivés à Moledinga. Le beau temps persiste.

Mais ce qui dure trop hélas ! c'est le temps que le courrier, attendu avec impatience, met à nous parvenir.

Avant notre départ pour Chicha (point d'eau suivant) le

colonel nous fait remarquer un effet de mirage. A 2 ou 3 kilomètres de nous, en un point où nous sommes passés le matin, une superbe nappe d'eau s'étend, reflétant les touffes de hadd qui l'environnent, un ruisseau vient s'y jeter et l'onde semble se vider sous l'influence d'une brise ; l'illusion est complète ! Ce spectacle m'a fait comprendre la déception que doivent éprouver les voyageurs qui, en proie à une soif ardente, croient arriver au terme de leurs souffrances.

Du 18 novembre. — Comme à Tizimi, quelques arabes indiquent la présence de l'eau à une faible profondeur. L'herbe d'un vert foncé en est un autre indice.

J'admire la prudence du colonel. Bien qu'une attaque soit peu probable, il redouble de précautions à mesure que nous approchons du but de l'expédition. Toutes les nuits, en outre des sentinelles postées à environ 250 mètres du camp, des patrouilles de cavaliers circulent aux environs dans un rayon de 2 kilomètres. Si une surprise se produit, ce ne sera pas la faute du chef.

Nous quittons Chicha à 4 heures. Le vent se lève vers le coucher du soleil. Mauvais présage disent les arabes, c'est du sable pour demain.

Du 19 novembre. — La prédiction des indigènes s'est réalisée et notre journée à Millemée est marquée par une tempête de sable. Nous éprouvons bien des difficultés à monter nos tentes et, aussitôt qu'elles sont dressées, nous nous y enfermons. L'aspect du camp est assez morne ; tout est gris de poussière. Les tentes continuellement secouées ont un aspect lamentable. Les bassours, tout ce qui émerge de terre, forme autant d'obstacles contre lesquels s'accumule le sable. Boys et tirailleurs se sont enfouis la tête sous des couvertures, des peaux de bouc, des outres à vivres, mais autour de leur corps, le sable s'amasse.

Du 20 novembre. — Nous voilà à Yeggo. Nous y séjournerons trois jours et y serons rejoints par la seconde partie de la colonne à laquelle nous devions, d'après les ordres précédents, nous réunir à Bokhalia, à 30 kilomètres d'ici. Le capitaine L... partira cette nuit avec une escorte pour l'avertir de ce changement de programme. Nous sommes encore gratifiés d'une tempête de sable plus forte que celle de la veille. Vers 2 heures on ne distinguait plus rien à 150 mètres.

Du 21 novembre.— Même temps que la veille.

Du 22 novembre. — Un courrier envoyé par le capitaine L... annonce qu'il a opéré sa jonction avec les troupes du Ouadaï et qu'ils arriveront ensemble aujourd'hui.

A 7 heures du matin, ils étaient en vue et à 7 heures et demie ils nous rejoignaient. Avec eux sont venus des indigènes de Faya, oasis située à environ 50 kilomètres d'Aïn-Galakka. Ils viennent demander l'aman et nous donnent quelques renseignements intéressants, s'ils sont exacts : « La majeure partie des guerriers de Faya a été emmenée à Aïn-Galakka par les Khouans snoussistes. Ceux-ci seraient déterminés à résister derrière leur forteresse et attendraient des renforts des populations du Tibesti. » Tant mieux ! l'affaire offrira plus d'intérêt et j'aurai l'occasion d'admirer la vaillance des Sénégalais. Toutefois il est à craindre que les Khouans ne renoncent à leur projet de résistance lorsqu'ils sauront qu'ils auront à lutter non seulement contre les troupes du Ouadaï, mais aussi contre les nôtres dont ils ignorent sans doute la venue.

Du 23 novembre. — Nous reprendrons cet après-midi, à 3 heures, notre marche en avant. Nous nous porterons dans la direction de Faya où nous arriverons vers le 27 sans doute. Nous ne serons plus alors qu'à deux étapes d'Aïn-Galakka.

Du 26 novembre. — Erreur ! ce n'est pas sur Faya que nous avons marché, mais bien sur Aïn-Galakka dont nous ne sommes plus qu'à 25 kilomètres. Demain, In challah ! le 80 de montagne chantera une aubade aux Khouans, si toutefois ils nous ont attendus.

Aïn-Galakka !

Du 28 novembre. — Nous sommes à Aïn-Galakka depuis hier. Nous étions vers 6 heures du matin en vue de la zaouïa. Ses gens ne s'attendaient pas à notre arrivée. Quatre jours auparavant ils avaient dépêché une quarantaine des leurs aux Khouans de Faya qui, croyant que nous devions passer chez eux, demandaient du secours.

Le nombre de nos adversaires était donc diminué d'autant. L'affaire n'en a pas moins été très chaude.

Après que plusieurs brèches eurent été pratiquées dans le mur par le 80 de montagne, l'assaut fut donné.

Ce fut une ruée d'un admirable élan, aussi bien de la part des officiers que de ces braves sénégalais. Aux côtés du colonel, je suivis toutes les péripéties de l'affaire : le capitaine Ferrandi, avec son escorte, allant aux mâles accents du clairon, planter nos couleurs sur le mur, la 8e Compagnie, arrêtée par une épaisse fortification qui n'apparaissait pas de loin, dut se fusiller à bout portant avec les défenseurs. Ce fut ensuite

une conquête de maison par maison, la prise de l'étendard snoussiste, puis l'incendie gagnant de tous les côtés. Bref, ce fut la guerre dans toute son horrible beauté. Même au Maroc, il ne m'avait pas été donné de voir quelque chose d'aussi militaire, ni d'aussi « furia française ».

Muni de ma jumelle et de mon appareil photographique, je ne me servais ni de l'un, ni de l'autre. Je ne pouvais détacher mes regards de ce qui se passait devant moi et ne songeais nullement à fixer sur des clichés un durable souvenir.

Malheureusement nous avons eu à déplorer la mort du capitaine Maignan, celles du lieutenant Berrier-Fontaine et de l'adjudant Boncou et de neuf sénégalais. Parmi les blessés : le lieutenant Dufour, deux sergents et une vingtaine de sénégalais.

Quant aux défenseurs de la zaouïa, ils ont été exterminés. Il y a bien eu quelques femmes (très peu) ou enfants tués, mais nous avons pu néanmoins, à la grande joie du colonel Largeau, sauver 163 femmes, 200 enfants et 54 esclaves.

L'enterrement des tués a eu lieu ce matin. C'est la même cérémonie imposante dans sa simplicité que j'ai eu hélas ! l'occasion de voir maintes fois au Maroc.

Depuis la prise d'Aïn-Galakka je suis sur les dents. Je n'ai pas une minute de repos.

Du 7 décembre. — Décidément, je suis tombé de Charybde en Scylla. Après le Maroc, où la besogne ne manquait pas, je suis tout aussi surmené au Tchad. Le travail ne m'effraye pas mais je préférerais que la besogne fût répartie également sur chaque jour. Ici ce n'est pas le cas. Depuis la prise de la zaouïa, je suis pris du lever du soleil jusqu'au coucher.

Aussi je n'ai pas pu, comme précédemment, tenir à jour mon journal de route.

Le 1er décembre, nous avons quitté Galakka pour nous rendre à l'oasis de Faya située à 60 kilomètres à l'Ouest. Les Khouans qui y étaient instruits par la leçon que leurs frères avaient reçue quelques jours auparavant, ne nous ont pas attendus et se sont enfuis vers Koufra où se trouve le siège de la confrérie.

A notre arrivée, le 3 au soir, par un chemin impossible à décrire, à travers les rochers, nous avons trouvé la zaouïa évacuée et nous nous y sommes installés.

Nous partirons demain, à 6 heures, pour entreprendre une tournée de pacification d'une trentaine de jours, dans l'extrémité orientale du Tibesti et la trouée qui est située entre ce

massif montagneux et l'Ennedi qui se trouve à l'Est, entre le Borkou et la région du Ouadaï.

Les guides me disent que les chemins que nous suivrons pendant la première partie du voyage sont encore plus accidentés que ceux qui conduisent de Galakka à Faya.

Du 25 décembre. — J'ai quitté Faya avec le colonel et une partie de la colonne, le 8 décembre au matin.

Le parcours Faya-Gouro m'a fait voir le désert sous un nouvel aspect. C'est d'abord le désert plat et sablonneux, sans aucun pâturage, puis, un pays d'aspect absolument fantastique : des rochers noirâtres taillés en dentelle par le vent et le sable, des collines basses faites d'une roche essentiellement ferrugineuse dont la couleur donne au pays la physionomie d'une contrée dévastée par un immense incendie.

Nous traversons ensuite une région où les plateaux sont couverts de petits cailloux aux vives arêtes, qui rendent la marche pénible aux hommes et aux animaux.

Enfin, le 13, après avoir franchi une dernière ligne de crêtes rocheuses nous arrivons en vue de Gouro. Le 14, au matin, nous sommes à 2 kilomètres de la zaouïa. C'est trop tard. Le Mokaddem Si Mohammed Senni, qui a été prévenu de notre arrivée, s'est enfui avec sa famille.

Une compagnie se lance à sa poursuite. Ses fils et ses captifs, favorisant sa fuite, se sont installés sur les pentes du plateau rocheux qui domine la zaouïa et bravement retardent par leur feu la marche des sénégalais. Ceux-ci avancent pourtant. Leur tir mieux dirigé que celui de leurs adversaires met une grande partie de ceux-ci hors de combat. Les femmes et les enfants sont bientôt pris, ainsi que deux fils du Mokaddem, âgés de 30 à 35 ans, blessés l'un au bras, l'autre à la cuisse.

Quant au père et au reste des fugitifs ils ont réussi à se mettre hors d'atteinte.

La zaouïa est alors livrée au pillage, un fusil de guerre italien, un tapis (grande carpette) usagé et une écritoire arabe en cuivre m'échoient comme part de prise. Mais hélas ! il m'échoit aussi le dépouillement d'une très volumineuse correspondance arabe aussi intéressante qu'édifiante. Il y a trois à quatre mille lettres qu'il faut que je déchiffre et dont je dois traduire les plus importantes. J'en ai au moins pour six mois.

Mais ce n'est pas là la conséquence la plus drôle de la fuite de Si Mohammed Senni. Son harem et ses enfants sont emmenés comme otages et c'est moi qui en ai la charge. Non ! mais me voyez-vous en Marsoul des Mille et une nuits,

presque en eunuque ? Le personnel féminin comprend : deux femmes arabes de Tripoli, une femme téda, une femme ouadaïenne, petite fille d'un sultan, sept captives noires. Voilà pour les femmes de Si Mohammed Senni et leur domesticité.

J'ai en outre les trois filles du vieux snoussiste dont l'aînée âgée de 18 ans, est déjà veuve et mère d'un enfant. Cette dernière a une physionomie vraiement fine.

L'ordre qui m'a installé dans mes fonctions actuelles comporte pour moi l'obligation de rester en permanence auprès de mon harem, de lui distribuer la pitance, de veiller à ce qu'il ne manque ni de bois, ni d'eau et ce qui est le plus délicat... de mettre la vertu de ces dames à l'abri des entreprises du personnel masculin de la colonne !

Comme les femmes tripolitaines sont des hadriates (citadines) et qu'elles m'ont vu leur causer avec compétence de rechta, boukettouf, keddid (mets arabes) que je leur ai vu faire, elles sont persuadées que je suis un musulman algérien. Comme d'autre part, leur sort me fait pitié et que je tâche, autant que possible, de l'adoucir, je m'entends toute la journée souhaiter El Djenna (le paradis).

Mais en attendant le paradis je gagne des poux. C'est pour l'instant le résultat le plus clair de mes attentions pour elles.

Je ne sais si tout ce monde sera emmené plus loin que Faya, mais malgré leur côté intéressant, il me tarde d'être débarrassé de ces fonctions qui sont une véritable sujétion.

Le 20 au soir, nous avons quitté Gouro et le 24 au matin nous sommes arrivés à l'oasis d'Oujanga, où nous séjournerons jusqu'au 1er janvier.

Pendant cette période, de petits détachements seront envoyés en reconnaissance dans toutes les directions.

Du 10 janvier 1914. — Notre séjour à Oujanga a duré jusqu'au 31 décembre après-midi. Cela m'a fait près de huit jours de repos physique seulement, car là aussi j'ai récolté du travail, pour moins de temps qu'à Gouro peut-être, mais suffisamment pour m'occuper un mois de plus.

Mes occupations ne m'ont pas permis d'admirer ce joli coin d'Oujanga autant qu'il l'aurait mérité. Au milieu d'un décor sauvage d'énormes rochers, en bordure d'un lac aux eaux d'azur, une palmeraie s'étend, dressant vers le ciel sa verte chevelure. Vous ne sauriez vous imaginer avec quel plaisir on aperçoit ce coin délicieux lorsqu'on a de Faya à Gouro et de Gouro à Oujanga, parcouru près de 300 kilomètres dans un horrible pays rocheux où l'on ne trouve de maigres pâturages épineux et de diss que tous les 40 ou 60 kilomètres.

Pendant qu'une partie des troupes séjournait à Oujanga bon nombre de camarades avec leurs tirailleurs et leurs chameaux battaient le pays, les uns pour le reconnaître, les autres, pour nous mettre à l'abri d'une surprise de 150 à 200 irréductibles qui restent réfugiés dans les rochers du Tibesti.

Partis d'Oujanga le 31 décembre, nous nous sommes trouvés en route le 1er janvier au matin, échangeant nos vœux à la lueur des feux du bivouac et pensant avec envie à ceux qui, à l'abri du froid et du sable, fêtaient le Jour de l'An en famille.

J'étais pourtant moins triste que mes réflexions pourraient le faire croire et, à midi, nous étions réunis avec quelques camarades autour d'un confortable couscous, et devisions gaiement sur les infortunes de mes prisonnières.

Du 1er au 4, il a fait chaud, mais à partir de cette dernière date, le temps se remettait au vent et au froid ; le 7, à l'heure du déjeuner, nous étions gratifiés d'une tempête de sable.

Le même jour prenant les devants avec le colonel, l'état-major et... ma smala nous arrivons à Faya après le coucher du soleil.

C'est aujourd'hui le 12, voilà quatre jours que nous sommes ici. Je continue ma besogne de déchiffreur de grimoires, troublé à chaque instant par les trop nombreux plaignants qui viennent présenter, avec une audace imperturbable, les plus fantastiques réclamations.

Hier j'ai dû abandonner mon travail pour préparer le départ direct sur Fort-Lamy de mes prisonnières et prisonniers; ils y seront conservés comme otages, ils me quitteront après-demain sans doute.

Malheureusement le colonel s'est laissé fléchir par l'une des femmes qui, originaire du Ouadaï, a demandé à nous suivre jusqu'à Abéché où elle sera rendue à sa famille.

Me voilà donc chargé de cette femme de sa belle-sœur et de ses trois esclaves pendant quarante-cinq jours encore.

Du 16 janvier. — Nous avons quitté Faya hier après-midi vers 4 heures et sommes allés coucher à environ 8 kilomètres de là. Nous avons abandonné notre bivouac de nuit ce matin, vers 4 heures, et, après 8 heures de chameau, avons atteint un lieu de pâturage où nous passerons la nuit.

Me voilà presque complètement débarrassé des femmes, les six restées avec nous ayant été confiées aux partisans indigènes.

17 janvier. — L'étape n'a pas été longue ce matin. Nous avons fait tout au plus trois quarts d'heure de chameau à travers un terrain rocheux. L'imprécision des déclarations

des guides nous a fait perdre là une matinée puisque le petit effort fait ce matin eût, tout aussi bien, pu être accompli hier. A mon départ j'ai eu une petite émotion. L'esclave, que j'ai chargée d'un jeune Toubou abandonné à Gouro par ses parents, est venue, au réveil, m'avertir que l'enfant avait disparu hier dans la soirée. Je me mis à faire des recherches, mais elles n'aboutirent pas. J'étais navré car, m'étant en somme chargé de ce négrillon, je voyais déjà ce pauvre petit errant dans le désert et mourant de faim et de soif. Je me portai alors sur le passage de la colonne interrogeant tout le monde. La colonne avait entièrement défilé et je n'avais reçu de chacun qu'une réponse négative lorsque, arrive enfin le sergent-major Ch... qui, ayant trouvé le gosse, venait de le confier aux captives. Je poussai alors un soupir de soulagement.

Je dois faire une petite rectification : j'exagère lorsque je prononce le mot colonne. Celle-ci a été disloquée le 8 et nous n'avons plus avec nous (avec le colonel et son état-major) qu'un détachement de 80 hommes destiné à tenir garnison à Fada, poste dont la création est imposée par le remaniement des divisions administratives du territoire par suite de l'occupation de Borkou.

Du 18 janvier. — Deux étapes de plus à travers le même pays désertique, mêmes horizons de rochers, mêmes paysages de sable, agrémentés de maigres pâturages et de chétifs épineux qui me rappellent ces arbres avortons qui, dans les postes du sud algérien où des hauts plateaux marocains, s'obstinent à ne pas vouloir pousser malgré la constante sollicitude des officiers.

19 janvier. — Départ à 2 heures et demie du matin par un beau clair de lune. Défilé silencieux à travers des chemins où les rochers éclairés par la lumière blanche de la lune prennent des aspects fantastiques. Arrivée à l'étape à 9 heures un quart. Déjeuner en compagnie du lieutenant D... qui, pour la seconde fois depuis notre départ de Faya, me fait partager son repas relevé d'un plat de viande fraîche (mouton ou poulet) qu'il a pu se procurer avant notre départ.

Notre menu est des plus simples et il nous tarde d'arriver dans des contrées plus riches. Nous sommes à peu près tous réduits au régime du couscous, riz, boîtes de thon ou de sardine, viande de conserve. Et encore, j'ai eu la veine de tomber, la veille du jour où nous devions quitter Faya, sur un sous-officier qui m'a passé une petite provision de beurre sans quoi j'en serais réduit au couscous et au riz cuit à l'eau et au sel.

Ce brave sous-officier, un des héros de Galakka proposé pour le grade d'officier à la suite de cette affaire, n'a accepté qu'avec bien des difficultés, les petites choses que j'ai pu lui donner en compensation.

20 janvier. — Départ à 2 heures trois quarts du matin, arrivée à l'étape vers midi. La matinée a été plutôt froide et j'ai dû, pour ne pas souffrir de l'abaissement de la température, me revêtir de ma djellaba par-dessus ma vareuse de drap.

21 janvier. — Partis ce matin à 2 heures et demie nous arrivons à l'important point d'eau d'Oueyta caractérisé par deux mares et deux bons pâturages distants l'un de l'autre de deux à trois kilomètres. Nous ne tardons pas à nous apercevoir de la présence désagréable de moustiques et nous nous empressons de fuir le voisinage des mares pour installer notre petit camp en haut d'une dune.

Nous ne repartirons d'Oueyta que demain soir. Cela permettra aux chameaux de pâturer et de se reposer.

Les pauvres bêtes sont bien fatiguées et l'énorme bosse qu'elles avaient au départ est maintenant réduite à sa plus simple expression.

Le vent qui rendait la température glaciale hier matin, s'est calmé dans la nuit. Aussi il fait aussi chaud ce matin qu'il faisait froid hier. Le climat est vraiment capricieux. Heureusement qu'on n'en souffre pas.

Le retour des chameaux du pâturage nous a valu une invasion de moustiques et chacun s'empresse de sortir sa moustiquaire qui était remisée depuis bientôt trois mois.

22 janvier. — Le vent s'est levé ce matin mettant en fuite ces désagréables autant qu'importunes bestioles. Comme quoi ce qui nous contrarie par moments peut nous être d'un grand secours en maintes circonstances.

Nous repartirons vers 1 heure de façon à arriver demain au pâturage d'Oum Ladam, où, en mai dernier, le lieutenant D... a tué soixante-quatorze Khouans contre deux tués et un blessé de son côté. C'est précisément le nom du lieu qui le prédestinait à être jonché d'os. Son nom doit venir d'ailleurs des os d'animaux qu'on trouve généralement dans les lieux de pâturages.

23 janvier. — Partis à 4 heures du matin, nous sommes arrivés à Oum Ladam à 9 heures. Nous touchons à la lisière de l'Ennedi et déjà apparaissent à l'horizon ces œuvres d'architecture que la fantaisie du vent et du sable a taillés dans le roc. Plongés dans la légère brume du matin, leurs masses me

rappellent les édifices géants d'une grande ville endormie dans le brouillard d'une matinée de novembre.

Très appréciée des chameaux, l'eau d'Aïn Ladam ne l'est guère des Européens Elle a une odeur et un goût particulièrement désagréables. Les animaux, depuis longtemps privés d'une nourriture suffisante, mangent à satiété.

24 janvier. — Après une nuit passée à Oum Ladam, nous nous remettons en route cet après-midi vers 4 heures. Dans trois jours nous serons à Fada où nous laisserons le lieutenant D...

25 janvier. — Nous avons abordé l'Ennedi ; c'est une série de rochers fantastiques, taillés, déchiquetés de la façon la plus bizarre, de la manière la plus curieuse. Le même rocher a différents aspects, suivant qu'on le regarde d'un côté ou de l'autre. L'un donne l'illusion d'une usine avec sa haute cheminée, l'autre se dresse en pyramide, plus loin on croirait apercevoir un vieux château démantelé ou un gigantesque rempart écroulé.

Vers 4 heures, après avoir gravi une rampe, nous apercevons à nos pieds l'Oued Ndou que marque une large bande verte bordée par une première ligne de rochers. Dans le lointain, d'autres escarpements surgissent élevant vers le ciel leurs formes étranges.

Je ne partage pas l'avis du capitaine F... qui trouve ce pays ignoble. Au contraire je trouve merveilleux ce paysage et son décor, après les immensités nues et arides du Borkou. Celui-ci possède, il est vrai des palmeraies qui forment autant de jolis coins, mais, entre chacunes d'elles, s'étend l'espace immense qui fatigue par son uniformité. Ici l'aspect varié de ces rochers anime le désert, la tache sombre des épineux, des euphorbes géantes, vient y jeter une note relativement gaie.

26 janvier. — Nous avons traversé la vallée du Ndou dans la nuit et l'aurore blanchissait l'horizon lorsque nous avons atteint la ligne rocheuse que j'apercevais hier. Pendant près d'un quart d'heure nous avons défilé à travers un champ d'étranges monuments qui se détachaient comme des ombres sur un écran. Les tirailleurs sénégalais ne pouvaient eux-mêmes s'empêcher d'admirer ce tableau, échangeant les réflexions les plus naïves. Quel merveilleux spectacle l'Ennedi nous eût offert en cet endroit par un beau clair de lune !

Nous atteignons au jour une nouvelle vallée où, en dehors des iphènes (genre de palmiers), les véritables arbres commencent à réapparaître. Des oiseaux voltigent dans les airs, des

tourterelles roucoulent dans les acacias... Nous avons quitté le désert.

Vers 9 heures et demie, nous atteignons le puits de Fada où nous retrouvons la partie de la 8e Compagnie qui, ayant quitté Faya quelques jours avant nous, était venue ici pour y préparer la rencontre des notables des populations du Djebel avec le colonel.

Nous resterons là quatre ou cinq jours. Peut-être enfin y serons-nous rejoints par un courrier qui, passé par le Borkou, m'apportera des nouvelles.

28 janvier. — Nous avons quitté le point d'eau de Fada hier vers 3 heures et demie, mais nous ne sommes sortis de la vallée que ce matin pour nous engager entre des hauteurs qui, par leur aspect calciné, m'ont rappelé les paysages du Borkou et de l'extrémité orientale du Tibesti.

Du 1er février. — Nous sommes arrivés ce matin dans la vallée d'Archéi où les rochers sont encore plus taillés et déchiquetés, plus tourmentés que dans les sites précédents.

A Archéi, l'eau nous est fournie par des mares qui se trouvent au pied des rochers et qu'alimenteraient des sources. La mousse verte qui les couvre nous empêche de voir les caïmans qu'on dit y fourmiller.

Nous coucherons ici et ne repartirons que demain soir pour ne trouver de l'eau qu'à Oum Chalouba distant de quatre jours de chameau. Les froids ont pris fin et la chaleur commence à se faire sentir.

Du 3 février. — Comme je vous l'avais fait prévoir, nous avons quitté Archéi hier. Une erreur de guides nous a fait faire une demi-heure de marche inutile, mais nous a valu d'admirer de près, au clair de lune, les derniers rochers de l'Ennedi dont nous sommes complètement sortis. Nous voilà dans la plaine du Mortcha recherchée par les nomades à cause de la richesse de ses pâturages.

Malheureusement je suis tombé sur une année de sécheresse et la terre n'offre que des herbes brûlées par le soleil. Le sol redevient ferme avec une couche superficielle de sable.

Du 4 février. — Décidément, nos guides ne connaissent guère le pays. Hier soir, pendant notre marche de nuit, ils ont complètement perdu le Nord. C'était vraiment le cas de le dire, car ils le plaçaient à l'Est. Comme à un certain moment ils nous reconduisaient tout simplement sur Fada leur erreur nous est apparue tellement évidente que nous les avons laissés aller à leur guise et avons marché en nous servant de la

boussole. Nous avons retrouvé la bonne direction, mais perdu deux bonnes heures de sommeil.

Ce matin nous avons fait deux rencontres. D'abord une superbe biche qui, détachant sa blanche silhouette sur la plaine jaune, nous a placidement regardé passer. Ensuite un beau chat sauvage : « elguettouche » comme l'appellent les indigènes qui, blotti au pied d'un touffe d'herbe et signalé par le colonel, n'a pris la fuite qu'au moment où j'ai fait « baraquer » mon chameau pour le photographier.

La température est plus supportable ici grâce au vent qui souffle en permanence.

Nous avons bivouaqué ce matin près de l'oued Oum Ahdjar, ainsi dénommé à cause des blocs de granit amoncelés en divers points de son lit.

Du 5 février. — Après avoir couché à Oued Honache, nous nous sommes portés ce matin sur l'Oued el Hadid à travers un pays qui a toujours le même aspect depuis que nous avons quitté l'Ennedi. Quelques termitières émergent çà et là nous rappelant que le désert n'est pas seul à avoir des inconvénients. La température est plutôt basse aujourd'hui et j'ai dû à nouveau me revêtir de mon paletot de drap et de ma djellaba. Je préfère cela à la chaleur.

Nous serons demain à Oum Chalouba, nous rapprochant peu à peu du but. Mon Dieu ! qu'il me tarde d'arriver ! Que ce voyage maintenant sans but, à travers des espaces infinis et monotones, est fastidieux ! Bercés par nos chameaux durant des étapes, nous allons, n'ayant rien à lire, l'œil vague, la pensée errante et vagabonde. Nul point ne vient retenir le regard et, sur la route, les heures s'allongent, uniformes, insipides.

Du 6 février. — Nous arrivons à Oum Chalouba par une matinée assez froide après avoir traversé un champ de blocs granitiques. Le puits nous fournit une eau bourbeuse sans que le goût en soit désagréable. L'oued est garni d'épineux mais le pâturage est plutôt rare. Il est vrai qu'il doit disparaître rapidement en raison de la présence, en ce point, de campements permanents de nomades.

Du 7 février. — Après une nuit passée à Oum Chalouba, nous repartirons ce soir sur Arada.

Le courrier venu de ce point n'a pas apporté de lettres, mais en revanche quelques légumes (aubergines, tomates et salades) que le chef de poste a eu l'amabilité de songer à nous envoyer.

Du 11 février. — Nous sommes à Arada depuis hier matin.

Pour que ma description soit complète je vous dirai qu'entre Oum Chalouba et Arada il n'y a rien de remarquable. C'est le même pays que les jours précédents ; étendues plates, avec des traces de pâturages, coupées de temps en temps par de légers thal wegs marqués par une ligne d'épineux et pompeusement décorés du nom d'Ouadi (oueds). Cela me rappelle l'appellation de « Boulevard » donnée audacieusement par les Oranais à des artères qui méritent le nom plus approprié de rues.

En approchant d'Arada, le pays devient tout de même un peu accidenté et légèrement ondulé. Nous avons été reçus au poste par ce brave sous-lieutenant B... qui avait eu la pensée de nous faire parvenir des légumes à Oum Chalouba et qui, ne s'en tenant pas à cette gentillesse, nous hébergera pendant les trois jours que nous resterons ici.

Un petit accroc vient d'arriver qui peut-être aura pour conséquence de prolonger de quelques jours la durée (cinquante à soixante jours au maximum) que mettaient à arriver à Fort-Lamy les lettres de France. Malgré cela la voie anglaise restera la plus rapide à destination du Tchad. Voici ce qui se passait :

Depuis deux ans, à la suite d'un accord franco-anglais, le courrier de France à destination du Tchad était mis en depêches à Paris (Bureau étranger) et de là dirigé en sacs fermés sur Liverpool qui, à son tour, le dirigeait sur la colonie anglaise de Nigeria où il arrivait à Kano par les voies régulières. De Kano à Fort-Lamy il était acheminé par des porteurs. Au début, tout alla bien, il n'y avait guère que sept à huit sacs de lettres par courrier, mais la rapidité avec laquelle la correspondance arrivait (quarante-cinq jours au lieu de quatre-vingt-dix par la voie du Congo) suggéra aux Européens de se ravitailler en vivres de conserve par le moyen de la lettre à 1 kilogramme. Bien mieux, un commerçant fit venir sa marchandise par cette voie. Finalement, le nombre de sacs de dépêches est passé de sept à quatre-vingts ! Les Anglais ont patienté ; mais lorsqu'ils se sont rendus compte que cela devenait permanent et non pas accidentel, ils ont avisé, au dernier courrier, que les difficultés qu'ils éprouvaient à recruter le personnel de porteurs nécessaires, ainsi qu'à le nourrir, ne leur permettaient plus d'assurer le service du transport de nos dépêches. C'était fatal : et, dès mon arrivée, à Fort-Lamy j'avais entendu autour de moi exprimer des craintes à ce sujet.

Ce n'a donc pas été une surprise et nous avons même trouvé

les Anglais fort aimables de nous proposer de nous avertir quinze jours à l'avance du nombre de sacs qui arriveront à Kano. Ce qui nous permettra d'y diriger sans trop grande perte de temps l'équipe nécessaire de porteurs.

Du 19 février. — Demain je serai à Abéché et, dans quelques jours, huit jours au plus, je serai fixé sur mon affectation définitive. Ce que j'ai vu ou entendu dire me fait désirer retourner à Fort-Lamy. Abéché très éprouvée par l'insurrection du Ouadaï, et l'occupation française, ne s'est pas relevée depuis et, pour comble, la région dont elle est la capitale est une des plus atteintes par la sécheresse. Déjà à Arada, nous en avons constaté les premiers effets : quelques morts dans les villages voisins. Puis, lorsque nous nous sommes remis en route, cela a été une série de villages complètement désertés par leurs populations. Parfois des malheureux, squelettiques, décharnés, trop faibles pour fuir vers des régions plus fortunées, se traînaient lamentablement devant nous mendiant quelque nourriture.

A Bilten, nouveau poste à deux jours d'Arada, sur la route d'Abéché, le capitaine R... nous dit que des enfants meurent de faim auprès des cuisines des tirailleurs, autour desquels ils rôdent, guettant quelque aumône.

Enfin hier, un vieillard que le colonel Largeau interrogeait, nous apprenait, que dans son village, les malheureux en étaient réduits à se nourrir de baies desséchées et pulvérisées : vingt-huit personnes sont mortes depuis que la nécessité oblige les gens à se nourrir de cette façon.

Si la misère est aussi grande à la campagne, qu'est-ce que cela doit être dans une agglomération d'environ 10.000 habitants ? Et quelles ressources doit-on y trouver ?

A Fort-Lamy on a moins souffert de la sécheresse et là on est assuré d'avoir constamment œufs, poulets, beurre, lait et poisson sans compter que je peux faire venir du blé du Kanem et me faire faire du couscous ou des pâtes.

A partir d'Arada le pays change. Ce ne sont plus les mêmes espaces nus et plats. Peu à peu le terrain est devenu rocheux, accidenté et se couvre d'une végétation chétive mais assez dense. De tous côtés l'horizon est borné par une ligne de collines granitiques formées de blocs énormes entre lesquels croissent des arbrisseaux dépouillés de feuilles.

Arrivé à Abéché, le 20 février au matin je quitterai la capitale du Ouadaï le 4 mars prochain. J'en suis heureux, car je ne me trompais guère sur les charmes de cette résidence. La solution que je souhaitais a été facilitée par le retour au

Tchad d'un ex-interprète à trois galons qui, après un séjour de sept à huit ans au Tchad ou à Zinder, s'est fait nommer administrateur colonial. Pris de la nostalgie du pays, il y revient en cette qualité. Comme il a déjà été employé au Ouadaï il est tout naturel qu'il y retourne !

Du 13 mars. — Nous avons quitté Abéché, le 4 comme je l'avais dit plus haut. La route a commencé à devenir intéressante du jour où nous avons atteint le Batha (7 mars) rivière assez large par endroits. En ce moment elle est à sec, elle ne coule qu'environ un mois pendant la saison des pluies (août-septembre). Néanmoins les berges, couvertes d'une végétation assez dense d'épineux, lianes, ficus géants, en sont assez riantes. Nous voyons fréquemment des bandes de cinocéphales prenant leurs ébats, et, sur la route, des biches qui fuient à notre approche; des pintades, qui picorent audacieusement à quelques pas de nous, viennent nous distraire, tandis que la brise chargée des effluves odorantes des mimosas parfume l'atmosphère.

Pour vous la bonne saison a commencé, la campagne reverdit, les froids de l'hiver ont fui et les hautes températures de l'été sont encore loin. Bientôt vous allez fêter Pâques. Ici... c'est la mauvaise saison qui approche, la chaleur, dont je n'avais presque pas eu à souffrir depuis le début, commence à se faire rudement sentir. Mais contrairement à ce qui se passait à Relizane, mon appétit loin d'en décroître semble augmenter. C'est bon signe.

Du 10 mars. — Nous avons atteint le poste d'Aïn Hadjer dont le commandant, le lieutenant R.., a séjourné quatre ans au Maroc occidental, ce qui nous a permis de causer ensemble de choses connues de tous deux. Il nous a donné l'hospitalité la plus large pendant les deux jours passés auprès de lui. Nous avons fort apprécié les produits de ses jardins. Le 12 après-midi nous lui avons fait nos adieux et repris notre vie errante.

20 mars. — Nous voilà à mi-route d'Abéché à Fort-Lamy, nous sommes arrivés ce matin à Ati, situé, comme Aïn Hadjer, sur le Batha.

Nous avons quitté Ati le 23 mars. Depuis cette date nous avons laissé le Batha, pour nous engager à Yao dans la région du Fitri, qui est l'une des plus intéressantes que j'aie vues. Il y a trois ans une lagune de 30 kilomètres de long, sur environ 15 kilomètres de large, y couvrait une superficie de 450 kilomètres carrés. La sécheresse des trois dernières années a mis ce lac à sec fournissant aux indigènes un terrain de culture d'une richesse admirable. Ceux-ci ont su en profiter et, tandis

que dans plusieurs régions voisines c'est la misère ou la disette, au Fitri c'est l'abondance. Le sous-sol a en effet conservé une humidité suffisante pour que le mil, les pastèques et différents légumes viennent en cette saison avec une vigueur surprenante.

A propos de mil, je serai curieux de savoir si cette variété est cultivée en Algérie. J'en doute. C'est la seule céréale qui soit cultivée ici par la grande masse des populations du territoire. On en distingue deux sortes, le petit et le gros mil. Celui-ci, inférieur au premier, est donné de préférence aux chevaux. L'orge est à peu près inconnue sauf au Borkou où elle a été importée par les Snoussistes. Quant au blé, on le cultive un peu au Borkou, au Kanem et au Ouadaï. Si le mil du Fitri n'est pas cultivé en Algérie je crois qu'il y aurait un essai à faire qui aurait son importance, le rendement étant de trente à cinquante quintaux à l'hectare pour un demi-quintal semé. Il pourrait concurrencer l'orge pour l'alimentation des indigènes et être surtout cultivé pour la nourriture des chevaux, avec cette différence avantageuse qu'à poids égal, il est plus nutritif.

Revenons au Fitri qui a à sa tête comme chef indigène le Sultan Hassan qui prend son rôle au sérieux vis-à-vis de ses sujets (25.000 peut-être, y compris les femmes et enfants). Il habite comme le commun des mortels de son royaume dans une case en paille. Mais il ne ferait pas un effort pour enfiler ses babouches, et alors il est fort plaisant de voir deux de ses dignitaires le soutenir sous les bras, tandis que deux autres qui se sont précipités à ses pieds lui enfilent ses belghas (ses babouches) avec assez de peine, car il ne soulèvera pas son pied d'un millimètre pour leur faciliter la tâche. Il est vêtu de vêtements arabes, gandouras en coton tissé dans le pays ou en indienne pleine d'apprêts. Sur sa tête, une énorme amama est enroulée avec un désordre qui dénote l'absence totale de goût.

Une autre chose qui a excité ma curiosité. La lagune dont je parle plus haut était parait-il extrêmement poissonneuse. Elle était habitée par une espèce unique : le silure [1]. Tout naturellement on serait porté à croire que l'eau ayant disparu les poissons avaient dû périr. Pas du tout ! Ils se sont tout simplement constitué des niches dans la terre et là, entourés

1 Les silures sont des Malacoptérygiens Il est donc fort probable que ce nom est impropre dans le cas actuel. Il s'agit plutôt d'un poisson de l'ordre des Dipnoï, très probablement un protoptère.

(Note du Comité de Rédaction).

d'une membrane, comme une chrysalide dans son cocon, ils conservent une espèce de sommeil léthargique jusqu'au jour où les indigènes viennent les dénicher. La réapparition de l'eau, grâce à un bon hiver, viendra, peut-être dans quatre ou cinq mois dissoudre les blocs de glaise où ils se sont enfermés et les rendre à la vie aquatique. A notre passage à Yao, les gens du Sultan Hassan nous en ont montré quelques-uns qu'ils avaient déjà extraits de leurs cachettes et, prévoyant notre curiosité, ils en avaient apporté un enfermé dans son bloc de glaise. Devant nous, ils ont ouvert la motte et en ont retiré le silure qui, jeté dans l'eau, s'est mis en mouvement.

Lorsqu'on m'en avait parlé la veille, j'avais formé le projet d'en rapporter un, mais j'ai été effrayé par l'encombrement que cela m'aurait causé lorsque j'ai vu qu'il s'agissait d'emporter un bloc de 12 à 15 kilogrammes et non une motte de 2 à 3 kilogrammes comme je le supposais tout d'abord. Vous vous contenterez donc du récit et vous vous passerez de la vue qui... aurait pu fort bien être accompagnée de l'odeur, car je ne sais tout de même si la résistance de ce bizarre poisson irait jusqu'à être encore en vie en septembre 1915... La chair du silure rappelle par sa saveur celle du merlan ; elle est un peu plus fade, mais un peu plus ferme.

Après avoir quitté le Fitri, nous nous sommes engagés dans le Baguinni et sommes arrivés le 30 mars à Bokoro où j'ai eu l'occasion de voir une jeune girafe apprivoisée. Libre, « Joséphine » reste paraît-il des quinzaines de jours absente, pâturant dans la brousse, puis revient au poste faire une visite à ses propriétaires et s'en retourne de nouveau savourer sa liberté.

Après une journée et demie passée à Bokoro, nous nous sommes mis en route et nous voilà aujourd'hui à trois étapes de Fort-Lamy que nous atteindrons le samedi 11 avril c'est-à-dire la veille du dimanche de Pâques.

C'est avec plaisir que je goûterai enfin un peu de repos corporel car, en ce qui concerne le repos intellectuel, la correspondance snoussiste trouvée à Aïn-Galakka m'en a fait perdre la perspective pour une bonne partie de mon séjour.

DJIAN,

Interprète militaire.

OBSERVATIONS MÉTEOROLOGIQUES DE LA STATION DE SANTA-CRUZ D'ORAN

du 1er Juin au 30 Novembre 1915

ALTITUDE : 374 MÈTRES AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER

ANNÉES ET MOIS	PRESSION barométrique moyenne (1)	TEMPÉRATURE minimum	TEMPÉRATURE maximum	TEMPÉRATURE moyenne (2)	TENSION moyenne de la vapeur d'eau	HUMIDITÉ relative de 0 à 100	ÉVAPORATION en m/m	PLUIE NOMBRE en millimètres	PLUIE NOMBRE de jours	VENTS Direction des nuages	VENTS Force (de 0 à 9)	NEBULOSITÉ (de 0 à 10)	OZONE (de 0 à 21)	NOMBRE de jours de brouillard
Juin	728,9	18,0	28,9	23,4	16,2	76,1	875,7	4,5	5	S. E.	1,0	2,2	14,5	12
Juillet	727,0	21,5	32,5	27,0	20,6	77,3	835,9	gouttes	1	S. E.	1,1	3,4	13,5	23
Août	728,6	22,1	32,6	27,3	23,8	79,0	863,5	0	0	S. E.	1,0	2,7	14,5	20
Septembre	728,9	17,2	28,8	23,0	16,4	79,0	691,7	7,5	3	S. E.	1,0	1,3	13,5	21
Octobre	729,0	14,2	23,0	18,6	11,6	71,0	482,0	82,0	8	S. E.	1,1	2,9	15,5	16
Novembre	730,3	11,4	22,2	16,8	9,8	70,0	398,3	49,8	6	S. W.	1,2	3,2	13,2	15
TOTAUX								143,8	23					107

(1) Les nombres donnés sont les pressions atmosphériques moyennes mensuelles *corrigées a zéro.*
(2) Les nombres donnés sont les températures moyennes mensuelles *corrigées.*

A. GUILLAUME.

OBSERVATOIRE DE SANTA-CRUZ

Étude des Vents du 1er Juin au 30 Novembre 1915

ROSE des VENTS	Juin			Juillet			Août			Septembre			Octobre			Novembre			TOTAUX du 1er juin au 30 novembre 1914	TOTAUX du 1er juin au 30 novembre 1915
	7 h. mat.	1 h. soir	7 h. soir	7 h. mat.	1 h. soir	7 h. soir	7 h. mat.	1 h. soir	7 h. soir	7 h. mat.	1 h. soir	7 h. soir	7 h mat.	1 h. soir	7 h. soir	7 h. mat.	1 h. soir	7 h. soir		
N.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
N. N. E.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
N. E.	0	7	0	0	2	3	0	4	5	1	6	5	1	5	1	1	10	4	47	55
E. N. E.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
E.	1	2	2	1	2	1	1	4	2	1	2	4	3	2	0	0	2	1	29	31
E. S. E.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S. E.	15	13	13	16	21	19	14	12	13	11	12	12	15	15	14	9	7	10	253	241
S. S. E.	0	5	1	6	2	3	2	3	1	2	3	0	1	1	1	1	1	0	11	33
S.	4	2	6	6	3	2	2	3	2	4	4	3	2	0	5	4	2	5	72	59
S. S. W.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0
S. W.	9	1	7	2	1	3	12	5	8	11	3	6	9	8	10	15	7	10	130	127
W. S. W.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
W.	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	4	3
W. N. W.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
N. W.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
N. N. W.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAUX...	30	30	30	31	31	31	31	31	31	30	30	30	31	31	31	30	30	30	549	549

Ch. LHUILLIER

MOUVEMENT DE LA NAVIGATION

DANS LES

PORTS

du Département d'Oran

MOUVEMENT COMMERCIAL

Mouvement de la Navigation du port d'ORAN, par pavillon, pendant l'année 1914

INDICATION du PAVILLON	ENTRÉES		SORTIES		Entrées et Sorties réunies	
	NOMBRE de navires	Tonnage	NOMBRE de navires	Tonnage	NOMBRE de navires	Tonnage
Français..	2.021	1.819.648	2.014	1.818.861	4.035	3.638.509
Anglais	449	875.635	445	869.638	894	1 745.273
Autrichien.....	101	237.849	101	237.849	202	475.698
Allemand	100	163.603	102	166.227	202	329 840
Espagnol	289	119 330	286	119.186	575	238.516
Italien.....	67	70.662	66	69.749	133	140.411
Grec	57	103.074	57	103.074	114	206.148
Norvégien	53	70.538	50	68.163	103	138.701
Belge	16	18.238	18	21.656	34	39.894
Danois	36	34.145	37	36.124	73	70.269
Hollandais.....	18	11.084	20	12.458	38	23.542
Suédois	17	18 835	18	20.032	35	38.867
Russe.	9	11.337	9	11.337	18	22.674
Américain.	1	1.788	1	1.788	2	3.576
Portugais.....	2	190	3	558	5	748
Brésilien	3	1.333	3	1.333	6	2.666
Marocain....	1	3	1	3	2	6
Totaux en 1914.	3.240	3.557.302	3.231	3.558.036	6.471	7.115.338
— en 1913.	3.839	3.826.964	3.826	3.815.793	7.665	7.642.757
Différence 1914.	— 599	— 269.662	— 595	— 257.757	— 1.194	— 527.419

Relevé total du Mouvement des ports du département d'Oran, pendant l'année 1914

(Entrées et sorties réunies)

DÉSIGNATION DES PORTS	ENTRÉES		SORTIES		ENTRÉES ET SORTIES RÉUNIES	
	NOMBRE de NAVIRES	TONNAGE	NOMBRE de NAVIRES	TONNAGE	NOMBRE de NAVIRES	TONNAGE
Oran	3.240	3.557.302	3.231	3.558.036	6.471	7.115.338
Mers-el-Kébir	117	14.336	127	15.559	244	29 895
Mostaganem	473	289.994	474	290.030	947	580.024
Arzew	347	267.682	348	268 560	695	536.242
Beni-Saf	231	204.690	232	208.117	463	412.807
Nemours	240	111.947	239	111.945	479	223.892
Honaïne	21	9.036	21	9.036	42	18.072
Kiss-Adjeroud	87	28.101	87	28.101	174	56.202
Cap Kelah	26	20.713	26	20.713	52	41.426
Totaux en 1914	4.782	4.503.801	4.785	4.510.097	9.567	9.013.898
Totaux en 1913	5.738	4.886.637	5.726	4 876.438	11.464	9.763.075
Différence en plus	»	»	»	»	»	»
Différence en moins	956	382.836	941	366.341	1.897	749.177

STATISTIQUE DU MOUVEMENT COMMERCIAL DES PORTS

du département d'Oran, pendant l'année 1914

comparé au mouvement de l'année 1913, et par nature de marchandises

EXPORTATIONS

NATURE DES MARCHANDISES	UNITÉS	A DESTINATION de France	A DESTINATION de l'Étranger et des Colonies	Totaux en 1914	Totaux en 1913
Animaux vivants — bêtes de somme..	Tête	1.805	3.824	3.629	4.504
Animaux vivants — Bestiaux — race bovine..	»	8.005	143	9.440	7.626
Animaux vivants — Bestiaux — ovine et autres	»	317.999	5.049	323.048	520.891
Peaux brutes fraîches ou sèches...	Kilog.	788.800	146.200	935.000	1.043.700
Laine en masse.....	»	2.444.600	145.500	2.590.100	3.958.300
Poissons de mer — frais.....	»	161.100	»	161.100	181.210
Poissons de mer — salés ou conservés..	»	101.700	498.800	600.500	788.100
Os, sabots, cornes de bétail	»	765.400	71.100	836.500	860.800
Céréales en grains — froment	Quintal	547.402	80.923	628 325	909.588
Céréales en grains — avoine.....	»	501.351	80.573	581.924	466.703
Céréales en grains — orge.....	»	137.171	282.138	419.329	583.952
Céréales en grains — maïs	»	4	13.532	13.536	12.892
Farine de froment.....	»	42.505	86.281	128.786	160.345
Semoules en gruau.....	Kilog.	112.800	4.496.100	4 608.900	1.250.000
Légumes secs et leurs farines.....	»	682.900	2.101.700	2.784.600	4.830.000
Pommes de terre.....	»	533.600	1.672.900	2.206.500	1.651.200
Fruits frais de table	»	6.923.500	2.344.500	9.268.000	15.461.800
Marcs de raisin et moûts .	»	1.926.000	101.100	2.027.100	2.278.500
Fruits secs ou tapés.....	»	447.500	183.500	631.000	291.200
Graines et fruits oléagineux	»	79.900	900	80.800	420.000
Tabac en feuilles.....	»	1.000	57.600	58.600	16.900
— fabriqué	»	25.700	1.635.800	1.661.500	1.427.800
Huile fixe d'olives.....	»	111.700	171.400	363.100	263.200
— de graines grasses...	»	20.500	180.200	200.700	227.210

EXPORTATIONS

NATURE DES MARCHANDISES	UNITÉS	A DESTINATION de France	A DESTINATION de l'Etranger et des Colonies	Totaux en 1914	Totaux en 1913
Résines et produits résineux	Kilog	290.100	40.300	330.400	471.720
Racines, herbes et fleurs médicinales.	»	18.200	11.600	29.800	35.210
Liège	»	110.000	89.000	199.000	262.000
Coton	»	2.000	3.000	5.000	6.500
Crin végétal	»	3.798.800	22.730.300	26.529.100	10.663.100
Alfa	»	130.000	76.503.100	76.633.100	91.201.800
Écorces à tan	»	1.917.500	527.100	2.464.600	3.944.300
Légumes frais	»	9.670.800	686.300	10.357.100	9.680.900
Fourrages	»	15.600	34.000.200	34.015.800	22.437.200
Son	»	10.432.300	608.000	11.040.300	16.540.580
Drilles	»	506.300	277.300	783.600	1.021.900
Mistelles	Litre	4.054.700	9.200	4.063.900	4.724.300
Vin ordinaire	»	141.051.900	9.960.300	150.176.200	158.172.300
— de liqueurs	»	464.800	87.700	552.500	476.400
Eaux-de-Vie et spiritueux (alcool pur)	»	411.200	372.200	783.400	1.840.900
Esprits de toutes sortes	»	371.000	19.100	390.100	445.413
Marbres bruts	Kilog.	251.200	20.600	271.800	648.000
Kaolin, terre à infusoires	»	220.100	510.000	830.100	752.200
Briques, plâtre, chaux, ciments	»	»	2.820.000	2.820.000	4.983.000
Goudron minéral	»	»	10.000	10.000	280.000
Minerai — de fer	»	419.676.000	21.986.000	581.954.000	581.954.000
Minerai — de cuivre	»	»	»	»	»
Minerai — de plomb	»	3.000	4.000	7.000	675.000
Minerai — de zinc	»	»	1.702.000	1.702.000	7.527.000
Sel brut et raffiné	Quintal	54.893	9.201	64.094	56.720
Lie de vin	Kilog.	1.226.100	354.600	1.580.600	1.315.900
Tartre brut	»	267.600	169.500	437.100	503.700
Ouvrage en sparterie	»	379.600	246.200	625.800	654.000
Colis postaux	Nombre	67.150	18.599	85.749	92.962
Id.	Kilog.	388.472	114.795	503.267	508.587

IMPORTATIONS

NATURE DES MARCHANDISES	UNITÉS	PROVENANT de France	PROVENANT de l'Étranger et des Colonies	Totaux en 1914	Totaux en 1913
Animaux vivants — bêtes de somme	Tête	861	2.202	3.063	8.731
Animaux vivants — Bestiaux — race bovine	»	749	338	1.087	1.401
Animaux vivants — Bestiaux — ovine et autres	»	»	119.852	119.852	147.230
Viandes salées et conservées	Kilog.	308.400	30.600	309.000	417.900
Graisses animales autres que de poissons	»	342.300	121.600	463.900	807.500
Beurre et fromages	»	1.317.600	299.600	1.617.200	1.710.900
Poissons de mer salés ou conservés	»	1.095.100	280.900	1.376.000	1.015.400
Céréales en grains	Quintal	20.252	275.257	295.509	290.963
Farines	»	20.043	109	20.152	98.528
Semoules et pâtes d'Italie	Kilog.	1.708.200	23.900	1.732.100	2.524.200
Riz	»	1.219.000	1.094.100	2.313.100	7.518.700
Légumes secs et leurs farines	»	2.954.400	2.199.600	5.154.000	5.478.300
Marrons et châtaignes	»	490.000	19.500	509.500	558.200
Pommes de terre	»	6.999.700	2.498.100	9.497.800	11.023.200
Fruits de table — frais	»	387.000	3.226.200	3.713.200	4.210.400
Fruits de table — secs ou tapés	»	324.000	617.000	941.000	926.500
Sucres	»	22.580.500	941.300	23.521.800	26.646.000
Cafés	»	600	3.827.000	3.827.600	4.785.800
Chocolat	»	504.700	1.900	506.600	629.000
Poivre, cannelle, muscade, clous de girofle, macis et vanille	»	13.500	172.000	185.500	166.300
Thés	»	3.200	340.400	343.600	868.100
Tabacs en feuilles ou en côtes	»	»	1.388.300	1.388.300	2.132.500
Tabac fabriqué	»	13.100	122.800	135.900	79.000
Huile fixe d'olives	»	48.900	221.200	270.100	262.800
Huiles de graines grasses	»	6.846.600	25.700	6.872.300	7.358.700
Bois à construire	1.000 K.	21.939	235	22.174	32.483
Merrains de chêne et autres	Kilog.	453.800	1.025.900	1.479.700	1.657.860

IMPORTATIONS

NATURE DES MARCHANDISES	UNITÉS	PROVENANT de France	PROVENANT de l'Étranger et des Colonies	Totaux en 1914	Totaux en 1913
Légumes frais ou conserves	Kilog.	207.400	462.000	669.400	719.200
Vins ordinaires..... ..	Litre	199.000	116.200	315.200	466.200
Vins de liqueur	»	485.700	31.500	517.200	555.700
Alcool, eaux-de-vie et esprits de toutes sortes..	»	2.442.700	9.600	2.452.300	3.908.800
Eaux minérales.....	Kilog	1.869.100	12.300	1.881.400	2.155.100
Matériaux de construction	»	63.774.600	868.200	64.642.800	107.140.000
Soufre	»	3.706.000	»	3.706.000	12.645.000
Houille crue et agglomérée	Quintal	3.530	4.257.630	4.241.140	5.162.220
Huiles minérales raffinées.	Hectol.	28.694	22.361	51.055	57.283
Huiles lourdes..... ..	Kilog.	1.614.000	4.847.500	6.461.500	1.990.300
Fers, fontes et aciers.. ..	»	29.254.200	1.023.100	30.277.300	37.670.900
Carbure de calcium	»	1.720.800	100	1.720.900	2.454.500
Sulfate de cuivre	»	316.000	»	316.000	431.000
Superphosphates et engrais	»	5.930.700	»	5.930.700	13.609.100
Savons de parfumerie et autres ...	»	5.861.600	43.800	5.905.400	6.858.000
Réglisse brûlée ou moulue... ...	»	406.300	800	407.100	468.300
Bougies de toutes sortes .	»	1.496.300	12.900	1.509.200	1.815.300
Poteries, faïences et porcelaines...	»	4 018.300	573.700	4.592.000	9.424.200
Verres et cristaux.....	»	2 773.700	81.200	2.854.900	3.873.800
Fils, ficelles et cordages..	»	1.605.900	1.600	1.607.500	1.092.700
Sacs vides en jute	»	1.655.400	383.900	2.039.300	4.222.000
Tissus de lin et de chanvre	»	148.900	2.500	151.400	160.300
— de coton	»	2.227.000	146.000	2.373.000	3.683.700
— de laine..... .	»	165.000	24.400	189 400	248.500
— de soie.....	»	4.500	100	4.600	14.000
Vêtements et lingerie.....	»	312.100	48.200	360.300	438.900
Papier et ses applications..	»	5.122.900	117.000	5.239.900	6.208.000
Peaux et pelleteries ouvrées	»	517.600	56.800	574.400	904.590

IMPORTATIONS

NATURE DES MARCHANDISES	UNITÉS	PROVENANT de France	PROVENANT de l'Étranger et des Colonies	Totaux en 1914	Totaux en 1913
Bijouterie et horlogerie...	Kilog.	42.160	420	42.580	54.970
Machines et mécaniques..	»	2.020.100	1.805.000	3.825.100	4.969.800
Autres ouvrages en métaux	»	5.090.900	4.688.200	9.774.100	11.956.500
Meubles et ouvrages en bois	»	2 428.100	2.624.800	5.052.900	5.127.600
Ouvrages de vannerie, de sparterie et de corderie..	»	29.800	438.800	468.600	589.800
Carrosserie..	»	281.600	90.700	372.300	723.800
Bimbeloterie, tabletterie et brosserie.	»	228.200	29.000	257.200	534.300
Colis postaux.....	Nombre	271.795	7.250	274.045	366.520
Id.	Kilog.	2.053.688	40.463	2.094.151	2.436.300

A. TOURNIER.

BIBLIOGRAPHIE

(Ouvrages offerts à la Société)

Le Maroc, par M. Augustin Bernard, professeur à la Facultés des Lettres d'Alger, chargé du Cours de Géographie de l'Afrique du Nord à la Sorbonne (1 volume, Alcan Levy, Paris).

M. Augustin Bernard qui a apporté une si large et si féconde contribution à la diffusion de l'étude des questions marocaines, vient de publier une nouvelle édition de son important ouvrage : « Le Maroc »

Le succès d'une œuvre qui renferme en elle, tout ce qu'on peut et qu'on doit connaître du grand pays qui complète si heureusement notre empire du Nord de l'Afrique, est d'autant plus légitime que l'auteur y a réuni une documentation aussi complète que possible.

La nouvelle édition de « Le Maroc » retiendra l'attention de ceux que préoccupe la question Marocaine car M. Augustin Bernard l'a mise à jour, et les événements qui doivent découler de la terrible guerre qui ébranle le monde entier, y sont envisagés très sagement dans leurs conséquenses présentes et futures.

On ne peut que féliciter l'éminent écrivain, d'avoir eu l'excellente initiative de reprendre la publication d'un intéressant ouvrage d'initiation au moment même où on peut envisager une reprise prochaine dans notre œuvre de pénétration marocaine.

Nous ne dirons pas à nouveau tout le bien que nous pensons de cet ouvrage : le succès qu'ont obtenu trois éditions successives est le meilleur hommage qu'on puisse lui rendre.

Ed. DÉCHAUD.

L'Allemagne d'Outre-Mer, grandeur et décadence, par Camille Fidel, préface de M. Lucien Hubert, Sénateur. Avec six cartes. Boivin et Cie, Paris

Dans cette brochure d'actualité, l'auteur s'est efforcé de donner une idée exacte et complète de la valeur économique et du degré de développement des colonies allemandes, aujourd'hui presque complètement conquises par les Alliés, ainsi que des ambitions coloniales de nos ennemis en général, et notamment en Chine, en Turquie d'Asie et en Afrique. Il était nécessaire de répandre ces notions dans le public francais, et pour y réussir MM. Boivin et Cie

ne pouvaient mieux faire que de s'adresser à un de nos publicistes coloniaux les plus actifs « qui, depuis de longues années, dit M. le Sénateur Lucien Hubert dans sa préface, a approfondi les questions coloniales dans leurs rapports avec la politique internationale et s'est en particulier consacré à l'étude de la colonisation allemande ».

Nous partageons entièrement cette façon de voir, et nous pensons que pour être sommaire, l'étude de M. Fidel n'en est pas moins fort intéressante, et susceptible de diffuser dans les milieux français une connaissance suffisante de la situation de l'Allemagne au point de vue Colonial.

Ed. DÉCHAUD.

Deux stations nouvelles de pierres écrites (gravures rupestres) découvertes dans le cercle de Djelfa (Algérie), par G.-B.-M. Flamand. (Extrait de l'*Anthropologie*, T. xxv, pp. 433-458, Paris 1914.)

Aux nombreuses notes qu'il a publiées jusqu'ici sur les « pierres écrites » notre savant confrère, M. G.-B.-M. Flamand, vient d'en joindre une nouvelle qui ajoute au vif intérêt des précédentes.

Les gravures signalées se rapportent à deux stations de la région de Djelfa et appartiennent à trois périodes : néolithique ancien, libyco-berbère, moderne.

La première station décrite est celle de Ksar-Zaccar découverte par M. Magny, ancien juge de paix à Djelfa. Elle a offert 24 gravures dont 14 anciennes. Trois de ces dernières sont remarquables par la netteté du trait et la pureté du profil. On y reconnaît parfaitement une antilope bubale, un lion, une autruche et un mouflon. Avec ceux d'autres cavicornes très mal caractérisés, tous ces dessins représentent une partie de la faune du début du néolithique.

Dix autres dessins en pointillé sont des productions de l'art libyco-berbère. Les deux derniers sont modernes.

La seconde station, relevée par M. Flamand lui-même, est celle de Daïet-es-Stel. On y voit deux gravures dont une représente le demi-corps d'un personnage, qui n'est pas mal profilé.

M. Flamand termine par des conclusions du plus grand intérêt. Il résume les déductions de ses longues études sur l'âge des pierres écrites anciennes en rapport avec l'existence du buffle antique. Il admet que cette espèce était abondante à l'extrême terminaison des *temps pléistocènes* et que sa disparition du Sahara a coïncidé avec l'instauration du régime climatérique qui a créé le désert actuel.

Enfin il constate la contemporanéité de l'existence des troupeaux de buffles et de *l'homme à la hache polie* des gravures rupestres ; ce qui le conduit à admettre l'hypothèse, formulée déjà par

G. de Mortillet, pour le chelléen de Ternifine, que le début du néolithique ancien de l'Algérie est antérieur à celui du néolithique de l'Europe.

Ce sont là des conclusions que je suis loin de contredire.

En terminant il me reste à souhaiter que mon savant confrère et ami publie bientôt le magistral ouvrage qu'il a en préparation, depuis des années, sur les *Hadjrat Mektoubat* Tous ceux qui s'intéressent à la préhistoire l'attendent avec impatience.

F. DOUMERGUE.

Recherche par leurs Influences des Eaux souterraines, des Corps enfouis ou dissimulés, des Gisements métallifères, par Henri MAGER, 1 vol. in-8° broché, 236 pages, 127 figures. — H. Dunod et E. Pinat, éditeurs, Paris.

M. Henri Mager vient de réunir en un volume les résultats de ses recherches sur le Pendule et la Baguette utilisés pour la découverte des eaux souterraines, des corps enfouis et des gisements métallifères. Mais c'est plutôt l'exposé de la théorie et de la doctrine que le résumé des résultats pratiques obtenus. Aussi est-il difficile de condenser en quelques lignes les principes d'une science que le savant ingénieur hydrologue construit de toutes pièces.

L'ouvrage a plutôt l'allure d'un traité de physique que d'un manuel de l'*Art de découvrir les sources*.

La première partie traite de l'historique de l'emploi du pendule et de la baguette dans la recherche des eaux et des minéraux.

Le chapitre premier est consacré au pendule, aux influences qui le mettent en action, aux divers mouvements qui dénotent les influences particulières des corps étudiés. Une foule d'expériences montrent l'intérêt passionnant de cette étude.

Le deuxième chapitre traite de la baguette, de *la branche de coudrier fourchue tournant entre les mains de certaines personnes soumises à certaines influences*, la vieille *Baguette divinatoire*.

Après avoir décrit les diverses sortes de baguettes utilisées et expliqué l'action des influences agissant sur l'instrument, M. Mager expose *sa technique opératoire* pour la recherche des eaux souterraines

J'avoue que le système est bien compliqué et les déductions à tirer des graphiques tracés par la baguette ne me paraissent pouvoir être saisies que par M. Mager lui-même. Ce n'est que par une pratique de plusieurs années qu'un novice, doué d'une puissante *faculté d'action*, arrivera à appliquer les règles tracées par l'auteur de la méthode. Il aura surtout à se mettre en garde, pendant longtemps, contre une multitude d'erreurs possibles.

Une bonne partie du chapitre est consacrée au résumé des

études faites par M. Mager en Tunisie, en Algérie et principalement en Oranie.

C'est dans la région d'Oran, et çà là dans le département, que M. Mager a découvert ce qu'il appelle *les cheminées d'appel à geysers souterrains*. A ce sujet il émet une théorie que la constitution géologique et stratigraphique des régions considérées, soit aux environs d'Oran, d'Arzew, de Saint-Leu, ne permet guère d'expliquer.

Je veux bien admettre que sur certains points la baguette soit influencée par des eaux profondes ascendantes, d'origine *triasique*, mais sur aucun point de la région d'Oran ces eaux n'atteignent les grands niveaux aquifères du sahélien et du pliocène, les seuls que M. Mager a plus spécialement étudiés.

Un autre chapitre traite de la recherche des minéraux dont la méthode a été exposée par l'auteur dans un livre récent que j'ai déjà eu l'avantage de signaler. (Bull. de décembre 1914.)

Le dernier chapitre est consacré à « La Matière ». M. Mager admet que « la Baguette et le Pendule permettent l'étude des influences émises par la Matière » ce qui lui permet d'expliquer les influences particulières émises par les divers corps.

Enfin, l'ouvrage se termine par une série de 91 questions à résoudre, d'expériences à tenter avec les Pendules et les Baguettes afin d'arriver à contrôler, modifier, compléter les principes exposés.

Le livre de M. Mager est un essai d'explication scientifique de phénomènes qui, quoique souvent niés, ne peuvent être mis en doute. Comme pour d'autres, jusqu'ici inexpliqués, la science finira par leur donner droit de cité.

Quel que soit le sort réservé aux théories nouvelles émises et soutenues par M. Mager, le savant hydrologue aura le mérite d'avoir jeté les bases d'une science nouvelle. Son livre sera lu avec grand intérêt et provoquera de nouvelles recherches

F. DOUMERGUE.

Khamissa, Mdaourouch, Announa, fouilles exécutées par le Service des Monuments historiques de l'Algérie. — Première partie : *Khamissa*, texte explicatif par M. Stéphane Gsell ; plans et vues par M. Charles-Albert Joly. (Premier fascicule). Alger, Ad. Jourdan ; Paris, Fontemoing et Cie, 1914.

Le Service des Monuments historiques de l'Algérie vient de publier la première partie des recherches qu'il fait exécuter. Ce premier fascicule est consacré à Khamissa, l'antique *Thubursica Numidarum*. M. Ch. Joly, qui est chargé de ces fouilles, a fourni les vues et les plans. Le texte explicatif a été ajouté, à ces illustrations, par M. S. Gsell, que l'on rencontre partout, lorsqu'il s'agit des documents archéologiques de l'Algérie.

Thubursica était un bourg indigène d'une certaine importance, qui plus tard devint cité romaine. Fait curieux à remarquer, il n'y eut pas à Thubursica un apport de sang romain. Les indigènes se romanisèrent, s'assimilèrent d'eux-mêmes ; et, chose rare, ce fut sans secousse que ces Numides devinrent romains.

Thubursica fut, dès l'an 100, une cité romaine, ainsi qu'une inscription le rappelle : *Civitas Thubursitana*. Il y avait donc là, un centre urbain avec des institutions municipales. Une inscription cite encore des « principes gentis Numidorum », qui étaient peut-être des chefs ou édiles héréditaires.

Quoiqu'il en soit, en 109, sous Trajan, la Civitas fut changée en Municipe, lorsque le proconsul d'Afrique vint faire la dédicace des statues du Capitole.

L'histoire de la ville devint ensuite plus obscure. A peine sait-on, par les statues qui y furent retrouvées, que cette cité, composée d'indigènes, éleva un temple à la triade romaine, Jupiter, Junon, Minerve.

Aucune inscription chrétienne n'est venue apporter un peu de clarté dans la prédication du christianisme. Tout au plus, nous connaissons qu'il y eut, au IVe siècle, deux évêques et que saint Augustin y vint, par deux fois, y soutenir une controverse avec les évêques donatistes.

La première partie des fouilles fut consacrée à la *Platea Vetas*, dont le nom est indiqué par une inscription. C'est, suivant l'usage, une place quadrangulaire de près de 30 mètres sur 21, entourée de portiques sur trois côtés. Des salles fermaient d'un côté les portiques. Ces salles de grandeur différente, contenaient des statues. Quelques-unes, plaquées de marbre, servaient de locaux aux réunions des diverses curies. On a trouvé tout autour des tables de mesure, des fragments de statues énormes, Jupiter, Minerve et Junon sans doute. Près de la basilique qui fermait le forum, existait encore une vingtaine de socles.

Outre cette place, le théâtre a été l'objet d'une étude spéciale. Ce théâtre se trouvait tout près des grandes salles et des portiques qui entourent les grands bassins d'Aïn-Youdi. Les anciens croyaient que la Medjerda, le Bagrada Africain, prenait sa source à cet endroit.

Quant au théâtre, il peut soutenir la comparaison avec ceux, si beaux, de Dougga et de Djimila.

Il mesure 70 mètres de large. De l'hémicycle au gradin le plus élevé on compte 57 mètres. Celui de Timgad est à peine plus grand. M. Gsell pense que jamais il ne fut achevé, car le portique extérieur n'existe pas. Il pouvait contenir 2.900 personnes, mais était assez mal aménagé, sans escaliers ni dégagements suffisants. Le rideau même, au lieu de tomber du portique, devait consister en deux voiles qui se tiraient l'un à droite, l'autre à gauche. Bref, ce théâtre ne reçut pas la décoration ordinaire : un citoyen riche, un édile fortuné a fait défaut pour l'embellir. Puis, vint la

ruine, au moment où le christianisme progressait, et si nous en croyons saint Augustin, les théâtres furent abandonnés. Rares étaient les cités où, de son temps, se donnaient encore des spectacles.

Ce premier fascicule, consacré à Khamissa, fait bien augurer de ceux qui suivront et apporteront à la connaissance de l'Afrique romaine, un appoint très apprécié. Tout en félicitant MM. Gsell et Joly, nous exprimons le vœu de l'apparition prochaine des fascicules suivants.

Abbé FABRE.

Discours sur l'évolution des connaissances en Histoire Naturelle, par Georges Pennetier. (Actes du Muséum d'Histoire Naturelle de Rouen, 1911-1915).

M. Georges Pennetier, directeur du Muséum d'Histoire Naturelle de Rouen, en entreprenant l'histoire de l'évolution générale des connaissances en Histoire Naturelle, s'est proposé de montrer que « les sciences ne se sont pas accrues par bonds successifs ; « par sortes de révolutions dues aux quelques génies privilégiés « dont le nom est parvenu à la connaissance de tous ; mais que « les découvertes se sont accumulées lentement par un mouve- « ment continu et progressif ; par le labeur incessant d'une foule « de chercheurs ».

Tel est le programme que l'auteur a développé dans une œuvre déjà considérable, quoique encore inachevée. Il a divisé son ouvrage en plusieurs parties qui ont été publiées successivement depuis 1911, et dont voici l'indication sommaire :

1re partie. — L'Antiquité et le Moyen Age (1911).
2e partie. — Renaissance (1912).
3e partie. — XVIIe siècle (1913).
4e partie. — XVIII-XIXe siècle.
1° Aperçu général. — Doctrines biologiques (1913).
2° Géologie (1915).

Il reste donc à publier pour le XVIIIe et le XIXe siècle les chapitres relatifs à la Botanique et à la Zoologie.

Il ne peut être question d'analyser dans une courte notice le travail considérable de M. Pennetier, qui embrasse déjà plus de 600 pages. Nous dirons seulement que l'auteur s'attache de préférence au côté philosophique de son étude, mais que le lecteur y trouvera, outre les exposés historiques des doctrines et des découvertes, qui justifient le titre de l'ouvrage, une précieuse documentation bibliographique.

E. FLAHAULT.

PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS

de la « Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran »

RÉUNION MENSUELLE DU COMITÉ ADMINISTRATIF

SÉANCE DU 5 JUILLET 1915

Présidence de M. DOUMERGUE, *président*

La séance est ouverte à 5 heures et demie.

Sont présents au Comité : MM. DOUMERGUE, BÉRENGER, POCK, TOURNIER, Abbé FABRE, KRIÉGER, PELLET, Dr SANDRAS, FLAHAULT.

Absents excusés : MM. le Général BASCHUNG, ARAMBOURG, HUOT, LEMOISSON, DE PACHTERE, ROUX-FREISSINENG, mobilisés : DUPUY, PÉREZ, POUSSEUR, RENÉ-LECLERC.

Absents : MM. DANGLES, DÉCHAUD, LAMUR, PONTET.

M. FLAHAULT est désigné comme secrétaire en attendant le retour de M. le Commandant BÉRENGER.

M. le Président fait part de la mort de S. Exc. Don MARCEL DE AZCARRAGA Y PALMERO, président de la Société Royale de Géographie de Madrid. Il a adressé à ce corps savant les condoléances de notre Société.

Il rappelle que notre excellent collègue, M. DUPUY, vient d'avoir la douleur de perdre son beau-frère, M. Honnart, et lui renouvelle au nom du Comité l'expression de ses douloureuses sympathies.

Est admis comme membre titulaire :

M. DE SAUGY Louis, négociant en produits œnologiques, 2, rue Pasteur, à Oran, présenté par MM. Dandine et Doumergue.

Il est donné lecture d'une circulaire de M. le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, appelant l'attention des Sociétés Savantes sur l'intérêt que présenteraient des notes recueillies par leurs soins sur les événements actuels ; elles apporteraient ainsi une contribution éclairée à la vaste enquête que poursuit le Comité des Travaux Historiques et Scientifiques.

Des instructions et un plan sont à la disposition des personnes qui voudraient s'adonner à cette tâche. C'est surtout dans les villages que les documents les plus intéressants pourraient être notés par les instituteurs.

La bibliothèque a reçu :

De M. le Gouverneur Général de l'Algérie : *Khamissa Mdaourouch, Announa* (première partie : *Khamissa*), par M. Stéphane Gsell, illustrations de M. Charles-Albert Joly ;

De M. le Résident Général de la République Française au Maroc une publication du « Service Economique de la Résidence », intitulée : *Le Commerce au Maroc. Conseils aux industriels et négociants de la Métropole.*

Cette publication, qui vient à son heure, a pour but d'aider le commerce français à supplanter le commerce allemand. Les renseignements fournis sont des plus précieux. Puissent-ils être utilisés !

De la Société de Géographie de Toulouse, une notice de M. de Rey-Pailhade sur l'*emploi de la montre décimale et du soleil pour la direction des avions.*

Des remerciements sont votés aux donateurs.

Sur la proposition du Président, le Comité arrête la composition du prochain bulletin dont aucun empêchement matériel ne paraît, à ce jour, devoir retarder la publication.

Le Président annonce qu'il va recevoir un travail de M. Carcopino parti comme lieutenant aux Dardanelles et que d'autres travaux lui parviendront dans le courant des vacances.

Avant de lever la séance, M. le Président rappelle que M. le commandant Bérenger vient d'être désigné pour aller prendre un commandement à Tlemcen. Au nom du Comité et en son nom personnel il exprime à M. le Secrétaire général les vœux que font tous ses collègues pour le voir bientôt revenir prendre sa place aux réunions. M. Bérenger remercie et renouvelle l'assurance de son entier dévouement à la Société.

Le Comité entrant en vacances, la prochaine séance est fixée au lundi 4 octobre 1915.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 heures et demie.

Pour le Secrétaire général, Signé : FLAHAULT

Le Président, Signé : DOUMERGUE.

RÉUNION MENSUELLE DU COMITÉ ADMINISTRATIF

Séance du 4 Octobre 1915

Présidence de M. Doumergue, *président*

La séance est ouverte à 5 heures et demie.

Sont présents au Comité : MM. Doumergue, Flahault, Pock, Tournier, Déchaud, Perez, Dr Sandras.

Absents excusés : MM. le général Baschung, Bérenger, Arambourg, Huot, Lemoisson, de Pachtere, Roux-Freissineng, mobilisés ; Dupuy, Pellet, René-Leclerc.

Absents : MM. Dangles, abbé Fabre, Kriéger, Lamur, Pontet.

Le procès-verbal de la séance du 5 juillet est lu et adopté.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président rappelle que la Société a perdu, depuis le commencement de juillet, MM. Vallois, Capifali, Pousseur, Marchand, Louis Say, décédés.

Il rappelle que tous ces anciens furent des membres dévoués à notre Société, que M. Capifali fit partie du Comité et que M. Pousseur fut un des premiers apôtres de l'utilité d'une Société de Géographie à Oran ; il en fut pendant les premières années l'Archiviste et le Trésorier et, de 1879 à 1915, son dévouement aux intérêts de la Société ne se démentit pas.

Le Président remercie son collègue M. Flahault d'avoir bien voulu prononcer sur la tombe de notre regretté collègue les paroles d'adieu qu'il eut le chagrin, se trouvant en France, de ne pouvoir prononcer lui-même.

Il salue enfin la mémoire de M. Louis Say, le créateur de Port-Say, dont le remarquable esprit d'initiative fut constamment soutenu par une indomptable énergie. Puisse son œuvre, survivre à la disparition de celui qui l'avait conçue et mise à exécution.

Le Président donne de bonnes nouvelles de MM. le commandant Bérenger et le lieutenant Arambourg, actuellement en Orient.

Il félicite ensuite M. le Dr Sandras dont le fils Louis, médecin-major, vient d'être décoré de la Légion d'Honneur.

Sont proposés comme membres titulaires :

M. Amram Lucien, professeur de langue kabyle à Constantine, présenté par MM. Doumergue et Flahault.

Le Service des Renseignements de l'Etat-Major du Maroc Oriental, présenté par MM. le capitaine L. Voinot et Doumergue.

Le Comité s'associe à deux vœux émis par la *Société Préhistorique Française :*

Le premier tendant à *maintenir le nom de « Marnien » pour désigner la première partie du deuxième âge du fer, en réservant le nom de « La Tène » exclusivement pour la deuxième partie de cette période.*

Le deuxième tendant à ce que « *lors de toute fouille de monument préhistorique, les travaux de consolidation et de restauration jugés nécessaires soient très minutieusement décrits et publiés de manière à éviter d'induire en erreur les savants à venir* ».

Le Président rend compte des difficultés qu'il éprouve à faire paraître le bulletin. L'imprimerie a épuisé le papier réservé à notre publication et, par suite de la mobilisation, le personnel ouvrier est insuffisant. Malgré ces entraves il espère qu'un fascicule pourra paraître avant la fin de l'année.

Il présente ensuite deux travaux d'archéologie de MM. le Dr Carton et Carcopino destinés au bulletin.

Un troisième manuscrit inachevé sera retourné à son auteur pour qu'il veuille bien le soumettre complet à l'appréciation du Comité.

La bibliothèque a reçu :

De MM. Augustin Bernard, Camille Fidel, G.-B.-M. Flamand, Georges Pennetier, divers ouvrages qui feront l'objet de notices bibliographiques.

De la Chambre de Commerce Française du Canada, un *Bulletin spécial de propagande patriotique* dont le titre dit toute l'étendue, toute la noblesse du but poursuivi.

La Société a acheté pour la bibliothèque : *Les Balkaniques*, par M. le Général Niox.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 heures trois quarts.

Pour le Secrétaire général, Signé : FLAHAULT.

Le Président, Signé : DOUMERGUE.

RÉUNION MENSUELLE DU COMITÉ ADMINISTRATIF

Séance du 8 Novembre 1915

Présidence de M. Doumergue, *président*

La séance est ouverte à 5 heures et demie.

Sont présents au Comité : MM. Doumergue, Flahault, Pock, Tournier, abbé Fabre, Pellet, Pérez, Dr Sandras.

Absents excusés : MM. le général Baschung, Bérenger, Arambourg, Huot, Lemoisson, de Pachtere, Roux-Freissineng, mobilisés ; Dangles, Dupuy, Kriéger, René-Leclerc.

Absents : MM. Déchaud, Lamur, Pontet.

Le procès-verbal de la séance du 4 octobre est lu et adopté.

Avant d'aborder l'ordre du jour, M. le Président adresse un souvenir ému aux victimes du *Mercian* et du *Calvados* et exprime la part que la Société prend au deuil qui frappe les familles des soldats alliés. Le Comité s'associe aux paroles du Président et aux sentiments de haute sympathie que la population d'Oran a si unanimement manifestés à l'occasion des funérailles des victimes. Il charge M. le Président de transmettre à M. Barber, consul d'Angleterre, les condoléances de la Société.

M. le Président rappelle ensuite au Comité les deuils nombreux qui viennent d'affliger la Société : MM. le commandant Jeanney et le lieutenant Pagan, tués en Champagne par un même obus ;

M. Soipteur décédé à Tlemcen. Le Comité adresse un souvenir ému aux confrères disparus et ses bien vives condoléances à leurs familles.

M le Président annonce en outre la mort de M Kriéger fils, tué aux Dardanelles. Le Comité s'associe au deuil de M. Kriéger, membre du Comité, et de sa famille.

Il rappelle que le général Marchand, membre d'honneur de la Société, a été blessé le 25 septembre en Champagne et fait des vœux pour son prompt rétablissement

Il fait connaître en outre que M le sous-lieutenant Séché a été blessé, que M Arambourg a été évacué du front des Dardanelles pour cause de maladie, que M. le Docteur Peyrot a été décoré de la Légion d'Honneur et M. le Docteur Paire cité à l'ordre du jour et décoré de la Croix de Guerre ; enfin que M. le commandant Bérenger a été nommé Gouverneur de l'île de T... Le Comité adresse à MM Séché et Arambourg ses vœux de prompte et complète guérison, et à MM. Peyrot, Paire et Bérenger ses félicitations.

Le Comité vote aussi des félicitations au général Lyautey, Résident Général du Gouvernement de la République au Maroc, qui a reçu la Médaille Militaire en récompense des brillants services qu'il ne cesse de rendre à la cause du Protectorat.

Passant à l'ordre du jour, le Comité admet comme membre à vie M. Vassas, déjà membre titulaire.

Sont admis comme membres titulaires :

M. Amram Lucien, professeur de langue kabyle à Constantine ;

Le Service des Renseignements de l'Etat-Major du Maroc Oriental à Oudjda, présentés dans la séance précédente.

Sont présentés comme membres titulaires :

M. Gilbert Lucien, géomètre des Domaines, Mazagan (Maroc Occidental), présenté par MM. Griguer Jules et Doumergue.

M. Griguer René, rédacteur à la Résidence Générale à Rabat, présenté par MM. Griguer Jules et Doumergue.

M. Mantoue, inspecteur d'assurances, présenté par MM. Auzas et Harburger.

Sur la proposition de M. le Président, des remerciements sont votés à M. Fabre la Maurelle, pour la collaboration qu'il a bien voulu lui apporter en recopiant 500 fiches de la bibliothèque, et à M. le Docteur Sandras, qui a offert à la Société un certain nombre de bulletins.

Le Comité ayant pris connaissance d'un mémoire de M. Ben Danou vétérinaire à Méchéria, sur l'utilisation du « bouss » d'alfa pour l'alimentation d'hiver des moutons des Hauts-Plateaux, s'associe aux propositions de l'auteur. Il émet le vœu :

« Que M le Gouverneur Général fasse expérimenter, dès le « printemps prochain, le procédé préconisé par M. Ben Danou, et, « si les expériences sont concluantes, en fasse faire le plus tôt « possible l'application pratique. Toutefois le Comité croit devoir

« faire des réserves au sujet des intérêts de l'industrie alfatière « qui pourraient être menacés, et qu'il y a lieu de sauvegarder « étant donnée la crise que subit l'industrie du papier depuis « plusieurs années. Mais, pour si respectables que soient ces « intérêts, ils ne doivent pas primer les intérêts supérieurs à la « défense desquels M. Ben Danou consacre, depuis des années, les « ressources de sa science et de son inlassable énergie. »

Le Comité décide que le mémoire de M. Ben Danou sera publié le plus tôt possible dans le bulletin de la Société, et vote des félicitations à l'auteur, dont l'énergique et savante initiative s'applique à résoudre cette question, depuis si longtemps débattue, de l'élevage intensif du mouton dans les steppes algériens.

M. le Président signale de nouveau les difficultés que rencontre la publication du bulletin, par suite de l'insuffisance du personnel ouvrier de l'imprimerie. Néanmoins il espère qu'on va pouvoir aboutir. M. Fouque vient de donner des ordres pour que le nécessaire soit fait, mais en nous imposant une forte augmentation dont le taux, qui n'a qu'un caractère provisoire, a été accepté. Le Comité espère qu'il sera tenu compte du sacrifice consenti et que le fascicule, tant attendu, sortira des presses le plus tôt possible.

La Société a reçu :

Du Gouvernement Général de l'Afrique Occidentale Française les deux ouvrages suivants :

Rapport d'ensemble annuel présenté par le Gouvernement Général de l'Afrique Occidentale Française pour l'année 1912.

Ce travail, absolument remarquable, montre les énormes progrès réalisés dans nos colonies de l'ouest de l'Afrique.

Histoire de la presqu'île du Cap-Vert et des origines de Dakar, par M. Claude Faure.

De M. le Ministre de l'Instruction Publique :

La Science Française, ouvrage édité à l'occasion de l'Exposition de San-Francisco et dans lequel sont résumés les travaux des grands savants français qui ont le plus contribué aux progrès des diverses branches des connaissances humaines.

Il a été acheté pour la bibliothèque l'ouvrage *J'accuse* par un Allemand, traduit en français par X.

Ce mémoire, dans lequel l'auteur analyse les documents officiels concernant les pourparlers diplomatiques qui ont précédé la déclaration de guerre, est un magistral réquisitoire contre l'Autriche et l'Allemagne, que l'auteur accuse formellement, avec preuves à l'appui, d'avoir voulu la guerre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 7 heures.

Pour le Secrétaire général, — *Le Président,*

Signé : FLAHAULT. — Signé : DOUMERGUE.

RÉUNION MENSUELLE DU COMITÉ ADMINISTRATIF

Séance du 6 Décembre 1915

Présidence de M. Doumergue, *président*

La séance est ouverte à 5 heures et demie.

Sont présents au Comité : MM. Doumergue, Flahault, Pock, Tournier, Lemoisson, Dupuy, Pellet, Pérez.

Absents excusés : MM. le général Baschung, Bérenger, Huot, Arambourg, de Pachtere, Roux Freissineng, mobilisés ; Dangles, René-Leclerc.

Absents : MM. Déchaud, abbé Fabre, Kriéger, Lamur, Pontet, Dr Sandras.

Le procès-verbal de la séance du 8 novembre est lu et adopté.

M. le Président rappelle que pendant le mois écoulé la Société a perdu encore un de ses membres, M. Désiré Heintz, maître imprimeur. Il fait aussi part du décès de notre ancien collègue M. Gillot qui fut Vice-Président de notre Société. Il renouvelle aux familles atteintes par ces deuils les condoléances de la Société.

Il donne ensuite des nouvelles de quelques sociétaires qui se trouvent au front : M. Valette, capitaine, a été fait chevalier de la Légion d'Honneur ; M. Carcopino, lieutenant, a été cité à l'ordre du jour de l'Armée ; M. Arambourg, lieutenant, complètement remis, a regagné les lignes de combat.

Sont acceptés comme membres titulaires :

MM. Gilbert Lucien, Griguer René et Mantoue, présentés dans la séance précédente.

M. le Président donne lecture de la réponse de M. le Consul d'Angleterre remerciant la Société pour les condoléances qu'elle lui a adressées et souhaitant « que l'union étroite de nos deux Pays nous permette de mener à bien la rude tâche qui nous incombe et de délivrer du joug de l'oppresseur nos braves alliés Belges et Serbes... La victoire commune réunira plus étroitement encore la France et l'Angleterre, et rendra indissolubles les liens étroits qui nous unissent ».

Lecture est aussi donnée d'une lettre de M. le Gouverneur Général accusant réception du vœu émis par le Comité dans la dernière séance, au sujet de l'utilisation du « bouss » d'alfa préconisée par M. Ben Danou. « Cette question paraissant intéressante » M. le Gouverneur Général est « tout disposé à la faire mettre à l'étude » et, dans cette intention, a demandé communication du mémoire de M. Ben Danou. Satisfaction lui a été donnée immédiatement.

Par lettre M. Ben Danou remercie le Comité pour les félicitations qu'il lui a fait transmettre par M. le Président.

M. le Président informe le Comité que des travaux de terrasse-

ment ont été entrepris sur l'emplacement des ruines romaines de Mina. Quelques monnaies et divers objets archéologiques, de peu d'importance il est vrai, ont été mis à jour. La seule inscription *connue* est une stèle funéraire, avec médaillon, dont il ne reste que quelques lettres paraissant, à première lecture, sans valeur documentaire. Comme il arrive souvent, en pareil cas, chacun s'est servi. Il y a toutefois lieu d'espérer que la municipalité de Relizane, qui s'intéresse aux fouilles, s'efforcera de mettre à l'abri la plus grande partie des objets trouvés.

Le Comité prie son Président de féliciter M. le Maire de Relizane, de la louable initiative qu'il a prise de s'assurer de la conservation des documents trouvés, et de l'engager à persévérer dans cette bonne voie.

Malheureusement la plupart des objets récoltés subiront le sort de ceux, hélas! trop nombreux, qui, depuis la disparition du regretté commandant Demaeght, n'ont pas été et ne sont plus recherchés et pieusement recueillis. Notre Musée qui fut le plus beau et le plus riche de l'Algérie, dont la Ville d'Oran s'énorgueillissait, a aujourd'hui ses collections éparses et les oranais l'ignorent. Les hommes de science n'ont plus à leur libre disposition cet instrument de travail ; le public ne peut plus bénéficier des leçons de cet établissement d'enseignement par l'aspect qu'était pour lui le Musée ; le touriste le cherche en vain.

« A quoi, d'ailleurs, peuvent bien servir ces vieilleries ? »... A aller enrichir, si on n'y prend garde, le Musée des Antiquités d'Alger où *l'Etat*, plus soucieux de conserver nos richesses nationales, les fera transporter un jour.

M. le Président donne des nouvelles du bulletin dont la composition n'avance pas. Toute sa diligence se bute à l'insuffisance des moyens à laquelle l'imprimeur n'arrive pas à remédier. C'est un préjudice réel que la Société subit de ce fait, non seulement pour ce qui est de sa bonne administration, mais aussi des inconvénients résultant du retard apporté à la publication de certains travaux importants dont les auteurs veulent bien honorer son bulletin.

Si l'amélioration souhaitée n'est pas obtenue il faudra reprendre, en 1916, la composition en caractères mobiles de tout le bulletin, ce qui lui enlèvera ce cachet esthétique que l'imprimerie avait réussi à lui donner [1].

Après examen de quelques questions d'administration intérieure, la séance est levée à 6 heures trois quarts.

Pour le Secrétaire général, — *Le Président,*

Signé : FLAHAULT. — Signé : DOUMERGUE.

---

1 L'imprimerie a, depuis, recouvré tous ses moyens. (*Note ajoutée pendant le tirage*)

MOUVEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE

1er et 2e Semestres 1915

1° PÉRIODIQUES

Pour les publications périodiques, voir la *Liste des Sociétés correspondantes*. (Bull. 1er trimestre 1915, p. 19.)

2° NON PÉRIODIQUES

(Dons et Achats)

GÉNÉRALITÉS

Bitard (Adolphe). — Histoire populaire des sciences. Inventions et découvertes depuis les premiers siècles jusqu'à nos jours, 1 vol. grand in-4°, 719 p. Paris, A. Fayard.

Fabre (J. H.) — La vie des insectes, broch. in-8°, 291 p. Paris, Ch. Delagrave, 1915.

— Les merveilles de l'instinct chez les insectes, broch. in-8°, 271 p. Paris, Ch. Delagrave, 1915.

— Les ravageurs, broch. in-8°, 284 p. Paris, Ch. Delagrave, 1915.

— Mœurs des insectes, broch. in-8°, 284 p. Paris, Ch. Delagrave, 1915.

Lasteyrie (Robert de) et Alexandre Vidier. — Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France (Publ. du Ministère de l'Instruction Publique), broch. in-4°, 400 p. Paris, Imp. Nationale. 1915.

Laubeuf (M.) — Sous-marins et submersibles, broch. in-8°, 100 p., 8 pl. Paris, Ch. Delagrave, 1915.

Mager (Henri). — Les influences des corps minéraux. Recherches par leurs influences des eaux souterraines, des corps

enfouis ou dissimulés, des gisements métallifères, broch. in-8°, 236 p. Paris, H. Dunod et L. Pinat, 1914.

Pennetier (Dr Georges). — Discours sur l'évolution des connaissances en histoire naturelle (Actes du Muséum d'histoire naturelle de Rouen), 5 vol. in-8°. Rouen, J. Girieud et A. Gallier, 1911-1915.

— Un débat scientifique. F. A. Pouchet et L. Pasteur (Actes du Muséum d'histoire naturelle de Rouen), broch. in-8°, 55 p. Rouen, J. Girieud, 1907.

Rey-Pailhade (J. de). — Sur l'emploi de la montre décimale et du soleil pour la direction des avions, broch. in-18°, 9 p. Toulouse, M. Bonnet, 1915.

EUROPE

Allemand (Uh). — J'accuse ! broch. in-8°, 334 p. Paris, Payot et Cie, 1915.

Andler (Ch.) — Le pangermanisme. Les plans d'expansion allemande dans le monde, broch. in-8°, 80 p. Paris, Armand Colin, 1915.

Bédier (Joseph). — Les crimes allemands. Comment l'Allemagne essaye de justifier ses crimes (Etudes et documents sur la guerre), broch. in-8°, 48 p. Paris, Armand Colin, 1915.

Congrès national des Sociétés françaises de Géographie (Paris, 15-19 juillet 1913). — Comptes rendus, broch. in-8°, 351 p., 6 cartes. Paris, Masson et Cie, 1914.

Denis (Ernest). — La guerre, causes immédiates et lointaines, broch. in-18°, 356 p. Paris, Ch. Delagrave, 1915.

Durkheim (E.) et E. Denis. — Qui a voulu la guerre ? Les origines de la guerre d'après les documents diplomatiques (Etudes et documents sur la guerre), broch. in-8°, 65 p. Paris, Armand Colin, 1915.

Fidel (Camille). — L'Allemagne d'outre-mer. Grandeur et décadence, broch. in-8°, 78 p., 6 cartes. Paris, Boivin et Cie, 1915.

Gautier (Raoul). — Résumé météorologique des années 1912-1913 pour Genève et le Grand Saint-Bernard, broch. in-8°, 149 p. Genève, Société Générale d'Imprimerie, 1914.

Gautier (R.) et H. Duame. — Observations météorologiques faites aux fortifications de Saint-Maurice pendant les années 1912-1913 (Extr. des Archives des Sciences physiques et natu-

relles), broch. in-8°, 113 p. Genève, Société Générale d'Imprimerie, 1914.

LAVISSE (E.) et Ch. ANDLER. — Pratique et doctrines allemandes de la guerre (Etudes et documents sur la guerre), broch. in-8°, 47 p. Paris, Armand Colin, 1915.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — Documents diplomatiques 1914. La guerre européenne. Pièces relatives aux négociations qui ont précédé la déclaration de guerre de l'Allemagne à la Russie et à la France, broch. in-8°, 194 p. Paris, Hachette et Cie, 1915.

MINISTÈRE DE LA MARINE. — Annuaire des marées des côtes de France (Service hydrographique de la Marine), 1 vol. in-18°, 456 p. Paris, Imp. Nationale, 1914.

MOUNIER (Jules). — Notre belle patrie. Sites pittoresques de la France, 1 vol. in-8°, 320 p. Paris, Hachette et Cie, 1888.

NADAILLAC (Marquis de). — La dernière élection municipale de Pompéi. (Ext. du *Correspondant*), broch. in-8°, 28 p. Paris, de Soye et fils, 1895.

NICOLE DE LA CROIX (l'abbé). — Géographie moderne et universelle contenant les états de l'Europe situés au Nord et à l'Orient. 1 vol. in-12, 755 p. Lyon, Rolland et Rivoire aîné, 1806.

NIOX (Général). — Géographie militaire. Les pays balkaniques, broch. in-18, 188 p. Paris, Ch. Delagrave, 1915.

PENNETIER (Dr Georges). — Le Muséum de Rouen en 1900, (Actes du Muséum d'histoire naturelle de Rouen), broch. in-8°, 100 p. Rouen, J. Lecerf, 1900.

— Documents, manuscrits et publications relatifs au Muséum d'histoire naturelle de Rouen (Actes du Muséum d'histoire naturelle de Rouen), broch. in-8°, 89 p., 4 pl. Rouen, J. Girieud, 1906.

— Naturalistes normands (xve-xxe siècles), (Extr. des Comptes rendus du Congrès du Millénaire normand), broch. in-8°, 24 p. Rouen, Léon Gy, 1911.

SCHMIDT (Ch. Eug.). — Les villes d'art célèbres. Cordoue et Grenade. Traduction Henri Peyre, 1 vol. in-8°, 153 p. Paris, Renouard et H. Laurens, 1902.

SOUS-SECRÉTARIAT D'ETAT DES BEAUX-ARTS. — Les Allemands destructeurs de cathédrales et de trésors du passé, broch. in-folio, 78 p. Paris, Hachette et Cie, 1915.

WEISS (André). — La violation de la neutralité belge et luxembourgeoise par l'Allemagne (Etudes et documents sur la guerre), broch. in-8°, 37 p. Paris, Armand Colin, 1915.

AFRIQUE DU NORD (Algérie, Maroc, Tunisie, Sahara)

Archives Berbères. — Publication du Comité d'études berbères de Rabat, 1re année, 1er fascicule, broch. in-8°, 96 p. Rabat, 1915.

Arditti (R.) — Recueil des actes législatifs et juridiques concernant les Israélites de Tunisie de 1857 à 1913, broch. in-8°, 264 p. Tunis, B. Borrel, 1915.

Ben Danou (C.). — Contribution à l'étude de l'industrie pastorale en Algérie. Rôle mécanique des vents dans la distribution des fourrages steppiens. (Extr. du *Bull. de la Soc. de Géographie d'Oran*), broch. in-8°, 7 p. Oran, L. Fouque, 1915.

Bernard (Augustin). — Le Maroc, broch. in-8°, 420 p. Paris, Félix Alcan, 1915.

Blanché (Ferd.) — Monographie de la commune d'Aïn-el-Turck (Extr. du *Bull. de la Soc. de Géographie d'Oran*), broch. in-8°, 73 p. Oran. L. Fouque, 1915.

Brault (Dr J.) — Pathologie et hygiène des indigènes musulmans d'Algérie, broch. in-8°, 200 p. Alger, Ad. Jourdan, 1905.

Carton (Dr L.) — Le *Monte Testaccio* de Sousse (Extr. du *Bull. de la Soc. archéologique de Sousse*), broch. in-8°, 59 p. Tunis, Imp. Rapide, 1915.

— Onzième chronique archéologique nord-africaine (Extr. de la *Revue Tunisienne*, broch. in-8°, 55 p. Tunis. Imp. Rapide, 1915.

Chantre (Ernest). — Le docteur Bertholon (1854-1914). Sa vie et ses œuvres (Extr. de la *Revue Tunisienne*). broch. in-8°, 22 p. Tunis, Imp. Rapide, 1915.

— La Tunisie à l'Exposition internationale de Lyon, broch. in-8°, 35 p. Tunis, Imp. Rapide, 1914.

Damichel (Oscar). — Voyage au Maroc. Le Maroc d'autrefois et le Maroc d'aujourd'hui, broch. in-8°. 199 p. Bône, J. Chanbron, 1915.

Flamand (G. B. M.) — Deux stations nouvelles de pierres écrites découvertes dans le cercle de Djelfa (Extr. de l'*Anthropologie*), broch. in-8°, 26 p. Paris, Masson et Cie, 1915.

Gouvernement Général de l'Algérie. — Discours prononcé par le Gouverneur Général de l'Algérie à l'ouverture de la session ordinaire des Délégations Financières, le 7 juin 1915, broch. in-8°, 34 p. Beaugency, Barillier, 1915.

GSELL (Stéphane) et Charles Albert JOLY. — Khamissa, Mdaourouch, Announa. Fouilles exécutées par le Service des Monuments historiques de l'Algérie (Publ. du Gouvernement Général de l'Algérie), 1 vol. in-folio, 114 p. Alger, Ad. Jourdan, 1914.

HARTERT (Ernst). — In Algeria 1914. A journey to the M'Zab country and over the central High Plateaus (Extr. de *Novitates Zoologicae*), broch. in-4°, 19 p., 1915.

MAUREL (Ludovic). — Au sujet d'un mur romain du fort Sainte-Thérèse à Oran (Extr. du journal « Le Petit Oranais »), 1 pl. Oran, Imp. du « Petit Oranais », 1914.

MESNIER (Capitaine). — Monographie du territoire d'Aïn-Séfra (Extr. du *Bull. de la Soc. de Géographie d'Oran*), broch. in-8°, 310 p. Oran, L. Fouque, 1914.

MICHEAUX-BELLAIRE (Ed.) — Les habous de Tanger. I Texte arabe. II Analyse et extraits (Publ. de la Mission scientifique du Maroc), broch. in-8°, 250 p. Paris, E. Leroux, 1914.

PETIT (capitaine). — De la frontière oranaise à Taza (Maroc) (Extr. du *Bull. de la Soc. de Géographie d'Oran*), broch. in-8°, 22 p. Oran, L. Fouque, 1915.

RENÉ-LECLERC (Ch.) — Le commerce au Maroc. Conseils aux industriels et aux négociants de la Métropole, broch. in-18°, 24 p. Paris, Imp. de la Bourse de Commerce, 1915.

RÉSIDENCE GÉNÉRALE AU MAROC. — Rapport sur les commerces français, anglais, allemand et austro-hongrois au Maroc de 1902 à 1913 (Publ. du Contrôle de la Dette), broch. in-8°, 187 p. Paris, Imp. de la Bourse de Commerce, 1915.

SARTAY. — La question du Maroc en 1901 (Extr. du *Bull. de la Revue d'Etudes Algériennes*), broch. in-8°, 44 p. Oran, Imp. Centrale, 1902.

WATEAU (Dr). — Liste des végétaux recueillis pendant la reconnaissance de M. le capitaine Martin dans l'Erg Iguidi (Sahara). (Extr. du *Bull. de la Soc. de Géographie d'Oran*), broch. in-8°, 12 p. Oran, L. Fouque, 1915.

AFRIQUE

BORY DE SAINT-VINCENT (M.). — Sur l'anthropologie de l'Afrique française, broch. in-8°, 19 p., 3 pl. Paris, de Fain et Thunet, 1845.

Chanoine (Capitaine). — Mission Voulet-Chanoine. (Extr. du *Bull. de la Soc. de Géographie)*, broch. in-8°, 6 p. Paris, Société de Géographie, 1899.

Faure (Claude). — Histoire de la presqu'île du Cap-Vert et des origines de Dakar, broch. in-8°, 164 p., 2 cartes. Paris, E. Larose, 1914.

Frey (Colonel). — Côte Occidentale d'Afrique. Vues, scènes, croquis, broch. in-4°, 543 p. Paris, C. Marpon et L. Flammarion. 1890.

Gouvernement Général de l'Afrique Occidentale Française :

Annuaire du Gouvernement Général de l'Afrique Occidentale Française (1912-13), broch. in-8°, 1.012 p. Paris, Emile Larose, 1914.

— La Mauritanie, broch. in-8°, 92 p. Corbeil, Ed. Crété, 1907.

— Rapport d'ensemble annuel 1912, 1 vol. broch. in-8°, 948 p. Paris, E. Larose, 1915.

Maclaud (Dr Ch.). — Les mammifères et les oiseaux de l'Afrique Occidentale Française, broch. in-12, 352 p., 1 carte. Paris, Augustin Challamel, 1906.

Ministère des Colonies.— Note sur le graphite à Madagascar, broch. in-4°, 2 p. Paris, Imp. du *Journal Officiel*, 1913.

Strucki (G.). — Etude sur les Cafres du Zambèze (Région de Quelimane), broch. in-8°, 8 p.

ASIE

Jouveau-Dubreuil (G.). — Etudes archéologiques du Sud de l'Inde. 2 vol. in-8° : Tome I, 192 p., 64 pl. ; Tome II, 216 p., 44 pl. Paris, Paul Geuthner, 1914.

Lelièvre (A. L.) et Ch. A. Clouqueur. — Pagode de Dakao (Publ. de la Soc. des Etudes indochinoises), broch. in-folio, 25 p. Saïgon, C. Ardin, 1914.

Renaud (J.). — Les ports du Tonkin : Haï-Phong, Quang-Yen, Hone-Gac ou Port-Courbet, broch. in-8°, 28 p., 1 carte.

Wessels (C.). — Antonio de Andrade, S. J. viajante no Himalaine no Tibete (1624-1630), traduzido do original holandès por Gonçalves Viana, broch. in-12, 25 p. Lisboa. Cesar Piloto, 1912.

— Antonio Vaz Monteiro Gomes. Reply to the Duchess of Bedford's statement, broch. in-8°, 58 p. Lisboa, Imprensa Nacional, 1913.

AMÉRIQUE

Chambre de Commerce Française de Montréal. — Le rôle du Canada depuis le début de la guerre, broch. grand in-4°, 89 p. Montréal, Godin-Mesnard, 1915.

Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts. — La science française à l'Exposition universelle internationale de San Francisco, 2 vol. in-8°. 396-403 p. Paris, 1915.

Sievers (Wilhem). — Reise in Peru und Ecuador, broch. in-8°, 411 p., 44 pl. et cartes. Leipzig, Dunker et Humblot, 1914.

CARTES

Cartes provisoires des Confins algéro-marocains, au 1/100.000:

Région de Debdou ;
— de Taourirt ;
— d'El-Aïoun-Sidi-Mellouck ;
— de Toulal ;
— d'Anoual ;
— du Haut-Guir-Aïn-Chaïr ;
— du Haut-Guir-Bou-Denib ;
— du Haut-Guir-Kenadsa.

Cartes du Maroc, au 1/500.000 :

Mazagan.	Oued Noun.
Marrakech.	Oued Dra.
Tafilelt.	Oued Saoura.
Figuig.	

Le Bibliothécaire,

A. TOURNIER.

ANGÉLIQUE CAPIFALI

Le 1er juillet 1915 est décédé à Corté (Corse), M. Angélique Capifali, un des plus anciens membres de notre Société. Né à Calvi, M. Capifali se destina à l'Administration des Postes. Le 1er octobre 1867 il était surnuméraire à Constantine. En 1882, il débutait à Oran où, en 1883, il était promu commis principal. Successivement receveur à Mascara, à Tiaret, à Tlemcen il fut, en récompense de ses bons et loyaux services, appelé en 1902, à la direction de la Recette d'Oran-Karguentah. Il occupa ce poste de choix jusqu'à l'époque de son admission à la retraite, en 1911.

A ses heures de loisir M. Capifali ne dédaignait pas les choses de l'esprit et s'intéressait surtout au mouvement scientifique. Aussi dès son arrivée à Oran en 1882, se fit-il inscrire à notre Compagnie. Il en sortit lorsqu'il s'éloigna d'Oran et y revint plus tard.

Très dévoué, il fut élu membre du Comité en 1909 et fit partie de la Commission des Finances. Lorsqu'il se retira à Corté il continua jusqu'à sa mort à compter à notre effectif, montrant ainsi en quelle estime il tenait notre Société.

Tous ceux qui ont connu M. Capifali sont unanimes pour rendre hommage à ses qualités de cœur et d'esprit, à sa parfaite urbanité, à l'empressement qu'il mettait à rendre service chaque fois qu'il lui était permis, de par ses fonctions, de se rendre utile. Lorsqu'il quitta Oran les vœux du Comité l'accompagnèrent dans sa retraite.

Au collègue bien regretté la Société adresse son plus reconnaissant souvenir et, en son nom et au mien, je renouvelle à la famille, si cruellement éprouvée, l'expression de nos plus sincères condoléances.

F. D.

GUSTAVE VALLOIS

Le 8 juillet 1915 est décédé à Sanvic (Seine-Inférieure), M. Gustave Vallois, capitaine en retraite, qui appartenait à notre Société depuis l'année 1886.

Le capitaine Vallois était un vieil habitant de la ville d'Arzew

où il s'était fixé lors de sa mise à la retraite. Ayant des intérêts dans le pays, il s'y était attaché et, tout en s'occupant de ses propres affaires, il s'était consacré à celles de sa ville d'adoption.

Très dévoué, très accueillant, d'une urbanité parfaite, ne comptant que des amis, il avait acquis une juste notoriété. Ses concitoyens l'honorèrent en l'appelant à la direction des affaires municipales. Il fut élu maire, puis, conseiller général.

Dans l'accomplissement de ses fonctions électives il continua à se faire remarquer par son ardeur au travail et son dévouement désintéressé aux affaires publiques.

Aussi la population d'Arzew, profondément atteinte par ce deuil, conservera pieusement le souvenir de l'un de ceux qui l'ont le mieux servie.

La Société de Géographie n'oubliera pas la profonde marque d'estime et de confiance que lui témoigna le capitaine Vallois pendant 27 ans. A sa famille, à tous ceux qui le pleurent elle adresse l'expression de ses condoléances attristées.

F. D.

Louis POUSSEUR

Notre bulletin trimestriel relate aujourd'hui les nombreux deuils qui frappent la Société de Géographie d'Oran. Il en est un qui nous est particulièrement cruel. La mort nous a enlevé, l'été dernier, un des membres fondateurs de notre Compagnie, M. Louis Pousseur, qui a rempli avec tant de distinction et de dévouement, pendant trente-six ans, les fonctions de Directeur de la Société du gaz et d'électricité d'Oran.

Il a succombé à Paris où il était allé, en juillet dernier, demander à la Science le soulagement d'une grave maladie dont il était atteint depuis quelques années.

Sa dépouille mortelle, ramenée à Oran, a été accompagnée au champ de repos par une foule d'amis et de connaissances à laquelle s'étaient jointes toutes les autorités de la ville.

De nombreux orateurs ont retracé la longue et très honorable carrière de notre confrère comme ingénieur, comme chef d'un nombreux personnel et comme mutualiste. Ils ont rappelé aussi qu'il avait été volontaire en 1870 et qu'il avait fait vaillamment son devoir.

Notre Société lui a rendu l'hommage ému qui était bien dû à l'un de nos plus vigilants administrateurs. C'est notre distingué

confrère M. Flahault qui a éloquemment exprimé sur la tombe de Pousseur nos regrets unanimes et l'hommage de nos remerciments à notre ancien trésorier. Il a rappelé surtout que Pousseur était de cette petite phalange d'Oranais qui eurent l'initiative, il y aura bientôt quarante ans, de fonder, à Oran, la plus ancienne aujourd'hui des Sociétés de Géographie de l'Algérie. Ses fondateurs comprenaient combien importante était l'œuvre de vulgarisation à accomplir dans cette ville si considérable de l'Afrique du Nord, l'un de ses grands ports non seulement pour l'Oranie mais pour le Maroc.

M. Flahault a résumé notre pensée à tous par ces mots : « Nous perdons en Pousseur un excellent collègue et la Société de Géographie un de ses meilleurs soutiens. »

Que pourrait-on ajouter de plus juste et de plus vrai en saluant encore une fois dans ce bulletin la mémoire de notre regretté confrère.

TH. MONBRUN.

LOUIS SAY

Le 3 octobre 1915 est décédé à Port-Say, M. Louis Say, lieutenant de vaisseau de réserve.

Après avoir appartenu pendant plusieurs années au cadre des officiers de notre marine nationale, M. L. Say démissionna pour devenir colon.

A la suite d'un voyage dans la région du Kiss il avait eu l'idée de créer, dans ce pays abandonné, sur ce territoire plutôt marocain qu'algérien, un centre de colonisation française. L'affaire n'allait pas sans risques et sans danger car, à cette époque, la frontière était loin d'être respectée par les Marocains et les Bocoyas vivaient encore de piraterie.

Possesseur d'une grosse fortune, L. Say tenta de réaliser son projet. En 1900 il s'installa au bord de la mer, traça les plans d'un village qui petit à petit sortit de terre, provoqua un mouvement d'affaires, créa le petit port qui devait être le débouché de l'hinterland de Port-Say, où de hardis colons avaient déjà défriché quelques hectares.

Dans la réalisation de son projet L. Say fit preuve d'une énergie, d'une volonté, d'une ténacité peu communes. Malheureusement, après quelques années de prospérité relative, l'œuvre

sembla péricliter, les résultats n'étaient plus en proportion des efforts. L'insuffisance des ressources d'une région peu colonisée à l'arrière, les défectuosités du petit havre, sans cesse menacé par les sables et ouvert à tous les vents, ne purent entretenir qu'une prospérité relative à Port-Say. En outre, une direction trop tracassière, manquant de souplesse, ce qui est trop souvent la caractéristique de la colonisation privée, fit perdre en partie le bénéfice des résultats acquis. Nombreux furent ceux qui, petit à petit abandonnèrent Port-Say, tandis que d'autres allèrent s'installer autour de la Kasba de Saïdia, en territoire marocain, où un nouveau centre tend à supplanter son voisin de la rive droite.

Puisse Port-Say, mieux administré, survivre à son fondateur !

Quoi qu'il advienne, le nom de l'homme entreprenant, énergique, qui eut l'audace d'aller planter sa tente sur les rives du Kiss, pour y étendre la prédominance française, doit rester inscrit au Livre d'Or des grands colons algériens. Le souvenir de L. Say ne disparaîtra pas ; malgré les erreurs commises son œuvre ne doit pas être condamnée à périr.

La Société de Géographie, dont M. L. Say faisait partie depuis 1904, salue la mémoire de ce vaillant champion de la colonisation française, et présente, aux familles atteintes par ce deuil, l'expression de ses sincères condoléances.

F. D.

COMMANDANT JEANNEY. - LIEUTENANT PAGAN

Le 4 octobre 1905, sur le front de Champagne, un obus allemand a fait deux glorieuses victimes parmi les membres de la Société de Géographie d'Oran.

Sous un violent bombardement le commandant d'Artillerie Jeanney et le lieutenant d'Artillerie de réserve Pagan, son adjoint, pour relever l'énergie de leurs hommes ébranlés, et leur donner l'exemple du sang-froid et du mépris du danger, avaient parcouru le front, à découvert sous la pluie de fer. Ils venaient de se mettre au travail avec l'adjudant-chef de la batterie et un canonnier, lorsqu'un obus pénétrant dans leur abri, tua sur le coup les deux officiers, blessant mortellement l'adjudant-chef, et blessant grièvement l'artilleur.

Fils de ses œuvres, le commandant Jean-Baptiste Jeanney avait fait toute sa carrière dans l'Artillerie. Appelé au corps le 3 novem-

bre 1879, il conquit rapidement les premiers grades, et le 31 mars 1888, au sortir de l'Ecole de Versailles, il était nommé sous-lieutenant. En 1894 il était envoyé à Oran comme lieutenant, passa capitaine en 1897, fit partie des colonnes d'opération de Figuig en 1903, et des colonnes opérant dans l'Amalat d'Oudjda en 1907 et 1908. En 1911 il était nommé au commandement de l'Artillerie des Confins Marocains et du Groupe de marche d'Oudjda. Le commandant Jeanney avait pris part au bombardement de Zenaga et aux affaires de Foum-Sefrou, d'Aïn-Sfa, de Béni-Ouzzian, de Bou-Denib et d'Aïn El Arba.

A l'occasion de ce dernier combat, il était cité à l'ordre du jour des troupes d'occupation du Maroc, et proposé pour le grade de lieutenant-colonel. Il fut retraité le 26 mai 1914, puis rappelé à l'activité à l'occasion de la guerre contre l'Allemagne et l'Autriche, et cité à l'ordre du jour de son Corps d'Armée.

Le commandant Jeanney était Officier de la Légion d'Honneur et Officier d'Académie.

Marié à Oran, il était attaché à l'Oranie par les liens de la famille et par de nombreuses relations d'amitié.

Il appartenait à la Société de Géographie depuis l'année 1906.

*
* *

Ingénieur de l'Ecole Centrale depuis l'année 1904, Guillaume Pagan, après avoir participé à la construction du chemin de fer de Tlemcen à Marnia, puis des chemins de fer de la province de Palencia (Espagne) était appelé à Oran comme secrétaire à la Direction de la Compagnie de l'Ouest Algérien.

Ses merveilleuses qualités de travail, sa haute intelligence, la sûreté de son jugement et l'élévation de son caractère semblaient le destiner aux plus hautes fonctions dans cette Compagnie, et lui assurer le plus brillant avenir.

Il s'était fait inscrire à notre Société peu après s'être fixé à Oran, en 1913.

La guerre vint. Pagan, par sa situation, était non mobilisable, mais impatient de défendre la France par les armes, il se fit réintégrer dans le service actif. Vaillant officier, il ne tarda pas à être nommé lieutenant, et son commandant l'ayant particulièrement distingué, se l'attacha personnellement.

Ils sont morts ensemble !

Nous saluons ces glorieux soldats, unis dans le suprême sacrifice, et nous leur adressons l'hommage de notre reconnaissante admiration.

A leurs familles, à leurs veuves, nous offrons l'expression émue et chaleureuse de notre profonde condoléance.

E. FLAHAULT.

HILAIRE SOIPTEUR

Le 1 octobre 1915 est décédé, à l'âge de 86 ans, M. Hilaire Soipteur, l'un des plus anciens membres de notre Société.

Originaire du Doubs, notre regretté collègue s'était installé comme pharmacien à Tlemcen en 1859. Sa culture scientifique le porta bientôt vers les études agricoles et son cœur généreux l'incita à participer aux œuvres de mutualité. Avec le regretté M. Havard il créa le *Syndicat Agricole et Viticole de Tlemcen* qui est resté un des plus florissants de l'Algérie.

M. Soipteur fut un de ceux qui comprirent, les premiers, les avantages que devait apporter la culture de la vigne en Algérie et dans la région de Tlemcen en particulier. Suivant son exemple les colons de la plaine de Tlemcen plantèrent de la vigne et s'assurèrent une large aisance.

A la Société de Secours Mutuels, M. H. Soipteur apporta le concours le plus dévoué et en fut un des plus fervents soutiens. Aussi il ne tarda pas à mériter l'estime de ses concitoyens. Obligé d'accepter les fonctions de Conseiller municipal, il fut élu Maire de Tlemcen et le demeura de 1871 à 1880. Il fut aussi Conseiller général et Vice-Président de cette Assemblée. Partout il se fit remarquer par la connaissance approfondie qu'il avait des questions d'ordre économique.

Le Gouvernement de la République avait reconnu ses services en le faisant Chevalier de la Légion d'Honneur.

Retiré des fonctions publiques il resta avant tout agriculteur-viticulteur, il mit en valeur ses terres qu'il exploitait scientifiquement, il en fit des champs d'expérience où les colons vinrent s'instruire pour mettre ses leçons à profit. Il fut de toutes les associations, de tous les groupements ayant pour but de servir l'intérêt général. Bon, généreux, affectueux, il est mort en emportant l'estime et les regrets de tous les hommes de bien. La ville de Tlemcen et les villages de la banlieue ont perdu en M. H. Soipteur un des hommes qui se sont le plus dévoués corps et âme à la prospérité de la région.

Au nom de la Société de Géographie je salue la mémoire de notre bien regretté collègue et renouvelle à sa famille l'expression de nos condoléances attristées.

F. D.

HENRY-JOSEPH GILLOT

Le 6 novembre 1915 s'est éteint à Nice, après une longue maladie, M. Henry Gillot, ancien Vice-Président de notre Société.

Henry Gillot était né au Hâvre en 1851. De bonne heure il montra les qualités qui devaient faire de lui, un homme d'action.

En 1870, à dix-neuf ans, il s'engagea, fit campagne et se fit remarquer par sa brillante conduite. Après la guerre il reprit ses études et se destina à l'enseignement. Reçu à l'agrégation, il exerça d'abord dans plusieurs Lycées de la Métropole. Des intérêts de famille lui firent demander une chaire au Lycée d'Oran, où il débuta le 1er octobre 1888. Pendant vingt-deux ans, jusqu'à son admission à la retraite, en 1910, il se dévoua à sa tâche et sut développer chez ses élèves les qualités de cœur et d'esprit qui le distinguaient lui-même.

Mais l'accomplissement des fonctions universitaires ne suffisait pas à satisfaire l'activité débordante du professeur de rhétorique. Gillot consacra ses loisirs à diverses œuvres postscolaires. Il prit surtout en mains la direction et l'administration de la Société pour l'Enseignement par l'Aspect et lui donna un développement et une vitalité qu'elle retrouvera difficilement.

Au mois de mai 1892 il s'était fait admettre à notre Compagnie. En 1898, élu au Comité, il fut nommé Secrétaire-adjoint pour la Section de Géographie et, le 2 octobre 1899, élevé à la 2e Vice-Présidence.

En 1902, sur la proposition de notre Société, et à l'occasion du Congrès des Sociétés françaises de Géographie tenu à Oran, il fut fait Chevalier de la Légion d'Honneur.

En 1903, peu satisfait de la fâcheuse direction imprimée à la Société, il démissionna du Comité.

En 1905, voyant le mal s'aggraver, il consentit, sur ma demande, à être candidat au Comité. Elu il ne voulut accepter que la 1re Vice-Présidence. Il conserva cette charge jusqu'à la veille de sa mise à la retraite, en 1910.

Dans toutes les fonctions qu'il occupa, dans toutes les manifestations de son activité, Gillot se fit remarquer par une grande puissance de travail servie par une vive intelligence et par une grande facilité d'élocution. Il se montra aussi brillant conférencier qu'habile administrateur. Comme tout homme il eut ses qualités et ses défauts ; s'il fut un tempérament, s'il fut un caractère, il n'était pas toujours d'humeur commode. Très personnel, parce que très sûr de lui-même, il supportait mal la contradiction ; mais ses défauts étaient corrigés par la notion exacte qu'il avait du devoir, par l'énergie farouche avec laquelle il savait défendre ses droits et

sauvegarder son indépendance, par le dévouement qu'il apportait aux œuvres d'intérêt général, par les services qu'il se plaisait à rendre à ceux qui faisaient appel à son concours.

Pour ma part je n'oublierai jamais — et la Société ne doit pas l'oublier — le service que Gillot nous rendit en 1905. Ce fut grâce à lui, dont les opinions politiques étaient bien connues, que nous pûmes démontrer que la République n'était nullement en danger parce que nous voulions maintenir la Société dans la voie de la neutralité qui lui est tracée par ses statuts.

Pendant les cinq années qu'il exerça la Vice-Présidence, Gillot apporta au Comité le concours éclairé et dévoué de son talent et de son expérience. Il fut mon collaborateur dans l'élaboration des nouveaux statuts. Gillot doit donc compter au nombre de ceux qui ont le mieux servi la Société. A ce titre, je salue au nom de tous les sociétaires, et en mon nom tout particulièrement, la mémoire de notre bien regretté collègue et renouvelle à sa veuve et à sa famille l'expression de nos plus vives sympathies et de nos condoléances attristées.

F. DOUMERGUE

DÉSIRÉ HEINTZ FILS

Un nouveau deuil (le dixième depuis le mois de juillet) est venu frapper notre Société. M. Désiré Heintz fils, maître imprimeur à Oran, est décédé subitement à l'âge de 51 ans, le 28 novembre 1915.

Grande fut la surprise de tous ceux qui l'avaient vu encore la veille, travaillant dans ses ateliers, car, né dans le métier, le connaissant à fond, il n'avait pas cessé, quoique patron, de manier le composteur. Vivant au milieu de ses ouvriers il était fier d'en être l'ami. Sous des apparences rudes, Désiré Heintz cachait un cœur d'or ; sa bonté était légendaire. La condition modeste, en laquelle il se plaisait, ne l'empêcha pas de diriger avec intelligence, avec le sens des besoins du jour, la maison paternelle dont, lui et quatre de ses frères avaient pris la succession à la mort de leur regretté père Désiré Heintz survenue en 1907 ; il s'appliqua à en améliorer les rouages, à en développer les ressources, à satisfaire une clientèle commerciale de plus en plus exigeante.

A l'encontre de ce que l'on constate malheureusement trop souvent, la réussite dans les affaires n'étouffa pas en Désiré Heintz les

sentiments généreux qui l'avaient toujours distingué ; il aimait, après ses journées bien remplies, à chercher le repos dans les satisfactions intellectuelles, il consacrait ses soirées à apporter son concours à diverses œuvres d'intérêt public. Il fut le fondateur de la société musicale l' « Association Artistique d'Oran » qui, avec son appui, ne cessa de prospérer. Il en fut le Vice-Président. En récompense des services rendus il reçut les Palmes Académiques.

La Société de Géographie dont il fut le membre fidèle lui restera reconnaissante d'avoir bien voulu y prendre la place de son père et d'avoir associé ses fils à l'appui moral et pécuniaire qu'il lui apportait.

A Madame Veuve Désiré Heintz, à ses enfants, à ses frères, à toute la famille la Société renouvelle l'expression de ses plus sympathiques condoléances.

TABLE DES MATIÈRES

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE

DE LA

PROVINCE D'ORAN

TOME XXXV. — 1915

Pages

Bureau et Comité administratif de la Société 3

Liste générale des Membres de la Société 4

Sociétés correspondantes 19

Procès-verbaux des réunions de la Société 112, 224, 387

Compte rendu de l'année 1914 227

Mouvement de la Bibliothèque 238, 395

Concours de la Société en 1915 247

Ferdinand Blanché. — Monographie de la commune d'Aïn-el-Turck 21

M. Petit (Capitaine). — De la frontière oranaise à Taza. 92

Noël (Capitaine). — Documents pour servir à l'histoire des Hamyan et de la région qu'ils occupent *(à suivre)* 121, 249

Dr Wateau. — Liste des végétaux recueillis pendant la reconnaissance de Monsieur le capitaine Martin dans l'*Erg Iguidi* (Sahara), mars-avril 1913 198

G. Ben Danou. — Contribution à l'étude de l'industrie pastorale en Algérie. Rôle mécanique des vents dans la répartition des fourrages steppiens. Comment densifier les herbages 208

Pages

F. Doumergue. — Note sur la plage d'Aïn-el-Turck 213

Guillaume et Lhuillier.— Observations météorologiques faites à la station de Santa-Cruz 219, 371

C. Ben Danou.— Contribution à l'étude de l'industrie pastorale en Algérie. Des nappes d'halfa et de leur rôle au pays du mouton. Utilisation du bouss d'halfa 304

G. Djian. — Vers le Tchad..... 318

A. Tournier. — Mouvement de la navigation dans les ports du département d'Oran pendant l'année 1914. Mouvement commercial 373

BIBLIOGRAPHIE

A. Cour. — Recueil des textes législatifs et juridiques concernant les Israélites de Tunisie de 1857 à 1913, annotés et commentés par R. Arditti 221

F. Doumergue. — Les Archives Berbères, par le *Comité d'études berbères* de Rabat 222

Ed. Déchaud. — Le Maroc, par Augustin Bernard 381

— L'Allemagne d'Outre-Mer, grandeur et décadence, par Camille Fidel 381

F. Doumergue. — Deux stations nouvelles de pierres écrites (gravures rupestres) découvertes dans le cercle de Djelfa (Algérie), par G.-B.-M. Flamand ... 382

— Recherche par leurs influences des eaux souterraines, des corps enfouis ou dissimulés, des gisements métallifères, par Henri Mager... 383

Pages

Abbé Fabre. — Khamissa, Mdaourouch, Announa. Première partie : Khamissa (premier fascicule), par Stéphane Gsell 384

E. Flahault. — Discours sur l'évolution des connaissances en histoire naturelle, par Georges Pennetier 386

NÉCROLOGIE

Lieutenant-Colonel Maury 117

Commandant Cottenest 119

Pierre Carrafang 245

Jean-Noël Roman 246

Angélique Capifali 402

Gustave Vallois 402

Louis Pousseur 403

Louis Say 404

Commandant Jeanney 405

Lieutenant Pagan 405

Amaré Soipteur 407

Henry-Joseph Gillot 408

Désiré Heintz fils 409

CARTE DE LA RÉGION PRINCIPALE D'ÉVOLUTION DES HAMYAN

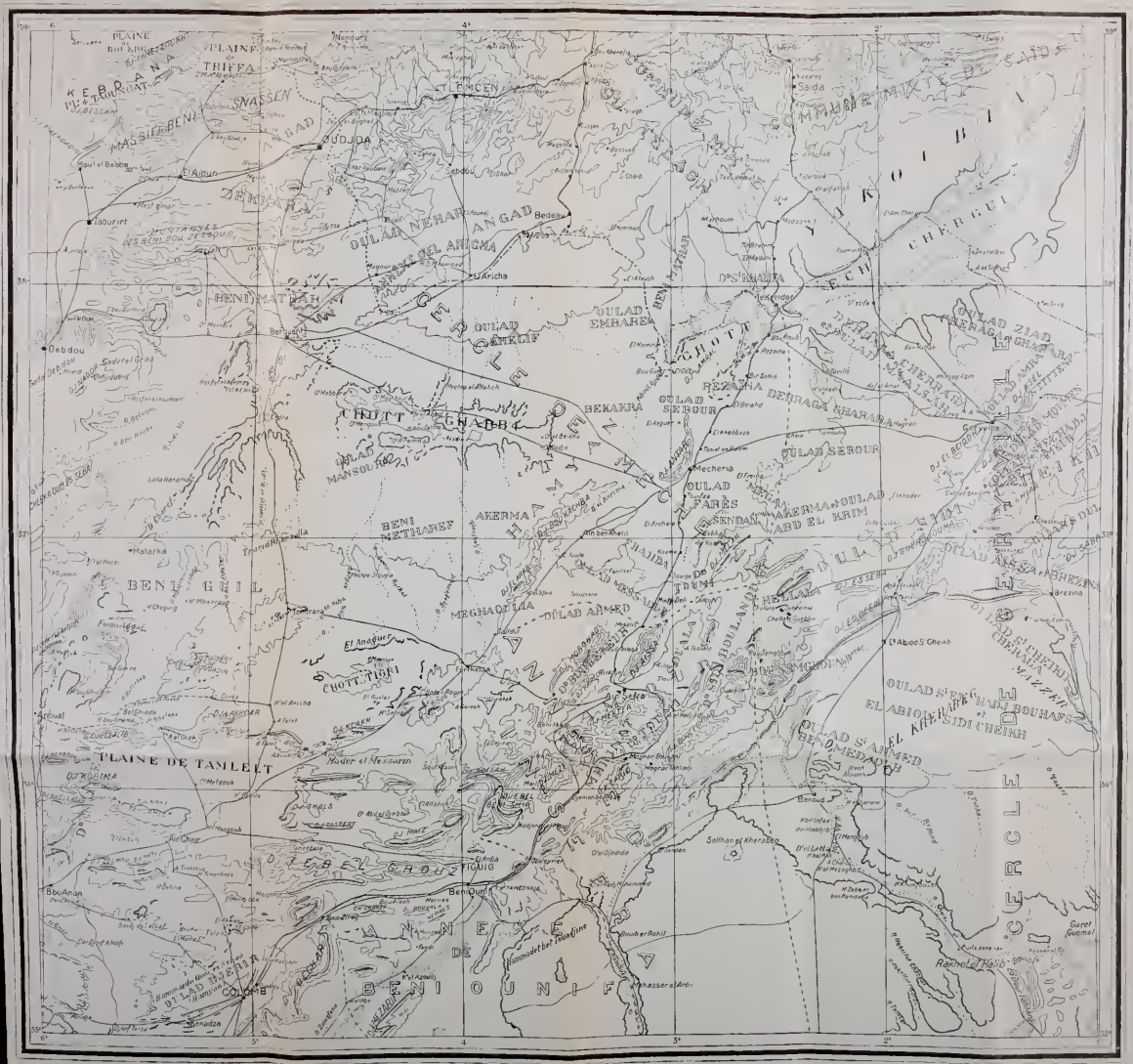
PLAINE DE TRIFFA
TLEMCEN
OUDJDA
Sidi Bel Abbès
Tiaret
Bedeau
Aïn Aricha
Aïn Sefra
Sidi Ali
Mecheria
Bou Saada
Bou Anan
Colomb Bechar
Beni Ounif
Figuig
Beni Ouif
Aïn Chaïr
Aïn Ouchra
Aïn Tedeles
Aïn Sefra
Aïn Ben Khelil
Aïn Ben Tili
Aïn Ben Ali
Aïn Ben Hamed
Aïn Ben Mahdi
Aïn Ben Mansour
Aïn Ben Nasser
Aïn Ben Yacoub
Aïn Ben Zeïd
Aïn Ben Zeïd
Aïn Ben Zeïd

SOCIÉTÉ

DE

GÉOGRAPHIE

ET

D'ARCHÉOLOGIE

DE

LA PROVINCE D'ORAN

FONDÉE EN 1878

TOME XXXVI. — 1916

ORAN

—

Imprimerie Typographique et Lithographique L. FOUQUE
4 et 6, Rue Thuillier (Place Kléber)

—

1916

Société de Géographie et d'Archéologie

DE LA PROVINCE D'ORAN

7, Rue Schneider, ORAN

COMITE ADMINISTRATIF DE LA SOCIETÉ

1915-1916

MM. Arambourg Camille.
Baschung (Général).
Bérenger (Commandt).
Dangles.
Déchaud.
Doumergue.
Dupuy Charles
Fabre (Abbé).
Flahault.
Huot.
Kriéger.
Lamur Louis.
Lemoisson.
de Pachtere.
Pellet.
Pérez.
Pock.
Pontet.
René-Leclerc.
Roux-Freissineng.
Sandras (Docteur).
Tournier.

BUREAU DE LA SOCIETÉ

Président :	MM. Doumergue.
1er Vice-Président :	Général Baschung.
2e Vice-Président :	Flahault.
Secrétaire général :	Comt Bérenger.
Trésorier :	Pock.
Bibliothécaire-archiviste :	Tournier.
Secrétaire pour la Section géographique :	Déchaud.
Secrétaire-adjoint id.	Lemoisson.
Secrétaire pour la Section archéologique :	Abbé Fabre.
Secrétaire-adjoint id.	Arambourg.

COMMISSION DU BULLETIN

MM. Doumergue.
Baschung (Général).
Flahault.
Bérenger.
Déchaud.
Abbé Fabre.

COMMISSION DES FINANCES

MM. Dangles.
Pontet.
Dr Sandras.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

MM. Le Gouverneur général de l'Algérie.
G. Hanotaux, membre de l'Académie Française, ancien ministre des Affaires Étrangères, 15, rue d'Aumale, Paris.
Le général Lyautey, Résident général de France au Maroc.

VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

MM. Le Préfet du département d'Oran.
Le Général commandant la Division d'Oran.
Maurice Varnier, Haut Commissaire du Gouvernement de la République, Oudjda (Maroc Oriental).

MEMBRES D'HONNEUR

MM. Le Sénateur du département d'Oran.
Les Députés du département d'Oran.
Le Président du Conseil général d'Oran.
Le Maire d'Oran.
A. Héron de Villefosse, membre de l'Institut, 15, rue Washington, Paris.
René Cagnat, membre de l'Institut, 96, boulevard Montparnasse, Paris.
Le Général Marchand, explorateur, 20, rue du Commandant Marchand, Paris.

PRÉSIDENT HONORAIRE

M. Monbrun Théogène, avocat, 3, rue El Moungar, Oran.

MEMBRES HONORAIRES

MM. Binger, explorateur.
Caron, id.
Monteil, id.

MM. Nansen, explorateur.
Trivier, id.
Verminck, id.

DOCUMENTS POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES HAMYAN

et de la Région qu'ils occupent

(Suite et Carte 2)

CHAPITRE VI

L'INSURRECTION DE BOU AMAMA

En février 1881, le lieutenant de Bannières, du Bureau arabe de Sebdou, fut envoyé sur les Hauts-Plateaux, accompagné de l'interprète Vallet. Il avait pour instructions de chercher à rassurer les populations et d'étudier également quel emplacement conviendrait le mieux pour l'installation d'un nouveau poste.

Comme chef-lieu du nouveau cercle que l'on désirait créer dans cette région, il préconisa Tiout : on ajourna momentanément la construction du poste projeté, car de graves événements obligèrent à faire face à une nouvelle situation.

A la fin de 1881, le général Delebecque choisit, au lieu de Tiout, Aïn-Sefra comme étant le point le mieux placé pour surveiller tous les débouchés. Au cours des troubles qui agitèrent alors cette contrée, on se contenta, ainsi qu'on le verra, de réoccuper Aïn-Ben-Khelil abandonné depuis 1857.

Les prévisions du général Cérez s'étaient, en effet, justifiées. Le 6 avril 1881, le bachagha de Frenda avisait le commandant de la Division d'un complot ourdi à l'instigation du marabout Bou Amama et dans lequel étaient entrées toutes les tribus du cercle de Géryville et les Rezaïna de Saïda. Quelques jours après, le lieutenant Weinbrenner, du Bureau de Géryville, détaché chez les Djerama, était assassiné. Au mois de mai, les Hamyan Djemba insoumis venaient à Moghar grossir les rangs des insurgés.

Sans perdre un instant, on forma des colonnes pour châtier les dissidents et donner confiance aux tribus restées fidèles. Leur concentration eut lieu à Sebdou, Daya, Géryville, Frenda et Tiaret.

Tandis que la colonne de Géryville, sous les ordres du général Collignon, se dirigeait sur Chellala, la colonne de Daya opérait dans la région des Chotts oranais.

Colonnes de Daya et de Géryville (mai 1881). — Cette dernière fut réunie le 6 mai 1881, sous les ordres du colonel Mallaret, de la Légion étrangère ; elle comprenait le 3e bataillon de la Légion, un escadron de chasseurs, deux escadrons de spahis et 200 goumiers des Beni Mathar. Elle gagna Bou Guern le 12, puis rétrograda à El Hammam où elle reçut un renfort de deux compagnies du 1er Bataillon d'Infanterie légère d'Afrique et une section d'artillerie de montagne.

Après avoir suivi l'Oued El Hammam jusqu'à Djerf-El-Korab, elle arriva le 25 mai, en contournant les bords sud du chott Chergui, à Oglat Serour. Elle franchit le Djebel Amrag et fit séjour à Fekarine pendant que la cavalerie, envoyée à Bir-el-Amra, ramenait un convoi de vivres venu de Saïda.

Le 29, elle était rejointe par la colonne de Géryville dont le commandement était passé au colonel Innocenti. Celui-ci avait pris la direction que nous avons indiquée plus haut et s'était heurté, le 19 mai, aux bandes de Bou Amama, à Mouallak, défilé en avant de Chellala. L'engagement fut rude et les deux partis s'en attribuèrent le succès. L'ennemi perdit dans ce combat 200 hommes ; la colonne qui avait eu de son côté 60 morts et 22 blessés se porta le lendemain sur Chellala, puis sur Asla, d'où elle remonta plus au Nord pour s'arrêter à Fekarine.

Le 30 mai, les deux colonnes se portèrent sur Bir-el-Amra au-devant du général Détrie, qui arrivait d'Oran pour prendre le commandement des troupes du colonel Innocenti.

Pendant cette marche, l'insurrection avait pris des proportions inattendues. Bou Amama avait exploité comme un succès le combat de Mouallak et rallié de nouveaux partisans. Dans le but de cerner le marabout, cinq groupes furent formés et répartis de la manière suivante :

1er Groupe (colonne de Tlemcen) eut la surveillance de la zone comprise entre la frontière marocaine et Bou Guern ;

2e Groupe (colonne du colonel Brunetière) fut installé à Medrissa, face à Géryville ;

3e Groupe (colonne du colonel Mallaret) eut la surveillance de la zone comprise entre Bou Guern et Sfissifa ; il fut chargé de ravitailler le 5e groupe et de lui prêter son concours ; il était installé au Kreider ;

4e Groupe (colonne venant de la province d'Alger) occupa Tiaret ;

5e Groupe (colonne légère du général Détrie) eut pour mission de chercher le contact de l'ennemi et de le poursuivre. Formée de l'ancienne colonne Innocenti, cette troupe comprenait un bataillon du 2e Tirailleurs, un bataillon du 2e Zouaves, deux compagnies du 1er Bataillon d'Afrique, un escadron de spahis, trois escadrons de chasseurs d'Afrique et deux sections d'artillerie de montagne.

Colonnes Détrie et Mallaret (juin 1881). — Des courriers annoncèrent alors la présence de Bou Amama à Ben Hattab. A cette nouvelle, la colonne Mallaret se mit en route sur Tismouline par Oglat Menesla et Haci Hadri.

En même temps (16 juin) le général Détrie partit à la recherche du marabout. Arrivé à Ben Hattab sans avoir rien rencontré, il s'arrêta à Kheneg Azir, où il laissa son convoi avec un bataillon de Légion sous les ordres du commandant Lafon. Celui-ci eut avec quelques rebelles un engagement peu important (11 juin), mais qui dénota aussitôt le voisinage de Bou Amama, lequel remontait en effet vers le Nord. Prévenu par dépêche, le général Détrie crut avoir bientôt le contact qu'il désirait.

Pour parer à toute éventualité, le commandant Lafon remonta jusqu'à Sfissifa et le colonel Mallaret revint sur ses pas au Kreider, éclairé toujours par les goums des Beni Mathar.

Pendant ce temps, poussant audacieusement leur marche vers le Nord, les contingents de Bou Amama razziaient les chantiers d'alfa, brûlaient la station de Kralfallah, massacraient les Européens qui n'avaient pas voulu fuir. D'après un renseignement fourni par le commandant Lafon, ils abandonnaient ensuite la direction du Nord pour retourner à Chaïr, par El May et Sidi-Khelifa ; le 18 juin ils étaient à Fekarine après être passés, le 15 juin, à portée de fusil de la colonne Mallaret, dont le chef, pour des raisons inexpliquées, refusa d'ordonner d'attaquer.

C'est en vain que nos colonnes cherchèrent à les atteindre. Après quelques avantages remportés sur des groupes isolés de dissidents, le général Détrie arriva, le 19 juin, au Kreider que le colonel Mallaret venait d'abandonner pour se lancer très tardivement à la poursuite de l'insaisissable marabout ; il ne pouvait que le suivre d'étape en étape. C'était en outre la période des fortes chaleurs, aussi l'ordre fut-il donné d'interrompre les opérations. La colonne de Mallaret, dont le chef fut relevé de son commandement et mis à la retraite d'office, devint colonne d'observation et

fut envoyée à Ras-el-Ma ; le lieutenant-colonel Janin en reçut le commandement (6 juillet).

Pour protéger le Tell, quatre fortes colonnes furent alors établies sur les points suivants :

Ras-el-Ma (Lieutenant-colonel Janin) ;
Kreider (Colonel Swiney) ;
Tiaret (Colonel Brunetière) ;
Géryville (Commandant Tadieu, en attendant l'arrivée du colonel de Négrier nommé à la Légion).

Bou Amama, pendant ce temps, avait rassemblé ses contingents à Touadjeur ; par une série de coups de main, il parvint à recruter de nouveaux partisans, plus par la crainte que par la persuasion. Le 5 juillet, il descendit jusqu'à Méchéria ; le 7 il remonta à Fekarine et voulut surprendre la garnison du Kreider. Celle-ci, composée de trois compagnies de tirailleurs (commandant Jacquey), gardait le convoi de la colonne Détrie partie en reconnaissance. Le marabout subit un échec et se retira sur Bedrous.

Il voulut s'en venger sur les Harrar Gheraba restés fidèles, en allant vider leurs silos à Zindi, au Sud de Tiaret ; il ne put y parvenir et dut se contenter de razzier quelques-uns de leurs troupeaux à Aïn-el-Hadid. Ce fut son seul succès. Le général Détrie le força à se rabattre vers l'Est (15 juillet) et, à Medrissa, la colonne et les goums de Tiaret le bousculèrent et l'obligèrent à s'enfuir vers le Sud sans avoir pu emporter son butin.

Colonne Duchesne (juillet à octobre 1881). — Le lieutenant-colonel Duchesne qui avait pris le commandement de la colonne de Ras-el-Ma ne put donner à ses troupes le repos qu'elles méritaient. Il dut chercher, vainement d'ailleurs, à couper par El Hammam la route aux Rezaïna qui venaient de partir en dissidence, abandonnant la colonne Swiney qu'ils étaient chargés d'éclairer.

Il est intéressant d'insister sur cet incident qui a été raconté de la façon suivante par M. le commandant Graulle, ancien Chef de Bureau arabe :

« Les Rezaïna, comme toutes les tribus sahariennes voisi-
« nes du Tell, avaient appris dans les derniers jours de juin
« que Bou Amama préparait une nouvelle expédition[1].

1 On les avait prévenus que les rebelles avaient fait ferrer leurs chevaux. Or, les Sahariens ne font ferrer leurs montures qu'au moment de partir en expédition. Chez eux, l'expression : « Ils font ferrer » ou simplement : « Ils ferrent » (en arabe « isemerou »), signifie : « Ils vont se mettre en campagne ».

« Craignant pour leurs campements, qui se trouvaient « alors à Timetlas et qu'ils ne pouvaient protéger eux-mê- « mes, car ils étaient employés à la colonne du Kreider « avec leurs cavaliers, les caïds de ces deux tribus sup- « plièrent l'autorité de leur permettre d'envoyer leurs fem- « mes, leurs enfants et leurs troupeaux au Nord de Saïda, « en territoire civil, où ils seraient en sûreté. Le Com- « mandant Supérieur transmit, le 27 juin, leur demande « au Général de Division dans les termes suivants :

« Les caïds Sassi et Mohammed ben Chakor, des Rezaïna, « viennent d'arriver à Saïda, après avoir obtenu une per- « mission de huit jours du commandant de la colonne du « Kreider. Ces deux chefs indigènes m'ont manifesté des « craintes sérieuses au sujet de leurs troupeaux et m'ont « demandé l'autorisation d'installer leurs campements « chez les Oulad Kraled Cheraga (Nord-Est de Saïda).

« Le caïd Sassi, particulièrement, a beaucoup insisté. « Voici le résumé de sa conversation :

« Bou Amama est furieux contre nous, les Rezaïna, et a « juré de nous razzier. Les colonnes que vous pourrez pla- « cer le long du chott ne nous protègeront pas. Le mara- « bout passera facilement entre vos troupes, soyez-en sûr, « et viendra nous prendre, n'importe où nous serons, à « moins cependant que, prévenus à temps, nous puissions « nous réfugier sous les murs de Saïda. Nous ne sommes « pas en sûreté dans nos campements actuels au Nord de « Tafaroua.

« Vous verrez que le marabout viendra nous prendre et « nous obligera à le suivre. Nous serons forcés de nous sou- « mettre à lui. Je tiens à vous prévenir du danger qui nous « menace. Si vous ne pouvez nous autoriser à nous établir « chez les Oulad Kraled, laissez-nous aller au milieu des « Hamyan. Si vous doutez de notre fidélité, nous vous lais- « serons nos enfants en otage.

« Avec les Hamyan, nous ne craignons rien et même, si « vous voulez nous adjoindre le goum des Beni Mathar, « nous nous chargerons d'aller razzier les Traffi. Je tiens à « vous le répéter, Bou Amama ne fera aucun cas de vos « colonnes et il ira très loin dans le Tell. Il sait que vos « troupes ne peuvent pas lutter de vitesse avec les siennes « et que les Arabes du Tell *sont des femmes* ; ils ne lui tire- « ront pas un coup de fusil. Il ira très loin.

« Enfin, si vous ne pouvez pas nous laisser aller ni chez « les Oulad Kraled, ni chez les Hamyan, mettez au moins

« une colonne devant nos campements, à El Beïda ou à « Sfid, car celle du Kreider ne nous protège pas.

« Avant peu, vous verrez que tout ce que je vous prédis « arrivera.

« Tel est le langage que m'a tenu le caïd Sassi, et il a « beaucoup insisté pour que je vous rapporte ses paroles.

« Le Général de Division aurait voulu donner satisfaction « aux Rezaïna, mais il ne put le faire parce que l'autorité « civile s'y opposa. Elle refusa de recevoir, même tempo- « rairement, des indigènes sur son territoire et contraria, « en outre, l'action de l'autorité militaire lorsqu'elle vou- « lut, pour protéger ses administrés, transporter la colonne « du Kreider à Sfid.

« La colonne du Kreider, écrivait, le 30 juin, à la Divi- « sion, le Commandant Supérieur de Saïda, est beaucoup « trop éloignée du Tell pour pouvoir le protéger d'une « manière efficace. Entre ce point et la région où sont ins- « tallés les premiers campements de nos tribus (Timetlas), « se trouve une bande de terrain de plus de cinquante kilo- « mètres de largeur, nue, déserte et d'accès facile à la « cavalerie.

« Les contingents ennemis pourront, évitant notre « colonne du Kreider, par une marche hardie et rapide, « arriver au milieu de nos tribus et être maîtres de la situa- « tion, au moins pendant quarante-huit heures ; puis, une « fois leur coup de main fait, retourner dans le Sud sans « courir aucun danger.

« De plus, le Kreider est marécageux et malsain surtout « pendant la saison des chaleurs. Pour toutes ces raisons, « la colonne me semblerait mieux placée à Sfid ou à El « Beïda.

« Le général se rendit à ces raisons et donna l'ordre, le « 1er juillet, à la colonne du Kreider de s'établir à Sfid. « Mais le maire de Saïda[1] protesta contre ce déplacement, « faisant valoir que l'abandon du Kreider laisserait à décou- « vert Marhoum, où la Compagnie Franco-Algérienne pos- « sédait quelques établissements[2] et il fit appuyer sa récla- « mation par le Préfet.

« Le général Cérez, qui était à ce moment attaqué d'une

---

1 C'était M. Engler, directeur de l'exploitation de l'alfa.

2 Elle avait, en effet, à Marhoum, tête de ligne de son exploitation, une demi-douzaine de mauvaises baraques en planches.

« façon violente par la presse oranaise, n'osa pas déplaire « à ce haut fonctionnaire et donna contre-ordre.

« La colonne Swiney resta donc au Kreider, laissant en « prise les tribus du territoire de commandement.

« Aussi, le 6 juillet, lorsque celles-ci apprirent la mar- « che du marabout, elles décampèrent précipitamment et « vinrent s'installer chez les Doui Thabet, à 2 kilomètres « au Sud-Est de Saïda, sur un plateau rocheux, entrecoupé « de ravins escarpés et ne renfermant que de maigres et « rares cultures, ce qui écartait toute crainte de dégâts.

« Malgré cette circonstance, l'autorité civile exigea qu'on « chassât ces tribus de son territoire et mit l'autorité mili- « taire en demeure de le faire.

« Je reproduis une partie de la correspondance échangée « à ce sujet. Elle montrera le mauvais esprit dont fit preuve « l'administration civile, en refusant son concours pour « protéger des tribus qui, après s'être compromises à notre « service, se trouvaient sérieusement menacées.

« Je cite d'abord la demande qu'adressa, le 1er juillet, le « Commandant Supérieur de Saïda à l'Administrateur de « cette commune mixte pour le prier de donner asile aux « Rezaïna sur son territoire :

« Monsieur l'Administrateur,

« J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien me faire « connaître si, en cas de besoin, je pourrais autoriser les « Rezaïna à aller camper momentanément à Dra-Ed-Driss, « tribu des Oulad Kraled Cheraga.

« Ces deux tribus craignent un coup de main des « rebelles et, dans les endroits de mon cercle où je pour- « rais mettre leurs troupeaux à l'abri, il n'y a ni eau, ni « pâturages.

« J'ai déjà écrit à ce sujet à M. le Général commandant « la Division, qui m'a prescrit de m'entendre avec vous. »

« L'Administrateur refusa et, lorsque les Oulad Daoud et « les Rezaïna, forcés par les circonstances, vinrent se réfu- « gier sur le plateau rocheux dont j'ai parlé plus haut, il « protesta auprès du Commandant Supérieur ; n'obtenant « pas satisfaction, il s'adressa au Sous-Préfet de Mascara, « qui, le 11 juillet, écrivit la lettre suivante au Général « commandant la Subdivision :

« Monsieur le Général,

« Monsieur l'Administrateur de la commune mixte de « Saïda m'informe que les Oulad Daoud sont entrés en

« territoire civil dans le douar-commune des Doui Thabet,
« et qu'ils ont campé avec leurs troupeaux au milieu des
« champs d'orge et de blé, qui sont aujourd'hui ravagés.

« Ces mêmes Oulad Daoud ont l'intention de prendre
« les troupeaux du douar partiel des Djebarat ; le président
« du douar-commune de Doui Thabet me l'affirme[1].

« Je vous prie, Monsieur le Général, de me faire con-
« naître quelles sont les mesures que vous pouvez prendre
« pour arrêter ces vols et ces déprédations qui, depuis quel-
« que temps, deviennent journaliers.

« Si vous vous croyez impuissant à les réprimer, je vous
« serai reconnaissant de me le faire savoir pour que, de
« mon côté, je prenne les dispositions nécessaires pour
« faire respecter les récoltes et les troupeaux de mes admi-
« nistrés. »

Lettre de l'Administrateur au Commandant Supérieur de Saïda, à la date du 12 juillet.

« Monsieur le Commandant Supérieur,

« M. le Général commandant la Subdivision a dû vous
« communiquer hier une lettre de M. le Sous-Préfet de
« Mascara, au sujet du campement du douar des Oulad
« Daoud, dans le territoire du douar-commune de Doui
« Thabet, et vous donner des ordres pour faire rentrer ces
« indigènes en territoire de commandement.

« Ces ordres n'ont pas été exécutés : en effet, un cavalier
« que je viens d'envoyer sur les lieux m'informe que la
« famille du caïd El Bou Anani est elle-même campée en
« territoire civil et que les frères de celui-ci ont formelle-
« ment déclaré qu'ils resteraient, quand même et malgré
« vous, dans le douar-commune de Doui Thabet[2].

« Conformément aux prescriptions de la dépêche de
« M. le Général commandant la Subdivision, en date

---

1 La tribu des Oulad Daoud était la plus sage et la plus dévouée de toute la contrée : c'était en outre la plus influente. Le caïd des Doui Thabet, mis en demeure de désigner les indigènes de cette tribu qui avaient manifesté l'intention de voler des troupeaux à ses administrés, se récria, disant qu'il n'avait jamais formulé une plainte de cette nature. Il avait simplement signalé les dégâts, peu importants du reste, commis par les Oulad Daoud dans les cultures de ses gens, afin que ceux-ci fussent indemnisés.

2 Voici exactement ce que les frères du caïd avaient répondu au cavalier de l'Administrateur :

« Nous paierons tous les dégâts que nous commettrons, mais nous ne pouvons pas partir. Nous aimons mieux subir les punitions que nous infligera l'autorité, plutôt que de nous exposer à être pris et massacrés par les Traffi. »

Pour comprendre la frayeur qu'avaient des rebelles les parents du caïd Bou

« d'hier, je prends la liberté, dans la circonstance, de vous « demander de mettre à ma disposition la force supplétive « dont vous disposez, pour renvoyer de la commune mixte « les huit douars des Oulad Daoud, qui s'y sont installés « irrégulièrement. J'aurai l'honneur de vous adresser pro- « chainement la liste des dégâts commis, pour que les pro- « priétaires du blé et de l'orge enlevés ou ravagés par les « Oulad Daoud soient indemnisés. »

« Il est bon de faire remarquer qu'au moment où l'auto- « rité civile s'acharnait à demander le renvoi dans le Sud « des Oulad Daoud, les rebelles se trouvaient à El Amiat « Chergnia, à 40 kilomètres de Tafarona, campement habi- « tuel de cette tribu. Le général G..., qui commandait la « Subdivision de Mascara, était nouvellement arrivé de « France et ne connaissait rien aux choses de l'Algérie. « C'était un homme quinteux et bilieux, ayant constam- « ment la menace à la bouche et très arabophobe par-des- « sus le marché. De plus, il avait une telle crainte de l'au- « torité civile que, pour rien au monde, il n'aurait voulu « entrer en conflit avec elle : aussi, obéissant à ce senti- « ment, il donna l'ordre de traquer comme des bêtes fau- « ves tous les indigènes du territoire militaire qui s'étaient « réfugiés sur le territoire de la commune mixte.

« De son côté, le Commandant Supérieur de Saïda, ou « plutôt l'officier qui en remplissait les fonctions, en l'ab- « sence du lieutenant-colonel Quarante parti en congé, « était un vieux chef de bataillon d'un régiment de Ligne. « M. Euzière, qui venait d'arriver de France et qui, lui non « plus, n'entendait rien aux affaires arabes.

« Je dois dire cependant que c'était un homme foncière- « ment honnête et qui ne manquait pas de fermeté. Il « trouva très exagérés les ordres du général ; mais n'étant « pas sûr de lui, il n'osa faire entendre aucune protesta- « tion. Il apporta toutefois beaucoup de tempérament à « l'exécution de ces ordres, cherchant à concilier, dans la « mesure du possible, les devoirs de la discipline avec ceux « de l'humanité ; mais il eut beau faire, les vieillards, les « femmes et les enfants des Rezaïna et des Oulad Daoud

---

Anani, il faut se rappeler que ce fut un des frères de ce chef indigène, nommé Djelloul, qui tira le premier coup de fusil au combat de Sfissifa et qui tua le cavalier des Derraga qui défiait notre goum en brandissant son arme.

Depuis cette affaire, les Traffi en voulaient beaucoup à cette famille et il est certain qu'ils auraient tué impitoyablement tous ceux de ses membres qui seraient tombés entre leurs mains.

« n'en furent pas moins expulsés, très brutalement, du « plateau rocheux auquel ils se cramponnaient, par peur « des rebelles, et renvoyés, malgré leurs supplications, « leurs larmes et leurs gémissements, dans le Sud, où ils se « trouvaient sans protection ; tous leurs goumiers étaient « absents, ils faisaient le service d'éclaireurs à nos « colonnes.

« Inutile de dire le sentiment qu'éprouvèrent les cava- « liers de ces tribus, lorsqu'ils apprirent que leurs familles « avaient été traitées en parias à Saïda. La surexcitation fut « surtout très vive chez les Rezaïna, qui sont excessivement « vindicatifs. Ils n'en laissèrent rien voir ; mais ils déci- « dèrent séance tenante de quitter notre territoire et d'aller « se réfugier chez leurs amis les Doui Menia.

« Le 12 juillet, après leur départ de Saïda, ils allèrent « s'installer à l'Est de Timetlas, à 15 kilomètres environ de « la colonne Swiney qui, ce jour-là, campait à Sfid et, le « lendemain, ils gagnèrent le Kreider en suivant la vallée « de l'Oued Falet.

« Pour quitter la colonne Swiney, à laquelle ils étaient « attachés, sans éveiller la défiance de cet officier supérieur, « les cavaliers des Rezaïna employèrent la ruse suivante : « Le 13 juillet, vers 2 heures de l'après-midi, alors que « leurs campements étaient arrivés au Kreider, leurs deux « caïds Sassi et Mohammed bén Chakor se précipitèrent « vers la tente du colonel et lui demandèrent l'autorisation « d'aller reconnaître un fort parti ennemi que leurs éclai- « reurs venaient d'apercevoir, disaient-ils, dans la direc- « tion du Sud. Non seulement le colonel Swiney accorda « cette autorisation, mais il prescrivit à tout son goum de se « joindre aux Rezaïna. Arrivés à 4 kilomètres de Sfid, le « caïd Sassi se tournant vers les goumiers étrangers à sa « tribu leur dit :

« Il est inutile que vous alliez plus loin ; retournez « auprès du colonel qui a sans doute besoin de vous ; quant « à moi je vous fais mes adieux. »

« Les caïds du goum, comprenant à ces paroles que les « Rezaïna partaient définitivement, supplièrent Sassi de « renoncer à son projet et de revenir avec eux au camp.

« Ce n'est pas ma tribu qui s'en va, répondit-il, c'est « l'autorité française qui la chasse. »

« Et il continua sa route.

« Le lendemain, il écrivit une lettre très digne au com- « mandant Euzière, dans laquelle après avoir exposé les

« raisons qui l'avaient décidé à partir, il annonçait son « intention d'aller se fixer chez les Doui Menia et jurait de « ne pas prendre part à l'insurrection. Il reviendrait sur « notre territoire lorsque l'ordre serait rétabli.

« Le caïd Sassi tint sa parole[1]. Pendant son séjour chez « les Doui Menia, il aida ces nomades à combattre plusieurs « de leurs voisins, notamment les Oulad Sidi Cheikh Che- « raga, avec lesquels ils étaient en lutte, mais il resta à « l'écart des rebelles et résista même aux instances pres- « santes de Si Sliman, chef religieux des Rezaïna, qui le « priait de venir se joindre à lui pour attaquer nos « Hamyan.

« En mai 1889, Sassi revint sur notre territoire avec tous « ses gens[2]. »

Pendant que tous ses faits se déroulaient, les Hamyan étaient gardés par une colonne envoyée d'El-Aricha. Cette surveillance ne fut pas toutefois suffisante pour empêcher un parti de dissidents de cette tribu de venir razzier les Beni Mathar. Ceux-ci, en effet, retenus dans nos rangs par leur service de gourniers, avaient laissé sans défenseurs leurs troupeaux et leurs familles qui les accompagnaient au pacage.

Il était à craindre que les Beni Mathar, mécontents que nous n'ayons pu les protéger contre leurs agresseurs, désertassent à leur tour. Le colonel Duchesne jugea prudent de rester dans la région de Ras-el-Ma, envoyant à plusieurs reprises des reconnaissances, soit pour protéger les Beni

---

1 Personnellement, car les Rezaïna ne se firent pas faute d'aller grossir les rangs des dissidents et d'attaquer nos colonnes.

2 A leur rentrée, les Rezaïna ne furent pas inquiétés et aucune punition ne fut proposée à leur encontre. L'autorité civile en prit prétexte pour entamer une violente campagne de presse contre l'autorité militaire, l'accusant de faiblesse, et réclama un châtiment exemplaire contre ces deux tribus, surtout contre le caïd Sassi. Ému de ce bruit, le nouveau Gouverneur Général, M. Tirman, demanda des explications. L'autorité militaire lui envoya le dossier des Rezaïna en lui disant qu'il lui suffirait de lire les pièces le constituant pour se convaincre que, dans la circonstance, ces deux tribus avaient été plus malheureuses que coupables.

M. Tirman, qui était un administrateur très fin, très habile et en même temps un homme très juste, partagea cette manière de voir. Ne voulant pas, toutefois, heurter de front l'opinion publique, il décida que Sassi ne serait pas rétabli immédiatement dans ses fonctions de caïd (il ne le nomma que trois mois après), mais qu'il resterait le chef de sa tribu jusqu'à nouvel ordre.

L'opinion publique fut enchantée de cette solution et l'autorité militaire aussi, car, au fond, il n'y a pas plus de différence entre un caïd et un chef de tribu qu'entre bonnet blanc et blanc bonnet.

Mathar contre les incursions de leurs voisins, soit pour enlever à cette tribu toute intention de partir en dissidence.

Au mois d'octobre, la colonne Duchesne quitta la région des Chotts pour se diriger sur Méchéria. De nouvelles opérations s'y préparaient sous la direction du général Delebecque. Il fallait, en outre, hâter les travaux que l'on avait commencés en ce point pour contenir les approvisionnements nécessaires aux colonnes du Sud.

On voulait en finir avec Bou Amama. Du reste, le prestige du marabout était sérieusement compromis par son dernier échec et les défections commençaient à éclaircir ses rangs pour grossir le nombre des partisans de Si Sliman ben Kaddour qui avait profité de tous ces désordres pour reparaître.

Colonne de Négrier (novembre 1881 à mars 1882). — Le commandement de la colonne destinée à opérer dans le Sud Oranais fut confié au colonel de Négrier. Son ordre de marche est resté célèbre et a servi de modèle pour les opérations conduites ultérieurement dans cette région.

Les troupes étaient divisées en deux parties: l'une formait l'escorte du convoi et avait pour mission de le défendre en cas d'attaque ; l'autre, l'échelon de manœuvre, devait rechercher l'ennemi, l'attaquer et le poursuivre. Cet échelon marchait habituellement sur le flanc le plus menacé, prêt à se montrer partout où se porterait l'ennemi, léger, n'ayant pas de bagages, débarrassé même de ses malingres laissés au convoi, il était très mobile. L'infanterie marchait toujours par le flanc des subdivisions et par sections accolées autant que possible.

Au départ de Méchéria, accompagnaient le convoi : deux bataillons de Légion étrangère, une batterie d'artillerie, un escadron de cavalerie. Ils étaient répartis ainsi qu'il suit : l'escadron de chasseurs en avant et sur la droite de la direction suivie par la colonne ; un bataillon de garde au convoi (une compagnie en tête, deux sur chaque flanc, la dernière formant la quatrième face du carré). La batterie et un bataillon, fournissant une compagnie d'arrière-garde de la colonne, se trouvaient à l'échelon de manœuvre.

Les compagnies marchaient par le flanc droit et par sections, les chefs de section à la queue de leur unité. La garde de police ayant les hommes punis sous sa surveillance, marchait en tête de la première face derrière le guide.

Enfin, l'ordre indiquait à chaque fraction sa place dans la colonne, l'emplacement au campement en arrivant à

l'étape et l'endroit où se tiendrait le colonel pendant la marche. Les batteries et sonneries furent remplacées par un seul coup de langue.

Pour le bivouac, le camp était jalonné à l'avance par quatre cavaliers indiquant les angles. Chaque compagnie devait reconnaître immédiatement son emplacement et sans s'occuper de sa voisine. Celle-ci, si elle était d'arrière-garde, pouvait installer ses tentes après l'alignement des faisceaux, sûre de n'être pas dérangée plus tard.

Le colonel de Négrier quitta Méchéria le 30 novembre. Il suivit l'itinéraire direct par Naama et Mekalis et arriva le 2 décembre à Aïn-Sefra après avoir longé le Djebel Aïssa ; sur l'un des sommets de cette chaîne, on pouvait apercevoir alors le nouveau poste optique qui venait d'être créé pour mettre en communication Aïn-Sefra et Méchéria.

Le lendemain, la colonne, après s'être réapprovisionnée, quittait ce poste pour aller opérer dans le Nord ; le 4, elle était à Magroun, le 5, à Aïn-Ben-Khelil. L'ancienne redoute était complètement abandonnée ; les murs seuls restaient debout servant de perchoirs à de nombreux pigeons sauvages. La toiture et les fenêtres avaient été enlevées pendant la dernière insurrection par Si Hamza, qui les avait fait porter à Tiout.

Un arrêt de trois jours en ce point fut employé à constituer une section franche sous les ordres du capitaine Laferrière, du lieutenant Massone et du sous-lieutenant Chabrol. A l'effectif de 54 hommes, montés sur des mulets, elle comprenait les six meilleurs tireurs de chaque compagnie, quatre caporaux et deux sergents. Elle était destinée à opérer avec la cavalerie et le goum du commandant Schurr dans des raids et comme avant-garde.

Le 9 décembre, le colonel de Négrier repartait en reconnaissance vers le chott Gharbi. Après avoir fait 150 kilomètres en quarante-huit heures en dissimulant sa marche, le commandant Schurr tomba avec le goum, la cavalerie et la section franche sur les Mehaïa à la pointe du troisième jour. Surpris, ces nomades s'enfuirent abandonnant tout. Le reste de la colonne le rejoignit bientôt et les 4.000 moutons razziés furent ramenés à Aïn-Ben-Khelil.

Après un court séjour pendant lequel les convois de ravitaillement eurent à supporter des bourrasques de neige, la colonne prit, le 27 janvier 1882, la direction du Sud-Ouest par Forthassa Gharbia et Haci Sefra. L'objectif était un parti de Beni Guil signalé vers le chott Tigri. Le goum,

passé sous les ordres du capitaine Laferrière, fut chargé de prendre à revers les dissidents. Le coup de main réussit complètement ; un seul goumier fut tué ; l'ennemi eut 40 hommes hors de combat et la razzia fut évaluée à 100.000 francs ; il y avait 9.000 moutons et 600 chameaux.

Nos troupes ne prirent pas le temps de se reposer ; le 30 janvier, elles traversèrent le chott entre Haci Sefra et Oglat Moussa et regagnèrent Aïn-Ben-Khelil (2 février) par Garet Rima, Galloul et Chaïb Rassa.

Le 25 février, l'ennemi fut signalé vers l'Ouest. Aussitôt le colonel de Négrier prit les dispositions suivantes : il laissa à Aïn-Ben-Khelil une garnison de 400 hommes dans le but de parer à toute éventualité au cas où l'ennemi, évitant la colonne, viendrait tenter une razzia sur les Hamyan. Avec le reste de ses troupes il se porta sur El Atticha, Oglat El Guetta et le chott Tigri.

Nos cavaliers bousculèrent dans le chott Gharbi, à Oglat Moussa (27 février), des contingents rebelles et la section franche appuya cette charge en couronnant des mamelons successifs d'où elle faisait des feux de salve sur l'ennemi. Dix-huit mille moutons et 500 chameaux furent capturés dans cette affaire. Voulant à tout prix en finir avec les insurgés, la colonne continua sa marche sur Haci Badda et Mengoub. Là, on apprit qu'un combat livré sous Figuig par le commandant Marmet, venu d'Aïn-Sefra, rendait toute poursuite inutile. Les partisans de Bou Amama surpris avaient dû lutter en désespérés pour le sauver ; ils avaient abandonné ainsi 52 cadavres et 80 tentes dont celle de leur chef.

La colonne de Négrier rentra à Aïn-Ben-Khelil (10 mars).

Combat du chott Tigri (avril 1882). — A quelque temps de là, une mission topographique fut envoyée avec le capitaine de Castries qui, avant l'insurrection, avait essayé d'arrêter Bou Amama, les lieutenants Brosselard et Delcroix, pour relever le pays parcouru et prendre des notes nécessaires à l'établissement d'une carte. Elle opéra d'abord autour d'Aïn-Ben-Khelil. Après une revue passée par le général Saussier, accompagné des généraux Colonieu et Gand et de l'agha Sahraoui, de Tiaret, la mission fut autorisée à partir, le 18 avril, pour le chott Tigri.

Son escorte, commandée par le capitaine Barbier, était composée de deux compagnies de Légion, d'une section de la compagnie franche (lieutenant Massone), de 10 chasseurs d'Afrique et 10 goumiers. Le 26 avril, à Ghoua ben

Maghdad, elle razzia des troupeaux d'un parti de Beni Guil qui n'avait pas pris part à l'insurrection et campa, deux jours après, à Haci ben Salem. Les travaux étant terminés, le camp fut levé, le 26 avril, dès l'aube et la marche prise dans la direction de Forthassa Gharbia.

La colonne entière était en mouvement lorsque l'avant-garde se heurta aux Beni Guil embusqués derrière une série de plis de terrain barrant le passage. En même temps, d'autres indigènes attaquaient la colonne de flanc.

En voyant les positions occupées par l'ennemi, le capitaine Barbier ordonna une volte-face complète et résolut de se diriger sur Galloul afin d'éviter les gorges très difficiles dans lesquelles il eût été des plus dangereux de s'engager. L'avant-garde, composée de la section franche, devint arrière-garde et dut contenir l'ennemi. Celui-ci, voyant la manœuvre, attaqua avec furie cette petite troupe et la déborda pour envelopper le convoi.

Les légionnaires soutinrent vaillamment le choc pour permettre à la colonne de prendre ses dispositions de combat. Presque tous furent massacrés et le lieutenant Massone tomba l'un des premiers. Le sous-lieutenant Mesnil, qui commandait le convoi, s'arrêta pour soutenir l'arrière-garde ; un grand nombre de ses hommes furent tués et lui-même reçut une balle à l'épaule. Il dut bientôt battre en retraite, traînant toujours sa razzia qu'il ne voulait pas abandonner.

Cependant le nombre des Beni Guil augmentait toujours ; ils s'élançaient sur les rangs de la petite troupe en vociférant et en tirant presque à bout portant. Des femmes, accrochées aux selles des cavaliers, encourageaient les assaillants par leurs cris. C'était un vacarme assourdissant.

Le lieutenant Weber tomba à son tour, blessé grièvement à la cuisse. Pour éviter une catastrophe, le capitaine Barbier ordonna à l'avant-garde d'occuper une gara aperçue à quelques centaines de mètres en avant ; il voulait y placer son convoi, et comme cette position commandait bien trois directions, il pensait pouvoir utiliser alors la supériorité de notre armement et sa longue portée.

Avec dix hommes le lieutenant Delcroix se lança à l'assaut de la gara et au cri de « En avant la Légion ! » l'enleva à un groupe ennemi qui l'occupait déjà. C'était le salut ! Toute la colonne garnit bientôt la position et put arrêter ainsi l'élan des Beni Guil ; ceux-ci se jetèrent sur le convoi et reprirent les moutons qui leur avaient été razziés deux

jours avant. Le capitaine Barbier fut frappé d'une balle en plein cœur et le capitaine de Castries, dont la conduite au cours de l'action avait été des plus brillantes, prit le commandement et ordonna la retraite sur Galloul.

Ce combat nous coûtait cinquante et un morts et vingt-sept blessés. Pendant trois heures, les légionnaires avaient lutté contre un ennemi dix fois supérieur en nombre et lui avait fait perdre, assure-t-on, deux cents hommes.

Une dépêche annonça le 26 avril, à 3 heures, ces événements au poste d'Aïn-Ben-Khelil. Une colonne partit deux heures après et trouva au bout de quarante-cinq kilomètres le détachement campé et complètement exténué. Le colonel de Négrier aurait voulu poursuivre les Beni Guil, mais il reçut l'ordre formel de rentrer. Il ramena à Aïn-Ben-Khelil les corps du capitaine Barbier et du lieutenant Massone qui furent inhumés dans le cimetière du bordj. (Un monument fut élevé, par les légionnaires, à Méchéria, au pied du Djebel Antar, pour commémorer l'héroïque défense de l'escorte de la mission topographique.)

Colonne Colonieu (mars 1882).— Un peu plus tard, trois colonnes furent formées sous la direction du général Delebecque et furent concentrées dans la région d'Aïn-Sefra sous le commandement des généraux Louis, Colonieu et du colonel de Négrier pour essayer, encore une fois, de capturer Bou Amama.

La colonne de Négrier eut la composition suivante :

1° Avant-garde : une compagnie montée à mulets, deux escadrons de chasseurs d'Afrique, 300 goumiers ;

2° Gros de la colonne : deux bataillons de Légion étrangère, une compagnie du 41e de Ligne, une section d'artillerie.

Bou Amama était signalé entre Bou Arfa et le Djebel Ghals, à Mader Msarine. La colonne se dirigea donc sur Aïn Della. Arrivés là, les goumiers trouvèrent des traces qui indiquaient que les contingents du marabout s'étaient scindés en deux parties ; l'une avait pris la direction du Nord sur Aïn-el-Orak et le Djebel Lakdar ; l'autre, celle du Sud-Ouest sur Tannezara.

C'est la première fraction que le général Colonieu prit comme objectif. Il installa le 10 mai son bivouac à Aïn-el-Orak et chargea l'avant-garde d'aller razzier les Oulad Sidi Ali dans le Djebel Lakdar. L'opération, conduite par le capitaine Laferrière, réussit et les objets trouvés dans les douars

permirent de constater que, parmi les fuyards, se trouvaient des agresseurs du détachement du capitaine Barbier.

Le capitaine Laferrière s'apprêtait à rejoindre le gros de la colonne quand le colonel de Négrier lui fit parvenir un billet ainsi conçu : « Accourez avec les escadrons de chasseurs et les goumiers ; Bou Amama est devant moi. Passez par Aïn-el-Orak, mais ne vous y arrêtez pas. »

La poursuite recommença avec plus d'ardeur ; le 11 mai, la colonne arrivait à Mengoub et y était rejointe, d'abord par l'avant-garde qui lui ramenait 3.000 moutons enlevés en route aux Oulad Sidi Brahim et aux Hamyan dissidents, et ensuite par la colonne Marmet, venue d'Aïn-Sefra. Celle-ci venait de capturer aux Djemba 150 chameaux et 3.000 moutons près d'Aïn-Chaïr.

Bou Amama se sentant incapable de continuer la lutte, alla chercher un refuge dans l'Extrême-Sud. Le colonel Marmet reprit la route d'Aïn-Sefra, tandis que l'autre colonne remontait sur Aïn-Ben-Khelil (19 mai) [1].

Pendant ce temps les troupes d'El-Aricha commandées par le lieutenant-colonel Duchesne, atteignaient, le 17 mai, sur l'Oued Charef, pour venger les morts du chott Tigri, un parti de Beni Guil qu'elles mettaient en déroute. Ce fut la dernière rencontre sérieuse de cette campagne.

Au cours de cette lutte, les Djemba qui avaient fait une première soumission après l'affaire de Medrissa, étaient partis en dissidence, à la nouvelle de l'arrestation du caïd des Megan pris comme otage. Un parti rejoignit Bou Amama, les autres allèrent retrouver Si Sliman ben Kaddour. Ils furent ramenés par les caïds Tahar ould Cheikh, des Oulad Toumi, et El Kébir ould Hammou. A la fin de 1882, près de huit cents tentes des Djemba étaient venues se placer sous notre commandement ; il n'en restait plus que deux cents au Maroc.

Pendant ce temps, Si Sliman ben Kaddour avait quitté la ville du Maroc où il était interné et avait réuni autour de lui un certain nombre de dissidents qui n'avaient plus confiance dans la « baraka » de Bou Amama.

Parti le 16 novembre de Mengoub, à l'Est du chott Gharbi, il longea le chott, puis l'Antar et le Djebel Amrag et, le 17 novembre 1881, à la tête d'environ 200 cavaliers, exécuta un coup de main heureux sur les Hamyan restés fidèles, campés à Ang-el-Djemel : c'étaient tous les Beka-

1 Nous retrouverons plus loin Bou Amama opérant contre nous dans l'Extrême-Sud, puis dans l'Ouest.

kra, quelques Beni Metharef, des Ghiatra, des Akerma, des Oulad Mansourah et des Oulad Farès. Jugeant inutile d'attendre nos colonnes, il disparut précipitamment vers la frontière marocaine par le col d'El Ouassa d'où, par la ligne des Mekmen, il regagna le chott Gharbi, jonchant sa route de cadavres d'animaux.

Le colonel Jacquey, qui commandait à Méchéria, envoya à sa poursuite une petite colonne, laquelle, parvenue à Fekarine, dut rebrousser chemin ; il lui était impossible de regagner l'avance qu'avait Si Sliman. Une colonne envoyée d'El-Aricha ne fut pas plus heureuse.

Les victimes de Si Sliman adressèrent à l'autorité française une réclamation ; on leur avait, en effet, défendu depuis 1877 toute tentative de représailles. Une enquête minutieuse fut faite par le capitaine Cauchemez pour établir l'importance des pertes subies ; elles furent estimées à 429.745 francs. Conformément à la politique adoptée, M. Ordéga, notre ministre à Tanger, réclama au sultan du Maroc les réparations pécuniaires dues aux Hamyan. Le Sultan s'engagea à payer intégralement cette somme et prescrivit à l'amel d'Oudjda de verser immédiatement un acompte de 100.000 francs.

Toutefois il présenta en même temps une réclamation s'élevant à plus de 1.800.000 francs pour pertes infligées par nos troupes à diverses tribus marocaines. Des pourparlers et des discussions sans fin s'engagèrent entre le Gouvernement Général, le Ministère des Affaires Etrangères et la cour de Fez. En 1884, la question n'avait pas encore reçu de solution et le général Détrie au cours d'une tournée fut saisi personnellement d'une réclamation du caïd des Oulad Mansourah ; il transmit la requête à Paris. Deux ans après, le Maghzen envoya la copie d'une lettre de Si Bargach, dans laquelle le ministre marocain informait son souverain que M. Ordéga avait abandonné le reliquat de l'indemnité qui restait à payer après le premier acompte de 100.000 francs.

L'effet moral produit par cette nouvelle sur nos populations fut assez fâcheux. Il n'amena heureusement aucune complication à cause de notre présence permanente dans ces régions et à cause des revenus, souvent considérables, qu'avaient procurés aux nomades le service de nos colonnes et le ravitaillement de nos troupes; les chameaux de réquisition étaient alors payés, en effet, à raison de 3 francs par jour.

En résumé, comme nous l'avons fait ressortir précédemment, la politique que l'on avait suivie dans nos relations de voisinage avec le Maroc avait été une des causes principales de l'accueil reçu par Bou Amama chez nos administrés dans le Sud Oranais. Dans un rapport d'ensemble sur l'insurrection de 1881 adressé le 1er août 1883 au Ministère des Affaires Etrangères, on relève le passage suivant :

« Nous signalerons, au premier plan des causes qui ont « pu favoriser le mouvement insurrectionnel, notre res- « pect peut-être excessif dans ces dernières années du « traité de 1845 avec le Maroc, respect résultant d'une « interprétation sans doute trop littérale de cet acte inter- « national. A une attitude généralement très énergique, « on a cru pouvoir, dans un but d'apaisement et de conci- « liation, substituer l'action presque exclusive de la diplo- « matie. Cette action comporte forcément une certaine « lenteur, une sorte de temporisation sur laquelle nos « sujets ont bien pu se méprendre. Les gens mal inten- « tionnés n'ont pas manqué de leur représenter ce chan- « gement dans notre manière d'être comme un indice « d'impuissance et de faiblesse de notre part.

« Cette application des clauses du traité de 1845 a placé « toutes nos populations nomades dans une sorte d'infé- « riorité vis-à-vis de leurs voisins. En interdisant aux « nôtres le droit de représailles immédiates pour y substi- « tuer des revendications réclamées par la voie diploma- « tique, réparations souvent éludées ou accordées tardive- « ment et d'une manière incomplète, nous avons fait le « jeu de nos ennemis. Nous avons permis à ces derniers de « propager leurs mensonges sur notre situation effacée « depuis nos revers en Europe. »

*
* *

Il y a lieu de parler ici d'une mesure que les nécessités de la situation nous contraignirent de prendre en 1881 : l'interdiction de nos marchés aux tribus marocaines qui prêtaient aide et assistance à nos insurgés ou leur servaient d'intermédiaires pour se ravitailler.

« Au moment où l'insurrection éclata, cette mesure était déjà appliquée aux Hamyan Djembàa, qui s'étaient retirés au Maroc ; nous dûmes bientôt l'étendre à presque toutes les tribus de la frontière, telles que Doui Menia, Oulad

Djerir, Beni Guil, Mehaïa, Angad, Beni bou Hamdoun, Beni Hamlil, Beni Mathar, Beni Yala et Sedjâa.

« Ce furent les Mehaïa qui provoquèrent les premiers l'application de cette prohibition. Avant l'insurrection, ces nomades nous avaient, en plusieurs circonstances, manifesté leurs bonnes dispositions, mais, au fur et à mesure que le mouvement insurrectionnel prenait de l'extension et que l'hostilité des partis marocains s'accentuait davantage, nous dûmes reconnaître que les Mehaïa ne conservaient plus à notre égard la même attitude qu'autrefois et que leur caïd, Saheli ould Bou Beker, en particulier, usait de sa grande influence sur les tribus de la région pour nous aliéner les fractions encore hésitantes. Malgré cela, il continuait à rester en relations avec nous, ne cessant, dans ses lettres, de protester de son dévouement à notre cause. Nous nous refusâmes longtemps à croire à une pareille duplicité et ce ne fut que lorsque nous eûmes la preuve de la conduite déloyale des Mehaïa et de leur chef, qui avaient pris une part active au coup de main exécuté sur notre territoire par Si Sliman ben Kaddour, le 17 novembre 1881, que nous dûmes décider que nos marchés de la frontière leur seraient fermés jusqu'à nouvel ordre.

« Cette interdiction fut prononcée d'un commun accord, avec l'amel d'Oudjda qui, de son côté, avait intérêt à tenir les partisans du désordre le plus éloignés possible de son territoire et qui avait, du reste, reçu à ce sujet des instructions formelles de son souverain. En ce qui nous concernait, nous ne pouvions admettre que des caravanes de gens, dont le caractère d'hostilité nous était bien connu, fussent autorisées à venir sur notre territoire pour ravitailler les rebelles ou se ravitailler elles-mêmes.

« Cette mesure, dont les Mehaïa avaient été avisés, dut recevoir son exécution dans toute sa rigueur et c'est pour ce motif que les caravanes qui n'en ont pas tenu compte en y contrevenant, ont été arrêtées et saisies chaque fois qu'elles ont été rencontrées en deçà de la frontière, au Nord de la latitude de Teniet es Sassi.

« En avril 1883, le calme étant revenu dans l'Ouest et le Sud-Ouest, et la tranquillité paraissant rétablie, le Gouverneur Général, M. Tirman, sur les instances de l'amel d'Oudjda, venu le saluer à son passage à Lalla Marnia, leva l'interdiction de fréquenter nos marchés prononcée contre les Mehaïa et tous les autres ressortissants marocains de ce fonctionnaire, depuis Figuig jusqu'à la mer.

« On ne peut se dissimuler que ces mesures prohibitives, imposées par les nécessités du moment, n'aient eu une influence fâcheuse sur nos relations commerciales avec le Maroc, et cela, d'autant plus qu'elles ont été prises presque au moment où l'Espagne faisait de Melilla un port franc[1]. »

CHAPITRE VII

LE CERCLE DE MÉCHÉRIA

Nous sommes obligés de revenir légèrement en arrière pour exposer l'organisation administrative à laquelle fut due la création du cercle de Méchéria.

La décision du général Delebecque concernant la création du poste d'Aïn-Sefra fut suivie d'une exécution immédiate. Le 14 décembre 1881, nos colonnes, après avoir opéré dans tout le massif montagneux entre Aïn-Sfissifa et Ich, commencèrent la construction d'un mur d'enceinte provisoire ; c'est là que se trouvent actuellement la redoute et les établissements militaires de cette place. L'endroit choisi répondait en tous points aux nécessités du moment : intermédiaire entre Aïn-Sfissifa et Tiout, Aïn-Sefra se trouvait au centre de cette région de ksour où nous allions avoir à exercer une active surveillance ; elle avait, en outre, l'avantage de nous installer au milieu de populations où, jusqu'alors, toutes les bandes de malfaiteurs avaient trouvé un refuge assuré.

Cette installation fut complétée par l'établissement de postes intermédiaires destinés à assurer les communications et à couvrir notre flanc vers l'Ouest. Le plus important de ces postes fut Méchéria, situé au cœur du pays Hamyan. Le général Colonieu fut chargé de l'organiser. A son arrivée, il ne trouva qu'un ksar en ruines, ayant une source assez abondante et de mauvaises pistes à peine tracées.

Méchéria était appelé à jouer, au début, un rôle important au point de vue militaire, non seulement comme centre de ravitaillement, mais encore comme première base

---

1 Lamartinière et Lacroix.

d'opérations au Sud des chotts. Ses communications en arrière étaient facilitées par l'existence du poste du Kreider et par l'établissement de la voie ferrée que l'on devait prolonger. En effet, une loi du 8 août 1881 avait autorisé le Ministre de la Guerre à faire construire, comme ligne stratégique, un chemin de fer reliant Méchéria avec la ligne Arzew-Saïda. Elle fut achevée au début de 1882, après avoir été concédée à la Compagnie Franco-Algérienne.

Les travaux de la redoute terminés, grâce à l'activité du colonel Couston, le centre administratif des Hamyan fut reporté d'Aïn-Ben-Khelil à Méchéria. Dès lors cette confédération allait se trouver directement en contact avec l'autorité française ; les causes qui avaient pu nous conduire à chercher à réunir dans une même main ces turbulents nomades allaient disparaître et nous allions pouvoir les maintenir sous notre autorité mieux que nous n'avions pu le faire jusqu'à ce jour.

La même année (1881) des postes optiques furent installés aux points A, B, C du Djebel Antar.

Le capitaine Cauchemez, les lieutenants Pémartin, Lechère et Cottin de Melleville furent les premiers officiers du nouveau poste. Leur tâche fut lourde ; de toutes parts les difficultés surgissaient ; difficultés d'organisation, difficultés d'aménagement. Immédiatement ils se mirent à l'œuvre ; sous leur direction, des pistes furent améliorées ou créées, des points d'eau creusés. Leur présence constante au milieu des tribus produisit les meilleurs effets et permit, en peu de temps, de rétablir à peu près le calme et la tranquillité.

Dans une sphère plus élevée, le général Thomassin, placé à la tête de la Division d'Oran, fut chargé de procéder, à l'aide de moyens pacifiques, au repeuplement des territoires du Sud Oranais. Des négociations habilement conduites par l'intermédiaire du bachagha de Frenda, Si Ahmed ould Cahdi, aboutirent au retour intégral des Oulad Sidi Cheikh Cheraga et des nombreux Hamyan qui étaient avec eux.

Deux événements heureux pour notre politique complétèrent les résultats obtenus ; d'une part, Si Sliman ben Kaddour, le chef militaire des Zoua Gheraba, fut assassiné par les Beraber ; Bou Amama, d'autre part, sentant la lutte impossible, alla chercher un refuge au Gourara dans le district de Deldoul.

Pour tourner la difficulté, en ce qui concernait les

Djemba, on abandonna momentanément cette dénomination ; on accepta, en vertu de l'article 7 du traité de 1845 toutes les individualités de cette fraction qui venaient se soumettre à notre autorité, et, pour les besoins du service, on les répartit en groupes auxquels on donna les noms de certaines familles.

Nous pouvions nous considérer désormais comme maîtres des Hauts-Plateaux.

Le 1er septembre 1885, le cercle de Sebdou fut supprimé et le poste de Méchéria, transformé en annexe, fut rattaché au cercle d'Aïn-Sefra et à la Subdivision de Mascara. Le premier chef d'annexe fut le capitaine Empérauger.

Des difficultés surgirent à ce moment avec le sultan du Maroc à propos de l'édification d'un poste à Djenien bou Rezg : on crut devoir, pour parer à toute éventualité, déterminer à l'avance la limite que nous pourrions assigner, le cas échéant, à nos revendications. Dans une étude particulière qu'il fit à ce sujet, le Général commandant la Division écrivit : « Entre les Beni Guil et les Hamyan, la ligne médiane de ce territoire indécis passe à peu près par Oulakak, Forthassa Gharbia et l'Oued Bou-Kholkhal. Cette ligne donnerait d'ailleurs satisfaction aux désirs comme aux besoins des Hamyan : aller plus loin serait peut-être pousser les Beni Guil aux moyens extrêmes. » Mais aucune décision ne fut prise.

Ce ne fut qu'en mars 1887, à la suite des réclamations de certaines tribus marocaines, que le caïd de Figuig, Driss bel Kouri Cherardi, posa nettement la question. Le général lui répondit en prescrivant au Commandant Supérieur d'Aïn-Sefra de limiter les migrations des populations des deux empires à une ligne qui, partant de Galloul, passerait à Oulakak, Dar Nouichen, Oued Sidi Abdallah, Djebel M'zil, Hadjerat el M'guil et l'Oued Dermel. Le khalifa de Figuig déclara que, puisque nous mettions en discussion une des clauses formelles du traité de 1845, il se voyait dans la nécessité d'en référer au Sultan.

Les choses en étaient là quand on apprit que le caïd marocain des Mehaïa avait reçu de Fez l'ordre d'aller camper avec sa tribu à Djenan el Adham, point situé au Sud du chott Gharbi et occupé de tout temps par les Hamyan. Le caïd El Hadj Saheli, alors en mésintelligence avec l'amel d'Oudjda, refusa d'exécuter cet ordre sous prétexte qu'il ne voulait nous donner aucun sujet de mécontentement.

Pour mettre un terme à ces discussions, le Gouverneur

Général recommanda de veiller à ce que les Hamyan occupassent toujours les premiers ce point dès le commencement de la saison des pâturages, leur seule présence devant suffire à tenir à distance les nomades marocains.

Ceux-ci profitaient du désaccord existant entre le Sultan et notre Gouvernement pour faire des incursions sur notre territoire et razzier à tout propos nos tribus. En avril 1891, des douars marocains furent signalés entre Kesdir, Djenan el Adham, Daït Oum Ech-Chérif ; il fallut leur réitérer l'ordre de se retirer dans l'Ouest pour les décider à s'éloigner.

Cette même année, les Hamyan résolurent d'envoyer une grande caravane faire des achats de dattes au Tafilalet. Partis le 26 novembre, ils se partagèrent en deux groupes : l'un comprenant les Bekakra et les Ghiatra prit la route de Figuig et de l'Oued Guir ; l'autre suivit le chemin qui passe par Talzaza.

Arrivés dans le Tafilalet, au Ghorfa, les Hamyan auxquels s'étaient joints en route une caravane des Doui Menia, furent bien reçus par les habitants de ce district, alliés à ces derniers. Mais les dits habitants se déclarèrent dans l'impossibilité d'entamer avec nos gens aucune transaction en raison des ordres donnés par Moulay Réchid, grand-oncle du sultan Abd-el-Aziz, gouverneur du Tafilalet. En même temps nos nomades apprenaient que des lettres de Moulay Réchid avaient été lues dans toutes les mosquées de la région, prescrivant, sous les peines les plus sévères, de ne rien vendre aux Hamyan, qui étaient des Mézanates (serviteurs de mécréants). On avait, de plus, répandu le bruit que deux officiers français déguisés se trouvaient avec eux.

Le 10 décembre, une troupe composée de 1.000 à 1.200 fantassins et de 60 cavaliers, principalement de Beraber, déboucha de Dar el Beïda et vint attaquer les Hamyan ; mais les assaillants étaient mal armés de fusils à pierre, de faucilles emmanchées et de couteaux. Pendant que les Hamyan faisaient vivement prendre à leurs chevaux la direction du Nord-Est, 70 à 80 de leurs cavaliers se préparèrent à faire face à l'attaque. A la première décharge le désordre se mit parmi les assaillants ; deux de leurs cavaliers avaient été tués, les autres prirent la fuite, bousculant les fantassins ; ceux-ci après avoir fait mine de résister, lâchèrent bientôt pied. Leurs pertes furent, dit-on, de 140 tués.

Le combat terminé, les Hamyan craignant un retour offensif se mirent en retraite vers l'Oued Guir. Là, ils se séparèrent : un groupe gagna Kenadsa, Béchar et Ouakda ; un autre se rendit aux Beni Gouni, le troisième prit la direction de Figuig.

Un nouvel incident allait bientôt se produire parmi ceux qui s'étaient rendus à Béchar. Un homme des Bekakra, croyant reconnaître dans une jument d'un indigène des Oulad Djerir, celle qu'il avait perdue à Dar el Beïda, sauta dessus et s'enfuit en criant aux Hamyan qu'ils étaient trahis. Dans le premier moment, il y eut une panique. Avant que le calme fut rétabli, les gens de Béchar s'étaient emparés d'une partie de ce qui appartenait aux Hamyan, particulièrement des arrhes qu'ils avaient déjà versé en prévision de leurs achats.

Ces faits motivèrent une nouvelle demande de réparations au Gouvernement marocain. Quoiqu'ils n'aient à peu près rien perdu, les dommages subis par nos gens furent évalués à 233.745 francs ; l'indemnité fut payée en septembre 1892. Mais comme nous demandions la destitution de Moulay Réchid, le Sultan fit remarquer que celui-ci avait résigné depuis longtemps ses fonctions de gouverneur du Tafilalet. Ces événements montrent l'esprit d'animosité qui existait contre nous et nos administrés. Ils expliquent, en outre, pourquoi, dans les années qui suivirent, nos nomades ne se rendirent plus dans cette région.

Cette animosité existait non seulement chez les tribus marocaines, mais encore à la cour de Fez. Elle se manifesta à propos d'une question de frontière qui fut soulevée de nouveau (1892) par l'amel d'Oudjda, Sid Abdesselem ben Bou Cheta. Dans une lettre adressée au Général commandant la Subdivision de Tlemcen, ce fonctionnaire marocain revendiqua comme dépendant du Maroc les points d'Oulakak, Galloul, Djenan el Adham et Mengoub ; en même temps les Mehaïa, sans plus attendre, s'installèrent à Djenan el Adham.

En transmettant cette réclamation, le général Détrie fit remarquer que nos droits sur les trois points d'Oulakak, Galloul et Djenan el Adham étaient incontestables : de temps immémorial, ils étaient occupés par nos nomades qui y avaient leurs cimetières. Quant à Mengoub, les Hamyan, ajoutait-il, s'y étaient fréquemment installés, et, pour couper court à toute discussion, il proposa de faire occuper par nos tribus les points d'eau contestés dès le commence-

ment de la saison des pâturages, afin d'éviter de voir périmer leurs droits par défaut d'occupation.

Le Gouverneur Général et le Ministre des Affaires Etrangères approuvèrent ces mesures et celui-ci conclut ce qui suit : « Les localités dont il s'agit se trouvant au Sud du « Teniet es Sassi, et n'étant pas comprises par conséquent « dans les territoires attribués au Sultan par le traité « de 1845, il est de toute évidence que nos nomades sont « fondés à y exercer leurs droits. »

L'occupation des points en litige fut prescrite d'une façon permanente et, pour exécuter cet ordre, les Hamyan durent refouler devant eux les douars marocains qu'ils rencontrèrent. Le Maghzen marocain protesta et proposa la réunion d'une commission mixte de délimitation. Ces ouvertures n'aboutirent pas plus que les précédentes. En raison de la malveillance de la cour de Fez on ajourna, pour le moment, tout arrangement de ce genre.

En 1901, un premier protocole fut signé : il fixait les limites de la façon suivante : ligne du Teniet es Sassi à Ich ; puis d'Ich à Figuig (Ich et Figuig restant marocains) ; de Figuig à Sidi ed-Daher, traversée de l'Oued Kerroua et ligne d'El Kerroua à El-Morra (confluent de l'Oued Talzaza et du Guir), rive occidentale du Guir depuis le confluent de l'Oued Talzaza jusqu'à 15 kilomètres au-dessus d'Igli.

L'année suivante (janvier 1902) une nouvelle commission franco-marocaine fut convoquée. Le général Cauchemez en eut la présidence ; le chef de la mission marocaine fut Si Mohammed El Guebbaz : parmi les membres figuraient les capitaines Farriau, du Jonchay, Ducloux, de Susbielle. Les prescriptions du précédent protocole furent virtuellement détruites. On créa une zone d'influence dite « zone des marchés » où l'action des deux gouvernements serait commune, à savoir un marché français à Aïn-Sefra, un marché marocain à Figuig et des marchés mixtes le long de la voie ferrée d'Ounif à Kenadsa. En fait, cette solution ramenait au traité de 1845 et il n'y avait pas de frontière nettement délimitée dans le Sud entre l'Algérie et les confins algéro-marocains.

*
* *

Pendant ce temps, pour mettre fin aux incursions des bandes du Touat et du Gourara et pour donner plus de sécurité à nos caravanes, nous avions été amenés à prolonger

vers l'Extrême-Sud notre occupation ; notre situation fut renforcée par la création de la Subdivision d'Aïn-Sefra.

En 1895, l'annexe de Méchéria devint un cercle rattaché à la Subdivision d'Aïn-Sefra et, l'année suivante, le Général commandant la Subdivision décida que la limite Sud de ce cercle serait provisoirement la suivante : Djebel Doug, Oulakak, El Ambaa et le Djebel Moghad.

*
* *

A partir de cette époque, chez les Hamyan, l'action du commandement est devenue plus facile et n'a plus rencontré les difficultés d'autrefois ; on peut dire actuellement qu'ils sont à peu près complètement ralliés à notre cause. On connaît le portrait que le général Chanzy a tracé de ces indigènes, il y a peu de chose à changer aujourd'hui.

Leurs instincts belliqueux sont devenus moins ardents que par le passé. Ils les ont mis à notre service et sont devenus pour nous de précieux auxiliaires. En différentes circonstances, leurs qualités militaires ont été mises en relief. Leurs caïds ou les descendants des grandes familles tinrent à honneur de les conduire au feu, prouvant ainsi qu'ils étaient restés ce qu'Abd-el-Kader les avait faits : des chefs militaires bien plus que politiques.

Dans cette période de tâtonnements et de contraintes politiques vis-à-vis des gens de l'Ouest, ils jouèrent un rôle d'autant plus actif que, tout en nous servant, ils y trouvèrent l'occasion de fructueuses razzias.

De 1900 à 1904, très brillamment commandés par le capitaine Sarton du Jonchay[1], auquel ils ont conservé un souvenir des plus fidèles, d'autre part, rudement menés par l'agha El Hadj El Habib ould Mebkhout, qu'ils craignaient, ils opérèrent une série de coups de main contre les Beni Guil et facilitèrent notre progression vers l'Ouest.

Il est nécessaire d'entrer dans quelques détails à ce sujet :

Lorsqu'en 1882, Bou Amama s'était réfugié au Gourara, dans le district de Deldoul, l'insurrection était virtuellement terminée. Nous devions cependant continuer à surveiller très attentivement les faits et gestes de ce marabout qui avait réuni autour de lui une bande de pillards et de bandits de toute sorte.

Au début, il n'avait pas été accueilli avec grand empressement par la population gourarienne, d'origine berbère,

1 Actuellement (1916) colonel commandant le 4e Régiment de Spahis.

composée en majeure partie de serviteurs des chérifs d'Ouazzan.

Il avait avec lui quelques tentes des Oulad Ziad Cheraga (Djeramna), des Oulad Sidi Cheikh Cheraga et Gheraba et 84 tentes de Chaamba dissidents.

Bou Amama n'avait pas tardé à étendre ses relations dans le Sud Marocain et s'était, surtout, lié intimement avec le grand chef des Derkaoua du Medaghra, Si Mohammed el Arbi.

Il avait, de plus, reçu des Beraber de l'Ouest et des Touareg Ahaggar, à l'Est, des propositions pour venir s'installer parmi eux ; d'autre part, toutes les caravanes venant annuellement des Hauts-Plateaux Oranais au Gourara le comblaient de ziaras et d'offrandes, ce qui n'empêchait pas ses Chaamba de s'allier aux Aït Khebbach et autres bandits du Sud pour piller et détrousser ces nomades lorsqu'ils remontaient vers le Nord avec leurs approvisionnements de dattes.

A cette époque, nous commencions à poser la question de l'occupation du Touat et des difficultés diplomatiques se produisaient à ce sujet entre nous et le sultan du Maroc, Moulay Hassan. Ce dernier redoutait que nous ne profitions de l'agitation produite dans la région des oasis par la présence de Bou Amama pour y envoyer nos troupes, et, d'autre part, cherchait à diminuer la puissance des Derkaoua. C'est dans ce but qu'il avait entrepris au Sud de Méquinez une rude campagne contre les Beni M'Guild et qu'il s'était, en 1893, rendu au Tafilalet.

Moulay Hassan enjoignit finalement, en 1894, à Bou Amama de quitter Deldoul, pour nous enlever ainsi tout prétexte d'ingérence dans cette région. Le marabout alla camper à Mérimine, dans la Saoura. Il avait assez souvent affecté de se rapprocher de nous ; il était même allé jusqu'à nous adresser des demandes de soumission vers 1889 ; mais il avait, en même temps, étendu son influence et recruté beaucoup de partisans chez les Doui Menia, les Oulad Djerir, les Beni Guil, les Ghenanema de la Saoura, les Beraber, les Oulad Sidi Cheikh Gheraba et les Mehaïa. Sa présence dans l'Oued Saoura était par suite encore plus gênante que lorsqu'il était au Gourara.

De plus, la mort du sultan Moulay Hassan, et son remplacement par le jeune Moulay Abd-el-Aziz nous fit perdre l'espérance de pouvoir compter, pendant longtemps, sur le Gouvernement chérifien pour rétablir l'ordre.

On envisagea alors l'idée de reconstituer le commandement qui, en 1867, avait été donné à Si El Hadj Larbi, fils aîné de Si Cheikh Ben Tayeb.

(Rappelons pour mémoire que des négociations avaient été entamées avec le Gouvernement marocain, en 1867, pour arrêter l'insurrection des Oulad Sidi Cheikh et faire rentrer dans le devoir les tribus marocaines toujours disposées à prêter leur concours aux rebelles. Comme résultat de ces négociations, Si El Hadj Larbi, qui était depuis longtemps détenu à Oudjda, fut relâché et nommé khalifa de l'amel d'Oudjda à Figuig. On réunit sous son commandement, non seulement les ksour de Figuig, mais encore les Oulad Djerir, les Beni Guil, les Doui Menia, les Amour et tous les ksour de l'Extrême-Sud (Béchar, Ouakda, Bou Kaïs, etc.) Cette tentative d'organisation n'eut aucun succès.)

L'idée de reprendre ce projet et de mettre Bou Amama à la place d'El Hadj Larbi échoua aussi ; on tâtonna trop, et, même, les diverses autorités françaises ne purent arriver à s'entendre entre elles.

Cependant, les Oasis ayant été occupées par nos troupes, Bou Amama avait quitté la Saoura et était allé s'installer à Figuig, toujours suivi de ses dissidents pillards et voleurs. En 1899, en voyant que nous progressions de nouveau dans le Sud, il écrivit à M. Laferrière, Gouverneur Général, qui lui accorda l'aman. Cette mesure de clémence fut vaine et ne modifia rien.

En 1901, une commission franco-marocaine parcourut la frontière du Sud pour établir un protocole au sujet du territoire des Oulad Djerir et des Doui Menia.

Les commissaires français réussirent, à ce moment, à faire éloigner de Figuig notre vieil ennemi de 1881 qui n'avait pas voulu profiter de l'aman qu'on lui avait accordé en 1899.

Sur notre demande, Si Mohammed Guebbaz, chef de la mission marocaine, invita le marabout à quitter Figuig ou à se soumettre. Bou Amama préféra gagner par étapes successives la région nord du Maroc Oriental où il alla faire cause commune avec le Prétendant Bou Hamara, également connu sous la désignation de « Rogui » ou de « Moulay M'hammed »[1]. C'est principalement à ce dernier fait

1 Bou Amama, de Figuig, alla successivement à la gada de Debdou, puis à Méridja, de là sur l'Oued El Haï (Guefaït), enfin, par Foum Bezzouz, aux environs de Metlili des Beni Yala, où il résidait encore en 1904, lorsque nous occupâmes Bergnent. Plus tard il installa définitivement sa zaouïa à El Aïoun Sidi Mellouk, où elle se trouve encore actuellement.

que le cercle de Méchéria dut d'avoir à veiller tout particulièrement sur sa frontière de l'Ouest.

*
* *

En effet, par suite de ce déplacement, deux marabouts se trouvaient en présence dans cette région du Maroc Oriental :

Si Allal, chef des Zoua Gheraba, descendant d'une grande famille, et Bou Amama, d'origine obscure, mais considéré comme étant le personnage religieux ayant pu résister à nos armes.

D'autre part, les Beni Guil, lesquels voisinaient en mauvais termes avec les Hamyan depuis fort longtemps, avaient au même moment, parmi eux, un chef nommé Abderrahmane qui aspirait à devenir le maître de toute la confédération des Beni Guil. Enfin, dans cette même région, le prétendant Bou Hamara cherchait à progresser et le représentant du Sultan à Oudjda, Si Ahmed Rokina, tâchait de soutenir les intérêts de son maître, sans cependant montrer une grande énergie.

Nous ne pouvions rester simples spectateurs de ce qui se passait chez nos voisins de l'Ouest parce que toute une série de djiouch et de rezzous ne cessaient de commettre des déprédations à l'encontre des troupeaux et des biens des Hamyan et des gens de l'annexe d'El-Aricha et du cercle de Marnia.

Le général O'Connor, commandant la Division d'Oran, avait comme but principal de sa politique indigène l'anéantissement de la prépondérance de Bou Amama.

Le capitaine Sarton du Jonchay (qui fut successivement chef du Bureau des Affaires indigènes, puis Commandant Supérieur du cercle de Méchéria) suivait l'orientation qui lui était donnée et rêvait, disait-on, de s'emparer lui-même de la personne du vieux marabout.

El Hadj El Habib ould Mebkhout[1] et les principaux chefs indigènes Hamyan profitèrent de l'état d'esprit qui régnait à cette époque, par suite du but poursuivi, pour prétendre sans cesse, et beaucoup plus souvent à tort qu'avec raison, qu'ils avaient été pillés ou razziés par les Beni Guil, et pour

1 El Hadj El Habib ould Mebkhout arriva à se faire nommer le 30 octobre 1903, agha des Hamyan Chafaa. Son commandement ne s'étendit pas sur les Bekakra et son ennemi, le vieil El Hadj Kaddour ould Boufeldja fut nommé agha honoraire, pour compenser les effets de la nomination d'El Hadj El Habib ould Mebkhout comme agha.

opérer contre eux de soi-disant revanches aussi fructueuses qu'injustifiées. Ces procédés ne pouvaient amener que des représailles et faire se maintenir un état de haine constante chez les Beni Guil, lesquels restaient, pour la plupart, très soumis à l'influence de la baraka de Bou Amama.

D'autre part, les partisans du Rogui, Bou Hamara, et les coupeurs de route de Bou Amama menaçaient sans cesse d'incursionner sur notre territoire.

On chercha d'abord à empêcher Bou Amama de pouvoir retourner vers Figuig et le Guir.

Avec l'appui du chef Beni Guil, Abderrahmane El Youbi, qui, comme nous l'avons écrit précédemment, ambitionnait de réunir tous les Beni Guil sous son commandement, on commença à s'avancer en pays Beni Guil.

A l'automne 1902, le commandant Pierron et le capitaine du Jonchay avec 500 goumiers Hamyan, un escadron de Chasseurs d'Afrique (soutien restant à Forthassa) marchèrent contre les contingents de Bou Amama campés à Nécissa (près du Djebel Lakhdar). On se contenta de razzier une partie des troupeaux du marabout qui étaient entre Bou Arfa et Haci Badda et on n'attaqua pas son campement qui resta à Nécissa. Les animaux razziés furent ramenés à Aïn-Ben-Khelil et vendus aux enchères.

En juin 1903, pendant les opérations contre Figuig, le commandant Pierron, à la tête d'une petite colonne, partit de Méchéria et s'avança jusqu'à Mazzer, près du massif de Tendrara, en passant par Galloul, Forthassa et Oglat Moussa, dans le chott Tigri.

Le commandant Pierron resta de sa personne à Oglat Moussa avec la compagnie montée et un escadron de chasseurs ; le goum s'avança jusqu'à Mazzer pour surveiller les Beni Guil.

*
* *

A la fin de 1903, et au commencement de 1904, l'action se précipite.

Vers décembre 1903, une razzia est opérée à Ouzdate (entre Berguent et Méridja) par les goums Hamyan Chafaa, menés par l'agha El Habib, qui pillent les Oulad Sidi Ali (Beni Guil).

Le caïd Bou Medien, des Akerma, est tué au cours de cette razzia. Son corps est brûlé. (2.400 chameaux et 10.000 moutons sont razziés.)

Deux politiques différentes entrent en présence. Le

général Lyautey a pris le commandement de la Subdivision d'Aïn-Sefra. Avec le capitaine Berriau et l'agha de Tiout, Si Mouley, il cherchera à rétablir la paix sur la frontière Ouest en se servant de procédés autres que ceux qu'avaient envisagés le général O'Connor et le capitaine du Jonchay.

Un miad des Beni Guil conduit par Abderrahmane El Youbi vient à Aïn-Sefra se présenter au général Lyautey et, en janvier 1904, un pacte de paix est passé avec l'autorité française.

Mais, peu après, tous les goums Hamyan sont réunis pour parer aux éventualités que peuvent laisser craindre l'approche vers Ras-el-Aïn (des Beni Mathar) des contingents de Bou Amama et du Rogui [1].

Si Allal, qui touche régulièrement de nous une forte mensualité, soutient notre cause dans cette région, en même temps que la majorité des Beni Guil rompent entièrement avec Bou Amama et Bou Hamara.

Le général Lyautey veut éviter l'emploi de la force parce qu'il juge que, si elle est utilisée, elle se terminera fatalement par des razzias qui entretiendront toutes les haines. Il estime que le fait seul d'avoir détaché la majorité des Beni Guil de la cause de Bou Amama agira suffisamment sur les populations marocaines du Nord-Ouest pour que nous n'ayons pas à craindre de les voir envahir le territoire algérien.

Mais, pendant que le capitaine du Jonchay est mandé à Forthassa par le général, pour recevoir des instructions sur la conduite à tenir, tous les goums Hamyan commandés par le capitaine Toulat, ayant été rassemblés à Mengoub, marchent sur Méridja (environ 30 à 35 kilomètres à l'Ouest de Berguent) et opèrent une immense razzia sur les Oulad Ahmed ben Abdallah (21 février).

Les deux lettres suivantes du capitaine du Jonchay, Commandant Supérieur du cercle de Méchéria, à Monsieur le Général commandant la Subdivision d'Aïn-Sefra, indiquent, d'une façon très précise, le but poursuivi par les autorités du cercle de Méchéria.

---

1 De plus les Beni Guil devaient se rapprocher de nous dans un délai donné. A l'expiration de ce délai, leurs promesses n'ayant pas été tenues, le caïd Abderrahmane El Youbi demanda qu'il fut prolongé, ce qui lui fut accordé.

A la suite de cette prolongation, les promesses faites n'étant pas encore tenues, le général Lyautey les menaça d'employer la force et, à cet effet, autorisa le rassemblement des goums Hamyan.

Première Lettre

« J'ai l'honneur de vous rendre compte que je suis arrivé « ce matin au douar du caïd Abderrahman, après avoir « traversé, dans le chott Tigri, plus de trente douars des « Beni Guil.

« C'est bien la misère qui a décidé la masse de la tribu « à se résigner à la soumission.

« C'est une véritable soumission, en effet, et nous avons « été reçus partout en maîtres.

« Mais quelles pauvres gens ! Ils n'ont plus de quoi se « vêtir et à peine de quoi manger.

« Ils vivent en ce moment de ce que leurs caravanes ont « apporté de Figuig pendant que le miad était auprès de « vous.

« Ils se rapprochent de nous en décampant par échelons « successifs, tant leurs chameaux sont faibles.

« Ils n'ont plus que très peu de chevaux capables de les « porter. Je n'en ai pas vu plus de cinquante en tout et, « sauf ceux des notables, ils sont dans un état piteux.

« Quoiqu'il en soit, si nous savons leur sauver la face « *maghzen*, nous pourrons profiter des circonstances qui « nous les amènent pour les apprivoiser définitivement.

« La misère est poignante, mais ne durera pas. Les Beni « Guil ont encore beaucoup de cheptel. Ce sont les mar- « chés qui leur ont manqué.

« Je cherche à les attirer le plus vite possible et le plus « nombreux possible à Méchéria.

« J'ai été reçu par le caïd Abderrahman ayant autour de « lui tous les principaux notables. Tous ont exprimé leur « vive satisfaction de voir enfin une paix solide s'établir « et nous ont donné l'assurance que le passé d'inimitié « entre eux et les Hamyan était oublié.

« J'ai répété aux notables les propos que vous aviez fait « tenir au miad venu à Aïn-Sefra et j'ai résumé de la façon « suivante au caïd Abderrahman les bases du modus « vivendi adopté.

« J'ai, en premier lieu, répété à Abderrahman qu'il pou- « vait dès maintenant préparer les Beni Guil à accepter sa « prépondérance en ajoutant que, dans ce sens, je suivrais « moi-même ses indications pour régler mes relations « avec les autres chefs. Il propose de leur faire maintenir « le titre de caïd sous sa suprématie.

« J'ai ensuite insisté sur l'intérêt que vous attachiez à « maintenir l'accord franco-marocain, tout en laissant

« nettement entendre que notre action doit être prédomi-
« nante et qu'elle assure à la fois les intérêts personnels et
« les intérêts généraux de la tribu ; que nous nous atta-
« cherons dès maintenant à assurer le développement éco-
« nomique du pays par des moyens appropriés et sans
« toucher à la suzeraineté du Sultan.

« Enfin j'ai représenté au caïd que l'action immédiate
« des Beni Guil marchant sous ses ordres contre Bou
« Amama est la seule consécration possible des paroles
« échangées à Aïn-Sefra et la manifestation immédiate et
« nécessaire de la sincérité de leurs engagements.

« Abderrahman a parfaitement saisi nos intentions et
« pour bien préciser son intelligence des vues que je lui
« avais exposées, il m'a dit qu'il s'était déjà fixé une ligne de
« conduite vis-à-vis de nous, sachant bien que le Gouver-
« nement marocain était la faible plante que le vent eût
« brisé si Dieu n'avait pas fait pousser auprès d'elle un
« grand arbre qui sert à l'arbuste d'abri contre la tempête ;
« moi-même, ajoute-t-il, rejeton de l'arbuste, c'est sur le
« grand arbre que je compte pour me perpétuer dans mes
« fils sous sa sauvegarde.

« En ce qui concerne l'action contre Bou Amama,
« Abderrahman la juge de toute urgence ; il m'a demandé
« l'appui des Hamyan, me promettant d'entamer la ques-
« tion aussitôt après réception de la réponse de ses contri-
« bules, les Oulad Youb. Ceux-ci, bien que séparés de Bou
« Amama, n'ont pas leurs campements auprès d'Abderrah-
« man ; ils ignoraient les engagements pris par leur caïd
« vis-à-vis du Gouvernement français.

« Il vient de les aviser et il a abordé lui-même la ques-
« tion du secours que nous pourrions lui apporter dans
« l'action contre Bou Amama à laquelle il paraît aussi
« décidé qu'à Aïn-Sefra. »

. . . . . .

Deuxième Lettre

« J'ai l'honneur de vous rendre compte, comme suite à
« mes lettres du 22 janvier datée de Mengoub, du 31 jan-
« vier, d'Aïn-Sefra, que les démarches soumises des Beni
« Guil avaient amené dans le Nord-Ouest du cercle une
« situation qui vient de se dénouer d'une façon très heu-
« reuse et qui paraît très complète. Bou Amama se trouvant
« acculé dans une position fort difficile, menacé à l'Ouest
« par les razzias des Beraber, à l'Est par le caïd Abderrah-

« man et les Beni Guil qui l'abandonnaient avec fracas,
« cherchait depuis la fin décembre à brouiller les cartes du
« côté du chott Gharbi et à décider le Prétendant, avec
« lequel il fait cause commune, à s'avancer sur Ras-el-Aïn,
« des Beni Mathar. Si Allal, jaloux de montrer son dévoue-
« ment à notre cause, tout en ruinant l'influence rivale de
« Bou Amama, nous avait tenus au courant des agisse-
« ments de ce dernier. Il avait sollicité notre appui en cas
« de besoin contre ceux qui le menaçaient. Il avait égale-
« ment fait part de ses craintes au représentant du Sultan
« à Oudjda, Si Ahmed Bokina.

« Ce dernier l'avait incité à s'assurer l'appui des Hamyan
« et lui avait promis d'envoyer de son côté une colonne
« chérifienne à Ras-el-Aïn où elle devancerait les partisans
« du Bogui et de Bou Amama. Mais tandis que Bokina,
« prétextant le mauvais temps, ajournait l'exécution de
« cette promesse, les partisans du Bogui s'avançaient de
« Taza par Debdou et Bezzouz ; leur avant-garde était com-
« posée d'un goum nombreux sous les ordres de Si Tayeb,
« fils de Bou Amama. Elle s'était fait précéder de lettres
« excitant les tribus contre le Maghzen et contre Si Allal,
« représenté comme vendu aux chrétiens.

« L'effet ne se fit pas attendre ; des djiouch nombreux
« appartenant surtout à la grosse fraction des Beni Guil,
« les Oulad Ahmed ben Abdallah, et aux Oulad Sidi Ali
« Bou Chenafa, encore attachés au parti du Prétendant, se
« répandirent dans l'Ouest du chott Gharbi, forçant Si
« Allal à se replier sur Kasdir et vers les campements de
« l'agha El Hadj Lahbib. Cette reculade ne fit qu'aug-
« menter l'audace des djiouch qui poussèrent plus avant
« leurs incursions et multiplièrent tellement leurs méfaits
« que le chef du Bureau arabe de Méchéria n'hésita pas à
« lever les goums pour se rendre compte, à leur tête, de la
« situation. »

« Je me trouvais de ma personne dans le chott Tigri, en
« palabre avec le caïd Abderrahman, au moment où ces
« derniers événements se déroulaient. J'avais donné ren-
« dez-vous au capitaine Toulat [1] au campement de l'agha,
« au chott Gharbi, pour combiner avec lui, le cas échéant,
« une action contre Bou Amama dont, suivant vos ins-
« tructions, le caïd Abderrahman devait se préoccuper en
« ce moment même.

« J'appris en route, à Djenan el Adham, que le capitaine

1 Le capitaine Toulat était chef du Bureau arabe de Méchéria.

« Toulat avait cru devoir se porter contre les djiouch dans « la direction de Mengoub. Je le rencontrai quelques « heures après à El Hamra.

« Il me rendit compte des mesures énergiques prises par « lui. Il m'énuméra les méfaits des djiouch qui, la veille « encore, avaient assassiné, puis brûlé un de nos gens qui « rentrait seul et sans arme, de son troupeau à son douar. « Il ajouta qu'à Si Allal et aux Hamyan venaient de se « joindre un groupe important de Mehaïa, que la seule « nouvelle de la concentration des goums avait détaché « définitivement de la cause des agitateurs et qui avaient « fait à Si Allal l'offre de se joindre à lui, sous la conduite « du caïd Bou Souar, pour agir, de concert avec les « Hamyan, contre les djiouch qui empoisonnaient la « région.

« Cette offre ayant été acceptée, le capitaine Toulat se « trouvait à la tête de forces suffisantes pour parer à toutes « les éventualités, malgré leur gravité.

« Il ressortait nettement de la situation que, si nous ne « prenions pas une vigoureuse offensive, nous aurions « bientôt sur notre flanc, s'appuyant sur la position de « Ras-el-Aïn, les contingents de Bou Amama et de Bou « Hamara comprenant toutes les forces disponibles des « Oulad Ahmed ben Abdallah, des Oulad Sidi Ali Bou Che- « nafa, des Beni Mathar.

« Convoqué moi-même à Forthassa Gharbia, je laissai au « capitaine Toulat la direction des opérations en lui recom- « mandant de prendre le contact le plus tôt possible avec « les djiouch, de les poursuivre jusqu'à leurs campements, « d'entrer en relations avec les tribus et de chercher à obte- « nir un accord dans le genre de celui intervenu récem- « ment à Figuig avec les Beni Guil.

« Je laissai le capitaine Toulat juge des moyens à « employer, le connaissant assez pour pouvoir être certain « que cette opération de police serait dirigée de façon à « obtenir des résultats sérieux par des procédés où la « rigueur ne tiendrait que la place strictement nécessaire. « Je limitais en même temps son action vers le Nord au « point de Ras-el-Aïn des Beni Mathar, qui est sensiblement « sur la ligne des chotts, dont la reconnaissance était inté- « ressante et qui pouvait lui fournir à l'occasion un point « d'appui sérieux et à portée de secours.

« J'étais d'ailleurs certain qu'il ne pouvait pas y avoir « de complications avec le Maghzen chérifien, Si Rokina

« ayant témoigné hautement de sa ferme volonté d'ap-
« prouver tout ce qui serait fait par Si Allal pour ramener
« la paix dans cette région troublée, soit seul, soit de con-
« cert avec les autorités algériennes.

« Je rappelai enfin, en terminant mes instructions au
« capitaine Toulat, de ne pas oublier que Bou Amama n'a
« pas cessé d'être l'âme de toutes les révoltes, que c'est, en
« somme, contre lui que se joue en ce moment la partie.

« En exécution de ces ordres, le capitaine Toulat se porta
« avec ses goums dans la direction de Mengoub, précédé
« de fortes patrouilles qui réussirent à atteindre cinq
« djicheurs.

« Ces indigènes avaient été entourés par le goum et pris
« avant d'avoir pu se défendre, ils déclarèrent appartenir
« à l'entourage de Bou Amama. Ils sont originaires des Beni
« Guil, fraction des Oulad Ramdan.

« Afin de bien donner l'impression qu'il ne voulait user
« autant que possible que de clémence, le capitaine Toulat
« les remit à Si Allal qui se chargea simplement de leur
« garde.

« Le goum ramena également trois cavaliers des Oulad
« Bel Lahcène Beni Guil, mais ceux-ci protestèrent de leurs
« bonnes intentions. Ils venaient, disaient-ils, apporter à
« Si Allal et aux Hamyan des nouvelles de l'Ouest.

« Ces nouvelles qui sont résumées ci-dessous et dont
« l'exactitude fut démontrée par la suite, permirent au
« capitaine Toulat d'arrêter son plan d'opérations.

« Bou Amama avait eu le pressentiment d'une action
« prochaine du caïd Abderrahman contre lui, à la suite
« de l'entrevue de Figuig.

« Il avait écrit à toutes les tribus Beni Guil, encore en
« dehors de l'action de ce chef (et de plus aux Oulad
« Ahmed ben Abdallah, Beni Mathar, Mehaïa, Oulad Sidi
« Ali Bou Chenafa), leur disant :

« Le caïd Abderrahman s'est vendu aux Français. Si vous
« désirez le triomphe de la cause de la religion, tombez sur
« les troupeaux des Hamyan et de tous ceux qui se sont rap-
« prochés d'eux. Mon fils s'est rendu auprès du sultan
« Moulay M'hammed. Il se portera à votre secours avec
« une colonne commandée par le fils d'El Hadj Abdel-
« kader, qui est au service du Sultan [1]. Nous razzierons
« ensemble tous ceux qui ont fait la paix avec les Français.»

---

1 Il s'agissait d'Abdelmalek ould El Hadj Abdelkader, actuellement à la solde des Allemands et des Turcs et opérant contre nous au Nord de Taza.

« Ce sont ces excitations, ajoutaient les informateurs, « qui ont causé tous les djiouch dont vous avez eu à vous « plaindre.

« Quant à nous (Oulad bel Lahcène et Oulad Farès) nous « nous sommes séparés de Bou Amama dès que nous avons « su la paix qui avait été faite à Figuig et qu'Abderrahman « avait dit : « Si Dieu me prête vie, je foulerai le sol du « *merah* (milieu du douar) de la zaouïa de Bou Amama. »

« Ensuite, quoiqu'après quelques hésitations, ces gens « indiquèrent au capitaine Toulat les emplacements et « l'importance des campements d'où partaient les djiouch « dont le passage continuel en était venu à effrayer, à « rendre indécis et flottant le groupe des Oulad bel Lahcène « et des Oulad Farès.

« Ces campements, où l'on se déclarait hautement pour « Bou Amama et pour Bou Hamara, comprenaient les « Oulad Ahmed ben Abdallah, les Oulad Djabeur, les « Alouana, les Oulad Ramdan, les Oulad Mahjoub des « Oulad Youb, des Oulad Khreider, des Oulad Hadji, for- « mant un groupe de 300 tentes installées au delà du Djebel « Tiskennit, les Oulad Sidi Ali Bou Chenafa installés à « Méridja et comprenant 500 tentes. Ces divers campe- « ments attendaient la venue de Si Tayeb ou de Bou « Amama qui, pour triompher des efforts en sens inverse « du caïd Abderrahman, faisait annoncer son arrivée tous « les jours. Mohammed ould Dahman, le plus notable des « trois cavaliers qu'avaient ramené les patrouilles ne put « donner, d'ailleurs, malgré sa bonne volonté, aucune « indication sûre sur les progrès de Si Tayeb, tandis qu'il « fit entendre nettement que si Bou Amama lui-même ne « recevait pas immédiatement des secours du Prétendant et « des tribus ci-dessus désignées favorables au Rogui, il « était acculé à une impasse, se trouvant abandonné par la « grande majorité de ses anciens compagnons Beni Guil et « Zoua qui rejoignaient, les premiers, le caïd Abderrah- « man, les seconds, Si Allal.

« Tels sont les renseignements que recueillit le Chef du « Bureau arabe de Méchéria auprès duquel Si Allal insista « vivement sur l'urgence d'une action immédiate qui ne « manquerait pas de donner le dernier coup au prestige de « Bou Amama et d'arrêter le mouvement en avant pro- « noncé par Si Tayeb et les partisans du Rogui.

« Le capitaine Toulat n'hésita pas et partit pour Oglat « Cedra.

« Il y reçut un miad des Oulad bel Lahcène et des Oulad « Farès (Beni Guil) sous la conduite du taleb Mebarek, qui « se joignit de sa personne aux goums et fit diriger les « campements de ces fractions vers ceux du caïd Abder- « rahman.

« Les Oulad Ahmed ben Abdallah, au contraire, au lieu « de venir se présenter pour recevoir l'aman, comme ils « y avaient été invités, décampèrent pour se réfugier dans « la gada de Debdou par Foum Bezzouz.

« Le capitaine Toulat les atteignit par une marche de « nuit très pénible dans la neige, par un froid rigoureux.

« Il les rejoignit dans les gorges à l'Ouest de Méridja, « au lever du jour, le 21 février, et fut reçu par une vive « fusillade.

« Mais les goums, ayant à leur tête l'agha El Habib, se « lancèrent avec beaucoup d'élan et les douars furent « enlevés et razziés.

« Le campement fut dressé le soir sur l'Oued Sidi Ali, « d'où l'on envoya prévenir les Oulad Sidi Ali Bou Chenafa « qu'ils eussent à faire connaître leurs intentions, que nous « étions décidés à imposer la paix, ainsi qu'ils devaient « déjà le savoir par les lettres du caïd Abderrahman.

« Le lendemain, le camp fut porté au point d'eau de « Méridja où je rejoignis le capitaine Toulat et d'où je me « hâtai de vous télégraphier par le cavalier du caïd des « Beni Mathar, qui se chargea de faire porter notre cour- « rier à El-Aricha.

« Ce chef indigène ayant appris le mouvement offensif « des goums de Si Allal et des Hamyan, rendu très inquiet « par l'attitude louche de ses gens pendant les événements « de ces derniers jours, venait protester de son dévouement « au parti de l'ordre et demander l'aman.

« Je le rencontrai à Oglat Cedra, tandis que je me por- « tais sur les traces du capitaine Toulat.

« Je lui promis immédiatement l'aman en ajoutant « qu'en ce qui concernait le règlement de ses affaires avec le « Maghzen chérifien, il devait s'adresser à Si Allal, que, « quant à nous, notre but unique était, par l'application du « droit de suite, de faire respecter la paix sur notre terri- « toire, que d'ailleurs les bonnes relations qui existaient « entre les deux Gouvernements français et chérifien me fai- « saient espérer que le Maghzen tiendrait compte de nos « avis sur la façon de traiter les Beni Mathar.

« Je tins le même discours au caïd Bou Souar qui avait « pris, sur l'ordre de Si Allal et en présence du capitaine « Toulat, certains engagements vis-à-vis du Maghzen et « vis-à-vis de nous.

« Je leur fis comprendre à tous que nous n'avions pas à « intervenir dans les affaires intérieures du Maghzen, mais « que, toutefois, nous ne pouvions que leur conseiller la « soumission la plus complète à ses ordres, car il était plus « évident que jamais, après ce qui venait de se passer, que « le Prétendant n'était qu'un dangereux révolté, puisqu'il « acceptait de lier ses intérêts à Bou Amama, dont l'atti- « tude depuis vingt ans était notoirement hostile au bien « et à la paix.

« Cependant les Oulad Sidi Ali Bou Chenafa, effrayés « par le sort des douars razziés à l'Ouest du Djebel Tisken- « nit, avaient envoyé une lettre protestant de leur dévoue- « ment au Sultan Moulay Abd-el-Aziz et du désir où ils « étaient de rester dans le bien et dans la paix.

« Je fis dire aux notables de venir et je restai un jour de « plus en station à Méridja pour les attendre. Au lieu de se « présenter, ils se retirèrent plus loin dans la direction de « Debdou. Un espion nous apprit ce mouvement en ajou- « tant que les Oulad Sidi Ali tenaient à rester au parti du « Prétendant et avaient envoyé demander l'appui de Si « Tayeb ould Bou Amama.

« L'espion ajoutait que Si Tayeb après s'être avancé vers « l'Est, dans la direction de Foum Bezzouz, était revenu à « Debdou où il devait se trouver encore, que ceux qui « venaient de là avaient affirmé qu'il n'avait avec lui qu'un « faible goum.

« Il est presque certain que la colonne annoncée par Bou « Amama était un des bluffs dont il est coutumier pour « pousser les Arabes dans les aventures.

« Pour essayer encore d'agir pacifiquement, j'ai adressé « une lettre aux Oulad Sidi Ali Bou Chenafa.

« Déjà en rejoignant le capitaine Toulat, j'avais fait « appeler le taleb Mebarek (notable des Oulad Farès, Beni « Guil, qui marchait avec le capitaine Toulat) et je l'avais « envoyé au caïd Abderrahman porteur d'une lettre.

« Dans ces conditions, j'espère que tous seront bien fixés « sur nos intentions. Il ne peut faire de doute pour per- « sonne que la présente action a été déterminée par des cir- « constances urgentes, indépendantes de notre volonté, « mais dont nous avons profité pour prouver notre force et

« la ferme intention où nous sommes de nous faire « respecter.

« Cette démonstration n'aura pas coûté un sou et n'en « aura pas moins, j'en suis persuadé, un très grand effet « utile.

« Le capitaine Toulat, qui s'était bien pénétré de vos « idées sur ce point, mon général, n'a pas perdu de vue un « seul instant que l'action contre Bou Amama était votre « principal objectif ; si, malgré cela, il n'a pas pris le parti « d'agir immédiatement contre lui, c'est après avoir réfléchi sérieusement.

« La distance à laquelle se trouvait Bou Amama était trop « grande pour qu'il pût l'atteindre avec des goums levés « très rapidement, presque sans vivres.

« Le marabout était forcément sur ses gardes, par suite « du retour chez lui de tous les djiouch que le mouvement « des Hamyan avait repoussés.

« Parmi les contingents de Si Allal se trouvaient des « Zoua séparés très récemment de Bou Amama par la « misère plutôt que par la désaffection. Ces ferments pouvaient, dans le goum, faire lever, même chez les Hamyan, « où les amis de Bou Amama sont encore nombreux dans « certaines tribus, des éléments de discorde d'autant plus « dangereux que, malgré nos efforts persévérants, le goum « était encore à l'état de horde.

« Dans ces conditions, le capitaine Toulat préféra se borner aux opérations qui ont été relatées ci-dessus et qu'il « avait la quasi certitude de mener à bien, plutôt que de se « lancer dans une aventure au-dessus de ses forces.

« L'opération que vient de tenter avec succès le capitaine « Toulat, les résultats heureux qu'il a obtenus, permettront « dans quelques jours, de marcher de nouveau avec les « goums dans des conditions beaucoup meilleures.

« Les contingents ont reçu, pendant les journées qui « viennent de s'écouler, une instruction sérieuse qui se perfectionnera encore au retour et qui les rendra plus maniables, moins sujets à une panique, toujours à craindre « lorsqu'on marche contre un ennemi aussi aguerri que « le noyau de coupeurs de route qui forme, pour ainsi dire, « la garde d'honneur de Bou Amama.

« Nos gens ont été mis en confiance par le nettoyage qui « vient d'être fait dans la région de l'Ouest.

« Ils peuvent maintenant s'éloigner plus au Sud sans

« avoir la préoccupation de penser qu'un autre ennemi « menace leurs campements dégarnis.

« Enfin, le caïd Abderrahman a le temps d'agir ou, s'il « ne se sent pas assez fort, de saper la puissance, grande « encore, de Bou Amama dans la région. S'il réussit à pur- « ger le pays de l'agitateur, il devra, à moins de mauvaise « foi, reconnaître qu'il a été puissamment aidé dans son « action par l'opération de police que nous venons de faire, « et s'il n'obtient pas de résultats, nous serons prêts, mon « général, soit à l'appuyer, soit à le suppléer.

« Les circonstances étaient telles que toute action contre « Bou Amama devait forcément comprendre deux opéra- « tions : la première, vers l'Ouest, que j'appelle l'action « défensive, puisqu'elle était destinée seulement à parer « aux agissements agressifs du marabout, que je vous « signalais depuis deux mois, la deuxième, offensive, que « j'aurais combinée d'ensemble avec la première et d'ac- « cord avec le caïd Abderrahman, si je n'avais pas été pré- « venu par les événements qui ont amené le capitaine « Toulat à prendre l'initiative, très justifiée, d'une action « immédiate. »

. . . . . .

Malgré toutes ces explications, l'action de guerre qui avait été opérée fut jugée contraire à la politique générale suivie et les Hamyan furent obligés de restituer les troupeaux qu'ils avaient razziés.

Le capitaine du Jonchay en voyant que la politique qu'il avait suivie jusqu'alors était désavouée, quitta le commandement du cercle de Méchéria.

L'agha El Habib ould Mebkhout resta pendant six mois, à Alger, en disgrâce, éloigné de son commandement.

*
* *

A partir de cette époque, le changement survenu dans l'orientation de notre politique obligea les Hamyan à des relations meilleures avec leurs voisins et marqua la fin de l'époque héroïque et heureuse où, suivant l'expression de l'un d'eux : « avec un bon fusil et un cœur sans crainte, l'homme pauvre hier pouvait devenir riche aujourd'hui ».

Ils ne se plièrent d'ailleurs qu'avec regret à cette nouvelle façon de vivre.

C'est ainsi qu'en mars 1907, le commandant Pein[1] dut rendre compte au Général commandant la Division que des indigènes des Oulad Mansourah avaient volé 544 moutons aux Beni Guil. Il attirait en même temps l'attention du général sur l'attitude équivoque d'El Hadj El Habib qui attendit, pour signaler le fait, que l'affaire fut éventée.

Plus tard, les Hamyan répandirent chez leurs voisins le bruit que les signaux construits par les missions géodésiques avaient pour objet de marquer une délimitation entre les territoires des deux groupements. Ils en profitèrent pour porter leurs campements à l'Ouest de leur zone habituelle de pacage. Mécontents, les Beni Guil détruisirent à plusieurs reprises ces signaux. Le général Alix dut inviter le Commandant Supérieur de Méchéria, en l'informant de cet incident (5 janvier 1910), à maintenir strictement les Hamyan dans leurs territoires[2].

Il fallut leur rappeler le mois suivant les mêmes prescriptions à la suite d'une rixe sérieuse qui venait d'éclater entre bergers des Meghaoulia et des Beni Guil Oulad Farès pour la possession de r'dirs peu abondants existant dans l'Oued Bou Lardjam.

*
* *

La création des postes de Bergnent et de Forthassa Gharbia en 1904 contribua, d'ailleurs, à obliger les Hamyan à vivre en meilleurs termes avec leurs voisins de l'Ouest.

Bergnent d'abord dépendant exclusivement du cercle de Méchéria fut, plus tard, rattaché à l'annexe d'El-Aricha jusqu'au jour où il fut remis au Maroc Oriental.

Son action s'étendit sur les tribus marocaines des Beni Mathar, des Mehaïa (sauf les Oulad Boubaker d'El Hadj Miloud), les Beni Yala Oulad Bakti, les Oulad Amor (Djebel Mekam), les Beni Guil du Dahra, les Sedjaa d'El Aïoun Sidi Mellouk, les Zekkara, les gens de Debdou.

---

1 Glorieusement tombé comme colonel, en 1915, à Carency.

2 Il y a lieu de rappeler qu'en février 1908 un événement calamiteux se produisit sur le territoire du cercle. Une compagnie du 9e Régiment Etranger commandée par le capitaine Capillery qui, venant de Bergnent, opérait un changement de garnison, fut surprise par une tempête de neige, entre Aïn-Ben-Khelil et Forthassa Gharbia, vers Haci Sfèia, et se débanda. Quarante légionnaires moururent de froid. Les autres furent secourus par les Akerma qui montrèrent en cette circonstance un remarquable dévouement.

De plus, sur le territoire de Berguent même, et à 15 kilomètres environ à l'Ouest, était fixée une partie des Oulad Sidi Cheikh Gheraba marocains, avec Si Allal ; l'autre partie était avec Bou Amama.

Dans l'Oued Charef, où les Hamyan algériens possèdent des droits de pacage concurremment avec les Beni Mathar, les Beni Guil et les Zoua [1] marocains, l'action française s'exerça surtout par la voie commerciale.

La prospérité du marché de Berguent augmenta tous les jours. Il faut reconnaître qu'elle dépendait en grande partie de Bou Amama qui, par suite de ses bonnes relations personnelles avec le capitaine Gauthier (J. B. A.), chef du Bureau des Affaires indigènes de Berguent [2], laissait les indigènes circuler en paix et commercer en toute sécurité.

Presque toutes les tribus qui fréquentaient ce marché, ou qui étaient installées dans les environs, appartenaient au parti du Rogui, toutes subissaient la très grande influence religieuse de Bou Amama.

Il n'existait aucun représentant du Maghzen ; certains caïds avaient des cachets du Prétendant, tel le caïd El Amraoui, des Oulad Amor.

Tout ce qu'il était possible d'obtenir de ces populations était de garder la neutralité. Toute tribu qui demandait à fréquenter notre marché était tenue de ne plus prendre une part active dans les luttes de l'Ouest entre le Maghzen et le Rogui.

La paix ne fut troublée qu'en 1905, par une razzia opérée par 300 cavaliers et 200 fantassins du Maghzen sur une caravane des Oulad Amor revenant du marché de Berguent et ne prenant pourtant aucune part active au mouvement roguiste.

L'action française fut de plus en plus active et efficace sur la confédération des Beni Guil.

L'amel de Figuig, dont ils dépendaient nominalement, n'avait aucune influence sur eux.

Les Beni Ghoméracen (Oulad Youb et Oulad Hadji) plus éloignés de nous, subissaient moins notre contact, restaient plus accessibles aux influences hostiles.

En 1906, le commandant Pein, Commandant Supérieur du cercle de Méchéria, se rendit chez eux et séjourna à Métarka.

---

1 Zoua, « Gens de la Zaouïa », expression employée pour désigner les Oulad Sidi Cheikh.

2 En 1915, Chef de l'annexe d'Aïn-Sefra.

L'amel de Figuig essaya de protester[1].

En 1908, les fractions des Beni Guil Gheraba (Oulad Youb, Oulad Hadji) et Oulad Ahmed, campées en mars dans la région du Tamlelt, envoyèrent à la harka de Sidi Mohammed ben Sebaï quelques contingents sans que la masse fit rien pour s'y opposer. (Affaire de Bou Denib.)

En même temps les bruits les plus fantaisistes circulaient à Bergnent chez les Beni Mathar, sur le succès certain de l'agitateur et sur notre évacuation prochaine du pays.

---

1 La lettre suivante adressée par le cheikh Mohammed ben Habib des Oulad Farès, des Oulad Abderrahmane au Chef des Affaires indigènes d'Aïn-Sefra est caractéristique à cet endroit :

« Je vous annonce que l'amel de Figuig nous a infligé une amende de « 1.000 francs, pour nous être présentés au commandant Pein et à vous, lors « de votre reconnaissance de Metarka. Nous n'attachons aucune importance à « cette amende que nous ne paierons pas ; cependant, comme nous sommes « unis avec le Gouvernement français et que nous suivons la même voie, nous « vous demandons de traiter l'amel comme il l'a fait injustement à notre égard, « pour l'empêcher de recommencer. »

A la fin d'une réunion tenue par les chioukh des Beni Guil à Defilia, lorsqu'ils eurent prêté serment de tout sacrifier pour conserver notre amitié, un soldat de l'amel vint prier le caïd Abderrahman, de la part de son maître, de se rendre à la casba pour y recevoir une lettre du Sultan lui renouvelant l'investiture de caïd qui lui avait été donnée en 1894. Abderrahman donna l'ordre à ce messager de se retirer et d'aller dire à l'amel qu'il n'avait que faire d'un parchemin sans valeur.

Cette réunion avait lieu en 1905, à Defilia, à quelques kilomètres à l'Ouest de Figuig ; le moment était grave, les tribus très surexcitées par les bruits répandus, on pouvait craindre qu'il n'en sortît la rupture du pacte de 1904. Elle se prolongea du 8 au 12 janvier, au milieu d'un immense douar formé de tentes appartenant à toutes les tribus de la confédération. Le caïd Abderrahman prit la parole : « Notre attitude passée, dit-il, ne nous a valu que « haines et misères. Bou Amama nous avait couverts de sa baraka et nous « avons été ruinés. Nous avons razzié les tribus, les colonnes et les troupes « françaises mêmes, au nom du faux marabout et, quelques mois après, nous « sommes venus en mendiants implorer les autorités que nous avions insul- « tées. C'est moi qui vous y ai conduit parce que c'est moi seul que vous « écoutez dans les jours de détresse et de danger. Nous avons enfin trouvé la « paix et le bien-être. Je vous conjure de ne pas céder aux dangereuses solli- « citations des gens du dehors et de resserrer encore les liens qui nous unissent « aux Français. »

A la suite de cette harangue, tous les chioukh présents jurèrent solennellement sur le Coran de travailler sans relâche au maintien de la paix, de rester sourds à l'appel des séditieux et de prêter leur concours le plus dévoué au Gouvernement français qui les avait si généreusement accueillis. Ils s'engagèrent à nous assurer, dans toutes les occasions, l'appui de leurs goums, à donner la chasse aux djiouch et aux rezzous qui, ayant nos tribus pour objectif, chercheraient à passer sur leur territoire et à déférer à toutes les réquisitions que nous pourrions avoir à exercer sur eux. Il fut décidé que les Oulad Ben Abdallah qui avaient négligé, malgré l'invitation qui leur avait été faite, de se faire représenter à la réunion par leurs chefs, seraient considérés jusqu'à nouvel ordre comme étrangers à la confédération.

Par mesure de répression collective et pour donner à tous l'impression de notre confiance en nous-mêmes, les troupeaux des Beni Guil Gheraba, venus sur le marché de Berguent le 14 mai, furent saisis et avis fut donné aux fractions des Beni Guil compromises que l'aman ne leur serait accordé qu'après le paiement d'une amende de 600 moutons que des députations de toutes les fractions devaient amener à Métarka le 10 juin.

Une reconnaissance, partie de Berguent le 3 juin, devait à cet effet se rencontrer à Métarka avec le groupement de Berguent et les goums des Hamyan de retour de Bou Denib.

Le programme primitif de cette dernière colonne comportait la reconnaissance d'Anoual ; mais, en raison de l'effervescence de cette région et de l'effectif relativement faible de son groupe, le commandant Pein dut se borner à pousser de Tioudadin une pointe rapide sur Anoual et à se replier vers l'Est sans avoir séjourné à Anoual[1].

La situation des Aït Bou Chaouen, qui avaient fait le vide, restait ainsi inchangée, mais l'effet moral produit sur les Beni Guil par la jonction de Métarka et par l'importance des goums Hamyan, leurs ennemis irréductibles, amenés au cœur du pays, permit de solutionner de façon heureuse et très énergique les conditions imposées aux Beni Guil.

Les engagements pris à cette époque par toutes les députations, l'occupation de Métarka qui se prolongea pendant deux mois, la construction en ce point d'une redoute sommaire, assurèrent pendant tout l'été la tranquillité absolue de cette région et les Beni Guil et les tribus voisines à qui ils donnaient le mot d'ordre, restèrent neutres lors de la formation de la deuxième harka venue à l'attaque de notre poste de Bou Denib.

En même temps, l'installation à El Aouïnet d'un poste provisoire eut les plus heureux effets sur les tribus indépendantes de l'Ouest.

Le mouvement hafidiste qui se propagea bientôt à l'instigation des agents du Maghzen d'Oudjda vint malheureusement détruire ces premiers résultats ; l'installation à Berguent d'un marché mixte et d'agents des douanes chérifiennes devait cependant rassurer les tribus de l'Ouest sur nos intentions de conquête.

Dès lors, les Beni Guil, sans se départir cependant d'une

---

1 Une première reconnaissance avait été faite au commencement de mai 1908 sur Anoual par le lieutenant Noel, avec un goum composé d'Hamyan et de mokhazenis de Beni-Ounif, au cours des colonnes sur Bou Denib.

attitude fort correcte, laissèrent entendre qu'ils désiraient garder leur pleine indépendance et, pour affirmer ces sentiments, peut-être aussi pour se soustraire aux droits de marchés établis à Berguent, ils dessinèrent vers le Sud un mouvement d'exode qu'aucune autre raison ne justifiait.

C'est pour étudier leur état d'esprit et leurs dispositions qu'une reconnaissance de cavalerie partit de Berguent dans l'intention de visiter les campements des Beni Guil et ceux de leurs voisins immédiats les Oulad Sidi Mohammed ben Ahmed et les Oulad Sidi Ali Bou Chenafa.

Le 25 novembre, le commandant Dinaux, Commandant Supérieur du cercle de Méchéria, quittait Berguent avec 80 spahis et 20 mokhazenis dans le but de faire chez les Beni Guil, les Oulad Sidi Ali Bou Chenafa et les Oulad Sidi Mohammed ben Ahmed une tournée politique. Après avoir poussé jusqu'en vue de Debdou, la reconnaissance descendit vers Anoual. Partout l'accueil des tribus avait été favorable.

La réception faite par les ksouriens d'Anoual fut également empressée.

Le 2 décembre, au retour, au passage de l'Oued Tizeribine, à environ 10 kilomètres d'Anoual, la reconnaissance fut assaillie par un fort rassemblement de Beraber. Malgré la fusillade intense, les cavaliers purent se dégager et s'enfuir. Nos pertes dans cette affaire furent de 6 spahis indigènes tués, dont le maréchal des logis Ben Daoud, fils du colonel Mohammed Ben Daoud, l'ancien chef de l'annexe d'El-Aricha.

Sans doute les Beni Guil Gheraba avaient prévenu les Aït Bou Chaouen de l'objectif de la reconnaissance ; peut-être même quelques isolés avaient-ils pris part à l'affaire de l'Oued Tizeribine, mais toute idée de complicité effective ou tacite de la masse était à écarter : les Beni Guil cherchèrent jusqu'au dernier moment à dissuader la reconnaissance de pénétrer sur le territoire des Aït Bou Chaouen ; les guides qu'ils eurent à fournir firent preuve d'une loyauté absolue.

En résumé, en fin 1908, sur les confins ouest du cercle de Méchéria, où les Hamyan se mélangeaient souvent aux Beni Guil, la situation restait incertaine ; la reconnaissance de Moulay Hafid y était considérée comme un échec pour notre politique et l'exécution des accords de 1902 semblait devoir y rencontrer des difficultés, même si Moulay Hafid faisait un jour appel à notre intervention.

*
* *

La mort de Bou Amama, suivie, peu de temps après, de celle du Rogui, commencèrent à ramener le calme dans l'Ouest.

La progression de nos troupes dans le Maroc Oriental, l'occupation de Taourirt, puis celle de Debdou, en même temps que l'organisation des Beni Snassen et du territoire de Bou Denib, modifièrent sensiblement les sentiments de nos adversaires.

En même temps que la zone de paix s'élargissait, une nouvelle organisation des confins algéro-marocains détournait du cercle de Méchéria l'action politique qui avait été menée jusqu'alors et le calme le plus complet ne tarda pas à régner dans la région du chott Gharbi qui avait été si troublée.

CHAPITRE VIII

CHRONIQUE DES FAITS QUI SE DÉROULÈRENT DANS LA RÉGION NORD DU MAROC ORIENTAL DE *1895 à 1909* ET QUI CONTRIBUÈRENT A TROUBLER LA PAIX SUR LE FRONT OUEST DU CERCLE DE MÉCHÉRIA.

Pour permettre au lecteur de mieux saisir ce que furent, sur la frontière ouest du cercle de Méchéria, ces années de désordre et de troubles dont nous avons essayé de faire une esquisse, nous avons rassemblé, année par année, depuis 1895 jusqu'à la mort de Bou Amama et du Prétendant, les principaux faits qui marquèrent, dans la région nord du Maroc Oriental, la période d'anarchie à laquelle l'occupation, par nos troupes, de toute la région mit fin.

Ce résumé chronologique facilitera la liaison des événements qui se déroulèrent dans le « bled siba » avec ceux

auxquels furent mêlés les Hamyan pendant la période correspondante.

1895. — La situation politique ne cessa pas d'être bonne du côté algérien pendant l'année 1895. Un seul fait qui aurait pu troubler les relations des indigènes du cercle de Méchéria avec les populations des Beni Guil, se produisit au mois de juin ; mais il était imputable aux Hamyan qui, à cette époque, séjournaient dans l'annexe d'El-Aricha et qui en profitèrent pour l'accomplir. Un parti de 27 cavaliers des Bekakra, Beni Metharef, Oulad Mansourah, Meghaoulia et Sendan razzièrent une caravane des Beni Guil, à l'Oued Berrioug, près d'El Mengoub (chott Gharbi). Les Hamyan eurent un homme et deux chevaux tués ; ils massacrèrent trois indigènes des Beni Guil, enlevèrent 44 chameaux, 2 chevaux et 6 juments et emmenèrent leurs prises dans leurs douars qui, par crainte de représailles de la part des Beni Guil, refluèrent au Nord d'El-Aricha. Les Beni Guil, sachant bien que les auteurs de ces coups de main appartenaient aux Hamyan, et que ceux-ci n'occupaient pas leurs emplacements habituels de campement, ne firent aucune tentative contre eux, ce qui évita à l'annexe d'El-Aricha des incursions que l'on avait, un instant, redoutées.

Au Maroc, la situation fut troublée pendant les premiers mois de l'année, d'abord dans la ville même d'Oudjda, dont les habitants n'étant soumis à aucune autorité, depuis le départ de l'amel Si Abdesselam Ben Bou Cheta, cherchèrent à se venger sur les tribus nomades des environs du dédain que ces tribus leur témoignaient. La ville resta fermée pendant près d'un mois aux nomades dont quelques-uns eurent à se repentir des tentatives qu'ils firent pour y entrer. L'arrivée du nouvel amel, Si Driss Ben Yaïch, au mois de février, rétablit l'ordre ; la ville s'ouvrit de nouveau, et les transactions de son marché reprirent leur cours.

La tribu des Beni Bou Zeggou avait été, en 1894, le théâtre de désordres importants : la fraction des Haddun s'était mise en rébellion ouverte contre son caïd, Hamonada, qu'elle avait réduit à se cantonner dans sa maison ; le fils de ce caïd obtint, au mois de février 1895, du sultan Moulay Abd-el-Aziz, l'envoi d'une colonne pour mettre les rebelles à la raison. Cette troupe, commandée par Moulay Arafa, oncle du Sultan, se rendit à El Aïoun Sidi Mellouk ;

elle ne fit aucune opération. Sa présence, toutefois, empêcha le retour des actes de rébellion qui s'étaient produits, précédemment, chez les Beni Bou Zeggou, mais ne ramena pas dans le devoir les ennemis du caïd Hamonada. Les Beni Bou Zeggou restèrent divisés en deux partis dont l'inimitié se manifesta par des conflits fréquents, mais sans grande importance.

Au mois de mars, la fraction des Achache, de la tribu des Mehaïa, depuis longtemps opposée au caïd de cette tribu, El Hadj Saheli ould Bou Bekeur, se sépara de ce dernier, entraînant dans son parti les Beni Mathar, qui, jusqu'alors, avaient subi l'influence de ce caïd. Les Achache allèrent chercher appui auprès des Angad, ennemis des Mehaïa. Le 9 mai, un engagement eut lieu entre les deux partis (Angad et Achache, réunis contre les Mehaïa) à Aïn-Sefra, sur le territoire des Bessara ; les Angad perdirent 12 hommes et 5 chevaux tués ; les Mehaïa, 14 hommes et 16 chevaux tués. Au nombre des morts, parmi les Angad, se trouvait le nommé Ben Dali ould Bou Terfa, guerrier qu'on disait d'une très grande valeur et frère d'Abdelkader ould Bou Terfa, caïd des Mezaouir, ainsi que trois autres parents de ce même caïd. A la suite de ce combat, les Mehaïa qui n'y avaient pas eu l'avantage, conclurent des alliances avec les Beni Bou Zeggou et les Beni Khaled ; cet accroissement de la force des Mehaïa détermina les Angad à conclure la paix à laquelle d'ailleurs les conviaient les marabouts des Beni Bou Hamdoun. Le 5 juin, les Angad et les Mehaïa se réconcilièrent ; mais les Achache, tout en renonçant à rester en lutte avec leur caïd, ne consentirent pas à rentrer sous son autorité. Cette situation était encore la même à la fin de l'année, bien que les Achache aient réoccupé leur pays, qu'ils avaient auparavant abandonné pour se joindre aux Angad.

Ces événements avaient, comme toujours, déterminé la venue, sur notre territoire de nombreux douars des Mehaïa, que les cavaliers partis en harka contre les Angad avaient envoyé se mettre sur le territoire de l'annexe d'El-Aricha, à l'abri de toute agression de la part des Angad. La présence de ces douars et de leurs troupeaux, en deçà de la frontière, était une gêne pour nos populations. A plusieurs injonctions à eux faites par le caïd de la tribu des Oulad En Néhar Gheraba et par les agents du Bureau arabe, d'avoir à quitter le territoire algérien, les Marocains avaient répondu par des refus. Une démonstration armée fut effec-

tuée contre eux, à la suite de l'autorisation donnée par l'Autorité supérieure, les 2 et 3 juin, avec les goums de l'annexe et le détachement de spahis d'El-Aricha. Les donars marocains ne résistèrent pas devant la certitude qui leur fut donnée, que, s'ils ne cédaient pas à cette démonstration, la force serait employée pour les y contraindre. Ils repassèrent la frontière le 3 juin.

Depuis cette époque jusqu'à la fin de l'année, la situation politique de l'amalat d'Oudjda ne fut pas troublée. Une mesure énergique, prise au mois d'août par l'amel, contribua à maintenir cet état de calme. Le 12 août, Si Driss Ben Yaïch s'empara de la personne du caïd des Mézaoum (Angad), Abdelkader Bou Terfa, qu'il retint prisonnier à Oudjda, depuis cette époque ; il attribua, avec quelque vraisemblance, à l'esprit de désordre de ce caïd les conflits périodiques survenus depuis plusieurs années entre les Angad et les Mehaïa. Quel qu'ait été, d'ailleurs, le bien-fondé de ce jugement, l'action qui en fut la conséquence eut pour effet d'amener à réflexion les chefs marocains voisins d'Oudjda qui, par crainte d'un sort semblable à celui d'Abdelkader Bou Terfa, se montrèrent, pour le moment, peu disposés à renouveler les désordres antérieurs. L'amalat d'Oudjda jouit, à la suite de cet acte d'autorité, du moins dans la partie qui avoisine immédiatement le chef-lieu de ce Gouvernement, d'un calme relatif.

1896. — Les tribus des Beni Guil continuaient, dans les premiers mois de l'année, à exercer des actes de brigandage contre les tribus des Hamyan et ajournaient l'exécution d'une convention passée avec ces derniers, en 1895, à Kasdir (chott Gharbi).

Pour mettre fin à cette situation, le Gouverneur Général de l'Algérie décida que si, dans un délai qui expirerait le 15 mai, les Beni Guil n'avaient pas exécuté leur convention avec les Hamyan et cessé leurs déprédations, notre territoire et nos marchés leur seraient interdits. Cette mesure fut rigoureusement appliquée et ses résultats ne se firent pas attendre.

En effet, le 26 juillet et jours suivants, conformément aux instructions de Monsieur le Général commandant la Division, une entrevue avait lieu entre le Commandant Supérieur de Méchéria accompagné des principaux notables des Hamyan et l'amel d'Oudjda, accompagné des notables des Beni Guil, en vue de l'exécution des clauses

de la convention sus-visée et du règlement des revendications postérieures à cette convention, intéressant exclusivement les Hamyan.

Cette entrevue eut un plein succès, grâce à l'habileté, à la courtoisie et à l'esprit de conciliation des représentants des deux Gouvernements. Les différends ayant été réglés, la levée de l'interdiction aux Beni Guil de notre territoire et de nos marchés fut prononcée par Monsieur le Gouverneur Général à la date du 7 septembre.

Il ne s'est pas produit au cours de l'année 1896 de troubles, parmi les tribus marocaines, sur la frontière. Le caïd El Hadj Saheli, des Mehaïa, qui semblait tout puissant dans sa tribu, a perdu à un moment donné la confiance de la majorité de ses administrés. Craignant qu'il ne soit pris contre lui des mesures violentes il a brusquement abandonné sa tente et s'est réfugié dans la ville d'Oudjda ; mais il est reparti clandestinement de cette ville, après quelques jours, pour regagner sa tribu où le calme avait semblé renaître.

1897. — Dans l'amalat d'Oudjda, des troubles assez graves se produisirent, provoqués par l'attitude énergique de l'amel vis-à-vis des tribus vivant depuis longtemps dans l'anarchie.

Le caïd des Mehaïa, El Hadj Saheli Bou Bekeur, fut amené à prendre la tête du mouvement contre l'amel, à la suite de la lecture dans sa tribu, par ordre de ce dernier fonctionnaire, d'instructions venues du Sultan et le destituant de ses fonctions.

La tribu des Mehaïa se partagea en deux partis à peu près d'égale force, l'un qui resta fidèle à El Hadj Saheli, l'autre qui prit le parti de l'amel et qui avait à sa tête El Hadj Miloud ould Bou Bekeur, frère et rival de Saheli.

A la même époque, et pour des causes diverses, toutes les tribus de l'amalat s'étaient rangées soit du côté de l'amel, soit du côté des dissidents.

Au mois de mars, une première rencontre eut lieu. D'un côté se trouvaient les soldats de l'amel et les Mehaïa d'El Hadj Miloud. De l'autre se trouvaient :

Les Beni Attigue (fraction des Beni Snassen) ;

Une partie des Beni Mengouch (fraction des Beni Snassen) ;

Une partie des Sedjaa ;

Les Mezaouir (fraction des Angad).

Le parti de l'amel sembla avoir été victorieux.

Un second combat eut lieu au mois d'avril ; El Hadj Miloud et les soldats de l'amel attaquèrent subitement les Mezaouir et les Mehaïa d'El Hadj Saheli qui repoussèrent leurs agresseurs.

A partir de cette époque, les efforts des dissidents se concentrèrent contre la tribu des Zekkara, restée fidèle à l'amel et isolée dans ses montagnes. Le 20 avril, ces derniers furent complètement battus. Ils offrirent même, pour obtenir la paix, 5.000 francs et 10 chevaux à leurs adversaires ; mais ceux-ci refusèrent. Les Zekkara furent à nouveau battus et contraints de se réfugier le 3 mai sur notre territoire, dans l'annexe d'El-Aricha, sous la protection du goum qui, depuis quelque temps, avait été réuni à la frontière afin d'en prévenir toute violation et de protéger nos tribus, le cas échéant. Avec les Zekkara se trouvaient quelques fractions des Beni Yala, Beni Bou Zeggou et Beni Snassen.

Ni l'amel, ni El Hadj Miloud n'avaient tenté de leur porter secours lorsqu'ils avaient été attaqués.

Le 5 mai, les Zekkara ayant refusé de se soumettre aux conditions qui leur étaient posées pour séjourner sur notre territoire, repassèrent la frontière et, le même jour, opérèrent une razzia sur les Beni Hamlil, qui n'avaient jusque là pris aucune part à la lutte.

A partir de cette époque, le caïd Ramdan, avec les Zekkara et les quelques fractions qui lui étaient alliées, campa dans la région de Missiouïn, dans le voisinage immédiat de notre frontière, surveillé par les troupes qui y avaient été envoyées. Il s'attendait chaque jour à une attaque du parti adverse et n'osait pas, étant donné ses faibles forces, quitter le campement qu'il avait choisi et dans lequel il se sentait sous la protection de nos troupes. El Hadj Miloud, de son côté s'était également rapproché de notre frontière semblant éprouver les mêmes craintes que les Zekkara, mais n'osant s'unir à eux. Il campait au Sud-Ouest de Sidi Aïssa, dans la plaine de Tiouli et du côté de Mechra el Harchaïa.

Mais, le 14 mai, les Beni Yala et les Beni Snassen, alliés du caïd Ramdan, quittaient ce dernier pour aller camper à Chebika el Hamra.

Le lendemain 15, les Beni Bou Zeggou le quittaient à leur tour.

Les Zekkara se trouvaient alors réduits à 50 cavaliers et 150 fantassins.

Dans les journées du 13 et du 14, le caïd Ramdan avait

vainement tenté de décider El Hadj Miloud de s'unir à lui, pour prendre l'offensive.

Aussi, se sentant trahi par les siens, et voyant qu'il ne devait espérer aucun secours de personne, le caïd Ramdan vint le 16 mai, dans l'après-midi, déposer ses armes à El Bouihi, à environ 20 kilomètres au Nord de Magoura et à 8 kilomètres à l'Est de Sidi Aïssa, en suppliant qu'on lui accordât sur la terre française une hospitalité qu'il avait honteusement violée quelques jours auparavant. Il déclara se soumettre à toutes les conditions qu'on pourrait exiger de lui ; mais il ne devait rester que peu de temps sur notre territoire, où on l'avait fait camper aux environs de Taërziza. En effet, le 1er août, il était autorisé à repasser au Maroc avec toutes ses tentes.

A partir de l'entrée des Zekkara sur notre territoire, El Hadj Miloud fit tous ses efforts pour se rapprocher, du moins en apparence, de son frère El Hadj Saheli, et se fit l'intermédiaire entre celui-ci et les diverses fractions qui avaient fait cause commune avec les Zekkara. Peu à peu les grandes agglomérations de tentes se dispersèrent et la tranquillité revint. Toutefois El Hadj Saheli razzia, chaque fois qu'il le put, les fractions qui avaient refusé de s'unir à lui.

Le bruit courut pendant ce temps qu'une colonne était dirigée par le Sultan sur Oudjda pour châtier ceux qui s'étaient révoltés ; mais il n'en était rien. Cependant, au commencement du mois d'août, le chérif Abdesselam El Merani, envoyé par le Sultan, arrivait à Oudjda avec cent cavaliers du Makhzen. Les divers partis marocains envoyèrent alors à Oudjda des représentants qui furent unanimes à déclarer au chérif qu'ils ne voulaient plus de l'amel Si Driss Ben Yaïch. Le chérif promit de leur donner satisfaction.

Des renseignements, venus d'Oudjda le 15 août, firent connaître que les Mehaïa, les Angad, les Sedjaa, les Beni Snassen, les Beni Yala, les Beni Bou Zeggou et les Zekkara s'étaient réconciliés entre eux sous l'influence du chérif et que chaque tribu s'était engagée à rentrer sur son territoire. Le chérif avait en outre déclaré aux Mehaïa qu'ils continueraient, comme par le passé, à obéir aux ordres d'El Hadj Saheli.

Le parti d'El Hadj Miloud essaya bien de résister à cet ordre et tenta d'instituer, pour assurer le service de police et de sécurité dans la tribu, une assemblée de notables ; mais finalement, au mois de décembre, les Mehaïa se réuni-

rent tous pour prier El Hadj Saheli de reprendre le commandement de sa tribu. Tous les chefs de fraction et les principaux notables lui prêtèrent serment de fidélité.

Le 21 novembre 1897, l'amel d'Oudjda quittait son commandement et allait s'embarquer à Nemours, pour se rendre à Tanger. Il fut remplacé par Si Bou Bekeur ould El Habbas, qui arriva au siège de son commandement dans le courant du mois de décembre.

1898. — Il ne se produisit dans l'amalat d'Oudjda aucun fait grave ; la tranquillité ne cessa de régner dans le voisinage de notre frontière ; les troubles qui, l'année précédente, avaient mis l'Autorité Française dans la nécessité de faire organiser un service de surveillance, ne se reproduisirent pas. Le caïd El Hadj Saheli ould Bou Bekeur, de la tribu des Mehaïa, qui avait été l'un des principaux auteurs des troubles, reprit le commandement de sa tribu dans laquelle aucune opposition ne lui fut faite ouvertement Le nouvel amel d'Oudjda, Si Bou Bekeur ould El Habbas, installé depuis le mois de décembre 1897, sut faire régner partout une tranquillité relative.

Le bruit se répandit chez les indigènes algériens et dans l'amalat d'Oudjda, vers le mois de juillet 1898, que le Gouvernement chérifien avait concédé à l'Allemagne le poste de Saïdia, à l'Ouest d'Adjeroud, et le droit d'occupation sur tout le territoire compris entre notre frontière ouest et la Moulouya. Ce bruit fut démenti officiellement dans nos tribus par les soins du Gouvernement français.

1899. — L'année précédente, vers le mois de novembre, les Mehaïa et leurs alliés, les Beni Mathar, étaient tombés sur les Sedjaa et leur avaient enlevé un grand nombre de troupeaux de moutons.

Les Sedjaa usant de représailles s'emparèrent de 200 à 300 chameaux appartenant aux Mehaïa. A la suite de cette affaire, les Sedjaa voulurent conclure avec les Mehaïa un arrangement basé sur la restitution réciproque des prises. Un miad, composé de notables de leur tribu, vint à cet effet trouver les Mehaïa qui ne voulurent entendre parler de rien.

La guerre était dès lors déclarée entre ces deux fractions. Elle aboutit à la défaite des Mehaïa qui, au mois de mai, durent entrer sur le territoire algérien, après avoir subi un échec sérieux à Aïn-Sfa (30 kilomètres environ à l'Ouest

d'Oudjda). Cet échec leur fut infligé par les Sedjaa et leurs alliés, les Haouara et les Oulad El Hadj. Ces Mehaïa devaient être dirigés sur Méchéria et Géryville ; mais, arrivés près de Mahdjoub (40 kilomètres Nord-Ouest-Ouest d'El-Aricha) ils refusèrent de rejoindre les campements qui leur étaient assignés. Ils furent alors refoulés au Maroc, après avoir payé une indemnité pour leur séjour sur notre territoire.

Mais la vengeance des Sedjaa n'était pas assouvie. A la fin du mois d'octobre de cette même année, ils tombèrent de nouveau sur les Mehaïa établis près de Missiouïn, leur tuèrent leur chef, El Hadj Saheli ould Bou Bekeur, avec quelques cavaliers et enlevèrent de nombreux troupeaux de moutons. A la fin du mois de novembre, ils tombèrent, près de Ras-el-Aïn (Bergnent), sur les Beni Mathar, mais ceux-ci se tenaient sur leurs gardes et purent repousser cette agression. Il y eut quelques tués de part et d'autre ; en outre deux troupeaux de moutons furent enlevés aux Beni Mathar.

1900. — Les Beni Guil tombèrent le 2 avril 1900, sur les Haouara et leur enlevèrent des tentes, une grande quantité de chameaux et de moutons ; ils leur tuèrent en outre vingt cavaliers.

Le 1er mai, les Mehaïa et les Beni Mathar razzièrent a Thoual (Ouest de Sidi-Moussa) le douar Hamidan, des Sedjaa, auxquels ils prirent 205 chameaux, 6.000 moutons, des tapis, des tentes et massacrèrent un nombre considérable d'hommes et d'enfants.

Les agresseurs eurent 2 hommes blessés et 4 chevaux tués.

A la suite de cette razzia, une amende de 4.000 douros fut infligée aux Mehaïa par le chérif Si Abdesselam El Merani, commandant la colonne marocaine qui se trouvait à Oudjda, venant d'El Aïoun Sidi Mellouk.

A la fin du mois d'août, Si Allal ould Sidi Cheikh Ben Taïeb et le chérif Si Abdesselam El Merani se réunirent et opérèrent une réconciliation entre les Mehaïa et les Sedjaa.

Le chef de l'annexe d'El-Aricha eut, le 18 novembre, à Saheb El Korrichat (Sud du Djebel Sidi El Aabed) une entrevue avec Si Allal, ainsi qu'avec le caïd et les notables des Mehaïa.

Cette entrevue, demandée par les Marocains, avait pour objet le règlement de quelques questions de pâturages. Les résultats furent très satisfaisants.

(A suivre.)

LES FABRIQUES DE LAMPES

DANS L'ANCIENNE AFRIQUE

I. — Leurs Caractères

Parmi les objets de petites dimensions que nous a légués l'antiquité, il ne s'en trouve peut-être pas de plus nombreux que les lampes en terre cuite. On pourrait être tenté de croire que cette abondance est due à la seule fréquence de leur emploi dans la vie domestique. Il n'en est rien, elle l'est, avant tout, soit aux croyances philosophiques et religieuses des anciens, soit aux traditions qui en découlèrent et qui leur survécurent.

On sait en effet que c'est dans les nécropoles antiques qu'on en rencontre le plus. La croyance à une autre vie, l'idée qu'on se faisait des conditions dans lesquelles celle-ci se passait obligeaient en quelque sorte à en déposer dans chaque sépulture. Bien plus, parmi tous les autres objets de mobilier funéraire, ce petit vaisseau paraît avoir été le plus important, le plus significatif, puisque quand tous les autres disparaissent, c'est lui seul qu'on trouve à côté des restes périssables : squelette ou cendres.

Je n'ai pas à insister ici sur les explications différentes, ou tout au moins multiples — et sans doute justes la plupart, suivant le point de vue où on les envisage — qui ont été données de la coutume de placer un mobilier dans les tombes. Mais il est intéressant de s'arrêter ici à l'une d'entre elles, très simple, au delà de laquelle n'allait pas la plupart des Africains, et qui voulait que le défunt fût à même, dans sa dernière demeure, de suivre l'existence qu'il menait de son vivant.

On a cité des cas où cette explication s'impose ; il n'en est peut-être pas de plus suggestif que celui d'un caveau africain, que j'ai découvert à Gurza [1].

---

[1] V. Dr L. Carton. *Bull. Soc. Archéol. de Sousse*, 1909. *Les Nécropoles de Gurza*, p. 29.

Quand j'y pénétrai, après avoir écarté la dalle qui en fermait l'entrée, je me trouvai en présence d'un véritable banquet funèbre. Les personnages, ou plutôt leurs restes et tout l'appareil du repas étaient disposés comme ils devaient l'être certainement dans les réelles habitations des vivants !

Des bancs taillés dans le tuf formaient un *triclinium*, et sur eux les corps parés de leurs bijoux étaient couchés, ayant auprès d'eux la coupe des festins, des assiettes en terre samienne et une lampe. D'autres lampes, d'un charmant dessin, avaient été placées, allumées, dans une niche creusée derrière chaque convive aux dépens de la paroi. Un réchaud du type *brasero*, tout à fait semblable aux modernes « canouns » des Arabes, avait été allumé auprès de la porte. Il portait un grand plat en terre. Au centre de la pièce, sur une table de bois qui a disparu [1] se trouvait toute une vaisselle de grands bols et de grands plats en terre ou en métal, qui ont été retrouvés à terre. Deux grandes amphores qui avaient contenu le vin et l'eau gisaient à côté d'eux. On sait quel grand usage les anciens faisaient des parfums au cours des repas. On en fut particulièrement prodigue ici, puisque plus de 300 *unguentaria* en verre parsemaient le sol et les bancs.

C'était donc un véritable festin que l'on avait préparé, les corps étant probablement parés de fleurs comme ils étaient oints de parfums [2].

Dans les tombes puniques ou punico-romaines semblables à celle dont il vient d'être question, le mobilier était complexe et très abondant, et il se simplifia ensuite de plus en plus pour disparaître avec le christianisme. La lampe est l'élément qui persista le plus longtemps.

Elle fut pendant plusieurs siècles, avec l'urne cinéraire, le dernier vestige des antiques croyances païennes à la vie future.

Après les tombes, c'est dans les sanctuaires que le petit luminaire se rencontre le plus souvent. Il semble que les fidèles en apportaient chaque fois qu'ils accomplissaient les rites sacrés. Comment s'expliquer autrement que dans

---

1 Dans beaucoup de caveaux funéraires de Gurza, il y a de petites *mensae* taillées dans le tuf.

2 Cette pièce, par son exiguïté, l'emploi de petites tables pour placer les mets, et celui de bancs pour s'asseoir, avec le brasero auprès de la porte, rappelle du reste complètement la disposition des petites demeures arabes. Un habitant d'Akouda, la Gurza moderne, s'y serait trouvé chez lui.

certains cas d'entre eux, comme celui d'El Kenissia, par exemple, on en ait trouvé plusieurs milliers dans un espace de quelques mètres ? [1]

On trouve encore les lampes en abondance dans deux autres catégories de gisements : les dépôts d'immondices jetés aux abords des villes et les alentours des fours dans lesquels on les fabriquait.

Ces petits objets nous sont parvenus en aussi grand nombre, non seulement à cause des usages dont il vient d'être question, mais aussi en raison du peu de valeur de leur matière, que l'on ne cherchait pas à refondre, comme le métal ou à retailler comme le marbre, quand ils étaient brisés.

En outre, les fragments en avaient une assez grande solidité car la terre cuite résiste très bien, on le sait, aux attaques des agents qui altèrent si facilement le bronze ou le marbre.

Enfin, circonstance précieuse pour les études archéologiques, les lampes et leurs fragments, si nombreux et si durables, ont souvent une valeur documentaire, soit parce qu'ils permettent de dater les ensembles où on les trouve, soit parce que les sujets qu'ils portent nous renseignent sur la vie des anciens, soit enfin parce que les estampilles qu'ils portent peuvent nous faire connaître certaines voies ou certains centres commerciaux.

Leur collectionnement, leur classement, leur comparaison, l'examen des sujets et des estampilles qu'ils portent sont donc d'un réel intérêt et on peut s'étonner qu'on n'en ait pas encore entrepris une étude générale. C'est que la chose offre de réelles difficultés. Ainsi, pour les lampes les plus répandues dans les musées, les romaines des première et deuxième périodes, une remarque s'impose d'abord. C'est que la plupart des estampilles qu'elles offrent ont été rencontrées non seulement en Afrique, mais aussi dans d'autres provinces de l'empire romain. A défaut d'autres renseignements, leur découverte ne permet pas, à elle seule, de situer leur lieu de fabrication, ce qui fait qu'on ignore d'où la majeure partie des lampes à estampilles sont sorties, à part quelques présomptions pour deux ou trois marques.

---

1 V. Carton. *Acad. des Inscr. Mémoires présentés par divers savants*, t. XII, 1re partie ; *Le Sanctuaire de Tanit à El Kenissia*, p. 29 et *Bull. Archéol. du Comité*, 1908, p. 410 et suiv.

Bien plus, il existe parfois d'assez fortes raisons pour croire que beaucoup des ateliers qui les ont produites étaient hors d'Afrique. C'est ainsi que les jolies lampes de la première période, qui datent du 1er siècle et d'un peu avant, apparaissent brusquement sans avoir été précédées d'un type sporadique, d'où elles auraient dérivé. Comme on sait d'autre part que les importations de négociants italiens en Afrique étaient déjà courantes dès la fin de la république [1], on est porté à admettre que cette époque fut celle de l'importation des produits italiens et de l'éducation des artisans africains ; les lampes ayant quelque caractère devaient venir du dehors.

C'est à la période suivante, quand le pays commence à produire lui-même, qu'il est difficile de savoir si les lampes viennent de l'un ou l'autre des deux pays.

Les indices qui peuvent renseigner à ce sujet sont de plusieurs ordres. Quand, dans une région la terre à potier abonde et où de nos jours des fours existent, on trouve des dépôts de lampes antiques considérables, comme celui d'El Kenissia, on doit penser que celles-ci ont été faites sur place ; on n'aurait du reste sûrement pas pris la peine d'y importer de loin des vases de qualité inférieure. Ailleurs, comme à Henchir Srira, ce sont et la présence de moules et les caractères mêmes du dépôt renfermant des ratés qui indiquent que l'atelier ne saurait être éloigné.

Je vais tenter d'indiquer, ci-dessous, les caractères que peuvent présenter ces petits luminaires quand ils sont d'origine africaine et les points dont certains d'entre eux paraissent provenir. Une question se pose au préalable. Ne fabriquait-on que des lampes dans ces ateliers ? Le potier n'étendait-il pas son industrie à d'autres formes de vases ?

Il est un fait à peu près général, c'est que les noms gravés sur les lampes ne sont pas les mêmes que ceux qui sont sur les autres poteries, même quand les deux sont juxtaposées. La réciproque existe aussi ailleurs, par exemple pour les poteries gauloises et arrétines. Cette séparation — tout au moins apparente — des lieux de production des poteries portant des marques répandues, ne s'applique du reste pas, on le verra, à ceux des ateliers africains que l'on connaît.

C'est ainsi que, pour le plus grand de ceux que l'on peut

1 V. Merlin, *Acad. des Inscr. Comptes rendus des séances*, 1911, p. 839.

considérer comme ayant existé en Afrique, celui des *Pulleni*, on a trouvé l'estampille à la fois sur des lampes et d'autres terres cuites, — bien plus souvent, il faut le reconnaître, dans la première situation. La même juxtaposition de lampes et de vases d'autres formes a été constatée dans les fours du Céramique de Carthage, les premières y étant cette fois moins nombreuses. Les ateliers qui ont alimenté le sanctuaire d'El Kenissia ont sûrement, en dehors de lampes à trois becs, produit des brûle-parfums, des *unguentaria* et de petites amphores. A l'Henchir Srira, *Simittu*, Thuburnic, il y avait le même mélange de formes.

On s'explique que la spécialisation n'ait pas été nécessaire dans ces petites officines et qu'elle ne dut l'être que quand les produits prenaient un véritable caractère d'art. Il est certain aussi qu'une fabrique de lampes, même assez importante, ne devait pas occuper une place considérable. Des fours de petites dimensions, comme ceux du Djebel Oust, capables d'en contenir une cinquantaine eussent pu facilement en produire dix mille par an, le nombre des ouvriers employés à ce travail étant restreint.

C'est plutôt l'amas des pièces de rebut qui en signalerait l'emplacement, si celles-ci n'avaient été souvent portées à distance, comme on le verra pour Henchir Srira, ou versées dans des ravins, des trous, les excavations d'où on avait retiré la terre à potier.

On a donc reconnu, en Afrique, l'existence d'ateliers de lampes à plusieurs indices : soit par les amas de pièces de rebut, sans que le four ait été découvert, soit par la présence de fours sans amas de ratés, soit plus rarement par la coexistence de ces deux conditions.

En ce qui concerne les estampilles, on peut en rechercher l'origine en étudiant leur répartition géographique et leur densité relative dans chaque province. On sait que les noms qui y sont gravés sont ceux ou des fabricants ou des chefs d'ateliers — qui étaient le plus souvent des affranchis — ou des négociants qui vendaient les lampes. L'application des règles de l'épigraphie aux lampes trouvées en Afrique montre que beaucoup, provenant du même propriétaire, portent les noms de ces affranchis [1].

Pour prendre les exemples les plus connus, les auteurs du t. VIII du *Corpus Inscr. latin.*, constatant que les mar-

---

[1] Ceux-ci prenaient le nom du patron, leur ancien nom formant le surnom.

ques des *Pulleni*, des *Agri*, des *Nundinarii* sont plus répandues en Afrique que dans les autres provinces, admettent qu'elles en sont originaires. On connaît, d'autre part, les nombreuses relations qu'eut cette contrée avec la Sardaigne, qui en a même été, économiquement, une dépendance. La découverte de ces marques dans cette île ne peut donc que renforcer l'idée de leur origine africaine. Quand enfin l'épigraphie nous a appris que les familles qui portaient ces noms avaient poussé de profondes racines dans le pays, qu'elles y possédaient de grands domaines et que certains de ses membres y occupaient de hautes fonctions, on s'est cru autorisé à admettre que quelques-uns d'entre eux devaient y avoir des fabriques de lampes.

Une telle méthode a pu donner de fortes présomptions au sujet de certains noms, elle ne me paraît avoir fourni aucune certitude. Elle n'a, notamment, jamais pu permettre de savoir en quel point du pays se trouvaient les ateliers. Du reste, la dissémination a dû s'en faire bien plus par les grandes voies qui sillonnaient le pays que par rayonnement, ce qui rend difficile, géographiquement, de leur assigner un centre d'expansion.

Aussi, le dépouillement de l'*Instrumentum domesticum* du t. VIII du *Corpus Inscr. latin.*, ne m'a pas donné à ce point de vue de résultats très significatifs. On remarque pourtant que les marques les plus répandues se retrouvent le long des voies les plus importantes, ou dans les ports : à Carthage, Bulla Regia, Tebessa, Hadrumète tandis qu'elles sont plus rares dans les localités isolées où les lampes à estampilles des grands ateliers sont souvent remplacées par des récipients de fabrication locale [1].

A vrai dire, les lampes indigènes paraissent aussi avoir été l'objet d'un commerce assez actif, puisque M. Hautecœur croit en avoir retrouvé en Sicile et en d'autres points de l'empire, mais il s'agit des produits d'une basse époque, à laquelle les grands ateliers avaient périclité.

Il faut enfin tenir compte ici des lampes, tout à fait pareilles à celles qui ont des estampilles, mais qui n'en

---

1 La *Colonia Thuburnica* était pourtant le long d'une grande voie, celle qui allait de Carthage à Hippone. Mais cette petite cité était soumise à des influences locales toutes particulières, comme je l'ai exposé ailleurs. (V. Carton, *Mém. de la Soc. Nal. des Antiq. de France*, 1913, p. 141. *L'art indigène sur les lampes de la « Colonia Thuburnica »*.) On voit combien la question est complexe.

offrent pas. Le nombre en est considérable. Sur 1.004 lampes du catalogue du Musée Alaoui, non compris celles d'Henchir Srira dont on connaît l'origine, il y a seulement 440 estampilles ; au musée de Sfax 96 sur 310, dans la collection de Fages 91 sur 254, dans les musées de Sousse 56 sur 176, ce qui représente, en gros, le tiers. Le musée de Constantine ne donne, lui, que 40 marques sur 400 lampes : le nombre des lampes communes sans sujets ou à sujets simplement ornementaux y est donc relativement grand. Comme on sait, d'autre part, que dans beaucoup de musées on écarte les lampes sans estampilles et sans sujets, ce qui ne paraît pas avoir été fait ici, on peut admettre que cette collection donne une idée plus exacte de la proportion, qui serait donc plutôt d'un dixième que du tiers.

Comment s'expliquer ce fait ? Doit-on penser que les lampes sans cachet étaient souvent des imitations ou même des contrefaçons des produits des grands ateliers ? Il n'y a pas, en effet, de raison pour que ceux-ci n'aient pas mis leur marque sur tous leurs produits. On sait, d'autre part, que la plupart des ateliers indigènes ne le faisaient pas. J'ai même rencontré parfois des marques qui paraissaient être une grossière imitation des estampilles connues : de loin le cachet paraissait net : de près, on n'y voyait que quelques hastes informes. On sait aussi que l'on vendait des moules, non de lampes, mais de sujets destinés à être placés sur le disque des lampes [1]. J'en ai moi-même trouvé une dans laquelle la superposition sur le disque est évidente [2]. Enfin, certains marchands de lampes vendaient des moules destinés aux petits potiers de l'intérieur. A Carthage, en 1908, le R. P. Delattre a rencontré [3] un dépôt de lampes, de statuettes et de moules aussi remarquables par leur nombre que par la variété et la beauté de certains sujets. Ce dépôt n'a sûrement pas été le magasin d'une fabrique comme on l'a supposé, car la facture et les estampilles n'en sont pas uniformes. S'il s'était agi d'un atelier, on y eût tout au moins trouvé sa marque en grande majorité. Il s'agit donc d'objets provenant de fabriques différentes, et qui ont été mis en vente à la même époque. Les

1 V. Toutain. *In Saglio. Diction. des Antiq. Rom., Lucerna.*

2 V. Carton. *Mém. Soc. Nat. Antiq. de France*, 1900, p. 230. *Statuettes en terre cuite de la Nécropole d'Hadrumète.*

3 V. Delattre. *Acad. des Inscr. Comptes rendus des séances*, 1908, p. 601. Cf. Renault. IIIe *Cahier d'Archéol. Tun.*, p. 113. Hautecœur. *Musée Alaoui, Supplément, Lampes* n°s 808, 816, 1.088, etc.

moules qui se trouvaient parmi eux, dans le magasin d'un commerçant qui ne fabriquait pas, étaient par conséquent aussi destinés à la vente. On saisit que, grâce à eux, les petits artisans de l'intérieur aient pu imiter plus ou moins heureusement les produits sinon tous beaux, du moins les plus corrects des grands ateliers. D'autre part, s'il y avait de ces derniers en Afrique, ils ont pu s'en assimiler plus ou moins la technique.

II. — Lampes Libyco-Berbères

Le type le plus ancien et le plus récent des luminaires africains ne provient pas, à proprement parler, d'ateliers. Il a dû, autrefois, comme il l'est de nos jours, être façonné et cuit par les femmes des indigènes. C'est un récipient en forme de tasse ou de verre, avec ou sans pied, pincé ou non en un ou deux points de ses bords — ce qui rappelle les

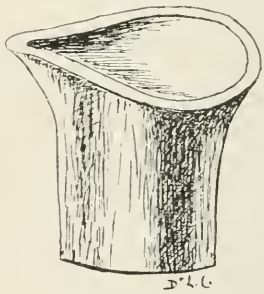

Fig 1

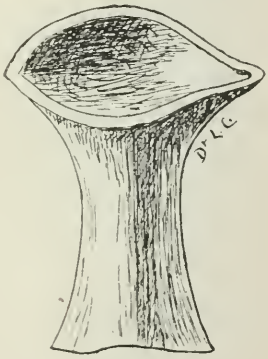

Fig. 2

diverses catégories de la lampe punique, qui doit en être un perfectionnement — de manière à former un ou deux becs destinés à retenir la mèche. Il était fabriqué à la main, à l'aide d'une boule d'argile pétrie et cuite soit sous un feu de bois, soit dans les petits fours semblables à ceux où les femmes arabes font leur pain. Cette forme a été trouvée dans des dolmens antérieurs à l'époque romaine — et je l'ai rencontrée nombre de fois dans les tombes modernes des santons musulmans.

III. — Ateliers de l'Epoque Punique

Une heureuse découverte faite à Carthage, dans le quartier du Céramique a montré toute une série de grands fours à potier renfermant encore les objets tels qu'ils avaient été placés pour être cuits au moment de leur abandon qui doit correspondre à la prise de Carthage.

Le quartier du Céramique était à proximité du havre qui, d'après mes recherches [1], fut le premier port de Carthage, et non loin de la nécropole, c'est-à-dire à portée des vaisseaux qui pouvaient en charger les produits et des clients qui voulaient en garnir les sépultures.

Les fours [2], en briques crues, formaient un foyer elliptique enfoncé dans le sol et recouvert de voûtelettes d'argile soutenues par un pilier central. Au-dessus se trouvait le laboratoire, large cheminée cylindrique qu'une coupole devait recouvrir et dans laquelle s'élevait une colonne tubulaire divisée en deux étages. L'air et la fumée du foyer passaient d'abord par des canaux dans le laboratoire garni de poteries grossières, puis, par des trous plus petits, dans la colonne qui renfermait les lampes et les statuettes.

Le foyer donnait par une partie étroite sur la chambre de chauffe, où l'on a trouvé les restes du bois préparé pour le feu ainsi que des ratés. Au-dessus de ces pièces était l'atelier où l'on avait préparé, sur des rayons, les vases non cuits, en les isolant sur des rondelles d'os et où l'on entassait sur le sol les poteries cuites pour les classer dans les magasins. Ceux-ci étaient reliés par un couloir renfermant des moules, des pots de couleurs et des poteries rangées par milliers. Parmi celles-ci on remarquait de grands flambeaux d'une forme particulière. Les lampes ressemblaient à celles de la nécropole de l'Odéon, ce qui permet d'admettre que les fours ont fonctionné jusqu'à la destruction de Carthage [3].

---

1 V. Carton, *Revue Archéologique*, 1911, t. II. *Le port marchand et le mur de mer de Carthage* et *Revue Tunisienne*, 1911, *Documents pour servir à l'étude des ports et de l'enceinte de la Carthage punique*, p. 194. (*In Bibliothèque de l'Institut de Carthage*, C. Leroux, éditeur, Paris.)

2 V. Gauckler, *Service des Antiquités. Compte rendu de la marche du Service en 1901*, p. 7 et *Revue Archéol.*, 1902, t. II. *Les fouilles en Tunisie*, p. 3-, avec plan et coupe.

3 A l'Odéon, les lampes étaient de plusieurs formes : rhodiennes, puniques, trifolées ou à deux becs. Gauckler ne dit pas comment sont celles qu'il a découvertes au Céramique.

On a rencontré assez souvent, à Carthage, des lampes grecques ou puniques portant sur le disque, à la base du bec, divers symboles tels que l'emblème triangulaire, le caducée, etc., qui paraissent avoir été fabriquées à Carthage ou dans les environs. Mais, d'une manière très générale, les lampes de l'époque punique ne portent aucune estampille formée du nom ou des initiales du potier.

J'ai découvert moi-même, aux portes de Tunis et à environ 15 kilomètres de Carthage [1] un vaste ensemble de fours à potiers, dont une dizaine étaient bien visibles. J'y ai trouvé un grand nombre de débris d'amphores, notamment des anses portant des estampilles formées le plus souvent de lettres. Mais je n'y ai pas rencontré de restes de lampes. Le gîte n'a du reste été exploré par moi qu'à la surface.

Une grande ville comme Hadrumète devait certainement avoir des ateliers de potiers, soit à son intérieur, soit dans ses environs. On ne connaît l'emplacement d'aucun d'eux, mais on a découvert dans les environs un gisement considérable de lampes dont la situation et l'homogénéité peuvent donner une idée des fabriques de la région [2]. C'est dans le sanctuaire punique d'El Kenissia, à Ksibet-Soussa. Dans un entassement de six mille poteries, que les fidèles y avaient déposées, j'ai trouvé trois mille lampes puniques [3] de formes diverses avec ou sans pied. Tous ces petits récipients, de formes diverses, sont en une pâte d'un jaune clair, assez cuite, sortant évidemment des mêmes ateliers. (Fig. 3 et Pl. I.)

Fig. 3

A Sousse, dans un sanctuaire punique, a été rencontré un dépôt analogue. Ils sont mêlés à des poteries indigènes bien caractérisées, qui ne proviennent pas de grands ateliers, et à des lampes romaines.

Des poteries en aussi grande quantité et de qualité très commune n'ont évidemment pas dû être transportées de

---

1 V. Dr Carton. *Revue Archéol.*, 1894, t. II, p. 180. *Estampilles puniques sur anses d'amphores trouvées au Belvédère.*

2 Dans la tranchée du chemin de fer, auprès de la maison Balzan, on voit des traces de fours à potier, mais les débris qui en proviennent paraissent relativement modernes. Peut-être s'en trouve-t-il de plus anciens dans le voisinage.

3 V. Dr Carton. *Acad. des Inscr. Mém. publiés par div. savants. Le Sanctuaire de Tanit à El Kenissia*, p. 96 et *Bull. Soc. Archéol. de Sousse*, p. 78.

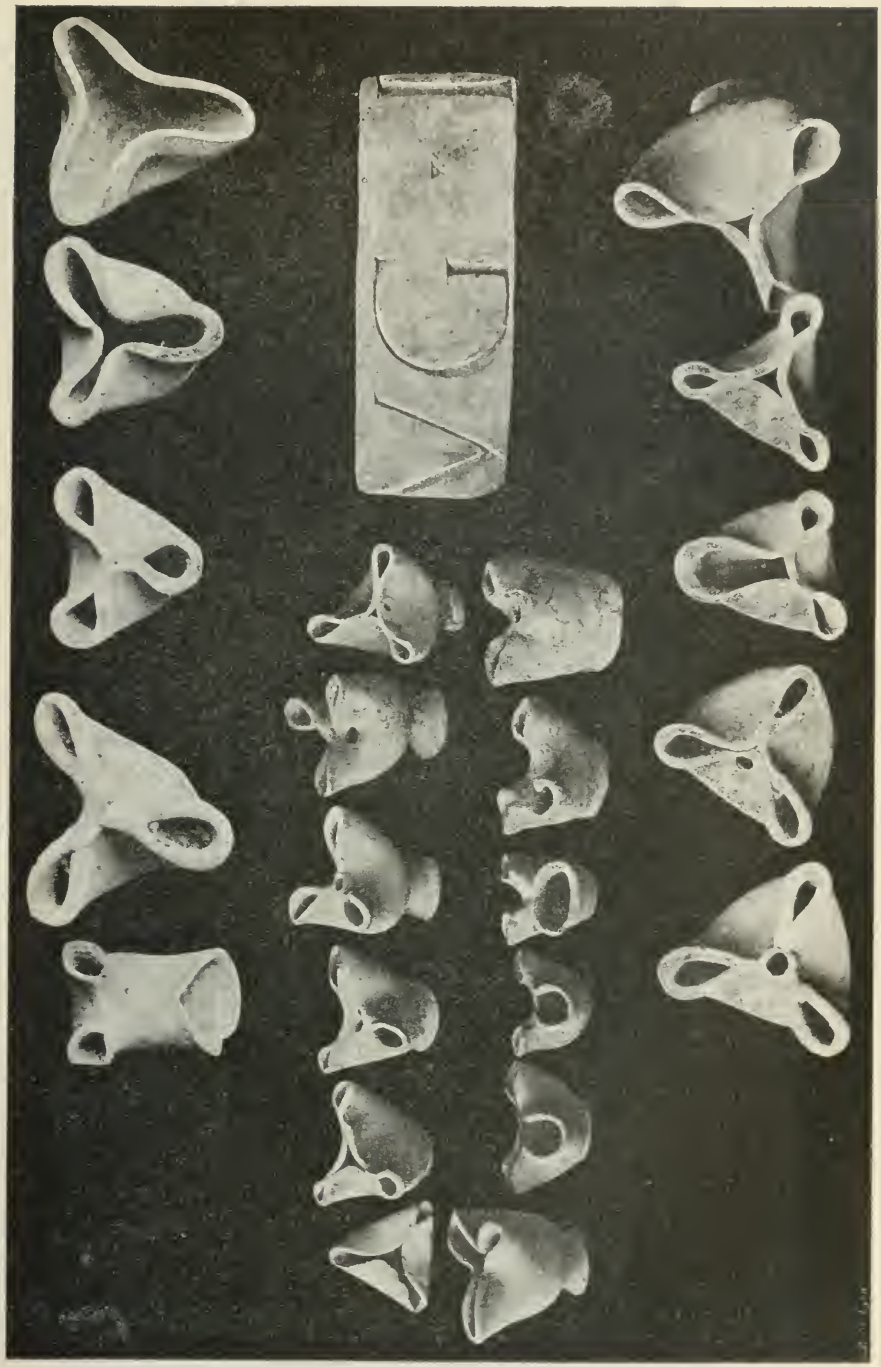

Pl. I. Lampes puniques d'El Kenissia (près Sousse)
(Pl. extraite du *Bulletin de la Société Archéologique de Sousse*, 1907, p. 68)

loin, d'autant plus qu'il y a partout dans le pays des bancs d'argile plastique. Elles sortaient donc d'ateliers situés à Hadrumète ou aux environs.

IV. — Epoque Romaine

On sait que l'on divise en deux grandes classes les lampes païennes de l'époque romaine. Celles de la première période, antérieures ou postérieures au commencement de l'ère chrétienne, rondes, sans queue, en pâte fine, dure et légère offrent souvent des sujets artistiques, ne portant que très peu d'estampilles, réduites le plus souvent à une lettre ou à un signe. Elles forment donc à ce point de vue la transition entre les lampes puniques et les suivantes dont c'est la caractéristique de présenter souvent un cachet.

Les lampes de la deuxième période, de pâte plus épaisse, sont caractérisées par la queue forée [1], l'abondance et la variété de la décoration ; beaucoup d'entre elles peuvent être africaines. Mais comme on n'a pu jusqu'ici retrouver aucun des ateliers d'où elles sont sorties, il faut recourir à d'autres indices pour en déceler l'origine.

Le premier moyen auquel on ait pensé pour se procurer ces renseignements est le classement et l'examen des estampilles. Il ne paraît pas avoir donné tous les résultats auxquels on pouvait s'attendre, mais il ne semble pas qu'on ait fait ce travail avec toute la méthode et l'ampleur désirables. On a pu cependant arriver, dans quelques cas, à des conclusions d'un certain intérêt.

Les estampilles ont été le plus souvent imprimées sur le fond extérieur à l'aide d'un cachet. Elles comprennent alors en général une seule ligne. Ailleurs, moins fréquemment, elles forment deux ou trois lignes tracées à la pointe ou sur le côté.

Ces marques peuvent offrir l'initiale du *praenomen*, le *gentilice* et le *cognomen*, écrits souvent en abrégé par leurs premières lettres. Ailleurs, il n'y a qu'un seul *gentilice* ou bien un *cognomen*. Ce qui est le plus intéressant, c'est que le même *gentilice* est tantôt seul, au singulier ou au pluriel, tantôt au singulier, accompagné et suivi d'un surnom. On a pensé, avec raison, semble-t-il [2], que les premiers

---

1 Il y en a encore quelques-unes de la même époque qui n'ont pas de queue, mais c'est l'exception.

2 V. Merlin et Poinssot. *Les inscriptions d'Uchi Majus*, p. 88.

représentent peut-être le fondateur de la firme, les seconds une association de ses fils, le troisième, divers ateliers appartenant aux fils, ou dirigés par des affranchis dont le nom a été ajouté à la marque.

Certains groupes de lampes qui paraissent appartenir à des périodes assez longues, présentent les mêmes noms et les mêmes prénoms, avec des surnoms différents. Il est possible — mais il n'est pas démontré — que le *gentilice* soit celui du propriétaire et le surnom celui des affranchis ou chefs d'ateliers.

Parfois, au lieu de noms, l'estampille offre la représentation de certains objets tracés en graffite avant la cuisson : trois palmettes, par exemple, et même des figurations plus ou moins compliquées, comme un buste, un personnage debout, etc. Ce sont là des raretés dont il ne sera pas tenu compte ici.

Certaines des lampes qui portent de ces estampilles ont été transportées au loin, telles celles des *Pulleni*. Cette dernière marque, qui a une grande diffusion dans l'espace, l'a également dans le temps, puisqu'on la voit sur des luminaires de la première époque et sur d'autres du IIIe siècle. On conçoit que, durant deux ou trois siècles, une firme ait pu subir plusieurs transformations, et passer du père au fils et aux affranchis.

Quoiqu'il en soit, on peut observer avec les auteurs du t. VIII du *Corpus Inscr. latin.* que si beaucoup de marques trouvées en Afrique l'ont été ailleurs, il en est un certain nombre qui n'ont été rencontrées que dans cette région. Il est possible que ce soit l'effet du hasard, mais il est plus probable qu'il s'agit d'estampilles frappées dans ce pays.

Il faut enfin remarquer, avec ces mêmes auteurs, que la Sardaigne ayant pris ses poteries courantes à l'Afrique plutôt qu'à l'Italie, les découvertes de produits communs aux deux pays sont une présomption de plus en faveur de l'origine africaine.

D'autres estampilles trouvées en certain nombre en Afrique, l'ont été en plus grande quantité ailleurs. Il est possible que de nouvelles découvertes changent ces proportions. Je ne m'occuperai ici que de celles qui, par leur répartition, paraissent avoir eu leur maximum d'expansion en ce pays, quoique ce critérium ne puisse encore donner toute certitude, des ateliers italiens ayant pu avoir leur principale clientèle en Afrique, et les ateliers africains à l'étranger.

Enfin, le lecteur doit être prévenu que le dépouillement des estampilles portées au *Corpus* est loin de donner une idée exacte du nombre de lampes trouvées, et par conséquent de leur répartition en Afrique. On sait que, très souvent, des fouilles clandestines ont dépouillé des nécropoles importantes entières, et que, même quand les recherches ont été faites officiellement, beaucoup de lampes ont, pour des raisons que je n'ai pas à indiquer ici, passé dans les collections privées, ou chez les marchands, sans avoir été signalées. Je me bornerai à rappeler tous ces objets provenant des cimetières antiques d'El Djem, de Lemta, qui ont été colportés par des courtiers à travers la Tunisie.

Les lampes intéressantes qui n'ont pas été publiées forment certainement un nombre double ou triple de celles qui sont connues.

On sait enfin que toutes les nécropoles africaines sont loin d'avoir été explorées, et que par conséquent il n'est pas possible d'établir la densité, pour chaque région, des luminaires qui y ont été trouvés.

Pour toutes ces raisons, les conclusions tirées de l'étude des estampilles ne peuvent avoir qu'une précision toute relative. On verra pourtant que quelques-unes d'entre elles ont un réel intérêt. La grande quantité d'exemplaires que l'on connaît permet, en outre, d'établir dès maintenant des listes, et comme un cadre dans lequel pourront rentrer la plupart des découvertes ultérieures. C'est pourquoi j'ai indiqué, pour chaque marque, le lieu de sa découverte avec le degré de fréquence.

Il eût été précieux de poursuivre la comparaison avec les découvertes faites en d'autres provinces de l'empire ; je n'ai pu me procurer à Tunis ni, en raison des circonstances actuelles, consulter ailleurs tous les tomes du *Corpus Inscr. latin.* qui m'eussent permis de le faire [1].

J'ai tenté de dresser des tableaux permettant de trouver dans l'identité, la ressemblance ou la répétition des sujets des indications relatives à leur origine. Je dois avouer que ce travail ne m'a pas donné les résultats que j'en attendais. Le sujet adopté paraît être plutôt une question de mode, ou d'époque, que de fabrique, les sujets et les moules ayant pu, du reste, passer d'un atelier à l'autre. Il aurait fallu pouvoir comparer entre eux et même rapprocher les exemplaires des musées et collections, en examiner la couverte,

1 Ce regret est atténué par le fait que beaucoup de ces tomes ne correspondent plus du tout à l'état des découvertes actuelles.

la pâte, la cuisson et la facture. Je n'ai pas eu la possibilité de le faire.

Quoiqu'il en soit, voici quelques-uns des résultats du classement que j'ai tenté. Je n'y parle que des estampilles qu'il y a plus ou moins de raisons pour considérer comme africaines [1].

L· FABIUS LAETUS. Une trouvaille faite à Carthage donne peut-être le nom d'un fabricant de lampes de cette ville. Le R. P. Delattre [2] y a rencontré une série de formes nettement puniques et offrant aussi les symboles de la religion carthaginoise. Elles portent toutes la marque ci-dessus. Il s'agirait d'une des plus anciennes fabriques de l'Afrique, puisqu'elle existait à une époque où persistaient de manière si vivace les croyances de la première Carthage.

DERISORIS. Trouvée deux fois en Afrique (Kef, Bulla Regia) et non ailleurs. Le *gentilice Derisor* a été rencontré dans un texte d'*Uchi Maius*, en un point où une autre famille de potiers, les *Pulleni*, avaient de grands domaines et non loin par conséquent du lieu de la découverte des deux lampes qui le portent.

C·COR·VRS. Trouvée à Carthage seulement.

AIACIS. Six fois en Afrique (Carthage 4, Bir Tabenk 6), une fois à Rome ; est peut-être africaine. Marque parfois en graffite sur les côtés de la lampe.

CRETASI et SEX CRETASI. Cinq fois en Afrique (Carthage et ma collection) et une fois à Rome.

NUNDINARIUS. (Haïdra, Tebessa, Khenchela, Medracen, Mdaourouch, Khamissa, Guelma et Sétif). Les auteurs du *Corpus* disent que ce nom n'est pas rare en Afrique [3] et que cette marque n'a pas été rencontrée ailleurs. Ils en concluent que les lampes qui la portent sont d'origine africaine. On peut rapprocher NUNDINI (Carthage 5 et Bou Korneïn) et NANDINI.

Ce *cognomen* vient de *Nundinae*, marché. On sait

---

1 Pour ne pas augmenter indéfiniment le nombre des renvois, je ne donne pas les références relatives au *Corpus Inscr. lat.*, au *Catalogue du Musée Alaoui*, à l'article de Gauckler publié dans les *Nouvelles Archives des Missions Scientifiques*, t. XV, fasc. 4, *Rapport sur les inscript. lat. découvertes en Tunisie de 1900 à 1904* et au *Supplément du Catal. du Musée Alaoui* publié par M. Merlin dans le *Bull. de la Soc. Archéol. de Sousse*, 1910, n° 15, p. 60, qui forment les principales sources auxquelles j'ai puisé.

2 V. Delattre, *Revue Tunis.*, 1915, *Lampes romaines trouvées à Bordj-Djedid*, p. 185.

3 J'ai relevé, dans une épitaphe de la *Colonia Thuburnica*, les noms de *C Julius Nondinarius*. On sait qu'il y a eu des potiers dans cette ville.

l'importance, attestée par plusieurs inscriptions, qu'ont eue et celle qu'ont encore les marchés dans le pays essentiellement agricole qu'est l'Afrique. On remarquera que la première variante n'a été trouvée que dans le centre et le sud de l'Afrique et pas sur le littoral, ce qui est en faveur de son origine africaine.

L·POMPEIUS PONTIANUS (Carthage 1, Bulla Regia 1), cf. POMPEIUS (El Djem 2), PONTIANI (Carthage 5, Cherchell 1, Hammam-Lif 1). Fréquent en Sardaigne, inconnu à Rome, remarquable par son extension en Afrique.

L·HORTENSIUS (Carthage 5, Bulla Regia 2) n'a pas été rencontré ailleurs, sauf en Sardaigne, ce qui confirmerait son origine africaine. Ce nom est fréquent dans l'épigraphie, dans des conditions montrant qu'il était porté, non par des individus isolés, mais par les membres de familles établies dans le pays. L'une d'elles résidait à Gighti [1], sur le forum de laquelle elle avait des statues de ses représentants.

Une autre possédait, aux environs de Tipasa, un domaine renfermant de grands vignobles [2].

C·MAR·EUPO. Douze fois en Afrique, très dispersée (Carthage, Sousse, El Djem, Ras Dimas, Timgad, Cherchell, Constantine). N'a pas été trouvée à Rome, mais en Bretagne, sur le Danube, en Sardaigne, en Sicile, aux environs de Naples, à Ostie. On peut admettre qu'elle est provinciale et peut-être africaine.

ANCHAL. Douze exemplaires dispersés (Carthage, Hadjeb-el-Aïoun, Tebessa, Khenchela, Sousse, El Djem). Marquée parfois au graffite ou à la pointe. J'ai cru devoir placer ici cette estampille qui paraît n'avoir été rencontrée dans aucune autre province, quoique les auteurs du *Corpus* ne l'aient pas mise à côté d'autres qui se trouvent dans les mêmes conditions.

L PEDI SEC écrit parfois FEDI SEC. Dix-sept exemplaires très dispersés (Carthage, Bou Kornine, Bulla Regia, Haïdra, Tebessa, Timgad, Cherchell, Sousse, Oran), cf. Gauckler, *Nouv. Arch. des Miss.*, xv, p. 452. L PEDIUS, qu'il lit Fed(i) Jus(ti).

Cette marque serait plus fréquente en Afrique qu'ailleurs. Elle fait penser à une fonction mentionnée dans les épitaphes du cimetière des *Officiales : pedisequa*.

---

1 V. Gauckler. *Loc. cit.*

2 Cf. Gsell. *Tipasa*, p. 422.

Les *Celsi*. — *Celsus* est un nom et *Celsius* un surnom. Il y a plusieurs formes : *a)* ΚΕΛΣΟΥ, en caractères grecs (cinq exemplaires, Mahdia, Salakta, Sousse [v. *Bull. Archéol. du Comité*, 1903, p. 178], se rencontre dans la campagne napolitaine et en Sicile ; *b)* OFICI CELS (Carthage) ; *c)* C SCANT CELSI parfois en graffite (Carthage), trouvée aussi en Campanie, ce qui la rapproche de *a)* ; *d)* Q NVMI CELS = *Q. Numidus* ou *Numidius Celsus*, 15 exemplaires, dispersés (Sousse, Sfax, Bulla Regia, Tebessa, Ras Dimas, Sidi el Hani [ma collection]), a été rencontrée en plusieurs parties de l'empire.

Les *Fabricii*. — Seize exemplaires avec ou sans cognomen : L FABRIC (Sousse, Tebessa). L FABRI AEVE (*Aevelpisti*) (Sousse). L·FABR·FA (Battaria). L FABRICIVS G (Djebel Djelloud, v. *Revue Tunis.*, 1910, p. 446). L FABRIC MASC (Carthage, Bulla Regia, Henchir Meskal). L FABRI MT (Carthage). L FABRIC NASO (Bulla Regia, Tebessa, Cherchell). On a trouvé cette estampille à Rome et dans plusieurs provinces, notamment en Sardaigne. Elle paraît donc être plutôt italienne qu'africaine.

Les *Aurelii*. — AVR — AVRE — AVRELI — AVRELI LASCIVI — LASCIVI. Dix-huit, très dispersées (Carthage, Lemta, Volubilis, Tebessa, Djerba, El Djem, Bulla Regia). Le *Corpus* ne donne malheureusement pas la répartition dans le reste de l'empire. Si cette marque est rare ailleurs, elle pourrait être africaine.

AUGENDI. Dix-huit (Carthage, Bou Kornine, Sidi Daoud, Bulla Regia, Le Kef, Tigzirt, Ksar Benia Ceder, Bou-Grara, Sfax, Gafsa, Bir bou Rekba, v. *Bull. Archéol. du Comité*, 1903, p. 116). Trouvée à Rome, Ostie, Luna.

AG.RI. Parfois accompagné du swastika. Une fois on a trouvé la forme P AGRI. Vingt exemplaires très dispersés (Carthage 9, Dougga [V. *Revue Tunis.*, 1890, p. 512], Teboursouk, Cherchell, Gouraya, Saint-Leu, Tebessa, El Djem, Thina, Korbous [Renault, 11e cahier, p. 55]).

M. Poinssot est[1] particulièrement affirmatif sur l'origine de cette marque, qu'il place à côté de celle des *Pulleni* et des *Nundinarii*, comme communes à l'Afrique et à la Sardaigne. Cependant, on l'a trouvée à Ostie, en Lusitanie, en Gaule Narbonnaise. Ce qui viendrait à l'appui de l'opinion de M. Poinssot, c'est que le nom *Agrios* est relativement

1 *Revue Tunis.*, 1890, p. 510.

fréquent dans l'épigraphie africaine. On l'a rencontré d'après les tables du *Corpus* dans les régions d'Haïdra, Sétif, Siguş Lambèse, Le Kef, et c'est peut-être de ce côté qu'aurait été situé l'atelier ; la voie de Carthage à Théveste, qui passait tout auprès de Thugga en aurait facilité le transport.

Les *Victores*. — VICTOR — VICTORIS — VICTOR F — VICTOR I — VICTOR P — VICTOR X. En tout 27 estampilles de Victor, et peut-être ses affranchis ou descendants (Carthage, Lemta [dont trois avec l'F], Bulla Regia, Sousse, Henchir Meskal, Bir bou Rekba, Zarxis, Haïdra). Cette estampille est très répandue en Sardaigne, ce qui permet de penser qu'au moins une partie de ces marques est africaine.

Les *Sempronii*. — SEM, 4 fois (Bulla Regia, Bou Kornine). LV SEMPRONI, 8 fois (Carthage). LSEM HA, 3 fois (Bou Kornine, Cherchell, Djebel Djelloud). Q SEMPRON, 40 fois (23 fois à Carthage, puis Kelibia, Bulla Regia, Le Kef, Tebessa, Aïn Beïda, Arbal).

Il s'agit peut-être des ateliers d'une même famille. On remarquera à ce sujet la position des estampilles sur la queue de la lampe, qui est à la fois particulière et commune aux deuxième et quatrième marques. Les *Sempronii* sont fréquents dans l'épigraphie du t. VIII du *Corpus* et cette marque est en outre très rare en Italie. Il y a donc des chances pour qu'elle soit africaine.

Les *Luccei* et les *Maurici*.— LVCC (Bulla Regia). LVCCI (Bir bou Rekba). EX OFFI LVCCEI et LVCCEI (Carthage, Bulla Regia, Thigibba, Thelepte, Tebessa, Cherchell, Sfax, Dougga, El Djem, Haïdra). LVCCEIORUM (Bulla Regia, Tebessa). LVCCEI FELIX (Thigibba, Henchir Cheffaï). LVCCEI MAVRICI et LVC MAVRICI (Carthage, El Djem, Tebessa). MAVRICI (Carthage, Sousse, Sfax, Bulla Regia, Le Kef, Thala, Tipasa, El Djem, Khanguet).

C'est d'après les auteurs du t. VIII du *Corpus*, que les *Luccei* ont été rapprochés des *Maurici*.

La marque portant le premier nom a été signalée en Sicile et en Sardaigne, les *Luc. Maur* à Pisaurum, les *Maurici* à Rome, en Sardaigne, à Sagonte et Ilicium. *Lucceius Felix* n'est pas connu hors de l'Afrique. Peut-être s'agit-il d'une maison italienne ou même romaine ayant eu des ateliers en Afrique. Un lot de huit lampes à deux becs, dont sept avec la marque *Maurici*, trouvé au Khanguet, mérite une mention spéciale.

AGATHOP et BIC AGAT. Les auteurs du *Corpus*, qui rapprochent ces deux marques, citent à propos d'elles un *C. Bicirius Agathopus*, de Rome. On a trouvé en Afrique 5 exemplaires de la première (Carthage, Bulla Regia) et 25 de la seconde (Carthage, El Djem, Bulla Regia, Tebessa, Cherchell, Djebel Djelloud, Hammam-Lif [*Bull. Archéol.*, 1908, *loc. cit.*], Sousse). On a signalé à Cagliari l'estampille ACATOV et la seconde marque à Rome, en Sardaigne et ailleurs. Il aurait été intéressant de savoir combien de fois, s'il s'agit d'un potier de Rome ayant eu des ateliers en Afrique.

Il est à noter que cette marque est fréquente sur les grandes amphores, comme on le verra pour celles des *Domitii* et des *Trophimi*.

L CAPR et CAPRARI. Onze exemplaires de la première (Sidi el Hani, Hadjeb-el-Aïoun, Sousse, El Djem, Sfax), et 14 de la seconde marque (Carthage, Bulla Regia, Médéa). L'une paraît localisée au centre de la Tunisie, et n'a notamment pas été trouvée à Carthage ; elle n'aurait pas été rencontrée en dehors de l'Afrique et beaucoup de sujets qui ornent les lampes ont un caractère africain : buste de l'Afrique, Hercule ou ses emblèmes. Il pourrait donc s'agir d'un atelier de cette contrée. La seconde des variantes a été trouvée bien plus souvent que je ne l'indique ici, car je l'ai relevée dans plusieurs collections particulières. Elle n'a été rencontrée hors d'Afrique qu'en Sardaigne. Il pourrait donc aussi s'agir d'un atelier africain.

Les *Phronii*.— AV FRON, 20 fois (Carthage [*Bull. Arch.*, 1904, p. 497], Sidi Daoud, Sousse [*Bull. Soc. Archéol. Sousse*, 1909, p. 121], Ras Dimas, Sfax, Tebessa, Constantine [*Recueil de Not. et Mém. de la Soc. Archéol. de Constantine*, 1904, p. 249], Cherchell, Oran, Guetna, Bir bou Rekba). PHRONI, 4 fois (Carthage, Bulla Regia). FRONI, FRONIM, souvent retourné et donnant MINOR·F ont été relevés 6 fois à Carthage, El Djem et Cherchell. On sait que cette estampille est au nom de *Aufidius Phronimus*. Les auteurs du t. VIII du *Corpus* disent que la première marque a été rencontrée à Rome, Ostie et Luna ; ils ne parlent pas de la seconde ; les troisièmes ont été vues en Sicile et en Sardaigne. Donc elles pourraient être africaines, ce que confirmeraient beaucoup de leurs sujets qui conviennent à l'Afrique : sanglier, bouc, antilope, cerf, lièvre, hyène, etc., mais aussi, faut-il le reconnaître, à d'autres pays riverains de la Méditerranée.

Les *Domitii*. — Trente-cinq fois : DOMIT (Lemta). DOMIT... (El Djem [*Revue Tunis.*, n° 65, p. 446]). DOMIT·N·VIC· (Sousse). L·DOM (Sfax). L·DOMITI (Sousse, El Djem, Thina [*Bull. Archéol.*, 1903, p. CLXXXVII]). L DOMITIA (Lemta, Enfidaville, Sbeïtla, Gurza [CARTON. *Bull. Soc. Archéol. Sousse*, 1909, n° 41]). L DOMITI F (Lemta). L DOMITI B (Sbeïtla). L DOMITI P (Sousse, Lemta, El Djem). L DOMITI PAVLI (Sousse, Gurza). L DOMITI PON· (Sousse). L DOMITIS (El Djem, Henchir Meskal). L DOMITI SES (Mahdia, El Djem). L DOMI (El Djem). L DOMIS (El Djem [*Revue Tunis.*, n° 65, p. 444]). C DOMITIS (Thina).

A part la dernière qui a un *praenomen* différent, ces marques peuvent se rapporter à la même personne. Il n'est pas dit, au *Corpus*, que quelqu'une d'entre elles ait été rencontrée hors d'Afrique, sur des lampes. Elle aurait donc pu appartenir à cette contrée. D'autre part, leur répartition donne un maximum de fréquence dans le Sahel, c'est donc là qu'aurait été situé l'atelier ou le port d'importation.

On sait que la *gens Domitia* est célèbre par l'atelier de briques qui portent son nom. Or, le gentilice *Domitius* est très répandu en Afrique et le chef de cette *gens* portait le nom d'*Afer* [1].

Domitia Lucilla, une des héritières de ce personnage, épousa, on le sait, Marc-Aurèle, ce qui rendit les empereurs propriétaires de la briqueterie.

Il est possible qu'un membre de cette famille ait installé des ateliers en Afrique.

GABINIA (Carthage [27 fois], Sousse, Lemta, Hadjeb-el-Aïoun, Bulla Regia, Bir Oum Ali, El Djem, Médenine, Sfax et Thina, Djebel Djelloud [ma collection]). CAVINIA (Carthage, Bulla Regia). GABIN (Tipasa). GAB MERC (Carthage, Utique, Sousse, Cherchell, Oran) : en tout cinquante-trois exemplaires.

Le *Corpus* ne cite que quelques exemplaires à Rome. Si cette marque n'a pas été trouvée ailleurs, elle pourrait être africaine. Notez que la confusion du B et du V dans *Cavinia* et *Gabinia*, si fréquente dans l'épigraphie du pays, confirmerait cette origine.

Les *Pulleni*. — Les estampilles qui portent ce nom sont très nombreuses. On en signale 72, mais le nombre de celles qui ont été trouvées et sont dans les collections particulières est bien plus considérable.

---

1 V. DESCEMET. *Marques de briques relatives à une partie de la gens Domitia.*

PULLAENI. Cinquante-huit exemplaires (Carthage, Utique, Sousse, Zarxis, Leptis Magna, Bône, Oudena, Mahdia, Bulla Regia, Tebessa, Cherchell, Gouraïa, Djebel Djelloud, El Djem, Sidi Daoud, Bir bou Rekba, Sidi Youcef, Dougga, Khanguet). PVLLENI IANVARI (Carthage). PVLLENI POSSESSOR (Carthage). Le nom de *Possessor*, qui se trouve sur une lampe de Rome, a été trouvé à Carthage sur une terre cuite représentant un joueur d'orgue hydraulique. PVLLENORVM (Carthage, Bulla Regia). La marque *Pulleni* est aussi sur une statuette de Carthage et paraît avoir existé sous la forme OF·PVLENI, avec une ligature de V et L, qui a été rencontrée en Narbonnaise. On voit que la répartition en Afrique est très générale. On en a trouvé beaucoup aussi en Sardaigne et quelques-unes en Sicile, à Ostie, Rome, Dalmatie, dans la Transpadane et en Gaule Narbonnaise [1].

L'examen des tables des différents tomes du *Corpus* montre [2] qu'il n'y avait pas de Pulleni établis hors d'Afrique. D'autre part, ce nom est très fréquent dans l'épigraphie africaine. Une inscription, que j'ai découverte dans le théâtre de Thugga [3], porte le nom d'un personnage qui devait, comme le pense M. Poinssot, appartenir à la même famille que les *Pulleni* dont j'ai trouvé le nom gravé sur la porte d'un domaine [4]. Il avait été patron du *pagus* et de la *civitas* de la ville. Il exerça aussi des fonctions civiles et religieuses à Carthage. La même famille devait posséder un autre domaine non loin du premier, en un point où j'ai trouvé une inscription relative à l'érection d'un temple à Cérès [5], ou si elle n'y avait pas de propriétés, le personnage dont il est question dans ce texte devait apparemment habiter dans le voisinage. A Uchi, il y avait d'autres membres de la même famille et M. Poinssot a montré quels liens de parenté paraissent les réunir. Un autre domaine, situé au Kef, appartenait à un *L. Pullaienus Felix*, dont le nom a été trouvé encore dans des villes de la région : Thignica,

---

1 C'est M. Poinssot, *loc. cit.*, qui a indiqué cette répartition. Par contre, Fontain (*Saglio. Dict. des Antiq. Rom.*, v. *Lucerna*) dit que la marque *Pullaeni* est particulière à l'Afrique.

2 V. Merlin et Poinssot. *Les inscriptions d'Uchi Majus*, p. 114. La forme la plus correcte de ce nom leur paraît être *Pullaienus*.

3 V. Carton. *Acad. des Insc. Mém. présentés par div. savants. Le théâtre romain de Dougga.*

4 V. Carton. *Découvertes épigraphiq. et archéol. faites en Tunisie* in *Mém. Soc. des Sc. de Lille*, p. 254, n° 447, 1895, imp. Danel.

5 V. Carton. *Découvertes*, etc., p. 276, n° 517.

Aradi, Ucubi et Le Kef même. M. Poinssot, qui a fait tous ces rapprochements, remarque à ce propos que nulle région d'Afrique ne présente un ensemble d'inscriptions concernant les Pulleni comme celle d'Uchi Maius. On peut donc se demander si l'atelier d'où sont sorties les lampes qui portent ce nom ne s'y trouve pas. L'exploration minutieuse de la surface du sol ne m'a donné aucun indice à ce sujet. D'autre part, il serait étonnant, si cet atelier avait existé ici, qu'on ne trouve pas dans tout le pays un grand nombre de lampes portant le cachet. Il n'en est rien. Les fouilles, peu étendues du reste, que j'ai faites dans la nécropole d'Uchi ne m'en ont fourni pas plus que celles que M. Poinssot et moi avons faites dans les cimetières de Thugga.

Les *Junii*. — C·IVN ALEX, doit se lire *C. Junius Alexius*, 94 fois, très disséminée (Carthage, Bir bou Rekba, Sousse [17], Lemta, El Djem, Sidi el Hani, Ras Dimas, Bulla Regia, Le Kef, Mahdia, Sfax, Thina, ligne de Sfax-Gafsa [17], Hadjeb-el-Aïoun, Feriana, Médenine, Tebessa, Khenchela, Constantine, Cherchell, Rus); mais avec prédominance notable dans le centre de la Tunisie. Fréquente en Sardaigne, rare à Rome, cette marque manque dans le reste de l'Italie. Elle a donc les caractères d'une origine africaine que confirme la fréquence de certains sujets : Hercule ou ses emblèmes, buste de Celestis, buste de l'Afrique, antilope, lion, autruche, croissant.

C·IVN·DRAC se lit *C. Junius Draci*, 82 fois, avec la même répartition générale que la marque précédente (Carthage, Sidi Daoud, Souk el Abiod, Bir bou Rekba, Sousse, El Djem [20], Sfax et Thina [35], Salakta, Sidi el Hani, Mahdia, Hadjeb-el-Aïoun, Philippeville, Cherchell, Lemta, Ras Dimas, Bizerte, Constantine, Djerba). Il y a aussi ici prédominance des mêmes sujets africains. En outre les lampes ont une grande ressemblance de facture, et beaucoup des sujets qu'elles offrent leur sont communs. La répartition hors d'Afrique, d'après le *Corpus*, fréquente à Rome, en Italie inférieure et en Sardaigne, se rapproche de celle de la marque précédente. On doit enfin remarquer que ces deux *Junii* ont le même prénom. Il doit donc s'agir probablement de deux ateliers d'une même fabrique exploités ou dirigés par deux des membres ou les affranchis d'une même famille.

D'autres marques portent encore ce gentilice, mais leur rareté ne permet pas de faire de rapprochements. D'autres aussi offrent les cognomine *Alex* et *Drac* ci-dessus.

En somme, les deux estampilles des *Junii* ont été relevées 176 fois et leur abondance localisée à une région de la Tunisie me paraît plaider, plus peut-être que les faits relevés pour les autres cachets, en faveur de leur origine africaine.

Les *Oppii*. — OPPI et *ex* OFICINA OPPIORUM, cette dernière en graffite. On remarque, comme pour les *Luccei* et les *Pulleni*, la forme du génitif pluriel relatif à un ou plusieurs membres de la famille ou à ses affranchis, ou à une association des uns et des autres. Les lampes qui portent le nom seul sont peu nombreuses, et disséminées (Carthage, Constantine, Tipasa, Hammam Rira, Cherchell, Sétif, Gurza).

C·OPPI·RES, 105 exemplaires très disséminés (Carthage, Utique, Bou Korneïn, Sousse, Gurza, Sbeïtla, Teboursouk, El Djem, Henchir Meskal, Bir bou Rekba, Henchir Tungar, Chaouach, Bulla Regia, Constantine, Kelibia, Leptis Magna, Djebel Djelloud, Médenine, Djerba, Thala, Sfax et Thina, Souk Ahras, Ksiba [ma collection], Sidi el Hani).

On a trouvé d'autres marques au nom des *Oppii*, mais comme le surnom diffère des précédents, il est difficile d'en indiquer les rapports. Ils ont pu appartenir à la même famille de potiers, les affranchis ayant pris le prénom d'un de ses membres et le nom d'un autre. M OPI SAS ; M OPPI ZOSI ; L OPPI RES.

Cette estampille devait au moins être signalée ici à cause de sa fréquence relative en Afrique.

Les *Novii*. — NOVIUS ; M NOVIVS (Henchir Meskal, El Djem). Cette marque est peut-être la contraction de *Novius Justus* [1].

M· NOV· GERM. Douze exemplaires (Sousse, El Djem, Lemta, Henchir Meskal, Constantine, Ras Dimas, Sbeïtla, Djebel Djelloud) seulement ont été publiés, mais je l'ai vu un grand nombre de fois dans les collections privées.

M· NOV·IVSTI. Cent treize fois (Carthage, Sousse, Lemta, Thysdras, Sidi el Hani, Hadjeb-el-Aïoun, Teboursouk, Bulla Regia, Tebessa, Constantine, Guelma, Philippeville, Cherchell, Henchir Meskal, El Djem, Thala, Sidi el Hani, Djebel Djelloud, Sfax). Cette marque, si fréquente en Afrique et rare à Rome, a été trouvée en Sardaigne, en Sicile, en Campanie.

IVSTI. Dix-neuf exemplaires (Carthage, Béja, Lemta,

1 Voir ci-après.

Hadjeb-el-Aïoun, Haïdra, Henchir el Guiz, Feriana, Tebessa, Constantine, Philippeville, Cherchell, Sousse, Tunisie). Le *Corpus* signale quelques exemplaires à Ostie et à Clusium.

Les *L. Munatii.* — L· MV·ADIEC, se lit : *L. Munatius Adjectus*[1]. C'est une marque assez disséminée. Cinquante-six exemplaires (Carthage, Monastir, Teboursouk, Sousse [27], Lemta, Henchir Meskal, Béja, Zarxis, Sidi el Hani, Enfida, Bulla Regia [16], Chemton, Sbeïtla, Feriana, Bir Oum Ali, Tebessa [7], Khenchela, Khamissa, Constantine, Seriana, Cherchell, Djebel Djelloud, Haïdra, El Djem, Thala, Souk Ahras, Hadjeb-el-Aïoun). Elle a été trouvée dans plusieurs provinces de l'empire.

L MUN PHILE. Quarante-cinq fois (Carthage, Utique, Bou Kornine, Sousse, Lemta, Hadjeb-el-Aïoun, Bulla Regia, Tebessa, Dellys, Djebel Djelloud, Djerba, Sfax, Souk Ahras, Gurza, El Djem).

Les sujets des lampes qui ont la marque des *Munatii* sont souvent les mêmes que ceux des produits des *Junii*. La plupart de ces luminaires seraient sans queue, ce qui permettrait d'attribuer à cet atelier une ancienneté relative. *Philetus* n'est pas rare dans l'épigraphie africaine, ce doit être un nom d'affranchi d'origine grecque. Cette marque serait assez fréquente en Italie.

L· M· REST·, MUNA REST. Trente exemplaires (Carthage, Sousse, Lemta, Sidi el Hani, Henchir Meskal, Thigibba, Henchir Cheffaï, Bulla Regia, Constantine, El Djem, Djebel Djelloud, Haïdra, Souk Ahras). Marque rare à Rome, existe dans quelques autres provinces ; vue deux fois en Sardaigne, doit être rapprochée, par son cognomen, de la marque C OPPI RES.

L· MUN· SUC·. Vingt-neuf fois (Carthage, Lemta, Bulla Regia, Le Kef, Thigibba, Tebessa, Djebel Djelloud, Sousse, Gurza, Sfax). Beaucoup moins fréquente à Rome qu'en Afrique.

MUN· TREPT. Trente et un exemplaires (Carthage, Utique, Sousse, Lemta, Bulla Regia, Tebessa, Cherchell, Saint-Leu, El Djem). Marque fréquente à Rome, rencontrée en Sardaigne et ailleurs.

Quelques autres estampilles plus rares doivent être indiquées ici. L· MUN (Carthage, El Kantara). L MUNI....I

---

1 Les auteurs du *Corpus* admettent qu'une autre estampille assez fréquente, C MADIEC, est une forme vicieuse de celle-ci.

(Bulla Regia). L· MVN· AVG (Sousse). MVN· HEL (Carthage). MVN HELI (Bir bou Rekba). L. MVNA MAR (Sousse). En résumé, sur les cinq estampilles de quelque fréquence portant ce nom, deux ayant les *cognomina Restitus* et *Successus* seraient considérées comme africaines, deux autres le seraient moins sûrement ; *Threptus* serait plutôt romain. C'est à propos de ce nom que M. Toutain [1] se demande si les *cognomina* grecs de beaucoup de ces estampilles ne sont pas celles d'affranchis dont le *gentilice* commun indiquerait que les fabriques qui les ont frappées étaient apparentées entre elles, ou des succursales d'une même fabrique dont ces affranchis auraient été les directeurs.

Les *Clodii*. — CLO HELI, CLO HELIAN. Vingt-quatre fois (Carthage, Bulla Regia, El Djem, Haïdra, Cheria, Constantine, Tebessa). A été souvent rencontrée à Rome, et aussi ailleurs. HEL, C HELI, C· HEL. HELI doivent se rapporter à C· HELVIVS IANVARIVS plutôt qu'à la présente estampille.

C· CLO· SVC. Cent vingt-neuf fois. C'est la marque la plus souvent rencontrée (Carthage [76], Djebel Djelloud, Bou Kornine, Utique, El Djem, Sousse [13], Lemta, Ksoursef, Bulla Regia [14], Thigibba, Dougga, Teboursouk, Thala, Haïdra, Sfax, Sidi Aïch, Gunifidia, Ras Dimas, Tebessa, Aurès, Philippeville, Cherchell, Oran, Constantine, Souk Ahras, Gurza). On en a trouvé à Rome et ailleurs, d'après le *Corpus* qui, malheureusement, n'indique pas dans quelles proportions. La fréquence de cette marque dans le cimetière des *Officiales*, à Carthage, montre l'ancienneté de cet atelier et la variété des formes qui s'étend de la première période à la période de transition indique qu'il a eu une grande durée. Pour cette marque, comme pour la plupart de celles qui ont été fabriquées en Afrique, on notera que cette fréquence existe surtout dans les grandes villes : Carthage, Sousse, Bulla Regia, etc., sans qu'elle y soit proportionnelle au nombre des autres estampilles. On ne peut, à mon sens, et pour le moment, n'en tirer qu'une conclusion, c'est que les grands ateliers avaient des dépôts dans les villes importantes ou que leurs produits étaient les plus recherchés.

Je n'allongerai pas plus cette liste de marques relevées sur des lampes africaines, en laissant de côté quelques

1 *Loc. cit.*

autres qui auraient peut-être pu trouver place ici en raison de leur fréquence, mais qui, pour d'autres raisons, ne paraissent pourtant pas devoir être considérées, jusqu'à nouvel ordre, comme africaines.

Après ces lampes dont on soupçonne l'origine indigène, sans qu'il ait été possible jusqu'ici de localiser leur point de fabrication, en voici dont on connaît le nom du lieu d'origine.

Découvertes à El Djem, à queue forée, offrant les bustes d'Isis et Serapis se faisant face dans un encadrement de fers à cheval juxtaposés, elles présentent au revers cette inscription :

EX OFICI
NA C·V·S
AB AQVAS
REGIAS

La marque C·V·S se rapporte peut-être au n° 22,644, 335 du t. VIII du *Corpus*, trouvé sur une lampe de Carthage : C· VALERISAN[1]. L'emplacement d'*Aquae Regiae*, point situé, d'après Tissot, à l'entrecroisement des routes qui traversent la Byzacène, n'a pas encore pu être fixé ; on hésite pour le localiser entre l'Henchir Baboucha, l'Aïn Rhorab, l'Henchir Khatera et d'autres endroits. C'est vers cette région — il peut être intéressant de le signaler ici — que l'on a trouvé l'atelier d'Henchir Srira, dont il sera bientôt question.

Les *Anicii*. — Une lampe trouvée à Carthage, en terre grise, munie d'un anneau, ayant pour sujet un léopard porte la marque ANICIO//RUM· Le R. P. Delattre, en la signalant, ajoute[2] : « On sait que les domaines des *Anicii* étaient considérables en Afrique. » La famille de ce nom a fourni au pays une longue suite de fonctionnaires que signalent de nombreuses inscriptions, notamment à Teboursouk, Uzappa, Timgad, Lambèse[3]. L'un d'eux, *Q. Anicius Faustus*, remporta plusieurs victoires sur les indigènes. Une inscription de Rome qualifie un membre

1 V. Merlin. *Bull. Archéol. du Comité*, 1911, p. CCXII. Cf. *Catal. Musée de Sfax. Lampes*, n° 94.

2 *Bull. de la Soc. Nation. des Antiq.*, 1910, p. 226.

3 V. Clément Pallu de Lessert. *Fastes des Prov. Afric.*, I, pp. 5 et 291, 413, etc.

de cette famille de *Aniciae domus culmen* [1]. C'est le même qui fut proconsul et dont parle Claudius [2] dans un passage qui se termine par ces mots : *et qos arat Africae campo.*

Je dois placer ici une série de lampes d'un type particulier, qui me paraissent former un moyen terme entre les lampes de la deuxième période et celles que l'on désigne sous le nom de lampes de transition. Ce groupe offre en effet des caractères bien particuliers indiquant qu'ils sont d'un atelier ou de plusieurs ateliers situés dans une région déterminée. La pâte des petits vaisseaux est d'un jaune pâle rappelant les lampes puniques d'El Kenissia, peu homogène, épaisse, un peu grossière, mais très cuite, dure et sonore. Elle ne paraît pas avoir été revêtue d'une couverte. L'objet paraît avoir été fait en trois parties : la supérieure ou disque, l'inférieure ou cuvette et la queue.

Le corps, circulaire, se rapproche de la forme des lam-

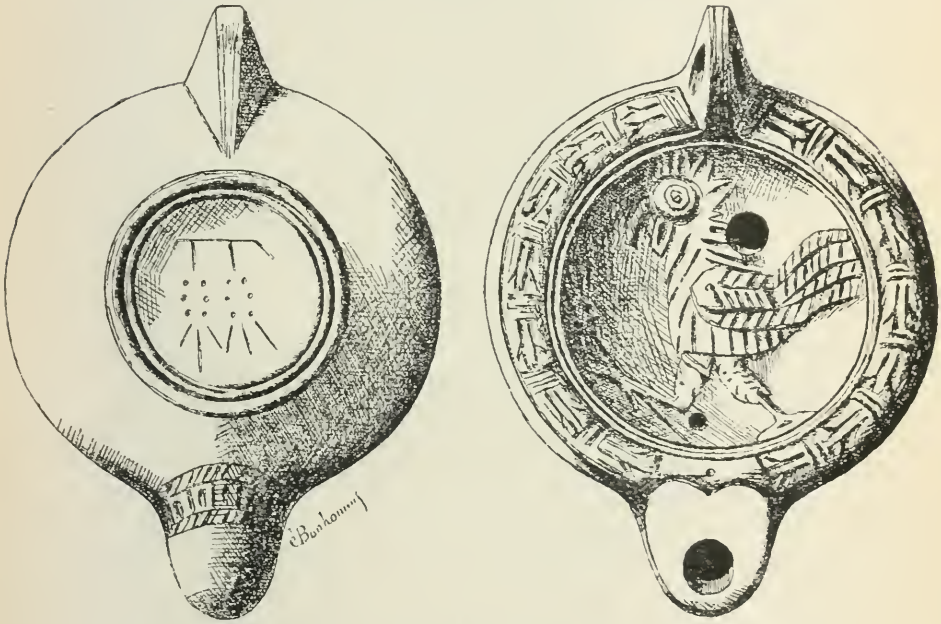

Fig. 4 et 5

pes d'époque antérieure et s'éloigne de celles de transition, qui tendent vers l'ellipse. Le diamètre en est, en général, voisin de 8 centimètres et la hauteur de 3 centimètres. En

1 V. *C. I. L.*, VI, 1,753.

2 *In Consulatu Olybrii et Probini.*

revanche, le fond, lisse ou simplement entouré d'un cercle en creux dans les lampes de l'époque précédente, l'est ici par un bourrelet saillant, bordé de deux rainures entourant l'estampille. Le bec, plus petit qu'antérieurement, est séparé du corps par deux lignes convexes circonscrivant deux lobes et lui donnant vaguement l'aspect d'un cœur ; dans les périodes antérieures, ces lignes se terminent extérieurement par deux volutes. Dans le petit méplat qui les sépare de la cuvette apparaît un tout petit trou qui paraît bien être un trou d'aération [1], prototype de celui qui, dans les lampes postérieures, s'agrandira et se juxtaposera au trou unique d'alimentation des lampes de la première période. La queue, forée dans les luminaires plus anciens, est, cette fois, pleine et la crête en est ornée de deux sillons parallèles ; à sa partie inférieure, un renflement ou talon revêt la silhouette de la proue d'un cuirassé. Sous le bec, à sa base, une ligne d'oves encadrée de deux lignes en forme de câble lui forme comme un collier.

La grande majorité de ces lampes a la cuvette entourée de faisceaux de lauriers grossièrement stylisés ; la tige, les feuilles et les liens, bien spécialisés antérieurement, sont réduits ici à une tridigitation coupée de trois traits transversaux à sa base, les baies n'étant presque plus visibles. Le sujet qui orne la cuvette est variable, mais le choix en trahit chez le potier une prédilection marquée pour les animaux, et même certains animaux [2].

Les sujets les plus fréquents sont: cerf, bubale debout, couché ou galopant, nombreux chiens, coq, panthère, dauphin, chèvre, antilope, sanglier. D'autres sont franchement païens : croissant sur le disque, génie funéraire

---

1 V. De Cardaillac. *Bull. Soc. Géogr. Oran*, 1890. *Hist. de la lampe antique en Afrique*, n° 290. Après avoir fait quelques expériences à ce sujet, je crois que ce n'est pas à proprement parler un trou d'aération qui n'avait pas sa raison d'être, le trou d'alimentation devant permettre largement à l'air d'arriver dans le récipient à mesure que l'huile en était consommée. Ce petit trou me paraît plutôt avoir été destiné au dégagement des bulles d'air qui, s'échappant de l'huile surchauffée, se seraient sans cela accumulées à la partie la plus élevée de la cuvette intérieure et, en s'échappant brusquement, troubler la régularité de la combustion.

2 C'est évidemment une lampe de cette catégorie que Gauckler a signalée (*Archiv. des Miss.*, t. xv, p. 339). Mais il ne peut s'agir, comme il le prétend, d'un vaisseau chrétien, ni même de l'époque de transition. Cet auteur avait, du reste, très bien remarqué le caractère particulier de ce groupe de lampes, qu'il considérait déjà comme de fabrication africaine.

appuyé sur un flambeau, buste de Mercure avec le caducée, Diane chasseresse, Celestis, Europe sur le taureau, faune tenant un thyrse et jouant de la flûte de Pan, scène lubrique, femme assise, les seins nus, ayant à droite et à gauche deux personnages agenouillés et élevant les mains vers elle. Beaucoup de ces sujets ont été finis à l'ébauchoir. On remarquera que les premiers d'entre eux peuvent être soit chrétiens, soit païens.

Je possède dans ma collection trois lampes qui sortent du même moule [1]. Elles ne portent pas le même sujet [2], mais ont une marque curieuse, signalée par Gauckler [3], et sur laquelle j'ai moi-même appelé l'attention [4]. Comme je l'ai signalé, c'est dans le centre de la Tunisie qu'on a trouvé le plus de lampes de ce type. Aussi est-ce dans le Musée de Sousse qu'il y en a le plus, et là que je les ai étudiées.

La plupart d'entre elles correspondent à la description donnée plus haut. Chez quelques-unes la terre est rose. Il y en a aussi qui, au lieu d'être de dimensions moyennes, sont de grand module. Elles ont souvent alors une couverte brune. Une variante assez fréquente c'est, au lieu du faisceau de lauriers, un encadrement formé par une série de canaux ou de fers à cheval.

Ces lampes, d'un type si uniforme, ne portent pas toujours de marques. Quand elles en ont, c'est le plus souvent celle dont il vient d'être parlé. J'en donne plus loin la description. Voici d'abord les autres estampilles :

Encadrement de lauriers pas aussi stylisé que sur les autres luminaires, buste de Mercure R/ : PONT.

Encadrement de lauriers stylisé, coq ; au revers, trois espèces de cyprès ou de palmiers. Une autre lampe, offrant aussi un coq, n'a que deux cyprès (v. fig. 4 et 5).

Génie funéraire portant un flambeau R/. Lignes formant une croix dans un cercle et chargées elles-mêmes de petits cercles.

Faune tenant le thyrse, etc. : EX OFI//CINA//PAPITO//NIS.

---

1 Elles offrent ceci de particulier qu'elles présentaient une grande quantité de petits trous, défauts qui ont été bouchés, avant la cuisson, à l'aide de boulettes d'argile.

2 Deux ont le bubale, le troisième un buste. On sait que le sujet de la cuvette pouvait être obtenu à l'aide d'un petit moule spécial, différent de celui qui a servi à obtenir le reste de la lampe.

3 *Loc. cit.*

4 Carton. *Bull. Soc. Archéol. Sousse*, 1910, p. 25.

Tête de Méduse R/ : signe en forme de hache à deux tranchants. (D'après une lampe de ma collection.)

Une marque se rencontre assez fréquemment en dehors de la principale dont il va être question : SABBA//TI ou SABBA//TICUS. Je l'ai relevée sur deux lampes portant l'une une panthère, l'autre un vaisseau avec proue à tête de cygne [1].

Voici enfin les fac-similé de la marque de beaucoup la plus répandue sur ces lampes.

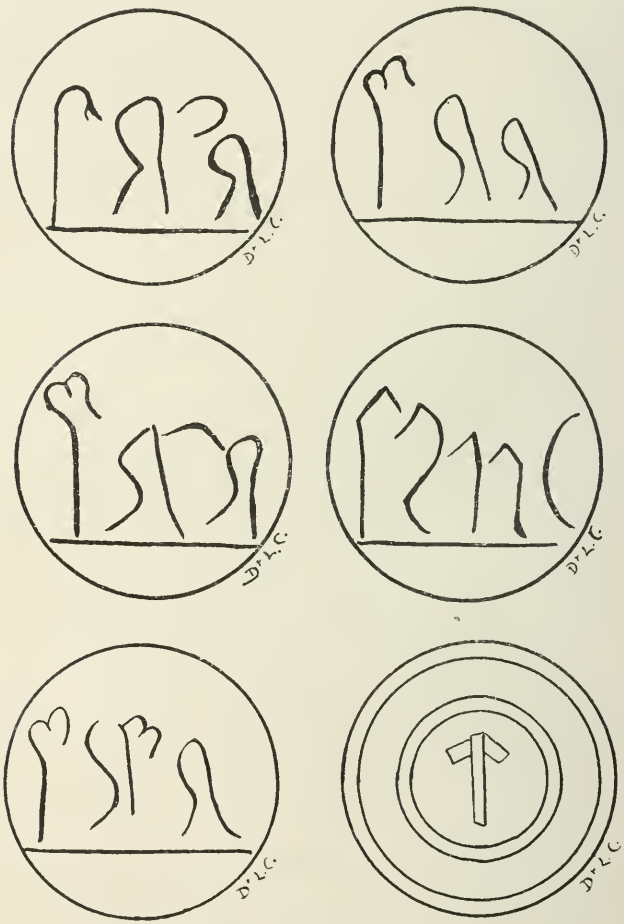

Fig. 6 à 11. Estampilles sur lampes africaines du Sahel

1 Une autre lampe, portant exactement le même sujet, et traitée de même façon porte la marque Q. NUMIGEL.

Je laisse à de plus compétents le soin de rechercher ce que sont ces caractères énigmatiques. S'agit-il de lettres néo-puniques ou latines cursives ? M. Eusèbe Vassel ne pense pas qu'il s'agisse de caractères néo-puniques. Il se demande si ce n'est point la représentation barbare de plusieurs objets de métier.

Les textes néo-puniques se lisant de droite à gauche, je me suis demandé [1] si ce ne serait pas le nom de *Sabbaticus*, des cursives, écrit en ce sens, les deux caractères en forme d'R retournés correspondant à la ligature des lettres *a b* et *b a* de ce mot.

La seule conclusion ferme à laquelle on puisse, à mon avis, s'arrêter en ce qui concerne ce groupe de poteries, c'est que celles-ci sont les produits de l'atelier ou des ateliers d'un seul potier ayant des contremaîtres différents dont les noms sont sur le fond des petits vaisseaux, ou plutôt qu'elles constituent un type qui, adopté à un moment donné dans le Sahel, essaima jusque dans la région de Sbeïtla où son module s'agrandit.

Je rappelle, à ce propos, qu'il paraît y avoir eu, dans les régions de Kasserine, Sbeïtla, Feriana et Thala d'importants ateliers ayant fourni en abondance de grandes poteries d'excellente facture, d'un rouge vif, en forme de vases à verser avec col et anses élancées ou de grands plats. On en a découvert à certain moment une si grande quantité que, m'a-t-on dit, les Arabes en vendaient sur les marchés comme vaisselle d'un usage courant, ce que je croirais volontiers, ayant vu moi-même, chez des Français qui ont habité le pays et n'étaient pas collectionneurs, des piles de ces plats, de ces assiettes et des rangées de ces vases.

Pour en revenir aux lampes, celles dont il vient d'être question paraissent former une transition entre les païennes et les chrétiennes ; aussi bien par leur forme que par la prédominance de certains sujets.

V. — Lampes de Fabrication Indigène

Beaucoup de petits luminaires africains se distinguent de ceux dont il vient d'être question aussi bien par leur facture, la qualité de leur pâte, leur épaisseur, leur degré

---

1 L'exemple du nom de la ville de Calama (Guelma) est bien connu.

de cuisson, que par les sujets qu'ils présentent. Je renvoie les personnes qui voudraient se faire une idée de la lampe indigène à l'étude détaillée que j'ai faite de celles de *Thuburnica* [1] dont les Pl. II et III donnent une idée.

Elle est remarquable par une certaine lourdeur de poids et de forme, l'imperforation de la queue, la présence, sur son fond, de ce boudin en forme de *patera* qui sera constant sur les lampes chrétiennes, une décoration à la fois naïve et originale, non dépourvue de quelque élégance, caractères qui la différencient complètement de la lampe romaine. Comme je l'ai indiqué, une grande partie de ceux-ci ne sont pas seulement dus à l'inhabileté des artisans ; ils constituent les premiers balbutiements de cet art africain que l'extension de la civilisation romaine a étouffé à ses débuts.

Je n'ai pas retrouvé les ateliers d'où sont sorties les lampes de la *Colonia Thuburnica*, mais leur caractère très localisé indique qu'ils existaient sûrement [2]. On rencontre du reste un peu partout, dans le pays, d'excellente terre à potier dont se servent les femmes arabes. Je crois avoir démontré que ces petites fabriques ont fonctionné pendant plusieurs siècles, leurs produits portant le reflet atténué des modifications de formes subies par les lampes romaines proprement dites qu'on vendait dans les villes du voisinage.

Je n'ai noté qu'une seule marque offrant le nom de *Victor*, en graffite. Il semble en effet que les potiers indigènes, qui du reste signaient rarement, ne se servaient pas de cachets, comme cela se faisait généralement pour les lampes romaines, mais gravaient leur nom avant la cuisson, à l'aide d'une pointe.

A Bulla Regia, situé à une quarantaine de kilomètres de la *Colonia Thuburnica*, les nécropoles ont offert des lampes païennes typiques avec les estampilles courantes dans le reste de l'Afrique. Fait curieux, ces lampes qui, ailleurs, ont la queue forée, présentent ici une queue pleine. Doit-on en conclure qu'elles ont été fabriquées sur place par des

---

1 V. Dr Carton. *Mém. Soc. Nat. des Antiq. de France*, 1913, p. 141. *L'Art indigène sur les lampes de la « Colonia Thuburnica »* et *Rev. Tunis.*, 1915, p. 97. *Les lampes d'art indigène trouvées à Thuburnic et à Chemtou.*

2 On vient d'en trouver une certaine quantité à une quinzaine de kilomètres à l'ouest de Thuburnic, tout à fait semblables, en général, à celles que j'ai décrites. M. l'abbé Laverdure a bien voulu m'en communiquer les exemplaires.

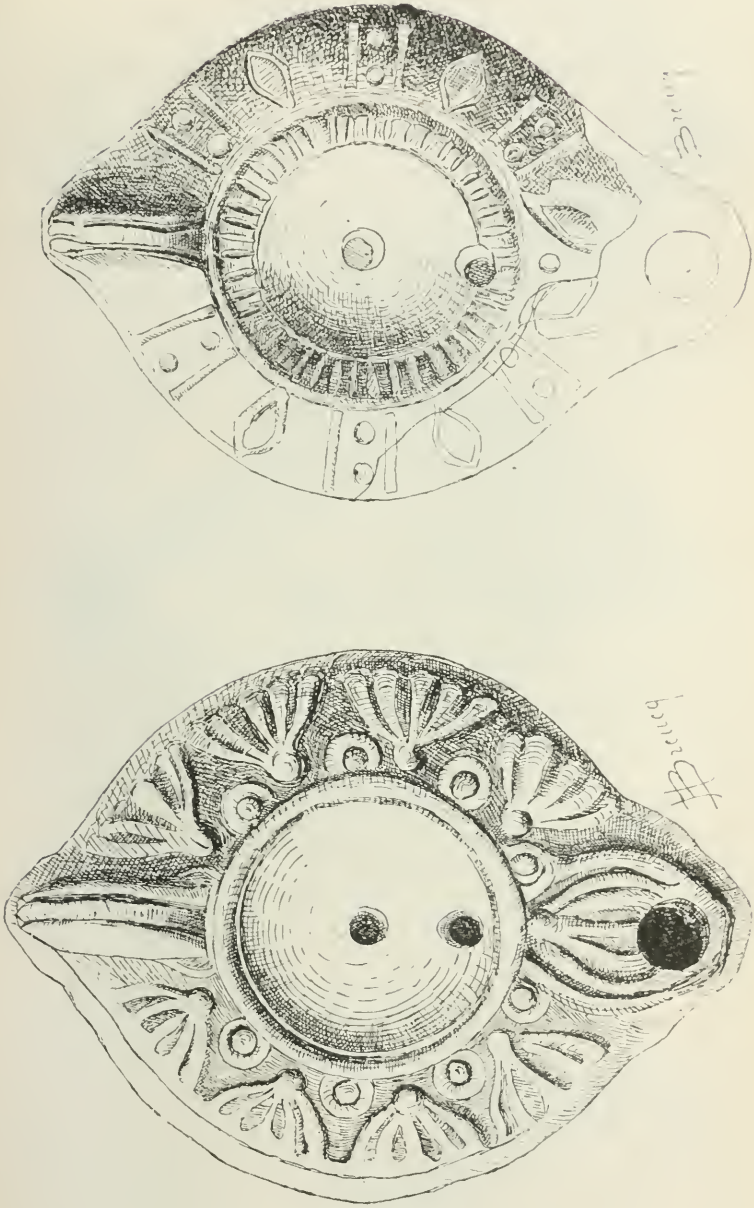

PL. II. LAMPES DE LA COLONIA THUBURNICA (Réduction aux 3/4)

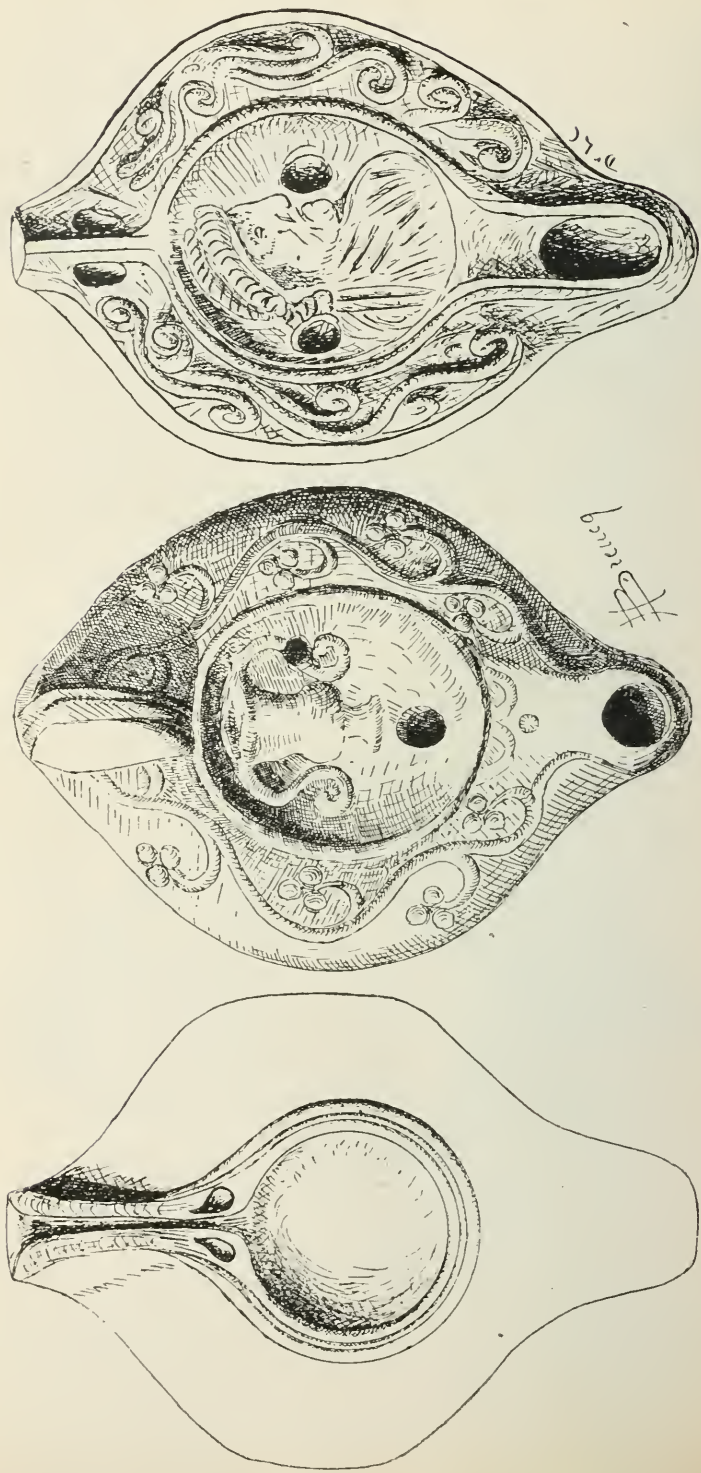

Pl. III. Lampes de la Colonia Thubunica (Réduction aux 3/4)

succursales des grands ateliers, que ceux-ci importaient d'ailleurs des luminaires façonnés au goût des gens du pays, ou qu'il s'agit simplement de contrefaçons ?

A Smittu, situé entre les deux autres cités, les lampes sont, par leurs caractères, intermédiaires à celles des villes voisines.

En résumé, cette étude de la fabrication des lampes dans une région tendrait à montrer qu'à côté de celles de type romain, qui étaient importées de grands ateliers romains ou africains, il y en avait qui étaient fabriquées sur place. On devait en effet façonner presque partout ces petits objets. Dans la région dont il vient d'être question j'ai souvent rencontré les restes de fours, notamment au sud de Thuburnic, sur les bords de l'oued Enja, sur ceux de l'oued El Hammam, et non loin de Souk-el-Arba, à l'Henchir Merzoug [1].

J'ai déjà parlé précédemment des fours à potier de l'Henchir-Bab-Khalled, que je n'ai, à mon grand regret, pas eu le temps d'explorer [2]. Ils sont situés au centre de la petite ville. J'y ai surtout recueilli autour d'eux des fragments de carreaux à reliefs et des débris de lampes. Dans les thermes antiques et dans un petit sanctuaire de *Mercurius Silvanus* j'ai trouvé un certain nombre d'autres luminaires. Tous offrent les caractères de la fabrication locale : terre d'un jaune ou d'un rose pâle, épaisse, assez fortement cuite, bec et queue courts et lourds, la seconde imperforée, disque supérieur presque plat, avec deux trous égaux. Souvent, sur un diamètre transversal, l'ornementation est réduite à un encadrement de globules, sans sujet central. Cependant un motif m'a frappé, car il existe assez souvent sur les lampes chrétiennes. C'est une feuille « morte » dont les nervures forment un fin réseau très saillant, encadrée de palmes ou de lauriers très sommairement exécutés avant la cuisson. Ces poteries paraissent, comme celles de Thuburnic, être contemporaines des lampes romaines des première, deuxième périodes et période de transition.

---

1 V. Dr L. Carton. *Bull. Archéol. du Comité*. 1891. *Essai de topographie archéologique sur la région de Souk el Arba*, p. 243.

2 V. Dr L. Carton. *Assoc. Franç. p. l'avanc. des Sciences. Congrès de Clermont-Ferrand, 1908. Fouilles exécutées en Tunisie en 1907.*

VI. — Lampes Césariennes

Ce sont de petits vaisseaux en une pâte assez grossière, de forme lourde, à queue non forée et percées sur la cuvette d'un ou deux trous. Le fond est orné de deux cercles concentriques. Ce qui donne à la plupart d'entre elles un caractère tout particulier, c'est la présence d'une inscription disposée en cercle autour de la cuvette.

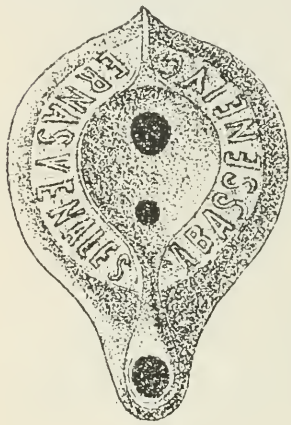

Fig. 12

La formule qu'on lit le plus souvent est la suivante [1] : *emile lucernas colatas ab asse*. C'est, on le voit, une invitation à acheter le petit vaisseau au prix indiqué d'un as.

Il y a des variantes : *ab assene lucernas venales* (fig. 12), qu'on peut lire : soit *ab asse eme...*, soit *ab Assene*, le dernier mot étant le nom du marchand. Une autre inscription, assez fréquente, montre qu'il faut s'arrêter à ce dernier sens : *Lucernas colatas de of(f)i(ci)na Asseni.*

Une série dont les lettres entourent une coquille marine [2] donne un détail intéressant : *Emile lucernas collatas icones*, montrant que le marchand vendait des statuettes en même temps que des lampes, comme dans l'atelier de Carthage dont il a été question au début de ce travail. Ce renseignement, rapproché de celui qui donne le prix de l'objet, montre que c'était fort probablement le potier lui-même qui vendait ses produits, car il est difficile d'admettre qu'il ait imposé un prix de vente à un intermédiaire.

Un de ces récipients, de grand module, trouvé à Cherchell, porte, autour d'une grande coquille marine, des ornements circulaires, décoration rare sur les lampes païennes, fréquente sur les lampes de transition et chrétiennes et, sur le fond, le monogramme constantinien entouré d'une double auréole — description qui doit se rapporter aux deux cercles concentriques qui se voient sur les lampes de même époque — à l'intérieur de laquelle on

1 V. *C. I. L.*, t. VIII, 22.642, n° 4.
2 V. *Bull. Archéol. du Comité*, 1893, p. 133.

lit : *Eme bono(m) tu(te)lari(um)*, achetez une bonne précaution (contre les ténèbres ou l'esprit malin ou contre tous les deux [1]).

Un objet décrit par Demaeght [2] qui portait le monogramme avec l'inscription : *qui fecerit vivat et emerit*, et dont il donne le dessin, paraît être un moule (fig. 13), il

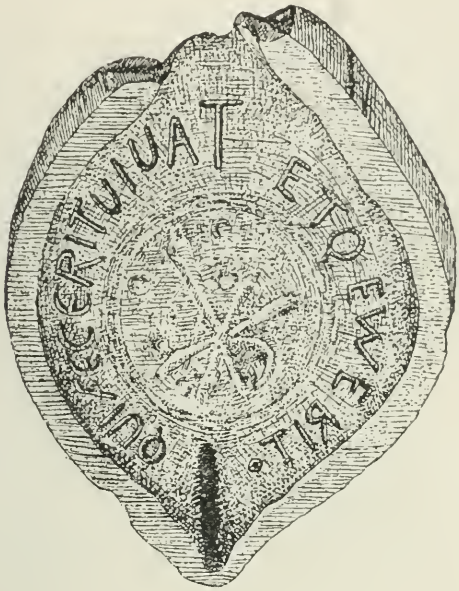

Fig. 13

provient d'Arbal. C'est peut-être de ce côté qu'était la fabrique, quoique ce petit objet fut facilement transportable. Le nom de *caesariennes*, qu'on donne à ces lampes vient de l'appellation antique de Cherchell *(Caesarea)*. On a trouvé dans cette localité, auprès de l'hippodrome [3], une lampe à anse non forée dont le disque supérieur est orné de cercles concentriques, et qui porte sur le fond une inscription en cercle : *Vita Donato coromagistro* [4]. *Coromagister* signifierait d'après Rossi [5], le chef des coroplastes, c'est-à-dire le potier du peuple.

Deux autres lampes du même type, découvertes l'une à

1 V. *Bull. Archéol.*, *loc. cit.*, p. 124.
2 V. *Bull. Soc. Géogr. et Archéol. Oran*, 1895, p. 222.
3 V. *Bull. Archéol. du Comité*, 1895, p. 150.
4 V. *C. I. L.*, t. VIII, 22.643, n° 2.
5 *Bull. Inst. Arch.* 1885, p. 55.

Cherchell, l'autre en Espagne, portent le même nom de potier : *Lucernas collatas de of(fi)cina Donati.*

M. Gsell, qui a trouvé dans la basilique de Tipasa [1] une cinquantaine de ces lampes en signale seize ayant l'une des inscriptions ci-dessus. Les autres portent diverses décorations : encadrement de postes en relief, rien au centre ; encadrement de palmes, une petite palme semblant faire le tour du bec [2] ; encadrement de branches d'olivier, de lauriers, ou de petits cercles ombiliqués ; pas d'encadrement, mais disque couvert de stries rayonnantes imitant une coquille ; d'autres exemplaires n'ont aucune ornementation ; une lampe à deux becs en terre jaune, avec trois petits trous au centre, offre une tête de femme sur l'anse.

M. Gsell dit que d'autres lampes du même type portaient des symboles chrétiens : dauphin, calice, monogramme. Elles dateraient du IVe siècle [3]. On en a trouvé avec elles, dans l'église, d'autres en terre rouge de la forme si répandue à Carthage, et qui dateraient du VIe siècle. Les lampes césariennes doivent donc être placées au début de l'époque chrétienne. L'étude de leur répartition, d'après le *Corpus*, est instructive [4] : Cherchell 17, Tipasa 14, Frikâ 4, Sidi-Ferruch (près Alger), Tiklat (près Bougie), Bosquet (près Mostaganem), Gouraïa, Berja (Espagne), Ilici (Espagne). On doit ajouter à cette liste la moitié supérieure d'une lampe de ma collection, trouvée à Carthage et qui porte l'inscription : *ab Assene* [5].

Cette répartition fait penser, ou qu'il y eut plusieurs ateliers le long de la côte, à l'Est et à l'Ouest de Cherchell, ou, avec M. Gsell, que la fabrique était dans cette dernière localité. Il est possible que le nom du fabricant ou d'un des fabricants ait été *Donatus*.

VII. — Lampes d'Henchir Srira

En 1905, un colon de la région située entre Sousse et Sbeïtla, M. Deniau, m'apporta un panier plein de lampes

1 *Recherches archéologiques en Algérie*, p. 61.

2 Motif fréquent à Henchir Srira, au Djebel Oust, etc.

3 V. *Ibid. Bull. Archéol. du Comité*, 1901, p. CLXI.

4 Je n'y ajoute point les découvertes postérieures à la publication de ce volume qui n'apprendraient rien.

5 On a trouvé quelques lampes du même genre que celles de Cherchell, mais avec une formule différente, à Rome et en Etrurie (*C. I. L.*, XV, 6.752 et X, 16.699, n° 7). Le R. P. Delattre vient de m'apprendre qu'il possède quelques fragments de lampes de ce type, trouvés aussi à Carthage.

et de moules qu'il avait trouvés dans sa propriété. Il paraissait bien s'agir d'un atelier, et je signalais de suite cette découverte à la Société Nationale des Antiquaires de France [1]. M. Denian annonça, sur mon conseil, sa découverte au Service des Antiquités, qui fit explorer le dépôt par M. Hautecœur.

Les ruines de l'Henchir Srira renferment deux monticules [2], dont l'un, mesurant 50 mètres sur 60 de diamètre, était formé de lampes de rebut offrant des défauts très variés. Tantôt elles étaient collées deux à deux, tantôt le sujet était mal venu, ou bien le vaisseau cabossé, écorné ou brûlé. Ces objets n'avaient pas été jetés aux abords des ateliers, qui étaient dans la ville, mais dans un de ces dépôts d'immondices, si fréquents auprès des restes des villes d'Afrique et dont j'ai étudié quelques-uns [3]. On a trouvé, à côté de ces lampes, beaucoup de moules en plâtre plutôt grossiers. Il y en avait deux pour chaque lampe, ils sont plats du côté extérieur, et découpés en silhouettant le profil horizontal de l'objet. Un fin revêtement de plâtre à l'intérieur servait à rehausser l'ornementation.

Quand ces vaisseaux sont bien venus, ils sont en terre rouge et, quand ils ont été brûlés, gris ou noirs. Les parois en sont épaisses, ce qui les alourdit. La cuvette n'en est plus ronde, comme dans les lampes païennes, ou dans celles de la région du Sahel dont j'ai parlé plus haut, et c'est cet allongement qui doit les faire considérer comme postérieures à celles-ci. Le bec se soude par une base élargie à la cuvette, à laquelle son orifice est relié par une gouttière, disposition qui, lorsque l'huile sortait par ce dernier, à la suite d'un heurt ou d'une inclinaison trop forte, la ramenait à l'intérieur du récipient.

Voilà un caractère qui apparaît pour la première fois sur les lampes et qui ira en s'accentuant sur les récipients chrétiens. La queue n'a plus les deux rainures des lampes antérieures. Elle est tantôt forée comme dans les lampes païennes (13 fois) et tantôt pleine (27 fois) comme dans les lampes chrétiennes. Le talon prend nettement la silhouette d'un éperon de cuirassé. Les deux trous de la cuvette, si nettement différenciés précédemment sont devenus d'égale

---

1 V. Carton. *Bull. Soc. Nation. Antiq. de France*, 1906, p. 122.

2 V. Hautecœur. *Mél. de l'Ecole de Rome*, 1909. *Les ruines de Henchir Srira*, p. 383.

3 V. Dr L. Carton. *Bull. de la Soc. Archéol. de Sousse*, 1915. *Le Monte Testaccio de Sousse.*

grandeur et placés tantôt sur l'axe transversal, tantôt sur l'axe longitudinal. Le bourrelet qui entoure le fond se poursuit jusqu'à la saillie de la queue pour former la *patera*.

Cette forme date probablement de la fin du IVe ou du début du Ve siècle. L'ornementation corrobore cette détermination. L'encadrement, interrompu par la gouttière, forme deux branches qui se rattachent à la queue. Le motif en dérive évidemment des lampes antérieures, mais combien altéré. La feuille de laurier a fait place à une simple palmette, les pampres à une série de postes ; très souvent on s'est borné à tracer une suite de traits obliques par rapport aux rayons de la lampe, et parallèles entre eux.

Cette décoration a parfois été obtenue par moulage ; le plus souvent, elle a été faite après en creux, à l'ébauchoir. C'est l'effet d'une régression vers les procédés primitifs, comme l'on voit sur les lampes de Thuburnic et du Djebel Oust. Les sujets sont en majeure partie païens [1] ; les uns sont religieux, ils représentent Serapis ou Pluton coiffé du *modius*, Hélios radié, Proserpine, Diane tirant l'arc, Mars, Léda et le cygne, Bacchus, une prêtresse debout tenant une patère, un personnage appuyé sur un Hermès. D'autres, non religieux, sont fréquents sur les autres lampes païennes : moissonneur, cratère. D'autres rappellent ces motifs de style alexandrin qui, dès le Ier siècle, dominent en Afrique dans les sépultures, les mosaïques, la céramique, les lampes surtout, et dans lesquels figurent des amours, assis, tenant un vase, assis près d'un panier de fruits, tenant une couronne, etc. On a relevé encore des sujets communs aux lampes païennes et chrétiennes : bélier, bœuf, cerf, cheval, chien, coq, lévrier, lièvre, sanglier, lion, cartouche vide à bords dentelés, rosace à sept ou huit pétales.

Si on laisse de côté les motifs sûrement indifférents ou qui, étant à la fois païens et chrétiens, ne peuvent pas donner d'indications, il reste des sujets païens indiscutables auxquels on ne peut en opposer un seul qui soit sûrement chrétien. Il est possible que les lampes étaient destinées à une clientèle appartenant aux deux religions, les adeptes de la seconde ne tenant pas encore sans doute à afficher leurs croyances par l'achat d'emblèmes trop précis. En tous cas, si on peut donner à ces poteries le nom de lampes

---

1 V. HAUTECŒUR. *Musée Alaoui, Supplément*, p. 230. CARTON. *Bull. Soc. Nat. des Antiq. de France*, 1906, p. 122. RENAULT. IIIe *Cahier d'Archéol. Tunis.*, p. 124. NICOLAS. *Revue Tunisienne*, 1907.

de transition, rien n'autorise à leur donner celui de chrétiennes.

Comme l'a remarqué M. Hautecœur, les marques ne donnent jamais le nom, elles sont réduites à une initiale : M, N, V, Y, ou à un ornement : trèfle à trois ou quatre feuilles, palmette, croix seule ou cantonnée de points, ou en relief sur une palmette. J'ai relevé moi-même, sur des lampes de ma collection, les lettres A B C, A B C S, A B C T [1].

Il faut reconnaître que les caractères de ces marques sont tout à fait ceux qu'on a relevés sur des lampes franchement chrétiennes. Ici, comme au Djebel Oust, les potiers qui fabriquaient les luminaires faisaient aussi des vases dont on a trouvé de nombreux débris [2]. D'après les noms relevés dans l'épigraphie de la petite ville antique, l'auteur pense que les potiers étaient des indigènes et il faut reconnaître que le caractère de leurs produits rappelle ceux des artisans de Thuburnic et du Djebel Oust.

On peut se demander si ces lampes ont été exportées au loin. M. Hautecœur dit en avoir trouvé, du même type qu'elles à Sbeïtla, El Djem, Carthage et en dehors de l'Afrique, à Palerme, Syracuse et Rome. Plusieurs portaient des sujets qu'il n'a pas rencontrés à Henchir Srira, ce qui l'amène à conclure qu'elles ne proviennent pas de cette localité, car il serait étonnant qu'une bourgade ait eu le monopole de ce type. Mes propres observations corroborent cette opinion. J'ai en ce moment sous les yeux une série de lampes provenant de Kasserine, Mactar, Carthage, du Djebel Serdj, qui paraissent identiques à celles de Henchir Srira, à un premier examen. Mais elles offrent des différences tendant à montrer que, comme pour le groupe de lampes à la marque si curieuse décrites plus haut, il a dû en être fabriqué du même type, à un moment donné, en plusieurs points d'une région de l'Afrique.

VIII. — Atelier d'Uthina

A Oudena, auprès de Tunis, en déblayant les thermes antiques dans lesquels a été trouvée la mosaïque

---

1 Pour Hautecœur, S et T seraient peut-être les initiales du potier.

2 Ces débris rappellent tout à fait par leur ornementation en palmettes, damier et ronds quadrillés les tessons chrétiens de Carthage, les couleurs, la nature et la cuisson de la pâte sont identiques. Les ateliers d'Henchir Srira auraient-ils donc exporté dans la capitale ?

dite des *Laberii*, on a rencontré un atelier de potier chrétien [1].

La ville a été ruinée, au milieu du IVe siècle, par l'invasion vandale. Les thermes cessèrent de fonctionner, tout en restant debout, et c'est là que s'installa l'artisan ; sa fabrique resta en pleine activité jusqu'au jour où un incendie la détruisit complètement. Les voûtes, en s'effondrant, écrasèrent un entassement considérable de vases, plats, lampes, statuettes, cachets et moules.

Parmi ces débris, Gauckler a remarqué plus de trois cents plats ornés au fond, sur le pourtour ou le marli d'estampilles chrétiennes, quatorze types différents de monogrammes du Christ ou de croix simples, le swastika dans un carré, l'agneau, le lièvre, le coq, la colombe, l'autel, le palmier, le lion, le renard, le chrisme accosté de l'α et de l'ω, un clerc tenant le calice à deux mains, le Christ et l'âme fidèle (un lièvre dans les bras), le Bon Pasteur, le Christ accosté de deux anges, saint Michel transperçant le dragon, l'agneau.

Parmi les cachets à estampilles l'un porte les trois lettres P E R.

A côté de moules de lampes chrétiennes en plâtre, il y avait des moules de vases à parfums et toute une série de formes à potier [2], dont plusieurs portent des graffites ou le chrisme et la palme.

On voit que dans cet atelier, on ne faisait pas seulement des lampes, mais aussi d'autres poteries. Il devait probablement en être ainsi de tous les petits ateliers indigènes, la spécialisation dans la production n'ayant pu exister que pour des établissements importants [3].

A côté des lampes chrétiennes de forme typique, on en a trouvé ici en forme « de bol tronc-conique fermé par un dôme également tronc-conique percé de deux trous, l'un au centre, l'autre dans la rigole, pour la mèche, ou encore recouvert d'un dôme tronc-conique également surmonté d'un goulot ». Il est intéressant de noter cette juxtaposi-

---

1 V. Gauckler. *Le domaine des Laberii à Uthina. Bull. Archéol. du Com.*, 1897, p. 45 et suiv. *Catal. du Musée Alaoui*, p. 194 et suiv.

2 Instrument en terre cuite de 10 centimètres de longueur environ, en forme d'ellipse aplatie suivant deux faces concaves destinées à recevoir les doigts. Cet instrument servait à modeler l'argile tournant à l'aide d'un tour.

3 Si on s'en rapporte au catalogue du Musée Alaoui par Hauleccœur, on aurait découvert un autre atelier de potier de l'époque chrétienne à Carthage. Les renseignements qui m'ont été fournis à ce sujet semblent indiquer qu'il s'agit d'une erreur.

tion de deux formes, l'une dérivant des lampes antérieures, l'autre que l'on considère comme vandale, sans qu'il y ait de type de transition entre les deux.

On ne connaît pas, en Afrique, d'autres ateliers de lampes byzantines.

Je ne puis à la liste de fabriques de lampes qui précède ajouter la description de deux d'entre elles, dont on m'a signalé l'existence. L'une a fourni plusieurs centaines de lampes païennes dans la tranchée d'une route aux environs immédiats de Mactar. L'autre a été signalée à M. Riettmann par un gisement de luminaires de basse époque, vandales ou arabes, à Sousse, au pied du Monte Testaccio.

Je ne tirerai qu'une conclusion de ce qui précède, c'est qu'à côté des ateliers à produits de caractères franchement romains, il a existé en Afrique des fabriques de poteries indigènes. Les lampes s'en éloignaient plus ou moins du type de la lampe romaine. Les formes souvent antérieures aux premières semblent s'en être développées à mesure que les importations et l'influence italiennes ont diminué.

Dr L. CARTON,

Correspondant de l'Institut de France.

BIBLIOGRAPHIE

(Ouvrages offerts à la Société)

MÉLANGES AFRICAINS ET ORIENTAUX, par René Basset, 1 vol. in-8°, 390 p. Paris, J. Maisonneuve et fils, 1915.

Cet ouvrage est formé par la réunion d'articles parus de 1882 à 1907 dans différentes publications périodiques, en France ou à l'étranger. Ainsi que cela arrive presque toujours, de tels travaux, malgré leur importance, restent dispersés et souvent introuvables pour les étudiants, ou tout au moins hors de leur portée. L'auteur et l'éditeur ont donc été bien inspirés en les réunissant en volume. Ils en ont ainsi facilité la diffusion parmi les travailleurs auxquels ces articles seront une source d'information des plus précieuses pour l'histoire politique ou littéraire, l'ethnographie ou le folk-lore des populations islamiques en particulier. C'est ce dernier caractère, cette préoccupation de ce qui concerne l'ethnographie ou le folk-lore, qui forme en quelque sorte l'idée dominante, le lien qui relie entre eux ces travaux, au premier aspect si divers.

Le premier article, un résumé de l'histoire de *L'Algérie arabe*, depuis la première invasion arabe jusqu'au XVIe siècle, où commence la conquête turque, avait été demandé à l'auteur pour la collection *L'Algérie et ses monuments*, collection que le Gouvernement Général de l'Algérie a publié à l'occasion de l'Exposition Universelle de 1900. Il n'est pas possible de présenter en vingt-six pages, avec autant de clarté, un tableau plus complet et plus vrai de l'histoire politique d'une période qui s'étend sur un espace d'environ sept siècles. Le deuxième article sur *La Littérature populaire berbère et arabe dans le Maghreb et chez les Maures d'Espagne*, seul travail d'ensemble existant sur ce sujet, nous montre une autre face de l'histoire des mêmes populations. Ces deux chapitres servent comme d'une introduction pour la connaissance de pays ou de populations, dont *Un prétendu chant populaire arabe* (III), un essai sur *Les Tolba d'autrefois* (IV), des *Notes de voyage* (V) en Tunisie, en Algérie, au Maroc, font connaître le côté légendaire ou pittoresque.

Des comptes rendus bibliographiques suivent, mais dépassent la simple critique littéraire, par les nouveaux aperçus de l'auteur, par l'indication de sources inédites. *Les Cheikhs du Maroc au XVIe siècle*, notamment, sont un véritable chapitre d'histoire

absolument nouveau (V bis). Dans *Une élégie amoureuse d'Ibn Saïd en-Nas* nous avons la première traduction de ce poème (VII). *Les Sources arabes de Floire et de Blancheflor* (VIII) nous montrent le processus de ces sortes de légendes à travers les chemins obscurs de la tradition ou de la littérature populaire depuis l'Orient jusqu'aux territoires de l'Ouest européen. Un rapport sur une *Mission au Sénégal* (IX), la critique d'un livre sur *Les Bambara* (X) complètent le groupe d'articles se rapportant à l'Afrique du Nord-Ouest. Deux études sur *L'Islam ou le Mahométisme* (XI) d'après les livres de MM. de Castries ou Carra de Vaux, et sur *Deux philosophes arabes* (XII) de ce dernier, donnent à M. René Basset, non seulement l'occasion de passer en revue les sources citées par les auteurs, celles qu'ils auraient pu utiliser, mais encore, tout en leur rendant la part d'éloges qu'ils méritent, de redresser nombre d'erreurs.

Un article (XIII) sur la reine de Saba, à propos du livre de H. Le Roux, sert de transition entre les études précédentes concernant les pays musulmans et des études sur les religions orientales, apocryphes éthiopiens (XIV à XVI), littérature copte et syriaque (XVII et XVIII), Nosaïris (XIX), études persanes (XX à XXIV), etc. L'ouvrage se termine par un article nécrologique sur A. de Calassanti-Motylinski, digne hommage d'un savant à un autre savant, son ami.

Est-il utile d'ajouter que les notes au bas des pages sont une mine de renseignements bibliographiques et que ces notes ont été complétées et mises à jour lors de la réunion des articles en volume, en 1915 ?

Il nous eut fallu de nombreuses pages pour donner un compte rendu un peu détaillé des articles qui composent ce volume. Nous nous sommes bornés à en souligner objectivement l'importance et les grands services que peuvent en retirer les arabisants.

A. COUR.

LES ACTES D'HOSTILITÉ DES ÉMIGRÉS ET DES MAROCAINS, SURTOUT DES BENI SNASSEN, ET LES OPÉRATIONS EFFECTUÉES PAR LES FRANÇAIS, NOTAMMENT EN 1856, par le capitaine L. Voinot, 1 broch. in-8°, 112 p. (Extrait de la *Revue Africaine*, 3e trim. 1914). A. Jourdan, Alger.

Avec ce volume, l'auteur nous donne un chapitre fort intéressant, et encore absolument inédit, de l'histoire des relations de frontière franco-marocaines entre les années 1852 et 1858.

En 1852, les Beni Snassen et les Beni Mathar avaient reçu une maîtresse correction pour les méfaits commis le long de notre frontière. Refoulés sur leur territoire, ils se tinrent d'abord tranquilles. Mais, non tenus en main par le pouvoir central marocain, l'anarchie continua à sévir chez eux, et, petit à petit, ils

s'enhardirent et recommencèrent leurs incursions hostiles chez nous. Pour cela, ils trouvèrent des alliés naturels dans les nombreux émigrés qui avaient quitté le territoire algérien par haine des chrétiens. Ces émigrés, pour faire la guerre sainte, s'étaient transformés en coupeurs de route, dévaliseurs de diligences entre Marnia et Nemours. Les autorités françaises voulurent remédier à ce désordre par un acte d'énergie : l'enlèvement du chef des émigrés. Cet enlèvement réussit mais provoqua, même chez nos indigènes, une recrudescence d'hostilité et un plus grand nombre de dissidents. En 1856, la tribu marocaine des Kebdana, aidée par les Ouled Bou Azza, vint razzier les Msirda sur notre propre territoire. Un contre-rezzou fit payer aux Ouled Bou Azza les pertes des Msirda. Mais cette action était insuffisante comme châtiment ; cependant le commandement supérieur français était hostile à toute action énergique contre les Marocains et avait interdit formellement à nos troupes de dépasser, à la poursuite des Marocains hostiles ou des émigrés algériens, la frontière marocaine. Etait-ce de notre part respect exagéré des traités ? Craignait-on, au moment de l'expédition de la Grande-Kabylie, de créer des complications supplémentaires ? L'auteur ne nous le dit pas, mais il nous montre très bien que notre politique peu énergique obligea à une concentration de troupes françaises et à l'organisation de deux groupes de colonnes qui durent opérer des actes de répression en 1858, l'une, au Nord, chez les Beni Snassen, l'autre, au Sud, chez les Hamiyan.

M. le capitaine L. Voinot a fait suivre son si curieux travail de cinquante-deux pièces justificatives tirées des Archives du Gouvernement Général de l'Algérie ou des Archives du cercle de Marnia. Nous ne saurions trop le féliciter du grand service qu'il a rendu par sa publication à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de notre belle colonie.

A. COUR.

I. — *DU DROIT DE CITÉ ACCORDÉ PAR LES ROMAINS AUX PEUPLES CONQUIS ET SES EFFETS*, par M. J. Carcopino. A. Jourdan, Alger.
II. — *DEUX INSCRIPTIONS DU DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE RÉCEMMENT PUBLIÉES*. Imprimerie Nationale, Paris.
III. — *MÉLANGES D'ÉPIGRAPHIE ALGÉRIENNE*. A. Jourdan, Alger.
IV. — *NOTE SUR UNE MOSAÏQUE RÉCEMMENT DÉCOUVERTE A TIPAZA*. Imprimerie Nationale, Paris.

Les quatre études que M. Jérôme Carcopino a publié tout récemment présentent un réel intérêt. Et d'abord, la question du *Droit de cité* accordé par les Romains attirera l'attention de tous ceux qui s'occupent de législation. Après avoir dit que Rome

n'accordait sa protection qu'à ceux qui supportaient les charges publiques service militaire et paiement du vingtième sur les successions. M. Carcopino indique les étapes qu'a dû subir le droit de cité. Le mot de *municipe*, d'ailleurs, semble indiquer les diverses charges imposées aux citoyens romains.

Jusqu'à Hadrien, l'étranger subissait, avant d'acquérir le titre de citoyen romain, une initiation, une évolution. Ce fut Caracalla qui romanisa d'un seul coup tous les hommes libres de l'empire. Il en excluait cependant les *pagani*, ceux que nous appelons paysans, habitant les villages et les nomades.

M. Carcopino fait remarquer que cette extension du droit de cité eut lieu au moment de la décadence de la puissance romaine, alors que les Barbares commençaient à presser l'empire, alors qu'il fallait des hommes et de l'argent.

Ainsi cette courte étude fixe un des points importants de la vie publique romaine.

Deux autres brochures de M. Carcopino s'occupent d'épigraphie africaine. L'une de ces brochures, d'après l'inscription d'Aïn-Aziz-Ben-Tellis, fixe la source de l'*Ampsaga*, qui serait un des petits affluents du Rhummel, l'Oued-bou-Mrab et non le Rhummel lui-même. Une deuxième inscription, celle d'Aïn-Melouk, indique la création, sous la protection de la déesse Celestis, d'un vicus siège de *nundinæ*.

Dans les *Mélanges d'Epigraphie africaine*, M. Carcopino étudie une inscription de Cirta. D'après lui, le premier Africain qui obtint le rang suprême dans la hiérarchie des magistratures, serait le consul Aurelius Pactumeius Fronto, de Cirta, en 80 après J.-C.

Enfin, l'étude sur la mosaïque de Tipaza, documentée et exacte indique bien la destination de l'édifice qui la renfermait. Ce n'est pas, d'après M. Carcopino, une basilique chrétienne mais un monument païen, une basilique civile. Divers détails semblent l'indiquer : l'abside réservée aux magistrats et la salle ouverte au public tantôt servant de salle d'audience, tantôt de promenoir pour les oisifs. M. Carcopino pense même dater cette basilique du 1er siècle, ce qui la placerait parmi les plus anciens monuments de l'Afrique romaine.

La mosaïque qui semble contemporaine de l'édifice présente une surface de 5 m. 70 de longueur sur une profondeur de 3 m. 60. Le centre de la mosaïque est formé de trois figures de captifs enchaînés, entourés de douze têtes de personnages, hommes et femmes. Ces captifs représentent-ils des vaincus, *Maures* ou *Musulames*, rebelles des environs de Tipaza, ou comme le veut M. Ballu, des justiciables de ce tribunal ? La question n'est pas résolue bien que M. Carcopino penche pour la première hypothèse.

Abbé FABRE.

PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS

de la « Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran »

RÉUNION MENSUELLE DU COMITÉ ADMINISTRATIF

SÉANCE DU 3 JANVIER 1916

Présidence de M. DOUMERGUE, *président*

La séance est ouverte à 5 heures et demie.

Sont présents au Comité : MM. DOUMERGUE, FLAHAULT, POCK, TOURNIER, DANGLES, Abbé FABRE, PELLET, PÉREZ, Dr SANDRAS.

Absents excusés : MM. Général BASCHUNG, BÉRENGER, ARAMBOURG, HUOT, LEMOISSON, DE PACHTERE, ROUX-FREISSINENG, mobilisés ; RENÉ-LECLERC.

Absents : MM. DÉCHAUD, DUPUY, KRIÉGER, LAMUR, PONTET.

Le procès-verbal de la séance du 6 décembre est lu et adopté.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le Maire de Relizane informant que les travaux exécutés dans les ruines de l'ancienne Mina ont fait découvrir un certain nombre de documents lapidaires, qui sont déposés en partie entre les mains de M. Martin, chef de section des Chemins de fer de l'Etat à Relizane.

M. le Président ajoute à ces indications qu'à sa connaissance il aurait été trouvé dans ces fouilles deux inscriptions funéraires.

M. le Président rend compte de l'état des pourparlers engagés avec le propriétaire du local de la Société au sujet du renouvellement du bail.

Après un échange de vues, le Comité charge M. le Président de continuer ces pourparlers et lui donne tout pouvoir pour conclure au mieux des intérêts de la Société.

M. le Président annonce qu'il a reçu de M. le lieutenant Campardou, par l'intermédiaire de M. le commandant Mougin, un travail sur le préhistorique à Taza (Maroc). Il est chargé de l'examiner.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 7 heures.

Pour le Secrétaire général, — *Le Président,*

Signé : FLAHAULT. — Signé : DOUMERGUE.

RÉUNION MENSUELLE DU COMITÉ ADMINISTRATIF

Séance du 7 Février 1916

Présidence de M. Doumergue, *président*

La séance est ouverte à 5 heures et demie.

Sont présents au Comité : MM. Doumergue, Pock, Tournier, Déchaud, Lemoisson, Pellet, Pérez, Flahault.

Absents excusés : MM. Général Baschung, Bérenger, Arambourg, Huot, de Pachtere, Roux-Freissineng, mobilisés ; Dangles, René-Leclerc.

Absents : MM. Dupuy, Abbé Fabre, Kriéger, Lamur, Pontet, Dr Sandras.

Le procès-verbal de la séance du 3 janvier 1916 est lu et adopté.

Le Président rappelle que MM. Argoud et Parienté, membres de la Société, ont été, le premier, inscrit au tableau d'avancement pour la Légion d'honneur, et le second décoré de la Croix de guerre, pour leur brillante conduite en Orient. Notre jeune collègue M. Camille Arambourg a été aussi l'objet d'une citation à l'Ordre de l'Armée et a reçu la Croix de guerre.

M. le Président donne lecture d'une lettre par laquelle M. le commandant Mougin, chef du Service des Renseignements à Taza, assure la Société qu'il veillera de tous ses efforts à la conservation de la ville indigène de Taza qui présente un réel intérêt archéologique et historique.

M. le Président ajoute que, grâce à l'intelligente initiative du Commandant un musée régional est en voie de création à Taza. Le préhistorique en forme le premier noyau. Le Comité est heureux d'apprendre cette bonne nouvelle et souhaite que l'œuvre soit prospère.

M. le Maire de Relizane nous annonce que de nouvelles trouvailles ont été faites aux ruines de Mina. On a exhumé quelques stèles funéraires dont les bas-reliefs sont plus intéressants que les inscriptions.

Il est ensuite rendu compte du résultat des pourparlers engagés entre le Président et le propriétaire du local occupé par la Société pour le renouvellement du bail. Le renouvellement, pour 3, 6 ou 9 années, a été accepté avec une augmentation de 60 francs par an qui ne sera exigible qu'après la signature du traité de paix. Le loyer sera donc porté à 720 francs.

Le Trésorier présente le compte administratif provisoire de l'exercice 1915 non encore clos, mais qui laissera un léger excédent du fait de la suppression d'un fascicule du Bulletin. Il soumet aussi un projet de budget pour 1916.

Il montre combien il est difficile d'établir un état à peu près exact des recettes pour l'année qui commence. Le Comité est d'avis qu'il faut continuer à faire les dépenses indispensables, tout en persistant dans le système des économies qui a permis à la Société de maintenir son activité et de couvrir les dépenses pendant l'année 1915.

Le Président fait aussi remarquer que si les subventions nous font défaut, la rentrée des cotisations est relativement bonne. Rares sont les sociétaires qui, non mobilisés, sont en retard avec la caisse.

Après examen des propositions du Trésorier, le projet de budget est adopté avec les chiffres ci-après :

Projet de Budget de 1916

RECETTES

Approximatives	4.400	»

DÉPENSES

Bulletin	2.300	»
Affranchissement	150	»
Frais de recouvrement	180	»
Frais de correspondance	100	»
Imprimés, frais de bureau	50	»
Reliure	100	»
Prix au Lycée	»	»
Conférences	»	»
Abonnements	60	»
Achats de livres	150	»
Concours	»	»
Recherches archéologiques	50	»
Frais d'élections	»	»
Loyer	660	»
Impôts, éclairage, assurance, entretien	180	»
Gardien de la bibliothèque	360	»
Dépenses imprévues	60	»
TOTAL	4.400	»

La Société a reçu les ouvrages suivants :

De M. Guebhard : *Sur une petite, mais importante amélioration à apporter aux signes de la « Légende palæ-ethnologique internationale ».*

— *Applications nouvelles de la radiographie à l'histoire naturelle.*

— *Carte structurale des environs de Castellane.*

De M. Ben Danou : *Les Laines Algéro-Marocaines.*

De M. Louis Gentil, membre correspondant : *Notes de géolo-*

gie marocaine, Séries V et VI, dans lesquelles sont réunies huit communications à l'Académie des Sciences (1912 à 1915).

— *Esquisse hydrologique de la région de Meknès.*

— *La recherche scientifique au Maroc.*

— *La Carte du Maroc à l'échelle de 1.000.000e*, par Henry Barrère. *Notice sur la Construction de la Carte et Index bibliographique précédés d'une vue d'ensemble sur le relief du Maroc.*

De MM. Louis Gentil et Pereira : *Sur les effets au Maroc du grand tremblement de terre en Portugal (1755).*

Toutes ces notes seront consultées avec profit par tous ceux qu'intéresse la géologie marocaine.

De vifs remerciements sont votés aux auteurs donateurs.

Le Président rend compte de quelques acquisitions de livres qu'il a faites pour la bibliothèque de la Société.

Le Comité décide de remettre au mois de mai 1917 les élections pour le renouvellement partiel du Comité.

Les membres sortants en 1916 étaient : MM. Arambourg, Déchaud, Kriéger, Lamur, Lemoisson, Pellet, Pontet, Dr Sandras.

M. Doumergue rend compte du travail de M. le lieutenant Campardou présenté à la dernière séance. Il en propose l'impression dans un de nos prochains bulletins. Il en est ainsi décidé.

A cette occasion, le Président fait remarquer que, parmi les territoriaux de France qui ont été appelés au Maroc, se trouvent plusieurs membres de Sociétés Savantes françaises qui consacrent leurs loisirs à l'étude scientifique des régions qu'ils occupent militairement. Il a été heureux de répondre aux diverses demandes de renseignements adressées à la Société par la plupart d'entre eux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 h. 45.

Pour le Secrétaire général, — *Le Président,*

Signé : FLAHAULT. — Signé : DOUMERGUE.

RÉUNION MENSUELLE DU COMITÉ ADMINISTRATIF

Séance du 13 Mars 1916

Présidence de M. Doumergue, *président*

La séance est ouverte à 5 heures et demie.

Sont présents au Comité : MM. Doumergue, Tournier, Abbé Fabre, Kriéger, Pellet, Pérez, Dr Sandras, Flahault.

Absents excusés : MM. Général Baschung, Bérenger, Arambourg, Huot, Lemoisson, de Pachtere, Roux-Freissineng, mobilisés ; Dupuy, Pock, René-Leclerc.

Absents : MM. Dangles, Déchaud, Lamur, Pontet.

Le procès-verbal de la séance du 7 février est lu et adopté.

Avant d'aborder l'ordre du jour, M. le Président annonce le décès de deux de nos sociétaires : M. Léopold Français et M. le Commandant Paul Bertuon, ce dernier tué le 26 mai 1915 aux Dardanelles. Le Comité s'associe aux sentiments de condoléance exprimés par le Président.

M. le Président transmet au Comité les excellentes nouvelles qu'il a reçues de M. le Commandant Bérenger et de M. Arambourg. Le premier a recueilli à Moudros des bois fossilisés qu'il a adressés à M. le Préfet d'Oran. M. Arambourg a, de son côté, fait une découverte très importante. En faisant creuser des tranchées dans la région de Salonique il a mis à jour une riche faune de mammifères tertiaires dont il a pu recueillir de nombreuses pièces. Ces précieux documents feront sans doute, plus tard, l'objet d'une savante étude de notre jeune collègue.

Est proposé comme membre titulaire :

M. Cambrou Jean, directeur de l'école Saint-Antoine, à Oran, présenté par MM. Doumergue et Courrech.

M. le Président rend compte des nouvelles difficultés que va rencontrer la publication du Bulletin. Il donne lecture d'une lettre de M. Fouque, imprimeur, par laquelle il nous avise que l'augmentation de 20 % que nous avons acceptée sera portée à 33 % après la publication du premier fascicule de 1916. Cette augmentation est motivée par ce fait que le papier et les couvertures ont subi une forte hausse, ce qui ne justifie pas une augmentation de 13 % sur le prix global de la facture. Le Comité trouve cette augmentation sur le prix global injustifiée. Il charge M. le Président de présenter ses observations à M. Fouque, espérant qu'il pourra en obtenir des conditions moins onéreuses. Le Comité, pour faire preuve de sa bonne volonté, accepte d'avance l'augmentation sur le prix des couvertures.

M. Pellet rend compte d'une correspondance échangée au sujet des fouilles qui s'exécutent en ce moment à Relizane. Le Comité prie M. Pellet de vouloir bien, lors de son prochain voyage à Relizane, étudier sur place cette question.

Le Service Météorologique de l'Université d'Alger annonce qu'il commence une nouvelle publication périodique des relevés de la pluie pour l'Afrique du Nord. Pour répondre aux besoins de l'agriculture, il sera publié trois relevés par an, se rapportant aux trois périodes agricoles :

De *préparation*, allant du 1er septembre au 1er décembre.

De *développement*, allant du 1er janvier au 30 avril.

De *résultats*, allant du 1er mai au 31 août.

Un quatrième relevé donnera les totaux annuels.

Cette amélioration des plus heureuses sera justement appréciée.

La Société a reçu pour sa bibliothèque les ouvrages suivants :

De M. Carcopino : Six brochures sur des sujets épigraphiques ou archéologiques concernant l'Algérie et la Tunisie.

De lord Rothschild : Une note sur *Les Lépidoptères du Guelt-es-Stel* (Sahara central algérien).

De M. le capitaine Voinot : *Les actes d'hostilité des émigrés et des Marocains, surtout des Beni Snassen, et les opérations effectuées par les Français, notamment en 1856.*

Des remerciements sont votés aux auteurs donateurs.

Etant donnée la difficulté d'établir les adresses exactes d'un grand nombre de membres, mobilisés ou non, que les circonstances actuelles ont éloigné de leur domicile, le Comité décide qu'il ne sera pas publié cette année une liste des membres de la Société. Des raisons d'économie l'incitent aussi à prendre cette mesure.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 h. 45.

Pour le Secrétaire général, — *Le Président,*

Signé : FLAHAULT. — Signé : DOUMERGUE.

Commandant Paul BERTHON

Mort au champ d'honneur !

Le cruel destin a encore frappé parmi ceux de nos sociétaires qui, aux premiers rangs de la titanesque mêlée, opposent, à la ruée des hordes teutonnes, le rempart de leurs poitrines françaises. Le commandant Berthon (Paul-André-Antoine), a été tué à l'ennemi le 26 mai 1915.

Né à Alger en 1869, Paul Berthon se destina à la carrière des armes. Admis à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr, il en sortit en 1890. Nommé sous-lieutenant, il se consacra d'abord tout entier à ses fonctions militaires, ce qui ne l'empêcha pas de poursuivre certaines des études commencées à Saint-Cyr. Travailleur infatigable, il prépara la licence ès sciences et l'obtint. Versé plus particulièrement dans les sciences topographiques, il se fit remarquer par un important travail pour lequel il obtint un premier prix de la Société de Topographie de France. Ses connaissances spéciales lui valurent d'être nommé membre de la mission militaire française au Pérou, dont il fit partie de 1902 à 1908.

Rentré en France, il fut, quelques années après, envoyé au Maroc où, comme capitaine, il fit la campagne de 1912. Trois fois il fut cité à l'ordre du jour.

La guerre actuelle le ramena en France avec les troupes du Maroc. Il prit part aux premiers combats et fut de la bataille de la Marne où, le 6 septembre 1914, il tombait grièvement blessé. Sa brillante conduite lui valut une citation à l'Ordre de l'Armée. A peine remis de ses glorieuses blessures, le commandant Berthon demanda à reprendre du service et, à la tête d'un bataillon d'infanterie, fit partie du corps expéditionnaire des Dardanelles.

Hélas ! il ne devait pas revoir la belle terre de France. Le 26 mai 1915, il tombait frappé à mort devant Seddul Bahr.

Ainsi se termina une carrière si bien remplie et trop tôt brisée.

Les services rendus par le commandant Berthon avaient été hautement reconnus, ainsi qu'en témoignent les distinctions qui lui avaient été accordées.

Officier de la Légion d'honneur, il était aussi titulaire de la Croix de guerre, de la Médaille du Maroc, de la Médaille coloniale, de la rosette d'officier de l'Instruction publique et de la Médaille de la Mutualité.

Aux justes hommages qui ont été rendus au commandant Berthon, la *Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran* se fait un devoir de joindre les siens. Et c'est avec un sentiment de profonde affliction, qu'au nom de tous les sociétaires, je renouvelle à Madame veuve Berthon et à sa famille l'expression de nos condoléances les plus attristées.

F. D.

LEOPOLD FRANÇAIS

Le 21 février 1916 est décédé à Oran, à l'âge de 55 ans, M. Léopold Français, entrepreneur de travaux publics, membre de notre Société.

Notre confrère était né à Oran.

Comme son père, dont il a été le digne successeur, M. Léopold Français laisse la réputation d'un entrepreneur instruit et intègre incapable de sacrifier la qualité de ses constructions, soit à la recherche d'un bénéfice exagéré, soit même aux exigences de propriétaires, souvent plus soucieux d'économies injustifiées que de la stabilité et de la bonne construction de leurs immeubles. Intraitable sous ce rapport, il préférait s'abstenir et renoncer aux entreprises qui auraient pu nuire à son bon renom de constructeur.

Modeste et réservé, il s'était toujours dérobé aux honneurs et aux fonctions publiques auxquelles sa compétence, son caractère et sa situation indépendante paraissaient le destiner.

Au nom de la Société, nous saluons sa mémoire et renouvelons à tous les siens l'expression de nos condoléances attristées.

E. FL.

Me CHARLES MESRINE

Un de nos bien sympathiques confrères vient encore de nous être ravi, c'est Me Mesrine, le distingué avoué d'Oran, décédé le 22 mars 1916.

Depuis son installation dans notre ville, il y a six ou sept ans, il avait tenu à faire partie de notre Société, dont il comprenait l'action si utile dans cette partie de l'Afrique du Nord. Ses occupations nombreuses l'empêchaient de prendre une part active à nos travaux, mais nous savons par quelques-uns de ses collègues qu'il s'y intéressait vivement.

Cela ne nous surprend pas, Me Mesrine était un homme d'affaires d'une très haute valeur et sa disparition a été un deuil bien cruel pour le monde judiciaire oranais, pour les justiciables qui recherchaient les conseils avisés de ce très distingué praticien. Il a été enlevé dans la pleine maturité de son talent.

Notre Société s'associe de tout cœur à la douleur de sa famille et de ses nombreux amis.

TH. M.

CERCLE DE MÉCHERIA

1915

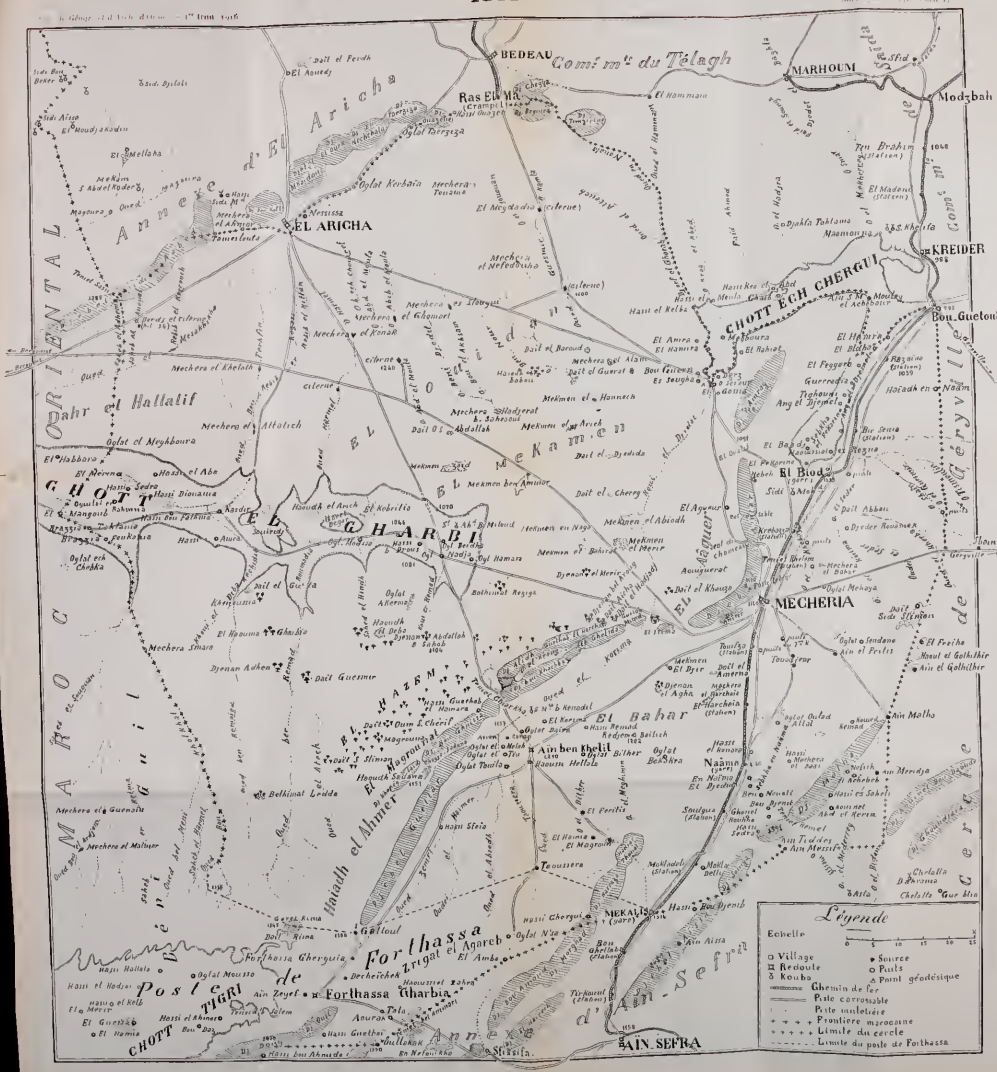
BEDEAU
Comm.t du Télagh
MARHOUM
Modzbah
Ras El Ma
(Crampel)
EL ARICHA
KREIDER
CHOTT ECH CHERGUI
Bou Guetoub
Sahr el Hallatif
Ghott
El Harbi
El Biod
MECHERIA
Naama
Ain ben thelil
Forthassa
Forthassa Gharbia
Post de Tigri
Chott
MERALIS
AIN SEFRA
Ain Sefra
Ain Mothe
Ain el Gothlhir
Ain Mezaja
Ain Aissa
Ain Messis
Ain Tiderès
Ain Ben Yemih
Ain Sefra
Ain Ben Hamed
Ain Ben Ahmed
Ain Ben Ahmed
Ain Ben Ahm

DOCUMENTS POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES HAMYAN

et de la Région qu'ils occupent

(Suite et Fin)

CHAPITRE VIII *(Suite)*

1901. — Au commencement de l'année, les Beni Guil s'avancèrent vers l'Ouest, sur le territoire du cercle de Méchéria, plus loin qu'ils n'avaient coutume de le faire. Ce mouvement amena une certaine agitation qui fit craindre des intentions hostiles de leur part. Pour parer à tout événement, plusieurs colonnes furent formées. L'une d'elles, composée essentiellement de deux compagnies de tirailleurs et d'un escadron de chasseurs, séjourna temporairement à El-Aricha ; les mouvements des Beni Guil n'amenèrent aucune complication.

Au mois de juillet, Si Allal Ben Cheikh Ben Tayeb, chef des Zoua Gheraba, vint s'installer à Magoura (annexe d'El-Aricha) avec son douar comprenant environ 200 tentes. Il fut autorisé à creuser des silos en cet endroit. Il quitta Magoura au commencement d'octobre ; ses relations avec les indigènes algériens ne laissèrent rien à désirer.

Au Maroc, une razzia fut opérée au mois de mai, près de Debdou, sur les Haouara et les Oulad El Hadj par les Beni Guil, les Mehaïa, les Beni Mathar et les Zoua Gheraba de Ben Fekchiche.

Les Beni Guil et leurs alliés enlevèrent une centaine de chameaux à leurs ennemis après un combat où ils eurent sept tués, tandis que leurs adversaires en avaient eu neuf.

Au mois de juin mourut, à la suite d'une courte maladie, Mohammed Ben Fekchiche, neveu de Si Allal, dont il s'était séparé avec 120 tentes.

Après sa mort, 40 tentes, constituant la fraction des Oulad Sidi El Hadj Brahim, revinrent dans le douar de Si Allal.

Les Beni Guil, désireux d'assurer leurs approvisionnements de grains, se rendirent, au nombre de 400 cavaliers, auprès du caïd des Mehaïa qu'ils rencontrèrent à Tiouli, au mois d'août.

Ils allèrent ensuite tous ensemble à Oudjda. A la suite de cette démarche, les Beni Guil purent faire tranquillement leurs achats.

Au mois d'août, les Sedjaa et les Beni Attigue, sous les ordres du caïd Boulenouar ould El Habib, razzièrent quelques douars des Beni Snassen.

Au mois de novembre, un djich de 40 hommes, des Oulad Sidi Ali Bou Chenafa, enleva un troupeau de moutons aux Beni Mathar, près de Ras-el-Aïn (Berguent).

La mort de l'amel d'Oudjda, survenue à la fin de l'année, ne provoqua aucun incident.

1902. — Au commencement de l'année 1902, les tribus avoisinant le cercle de Méchéria traversèrent une période d'agitation. Les tribus campées près du chott Gharbi étaient très mécontentes de l'installation des Hamyan au chott et dans l'Oued Mesakhsa.

Le caïd El Hadj Miloud voulut profiter de cet état de choses pour pousser sa tribu vers l'Est, mais il ne put y réussir, pas plus qu'à entraîner dans ce mouvement Si Allal et le caïd Abderrahman, des Beni Guil.

Tayeb ould Bou Amama, arrivé chez Si Allal à la fin de janvier, lui offrit un cheval de gada ; le sujet de son voyage était d'arriver à réunir toutes les fractions des Oulad Sidi Cheikh Gheraba sous les ordres de Si Allal.

Tayeb ould Bou Amama passa ensuite chez les Mehaïa et les Beni Guil où il recueillit de grosses ziaras.

En mars, Bou Amama qui était installé à Bel Ghiada, reçut des miads des Mehaïa et des Beni Guil et leur déclara qu'il attendait les instructions du Sultan sur la conduite qu'il devait tenir et sur le lieu où il se fixerait. Il refusa le concours de quelques chefs Beraber qui lui proposaient une expédition contre les Français.

Les Beraber se déclarèrent ouvertement indépendants et dirent qu'ils ne voulaient plus entendre parler du Sultan, puisque celui-ci avait refusé de les aider à repousser les Français de chez eux.

Ils se réconcilièrent avec les Beni Guil à la suite de démarches faites de part et d'autre, mais surtout grâce à l'intervention de Bou Amama.

En avril, le bruit se répandit dans l'amalat d'Oudjda que la Commission Franco-Marocaine était allée à Kenadsa pour s'entendre avec les Beraber, mais que Si Mohammed Guebbaz avait dû partir sans y avoir réussi.

En mai, les Mehaïa quittèrent le chott Gharbi pour remonter vers Tiouli et s'installer aux environs de ce point.

Les Beraber, qui ne tenaient plus compte de Moulay Rachid, agirent en maîtres au Tafilalet et cherchèrent, en

vain d'ailleurs, à provoquer des troubles chez les tribus qui les avoisinaient.

En juillet, le bruit courut qu'une colonne allait être envoyée par le Sultan à Oudjda. Le nouvel amel, arrivé depuis le commencement de l'année, faisait dans ce but, disait-on, des approvisionnements d'orge.

Des actes de brigandage furent commis à la frontière algérienne par des malfaiteurs marocains et quelques-uns d'entre eux s'avancèrent même jusqu'en territoire civil (communes mixtes de Sebdou et du Télagh).

Le 22 juillet, plusieurs Marocains enlevaient un troupeau de moutons et de chèvres près du Khémis (cercle de Marnia), mais le caïd des Oulad Néhar Gheraba prévenu, reprenait les moutons à Saheb Dahmane.

Bou Amama était toujours campé aux environs de Nécissa ; il ne disait rien sur la conduite qu'il tiendrait, car il craignait également le Gouvernement français et celui du Sultan.

De leur côté, les Beraber ne parvenaient pas à s'entendre pour organiser un coup de main sérieux contre nous.

Le 19 août, une harka composée de Hamyan quitta Aïn-Ben-Khelil pour razzier des Oulad Djerir du campement de Bou Amama, qui leur avaient enlevé des chameaux.

Il n'y eut aucune rencontre, mais les Hamyan enlevèrent 20 chameaux et 2.000 moutons.

Avant ce mouvement, Bou Amama, prévenu, dit-on, par les Meghaoulia, avait quitté Nécissa pour Bel Gorin et Bel Ghiada.

Les tribus voisines, les Mehaïa et les Beni Guil, se montrèrent mécontentes de la razzia des Hamyan, opérée sur des serviteurs de Bou Amama. On prétendit que ce dernier, à la suite du mouvement des Hamyan, avait autorisé son entourage à user contre nous de représailles et à piller tout ce qu'ils pourraient surprendre.

En septembre, les tribus marocaines manifestèrent toutes leur déplaisir de voir le sultan Moulay Abd-el-Aziz interdire aux Beraber toute attaque contre nous.

En octobre, les bruits les plus divers circulèrent chez les Mehaïa et les Beni Guil au sujet du Sultan : on prétendit qu'il avait été détrôné ou allait l'être, et personne ne cachait le peu de sympathie qu'on avait pour lui.

Enfin la nouvelle se répandit que le Sultan avait été remplacé, qu'il avait été fait prisonnier et allait être mis à mort.

En décembre, les Mehaïa assurèrent que c'était le propre

frère du Sultan qui s'était rebellé contre lui, et non un agitateur quelconque.

On apprit peu après l'exode annuel des Beni Guil pour le Sahara, au Sud du Tafilalet.

Bou Amama, à la même époque, reçut une lettre émanant, disait-on, du frère de Moulay Abd-el-Aziz, Moulay M'hammed, mais on en ignora le contenu. Cependant, en signe de contentement, l'entourage de Bou Amama manifesta ouvertement la plus grande joie pendant les deux jours qui suivirent sa réception.

Les Mehaïa disaient que Bou Amama allait sortir de sa tranquillité, et commencer à combattre les infidèles ; ils annonçaient sa rentrée à Figuig.

Si Allal, qui était venu se réinstaller à Magoura en mai, quitta de nouveau ce point de campement dans les derniers jours d'octobre pour se rendre à l'Oued Mesakhsa.

En résumé, nos voisins de l'Ouest ne firent au cours de cette année aucune tentative sérieuse contre nous et les intentions hostiles qu'ils manifestaient au commencement de l'année ne furent pas suivies d'exécution.

Il ne fallait du reste attribuer ce résultat qu'au manque absolu d'entente entre les divers groupes, dont quelques-uns avaient une crainte salutaire de nos armes.

1903. — Le début de l'année 1903 fut marqué au Maroc Oriental par une certaine effervescence, due à l'apparition et à la rébellion du Prétendant.

La personnalité de ce dernier resta inconnue et les bruits les plus divers ne cessèrent de circuler à ce sujet ; mais pour presque tous les indigènes, marocains ou algériens, il était Moulay M'hammed, le frère du Sultan, échappé des prisons de Méquinez.

Les Marocains venant chez nous exprimèrent l'opinion, généralement répandue parmi eux, que Moulay Abd-el-Aziz était déjà battu et que son frère serait bientôt le maître du Maroc.

Cependant, nos voisins immédiats, Mehaïa et Beni Guil, se bornèrent à faire des vœux pour les succès du Prétendant, sans lui prêter aucun appui.

Quant aux Beni Snassen, ils lui livrèrent, vers la mi-janvier, une lutte sanglante au Nord du Djebel Beni Snassen et le caïd Boulenouar ould Lhabib fut tué.

Bou Amama adressa à Si Allal des lettres pressantes et des envoyés pour le décider à se joindre à lui. On lui attri-

bua l'intention de marcher contre nous, dès que le marabout des Zoua Gheraba l'aurait rejoint.

Les Beni Guil, dans le but de décider Si Allal à les rejoindre, lui razzièrent douze troupeaux de moutons, mais les lui rendirent peu après, en lui envoyant un miad nombreux.

En février, une scission complète se fit entre les Beni Guil et les Hamyan, par suite du refus de l'agha de Méchéria, blessant pour les Beni Guil, de venir s'entendre avec eux, pour le règlement de leurs intérêts chez Si Allal.

Pendant ce temps, Bou Amama reçut de nombreuses lettres du Prétendant, mais il ne parvint pas, malgré ses efforts, à s'attacher complètement les Beni Guil et les Berber. Il se rapprocha de Figuig et on lui prêta l'intention d'y entrer.

Si Abdelmalek ould El Hadj Abdelkader, descendant de l'émir El Hadj Abdelkader, rejoignit le marabout et campa avec lui.

On raconta que le Prétendant était à Taza, on lui attribua des victoires successives et complètes sur les troupes du Sultan, mais, malgré ces bruits flatteurs, les tribus marocaines voisines ne se décidèrent, tout d'abord, à prendre parti ni pour l'un, ni pour l'autre des combattants.

L'arrivée, en mars, de Moulay Arafa à Oudjda, ne vint pas relever le prestige du Sultan et le bruit courut même que son envoyé avait été arrêté et emprisonné par ordre de Moulay M'hammed.

Les Hamyan se prétendirent à plusieurs reprises razziés par les Beni Guil et leurs alliés, et les partisans de Bou Amama exécutèrent de nombreux coups de main autour de Figuig et dans le Sud.

Bou Amama, qui était installé près de Bel Ghiada, suscita et dirigea toutes ces attaques ; celles du Sud furent exécutées par les gens de son entourage.

En avril, on annonça l'arrivée du Prétendant à Oudjda, mais il s'arrêta chez les Beni Bou Zeggou, puis se rendit aux environs de Melilla.

Moulay Arafa qui avait essayé de former une harka contre les Beni Bou Zeggou, les Sedjaa et les Beni Mahiou, vit ses contingents battus par suite de la défection des Mehaïa.

El Hadj Mohammed Ben Bachir, des Beni Snassen, fut obligé de chercher un refuge sur notre territoire et Moulay Arafa se retira également à Marnia pour s'embarquer, peu après, pour Tanger.

Après la défaite de la harka formée par le Makhzen, les Mehaïa, ainsi que presque toutes les tribus qui avoisinaient notre territoire, embrassèrent la cause du Prétendant Moulay M'hammed.

Seuls, les gens d'Oudjda, certainement par crainte de voir arriver le Prétendant et de subir des amendes, restèrent fidèles au Sultan, espérant que le Makhzen ne les abandonnerait pas.

Si Allal se rendit à Sidi Yahia Ben Younès pour avoir une entrevue avec Moulay Arafa, le représentant du Makhzen ; ce dernier lui demanda de s'employer pour la cause de Moulay Abd-el-Aziz et, au besoin, de l'aider de ses forces.

La situation s'envenima entre les Hamyan et les Beni Guil, à la suite de nombreux vols réciproques.

Bou Amama, pendant ce temps, annonçait les succès du Prétendant et lançait les gens de son entourage sur nos convois et nos postes du Sud.

En mai, le marabout transporta ses campements à Bou Grara ; de là, il continua à diriger le pillage et les attaques contre nos caravanes du Sud.

Nos indigènes algériens marquèrent leur surprise de ce que nous ne réprimions pas les actes de brigandage commis depuis le Teniet Sassy jusqu'au Sud de nos possessions et attribuèrent cette inaction au prestige de Bou Amama, contre lequel ils pensèrent que nous ne pourrions rien.

Le Prétendant se tenait, de son côté, toujours loin d'Oudjda quoique sa venue dans cette ville fut constamment annoncée.

Son retard était évidemment causé par le peu d'empressement que mettaient à le rejoindre les contingents qu'il avait demandés.

Il attendait ses renforts à Selouane et, de là, par Cherraa, devait bientôt arriver sur Oudjda.

Le bruit se répandit qu'il n'était pas le frère du Sultan et que ce dernier était actuellement à la cour de Fez ; de nombreux indigènes qui l'avaient approché confirmèrent ce renseignement, mais il n'en resta pas moins populaire et toutes les tribus qui nous avoisinent embrassèrent ouvertement sa cause et lui envoyèrent de nombreux présents.

Le Prétendant multiplia ses lettres à tous ; il en fit parvenir à Bou Amama avec des cadeaux, il en adressa à Si Allal, ainsi qu'à toutes les tribus et même à ceux de nos indigènes des Hamyan les plus en vue.

Cependant, la réunion faite, en avril 1903, au Kreider, à

l'occasion de la venue du Président de la République et la revue des nombreuses troupes qui y fut passée, ranimèrent la confiance de nos administrés qui continuèrent à rester calmes en présence de l'agitation croissante de nos voisins de l'Ouest.

Si Allal ayant reçu, par l'intermédiaire de Si Ahmed Rokina, des lettres du Sultan l'invitant à prêter son concours à sa cause, se rendit avec une partie de son goum à Oudjda, d'où il revint le 13 juin.

Le Prétendant arriva enfin à Oudjda le 26 juin, pendant que son lieutenant, El Hadj Abdelkader Ben Hacira, infligeait une défaite aux troupes du Makhzen commandées par Omar El Youssi.

Bou Amama envoya au Prétendant victorieux des lettres et des présents qui lui furent portés par son frère utérin, Si Mohammed Ben Zian. Le miad comprenait aussi les fils du caïd Abderrahman, des Beni Guil, qui lui remirent des chevaux et des cadeaux.

L'attaque de Zenaga et le bombardement de l'oasis de Figuig, à la suite de l'attentat contre le Gouverneur Général, M. Jonnart, n'eurent pas de retentissement chez les Hamyan, ni chez leurs voisins de l'Ouest ; du reste, pour eux, ce châtiment n'atteignit pas les coupables, et ils furent toujours convaincus que Bou Amama et ceux qui lui obéissaient étaient en dehors de nos moyens d'action. La continuation des nombreux et nouveaux méfaits dans le Sud, commis par les gens de l'entourage du marabout, sembla leur donner raison.

Une caravane de Moul Sehoul, du Guir, apporta dans notre région les nouvelles que la tranquillité n'était pas troublée au Tafilalet et que Moulay Rachid s'occupait de former un goum destiné à être envoyé à Fez.

Pendant le séjour du Prétendant à Oudjda, les bruits les plus divers circulèrent sur ses intentions ; suivant les uns, il devait se rendre à Ras-el-Aïn (Berguent) pour y faire construire une casbah ; suivant les autres, il devait reprendre sa route vers le Nord.

Mais on apprit, le 12 juillet, que Moulay M'hammed avait quitté Oudjda depuis deux jours et qu'il s'était retiré sur l'Oued Za pour se rendre ensuite à Taza.

D'autre part, on annonçait qu'Abdelmalek, petit-fils de l'émir Abdelkader, fatigué de l'inaction qui lui était imposée chez Bou Amama, s'était enfui pour rejoindre le Pré-

tendant à El Aïoun Sidi Mellouk et qu'il avait reçu le commandement d'une colonne.

Quant à Moulay M'hammed, son sort n'était pas connu depuis ce moment ; les uns disaient que, blessé, il avait été gravement malade, mais qu'il s'était complètement rétabli ; les autres assuraient qu'il était mort des suites de ses blessures.

En tous cas, si ses nombreuses lettres continuaient à affluer dans toutes les tribus marocaines, nul ne pouvait se vanter de l'avoir vu, en personne. Quelques-uns, même, disaient qu'il était en fuite vers le Sud. Environ un mois après le départ de Moulay M'hammed, Oudjda était réoccupé par les troupes du Makhzen.

Bou Amama vint s'installer à Métarka avec presque tous les Beni Guil. Il continua de prêcher la guerre à son entourage qui, uni aux Beraber, faisait de nombreuses attaques contre les nôtres dans le Sud.

Une harka considérable, composée de Doui Menia et de Chaamba de l'entourage de Bou Amama et de Beraber, attaqua dans la Saoura le poste de Taghit, le 18 août ; mais elle fut démoralisée par une résistance qu'elle ne s'attendait pas à trouver et par les nombreuses pertes que lui fit subir l'héroïque capitaine de Susbielle, chef de l'annexe de Taghit ; elle se retira et se disloqua peu après.

Malgré l'insuccès de cette entreprise, Bou Amama et ses gens n'en firent pas moins courir le bruit qu'il y avait eu un nombre considérable de victimes chez les nôtres. Sa version était d'autant plus écoutée qu'un groupe de la harka de Taghit qui, après la levée du siège de cette place, avait attendu l'occasion d'effectuer un coup de main, avait attaqué un des échelons de la colonne de secours à Moungar ; le combat avait duré toute la journée et les assaillants n'avaient été mis en fuite que par l'arrivée, vers 4 heures du soir, des goums de Taghit. La compagnie montée du 2e Etranger, commandée par le capitaine Vauchez, avait été cruellement éprouvée.

Si Allal qui était parti chez les Angad à la rencontre du représentant du Makhzen, depuis la fin du mois de juillet, rentra le 2 août à Magoura, après avoir eu certaines difficultés avec Si Ahmed Bokina.

Les Beni Guil enlevèrent quelques troupeaux au Sud des chotts et commirent plusieurs vols aux environs d'El-Aricha, au préjudice des Hamyan.

Le bruit se répandit que le Prétendant avait conquis Taza ; aussi ses partisans reprirent-ils les hostilités.

Le 2 septembre, une harka du Makhzen marocain, composée de soldats et de goums des Angad et des Mehaïa, fut défaite par les Beni Bou Zeggou qui firent 4 soldats prisonniers et enlevèrent 3 pièces de canon.

Mais le 20 septembre, le Makhzen reprit l'avantage sur les partisans de Moulay M'hammed et leur fit subir d'assez grosses pertes.

Ce succès mit fin, en partie, aux razzias et aux combats isolés qui avaient lieu entre les partisans du Sultan et ceux du Prétendant.

Les Beni Guil eurent une caravane, revenant de Marnia, razziée le 13 octobre, près d'Oudjda, par les Mehaïa et les soldats du Makhzen.

D'autre part, les Beni Guil enlevèrent, près de Galloul, treize troupeaux de moutons aux Hamyan et commirent deux autres vols de moutons près du chott Gharbi et dans l'Oued El Harmel (cercle de Méchéria).

Les Oulad Mansourah et les Beni Metharef se mirent à la poursuite des voleurs, les dispersèrent à Ouziane, mais ne purent ramener les troupeaux par suite de l'arrivée des Beni Mathar qui vinrent aider les voleurs.

Sur ces entrefaites, les Beni Guil engagèrent des pourparlers avec Si Allal pour arriver à faire la paix avec les Hamyan, mais, au moment où les négociations s'entamaient, un groupe de 20 cavaliers Beni Guil se détacha d'une caravane qui se rendait à Marnia et vint de nouveau razzier les Hamyan.

Ceux-ci poursuivirent les malfaiteurs et reprirent leurs moutons près de Ras-el-Aïn des Beni Mathar (Berguent).

L'agha El Hadj El Habib ould Mebkhout prétendit alors que Bou Amama, craignant que la paix se fasse, prêchait la Guerre Sainte à son entourage et cherchait à réunir des Beni Guil, des Oulad Djerir et des Chaamba, en tout près de 1.000 fantassins et 100 cavaliers, pour les lancer sur Aïn-Ben-Khelil.

Sous prétexte de faire échouer son plan, il réunit les Hamyan et, avant qu'aucun rassemblement n'ait été effectué chez nos voisins de l'Ouest, il se lança sur eux et les razzia.

Pendant ce temps, un autre goum des Hamyan surprit d'autres Beni Guil à Oglat Cedra et leur enleva un immense

butin comprenant 2.200 chameaux et environ vingt-cinq mille moutons.

En fin novembre, les Hamyan se retirèrent à l'Est des chotts et les Beni Guil, avec Bou Amama, s'installèrent à Tradit en attendant l'arrivée du Prétendant à Oudjda, qui était annoncée pour la fin du Ramadan.

Le bruit courut, à la fin de l'année, que 300 cavaliers des Beni Guil avaient été envoyés par Bou Amama auprès de Moulay M'hammed pour le ramener à Oudjda, mais ce bruit fut démenti.

La colonne du Makhzen, qui était allée à El Aïoun Sidi Mellouk, rentra à Oudjda, laissant une garnison à la casbah, mais l'arrivée des colonnes du Prétendant fut suffisante pour que les troupes du Sultan, qui n'étaient plus soldées, fissent défection et vinssent s'enrôler dans les bandes des lieutenants du Rogui, Moulay M'hammed.

Ces lieutenants étaient toujours Abdelmalek ould El Hadj Abdelkader et El Hadj Abdelkader Ben Hacira. Le premier, après avoir pillé Debdou, était arrivé à l'Oued Za, où il avait été rejoint par le second.

Les Beni Bou Zeggou pactisèrent à nouveau avec les envoyés du Prétendant et quoique Hammader eût sollicité et obtenu le pardon, ils le pillèrent et le chassèrent. Ils firent répandre le bruit que Moulay M'hammed devait venir à Oudjda, après l'Aïd, en même temps que se propageait la nouvelle de l'évacuation d'Oudjda par le Makhzen.

En résumé, la situation actuelle des partis chez nos voisins de l'Ouest était, en fin d'année, la suivante :

Le Makhzen à Oudjda ne savait trop que faire de ses troupes qu'il ne nourrissait pas et qui pillaient pour vivre. Ne pouvant les diriger, il essayait de les éloigner d'Oudjda pour les embarquer à destination de Tanger.

Les partisans du Sultan n'étaient pas nombreux chez les Mehaïa ; il n'y avait que le çof du caïd El Hadj Miloud. Chez les Angad, ils diminuaient chaque jour et semblaient devoir disparaître lorsque s'effectuerait le départ de la mehalla d'Oudjda.

Moulay M'hammed était-il vivant ou mort ? On l'ignorait. Ses lettres nombreuses continuaient d'arriver, mais depuis son départ de l'Oued Za, en juillet, nul ne s'était vanté de l'avoir vu en personne.

Les Achache (Mehaïa) avaient envoyé un miad pour s'assurer qu'il était toujours vivant ; mais ce miad n'était pas encore revenu.

On pouvait dire que tout le Maroc Oriental était avec le Rogui et que son retour lui amènerait presque certainement la petite minorité qui n'était restée fidèle au Makhzen qu'à cause de la présence de ses représentants.

Bou Amama s'employait à rallier les partisans du Prétendant ; il envoyait aussi des lettres et des mokaddems dans toutes les tribus qui nous avoisinaient ; il annonçait l'arrivée prochaine de Moulay M'hammed et disait qu'il se joindrait à lui au moment de sa venue.

En somme, pendant toute l'année 1903, on pouvait dire que, sauf de rares accalmies, le désordre avait constamment régné chez nos voisins, et qu'il était probable qu'il se continuerait pendant longtemps si on n'y remédiait.

On ne pouvait attribuer cet état de choses qu'à l'anarchie qui avait toujours régné dans l'Ouest et à l'incurie dont faisait preuve le Makhzen, lequel était incapable de prendre des mesures sérieuses pour arrêter le progrès des fauteurs de troubles et, surtout, pour faire disparaître les agitateurs qui en étaient la cause.

1904. — Etant donné tous les désordres qui régnaient dans tout l'Ouest et jusqu'à la Moulouya, pendant l'année 1903, on pouvait craindre un moment qu'il en résultât au début de 1904, pour la sécurité de nos régions frontières, les conséquences les plus graves.

Le Rogui Moulay M'hammed et son associé Bou Amama, le plus actif propagateur de sa cause, multipliaient les menaces à l'adresse des tribus nous avoisinant. Il fallait craindre de voir l'importante confédération des Beni Guil entrer en composition avec eux ; mais dès le mois de février, grâce à d'habiles pourparlers, cette dernière conclut un arrangement avec le Gouvernement français.

C'est en vain qu'à bout d'arguments, Bou Amama la menaça d'une harka à laquelle il avait, par l'intermédiaire de son fils, Si Tayeb, prié le Rogui de se joindre ; les Oulad Ahmed Ben Amor et les Oulad Ahmed Ben Abdallah qui, seuls, avaient hésité à suivre leurs frères dans la voie de l'ordre, vinrent à leur tour offrir leurs services à Si Allal, chef des Zoua Gheraba, devenu un de nos auxiliaires dans l'Ouest.

L'objectif du Rogui, vrai ou faux, parut dès le mois de mars être Oudjda. A cette date, une mehalla se mit en route de Taza dans cette direction, sous le commandement de Si Tayeb et d'El Hadj Abdelkader ; son arrivée jeta l'alarme dans El Aïoun Sidi Mellouk et le caïd des Beni Bou

Zeggou menaça Si Rokina, amel d'Oudjda, de se rendre aux rebelles, si des secours ne lui parvenaient pas immédiatement ; les troupes du Makhzen qu'El Bagdadi conduisit jusqu'à la Moulouya, n'inspirèrent confiance à personne.

Bou Amama lui-même s'était avancé vers l'Est, à Méridja ; une véritable effervescence avait gagné les Mehaïa, voire même une partie des Zoua de Si Allal, qui refusaient à cette époque de quitter Magoura (annexe d'El-Aricha) pour un point situé plus à l'Est ; tous voulaient rester à proximité du vieux marabout que la fortune paraissait vouloir favoriser sans cesse.

La défaite infligée à la mehalla chérifienne d'Oudjda vers le 14 mai, à Aïn-Sfa, par Si Tayeb, augmenta encore le discrédit du Makhzen ; 200 tentes des Mehaïa, 300 des Beni Mathar vinrent se joindre à la mehalla rebelle campée sur l'Oued Hay ; Si Ahmed Rokina sembla perdre confiance et prévint en hâte les Mehaïa et les Angad encore fidèles d'avoir à se mettre en garde contre des rezzous de Bou Amama.

L'occupation de Berguent par les goums d'El-Aricha et de Méchéria et par une colonne d'infanterie et de cavalerie surprirent quelque temps les gens du Rogui ; mais Bou Amama donna des ordres pour qu'aucun des siens ne s'occupât de nos faits et gestes ; il tenait à ce que nous sachions bien que sa cause et ses projets n'avaient aucun rapport avec ce que nous pouvions faire sur la frontière. Cependant après les affaires de Guefaït, quand circulèrent dans le pays les bruits de l'évacuation prochaine de Berguent par les troupes françaises, l'audace des bandits qui suivaient les armées des rebelles ne connut plus de bornes ; les djiouch vinrent enlever des troupeaux aux Beni Metharef, à Ras-el-Mesakhsa, et des chevaux à trois kilomètres d'El-Aricha ; enfin, le 10 août, une harka de Bou Amama contre les Beni Hamlil et les Oulad Kari, campés au Nord-Ouest de Missiouïn, pénétra en partie sur notre territoire et razzia le douar des Oulad Sidi Ahmed Miloud, des Oulad Néhar Gheraba (annexe d'El-Aricha) ; elle se retira ensuite sans être inquiétée, et le goum des Oulad Néhar Gheraba levé à la hâte sous la direction du caïd Si Yahia ould Bel-Abbès, de l'annexe d'El-Aricha, ne put que rassurer les douars installés près de la frontière qui avaient été pris de panique à la nouvelle de cet audacieux coup de main.

Bou Amama, établi dans le Djebel Zekkara, continua à terroriser les tribus qui s'entêtaient encore à rester fidèles

au Sultan ; il leur adressa des invitations à se soumettre ou lança ses partisans sur leurs troupeaux, pour les contraindre par la force. Le désordre le plus grand régna dans la région d'Oudjda, des Beni Snassen, d'El Aïoun Sidi Mellouk. Aux pillages organisés par le marabout et le Rogui, le caïd des Beni Bou Zeggou répondit en septembre par un horrible guet-apens, où il attira un grand nombre de parents et d'amis de Moulay M'hammed qui furent assassinés pendant la nuit par les gens qui les avaient hébergés, mais le caïd eut juste le temps de se réfugier à Oudjda pour échapper aux représailles, et ses biens furent impitoyablement razziés.

La politique des rebelles fut admirablement secondée par les Chaamba de Bou Amama, sorte de commando parfaitement organisé, très bien armé, très mobilisable, qui multiplia ses coups de main sur les douars qui hésitaient à se ranger sous l'étendard de la révolte. Ainsi menacées par eux et pillées déjà en partie, 70 tentes des Mehaïa se virent obligées, en octobre, de se réfugier sur notre territoire ; d'autres les suivirent (Oulad Embarek, Oulad Braz, Moulay Hachem) dans leur exode ; on les installa à Marnia d'abord, puis sur la limite de l'annexe d'El-Aricha et du cercle de Méchéria à Haci Sidi M'hammed, à Taërziza et à Kerbaya.

Pendant ce temps, la mehalla du Rogui s'emparait, après un long siège, d'El Aïoun Sidi Mellouk tandis qu'un parti attirait l'armée du Makhzen au Nord de la Casbah et la défaisait complètement.

Les bruits continuèrent à circuler au sujet d'une attaque possible sur Oudjda, mais aucun commencement d'exécution n'eut lieu. Il sembla que le bruit de ce projet avait été répandu à dessein et que la nouvelle en avait été entretenue très habilement par le Rogui lui-même pour obliger l'amel à conserver près de lui les troupes dont il disposait, pour les immobiliser à Oudjda, abandonner toute la région, entre notre frontière et la Moulouya, à la libre influence du Prétendant et permettre à ses partisans de la dévaster impunément.

Au mois de décembre, la nouvelle parvint que le Rogui et Bou Amama avaient l'intention de mettre enfin à exécution leur projet d'enlèvement de la ville et d'obliger ensuite la France à évacuer Bergnent. On disait même que, dans ce but, les rebelles se préparaient à lever des contingents chez les tribus dévouées à leur cause et leur avaient imposé des contributions de guerre très élevées, qu'ils

s'étaient pourvus de tentes auprès de la garnison espagnole de Melilla, enfin qu'ils avaient placé entre Saïdia et Oudjda une force imposante de cavaliers destinée à couper cette dernière place de ses communications avec la mer et Tanger. Ces bruits, qui étaient tendancieux, ne furent pas confirmés.

En résumé, l'année 1904 fut, comme l'année précédente, une année de troubles. Tandis que le Rogui et Bou Amama tenaient la campagne avec leurs partisans audacieux, le Makhzen restait inactif à Oudjda ; les quelques sorties que ses troupes avaient risquées avaient, d'ailleurs, été, pour la plupart, très malheureuses.

Les Hamyan avaient pris leur part de ces désordres dans l'immense razzia qui avait été dirigée par le capitaine Toulat et qui avait amené le désaveu de la politique suivie par le capitaine du Jonchay, Commandant Supérieur du cercle de Méchéria.

1905. — L'année 1905 trouva, à ses débuts, tout l'Ouest en effervescence.

Le Makhzen et le Prétendant, en présence sous les murs d'Oudjda, se battaient pour la possession de cette ville et, dans l'idée de nos populations, chez lesquelles d'ailleurs le crédit du Prétendant s'était accru d'une façon prodigieuse, la prise d'Oudjda par ce dernier ne faisait plus aucun doute.

Mais dès le début de l'année, le Makhzen, tout en passant par des alternatives de succès et de revers, sentit sa situation morale s'accroître singulièrement.

Une grande partie des Beni Snassen, fatiguée probablement des exigences du Prétendant, l'abandonnèrent ouvertement et passèrent à l'ennemi. Puis Si Abdelmalek, petit-fils de l'émir Abdelkader, se déclara pour le Makhzen, qui le reçut avec empressement ; Si Tayeb ould Bou Amama lui-même, entra en pourparlers avec les autorités d'Oudjda, par l'entremise du marabout de Guefaït, réfugié dans cette ville, puis s'y rendit lui-même.

Le Makhzen posséda même pendant un certain temps sur ses adversaires une supériorité numérique dont il persista à ne pas profiter.

Le Prétendant, au contraire, surpris par la défection des Beni Snassen, fut obligé de s'éloigner d'Oudjda de quelques kilomètres ; il en profita pour se rapprocher de Bou Amama qui semblait vouloir, désormais, associer sa cause à celle du Rogui.

Les rencontres entre les partisans du Makhzen et du Pré-

tendant furent assez fréquentes, mais sans résultats décisifs. Chaque parti s'attribua du reste la victoire. Une des affaires les plus sérieuses fut celle du 9 avril, où il y eut environ 30 hommes tués de part et d'autre.

Cette situation resta sensiblement la même jusqu'à la mi-juillet, époque à laquelle le Prétendant et Bou Amama, ne se sentant plus en sécurité à la suite d'un succès du Makhzen (1er juillet), s'éloignèrent vers l'Ouest, le premier à El Aïoun Sidi Mellouk, le second au Nord du Djebel Zekkara.

Le poste de Berguent, tout en rendant les bandits marocains plus circonspects, ne put empêcher maintes incursions plus ou moins fructueuses sur notre territoire.

Le 12 février, 200 moutons ou chèvres appartenant aux Oulad Néhar (annexe d'El-Aricha) furent enlevés près de Sidi-Djilali ; le 18 du même mois, un groupe de cavaliers s'emparèrent, au Sud de Mahdjeroub, de 750 moutons ou chèvres appartenant aux mêmes Oulad Néhar.

Dans la nuit du 19 au 20 mai, un djich composé de 80 indigènes de l'entourage de Bou Amama fit une incursion sur notre territoire. Dans cette affaire, les nôtres eurent 2 tués et 2 blessés, mais reprirent leurs troupeaux.

Le 10 juin, les gens de Bou Amama volent deux juments aux Oulad Néhar, près de Sidi Abdallah, le 12, ils volent 6 bovins appartenant également aux Oulad Néhar.

Le 14 août, des Beni Yala nous enlèvent 111 moutons ; le 20 septembre, 4 vaches ; le 26 octobre, une jument d'une certaine valeur. Un cheikh des Oulad Sidi Ali Bou Chenafa, revenant d'El-Aricha, est tué, le 26 septembre, par un djich de 8 piétons au Sud-Ouest du Teniet Sassi. La trouée Tiouli-Missiouïn semblait attirer particulièrement les bandits marocains.

On constata également que les djiouch étaient plus nombreux au moment où les troupes du Rogui et de Bou Amama occupaient les environs d'Oudjda.

A partir du 15 juillet, les rebelles s'étant éloignés vers l'Ouest, les coups de main furent moins nombreux. Au mois de septembre, Bou Amama s'installa chez les Beni Bou Zeggou, et le Prétendant à l'Ouest de la Moulouya, laissant ainsi toute liberté aux troupes du Makhzen, qui montrèrent beaucoup plus de hardiesse pour s'emparer des troupeaux des partisans du Prétendant que pour s'attaquer à la petite armée de celui-ci.

La mehalla chérifienne poussa même ses razzias (3 no-

vembre) jusqu'à Méridja, à 20 kilomètres de Berguent, s'attaquant ainsi aux indigènes qui, cherchant la tranquillité, étaient venus depuis quelque temps, en assez grand nombre, se mettre sous la protection de notre poste, ainsi qu'aux commerçants qui, profitant de l'essor de notre nouveau marché de Berguent, s'y étaient installés. Cette affaire coûta la vie à un juif et à onze Oulad Amor. Les gens de cette dernière tribu désertèrent, depuis, le marché de Berguent. Ce manque de sécurité n'arrêta cependant pas le mouvement qui conduisait les tribus marocaines à venir se mettre sous notre protection à Berguent ou à nous demander l'hospitalité sur notre territoire.

La guerre de razzias qui sévissait depuis le mois de juillet avait mis nos voisins dans un état de dénuement complet. Aussi venaient-ils chercher chez nous, soit un coin de terre pour les labours, soit un peu de travail pour vivre.

Bou Amama se trouvait à l'Oued Mestigmeur, chez les Beni Bou Zeggou et quoiqu'on annonçât constamment soit son départ vers le Sud, soit son retour vers l'Est, il ne semblait pas vouloir se déplacer.

Quant au Rogui, qui était, disait-on, à Selouane, la nouvelle de son départ sur Oudjda ou Saïdia arrivait chaque jour, mais cette annonce n'était jamais justifiée.

Le Makhzen, enfin, restait toujours dans l'inaction qui lui était habituelle. Il ne voulait et ne pouvait rien tenter contre l'ennemi.

De nombreuses tentes des Mehaïa et des Moulay Achem continuèrent cette année à user de l'hospitalité qui leur était donnée sur le territoire algérien.

La politique qui consistait à accepter chez nous les gens cherchant à gagner leur subsistance ne pouvait être que favorable à notre influence dans l'Ouest.

Notre conflit avec l'Allemagne avait provoqué chez les indigènes des racontars souvent ridicules, toujours inexacts, émanant, sans aucun doute, des autorités marocaines ayant intérêt à diminuer notre prestige, et pour lesquelles nous étions l'ennemi le plus proche.

(A partir de 1906, les faits s'embrouillent tellement que nous les citons mois par mois, pour chercher à donner un peu plus de clarté à ce relevé d'actes n'ayant que peu de liaison entre eux.)

1906 : *Janvier.*— Une colonne peu importante du Makhzen, sous les ordres de Moulay Boubeker, quitte Oudjda et

va s'installer à Aïn-Berdil pour y attendre les renforts promis par les Angad marocains, à la fin des semailles.

Le Prétendant s'immobilise dans son camp de Selouane.

Bou Amama reste chez les Beni Bou Zeggou ; la situation des gens de son entourage est peu prospère.

Le 16 janvier, une mehalla du Makhzen tombe sur une caravane venant du camp du marabout et se rendant à Melilla ; elle lui prend ses chameaux et massacre 30 caravaniers ; mais le goum de Bou Amama rejoint, au retour, les partisans du Makhzen, en tue quatre et leur reprend tout le butin.

Vers le 20 janvier, le marabout envoie des émissaires chez les Beni Snassen pour savoir s'il pourrait s'installer sans coup férir à la casbah d'El Aïoun Sidi Mellouk. La réponse est favorable, mais la zaouïa ne peut lever son camp par suite du mauvais temps.

Février. — La rentrée des Chaamba, après leur surprise de l'Oued Nesly (opérée par le groupement de Berguent sur des Chaamba de Bou Amama qui rentraient d'une expédition de pillage effectuée dans le Sahara algérien) ne produit pas grande impression dans l'entourage de Bou Amama ; cependant celui-ci, installé à Irsan, près d'El Aïoun Sidi Mellouk, s'en montre fort mécontent et écrit au Rogui, lui reprochant de l'avoir incité à une politique pacifique à notre égard.

Le Prétendant reste à Selouane, annonçant une marche très prochaine sur Saïdia, puis sur Oudjda, mais déclare vouloir tout d'abord ramener à sa cause les Beni Snassen.

La mehalla de Moulay Boubeker s'installe à Cherraa.

Mars. — Dès que la nouvelle de la création d'un poste à Sidi Aïssa ou à El-Bouihi, à 15 kilomètres au Nord de Magoura [1], est connue dans l'Ouest, les Mehaïa de Bou Amama nous font savoir qu'ils demanderont à venir se mettre sous la protection de nos troupes, pour échapper à la fois à Bou Amama et au Makhzen et pouvoir cultiver leurs terrains d'autrefois, dans les plaines de Tiouli et de Missiouïn, sur nos confins.

Bou Amama campe toujours à Irsan ; beaucoup de ses partisans manifestent un vif désir de le quitter.

Le Rogui ne bouge pas de Selouane ; son prestige a beaucoup diminué.

---

1 Frontière marocaine, annexe d'El-Aricha.

Avril. — Bou Amama réussit à attirer de nouveau à lui les Zekkara et une partie des Beni Yala.

Le Rogui n'a pas quitté Selouane ; les émissaires envoyés par lui pour lever des contingents sont partout mal reçus.

Des engagements peu sérieux ont lieu sur la Moulouya entre les troupes du Makhzen et celles du Prétendant, qui cherchent mutuellement à détruire les cultures de l'adversaire.

Mai. — Bou Amama, malade de rhumatismes, est toujours dans la région des Zekkara ; il défend à ses partisans de tenter quoique ce soit contre les Français. Son groupement semble se désagréger ; ses Mehaïa cherchent à le quitter. Seuls, ses Chaamba lui restent vraiment fidèles, et font, pour approvisionner la zaouïa, des coups de main heureux.

Le 6 mai, les gens de Bou Amama, attaqués par ceux du Makhzen, perdent 424 chameaux.

A la suite de cette affaire et par crainte de représailles, les Beni Hamlil viennent s'installer à Missiouïn (5 kilomètres de Sidi Aïssa), puis, quelque temps après, remontent un peu au Nord.

Le Rogui ne quitte toujours pas Selouane. Les escarmouches entre ses troupes et celles de Moulay Abd-el-Aziz sont continuelles.

Le 7 mai, la mehalla du Makhzen a, avec celle du Prétendant, un engagement assez sérieux à Mechera Guerma, au Sud de la Moulouya ; elle perd une vingtaine d'hommes.

Le 25 mai, un goum parti d'Oudjda enlève aux Oulad Bakhti une cinquantaine d'animaux.

Le Makhzen commence à montrer de mauvaises dispositions à notre égard.

La mise en liberté de Si Tayeb ould Bou Amama, vivement commentée par les indigènes, est attribuée par eux à l'influence des représentants du Makhzen à Oudjda. Les autorités françaises répandent de tout leur pouvoir la vérité sur cette affaire.

Juin. — Le Prétendant campe toujours à Selouane ; Bou Amama est rétabli. Le 3 juin, une harka partie de ses campements attaque les Beni Moussa et les Beni Ourimèche à Sidi Bou Hourria, près d'Aïn-Berdil ; elle leur tue 11 hommes et en blesse 16. Elle enlève 15 mulets, 11 ânes, 3 chameaux et prend 11 fusils. Le caïd des Hadahda, M'hammed ould Ahmed El Anoual, qui en fait partie, est grièvement blessé.

Une seconde harka, partie aussi de chez Bou Amama, attaque, à Feidf El Abiod, les Beni Yahia, partisans du Makhzen, et leur tue un ou deux hommes. Trente cavaliers des mieux montés poussent jusqu'aux environs d'Oudjda et reviennent après s'être heurtés aux Angad marocains.

Le mouvement de la colonne française de Berguent sur Matarka produit une excellente et salutaire impression, spécialement sur les Beni Guil.

Le Makhzen nous manifeste toujours une sourde hostilité.

Juillet. — Au commencement du mois, les escarmouches sont plutôt favorables au Rogui.

Mais le 25 juillet, les troupes du Makhzen attaquent sa colonne principale commandée par le caïd Azzouz El Ghiatsi et lui infligent un sérieux échec. Le Prétendant perd une trentaine de tués, des tentes, des cartouches et quelques fusils. Ses troupes rétrogradent sur Selouane. La mehalla chérifienne revient à Cherraa.

Bou Amama se montre très satisfait de ce que nous avons fait pour son fils, Si Tayeb ould Bou Amama. Si Tayeb avait été emprisonné par le Makhzen et, à la suite de notre intervention, avait été remis en liberté. Sa famille fait montre des mêmes sentiments à notre égard. Ses partisans opèrent quelques incursions dans les tribus marocaines voisines de notre frontière. Ils enlèvent aux Beni Ourimèche, 12 ânes et 44 moutons, et aux Beni Bou Hamdoun 2 mulets et 7 ânes.

Les Chaamba du marabout tentent, sans y réussir, un coup de main contre les Beni Hamlil.

Les mauvaises dispositions du Makhzen envers nous s'accusent de plus en plus nettement.

Août. — L'attitude du Makhzen amène, au commencement du mois, la rupture des relations commerciales entre Marnia et Oudjda.

Le Prétendant lève des impôts chez les Guelaya et les tribus voisines pour réorganiser son armée et achète des fusils et des chevaux. Il est en relations très suivies avec Bou Amama.

Ce dernier campe à Sidi Makhoukh. Le 23 août, ses troupeaux sont enlevés dans l'Oued Boureddin par des cavaliers du Makhzen et ne peuvent être repris qu'après un combat assez vif à Magraz.

Septembre. — Bou Amama porte ses campements au

Sud et à environ 8 kilomètres de la casbah d'El Aïoun Sidi Mellouk ; il profite de toutes les occasions pour nous manifester sa bonne volonté, spécialement dans la recherche des assassins de l'inspecteur des Eaux et Forêts Dubois et du brigadier Barbier, assassinés dans la forêt du Télagh, à l'instigation du chaouch de l'inspecteur, par un bandit réfugié chez Bou Amama.

Une scission se produit entre les Mehaïa et leur caïd ; cent tentes environ viennent s'installer près de Sidi Aïssa, puis en repartent en raison des pluies.

Le Rogui reste sur la Moulouya, au gué de Cherraa ; de nombreuses défections se produisent dans ses contingents.

Les dispositions du Makhzen restent hostiles à notre égard ; il fait répandre le bruit que le Sultan, avec l'aide de l'Allemagne, va nous rejeter sur nos anciens postes.

Néanmoins l'interdiction de commercer entre Marnia et Oudjda est levée.

Octobre. — Malgré les ordres et les menaces du Rogui, les Beni Guil et les Oulad Sidi Ali Bou Chenafa ne lui envoient pas de contingents.

Beaucoup de ses gens se sont dispersés pour les labours. De son côté, la mehalla du Makhzen, démoralisée, vit dans la crainte perpétuelle de Moulay M'hammed.

Bou Amama est à Irsan et toujours en bonnes relations avec nous.

Le Makhzen reste inactif.

Trente tentes des Mehaïa de Berguent, avec Ben Abdallah ould Boubeker, s'installent près de Sidi Aïssa.

Des Mehaïa de Bou Amama (douar Hadahda) demandent l'autorisation de venir à Tiouli, ainsi qu'un groupe des Beni Yala, les Oulad Moussa ben Amor.

Novembre. — Le Rogui est installé à Selouane avec un détachement au gué de la Moulouya ; presque tous ses contingents sont dispersés.

Le Makhzen conserve toujours son attitude passive. Bou Amama se montre très froid à l'égard du Prétendant et est inquiet à son sujet.

Des gens du Tafilalet apportent à Bou Amama et à Moulay M'hammed des lettres émanant de Moulay Réchid, oncle du Sultan, pour les exhorter à prendre parti contre nous. Le marabout ne répond pas. Cent tentes des Mehaïa (groupe de Bouhafs ould El Hadj Saheli) viennent s'installer près de Sidi Aïssa ; de même un groupe de sept tentes des Beni Yala avec le caïd Ahmed Bouzian.

Décembre. — Le Rogui reforme sa mehalla, s'occupe de ramener à lui les tribus riffaines et se prépare à occuper fortement les gués de la Moulouya.

Il inflige aux Guelaya un échec complet, leur tue un grand nombre d'hommes, dévaste tout le pays et fait un gros butin qu'il vend à Melilla. Il est en relations excellentes avec les Espagnols ; le bruit court qu'il reçoit d'eux des subsides.

Bou Amama a décidé d'hiverner à Métarka, mais ne s'y transporte pas encore. Il a reçu de nouvelles lettres plus pressantes de Moulay Réchid, mais a éconduit les envoyés.

Le Makhzen reste toujours dans l'inaction et continue de répandre contre nous des bruits défavorables.

Il est à remarquer que nos relations avec les tribus marocaines voisines de la frontière se sont améliorées pendant l'année 1906.

Il y a lieu de noter spécialement l'attitude de Bou Amama qui s'est complètement modifiée à notre égard, et dont les gens évitent scrupuleusement toute incursion sur notre territoire et toute attaque contre nos administrés.

1907 : *Janvier.* — Bou Amama installe son campement dans l'Oued Boureddin. Un groupe de Chaamba est parti de chez lui en décembre 1906 pour aller en rezzou à l'Ouest du Tafilalet.

Le Rogui reste inactif, mais ses émissaires parcourent les tribus.

Le Makhzen ne bouge pas non plus ; il se contente de continuer à faire répandre des bruits défavorables à notre égard et fait raconter que Si El Guebbaz, à la tête d'une forte mehalla, doit venir nous chasser des points que nous avons indûment occupés.

Février. — Le Prétendant est toujours à Selouane et annonce sa marche sur Oudjda. Son camp souffre de la misère ; Moulay M'hammed a donné deux grandes fêtes, la première pour célébrer la naissance d'un rejeton mâle, la seconde en l'honneur d'un envoyé du Sultan de Stamboul, lui apportant, paraît-il, des lettres annonçant que « des « troupes de l'empire ottoman allaient incessamment venir « à son secours ». Le Prétendant aurait envoyé une centaine de cavaliers à Bou Amama.

Ce dernier a reçu un goum de Marnia lui apportant des lettres des autorités françaises lui proposant le pardon complet et l'envoi à son camp d'un officier supérieur pour trai-

ter de toutes les questions annexes. Les cavaliers bien reçus ont été renvoyés sans réponse.

Le marabout voit échouer les démarches faites par lui près des Beni Snassen et des Angad pour avoir la liberté de fréquenter le marché d'Oudjda.

Mars. — Les Mehaïa, divisés sur cette dernière question, se sont réconciliés entre eux et avec les Angad et les Sedjaa, et se sont réunis aux environs de Sidi Moussa Ben Ali, où les pâturages sont abondants.

Le Prétendant est resté dans ses campements ; sa situation est meilleure. Un mouvement se dessine chez les Mehaïa réunis pour se détacher de lui et de leur caïd.

Avril. — Oudjda a été occupée par les Français, à la suite de l'assassinat du docteur Mauchamp à Casablanca, et cette nouvelle a produit une vive émotion dans l'Ouest. Bou Amama a dû calmer ses gens qui voulaient prendre les armes. Il a envoyé des courriers au Rogui pour lui demander son aide. De nombreux envoyés des tribus marocaines et même des gens d'Oudjda cherchent à l'entraîner contre nous.

L'impression dans les tribus algériennes est bonne.

Les Chaamba de Bou Amama, partis en décembre 1906, ont enlevé des chameaux aux Touareg, les ont vendus au Tafilalet et doivent rentrer à la zaouïa par le district d'El Reteb. Ils rapportent la nouvelle que les tribus du Tafilalet seraient d'accord pour nous combattre, mais nous attendraient chez elles.

Mai. — Le bruit court que les Beni Snassen refusent d'entrer en relations avec nous, et qu'ils veulent nous faire patienter jusqu'au moment où ayant ensilé leurs grains, ils pourront se déclarer contre nous.

Bou Amama reste inactif ; quant au Rogui, une reconnaissance partie de chez lui a soutenu un combat peu sérieux avec les gens du Makhzen.

Juin. — Une partie des Mehaïa viennent camper à Tiouli, près de leurs récoltes. Plusieurs douars des Beni Yala se rapprochent de Sidi Aïssa. Bou Amama ne bouge pas ; son fils Si Tayeb arrive à Marnia.

Le Rogui reste toujours à Selouane. Le 25 juin, un nouveau combat assez sérieux s'engage entre les troupes du Sultan et celles du Prétendant. Ce dernier, persuadé de la complicité des Guelaya avec le Makhzen, envoie chez eux

une harka qui leur tue 18 hommes, pille leurs biens et incendie les maisons.

Juillet. — Les indigènes commentent avec animation, mais de façons différentes, le séjour à Oudjda de Si Tayeb ould Bou Amama.

Août. — Bou Amama, qui campe toujours aux mêmes endroits, négocie avec les Beni Guil, qui ont pillé au passage les Chaamba revenant du Tafilalet et obtient d'eux la restitution des animaux et objets enlevés à ses gens revenant de rezzou.

Ses relations avec le Rogui sont très suivies. Le Prétendant a beaucoup de troupes, mais manque de munitions. Ainsi s'explique son inaction en face de la mehalla chérifienne dénuée de tout.

Septembre. — Bou Amama est toujours à El Aïoun Sidi Mellouk et l'incident avec les Beni Guil semble définitivement réglé. Il paraît vouloir recenser ses fidèles.

Le Rogui ne fait pas parler de lui. Mais les événements de Casablanca, rapportés d'une façon très défavorable à notre cause, provoquent une certaine effervescence chez les Oulad Amar, chez les Beni Guil et au Tafilalet. Les Beraber semblent se mettre d'accord pour marcher contre nous.

Octobre. — Bou Amama ne change pas ses campements.

Des gens des Oulad Néhar, auxquels des moutons ont été enlevés à Garet Soltana (12 kilomètres au Nord de Berguent), se rendent près de lui pour obtenir la restitution de leurs animaux. Des lettres des Beni Snassen annonçant qu'ils ont infligé un échec aux Français étant arrivées à son camp, les gens du marabout organisent des réjouissances et ce dernier renvoie les propriétaires des animaux volés sans vouloir leur rendre justice.

Le Rogui reste toujours dans l'expectative.

Les indigènes commentent les incidents des Beni Snassen et s'étonnent que nous n'infligions pas à ces derniers une dure leçon. De nombreux émissaires des Beni Snassen sont envoyés à Bou Amama pour lui demander de s'interposer entre nous et eux.

Novembre. — Bou Amama ne déplace pas ses campements. Il conseille la paix aux Beni Snassen, à une fraction desquels (Beni Khaled) nous avons d'ailleurs accordé l'aman moyennant une amende de 5.000 francs. Le bruit court chez tous les indigènes que cette amende ne sera pas payée et qu'une harka serait formée pour nous attaquer.

Décembre. — On dit que la colonne du Makhzen qui est à Selouane a été attaquée par le Prétendant et qu'il y a eu beaucoup de tués. Le Rogui aurait déclaré que les Beni Snassen avaient tort de nous combattre, car fatalement, tôt ou tard, nous commanderions jusqu'à la Moulouya.

Bou Amama établit ses campements à Mesquen Chouala, entre l'Oued Boureddin et Sidi Houria. Son fils Tayeb dirige d'importants travaux de canalisation et de culture. Le marabout reste sourd aux sollicitations de nos ennemis, mais la plus grande partie de ses contingents, ainsi que des cavaliers des Kebdana, Guelaya et Sedjaa se préparent à rejoindre les Beni Snassen.

Les Mehaïa et les Beni Yala se tiennent dans l'expectative et attendent, pour se prononcer, d'avoir vu la tournure que prendra la lutte.

Ainsi la situation des tribus marocaines voisines de la frontière n'a guère changé depuis un an ; seule, l'occupation d'Oudjda par nos troupes, a procuré la paix et l'ordre aux Mehaïa et aux Angad marocains. Malgré la proximité des agitations, nos tribus algériennes n'ont cessé de conserver la plus correcte des attitudes et de fermer l'oreille aux sollicitations marocaines.

1908 : *Janvier.* — Le combat d'Aïn-Sfa, en même temps qu'il a abattu les Beni Snassen, a mis fin à tous les commentaires plus ou moins favorables à notre cause qui étaient mis en circulation parmi les tribus frontières. La conduite réservée de Bou Amama, qui se rendait certainement compte du résultat final de notre intervention aux Beni Snassen, n'a pas été sans influer sur ce revirement d'opinion. Les Mehaïa, définitivement rassurés et avertis sur la conduite à tenir, ont fait bon accueil aux différentes patrouilles circulant le long de la frontière.

Février. — Les Mehaïa colportent et commentent les nouvelles suivant lesquelles la mehalla d'Abd-el-Aziz installée à la Mar Chica se serait déplacée vers l'Ouest après avoir vendu ses armes aux Espagnols. D'autre part, le caïd Bou Souar, des Mehaïa de Bou Amama, aurait uni sa cause à celle du Rogui et offert son cheval à ce dernier en signe d'hommage.

Mars. — De tous les bruits mis en circulation sur la conduite du Rogui, de Bou Amama, il résulte clairement que les secrètes espérances de ces agitateurs sont contre nous et que, tout en ne prenant part ouvertement ni

pour Abd-el-Aziz ni pour notre influence, ils se réservent, suivant les circonstances, de se rallier momentanément à l'un ou à l'autre parti. Cette expectative est encore entretenue par les bruits qui circulent sur la harka formée au Tafilalet par les Beraber, laquelle doit venir à Berguent et à Oudjda nous chasser définitivement de ces postes. Néanmoins, aucune inquiétude n'apparaît parmi les populations algériennes.

Avril. — Une vive agitation se produit dans tout l'Ouest et surtout chez les Beni Guil au sujet de la harka des Beraber, de son effectif, de ses objectifs qui sont Bou Denib, Colomb-Béchar, Aïn-Sefra. On sait que la harka est composée non seulement de Beraber, mais encore d'un certain nombre de Beni Guil. A la suite de ces nouvelles, les Beni Ourimèche écrivent à Bou Amama et au Rogui pour leur demander la conduite à tenir ; Bou Amama leur répond d'agir à leur guise et le Rogui, au contraire, leur conseille d'intervenir et d'accueillir nos reconnaissances à coups de fusil. Il fait surveiller très étroitement tous nos mouvements dans la région de la Basse-Moulouya ; en particulier lorsqu'une reconnaissance partie de Taforalt s'est rendue jusqu'à cette rivière, elle a été observée de la rive opposée par 700 cavaliers sous le commandement des caïds Azouz et Ben Lefia.

Mai. — La nouvelle de l'affaire de Mennabah s'est propagée rapidement en avril 1908. (La colonne du lieutenant-colonel Pierron, de Colomb-Béchar, avait été attaquée au petit jour par la harka de Moulay Lahcène El Sebaï et, tout en subissant de très fortes pertes, avait repoussé victorieusement l'ennemi qui s'enfuit et abandonna son camp de Mengoub, dans la plaine du Tamlelt. La prise de Bou Denib fut notre riposte à l'attaque de Mennabah. D'abord envisagée, d'après les bruits mis en circulation, comme un échec pour nos armes, elle ne tarda cependant pas à être connue sous son vrai jour.)

En apprenant la retraite de la harka Beraber, les Beni Guil et les gens de Debdou qui s'apprêtaient à renforcer de leurs contingents ceux dont dispose encore Moulay Sebaï, se sont résolus à prendre une attitude plus réservée. Les Beni Guil même, craignant des représailles, se sont retirés avec leurs campements sur la gada de Debdou pour être plus éloignés de nos troupes.

Bou Amama et le Rogui continuent leurs menées, mais le dernier d'une façon plus effective ; il prêche la révolte et

conseille à toutes les tribus, sur lesquelles il a de l'influence, de s'armer et de se tenir prêtes pour la Guerre Sainte.

Juin. — La confirmation de la nouvelle de la prise de Bou Denib par les Français a fortement modéré les ardeurs anti-françaises des mois précédents.

L'arrivée à Fez de Moulay Hafid est commentée par les indigènes, surtout par le désir de connaître l'attitude que vont prendre, en raison de ce rapprochement, Bou Amama et le Rogui.

Les uns représentent le Rogui comme devant se rendre à Fez par Taza pour faire sa soumission à Moulay Hafid; d'autres, au contraire, veulent qu'il vienne s'installer à Cherraa avec toute sa mehalla et ses partisans pendant qu'il enverrait un fort détachement, composé de piétons et de 500 cavaliers, chez Bou Amama.

Du côté de ce dernier, la situation serait plus calme ; les indigènes se demandent quelle va être la position du marabout vis-à-vis de nous, si le Rogui vient s'installer à Cherraa ou en tout autre point situé dans notre zone d'influence.

Il est certain que ces déplacements, très commentés, ne sont pas sans causer une certaine émotion parmi les Mehaïa eux-mêmes.

Juillet. — Les mêmes bruits du changement des campements du Rogui et de Bou Amama continuent à circuler, sans que rien de décisif ne puisse être connu au milieu de tous ces racontars.

Août. — Il est de nouveau question du rassemblement d'une harka Beraber très importante qui, dès sa concentration, marcherait sur Bou Denib. D'après les nouvelles en circulation, Moulay Lahcène El Sebaï prendrait le commandement en personne. Le bruit court également, quoiqu'il soit faux, de la mort du chérif de Bou Denib, Moulay Ahmed El Driss, lequel a, dit-on, été assassiné, la nuit, par un inconnu, dans sa demeure à Bou Denib. Les Beni Guil attribuent ce crime imaginaire à la vengeance motivée par les services qu'il nous a rendus lors de l'occupation de Bou Denib. Chacun, au Maroc Oriental, escompte le succès des Beraber qui est considéré comme certain.

On ne parle plus ni de l'exode de Bou Amama, ni de celle du Rogui ; les deux agitateurs ont, du reste, entre eux, des rapports assez tendus motivés par une perception de droits sur les troupeaux et denrées de la zaouïa que le Rogui aurait voulu lever.

Septembre. — La nouvelle de la défaite complète de la deuxième harka de Bou Denib au combat de Djorf [1] a atterré tous les fanatiques qui, croyant à une intervention divine, s'attendaient à un succès complet des armes islamiques. Mais, malgré ce sanglant échec, les fanatiques et les illuminés, soit par conviction, soit surtout par intérêt, ne désarment pas et prétendent que la harka n'était qu'une partie des troupes considérables que Moulay Hafid va lever contre nous, pour venir reprendre Oudjda et tous les territoires que nous avons progressivement occupés depuis 1900.

Octobre. — Bou Amama meurt. Ce fait produit une forte émotion sur les indigènes de l'Ouest, quoique ce dénouement fut prévu et attendu depuis longtemps. Le marabout ayant pu publiquement, avant sa mort, déclarer qu'il désignait son fils Si Tayeb comme son successeur, aucune contestation ne s'est produite et tous les indigènes de la zaouïa ont reconnu leur nouveau chef.

Les bruits les plus contradictoires circulent sur le Rogui ; tantôt on le représente comme vainqueur, dominant jusqu'à Taza et envoyant une mehalla sur Fez, tantôt, et c'est le bruit le plus répandu, comme ayant subi de graves échecs qui feraient douter de sa puissance.

Décembre. — Les Mehaïa auraient cherché au milieu de tous les bruits qui, depuis six mois, leur parviennent un peu de tous les côtés, à se rendre un compte exact de la situation à l'Ouest de la Moulouya. Ils auraient envoyé un rekkas à Fez pour se renseigner à ce sujet. Ce rekkas serait revenu et leur aurait assuré que l'autorité de Moulay Hafid était sans conteste, qu'il disposait de ressources matérielles considérables, de mehallas importantes. Tout le Moyen-Maroc lui serait définitivement acquis et il n'aurait trouvé quelque résistance que chez les Beraber qui désireraient de lui, avant de le reconnaître pour chef, une intervention vers nos nouvelles possessions.

Si Tayeb aurait mis fin aux dissensions qui existaient, il y a quelques mois, entre son père et le Rogui. Il aurait envoyé à ce dernier un cheval en présent, comme indice des bons rapports qu'il compte entretenir avec le Prétendant. Une correspondance très active serait échangée entre le camp de ce dernier et la zaouïa d'El Aïoun Sidi Mellouk.

---

1 Près Bou Denib.

1909 : *Janvier-Février-Mars-Avril.* — Aucun fait saillant n'est à signaler ; les indigènes s'entretiennent, sans y prendre grand intérêt, des péripéties de la lutte engagée entre le Rogui et le Sultan.

Mai. — Quatre prospecteurs européens, sous la conduite de M. Quinson, ingénieur de la Compagnie Royale Asturienne, sont attaqués près de Guefaït par les Oulad Amor. Deux sont blessés et pris ; ils sont ensuite rendus au poste de Berguent.

Juin-Juillet. — La lutte entre le Rogui et le Sultan entre dans une période plus active. Le premier s'est rapproché de Fez avec toutes ses forces. On raconte que les Espagnols cherchent à élargir leurs moyens d'action autour de Melilla.

Août. — Les nouvelles des combats livrés par les Riffains aux Espagnols dans la région de Melilla sont l'objet de commentaires défavorables à ces derniers, dont les échecs sont connus.

Septembre. — La défaite et la capture du Rogui par les troupes de Moulay Hafid sont les faits saillants du mois.

Octobre. — Le bruit de la mise à mort du Rogui est peu commenté ; on dit cependant que certaines tribus marocaines ont reçu des lettres démentant cette mort et les engageant à ne pas se soumettre à Moulay Hafid, mais on apprend ensuite d'une façon certaine le supplice subi par le prisonnier.

*
* *

Ainsi que nous l'avons déjà écrit, la mort de Bou Amama, et celle, à peu de distance, du Rogui, furent les préludes de la paix, que notre occupation, en s'étendant progressivement, allait très rapidement faire régner dans cette région qui avait été si troublée.

CHAPITRE IX

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

Pendant la dernière période dont nous venons d'essayer d'esquisser l'histoire, le cercle de Méchéria subit, au point de vue administratif, différents changements ou fut soumis à certaines réglementations que nous croyons utile de rappeler ci-dessous.

Il importait en effet de limiter les parcours immenses qu'avant notre domination, les Hamyan n'avaient cessé d'utiliser.

La colonisation qui s'était avancée vers le Sud leur interdisait désormais la vallée de la Mekerra et les environs de Tlemcen, ainsi que ceux de Ténira où, cependant, existe toujours un douar-commune Hamyan.

Vers l'Ouest, nous les restreignions et leur interdisions d'aller dans la vallée de l'Oued Charef.

Au Sud, ils n'avaient plus de raisons pour ensiloter dans les ksour Amour, et des questions d'administration locale faisaient restreindre d'une façon excessive leurs mouvements annuels d'achaba dans le Sahara.

Une série de mesures durent être prises pour régler leurs rapports avec leurs voisins.

Modus vivendi adopté entre Méchéria et El-Aricha

Après la création de l'annexe de Méchéria (1885), on adopta, pour éviter toute contestation entre les Hamyan d'une part, et les Angad et les Oulad En Néhar, d'El-Aricha, de l'autre, un modus vivendi qui fut sanctionné par le général Détrie, commandant la Division d'Oran (1886).

Les dispositions qu'il contenait sont toujours en vigueur et sont les suivantes :

1° La limite Nord des parcours des Hamyan est jalonnée par les points d'eau Magoura, Mechera el Ahmar, El-Aricha, Kerbaïa, Taërziza, Kersouta et Ras-el-Ma (Crampel) ;

2° La limite Sud des parcours des Angad et des Oulad En Néhar est formée par la rive Nord des deux chotts et par une ligne droite reliant ces chotts de Bou Guern à la

koubba de Sidi Ahmed Ben Miloud (chott Gharbi) et passant par Dayet El Chereg ;

3° Par suite, il existe une région commune où Hamyan, Angad et Oulad Néhar peuvent camper, faire pacager et abreuver leurs troupeaux ;

4° Les points d'eau de la limite Nord, de même que ceux situés dans les deux chotts, sont communs aux nomades des deux annexes ;

5° Les migrations de ces nomades s'effectueront d'après la règle suivante :

Lorsque les Angad et les Oulad Néhar, qui ne se rendent que temporairement dans la région commune, habituellement au printemps et à l'automne, désireront y conduire leurs troupeaux et y camper, ils en feront la demande au chef d'annexe d'El-Aricha qui préviendra son collègue de Méchéria. Celui-ci prendra les mesures voulues pour satisfaire aux demandes qui lui seront transmises ; il assignera aux demandeurs les campements et les points d'eau dont ils pourront disposer ; il déplacera au besoin les Hamyan ; enfin il s'efforcera d'éviter tout sujet de rixes et de contestations ;

6° L'action des officiers du bureau d'El-Aricha s'exercera de la manière suivante au point de vue de la police judiciaire : elle s'étendra jusqu'à la limite Sud de la région commune pour toutes les affaires intéressant les indigènes relevant de l'annexe d'El-Aricha. Elle sera limitée vers le Sud à la ligne Magoura, Teniet es Sassi, El Fedeg, Mechera el Konak, Mechera el Ghomari, Mechera es Sloughi, Mechera ben el Soltan, Timezirine et Ras-el-Ma pour les affaires intéressant quoique ce soit ;

7° L'action judiciaire des officiers de l'annexe de Méchéria s'étendra jusqu'à la limite qui vient d'être indiquée (celle des Mechera) pour toutes les affaires concernant les Hamyan et les étrangers, à l'exception de celles réservées aux officiers de l'annexe d'El-Aricha par le paragraphe précédent ;

8° Lorsque dans une même affaire *judiciaire* ayant son origine dans la zone comprise entre la ligne des Mechera et la rive Nord des chotts, se trouveront compris des indigènes des deux annexes, l'instruction en sera faite par le bureau dont dépendent les prévenus ou les coupables ;

9° En dehors des migrations des troupeaux et de la police judiciaire, rien n'est changé aux errements établis.

*
* *

Ce modus vivendi fut complété de la façon suivante par le général O'Connor, commandant la Division d'Oran (n° 429, du 3 mai 1903) :

« Les Hamyan, lorsqu'ils se rapprochent de la ligne d'El-« Aricha-Bedeau, sont placés, pour le bon ordre, sous la « juridiction administrative du chef de l'annexe d'El-Ari-« cha, dès qu'ils arrivent sur le versant méditerranéen, « c'est-à-dire dans la région où les eaux coulent vers le « Nord. Les caïds ou chefs de douars doivent, en s'y instal-« lant, aviser sans aucun retard le chef d'annexe d'El-Ari-« cha de leur arrivée.

« Il reste d'ailleurs entendu qu'en dehors de cette bande « de territoire assez étroite, et à cause même du peu de lar-« geur de cette zone, les Hamyan doivent obéir aux ordres « que le chef de l'annexe d'El-Aricha peut avoir à leur « donner dans des circonstances exceptionnelles dont il « aura à rendre compte immédiatement au Général de « Division. »

*
* *

En 1901, après l'occupation des deux Forthassa par les Hamyan, les limites du cercle de Méchéria sont modifiées de la façon suivante :

Au Nord, la limite est constituée par la chaîne de montagnes qui, partant du Teniet Sassi, suivant le Djebel Sidi El Abed et passant par El-Aricha, décrit un vaste demi-cercle dont la convexité est tournée vers le Sud ; au Nord-Est, elle est formée par une ligne inclinée Nord-Ouest-Sud-Est, partant de Ras-Nonala et passant par Bou Guern.

A l'Est, la limite est constituée par la réunion des points de Fekarine et Aïn-Malah.

Au Sud, par une ligne allant d'Aïn-Meçif à Galloul.

A l'Ouest, du côté du Maroc, la frontière reste encore imprécise. Nous avons vu plus haut qu'on s'était contenté de créer, en 1901, une zone d'influence dite « zone des marchés ».

Toutefois les droits de pâturage et de parcours des Hamyan furent maintenus dans toute la région comprise au

Nord de la ligne Djebel Dough, Oulakak, El Ambaa, Djebel Morghad et Mekalis.

A ce moment, on chercha à entamer une action contre les Beni Guil et on envisagea à cet effet l'occupation permanente de Forthassa Gharbia. Lorsque ce poste fut créé en 1904, le général Lyautey réunit les caïds des Beni Metharef, des Meghaoulia et des Akerma ; il leur expliqua que, pour poursuivre sa politique vis-à-vis des Beni Guil, il était obligé de rattacher le nouveau poste à Aïn-Sefra, mais que les Hamyan conserveraient tous leurs droits sur les terrains situés au Nord de la ligne sus-indiquée. A la fin d'avril 1905, il réitéra ses déclarations à l'agha El Hadj El Habib et aux caïds des Hamyan.

Quelques années plus tard, les gens du Makhzen de Forthassa cherchèrent à éliminer les Hamyan et ils semblèrent, un certain moment, être arrivés à leurs fins, sans que cependant rien de régulier n'ait été fait à ce sujet.

Limites actuelles du cercle. — A la suite de tous ces changements, les limites actuelles du cercle de Méchéria, non compris les droits de parcours des Hamyan sur les régions environnantes, sont devenues les suivantes :

1° Avec l'Algérie : Du Teniet es Sassi à Oglat Taërziza (abreuvoirs sur la route d'El-Aricha à Bedeau) par la crête du Djebel Sidi El Abed et par Oglat Kerbaïa, et en laissant El-Aricha au Nord. D'Oglat Taërziza en ligne droite sur Ras-Nouala, dans le Djebel Timezirine ; de ce dernier point la limite suit l'Oued Nouala, l'Oued Hammam, les bords Ouest et Sud du chott Chergui, traverse celui-ci en face du débouché de l'Oued Kounifat, suit le bord septentrional du chott, contourne le Kreider au Sud et atteint la voie ferrée à Bou Ktoub qui reste au cercle de Géryville [1] ;

2° Avec le cercle de Géryville : De Bou Ktoub à l'intersection de la route Méchéria-Géryville, aux puits de l'Oued Kherba (rectification du 6 mai 1911). Ligne droite de l'Oued Kherba à l'Aïn-Melah, commun aux deux cercles. De cette source au confluent de l'Oued Bidan et de l'Oued Boighat (6 kilomètres à l'Ouest de l'Aïn-Méridja) ;

3° Avec l'annexe d'Aïn-Sefra : Du confluent de ces deux derniers oueds à Aïn-Meçif ; de ce point à Mekalis par le Teniet el Khlakh en laissant Mekalis à Aïn-Sefra.

---

1 Un nouveau projet de délimitation, soumis au Gouverneur Général, attribue purement et simplement le bord méridional du chott Chergui jusqu'au périmètre du centre de Bou Ktoub, comme limite du cercle de Méchéria.

Nous avons vu dans quelles circonstances le poste de Forthassa fut mis sous les ordres du chef de l'annexe d'Aïn-Sefra. En 1907, le général Lyautey maintint sa décision en précisant que : l'administration, l'état-civil et l'action politique appartenaient à cette même annexe, la justice seule dépendant de Méchéria. En réalité, au point de vue politique, le poste de Forthassa ne recevait d'ordres que directement du Général commandant le territoire d'Aïn-Sefra.

Cet état de choses dura jusqu'en 1909, date à laquelle, étant donné la personnalité du chef de l'annexe d'Aïn-Sefra, le capitaine Berriau [1], la direction politique du poste de Forthassa et la police judiciaire lui furent confiées.

La limite provisoire de 1896 (qui n'avait pas été sanctionnée d'ailleurs par le Gouverneur Général) est remplacée par une ligne tout aussi provisoire, partant de Mekalis, passant au Sud de Taoussera et de Galloul pour aboutir à l'Oued Bou Kholkhal, en laissant Galloul à Méchéria. Mais les droits de parcours des Hamyan restent entiers sur toute la région située au Nord de ligne Oulakak-Djebel Dough ;

4° Zone d'influence vers l'Ouest : Pas de limite administrative ; une zone de police limitée à l'Ouest par la ligne Teniet es Sassi, Mengoub, Brazzia, Oued Bou Lardjam, Oued Bou Kholkhal.

En comparant ces limites à l'immense zone dans laquelle les Hamyan ont gravité autrefois, on est frappé de l'exiguité et surtout de la pauvreté de la région où ils ont été cantonnés par des décisions successives, dont l'effet ne devait être que provisoire et qui menace de s'éterniser. La contrée qui leur est affectée est presque désertique et, sauf pendant les années exceptionnelles, les pâturages y sont maigres et les points d'eau trop éloignés les uns des autres et peu abondants. Les endroits où autrefois ils conduisaient de préférence leurs troupeaux leur sont maintenant interdits et il serait à désirer pour eux qu'on leur permit d'étendre leurs terrains de parcours plus au Sud, puisqu'aucun changement ne peut plus être apporté aux limites Nord, Est et Ouest.

---

1 Actuellement lieutenant-colonel, directeur du Personnel Militaire et du Service des Renseignements, à la Résidence Générale du Maroc, à Rabat.

CHAPITRE X

LES HAMYAN ACTUELS

La période de paix, de calme et de tranquillité qui succéda à l'ère troublée et aux grandes expéditions contre leurs voisins de l'Ouest, n'a pas arrêté l'humeur batailleuse et l'amour du bien du voisin innés chez les Hamyan.

L'autorité française a eu, à maintes reprises, à employer pour son service ces gens remuants et hardis et, bien encadrés, ils ont donné toute satisfaction en fournissant de nombreux goums tant pour la conquête du Maroc que pour la lutte contre l'Allemagne.

*
* *

El Hadj Mohammed ould El Hadj Ahmed, caïd des Oulad Khelif, et Ben Miloud ould El Aïd, caïd des Meghaoulia, marchèrent à la tête du premier goum qui débarqua à Casablanca en 1907 et qui prit part aux combats de Sidi Brahim, Tadarit et Sidi Moumen.

Pour la campagne contre les Beni Snassen (décembre 1908), les indigènes du cercle de Méchéria envoyèrent un goum à pied et un goum à cheval, commandés par les caïds Larabi ould Tayeb, des Oulad Serour, El Mir ould El Hadj Naceur, des Rezaïna Gheraba et par Abd-el-Hamid, des Bekakra, l'un des fils de feu l'agha El Hadj Kaddour ould Boufeldja.

A la première colonne du Haut-Guir (mars à juin 1908), quatre goums Hamyan marchèrent avec nos troupes.

En 1911, cette même confédération eut un goum sur la Moulouya (septembre à décembre) avec les caïds Boufeldja, des Bekakra, El Hadj Demouche, des Oulad Mansourah et Zoghmane ould El Hadj El Habib, fils de l'agha El Hadj El Habib ould Mebkhout, et un autre en Chaouïa (octobre 1911 à janvier 1912) avec les caïds M'hammed ould El Hadj Abderrahmane, des Megan, et Yahia ould Saïd, des Oulad Farès.

Enfin, en 1913, un demi-goum Hamyan, auquel prit part Abdelkader ould El Mahi, des Oulad Mansourah, de la famille des Oulad Mebkhout, combattit à Maharidja, Sidi Youssef, Nekhila et Moul el Bacha (mars à juin), Maroc Oriental (occupation de M'çoun).

*
* *

La déclaration de guerre de l'Allemagne, en 1914, permit aux Hamyan et aux Rezaïna de montrer leur loyalisme.

Deux cents spahis auxiliaires levés dans le cercle, partirent, en septembre, en Flandre, sous le commandement du capitaine du Vigan, ancien adjoint au Bureau des Affaires indigènes de Méchéria.

Les quatre pelotons composant cet escadron étaient commandés par El Hadj Demouche ould El Hadj El Habib, caïd des Oulad Mansourah, El Hadj Mohammed ould El Hadj Ahmed, caïd des Oulad Khelif, Boubekeur ould El Hadj Miloud, caïd des Akerma Gheraba ; Ahmed ould El Aïd, frère du caïd des Meghaoulia. (Ce dernier fut tué en décembre 1914, au cours d'une reconnaissance exécutée près de Nieuport.)

D'autre part, environ 1.000 indigènes du cercle de Méchéria s'engagèrent aux Tirailleurs algériens pour la durée de la guerre.

En même temps, deux des officiers adjoints du Bureau des Affaires indigènes de Méchéria, le lieutenant Mieg Robert, avec les spahis auxiliaires, et le lieutenant Bernard Fernand, avec le 6e Tirailleurs algériens, partaient pour le front.

Le lieutenant Bernard est glorieusement tombé en chargeant à la tête de son peloton de tirailleurs contre la Garde prussienne.

*
* *

Travaillés par des influences restées peu connues, et s'appuyant sur le renouvellement semestriel du paiement d'une prime d'engagement, une partie des goumiers et tirailleurs enrôlés pour la durée de la guerre de 1914 prétendirent, au bout de six mois, qu'ils ne s'étaient engagés que pour un semestre et non pour la durée de la guerre et cherchèrent à créer une équivoque et du désordre.

Energiquement réprimée, cette tentative d'intrigue avorta et chacun servit ensuite d'une façon parfaite.

*
* *

Depuis plus de trente-trois ans que nous avons placé sous notre domination une région qui avait, jusque là, échappé à toute action administrative, les conditions d'existence des populations ainsi soumises à notre contrôle et à notre autorité immédiate ont subi des modifications notables.

Dès que le bien-être a pénétré chez les indigènes des Hauts-Plateaux, des changements très visibles se sont produits dans leurs usages et, de là, se dégagent les symptômes d'une évolution vers le demi-nomadisme et l'abandon des grandes transhumances.

Ces gens étant et ne pouvant être que pasteurs, ne deviendront jamais sédentaires. Mais ils sont arrivés à la période des parcours à amplitude restreinte sur un périmètre dans l'intérieur duquel ils séjournent d'une façon répétée sur les mêmes points.

Ils ont subi, sans s'en apercevoir, le contact constant des courtiers commerciaux ; les colporteurs kabyles leur ont apporté les produits du Tell ; ils ont été attirés sur tous les marchés européens environnant leurs steppes, et leurs coutumes et leurs mœurs en ont reçu une impression qui n'a cessé de modifier leur genre de vie.

Une moindre fréquence des migrations, une réduction de leur étendue, une rareté des séjours dans le Sahara, une tendance vers la culture, et par suite vers la possession privative du sol par droit d'occupation et d'usage, une plus grande recherche dans l'alimentation et les vêtements, l'acquisition, par les riches, d'immeubles dans les centres européens, une amélioration de la mentalité indigène en ce qui concerne le respect de la vie humaine et du bien d'autrui, l'abandon progressif des instincts belliqueux, tels sont aujourd'hui les effets les plus caractéristiques de notre influence chez les Hamyan.

Le contact de la civilisation leur a créé des besoins et leur existence est maintenant moins frugale que jadis.

L'usage du café, du thé, du sucre à peine connu à l'époque de l'indépendance, a d'abord pénétré sous les tentes des riches et s'est répandu, peu à peu, comme un besoin de première nécessité, chez les gens de moyenne aisance.

Les vêtements sont plus recherchés et la facilité de se procurer à Méchéria même, à Aïn-Sefra, à Géryville, ou dans le Tell, des tissus, des étoffes, des tentures diverses, a excité la convoitise de tous.

Cette attirance vers un superflu que le nomade ignorait dans la première moitié du siècle dernier est devenue générale et elle va croissant.

L'abondance a pénétré sous la tente du pauvre qui peut maintenant s'employer sans crainte soit comme sokhar, soit comme cueilleur d'alfa.

Une situation embarrassée avait pesé sur les indigènes à la suite de la disette de 1897. Les nombreuses colonnes qui opérèrent dans le Sud, à partir de 1900, et pour lesquelles de très importants convois de chameaux furent réquisitionnés dans le cercle, firent affluer l'argent et ramenèrent la prospérité.

Les besoins ont subi une progression ; ce qui constituait le superflu est devenu aujourd'hui indispensable par l'accoutumance.

L'ère des coups de main, des entreprises hasardeuses, des fructueuses razzias étant close, l'indigène ne peut trouver l'augmentation nécessaire de ses ressources que dans son labeur.

*
* *

Cette évolution de la vie des nomades entraîne peu à peu un assoupissement de l'esprit d'indépendance, de l'amour des aventures et, par suite, une disparition des instincts pillards et belliqueux.

Les aspirations vers la liberté absolue, hors de toute autorité, sont maintenant étouffées.

Il ne reste dans l'esprit de la génération actuelle qu'une vague vision de l'époque d'anarchie durant laquelle la force était la seule loi.

L'affaiblissement des énergies guerrières entraîne sans cesse une disjonction plus marquée des groupements jadis étroitement unis dans la période de luttes.

Le lien qui joignait tous les Hamyan est purement virtuel de nos jours. Il n'existe plus qu'à l'état de souvenir.

L'esprit de particularisme se développe chaque année davantage.

Cet état de choses ne saurait être que favorable au développement de la situation économique.

L'élevage assure un capital qui, bien que peu solidement assis, procure des ressources suffisantes.

L'augmentation du nombre de points d'eau, qui s'est poursuivi sans interruption, a permis l'utilisation d'une

grande partie des pâturages qui jadis étaient délaissés par suite de la difficulté d'abreuvement.

En résumé, les Hamyan sont entrés dans une ère de prospérité dont ils nous sont entièrement redevables.

Dans ce pays où des ksour existèrent jadis (par exemple à Touadjeur, Taoussera, Aïn-Meçif, dans l'Oued Korima, etc., etc.) et où la population préhistorique a laissé de très nombreux vestiges (tumuli ou bazinas abondants dans l'Oued Korima aux environs de Touadjeur, de l'Oglat Mehaïa, etc., etc.), nous ne devons pas espérer voir revenir une population sédentaire.

La transformation du régime des eaux, l'abaissement de la nappe aquifère ont trop agi sur tous les Hauts-Plateaux pour qu'il soit possible d'espérer y tirer un profit quelconque de l'agriculture.

Les Hamyan resteront pasteurs, mais ils pourront augmenter et développer leur cheptel dans de larges conditions. Cette richesse, quoique toujours un peu précaire, est celle qui s'adapte le mieux à leur tempérament et à leurs aptitudes.

Nous ne les verrons plus, si ce n'est dans nos goums, combattant comme jadis.

Cependant nous ne devons pas oublier qu'ils restent soumis aux influences maraboutiques et qu'ils sont toujours susceptibles d'être entraînés dans l'orbite d'intrigants personnages, même s'ils sont hostiles à notre influence.

C'est à nous qu'il appartiendra d'arriver à faire disparaître ces derniers vestiges de la marque profonde qu'avait creusée chez eux le maraboutisme.

CHAPITRE XI

LA QUESTION DES GRANDS COMMANDEMENTS CHEZ LES HAMYAN

La question des Grands Commandements chez les Hamyan n'a, jusqu'à présent, jamais été résolue d'une façon satisfaisante, par suite de l'impossibilité où l'on s'est toujours trouvé de pouvoir mettre à leur tête un chef dont l'autorité soit acceptée sans conteste.

Chaque tribu a sans cesse voulu conserver son indépendance relative ; chaque caïd a toujours prétendu ne vouloir à aucun prix d'un intermédiaire entre l'Autorité française et lui, et tout ce qu'on a tenté pour faire agréer sans restrictions un agha a échoué.

La question avait été remarquablement traitée, en 1870, par le général Chanzy dans son projet d'organisation des Hamyan ; mais les divers essais auxquels on se livra n'aboutirent à rien de durable.

Nous avons vu précédemment se succéder Mebkhout, Sidi Cheikh Ben Tayeb, de nouveau Mebkhout, puis Moulay Seddik, Mohammed ould Mustapha Ben Ismaël, Tayeb Ben Sliman (chez les Djemba), Ben Abdallah, Si Sliman Ben Kaddour, sans arriver à imposer d'une façon définitive un chef réel à ces nomades.

L'esprit d'indépendance, l'idée de féodalité, le besoin d'intriguer sans cesse étaient, et sont encore, trop ancrés dans les coutumes des caïds en fonction pour qu'ils puissent admettre d'avoir à se soumettre à quelqu'un qui ne soit pas de leur parenté. Encore même des discussions intestines existent-elles souvent dans les grandes familles, et voit-on des frères et des cousins se déchirer entre eux pour s'enlever les uns aux autres une parcelle de pouvoir.

Le seul moyen à employer était, semble-t-il, de renoncer à créer un ou des aghas et à faire de l'administration directe avec les chefs indigènes de chaque tribu.

Il y avait même, à notre avis, un intérêt puissant pour nous à laisser chez les Hamyan chaque caïd vivre dans une complète indépendance vis-à-vis de son voisin, à lui permettre de conserver aussi jalousement qu'il le voudrait son indépendance, si féodale puisse-t-elle paraître, pourvu qu'il eût toujours les yeux tournés vers nous dès qu'il sentirait son autorité ébranlée.

En résumé, il fallait avoir « de la poussière de tribus » et non pas des Grands Commandements ; le principe « Diviser pour régner » devait être pour nous, chez ces nomades, une ligne de conduite constante, l'époque de la conquête étant achevée, et la période de simple administration devant totalement remplacer la période de « politique indigène ».

(L'idée que nous exposons ici ne vise, bien entendu, que les Hamyan qui, par suite de leurs origines très diverses, n'ont jamais eu de grande famille établie depuis des siècles parmi eux et pouvant s'imposer à tous.)

*
* *

Après la révocation de Si Sliman Ben Kaddour, cette façon de procéder sembla admise.

Les chefs indigènes durent entrer, peu à peu, en relations directes avec les officiers du Bureau arabe.

Mais le fils de l'agha Mebkhout, El Hadj El Habib ould Mebkhout, ambitionnait de jouer un rôle politique supérieur aux fonctions de caïd de la tribu des Oulad Mansourah.

Ses intrigues, son astuce, jointes d'ailleurs à de remarquables qualités d'homme de guerre et à une très vive intelligence, finirent par lui faire obtenir sa nomination au titre d'agha.

Mais il ne put arriver à commander que quatre tribus des Hamyan Chafaa, les Oulad Mansourah, les Oulad Khelif, les Akerma et les Beni Metharef, et encore rencontra-t-il des résistances violentes.

Quant aux Bekakra, dont le chef, El Hadj Kaddour ould Boufeldja, était son adversaire politique, ils furent mis en dehors de son commandement et, pour contrebalancer la nomination d'El Hadj El Habib, on éleva El Hadj Kaddour ould Boufeldja à la dignité d'agha honoraire.

El Hadj El Habib ould Mebkhout créa, comme agha, de nombreuses difficultés à l'Autorité.

Violent, impulsif, grugeant durement ses administrés, nous cachant bon nombre de faits dont il tirait bénéfice, il finit par lasser à peu près tout le monde.

Sur la fin de sa carrière, pour s'en débarrasser tout en lui tenant compte des services de guerre qu'il avait rendus, on le nomma bachagha honoraire, sans aucun commandement.

A sa mort, il ne fut pas remplacé.

Quelques années après, l'agha honoraire El Hadj Kaddour ould Boufeldja, qui, quoique n'exerçant pas de commandement, avait heureusement contrebalancé, par son influence, l'activité trop grande d'El Hadj El Habib ould Mebkhout, fut assassiné en juin 1914, dans une rue de Méchéria, par un fou originaire des Bekakra lequel, en venant lui embrasser l'épaule en guise de salut, lui tira à bout portant, dans les reins, un coup de pistolet.

L'Autorité supérieure qui avait envisagé depuis un certain temps la réorganisation des Grands Commandements chez les Hamyan voulut, de plus, donner une compensation à la famille de cet excellent serviteur et fit nommer

agha des cinq tribus des Hamyan Chafaa l'un de ses fils, Boufeldja ould El Hadj Kaddour, caïd des Bekakra.

Cette nomination mit en émoi les caïds des quatre autres tribus des Chafaa.

En effet, le caïd des Oulad Mansourah était El Hadj Demouche ould El Hadj El Habib, fils de feu El Hadj El Habib ould Mebkhout ; le caïd des Oulad Khelif était El Hadj Mohammed ould El Hadj Ahmed, neveu d'El Hadj El Habib ould Mebkhout ; le caïd des Akerma était Boubekeur ould El Hadj Miloud, marié à la nièce d'El Hadj El Habib ould Mebkhout ; le caïd des Beni Metharef était Boudjema ould Bou Smaha, beau-frère d'El Hadj El Habib ould Mebkhout.

Ils prétendirent que, puisque, lorsqu'El Hadj El Habib ould Mebkhout était agha, on ne lui avait pas donné le commandement des Bekakra, il n'y avait pas de raison pour qu'on donnât au caïd actuel des Bekakra le commandement de tous les Chafaa.

L'opposition la plus vive se produisit ; des caïds refusèrent d'obéir au nouvel agha, des intrigues sans nombre se renouvelèrent, et, il fallut, en 1916, prendre des mesures de rigueur pour détendre la situation.

En même temps qu'elle avait fait nommer Boufeldja ould El Hadj Kaddour agha des Hamyan Chafaa, l'Autorité supérieure avait fait élever à la dignité d'agha honoraire des Hamyan Djemba, le caïd des Sendan, El Hadj Othmane ould Cheikh.

Quoique cette nomination fut purement honorifique, elle provoqua des protestations de la part des caïds des Djemba, qui redoutèrent de voir le titulaire de cet honneur arriver, par ses intrigues, à obtenir, à un moment quelconque, que son titre d'agha honoraire se transformât en celui d'agha titulaire. Cette crainte n'était pas sans fondement, El Hadj Othmane ould Cheikh ayant tenté quelques démarches dans ce sens et ayant dit à ses amis : « Le général m'a « mis une musette vide sous le nez en me faisant nommer « agha honoraire ; il faudra qu'il la remplisse. »

En plus de ces deux causes de dissensions, le caïd Ben Miloud ould Laïd, caïd des Meghaoulia, qui avait depuis longtemps sollicité les fonctions d'agha et était dépité de son échec, mena de son côté une série d'intrigues et contribua à rendre difficile l'action du commandement local.

En somme, la nouvelle tentative faite pour créer des Grands Commandements chez les Hamyan n'a, jusqu'à

présent, pas été plus couronnée de succès que les précédentes.

*
* *

Nous résumons ci-après la vie de quelques personnalités indigènes ayant joué un rôle important dans la question du commandement chez les Hamyan.

El Hadj El Habib ould Mebkhout. — El Hadj El Habib ould Mebkhout appartenait à une famille de Cheurfa.

L'origine de cette famille, établie par un arbre généalogique dont la valeur a été discutée, et dont nous donnons une copie, remonterait donc à Fatima Zohra, fille du Prophète.

Le descendant de celle-ci, Idriss le Grand, venu d'Arabie à Fez, serait l'ancêtre de toute la lignée qui, après avoir donné Moulay Ali, venu de Fez au Touat (où il est enterré et a une koubba à El Obbat), a produit ensuite Moulay Abdelkrim, venu du Touat au Sahara algérien, chez les Hamyan, et a abouti à Mebkhout et à El Hadj El Habib.

La famille est sortie de la zaouïa de Touki, près de Deldoul (Gourara).

Dès le temps des Turcs, Ahmed ould Abdelkrim et son fils, Mebkhout ould Ahmed, étaient les premiers personnages des Chafaa : ils traitaient directement avec les Beys d'Oran, lorsqu'en été les Hamyan avaient à faire des achats de grains.

Mebkhout eut même un jour un différend avec le Bey de Tlemcen, Mohammed, qui vint, avec une colonne, l'attaquer à Gara Beïda (au Nord-Est d'Oglat Nadja, dans le chott Gharbi) : un combat violent s'engagea où Mebkhout eut deux chevaux tués sous lui ; les Chafaa eurent quelques morts et la colonne turque subit des pertes assez considérables.

Lorsqu'arriva le règne de l'émir Abdelkader, Mebkhout fut son lieutenant dans le Sud-Ouest et, avec les Chafaa, le servit fidèlement.

Ce fut même là, dit-on, une des principales causes de l'attribution des Hamyan Chafaa à la France.

En effet, lors des négociations qui devaient aboutir au traité de 1845, il fut stipulé que tout le domaine des Turcs et de l'Emir reviendrait à la France.

Par suite, les Chafaa et leur chef, Mebkhout, devinrent

Arbre généalogique de la Famille des OULAD MEBKHOUT

1. Mohammed, prophète d'Allah
2. Fatima Zorah
3. Abou Taleb
4. Ali
5. Hocein
6. Hassan
7. Ali
8. Zine-el-Abidine
9. Abdallah
10. Mohammed
11. Idriss le Grand
12. Idriss le Jeune
13. Abdallah
14. Abderraimane
15. Abdallah
16. Mansour
17. Yacoub
18. Mohammed
19. Ali
20. Ahmed
21. Mohammed
22. Moussa
23. Ali
24. Mohammed
25. Abdelkrim
26. Ahmed

26. Ahmed

Djelloul ould Ahmed

Ahmed ould Djelloul

Madani ould Djelloul

Sassi — tué en 1865

Mohammed — mort en 1854, sans postérité

El Hadj Djelloul — ancien caïd des Oulad Mansourah, mort en 1880

El Hadj Larbi — tué en 1877

El Hadj Mahi — décédé de maladie le 4 mai 1880

El Hadj Kouider — mort sans postérité; était marié à la sœur du caïd El Hadj Othmane ben Cheikh, des Sendan

Sliman — mort à 30 ans, peu connu

El Hadj El Habib — bachagha honoraire, mort en 1912

El Hadj Ahmed — muftî de Merberia, mort en 1915

El Hadj Madani ould Madani
ancien khalifa des Oulad Mansourah, devenu boîteux à la suite d'une chute dans un bain maure à Tlemcen

Mohammed Abdelkader

Kaddour
ex-chaouch des Oulad Mansourah, révoqué en 1913

Mebkhout ould Ahmed

El Hadj Laïredj Kaddour Mohammed

Saïd Mohammed

Abdallah El Hadj Djillali Sliman

Mohammed Saïd Ben Miloud

Abdelkader Mohammed Ben Sefia

M'hammed Ali

Ben M'hammed Ben Ziane

Abdallah

El Hadj Demouche Zoghmane
caïd des Oulad Mansourah, révoqué en 1916

Mohammed Djelloul
khalifa des Oulad Mansourah, révoqué en 1914

Brahim El Mahi

El Hadj Mohammed Bou Bekeur
caïd des Oulad Khelif et des Oulad Mansourah — mort

Othmane Zine-el-Abidine
mort

sujets français, alors que les Djemba qui n'avaient pas suivi jusqu'au bout la fortune de l'Emir restaient Marocains.

Lorsqu'Abdelkader se fut livré aux Français, Mebkhout se réfugia près du sultan du Maroc, Moulay Abderrahmane, mais ce dernier l'informa que son ambassadeur, Si Hamida, avait des ordres pour nous remettre tous les sujets de l'Emir, parmi lesquels il était compris ; il dut par suite quitter la cour de Fez.

Mebkhout vint alors se présenter aux Autorités françaises, fit partie de la députation qui, en 1848, amena au général de Mac-Mahon des chevaux de gada en guise de soumission et fut nommé caïd des Hamyan.

Peu de temps après, il fut nommé agha, à la suite des opérations d'une colonne mobile sortie de Tlemcen, qu'il avait ravitaillée sur les ressources de sa tribu et guidée jusque dans le chott Tigri où, sous le commandement du général Desmichels, elle avait razzié les Zoua Gheraba et les Hamyan dissidents.

L'un de ses fils, El Hadj Djelloul ould Mebkhout, fut, en 1855, nommé caïd des Oulad Mansourah, puis révoqué.

On proposa alors un autre de ses fils, El Habib ould Mebkhout, pour remplir ces fonctions.

Nous avons exposé, dans le chapitre II de la troisième partie du présent travail, le rôle joué par l'agha Mebkhout pendant les débuts de la conquête ; nous ne reviendrons pas ici sur cette question.

*
* *

El Hadj El Habib ould Mebkhout fut nommé caïd des Oulad Mansourah en 1857, à l'âge de 16 ans.

Il avait déjà, malgré sa jeunesse, été khalifa de son père. Il avait, en 1855, été conservé comme otage à Tlemcen à la suite d'une défection de l'agha Mebkhout.

Il ne tarda pas à se faire remarquer par sa bravoure. Le « Zegdou » ayant fait incursion, en juin 1860, sur le territoire des Hamyan, le caïd des Oulad Mansourah contribua vaillamment à le repousser et, pour le récompenser de sa conduite, le Général commandant la Subdivision lui fit présent d'un fusil d'honneur.

Pendant l'insurrection des Oulad Sidi Cheikh, tandis que la révolte s'étendait sur les Hauts-Plateaux, El Hadj El Habib resta quelque temps fidèle à notre cause. Sous les ordres du colonel Michel, il coopéra à une razzia faite sur

Sidi Cheikh Ben Tayeb ; il fut blessé le 12 juin 1864 en allant combattre les Harrar dissidents à Freiha. En 1865, nous le trouvons encore à côté du général Durieu lorsque celui-ci se lança contre les Angad et les Mehaïa, à Méchéria et à Harchaïa. L'année suivante, il fut décoré de la Légion d'honneur et son attitude lui valut des éloges. En 1867, un goum des Oulad Sidi Cheikh, venu pour razzier les Hamyan à Taoussera, fut obligé de se replier et un parent de Si Ahmed Ben Hamza fut tué dans la lutte de la main même d'El Hadj El Habib ould Mebkhout.

Trois mois s'étaient à peine écoulés après ce haut fait que le caïd des Oulad Mansourah, malgré les conseils de son père, partait en dissidence et allait se réfugier chez El Hadj El Arbi, khalifa du Sultan dans le Sud ; en même temps, il demandait l'aman à Si Ahmed Ben Hamza.

Il l'abandonna bientôt à la suite du succès d'une colonne envoyée de Géryville qui força le chef des rebelles à battre en retraite. Mais, en 1869, on le signala de nouveau comme faisant de l'opposition à l'agha Si Mohammed Ben Abdallah et engageant les Hamyan à la désertion. Sa conduite était inspirée par le dépit qu'il ressentait de n'être pas placé comme agha à la tête des Chafaa. Il fut révoqué et mis en surveillance au Méchouar de Tlemcen, sous la prévention d'intrigues politiques (20 février) ; on l'interna ensuite à Cherchell, pendant que son frère, El Hadj Djelloul, était interné à Sainte-Marguerite. Sa famille, qui l'avait suivi, fut autorisée à rentrer le 22 avril 1870 et le 2 juin de la même année, la même permission lui fut accordée.

Le 10 décembre 1871, il fut replacé à la tête des Oulad Mansourah auxquels on joignit les Oulad Khelif pour en former une seule fraction. Pendant cinq ans, il commanda sa tribu avec fermeté et sut s'y faire respecter. Mais, en 1876, le voyage du sultan du Maroc sur les confins algéro-marocains ayant créé une certaine agitation, et son frère, El Hadj Ahmed ould Mebkhout, ne cessant d'intriguer auprès des éléments marocains dans le but de le renverser et de prendre sa place, il crut que la situation qu'il avait acquise en nous servant allait être ruinée, et prétextant un incident qu'il eut avec un officier du Bureau d'El-Aricha, et que nous avons relaté dans un chapitre précédent, il fit défection, entraînant avec lui un grand nombre de tentes tant Chafaa que Djemba. Pour ramener les dissidents dans le devoir, il fallut, comme nous l'avons vu, l'envoi d'une forte colonne de 2.400 hommes commandée par le général

Flogny. Le caïd des Oulad Mansourah rentra en personne le 15 juillet 1877 et fut maintenu à son poste.

A dater de ce jour, il nous servit sans arrière-pensée de dissidence. Excellent cavalier, audacieux, très énergique, il réunissait toutes les qualités de « l'homme de poudre », précieux surtout pour les coups de main hardis. N'ignorant rien de sa valeur personnelle, il considérait les autres caïds Hamyan comme ses inférieurs et n'aspirait à rien moins qu'à les commander. Il ne nous servait que par intérêt ; néanmoins, il prêta une aide efficace à ceux des officiers qui surent tirer parti de ses qualités en l'employant dans les colonnes du Sud Oranais.

Il opéra également pour son propre compte et son goût des aventures frisait le brigandage ; il fallut même réfréner son ardeur à razzier ses voisins, en particulier les Beni Guil. Le cercle d'Aïn-Sefra transmit à ce sujet, à plusieurs reprises, les doléances de ces derniers. Obligée de le ménager, l'Autorité locale eut souvent des difficultés occasionnées par son caractère emporté et son humeur batailleuse.

C'était un homme décidé, énergique, orgueilleux et brutal, qui avait su s'attacher beaucoup d'Hamyan par les services qu'il leur avait rendus.

En 1897, sa grande fortune lui permit de faire vivre de nombreux indigènes qui, par suite de la sécheresse et de la mévente des troupeaux, se trouvaient dans le plus grand dénuement.

De plus, pour permettre à certains caïds de payer leurs impôts, il leur avança des sommes dont le total ne s'éleva pas à moins de 30.000 francs.

A côté de ces actes de générosité, il faisait, en maintes autres circonstances, preuve de cupidité et d'avarice, était mauvais payeur et souvent recevait fort mal ses créanciers.

Ses administrés qui le redoutaient n'adressèrent jamais contre lui une réclamation sérieuse. Il est bon d'ajouter qu'il avait toujours soin d'établir ses campements le plus loin possible des postes français, de manière à éviter sans doute que l'on ne vit tout ce qui se passait dans sa tribu.

Sa bravoure, l'origine chérifienne et le renom de sa famille, sa fortune, lui donnèrent une influence considérable, non seulement chez les Hamyan, mais aussi chez diverses tribus marocaines de la frontière. Serviteur religieux et dévoué du marabout de Tiout auquel il fiança une de ses filles, il était aussi affilié à l'ordre de Kerzaz.

Il était marié à la nièce du caïd Sliman ould Abdelkrim,

de Géryville. Une autre de ses femmes était fille du caïd de la tribu des Oulad Mimoun (Lamoricière).

Une autre était la sœur du caïd Boudjemaa ould Bou Smaha, des Beni Metharef.

Il avait une de ses filles mariée à son ex-khalifa et neveu, El Hadj Madani ould Madani, une autre à son cousin Mohammed ould El Hadj Djelloul.

La France le combla d'honneurs dans sa vieillesse ; il fut élevé à la dignité de commandeur de la Légion d'honneur, par décret du 9 octobre 1896. Agha des Hamyan Chafaa, moins les Bekakra, le 30 octobre 1903, il fut nommé ensuite bachagha honoraire en 1908. Il mourut à Tlemcen en 1912. Son fils, El Hadj Demouche, fut nommé caïd des Oulad Mansourah, mais le véritable chef de la famille fut un de ses autres fils, Zoghmane ould El Hadj El Habib [1]. Lorsqu'El Habib fut nommé bachagha honoraire, la tribu des Oulad Mansourah fut de nouveau scindée en Oulad Mansourah et Oulad Khelif, à la suite des intrigues d'El Hadj Ahmed ould Mebkhout.

El Hadj El Habib ould Mebkhout n'eut peut-être pas, de son vivant, de pire ennemi que son frère El Hadj Ahmed.

Ce dernier, né vers 1855, jalousa toujours la gloire, la renommée et les succès d'El Hadj El Habib.

D'un caractère faux, sournois, très intrigant et très rusé, El Hadj Ahmed avait fait parler de lui, vers 1875, en enlevant de vive force Khadra Bent El Hadj Ameur, fille d'un homme influent des Akerma.

Cette femme sut prendre sur l'esprit d'El Hadj Ahmed une maîtrise complète et contribua, pour une large part, à lui faire suivre des voies fâcheuses.

Comme nous l'avons déjà exposé, El Hadj Ahmed ould Mebkhout profita, en 1876, du voyage du sultan du Maroc, pour chercher à soulever les Chafaa contre l'autorité de son frère.

Craignant à juste titre d'être ensuite arrêté et interné, il partit en pèlerinage à La Mecque.

A son retour, il prit une attitude fanatique et prétextant qu'il ne voulait plus résider sur un territoire occupé par les chrétiens, il alla se fixer chez les Beni Oukil, dans l'amalat d'Oudjda.

---

1 El Hadj Demouche a été révoqué en 1916 pour opposition à l'agha Boufeldja ould El Hadj Kaddour, et la tribu des Oulad Mansourah a, de nouveau, été réunie à celle des Oulad Khelif.

Il y eut divers avatars et fut même un instant emprisonné par l'amel.

Son frère El Hadj El Habib intervint auprès des autorités françaises et lui fit, en 1880, accorder l'aman.

Un an après, en 1881, il dut, pour sauver sa tête et ses biens, faire momentanément sa soumission à Si Sliman qui était venu razzier les Hamyan à Ang El Djemel (près du chott Chergui, au Sud du Kreider).

El Hadj Ahmed ould Mebkhout fut mokaddem de la confrérie des Derkaoua. Etant donné ses sentiments francophobes, il fut accueilli avec enthousiasme par feu Si Mohammed ould Larbi, le célèbre chef de la zaouïa des Derkaoua de Ghamet Allah (Tafilalet, district du Medagha). Pour recevoir le titre de mokaddem de l'Ordre et le droit de distribuer des chapelets, il alla au Tafilalet, en 1897, rendre visite à Si Mohammed ould Larbi, et ce fut ce dernier qui le désigna comme mokaddem de la confrérie des Derkaoua chez les Hamyan.

Le capitaine du Jonchay, Commandant Supérieur du cercle de Méchéria, chercha à l'utiliser comme conciliateur entre les Hamyan et les Beni Guil et lui fit, à plusieurs reprises, régler des contestations survenues entre les deux confédérations.

Il le fit ensuite, en 1903, toujours sur la demande de son frère, El Hadj El Habib, et dans le but de nous l'attacher par une prébende, nommer mufti de Méchéria, quoiqu'il ne fut ni lettré, ni instruit.

On a raconté qu'à la mort de Si Mohammed ould Larbi, les Derkaoua furent sur le point de le nommer chef de la zaouïa du Medagha et que sa candidature n'échoua que parce qu'il résidait sur un territoire occupé par les chrétiens.

Cette version est actuellement totalement démentie et aurait, paraît-il, été lancée par El Hadj Ahmed ould Mebkhout lui-même pour faire croire aux Autorités françaises qu'elles lui devaient une compensation par suite de l'échec de sa candidature.

El Hadj Ahmed ne dut sa situation qu'à l'influence de son frère. Il ne lui en montra aucune reconnaissance, le vola effrontément à diverses reprises, sema la haine et la discorde dans la famille des Oulad Mebkhout et son attitude fut une des causes de la décadence actuelle d'une lignée qui fut brillante. Il est mort à Méchéria en fin 1915.

El Hadj Kaddour ould Boufeldja. — Une seule famille, chez les Chafaa, fut capable de contrebalancer l'influence des Oulad Mebkhout : c'est celle qui fut représentée par le vieil agha honoraire El Hadj Kaddour ould Boufeldja. Cette famille était originaire des Angad marocains, fraction des Mezaouir (Nord d'Oudjda). Son ancêtre Amara eut un fils, Salem, qui donna son nom à un douar des Bekakra. Le père de l'agha El Hadj Kaddour, Boufeldja ould Amara, était caïd des Bekakra sous Abdelkader. Ne voulant pas reconnaître l'Autorité française, il laissa à son fils trois chameaux pour toute fortune et se retira chez les Merinat (Amour).

La tribu des Bekakra fut une des premières à faire sa soumission en 1848. Elle fut alors fractionnée en Moualek et Lourarka ; le commandement de ces derniers fut confié à El Hadj Kaddour [1]. Mécontent de ce partage, celui-ci écouta les conseils de Bou Smaha ould Madani, père du caïd actuel des Beni Metharef ; il partit chez les Oulad Sidi El Arabi (Oulad Sidi Ben Aïssa) et fut remplacé, à la tête des Lourarka, par M'hammed ould Bou Ktib (1852). Le nouveau caïd suivit l'exemple de son prédécesseur et, avec Ahmed Ben Youssef, caïd des Moualek, tous les Bekakra se rendirent à Figuig où l'agitateur Ben Serour leur avait donné rendez-vous dans le but, disait-il, de régénérer l'Islam.

Abdallah Bel Merah, ayant ramené les Bekakra en 1853, fut nommé caïd de toute la tribu réunie. Il paya presque toutes les amendes infligées à sa tribu pour sa défection, mais, impuissant à maintenir ses administrés dans l'obéissance, il fut en outre accusé par eux de trafiquer frauduleusement sur les laines. Comme il ne tint aucun compte des admonestations qui lui furent adressées, il fut révoqué en 1860 [2].

---

1 Le commandement de la tribu des Bekakra fut exercé successivement par la famille des Merah et par celle des Oulad Boufeldja. Ces deux familles devinrent alliées à la suite du mariage d'une fille d'Abdallah Bel Merah. Malgré cette alliance, El Hadj Kaddour ould Boufeldja n'hésita pas à faire arrêter une vingtaine de membres de la famille des Merah qui partaient en dissidence chez les Mehaïa.

2 Abdallah ould Merah, après sa révocation, devint le véritable chef des Hamyan dissidents.

Ce fut lui qui conduisit la plupart des djiouch qui vinrent attaquer les Hamyan et les Oulad Néhar qui nous étaient restés fidèles.

Il fut, le 13 mars 1863, puni de deux mois de prison pour avoir provoqué des désordres chez les Hamyan. Il fit défection en 1876.

Rentré en 1880, il fut arrêté et traduit en conseil de guerre sous la préven-

El Hadj Kaddour fut alors remis à la tête des Bekakra et, depuis lors, ne cessa de les commander avec fermeté et de nous servir avec zèle. Homme de guerre valeureux, comme El Hadj El Habib, il prit part, en 1865, au combat de Benoud sous les ordres du général Deligny ; c'est dans cette affaire que fut tué Mohammed Ben Hamza. Avec le colonel Colonieu, il razzia en 1867 les Oulad Sidi Cheikh à Tiout, à Métarka et à El Guessif. Il accompagna le colonel de La Jaille dans la plaine du Tamlelt et à Maader el Messarin, le général de Wimpfen à Aïn-Chaïr en 1870, et, en 1871, le colonel des Méloizes à Magoura.

Après l'opération d'El Hamad, dans laquelle il seconda le colonel Gand, il fut promu chevalier de la Légion d'honneur. Il participa avec le colonel Colonieu à l'affaire de Tendrara contre les Djemba. Le capitaine Ben Daoud l'avait à ses côtés lorsqu'il s'agit, à Souf-el-Kesseur, de châtier les Amour et les Oulad Djerir (1877) et de repousser à El Agneur (1878) les Beni Guil et les Oulad Sidi Cheikh. Au moment de l'insurrection de Bou Amama, il fut un auxiliaire précieux pour le général Delebecque et le colonel de Négrier ; la croix d'officier de la Légion d'honneur fut la récompense de son dévouement dans cette occasion.

Caractère droit et honnête, El Hadj Kaddour ne s'est jamais départi de ses sentiments de fidélité à notre égard. Son attitude, toujours très digne, fut respectueuse et soumise. Bien qu'il n'eut aucune instruction, ses conseils pleins de sagesse furent écoutés en maintes circonstances.

El Hadj El Habib ould Mebkhout avait contre lui une haine profonde ; il voyait en lui un rival pour le commandement de l'ensemble des Hamyan, il jugeait néfaste pour ses propres intérêts la confiance que nous accordions à El Hadj Kaddour et l'influence qu'il possédait. Il estimait que ce chef honnête, probe et fidèle était trop écouté par nous et que, par suite, il ne pouvait pas, lui, El Hadj El Habib, prétendre se poser près de l'Autorité française comme l'homme unique et indispensable pour organiser et administrer les Hamyan.

---

lion d'association à une bande de malfaiteurs et de complicité dans quatre meurtres suivis de vols qualifiés.

Il fut condamné à mort par jugement du 1er Conseil de guerre en date du 11 janvier 1881. Cette peine fut commuée en celle des travaux forcés à perpétuité, par décision présidentielle du 24 mars 1881.

Il mourut à Cayenne. Son fils, Abdesselem ould Abdallah, condamné à dix ans de travaux forcés, l'avait suivi à Cayenne et est, actuellement, rentré chez les Bekakra.

El Hadj Kaddour ould Boufeldja n'avait qu'une influence personnelle mais considérable ; elle s'étendait principalement sur les Bekakra, les Akerma, les Megan et les Oulad Serour. Elle permit de modérer celle d'El Hadj El Habib ould Mebkhout. Il jouissait d'un grand prestige, non seulement aux yeux des membres de sa famille, mais de tous les indigènes ; aussi était-il jalousé par de nombreuses personnalités qui trouvaient sans doute qu'il nous servait trop fidèlement. C'est le meilleur chef indigène que nous ayons eu chez les Hamyan.

Il donna sa démission de caïd en 1888, en prétextant l'état de sa santé, mais la raison véritable de son départ volontaire fut la suivante :

El Hadj Kaddour ould Boufeldja se trouvait dans le Sud avec le chef du Bureau arabe de Méchéria, lorsqu'un crime fut commis dans sa propre famille. Un de ses parents tua près de Tonifza (9 kilomètres au Sud de Méchéria) un indigène des Bekakra.

Son khalifa, qui remplissait les fonctions de caïd en son absence, voulut sauver le meurtrier et, donnant de faux renseignements à l'Autorité locale, accusa de ce crime et fit arrêter un Marocain de passage.

El Hadj Kaddour ould Boufeldja rentra du Sud et apprit ce qui s'était passé. Indigné de la façon de procéder de son khalifa (qui était son parent), il reprocha vivement à ses enfants et à ses frères d'avoir caché la vérite.

Il adressa à l'Autorité locale un rapport exact sur le crime commis et le véritable meurtrier fut emprisonné et traduit en conseil de guerre. L'avocat de ce dernier trouva le moyen de faire planer un doute, en se basant sur le premier rapport établi à l'encontre du Marocain injustement poursuivi, et le fit acquitter.

Indigné de voir solutionner ainsi cette affaire, El Hadj Kaddour ould Boufeldja donna sa démission et demanda à ce que son successeur ne soit pas pris parmi ses enfants.

Il lui fut donné satisfaction et Mohammed Ben Amara, son oncle, fut nommé caïd des Bekakra, en même temps qu'Ahmed Bel Kebir, neveu et gendre d'El Hadj Kaddour, était désigné comme khalifa.

Mais en 1902, Mohammed Ben Amara, qui était trop vieux pour assurer ces fonctions, démissionna et fut remplacé par Boufeldja ould El Hadj Kaddour, l'un des fils d'El Hadj Kaddour.

El Hadj Kaddour ould Boufeldja, qui avait été promu

commandeur de la Légion d'honneur, fut nommé agha honoraire en 1903, en même temps qu'El Hadj El Habib ould Mebkhout était nommé agha des Chafaa (moins les Bekakra).

Bien qu'en raison de son âge avancé, il ne put plus jouer un rôle actif, il était encore précieux comme homme de sage conseil.

Il fut assassiné en juin 1914, un matin, dans une rue de Méchéria, par un fou de la tribu des Bekakra.

A la suite de ce meurtre, son fils, Boufeldja ould El Hadj Kaddour, caïd des Bekakra, fut nommé agha des Hamyan Chafaa.

Cette nomination amena les difficultés que nous avons relatées plus haut.

Tayeb Ben Sliman. — Alors qu'El Hadj El Habib et El Hadj Kaddour rivalisaient d'influence chez les Chafaa, un troisième personnage jouait, au même moment un rôle important chez les Djemba. Tayeb Ben Sliman était originaire de la fraction des Oulad Gheni et appartenait à une des grandes familles des Oulad Serour. C'est lui qui contribua en grande partie à la rentrée des Djemba.

Il occupa les fonctions de caïd des Oulad Serour d'une façon intermittente : de 1850 à 1852, de 1853 à 1855, de 1857 à 1873. Ses révocations successives étaient causées par son caractère remuant et par ses intrigues. Il était l'ennemi personnel de Mebkhout dont il ne voulait pas reconnaître l'autorité et qui demanda, en 1855, son emprisonnement.

En avril 1867, il fut nommé caïd des caïds des Djemba, non pour les commander, mais seulement pour assurer l'exécution des ordres concernant la police et la défense du territoire.

Excellent cavalier et d'une grande bravoure, il fut blessé le 11 mars 1866 de trois coups de feu en défendant ses douars et un douar des Oulad Tounni placé près des siens. L'attaque était menée par un parti de dissidents, Rezaïna, Beni Guil et Oulad Serour. Le caïd eut en outre deux chevaux tués sous lui. Après cette affaire, il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur.

On lui retira, en août 1870, son titre de caïd des caïds pour lui laisser le commandement de sa tribu. L'année suivante, ses fils allèrent razzier les Beni Mathar ; Tayeb Ben Sliman fut l'objet de plaintes pour ne pas les avoir retenus et pour sa mauvaise volonté à réunir les chameaux nécessaires à la colonne qui fut organisée alors.

Ce fut ensuite l'époque des défections chez les Djemba. Révoqué en 1873, l'ex-caïd des Oulad Serour fut signalé par une lettre de Sebdou (1875) comme l'un des agitateurs de ce mouvement. Renommé néanmoins le 18 août 1882, il donna sa démission en 1895, en faveur de son fils cadet à qui toute la fortune appartenait. Tayeb Ben Sliman ne possédait rien en propre. Trois ans après il fut nommé commandeur de la Légion d'honneur ; il mourut en 1899.

Au point de vue religieux, il était le serviteur des marabouts de Guezini (Oulad Sidi Abdallah ben Cheikh). Son fils Aïssa était un mokaddem fervent de Bou Amama.

Actuellement, la tribu des Oulad Serour est commandée par un autre de ses fils, Larabi ould Tayeb, qui nous est tout dévoué.

CHAPITRE XII

LES CONFRÉRIES RELIGIEUSES CHEZ LES HAMYAN

Une dizaine de confréries religieuses ont des adeptes chez les Hamyan.

Le seul fait d'avoir un nombre aussi considérable d'ordres différents établit que, chez ces indigènes, il n'y a pas actuellement une seule influence maraboutique sérieuse.

Les confréries qui ont réussi à prendre position dans la région se sont généralement efforcées, par une lente infiltration, par une discrète propagande, d'augmenter le nombre de leurs affiliés ; certaines d'entre elles y ont, à différentes époques, joué un rôle important et nous avons longuement exposé cette question au début de ce travail ; mais aujourd'hui on peut presque affirmer que si les unes et les autres parviennent facilement à trouver auprès des Hamyan un accroissement de leurs ressources matérielles, elles n'ont plus sur la direction morale de ces indigènes la même influence que jadis.

Cependant, hâtons-nous d'ajouter qu'il y a sans cesse lieu de nous méfier et que, lorsqu'il s'agit de marabouts, les revirements d'idées les plus subits et les plus inattendus peuvent toujours se produire chez les Hamyan.

Le succès qu'eut Bou Amama chez eux est une preuve de ce que nous avançons.

*
* *

M. Marchand, jadis officier interprète de 1re classe, et actuellement Administrateur des Colonies détaché au Ministère, à la Direction des Affaires Musulmanes, a écrit à ce sujet, en 1902, ce qui suit :

« Les Hamyan sont indépendants par tempérament. « Leurs aspirations vers une existence en dehors de toute « règle, au gré des circonstances, sont encore très vives, « bien qu'en partie étouffées par notre domination.

« C'est un legs atavique, le patrimoine moral hérité de « ces Sahariens, leurs ancêtres, qui, à l'époque du bled « Siba, s'assuraient par leur bravoure et leur audace au « milieu des aventures et des dangers, une vie sans entraves.

« Ils l'ont reçu avec la foi naïve et superstitieuse de leurs « pères et, comme eux, ils sont de nos jours tourmentés « par un besoin de croyance en des signes, en des avertis- « sements ou des présages tirés des moindres événements.

« Toutefois, cette crédulité, cette crainte d'un mystérieux « inconnu n'excluent pas un certain positivisme. Les pas- « teurs des Hauts-Plateaux sont peu détachés des intérêts « terrestres et la vie contemplative, la recherche d'un idéal « mystique ne sont guère leur fait.

« Adonnés, pendant longtemps avant notre installation « dans la région de leurs parcours, à une existence de rapi- « nes, ils se pliaient difficilement aux préceptes du Coran « touchant le respect du bien d'autrui. Et les exhortations « des personnages religieux, clairsemés au milieu de ces « pillards, restaient sans écho. Ils ne retenaient des pres- « criptions du dogme que les plus facilement réalisables, « les moins opposées à leurs instincts de brigandage : la « religion, la morale constituaient à leurs yeux un superflu « réservé à l'âge des abdications physiques, à l'heure pro- « che de la comparution devant cet inconnu qui les « troublait...

« Mais si, dans le cours de leur vie agitée, ces nomades se « montraient rebelles aux préceptes dont l'observance eut « modifié leurs habitudes, ils ne résistaient pas au désir de « se concilier, par le seul intermédiaire de pieux person- « nages, cet infini, ce mystère qu'ils redoutaient. Ils consi- « déraient certains hommes renommés par leur piété, l'aus- « térité de leurs mœurs comme les dépositaires de la voie « du salut. Et ils mettaient leur conscience en repos, apai- « saient leur inquiétude de l'au delà en s'assurant par leurs

« offrandes à ces intermédiaires une parcelle de la baraka
« qui jetterait sur leurs fautes le voile de l'oubli.

« Aujourd'hui, cette recherche d'une intercession en vue
« de la vie future existe encore, mais elle est atténuée par le
« doute. Nos Hamyan ont de plus en plus la notion des
« réalités de l'existence et la promesse d'un avenir meilleur
« dans l'autre monde leur paraît d'une réalisation bien
« lointaine...

« Ils seraient heureux que la faveur providentielle se
« manifestât sur cette terre d'une façon moins immatérielle
« et qu'elle se traduisît en une augmentation constante de
« leur cheptel, en une réussite assurée de leurs entreprises.

« C'est dans cet espoir qu'ils se ménagent, par des offran-
« des, la protection des marabouts actuels, bien que leur
« foi en la vertu d'une baraka héréditaire soit légèrement
« ébranlée.

« Mais, incertains sur son inefficacité, ils n'osent pas
« rompre avec des pratiques auxquelles leurs pères étaient
« d'ailleurs fidèles. Ce respect de la tradition est peut-être
« la plus forte raison de leur fidélité aux zaouïas ; il s'aug-
« mente de la répugnance à toute innovation qui caracté-
« rise les indigènes.

*
* *

« Les esprits éclairés, agents du commandement et per-
« sonnages aisés, n'ont pas comme la foule ignorante, à
« l'égard des chefs d'Ordres religieux, une considération
« inspirée par la foi en leur vertu surnaturelle ; ils les tien-
« nent pour des puissances toutes terrestres qu'il est avan-
« tageux de se concilier. Toutefois leur soumission inté-
« ressée ne résiste guère parfois à un froissement de leur
« esprit indépendant et frondeur. L'un des caïds les plus
« intelligents du cercle de Méchéria éprouve un jour, par
« snobisme et par ambition, le désir de s'affilier à une con-
« frérie. Celle des Taybia arrête son choix ; il sait qu'elle
« est bien vue par l'Autorité française et qu'elle compte
« des adeptes parmi les Hamyan. Il se soumet donc aux for-
« malités d'initiation et reçoit le chapelet de l'Ordre. Quel-
« que temps après, notre néophyte se rend à El-Aricha, où
« un envoyé d'Ouazzan est arrivé. A sa demande d'au-
« dience, un serviteur répond que le cheikh est endormi.

« Eh bien ! s'écrie le khouan peu convaincu, qu'il dorme
« en paix. » Et enlevant son chapelet, il le rend au servi-
« teur étonné, puis s'éloigne en disant : « A d'autres une

« confrérie dont le cheikh sommeille quand les affiliés « viennent à lui. »

« Cette anecdote ne constitue pas un fait isolé ; elle carac- « térise un état d'esprit que les ancêtres de nos Hamyan « actuels manifestaient parfois d'une façon moins paisi- « ble ; dès que leur convoitise était en éveil, ils oubliaient « facilement le caractère sacré des marabouts et n'hési- « taient pas à les piller. (Si Ahmed Tedjini est attaqué « ainsi un jour, dans les environs de Bou Semghoun « (cercle de Géryville), par un groupe de Sendan (Hamyan) « et reçoit un coup de feu à la cuisse ; tout son convoi, son « cheval même, sont razziés par les assaillants.)

« Les Hamyan répètent complaisamment que les person- « nages religieux redoutent leur versatilité et s'attendent « sans cesse à voir leurs plus fidèles affiliés les piller à l'oc- « casion ; ils citent cette imprécation d'un marabout qui « avait eu à souffrir de leurs rapines :

* يكدب من يقول الزيت ادام
* ويكدب من يقول حميان سلام

C'est mentir que dire : « l'huile est un condiment ».
C'est mentir que dire : « les Hamyan sont le salut ».

« Un autre santon a stigmatisé l'ingratitude des Hamyan « en un quatrain inspiré par une razzia opérée par eux « sur un douar, où l'hospitalité la plus complète leur avait « été donnée :

* لا تصب الماء من القربة
* ولا توكل الحميانى
* ليا صبت الكلب في غلبة
* اقتل وقل ذاك نصرانى

Ne versez pas vainement l'eau d'une outre
Et ne donnez pas davantage à manger à un Hamyan.
Si vous voyez un de ces chiens dans la peine,
Tuez-le en disant : « C'est comme un chrétien. »

« Mais, si nos Hamyan ont parfois, sans crainte des châ- « timents futurs, pillé les personnages religieux, ils leur « ont aussi été secourables à l'occasion.

« Un appel à leur générosité ne reste jamais vain et, dès « que leur orgueil est en jeu, ils se prodiguent sans comp- « ter, donnant et leur vie et leurs biens.

« Les marabouts n'ont eu garde de négliger ce senti-
« ment : sachant que l'attachement des Hamyan à leur
« égard ne se manifeste qu'eux présents, ils ont soin, cha-
« que année, de venir en personne réchauffer le zèle de
« leurs partisans.

« Ces voyages entraînent pour nos indigènes un surcroît
« de dépenses ; le Hamyani ne sait pas résister aux discrètes
« convoitises du marabout et, outre l'offrande tradition-
« nelle d'un mouton par tente, ou d'un chameau par tribu
« à telle ou telle confrérie, il donne tantôt un tapis, tantôt
« un cheval. Tout est propre d'ailleurs à satisfaire l'avidité
« des chioukh ou de leurs représentants : sacs de blé, outres
« vides ou pleines de beurre, peaux, etc., ils acceptent ou,
« plutôt, demandent tout.

« Nos orgueilleux nomades se laissent dépouiller dès que
« leur générosité est citée, pour les besoins de la cause,
« comme article de foi. Le marabout parti et leur vanité
« assoupie, ils constatent un léger vide, soit dans leur
« troupeau, soit dans leur tente ou leur bourse. C'est l'effet
« ordinaire du passage des gens de zaouïa.

« Ils en ont bien le sentiment formulé dans ce dicton, que
« répétait souvent le vieil agha honoraire El Hadj Kaddour
« ould Boufeldja, en parlant de l'attitude des marabouts
« en tribu :

* يده في القصعة * وعينه في اللسعة *

La main dans le plat, ses yeux sont dardés de tous côtés.

« et dans cet autre :

* الزاوي خاوي *

Le Zaouï (homme de zaouïa) est creux. (Il n'y a rien à en tirer, mais on doit l'emplir.)

« Toutefois, malgré ces sarcasmes, ils continuent à se
« laisser consciencieusement dépouiller. Quelques chefs,
« hésitant à témoigner de la froideur aux marabouts et,
« d'autre part, désireux de les priver de ces ziaras qui
« pèsent sur la tribu, seraient heureux que l'Autorité inter-
« dît les tournées des chioukh ou de leurs mokaddems. Ils
« seraient débarrassés ainsi de ces gênants personnages,
« dont la malédiction s'abattrait loin d'eux, sur cette
« autorité.

« Dans l'espoir d'aiguillonner sans cesse la générosité
« chancelante des Hamyan, les marabouts ont institué sur

« place des mokaddems, collecteurs chargés de canaliser « vers la zaouïa les dons des fidèles ; mais, à part quelques « personnalités importantes, ces mokaddems présentent « généralement une faible surface et le titre dont ils sont « investis ne leur donne pas, aux yeux des Hamyan, une « autorité suffisante pour provoquer au profit des zaouïas « un détachement des biens de ce monde.

« Le mokaddem lui-même, spéculant sur son caractère « sacré, serait disposé à vivre aux dépens de ses coreligion- « naires. Mais ceux-ci, dans l'ensemble, se montrent « rebelles à cette tendance ; ils laissent aux rares affiliés « que comptent dans chaque tribu les diverses confréries, « le soin de contribuer à la subsistance du cheikh et de ses « nombreux satellites. En ce qui concerne la propagande « au point de vue de l'affiliation, les obligations imposées « aux khouan de certains Ordres sont en opposition trop « évidentes avec l'esprit indépendant de la masse et nom- « bre d'individus sont peu soucieux de s'astreindre à une « règle nouvelle, l'expansion de leur amour de la liberté « étant déjà assez contenue par l'Autorité.

« Ainsi, les confréries religieuses représentées chez les « Hamyan opèrent deux sortes de prélèvements : l'un pério- « dique, le plus fructueux, auquel les chioukh eux-mêmes « ou des envoyés de la zaouïa procèdent ; l'autre, acci- « dentel, œuvre du mokaddem.

« Le développement de la situation économique de nos « indigènes est-il entravé par les prélèvements sur leur « fortune ? Il est évident que le chiffre des sommes versées « à ce titre pour chaque individu est presque égal à celui « de l'impôt. Il y aurait certainement avantage à ce que « l'influence des chioukh se manifestât d'une façon plus « désintéressée. Mais il n'est guère possible d'enrayer des « habitudes profondément enracinées.

« Si l'Autorité intervenait d'une façon quelconque, on « aurait à redouter l'action clandestine des chioukh plus « dangereuse, au point de vue politique, et plus ruineuse, « au point de vue économique.

« En ce qui concerne le développement des confréries « religieuses chez les Hamyan, il est permis, tout en se « gardant de ces affirmations prophétiques auxquelles « l'avenir inflige parfois des démentis, de penser que le « temps continuera, sur la foi de nos indigènes, son œuvre « de désagrégation.

« Elle s'effrite déjà, nous l'avons vu, entamée par l'esprit

« de critique. En présence de l'inanité des prédictions de « certains marabouts, devant l'extension de notre domi- « nation dans l'Extrême-Sud réalisée en dépit des obstacles « surnaturels qu'ils devaient dresser sur notre route, nos « indigènes sentiront de plus en plus l'imposture des agi- « tateurs religieux. A l'égard des confréries qui observent « vis-à-vis de nous une attitude soumise, ils se montreront « chaque jour davantage plus parcimonieux de leurs « deniers et l'on peut espérer qu'ils seront un jour com- « plètement affranchis de croyances opposées au dogme « même de l'Islam et de cette craintive naïveté, cause ini- « tiale de leur exploitation par les zaouïas. »

*
* *

Les confréries qui exercent à un degré quelconque leur influence sur les tribus de la confédération des Hamyan sont les suivantes :

Cheikhya, adeptes de l'Ordre des Oulad Sidi Cheikh.
Amamia, affiliés à la zaouïa de Bou Amama.
Taybia, khouan de la confrérie d'Ouazzan.
Derkaoua.
Youcefia.
Ziania.
Kerzazia.
Kadria.
Tidjania.
Si Abdallah ben Cheikh, de Guerzim.

Oulad Sidi Cheikh. — L'aïeul de Sidi Cheikh, Sidi Sliman Bou Smaha avait établi sa zaouïa au ksar de Chellala, et comptait les Hamyan parmi ses partisans les plus dévoués.

La fidélité de ceux-ci était si grande que le saint homme revendiqua, sur ses derniers jours, la faveur de se dire « Hamyani ».

A ce propos, nous citerons une légende répandue dans les tribus du cercle de Méchéria. Cette légende vient d'ailleurs à l'encontre de la malédiction attribuée à Sidi Sliman Bou Smaha contre d'autres Hamyan, les Arabes Moucha (voir la deuxième partie, Chap. II). Sidi Sliman Bou Smaha jouissait d'une large aisance ; ses troupeaux étaient considérables ; aussi la recherche de pâturages abondants l'amenait-elle parfois jusqu'aux environs de Figuig. Autour de lui s'installaient des campements de Hamyan et Trafi.

Au cours d'une de ces migrations, il fut l'objet d'une tentative d'agression qui échoua, grâce à l'appui que les Hamyan lui prêtèrent. Le souvenir de cet incident de la vie de Sidi Sliman Bou Smaha s'est pieusement conservé jusqu'à nos jours ; et les Hamyan s'enorgueillissent d'avoir, par leur fidélité au saint homme, mérité qu'il revendiquât la faveur d'être compté au nombre des leurs. Sidi Sliman avait en effet ajouté à son nom le titre de « Hamyani » qui figure sur les actes de habous déposés à la zaouïa de Beni Ounif.

A l'époque à laquelle se rattachent les faits qui ont donné naissance à la légende ci-dessous rapportée, un célèbre malfaiteur des Harrar, Bel Lazereg, semait la terreur parmi les groupes isolés de pasteurs sahariens. Les riches troupeaux de Sidi Sliman Bou Smaha avaient déjà éveillé sa convoitise : mais les nombreux disciples du marabout rendaient, par leur présence autour de lui, toute attaque impossible.

Cependant Bel Lazereg attendait un moment favorable ; à la tête d'un goum composé de ses meilleurs compagnons de rapine, il se porta sur Figuig où Sidi Sliman Bou Smaha était campé avec ses plus proches serviteurs, tandis que ses suivants habituels se trouvaient sur des pâturages éloignés des ksour.

Bel Lazereg se présenta au marabout, suivi à distance de son goum. C'était au matin de l'Aïd El Kebir ; mais le pillard s'en avisa peu. Il exprima sans détours à Sidi Sliman le but de sa visite.

Au loin se dressaient les menaçantes silhouettes de ses compagnons ; et telle était la renommée de Bel Lazereg, que la nature de ses exigences ne laissa aucun doute au marabout sur l'identité de son interlocuteur.

Il ordonna donc à ses serviteurs de désentraver les chameaux ; mais avant que le malandrin s'éloignât avec son butin, Sidi Sliman protesta en ces termes :

* اخيار الطرف بالاوراف يالازرف
* و اخيار القوم اميرها
* من شعلت نار فيها
* يحترف و لا بد من لهيبها

Les meilleurs rameaux sont couverts de feuilles, ô Bel Lazereg. Les hommes choisissent leurs chefs parmi l'élite. Nul n'échappe au feu qu'il a allumé.

Le marabout faisait allusion à sa ruine, dont Bel Lazereg était l'artisan, et qui allait le transformer en un homme sans fortune, en « un rameau sans feuilles ».

Cependant le malfaiteur s'éloignait, indifférent aux exhortations de sa victime. Alors Sidi Sliman Bou Smaha, dressé devant sa tente, le bras levé, l'accompagna de ces mots :

* الله يهكك هكة في هكة
* وهكة وحوش مع العطاف
* ويذفك ذفة في ذفة
* وذفة خزين لا يشاف
* ويحكك حكة في حكة
* وحكة القلية بين الكفاف

Puisse Dieu t'agiter sans cesse, comme la bête affolée qui fuit et butte de roc en roc.

Puisse-t-il t'enfouir sous terre, comme on enfouit un trésor invisible.

Puisse-t-il te broyer, te pulvériser, comme le grain tendre que l'on effrite entre les mains.

Soudain des cavaliers surgirent : c'étaient des Hamyan, venus de leurs campements du Tafilalet pour célébrer auprès du saint homme l'Aïd El Kebir.

Sidi Sliman leur montra la masse des voleurs confondus avec leur butin et fuyant à l'horizon. Les Hamyan s'élancèrent et bientôt Bel Lazereg et son goum étaient anéantis.

Le célèbre chef de bande avait trouvé la mort dans le combat et reposait parmi les cadavres de ses compagnons auprès d'une touffe d'alfa.

Cependant les vainqueurs s'assemblaient autour de son corps, et tandis que l'un d'eux allumait une touffe d'alfa, une flamme jaillit soudain, enveloppant le cadavre qui fut consumé ; ainsi se réalisait la malédiction de Sidi Sliman.

Les Hamyan ramenèrent au marabout les troupeaux repris à Bel Lazereg, et Sidi Sliman Bou Smaha s'écria à leur vue :

* نسجد رجال الله هم رجال الله
* وثرت رجال الله هم حميان

Je pensais que tous les hommes étaient les défenseurs de Dieu. Je sais maintenant que les défenseurs de Dieu sont, avant tout, les Hamyan.

et, en souvenir du secours providentiel qu'il avait reçu d'eux, il revendiqua le titre de « Hamyani » que ses descendants lui ont conservé.

Après lui et en souvenir de ses vertus, les Hamyan témoignèrent la plus grande vénération à Sidi Cheikh Abdelkader, le fondateur de l'Ordre des Cheikhya.

*
* *

Sidi Cheikh était adonné aux pratiques de la plus grande dévotion et avait coutume de s'isoler dans des cavernes. Deux grottes situées à Nebch, à 18 kilomètres au Nord-Ouest de Méchéria, dans le Djebel Antar, et au chott Gharbi, dans le cercle de Méchéria, étaient, il y a encore une trentaine d'années, des lieux de pèlerinage où les Hamyan faisaient individuellement, et à toute époque, des sacrifices d'animaux dont la chair était donnée en aumône aux pauvres.

*
* *

Bou Amama. — Ce marabout appartient à la branche des Oulad Sidi Tadj. On connaît ses débuts, la lutte qu'il a soutenue contre nous et ce qu'est devenue sa zaouïa, à sa mort.

Il a fondé un ordre dérivé des Cheikhya et a bénéficié de la confusion créée dans l'esprit de certains affiliés à la confrérie de Sidi Cheikh, par ce fait qu'il prétendait détenir la baraka de son fondateur. En effet, Bou Amama représentait aux Cheikhya qu'en s'affiliant à sa zaouïa ils ne renonçaient pas à leur affiliation première. Parmi ses partisans, un grand nombre, conscients de cette équivoque, s'abritèrent sous le titre de « Cheikhya » pour éviter de se signaler aux yeux de l'Autorité française.

Dans les tribus Hamyan, le marabout a joui, de son vivant, d'un prestige dont la manifestation fut contenue par le souci de nous dissimuler toute attache avec le rebelle. Mais l'attitude même de Bou Amama, son insoumission, son existence en dehors de notre territoire, lui créèrent dans l'esprit des indigènes un rôle de champion de la foi islamique et de victime des persécutions chrétiennes.

Si les visites à la zaouïa de cet agitateur cessèrent à peu près à partir de 1903, ce fut uniquement dans la crainte de nous déplaire, mais la sympathie vouée par une partie des Hamyan au marabout se traduisait par les relations cachées

que certains entretenaient, par des informations diverses qui lui étaient adressées clandestinement, etc.

La présence de Bou Amama non loin des confins de notre territoire fut une menace permanente d'agitation.

Elle créa une situation d'autant plus dangereuse que le contrôle des progrès de son influence nous échappait en raison du caractère clandestin des relations de nos indigènes avec sa zaouïa.

Aucun signe apparent ne décelait en effet le « Amami » ; il était ostensiblement « Cheikhi » et portait en sautoir le chapelet de cet Ordre ; la seule différence dans cet insigne de l'affiliation à l'Ordre principal ou à son dérivé résidait dans la place d'un grain de corail. Chez les Cheikhya, le corail était placé après le cinquantième des grains du chapelet, tandis que les fidèles de Bou Amama l'avaient glissé après le vingt-cinquième. La « Révélation » s'était manifestée, paraît-il, au marabout de Moghar en ce point même de son chapelet, un jour qu'il l'égrenait...

Le dikr, oraison rituelle, était et est encore peu différent de celui des Cheikhya ; nous le donnons ci-dessous, tel qu'il se récitait au moment de l'insurrection de 1881 :

Je cherche un refuge auprès de Dieu, qui sait et entend tout, contre le démon lapidable.

Au nom de Dieu, le Clément et Miséricordieux.

Louanges à Dieu. Maître des mondes, etc. (Sourate I. Fatiha.)

Lorsque viendra la victoire de Dieu, etc. (Sourate.)

Mon Dieu, je viens à toi, je viens à toi, tu n'as pas d'associé et le bien se répartit entièrement par ta main. (2 fois.)

J'implore le pardon de Dieu le Magnifique. (100 fois.)

Il n'y a de Dieu que Dieu, la vérité évidente. (100 fois.)

Dieu et ses anges répandent leurs bénédictions sur le Prophète. O vous qui croyez, priez pour lui et appelez sur lui le salut. (1 fois.)

Mon Dieu, répands tes bénédictions sur le Prophète illettré, sur sa famille et ses compagnons et accorde-leur le salut. (100 fois.)

Mon Dieu, me voici, me voici, me voici. Tu n'as pas d'associé. Je suis ton serviteur humble et vil, celui qui espère ton pardon et qui obéit à tes ordres. (3 fois.)

Au nom de Dieu, le Clément et Miséricordieux. (100 fois.)

J'atteste qu'il n'y a de divinité que Dieu, et que notre Seigneur Mohammed est son prophète, que *Sidi Bou Amama Ben Larbi est l'ami de Dieu !*

Ensuite le khouan récite la fatiha et dit 100 fois :

O très bon. Mon espoir est en Dieu et c'est le meilleur intercesseur. (100 fois.)

J'atteste qu'il n'y a de divinité que Dieu, que Mohammed est son envoyé et que Sidi Abdelkader Ben Mohammed [1] est l'ami de Dieu, que Sidi Bou Amama est l'ami de Dieu.

O mon Dieu, par les mérites de Sidi Abdelkader Ben Mohammed, fais que Sidi Bou Amama nous soit favorable et ait pour nous la faveur de la miséricorde.

Puis le faquir s'incline et salue.

Les mokaddems du Cheikh étaient porteurs d'une instruction nommée « Yacouta ». Elle déterminait les peines à infliger à tout khouan, coupable d'une faute quelconque vis-à-vis d'un autre khouan ; une malédiction proférée contre un khouan « amami » entraînait pour son auteur l'obligation de verser 20 francs.

Celui qui s'introduisait sous la tente d'autrui, dans un désir de fornication, était astreint à la remise d'un chameau.

Le mokaddem réunissait les diverses amendes frappées sur les khouan et les faisait parvenir à la zaouïa.

Tant que Bou Amama vécut, la grande majorité des Hamyan lui fut des plus fidèle : caïds, notables, khammès lui multipliaient à l'envie les ziaras et le renseignaient à qui mieux mieux sur nos moindres faits et gestes.

La venue des caravanes au Gourara était une occasion d'aller visiter le marabout.

Presque tous et principalement les Akerma, les Oulad Messaoud, les Meghaoulia et les Frahda (Beni Ogba) lui conservèrent leur foi jusqu'à sa mort.

Depuis, cet enthousiasme a presqu'entièrement disparu. Son fils Tayeb, héritier de la baraka, s'est allié aux Français ; il réside sans cesse à El Aïoun Sidi Mellouk, n'est plus guère orienté vers l'Algérie que pour envoyer ses moutons et ses chameaux pacager sur les terrains de parcours des Hamyan et des Amour et n'a pas l'auréole d'« invincible » qu'on attribuait à son père.

Cependant, si un beau jour, Tayeb ould Bou Amama évoluait dans un sens contraire et prêchait l'insurrection, il est probable qu'il retrouverait chez les Hamyan la même fidélité et la même dévotion que celles qu'avait su susciter son père.

---

1 Sidi Abdelkader ben Mohammed est le grand Sidi Cheikh, fondateur de l'Ordre des Oulad Sidi Cheikh.

Youcefia. — Si Ahmed Ben Youcef, fondateur de l'Ordre dont le tombeau est situé à Miliana, a laissé, chez les Hamyan Chafaa un renom de sainteté que la tradition orale a pieusement conservé avec ses dictons et boutades.

Le marabout était venu, au cours de ses pérégrinations, dans le Sahara de la province d'Oran. Il s'en éloigna après un très court séjour, non sans avoir, dans une brève et virulente improvisation, exprimé le peu d'attrait de ce pays :

* الصحراء عجاجك عماني
* و ماءك ما وضاني
* ليا ولا اك احمد ثاني
* احسبه نصراني

O Sahara, ton souffle m'a aveuglé,
Ton eau ne m'a pas purifié.
Si Ahmed te revoit une deuxième fois,
Qu'il soit considéré comme un chrétien.

Comme il traversait, pour gagner le Tell, le territoire occupé alors par les Hamyan Chafaa, l'hospitalité qu'il reçut chez eux l'engagea à s'installer quelque temps au milieu de leurs douars et à les initier à sa doctrine. La générosité de ses hôtes, leur valeur guerrière, lui inspirèrent ce propos que les Hamyan Chafaa répètent complaisamment :

* شافع نافع عزاة خيمة
* لا خاس لا مقاطع

Les Chafaa sont utiles, c'est un revenu sans frais de métayage.

Les Chafaa versent aux descendants de Si Ahmed Ben Youcef, les Oulad Miloud fixés à Tiout, une redevance (Khedma) annuelle de un mouton par tente.

C'est à Si Mouley, agha d'Aïn-Sefra, à Si El Miliani, ou à leurs frères que sont remises les offrandes.

En très grand nombre, les Bekakra, les Beni Metharef, les Oulad Mansourah, 50 tentes des Akerma Oulad Salem, les Oulad Messaoud sont serviteurs de la zaouïa de Tiout.

Kerzazia. — L'Ordre des Kerzazia, fondé par Ahmed Ben Moussa El Hassaïn, compte de nombreux khouan sur le territoire du cercle. Chaque année, au printemps, les serviteurs de la zaouïa parcourent les tribus Hamyan où une ziara d'un chameau leur est remise.

Cette confrérie qui, pendant la conquête, nous fut hostile, a toujours montré à notre égard, depuis l'occupation des ksour, une attitude correcte, et la zaouïa de Kerzaz a un grand renom d'hospitalité chez les Hamyan, qui y sont bien accueillis.

(Les Oulad Serour sont presque tous serviteurs d'une zaouïa peu importante, celle de Si Abdallah Ben Cheikh, de Guerzim. C'était Si El Bedri ould El Mekki, chef de la zaouïa, qui venait chaque année recevoir la ziara d'un agneau par tente. Les Oulad Serour Cheraga de Géryville sont également serviteurs de cette zaouïa.)

Ziania. — La confrérie des Ziania a son siège à Kenadsa, à 25 kilomètres de Colomb-Béchar, à 30 kilomètres de l'Oued Guir. Elle a été fondée par Si El Hadj Mohammed Ben Abderrahman Ben Abou Zian, vers la fin du XVIIe siècle de notre ère. Dans ses débuts, la zaouïa de Kenadsa s'efforça d'assurer la sécurité dans une contrée où les attaques de caravanes, les pillages étaient fréquents. La protection donnée par les Ziania de Kenadsa aux nomades se rendant au Tafilalet ou remontant vers le Nord leur créa une influence assez étendue dans les tribus des Hauts-Plateaux et du Sahara Oranais.

Les Hamyan sont, par tradition, dévoués à l'Ordre des Ziania ; le nombre des affiliés à cet ordre est cependant assez restreint.

Mais son chef actuel, Si Brahim ould Mohammed Ben Abdallah, l'aveugle, jouit d'une grande réputation dans tout le cercle de Méchéria.

C'est le médiateur presque toujours écouté des familles ayant des querelles intestines à régler. Il tranche, lors de ses tournées, de nombreux différends et litiges et son action bienfaisante est très appréciée par la majorité des Hamyan.

Derkaoua. — Entre beaucoup d'autres étymologies, on prétend que le mot « Derkaoua » vient de درقة (Derqa), qui signifie « bouclier », parce qu'à l'origine l'Ordre avait été fondé pour réunir des combattants devant servir de boucliers contre tous les envahisseurs du Maroc, et principalement les Portugais.

Secte rigide, détachée des biens de ce monde, ne devant avoir aucune ambition terrestre, se livrant à des pratiques austères, sa raison d'être se basait, avant tout, sur la xénophobie.

On a dit que cette confrérie niait toute autorité ; cela

n'est pas, croyons-nous, absolument exact, car, par exemple, dans leur lutte contre les Turcs, ils reconnaissaient l'autorité du sultan du Maroc, Moulay Sliman. (Voir Chap. III de la deuxième partie du présent travail.)

Actuellement, tout en criant bien haut qu'ils rejettent toute autorité temporelle ne faisant pas servir sa puissance à la propagation et à la glorification de l'Islam, ils mettent quelques accomodements à cette doctrine farouche.

Nous sont-ils où non hostiles ?

Depuis notre commencement d'emprise sur le Maroc, il s'est produit de telles évolutions qu'on ne peut guère se prononcer.

Si Moulay, agha de Tiout, est Derkaoui, et il n'y a pas de chef indigène qui nous soit plus dévoué.

Un jeune chérif des environs de Fez, de haute lignée Derkaoua, est venu dernièrement à diverses reprises parmi nous (1913-1914), à Méchéria, à Aïn-Sefra, à Colomb-Béchar, avec le colonel Pein et le général Levé ; il est loin de nous être hostile.

Par contre, beaucoup d'autres nous haïssent réellement.

La branche mère des Derkaoua a sa zaouïa à Bou Berih, tout près de Fez.

Ses ramifications les plus importantes au Maroc sont à Sefrou et au Medagha (Tafilalet).

Dans ce dernier district, à Ghamet Allah ou à Gaouz, résidait l'un de nos pires ennemis, Si Mohammed Bel Larbi, grand maître des Derkaoua du Tafilalet, qui était, à une certaine époque, considéré comme séparé de la branche-mère.

Ce furent les Derkaoua du Tafilalet qui nous suscitèrent à peu près toutes les difficultés qui, pendant de nombreuses années, surgirent dans le Sud Oranais.

Si Ahmed El Hachemi Bel Larbi, décédé au Gaouz en février 1892, à l'âge de 93 ans, ne cessa d'exciter contre nous les Beraber et les Beni Guil.

C'est à cette zaouïa du Tafilalet que se rendit El Hadj Ahmed ould Mebkhout, décédé étant mufti de Méchéria et mokaddem des Derkaoua dans la région de Méchéria.

Nous avons exposé précédemment le rôle joué par ce mokaddem, nous n'y reviendrons pas. Nous dirons seulement que son importance s'était, à la fin de ses jours, fort réduite.

Il avait, quoiqu'en aient voulu dire certaines personnes, une haine profonde pour tout ce qui était chrétien, ce qui

ne l'empêchait pas d'accepter de nous un traitement de 1.200 francs par an comme mufti de Méchéria, alors qu'il ne savait ni lire ni écrire.

Les Derkaoua sont d'ailleurs actuellement relativement peu nombreux chez les Hamyan qui estiment trop rigide la doctrine de cet Ordre.

Il y a cependant lieu de surveiller de très près les agissements de cette confrérie. Elle a joué un rôle dans l'avènement de Moulay Hafid, elle est intervenue dans l'exode d'un certain nombre de nos contribuables de Tlemcen en Syrie, elle a pris part aux formations de harkas et de djiouch qui nous ont assailli tant sur nos frontières qu'au Maroc même, et, en ce moment (octobre 1915), elle s'est reliée à la branche dissidente des Madanya, en Tripolitaine, pour faire cause commune avec les Senoussia.

Taybia. — L'Ordre des Taybia compte un certain nombre d'affiliés dans la confédération des Hamyan. Les ziaras ne sont remises qu'à l'occasion des visites sur le territoire du cercle de représentants de la zaouïa d'Ouazzan.

Or, ces visites ne sont pas régulières et se produisent parfois après une période de trois années, sans tournée d'aucune sorte.

Kadria. — La confrérie des Kadria compte un petit nombre d'adeptes dans le cercle. On assure qu'aucune ziara n'est remise et que les khouan se bornent au printemps à égorger un mouton dont la chair est distribuée en aumône aux pauvres.

Chez les Oulad Amar, fraction du douar Oulad Bou Salem (Akerma), on marque à l'oreille, chaque année, à sa naissance, un agneau par tente. C'est le « Kherouf Sidi Abdelkader ». S'il vit, on l'envoie en offrande à Si Abdallah, représentant de l'Ordre à Chellala.

Au commencement de l'été, pendant quelques jours, les tentes de la tribu, par groupes de dix, égorgent un mouton au nom de Si Abdelkader ; la chair sert à la confection d'un repas auquel les pauvres sont admis.

Tidjania. — Les Tidjania, qui étaient jadis peu répandus parmi les Hamyan, prennent depuis quelques années un certain développement.

*
* *

Indépendamment des ordres importants cités ci-dessus, certaines petites confréries ou zaouïas comptent des servi-

leurs chez les Hamyan. Les Akerma donnent chaque année au représentant des Oulad Sidi Zien El Aïrech, Cheurfa d'El Aïrech, une brebis ou une toison par tente. Cette offrande est traditionnelle. Elle remonte à deux siècles environ : à la suite d'un pillage effectué par les Hamyan sur les troupeaux des Cheurfa d'El Aïrech, ceux-ci avaient appelé sur leurs agresseurs la vengeance divine qui se manifesta soudain : deux des Hamyan se blessèrent accidentellement et les chameaux du groupe furent tous simultanément atteints de la gale. Anxieux, s'attendant à de nouvelles manifestations du courroux céleste, les Hamyan résolurent d'apaiser leurs victimes ; ils leur rendirent le butin précédemment enlevé, et leur versèrent une ziara, s'engageant à payer chaque année la même redevance. Le groupe des Hamyan héros de cet épisode appartenait à la tribu des Akerma.

Une fraction du douar Daaliz (Akerma), 20 tentes environ, remettent chaque année une ziara peu importante (1 franc par tente) aux envoyés de marabouts sans grande notoriété, les Oulad Sidi Abdelmalek Bou Neggab, Cheurfa, groupés auprès de Taghit, chez les Beni Goumi. C'est plutôt une aumône faite à ces personnages renommés pour leur piété, qu'une ziara. Au douar des Oulad Bou Salem, 10 tentes, parmi lesquelles celle du caïd, quelques tentes des Ghiatra également donnent une ziara de 5 francs par tente et un pot de beurre aux Oulad Ben Abderrahman Saheli [1], auxquels les Oulad Sidi Cheikh eux-mêmes donnent en ziara chaque année une esclave.

C'est à la suite de vœux formulés, soit pour l'augmentation du troupeau, soit en vue de la naissance prochaine d'un héritier, que chaque chef de tente donne une offrande aux Oulad Sidi Ben Abderrahman Saheli.

Dix tentes des Beni Metharef, parmi lesquelles celle du caïd, donnaient aussi à Si Mohammed Ben Abid, envoyé des Oulad Ben Abderrahman Saheli, un mouton par tente.

Les Megan sont en partie serviteurs des Oulad Sidi Bou Tkhil, d'Aïn-Sefra, mais leurs ziaras sont remises au caïd des Arbaouat (cercle de Géryville).

*
* *

Koubbas et Zaouïas. — Il n'existe aucune zaouïa sur le territoire du cercle de Méchéria.

---

1 Du ksar de Saheli, sur le Guir, à 8 kilomètres de Bou Denib.

Le mufti El Hadj Ahmed ould Mebkhout recevait dans sa demeure les khouan de différents ordres qui étaient de passage. Une école indigène existe à la mosquée ; elle fut dirigée spirituellement par lui ; elle n'a que fort peu d'élèves.

Il y a dans le cercle trois koubbas sans importance :

1° Celle de Sidi Mohammed Ben M'hammed, située à environ 25 kilomètres au Nord de Méchéria, près de Fekarine ; elle a été élevée en l'honneur d'un marabout de Kerzaz d'abord enterré à Sfissifa où une koubba lui fut construite, puis dont le corps fut transporté à Kerzaz.

Le mufti El Hadj Ahmed ould Mebkhout avait placé à cette koubba un bouab qui ramasse péniblement quelqu'argent des fidèles venus pour prier ou pour prêter serment ;

2° Celle de Sidi Ahmed Ben Miloud, bâtie à l'extrémité Est du chott Gharbi ; cette koubba est le tombeau de Sidi Ahmed Ben Miloud, marabout originaire de Kerzaz et dont les descendants sont actuellement fixés dans les environs d'Oudjda ;

3° Celle élevée à Galloul, en 1912, par des gens des Akerma, des Meghaoulia et des Beni Metharef, soi-disant « pour faire tomber la pluie », mais en réalité en l'honneur de Bou Amama.

*
* *

En résumé, la « baraka », cette détention par un humain de la faveur divine, divisible à l'infini et transmissible à tous les hommes, grâce à l'intermédiaire de son détenteur, semble avoir, chez les Hamyan, moins de puissance que jadis.

Si, dans le passé, la pureté, l'austérité des mœurs du marabout, ont permis de reconnaître en lui les attributs d'une préférence spéciale d'Allah, l'âpreté actuelle de ses descendants, leur avide attachement aux choses temporelles, les échecs qu'ils ont subi dans leurs luttes contre nous, ont causé dans l'esprit des Hamyan, une désillusion favorable au « doute ».

Composées actuellement d'éléments d'origines très diverses, ces tribus n'ont pas, comme dans d'autres régions, des grandes familles maraboutiques réunissant la considération, le respect et les sentiments religieux de toute une population.

Suivant leur provenance, ou par suite de circonstances

quelconques, certains d'entre eux se sont affiliés à telle ou telle confrérie.

De là, dans leurs sentiments religieux, une certaine tiédeur qui ne les empêche d'ailleurs pas de remettre, par respect humain, leurs offrandes aux mokaddems, quêteurs, ramasseurs de ziaras et autres mendiants qui les assaillent de demandes.

Mais, exception faite pour les Derkaoua, il n'y a pas lieu de craindre, en ce moment, chez eux l'accentuation du mouvement panislamique ; la théorie du « plus grand Islam » est bien ignorée de tous ces pasteurs chez lesquels le souci des intérêts matériels présents est la seule véritable préoccupation.

Tant qu'il en sera ainsi, nous pourrons espérer que leur état d'esprit ne se laissera pas travailler dans un sens hostile aux intérêts français.

CHAPITRE XIII

LES REZAÏNA

Les Rezaïna appartiennent à la fraction des Trafi. (Voir sur leurs origines la première partie du présent travail.)

Avant l'occupation française, ils disposaient, sans contestation, de tout le territoire situé au Sud du chott Chergui et délimité : à l'Est, par une ligne allant d'El Hamia es Souf à Tismouline ; au Sud, par la ligne Tismouline-Touadjeur ; à l'Ouest, par le Djebel Antar, Khebazza, Fekarine et Ang el Djemel ; au Nord, par le chott. Ils faisaient boire leurs troupeaux aux points d'eau de Khadra, Bedrous, Haci el Hadri, Tismouline, Sebaïn, Touadjeur, Méchéria, El Biodh, Fekarine, Bir Senia, El Hamra. Le ksar de Bou Semghoun était leur point principal d'ensilotement.

Ils ne formaient qu'un seul groupement qui se soumit pour la première fois à notre autorité en 1845, sous la conduite d'Aïssa ould Abdelmalek, lequel n'amena avec lui que le tiers des tentes.

En 1846, tous les autres Rezaïna vinrent se soumettre.

L'année suivante (1847), Aïssa ould Abdelmalek étant vieux et aveugle, Larbi ould Maamar Ben Chekor fut

nommé caïd. Sa famille avait, sous la domination turque, presque toujours commandé à l'ensemble des Rezaïna.

En janvier 1849, Larbi ould Maamar Ben Chekor fut accusé par son rival, Djillali Bou Zella, de vouloir entraîner les Rezaïna dans l'Ouest à la suite de Si Cheikh Ben Tayeb [1]. Larbi ould Maamar Ben Chekor fut arrêté, envoyé en prison à Oran et remplacé par son dénonciateur, Djillali Bou Zella.

Ce dernier fut, à son tour, révoqué le 20 avril 1850, pour avoir entretenu des relations avec les tribus sahariennes qui nous étaient hostiles.

Les Rezaïna furent alors divisés en deux caïdats, les Cheraga et les Gheraba. Les Rezaïna Cheraga furent confiés à Larbi ould Maamar Ben Chekor, qui sortit de prison, et les Rezaïna Gheraba eurent pour caïd Ben Moussa ould Kouider.

A la même époque, les Rezaïna qui, jusqu'alors avaient dépendu du cercle de Mascara, furent mis sous l'autorité de celui de Saïda.

Rezaïna Cheraga. — Pendant deux ans, Larbi ould Maamar Ben Chekor servit bien ; mais, dans la nuit du 14 au 15 décembre 1852, entraîné par Sidi Cheikh Ben Tayeb, il fit défection avec toute sa tribu pendant que nous prenions l'oasis de Laghouat [2].

Il rentra avec la moitié de sa tribu en 1853 et son commandement lui fut laissé. On le révoqua l'année suivante à cause des relations continuelles qu'il entretenait avec les Rezaïna restés en dissidence au Maroc.

---

1 Le colonel Maissiat, commandant la Subdivision de Mascara, les ramena au Nord du chott Chergui et les rattacha administrativement à l'aghalik de Frendah.

2 En 1852, les Rezaïna furent fortement travaillés par Sidi Cheikh Ben Tayeb, qui poussait déjà Si Hamza à la révolte, et par un chérif nègre nommé Si Mohammed Ben Ali « Ben Serour », qui se faisait appeler le Sultan du Gourara. En même temps, ils étaient très fatigués et mécontents des nombreuses réquisitions de chameaux qu'ils avaient dû fournir pour l'expédition de Laghouat, ce qui les avait empêchés d'envoyer leurs caravanes annuelles au Gourara. Ce sont tous ces motifs réunis qui amenèrent leur défection. Le sultan Ben Serour ayant été tué au cours d'une razzia sur une caravane des Trafi, les Rezaïna eurent beaucoup à souffrir des tribus marocaines ; c'est pour cette raison que la moitié des Rezaïna Cheraga, avec Larbi ould Maamar Ben Chekor, revinrent, en 1853, sous notre autorité.

Révoqué en 1854, Larbi ould Maamar Ben Chekor fut replacé à la tête de sa tribu au mois de juin 1864. Il fit défection le 23 avril suivant et vint faire sa soumission au mois de juin, pour nous trahir de nouveau le 1er octobre, après avoir pris part au massacre d'une section française au Kreider.

Comme il nous était impossible de trouver dans cette tribu un homme qui nous fut dévoué, on donna le pouvoir à un étranger, El Bagdadi Bel Ghaouti [1], des Oulad Daoud. Ce dernier fut révoqué en 1864 pour avoir fourni un recensement faux et fut remplacé par son prédécesseur, Larbi ould Maamar Ben Chekor.

En 1864, tous les Rezaïna firent défection et ne rentrèrent qu'en 1872 [2]. On donna pour chef aux Rezaïna Cheraga, Mohammed Ben Abbou, homme de grande tente qui n'avait pas suivi le mouvement général en 1864. Il fut révo-

---

1 El Bagdadi Bel Ghaouti était originaire des Oulad Daoud (Djafra Cheraga) auxquels sa famille avait, à l'époque turque, donné des caïds. Il nous était toujours resté fidèle, alors que tout le monde partait en défection. Il avait pris part dans nos rangs à toutes les expéditions qui avaient eu lieu dans la Yacoubia. Il s'était toujours conduit en brave et intrépide cavalier. Pour le récompenser, on avait essayé, en 1846, de l'installer comme caïd chez les Oulad Daoud qui commençaient à rentrer. Il ne put y être maintenu que quelques mois par suite de son caractère bouillant et emporté. A la suite de difficultés d'ordre commercial survenues avec ses administrés, il fut relevé de son commandement et même emprisonné quelques jours à Mascara. Il fut, un peu plus tard, mis à la tête des Rezaïna Cheraga.

2 Au moment où éclata l'insurrection de 1864, les Rezaïna étaient campés au Sud du chott Chergui. L'Autorité voulut les réunir au Kreider, mais quelques tentes seulement obéirent ; les autres se joignirent aux dissidents qu'elles suivirent au Maroc, à l'exception d'une quarantaine qui se réfugièrent à Géryville et y restèrent, tandis que celles qui étaient venues au Kreider allèrent s'installer chez les Hassasna jusqu'en 1872, époque à laquelle les Rezaïna dissidents firent, après l'affaire de Mengoub, leur soumission à Géryville. Leurs territoires du Sud abandonnés par eux et fréquemment parcourus par des partis insurgés ou marocains, furent occupés par les Hamyan et les Trafi qui prirent bien vite l'habitude de les considérer comme leur propriété. En 1872, le Commandement du cercle de Géryville proposa d'incorporer les Rezaïna à ce cercle, mais l'Autorité supérieure ne donna pas suite à cette proposition. Tous les Rezaïna furent réunis dans les environs de Sfid, au Nord du chott Chergui, et soumis à une surveillance politique qui leur interdit de s'approcher du chott. En mars 1873, ne pouvant que difficilement faire subsister leurs moutons sur le territoire où ils étaient internés, ils demandèrent la restitution de leurs parcours du Sud. La fuite de Si Sliman, survenue sur ces entrefaites, empêcha de donner une solution à cette demande. A la suite de cet événement, les Rezaïna furent exclusivement cantonnés au Nord du chott Chergui, placés en partie sous la surveillance des Oulad Daoud et des Hassasna, et en partie internés dans le bachaghalik de Frenda.

Leurs anciens parcours du Sud furent alors entièrement livrés aux incursions des dissidents et de leurs alliés et ce ne furent plus les Rezaïna qui allèrent au Sud, mais bien les Hamyan et les Dehalsa restés soumis qui durent se réfugier au Nord pour se mettre à l'abri des coups de main.

Cependant, en 1876, les Rezaïna se rapprochent de la rive Nord du chott et, comme ils ne peuvent y vivre, ils sont, en 1877, autorisés à aller à Bedrous et à l'Est de ce point. Mais la situation reste troublée dans le Sud.

En 1879-1880, les Hamyan sont encore obligés de revenir au Nord du chott.

En 1881, l'insurrection éclate de nouveau : les Rezaïna partent encore une

qué en 1874 pour n'avoir pas prévenu assez tôt l'Autorité que ses administrés avaient pris la fuite. Ces derniers étaient allés jusqu'au Sud du chott Chergui, où ils avaient été arrêtés par l'agha des Hassasna, Kaddour ould Adda [1].

Le commandement des Rezaïna Cheraga fut alors donné à Sassi ould Kaddour, de la famille des Oulad Kouider, homme dont l'influence s'étendait non seulement sur sa tribu, mais dans tout le Sud qu'il connaissait dans ses moindres détails.

En 1881, dans les circonstances que nous avons longuement relatées précédemment, alors qu'il commandait le goum de la colonne de Slid, il partit en dissidence avec toute sa tribu. Maintenu dans son commandement à son retour, il fut révoqué en 1886 pour des causes n'ayant pas un caractère politique. (Dissimulation d'impôt.)

Il fut remplacé par El Hadj Djelloul ould Abdallah, de la famille des Oulad Djillali, lequel fut à son tour révoqué le 15 février 1905, également pour dissimulation de matières imposables et pour n'avoir pas renseigné l'Autorité sur des faits graves qui s'étaient passés dans sa tribu.

L'Autorité supérieure, désespérant de trouver un chef dévoué et sûr chez les Rezaïna Cheraga, le remplaça par un

---

fois au Maroc d'où ils reviennent peu après. Ils sont de nouveau, à leur retour, internés au Nord du chott par mesure de surveillance politique. Ils dépendent du cercle de Saïda (lequel est successivement transformé en annexe de Saïda et poste du Kreider). Lorsque, à la fin de l'année 1905, les territoires situés au Nord du chott Chergui sont remis à l'Administration civile, les Rezaïna récupèrent une petite partie de leurs anciens parcours et sont rattachés au cercle de Méchéria.

Des difficultés se produisent à la suite de ce rattachement. Les Rezaïna veulent, tout à la fois, conserver les terrains de culture qu'ils ont mis en valeur pendant leur internement, dans la région de Sfid et d'El Beïda, et avoir leurs terrains de parcours du Sud du chott.

L'Administrateur de la commune mixte de Saïda, qui voit en eux une source de richesses au point de vue de l'impôt, cherche à les attirer vers le Nord. Pour régler la question, le Gouverneur Général prescrit une enquête et chaque indigène de ces tribus est appelé à opter d'une manière définitive pour résider soit dans la commune mixte de Saïda, soit dans le cercle de Méchéria. A la suite de cette enquête, 139 tentes des Rezaïna se fixent définitivement dans la commune mixte de Saïda. D'autre part, il est laissé toute facilité aux Rezaïna ayant opté pour le territoire militaire, pour aller chaque année temporairement s'employer en territoire civil, soit aux travaux agricoles, soit à la cueillette de l'alfa.

1 Les Rezaïna avaient formé le projet d'enlever l'agha Kaddour ould Adda. L'agha des Hassasna déjoua leur tentative et se présenta chez eux avec son goum.

A la suite de ces incidents, Mohammed Ben Abbou, destitué, fut interné pendant quelque temps à Frenda.

étranger, Tayeb ould Kaddour Bel Oufa, originaire de la tribu-maghzen des Zmala, qui était caïd de la petite tribu des Oulad Sidi Khalifa Gheraba.

Rezaïna Gheraba. — Lorsqu'en 1850, on partagea les deux tribus, Ben Moussa Ben Kouider fut placé à la tête des Rezaïna Gheraba. Lors de la défection de 1852, il nous resta fidèle avec son douar, composé de trente tentes, et fit tous ses efforts pour empêcher le départ des dissidents. Il reprit, en 1853, le commandement de sa tribu lorsqu'elle revint. On eut le tort immense de le révoquer le 18 janvier 1856, sous le prétexte futile qu'il entretenait des relations avec ses frères restés dans l'Ouest. Il fut remplacé par Smaïn ould El Malek, qui se montra incapable de conduire sa turbulente tribu et se mit complètement à la remorque de Bagdadi Bel Ghaouti, caïd des Rezaïna Cheraga.

Il fut révoqué le 26 juin 1858 et remplacé par Tayeb ould Djillali, qui ne donna pas non plus satisfaction.

On reprit alors Ben Moussa Ben Kouider en 1861. Ce dernier fit défection en 1864, mais il revint avec sa famille en 1868 et fut placé dans le cercle de Géryville où il resta jusqu'à la rentrée des Rezaïna, en 1872. On lui confia de nouveau le commandement des Rezaïna Gheraba. Il donna sa démission en 1874 et fut remplacé par son fils, El Hadj Ben Antar Ben Moussa. Celui-ci conduisit bien sa tribu tant que son père vécut.

A la mort de ce dernier, en 1876, El Hadj Ben Antar changea sa façon de commander. Dur pour ses gens, les pressurant outre mesure, il causa de graves désordres, à la suite desquels on le força à donner sa démission. Il se retira chez les Rezaïna Cheraga et créa de nombreux embarras à l'Autorité locale. Il vit actuellement auprès de l'ex-caïd Sassi ould Kaddour Ben Kouider, à Sfid (commune mixte de Saïda).

El Hadj Ben Antar Ben Moussa fut remplacé par Mohammed ould Maamar Ben Chekor, parent de Larbi Ben Chekor, ex-caïd des Rezaïna Cheraga. Il partit en dissidence avec Sassi ould Kaddour, en 1881. Il mourut peu après au Maroc, près de Figuig.

A la rentrée de dissidence des Rezaïna (1883), Mohammed Ben Abbou fut nommé caïd des Rezaïna Gheraba et fut destitué à la suite d'un vol de chameaux commis par ses administrés au préjudice d'Amour internés à Saïda.

A partir de cette époque, l'Autorité française renonça à chercher un caïd originaire de la tribu.

Mohammed Bou Alem, ancien maréchal des logis de spahis, appartenant à une famille des Oulad Daoud, remplaça Mohammed Ben Abbou. Il démissionna à la suite d'une affaire de dia qui s'était produite entre les Harrar et les Rezaïna Gheraba et dont il n'avait pas rendu compte.

El Habib Ben Abdelhakem, ancien brigadier de spahis, originaire des Oulad Sidi Khalifa Gheraba, lui succéda, mais mourut huit mois après sa prise de commandement.

Le 20 juin 1898, El Mir Ben El Hadj Naceur, caïd de la tribu des Oulad Sidi Khalifa Gheraba, fut mis à la tête des Rezaïna Gheraba. Très fin et très habile, il est arrivé à s'imposer et à ramener le calme dans cette tribu qui, jusqu'alors, avait vécu dans le désordre. Une opposition très vive lui est faite par Si Larbi Ben Si Larbi Ben Chekor, descendant de Larbi ould Maamar Ben Chekor, dont nous avons parlé aux Rezaïna Cheraga. Si Larbi Ben Chekor, qui fut longtemps khalifa du caïd El Mir, n'a cessé de chercher à le renverser pour prendre sa place. Il est actuellement (1915) chef de maghzen à Debdou (Maroc Oriental), mais il continue toujours ses intrigues en vue d'arriver au but qu'il s'est proposé.

*
* *

Tous les Rezaïna se sont toujours montrés hostiles à notre domination. Ils furent « hommes de poudre » par excellence, excellents cavaliers, menteurs et voleurs, aimant l'intrigue et nous détestant cordialement.

Leur séjour dans le cercle de Saïda a contribué en partie à leur donner des habitudes de travail qui ont diminué de beaucoup leurs qualités guerrières. C'est ainsi que depuis quelques années un grand nombre d'entre eux ont vendu leurs chevaux pour n'être plus appelés à participer à la formation de goums.

Leurs troupeaux se sont développés et leur bien-être s'est augmenté. Mais ils restent toujours amis du désordre et sont susceptibles de toutes les turpitudes.

Ils sont pour l'Autorité locale une source constante d'ennuis et l'objet d'une surveillance spéciale.

Capitaine A.-H. NOËL,

Chef de Bureau des Affaires Indigènes.

Les Mosaïques Chrétiennes des Béni-Rached

C'est le général Lapasset, alors lieutenant-colonel, qui, le premier, a signalé la présence de « ruines romaines d'une assez grande importance » dans le territoire des Béni-Rached, sur la rive droite du Chélif, à environ 14 kilomètres au Nord d'Oued Fodda [1]. On en trouvera une description d'ensemble, due à la plume de M. Reisser, dans le *Bulletin* de notre Société de 1898 [2]. Les trouvailles heureuses du directeur de l'école indigène des Béni-Rached, M. Gégot, permettent aujourd'hui d'en préciser certains détails, en même temps qu'elles en ont accru l'intérêt.

Vers le milieu du mois de juin 1913, M. Gégot était en train de créer un jardin dans le terrain situé à l'Est de sa maison d'école, quand, à sa vive surprise, il rencontra bientôt sous sa pioche, à moins d'un mètre de la surface du sol, une mosaïque antique. Au lieu de continuer un travail qui eût risqué de la détruire, M. Gégot ajourna ses plantations, et, avec autant de désintéressement que d'intelligence, s'employa exclusivement, d'abord par ses propres moyens, ensuite à l'aide des modestes subventions que l'Inspection des Antiquités put lui obtenir du Gouvernement Général de l'Algérie, à achever de son mieux une fouille qu'il avait commencée sans s'en douter, et dont mon maître M. Paul Monceaux a bien voulu, d'après les notes que je lui avais communiquées, dégager devant l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres les principaux résultats [3].

Les parties subsistantes de la mosaïque [4] s'étendent, à partir du mur Est du logement contigu au préau de l'école, sur une longueur Est-Ouest de 14 mètres et sur

1 *Revue Africaine*, 1, p. 341.

2 Reisser, *Bulletin Soc. Géogr. et d'Arch. d'Oran*, 1898, pp. 212, 226, 245.

3 *C. R. Ac. Inscr.*, 1913, pp. 663-666 et 1914, pp. 125 et 126.

4 Toute cette description devrait être rédigée au passé, car la mosaïque, enlevée par les soins de l'excellent mosaïste du Musée des Antiquités Algériennes, n'est plus en place. Le médaillon de l'abside (Pl. IV, fig. 2) a été attribué, par décision de M. le Gouverneur Général, au Musée des Antiquités Algériennes, à Mustapha. Les autres fragments dignes d'être conservés ont été mis à l'abri à l'intérieur de l'école indigène des Béni-Rached.

une largeur Nord-Sud de $9^{m}90$. Elles ont grandement souffert et présentent de nombreux trous plus ou moins larges. Néanmoins le plan de l'ensemble et l'agencement de ses dessins se laissent aisément reconnaître : sur le pourtour, plusieurs compartiments à décoration géométrique (cercles, rinceaux) se détachant en noir sur fond blanc, avec des traces de vert ou de rouge ; au centre, un rectangle, dont la longueur, du Nord au Sud, est de $3^{m}90$, tandis que la largeur, à cause des lacunes, ne peut en être exactement calculée. Au milieu de ce rectangle s'inscrit une couronne de laurier : le feuillage qui la tresse a $0^{m}25$ de long ; son diamètre intérieur est de $1^{m}22$; et le centre du cercle qu'elle forme est placé à $11^{m}90$ à l'Est de la maison d'école. L'intervalle entre le périmètre du rectangle et le bord supérieur de la couronne est rempli de pampres et de grappes. La composition est d'un effet agréable : sur un fond blanc ressortent harmonieusement, d'une part, les branches de laurier où se mêlent les verts, les jaunes, les rouges ; d'autre part, les vignes avec leurs feuilles en noir, que des tiges vertes relient par de souples inflexions aux raisins rouges soulignés de noir. Dans la couronne est disposée une inscription, malheureusement incomplète en haut, comme toute cette partie de la mosaïque. Il manque deux lignes, d'ailleurs très courtes, soit quatorze à seize lettres. Au-dessous de la lacune, se succèdent six lignes parfaitement conservées. Les lignes 3 et 4 de l'inscription, c'est-à-dire les deux premières lignes conservées, sont en cubes noirs, comme les deux dernières ; les lignes 5 et 6 sont en cubes rouges. Les lettres sont hautes d'environ $0^{m}14$. (Pl. IV, fig. 1-2.)

La lecture du document paraît certaine. En voici la transcription :

. . .

. . . . .

Cun clero tuo floreas. Ut
hoc fieret Deus iussit,
Florus et Matrona cun
omnes filios suos
votu(m) reddide-
runt.

L'achèvement de la fouille révéla bientôt, beaucoup plus près du logement de l'instituteur, une autre inscrip-

tion plus courte, mais semblable. Les feuilles de laurier, polychromes, qui l'encadrent, mesurent jusqu'à $0^{m}35$ de large, mais le cercle qu'elles forment n'a, intérieurement, que $0^{m}70$ de diamètre. Les lettres qui s'y détachent en noir sur fond blanc n'ont que 11 centimètres de haut, sauf à la première ligne où elles atteignent $0^{m}20$.

On lit :

Pax (a)ec[c]lesiae | catolic[a]e semper.

De toute évidence, les deux textes se rapportent au même édifice : une église. Le premier en constitue la dédicace : Florus et Matrona, avec leurs enfants, l'ont élevée, conformément à la volonté divine : *ut hoc fieret Deus iussit*, en exécution d'un vœu : *votu(m) reddiderunt*. Le deuxième est une acclamation à la gloire du culte auquel l'église était consacrée : le donatisme hérétique en était banni. Elle rayonnait de l'éternelle vérité que revendique le catholicisme orthodoxe : *(a)ec[c]lesiae ca[h]olic[a]e semper*.

Il est à noter que les centres des médaillons qui enferment les deux textes ne sont pas sur la même ligne : celui de l'acclamation est placé à 9 mètres à l'Ouest et $1^{m}30$ au Sud du centre de la dédicace. Ils ne sont pas non plus orientés de la même façon. Pour lire la dédicace, il faut regarder vers l'Est. Au contraire, l'acclamation est tournée vers le Nord, dans une direction exactement perpendiculaire à la précédente. Ces deux remarques, unies aux constatations opérées par M. Gégot dans la suite de ses fouilles, vont nous permettre de reconstituer le plan primitif de l'église.

On sait, en effet, que suivant une règle à laquelle les fouilles pratiquées en terre africaine n'ont pas encore opposé d'exception véritable, « le grand axe des églises primitives était dirigé de l'Ouest à l'Est, la façade étant exposée au couchant et la partie réservée au clergé au levant ». Or, le cadre de la dédicace est le dernier vestige de l'église dont on ait, vers l'Est, constaté la présence certaine. Un peu plus loin, M. Gégot a bien dégagé des traces de maçonnerie ; mais elles se réfèrent à un quadrilatère, séparé de l'église par une véritable solution de continuité, fermé de son côté par un mur plein, et forcément extérieur à elle. L'église elle-même, que les débris de mosaïque prolongent vers l'Ouest jusqu'au pied de la maison d'école, ne dépassait donc guère, sur la face opposée, l'inscription de Florus et Matrona. Celle-ci, par conséquent, devait

appartenir à l'abside, et s'offrir directement aux regards des prêtres appelés à y pénétrer, de telle sorte que l'axe de la couronne de laurier où s'inscrivait la dédicace coïncidait avec l'axe même de l'abside et le grand axe de l'église tout entière.

Or, à 8 mètres au Nord du centre de la dédicace, M. Gégot a remis au jour les gros blocs presque bruts du mur qui le fermaient de ce côté. Pareillement, à 8 mètres au Sud, il a relevé des traces qui ne laissent aucun doute sur l'existence d'un mur parallèle. D'où il résulte à l'évidence que l'église des Béni-Rached mesurant 16 m. de largeur entre ces murs Nord et Sud, devait, pour répondre aux proportions habituelles des basiliques chrétiennes d'Afrique, telles qu'elles ressortent non seulement de l'examen des constructions subsistantes[1], mais de la description contemporaine de saint Augustin[2], s'étendre d'Ouest en Est sur une longueur d'au moins un tiers plus grande. Dans ces conditions, pour la suivre jusqu'à son entrée principale, il eût fallu éventrer les bâtiments et le préau de la maison d'école. Du moins pouvons-nous, de l'acclamation tournée vers le mur Sud, déduire l'existence d'une entrée secondaire à laquelle son texte faisait également face. Avec juste raison, M. Gégot s'est demandé si, tournant le dos à cette inscription en l'honneur de l'église catholique, il n'y avait pas eu, à une distance du mur Nord égale à celle qui la sépare elle-même du mur Sud, une inscription semblable. Mais ses recherches sur ce point ont amené un résultat négatif ; et elles n'ont rendu à la lumière, sur l'emplacement symétrique de celui de l'acclamation précitée, que la continuation du décor géométrique dont les deux médaillons sont encadrés. Il est, par suite, tout à fait probable que l'église des Béni-Rached, s'écartant du type le plus répandu des anciennes basiliques africaines[3], n'avait qu'une seule porte latérale : au Midi.

Au surplus, si des doutes subsistent sur l'agencement de ses différentes parties, on peut se prononcer, avec de grandes vraisemblances, sur la date et sur le caractère de sa construction.

De ses fondations à sa parure, elle s'affirme comme le

---

1 Cf. Gsell, *Monuments Antiques de l'Algérie*, II, pp. 120-121.

2 Aug., *Quaestiones in Heptateuchum*, II, 177, 5 : « *Oblongam habeat quadraturum, lateribus longioribus, brevioribus pontibus sicut pleraeque basilicae constituentur* ».

3 Cf. Gsell, *ibid.*, p. 133 ; cf. pp. 159 et 161.

produit du sol sur lequel elle s'érigea. Ses murs extérieurs furent bâtis avec une pierre de calcaire blanc qui provient, à n'en pas douter, de carrières situées tout près de là, à l'Ouest de la fraction Oulad-Yousef [1]. Tous les cubes de mosaïque que j'ai soumis à l'examen de mon savant collègue de la Faculté des Sciences, M. Flamand, sont pareillement extraits des terrains environnants : les cubes noirs sortent des strates liasiques du Temoulga, les cubes jaunes portent l'empreinte des fossiles miocènes de l'Oued-el-Arbi ; les cubes blancs, celle des mélobésies qui caractérisent les terrains miocènes de l'Oued-ben-Arbeia, tandis que les cubes rouges appartiennent à l'étage inférieur des grès tertiaires des Ouled Ali. Considéré isolément, le fait que les matériaux du gros œuvre ont été employés là où ils ont été pris, serait, en lui-même, dénué de toute signification. Rapproché de la révélation, due à la science géologique, que le mosaïste, au lieu d'apporter de très loin un tableau tout fait, l'a constitué sur place avec les pierres du pays, comporte la preuve péremptoire que, pour élever leur basilique, les premiers chrétiens des Béni-Rached n'ont fait appel qu'à eux-mêmes et à leurs propres ressources.

Il s'en faut de beaucoup, pourtant, qu'elle ait gardé un caractère étroitement local. Bien au contraire, l'une des restitutions auxquelles on peut penser pour le début de sa dédicace en fait clairement une église épiscopale. On ne peut, en effet, rapporter le souhait contenu dans le subjonctif *floreas* qu'à deux sujets : ou bien à l'église elle-même, avec le clergé qu'elle renferme : [*ecclesia*] *cu*[*m*] *clero tuo floreas ;* ou bien au chef de l'église avec le clergé qu'il dirige, c'est-à-dire à l'évêque : [. . . . *episcope*,] *cu*[*m*] *clero tuo floreas*. Dans le premier cas, on doit combler la lacune avec le mot *ecclesia* ou les mots *sancta ecclesia*, et c'est le complément qu'a indiqué l'éminent architecte en chef du service des Monuments Historiques dans la courte notice qu'adoptant pour le surplus toutes mes lectures, il a consacrée à la découverte de M. Gégot [2]. Dans le deuxième cas, il faut supposer que la dédicace commençait par le vocatif du nom de l'évêque qui commandait alors au clergé groupé autour de lui. C'est l'hypothèse que j'ai envisagée tout d'abord et à laquelle j'ai eu la satisfaction de voir se

1 Constatation de M. Gégot.

2 A. Ballu, *Rapport officiel*, etc., extrait du *Journal Officiel* du 20 janvier 1914, p. 16 du tirage à part. « Sois florissante, l'église, avec ton clergé. »

rallier un juge aussi compétent que M. Paul Monceaux. En effet, le possessif « ton » se comprend mal, appliqué à l'église qui n'abrite pas que son clergé mais rassemble tous les fidèles. D'autre part, le verbe *florere* se comprend encore moins, appliqué aux pierres inanimées de l'église matérielle : dans l'expression *flore*[*at domus*] de l'épigraphe chrétienne d'Henchir-Guesseria, *domus* n'est pas une maison faite de moellons et de mortier, mais une famille, une personne collective[1]. Par contre, une invocation qui associe à l'évêque, qui présida la cérémonie de la dédicace, le cortège de tout son clergé est tout à fait à sa place dans l'abside, en avant du banc demi-circulaire où s'asseyait d'ordinaire l'évêque au milieu de ses clercs[2]. Elle y faisait image, et, l'abside une fois déserte, y dressait à leur place le souvenir de ceux à qui elle était réservée.

Reste à savoir la date à laquelle la fondation de notre église ferait remonter, au moins, l'existence de cet évêché.

Les églises les plus rapprochées des Béni-Rached datent du IVe siècle. Vers l'Est, à El Kherba, où subsistent les ruines de l'ancienne Tigava, le martyr local Tipasius a été supplicié le 11 janvier 298[3]. En outre, nous savons qu'une église baptistériale, inséparable de la présence d'un évêque, y fut détruite en 370 ap. J.-C., lors de la révolte de Firmus[4] et l'un au moins des fragments antiques qu'on y a retrouvés porte le monogramme constantinien[5]. Pareillement, vers l'Ouest, à Orléansville, emplacement moderne du Castellum Tingitanum, la basilique probablement élevée par l'évêque Marinus, *Marinus Sacerdos*[6], restaurée à coup sûr par l'évêque Reparatus[7], appartient au premier quart du IVe siècle ; elle est sûrement datée par une inscription de l'année 285 de la province de Maurétanie césarienne, soit de 324 ap. J.-C.[8]. *A priori* la fondation de Béni-Rached devrait être rapportée à la même époque que ces fondations voisines, et ce n'est sans doute pas un pur hasard si, par le fini et l'excellence de ses mosaïques, par le choix des motifs, pampres et lauriers, qui accompagnent les épigraphes qu'elles comportent, enfin par celle de ses dimensions que

1 *C. I. L.*, VIII, 2.335 : *Favente deo Gadiniana flore*[*at domus*].

2 Cf. MONCEAUX, *C. R. Ac. Inscr.*, 1913, p. 665.

3 P. MONCEAUX, *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne*, III, p. 137.

4 MESNAGE, *Afrique chrétienne*, p. 457.

5 *C. I. L.*, VIII, 21.497.

6 *C. I. L.*, VIII, 9.711.

7 *C. I. L.*, VIII, 9.709.

8 *C. I. L.*, VIII, 9.708.

nous avons pu évaluer avec exactitude [1], l'église des Béni-Rached rappelle jusqu'à complète coïncidence la vieille basilique chrétienne d'Orléansville [2].

Quant aux indices tirés des textes, la plupart n'ont, par eux-mêmes, aucune valeur décisive. Il n'y en a qu'un dont on puisse déduire quelques présomptions : elles sont en faveur de l'hypothèse précédemment envisagée.

Les donateurs, Florus et Matrona, sont, naturellement, des inconnus ; leurs noms apparaissent fréquemment dans l'onomastique chrétienne de l'Afrique du Nord ; mais l'usage ne semble pas s'en être répandu en un siècle plutôt que dans un autre [3]. En outre, le fait que des parents s'associent leurs enfants dans l'accomplissement de leur vœu, est, à toutes les périodes, d'une banalité qui lui enlève toute signification [4]. Les incorrections dont leur rédaction est émaillée n'ont pas d'âge non plus : le barbarisme *cun* pour *cum* figure déjà dans des épigraphes païennes [5], et, dès le règne de Septime Sévère, l'accusatif se substitue solennellement à l'ablatif en violation des règles les plus élémentaires de la syntaxe latine [6]. Pareillement, l'emploi de la formule *votu(m) reddiderunt* s'échelonne sur plusieurs siècles consécutifs, depuis l'inscription de Tipasa, datée de 238 ap. J.-C. [7] jusqu'à celle d'Henchir Akhrib, datée de 543 ap. J.-C. [8]. Enfin, les épis qui accostent la deuxième ligne de la dédicace sont un ornement commun aux documents païens [9] et aux inscriptions chrétiennes de toutes les époques [10].

---

1 La largeur de l'église des Béni-Rached est de 16 mètres. Les dimensions de l'église d'Orléansville sont de 26 × 16 mètres (Mesnage, *op. cit.*, p. 464).

2 L'église de Duperré *(Oppidum Novum)* doit pareillement remonter au début du IVe siècle (Gsell, *B. A. C.*, 1897, p. 573).

3 Les inscriptions chrétiennes aux noms de Florus et Matrona (voir au *C. I. L.*, VIII, *l'index cognominum*) ne se laissent pas dater avec précision.

4 Voir en dernier lieu Guenin, *Arch. Miss.*, p. 101 : *Maximinus cum suis* et p. 193, *Sabinianus una cum coniuge et filis.*

5 Cf. *C. I. L.*, VIII, 2.977 et 7.156.

6 *C. I. L.*, VIII, 2.557 ; cf. *ibid.*, 132, 4.551, 8.924, etc.

7 *C. I. L.*, VIII, 9.289.

8 Gsell, *Bull. Com.*, 1902, CCXVI. Entre ces deux dates extrêmes, la formule *votum reddera* apparaît, au ksar Bellezma, à côté du monogramme constantinien (*C. I. L.*, VIII, 18.621), à Mechera Sfa et Sidi Ferruch, sur des inscriptions respectivement datées de 408 et 450 ap. J.-C. (*C. I. L.*, VIII, 9.271 et 21.551).

9 *C. I. L.*, VIII, 21.017.

10 On les trouve sur des monuments du IVe siècle à Renault (*C. I. L.*, VIII, 21.517), Ammi-Mouça (21.531), Tipasa (20.907, 20.908), à Timgad (Jér. Car-

Par contre, l'acclamation *pax (a)ec[c]lesiae cat[h]olic[a]e semper* est instructive et nous ramène à notre point de départ.

Ainsi que l'a vu M. Paul Monceaux, le mot *pax* dans le langage catholique signifie *unitas* [1], il est jeté au donatisme vaincu comme un cri de triomphe. Il évoque forcément l'une des périodes où, fort de l'appui séculier, le catholicisme orthodoxe l'emporta sans conteste sur l'hérésie africaine et put la proscrire expressément en vertu des « *édits d'union* ». Entre ceux rendus par Honorius en 410 et celui que signa Constantin à la fin de 316 ou au commencement de 317, il est ici, faute de renseignements positifs, permis d'hésiter. Je crois cependant la basilique de Béni-Rached beaucoup plus proche de celui-ci que de ceux-là. C'est qu'en effet l'acclamation qu'on y lisait se retrouve, sous une forme légèrement différente, mais avec un sens identique dans les églises les plus voisines, à Kherba (ancienne Tigava) : *hic pax Christi aeterna moretur* [2] ; à Orléansville *(Castellum Tingitanum) : Sancta ecclesia* [3] ; *Semper pax* [4]. Or, si la date de l'inscription de de Tigava, nécessairement incluse dans les limites du IVe siècle, prête pour le surplus aux conjectures [5], celles d'Orléansville remontent, comme l'église elle-même, à 324 [6]. La conclusion la plus simple — et la plus logique — consiste évidemment à rapprocher ces trois églises dans le temps comme elles sont rapprochées dans l'espace. A Béni-Rached, comme à Kherba, comme à Orléansville, elles jaillirent comme autant de créations simultanées de la foi à laquelle la protection de Constantin venait d'insuffler une vigueur nouvelle.

M. Gégot a, d'ailleurs, fait, à la surface des mosaïques de Béni-Rached, une petite découverte de détail qui confirme notre interprétation : c'est celle d'un moyen bronze

---

COPINO, *Revue Afr.*, *La table de patronat de Timgad*, 1913, pp. 4 et 10 du tirage à part). Par contre, elle appartient au Ve siècle sur un document à Lamoricière (*C. I. L.*, VIII, 21.774).

1 MONCEAUX, *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne*, IV, pp. 449-451.

2 *C. I. L.*, VIII, 21.498.

3 *C. I. L.*, VIII, 9.710.

4 *C. I. L.*, VIII, 9.712.

5 La date la plus basse qui ait été proposée pour cela est encore assez haute, puisque « de peu postérieure à la révolte de Firmus » (MONCEAUX, *op. cit.*, IV, p. 450). Ce qu'il y a de certain, c'est que l'inscription encadre un monogramme constantinien.

6 Cf. *supra*.

très effacé où j'ai reconnu, au droit, l'effigie de Constantin, et au revers la représentation du soleil personnifié, debout, un globe dans la main.

Les lettres subsistantes m'ont permis de restituer les légendes aux trois quarts effacées : au droit, *Imp(erator) Constantinus P(ius) F(elix) Aug(ustus)* ; au revers, *Soli invicto comiti*. Les sigles qui auraient pu révéler l'atelier monétaire ont disparu. Mais cette lacune reste sans importance, puisque dans tous les ateliers de l'empire la frappe des monnaies « solaires » fut arrêtée à la chute de Licinius (323 ap. J.-C.) [1], et l'on peut affirmer, en toute certitude, que le petit bronze de Béni-Rached est antérieur à cette date. Evidemment, la monnaie a pu demeurer en usage nombre d'années après sa mise en circulation. Il n'en est pas moins vrai que sa présence au-dessus du niveau de l'église nous interdit de faire descendre la construction de cette dernière plus bas que le IVe siècle, et que le rapprochement est tentant qui confronte la date extrême des possibilités d'émission d'un pareil type monétaire (323 ap. J.-C.) avec celle de la construction de la basilique d'Orléansville (324 ap. J.-C.).

Du reste, et quoiqu'il en soit des résultats chronologiques auxquels il me paraît conduire, le petit bronze des Béni-Rached tire du lieu de sa découverte un véritable intérêt. Il prouve que les chrétiens du lieu, si nettement hostiles aux schismatiques de leurs croyances, n'éprouvaient aucun embarras à manier dans leur église des monnaies païennes, soit qu'il ait été de l'essence de leur religion de préférer l'infidèle à l'hérétique, soit que la distinction de Dieu et de César, affirmée dans l'Evangile, ait conservé toute sa force parmi eux, soit enfin que des nécessités quotidiennes de la vie se fût déjà dégagé un esprit d'accommodement et de tolérance, analogue à celui qui maintient, sur le même emplacement, l'harmonie la plus profonde et une union quasi fraternelle entre l'école laïque de l'instituteur français et le bordj voisin du caïd des Béni-Rached.

---

1 Cumont, v. *Sol*, dans le *Dictionnaire des Antiquités* de Pottier et Saglio, fasc. 44, p. 1.385.

Ce travail était terminé quand M. Gégot nous informe qu'après l'enlèvement de la mosaïque, en continuant les déblaiements, il a découvert l'inscription suivante :

JÉRÔME CARCOPINO,

Inspecteur-Adjoint des Antiquités de l'Algérie.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DE LA STATION DE SANTA-CRUZ D'ORAN

du 1er Décembre 1915 au 31 Mai 1916

ALTITUDE : 374 MÈTRES AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER

ANNÉES ET MOIS	PRESSION barométrique moyenne (1)	TEMPERATURE minimum	TEMPERATURE maximum	TEMPERATURE moyenne (2)	TENSION moyenne de la vapeur d'eau	HUMIDITÉ relative de 0 à 100	ÉVAPORATION en m/m	PLUIE NOMBRE en millimètres	PLUIE NOMBRE de jours	VENTS Direction des nuages	VENTS Force (de 0 à 9)	NEBULOSITÉ (de 0 à 10)	OZONE (de 0 à 21)	NOMBRE de jours de brouillard
Décembre (1915)	730,3	7,9	15,2	12,5	10,1	70,0	331,5	40,1	6,1	S. W.	2,4	4,6	10,2	7
Janvier (1916)	733,3	7,1	14,2	10,6	9,6	69,0	340,6	38,0	5,4	S. W.	2,3	4,5	10,1	8
Février —	728,1	5,5	21,8	13,6	10,6	71,0	335,4	36,4	8,0	S. W.	2,3	2,3	9,5	7
Mars —	721,0	9,5	17,8	13,6	10,8	71,0	341,4	65,9	9,2	N.W.W.	2,4	4,4	10,4	9
Avril —	724,4	11,2	19,0	15,1	12,9	72,0	359,6	72,2	13,1	W.	2,1	3,4	12,2	6
Mai —	721,0	9,5	17,9	13,7	11,0	70,0	340,2	4,9	10,0	W.	2,2	3,0	11,9	8
TOTAUX.....							2.048,7	257,5	51,8					45

(1) Les nombres donnés sont les pressions atmosphériques moyennes mensuelles *corrigées à zéro*.
(2) Les nombres donnés sont les températures moyennes mensuelles *corrigées*.

A. GUILLAUME.

BIBLIOGRAPHIE

(Ouvrages offerts à la Société)

RAPPORT GÉNÉRAL SUR LA SITUATION DU PROTECTORAT DU MAROC AU 31 JUILLET 1914, dressé par les Services de la Résidence Générale, sous la direction de M. le Général LYAUTEY, Commissaire Résident Général de la République Française au Maroc, 1 vol. in-8° de XXVII, 502 p. et 80 de statistiques, 3 cartes. Résidence Générale de la République Française, Rabat.

M. le Général Lyautey vient de faire publier une mise au point de la situation du Protectorat français au Maroc, travail qui embrasse la période comprise entre le début de notre occupation effective (mars 1912) et le 1er août 1914.

Le livre n'étant pas dans le commerce, nous avons cru utile d'en analyser, avec quelques détails, au moins la préface.

L'impression du rapport était déjà commencée lorsque la guerre de France éclata ; les événements en retardèrent forcément la publication.

Ce retard a permis au général Lyautey, en datant sa préface du 16 janvier 1916, de résumer les événements qui se sont déroulés au Maroc de 1912 à 1916.

Le rapport débute en effet par une préface de M. le Résident Général qui résume, en quelques pages, les diverses phases de l'occupation effective et les résultats obtenus de 1912 à janvier 1916 par l'œuvre de pacification. Le Général rappelle d'abord les risques que sembla courir notre occupation lors de la déclaration de guerre ; il passe, trop modeste, sur le rôle qu'il joua à ce moment en demandant au Gouvernement français de lui faire confiance, l'assurant qu'il se maintiendrait à l'intérieur du pays malgré les prélèvements faits sur l'armée d'occupation.

Non seulement les limites acquises au 2 août 1914 ont été maintenues intactes, mais encore, depuis un an, elles ont été avantageusement déplacées. La jonction effective du Maroc occidental avec l'Algérie par le Maroc oriental est aujourd'hui un fait acquis. Si la vallée de l'Innaouen n'est pas encore très sûre, elle sera bientôt complètement pacifiée par le rail.

Après une revue rapide des faits les plus saillants de l'occupation militaire, le Général résume ce qui a été fait au point de vue de l'organisation.

Il pose d'abord le principe de la politique suivie à l'égard des indigènes. C'est la partie la plus intéressante de la préface, car elle touche à une question peu connue du grand public. Ne pouvant reproduire en entier le chapitre qui traite des relations politiques de la France avec le Maghzen, nous nous bornerons à citer le passage principal :

« Le Maroc est un Protectorat. Mais ce mot, qui contient

« pourtant une doctrine coloniale grande et simple, est regardé « le plus souvent comme une étiquette et non comme une « vérité : on y voit, sinon un mensonge, du moins une formule « théorique, une formule de transition destinée à disparaître « après les modalités successives. C'est là le résultat de la plu- « part de nos expériences coloniales. Et ce sentiment est telle- « ment fort, qu'au Maroc comme ailleurs, avant la guerre, on « résistait avec peine, et déjà presque sans conviction, à cette « poussée, que beaucoup croient *fatale*, vers le gouvernement « direct, vers l'annexion précédant l'annexion légale. *La « guerre nous a fait une nécessité politique absolue de « changer de voie ;* et cette expérience nouvelle, commencée « dans un sentiment de prudence, a pleinement réussi. Le « Protectorat apparaît ainsi, non pas comme une formule théo- « rique et de transition, non pas même comme une formule, « mais comme une réalité durable : la pénétration économique « et morale d'un peuple, non par l'asservissement à notre « force ou même à nos libertés, mais par une association « étroite, dans laquelle nous l'administrerons dans la paix par « ses propres organes de gouvernement, suivant ses coutumes « et ses libertés à lui. C'est dans ce sens que s'est orientée fran- « chement, définitivement notre politique. »

L'application de ce principe politique entraîne forcément des modifications importantes dans l'organisme administratif ; les directives nouvelles mises en pratique sont exposées dans le passage suivant :

« Partout, dans les provinces, on s'est efforcé de donner aux « indigènes, non pas un pouvoir de façade, mais une part « effective dans l'administration et une véritable autorité par « la garantie de leurs coutumes et de leurs libertés.... Le medj- « less de Fez doit nous servir de modèle. Dans cette assemblée, « en effet, les indigènes sont entre eux ; les décisions qu'ils « prennent, les avis qu'ils émettent, après discussion, repré- « sentent vraiment leur opinion, et ils savent qu'il est impos- « sible de n'en pas tenir compte. Dans les assemblées muni- « cipales des autres villes, les indigènes, noyés au milieu des « Européens, incapables de suivre la discussion qui se poursuit « en français et dont on leur donne de loin un résumé hâtif, « ont le sentiment d'être des figurants, et ils votent d'autant « plus volontiers avec la majorité que leur vote ne signifie rien « pour eux. La formule à laquelle il faut tendre est celle d'as- « semblées *distinctes* pour les Européens et pour les indigènes « (ou peut-être de sections distinctes, siégeant séparément, « dans une même assemblée). Cette formule seule, à l'heure « actuelle, peut nous assurer une représentation sincère des « indigènes et une indépendance complète de leurs avis. »

Nous n'avons pas à rechercher les motifs d'ordre politique qui ont fait adopter cette ligne de conduite. Le patriotisme du

général Lyautey est trop éclairé pour que nous suspections un seul instant qu'il fait fausse route. Nous ne voulons voir dans ce changement d'orientation qu'une récompense au loyalisme que nous a témoigné le Maghzen pendant la guerre, un hommage de la France reconnaissante à ceux qui, sur les champs de bataille ont, avec elle, scellé de leur sang un pacte d'union indissoluble.

Mais cette politique ne vaudra que par ceux qui seront chargés de la diriger quand le Général ne sera plus là. Elle peut aboutir à tunisifier le Maroc, à trop séparer ses intérêts de ceux de l'Algérie.

Aussi, quelle que soit la politique suivie, nous ne cesserons de répéter qu'il faut viser à unifier notre Afrique du Nord tant au point de vue des intérêts moraux qu'à celui des intérêts économiques, et en faire la base la plus solide de la puissance de la France en Afrique et dans la Méditerranée.

Et le Général, toujours prévoyant, nous montre qu'il entend assurer l'avenir par l'influence de l'école et par le développement de l'action économique, non seulement avec la France, mais aussi avec l'Algérie.

Au sujet de l'enseignement, il expose tout un plan d'organisation, création de nouvelles et nombreuses écoles françaises, franco-indigènes et indigènes. Ce plan a déjà reçu un large commencement d'exécution. Puisse, dans cette organisation, l'enseignement du français prendre le pas sur celui de la langue berbère. L'école indigène doit tendre avant tout à faire des artisans, des collaborateurs de l'activité agricole, commerciale et industrielle et, dans la mesure la plus restreinte, des fonctionnaires. La pratique de la langue française facilitera la tâche à accomplir. Il est permis de soutenir que nous assimilerons plus rapidement les indigènes en les initiant à notre langue qu'en apprenant avec beaucoup de difficulté la leur.

Mais pour que l'enseignement puisse remplir sa noble mission, pour qu'il obtienne des résultats tangibles, il ne faut pas lésiner sur les crédits, il faut faire les sacrifices nécessaires pour que l'instituteur n'épuise pas en vain ses forces dans des classes de 40 à 80 élèves.

Quant à l'action économique, le Général en montre toute l'étendue bienfaisante, résume les résultats obtenus et note surtout les progrès rapides que vient de faire l'outillage du Maroc en ports, routes, chemins de fer, travaux urbains, améliorations dont la guerre a imposé « pour des nécessités politiques de tout ordre, l'exécution rapide, urgente ».

Cet empiètement sur le programme futur a obligé le Maroc à emprunter ; mais cette avance de fonds, quelque peu gênante pour le moment, sera compensée par une rentrée anticipée des bénéfices à recueillir.

Ensuite, le Général s'arrête sur le problème de la colonisation

agricole dont le développement doit être le but suprême de l'œuvre de pacification entreprise au Maroc.

Les difficultés rencontrées par les premiers colons paraissent aujourd'hui surmontées ou tout au moins bien atténuées. Et à ce sujet, les lignes suivantes rassureront certainement ceux qu'attire le Maroc.

« Une des plus grosses entraves apportées au développement « agricole du pays était la complexité, l'embarras, l'insécurité « du régime foncier. Elle est levée aujourd'hui. Le régime de « de l'immatriculation des terres fonctionne, en fait, depuis « le mois de mai dernier (1915).... »

Les divers services devant favoriser et aider le développement agricole sont créés et seront d'autant plus utiles que le Maroc profitera de l'expérience acquise en Algérie.

Le Général termine sa préface par une brève conclusion :

« Tels sont, d'une manière très rapide et très générale, les « idées et les faits *actuels* qu'il faut connaître, avant de lire un « rapport qui a déjà *18* mois de date. Dix-huit mois représen- « tent déjà, pour une colonie en crise de croissance, une période « de développement. Dix-huit mois de guerre représentent « beaucoup plus encore pour le Maroc : un développement et « une avance, une évolution et une anticipation. Il était impos- « sible que le lecteur l'ignorât. »

Le rapport qui fait suite à la préface comprend 492 pages de texte et 80 pages de statistiques. Le cadre de cette notice ne nous permet pas d'en présenter un aperçu même très résumé.

Que ceux qui s'intéressent à l'avenir de notre Protectorat lisent ce livre, ils se rendront compte une fois de plus de la grandeur de l'œuvre que la France a accomplie au Maroc ; ils mesureront les étapes rapidement parcourues, les progrès réalisés.

Admirant les résultats, leur pensée se reportera vers le général Lyautey, vers ce grand colonial dont le génie organisateur aura assuré l'avenir de l'une des plus belles colonies françaises.

Ils n'oublieront pas toutefois de confondre dans le même sentiment de reconnaissance les collaborateurs immédiats du commandant en chef, dignes émules de leur maître, les troupes d'Afrique qui firent la conquête et qui encore, avec les vieux territoriaux de France, en conservent les fruits, et cet admirable corps d'officiers du Service des Renseignements qui assure la tâche écrasante de l'organisation.

Certes l'œuvre est loin d'être menée à bonne fin ; mais lorsque rentrera, couverte de lauriers et rayonnante de gloire, l'héroïque *Division Marocaine*, la clé de voûte de l'édifice ne tardera pas à être posée.

F. DOUMERGUE.

PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS

de la « Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran »

RÉUNION MENSUELLE DU COMITÉ ADMINISTRATIF

SÉANCE DU 3 AVRIL 1916

Présidence de M. DOUMERGUE, *président*

La séance est ouverte à 5 heures et demie.

Sont présents au Comité : MM. DOUMERGUE, POCK, TOURNIER, DANGLES, DÉCHAUD, DUPUY, Abbé FABRE, KRIÉGER, LEMOISSON, PELLET, PÉREZ, FLAHAULT.

Absents excusés : MM. Général BASCHUNG, BÉRENGER, ARAMBOURG, HUOT, DE PACHTERE, ROUX-FREISSINENG, mobilisés ; RENÉ-LECLERC.

Absents : MM. LAMUR, PONTET, Dr SANDRAS.

Le Président rappelle que la Société vient d'être frappée d'un nouveau deuil en la personne de Me MESRINE, avoué à Oran. Le Comité s'associe aux regrets exprimés par le Président et aux sentiments de condoléance dont il s'est fait l'interprète auprès de la famille de notre regretté confrère.

Le Président rappelle ensuite la mort glorieuse du général Largeau, l'un des plus brillants parmi nos officiers de l'armée d'Afrique, le pacificateur et l'organisateur de la région du Tchad. Le général a été frappé glorieusement parmi les défenseurs de Verdun. Sa mort sera douloureusement ressentie par tous ceux qui s'intéressent au progrès et à l'avenir de l'Afrique française.

Des félicitations, auxquelles s'associent les membres du Comité, sont adressées par le Président à M. l'Abbé FABRE, récemment promu à la dignité de chanoine.

Est admis comme membre titulaire : M. CAMBROU, présenté à la dernière séance du Comité.

Est proposé comme membre titulaire : M. René BARBER, vice-consul d'Angleterre à Oran, présenté par MM. Dupuy et Sabouret.

La *Société Royale de Géographie de Madrid* nous a fait connaître qu'elle allait célébrer les 26 et 27 mars le 40e anniversaire de sa fondation. Elle convie notre Société aux solennités qui auront lieu à cette occasion. Par suite des retards des cour-

riers, cette invitation nous est parvenue la veille des fêtes. Il en eût été autrement que, dans les circonstances actuelles, nous ne pouvions répondre à cette invitation. Nos regrets seront exprimés à la Société madrilène, à laquelle sont adressés les félicitations et le salut cordial de notre Société.

M. Louis Giraud a offert à la Bibliothèque de la Société la 21e année du *Bulletin Astronomique de France*. Des remerciements lui sont votés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 h. 1/2.

Pour le Secrétaire général, — *Le Président,*

Signé : FLAHAULT. — Signé : DOUMERGUE.

RÉUNION MENSUELLE DU COMITÉ ADMINISTRATIF

Séance du 1er Mai 1916

Présidence de M. Doumergue, *président*

La séance est ouverte à 5 heures et demie.

Sont présents au Comité : MM. Doumergue, Pock, Tournier, Dupuy, Abbé Fabre, Kriéger, Pérez, Flahault.

Absents excusés : MM. Général Baschung, Bérenger, Arambourg, Huot, Lemoisson, de Pachtere, Roux-Freissineng, mobilisés ; Dangles, Pellet, René-Leclerc.

Absents : MM. Déchaud, Lamur, Pontet, Dr Sandras.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président rappelle la perte cruelle que vient d'éprouver la Société par le décès de M. le docteur Duzan, maire de Saint-Leu, et l'un de nos plus anciens confrères. Le Comité s'associe aux sentiments de condoléance exprimés par le Président.

Des félicitations sont adressées à M. le général Henrys, commandant les territoires du Nord du Maroc, promu grand officier de la Légion d'honneur. C'est la juste récompense des services signalés que le général a rendus au Maroc dans la période la plus critique, au moment de la déclaration de guerre.

Notre dévoué Secrétaire général, le commandant Bérenger, vient d'être cité à l'Ordre de l'Armée d'Orient et décoré de la Croix de guerre avec palme. Le Comité est heureux d'apprendre cette bonne nouvelle et prie le Président de transmettre au commandant les félicitations et le souvenir affectueux de tous ses collègues.

Est admis comme membre titulaire : M. Barber, présenté dans la dernière séance.

Le Président fait connaître que M. Fouque maintient ses conditions pour l'impression du Bulletin de la Société ; elles se traduisent par l'élévation prochaine à 33 % de l'augmentation fixée précédemment à 20 %. Le taux de 33 % sera arrêté pour une série de fascicules dont M. Fouque charge son fondé de pouvoirs de nous fixer le nombre, en se basant sur l'approvisionnement du papier en magasin et destiné à notre publication. La lettre, datée du 4 avril, n'a pas encore été suivie de la note complémentaire.

Il est donné lecture d'une note de M. Pellet sur les fouilles de Mina que l'auteur n'a pu venir nous soumettre lui-même. Cette question sera reprise lors de la prochaine séance.

La Société a reçu pour sa Bibliothèque :

De M. le Gouverneur Général de l'Afrique Occidentale française : *Le Rapport annuel sur l'état de la Colonie pendant l'année 1913*. Comme les années précédentes, ce travail est du plus haut intérêt et marque les nouveaux progrès accomplis dans l'Afrique Occidentale.

Il a été acquis par voie d'achat le 2e *Cahier d'Archéologie Tunisienne ;* cette acquisition complète heureusement cette publication, dont le 1er, le 2e et le 4e *Cahiers* avaient été adressés à la Société par la Direction générale de l'Enseignement en Tunisie.

Le Comité arrête la composition du Bulletin du 2e semestre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 h. 45.

Pour le Secrétaire général, — *Le Président,*

Signé : FLAHAULT. — Signé : DOUMERGUE.

RÉUNION MENSUELLE DU COMITÉ ADMINISTRATIF

Séance du 5 Juin 1916

Présidence de M. Doumergue, *président*

La séance est ouverte à 5 heures et demie.

Sont présents au Comité : MM. Doumergue, Pock, Tournier, Arambourg, Kriéger, Lemoisson, Pellet, Pérez, Flahault.

Absents excusés : MM. Général Baschung, Bérenger, Huot, de Pachtère, Roux-Freissineng, mobilisés ; Dangles, Déchaud, Dupuy, René-Leclerc.

Absents : MM. Abbé Farre, Lamur, Pontet, Dr Sandras.

Le procès-verbal de la séance du 1er mai est lu et adopté.

En ouvrant la séance, le Président rappelle la perte que vient de faire la France en la personne du général Galliéni. Il se fait un devoir de saluer, au nom de la *Société de Géographie d'Oran*, la mémoire de ce grand colonial, qui fut le véritable initiateur des procédés de colonisation que la France a appliqués dans ses nouvelles colonies et ses protectorats.

Le Président souhaite ensuite la bienvenue à notre collègue, M. Arambourg, lieutenant, commandant une compagnie de mitrailleuses à l'armée de Salonique, pour quelques jours en permission à Oran. Il lui renouvelle les félicitations du Comité à l'occasion de sa citation à l'Ordre de l'Armée et de la Croix de guerre avec palme, qui lui a été décernée. Tous les membres présents joignent leurs cordiales félicitations à celles du Président.

Sont proposés comme membres titulaires :

M. le baron Louis de Mesnard, 1, boulevard Lescure, à Oran, présenté par MM. Pock et Martinez.

M. Studler, ancien professeur au collège d'Oran, en retraite, présenté par MM. Kriéger et Pock.

M. Brunel, topographe en retraite, ayant offert sa démission, le Comité refuse de l'accepter et décide que le service du Bulletin continuera à être fait à notre estimé collègue, à titre gracieux, en considération des services qu'il a rendus jadis à la Société. M. Brunel envoie à la Société pour la Bibliothèque son ouvrage *La Question indigène en Algérie*. Des remerciements lui sont adressés à ce sujet.

Le Président informe le Comité que le Haut Commissaire du Maroc Oriental, M. Varnier, a bien voulu lui faire parvenir pour la Société une subvention de 300 francs. Il s'est empressé de transmettre à M. le Haut Commissaire les remerciements de la Société.

Le Président communique un vœu de la *Société de Géographie de Marseille* relatif à la situation que la France devrait s'assurer en..... à la suite de la guerre actuelle. Après examen de la question, le Comité estime qu'il serait prématuré de s'occuper des modifications qui pourront être apportées à la carte du monde, il décide d'ajourner à plus tard l'examen du vœu formulé par la *Société de Géographie de Marseille*.

Le Président remercie M. Pellet pour les recherches qu'il a bien voulu faire à Relizane sur les résultats archéologiques des fouilles de Mina, ainsi que pour la note qu'il a adressée à ce sujet au Comité, et qui a été lue au cours de la dernière séance. Il prie M. Pellet de vouloir bien, dans la limite du possible, compléter ce travail par la copie des inscriptions et le dessin des documents lapidaires les plus importants, afin d'en rendre la publication au Bulletin plus intéressante.

Le Président annonce la découverte dans la région de Taza, par M. le capitaine de Cardaillac, d'un atelier de l'âge de la pierre polie. Il présente quelques échantillons d'ébauches, envoyés par l'inventeur, dont la série insuffisante ne permet pas de juger de la valeur exacte de cette importante découverte.

M. Flahault, faisant fonctions de Secrétaire général, présente le rapport annuel lu, d'ordinaire, à l'Assemblée générale de mai. Ce rapport est approuvé et le Comité vote des félicitations à M. Flahault, qui, avec tant de dévouement, supplée M. Bérenger.

Le Trésorier remet le Compte Administratif de l'exercice 1915, dont les chiffres sont approuvés. Le Comité, après en avoir pris connaissance, remercie le Trésorier de son zèle et de son dévouement, il décide qu'en raison du déficit à prévoir pour l'exercice 1916, le reliquat de 1915 (provenant en grande partie de dépenses non effectuées et qui le seront plus tard) sera attribué aux recettes de 1916, et placé en Bons de la Défense Nationale à court terme, afin de pouvoir en disposer au fur et à mesure des besoins.

La Société a reçu pour sa Bibliothèque :

De M. le Résident Général au Maroc, le *Rapport général sur la situation du Protectorat du Maroc.*

Une notice bibliographique sera consacrée à ce remarquable mémoire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 7 heures.

Pour le Secrétaire général, Signé : FLAHAULT.

Le Président, Signé : DOUMERGUE.

Rapport sur les Travaux de la Société

pendant l'année 1915-1916

Messieurs et chers collègues,

Il est du devoir de votre Bureau, malgré l'état de guerre qui continue à empêcher la réunion de nos Assemblées générales annuelles, de vous rendre compte des travaux de la Société, de vous dire les efforts qui ont été faits pour maintenir son existence et son activité, et le résultat de ces efforts.

L'année 1915-1916 vient de se clore pour nous ; elle a été marquée par de grandes tristesses, des deuils nombreux.

La guerre a fait parmi nous de glorieuses victimes : MM. le chef d'escadron d'artillerie Jeanney et le lieutenant de réserve d'artillerie Pagan tués par un même obus, M. le chef

de bataillon BERTHON frappé à mort devant Sedd-Ul-Bahr. Saluons avec respect, admiration et reconnaissance ces confrères qui ont donné leur vie en rançon de la France, et qui sont entrés dans l'immortalité.

Ayons aussi un souvenir ému pour les excellents confrères que la mort nous a enlevés au milieu de leurs travaux, MM. Angélique CAPIFALI, Pierre CARRAFANG, Léopold FRANÇAIS, Désiré HEINTZ fils, MARCHAND, Ch. MESRINE, POUSSEUR, Jean-Noël ROMAN, Louis SAY, Hilaire SOIPTEUR, Gustave VALLOIS. Nous avons perdu aussi notre ancien confrère M. Henry GILLOT, qui fut pendant dix ans notre dévoué vice-président.

La Société tout entière s'associera aux sentiments bien vifs de condoléance qui ont été exprimés à leurs familles.

Comité administratif. — Le souci principal de votre Comité a été de sauvegarder l'activité de la Société. Malgré l'absence d'un tiers de ses membres mobilisés, le Comité s'est trouvé en nombre à toutes ses réunions mensuelles, avec une moyenne de neuf présences, soit plus de la moitié des membres non mobilisés.

Effectif. — Les vides occasionnés par les nombreux décès signalés plus haut ont été comblés, grâce à des adhésions nouvelles. L'effectif de la Société paraît se maintenir à environ 400 membres.

Bulletin. — La publication du Bulletin de la Société a rencontré des difficultés matérielles considérables : absence de très nombreux sociétaires mobilisés, d'où réduction du montant des cotisations, suppression des subventions des administrations publiques, élévation considérable des frais d'impression.

Le Comité est parvenu cependant à publier régulièrement son Bulletin, en trois fascicules, comme il avait été fait en 1914-1915, et ce Bulletin a pu être distribué à peu près aux dates d'usage. Les trois fascicules forment un volume de 414 pages, accompagné de gravures et d'une carte.

Passons en revue les principaux travaux publiés :

M. Ferdinand BLANCHÉ, instituteur, nous a donné une très intéressante *Monographie de la Commune d'Aïn-el-Turk*, que la Société a honorée d'une médaille d'argent. Il serait désirable que l'exemple donné par l'auteur fût plus souvent imité par ses collègues.

M. le capitaine PETIT, dans une note, *De la Frontière Oranaise à Taza*, nous a décrit, avec un croquis de l'itinéraire suivi, une région encore peu connue. Cette étude a été fort goûtée, et fait honneur à son auteur, qui sait consacrer ses instants de loisir à faire connaître les pays qu'il parcourt, en soldat et en touriste, et rend ainsi double service au pays.

M. le capitaine NOËL a donné au Bulletin des *Documents pour*

servir à l'Histoire des Hamyan et de la région qu'ils occupent actuellement. Ce mémoire très important, dont la publication n'est pas terminée, est un travail de premier ordre ; par sa solide documentation et sa bonne forme littéraire, il se classe dans les premiers rangs parmi les études relatives à l'histoire de l'Algérie.

Le docteur WATEAU a publié la *Liste des végétaux recueillis pendant la reconnaissance de M. le capitaine Martin dans l'Erg Iguidi (Sahara) en mars-avril 1913.* Cette liste des plantes récoltées dans les pâturages de printemps du Sahara, est d'autant plus intéressante qu'aux indications de géographie botanique elle joint la synonymie des noms indigènes des plantes citées.

A titre de *Contribution à l'étude de l'industrie pastorale en Algérie*, M. C. BEN DANOU a publié : 1° Une *Note sur le rôle mécanique des vents dans la répartition des fourrages steppiens. Comment densifier les herbages ?* ; 2° *Des nappes d'halfa et de leur rôle au pays du mouton. Utilisation du bouss d'halfa pour la nourriture du cheptel des Hauts-Plateaux.*

Dans ces deux notes, M. BEN DANOU, vétérinaire clavelisateur à Méchéria, a continué à publier le résultat de ses études sur l'élevage dans le Sud Oranais. De ces notes, très intéressantes et qui sont le fruit d'une longue et judicieuse expérience, celle relative au bouss d'alfa mérite une attention toute spéciale. Le Comité de la Société a émis à ce sujet un vœu que le Service des Territoires du Sud a bien voulu prendre en considération. Il est à souhaiter que, dès ce printemps, soient entreprises les expériences permettant d'établir si la jeune tige florifère de l'alfa peut fournir un fourrage d'hiver, et comme conséquence une augmentation de la production de viande sur les Hauts-Plateaux. M. BEN DANOU est un véritable apôtre et la Société est heureuse de lui apporter son concours moral.

M. G. DJIAN, dans son carnet de route *Vers le Tchad*, a donné au Bulletin un très intéressant récit de son voyage de Bordeaux à Fort-Lamy, à travers le Kanem, le Borkou et l'Ouadaï, dans l'Afrique Equatoriale française. Son travail, attachant pour le lecteur ordinaire, est d'un intérêt réel pour ceux qui seraient appelés à parcourir les régions décrites.

M. A. TOURNIER a bien voulu, comme tous les ans, nous donner le *Mouvement de la Navigation* dans les ports du département d'Oran, et le *Mouvement Commercial* durant l'année 1914.

Enfin MM. GUILLAUME et LHUILLIER ont publié les *Observations météorologiques de la Station de Santa-Cruz d'Oran* pendant l'année 1915.

Le Bulletin est complété par des *Notices bibliographiques* de MM. COUR, DÉCHAUD, DOUMERGUE, Abbé FABRE et FLAHAULT, et, hélas ! par treize notices nécrologiques.

En résumé, le Bulletin de 1915 ne déparera pas la collection de nos publications. Il reste à exprimer le souhait que la Société continue à bénéficier de la confiance de ses précieux et savants collaborateurs, et puisse, malgré les difficultés rencontrées, publier en 1916 un Bulletin digne de ses devanciers.

Mais il est une difficulté qu'il n'est pas facile de surmonter, c'est celle relative à la pénurie des manuscrits présentés. La plupart de nos collaborateurs étant au front ou absorbés par les œuvres de guerre, sont obligés d'interrompre leurs études et de nous priver momentanément de leur concours.

Bibliothèque. — L'état de guerre nous a obligés à limiter à l'extrême les dépenses d'achats d'ouvrages, qui ont été réduites à l'acquisition de quelques livres d'occasion, mais la bibliothèque s'est augmentée de 60 dons d'auteurs.

Il a été commencé un très important travail, qui consiste en l'établissement de fiches pour les travaux contenus dans les publications que reçoit la Société. Ce travail porte à 5.000 ou 6.000 le nombre de nos fiches, réparties : 1° Par noms d'auteurs, 2° Par matières, ce qui fournira à l'étude d'inappréciables facilités de recherches.

Situation financière. — Un grand nombre de sociétaires mobilisés n'acquittant pas leurs cotisations et les subventions les plus importantes nous faisant défaut, nous avons dû réduire les dépenses.

En 1914, nous avions dépensé.....	5.598f 64
En 1915, nous n'avons dépensé que..	3.845 08
Réduction des dépenses.....	1.753f 56

Nous avons pu ainsi joindre les deux bouts et noter même un excédent assez important.

Cet excédent n'aurait pu être réalisé si le Conseil général ne nous avait pas renouvelé en 1915 la subvention annuelle et si nous avions publié un 4e fascicule du Bulletin.

Mais ce boni provisoire sera sans doute absorbé en 1916, car le déficit sera difficile à éviter, le montant des cotisations et des subventions étant appelé à diminuer encore.

Néanmoins, notre situation reste très satisfaisante et nos réserves sont largement suffisantes pour parer à toutes les éventualités ; ce qui ne doit pas nous dispenser de porter nos plus grands efforts du côté du recrutement, en attendant que le succès final de nos armes permette à la Société de reprendre, dans sa vie normale, un nouvel essor.

Le Rapporteur,

E. FLAHAULT.

Docteur Jean DUZAN

Le 14 avril 1916 s'est éteint à Saint-Leu, à l'âge de 66 ans, M. le docteur Duzan, maire de la commune et un de nos plus anciens sociétaires. La brusque disparition de notre collègue fut pour nous une douloureuse surprise, car la maladie qui le minait ne paraissait pas avoir, à si brève échéance, des suites fatales.

Venu en Algérie en 1883, le docteur Duzan s'était fixé à Saint-Leu qu'il ne devait plus quitter. Il acquit rapidement l'estime de ses concitoyens qui, l'année suivante, lui confièrent la direction des affaires communales qu'il a conservée jusqu'à sa mort.

Il ne nous appartient pas, à cette place, d'énumérer les services rendus par le docteur Duzan à sa commune ; tous ceux qui connaissent Saint-Leu ont pu les apprécier. Saint-Leu est un des villages les plus propres, les plus coquets, les mieux dotés en établissements communaux du département d'Oran ; tout y indique l'esprit d'initiative d'une municipalité intelligente, soucieuse avant tout de la prospérité du village et du bien-être de ses habitants.

Le docteur Duzan s'était fait inscrire à notre Société dès son arrivée en Algérie. Non seulement il lui resta fidèle, mais encore il lui rendit de grands services en s'intéressant à l'œuvre qu'elle avait créée, le Musée d'Oran. Le docteur Duzan fut, pour ainsi dire, le conservateur des ruines romaines de Saint-Leu *(Portus Magnus)*. Il veilla sur ces ruines et fut en relations constantes avec le regretté commandant Demaëght. Grâce à notre dévoué collègue, une multitude d'objets et de documents archéologiques furent sauvés de la destruction et vinrent enrichir le Musée d'Oran.

Aussi, c'est avec une bien sincère affliction que la *Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran* renouvelle à sa veuve et à ses fils l'expression de ses condoléances les plus attristées.

F. D.

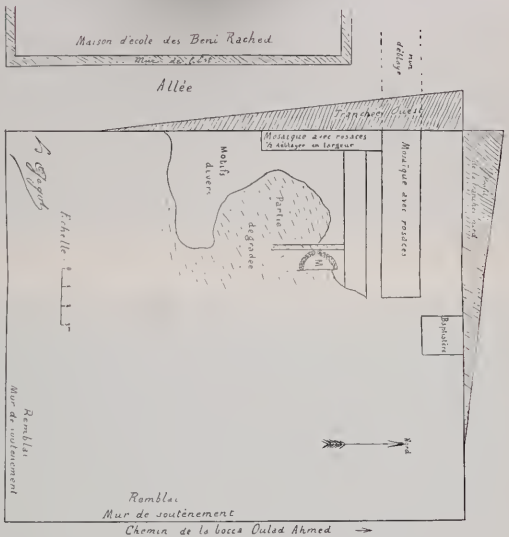

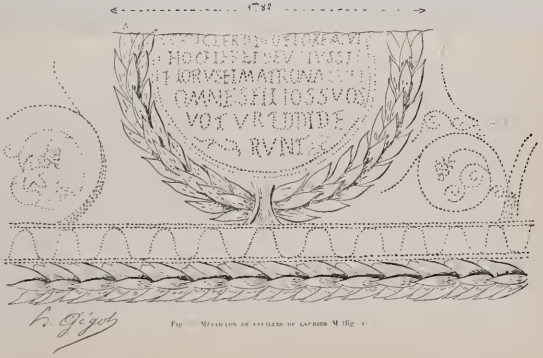

Fig. 2 Médaillon de feuilles de laurier (fig. 1)

NOTICE

SUR

EL KSAR EL KEBIR ET LA RÉGION DU KHLOTT[1]

I. — Habitat de la Tribu des Khlott

Exception faite pour les grandes familles berbères, premiers occupants du sol, il est rare de rencontrer au Maroc des tribus bien groupées occupant des zones nettement délimitées.

Essentiellement nomades, peu capables de s'attacher à la terre, guerrières et pillardes avant tout, les tribus arabes venues pour conquérir le Moghreb devaient, quoique toutes issues d'une même souche, s'éparpiller bientôt dans le pays tout entier, sans aucun ordre, ni aucune cohésion, n'écoutant dans la recherche de leur habitat temporaire que le désir de satisfaire des intérêts particuliers. Cette tendance à la dissémination, dépassant les limites de la tribu, s'étendit aux familles composant la tribu elle-même et celle-ci, ainsi morcelée, devait arriver non seulement à occuper des étendues de territoire hors de proportion avec leur peuplement, mais encore à voisiner sur un même territoire, parfois dans un même douar, avec des familles descendant de tribus différentes.

Les qualités guerrières de la race ayant décliné et le besoin de se fixer s'étant fait sentir, les fractions restèrent aux places qu'elles avaient choisies. De là, pour une même tribu, l'éparpillement actuel qui correspond à celui de la période nomade, mais qui est définitif maintenant. De là, aussi, dans une même zone, les contacts souvent intimes de tribus d'origine différente, de mœurs quelquefois dissemblables ; enchevêtrement touffu, véritable chaos qui rend souvent très difficile de fixer sur une carte les limites exactes de l'habitat d'une tribu donnée.

La tribu des Khlott ne fait pas exception à la règle, mais il est cependant possible de limiter à peu près exactement son habitat.

1 Des circonstances créées par l'état de guerre ont retardé la publication des trois premiers mémoires composant le fascicule actuel. *(Note du C. de R.)*

Mélangée sans doute à de petites fractions Tlig, Bedaoua ou autres et, quoique ayant elle-même quelques-unes de ses familles émigrées en d'autres régions du Maroc [1], elle se présente encore assez bien groupée, au Nord et au Sud de l'oued Loukkos.

Le bassin de cette rivière est son véritable habitat. Elle y est chez elle, car elle en impose aux autres tribus qui vivent à son contact et par le nombre de ses ressortissants, et par l'étendue des terres qui sont sa propriété.

La tribu des Khlott occupe une bande de territoire, le « Khlott », situé en bordure de l'océan Atlantique, s'étendant d'Arzila, au Nord, jusqu'à la merdja Ez-Zerga et le Drader, au Sud (60 kilomètres), et de Larache, à l'Ouest, jusqu'au pied du Djebel (montagne), à l'Est (30 kilomètres). La superficie occupée par la tribu est en chiffres ronds de 2.500 kilomètres carrés. Sa population s'élève approximativement à 30.000 habitants, Tlig et Bedaoua compris, ces derniers d'ailleurs n'entrant que pour fort peu dans ce total.

La ligne de délimitation du Khlott part à peu près d'Arzila, qu'elle n'englobe pas et qui appartient à la tribu des Sahel, suit d'abord l'oued El Alou, qui le sépare de la R'harbia, au Nord, s'infléchit un peu, bordant au Nord-Est la fraction des Mçoura, gagne l'oued El-Ayacha et Souk el Arba des Bedaoua (ou Ayacha) sur cet oued, puis, prenant une direction nettement Nord-Sud, arrive au fleuve Loukkos, vers dehar Mallem, côtoyant la montagne et laissant à l'Est les tribus Djebalas des Beni Gorfet d'abord, puis les Ahl Sherif. Arrivée au Loukkos, la ligne de délimitation épouse les courbes de ce fleuve sur quelques kilomètres, se confond avec la frontière franco-espagnole qu'elle quitte au djebel Gheni, passant au Sud de cette montagne, atteint le djebel Sarsar (Djebalas) qu'elle contourne, descend vers le village d'Haridiyne (Gharb) qu'elle n'atteint pas, puis se dirigeant presque en ligne droite vers l'Ouest, passe au Sud du camp français d'Arbaoua, emprunte le cours de l'oued Drader, frontière naturelle entre le Khlott et le Gharb et, coupant enfin en deux la merdja Ez-Zerga, se termine au marabout de Moulay Bou Selham (Khlott) sur l'Océan.

L'Atlantique borne naturellement à l'Ouest le Khlott jusqu'à Larache mais, à hauteur de cette ville, la limite

1 On trouve quelques familles khlotia sur le fleuve Sebou, au lieu dit Had des Ouled Djelloul et dans la région de Mehedya.

suit le Loukkos pendant quelques kilomètres, contourne l'ancienne ville phénicienne de *Lixus* (aujourd'hui Tchemmich) et remonte enfin, du Sud au Nord, suivant une ligne fictive pour rejoindre son point de départ au Nord-Est d'Arzila, laissant entre elle et l'Océan une étroite bande de territoire occupée par la tribu des Sahel.

La frontière franco-espagnole dont nous ne connaissons pas encore le tracé définitif, suivra approximativement le 35e parallèle, ligne toute conventionnelle, coupant le territoire Khlott en deux parties, très inégales d'ailleurs, la plus grosse part ayant échu à l'Espagne avec la ville d'El Ksar El Kebir. Nous ne possédons en effet dans le Sud du territoire Khlott qu'une bande de 600 kilomètres carrés environ, soit le quart de la superficie totale, dont le centre le plus important est le poste militaire d'Arbaoua ou El Ma Bared (l'eau fraîche), et qui est peuplé d'environ 2.000 habitants.

Cette division de la région, la plaçant sous deux protectorats différents, n'a encore influé en rien sur les caractéristiques du pays. Pour les Khloti, il n'y a pas encore de frontière ; qu'il soit Espagnol ou Français, le Khlott est resté, au point de vue de sa vie intime et économique, ce qu'il était avant l'occupation européenne. Il n'y a pas ici de Pyrénées.

II. — Aperçu Géographique

Tout en comprenant les vallées de quelques petits oueds côtiers se jetant directement dans la mer ou dans les merdjas (marécages) bordant la côte océanique, l'habitat de la tribu du Khlott est, comme il a été dit, avant tout, le bassin du Loukkos et de ses affluents, depuis sa sortie du Djebel jusqu'à Larache.

Ce bassin possède une ceinture à peu près continue.

Au Nord-Ouest et au Nord, une chaîne de petites collines de faible altitude et une suite de plateaux sablonneux le séparent des bassins côtiers des oueds Es Sebt, El Alou et El Ayacha. A l'Est et au Sud-Est, il est isolé par la haute muraille du Djebel (Beni Gorfet, Ahl Sherif et Sarsar), continuation du système riffain d'où provient le Loukkos qui s'en échappe par une trouée étroite ménagée entre les monts des Ahl Sherif et le massif du Sarsar. Au Sud, les plateaux rocailleux peu élevés de la région d'Arbaoua

lui assurent sa limite avec le bassin de l'oued M'da, la grande rivière du Gharb. A l'Ouest enfin, une série de soulèvements sablonneux et rocailleux se terminant par le grand plateau de Larache, départage entre le Loukkos et les oueds côtiers Souheir et Drader, les eaux de la région.

Tel qu'il est constitué avec sa ceinture de collines et de montagnes, le bassin du Loukkos affecte la forme d'un grand cirque dont les portes sont à Larache et au pied du Sarsar, portes opposées réunies par une voie diamétrale constituée par le fleuve lui-même.

L'intérieur de ce cirque ne présente que peu de parties vraiment plates. La vallée du Loukkos ne comporte en effet de plaines, au vrai sens du mot, qu'aux abords immédiats des rives du fleuve.

Cette plaine, assez étroite dans le cours supérieur de l'oued, s'élargit en cercle à la hauteur d'El Ksar, s'étend en largeur sur une dizaine de kilomètres, puis se rétrécit peu à peu pour se réduire à nouveau, après le confluent du Loukkos et de l'oued Mkhazen, aux seuls abords immédiats du fleuve, jusqu'à l'embouchure à Larache.

Cette plaine, d'ailleurs, est occupée dans la presque totalité de sa superficie par des marais où se perdent de nombreux petits filets d'eau nés des collines voisines. Ces marais sèchent en partie l'été, fournissant de bons pâturages, mais en hiver et à la saison des pluies, ne pouvant écouler au Loukkos ou à ses affluents que leur trop plein, ils deviennent souvent impraticables au point d'arrêter la circulation dans le pays.

La majeure partie du relief de la région est constituée par une infinité de petits mamelons dont l'altitude décroît du Djebel vers la mer, mamelons rocailleux, arrondis, dénudés et à pentes rapides, disposés sans ordre et sans direction bien nette, d'où la difficulté de les rattacher à une suite montagneuse déterminée. Leur altitude ne dépasse pas en général 200 mètres, exception faite pour le djebel Gheni (300 mètres) situé entre El Ksar et Arbaoua dont l'arête anguleuse marque la frontière franco-espagnole et qui doit d'ailleurs orographiquement être rattaché au système du Sarsar.

Ces mamelons sont séparés par des ravins étroits, au fond desquels s'accumule la terre arable entraînée par le ruissellement — d'où leur fertilité — et où serpentent d'innombrables petits cours d'eau, temporaires ou per-

manents, souvent boueux en hiver et partant difficiles à traverser.

Cette disposition spéciale du relief du sol explique bien les sinuosités nombreuses du cours des oueds de la région et en particulier celles du Loukkos dont les méandres nombreux et la forme serpentine ont suggéré à l'antiquité la légende du « Dragon gardien du jardin des Hespérides ».

L'oued Loukkos (Lekkous-El Kous), le Lixus des géographes anciens, est la grande artère fluviale de la région.

Né dans le Djebel, près de Chechaouen (tribu des Lakhmes), il coule d'abord dans les ravins de la montagne, puis, un peu après le gué de Sebbab et le dehar Mallem (Ahl Sherif), entre dans le Khlott près de Kadjouka, coulant au milieu de beaux jardins de figuiers, dans une direction à peu près Nord-Ouest, passe devant la djemaa des Moujahidin où se faisaient autrefois les rassemblement de guerriers allant attaquer les colons chrétiens de la côte (Guerre sainte, Djihad) et arrive au pied du djebel Gheni.

Ayant reçu l'oued El Ma Bared par l'intermédiaire d'une merdja de la plaine, le Loukkos prend alors une direction générale S.-E.-N.-O. qu'il conserve jusqu'à son embouchure et coule d'abord encaissé dans un lit profond, limité par des berges à pic ; puis les berges s'abaissent peu à peu au niveau de la plaine elle-même.

Dans cette dernière partie de son cours, le Loukkos passe à Mechra-Es-Serracq (Gué des Voleurs), qui permet d'éviter El Ksar quand on se dirige du Khlott vers le Djebel et vice-versa, puis au gué d'El Ksar distant d'environ un kilomètre de la grande agglomération sur laquelle nous reviendrons plus loin. Ce gué que traverse la grande route de Tanger-Fez est praticable seulement en été ($0^{m}50$ d'eau en moyenne). L'hiver, lorsque la rivière est grosse, les voyageurs doivent passer un peu plus en aval, au gué des Benatyin où fonctionne un bac permettant la traversée.

Poursuivant sa route à travers les jardins, le Loukkos arrive au gué d'El Merissa où la route d'été de Larache à El Ksar le traverse et jusqu'où se fait sentir la marée, passe à Mechra El Habat où il cesse d'être navigable et atteint Mechra En Nedjma. Là commencent les adirs du Sultan, vastes étendues de terrains où se pratique l'élevage des bestiaux et surtout des chevaux et mulets appartenant à Sa Majesté Chérifienne.

Un peu avant la koubba de Sidi Ouaddar, le Loukkos reçoit l'oued Mkhazen grossi de l'oued Ouarrour. Le confluent des deux rivières se fait au milieu d'une vaste merdja, près de laquelle se livra en 1578 ap. J.-C. la fameuse bataille des « Trois Rois ».

Après ce confluent, le Loukkos marque la limite du Khlott et du Sahel, passe à l'ancienne ville phénicienne de *Lixus* (Tchemmich) et arrive à Larache (El Araïch) où il se jette dans l'Océan par une embouchure assez large fermée, comme la plupart des estuaires au Maroc, par une barre, d'ailleurs le plus souvent franchissable pour les bateaux de tonnage moyen.

Les principaux affluents du Loukkos en territoire Khlott sont : à droite, l'oued El Mkhazen, qui naît dans les Beni Arous auprès du célèbre marabout de Moulay Abdesselam Ben M'Chich, coule dans une vallée très fertile, passe après son entrée dans le Khlott à Sidi Ali Bou Loufa, Souk El Djemaa et Tolba, Kanoura et se jette dans le Loukkos à El Ameir, réputé par des melons très appréciés du Maghzen.

Il reçoit lui-même à droite, au niveau de Souk El Djemaa et Tolba l'oued El Ameir, puis l'oued Magrouel, l'oued Immer, au confluent duquel on remarque les ruines de deux ponts romains et enfin l'oued Baïçana qui passe à l'important marché du même nom, le Souk El Tleta Er Raïçana.

A gauche, le Mkhazen reçoit l'oued Ouarrour qui descend du Djebel, torrent presque à sec en été dont un sous-affluent de gauche porte le nom au moins inattendu de oued Frechk Aoua (de l'espagnol, agua fresca).

A gauche, le Loukkos reçoit l'oued El Ma Bared (eau fraîche) qui passe au bas du plateau occupé par le camp français d'Arbaoua et coule dans de superbes jardins d'orangers, dont plusieurs sont la propriété des Chorfa d'Ouezzan ; l'oued Akhfacha, et enfin le ruisseau de Smid-El Ma et l'oued Sakhsok, ces deux derniers limitant les adirs du Sultan.

Parmi les oueds côtiers qui arrosent le Khlott, il convient de citer, au Nord du Loukkos, l'oued El Alou qui sépare le Khlott de la R'harbia, l'oued Es Sebt qui passe près de l'ancienne station romaine de *Tabernae* (Lalla Al Djilalya) et au souk de Sidi El Yamani, enfin au Sud du Loukkos, l'oued Souheir qui se jette dans la merdja de Gla, voisine des ruines romaines de *Frigidae* et l'oued

Drader qui sépare le Khlott du Gharb, passe au douar important de Sidi El Haouari et à Mechra El Hader, où la route de Mehedya à Larache le traverse, pour se jeter enfin dans la merdja Ez-Zerga.

La plupart de ces petits oueds, grâce à la proximité des réservoirs de la montagne, conservent même pendant l'été des eaux courantes ; certains se réduisent à un mince filet d'eau, mais la fraîcheur maintenue aux abords de leur lit préserve le pays de l'apparence désolée que les fortes chaleurs donnent, au Maroc, aux sols les plus fertiles, aux régions les plus riches.

III. — Nature du Terrain

Le territoire du Khlott est formé de terrains tertiaires (néogène marin).

Le Khlott représente le fond et les plages de l'ancien détroit sud-riffain qui faisait communiquer l'Atlantique et la Méditerranée et qui, aujourd'hui, constitue la trouée de Taza. Le Djebel qui limite le Khlott à l'Est et au Sud-Est représentait les falaises du détroit.

Sur le bord de la mer le terrain est sablonneux, parsemé de dunes.

Dans l'intérieur, les multiples collines qui constituent le relief du sol sont formées de sable argileux, parfois de grès, supportés par des couches de marne fortement calcaire. Quelquefois le grès se montre en masses compactes, comme dans le djebel Gheni, par exemple. En d'autres points apparaissent des conglomérats de galets d'épaisseur variable, avec ciment gréseux. Ces diverses formations peuvent être attribuées à l'étage tortonien.

Les ravins qui limitent les collines, ainsi que les plaines, sont couverts d'alluvions provenant de l'érosion des pentes et des inondations. Ces terrains contiennent en général une forte proportion de matières organiques (végétaux décomposés par l'eau), ce qui explique leur très grande fertilité (terrains « touars »).

La pierre à bâtir est rare dans le Khlott ; l'argile, par contre, très abondante, d'où l'habitude qu'ont prise les Khlott de bâtir en « mokdar » (briques séchées au soleil) leurs maisons qu'ils couvrent de chaume.

Dans le Khlott, on ne trouve pour ainsi dire pas de maisons en pierres. (Voir § XVII.)

Hydrologie. — Le Khlott est particulièrement bien arrosé, l'eau y est abondante et douce, d'où la beauté des jardins de la région. On trouve quelques oueds salés, affluents du Loukkos dans son cours supérieur, descendant du Sarsar où existent des gisements de sel gemme.

Mines. — Il n'a pas été signalé, encore, de gisements miniers dans la région.

IV. — Climatologie

Le climat du Khlott est en général tempéré et procède du climat marin : la température tombe rarement à 0° en hiver et ne dépasse généralement pas 30° en été.

La région est bien ventilée. Les vents dominants sont les vents du Nord (beau temps). Les vents d'Ouest (vents océaniques) amènent des orages et des bourrasques souvent violentes. Le sirocco y souffle rarement.

Il pleut enfin fréquemment dans la région au cours de l'année, surtout de septembre à fin mars.

Les observations météorologiques n'ont été relevées qu'à partir du 1er janvier 1914 :

ANNÉE 1914	TEMPÉRATURE			PRESSION ATMOSPHÉRIQUE			VENT		PLUIE
MOIS	Minima	Maxima	Moyenne	Minima	Maxima	Moyenne	Direction dominante	FORCE	
Janvier .	— 1	15,5	+ 10	745	764	749	S.-O.	violent (1 jour)	12 jours
Février .	+ 6	+ 20	+ 11,5	746	765	755	S.-O.	violent (9 jours)	13 jours
Mars	+ 5,5	+ 25	+ 13,5	748	765	757	N.-N.-O.	violent (1 jour)	9 jours
Avril	+ 6	+ 25	+ 15,5	746	760	754	N.-N.-O.	violent (4 jours)	9 jours

V. — Valeur Sanitaire du Pays

La région du Khlott est très saine dans les parties élevées, sur les collines. L'absence d'eaux stagnantes et la ventilation énergique expliquent cette salubrité. Malheureusement,

il n'en est pas de même dans les régions basses, où les merdjas ou marécages favorisent tout particulièrement la pullulation des moustiques et par conséquent le développement du paludisme.

La variole est naturellement endémique dans la région, comme dans toutes les agglomérations arabes du Nord de l'Afrique, mais n'est pas à craindre pour les Européens qui ont pris la précaution de se faire vacciner.

On constate enfin de temps en temps quelques petites poussées de typhus et de peste comme dans toutes les parties du Maroc. Il n'est pas douteux que peu à peu les mesures d'assainissement et de prophylaxie feront disparaître ou tout au moins rendront très rares toutes ces affections.

VI. — Végétation, Cultures

La région du Khlott est particulièrement fertile et propice à la grande culture. Les céréales viennent bien dans les terrains d'alluvions, les abords des merdjas donnent de très bons pâturages pour le gros bétail et les parties caillouteuses des collines fournissent une nourriture suffisante pour les moutons. (Voir § XIX.)

Les jardins sont très nombreux dans le Khlott, aux abords des ruisseaux ou rivières ; ils sont coquets et très riches. On y trouve les arbres fruitiers les plus divers : l'oranger, le citronnier, le cognassier, l'amandier, l'abricotier, le grenadier, le figuier, etc., etc. La vigne et l'olivier y poussent très bien. Il existe en particulier autour d'El Ksar des jardins de grande valeur, et devant de telles richesses, on s'explique bien la légende antique du « Jardin des Hespérides si jalousement gardé par le Dragon ».

Enfin, en certaines régions, vers Larache notamment, s'étendent des forêts de chênes-liège, d'ailleurs assez peu exploitées jusqu'à ce jour.

VII. — Routes

On ne saurait parler ici de routes proprement dites.

Le Khlott n'est sillonné que par de nombreuses pistes qui n'ont encore reçu aucun entretien. En territoire français, on commence à les aménager en attendant de pouvoir les remplacer par de véritables routes.

Presque toutes les pistes du Khlott se croisent à El Ksar. Les principales sont :

1° Les deux routes de Tanger à El Ksar, sur l'une desquelles s'embranche la piste d'El Ksar à Tétouan et qui se continue vers le Sud dans la direction de Fez ;

2° Les pistes de Larache à Ouezzan par El Ksar ;

3° La piste de Larache à Tétouan qui croise les routes de Tanger au niveau du Tleta de Baïçana ;

4° La piste de Larache à Arzila ;

5° Les pistes de Larache à Souk El Arba de Sidi Aïssa (Gharb) et de Larache à Mehedya, celle-ci parallèle à la côte.

Le chemin de fer de Tanger-Fez traversera la région du Nord au Sud. Son tracé n'est pas encore définitivement décidé et plusieurs projets sont en présence. Celui qui paraît avoir le plus de chances d'aboutir fait suivre à la voie ferrée les pistes actuelles de Tanger à El Ksar, la dirigeant ensuite sur Arbaoua, puis sur Souk El Arba de Sidi Aïssa. C'est la plus directe. Les Espagnols désireraient que la ligne passe à Arzila et Larache, d'où elle rejoindrait à El Ksar le premier tracé. Outre qu'elle desservirait ainsi deux villes importantes, elle passerait dans une région plus sûre que la première, du moins dans les circonstances actuelles. Enfin certains colons du Gharb voudraient lui faire éviter Arbaoua, qui n'a somme toute pas grande importance commerciale, pour la conduire d'El Ksar à Sidi Aïssa, par le gros marché de Lalla Mimouna dans le Gharb.

Il sera sans doute difficile de concilier des désirs si divers qui correspondent sans nul doute à des intérêts indiscutables.

Quel que soit en tous cas le tracé qui sera adopté, il est inutile de dire que la voie ferrée rendra d'immenses services à cette riche région de culture et d'élevage, à laquelle elle assurera des débouchés rapides.

VIII. — Historique

Nous sommes peu renseignés sur les premiers occupants du bassin du Loukkos, les Mazices et Autolotes, peuplades berbères dépendant, d'après Ibn-Khaldoun, du royaume des Gomaras, qui s'étendaient en bordure de l'Atlantique depuis Arzila jusqu'à Casablanca.

Ces populations berbères de la plaine, refoulées peu à peu dans la montagne (Djebel) par les invasions successives, seraient représentées aujourd'hui par les Djebalas.

Les Phéniciens ont certainement exploré la côte. On retrouve encore quelques vestiges du port de Mulecha qu'ils avaient fondé à l'embouchure du canal qui relie la merdja Ez-Zerga à la mer, à la hauteur du marabout actuel de Moulay Bou Selham. Ils remontèrent le Loukkos sur quelques kilomètres, fondèrent Lixus, mais rien n'établit qu'ils aient poussé plus loin leur exploration.

Par contre, les Grecs semblent avoir pénétré jusqu'à El Ksar. Une inscription grecque gravée sur une des pierres du minaret de la grande mosquée de cette ville, pierre tombale ramassée sans nul doute à proximité par les constructeurs de l'édifice, prouve que si les Hellènes n'avaient pas établi dans la région de centres importants de colonisation, ils avaient au moins parcouru le pays.

L'occupation romaine a laissé des traces plus significatives.

Le Khlott était traversé par deux routes romaines, simples pistes d'ailleurs, car on ne trouve aucune trace d'aménagement.

L'une d'elles venant de *Tingis* (Tanger), *Duco* (Aïn Dalia), *Zilis* (Arzila), *Ad Mercurios* (Dchar-Djedid) passait dans le Khlott à *Tabernae* (Lalla Al Djilalya) où ont été retrouvés les murs d'un castrum, traversait le Loukkos à *Lixus*, gagnait *Frigidae* (Souheir), qui, près de la côte, au Sud de la merdja de Gla, devait être un port militaire, pour de là se diriger sur Salé en traversant le Sebou à *Banassa* (Sidi Ali Bou Djenoun).

L'autre route de *Tingis* à *Volubilis* (près de Meknès) se détachait de la première à *Ad Mercurios*, passait dans le Khlott à *Ad Novas* (Sidi El Yamani), traversait les oueds Innmer et Mkhazen sur des ponts dont on peut voir encore de beaux restes, gagnait *Oppidum Novum* (El Ksar El Kebir) et se dirigeait enfin sur *Volubilis* par *Tremulae* (Baçra). Ces routes, en définitive, traversaient les mêmes centres importants qu'aujourd'hui.

Toutes ces stations constituaient une solide ligne de postes militaires destinés à contenir les tribus montagnardes, mais leur souvenir n'a que peu survécu, exception faite pour *Oppidum Novum* qui a été identifié avec l'actuel El Ksar El Kebir. L'emplacement de ce poste indi-

qué sur l'itinéraire d'Antonin comme distant de 62 milles de *Tingis* sur la route *Tingis-Volubilis*, coïncide à peu près exactement avec l'agglomération indigène contemporaine. D'autre part, il est à remarquer que les pierres taillées qui ont servi à l'édification du minaret de la grande mosquée de cette ville, rappellent par leur forme la manière romaine et qu'à l'intérieur de l'édifice, on trouve dans la colonnade deux chapiteaux d'ordre corinthien, dont les restes, dégradés par des blanchiments à la chaux réitérés, sont pourtant caractéristiques [1].

Tissot dit enfin qu'on aurait trouvé à El Ksar des objets antiques et même une statue.

Quoi qu'il en soit, *Oppidum Novum* n'existait plus ou était devenu bien insignifiant lors du passage d'Okba Ben Nafi (682 ap. J.-C.) et des premiers conquérants arabes, Moulay Idriss et ses successeurs, car il n'en est jamais question dans les œuvres des historiens de la conquête.

La ville actuelle d'El Ksar paraît avoir été fondée par une fraction de l'importante tribu berbère des Ketama, d'où le nom de Ksar Ketama sous lequel elle a été longtemps connue.

Originaire de la province de Constantine, cette tribu berbère est venue au Maroc au xe siècle de notre ère, à la suite des conquérants arabes Fatimides de l'Ifrikia (Algérie-Tunisie), qu'elle aida à renverser la dynastie Idrissite, alors régnante. Elle s'installa sur les bords du Loukkos et fonda la ville.

Cette tribu devait d'ailleurs s'éclaircir assez rapidement jusqu'à disparaître presque. On en retrouve cependant encore quelques descendants installés à une douzaine de kilomètres d'El Ksar, sur les bords du Loukkos, mélangés à la tribu Djebala des Ahl Sherif et groupés en cinq ou six petits villages (zone française), dont le principal répond au nom de Ketama.

El Ksar ou Ksar Ketama ne tarda pas à devenir florissant, mais malgré ses prétentions au titre de capitale du Maroc septentrional, ne joua jamais de rôle sous les premières dynasties marocaines.

Sous le règne du khalife almohade Yacoub El Mançour (xie siècle), El Ksar connut les faveurs gouvernementales. Le khalife s'y rendit plusieurs fois pour chasser, reconstruisit la ville endommagée par des inondations et, pour

1 Michaux-Bellaire.

la défendre contre les incursions de voisins trop entreprenants, la fit entourer d'une muraille en pisé (tabia) dont on retrouve encore aujourd'hui des vestiges bien conservés.

C'est sous le règne de ce même khalife qu'arrivent dans le bassin du Loukkos les premières tribus arabes, les Ryah.

Il serait trop long et sans grande utilité d'entreprendre ici l'histoire des Ryah et des tribus de même famille Sfian, Beni-Malek et Khlott, que nous retrouverons plus loin. Qu'il nous suffise de dire pour la compréhension des faits, que ces tribus, filles des Beni-Hilal, originaires du Hedjaz, furent lancées par le khalife El Mostancir (1050 ap. J.-C.) sur l'Ifrikia révoltée où elles s'installèrent après avoir réprimé la révolte. (Invasion hilalienne.)

Ces tribus, turbulentes et indisciplinées, ne tardèrent pas à entrer elles-mêmes en rébellion contre l'autorité des Almohades qui, les ayant réduites, décidèrent de les transplanter au Maroc ; c'est ainsi que le khalife El Mançour établit les Ryah dans le bassin du Loukkos et le Gharb, tandis qu'il dirigeait vers le plateau du Tamesna et l'Oum Er Rebia les autres tribus hilaliennes, les Khlott en particulier (1187-1188 ap. J.-C.).

Une partie seule des Ryah ainsi transplantés devait rentrer dans le pays. Dans les dernières années du XIe siècle, une notable partie de la fraction s'échappa et retourna en Tripolitaine. Ceux qui restèrent soutinrent la cause des derniers Almohades contre la puissance naissante des Merinides. Vaincus en 1223 ap. J.-C. par les Beni Akrin, ils durent ainsi que les habitants d'El Ksar payer tribut à Othman le Borgne. Ils se rallièrent d'ailleurs à la nouvelle dynastie.

A peu près tranquilles pendant quatre-vingts ans, quoique ayant donné asile vers 1260 aux Ouled Idriss révoltés contre le sultan Yaconb Ben Abdelhakk, les Ryah furent ainsi qu'El Ksar placés en 1288 sous le gouvernement des Ach Quiloula qui, de pères en fils, assurèrent l'administration de la région pendant près d'un siècle.

En 1307, dernier soulèvement des Ryah. Ce soulèvement fut réprimé avec une extrême rigueur par le khalife Abbou Tabed. Les Ryah furent décimés au point qu'il ne reste plus actuellement de cette tribu que quelques représentants disséminés dans les marais de la côte.

Les Khlott vinrent alors les remplacer dans le bassin du Loukkos. Ils y sont encore.

Nous avons laissé les Khlott en 1188 ap. J.-C. sur les bords de l'Oum Er Rebia où ils avaient été installés par le sultan El Mançour. Guerriers turbulents, incapables de s'attacher à la terre qui leur avait été donnée, les Khlott, pendant un siècle, furent en continuelle effervescence, embrassant tantôt la cause des Almohades, tantôt la cause des Merinides, suivant que leurs frères hilaliens — mais ennemis irréconciliables — les Sfian, prenaient parti pour les sultans régnants ou leurs compétiteurs.

Tantôt vainqueurs, tantôt battus, ils avaient vu décliner leur puissance réelle à l'époque de leur arrivée sur l'Oum Er Rebia, mais ils constituaient encore en 1308 un véritable danger pour la dynastie régnante. Aussi le sultan Abbou Tabed se décida-t-il à les réduire définitivement. Vaincus, il les envoya sur les bords du Loukkos remplacer les Ryah anéantis. Définitivement ralliés aux Merinides, ils restèrent fidèles à la dynastie jusqu'à sa chute, malgré la défaite du prétendant Abbou Salem sous les murs d'El Ksar en 1359. Toutefois, lors de l'avènement des Saadiens, ils reconnurent sans trop de difficultés la dynastie nouvelle.

Leur docilité fut de courte durée, car lors de la tentative que fit le Merinide Abbou Hassoun (dont la mère était Khlotia) pour ressaisir le pouvoir, ils embrassèrent le parti du prétendant et l'aidèrent à battre le sultan saadien El Mahdi ; mais celui-ci, ayant repris le dessus, se vengea des Khlott. De tribu « guich », c'est-à-dire exempte d'impôts, et astreinte seulement à fournir des contingents en cas de guerre, il la rabaissa au rang de tribu « naïba » soumise à l'impôt.

En 1503, les Portugais déjà installés à Larache depuis une cinquantaine d'années, remontèrent le Loukkos jusqu'à El Ksar qu'ils surprirent une nuit, mais où ils ne purent se maintenir. Attirés par la richesse de la région et son importance commerciale comme voie de pénétration vers l'intérieur, les Portugais tentèrent à plusieurs reprises de s'installer dans le pays ; leurs tentatives ne furent jamais suivies de succès, et la dernière même devait être désastreuse.

En 1578, en effet, le roi de Portugal Dom Sébastien, aidé du prétendant Mohammed XI, remontait le Loukkos à la tête d'une armée de 20.000 hommes, rencontrait au confluent de ce fleuve avec l'oued Mkhazen, à trois heures au Nord d'El Ksar, l'armée marocaine commandée par le

sultan Abd El Malek et se faisait complètement battre par les Marocains. Son armée était anéantie et lui-même se noyait dans l'oued Mkhazen. Son allié et son vainqueur n'avaient pas été d'ailleurs plus heureux ; Mohammed XI s'était, au cours de l'action, noyé lui aussi dans le Loukkos, tandis que le sultan Abd El Malek malade mourait dans sa litière ; il fut enterré sur le lieu même de la bataille, où l'on peut encore voir son tombeau.

Telle fut la bataille de l'oued Mkhazen, dont le souvenir est encore très vivant dans le Khlott, où elle est connue sous le nom de « Bataille des Trois Rois ».

El Ksar devint dès lors le point de rassemblement des « Moujahidin » (soldats de la guerre sainte) qui, pendant de longues années, firent une guerre sans merci aux colonies européennes et chrétiennes installées sur la côte. Un de leurs chefs les plus célèbres fut le caïd R'aïlan, gouverneur de la ville (1660).

Les Khlott s'étaient courageusement battus à l'oued Mkhazen. Pour les récompenser, le sultan El Mançour en réintégra une partie dans son guich et distribua aux autres de riches terres dans le Gharb, au voisinage du Sebou. Mais, incorrigibles, ils recommencèrent bientôt leurs pillages aux dépens des tribus limitrophes, si bien que le Sultan dut leur imposer une forte contribution. Il voulut, pour les occuper, les envoyer guerroyer dans le Sud du Maroc. Les Khlott refusèrent et ce refus leur attira une sanglante leçon (1584).

Vers 1631, lors de la marche du marabout El Ayachi contre les colonies chrétiennes de la côte, les Khlott restèrent sourds aux appels de la guerre sainte. Bien mieux, lorsque le marabout, battu par les Berbères en 1640, se réfugia chez eux, ils le décapitèrent.

Vers 1641 apparaît dans le bassin du Loukkos une nouvelle peuplade arabe, les Bedaoua. D'abord installée par le Sultan saadien dans la tribu des Beni Mesguilda, cette tribu, composée en grande partie de chameliers, se dispersa bientôt, s'éparpillant non seulement dans la plaine du Loukkos, parmi les Khlott, mais encore dans le Gharb, au Nord, et dans le Gharb, au Sud, donnant un exemple de cette dissémination dont nous avons déjà parlé.

De 1660 à 1673, El Ksar et le Khlott devinrent le centre de la rébellion du célèbre caïd R'aïlan, leur gouverneur, contre les sultans de la dynastie Filala. Grisé par ses succès contre les chrétiens, l'ancien mojahed voulut s'em-

parer de Fez et se faire proclamer Sultan. Après sa défaite, il revint à El Ksar dont il fit sa capitale du Nord marocain ; il en fut d'ailleurs bientôt chassé par le sultan Moulay Ar Rachid.

Obligé de fuir en Algérie, il revint avec des troupes turques, mais fut encore battu à El Ksar par Moulay Ismaïl, fils du précédent. Le caïd fut décapité et El Ksar vit raser ses murailles.

Pendant toute la fin du XVIIe siècle et la première moitié du XVIIIe, le Khlott fut le théâtre des luttes incessantes des sultans régnants contre les prétendants. Les Khlott furent presque toujours les adversaires du gouvernement établi, malgré les répressions souvent dures qu'ils s'attirèrent.

De sanglantes rencontres eurent lieu à El Ksar. En 1748, en particulier, le gouverneur de la ville Ahmed Ben Akbouy fut battu et tué par le sultan Moulay Abdallah (Bataille du Hinsah).

En 1747, la harka Khlott, Tlig[1] et Bedaoua, commandée par le pacha Ahmed Rifi, fut taillée en pièces sur les bords même du Loukkos et son chef, fait prisonnier, décapité par le même sultan.

Vaincus, mais non encore réduits à l'impuissance, les Khlott se faisaient battre encore quelques années plus tard à Dar Debibagh, près de Fez, par le sultan Abdallah et, poursuivis, étaient obligés de s'enfuir à Larache et de se rendre après trois mois de siège.

Le dernier soulèvement des Khlott et d'El Ksar date de 1845, sous le règne de Moulay Abderrahmane. Il fut motivé par la nomination d'un gouverneur impopulaire étouffé par le caïd nègre Faradji.

Depuis cette date jusqu'à nos jours, la tribu des Khlott n'a cessé d'être calme et fidèle aux Sultans. Elle faisait partie du « Bled Maghzen » lorsqu'Espagnols et Français vinrent occuper la région[2].

---

1 Les Tlig, tribu arabe, sont intimement mélangés aux Khlott. A quelle époque sont-ils venus dans le bassin du Loukkos, à quelle fraction arabe appartiennent-ils ? Autant de questions auxquelles il n'est pas possible de répondre, les historiens arabes étant muets à leur égard. On admet, ce qui est vraisemblable, qu'ils sont hilaliens, c'est-à-dire très proches parents des Khlott dont ils partagent depuis fort longtemps la fortune, mais là s'arrêtent les hypothèses. Les Tlig sont disséminés dans la région, on en trouve cependant quelques groupements assez bien marqués au Nord vers l'oued Ayacha et surtout en zone française au pied du Sarsar, dans la région d'Arbaoua.

2 Par « Bled Maghzen » on entend l'ensemble des tribus reconnaissant l'autorité absolue du Sultan, spirituelle et temporelle. Ces tribus ont accepté

IX. — Les Khlott actuels

Malgré des croisements inévitables avec les différentes races habitant l'Afrique du Nord, notamment les Berbères, croisements effectués au cours de leur traversée de la Tunisie et de l'Algérie, et depuis leur installation au Maroc, les Khlott et les Tlig ont conservé jusqu'à nos jours le type arabe assez pur.

L'homme est en général grand, robuste ; la femme de taille moyenne et bien proportionnée. Le teint est brun, les yeux, la barbe et les cheveux noirs, le visage ovale, le nez fort. Le type représente en somme toutes les caractéristiques de la race sémite.

A l'encontre de ce que l'on observe dans de nombreuses régions du Maroc où les esclaves noirs sont particulièrement prisés des Marocains, les métis nègres sont très rares.

Au point de vue de sa mentalité, le Khloti a les qualités et les défauts de l'Arabe en général, les uns et les autres tellement connus qu'il n'y a pas lieu d'insister ici. Ses mœurs sont celles de toutes les tribus arabes du Maroc, à peu de variantes près.

Cette peuplade autrefois turbulente et indisciplinée, qui à pu, d'après certains historiens, Marmol et Léon l'Africain en particulier, mettre en ligne jusqu'à cinquante mille hommes dont huit mille cavaliers, et qui fut assez puissante pour tenir tête aux Sultans, quelquefois même victorieusemenut, non seulement est aujourd'hui considérablement réduite comme population, mais encore est une des tribus les plus pacifiques du Maroc, complètement adonnée à la culture et à l'élevage, âpre au gain et beaucoup plus occupée de ses intérêts matériels que travaillée d'idées belliqueuses.

De sa valeur guerrière d'autrefois, il ne lui reste plus grand chose, hormis une aptitude au vol à main armée très particulièrement marquée, si tant est que cet amour

---

aujourd'hui la domination européenne, puisque celle-ci représente l'autorité du Sultan. Par contre le « Bled Siba » comprend les tribus qui reconnaissent le Sultan comme chef religieux, mais non comme chef politique. Ce sont celles qui n'admettent pas notre protectorat D'où les expressions couramment employées au Maroc, être en « siba » (être en dissidence), partir en « siba » (partir en dissidence après avoir été soumis).

de la rapine puisse être considéré comme un reliquat de sa combativité d'antan ; au surplus, même pour le vol, le Khloti montre généralement peu de courage, évitant dans ses expéditions de s'attaquer à qui peut se défendre avec quelques chances de succès.

Naguère voisins dangereux pour les tribus limitrophes qu'ils rançonnaient continuellement, les Khlott étaient devenus à leur tour, avant l'occupation européenne, la proie des montagnards berbères Ahl Sherif surtout, qui les razziaient sans pitié, leur enlevant périodiquement femmes, troupeaux et argent. Cette situation précaire n'a cessé que devant la présence dans le pays des troupes espagnoles et françaises.

Une telle déchéance tient à de multiples causes dont l'étude n'est pas du cadre de ce travail, simple notice. Les Khlott ont en définitive participé à la déchéance générale de toutes les peuplades arabes de l'Afrique du Nord, décadence qui a fait de ces peuplades des adversaires peu sérieux de notre pénétration, nos plus redoutables ennemis aujourd'hui au Maroc, comme autrefois en Algérie, étant avant tout des tribus de race berbère qui ont su conserver intactes jusqu'à nos jours leur vigueur, leur énergie et leur combativité.

Les Khlott ne devaient pas, cela se comprend aisément, constituer un obstacle sérieux à l'établissement du Protectorat européen sur leur territoire.

La conquête du pays s'est faite sans coup férir, tant du côté espagnol que du côté français, et si, actuellement, dans leur zone les Espagnols éprouvent des difficultés, celles-ci ne proviennent que peu des Khlott et beaucoup des Djebalas.

Ont-ils jamais eu d'ailleurs des velléités de résistance ? On ne saurait l'affirmer, car, malgré les nombreux palabres motivés par l'approche des troupes européennes, palabres au cours desquels ils avaient décidé la ruine des chrétiens, les Khlott n'ont jamais, du moins en fait, esquissé la moindre défense. Peut-être, ainsi que le fait remarquer très humoristiquement M. Michaux-Bellaire, parlant des Beni-Malek et des Sfian, avaient-ils, comme leurs frères arabes du Gharb, compté, pour exterminer l'envahisseur, beaucoup plus sur la puissance surnaturelle des marabouts illustres enterrés dans leur pays que sur leur propre valeur guerrière : « Voyant que les marabouts ne manifestaient aucune colère et semblaient considérer

ce qui se passait comme émanant de la volonté divine à laquelle il faut se soumettre... (ils) ont fait comme eux[1]. »

X. — L'Occupation Européenne

On ne peut considérer comme une occupation européenne la présence dans le Sud du territoire, au milieu de l'année 1909, d'une méhalla chérifienne commandée par des officiers français (Mission militaire française). Il n'était nullement encore question de conquête ou de protectorat, et cette méhalla, campée à Souk El Arba du Gharb, se contentait de surveiller la région, sans jamais passer le Loukkos.

L'occupation européenne date de l'arrivée des Espagnols. Ceux-ci prenant acte de notre marche sur Fez, ayant prétexté l'insécurité de la région, troublée par les attaques continuelles d'El Ksar par les Djebalas, débarquaient à Larache le 10 juin 1911, et de là marchaient sur El Ksar où ils arrivaient le 12.

El Ksar possédait une garnison de troupes chérifiennes toute disposée à s'opposer à la marche des Espagnols. Cette garnison, 800 askris environ, sous les commandements des caïds Abdessalam El Kholti et Ben Dahan, aurait eu sans nul doute, du moins au début, la partie belle contre le petit détachement espagnol (environ 250 hommes), mais leurs chefs ayant demandé des instructions au célèbre caïd Raisouli, gouverneur de la province, reçurent l'ordre de ne pas bouger. Les Espagnols purent donc s'établir dans la ville sans obstacle. Toutefois, la méhalla chérifienne s'enferma dans sa caserne et refusa de quitter la ville, malgré les menaces des Espagnols. Le caïd Abdessalam El Kholti, vieux soldat difficile à émouvoir, espérait que le tabor de Souk El Arba commandé par des officiers français viendrait lui porter secours, ne pouvant admettre qu'El Ksar dût rester au pouvoir des Espagnols ; à toutes les sommations d'avoir à évacuer, il déclarait qu'il ne quitterait pas El Ksar tant qu'il n'en aurait reçu l'ordre du Maghzen, seule autorité dont il relevât. L'ordre arriva bientôt au moment où les Espagnols allaient employer la force. La méhalla fut dissoute et son caïd se réfugia auprès de la « Mission française ».

---

1 Michaux-Bellaire. — *Notes sur le Gharb* (*R. du M. M.*, tome xxi).

Quelques mois après, à l'organisation de notre zone, il fut nommé caïd du Khlott français en récompense de son attachement à la cause française.

La méhalla de Souk El Arba, à la nouvelle de l'occupation d'El Ksar, s'était mise en route vers le Nord. Elle s'arrêta à Bou Djenaa, à égale distance d'El Ksar et d'Arbaoua. La raison de cette marche ne pouvait être la reprise d'El Ksar aux Espagnols, comme l'avait espéré le caïd Abdessalam. La mission de la méhalla était de s'approcher du Loukkos et de marquer ainsi la limite au delà de laquelle les Espagnols ne devaient plus empiéter. Un compromis entre les deux nations intéressées étant intervenu et la frontière ayant été fixée au 35e parallèle, la méhalla rétrograda et vint s'installer à Arbaoua : elle devait y marquer l'emplacement du poste français actuel et y laisser un pénible souvenir.

Quelque temps en effet après les « Journées sanglantes de Fez », cette méhalla se révoltait contre ses chefs et une partie désertait. La répression de cette révolte motiva l'arrivée des premières troupes françaises (juin 1911), qui fondèrent le poste actuel d'Arbaoua dont le ressort administratif comprend, en attendant l'occupation d'Ouezzan, notre part du Khlott et celle du Djebel, que nous ont donné les traités (Sarsar, Masmouda, quelques fractions des Ahl Sherif). La garnison du poste est d'environ deux cent cinquante hommes, effectif très suffisant pour tenir le pays dans la tranquillité la plus absolue.

A leur arrivée à El Ksar, les Espagnols y trouvèrent le caïd Raisouli, gouverneur du Khlott. Celui-ci ne leur fit aucune opposition, comme nous l'avons vu, mais quitta la ville et alla s'installer à Arzila. Pendant quelque temps, la concorde parut régner entre le chérif et les nouveaux venus, mais elle ne devait pas durer, les exactions de ce caïd par trop rapace ayant forcé les Espagnols à exercer un contrôle sur son administration. Peu à peu la brouille s'accentua. Elle devait aboutir à une rupture complète. Raisouli s'enfuit à Tanger, puis gagna le Djebel qu'il souleva et commença ouvertement la lutte. Elle dure encore.

S'étant réservé le Khlott et le Djebel, pendant que les Riffains portent leurs efforts contre Tétouan et les ports de la côte méditerranéenne, depuis plus d'un an, Raisouli et ses Djebalas, auxquels sont venus se joindre quelques fractions Khlott parties en dissidence, tiennent le pays depuis Sidi El Yamani et le Tleta de Raïçana, théâtre

d'engagements fréquents et meurtriers, jusque dans les montagnes des Ahl Sherif, en dépit des postes établis en ces deux points par les Espagnols. Malgré l'effort réel, sinon suivi de succès, qu'ont tenté ces derniers dans la région, la route de Tanger-El Ksar est encore à l'heure actuelle complètement coupée par les rebelles et les relations avec Tanger sont devenues des plus difficiles, sans qu'il soit possible de prévoir quand pourra prendre fin cette situation désastreuse pour le développement économique du pays. Seule la zone côtière reste calme.

La ville d'El Ksar jouit actuellement d'une tranquillité relative qui se borne d'ailleurs à ses environs immédiats et qu'elle doit sans doute à la présence d'une importante garnison, qui, à certains moments, a été portée jusqu'à 8.000 hommes. Il n'en a pas toujours été ainsi au cours de de l'année dernière.

Le 7 juillet 1913, en effet, les Djebalas tentèrent de surprendre la ville au petit jour et arrivèrent jusqu'à ses portes. Une vigoureuse offensive de la garnison leur fit lâcher pied. Les assaillants poursuivis se retirèrent dans la montagne et si, depuis cette date, ils n'ont plus renouvelé leur tentative, ils n'ont pas désarmé pour cela. Actuellement encore, toujours travaillés par Raisouli, ils sont rassemblés en plusieurs points du Djebel à une vingtaine de kilomètres tout au plus d'El Ksar, n'attendant que l'occasion d'attaquer à nouveau, pendant que les fractions Khlott dissidentes occupent la région du Tleta de Raïçana, pas encore dégagée. Comme nous le disions plus haut, si El Ksar jouit actuellement d'une certaine tranquillité, cette tranquillité n'est que relative.

XI. — El Ksar El Kebir (Alcazarquivir des Espagnols)

Les populations du Khlott sont assez disséminées, et, en dehors d'El Ksar qui est une ville d'une certaine importance, on ne trouve dans le pays que de petites agglomérations accrochées aux flancs des coteaux et atteignant rarement 300 habitants. Les centres où se tiennent les marchés ne sont eux-mêmes que des points de rassemblements hebdomadaires auprès desquels vivent quelques douars, simples hameaux.

El Ksar El Kebir est loin d'être aujourd'hui aussi florissante qu'au siècle passé. Sans cesse mutilée par les inon-

dations du Loukkos, qui la traversait au niveau du souk actuel et que les habitants ont dû détourner de son cours pour remédier à ses ravages périodiques [1], la ville occupait autrefois une superficie double de celle qu'elle occupe actuellement ainsi qu'en témoignent les ruines, existantes encore, des murailles qui l'encerclaient.

« Etalée au milieu d'une vaste plaine..... (elle) se pré-
« sente aux voyageurs venant de Tanger, comme une
« oasis de verdure au sortir du territoire dénudé où vit la
« tribu de Khlott. Une ceinture de jardins, clos en bri-
« ques rouges, de jardins d'oliviers, d'orangers et de gre-
« nadiers, donne au premier abord à la petite ville un air
« de gaîté et de prospérité. Mais l'impression favorable
« cesse dès qu'on pénètre à travers le réseau de rues
« étroites, tortueuses et malpropres. La réalité du présent
« ne justifie plus le nom d'El Ksar El Kebir (grand châ-
« teau), souvenir d'un passé glorieux. [2] »

Quoi qu'il en soit, El Ksar est encore une agglomération importante d'environ 8.000 habitants, placée à un croisement de routes très fréquentées dont l'occupation espagnole a fait en outre, dans ces dernières années, une grosse garnison.

El Ksar affecte la forme d'un 8 dont l'étranglement est occupé par le souk (marché). Cette disposition fait que la ville se divise en deux parties bien distinctes, Ach-Charia (ville des gens de loi) au Nord, Bab El Oued (la porte du fleuve) au Sud.

La première comprend surtout les habitations particulières, c'est le quartier aristocratique, terme qui paraît quelque peu exagéré peut-être pour qui connaît la ville.

Bab El Oued est le quartier des commerçants, des magasins et du Mellah (partie du quartier réservée aux juifs).

El Ksar est complètement ouverte, les murs des anciens remparts, d'ailleurs assez éloignés de la ville actuelle, ne pouvant constituer une défense, pas plus que les amas séculaires d'immondices, ou zabalas, souvent hauts de

---

1 Un barrage « Es Soud » a été construit à environ un kilomètre et demi en amont d'El Ksar. L'oued coule maintenant au Sud de la ville. Ce nouveau bras qui porte le nom d'oued Djeddid (nouvelle rivière) rejoint l'ancien parcours un peu en aval d'El Ksar, au gué des Benatyin. L'ancien lit du Loukkos existe encore, nettement marqué, et lorsque le fleuve est très grossi, au moment des pluies, le trop plein suit l'ancien lit d'où, à l'heure actuelle encore, des inondations, mais beaucoup moins dangereuses que précédemment.

2 MICHAUX-BELLAIRE.

quatre ou cinq mètres qui s'élèvent à son pourtour immédiat. Quoiqu'il n'existe plus rien des anciennes portes, les rues venant déboucher directement sur la campagne, l'habitude a prévalu de dénommer ainsi les issues de la ville. Elles sont nombreuses. On en compte en effet quatorze pour Ach-Charia et seize pour Bab El Oued. Toutes ces portes, excepté celles qui donnent sur le souk, viennent s'ouvrir sur une route circulaire, espèce de boulevard extérieur qui entoure la ville en passant entre elle et les zabalas déjà décrites.

Lorsqu'on traverse El Ksar pour la première fois, on éprouve quelque peine, comme dans toute ville arabe, à se diriger dans ce dédale de ruelles étroites, tortueuses, sombres — parce que le plus souvent couvertes de chaume — et se ressemblant toutes. L'habitude aidant, il est cependant possible par la suite de discerner, dans ce lascis d'apparence inextricable, quelques rues dont la direction générale permet de traverser la ville en longueur et en largeur, par le chemin le plus court ; artères principales sur lesquelles viennent se greffer les voies latérales.

C'est ainsi qu'Ach-Charia est parcourue par une rue à peu près centrale qui, partant du souk, entre dans le quartier par le Bab Es-Souika (porte du petit marché), traverse le souika, suit la rue des Nyarin (fabricants de peignes à tisser), arrive à la place d'El Mers, prend ensuite la ruelle qui mène à la djemaa Es-Saïda (la mosquée heureuse) et de là, sortant par la porte du même nom, côtoie la Hara (hôpital musulman ruiné, peut-être ancienne léproserie) et bifurquant en deux tronçons, gagne d'un côté la route de Larache près du marabout de Moulay Ali Bou Ghaleb, patron d'El Ksar, et de l'autre la route de Tanger après avoir frôlé le camp espagnol installé au Minzah.

La place d'El Mers est un quadrilatère assez vaste qui contenait autrefois, comme son nom l'indique, des silos aujourd'hui comblés. De cette place partent, outre les rues que nous venons de décrire, trois ruelles qui la mettent en relations avec l'extérieur à l'Est et à l'Ouest du quartier.

Bab El Oued est desservie par deux rues principales partant toutes deux du souk et rejoignant la route d'El Ksar à Fez.

La première, celle de droite, emprunte la rue des Chtaouyta (fabricants de tamis), sépare les quartiers d'At

Tabya et d'Al Kattaniyn, arrive au souk Es Srir devant la grande mosquée pour rejoindre la route de Fez par Bab El Khanzira (la porte immonde) et le dar Dabbar (tannerie).

La deuxième, qui constitue la grande artère commerciale, partant du souk, emprunte la rue El Attarin (épiciers), passe à la Kassaria (magasin des étoffes), devant le fondouk du Sultan, devient la rue Al Diouan, laisse la prison à droite et l'entrée du mellah à gauche et, arrive à une place sur laquelle on remarque le sanctuaire de Sidi Abdallah El Kniksy. Là se trouve l'ancien palais du caïd R'aïlan qui, restauré et devenu magasin des subsistances espagnoles, faillit, le 7 juillet 1913, être pris par les Djebalas. Puis la voie rejoint la route de Fez par le dar Dabbar.

Le souk (marché) qui sépare les deux quartiers est une place à peu près rectangulaire, traversée par l'ancien lit du Loukkos, sous une voûte en briques. C'est l'emplacement du marché hebdomadaire, où le dimanche (el had), les gens de la région viennent vendre leurs produits. Du souk partent différentes voies de communications le reliant aux routes de Tanger, Fez et Ouezzan.

Les maisons d'El Ksar bâties en briques cuites, les parois crépies à la chaux, sont toutes du même modèle, dont les caractéristiques sont : la monotonie, l'aspect sale, le délabrement et l'air de vétusté. Il n'y a en effet que de vieilles constructions à El Ksar. Intérieurement, elles procèdent toutes de la manière arabe, comprenant un patio central sur lequel s'ouvrent des chambres rectangulaires, véritables boyaux et dont l'entrée sur la rue est disposée de façon à intercepter les regards du passant.

Quelques-unes de ces maisons, la minorité d'ailleurs, montrent un certain luxe de décorations intérieures, telles les maisons des familles algériennes Chaouch et Otta, le pied à terre des Chérfas d'Ouezzan et la demeure d'El Khalkhali, ancien gouverneur d'El Ksar et du Khlott dont la famille ruinée a quitté la ville et qui dans ces dernières années a eu son heure de notoriété.

Ayant fait retour au Maghzen, à la mort du gouverneur, cette maison fut vendue par le sultan Moulay El Hafid, un peu avant son abdication, à notre agent consulaire de l'époque, M. Boisset. A leur arrivée, les Espagnols contestèrent la validité de cette vente, Moulay Hafid ayant fait, ici comme ailleurs, argent des biens nationaux,

comme s'ils étaient biens personnels ; ils expulsèrent de la maison assez brutalement le nouveau propriétaire pour y installer le bureau militaire des Renseignements, d'où réclamations de M. Boisset, discussions et démarches dont il n'est encore sorti, depuis quatre ans, aucune solution définitive, remise de la maison ou paiement d'une indemnité.

Les magasins d'El Ksar sont de petits éventaires à la mode arabe ou juive. Ils sont tous dans le quartier de Bab El Oued où ils sont groupés par professions et corporations dirigées par les amins (experts) sous la haute autorité du mohtaseb. Les fondouks sont nombreux, appartenant, quelques-uns au Maghzen, les autres à des particuliers ou à des zaouïas.

El Ksar possède une trentaine de mosquées, nombre qui témoigne d'un islamisme beaucoup plus fervent qu'aujourd'hui ; beaucoup sont très endommagées. Elles sont disséminées dans la ville ou à son pourtour. Trois seulement méritent d'être signalées, ce sont les principales où se fait la prière du vendredi, la Djemaa El Kebir (grande mosquée), la Djemaa Es Saïda (mosquée heureuse) qui commémore la victoire des musulmans sur les chrétiens à Larache en 1689 ap. J.-C., et la Djemaa de Sidi Ali El Azmiri (le syriote), personnage qui n'a laissé aucun souvenir de lui, mais dont le sanctuaire est surtout fréquenté par l'aristocratie ksarienne.

Les mosquées de second ordre ne sont que des sanctuaires de quartier dédiés à des saints dont, pour la plupart, les faits et gestes sont tombés dans l'oubli. Toutes les mosquées appartiennent aux Habous.

El Ksar fut autrefois un centre intellectuel. La médersa de Djemaa El Kebir était très florissante au xve siècle. Il ne lui reste plus rien de son ancienne splendeur. Rares sont aujourd'hui les Ksariens lettrés. On ne s'occupe plus de sciences ni de lettres à El Ksar et l'instruction des musulmans se borne à étudier quelque peu le livre saint dans des écoles coraniques de quartiers.

La population d'El Ksar est, cela se comprend, fort mélangée. Elle est en majeure partie composée de Khlott, mais on y trouve encore des Djebalas, des Riffains originaires de Tétouan, des gens de Fez, représentants de maisons de commerce importantes de la capitale, et des juifs assez nombreux, qui ne présentent pas de caractéristiques spéciales et qui pratiquent fort librement leur commerce.

A signaler, une colonie algérienne assez importante, dont les membres venus au Maroc lors de la conquête de l'Algérie par la France, comptent aujourd'hui parmi les plus riches propriétaires fonciers de la ville. Ils sont d'ailleurs tous sujets français, l'un d'eux même, Abdelkrim Chaouch, est le représentant accrédité de notre nation.

La population européenne, assez peu dense avant l'arrivée des troupes espagnoles (11 Espagnols, 2 Français, 1 Anglais, 1 Italien) n'a augmenté que pour la nationalité espagnole qui est représentée actuellement par un assez grand nombre de sujets, petits marchands, dont beaucoup ont été attirés d'ailleurs par l'importance de la garnison. Les intérêts européens sont aux mains d'agents consulaires de la plupart des grandes puissances.

En dehors de la poste espagnole, El Ksar possède un bureau des postes françaises et une ligne télégraphique qui la relie à Tanger par Larache et Arzila. Tout dernièrement ce réseau télégraphique a été soudé au réseau français qui se terminait à Arbaoua. Toutes les régions des deux zones marocaines sont donc maintenant en communication télégraphique avec l'Europe par Tanger. Le service télégraphique est ouvert au public.

La garnison espagnole, forte de 4.000 hommes environ, est installée dans un vaste camp qui occupe au Nord d'El Ksar la plus grande partie du Minzah, cimetière où l'on enterre encore, installation qui n'était pas nécessitée par des besoins stratégiques, mais qui, par contre, a été une double faute hygiénique et politique, les musulmans ayant vu non sans mécontentement violer leur nécropole.

En dehors des postes assez nombreux, simples postes de surveillance relevés tous les jours, il n'y a que peu de troupes espagnoles casernées dans la ville même. Une petite fraction d'infanterie occupe seulement un bâtiment nouvellement construit à l'entrée d'El Ksar, près de la grande mosquée. Un tabor marocain, semblable à nos troupes chérifiennes, a été placé enfin près du souk dans un ancien fondouk appartenant au Maghzen.

L'occupation espagnole ne paraît pas avoir beaucoup amélioré la situation matérielle d'El Ksar. La ville est toujours aussi mal tenue, et, à part quelques travaux de voirie absolument indispensables, il n'a rien été fait de nouveau et aucune amélioration n'a été apportée à ce qui existait. Seule une école hispano-arabe a été construite,

encore assez peu fréquentée, et il y a quelques jours [1] le gué du Loukkos a été aménagé pour permettre le roulage, aménagement d'ailleurs tout provisoire.

Au point de vue scolaire, il convient de signaler l'intéressante tentative faite par l'Alliance Israélite Universelle. Son école, qui a fort bien réussi, marche de succès en succès, et nous ne saurions trop féliciter les organisateurs, car s'ils enseignent les deux langues, espagnole et française, ils apprennent surtout à leurs nombreux élèves à aimer la France et à l'admirer.

XII. — La Vie Religieuse du Khlott

Quoique musulmans de la première heure, puisque originaires du Hedjaz, les Khlott ne paraissent pas avoir été autrefois très fanatiques. Nous avons vu en particulier qu'ils étaient souvent restés sourds à l'appel de la guerre sainte et que, sauf de rares exceptions (lors de la bataille des « Trois Rois »), ils ne se firent en général pas remarquer par leur ardeur à combattre les chrétiens.

Les descendants actuels de la tribu, sans doute très attachés à leur religion, sont cependant d'un islamisme doux et conciliant. D'ailleurs leur religion penche beaucoup plus vers le culte des saints de l'Islam que vers celui de Dieu lui-même, d'où le nombre élevé de mosquées d'El Ksar dédiées aux saints et l'énorme quantité de marabouts et de koubbas que l'on rencontre sur le territoire occupé par la tribu. Il en existe au moins cent trente disséminés dans le Khlott, dont trente pour la ville d'El Ksar seule. Une dizaine de ces marabouts rappellent la mémoire d'hommes ou de femmes célèbres par leurs vertus, leur piété ou leurs talents, quelques-uns recouvrent les restes de « moujahidin » tombés dans les batailles contre les chrétiens, les autres, enfin, et c'est la majorité, portent des noms n'évoquant plus aucun souvenir chez les Khlott eux-mêmes qui ignorent tout de leur origine et de leurs faits et gestes historiques.

Parmi les plus vénérés il convient de citer le marabout de Moulay Ali Bou Ghaleb, personnage très savant et très vertueux, docteur en théologie, né en Andalousie au VIe siècle de l'hégire, mort à El Kṣar, dont il est devenu le

---

1 Mai 1914.

protecteur, détrônant l'ancien patron de la ville Sidi Bou Ahmet, autre lettré. Un autre marabout très connu est celui de Lalla Fatma El Andalousia, sœur de Bou Ghaleb, qui s'élève à El Ksar.

Sidi M'barek Ben Amrame, dont le tombeau, véritable mosquée, s'élève sur les bords du Loukkos, à la pointe extrême du Sahel, peu après le confluent de ce fleuve avec l'oued Mkhazen est, lui aussi, l'objet d'une grande vénération, car il a la réputation de guérir les maladies nerveuses et de féconder les femmes stériles. Mais tous cèdent le pas à Moulay Bou Selham, le saint le plus vénéré des tribus Khlott et du Gharb, sur lequel nous reviendrons, car il mérite mieux qu'une simple mention.

Les confréries religieuses sont plus ou moins bien représentées dans le Khlott et à El Ksar. On y compte les Aïssaouas, disciples de Sidi Mohammed Ben Aïssa, dont la zaouïa mère est à Meknès et que leurs exercices bien connus ont rendu célèbres : des Hamadcha, disciples de Sidi Ali Ben Hamadouch, né en Ahl Sherif, dont les rites se rapprochent de ceux des Aïssaouas et dont le seul exercice consiste à se frapper le crâne avec les instruments les plus divers et les plus résistants ; des Thouama, disciples de la confrérie d'Ouessan ; des Derqaoua en nombre très restreint, enfin et surtout des Djilali, disciples de Moulay Abdelkader El Djilali, plus connu hors du Maroc sous le nom de Qadria et dont le culte, au moins chez les adeptes de la campagne, a versé dans la superstition, vestige du paganisme antéislamique : le saint est considéré par eux comme le chef des esprits et des démons. De ce chef se réclame aussi une autre confrérie, plus superstitieuse encore, celle des Guennaoua, la plupart nègres, dont le nom provient peut-être d'une origine guinéenne.

XIII. — Moulay Bou Selham

Sidi Abbou Saïd El Miçry dit Moulay Bou Selham, « le père au manteau », est le saint le plus vénéré du Maroc, depuis Tanger jusqu'au Sebou. Les données historiques sur ce personnage si célèbre sont plus que succinctes et nous devons nous contenter des légendes qui le concernent et dont la plus répandue est rapportée par M. Michaux-Bellaire.

« Originaire d'Egypte, d'où son nom d'El Miçry

« (l'Egyptien), Abbou Saïd se serait signalé très jeune « par des miracles et aurait quitté son pays natal, à la « suite d'une aventure fâcheuse avec le Sultan de son « époque. Parti dans la direction du couchant avec l'idée « fixe d'atteindre la « petite porte » Bab Es Serir (chenal « qui réunit la merdja Ez-Zerga à l'Océan) ermitage où « était enterré Joseph, fils d'Aristote et qui lui était indi- « qué comme le rendez-vous des Sages, il aurait mené une « vie errante et misérable à travers l'Afrique du Nord, « s'arrêtant d'abord à Tunis, puis repartant avec son « compagnon Abdeljalil At-Tayyar, qu'il devait laisser « malade à Masmouda (Djebala) jusqu'à ce qu'il ait « atteint les ruines de Tchemmich (temple du soleil), Al « Araïch, où il aurait rencontré le cheikh Al Arag (aux « yeux bleus), puis At-Tayyar lui-même en train de « pêcher dans la mer. Il aurait été enseveli avec ses deux « compagnons sur les bords de la merdja Ez-Zerga. »

Par suite de quelles circonstances ce personnage obscur est-il devenu l'un des saints les plus vénérés du Maroc ? Il est difficile de répondre. M. Michaux-Bellaire pense que sa célébrité doit tenir au « souvenir des anciens Moujahidin qui étaient placés sous la protection du marabout égyptien et qui avaient choisi la vaste plaine qui l'avoisine comme un de leurs lieux de réunion ».

Quoi qu'il en soit, la légende lui prête des miracles extraordinaires tel que celui d'avoir entraîné un jour la mer à sa suite, pour démontrer sa puissance à son compagnon At-Tayyar encore incrédule. Ce miracle aurait eu sans nul doute les effets les plus désastreux si Lalla Mimouna Taguenaout n'était arrivée à temps de Fez, accompagnée de jeunes filles de la capitale, pour arrêter le flot envahisseur. Elle accomplissait par là la prophétie du marabout lui-même qui avait déclaré que la mer lancée à sa suite ne s'arrêterait que lorsque les jeunes filles de Fez seraient venues s'y baigner. C'est ainsi que les gens du pays expliquent la formation de la merdja Ez-Zerga.

Tous les ans, les tribus du Khlott, du Gharb et même des Beni Hassen et du Djebel se réunissent à une époque déterminée, pour faire un pèlerinage au tombeau du saint, pèlerinage (moussem) qui est l'occasion de grandes fêtes.

Ces fêtes se déroulent d'abord au souk de Lalla Mimouna, puis à Mechra El Hader et enfin au marabout

de Moulay Bou Selham lui-même. La réunion est souvent très considérable, surtout aux périodes de prospérité, comme en 1914, et pendant les quatre jours du Moussem on dépense les économies de bien des semaines.

Cette ville de toile subitement née, ce camp de milliers de tentes qui semblent plantées çà et là au gré de la fantaisie individuelle, donne une surprenante impression de discipline et laisse entrevoir les mystérieux instincts de la foule.

Personne n'a rien organisé, aucun programme n'a été fixé, mais chacun s'est mis pourtant à la place qui peut être la sienne. Des souks se sont formés,où voisinent les marchands de Fez et ceux de Salé. Une grande place libre, large piste, a été aménagée pour les fantasias, et tout à l'entour se groupent, s'échelonnent les imposantes tentes-koubbas des grands caïds, les tentes plus simples des notables, une foule d'autres plus modestes encore, toute la gamme, jusqu'aux plus rudimentaires abris, vagues haïks hâtivement cousus, dressés sur deux branches ramassées çà et là, ou tendus d'un buisson à l'autre entre les touffes de datura.

Les bruits de la fête montent, assourdissants : noubas de tambourins et de ghaïtas (hautbois) qui accompagent les personnages de marque, derboukas et chants aigus des chikhat ; tebels et flûtes des Aïssaouas, des Hamadcha, et leurs cris rythmés et monotones. Puis dominant le tout, les rafales de la fantasia, sans cesse reprise, interminable.

Et cette foule de 20.000 indigènes et plus, qui ne sont venus là que pour prier — et surtout s'amuser — s'amuse de tout, du spectacle, du mouvement, de l'idée même qu'elle est en fête. Point de rixes, point de disputes ; les tribus ennemies, les caïds rivaux, les plaideurs en procès se rencontrent, se frôlent, oubliant leur haine dans cette atmosphère de joie [1].

XIV. — Organisation Administrative

Tribu maghzen, le Khlott avant l'arrivée des Européens (1911) a subi le contre-coup de toutes les vicissitudes par

1 Pour de plus amples détails sur Moulay Bou Selham et son Moussem cf. Michaux-Bellaire, *Les tribus arabes de la vallée du Loukkos*, in *Archives Marocaines*, tome IV, 1905.

lesquelles passait le Maghzen lui-même. Les combinaisons politiques, la puissance tour à tour accrue ou diminuée des chefs indigènes qui le commandaient, ont réuni ou séparé le Khlott d'El Ksar.

Tantôt le Maghzen favorisant un gouverneur d'El Ksar ou un caïd du Khlott, lui confiait ville et tribu, tantôt appliquant la devise « diviser pour régner » qui était bien la sienne, il attribuait à plusieurs caïds diverses fractions du Khlott. Tantôt devant des besoins d'argent qu'un personnage puissant pouvait aider à satisfaire, le Khlott et El Ksar sont ensemble ou séparément attribués au pacha de Larache, qui leur nomme des khalifats. La même raison en d'autres périodes poussait à la division. A certains moments encore, le Khlott a été rattaché aux tribus du Djebel.

Parmi les gouverneurs les plus connus de la tribu, on peut citer Ar-Reiss, Achquiloula et ses descendants, le caïd R'aïlan, Ahmed Rifli, les Astot, puis dans des temps plus récents, les caïds Guenouari, Khalkhali, El Hadj Bou Selham Remiqui et enfin le célèbre caïd Raisouli.

C'est ce dernier qui, au moment de l'arrivée des Espagnols en 1911, étendait son autorité sur le Khlott et tout le pays environnant. Depuis, le Khlott a été divisé entre les zones d'influence française et espagnole et les deux parties ont suivi un sort différent. La rupture entre les Espagnols et Raisouli a amené le remplacement de celui-ci par Remiqui, ancien caïd du Khlott, tandis que dans le Khlott français était instauré un nouveau caïd, Abdessalam El Kholti, ancien commandant des troupes chérifiennes à El Ksar dont nous avons déjà parlé.

D'un côté comme de l'autre de la frontière provisoire, puisque le tracé n'en est point encore complètement décidé, les deux nations européennes exercent le contrôle des autorités indigènes, d'après la formule de l'administration indirecte. Un bureau indigène « Oficina indigena » est chargé à El Ksar des affaires de la tribu en zone espagnole, tandis qu'à peu de distance le chef du Bureau des Renseignements d'Arbaoua et le contrôleur civil de Souk El Arba de Sidi Aïssa remplissent les mêmes fonctions vis-à-vis du Khlott français. Le Khlott espagnol fait partie d'une région [1] Larache-El Ksar, le Khlott français dépend

---

1 La région d'El Ksar-Larache comprend trois cercles : Larache, Arzila, El Ksar.

du cercle du Sebou et du contrôle civil de Kenitra, rattachés tous deux à la région de Rabat.

Quant à la ville d'El Ksar elle-même, après avoir eu une administration du Maghzen, sous la direction de ses divers gouverneurs, elle possède actuellement une municipalité organisée par les autorités espagnoles. Cette municipalité est composée d'Espagnols et d'un seul Marocain, le caïd Remiqui, lequel est presque toujours remplacé par son naïb (représentant). Le consul d'Espagne en a la présidence et s'occupe de toutes les questions concernant la ville.

La justice musulmane en zone espagnole fonctionne sous la surveillance des Espagnols ; elle est rendue par deux cadis, l'un pour El Ksar ville, l'autre pour la tribu même des Khlott.

En zone française, les affaires sont soumises au cadi de Mechra Bel Ksiri.

XV. — Commerce, Industrie, Marchés

Le mouvement commerçial dans le pays des Khlott est d'une certaine activité, due en partie à la proximité du port de Larache qui sert de débouché à la région, mais surtout aux relations constantes des gens de la tribu avec leurs voisins de la montagne. Les souks locaux en sont la manifestation la plus importante.

La réunion des montagnards vêtus de djellabas brunes, venus à pied de leurs villages haut-perchés, des femmes berbères qui, les jambes protégées par des molletières de cuir, ont suivi les rudes sentiers et traversé les broussailles pour apporter l'huile ou des œufs, des Arabes du bas pays qui, à pied ou plutôt à âne, échelonnant sur les pistes leur défilé, ont amené au souk leur grain ou leurs bestiaux et qui restent immobiles en attendant l'acheteur, enveloppés dans leurs vêtements blancs, le mélange des produits différents des deux régions, le contraste des deux races, tout cela donne aux souks du Khlott un caractère original et pittoresque.

Il existe chez les Khlott six marchés dont un à El Ksar. Ce sont par ordre d'importance :

Souk El Tleta Er Raïçana (mardi).
Souk El Had d'El Ksar (dimanche).
Souk El Thine de Sidi El Yamani (lundi).

Souk El Djemaa et Tolba (vendredi).
Souk El Tnine Smid El Ma (lundi).
Souk El Tleta d'Arbaoua (mardi) en zone française [1].

Le Tleta Er Raïçana, fréquenté par les Khlott, les Beni Gorfet, les gens du Sahel et les Ahl Sherif, se tient sur l'oued Raïçana (route d'El Ksar à Tanger). C'est le plus gros marché de la région. Le commerce de grains et d'animaux y est très actif. Les transactions atteignent 700.000 p. h. environ par an.

Le souk El Had est un marché urbain qui sert à l'approvisionnement d'El Ksar. La présence d'une garnison assez nombreuse aurait pu en faire croître l'importance, mais les montagnards s'abstiennent en général d'y assister, par hostilité ou par crainte de quelques représailles.

D'ailleurs les officiers espagnols, les soldats, l'Intendance n'achètent rien à El Ksar. Tout vient d'Espagne [2].

Il en est un peu de même pour les autres souks et de ce fait le mouvement de la région a plutôt souffert que profité de l'occupation espagnole.

Le Tnine de Sidi El Yamani, à l'embranchement des routes d'El Ksar à Tanger est fréquenté par les mêmes tribus que le Tleta de Raïçana, mais moins assidûment.

Le Djemaa et Tolba visité par les Ahl Sherif, le Tnine de Smid El Ma et le Tleta d'Arbaoua sont des marchés locaux assez peu actifs. Le Tnine de Smid El Ma, situé sur la rive gauche du Loukkos et qui tire son nom de l'oued qui coule à proximité, réputé pour l'excellente qualité de ses eaux, ne peut lutter avec le très important souk El Djemaa de Lalla Mimouna qui se tient à peu de distance.

A ces marchés tant ruraux qu'urbains sont apportées toutes les denrées qui figurent habituellement sur les souks marocains : on n'y rencontre pas de spécialités. Les Djebalas y vendent des olives, de l'huile, du bois, du charbon, du sel, des figues sèches, des poulets, des œufs, des fruits suivant la saison, des oranges et surtout des raisins, un peu de coton. Les Khlott vendent des grains, du bétail, des peaux et quelques poteries grossières.

En dehors d'El Ksar, les Européens ne fréquentent pas

---

1 En dehors de leurs propres marchés, les Khlott fréquentent les principaux marchés d'alentour, ce sont : Souk El Arba (Ahl Sherif, mercredi) ; Khemis de Bou Djediam (Ahl Sherif, jeudi) ; Sebt des Beni Gorfet (samedi) ; Khemis du Sarsar (jeudi) ; Tnine de Sidi Amor El Habi (Gharb, lundi) ; Arba de Sidi Aïssa (Gharb, mercredi) ; Djemaa de Lalla Mimouna (vendredi).

2 Michaux-Bellaire. — *R. du M. M.*, tome xxi.

ces marchés, qui tous, sauf ceux de la rive droite, sont en zone peu sûre.

La perception des droits de marché a été réglementée par les autorités espagnoles. Ces droits payés par le vendeur varient suivant les marchandises entre 5 % et 10 % du prix d'achat. Ils ont été fixés à 4 p. h. pour les bœufs et 0 p. h. 50 pour les chèvres et les moutons.

A El Ksar, concurremment avec les droits de place et de marché, on paie à l'entrée de la ville un droit de porte. (Les portes sont tombées, les droits sont restés.) Un amin nommé par le Sultan est chargé de les percevoir et reçoit 60 réaux hassani d'appointements mensuels. Avant l'établissement du monopole pour la vente du kif et du tabac, il en avait le privilège.

Les droits perçus sont de 1 p. h. par mule, kidar (cheval de bât) ou chameau chargé et de 0 p. h. 50 par âne. En échange de cette somme est délivré un reçu qui exempte des droits de marché.

A El Ksar même, le commerce est celui de toute ville indigène. Quelques tisserands fabriquent des djellabas blanches assez fines, on trouve des belras grossières faites sur place ; mais presque toutes les marchandises viennent de l'intérieur, d'Europe par Larache (étoffes, bougies, thé et sucre, quincaillerie, etc.), de Fez pour tous les produits de l'industrie marocaine. Il y a dans la place un certain nombre de commerçants en gros qui, en échange des objets manufacturés européens, exportent les grains et les laines.

Une seule maison de commerce française et une maison allemande (banque et commission) représentent l'élément européen. Les Espagnols ont de petites entreprises : quincaillerie, menuiserie, bâtiment, commerce de détail.

XVI. — Mesures

A) *Mesures itinéraires.* — Comme dans tout le reste du Maroc, les mesures itinéraires sont inconnues. Cependant, sur les routes les plus fréquentées, le décompte par heure de marche est assez souvent employé.

B) *Mesures de longueur.* — Les mesures de longueur sont :

Le draa ou coudée : $0^{m}50$ environ.

Le qala, la coudée plus deux phalanges.

La gama, ou brasse : $1^{m}62$ environ.

Le khetoua ou pas : $0^{m}75$ environ.

Draa et qala s'emploient pour les mesures des étoffes, la gama aussi ; la gama sert à estimer les hauteurs (constructions) et les profondeurs (puits).

C) *Mesures de superficie.* — On calcule les superficies d'après les quantités de grains nécessaires pour l'ensemencer ou d'après le nombre de charrues employées dans les labours.

La grande charrue (charrue attelée de bœufs) vaut 10 à 12 hectares et prend 14 à 15 mouds de semence.

La moyenne charrue (chevaux et mulets) vaut 8 à 10 hectares et prend 7 à 8 mouds de semence.

La petite charrue (âne) vaut 6 à 8 hectares et prend 4 à 5 mouds de semence.

D) *Mesures de capacité.* — Comme mesure de capacité pour les grains on utilise le « moud » dont la valeur est très variable suivant les localités, mais les récipients qui représentent cette mesure sont très répandus et les habitants en connaissent les valeurs relatives.

A El Ksar, l'amin en fixe et en vérifie les dimensions. Le « moud » d'El Ksar contient 45 kilos de blé. Celui de Tleta de Raïçana vaut les trois quarts du précédent, soit environ 33 kilos. Dans le Djebel, le « moud » n'est que de 22 kilos environ. On emploie les fractions de moud : 1/2, 1/4, 1/8, jusqu'à 1/16 et 1/32 (nous-tomni, robia, tomni).

Pour le sel en grains, les mêmes mesures sont utilisées ; le sel gemme se vend au morceau de gré à gré.

Le seul liquide qu'on ait à mesurer est l'huile. Sur les marchés on la vend sans mesure fixe à prix débattu et par très petites quantités (par kas, verre) ; on la pèse à El Ksar.

E) *Mesures de poids.* — Ces mesures varient avec les denrées. On distingue le retal el attari (livre d'épicier) qui équivaut au poids de 20 réaux hassani, soit 500 grammes ; le retal el bakkali (livre de matières grasses), utilisé pour le savon, le beurre, l'huile, le miel, qui équivaut au poids de 30 réaux hassani ; le retal el khaddari (livre de légumes) qui équivaut à 40 réaux hassani.

A El Ksar, les bouchers emploient la «livre de boucher»

égale à la précédente, tandis que sur les marchés la viande s'achète par morceau de gré à gré.

Toutes ces mesures sont vérifiées et surveillées à El Ksar par un mothasseb qui est également chargé de l'établissement de la mercuriale.

La charge de mothasseb était autrefois achetée au Maghzen par le paiement d'une somme de 3 à 4.000 réaux hassani. Un traitement de 2 réaux hassani lui était servi sur le budget des habous. Il va sans dire qu'il prélevait sans contrôle les droits les plus arbitraires ; actuellement il touche 90 réaux hassani par mois et il se borne à fixer les prix.

Dans la ville, les boutiques sont soumises à une patente, les marchands d'huile, savon, etc., paient 1 peseta hassani par semaine, les boulangers 2 pesetas hassani, les bouchers 2 pesetas hassani par mouton et 12 à 15 pesetas hassani par bœuf.

XVII. — Habitation

Les Khlott étant une tribu de pasteurs habitent sous la la tente [1] plus fréquemment qu'il n'est d'usage dans les tribus voisines. Pourtant l'étendue relativement faible des terrains de pacage leur permet une certaine stabilité, qui explique la présence dans leurs douars de nouala [2], même de maisons. Ces maisons sont des constructions très simples dont les murs en briques séchées au soleil (toub) sont protégées par un toit de chaume très incliné.

Quelques riches propriétaires possèdent une ou deux maisons à une pièce bâtie en briques cuites (dar El Hadj Bou Selham El Bou, dar El Harrak, dar douar Haoura, dar Sidi Djelloul El Hesbahi à Gla, dar El Bou Djena sur la route d'Arbaoua à El Ksar, dar El Bouhati sur le Djebel Gheni, etc.).

La pierre de construction manque à peu près totalement chez les Khlott : c'est ainsi que la ville elle-même d'El Ksar

---

1 Les tentes sont faites de flij, bandes de haïdelli (fibre de palmier nain tressée) de 0m60 de large qui valent 0 p. h. 50 la coudée.

2 Les nouala sont des huttes constituées par un canevas de roseaux recouvertes d'un toit de jonc. Rondes ou carrées, ces huttes peuvent être assez confortables. Leur mobilité relative, leur prix assez modique (12 r. h. en moyenne) en font un mode d'habitation tout à fait pratique.

est toute entière bâtie en briques cuites. Ces briques peu épaisses (longueur 0^m20, largeur 0^m12, épaisseur 0^m02) sont fabriquées sur place au prix de 7 p. h. le mille.

Le sable est abondant dans quelques carrières et surtout dans l'oued Loukkos et ses affluents. La chaux est faite autour d'El Ksar avec des pierres provenant du Djebel Gheni, elle vaut 4 p. h. à 4 p. h. 50 le quintar ou le « chouari » (60 à 80 kilos). Elle sert à faire les enduits des murailles tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, car les revêtements en plâtre, assez répandus dans certaines régions, sont ignorés ici.

Les maisons sont recouvertes en tuiles courbes qui rappellent de très près celles qui sont utilisées en Provence, et les toits en tuiles à fortes pentes d'El Ksar, les nids de cigogne qui s'élèvent en grosses touffes, les cigognes elles-mêmes perchées sur les pignons, donnent à la ville un aspect tout particulier et unique au Maroc.

XVIII. — Loyers

Les loyers des maisons dans El Ksar varient entre 8 et 20 r. h. par mois ; la plupart des maisons sont à un étage, desservies par un escalier intérieur donnant sur la cour ou patio. Dans toutes il y a un puits (eau à 9 mètres) et dans quelques-unes une citerne. Les puits sont maçonnés, le prix de leur construction varie de 120 à 130 r. h. [1].

Les boutiques se louent suivant le quartier de 2 à 5 r. h. Comme partout au Maroc, ce sont de simples cases larges de 2 mètres à 3^m50 et élevées de 0^m50 au-dessus du sol, où les commerçants ne séjournent que pendant les quelques heures consacrées aux affaires.

XIX. — Production Agricole du Pays

Ainsi qu'il a été exposé au paragraphe VI, la région du Khlott convient très bien à la plupart des cultures, tant par le climat tempéré dont elle jouit, que par la nature de ses terrains.

La culture dominante est celle du « dra », sorte de sor-

1 A cause de la qualité séléniteuse de l'eau des puits, l'eau de citerne est préférée pour les travaux de la maison (lavage, etc.).

gho qui réussit particulièrement bien dans les parties « fraîches » des terrains touars.

L'orge, le maïs et le blé suffisent pour nourrir la tribu, tandis que le sorgho s'exporte en grande quantité vers l'intérieur (Cherarda, Beni Ahsen, etc.). Quelques courtiers en achètent sur les marchés pour en faire la vente ou l'exportation par mer à Larache, mais ce mouvement est insignifiant par rapport à celui de l'intérieur.

Les autres produits, plus ou moins abondants au Maroc, mil, fèves, pois chiches, coriandre, fenugrec, ne se rencontrent que peu dans le Khlott, où ils sont comme le blé et l'orge réservés à la consommation locale.

Les jardins nombreux et très beaux, déjà signalés, donnent de bonnes oranges [1], des grenades, des figues et quelques légumes, mais l'abondance des jardins aux environs de Larache, les faibles besoins d'El Ksar, ravitaillé déjà par les montagnards, la grande distance des autres agglomérations et la lenteur des communications ne permettent pas actuellement le développement plus grand des cultures maraîchères.

Quant au bétail, qui constitue une des richesses du pays, on ne peut plus comme autrefois le diriger sur Tanger pour l'exportation. L'insécurité de la route a rejeté vers l'intérieur la surproduction assez abondante et les bœufs du Khlott approvisionnent surtout les marchés ruraux d'où les acheteurs en gros les envoient sur Meknès, Rabat et les ports de la côte. Le mouvement par Larache est relativement faible.

XX. — Colonisation Européenne. Avenir du Pays Khlott

Peu de régions actuellement occupées du Maroc paraissent plus désignées à la colonisation que le Khlott, pays éminemment propre à la grande culture et à l'élevage, pays dont la population pacifique et âpre au gain est accessible à des idées nouvelles.

Jusqu'ici, malheureusement, la situation politique de la zone espagnole, qui comprend la plus grande partie du Khlott, n'a pas encore permis la mise en valeur par les Européens de cette riche contrée.

---

1 Les oranges se vendent en gros avant la récolte au prix moyen de 7 p. h. 50 par arbre.

Sans doute les Khlott sont soumis, mais les Djebalas ont longtemps tenu la campagne, leur menace plane toujours sur le pays, et l'on comprend que dans ces conditions, les tentatives de colonisation soient difficiles sinon impossibles.

Quelques Européens ont fait des essais d'association avec les indigènes du Khlott pour l'élevage du bétail ; essais timides et à juste titre ! Quelles garanties espérer contre le vol dans un pays si voisin des montagnards farouchement hostiles, dont les bandes, hier encore, parcouraient la région, malgré la présence des 10.000 soldats espagnols de Larache, Arzila et El Ksar.

Echappant à la convoitise des montagnards, protégés contre les rapines par l'horreur religieuse, les troupeaux de porcs peuvent se développer en toute sécurité et l'élevage du porc, entrepris par quelques colons, est particulièrement florissant.

Des sociétés importantes possèdent entre El Ksar et Larache des propriétés qu'elles n'exploitent pas, attendant des temps meilleurs pour les mettre en valeur ou les revendre. Mais ce que peuvent faire des Sociétés à gros capitaux, des particuliers ne peuvent se le permettre, aussi la petite colonisation n'existe-t-elle pas encore dans la région du Khlott espagnol.

En zone française du moins le calme est complet et la sécurité absolue, mais cette zone est si peu étendue qu'on ne peut lui demander un grand développement de la colonisation.

Toute la vie du pays est en zone espagnole. Espérons que les efforts de nos voisins arriveront bientôt à rendre la liberté à une région qui ne demande qu'à vivre et à produire, à qui son sol et son climat promettent un avenir d'exemplaire prospérité [1].

Arbaoua, le 16 mai 1914.

Dr Gustave BERTRAND,
Médecin Major de 2e classe,
Chef du Service médical indigène du district d'Arbaoua.

Etienne DELHOMME,
Capitaine d'Infanterie H. C.,
Chef du Bureau des Renseignements d'Arbaoua.

1 Voir Bibliographie, p. 256.

Documents et Ouvrages consultés

Archives du Bureau des Renseignements d'Arbaoua.

As-Slaouy. — Kitab el Istisca (Trad. Houdas).

Aubin. — Le Maroc d'aujourd'hui.

Besnier. — Géographie ancienne du Maroc (Archives Marocaines, tome I).

— Recueil des inscriptions anciennes du Maroc (Archives Marocaines, tome I).

De Cuevas. — Etude sur la géographie du Pachalik de Larache (en espagnol).

El Bekri. — Description de l'Afrique septentrionale (Trad. de Slane, Journal Asiatique, tome I).

Edrissi. — Description de l'Afrique et de l'Espagne (Trad. Dorey et Genje).

Ezziani. — Le Maroc de 1631 à 1818 (Trad. Houdas).

De Foucauld. — Reconnaissances au Maroc.

Ibn Khaldoun. — Histoire des Berbères (Trad. Slane).

Léon l'Africain. — Description de l'Afrique.

Marmol. — L'Afrique.

Michaux-Bellaire et Salmon. — Les tribus arabes de la vallée du Loukkos (Archives Marocaines, tome IV, 1905).

Michaux-Bellaire. — Notes sur le Gharb (Revue du Monde Musulman, tome XXI, 1912).

Michaux-Bellaire. — Le Gharb (Archives Marocaines, 1913).

Miller. — Mélanges de philologie et d'épigraphie.

Mouliéras. — Le Maroc inconnu.

Miller. — Claudii Ptolemei, géographie.

Noshet El Hadi. — Trad. Houdas.

Tissot. — Recherches sur la géographie comparée de la Maurétanie Tingitane.

— Itinéraire de Tanger à Rabat (Bulletin de la *Société de Géographie de Paris*, 1875).

NOTE SUR LES TUMULI ET QUELQUES RUINES

des Environs d'El Aïoun Sidi Mellouk (Maroc Oriental)

LES TUMULI

Le présent travail fait, en quelque sorte, suite à ceux que j'ai déjà eu l'occasion de publier sur les tumuli de la région d'Oudjda [1].

Les anciens tumuli sont fort nombreux aux environs d'El Aïoun Sidi Mellouk [2] et il eût été désirable de fouiller quelques-uns d'entre eux. Lorsqu'en 1913 j'ai sillonné cette région, mes occupations ne m'ont malheureusement pas permis d'entreprendre des travaux qui, pour être menés à bien, auraient exigé des stationnements d'une certaine durée. Dans ces conditions, je n'ai pu prendre que des notes sommaires sur les tumuli rencontrés et dont la liste est donnée ci-après.

La plupart des tumuli sont de forme circulaire et ont un faible relief ; leur diamètre dépasse rarement 6 mètres et il est souvent très inférieur à ce chiffre. Aux alentours de l'Aïn Tameur il y a un tumulus en forme de croissant ; ce type est tout à fait exceptionnel.

Emplacement des Tumuli

Les tumuli figurant sur la liste suivante sont répartis en sept groupes correspondant à des zones distinctes ; dans chaque groupe leur énumération est faite de l'Est à

---

1 L. Voinot. — *Les tumuli d'Oudjda* et *Note sur les tumuli et quelques vestiges d'anciennes agglomérations de la région d'Oudjda*, in *Bull. Soc. de Géogr. et d'Arch. d'Oran*, 1910 et 1913.

2 On trouve également un certain nombre de tumuli aux environs de Taourirt et dans la Tafrata, entre Taourirt, Debdou et la Moulouya ; il ne paraît pourtant pas y exister des groupements aussi importants que ceux constatés en quelques points des régions d'Oudjda et d'El Aïoun.

l'Ouest, en indiquant les particularités de ceux qui diffèrent de l'habituel tas de pierres à peu près informe.

Les indications fournies sur les emplacements des tumuli doivent permettre de les retrouver facilement sur le terrain, à condition bien entendu de prendre un guide du pays ; la carte du Maroc Oriental au 1/200.000e (feuille Oudjda-Taourirt) peut d'ailleurs être utilement consultée.

1° *Extrémité ouest de la plaine d'Angad :*

Un grand tumulus en mauvais état, dit *Kerkour el Youhdi* [1], au sommet d'un monticule bien connu situé entre Naïma et l'oued Bouredim, à environ deux cents mètres au Sud de la piste carrossable d'Oudjda à El Aïoun Sidi Mellouk.

Très nombreux tumuli au lieu dit *Blad Djouhal* [2]. Blad Djouhal se trouve à hauteur de Kerkour el Youhdi, entre la piste carrossable d'Oudjda à El Aïoun et les hauteurs obliques à cette piste qui forment vers l'Est l'amorce de la colline de Megacem. C'est au pied de ces hauteurs que les tumuli sont les plus denses ; quelques-uns ont de grandes dimensions et beaucoup sont en mauvais état.

Un tumulus plat à environ un kilomètre au Nord de la gare dite de l'Oued Bouredim (elle se trouve en réalité sur l'oued Atchane) et à deux cents mètres au Sud-Ouest des ruines du lieu dit Djeboub [3].

Un tumulus à la pointe ouest de l'ondulation située entre Djeboub et la cuvette dite Feidet Roumana, à proximité de l'oued Atchane et sur sa rive droite.

Deux tumuli au Nord et près de la voie ferrée, à environ un kilomètre à l'Ouest de la gare dite de l'Oued Bouredim.

Plusieurs tumuli peu nets à côté et à l'intérieur des ruines d'Ighqour, à Ras Bouredim.

Un tumulus vers la lisière sud-ouest de la plaine d'Angad et au Nord du djebel Bou Ladjeraf, au pied d'un petit monticule dit Harich el Abada.

2° *Djebel Bou Ladjeraf et pied de cette montagne à la lisière sud de la plaine d'Angad :*

Un petit tumulus sur la rive gauche de l'oued Bou Ladjeraf, entre les deux falaises les plus élevées de la monta-

---

1 *Kerkour el Youhdi*, signifie le tas de pierres du juif.

2 *Blad Djouhal* ; le territoire des païens de l'époque antéislamique.

3 *Djeboub* : mot arabe qui signifie citerne. Il y a en effet une ancienne citerne en cet endroit.

gne de même nom, sur le territoire de la fraction des Haddiine de la tribu des Beni bou Zeggou.

Un tumulus au débouché nord du Teniet el Hamra, près de la berge gauche du ravin dit Châabet el Hamra [1].

Assez nombreux tumuli sur le sommet et les flancs des contreforts nord du Bou Ladjeraf, contreforts dénommés Koudiet Hadjate par les Berbères et Koudiet El Ariana par les Arabes. Quelques-uns de ces tumuli sont très grands ; certains ont été violés.

3° *Ligne de hauteurs au Nord-Ouest de la plaine d'Angad entre cette plaine et l'oued Bouredim :*

Deux tumuli, dont l'un dit Kerkour Mohammed ben Slimane, au sommet d'un monticule à l'Est de la colline de Megacem.

Un tumulus à Teniet Ghenem [2] dans le Megacem.

4° *Plaine ondulée autour d'El Aïoun Sidi Mellouk :*

Plusieurs tumuli, dont un très grand, dans un col du flanc droit de la vallée de l'oued Bouredim, à côté du sentier dit Mehadj Gleb et Tsour et à hauteur du point de la rivière appelée Gueltet es Souk.

Trois tumuli sur une ondulation au-dessus de Djorf el Abiod, sur la rive gauche de l'oued Bouredim.

Un tumulus sur une ondulation entre la dépression dite Hofret en Nâàma et l'oued Bouredim.

Deux tumuli dans un petit col de la même ondulation, à côté du sentier dit Trik Chouala. Un de ces tumuli était constitué par un simple cercle fait d'une rangée de grandes dalles fichées ; quelques-unes de ces dalles seulement restent debout.

Deux tumuli sur la même ondulation, à la pointe d'un saillant qui domine la vallée de l'oued Bouredim, au lieu dit El Hadab, près et à l'Est d'un sentier conduisant d'El Aïoun Sidi Mellouk à Massine chez les Beni Mahiou. Un de ces tumuli est surmonté d'une haouïta en pierres sèches élevée ultérieurement par les populations musulmanes de la région.

Un tumulus au sommet de la même ondulation, entre les précédents et le mekam de Sidi Slimane, lequel paraît d'ailleurs avoir été construit sur un ancien tumulus.

---

1 *Teniet el Hamra :* le col rouge.

2 *Teniet Ghenem :* le col du troupeau de moutons.

Trois tumuli au sommet d'une ondulation située dans l'angle nord-est formé par la piste d'El Aïoun Sidi Mellouk à Massine par l'Aïn Della et le thalweg de l'Aïn Della.

Un cercle de grosses pierres au pied d'une petite falaise du flanc sud de la précédente ondulation.

Un tumulus à l'Est de la piste d'El Aïoun Sidi Mellouk à Massine par l'Aïn Della, entre cette source et l'ondulation qui est au Sud-Ouest du mekam de Sidi Slimane.

Un tumulus sur la berge droite de l'Aïn Della, dite aussi Aïn Hamdoun [1], près de la piste conduisant à El Aïoun Sidi Mellouk.

Une dizaine de tumuli sur la berge gauche de l'Aïn Della, certains entourés de dalles fichées ; trois de ces tumuli se trouvent à l'Ouest de la piste d'El Aïoun Sidi Mellouk, les autres sont à l'Est.

Un petit tumulus sur la piste conduisant d'El Aïoun Sidi Mellouk aux montagnes des Zekara, à environ deux cents mètres au Sud-Est de la voie ferrée, à hauteur du passage à niveau d'Aïn El Hadjar.

Deux tumuli sur une ondulation du flanc gauche de Saheb ed Dib, au Sud-Est d'El Aïoun Sidi Mellouk et près d'Aïn El Hadjar.

Un tumulus, dit Redjem el Hadab, sur une petite ondulation au Sud et à environ un kilomètre de l'oued Bouredim, un peu à l'Ouest de la piste d'El Aïoun Sidi Mellouk à Massine par l'Aïn Della.

Un tumulus sur une légère ondulation de direction Nord-Sud, qui se trouve à l'Ouest d'El Aïoun Sidi Mellouk et à hauteur de l'Aïn Della sur l'emprise de la future voie ferrée. (La ligne télégraphique est construite sur le bord de cette emprise, elle ne suit pas les sinuosités de la voie provisoire de $0^{m}60$.)

Un tumulus violé sur une ondulation de direction Est-Ouest, au Sud de la piste d'El Aïoun Sidi Mellouk à l'Aïn Tameur et sensiblement au milieu de l'intervalle séparant ces deux points.

Deux tumuli sur une ondulation de la rive gauche de l'oued Bouredim, au Nord de l'Aïn Tameur.

Trois tumuli au sommet du flanc droit du ravin de l'Aïn Tameur, au-dessus de la source.

---

1 Du nom du caïd de la tribu des Sedjâa, qui a créé les jardins voisins de cette source.

Un tumulus violé, au sommet du flanc gauche du ravin de l'Aïn Tameur, en face des précédents.

Deux petits tumuli sur une ondulation pierreuse, entre le ravin de l'Aïn Tameur et l'oued Bouredim et vers leur confluent.

Deux tumuli au pied sud-est des hauteurs dites Chebket Aïn Tameur.

Un tumulus sur la berge droite de l'oued Ouararïa. On appelle ainsi la partie de l'oued, figurant sur les cartes sous le nom d'Irsane, qui se trouve en aval des jardins de Mahiriz.

Trois tumuli sur une petite arête rocheuse au milieu des jardins de Mahiriz ; il y a une haouïta en pierres sèches sur l'un d'eux.

5° *Région très coupée au Sud de la plaine d'El Aïoun Sidi Mellouk, entre cette plaine et les montagnes des Beni bou Zeggou :*

Trois tumuli, dont un violé, sur la crête à l'Est de l'oued Teghanimt (oued Israne des cartes), à hauteur de la colline de Quefa Mâalla, que la carte au 1/200.000e dénomme à tort Kef Mahalla.

Groupe de six tumuli à environ deux cents mètres de la berge droite de l'oued Teghanimt, à hauteur de Quefa Mâalla.

Un tumulus sur la berge droite de l'oued Teghanimt, à hauteur de la pointe est de Quefa Mâalla.

Assez nombreux tumuli, dont beaucoup en très mauvais état, sur les pentes est de Quefa Mâalla, à proximité d'anciens vestiges d'agglomération.

Quelques tumuli sur l'ondulation de la rive droite de l'oued Irsane, à Ras Irsane.

Tumuli douteux dans les ruines de Kerkour Aghrem, au Sud de Ras Irsane [1].

Quelques tumuli peu nets dans les ruines de Ras Irsane ; il y a doute également et, pour être fixé, il faudrait faire des fouilles [1].

Deux tumuli près de la croisée de la piste d'Azelaf à El Aïoun Sidi Mellouk et de celle dite Trik Hacira. Le plus petit a une bordure de pierres enchassées à plat dans le sol, le plus grand est entouré de dalles fichées.

---

1 V. infra, *Emplacement et nature des vestiges d'anciennes agglomérations.*

Assez nombreux tumuli sur les pentes, à la pointe ouest de Quefa Mâalla.

Quelques tumuli au pied des pentes est du Rich el Hammam.

Quelques tumuli au pied nord du Rich el Hammam.

Un tumulus violé sur le sommet est de la hauteur dite Tafezate, au Nord du Rich el Hammam.

Un tumulus avec bordure de grosses pierres enchassées dans le sol, sur le flanc droit du ravin d'Aïn Diab, un peu en amont de la source.

Un tumulus sur la hauteur au-dessus et au Sud d'Aïn Diab : il semble en exister d'autres en cet endroit, mais les amoncellements de pierres sont si informes qu'on ne peut pas l'affirmer avec certitude.

Quelques tumuli, pas très nets, sur les hauteurs entre les lieux dits Rokna et Takhellabt.

Deux tumuli au sommet du flanc gauche de l'oued Metlili, au Nord et près de la piste carrossable d'El Aïoun Sidi Mellouk à Mestigmar.

6° *Ride rocheuse fermant vers l'Ouest la plaine d'El Aïoun Sidi Mellouk :*

Plusieurs tumuli sur le flanc est de Chebket Aïn Tameur, face à la source. L'un d'eux a la forme d'un croissant ; la bordure est constituée par deux rangées de pierres plantées de champ qui rappellent les vieux murs berbères.

Un tumulus au sommet de la pointe nord de la hauteur dite Tazenaït, au-dessus de l'oued Bouredim et sur sa rive gauche, au Nord de Chebket Aïn Tameur.

Trois tumuli, dont un violé, sur la même hauteur, au-dessus de la piste d'El Aïoun Sidi Mellouk à la zaouïa de Mouley Tayeb.

Deux tumuli violés à côté de la dite piste, au pied de la hauteur de Tazenaït.

Un tumulus sur la pointe nord de Chebket Aïn Tameur, au-dessus de la même piste ; ce tumulus se trouve à mi-pente.

Un tumulus au sommet de Chebket Aïn Tameur, à côté d'une haouïta en pierres sèches dite Roudet Sidi Ahmed.

Quatre tumuli à une cinquantaine de mètres à l'Est de Zebboudj Rema ; cet olivier est situé sur la piste allant de l'oued Bouredim à Teniet Dokkara chez les Beni Mahiou, un peu à l'Est de la hauteur de Tazenaït.

Un tumulus à quelques centaines de mètres à l'Ouest de Zebboudj Rema, sur la même piste.

Deux tumuli sur la berge gauche de l'oued El Hammam, au pied nord de la gara Sba.

Deux tumuli au pied sud de la même gara.

7° *Vallée de l'oued Cheriâa*[1] *et du cours inférieur de l'oued Bouredim, vers le confluent de ces deux rivières :*

Deux tumuli violés sur une ondulation rocheuse au Nord-Est de Haouïtet Sidi Mokhfi (maisonnette en maçonnerie), à la lisière du Bled Mâader.

Deux tumuli sur une crête rocheuse au milieu d'El Mâader, au Sud-Ouest de Haouïtet Sidi Mokhfi.

Un tumulus sur les pentes est du même mouvement de terrain.

Deux tumuli au sommet est de Koudiet Sidi Lakhdar, hauteur qui se trouve au Sud d'El Mâader.

Sept tumuli, certains violés, sur l'ondulation rocheuse dite Ragueb Haouïtet Sidi Lakhdar, entre la haouïta et l'oued Bouredim.

Un tumulus sur la crête entre Koudiet Derbane et Hachiet el Bekkaya, sur la rive droite de l'oued Bouredim et à hauteur des jardins de Cheriâa.

Quelques tumuli dans la plaine de rive gauche de l'oued Bouredim dite Kessaria, à l'Est des jardins de Cheriâa.

Remarques Générales

La plupart des tumuli des environs d'El Aïoun Sidi Mellouk sont établis sur les flancs des hauteurs rocheuses, au sommet d'ondulations de nature analogue et sur des berges d'oueds ; au milieu des plaines peu accidentées il est très rare d'en trouver dans les bas-fonds.

Les tumuli sont presque toujours situés au voisinage immédiat ou à proximité des sources et des oueds à eau courante, sauf dans l'Angad et sur la lisière de cette plaine où les points d'eau sont espacés. Autour d'El Aïoun Sidi Mellouk les tumuli sont particulièrement denses, car cette zone est largement pourvue en eau.

---

1 L'oued Cheriâa est la partie inférieure du cours de l'oued appelé Irsane à sa source. La réunion de l'oued Cheriâa et de l'oued Bouredim forme l'oued Ksob, affluent de droite de la Moulouya.

LES VESTIGES D'ANCIENNES AGGLOMÉRATIONS

Il existe, vers El Aïoun Sidi Mellouk, des vestiges d'anciennes agglomérations semblables à ceux déjà signalés dans la région d'Oudjda [1] ; les observations faites sur cette nouvelle série de ruines sont exposées dans les pages qui suivent.

Les fondations des murs ont été exécutées d'après le même procédé, qui consistait à planter dans le sol des pierres de champ, en les disposant sur deux rangées parallèles plus ou moins espacées. Les quelques variantes rencontrées dans certaines ruines semblent pouvoir être considérées comme des perfectionnements du procédé primitif ; elles marquent sans doute l'acheminement vers le mode de construction moderne.

Emplacement et Nature des Vestiges

Ighqour. — Les ruines de ce nom sont situées au lieu dit Ras Bouredim, entre la voie ferrée et le Trik es Soltane (route carrossable d'Oudjda à El Aïoun Sidi Mellouk).

---

1 L. Voinot. — *Note sur les tumuli et quelques vestiges d'anciennes agglomérations de la région d'Oudjda, loc. cit.*

J'ajouterai que, depuis l'époque de cette publication, j'ai aperçu une meule au sommet du Dorf el Akhdar, sur la rive gauche de l'oued Isly, à environ cinq kilomètres au Nord-Ouest d'Oudjda. Elle se trouve à une dizaine de mètres du bord de la falaise et à hauteur du rentrant qui en marque sensiblement le milieu.

La meule, taillée dans une roche noirâtre, est brisée en deux ; les morceaux ont l'un le tiers, l'autre les deux tiers du volume total. La patine est très accusée, le travail grossier et la forme peu régulière ; le trou est pourtant percé à peu près au centre.

Les dimensions moyennes sont les suivantes : diamètre de la meule, 0^m46 ; épaisseur, 0^m26 ; diamètre du trou central, 0^m13

Cette meule a beaucoup d'analogie avec celle d'El Djemdjem, chez les Zekara, mais elle est plus petite.

J'ai cru distinguer quelques traces d'anciens murs aux abords de la meule, mais c'est si peu net qu'il ne m'est pas possible d'être affirmatif. Les tumuli sont d'ailleurs très nombreux sur le Djorf el Akhdar. (Voir L. Voinot, *Les tumuli d'Oudjda, loc. cit.*)

Enfin, j'ai également rencontré d'autres vestiges d'anciens murs dans la cuvette d'Oudjda, à l'Est et à proximité des jardins, en travers de la piste qui conduit de Bab Sidi Abdelouahab à Zoudj el Beghal.

L'agglomération qui a existé en ce point était assez importante, car les ruines couvrent une dizaine d'hectares sur une ondulation de la rive gauche de l'oued Bouredim, à environ cinq cents mètres de l'endroit où apparaît l'eau.

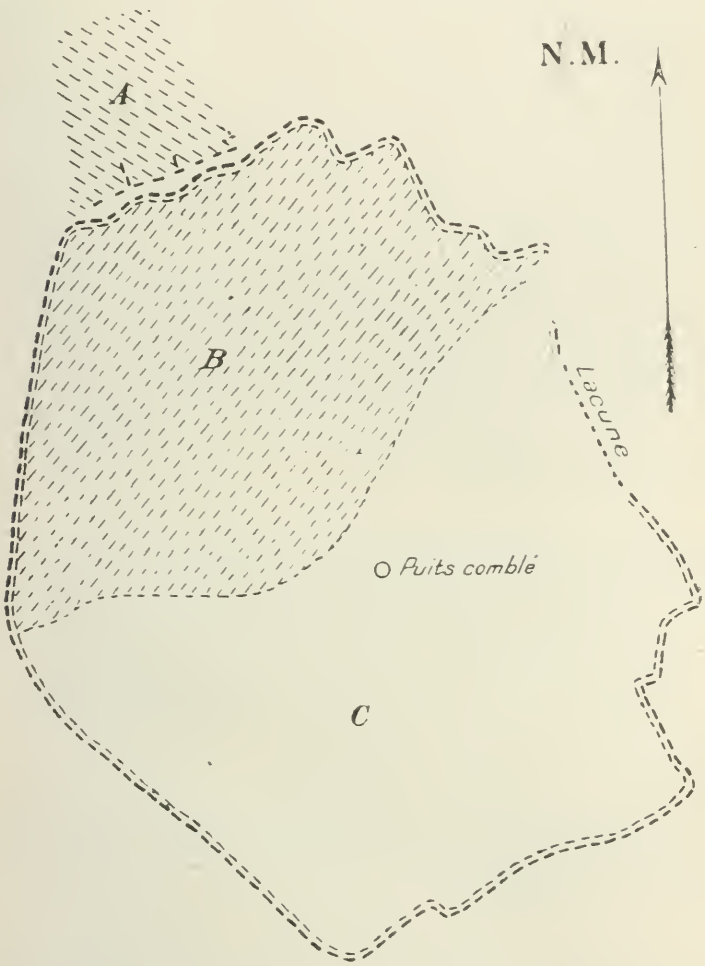

Fig. 1. — Croquis au 1/4.000e des Ruines d'Ighqour

Ces ruines sont informes ; en les examinant avec attention on y distingue néanmoins une sorte d'enceinte, dont le tracé est très irrégulier et qui présente à l'Est une lacune d'environ quatre-vingts mètres (fig. 1). Sur certains points

de l'enceinte et à l'intérieur, en B, il y a de gros amas de pierres et des vestiges de fondations qui se recoupent en tous sens ; en C les traces de constructions sont rares, on voit un fouillis de pierres paraissant séparé de l'enceinte principale et au milieu duquel il semble exister des vestiges de maisons. Un puits comblé se trouve dans la partie C, où sont également quelques térébinthes décharnés appelés par les indigènes Botmat Khaterana.

Les murs de l'agglomération d'Ighqour sont complètement détruits ; d'autre part les fondations ne sont pas toujours bien nettes, parce que les pierres avec lesquelles elles ont été construites sont généralement de faible dimension ; on rencontre pourtant de ci de là quelques très grandes dalles. L'épaisseur de la muraille qui semble avoir servi d'enceinte varie de $0^{m}60$ à 1 mètre ; elle était très irrégulièrement bâtie. Les fondations de cette muraille ont parfois une disposition particulière (fig. 2) ; sur l'un des parements les dalles sont, comme à l'ordinaire, mises de champ et bout à bout, tandis que du côté opposé elles sont également placées de champ mais perpendiculairement aux premières.

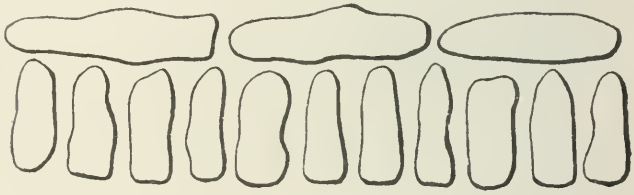

Fig. 2. — Plan au 1/40e de Fondations a Ighqour

Il y a quelques anciens tumuli à l'intérieur et aux abords des ruines d'Ighqour.

Aïn Defla ou Aïn Hamdoun. — Au pied du flanc droit du ravin de l'Aïn Defla, en face de la source, on aperçoit des traces très effacées d'anciennes constructions ; parallèlement au thalweg les ruines paraissent s'étendre sur une centaine de mètres, leur largeur ne dépasse pas une vingtaine de mètres.

Les fondations comportent deux rangées de pierres complètement enchassées dans le sol ; il n'existe pas de dalles fichées faisant saillie.

Les anciens tumuli sont assez nombreux à l'entour de ces ruines.

Aïn Tameur. — Les ruines se trouvent sur la rive droite de l'oued Aïn Tameur, légèrement en aval de la source et sur l'ondulation couronnée par la haouïta en pierres sèches dite Sbâa Rouadi ; de nombreux chiffons sont placés sur cette haouïta en guise d'ex-voto.

Il existe en cet endroit des vestiges de murs très peu visibles ; les labours ont tout bouleversé et, actuellement, la terre recouvre en partie les pierres avec lesquelles elle forme des bourrelets qui jalonnent la direction de ces murs. Les pierres faisant saillie sont fortement patinées.

L'agglomération d'Aïn Tameur s'étendait à l'Est du monticule de Sbâa Rouadi, mais, de ce côté, les travaux de culture ont fait disparaître les ruines ; il subsiste pourtant un petit fragment très net de fondations en dalles de champ, le long d'une canalisation servant à l'irrigation des jardins.

On voit quelques anciens tumuli auprès des ruines d'Aïn Tameur.

Monticule au Sud de l'Aïn Tameur. — Ce monticule est situé au Sud des jardins voisins de la source et à environ six cents mètres de ces jardins ; on remarque au sommet du monticule les vestiges d'une petite enceinte rectangulaire ayant approximativement vingt-cinq mètres de longueur sur vingt mètres de largeur.

Les fondations sont identiques à celles existant près de l'Aïn Defla. Les pierres affleurent le sol, leurs alignements sont réguliers et les assises des faces opposées de chaque mur sont parfois presque jointives ; une fouille rapide effectuée en travers des fondations fait néanmoins reconnaître deux rangées de pierres distinctes, dont l'intervalle est rempli avec du gros gravier. Les fondations ont beaucoup d'analogie avec celles de certaines maisons des villages berbères actuels.

Quefa Mâalla. — Les ruines sont à la pointe nord-est de la colline de Quefa Mâalla, entre deux ravineaux qui convergent vers le bas des pentes ; elles affectent la forme d'un triangle irrégulier d'environ trois cents mètres de base sur deux cents mètres de hauteur ; le sommet de ce

triangle fait face à l'oued Teghanimt, dans lequel il y a de l'eau courante à deux ou trois kilomètres en aval.

On ne distingue pas toujours très nettement les vestiges des murs, dont la largeur était en moyenne de $0^{m}80$; en plan leurs lignes avaient une certaine régularité. Ces murs semblent avoir appartenu à des maisons et à des cours ; une de ces dernières était d'assez grandes dimensions et formait un carré d'environ trente mètres de côté. Dans la partie basse des ruines il existait probablement quelques maisons isolées.

Les fondations étaient en pierres de champ, ainsi que le montrent les doubles rangées de dalles visibles en plusieurs points ; à la place des dalles on trouve quelquefois de petits blocs de rochers qui, en raison de leur épaisseur, couvrent toute la surface du mur. Les pierres des ruines de l'agglomération de Quefa Mâalla sont fortement patinées.

En dehors de cette agglomération on observe également, sur la croupe située à l'extrémité est de la colline, les restes d'une ancienne maison ; les dalles des fondations sont en partie arrachées mais l'une d'elles, qui est encore en place, mesure environ $0^{m}80$ de haut sur plus d'un mètre de long.

Il y a d'anciens tumuli à proximité et peut-être à l'intérieur des ruines de Quefa Mâalla.

Aïn Diab.— La source sourd au fond d'un thalweg dont les flancs, de nature pierreuse, sont en pente douce. Sur le flanc droit, à une centaine de mètres en aval du point d'émergence de l'eau, on aperçoit des vestiges de constructions qui s'étendent parallèlement au thalweg ; ces ruines ont une longueur d'environ quatre cents mètres et une largeur maxima de cent mètres.

Les murs ont été construits sur des fondations en dalles fichées ; leur tracé est en général très sinueux. Quelques-uns, d'allure plus régulière, ont des fondations faites avec deux rangées de larges pierres ; un mur de ce genre, perpendiculaire au thalweg, se trouve à l'extrémité ouest des ruines. La plupart des murs ont servi à enclore des cours, sauf dans la direction de la source où il y avait un groupe de maisons au sommet de l'ondulation.

D'anciens tumuli existent aux environs des ruines d'Aïn Diab.

Mahiriz. — Une petite arête rocheuse, à côté de laquelle passe la piste conduisant à Cheriâa, pointe au milieu des jardins irrigués de Mahiriz, sur la rive gauche de l'oued de même nom qui, à son origine, est appelé oued Irsane. Sur le glacis nord de cette arête, glacis couvert de dalles luisantes, on observe des vestiges épais d'anciens murs revêtus d'une forte patine.

Les fondations sont : partie en dalles de champ, partie en larges pierres enchassées dans le sol, qui ne laissent aucun intervalle entre les deux rangs destinés à supporter les assises supérieures du mur ; ce dernier procédé tend à se rapprocher de celui actuellement en usage chez les Berbères. Au pied nord-est de l'arête, on reconnaît les traces de deux maisons et, un peu plus loin, le long d'une canalisation, il subsiste encore des fragments de fondations en pierres levées.

Auprès des ruines de Mahiriz il y a quelques anciens tumuli.

Ras Irsane. — Les ruines sont situées au bord de l'oued Irsane, entre la berge droite de cette rivière et la crête de l'ondulation voisine ; elles forment une bande étroite, étranglée vers le milieu, qui commence à la haouïta de Sidi Mohammed et s'étend jusqu'à environ quatre cents mètres en aval. A Ras Irsane, l'oued coule sur une certaine distance.

Sur toute la surface des ruines il y a d'assez grandes quantités de pierres, mais les emplacements des murs sont difficiles à retrouver parce que la charrue a dispersé leurs débris ; il semble néanmoins que cette agglomération était constituée par de grandes cours dans lesquelles se trouvaient peut-être quelques maisons. A la pointe nord-est des ruines, des fondations en grandes dalles fichées restent encore debout à côté d'un vieux silo ; elles ont appartenu à un mur d'angle.

Quelques tas de cailloux informes, qui font saillie au milieu des ruines de Ras Irsane, paraissent être d'anciens tumuli.

Kerkour Aghrem. — Kerkour est un mot arabe qui désigne les tas de pierres servant de signaux ou bien ceux élevés dans un but religieux ; Aghrem est un mot berbère employé dans quelques dialectes, mais pas dans la région d'El Aïoun Sidi Mellouk, qui signifie agglomération de

maisons, village ; Kerkour Aghrem peut donc se traduire : les tas de pierres du village.

Les ruines de cette ancienne agglomération s'étalent sur le sommet de la pointe sud d'une large ondulation de la rive gauche de l'oued Irsane, à environ un kilomètre et demi au Sud-Est de la haouïta de Sidi Mohammed et par conséquent des ruines de Ras Irsane. Sur l'emplacement de Kerkour Aghrem il n'y a pas d'eau ; les habitants devaient sans aucun doute aller s'approvisionner à la rivière. Dans leur ensemble, les ruines ont à peu près la forme d'un triangle de quatre cents mètres de base sur trois cents mètres de hauteur ; le sommet de ce triangle est tourné vers l'Ouest.

A Kerkour Aghrem, il existe des amas de pierres très importants provenant des murs éboulés et qui cachent souvent les fondations ; le tracé de ces murs manque de régularité. La muraille qui paraît avoir été utilisée comme enceinte décrit de nombreuses sinuosités ; elle a quelquefois plus d'un mètre d'épaisseur. Les ruines comprennent une majorité de cours entourées de murs de $0^{m}80$ de largeur moyenne ; on y distingue aussi des vestiges de maisons de petites dimensions, dont les murs n'ont que $0^{m}50$ à $0^{m}60$ de large. Des traces d'ouvertures faisant communiquer les cours entre elles sont encore visibles de ci de là. A la lisière est des ruines, il y a plusieurs vieux silos.

Bien que cela n'apparaisse pas toujours nettement, les fondations ont été faites par le procédé de la double rangée de pierres de champ ; en divers points les dalles sont d'ailleurs restées debout et, sur l'enceinte, on en voit quelques-unes qui sont très grandes. On trouve également des fondations en pierres très épaisses, mais ces pierres sont placées sur deux rangs comme les dalles.

Certains tas de pierres de Kerkour Aghrem sont probablement d'anciens tumuli.

Ksir Aadja. — Cette agglomération porte le même nom que celle déjà signalée dans la région d'Oudjda, sur le haut oued Isly, au pied est de la montagne des Zekara [1]. Dans la région d'El Aïoun Sidi Mellouk, on prononce plutôt *Ksir* que *Ksar* (un ksar est un village fortifié) ; le sens du mot Aadja n'est pas connu. Les ruines sont situées sur

---

1 L. Voinot. — *Note sur les tumuli et quelques vestiges d'anciennes agglomérations de la région d'Oudjda, loc. cit.*

le sommet et au pied d'un piton rocheux de la rive gauche de l'oued Cheriâa, à environ deux cents mètres en amont du pont de la voie ferrée de $0^{m}60$ (fig. 3) ; l'oued Cheriâa, qui est la partie inférieure de l'oued Irsane, est largement pourvu en eau.

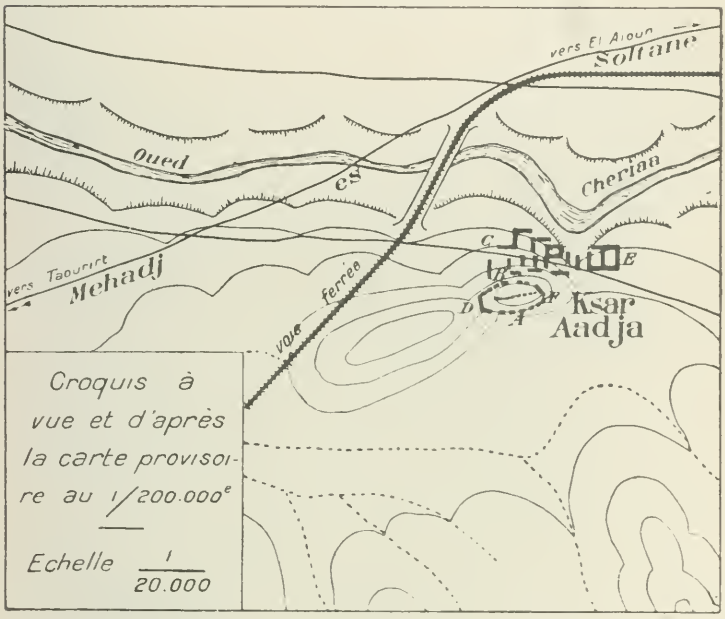

Fig. 3. — Les Ruines dites Ksir Aadja

Le petit village supérieur occupait deux plates-formes A et B, inclinées vers le bas de la hauteur et s'étendant sur une soixantaine de mètres de part et d'autre de la crête ; ces plates-formes ont été aménagées de main d'homme et leur largeur est d'environ vingt mètres pour celle du Sud et dix mètres seulement pour celle du Nord. Les maisons ont complètement disparu ; lorsqu'elles se sont éboulées, les matériaux ont dû rouler le long des pentes. Un mur d'enceinte, ayant au moins un mètre d'épaisseur, protégeait les maisons ; on en voit les vestiges en D, dans une sorte de col, où ils forment un important amoncellement de pierres, et en F, à la pointe est de la plate-forme nord, où il ne subsiste que des traces de fondations.

Le village inférieur C E, beaucoup plus grand que le

précédent, était bâti entre la berge gauche de l'oued Cheriâa et les pentes nord du piton ; la surface couverte par les ruines mesure environ deux cents mètres de long sur soixante mètres de large, avec un étranglement à hauteur d'un coude brusque de la rivière. Les vestiges de murs sont très nombreux, mais leur saillie est faible ; les pierres, fortement patinées, ont été dispersées en tous sens. Le tracé des murs est suffisamment régulier et les angles sont à peu près droits ; ces murs, dont l'épaisseur moyenne est de 0^m60, sont sensiblement perpendiculaires ou parallèles à la direction générale de l'oued Cheriâa ; leur réseau montre qu'il existait en ce lieu une agglomération assez dense de maisons accolées les unes aux autres et que les grandes cours étaient peu nombreuses.

Dans les fondations, on ne trouve pas de dalles, celles-ci sont remplacées par de gros blocs de pierre, qui paraissent avoir été systématiquement placés sur deux rangs et légèrement enfoncés dans le sol ; certains de ces blocs mesurent environ $0^m60 \times 0^m50 \times 0^m40$ et ils doivent peser au moins trois cents kilogs. Lorsque les blocs sont très épais, ce qui est fréquent, il ne reste pas d'intervalle libre au centre de la fondation ; en E, à la pointe nord-est des ruines, on aperçoit les fondations d'un mur de 0^m80 de largeur qui présentent cette disposition.

Vers le milieu des ruines, les fondations ne sont pas visibles ; les alluvions ont recouvert la partie inférieure des murs qui a été ainsi protégée.

Un mur de 0^m60 de large a été dégagé sur une longueur de deux mètres, au moyen de deux tranchées de 0^m80 de profondeur qui ont découvert la maçonnerie jusqu'au pied des fondations. Ce travail a permis de reconnaître que ces fondations sont, comme en E, constituées par deux rangées de blocs enchevêtrés ; au-dessus des blocs, la maçonnerie est faite avec des pierres plus petites posées à plat et ayant, la plupart du temps, leur grand côté perpendiculaire à la direction du mur. Les parements du mur n'offrent pas une très grande régularité.

Une fouille pratiquée à peu de distance de la précédente, à l'intérieur d'une maison et dans l'un des angles, a mis à jour un foyer ; au milieu des cendres de ce foyer, il y avait des morceaux de charbon de bois, des fragments indéfinissables d'ossements d'animaux et des débris de poteries. Ces derniers proviennent de marmites ayant été longtemps au feu et à pâte complètement noire, ainsi que

de vases à pâte fine, de couleur ocre clair, dont la forme ne peut pas être exactement déterminée, mais qui semblent pourtant avoir eu leur base arrondie, comme celle des cruches modernes, et qui ont probablement servi aux mêmes usages.

Origine probable des Anciennes Agglomérations

Les indigènes du pays attribuent la construction de la plupart des anciennes agglomérations aux Beni Merine et aux Beni Ouattas ; ces derniers n'étaient d'ailleurs qu'une fraction de la tribu des Beni Merine (Berbères Zénètes), lesquels ont fondé une dynastie marocaine dont la domination s'est étendue, à plusieurs reprises, sur les territoires situés entre la Moulouya et Tlemcen, à la fin du XIIIe siècle de notre ère et au commencement du XIVe. Cette tradition ne s'appuie sur aucun fait précis ; elle ne paraît pas admissible pour les vestiges de constructions avec fondations en dalles de champ, ainsi que je l'ai exposé dans une étude antérieure sur les ruines de la région d'Oudjda [1]. Les conclusions de la dite étude au sujet de l'origine de ces constructions sont les suivantes : elles semblent avoir été édifiées au cours de la période comprise entre le IIe siècle av. J.-C. et le VIIIe siècle de notre ère par les Berbères Senhadja ; ces indigènes appelés Massésyliens par les Romains, appartenaient au moment de l'invasion zénète aux tribus des Beni Fatene, des Koumia et des Mediouna.

Les données historiques sur lesquelles est basée l'hypothèse ci-dessus concernent également la région d'El Aïoun Sidi Mellouk, il s'ensuit que les ruines de même nature de cette région doivent avoir une origine commune : c'est le cas d'une partie de celles d'Aïn Diab et de Mahiriz et peut-être aussi des ruines d'Aïn Tameur et de Ras Irsane.

A Ighqour, Quefa Mâalla et Kerkour Aghrem, le tracé des murs est assez irrégulier et les fondations sont, dans l'ensemble, du type à double rangée de dalles fichées. Ce qui différencie un peu ces ruines des précédentes, c'est que l'on y observe, en certains points, des éléments de murs dont les fondations affectent une autre disposition. Ces anomalies, qui ont été signalées lors de la description

1 L. Voinot. — *Loc. cit.*

des vestiges d'agglomérations, peuvent provenir des difficultés rencontrées par les constructeurs pour s'approvisionner sur place en matériaux du modèle courant; il n'est d'autre part pas impossible qu'elles marquent des tentatives de perfectionnement du procédé primitif, cela est même fort probable pour Ighqour. Dans ces conditions, il semble logique d'admettre que les agglomérations d'Ighqour, Quefa Màalla et Kerkour Aghrem ont été créées par des Berbères Senhadja, pendant la période déjà envisagée, mais plutôt vers la fin de cette période, c'est-à-dire entre le Ier et le VIIIe siècle de notre ère.

Les ruines d'Aïn Della, du monticule d'Aïn Tameur et une partie de celles d'Aïn Diab et de Mahiriz, dont les murs, presque droits, ont été établis sur des fondations moins frustes, proviennent évidemment d'agglomérations bâties à une époque plus récente ; néanmoins, comme ces fondations paraissent dériver du type à double rangée de dalles fichées, il est à présumer que les agglomérations en question sont également l'œuvre des Senhadja, qui auront continué à transformer leurs procédés de construction au contact des Zenata.

C'est à la fin du VIIe siècle ou au commencement du VIIIe que les Zenata, branche plus jeune de la race berbère, apparurent autour de Tlemcen ; la puissante tribu des Beni Ifrene, qui marchait à l'avant-garde de l'invasion, ne tarda pas à occuper tout le pays situé à l'Est de la Moulouya. Après des fortunes diverses, les Beni Ifrene se formèrent en confédération avec leurs frères les Maghraoua vers le milieu du Xe siècle ; ce groupement ayant été battu par les Senhadja, les Beni Ifrene et Maghraoua se disputèrent la prépondérance mais, en 1079, ils furent écrasés par les Almoravides. Pendant ces luttes, les Senhadja avaient été refoulés ; néanmoins ils tenaient toujours la région s'étendant au Nord-Ouest de Tlemcen jusqu'à la Moulouya ; les Zenata les absorbèrent ensuite peu à peu et finirent par les submerger, si bien qu'au XIIIe siècle, lors de l'installation des Beni Merine et des Abdelouadites, les Senhadja devaient être presque complètement dispersés [1].

D'après les indications précédentes, on peut placer la création des agglomérations qui nous occupent dans la période comprise entre le VIIIe et le XIIIe siècle. Les cons-

---

1 L. Voinot — *Oudjda et l'Amalat*, in *Bull. Soc. de Géogr. et d'Arch. d'Oran*, 1911-1912 ; tirage à part pp. 241 à 259.

tructions de Ksir Aadja, qui paraissent les moins anciennes, ont peut-être été élevées à l'époque des Beni Merine, mais rien ne prouve qu'elles soient dues à ceux-ci ; les Beni Merine ayant fait sentir leur action sur le pays plutôt comme détenteurs du pouvoir que comme occupants du sol, il y aurait au contraire lieu de supposer que Ksir Aadja a été bâti par les populations mêlées formées de Senhadja et de Zenata, qui habitaient alors la région d'El Aïoun Sidi Mellouk. D'aucuns ont voulu voir à Ksir Aadja des vestiges de ruines romaines, à cause de la régularité de certaines lignes. Cette opinion ne paraît pas soutenable; c'est un vieux ksar berbère et rien de plus.

Bien entendu, les conclusions auxquelles conduit la discussion des données historiques ne constituent que des probabilités. Dans l'état actuel de la question, et notamment en l'absence de tout document géographique, on ne saurait rien affirmer quant à l'époque de la construction des anciennes agglomérations. La seule chose qui semble hors de doute est qu'elles sont d'origine berbère.

Des tumuli se trouvent au voisinage de la plupart des agglomérations ; on en voit même à l'intérieur des ruines d'Ighqour et il semble qu'il en existe aussi dans celles de Quefa Mâalla, Ras Irsane et Kerkour Aghrem. Si ce fait était nettement établi, il tendrait à confirmer l'ancienneté de ces agglomérations, puisque les Berbères ont cessé d'inhumer leurs morts sous des tumuli après leur islamisation, par conséquent vers le IXe ou le Xe siècle, mais ils n'ont très probablement pas renoncé de suite à cette coutume de leurs ancêtres.

LES RUINES DE CONSTRUCTIONS EN PISÉ OU EN MAÇONNERIE A LA CHAUX

Description des Ruines

Djeboub. — Les ruines sont situées dans une petite dépression au Nord de la gare établie sur l'oued Atchane et qui porte le nom de gare de l'Oued Bouredim, à environ cinq cents mètres au Sud du *Trik es Soltane* (route impé-

riale) conduisant d'Oudjda à Fez, à proximité du lieu dit Kefit er Remana. Ces ruines comprennent des constructions et une citerne ; c'est d'ailleurs pour désigner les citernes que les indigènes emploient le mot djeboub.

La citerne est bâtie au fond de la dépression ; c'est un ouvrage en maçonnerie à la chaux, avec couverture voûtée, qui mesure environ trente mètres de long sur cinq mètres de large et devait contenir de deux cents à deux cent cinquante mètres cubes d'eau. La maçonnerie paraît vieille ; la voûte est crevassée en plusieurs endroits mais les pieds-droits sont en bon état.

Sur le flanc gauche du vallonnement et près de la citerne, on voit les ruines d'une enceinte ayant la forme d'un carré d'environ soixante mètres de côté. Cette enceinte était sans doute occupée par une garnison, ou bien elle servait à abriter les passagers, comme les *noualas* modernes du Maroc. La maçonnerie est en bon pisé de tuf mélangé de chaux et les murs ont au moins un mètre d'épaisseur ; quelques pans restent encore debout.

A environ cent mètres au Nord de la citerne, au sommet du flanc droit de la dépression, il y a en outre les restes d'une maison en pisé analogue à celui de l'enceinte. Cette maison, qui commande la citerne et l'enceinte, était probablement une sorte de blockhaus destiné à empêcher que ces ouvrages ne soient battus à courte portée. La dite construction mesure environ quinze mètres de long sur dix mètres de large ; elle est divisée en deux parties par un mur de refend placé dans le sens de la longueur ; l'épaisseur des murs est d'environ $0^{m}80$.

Djeboub oulad Bou Aalem. — Cette citerne se trouve sur le territoire des Beni bou Zeggoû, sensiblement à mi-chemin entre les gares de Semmouna et de Mestigmar et au voisinage du *Trik es Soltane ;* je ne l'ai pas visitée, mais, au dire des indigènes, elle serait de tout point semblable à celle décrite plus haut.

Tiqesbine. — Tiqesbine est le pluriel du mot berbère taqsebt, qui signifie fortin ; les ruines ainsi appelées par les Berbères sont connues chez les Arabes sous le nom d'El Kasba, lequel a le même sens.

Ces ruines, que je n'ai également pas vues, couronnent les hauteurs au Sud de la gare de Semmouna. D'après les gens du pays, il y aurait eu autrefois sur ces hauteurs une

agglomération très importante ; il ne resterait plus aujourd'hui que des traces à peines visibles des murs qui étaient les uns en pierres, les autres en pisé.

Origine probable des Ruines

Suivant les traditions locales, Tiqesbine aurait été bâti par les Beni Merine et les Beni Ouattas ; c'est toujours l'éternelle légende que l'on applique indistinctement et sans preuves à toutes les ruines d'origine inconnue. Néanmoins, dans le cas particulier, il n'est pas impossible que cette assertion soit fondée, car les Beni Merine ont élevé des fortifications en pisé sur plusieurs points de la région s'étendant à l'Est de la Moulouya, au cours des XIIIe et XIVe siècles. Si l'agglomération de Tiqesbine n'est pas l'œuvre des Beni Merine, elle doit avoir été édifiée vers la même époque par d'autres Zenata ; les ruines paraissent en effet semblables à celles de cette origine dont l'histoire est parvenue jusqu'à nous, autant que l'on peut en juger à l'aide des renseignements indigènes.

D'après la nature et l'aspect de la maçonnerie, les citernes semblent dater d'une époque plus récente ; leur construction est attribuée au Sultan Moulay Ismaïl, qui a régné sur le Maroc de 1672 à 1727. Cela paraît très vraisemblable, parce que ce souverain s'est efforcé d'assurer la sécurité des principales routes de l'empire et que, dans ce but, il a fait construire ou restaurer des kasbas pour les garnisons échelonnées le long de ces routes ; il ne serait donc pas étonnant qu'il ait complété cette organisation en installant des citernes aux points dépourvus d'eau, afin de faciliter la circulation des troupes préposées à la garde des voies de communication. Les ruines en pisé existant à côté des citernes auraient évidemment la même origine [1].

Mai 1914.

Capitaine L. VOINOT.

---

1 Voir notamment : ABOULQACEM BEN AHMED EZZIANI, *El Tordjman (Le Maroc de 1631 à 1812)*, traduction O. HOUDAS, Paris, 1886.

EXCURSION AUX GROTTES DE MOULAÏ AHMED OU DU ZEGZEL

(Maroc Oriental)

Stationnant à Berkane j'ai eu l'occasion, le 15 avril 1915, de me rendre à Tafforalt par les gorges du Zegzel. Le chemin y est véritablement délicieux et l'on ne peut rien rêver de plus pittoresque et de plus imprévu. Serpentant au creux du ravin, traversant souvent l'oued à gué, le sentier suit la berge pour monter brusquement à flanc de coteau, pour continuer en corniche, ou en déblai, pour aller s'égarer sous les arbres ou aboutir à un gué.

Il y a de la verdure, beaucoup de verdure, les hautes collines, très abruptes, sont d'un vert uniforme percé çà et là par les plaques rougeâtres du sol ou la masse rousse d'un rocher émergeant de ce fouillis de plantes et d'arbustes.

Ces petites montagnes, dont les formes varient à l'infini, changent encore constamment d'aspect avec l'éclairage et l'état de l'atmosphère, en sorte que l'on peut faire vingt fois l'excursion sans se douter que l'on a parcouru deux fois le même trajet. Ce chemin est d'ailleurs assez connu des touristes et les gorges du Zegzel sont un but fréquent d'excursion. On y va soit à mulet, soit à cheval, car la nécessité de traverser souvent l'oued rend la promenade à pied difficile. De Berkane aux grottes le trajet est d'environ 10 kilomètres [1].

Jusqu'à Takerboust les gorges, sauvages à l'entrée, semblent lutter contre l'envahissement des jardins qui empiètent sur leurs flancs ; d'énormes quartiers de roc tombés depuis des éternités rendent la culture impossible, et il n'est pas rare de voir, accrochée à la montagne, la masse menaçante d'un rocher qui semble prêt à tomber sur les audacieux aventurés sous sa base.

Après un coude brusque le ravin s'élargit ; les ksour de Takerboust, accrochés au coteau, semblent, avec leur

---

1 Voir Carte Etat-Major frontière algéro-marocaine au 1/100.000e.

teinte grisâtre, de gigantesques tortues d'eau se chauffant au soleil sur un rocher. Le terrain s'étage en jardins artistement aménagés par l'ingéniosité des indigènes ; le figuier de Barbarie fait place à l'oranger et une délicieuse senteur arrive de ces vergers fleuris. Puis, l'oued se resserre, redevient sauvage, et, jusqu'à la zaouïa de Moulaï Ahmed, le chemin serpente à flanc de coteau.

Près de la zaouïa l'oued se divise en deux branches : l'une va vers Tafforalt, l'autre, au Sud, vers Aïn Safsaf. C'est dans cette dernière branche de l'oued Zegzel que se déverse une source assez importante qui sort de terre par une grotte.

De nombreuses légendes courent sur cette grotte. Comprenant mal l'arabe, je n'ai pas pu les enregistrer, toutefois j'ai pu comprendre que des démons l'habitaient. Les uns prétendent qu'elle s'enfonce sous la montagne pour sortir à Aïn Sfa, d'autres disent qu'elle est habitée par des serpents d'eau énormes et que des roumis sont restés cinq heures à errer sous ses voûtes.

Je résolus d'explorer cette grotte et, dans ce but, je me suis rendu à Moulaï Ahmed.

Deux explorations m'ont permis d'en dresser le plan d'ensemble (Pl. V) et d'en faire une courte description accompagnée de quelques coupes (Pl. VI).

L'entrée de la grotte se trouve élevée de deux mètres au-dessus du niveau d'un petit bassin très profond situé devant l'ouverture et qui reçoit les eaux sortant de la grotte et tombant en cascade. On peut facilement accéder à la grotte par une rampe qui longe le bassin ; on se trouve aussitôt dans un long boyau inondé, haut de voûte et accusant une profondeur d'eau de deux à trois mètres. C'est comme une sorte de réservoir allongé, large de trois à quatre mètres, dont le trop plein s'écoule en cascade dans le bassin extérieur. L'eau de ce bassin est très nettement bleue, les parois sont en pierre lisse et jaune, très douce au toucher, portant quelques stalactites et stalagmites vers la cascade C'' où se termine le canal 1 ; le fond en est rocheux. La cascade C'' peut avoir un mètre, elle fait communiquer l'eau de 2 avec 1.

La chambre 2 qui s'ouvre ensuite est large, haute de plafond et ne contient pas beaucoup d'eau ; on en a à peine jusqu'aux genoux ; elle est encore éclairée par la lumière du jour. C'est tout ce que je vis la première fois, car cette chambre se continue par un couloir étroit où la

Pl. V

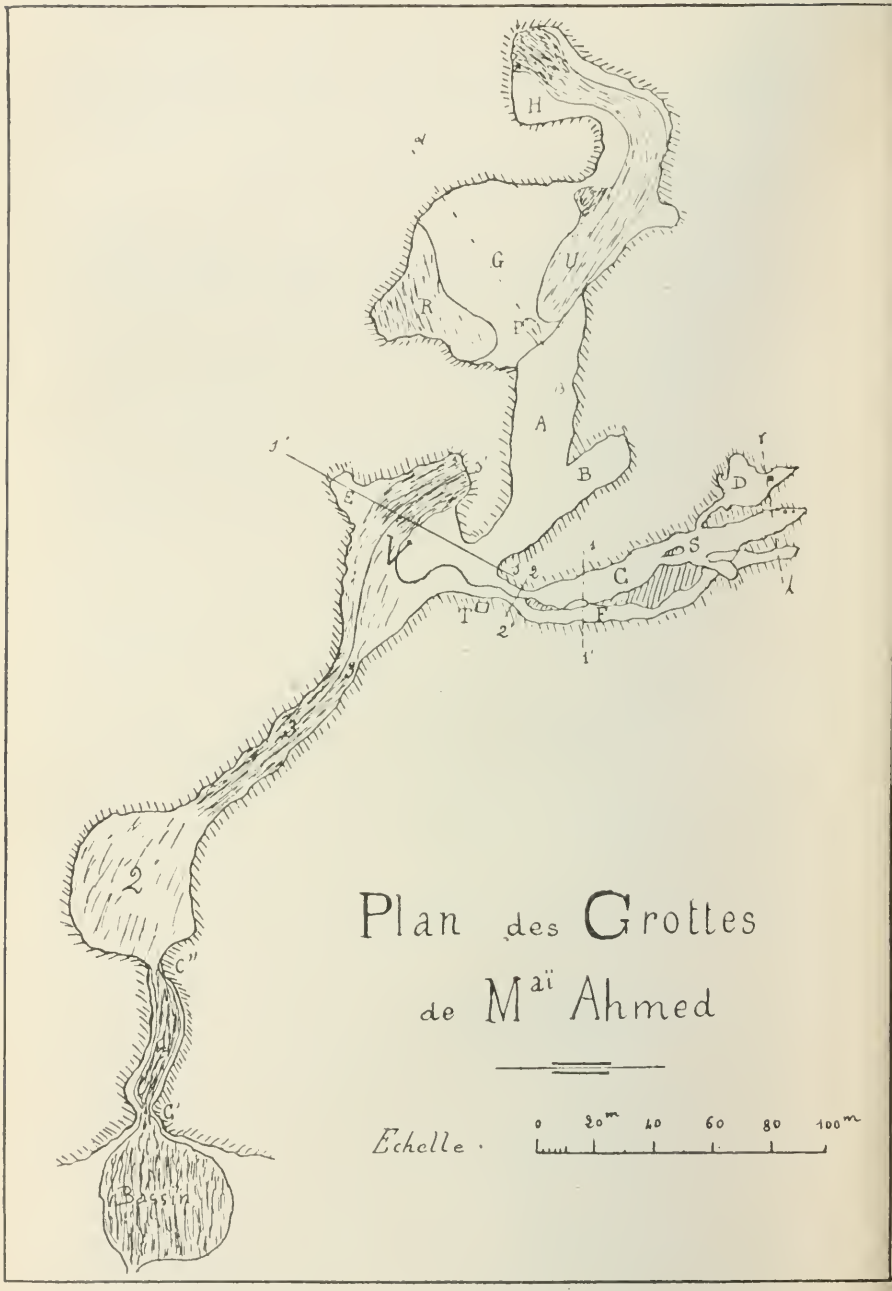
Plan des Grottes
de Maï Ahmed
Echelle.
0 20m 40 60 80 100m
H
G
U
R
P
A
B
D
S
C
E
T
F
2
C''
C'
Bassin

Pl. VI

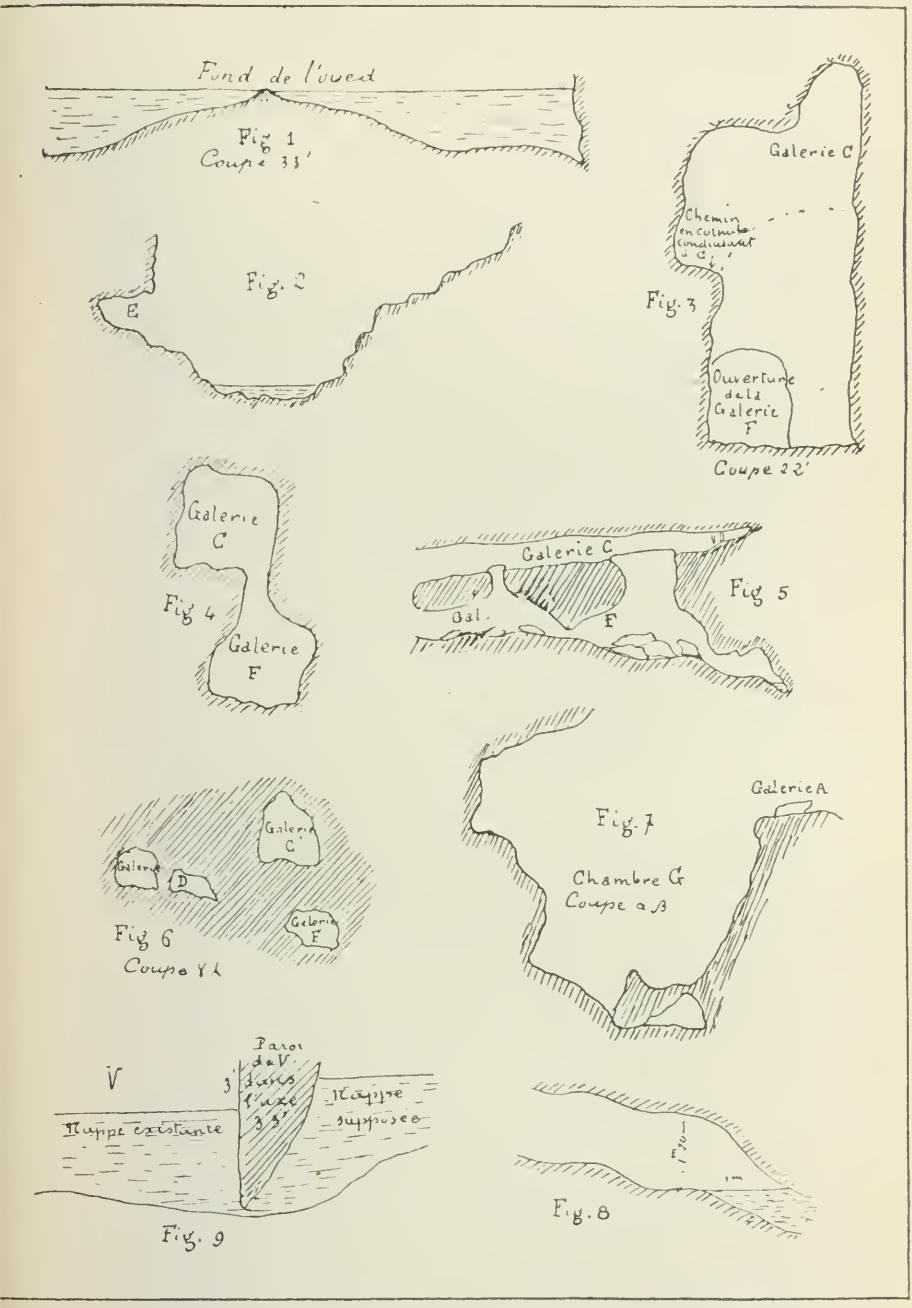

Grottes de Moulaï Ahmed : Quelques Coupes

lumière ne pénètre pas et où l'on n'a pas pied dans l'eau profonde. Je dus, pour m'y aventurer, faire un petit radeau sur lequel je plaçai une lanterne et des bougies.

Les parois du couloir qui fait communiquer la chambre 2 avec la chambre V sont d'une autre structure que celles du bassin de l'entrée ; la pierre y est plus rude au toucher et de nombreuses colonnettes, sur les parois, lui donnent un aspect particulier ; il y a même des réunions de colonnettes formant lustre accrochées çà et là contre les parois. Le couloir est long d'une trentaine de mètres et très variable de hauteur ; il débouche dans une salle V où l'on prend pied (Pl. V et Pl. VI, fig. 1), mais il continue à traverser la salle et l'on arrive, en 3', contre une paroi à pic empêchant de continuer. Je n'ai pas pu voir de trou à la base de cette paroi où l'eau est très profonde.

En explorant la salle V dont la coupe ss' est donnée par la figure 2, j'ai trouvé une petite caverne E; puis, en montant une pente faite d'éboulis, de travertins, de tufs, on arrive à une sorte de carrefour d'où partent trois galeries A, B et C. La galerie A, à sol terreux, est très haute de voûte et assez régulière, elle finit brusquement (fig. 7) à une cinquantaine de mètres et s'ouvre dans une grande caverne. N'ayant pas apporté de cordes je ne pus, ce jour-là, aller plus loin dans cette direction. Je me suis contenté d'explorer les autres galeries : la galerie B à fond de terre irrégulier n'a qu'une vingtaine de mètres et se termine assez rapidement par une voûte surbaissée rejoignant le sol. La terre de ces galeries paraît être une espèce de terre sableuse rendue noirâtre par les excréments des chauves-souris qui vivent en grand nombre dans ces grottes. Ce sont d'ailleurs les seuls animaux que j'y aie rencontrés.

On accède à la galerie C par un chemin en corniche sur quelques mètres et assez élevé au-dessus du niveau de l'eau (fig. 3 à 5). Cette galerie est de beaucoup la plus curieuse, elle présente deux puits assez profonds dans lesquels je me proposais de me faire descendre, lorsque j'ai trouvé la galerie F (fig. 3 à 5). Les parois de la galerie C sont ornées de belles concrétions stalagmitiques, de colonnes, de lustres ; dans le milieu de la galerie, en S, se dresse une pierre blanche imitant assez exactement un homme debout, vêtu d'un suaire ou d'un burnous. La galerie C se termine comme B en cul-de-sac. On trouve, à gauche, un étroit couloir rempli de petites stalactites et stalagmites, très curieux, où l'on passe en rampant et qui conduit à

une salle assez vaste D. La coupe $\gamma\lambda$ montre la disposition des trois galeries C, D et F. Le double trou de la galerie D tient à ce qu'il y a un tunnel dans le bout de la salle D qui n'a pas d'issue.

J'ai trouvé là des pierres en forme d'obus, dressées, imitant assez bien des stalagmites et simplement posées sur la terre. Aucune trace de pas sur le sol très meuble, ce qui prouve que ce n'est pas le fait d'un homme, mais bien une bizarrerie de la nature. Dans un autre endroit il y a des stalagmites très bien constituées, alors que la voûte au-dessus (qui est à peine à un mètre) est absolument lisse et ne présente aucune trace de stalactites.

La galerie F prend ouverture sur la salle V, mais, à peu de hauteur au-dessus du sol qui borde l'eau, elle court le long et au-dessous de C ; elle est à peu près horizontale comme niveau moyen, mais très irrégulière comme largeur, comme hauteur de voûte et comme surface du sol, lequel est constitué par du sable fin. Cette galerie présente absolument l'aspect d'un lit d'oued semé de gros rochers provenant de la voûte ; en effet, à l'extrémité, on trouve de l'eau, ce qui prouve qu'en temps de crue cette galerie est parcourue par un torrent (fig. 8).

Quelques jours après, je suis revenu dans ces grottes avec des cordes solides pour descendre au bout de la galerie A. Le sol de la salle G, dans laquelle je suis descendu, est environ à douze mètres au-dessous du niveau de A. J'ai atterri sur un rocher P (v. Plan) qui présente une arche de pont. A droite et à gauche se trouvent deux petits lacs R et U ; le bassin R est plein d'eau saumâtre recouverte d'une couche de plantes très petites et verdâtres prouvant bien que l'eau est stagnante. J'ai d'ailleurs nagé dans ce lac qui ne présente aucune issue. Le boyau d'eau limpide U, non plus n'a pas d'issue. Après avoir dépassé un coude assez prononcé, je me suis heurté à une muraille lisse et très haute. Cette salle G a une voûte très élevée, car notre lanterne ne pouvait pas l'éclairer. On voit sur les parois de grosses concrétions globuleuses imitant assez bien des champignons.

Ce qu'il y a de certain c'est que ces grottes se terminent là et n'ont pas d'autre issue que le trou d'entrée.

Chose assez remarquable : dans la salle V, dont la voûte est très élevée, on voit le jour par une grande fenêtre inaccessible située à trente ou quarante mètres de hauteur ; c'est le fond d'une grotte qui se trouve dans la mon-

tagne et qui est l'objet de pèlerinages de la part des indigènes.

Voilà résolue, une fois pour toutes, la légende du fameux souterrain qui, si on en croyait les dires des indigènes, aurait vingt-cinq kilomètres de longueur !

Telle est la description sommaire des excavations que j'ai visitées.

Un problème intéressant reste à résoudre. Comment est alimentée la cascade extérieure qui coule à l'état permanent ? Lorsque je fis l'exploration des lieux le débit était approximativement de soixante mètres cubes à l'heure avec une vitesse de chute de $3^{m}30$ à la seconde. L'écoulement étant permanent, il est évident que l'alimentation est elle-même permanente, ce qui ne paraît pas résulter de la description des lieux. Il faudrait se trouver dans la chambre V lors d'un orage pour reconnaître les diverses venues d'eau. Ce qu'il y a de certain c'est que tous les bassins 1, 2, 3-3' communiquent entre eux de tout temps. L'eau vient de V très certainement, mais je ne sais comment elle y arrive. Il est probable qu'il y a communication souterraine entre V et une nappe d'eau située légèrement plus haut, ce qui donnerait en coupe la disposition de la figure 9. En effet, en V, tout près de 3', on n'observe pas de courant superficiel en rapport avec la vitesse qu'il a un peu plus loin vers la sortie, ce qui semblerait indiquer que l'eau arrive par le fond de 3'.

Quant à l'alimentation par les voûtes des excavations explorées elle est insignifiante, le suintement étant tout à fait réduit.

Tout ce qui peut se produire en temps de pluie c'est un apport d'eau par la galerie E ou F. Celle qui se trouve au-dessus de C est très humide et il y a de l'eau à l'extrémité. Entre G et V je ne vois pas de communication possible autrement que par infiltration.

Je regrette que mon instabilité présente m'empêche de retourner à la grotte ; mais j'espère que ces premiers jalons permettront à d'autres de faire des observations plus précises.

Avril 1915.

R. JOANNIS,

Sous-Lieutenant au 2e Spahis.

NOTE SUR LES RUINES DE MINA

Sur le désir exprimé par le Comité de la *Société de Géographie d'Oran*, je suis allé, le 17 avril dernier, visiter les fouilles faites sur l'emplacement de l'antique Mina par la Compagnie du Chemin de fer de l'Etat, dans le but de se procurer les terres nécessaires à un grand remblai exécuté au passage supérieur franchissant la voie P.-L.-M. Ces fouilles ont été faites sur le versant d'un contrefort au pied duquel passe la ligne Relizane-Tiaret par Fortassa, à 4 kilomètres environ au Sud-Est de la première de ces localités. Elles ont mis à découvert des pierres tombales, des pierres de taille, des tronçons de colonne, des socles, des chapiteaux, une auge, une fontaine, des jarres et une quantité de menus objets. Beaucoup de ceux-ci, m'a-t-on affirmé, ont été emportés pendant les travaux par les ouvriers et les visiteurs qui les ont conservés ou vendus.

Les pierres transportables, offrant de l'intérêt, ont été entreposées à la gare de l'Etat par les soins de M. Martin, chef de district. Les plus lourdes sont restées sur place. Je n'ai pas retrouvé deux pierres déjà relevées. Peut-être ont-elles été retournées, c'est-à-dire l'inscription placée sur le sol.

M. Martin a recueilli, en outre, des pièces de monnaie en cuivre à l'effigie de Fausta, de Dioclétien, des lampes funéraires dont quelques-unes ornementées. L'une d'elles, près de l'orifice d'alimentation, présente un sanglier ; une deuxième, une croix à branches larges. Les inscriptions sont peu déchiffrables. M. Martin possède encore un os de mouton enjolivé de croix tracées à la pointe du couteau, portant l'inscription « Fortuna bibas » ; un stylet en ivoire, une aiguille à tricoter (?) en os de mouton ; de petits vases en terre cuite, à long col, qui devaient, je crois, recevoir de l'huile parfumée dont on s'oignait le corps ; les débris d'une casserole en cuivre, des morceaux de belle poterie avec marque de fabrique ; une clochette ressemblant beaucoup à une sonnaille contemporaine pour bœuf, trouvée cependant à $2^{m}50$ du sol ; des débris de creuset et autres objets.

M. Martin a fait transporter à la gare une colonne complète de 5 mètres de hauteur, dont le fût mesure en moyenne $0^{m}50$ de diamètre, un moulin à grains, des pierres écrites, enjolivées de dessins, une fontaine (fig. 1) présentant deux serpents et une tête de ruminant près de l'orifice de sortie de l'eau. Il a l'intention de disposer tous

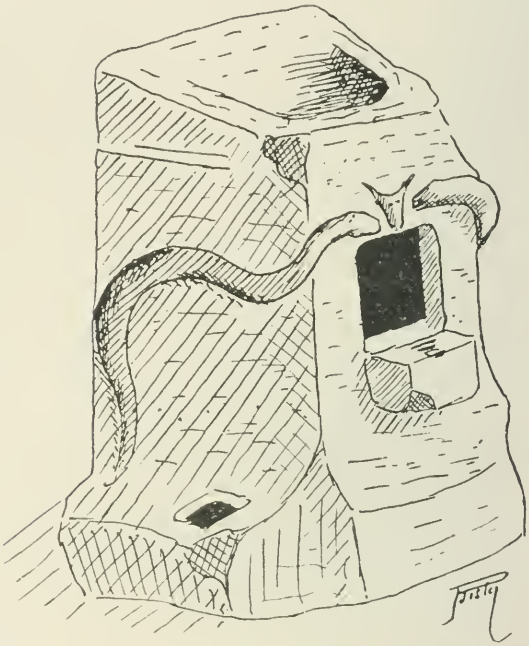

Fig. 1

Hauteur $0^{m}65$; largeur : à la base $0^{m}65$, en haut et sur le côté $0^{m}37$

ces objets dans un jardin qu'il se propose de créer près de la maison qu'il habite dans la gare. Il en prendra soin. C'est tout ce que nous pouvons lui demander pour le moment.

Les inscriptions gravées sur les pierres ne sont pas nombreuses ; elles sont grossières. Le plus grand nombre sont illisibles, parce que toutes ces pierres sont en grès rouge qui s'effrite à l'air et à l'humidité. Beaucoup avaient dû déjà disparaître avant d'être ensevelies. La première inscription représentée par la figure 2 peut être considérée

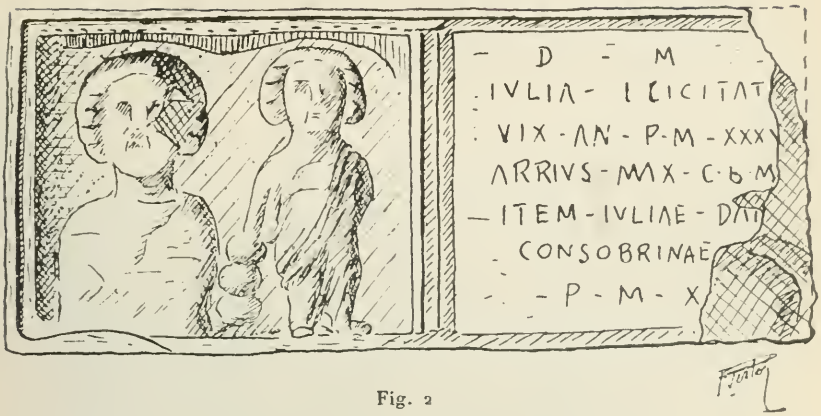

Fig. 2

Longueur 1 mètre, hauteur 0m45, épaisseur 0m50

comme à peu près exacte, mais la deuxième (fig. 3) prête à trop d'interprétation pour lui accorder la moindre valeur.

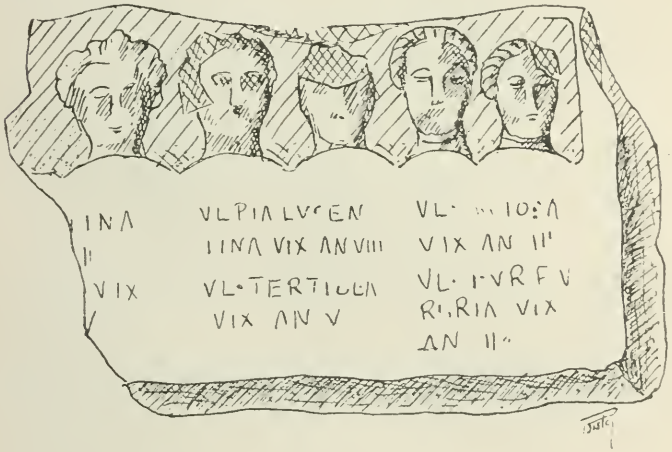

Fig. 3

Longueur 0m75, hauteur 0m52

Quelques pierres tombales intéressantes sont représentées par les figures 4, 5 et 6.

On voit, au premier plan des fouilles, les vestiges d'un assez grand bâtiment, un temple probablement, dont

l'emplacement est délimité par des bases de piliers restées debout. C'est de là que vient certainement la belle colonne de 5 mètres de hauteur recueillie par M. Martin.

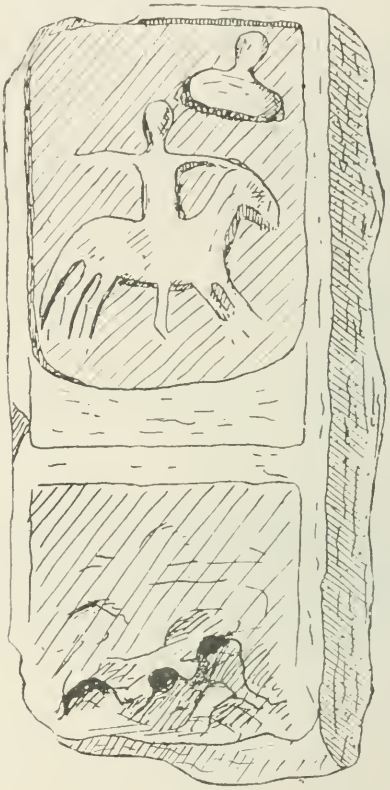

Fig. 4

Hauteur 1m12, largeur 0m52

L'emplacement de Mina devait se trouver sur le contrefort qui domine la ligne ferrée de Tiaret, dont la pente regarde l'Ouest. C'est, du reste, sur ce plateau qu'aboutit une conduite d'eau dont on aperçoit des tronçons. Elle était à air libre, maçonnée, d'une section de 1 mètre sur 0m70, en chiffres ronds. Elle venait de la direction de Zemmora, alimentée par la source de l'oued Denseur.

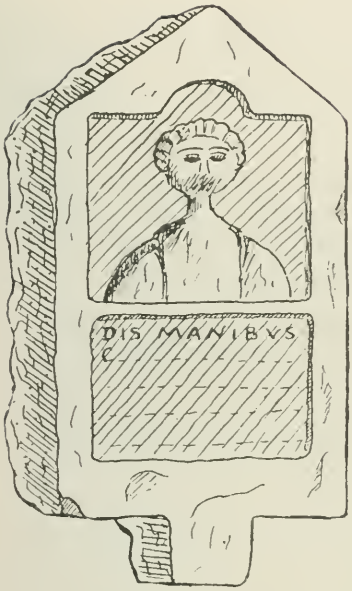

Fig. 5

Hauteur 1m10, largeur 0m55, épaisseur 0m25

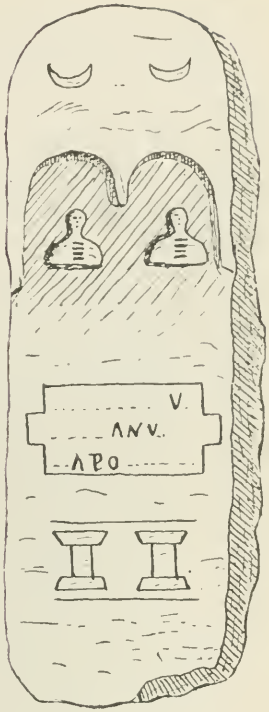

Fig. 6

Hauteur 1m80, largeur 0m55, épaisseur 0m30

Sur le versant nord existent les ruines d'une construction assez importante. On voit, sortant du sol, les maçonneries des fondations de 0m60 d'épaisseur. Le bâtiment devait être divisé en cinq locaux ; deux plus grands que les trois autres. C'était, peut-être, des entrepôts et des logements formant les dépendances de la basilique dont on voit les restes en contre-bas.

Cette basilique, de 30 mètres sur 20 environ, ne présente aujourd'hui que des pans de murs, principalement dans les angles. On remarque que les habitants du pays l'ont fouillée sur toutes ses faces pour se procurer des moellons durs qui manquent dans la région. Derrière l'édifice, l'on voit les ruines de thermes de moyenne importance dont la piscine est très apparente.

D'après les renseignements recueillis, des vestiges de vannes de répartition existent en amont, du côté de la rivière. Une dérivation de l'oued Mina amenait donc l'eau par des canaux d'irrigation dans la grande plaine qui s'étend devant la cité romaine.

Il serait intéressant de faire classer par le Gouvernement Général les ruines de Mina, ne serait-ce que pour empêcher les carriers de les exploiter comme ils le font depuis longtemps.

Pour terminer, il nous est très agréable de remercier notre collègue M. Bister, interprète à Relizane, d'avoir bien voulu nous envoyer les croquis joints à cette note et dus à la plume de son fils René.

H. PELLET.

CONTRIBUTION A L'ETUDE DE L'INDUSTRIE PASTORALE EN ALGÉRIE & AU MAROC

NOTE SUR LES LAINES DU SUD ORANAIS ET DU MAROC

PRÉFACE

Cher Monsieur et Ami,

C'est avec le plus vif intérêt que j'ai pris connaissance de votre nouveau travail sur les laines du Sud Oranais et du Maroc.

Cet opuscule apporte un contingent nouveau, non des moins appréciables, à l'étude de l'industrie pastorale en Algérie.

Elle complète heureusement et naturellement les remarquables travaux que vous avez déjà présentés sur la question.

Vous désireriez, avec raison, voir modifier un certain nombre d'usages commerciaux, en ce qui concerne l'élevage et la présentation des troupeaux du Sud, le choix des espèces, en vue de la boucherie comme en vue de la production lainière, et surtout certaines méthodes employées dans les achats et les transactions.

Je pense, comme vous, qu'il y aurait encore de grands progrès à réaliser, dès que les temps auront changé, et l'Administration supérieure aidant, nous verrons, à la période agitée que nous traversons, succéder une ère de tranquillité plus propice aux choses de l'agriculture et à celles de l'industrie. Nous connaîtrons, à n'en pas douter, ces jours plus heureux, notre beau département pourra donner à ce moment un essor nouveau aux études écono-

miques qui sont sa raison d'être dans le concert des peuples de l'Afrique du Nord.

Bien situé entre le département d'Alger, si riche, et la région marocaine dont l'expansion économique nous étonne chaque jour, avec le réseau de voies ferrées qui s'améliore, malgré la tourmente actuelle, et qui déverse vers ses trois ports tous les produits de son sol, le département d'Oran est un exportateur par excellence.

Personne n'ignore que l'Oranie a aidé puissamment au ravitaillement de toutes nos armées, et que si elle a donné au pays le plus pur du sang de ses enfants, elle a coopéré et coopère chaque jour de toute la force de ses moyens au succès final, par ses envois considérables de blé, d'orge, d'avoine, de moutons, de vin, de laines, de peaux, de crin végétal, d'alfa, etc., envois qui se sont poursuivis depuis deux années avec une régularité absolument méthodique, grâce au concours de toutes les bonnes volontés.

Pour terminer, et dût votre modestie en souffrir légèrement, je tiens à vous exprimer, en mon nom propre, tous mes remerciements pour l'aide si précieuse que vous nous avez donnée lorsqu'il a fallu effectuer dans le Sud de considérables achats de laines.

Oran, le 31 août 1916.

TOUPNOT,

Directeur de l'Intendance de la Division d'Oran.

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DE L'INDUSTRIE PASTORALE

EN ALGÉRIE ET AU MAROC

NOTE SUR LES LAINES DU SUD ORANAIS ET DU MAROC

La *laine* est le revêtement pileux du mouton. L'ensemble de la laine d'un mouton s'appelle *toison*. Les *brins* qui constituent la toison se groupent en petites touffes ou *mèches* qui se juxtaposent et donnent à la toison un *aspect* nettement *fermé* ou au contraire *ouvert* ou bien franchement *chevelu*.

Dans le dernier cas, les brins poussent côte à côte sans pour cela s'enchevêtrer et constituer des mèches *(çouf zouléï)*. Par suite, nous pouvons d'ores et déjà distinguer les laines en deux catégories qui sont comme les pôles opposés de la variabilité des laines.

A. — Les toisons composées de *mèches* ou *touffes* à *brins* fins, soyeux, tirebouchonnés *(çouf ralba)*.

B. — Les toisons sans mèches, composées de brins rectilignes, implantés côte à côte ne s'enchevêtrant pas. Ces toisons sont dites *criniformes (çouf zouléï)*.

Entre ces deux types extrêmes, se classent toutes les autres variétés.

Quand les *brins* de laine composant une *mèche* sont d'égale longueur, les mèches ont une forme régulière, quasi-cubique et se juxtaposent assez parfaitement les unes aux autres. L'ensemble donne alors l'impression d'un feutrage fermé, où, cependant, les mèches se devinent, car aux mouvements du mouton, on voit la toison se diviser en tranches transversales par des sillons profonds. De telles toisons sont dites closes ou fermées. On les rencontre chez les moutons à laine fine, soyeuse *(çouf*

ratba) ou à laine moyenne dont les brins sont plus ou moins ondulés *(çouf harcha)* ou *(çouf toussimet)*.

Quand les brins sont inégaux en longueur, les mèches qui en résultent sont irrégulières et de forme quasi-conique. On conçoit aisément que des mèches coniformes ainsi plantées base à base, ne s'appliquent pas du tout les unes contre les autres et laissent entre elles des espaces vides. De pareilles toisons sont ouvertes ou mècheuses *(toussimet)* ou bouffantes.

Enfin, il est une variété de toisons où les brins, longs et spiralés, s'enchevêtrent entre eux et forment de vraies cadenettes (mèches en spire, cylindriques, du diamètre d'un porteplume). Ces mèches cylindroïdes, indépendantes les unes des autres, retombent de chaque côté de la ligne du dos formant une raie dorsale partageant nettement la toison en deux portions. Ce type de toison se rencontre particulièrement dans le cercle de Géryville, chez les moutons *terfaoui* ou des Trafis.

Toutes ces toisons peuvent être plus ou moins parsemées de *jarre*. Le *jarre* est un poil blanc, brillant, rigide, qui croît parfois à côté des brins de laine et qui, à l'inverse de ces derniers, *est dépourvu de toute élasticité, de toute souplesse et ne prend pas la teinture.*

Ce défaut de souplesse fait que, dans l'opération du filage le jarre demeure rebelle à l'*enroulement*, à la *torsion* que subissent les brins de laine ; il s'échappe le long du *fil*, de la cordelette obtenue et forme des bavures.

Dans la fabrication des tissus destinés à la teinture franche ou uniforme, le *jarre* échappe à l'action des matières colorantes et marque de fils blancs d'argent, plus ou moins nombreux, les tissus dans lesquels il se rencontre.

Les *toisons jarreuses* sont, pour ces deux raisons, fort dépréciées par elles-mêmes, et déprécient tous les lots de laine qui en contiennent.

L'*éjarrage* a pour objet d'expurger les toisons *jarreuses* du *jarre* qu'elles renferment.

Dans les peignages et les filatures, on ne procède pas à l'*éjarrage des toisons*. C'est une opération peu pratique, pour ne pas dire peu économique.

Il est à remarquer que le *jarre*, qui est en somme un poil grossier, se rencontre d'autant plus facilement que les toisons sont plus ordinaires.

Les toisons très fines, très soyeuses, en sont généralement exemptes. On peut s'expliquer ainsi pourquoi toutes

les opérations qui tendent à l'amélioration des toisons (par la sélection des reproducteurs à belle laine) amènent vite la disparition totale du *jarre*.

Dans les pays de grosse production du mouton (Australie, Cap, Argentine), pour ne citer que ceux-là, l'infusion du sang mérinos et du lincoln n'a pas peu contribué, non seulement à absorber les laines autochtones, mais encore à faire disparaître le jarre d'une façon totale, absolue. Pour cela, d'ailleurs, l'utilisation de races améliorées n'est pas nécessaire ; il suffit que les géniteurs employés, pris dans le pays même où l'on opère, offrent des toisons sans jarre.

Les laines des sujets issus de géniteurs améliorateurs étrangers, sont dites *croisées*.

Bourre. — Duvet. — Blousse

Dans une toison, tout n'est pas utilisé pour la filature. A côté des brins de laine, plus ou moins longs, il y a, en plus, en quantité variable, une matière laineuse très courte, qui reste adhérente aux peignes pendant l'opération du *peignage*. Cette matière prend le nom de *blousse*, *bourre* ou *duvet*. C'est le terme *blousse* qui est le plus communément employé.

Le produit du peignage, c'est-à-dire l'ensemble des brins de laine assez longs pour être utilisés à la filature, prend le nom de *cœur*. De sorte que, dans une toison, on a :

A. — Le *cœur*, qui est la partie utilisable pour la filature. Les Arabes l'appellent *sdà* et *tàâma*.

B. — La *blousse*, qui est en quelque sorte un déchet relatif, sorte de bourre laineuse d'aspect cotonneux, retenue par les peignes. Les Arabes désignent cette bourre ou blousse sous le nom de *tendguïa*.

Le *sdà* est composé des brins les plus longs, il est employé à la fabrication des *fils de chaîne* qui portent d'ailleurs le nom de *sdà*. Ces fils sont filés à la quenouille. *La fileuse se tient debout*. Le poids de la quenouille et la hauteur à laquelle elle se trouve suspendue, fait que la torsion des brins de laine se trouve poussée à un degré

assez fort et les fils obtenus n'en sont que plus denses et plus résistants.

La *tââma* comprend les brins de laine trop courts pour former des rubans. Tandis que les dents du peigne suffisent pour paralléliser les brins du *sdà*, les brins courts de la *tââma* sont parallélisés par la carde. Les fils émanant de la *tââma* sont filés en station assise ; ils sont plus gros que les fils de chaîne, moins denses, plus moelleux si l'on peut dire, moins résistants à la traction. Tandis que, sur le métier à tisser, les fils de chaîne ou *sdà* sont perpendiculaires, les fils de trame ou *tââma* sont horizontaux. Ce sont les fils de *tââma* qui donnent aux tissus de laine de l'industrie arabe leur moelleux. Dans certains tissus, tapis ras, *gh'raras*, *flidj*, *amaras*, il n'y a que des fils de *sdà* ou de chaîne, tantôt en laine pure, tantôt composés de brins de laine, de poil de chèvre et de brins de laine de chameau.

Le suint. — Laines en toisons ou en suint

La peau du mouton sécrète, ou, plutôt, sécrète et excrète deux sortes de matières :

L'une, le *sébum*, qui donne leur onctuosité à certaines régions de l'épiderme, l'autre, la *sueur*, dont la production varie avec la température ambiante et l'état de fatigue ou de repos de l'animal. Le mélange de ces deux matières dont l'une est produite en quantité à peu près invariable (le sébum) et l'autre (la sueur) dont le quantum est sujet à fluctuations, prend le nom de *suint*. Le suint *(ouda'h)* imprègne les brins de laine et les met à l'abri tant de la sécheresse que de l'humidité. Les toisons sont plus ou moins *suinteuses* ou grasses, suivant la saison et l'état des sujets considérés. C'est en été surtout que le suint est le plus abondant. Il est réduit pendant les autres saisons de l'année. L'anémie, l'inanition, l'état de maladie du mouton réduisent et suppriment parfois la production du *suint*, livrant ainsi la peau à la pullulation des parasites les plus divers (gales, poux, tiques, etc.).

La *sueur* est seule soluble dans l'eau.

Le *sébum* (ouda'h) ne cède qu'à l'action des savonneux ou des produits qui le dissolvent.

De sorte que dans le lavage des laines à l'eau claire, une

partie seulement du suint (la sueur) ou *portion sudorale* disparaît, tandis que la portion sébacée reste.

Nous avons dit tout à l'heure que la production *sudorale* est fonction de la température de l'air et de l'état de repos ou de fatigue du sujet. Ce fait est mis à profit par les *fraudeurs* pour assurer une plus complète adhérence des poussières aux toisons à dos qu'ils veulent maquiller (fraude des laines). Quand la laine est normale, c'est-à-dire telle qu'elle résulte de la tonte, on la dit laine *en toison* ou *en suint*. Le sujet n'ayant subi avant la tonte aucun lavage préalable, la laine renferme les excrétions normales de la peau ; c'est la laine *brute* en un mot.

Les corps étrangers

Une toison, indépendamment de ses qualités de finesse, de sa teneur en jarre, et de sa richesse plus ou moins grande en suint, est plus ou moins pure, suivant la quantité plus ou moins grande de matières étrangères qu'on y rencontre.

Nous appellerons *matières étrangères* tout ce qui, dans une toison, ne résulte pas de l'activité vitale du mouton.

Le jarre, le suint, sont des produits naturels de la peau, tandis que tout ce qui, dans une toison, ne résulte pas de l'activité vitale du mouton, constitue ce que nous appellerons les *matières étrangères* à la toison. Les principales matières étrangères sont : les poussières, le sable, le gravier, les chardons et surtout le *haska*, fruit épineux de la luzerne ridée, denticulée. Cette luzerne est très commune dans la zone saharienne du cercle de Géryville.

Dans cette région, lorsque les troupeaux hivernent au Sud d'El Abiod Sidi Cheikh, leurs toisons se chardonnent sous le ventre, au niveau des coudes, des cuisses. Les épines du jujubier sauvage (sedra) se rencontrent également dans les toisons. Les moutons du Tell n'en sont pas exempts, car cet arbuste est fréquent dans les plaines de cette zone.

Les *matières colorantes d'aniline* utilisées pour le marquage des troupeaux sont aussi des corps étrangers et, à ce titre, leur proportion au sein des toisons doit être restreinte le plus possible.

Parmi les impuretés qui souillent ou surchargent les

toisons, il en est qui sont inhérentes au mode de vie imposée aux troupeaux; d'autres sont intentionnellement surajoutées et relèvent de la fraude. C'est pourquoi, si l'on veut porter sur une laine une appréciation juste, il est bon de savoir faire le départ entre une laine naturellement salie et une laine intentionnellement fraudée. Pour cela, voyons comment se comportent les moutons nomades qui fournissent les toisons dites de *grands pacages* et les moutons élevés en bergerie et dont les laines sont dites laines *colon* ou de stabulation.

Laines de grands pacages et laines de stabulation

Les troupeaux de moutons devraient vivre, en général, partie en plein air, partie sous des abris.

Mais en Algérie, et notamment dans la région des Hauts Plateaux et dans une portion de la zone saharienne, les moutons vivent continuellement dehors, exposés à toutes les intempéries, sans jamais être abrités. Cette rude existence qui leur est imposée depuis d'innombrables générations, a contribué à faire des moutons d'Algérie en général, et des moutons du Sud en particulier, des sujets d'une rare sobriété et d'une étonnante résistance. Il a bien fallu, au prix d'hécatombes incalculables, que nos ovins s'adaptassent aux conditions du milieu, sans quoi ils n'auraient jamais pu faire souche et se perpétuer jusqu'à nous.

Ce qui nous intéresse, pour le moment, d'une façon plus particulière, c'est l'adaptation tégumentaire. Nous devons envisager nos troupeaux comme s'ils vivaient absolument à l'état de nature, l'intervention des pasteurs nomades indigènes ayant été de tous temps presque négligeable. D'ailleurs, la sélection naturelle a pu faire son œuvre sans être aucunement contrariée. Veut-on envisager quelle est la qualité de la laine qui répond le mieux à tel ou tel milieu, on arrive à cette conclusion :

1° A climat sec, où les extrêmes de température se rencontrent, correspond une laine fine, soyeuse, quasimérine en un mot, la laine saharienne, *çouf ratba ;*

2° A climat humide, tempéré, correspond la laine sans mèche, chevelue, *zouléï* en un mot.

Mais, en réalité, si l'on tient compte de l'intervention

de l'homme qui trouble souvent à son profit les lois les plus harmoniques, ou qui, par son laisser-aller inconscient, comme nos éleveurs du Sud, contribue à créer cette désharmonie, que voyons-nous ?

Les accouplements désordonnés entre troupeaux à laine fine et troupeaux à laine grossière ont amené la production de sujets à toisons mitigées, mélangées, et par suite à la production des variétés les plus disparates, susceptibles de trouver leur classement entre les deux types de laine signalés plus haut : entre le type fin, soyeux (çouf ratba) et le type chevelu, grossier (çouf zouléï).

De plus, la variation, ou plutôt l'adaptation de la laine aux conditions du milieu n'étant pas fatalement une condition indispensable, *sous peine de mort* ou de disparition inéluctable du sujet, les toisons réalisées se sont maintenues. Mais il n'en est pas moins vrai que, sous un climat sec, marqué par des variations thermométriques extrêmes, les toisons fermées, denses, à mèches serrées, à brins fins et soyeux, apparaissent comme les plus en harmonie avec le milieu considéré.

Sous un climat humide, mais tempéré, les toisons ouvertes, chevelues, répondent mieux aux conditions thermo-hygrométriques d'un pareil milieu.

Nous verrons plus loin que sur les Hauts Plateaux et dans le Sahara, le type de laine le plus adéquat au climat et aux conditions météoriques de ces régions, c'est le type qui se rapproche de la laine mérine. Et c'est à ce type de laine qu'il y aura lieu de recourir, chaque fois qu'il sera question de modifier nos laines du Sud. Hâtons-nous d'ajouter qu'il n'est pas indispensable de recourir à la race mérinos pour choisir les géniteurs améliorateurs, les groupements ovins du Sud renferment de merveilleux spécimens de moutons lanigères, c'est-à-dire porteurs de toisons fines bien supérieures aux toisons du mérinos pur, parce qu'en outre de la finesse du brin, elles possèdent, à l'inverse du mérinos, des mèches longues, fournies et du bouffant.

En résumé, un mouton à toison fine et soyeuse, fermée, réussira mieux en pays sec à variations thermométriques extrêmes, qu'un congénère à laine ouverte, chevelue, grossière. Il luttera mieux contre la sécheresse de l'atmosphère car sa toison emprisonne dans l'enchevêtrement de ses mèches et de ses brins, un certain volume d'air qui constitue le meilleur des isolants contre l'action dessé-

chante du milieu ; il sera mieux protégé contre les variations thermométriques, car l'action protectrice de l'air emprisonné dans la toison s'ajoute à l'action de la laine qui est *adiathermane*, c'est-à-dire sinon absolument imperméable, du moins très difficilement perméable à la chaleur. Que le rayonnement du calorique émane du corps du mouton vers l'extérieur, ou qu'il prenne sa source dans le milieu ambiant pour aller impressionner la peau, la toison fermée, avec l'air emprisonné dans ses mailles, joue bien le rôle d'écran à double fond, protecteur contre le refroidissement et contre l'échauffement.

Cependant, il ne faut pas perdre de vue que la vie au dehors, sur les Hauts Plateaux, imprime tout de même une certaine rudesse aux brins, car, hiver comme été, le mouton doit se défendre contre le froid hivernal et la fraîcheur estivale des nuits.

La peau également s'épaissit ou s'affine selon les variations thermométriques du milieu.

Cette existence de perpétuel nomadisme, à travers les immenses steppes du Sud, expose les moutons à toutes les souillures.

Le crottage des toisons

Les crotteux ou toisons crottées

Lors du renouveau de la végétation, ou lors de coups de froid, ou bien lorsque les herbes sont absorbées couvertes de gelée blanche, les animaux purgent (*içeyyebo*, selon l'expression des indigènes), les moutons sont *mefloutine* ou relâchés ; en un mot, ils ont de la diarrhée.

Les déjections herbeuses, le flux diarrhéique, souillent les régions postérieures du corps, s'y agglomèrent en pelotes plus ou moins volumineuses, de forme sphérique, qui se dessèchent sur les mèches qu'elles emprisonnent, elles déterminent ce qu'on est convenu d'appeler *crottes* ou (kâàl) selon l'expression des indigènes et qui signifie (queue) ou plutôt (caudales).

Les toisons qui offrent de telles souillures sont dites *crottées*. Dans le langage consacré par l'usage, les *crotteux* sont les toisons crottées.

Le crottage des toisons, dans les exploitations européennes, peut être évité si l'on fait subir aux moutons

l'amputation de la queue et la toilette des abords de l'anus, par enlèvement ou raccourcissement des mèches qui sont exposées aux souillures fécales.

Malgré cela, les moutons peuvent *crotter* leurs toisons sur le sol des hangars, abris, lorsque les litières ne sont pas suffisamment renouvelées, ou que le sol des bergeries ne répond pas par sa déclivité aux conditions imposées par l'hygiène ; les crottins se diluent dans les mares d'urine et le purin qui en résulte souille largement les moutons qui s'y couchent. Le *crottage* des laines de stabulation dépend donc du mauvais entretien des enclos ou des abris bergeries. Il intéresse en outre, non seulement les régions postérieures du corps, mais encore les régions qui touchent le sol dans le décubitus, c'est-à-dire la région sternale, le ventre, les faces latérales des cuisses. Il en résulte que, même à taux égal de crotteux, les laines de stabulation sont plus dépréciées que les laines dites de grands pacages.

Les souillures par la boue disparaissent après dessication ; mais les souillures par les crottes communiquent aux brins de laine une teinte herbeuse confinant au jaune verdâtre, grâce aux matières chlorophyliennes, et difficile à faire disparaître.

Donc, toute toison est d'autant plus dépréciée qu'elle est plus ou moins crottée.

Après la tonte, il est indiqué d'enlever tous les *crotteux* et de les emballer à part, car ils peuvent déteindre sur les toisons qui les emprisonnent et amener une grosse dépréciation du lot tout entier.

A côté des *crottes* d'origine stercorale, provenant des déjections, et que nous appellerons *crottes stercorales* ou *herbeuses*, il y a lieu de distinguer les crottes *sébacées* constituées par un agglomérat de suint emprisonnant des mèches. Ces crottes sont de couleur marron, chocolat, et elles peuvent atteindre un volume assez notable. On les trouve sur les bords postérieurs des cuisses, aux aisselles, partout où le frottement facilite l'enroulement des mèches et leur emprisonnement dans le suint qui finit par se dessécher. Les crottes sébacées se rencontrent aussi au niveau des testicules et jusque sous le ventre ; elles sont englobées dans les *kronches* ou mèches souillées ventrales. Les crottes formées par le suint concrété autour des mèches diminuent le *rendement* ou *poids* d'une toison ; l'industrie en tire quelque chose à la rigueur ; elle utilise aussi le

suint non concrété qui imprègne tout le reste des brins, car cette sécrétion sert à faire du savon et ne détériore en aucune façon les mèches qu'elle enrobe.

Par suite, les crottes à *suint* ou *sébacées* déprécient moins une toison que les crottes d'origine intestinale. Mais il est préférable que le taux des crottes des deux catégories *(herbeuses* et *sébacées)* soit réduit au minimum.

A cet égard, et quel que soit ce taux, on peut penser que nos laines d'Afrique, qui perdent au lavage la moitié de leur poids, gagneraient à être exportées préalablement lavées. L'utilisation du suint par l'industrie ne saurait sûrement compenser l'excès des frais de transport qu'entraîne la laine brute, c'est-à-dire non lavée. Le frêt, on le comprend, est deux fois plus élevé pour une laine en suint que pour cette même laine préalablement débarrassée de 50 % des impuretés qui la surchargent.

Mais, comme nous le verrons plus loin, le lavage préalable des toisons avant leur exportation n'est point pratique. Le lavage à dos, seul, avant la tonte, pourrait être utilisé.

Laines souillées par des corps étrangers

Nous avons déjà vu que la toison des moutons au pacage pouvait se charger de terre, de sable, de gravier, de boue, de haska, de sedra. Il est évident que l'adjonction à la toison d'une plus ou moins grande quantité de ces corps étrangers en fait varier la valeur.

Un berger soigneux peut débarrasser ses moutons des brindilles de sedra. Le haska s'enlève au peignage ; mais si le nombre de gousses est élevé, comme cela a lieu surtout pour les laines sahariennes, le peignage provoque la rupture des brins. Une bonne laine ne doit pas présenter plus d'un chardon (haska) par vingt mètres de ruban peigné.

Quant aux autres corps étrangers : terre, sable, leur proportion dans une toison varie avec la nature des terrains de parcours, avec les mouvements atmosphériques et les conditions climatériques.

Ces matières augmentent évidemment le poids de la toison ; l'état hygrométrique de l'air, également. En pays humide, une laine normale pèse davantage qu'en pays sec, mais en plein été, même en pays sec, l'équilibre est

rétabli grâce à une sécrétion plus abondante du suint *(oudah)* qui imprègne les brins et leur donne plus de poids.

D'ailleurs, il est de notion courante que les laines qui traversent la mer se chargent d'humidité et pèsent davantage. Nous verrons dans le chapitre des fraudes que les liquides (eau, petit lait) sont employés non seulement pour surfaire le poids des toisons, mais encore pour assurer l'adhérence des corps étrangers aux mèches.

Les couleurs d'aniline et le goudron employés pour le marquage à dos des moutons déprécient les laines mais n'en font guère varier le poids.

En résumé, une toison varie de poids et de prix et possède une utilisation différente suivant :

1° Son plus ou moins grand degré de *finesse de brin ;*
2° Sa plus ou moins grande teneur en *jarre ;*
3° Sa teneur en *cœur ;*
4° Sa teneur en *blousse ;*
5° Sa richesse en suint ;
6° Sa teneur en crottes ;
7° Sa teneur en chardons ;
8° Sa teneur en eau ;
9° Sa teneur en terre ou gravier ;
10° Sa teneur en matières colorantes ou coaltarées.

D'après cette énumération, on conçoit que le rendement et la valeur des laines sont très variables.

Du rendement

Une toison (laine brute ou en suint) donne deux sortes de rendements :

1° Un rendement en *lavé à fond ;*
2° Un rendement au *peignage.*

Le lavage de la toison en élimine d'abord une grande partie des corps étrangers : *suint, gravier, terre, matières colorantes solubles.*

Mais après ce lavage, la laine a retenu, malgré tout, une certaine quantité d'eau. Si l'on veut donc connaître son rendement absolu, *après lavage à fond,* on la débarrasse de toute trace d'humidité en la desséchant dans le vide.

On a ce qu'on appelle alors le *rendement en lavé à fond.* Le poids d'eau ainsi enlevé peut être évalué à 18 %.

Le *peignage* débarrasse les mèches des corps étrangers végétaux qui s'y trouvent accrochés et donne la quantité de brins utilisables pour la filature, déduction faite de la blousse, du duvet, de la bourre, retenus dans les peignes.

L'opération du lavage, avec dessèchage dans le vide, fournit le rendement absolu commercial, en tant que matière première prise en bloc.

Le peignage donne le rendement industriel à la filature.

L'opération ultime du lavage (déshydratation dans le vide, rend donc inutile la tentation d'alourdissement de la laine pratiquée par certains vendeurs peu scrupuleux.

Dans ce but, ces vendeurs mouillent leurs laines ou se contentent de les emmagasiner dans des locaux humides où, en raison de leur propriété hygrophile, les brins de laine se chargent de l'humidité de l'air.

De tels procédés, en plus de leur caractère déloyal, sont aisément éventés et il en résulte une baisse de prix sur la marchandise [1].

Quand il s'agit de laines plus ou moins chargées en sable, l'acheteur éprouve des difficultés pour établir le prix à offrir, afin d'éviter une perte, ce qu'en terme de métier on appelle éviter la *coiffe*, c'est-à-dire l'erreur d'évaluation.

Les prix-limites imposés aux acheteurs par les industriels s'entendent toujours en *lavé à fond.*

La *taxe* pour déterminer le prix en lavé à fond est donnée par la perte de poids qu'après lavage subissent 100 kil. de laine en suint.

Ainsi 100 kilos de laine en suint à 1 fr. 20 le kilo, taxés à 30 % en lavé à fond, mettront la laine à 4 francs le kilo. En effet, les 100 kilos bruts coûtent 120 francs, mais le lavage à fond ne rendant que 30 kilos, ces 30 kilos coûtent 120 francs. Le kilo revient donc à 4 francs.

On voit que, pour obtenir une laine lavée à fond à 4 francs le kilo, il ne faut pas que la laine en suint rendue à l'usine, soit payée plus de 1 fr. 20 le kilo. Il est des laines dont la taxe après séchage et déshydratation dans le vide est inférieure à 30 %.

On voit que ce n'est pas toujours chose aisée que

---

1 Rapport de M. Duthoit, expert près le Syndical des peigneurs de Croix-Roubaix, Tourcoing.

d'acheter à bon escient, car par suite de la moindre erreur d'appréciation, la *coiffe* peut prendre des proportions exagérées.

Nos laines d'Afrique, en raison de leur mélange, des fraudes dont elles sont susceptibles d'être l'objet, et de tous les corps étrangers qu'on peut y rencontrer, des proportions variables en jarreuses et en gris, sont très difficiles à taxer. Aussi les prix offerts sont toujours bas. Pourtant certaines maisons d'exportation d'Algérie consentent à ne vendre qu'au *conditionnement*. Leurs laines sont lavées à l'usine même, séchées et le calcul du rendement établi ; l'acheteur pouvant alors faire des offres sur une base solide, la transaction ne lui réserve aucune surprise. Mais tous nos exportateurs ne peuvent accepter pareilles conditions et nos laines restent dépréciées fatalement, car les industriels de la Métropole veulent éviter la *coiffe*.

Lorsque le *rendement* est calculé au *peignage*, il est naturellement inférieur au *rendement en lavé à fond*, parce que le peigne enlève la *blousse*.

D'ailleurs les déchets au peignage sont d'autant plus forts que la laine est moins résistante à la traction. Si les brins cassent facilement, ce qui est retenu par les peignes s'en accroîtra d'autant et le rendement en sera diminué.

Etant donné *le prix en lavé à fond*, on peut calculer le prix de revient au peignage. Il suffit pour cela d'ajouter à ce prix en lavé à fond : 0.02 au kilo brut ; 0.40 au kilo peigné (façon peignage), augmenté de la perte de valeur résultant des blousses et déchets sur le prix du lavé à fond et de la dépréciation des *écarts* pendant le *triage en brut*.

Le *triage en brut* d'une quantité de laine déterminée, consiste à en écarter les jarreux, les gris et les toisons cassantes. Tout ce qui est ainsi prélevé comme inférieur, prend le nom d'*écart, pendant le triage en brut*.

Avant le lavage, la laine en suint est triée en *prime, fine, semi-fine, jarreux, crotteux*. Tous ces écarts doivent entrer en ligne de compte pour l'évaluation du prix après le peignage, connaissant le prix du lavé à fond. Nous verrons plus loin que le classement et le triage en brut des toisons n'est pas une opération à la portée de tout le monde, car chaque toison offre au moins *six qualités de brins* et chacune de ces qualités correspond à une région bien déterminée de la surface du corps. Pour fixer les idées, nous donnons ci-après le schéma d'une toison avec toutes ses divisions.

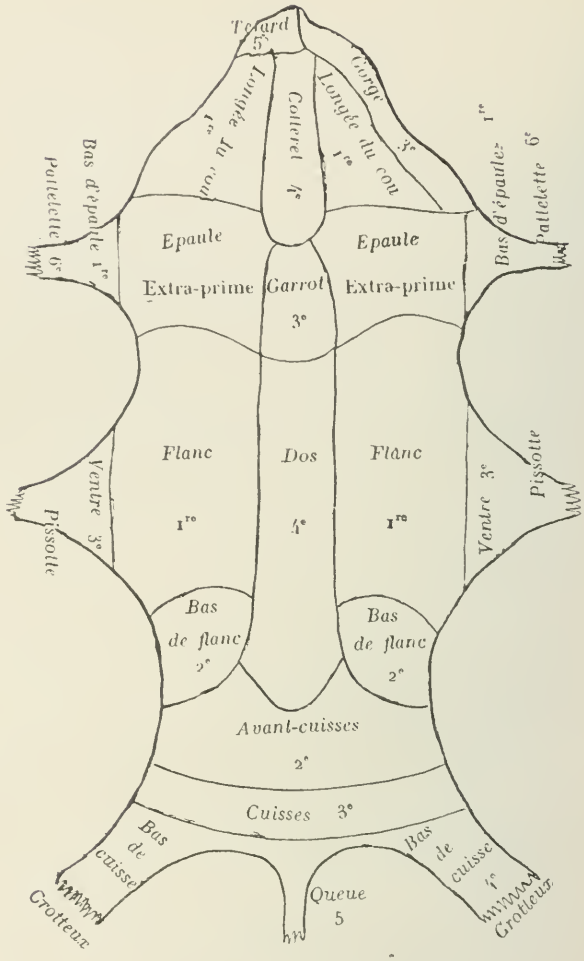

SCHÉMA D'UNE TOISON ÉTALÉE,
DIVISÉE EN RÉGIONS SUIVANT FINESSES

Extra-prime : *Epaules.*
1re Finesse : *Flanc, Bas d'épaule, Longée du cou.*
2e Finesse : *Bas de flanc, Avant-cuisses.*
3e Finesse : *Garrot, Gorge, Ventre, Cuisses.*
4e Finesse : *Dos, Colleret, Bas de cuisse.*
5e Finesse : *Queue, Têtard.*
6e Finesse : *Pattelettes* (à part).
Déchets : *Crotteux* (à part).
Déchets : *Pissottes* (à part).

Mais, nous le répétons, l'acheteur métropolitain, en achetant nos laines d'Afrique aussi bien que celles d'Australie, du Cap ou de l'Argentine, *offre son prix en suint rendu à l'usine* en prenant pour base *le rendement en lavé à fond suivant la taxe qui lui est imposée,* comme nous l'avons montré plus haut.

Coloration des laines

Laines blanches, laines naturelles, laines grises

En général, les moutons sont blancs, sauf dans la région faciale qui est parfois blanche aussi *(chegueur)*, mais qui offre, en Algérie, tantôt une couleur acajou, tantôt froment, tantôt truitée souvent envahie par le blanc.

La coloration blanche du corps domine et elle est maintenue, dans les régions grosses productrices de bétail à laine, grâce à une sélection constante et rigoureuse. Mais en Algérie, la surveillance et le choix des reproducteurs sont illusoires, le pasteur nomade indigène s'en désintéresse presque complètement. De plus, la vie d'errance imposée aux troupeaux dans les immenses régions qui leur servent de parcours, la transhumance qui oblige les moutons les plus divers à passer d'une zone à une autre, les luttes (accouplements) qui sont livrées au hasard du rut et des saisons, tout cela contribue non seulement à masquer le type morphologique (c'est-à-dire la forme) de tel ou tel mouton, mais encore donne lieu à la production d'un grand nombre de variétés de laines, comme longueur de brins, finesse, frisure et influe même sur la coloration des toisons.

On rencontre des toisons qui sont *franchement noires, marron* ou *rousses.* Elles constituent des particularités. Ces laines sont dites *laines bien naturées.*

Assez souvent, la distribution du noir, du marron, du roux, du froment, de l'acajou, n'est que l'empiètement de la couleur fondamentale de la face sur le cou, parfois sur le poitrail et jusqu'au milieu du thorax. De telles toisons sont dites *(drââ)*.

De toutes façons, la couleur faciale a une tendance nettement marquée vers le blanc absolu qui est l'aboutissant définitif de la coloration des toisons.

L'albinisme tégumentaire pileux (c'est-à-dire le blan-

chiment des poils et de la laine) envahit donc les toisons *bien naturées*, la teinte fondamentale de celles-ci est refoulée progressivement vers les extrémités des membres, de la queue, autour des orbites et au bout des oreilles. La coloration ainsi refoulée et reportée vers les régions que nous venons d'énumérer, est dite *centrifuge* quand elle tend à disparaître devant l'envahissement d'une autre couleur ; son caractère centrifuge se traduit par ses tendances à se localiser aux extrémités. La *couleur envahissante*, qui en refoule une autre peut occuper une surface restreinte par rapport à cette dernière, et, cependant, c'est elle qui persistera dans la descendance, si les accouplements sont bien conduits, et qui supplantera l'autre au cours des générations.

On dit que la coloration de la toison est amorcée vers la coloration blanche quand c'est le blanc qui est envahissant ; vers le noir, quand c'est le noir qui refoule, et ainsi de suite.

Les moutons *drââ*, chez qui la coloration fondamentale de la tête a empiété sur le cou et parfois sur une partie de la poitrine, sont fréquents dans les troupeaux *bérabers* dont la laine grossière est excellente pour la matelasserie.

Ainsi, les troupeaux des Ouled Khlif, des Ouled Mansourah, des Beni-Metharef, qui voisinent avec ceux de la frontière marocaine, ont produit des mélanges, le cheptel de ces tribus renfermant un pourcentage assez notable de moutons *drââ*.

L'industrie textile, disons-le tout de suite, recherche surtout les toisons blanches, parce qu'elles se prêtent à toutes les teintures. Seules, les toisons uniformément colorées, bien *naturées*, sont acceptées et triées comme les blanches.

Toutes les laines colorées (bi ou tri-colores) sont englobées sous le nom de gris. Ces toisons mitigées sont dépréciées par elles-mêmes d'abord ; et, suivant le taux qu'elles représentent dans un lot, elles le déprécient plus ou moins.

Un lot de toisons, au point de vue constitution, devra donc renfermer le moins possible de *gris*.

Lors du premier triage en *brut*, les *gris* sont débarrassés de leur portion colorée, au moyen des ciseaux. La portion blanche seule est classée. Malgré cela, souvent, après le peignage, il peut subsister dans les *peignés* des points noirs (surfaces de section des brins colorés) et cela rend ces peignés impropres à une bonne teinture. La laine qui

présente ces points est dite *piquée*. Les filateurs la refusent lorsqu'il s'agit de l'utiliser à la confection de draperies à teintes uniformes, franches.

Dans les laines d'Afrique, le taux des *gris* dans un lot est évalué en moyenne à 15 ou 17 %. C'est énorme. Un meilleur choix des reproducteurs diminuerait cette quantité et même en amènerait la disparition totale.

Nous ne saurions donc trop recommander à nos producteurs directs et à nos exportateurs de ne pas entasser dans un même lot toutes les variétés de toisons, mais de les classer en :

1° Toisons *fines* (çouf ratba) utilisées pour la confection des burnous fins (kessoua) ;

2° Toisons *demi-fines* (çouf harcha) ;

3° Toisons *grossières* (zouléï) ;

4° Toisons *jarreuses* (renfermant zerebel kelb, ou poil de chien, nom donné au jarre par les indigènes) ;

5° Les *gris* (laines multicolores, *drââ*).

Les *crotteux* ou crottes, détachés soigneusement, seront emballés à part, de même que les bouts de mèches provenant des pattes, ventre, base de la queue, testicules, formant le *bechime*.

Voici quelques tableaux relatifs au *classement des laines en brut*, par ordre de qualités décroissantes, selon leur teneur en jarreux, gris, déchets et crottes. Cette division, ce classement sont accessibles aux gens qui s'occupent des laines et nous leur conseillons instamment d'y procéder.

Le producteur nomade indigène, à la longue, pourra arriver à classer ses toisons comme nous allons l'indiquer, mais, en attendant, le commerce d'exportation devra le faire pour lui.

D'ailleurs, l'indigène ne possède pas toujours personnellement assez de laine pour trouver dans ce classement un avantage quelconque. C'est donc au négociant qui accumule de gros stocks dans ses dépôts, à procéder à cette opération.

La laine *prime* est la laine surfine, de qualité supérieure. Sa proportion dans un lot est variable. Après la *prime* viennent par ordre de finesse les n°s 1, 2, 3 et 4.

Classement des laines en brut

1° *Laines du Sud des trois départements algériens* (par 100 kilos) :

Prime	2 à 3 %	N° 4	10 à 12 %
N° 1	22 à 25 %	Jarreux et gris.	15 à 17 %
N° 2	30 à 32 %	Déchets, crottes.	3 %
N° 3	15 à 18 %		

2° *Laines des Hauts Plateaux, du Tell et laines dites colon* (par 100 kilos) :

Prime	2 %	Nos 4 et 5	10 à 15 %
N° 1	15 à 18 %	Jarreux et gris.	15 %
N° 2	30 à 32 %	Déchets, crottes.	3 %
N° 3	23 à 25 %		

Les chiffres comparatifs ci-dessus nous montrent que les laines du Sud renferment un tiers pour cent en prime de plus que les laines du Tell, de 4 à 10 % en n° 1 de plus ; 7 à 8 % en moins en n° 3 ; environ 3 % en moins en laine n° 4. Elles sont donc, de toutes façons, plus appréciables que les laines du Tell. L'équivalence des crottes et déchets n'est que superficielle ; mais nous savons que les laines du Tell et les laines dites *colon* sont pour les raisons indiquées plus haut inégalement dépréciées, quoique leurs pourcentages respectifs en crottes paraissent égaux.

Rendement en peigné (cœur et blousse)

Laines du Sud des trois provinces algériennes :

Peigné	20 à 27 %	Bourre, duvet..	1 à 2 %
Blousse	4 à 6 %	Chardon	3 à 4 %

Laines du Tell :

Peigné	33 à 35 %	Bourre, duvet..	1 à 2 %
Blousse	5 à 7 %	Chardon	1 à 2 %

Le marquage des moutons

Les moutons, pour ne pas être confondus, volés ou égarés, sont nécessairement marqués.

Le marquage se fait : 1° Par le feu (cautérisation) ; 2° par les couleurs d'aniline ; 3° par le goudron coaltaré ; 4° par la mutilation partielle des oreilles.

Marquage au feu. — Ce marquage se pratique en imprimant, soit sur la face (chanfrein), soit de préférence sur le cornage, une empreinte au moyen d'une marque métallique chauffée au rouge. Cette empreinte peut, au gré dú propriétaire, représenter un dessin, des chiffres ou des initiales.

Cette marque a l'avantage d'être indélébile, car, à sa place, si elle intéresse la peau, succède une cicatrice blanche reproduisant le signe imprimé. Sur la base des cornes la cautérisation est faite assez profondément. Lorsqu'il s'agit de moutons désarmés, c'est-à-dire sans cornage ou *fortasses*, la marque au feu est apposée sur le front ou sur le chanfrein.

Marquage par mutilation partielle des oreilles. — Les indigènes, qui n'aiment guère les complications, marquent aussi leurs moutons en leur mutilant les oreilles (tantôt les deux, tantôt une seule) de façons diverses :

1° Par amputation du bout ; 2° en fendant l'oreille sur deux ou trois centimètres ; 3° en y pratiquant un trou au feu ou un nombre déterminé de perforations à l'emporte-pièce. Parfois les trois sortes de mutilations se rencontrent associées sur la même oreille.

Enfin, certains enlèvent, en tranche de melon, une ou plusieurs portions, soit sur le bord antérieur de l'oreille, soit sur le bord postérieur.

Marquage aux couleurs d'aniline.— Ce marquage utilisé surtout par l'acheteur devrait être proscrit. Mais les exportateurs, qui ont souvent dans une même région jusqu'à quarante ou cinquante troupeaux, recourent au marquage à dos par les couleurs d'aniline pour bien particulariser chaque troupeau et pour permettre à chaque berger de distinguer ses moutons.

L'empreinte adoptée est appliquée à tous les moutons du même lot. Lorsque cette empreinte est unique pour plusieurs troupeaux, la région du corps où elle est apposée varie avec chaque lot. Tel berger aura ses moutons marqués d'un cœur par exemple sur la croupe ; tel autre sur l'épaule droite, etc.

Le simple cercle est souvent adopté. *Le culot d'une bouteille* trempé dans une solution d'aniline, fait l'office de marque.

Au point de vue des commodités pour le berger, naturellement le marquage à l'aniline est économique, rapide et parfait. Le berger dont un ou plusieurs moutons auront disparu dans un lot voisin, les retrouvera à première vue, sans avoir besoin de dénombrer le troupeau soupçonné de renfermer les manquants.

Dans le marquage à l'aniline, une simple averse fait disparaître les contours de la marque adoptée, la rend floue, et la tache d'aniline s'étend en perdant de sa netteté.

Les bergers prétendent remédier à cet inconvénient en marquant les sujets à leur façon, c'est-à-dire en prélevant sur chaque unité une poignée de laine.

A cinquante grammes par mouton, le berger recueille ainsi pour son bénéfice, suivant le nombre de moutons dont il a la garde, une quantité plus ou moins notable de laine.

Les couleurs d'aniline, lors du lavage, se dissolvent en partie dans le bain et colorent ainsi plus ou moins les toisons. Donc, quelque pratique que puisse être le marquage à dos par l'aniline, il sera bon, quand on le pourra, de ne pas y recourir, toute toison colorée par l'aniline ou toute autre teinture étant fatalement dépréciée.

Marquage au coaltar. — Le *coaltar* mélangé au goudron produit, lors du marquage, des empreintes indélébiles qui emprisonnent les mèches, les agglutinent et rendent absolument inutilisable toute laine souillée.

Les toisons coaltarées, lors du peignage, exposent les peignes à se fausser et peuvent provoquer des détériorations notables dans les machines. C'est pourquoi, *lors du triage en brut*, les ciseaux du *trieur* traitent les *toisons coaltarées* ou *anilinées* comme les *gris ;* les parties coaltarées sont élaguées, détachées et constituent autant de déchets absolument inutilisables.

Donc, dans leur intérêt, les exportateurs, qui tirent

profit des toisons de leurs troupeaux, devront proscrire le marquage au coaltar ; *seul le marquage au feu ou par mutilation des oreilles devrait être adopté.*

La tonte

Sur les Hauts Plateaux, et notamment dans le cercle de Méchéria, la tonte s'effectue dans la seconde moitié de mars. Cependant, en raison des fluctuations thermométriques qui marquent ce mois de l'année, beaucoup d'éleveurs attendent la première et même la deuxième quinzaine d'avril. Les exportateurs qui tiennent à vendre leurs moutons dès le mois de mai, les tondent fin mars ; les animaux tondus ont quelque peu froid et sont incités à absorber davantage d'aliments, ils gagnent en poids assez vite, plus vite même que des animaux lainés circulant dans les mêmes parcours. Le négociant n'a en vue que la viande qu'il pourra céder dans un ou deux mois ; mais l'éleveur qui en a le temps, laisse la température s'élever, la sécrétion du suint est plus forte, la toison s'imprègne, s'alourdit et, à la récolte, elle a gagné cinq à six cents grammes. On voit que le négociant comme l'éleveur ont raison, tout en se plaçant l'un et l'autre à des points de vue différents.

La tonte se poursuit jusqu'en juin-juillet. Les houalas (14 à 18 mois) sont débarrassés de leur laine, ainsi que les sujets mâles au-dessus de cet âge. Les brebis vierges ou stériles, celles qui n'allaitent pas, sont également tondues.

Les brebis laitières, en période de sécrétion lactée, ne sont tondues que tout à fait en fin de saison, car les débarrasser de leur toison c'est exposer la surface de la peau à une évaporation plus active, au détriment de la sécrétion mammaire. Le nomade pasteur, qui est un excellent observateur, le sait, aussi se garde-t-il bien de procéder à une opération préjudiciable à ses intérêts.

On a reproché à nos indigènes de tondre à trop de distance de la peau. En opérant ainsi, en effet, ils récoltent moins de laine et obtiennent des mèches raccourcies. Malgré la perte résultant de cette pratique, nos éleveurs du Sud restent logiques en ne tondant pas trop près de la peau. Si leur méthode de tonte entraîne une perte notable de laine laissée à dos, par contre, le mouton ne se trouve pas tout à fait démuni de son vêtement naturel pour lutter

tant contre la chaleur diurne que contre les gelées nocturnes. On sait que dans les régions pastorales de l'Algérie si le soleil est chaud, très chaud le jour, le rayonnement nocturne est considérable ; de plus, les moutons vivant en plein air et sans abri par tous les temps, il est rationnel de les laisser armés pour résister ; le feutrage qu'on leur abandonne sur le corps constitue un écran à double fin : il protège l'animal contre le refroidissement et empêche l'action brûlante des rayons solaires d'atteindre l'épiderme très sensible chez le mouton.

Si nous approuvons la prévoyance de l'indigène en cette matière, nous désapprouvons, par contre, les procédés employés pour tondre les moutons. Pour cette opération, les indigènes se servent de faucilles. Certains, fort adroits, tondent, ou plutôt fauchent la laine assez proprement sans trop massacrer le mouton ; mais la plupart blessent le sujet d'une manière souvent atroce. En outre, la tonte à la faucille, à part les boutonnières qu'elle fait à la peau, est irrégulière, en *escaliers*.

Néanmoins, quand cette tonte irrégulière n'a pas entraîné de dommages pour le sujet qui l'a subie, l'état d'embonpoint consécutif amène en peu de temps sur le même plan les différentes lignes de coupe ; les indigènes appellent cela égalisation du filet *(idreb el chebka)* ; c'est pour eux un signe que l'animal est fin gras.

Disons en passant qu'à Marseille, les commissionnaires semblent avoir une prédilection marquée pour les moutons tondus à la faucille, ils y voient non seulement la preuve de leur provenance (du Sud), mais encore un avantage pécuniaire, les dépouilles plus lainées étant plus rémunératrices que des peaux rasées.

Depuis quelque temps, les ciseaux à ressort ou forcés sont assez habilement maniés par quelques indigènes ; mais dans les tribus c'est la faucille seule qui demeure préférée. A cela, il y a plusieurs raisons :

La faucille peut être maniée par le premier venu, sans aucun apprentissage préalable. A l'époque de la tonte, il est d'usage chez les indigènes d'aller les uns chez les autres aider à tondre et cela sans rémunération aucune ; ils sont tout simplement hébergés pendant tout le temps qu'ils prêtent leur concours. C'est la seule raison qui explique pourquoi la faucille, qui est jusqu'à ce jour à peu près le seul instrument utilisé pour la tonte, persistera encore en tribu. En outre, pour le prix d'une paire de

ciseaux à ressort, on a un certain nombre de faucilles que le premier charron venu peut fabriquer sans difficulté.

Les ciseaux à ressort, maniés habilement par quelques indigènes entraînés, sont utilisés pour la tonte des troupeaux d'exportation. Comme les indigènes qui ont appris l'usage des ciseaux se font payer leur travail, la faucille aura longtemps encore la préférence en tribu.

La coupe des mèches. — Le cisaillement

Certains tondeurs ont tendance à manier les ciseaux en cisaillant, à la manière des coiffeurs. Les brins de lainé sont ainsi inutilement saisis à plusieurs reprises et sectionnés en petits bouts. Ces petits bouts eussent davantage profité au mouton s'ils étaient restés implantés sur sa peau ; ils ne profitent pas davantage à l'industriel qui n'en saurait rien tirer.

La section sur chaque mèche ou groupe de brins doit être unique et non multiple, *repetita*, étagée sur cette même mèche. Cela n'a pas d'inconvénient chez le coiffeur dont le but est de régulariser la surface de la coupe des cheveux, tandis que chez le mouton il y a un double objectif à atteindre :

1° Un objectif d'ordre hygiénique qui consiste à débarrasser le sujet de sa toison pour lui permettre de mieux lutter contre la chaleur, sans toutefois le dénuder totalement ;

2° Un objectif d'ordre économique consistant à recueillir une toison d'un seul tenant, à mèches régulièrement coupées pour lui conserver sa valeur maxima et tout son rendement.

Aussi les intéressés qui font tondre doivent-ils surveiller de près les opérateurs pour empêcher le cisaillement des mèches et éviter ainsi des pertes bien inutiles.

La faucille, il faut le reconnaître, si elle coupe irrégulièrement, ne se prête pas aux divagations des ciseaux maniés par des mains nerveuses qui hachent le brin au détriment du mouton qu'ils dénudent et de la toison qu'ils diminuent ; aussi, la tondeuse (mécanique ou à main) permettrait-elle d'éviter les inconvénients de la faucille et des ciseaux mal maniés.

Malheureusement, ces instruments perfectionnés n'auront, de longtemps encore, pas droit de cité, ou plutôt droit de bled, en pays indigène.

L'enroulement des toisons

Lorsque la toison est détachée, autant que possible en une seule pièce, elle est enroulée sur elle-même, surface interne en dehors, et nouée.

Malheureusement nos tondeurs ne conservent pas aux toisons la forme qu'elles devraient présenter une fois étalées ; en effet, une toison bien tondue, bien enlevée, devrait reproduire, étalée, la surface de la peau qu'elle recouvrait avant la tonte. Il faut qu'on puisse y repérer aisément les régions du cou, des épaules, du dos, des cuisses, des flancs, etc. Grâce à ce repérage facile, les trieurs peuvent prélever dans chaque secteur les mèches correspondantes, car chaque région offre des brins de qualité différente. Nos tondeurs ne laissant pas toujours aux toisons leur forme première normale, il en résulte que le triage en brut de nos laines d'Afrique est difficile à réaliser.

Dans le centre de la toison, le nomade introduit les mèches crottées provenant des pattes, du ventre, etc., de façon à ne perdre aucun brin de laine.

Si les *crotteux* ne sont pas présentés à part, hors des toisons, il n'y a pour les acheteurs qu'à baisser les prix. En somme, la présence de mèches *crottées* dans une toison constitue plutôt une malfaçon, un manque de jugement, qu'une manœuvre délictueuse. Aussi, les fraudes dont les laines peuvent être l'objet relèvent-elles d'autres facteurs que nous examinerons plus loin.

Influence de l'état de santé du troupeau sur l'état physiologique et l'état physique des laines

Il est à noter que l'état de souffrance des moutons (alimentation parcimonieuse, anémie, affections parasitaires internes) ont une répercussion nette et bien marquée sur la peau. Dès que la santé revient, que le sujet s'alimente mieux, toutes les fonctions se réveillent ; la peau se reprend à sécréter ; les mèches deviennent onctueuses ; les poux qui ont pu s'installer dans la toison disparais-

sent ; la laine récupère sa souplesse ; mais l'enchevêtrement des brins a conservé, emprisonnées, nombre d'impuretés, notamment de larges croûtes épidermiques, surtout au niveau des reins, du dos, du sacrum. Les mauvaises toisons qui commençaient à s'en aller en lambeaux font place à une pousse laineuse nouvelle. Les régions des toisons correspondant à la face externe de la cuisse se montrent peu souillées ; et cela tient, on le comprend, à ce que les impuretés ne peuvent stagner sur un plan quasi-perpendiculaire et qui, plus est, se trouve constamment en mouvement lors de la progression ; tandis que le plan formé par la ligne du dos, des reins, du sacrum reste presque toujours horizontal quelle que soit l'attitude du mouton. En outre, les régions sacro-lombaires sont presque totalement à l'abri des frottements et des atteintes de la corne et des dents ; les impuretés qui viennent s'y échouer n'ont rien qui les sollicite à choir, pour peu que les brins de laine y soient enchevêtrés.

Et les indigènes le savent bien, car ils reconnaissent une laine à peu près normale, c'est-à-dire non maquillée, à ce que les impuretés naturelles se trouvent généralement localisées sur la ligne dorso-sacro-lombaire, tandis que les régions de la toison appliquées sur les épaules, les cuisses, le thorax, présentent une surface de coupe naturellement propre.

Lorsque l'indigène « sale » sa toison, c'est-à-dire saupoudre la surface de section des mèches avec de la terre, il ne respecte pas plus les régions naturellement chargées que celles qui ne le sont ordinairement pas. Il explique que dans le bled, l'obligation de tondre à même le sol justifie dans ses toisons la présence de terre *(surajoutée)* qu'on y découvre.

Mais les indigènes soigneux et consciencieux n'hésitent pas à tondre sur un sol préalablement nettoyé, ou même sur des nattes, pour éviter le contact du sol.

Les fraudes

Le fraudeur d'une toison a pour but de *surfaire* le poids primitivement normal de cette toison. Pour cela, il la maquille en y ajoutant des matières étrangères, surtout de la terre ou du sable, et des liquides pour assurer l'adhérence de ces substances aux brins.

Toute toison fraudée est fatalement humide, car le suint ne suffit pas toujours pour assurer l'adhérence des impuretés aux brins ; le concours d'un liquide (eau ou leben) est souvent indispensable. Par suite, toute toison qui donne la sensation du mouillé est suspecte, à moins qu'il n'ait plu et que les sacs exposés aient été détrempés ; dans ce cas, on doit attendre que les toisons aient séché.

L'humidification spontanée des laines entassées

Les laines sont hygrophiles par excellence, c'est-à-dire qu'elles fixent l'humidité de l'air avec la plus grande facilité.

Inversement lorsqu'on les place en milieu sec, elles se déshydratent aussi aisément qu'elles se sont imprégnées.

C'est la raison pour laquelle nos laines du Sud subissent lors de leur transport un déchet de route par déshydratation qui peut se chiffrer par 1/2 à 2 % ; mais en raison de leur affinité pour l'humidité, cette perte de 1/2 à 2 % est largement récupérée dès que les sacches pénètrent en zone tellienne où le degré hygrométrique de l'air est notable.

La propriété hygrophile de la laine a été mise à contribution par certains cultivateurs-éleveurs de la Métropole, pour surcharger leur laine d'humidité. La veille de la tonte, le troupeau est enfermé dans la bergerie après abreuvement. Durant la nuit, la chaleur animale, la clôture hermétique du local, les émissions d'urine, la sudation, amènent rapidement la saturation de l'atmosphère et les toisons absorbent cette vapeur d'eau et leur poids augmente en proportion. Le lendemain, la tonte se fait de bonne heure, l'acheteur qui a prélevé lui-même ou sous son contrôle les échantillons à dos, se croit à l'abri de toute fraude, mais dans le poids de la laine ainsi achetée, il emporte quelques centaines de kilos d'eau qui s'est spontanément fixée dans les mèches, grâce aux manœuvres pratiquées par le vendeur. On le voit, la fraude existe sous toutes les latitudes. Elle n'est pas monopolisée par une seule région.

En raison de ses affinités pour l'humidité, la laine entassée dans un local donne, au bout d'un certain temps, l'impression du mouillé. Il n'y a pas dans ce cas de fraude intentionnelle ; il suffit d'aérer les toisons, de les sortir un instant pour qu'elles reprennent leur aspect normal.

Mais la sensation de mouillé que l'on rencontre dans les couches profondes du tas de laine ne doit pas être non plus taxée de fraude humide. C'est à l'expert compétent à juger s'il y a lieu de considérer tel ou tel lot comme réellement fraudé ou simplement spontanément surchargé d'eau grâce à l'hygrophilie de la laine.

Dans un dépôt de laines, lorsque la manipulation des toisons entraîne de la poussière, c'est un signe favorable, à condition que cette poussière ne soit pas abondante et ne relève pas d'une tentative de fraude sèche.

La répression des fraudes

Les pouvoirs publics, pour combattre les manœuvres délictueuses dont les laines peuvent être l'objet, ont édicté une série de mesures visant fraudeurs et acheteurs, car ceux-ci devenaient complices de ceux-là en acquérant des marchandises maquillées. Une circulaire gouvernementale, émise à la date du 19 septembre 1910, par application de la loi du 1er août 1905, renferme à cet égard les indications nécessaires ; malheureusement, les fraudeurs ont beau jeu et peuvent impunément exercer leurs pratiques à l'abri des lois.

En effet « ..... le délit de fraude ne peut être constaté « que si la marchandise maquillée est vendue ou exposée « en vente sur un marché ou tout autre lieu public.

« Les fondoucks, sauf des circonstances exceptionnelles, « peuvent être assimilés à des lieux publics.

« Les fraudes ne sauraient échapper à l'action pénale « que si les laines occupaient dans les fondoucks un « emplacement réservé qui constituerait alors l'entrepôt « non public du vendeur ou de l'intermédiaire.

« Sur les quais des ports, considérés comme lieux « publics, le délit de fraude peut être constaté, à condi- « tion cependant que la transaction n'ait pas précédé le « transport, c'est-à-dire que la vente n'ait pas été préala- « blement consommée.

« Il peut arriver que les manœuvres déloyales employées « pour frauder la laine soient effectuées dans les entrepôts « par certains intermédiaires contre lesquels il n'est pas « toujours possible à l'administration d'agir.

« La loi du 1er août 1905 ne prévient le délit de fraude « et n'autorise les poursuites qu'autant que le vendeur a

« trompé ou tenté de tromper l'acheteur. Cette condition « n'est réalisée que si la marchandise est offerte publi- « quement en vente ou a été vendue.

« Dans le premier cas, il y a poursuite d'office. Dans le « deuxième cas, les poursuites ne peuvent être engagées « que si l'acheteur dépose une plainte au parquet. »

Nous ne voyons pas très bien dans quel cas l'acheteur (qui devrait être englobé dans les poursuites) sera inquiété. Si la vente est réalisée, même sur un lieu public, l'action répressive ne peut s'engager que s'il y a plainte de la part de l'acheteur.

Par suite, l'agent chargé d'appliquer les dispositions de la circulaire du 19 septembre 1910 par application de la loi du 1er août 1905, se trouve désarmé s'il arrive trop tard.

La marchandise fraudée, qu'il pourrait ou devrait saisir, lui échappe dès l'instant qu'elle a été vendue et que l'acheteur l'a acceptée.

En outre, n'importe quel fraudeur pourra, dans un *entrepôt particulier* ou dans un coin réservé du fondouck lui tenant lieu d'entrepôt, traiter la laine en vue de la fraude, sans qu'il soit possible de le poursuivre.

La loi du 1er août 1905 est nette à cet égard : on a le droit, ou plutôt on peut, en toute liberté, maquiller des toisons chez soi, dans un entrepôt *non public ;* on peut vendre des laines fraudées dans l'entrepôt ; dès l'instant que la vente n'a pas été publique, que l'acheteur ne s'est pas plaint, l'action judiciaire est impuissante à s'exercer, ou, si elle s'exerce, elle est nulle et sans effet.

Est-ce que l'acheteur qui accepte une telle marchandise ne devrait pas être poursuivi, ainsi que le fraudeur dont il encourage les manœuvres déloyales ?

Mais l'acheteur n'achète que pour vendre à son tour, il n'a donc pas logiquement à juger le délit de son vendeur, puisqu'il va de son côté frauder un peu plus sa laine.

Il ne faut pas non plus s'attendre à ce que les industriels de la Métropole portent plainte au Parquet lorsque les laines qu'ils reçoivent se trouvent être fraudées, car, dans ce cas, qui impliqueraient-ils, si ce n'est les exportateurs du Tell ? Or, on ne peut songer un seul instant à rendre ces derniers responsables des fraudes. Ces exportateurs sont les auxiliaires les plus précieux des filateurs métropolitains, ils exposent souvent leurs propres capitaux, mais ils ne peuvent personnellement opérer tous leurs achats, car ils n'ont pas, que nous sachions, le don d'ubi-

quité. Ils ont des représentants dans les centres lainiers les plus divers ; ceux-là ont à leur tour des courtiers qui vont chercher les laines dans les tribus du territoire sud oranais et même au Maroc.

Les achats se font au comptant en quelque point qu'on les effectue. Par suite, l'exportateur qui concentre dans ses entrepôts du Tell les arrivages de laines des provenances les plus diverses, est obligé d'agréer la marchandise sous peine de ne pas rentrer dans ses débours. C'est lui qui est la cheville ouvrière du commerce lainier, et c'est la raison pour laquelle les filateurs ne songeront jamais à l'inquiéter. Ils baissent leurs prix, se font une idée peu flatteuse du commerce algérien et c'est tout.

Est-on pour cela désarmé totalement pour atteindre la fraude à sa source ? Nous ne le pensons pas. Il faudrait recourir :

1° A l'organisation d'un service technique de la répression des fraudes des laines ;

2° A l'organisation syndicale de la production et de la vente des laines.

Organisation d'un service technique de surveillance et de répression des fraudes sur les laines

Les circulaires renfermant les dispositions répressives à l'égard des fraudes des laines dénotent de la part des pouvoirs publics le souci de protéger le commerce honnête et ceux qui le pratiquent contre les manœuvres déloyales qui tendent à le ruiner et à le déconsidérer.

Mais s'il est d'une sage administration de dicter des instructions, autre chose est de les voir appliquer de façon légale, opportune et motivée, surtout lorsqu'il s'agit d'une question spéciale.

Le sens pratique dans n'importe quel domaine ne s'acquiert pas dans les écrits. Les exposés théoriques ont certes leur valeur ; mais il ne suffit pas de les posséder pour se croire technicien

La science bibliographique pure peut donner un instant le change sur les aptitudes de celui qui la possède grâce à une grande mémoire, mais de la théorie à la pratique vraie, il y a souvent loin.

Dans le domaine des laines, par exemple, le bon élève

qui sera ferré sur la composition chimique, les propriétés physiques des toisons, sur les usages nombreux de ce textile, fera piètre figure dans un triage en brut, aux côtés du simple trieur inculte et illettré. Mais en général cela ne l'empêchera pas de se croire supérieur à ce dernier et de le classer dans les échelons inférieurs de la hiérarchie sociale. Cela ne veut pas dire que la théorie qui éclaire, ou plutôt qui ne doit être que la dissection méthodique de la pratique, doive être négligée, mais nous prétendons que la chaire du professeur et la compilation bibliographique ne doivent pas exclure l'expérience *manuelle* que l'on acquiert dans les usines, dans les ateliers, sur le terrain.

Malheureusement *les exercices pratiques* qui sont le corollaire, l'illustration des cours théoriques, sont généralement peu en honneur. Le scientifique s'isole trop dans sa tour d'ivoire, qui est le laboratoire ou le musée, et lorsqu'il lui arrive parfois d'en sortir pour se rapprocher de l'artisan expérimenté, du réalisateur, il n'établit pas avec lui des relations suffisantes et répétées.

Il ne faut pas oublier que tout réalisateur, à quelque degré de la hiérarchie sociale qu'on le considère, est dépositaire d'une ou de plusieurs parcelles de vérité qu'il s'agit de savoir discerner. L'homme cultivé, instruit, peut y trouver des données utiles, susceptibles d'être largement appliquées et perfectionnées.

L'indigène l'a reconnu depuis longtemps ; témoin cet adage oriental : « *Consulte l'homme d'expérience, et non pas le savant.* »

Sans admettre l'adage dans toute l'expression du terme, nous estimons qu'au lieu de pousser les sciences théoriques à l'analyse la plus minutieuse des détails les plus infimes, il serait beaucoup plus profitable de considérer les établissements industriels, où les principes scientifiques sont pratiquement exploités, réalisés, comme le pendant normal de nos laboratoires et de nos chaires spéciales.

En matière de zootechnie, en élevage, si l'on préfère, ne serait-il pas logique de considérer les triages, les laveries, les peignages et les filatures comme les laboratoires d'exercices pratiques où sont illustrés les cours sur les laines ? Est-ce que l'exploitation d'un fermier qui s'occupe du mouton ne serait pas une école merveilleuse où le zootechnicien verrait en pratique ce que le maître lui a enseigné sur l'élevage des ovins, la tonte des moutons, l'utilisation des sous-produits, des peaux, etc.

L'usine où les matières premières sont utilisées serait aussi pour le zootechnicien qui veut s'instruire pratiquement, le meilleur des laboratoires, le plus instructif des musées. Il est temps que l'enseignement professionnel inculque un peu mieux le sens des réalités, qu'il reprenne dans notre organisation scolaire la place importante qu'il aurait dû conserver.

Quels merveilleux progrès n'enregistrerait-on pas, si tous, ingénieurs, zootechniciens, savants, faisaient des usines, des exploitations agricoles, leurs vrais laboratoires de recherches, avec, pour collaborateurs et même pour initiateurs inconscients, les ouvriers, les contremaîtres, les bergers eux-mêmes, les trieurs, les filateurs, les tanneurs, etc., etc. Et il faut qu'on en arrive là un jour pour le plus grand profit de la science et le progrès des réalisations industrielles.

Cette trop longue parenthèse étant fermée, nous allons reprendre notre exposé au point interrompu.

Nous disions donc que la manipulation et la connaissance des laines relèvent d'une technique exigeant un certain apprentissage et des notions indispensables.

Aussi, à l'heure actuelle, si les pouvoirs publics font montre de sollicitude pour les intérêts commerciaux de la Colonie en édictant des mesures répressives des fraudes sur les laines, on peut avec juste raison se demander quels seront les *techniciens* chargés de surveiller et d'examiner les toisons.

Si l'on peut, sans inconvénient, charger un agent quelconque d'assurer la sécurité des rues, on ne peut lui confier le soin d'inspecter les lots de laines et de faire le départ entre une toison normale, sale, et une toison fraudée.

L'excès de zèle d'un agent inexpérimenté chargé d'une mission aussi délicate, peut faire peser la rigueur des lois sur un innocent ou faire déserter un marché par les nomades, en faveur d'autres centres où la surveillance est plus tolérante ou même inexistante.

Cette surveillance, somme toute, demeure de toutes façons illusoire. Malgré leur réel désir de dépister les fraudes, les autorités locales n'ont pas toujours sous la main des agents compétents. Ces agents existent cependant ; ce sont les vétérinaires qui, de par leurs fonctions, s'occupent des questions pastorales.

L'étude des laines, des peaux, des beurres et de tout ce

qui provient du mouton n'est pas un champ inaccessible pour eux. Leurs études biologiques et zootechniques, quoique lointaines pour les plus anciens, ne les disposent pas moins à fouler un sol qui n'est pas du tout nouveau pour eux.

Il y aurait lieu d'envisager la possibilité d'accorder à ceux d'entre ces praticiens qui en exprimeraient le désir, l'autorisation de se rendre dans les centres industriels lainiers (Roubaix, Tourcoing, Castres, Mazamet, etc.) pour y faire un stage pratique de un ou deux mois, afin de se familiariser avec tout ce qui concerne les manipulations, la valeur de nos laines d'Afrique.

A leur retour dans leurs centres d'action, les vétérinaires vaccinateurs ayant réellement le feu sacré seraient en mesure de compléter leurs connaissances par l'observation, ils pourraient par la suite éclairer plus efficacement l'administration, qui ne demande qu'à être renseignée de la façon la plus exacte et la plus conforme aux intérêts du pays. Dès lors, les pouvoirs publics auraient sous la main des agents techniques, qualifiés, compétents, capables de faire appliquer à bon escient les dispositions légales concernant les fraudes ou les mesures tendant à l'amélioration de la production lainière. Il sera nécessaire d'étendre la zone de surveillance et l'action de ces agents techniques, afin qu'ils puissent atteindre les fraudeurs sur tous les marchés à laine, sinon les acheteurs malhonnêtes déserteraient un marché pour aller dans un autre où la fraude serait moins surveillée.

Et la fraude aura vécu.

Dans les régions à moutons, où le commerce de la laine représente un chiffre respectable, il appartiendra aux communes intéressées de faire édifier, en des points choisis, des hangars vastes et dallés attenant à des parcs où la tonte puisse s'opérer proprement.

Enfin, il faudrait que la surveillance puisse s'exercer jusque dans les entrepôts. Car la loi du 1er août 1905 et les dispositions contenues dans la circulaire du 19 septembre 1910 sont à l'heure actuelle fort insuffisantes.

Cependant, si l'on ne peut attaquer le mal de front, il existe encore un moyen de le réduire dans une très large mesure, sinon de le supprimer totalement. Ce moyen consiste à organiser la production syndicale et la vente de nos laines.

Organisation syndicale de production et de vente des laines d'Afrique

Pour lutter contre la fraude, il faudrait arriver à supprimer les intermédiaires, car c'est dans le conflit des intérêts du producteur et des intermédiaires que la fraude prend naissance.

Le producteur, le nomade en l'espèce, s'il avait toujours eu affaire à des acheteurs loyaux, serait lui-même demeuré loyal, mais s'il traite avec un intermédiaire qui doit le voler sur la bascule, il rétablit l'équilibre en ajoutant des substances étrangères à sa laine, ce qui en augmente plus ou moins le poids. Il pratique ce que nous avons dénommé dans un premier travail sur les fraudes, *la fraude en retour*. Il se défend par des moyens illégaux, c'est entendu, mais il y a été amené par la force des choses. La bascule, dont il ignore la manipulation, lui est devenue odieuse ; il s'en méfie et préfère vendre au jugé ; il pousse même ses moyens de défense un peu loin, puisqu'il refuse d'ouvrir ses *gh'raras* ou sacs renfermant ses toisons. Les courtiers achètent donc en quelque sorte les yeux fermés puisqu'ils se contentent de soupeser les sacs hermétiquement clos, à en évaluer le poids et à deviner selon le poids probable accusé, si la laine a été ou non fraudée.

C'est dans ces conditions qu'en 1905-1906 se pratiquait dans le Sud Oranais le commerce des laines. Petit à petit, des modifications ont été apportées : une surveillance fut exercée qui amena les nomades à ouvrir leurs saches ; c'était un premier pas : mais s'il y avait lieu de protéger l'acheteur et de le mettre en mesure de juger les toisons non plus en soupesant un sac fermé, mais en palpant et en voyant, il était nécessaire en revanche de mettre le vendeur à l'abri des vols à la pesée. Et dans ce but, une bascule communale fut installée où les nomades étaient libres de faire contrôler les pesées effectuées sur des bascules particulières.

En outre de ces tromperies à la bascule, le nomade producteur de laines avait encore, sous un autre rapport, à se soustraire à la rapacité des courtiers. Voici dans quelles conditions. En automne l'indigène est harcelé par les commerçants qui le tentent en lui faisant en numéraire des avances sur la récolte prochaine de ses laines. Ils lui don-

nent par exemple 50 ou 60 francs et lui font signer un engagement aux termes duquel il reconnaît avoir reçu en marchandises une somme bien supérieure, et qu'il s'engage à rembourser en laine. A la récolte, si les cours sont élevés, le malheureux nomade est navré de céder ses toisons à 60 fr. les 100 kilos par exemple, alors qu'il pourrait les vendre sur le marché à 100 ou 120 francs. S'il cherche à se dégager, il est lié par son billet et passible de poursuites ; *dura lex sed lex*. Il en est réduit, en raison de sa mentalité souvent fruste, à frauder affreusement ses toisons. L'acheteur, pour rentrer dans ses fonds, accepte une telle marchandise et, pour éviter des pertes à son tour, il la fraude davantage et ainsi de suite.

Le remède à un si lamentable état de choses consiste à soustraire le nomade aux courtiers prêteurs qui pratiquent cette usure d'un nouveau genre.

La question serait résolue si le pasteur indigène pouvait céder ses toisons directement à l'industrie.

A part quelques rares chefs indigènes, la majorité des éleveurs ne sont guère possesseurs d'assez forts troupeaux pour tenter d'expédier individuellement leurs laines, les frais de transport étant trop onéreux lorsqu'ils s'appliquent à de faibles envois.

Voudraient-ils même le faire, qu'ils ne le pourraient pas ; ils sont illettrés et ne sauraient pas correspondre avec les usines. Les intermédiaires et les courtiers ne tarderaient pas à prendre leur revanche, s'ils faisaient de semblables tentatives.

L'expédition des laines exige des saches, un entrepôt où la marchandise puisse être placée, à portée d'une gare expéditrice, en attendant la vente, une bascule, des marques pour signaler et classer par catégories les ballots, une correspondance épistolaire et télégraphique, etc., etc. Comment fera le producteur possesseur de dix ou vingt saches seulement ? Tous les frais généraux grèveront singulièrement le prix de sa laine.

En admettant que certains indigènes soient aptes à ces transactions commerciales, le remède est tout de même dans l'association, dans le syndicat. Ce que le pasteur nomade ne peut entreprendre seul, il peut le réaliser par le groupement.

Les Hamyan pourraient avoir à Méchéria un entrepôt central où ils déposeraient leurs laines, leurs dattes, leur beurre et les peaux de bêtes mortes par accident ou abat-

tues pour la consommation. Ces entrepôts fonctionneraient sous la surveillance des autorités locales. De même qu'il y a un officier préposé à la police judiciaire, il y aurait un officier chargé de toutes les questions pastorales qui sont la base des questions économiques de ces régions. Un agent civil serait chargé de la correspondance, de la comptabilité et des ventes directes, sous le contrôle d'un conseil d'administration. Les frais généraux locatifs, de correspondance, de matériel, de transport et les émoluments de l'agent directeur de l'entrepôt, seraient répartis entre les tribus, au prorata de leurs contributions en produits pastoraux ou autres. Les adhérents se soumettraient à certaines règles pour que leurs produits soient normaux et de qualité marchande. Les bénéfices réalisés en cours de campagne seraient répartis entre les intéressés, selon leur apport, déduction faite de tous frais généraux, en proportion naturellement de leur contribution. Une portion des bénéfices pourrait être affectée à une caisse dite *d'avance*.

Pour qu'un pareil entrepôt puisse fonctionner, il faudrait créer de toute nécessité une caisse susceptible de désintéresser les indigènes au fur et à mesure de l'entrée de leurs marchandises en magasin. L'indigène ne peut attendre ; il vit au jour le jour et veut être payé sur le champ. La caisse ferait également les avances nécessaires pour les frais de location ou d'édification de l'entrepôt, la manipulation et le transport des marchandises.

Quand les producteurs nomades auraient l'assurance de pouvoir vendre tous leurs produits, lorsqu'ils sauraient que l'entrepôt leur fera les avances dont ils auront besoin, qu'en fin de campagne ils auront encore quelques bénéfices à toucher, ils s'appliqueront à améliorer leurs moutons, à récolter proprement leurs laines, à ne plus faire fi des peaux de leurs animaux morts ou abattus, à soigner la fabrication de leur beurre, etc. Non seulement la situation matérielle du nomade deviendra de plus en plus satisfaisante, mais encore son commerce acquerra de l'importance et du renom.

Dès lors toutes les améliorations concernant la laine préconisées dans les circulaires et dans les publications particulières deviendront réalisables. Nous les résumerons dans le programme suivant :

Laines (tonte, ensachage)

Les adhérents seront avisés à l'époque de la tonte qu'à telle date ils devront concentrer leurs troupeaux en un point choisi du parcours, pour les y faire tondre, ou bien ils s'entendront pour faire savoir qu'ils désirent tondre.

Une tondeuse mécanique transportable, fonctionnant à l'aide d'un moteur à pétrole et pouvant tondre au moins de dix à vingt moutons en même temps, sera mise à leur disposition. A défaut, on enverra une équipe de tondeurs.

Les *toisons, proprement détachées, secouées, décrottées*, seront mises dans des gh'raras, *pesées, plombées, marquées* et dirigées sur l'entrepôt.

Chaque intéressé recevra le prix de sa laine, qui demeurera acquise au dépôt.

Le triage des toisons se fera au magasin ainsi que le classement.

Les déchets et les crottes seront mis à part. Naturellement les prix offerts aux intéressés seront en rapport avec le degré de pureté de leurs laines.

Les indigènes apprendront ainsi à choisir leurs moutons non seulement pour leur viande, mais encore pour leur laine.

L'entrepôt central des Hamyan pourra, à l'exemple de certaines maisons de commerce, avoir sa marque particulière et les produits livrés seront *emballés* et *plombés* pour éviter par la suite des manipulations délictueuses.

Donc, dans l'entrepôt, *triage et catégorisation des toisons en lots de qualités différentes, emballage en saches autant que possible en laine, plombage portant la marque et le poids.*

La tonte se fera sous le contrôle même de l'entrepôt. D'ailleurs les indigènes finiront par apporter à la récolte de la laine la plus grande attention, car leurs intérêts seront en jeu.

Amélioration des laines africaines

Les laines africaines indépendamment des souillures naturelles ou parfois surajoutées, et susceptibles de les déprécier, sont-elles en réalité aussi inférieures que certains le prétendent ?

Il est certain qu'elles ne peuvent soutenir un parallèle avec les laines de Rambouillet ; mais comme on ne doit comparer que les choses comparables, nous ne pouvons pas dire que nos laines soient supérieures ou inférieures à telle ou telle autre laine. Telles qu'on les rencontre, elles sont le résultat d'une sélection naturelle sévère qui les rend précieuses, *puisqu'elles répondent aux conditions du milieu*. En outre, telles qu'elles s'offrent, elles ont des qualités réelles pour l'usage auquel on les destine, et où nulle autre laine ne peut les suppléer. Elles ont les mèches longues et bouffantes, elles ne sont point plates comme les australiennes et les argentines. Pour la bonneterie et la couverture, elles sont remarquablement constituées et sont d'un prix abordable. Jamais les laines fines uniformes ne les supplanteront dans la bonneterie. Pour la matelasserie qui exige des toisons bouffantes, nerveuses, élastiques, les laines grossières d'Afrique et spécialement les toisons mècheuses, criniformes parfois des ovins berabers sont merveilleuses. Ces dernières, grâce à leurs qualités incontestables de nervosité et d'élasticité, ont été essayées sur nos indications dans la fabrication des tapis du Sud à haute laine. Les résultats ont été remarquablement probants ; le feutrage qui constitue la caractéristique des tapis à *haute laine* est demeuré rebelle au piétinement, tandis que des tapis semblables, mais où l'on avait fait usage de laine fine, ont été en peu de temps aplatis ; la *haute laine* s'est couchée sous les foulées. Nous avons cependant tenté de les modifier en infusant à un lot d'essai du sang mérinos.

A la suite des résultats que nous avons obtenus dans le troupeau d'expériences (croisement des brebis du cercle de Méchéria avec des béliers mérinos), nous avons abouti à cette conclusion : c'est qu'en une ou deux générations, les produits issus de mérinos offrent de superbes toisons fines ayant la délicatesse de brin du mérinos et la longueur de mèche, le bouffant et le touffu des moutons du cercle.

Mais, comme sujets de boucherie, les produits de croisement n'ont pas été très satisfaisants. Le hamyan qui, jusqu'au même degré que le beni-guill, est remarquable par la rondeur de son arrière-train, par le globuleux de ses gigots, déchoit dans son descendant. Il tend à perdre sa bonne conformation lorsqu'il s'accouple avec le mérinos. Mais si l'on s'en tient au croisement industriel, c'est-à-dire qu'on ne produit que des croisés de première génération,

sans pousser à l'absorption du hamyan par le mérinos, on obtient rarement des déboires.

Mais, nous le répétons, nos laines du Sud ne sont pas aussi inférieures qu'on se plaît à le répéter ; elles ont droit à une réhabilitation ; les acheteurs, pour les payer à bas prix, les dénigrent et nous avons souvent le tort de leur emboîter le pas et de faire chorus avec eux. Il est vrai que la fraude, la malfaçon ont semblé donner raison aux détracteurs de nos laines, mais lorsque les toisons d'Afrique leur sont offertes proprement sous la dénomination de laines colon, nous voyons aussitôt les prix se relever et devenir rémunérateurs.

Dans nos troupeaux, les sujets lanigères d'élite ne sont pas rares et il n'y aurait qu'à les séparer pour les élever au rang d'améliorateurs, sans qu'il soit nécessaire pour cela de recourir à l'infusion d'un sang étranger. Certes, le mérinos a fait ses preuves sur tous les champs d'élevage du monde ; mais le mérinos est surtout amorcé du côté *laine*. En Algérie, on obtient facilement des *croisés* mieux toisonnés, mais inférieurs sous le rapport de la production de la viande. L'inconvénient ne compense pas l'amélioration obtenue du côté laine. En Algérie, le troupeau est surtout exploité pour la boucherie.

Cependant, on peut en faire un animal à double fin : bon sujet à laine et bon sujet de boucherie.

Comme sujets de boucherie, le hamyan et son voisin le beni-guill sont non seulement remarquables, mais encore ceux porteurs de toisons susceptibles de figurer dans les primés sont nombreux. Il ne s'agit, comme nous l'avons dit, il y a un instant, que de les séparer et de les utiliser comme reproducteurs. En peu d'années sûrement, on obtiendrait d'excellents résultats.

La pratique des laines brutes

Manipulation. - Catégorisation. - Evaluation du rendement

Pour manipuler les laines en suint, une certaine pratique est indispensable, ainsi que des connaissances élémentaires sur les toisons.

Un lot de laines brutes vaut par la proportion des finesses qu'on recherche et par le rendement qu'on en obtient en lavé à fond. En d'autres termes, plus un lot

renfermera de laines fines, plus il aura de valeur ; plus il rendra en lavé, plus il sera avantageux.

Les finesses. Leur proportion dans un lot. — Les laines d'Afrique n'offrent pas l'homogénéité que l'on rencontre dans les laines françaises ou d'outre-Atlantique. Dans la Métropole et dans les pays moutonniers d'Argentine ou d'Australie, les éleveurs, par un choix judicieux des reproducteurs, par une sélection rigoureuse, sont parvenus à obtenir des produits d'un modèle déterminé. Il en est résulté que l'on sait désormais que telle région produit telle catégorie de laine de telle finesse ; telle autre région, telle autre laine de telle autre finesse, et ainsi de suite.

Les transactions, dans ces conditions, se trouvent facilitées et les acheteurs n'ont plus à exercer leur sagacité, leur sens réellement pratique, que sur le *rendement*.

Tel lot en suint lavé à l'usine, séché dans le vide, rendra *tant* au quintal. C'est ce *tant* au quintal que l'acheteur expérimenté devra savoir dégager d'une façon sinon absolue, du moins extrêmement approchée, pour éviter les mécomptes ou, pour employer le terme consacré, éviter la *coiffe*. Et cette *coiffe*, cette erreur d'appréciation, lorsqu'il s'agit de centaines de milliers de balles, peut atteindre de grosses proportions. C'est donc dans l'évaluation du rendement que réside la plus grosse difficulté et la mission la plus délicate de l'acheteur.

Car le *rendement* varie d'année en année avec les conditions d'ambiance qui ont influencé les troupeaux. Intempéries, tempêtes de sable, bref toutes circonstances ayant favorisé la surcharge des toisons. L'acheteur doit aussi tenir compte de la résistance des mèches et des brins, résistance qui peut varier avec l'état de santé des troupeaux. Telle laine, fort légère, peu chargée, aura un bon rendement au lavé, mais déchètera au peignage, car les brins étant peu résistants casseront ; le rendement en peigné sera donc amoindri d'autant. L'acheteur, tout en soupesant les toisons, en éprouvant la solidité, la résistance des brins et des mèches, en examinant leur degré de finesse, devra asseoir son jugement définitif en donnant à chaque lot le coefficient mérité. Durant son expertise, il est bon qu'il ne soit distrait par rien et qu'il soit tout à son affaire.

C'est pourquoi l'expert, qui a une mission des plus difficiles et des plus délicates à remplir, ne doit pas être

influencé par la présence des intéressés et surtout par leurs réflexions d'ordre mercantile. Le cerveau à ce moment ne doit obéir qu'aux impressions visuelles et tactiles déterminées par l'aspect des toisons, leur poids, le diamètre des brins, la résistance des mèches, etc. Ce sont là impressions qu'on ne saurait décrire et communiquer, mais qui résultent d'une gymnastique fonctionnelle si l'on peut dire, d'un entraînement, d'une éducation de l'œil et des doigts. Ces aptitudes ne peuvent s'acquérir ni dans les ouvrages les mieux faits, ni dans les descriptions les plus littéraires.

Nos laines d'Afrique, en général, sont très difficiles à manipuler, elles sont hétérogènes en ce sens qu'on trouve dans un même lot des laines d'une belle finesse à côté d'autres fort grossières. D'autre part, les toisons sont « amorphes », c'est-à-dire la plupart du temps sans forme nette ; mal tondues, mal détachées, mal nouées. Lorsqu'on les déploie et qu'on tente de les étaler, on s'y retrouve difficilement ; les régions des épaules, des cuisses, des flancs, ne se distinguent plus les unes des autres ou fort difficilement ; de sorte que le *triage en brut* qui précède nécessairement *le lavage*, constitue lorsqu'il s'agit de nos laines d'Afrique, une opération des plus difficiles, des plus énervantes, et rares sont les trieurs qui arrivent à s'y retrouver et à mener leur besogne à bonne fin.

Si l'isolement des laines de finesses différentes pouvait se pratiquer facilement, nos laines trouveraient des utilisations multiples selon leur degré de finesse et par suite de bons prix. Mais le triage en brut étant difficile, fatigant, n'aboutit le plus souvent qu'à un résultat piteux ; tel lot qui a donné un mal inouï n'a, en fin de compte, fourni qu'une proportion dérisoire de laine fine et une proportion énorme de laine grossière. Beaucoup de temps et de peine, par conséquent d'argent auront été malencontreusement perdus. Aussi, nos laines sont-elles surtout utilisées pour la grosse draperie, pour la bonneterie, pour la couverture et pour la matelasserie.

Une toison n'est pas également fine dans toutes ses parties

Dans une toison se rencontrent au moins six degrés de finesses et chaque finesse est localisée dans une région bien déterminée.

Lorsque la toison est à dos, avant la tonte du mouton, il est aisé de se rendre compte que la laine des épaules diffère de la laine des cuisses, laquelle n'est plus la même que la laine du dos ou des flancs, du cou ou de la queue. Il en résulte que dans un lot de laines homogènes, le trieur verra sa besogne facilitée, car il n'aura qu'à prélever sur chaque toison les différentes laines et à les jeter dans des paniers différents ; laines des épaules avec laine des épaules, laine des cuisses avec laine des cuisses et ainsi de suite

Notons en passant que, sauf en Afrique, les toisons détachées en suint, lorsqu'elles sont déployées reproduisent la forme de la peau étalée du mouton ; dans ces conditions, le repérage des laines par région est très facile. Lorsqu'il s'agit de nos laines, ce triage en brut devient un casse-tête chinois. Les bons trieurs parviennent cependant à s'y retrouver.

En Algérie, si la proportion dans les finesses peut être envisagée, on n'en tient pas un très grand compte, et c'est l'évaluation du rendement qui acquiert, dans l'appréciation des lots, l'importance primordiale. En général, nos laines, en dehors des fraudes dont elles peuvent être l'objet, sont très lourdes, très chargées en matières étrangères. Et cela d'autant plus qu'elles sont plus fines, plus vrillées, plus spiralées, car elles retiennent mieux dans l'enchevêtrement de leurs mèches les impuretés provenant du dehors. Il en résulte que tel ou tel lot, cependant fin, subit une légère dépréciation du fait de sa trop grande lourdeur, que son rendement est fatalement déficitaire.

En règle générale, il est admis que nos laines perdent au lavage 50 à 60 % de leur poids.

Ces chiffres sont une directive, mais ils peuvent varier en plus ou en moins selon les lots considérés.

Nos acheteurs algériens pensent d'ordinaire que les laines tondues aux ciseaux (genre colon) sont fatalement supérieures et, par suite, plus chères que les laines dites arabes provenant du bled et tondues à la faucille. C'est un peu vrai, mais pas dans tous les cas. Il est certain que la coupe aux ciseaux est plus régulière, donne des toisons à mèches relativement égales et exemptes tout au moins des impuretés ultimes provenant du sol où la tonte a eu lieu. Mais il y a laine et laine. Telles toisons dites arabes, c'est-à-dire détachées à la faucille, à même le sol, un peu chargées, seront cependant supérieures à un lot de même

poids, mais composé de toisons grossières quoique légères et propres. La qualité importe également. Lorsque tout à l'heure nous avons noté que l'expert, à propos des laines d'Afrique doit surtout se préoccuper du rendement, nous n'avons pas voulu dire par là qu'il devait faire *fi* des proportions dans les finesses.

Ce que nous voulons faire ressortir ici c'est qu'une laine genre colon n'est pas forcément supérieure, parce que genre colon, et qu'une laine dite arabe n'est pas fatalement mauvaise et inférieure de par sa provenance.

C'est de là que vient l'erreur de nos acheteurs algériens qui sont *fascinés* par la légèreté des toisons, à l'exclusion de leurs qualités de finesse qui sont pourtant un facteur non négligeable. Et l'on comprend pourquoi, lors des achats de laines récemment faits par l'Intendance, on a vu des négociants cruellement déçus par les prix fixés pour leurs laines alors que ces laines avaient été détachées aux ciseaux et rentraient dans la catégorie des laines dites *colon*. Rien d'ailleurs ne fixe mieux les idées que des chiffres :

Voici un lot léger, à fort rendement, mais où la proportion des fines et des grossières est en faveur des laines grossières.

Ce lot en suint pèse je suppose 100 kilos. Il est peu chargé et donnera sûrement au lavage 42 %. Les fines sont dans la proportion de 20 % seulement, les semi-fines et les grossières dans la proportion de 80 %. Cette laine lavée à fond devra fournir une laine fine taxée à 4 fr. 25 le kilo, et une laine secondaire taxée à 3 fr. 25 le kilo. Quel sera le prix du lot en suint, tel qu'il aura été présenté ? Refaisons les calculs déjà faits plus haut :

Les 20 kilos en lavé à 4 fr. 25 =	85 fr.
Les 80 kilos en lavé à 3 fr. 25 =	260 fr.
Les 100 kilos en lavé	345 fr.

Le kilo en lavé revient à 3 fr. 45.

Les 100 kilos rendant 42 kilos coûteront donc :

$$42 \times 3 \text{ fr. } 45 = 144 \text{ fr. } 90$$

Prenons un lot de 100 kilos bien plus chargé, c'est-à-dire

ayant un rendement de 39 %. Supposons les fines représentées par 50 % et les grossières par 50 %. Nous aurons :

$$50 \times 4 \text{ fr. } 25 = 212 \text{ fr. } 50$$
$$50 \times 3 \text{ fr. } 25 = 162 \text{ fr. } 50$$
$$100 \qquad 375 \text{ fr.}$$

Le kilo en lavé vaut 3 fr. 75 ; les 39 kilos valent :

$$3 \text{ fr. } 75 \times 39 = 146 \text{ fr. } 25$$

Pour l'acheteur algérien, le premier lot qui était supérieur se trouve taxé à 144 fr. 90 et le deuxième lot, qu'il appréciait peu, se trouve atteindre 146 fr. 25. Il arrive que cet écart en faveur des laines non colon se trouve être assez fort pour que les intéressés se montrent mécontents et vouent les experts aux gémonies.

Si le *rendement* lorsqu'il s'agit de lots homogènes est primordial, il demeure encore important dans l'appréciation des lots hétérogènes ; mais il n'est pas tout, et, dans l'évaluation, les proportions dans les finesses doivent entrer en ligne de compte.

Lorsque les lots examinés sont fraudés ou chardonnés, le rendement doit subir une diminution de 2 à 3 % surtout lorsque les laines sont humides.

Laines du territoire d'Aïn-Sefra

De Béchar à Géryville, en passant par Méchéria, on trouve trois groupes de laines :

Les laines bérabers, zouléï ou de Béchar, laines mècheuses, lisses, à brins rectilignes, rappelant la toison des lincoln grossiers. Laines pour la matelasserie par excellence et pour la fabrication des tapis à haute laine, très recherchées pour les fils de chaîne, utilisées en mélange avec la laine du chameau (oubeur) et les poils de caprins pour la confection des flidjs, des gh'raras, des smatt', des amara, des h'mels, des cordages plats, etc. Ces laines sont ordinairement très propres, légères, grâce à la rectilignité de leurs brins, laquelle rend difficile toute adhérence d'impureté.

Malgré cela, les toisons de Béchar offertes au commerce sont souvent lourdes parce que fraudées.

A Ounif, on retrouve cette même variété de laine ainsi que celle des Beni-Guill, qui est bouffante, à mèches fort nerveuses, à brins parfois très fins et vrillés, mais dont la finesse n'égale pas celle des laines hamyan (cercle de Méchéria).

A Aïn-Sefra, en outre des laines précédentes, on trouve des laines jarreuses, à brins cassants, très lourdes, souvent fraudées.

A Méchéria, la proportion de finesse est très forte, les brins sont beaux, soyeux et très propres à la fabrication des draps satin ou des étoffes légères. A côté de cette catégorie fine, il y a des laines zouléï ou lisses et des laines moyennes excellentes pour la grosse draperie.

A Géryville, les toisons sont très étendues, à mèches bien fournies, naturées, avec moins de finesse qu'à Méchéria, mais admirablement belles pour la confection des draps de troupe. Très résistantes aussi.

En certaines années, elles sont très chardonnées. La proportion des jarreux et des gris y est notable.

Le transport des laines (ensachage, pressage, lavage)

Les laines sont, en Algérie, ensachées dans de grands sacs de chanvre ou de jute ; chaque sac de laine pèse de 80 à 120 kilos, selon la propreté des toisons.

Les saches de chanvre abandonnent souvent aux laines des filaments de chanvre difficiles à retirer ensuite et qui, à l'instar du jarre, sont rebelles à la teinture. Cela paraît de peu d'importance et cependant l'inconvénient qui en résulte doit être notable, puisque les industriels de la Métropole s'en sont préoccupés et ont envisagé les moyens de supprimer le chanvre dans les toiles d'emballage.

A un autre point de vue, l'usage des saches fait que la laine expédiée représente un volume assez élevé, qu'il y a lieu d'examiner au point de vue de la question des transports par voie de terre et de mer.

La location des wagons de 4 à 5.000 kilos, par exemple, devient onéreuse quand le chargement trop volumineux n'atteint pas ce tonnage. Tandis que s'il était possible de réduire le volume par tassement, le chargement en serait plus économique parce qu'on pourrait, sous un moindre volume, charger dans un wagon un poids plus élevé. Il en serait de même sur le bateau transporteur.

On réduirait considérablement le cubage occupé par le même stock ensaché si l'on voulait utiliser le pressage au moyen de presses hydrauliques ou de presses mues par traction animale. L'Amérique du Sud, l'Australie, le Cap expédient leurs laines en Europe en balles pressées de 450 à 500 kilos chacune, et jamais les industriels n'ont eu à reprocher au pressage le moindre inconvénient : ni la résistance des mèches, ni l'élasticité des brins n'en sont modifiées. Il y aurait lieu, à notre avis, de recourir au pressage des laines tout comme s'il s'agissait d'expédier de la paille ou du foin.

Mais si, sous le rapport du cubage, le pressage est économique et rationnel, le poids du stock transporté demeure le même, il comprend le poids de la laine d'abord, plus le poids de toutes les impuretés et du suint qu'elles renferment. Il s'ensuit que l'on continue à transporter des inutilités au même prix que la matière laine. Et si l'on se rappelle que les impuretés (corps étrangers, suint, poussières) représentent 50 à 60 % du poids global, on est conduit à se demander pourquoi on n'a pas songé par un lavage du stock à réduire le poids au strict raisonnable.

A ce sujet une question se pose :

Y a-t-il avantage à laver les laines avant leur exportation ?

Nous répondrons tout de suite *non !*

Le lavage préalable des *toisons* destinées à être exportées serait non seulement une opération inutile, mais encore *onéreuse par ses conséquences*, pour ne pas dire désastreuse.

Nous avons montré plus haut que dans une seule et même toison, le trieur peut prélever au moins six portions différentes par leur finesse et leurs qualités. Si le triage en brut est fort aisé sur une toison en suint *non lavée*, il devient impossible dès que la toison a été lavée ; car lors de l'opération du lavage, les mèches sont détachées, triturées, mélangées et toute distinction devient dès lors impossible. Notons que l'industriel, qui fait opérer les classements en suint, lave ensuite chaque catégorie à part, car chaque finesse a une destination et un usage déterminés. Les peignés obtenus ont des prix d'autant plus élevés que les brins en sont plus fins et plus homogènes. Telle laine peignée donnera 178.000 mètres de fil au kilogramme, telle autre 8.000 mètres seulement. On conçoit que l'écart de prix entre ces deux types rendrait une opé-

ration désastreuse si on utilisait des peignés mélangés. L'industriel a besoin de faire trier en brut, en suint, avant tout lavage ; c'est pourquoi le lavage préalable de nos laines avant leur expédition dans la Métropole serait de toutes façons *onereux*, car d'un lot qui eût fourni des catégories de choix à côté de catégories grossières, il ferait un méli-mélo bon pour bourrer des matelas ou pour fabriquer des tapis et des carpettes.

Le lavage des *débris* serait parfaitement logique, parce que les débris ne sont pas triés ; on les lave en bloc et on les *carde* pour la fabrication des tapis et des carpettes ou même des grosses couvertures.

Les *débris* proprement dits sont parfois, en raison de leur prix abordable, utilisés, après lavage, pour la matelasserie ; mais, à l'époque présente, les substances textiles ont acquis une plus-value énorme et l'industrie du vêtement a tendance à tout absorber.

En pays indigène, après la tonte, les femmes et les enfants glanent les débris des toisons et les mettent de côté. Généralement ce sont les Kabyles ambulants qui les collectent en échange de marchandises variées et de pacotille. Dans les débris provenant des toisons se trouvent parfois des rognures de burnous, ou de haïks ; mais dans les centres indigènes où l'on tisse beaucoup, les rognures de tissus sont amassées et cédées à part.

*
* *

En France, le troupeau ovin, déjà en décroissance avant la guerre, a été fort entamé depuis le début des hostilités, des mesures ont été heureusement prises pour parer à sa ruine, mais sa reconstitution sera lente ; il est vrai de dire que pour l'industrie textile nos usines étaient tributaires de l'Argentine, de l'Australie et du Cap ; aussi malgré la maîtrise des mers et notre alliance avec l'Angleterre, la guerre, en élevant les frêts, a-t-elle entraîné dans le prix des laines une hausse notable ; il a donc été nécessaire pour nous de songer à réserver à notre usage exclusif le produit total en laines de notre colonie nord africaine. Mais la matelasserie continue à absorber un stock énorme de laines et le moment est venu de songer à utiliser des produits nouveaux dont la valeur et les propriétés étaient jusqu'ici négligées ou même insoupçonnées.

Le *kapok*, dans l'avant-guerre, commençait déjà à faire ses preuves en matelasserie ; malgré sa combustibilité ou plus exactement son inflammabilité excessive, il n'a donné lieu, depuis son emploi, à aucun inconvénient.

Il a été utilisé en matelasserie pour les édredons, les couvertures, les dessus de lit (lesquels ne sont autre chose que des édredons étalés, réduits à l'épaisseur d'une grosse couverture et qui renferment une couche de kapok).

Or, nous possédons dans le Sud Oranais, ainsi que dans les régions lacustres de l'Algérie, un duvet végétal provenant de l'inflorescence d'une plante aquatique (la massette, *Typha latifolia*) qui, dans la confection des *oussadas* ou plutôt dans le rembourrage des coussins, a manifesté des propriétés remarquables de légèreté et d'élasticité. Malgré cela, nous ne la préconiserions pas pour la matelasserie, car elle ne se manipule pas aisément et ne peut se laver. Elle est constituée par de petits flocons duveteux fort légers, qui s'éparpillent dans l'air avec la plus grande facilité, à tel point que, pour la mettre en coussins, on est obligé d'opérer avec précaution, sous un drap, pour en éviter l'éparpillement dans l'atmosphère. Mais, une fois enfermé dans le coussin, l'édredon ou le dessus de lit, ce duvet manifeste ses propriétés de légèreté, d'athermanéité et d'élasticité (sans conserver la moindre déformation) de façon très remarquable. La plante qui le fournit pousse abondamment dans l'Oued-Béchar [1] et son extension naturelle pourrait être facilitée et exploitée largement.

Nous avons pensé à utiliser ce duvet végétal là où le lavage et la réfection ne s'imposent pas comme pour les matelas.

D'aucuns penseront que la fin des hostilités ne saurait encore être trop éloignée, et que la paix obtenue par la victoire de nos armes nous dispensera de recourir à des utilisations que seules, les circonstances actuelles peuvent suggérer. Nous ne partageons pas leur avis et nous estimons que rien ne doit être négligé qui peut utilement et économiquement suppléer à une matière première plus coûteuse. Si cette guerre a semé des ruines et des deuils, elle a réveillé chez nous cet esprit d'initiative et de réalisation qui, en s'exerçant dans le domaine de la défense

---

1 La massette croît dans presque tous les marécages et oueds marécageux de l'Algérie.

nationale (alors qu'on nous le déniait complètement), a étonné le monde.

Il est nécessaire, indispensable, que ce renouveau d'énergie ne retombe pas en sommeil, sinon nous succomberons dans la terrible lutte économique qui succèdera à l'horrible lutte par les armes.

*
* *

Notre mission, en ce qui concerne la question des laines, est momentanément terminée. Nous avons eu surtout pour but d'apporter notre modeste contribution à l'étude des sous-produits de notre industrie pastorale. Nous nous sommes efforcé de faire connaître à ceux que l'avenir de notre colonie intéresse le problème si complexe que soulève la question lainière. Nous nous sommes placé au point de vue algérien et nous n'avons fait que tracer un programme, un plan qui nous servira ultérieurement à une étude plus complète. Les idoines en la matière sont généralement des courtiers ou des négociants qui ont acquis leurs connaissances par une longue pratique ; on ne peut s'attendre à les voir livrer au papier ce qu'ils ont, pour ainsi dire à leur insu, péniblement acquis ; les neuf dixièmes ne sauraient le faire utilement et, en supposant qu'ils y songent, ils ont autre chose à faire qu'à écrire. Nous avons cru utile de le faire à leur place. Exerçant depuis douze ans au Pays du Mouton, nous étant attaché spécialement à l'étude de ce petit ruminant, dont l'élevage est si plein d'intérêt, nous n'avons pas dédaigné de nous occuper de ses sous-produits, de leur utilisation, des transactions et des fraudes dont ils sont parfois l'objet. Notre connaissance de la langue du pays et des mœurs et procédés commerciaux de ses habitants, ont singulièrement facilité notre tâche, en sorte que nous nous sommes trouvé dans les meilleures conditions possibles pour mener cette étude à bonne fin. Si ces notes peuvent être un jour de quelque utilité dans l'étude générale de notre industrie pastorale, nous en serons pleinement satisfait.

C. BEN DANOU,

Ancien Préparateur d'Hygiène et de Zootechnie à l'Ecole Nationale d'Agriculture de Montpellier.

Vétérinaire Vaccinateur à Méchéria (Sud Oranais).

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DE LA STATION DE SANTA-CRUZ D'ORAN

du 1er Juin au 30 Novembre 1916

ALTITUDE : 374 MÈTRES AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER

ANNÉES ET MOIS	PRESSION barométrique moyenne (1)	TEMPÉRATURE minimum	TEMPÉRATURE maximum	TEMPÉRATURE moyenne (2)	TENSION moyenne de la vapeur d'eau	HUMIDITÉ relative de 0 à 100	ÉVAPORATION en m/m	PLUIE NOMBRE en millimètres	PLUIE NOMBRE de jours	VENTS Direction des nuages	VENTS Force (de 0 à 9)	NEBULOSITÉ (de 0 à 10)	OZONE (de 0 à 21)	NOMBRE de jours de brouillard
Juin	729,4	13,6	21,4	17,5	13,2	70,0	254,4	2,3	2,0	S. E.	1,2	3,4	10,5	7
Juillet	729,1	17,2	24,6	20,9	14,4	72,0	274,6	0,0	0,0	S. E.	1,3	2,0	11,5	8
Août	729,0	17,4	25,8	21,6	15,2	71,0	210,2	0,0	0,0	S. E.	1,4	3,1	12,5	10
Septembre	731,2	14,2	19,6	16,9	12,3	70,0	200,4	27,2	4,0	N. W.	1,2	3,0	12,5	11
Octobre	729,7	12,8	17,8	15,3	11,9	71,0	210,6	2,0	2,0	N. W.	1,3	2,9	14,5	12
Novembre	730,4	11,0	16,4	13,7	9,2	70,0	220,4	51,5	9,0	N. W.	1,4	3,5	15,5	15
TOTAUX							1.370,6	83,0	17,0					63

(1) Les nombres donnés sont les pressions atmosphériques moyennes mensuelles *corrigées à zéro*.
(2) Les nombres donnés sont les températures moyennes mensuelles *corrigées*.

A. GUILLAUME.

OBSERVATOIRE DE SANTA-CRUZ

Étude des Vents du 1er Juin au 30 Novembre 1916

ROSE des VENTS	Juin			Juillet			Août			Septembre			Octobre			Novembre			TOTAUX du 1er juin au 30 novembre 1915	TOTAUX du 1er juin au 30 novembre 1916
	7 h. mat.	1 h. soir	7 h. soir	7 h mat.	1 h. soir	7 h. soir	7 h. mat.	1 h. soir	7 h. soir	7 h. mat	1 h. soir	7 h. soir	7 h mat.	1 h. soir	7 h. soir	7 h. mat.	1 h. soir	7 h. soir		
N.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
N. N. E.	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	3
N. E	0	4	0	0	2	2	0	4	4	1	5	5	1	4	1	1	7	2	55	43
E N. E	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
E.	2	0	1	4	5	7	3	7	0	0	0	2	0	2	2	2	0	2	31	39
E. S. E.	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
S. E.	13	13	13	16	20	14	14	11	14	12	12	12	12	15	15	9	12	11	241	241
S. S. E.	0	3	1	6	4	1	2	2	3	3	0	1	3	0	2	2	4	1	33	38
S.	4	2	2	0	0	0	2	2	1	3	1	4	1	0	4	3	1	1	59	31
S. S. W	0	2	1	0	0	0	2	1	0	2	0	0	14	10	4	9	6	10	0	61
S. W.	6	3	6	4	0	3	8	0	8	9	12	6	0	0	2	2	0	1	127	70
W. S. W	2	1	3	1	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	11
W.	2	2	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	6
W. N. W.	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
N. W.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
N. N. W.	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	2
TOTAUX...	30	30	30	31	31	31	31	31	31	30	30	30	31	31	31	30	30	30	549	549

Ch. LHUILLIER

MOUVEMENT DE LA NAVIGATION

DANS LES

PORTS

du Département d'Oran

MOUVEMENT COMMERCIAL

Mouvement de la Navigation du port d'ORAN, par pavillon, pendant l'année 191

INDICATION du PAVILLON	ENTRÉES		SORTIES		Entrées et Sorties réunies	
	NOMBRE de navires	Tonnage	NOMBRE de navires	Tonnage	NOMBRE de navires	Tonnage
Français	1.666	1.114.791	1.668	1.117.681	3.334	2.232.472
Anglais	667	1.561.520	677	1.575.710	1.344	3.137.230
Grec	270	490.064	270	489.888	540	979.952
Italien	149	145.241	150	144.313	299	289.554
Norvégien	60	84.366	57	83.325	117	167.691
Espagnol	216	64.102	211	62.636	427	126.738
Danois	43	43.049	39	41.259	82	84.308
Américain (U. S. A.)	7	23.562	7	23.562	14	47.124
Suédois	19	22.119	19	22.124	38	44.243
Belge	12	18.372	12	18.372	24	36.744
Japonais	3	9.245	3	9.245	6	18.490
Russe	4	8.068	4	8.068	8	16.136
Hollandais	2	4.514	2	4.514	4	9.028
Brésilien	1	1.605	1	1.605	2	3.210
Argentin	1	1.041	1	1.041	2	2.082
Persan	1	1.038	1	1.038	2	2.076
Portugais	7	957	8	1.106	15	2.063
Australien	1	64	1	64	2	128
TOTAUX en 1915	3.129	3.593.718	3.131	3.605.551	6.260	7.199.269
— en 1914	3.240	3.557.302	3.231	3.558.036	6.471	7.115.338
DIFFÉRENCE 1915	— 111	+ 36.416	100	+ 47.515	— 211	+ 83.931

Relevé total du Mouvement des ports du département d'Oran, pendant l'année 1915

(Entrées et sorties réunies)

DÉSIGNATION DES PORTS	ENTRÉES		SORTIES		ENTRÉES ET SORTIES RÉUNIES	
	NOMBRE de NAVIRES	TONNAGE	NOMBRE de NAVIRES	TONNAGE	NOMBRE de NAVIRES	TONNAGE
Oran	3.129	3.593.718	3.131	3.605.551	6.260	7.199.269
Mers-el-Kébir	194	13.626	196	14.048	390	27.674
Mostaganem	467	238.332	467	238.332	934	476.664
Arzew	203	113.952	202	114.741	405	228.693
Beni-Saf	155	104.071	156	106.100	311	210.171
Nemours	31	12.117	32	12.495	63	24.612
Honaïne	21	1.766	21	1.766	42	3.532
Kiss-Adjeroud	83	15.195	83	15.195	166	30.390
Cap Kelah	29	25.978	29	25.978	58	51.956
Totaux en 1915	4.312	4.118.755	4.317	4.134.206	8.629	8.252.961
Totaux en 1914	4.782	4.503.801	4.785	4.510.097	9.567	9.013.898
Différence en plus	»	»	»	»	»	»
Différence en moins	470	385.046	468	375.891	938	760.937

STATISTIQUE DU MOUVEMENT COMMERCIAL DES PORT

du département d'Oran, pendant l'année 1915

comparé au mouvement de l'année 1914, et par nature de marchandises

EXPORTATIONS

NATURE DES MARCHANDISES		UNITÉS	A DESTINATION de France	A DESTINATION de l'Étranger et des Colonies	Totaux en 1915	Totaux en 1
Animaux vivants	bêtes de somme..	Tête	1.385	1.989	3.374	3.6
	Bestiaux — race bovine..	»	4.350	6.262	10.612	9.4
	Bestiaux — ovine et autres	»	497.008	1.714	498.722	323.0
Peaux brutes fraîches ou sèches...		Kilog.	1.037.100	17.000	1.054.400	935.6
Laine en masse		»	3.289.500	24.300	3.313.800	2.590.1
Poissons de mer	frais	»	396.100	402.500	798.600	161.1
	salés ou conservés..	»	258.600	287.600	546.200	600.5
Os, sabots, cornes de bétail		»	»	»	»	836.5
Céréales en grains	froment	Quintal	588.899	13.066	601.965	628.3
	avoine.....	»	420.820	31.346	452.166	581.9
	orge.....	»	150.936	25.572	176.508	419.3
	maïs	»	1.920	104	2.024	13.5
Farine de froment.....		»	43.334	64.351	107.685	128.7
Semoules en gruau		Kilog.	70.100	1.097.100	1.167.200	1.608.9
Légumes secs et leurs farines. ...		»	3.268.900	1.447.900	4.716.800	2.784.0
Pommes de terre.....		»	173.600	1.486.700	1.860.300	2.206.5
Fruits frais de table		»	9.257.100	969.800	10.226.900	9.268.0
Marcs de raisin et moûts .		»	»	»	»	2.027.1
Fruits secs ou tapés.....		»	476.400	201.800	678.200	631.0
Graines et fruits oléagineux		»	»	»	»	80.8
Tabac en feuilles.....		»	1.400	402.300	403.700	58.0
— fabriqué		»	810.600	1.412.600	2.313.200	1.661.5
Huile fixe d'olives.....		»	173.400	138.700	312.100	363.1
— de graines grasses...		»	12.820	92.200	105.020	200.7

EXPORTATIONS

NATURE DES MARCHANDISES	UNITÉS	A DESTINATION de France	A DESTINATION de l'Etranger et des Colonies	Totaux en 1915	Totaux en 1914
Résines et produits résineux	Kilog.	200	1.000	1.200	330.400
Racines, herbes et fleurs médicinales.	»	11.000	7.000	18.000	29.800
Liège	»	22.200	17.000	39.200	199.000
Coton	»	»	200	200	5.000
Crin végétal	»	4.826.900	9.890.700	14.717.600	26.529.100
Alfa	»	36.800	74.597.000	74.633.800	76.633.100
Écorces à tan	»	4.111.800	145.000	4.256.800	2.464.600
Légumes frais	»	4.834.500	725.700	5.560.200	10.357.100
Fourrages	»	»	27.028.300	27.028.300	34.015.800
Son	»	»	»	»	11.040.300
Drilles	»	664.500	110.900	775.400	783.600
Mistelles	Litre	1.056.700	100	1.056.800	4.063.900
Vin ordinaire	»	219.688.400	11.560.400	312.248.800	150.176.200
— de liqueurs	»	285.000	136.900	421.900	552.500
Eaux-de-Vie et spiritueux (alcool pur)	»	975.100	159.800	1.174.900	783.400
Esprits de toutes sortes	»	680.400	20.800	701.200	390.100
Marbres bruts	Kilog.	»	7.000	7.000	271.800
Kaolin, terre à infusoires	»	519.900	3.375.200	3.895.100	830.100
Briques, plâtre, chaux, ciments	»	»	66.500.000	66.500.000	2.820.000
Goudron minéral	»	»	1.700	1.700	10.000
Minerai de fer	»	6.000.000	255.701.000	261.701.000	581.954.000
Minerai de cuivre	»	»	»	»	»
Minerai de plomb	»	1.000	»	1.000	7.000
Minerai de zinc	»	374.000	463.000	837.000	1.702.000
Sel brut et raffiné	Quintal	12.400	7.470	19.870	64.094
Lie de vin	Kilog.	1.466.800	»	1.466.800	1.580.600
Tartre brut	»	448.500	600	449.100	437.100
Ouvrage en sparterie	»	294.600	71.800	366.400	625.800
Colis postaux	Nombre	90.154	7.629	97.783	85.749
Id.	Kilog.	533.994	46.274	580.268	503.267

IMPORTATIONS

NATURE DES MARCHANDISES	UNITÉS	PROVENANT de France	PROVENANT de l'Étranger et des Colonies	Totaux en 1915	Totaux en 1914
Animaux vivants — bêtes de somme....	Tête	46	99	145	3.063
Animaux vivants — Bestiaux — race bovine..	»	405	57	462	1.087
Animaux vivants — Bestiaux — ovine et autres	»	»	49.574	49.574	119.852
Viandes salées et conservées	Kilog.	153.100	61.000	214.100	309.000
Graisses animales autres que de poissons.	»	95.700	240.400	336.100	463.900
Beurre et fromages	»	310.500	230.400	540.900	1.617.200
Poissons de mer salés ou conservés	»	405.800	227.300	678.100	1.376.000
Céréales en grains	Quintal	612	87.687	88.299	295.509
Farines.....	»	1.461	27	1.488	20.152
Semoules et pâtes d'Italie..	Kilog.	349.100	1.600	350.700	1.732.100
Riz.....	»	2.986.300	948.900	3.935.200	2.313.100
Légumes secs et leurs farines.....	»	287.700	17.300	305.000	5.154.000
Marrons et châtaignes. . .	»	511.300	2.900	514.200	509.500
Pommes de terre	»	7.415.700	2.412.100	9.827.800	9.497.800
Fruits de table — frais.....	»	411.600	3.314.400	3.726.000	3.713.200
Fruits de table — secs ou tapés...	»	213.000	174.400	360.400	941.000
Sucres	»	26.939.600	1.756.900	28.696.500	23.521.800
Cafés.....	»	400	4.093.200	4 093.600	3.827.600
Chocolat.....	»	494.500	2.300	496.800	506.600
Poivre, cannelle, muscade, clous de girofle, macis et vanille.....	»	5.500	142.700	148.200	185.500
Thés	»	1.000	678.000	679.000	343.600
Tabacs en feuilles ou en côtes	»	»	1.789.000	1.789.000	1.388.300
Tabac fabriqué	»	7.600	163.600	171.200	135.900
Huile fixe d'olives.....	»	24.300	311.600	335.900	270.100
Huiles de graines grasses..	»	4.725.700	1.077.900	5.803.600	6.872.300
Bois à construire	1.000 K.	7.096	»	7.096	22.174
Merrains de chêne et autres	Kilog.	3.900.000	1.130.000	5.030.000	1.479.700

IMPORTATIONS

NATURE DES MARCHANDISES	UNITÉS	PROVENANT de France	PROVENANT de l'Étranger et des Colonies	Totaux en 1915	Totaux en 1914
Légumes frais ou conservés	Kilog.	72.100	210.700	282.800	669.400
Vins ordinaires..... ..	Litre	255.800	27.200	283.000	315.200
Vins de liqueur	»	484.200	31.200	515.400	517.200
Alcool, eaux-de-vie et esprits de toutes sortes..	»	597.100	9.000	606.100	2.452.300
Eaux minérales.....	Kilog.	1.167.600	1.000	1.168.600	1.881.400
Matériaux de construction	»	29.428.000	1.345.000	25.773.000	64.642.800
Soufre	»	3.608.000	»	3.608.000	3.706.000
Houille crue et agglomérée	Quintal	2.860	5.365.840	5.368.700	4.241.140
Huiles minérales raffinées.	Hectol.	18.600	12.701	31.301	51.055
Huiles lourdes..... ..	Kilog.	1.179.100	161.100	1.340.200	6.461.500
Fers, fontes et aciers.. ..	»	2.434.400	10.551.400	12.985.800	30.277.300
Carbure de calcium	»	1.117.600	»	1.117.600	1.720.900
Sulfate de cuivre	»	208.700	5.600	214.300	316.000
Superphosphates et engrais	»	669.400	»	669.400	5.930.700
Savons de parfumerie et autres ...	»	6.390.300	5.500	6.395.800	5.905.400
Chicorée brûlée ou moulue.	»	234.900	5.600	240.500	407.100
Bougies de toutes sortes .	»	1.472.900	400	1.473.300	1.509.200
Poteries, faïences et porcelaines. .	»	957.600	204.500	1.162.100	4.592.000
Verres et cristaux.....	»	887.900	141.100	1.029.000	2.854.900
Fils, ficelles et cordages..	»	561.400	345.100	906.500	1.607.500
Sacs vides en jute	»	1.876.500	389.900	2.266.400	2.039.300
Tissus de lin et de chanvre	»	39.800	300	40.100	151.400
— de coton	»	1.645.100	646.100	2.291.200	2.373.000
— de laine..... .	»	37.800	43.400	81.200	189.400
— de soie.....	»	2.300	»	2.300	4.600
Vêtements et lingerie.....	»	190.500	37.500	228.000	360.300
Papier et ses applications..	»	3.917.500	410.400	4.327.900	5.239.900
Peaux et pelleteries ouvrées	»	289.700	56.400	346.100	574.400

IMPORTATIONS

NATURE DES MARCHANDISES	UNITÉS	PROVENANT de France	PROVENANT de l'Étranger et des Colonies	Totaux en 1915	Totaux en 191
Bijouterie et horlogerie...	Kilog.	7.300	600	7.900	42.580
Machines et mécaniques..	»	801.600	564.500	1.366.100	3.825.100
Autres ouvrages en métaux	»	4.028.000	325.000	4.353.000	9.774.100
Meubles et ouvrages en bois	»	574.000	127.000	701.000	5.052.900
Ouvrages de vannerie, de sparterie et de corderie..	»	127.000	164.000	291.000	468.600
Carrosserie..	»	92.300	2.000	94.300	372.300
Bimbeloterie, tabletterie et brosserie	»	136.000	4.200	140.200	257.200
Colis postaux.....	Nombre	151.522	4.294	155.816	274.045
Id.	Kilog.	1.148.287	28.685	1.176.972	2.094.151

A. TOURNIER.

BIBLIOGRAPHIE

(Ouvrages offerts à la Société)

RAPPORT PRÉSENTÉ AU NOM DE LA SOUS-COMMISSION CHARGÉE DES QUESTIONS RELATIVES AU COMMERCE ET AU RÉGIME DOUANIER ALGÉRO-MAROCAINS, par Ed. Déchaud. 1 vol. broch. in-4°, 125 p. Oran, D. Heintz et fils.

Par arrêté du 10 novembre 1915, M. le Gouverneur Général de l'Algérie a constitué une Commission chargée d'étudier les diverses questions économiques intéressant l'Algérie en vue des modifications que vont nécessiter les événements actuels. Il s'agit surtout de prévoir les conditions dans lesquelles l'Algérie sera traitée au point de vue douanier vis-à-vis du Maroc.

Pour faciliter la tâche de la grande Commission, il a été créé des Sous-Commissions locales qui ont été chargées d'enquêter sur place et de transmettre les résultats de leurs délibérations à la Commission centrale qui établira le rapport d'ensemble.

La Sous-Commission constituée à Oran se mit aussitôt à l'ouvrage et, sous l'impulsion de la Chambre de Commerce d'Oran, qui ne néglige aucune occasion de prendre la défense des intérêts économiques de l'Oranie, une enquête approfondie a eu lieu. Les travaux terminés, M. Ed. Déchaud, le distingué secrétaire général de la Chambre de Commerce, fut chargé d'établir le rapport à transmettre à la Commission centrale d'Alger.

Il serait trop long d'étudier en détail le magistral rapport de M. Déchaud, travail qui témoigne chez son auteur d'une connaissance profonde des questions économiques algéro-marocaines. Nous ne pouvons non plus reproduire les avis des personnes compétentes qui ont bien voulu remplir consciencieusement leur rôle de commissaire. Toutes ont été d'accord pour déclarer qu'il était nécessaire, indispensable, politique, de laisser, autant que le permettent les traités franco-anglais et franco-espagnol, la porte ouverte entre le Maroc et l'Algérie.

Toutefois considérant que la loi du 17 juillet 1867 doit être forcément modifiée, afin d'empêcher que les produits d'industrie étrangère pénétrant au Maroc, ou fabriqués sur place par des étrangers, ne viennent concurrencer les produits français transitant par l'Algérie, — la Sous-Commission a estimé qu'il y avait lieu de sauvegarder les intérêts du commerce national.

Sur ce point tout le monde est d'accord. Il n'en est pas de même pour certaines questions de détail. De sérieuses divergences d'opinion se sont manifestées au sein de la Sous-Commission, en ce qui concerne les marchandises *fabriquées* par transformation directe de certains produits naturels du sol : vins, farines, semoules, etc., mais principalement le vin. La question du vin a dominé tout le débat, comme elle a pris d'ailleurs la plus grande importance à la Commission des Douanes du Parlement, où M. Barthe, député de l'Hérault, a été chargé de rapporter le projet relatif à l'abrogation et à la modification de la loi de 1867. La réglementation proposée ne tend à rien moins qu'à restreindre, à paralyser la culture de la vigne au Maroc.

Au sein de la Sous-Commission d'Oran, le représentant le plus autorisé du commerce des vins, M. Kruger-Nissolle, a protesté énergiquement contre l'adoption de mesures qui, en gênant le commerce, favorisent, dans certains cas, non seulement la spéculation, mais aussi le commerce étranger. Lorsque le Midi viticole aura obtenu satisfaction en ce qui concerne le Maroc, il demandera à cor et à cri l'application du même régime à l'Algérie.

L'opinion de M. Kruger n'a pas été partagée par tous ses collègues. Il nous paraît pourtant que ce n'est pas aux colons algériens à réclamer pour les colons marocains, souvent leurs enfants, des mesures prohibitives qu'ils ont jugé vexatoires, antilibérales, impolitiques même, quand, à maintes reprises, la Confédération Viticole du Midi en demandait l'application à l'Algérie.

Mais, étant donné les tendances du Gouvernement et de la Commission des Douanes du Parlement, la Sous-Commission a estimé qu'il serait peut-être nécessaire de faire des concessions et, si les Chambres le proposaient, de se rallier au principe du contingentement. On l'appliquerait au Maroc, comme on l'a fait pour la Tunisie. Quant à l'Algérie, en attendant qu'elle subisse le même sort, elle se trouvera enserrée, au moins au point de vue économique, entre deux protectorats français qui seront pour elle des Etats étrangers.

Ce n'est pas pour être ensuite traités en parias que Tunisiens, Algériens et Marocains (colons et indigènes) versent sans compter le plus pur de leur sang sur la terre de France.

Il est évident qu'il est d'une nécessité absolue de protéger l'agriculture, l'industrie et le commerce français contre la concurrence étrangère ; mais étendre le protectionnisme à nos possessions coloniales nous paraît un non-sens.

En présence de pareilles tendances, on en arrive à se demander pourquoi la France a acquis des colonies, organisé des protectorats, si les Français intrépides qui vont y coloniser sont esclaves de lois, de règlements qui les empêchent de tirer le meilleur

parti possible des terres qu'ils arrosent de leur sueur et fertilisent de leurs os.

Pour ce qui concerne le vin, il est permis d'espérer que le rapport de M. Barthe, établi *avant la guerre*, sera, le moment venu, sérieusement retouché. Sur le front les poilus perdent le goût de l'alcool pour prendre celui du « pinard ». Tous, après la paix, voudront continuer à boire du vin ; mais ils ne le pourront que s'ils le paient à un prix raisonnable. Il est donc d'un intérêt national de ne pas en restreindre la production et, par suite, l'importation sur le marché français.

F. DOUMERGUE.

L'ÉGLISE DU PRÊTRE ALEXANDER DÉCOUVERTE A BULLA REGIA EN 1914, par le Dr Carton, correspondant de l'Institut (Extrait des *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1915, p. 116).

Continuant les fouilles qui ont déjà donné de si magnifiques résultats à *Bulla Regia*, le docteur Carton a fait une nouvelle et intéressante découverte. Il s'agit d'un monument déblayé dans la périphérie de la ville et qui était, selon toute vraisemblance, une église, l'église du prêtre *Alexander*.

Ce monument comprend une nef, longue de $5^{m}15$, large de 4 mètres, flanquée de deux bas-côtés de $2^{m}60$ de largeur. Les murs qui séparent la nef des bas-côtés présentent chacun six anges.

Le *quadratum populi*, réservé aux fidèles, était séparé du *presbyterium* par une longue marche. Celle-ci portait deux hautes colonnes à beaux chapiteaux, retrouvés sur place, l'un byzantin, l'autre à feuilles d'acanthe. Le *presbyterium* n'est pas ici en abside : il est rectangulaire, particularité qui n'est pas rare en Afrique.

L'intérêt de la découverte consiste surtout dans la multitude et la variété des objets trouvés. Dans le sanctuaire, M. le docteur Carton découvrit un reliquaire de plomb en forme de cassette, abrité sans doute sous le *ciborium* dont les débris de colonnes jonchaient le sol.

Les *secretaria* qui flanquaient le *presbyterium* offraient toutes sortes d'objets comestibles calcinés : grains de blé, haricots, amandes, noyaux de cerises, d'olives, etc. Une de ces sacristies contenait surtout des débris de coupes en verre et parmi des amphores encore debout, trois croix de métal dont l'une porte le nom, en lettres grecques, du prêtre Alexander.

M. le docteur Carton décrit les vases, les grandes amphores et surtout certains vases peints, en tout semblables aux poteries puniques et plus tard kabyles. C'est une preuve de la survivance, parmi les Kabyles de l'art punique, que l'influence romaine n'a pu anéantir.

Les auges seraient des aménagements pour les agapes et pour recueillir les aumônes des fidèles en faveur des pauvres.

Enfin, d'après M. Carton, ce monument aurait été élevé vers la fin du vi^e siècle.

Cette brochure apporte une nouvelle contribution à l'histoire des églises de l'Afrique romaine et de telles découvertes doivent grandement encourager M. le docteur Carton dans la tâche qu'il accomplit.

Abbé FABRE.

PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS

de la « Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran »

RÉUNION MENSUELLE DU COMITÉ ADMINISTRATIF

SÉANCE DU 3 JUILLET 1916

Présidence de M. DOUMERGUE, *président*

La séance est ouverte à 5 heures et demie.

Sont présents au Comité : MM. DOUMERGUE, POCK, TOURNIER, DANGLES, DUPUY, Abbé FABRE, PELLET, PÉREZ, FLAHAULT.

Absents excusés : MM. Général BASCHUNG, BÉRENGER, ARAMBOURG, HUOT, LEMOISSON, DE PACHTERE, ROUX-FREISSINENG, mobilisés ; RENÉ-LECLERC.

Absents : MM. DÉCHAUD, KRIÉGER, LAMUR, PONTET, Docteur SANDRAS.

Le procès-verbal de la séance du 5 juin est lu et adopté.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président annonce la mort récente de M. Onésime Reclus. Il rappelle que le savant auteur de *France, Algérie, Colonies*, fut un grand admirateur de notre terre africaine ; que, vers 1901, Onésime Reclus vint à Oran et fit partie de notre Société.

Sont admis comme membres titulaires : MM. le baron de MESNARD et STUDLER, présentés à la dernière séance.

M. BRUNEL remercie le Comité du témoignage de sympathie dont il a été l'objet à la dernière séance et qui lui permet de rester membre titulaire de la Société.

Le Président communique une lettre de M. le commandant BÉRENGER, actuellement à Corfou, et qui sait, malgré de très prenantes occupations militaires, trouver un moment de loisir pour nous donner de ses nouvelles. Le Président est chargé de renouveler à notre dévoué Secrétaire général le souvenir amical et les meilleurs souhaits de tous ses collègues.

Le Comité accepte l'échange de publications qui lui est proposé par la *Société d'Histoire Naturelle d'Alger*.

La Société a reçu pour sa Bibliothèque :

De M. Ed. Déchaud : *Rapport présenté au nom de la Sous-Commission chargée de l'examen des questions relatives au commerce et au régime douanier algéro-marocains.* Des remerciements sont votés à notre collègue.

Au sujet du rapport de M. Déchaud, M. Dupuy, membre de la Sous-Commission, fait un intéressant exposé de la question douanière algéro-marocaine. Il fait connaître les desiderata de la Chambre de Commerce, aux vues de laquelle se range le Comité de la *Société de Géographie*. Liée par le traité d'Algésiras, la France n'a pas les mains très libres ; mais dans la limite des traités, elle doit faire tout ce qui est possible pour que le sang versé, l'or dépensé ne l'aient pas été entièrement pour le bénéfice du commerce étranger. La solution se trouve surtout dans l'amélioration des moyens de transport et la réduction des tarifs.

Mais pour cela il est nécessaire que l'Algérie fasse les sacrifices nécessaires, il faut qu'en Oranie certains intérêts communaux cessent de se dresser en travers des intérêts généraux. Et, puisque le seul remède paraît être dans l'amélioration des voies ferrées, il faut à tout prix prolonger la voie large jusqu'à Fez et relier Marnia à Oran par le chemin le plus court, ce qui, avec l'abaissement des tarifs de pénétration, permettra à notre commerce de soutenir la lutte contre la concurrence étrangère que favorise le port franc de Melilla.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 7 heures.

Pour le Secrétaire général, — *Le Président,*

Signé : FLAHAULT. — Signé : DOUMERGUE.

RÉUNION MENSUELLE DU COMITÉ ADMINISTRATIF

Séance du 2 Octobre 1916

Présidence de M. Doumergue, *président*

La séance est ouverte à 5 heures et demie.

Sont présents au Comité : MM. Doumergue, Pock, Tournier, Dangles, Abbé Fabre, Kriéger, Lemoisson, Pellet, Pérez, Flahault.

Absents excusés : MM. Général Baschung, Bérenger, Arambourg, Huot, de Pachtere, Roux-Freissineng, mobilisés ; Déchaud, Dupuy, René-Leclerc, Dr Sandras.

Absent : M. Pontet.

Le procès-verbal de la séance du 3 juillet est lu et adopté.

Le Président, avant d'aborder l'ordre du jour, annonce le décès de deux de nos sociétaires : M. le capitaine Maurice Petit, décoré de la Croix de guerre, au Maroc, parti pour le front français à la fin de juin dernier, tué à l'ennemi à M...., le 13 août 1916 et M. Louis Lamur, conseiller général et délégué financier, président de la Société d'Agriculture d'Oran, décédé subitement le 25 septembre 1916.

Le Président rappelle que M. le capitaine Petit, travailleur infatigable, a donné au Bulletin des notes sur la préhistoire qui ont été remarquées ; que M. Lamur avait toujours mis son influence au service de la Société. Des condoléances ont été adressées aux veuves et aux familles de nos confrères, et le Comité s'y associe très vivement.

Le Président annonce aussi le décès de M. Marie-Eugène Gallois, voyageur, publiciste et conférencier, décédé à Paris, le 29 juin dernier. M. Gallois n'était pas un inconnu pour les membres de la Société qui n'ont pas oublié la belle conférence qu'il fit, en 1910, sur son voyage au Spitzberg. Le Comité adresse un souvenir ému à l'intrépide voyageur géographe.

Le Président rappelle que notre collègue M. le capitaine Huot a été promu chef de bataillon et maintenu au poste de confiance que lui a valu sa longue pratique du Service des Affaires Indigènes.

Le Président transmet au Comité le bon souvenir de M. le commandant Bérenger, notre secrétaire général, venu à Oran en permission pendant les vacances. Il l'a chargé d'exprimer à ses collègues ses regrets de n'avoir pu les voir tous pendant son trop court séjour en Oranie.

Le Président donne aussi des nouvelles de M. le commandant Paul Azan, qui a été deux fois blessé à l'ennemi et cette fois assez grièvement. Les meilleurs vœux lui sont renouvelés.

M. le Gouverneur Général a bien voulu remarquer le travail de M. le capitaine Noël sur les Hamyans publié dans notre Bulletin ; il a chargé le Président de transmettre ses félicitations à l'auteur.

Pendant les vacances, M. le Président de la Chambre de Commerce de Mostaganem nous a demandé des renseignements sur les documents que la Société possède sur la région de Mostaganem. Notre bibliothèque a été mise à sa disposition.

Le Président communique de la part de M. le lieutenant Campardou une photographie de la grotte de Taza.

Le Comité autorise le Trésorier à consacrer au prochain

Emprunt national une somme de 8.000 francs devenue disponible par suite de placements arrivés à échéance.

Un de nos sociétaires a proposé au Comité, pour le Bulletin, un travail sur des Stations rupestres. Le Président lui a fait entrevoir qu'il serait difficile, dans les conditions actuelles, d'engager la dépense considérable qu'exigerait la reproduction des « nombreuses » photographies que comporte ce travail. Il a demandé à notre distingué collègue de communiquer ses planches au Comité qui décidera.

M. Hirn, sociétaire, a bien voulu offrir à la Bibliothèque : *Excursions dans les Pyrénées, Voyage en Indo-Chine*, par J. B. H. Bonadona. Le Comité l'en remercie.

M. Flahault annonce de la part de notre collègue M. Bister que le fils de ce dernier a dessiné quelques monuments et inscriptions des ruines de Mina et les a fait parvenir au Président. Ces dessins seront joints à la note de M. Pellet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 h. 45.

Pour le Secrétaire général, — *Le Président,*

Signé : FLAHAULT. — Signé : DOUMERGUE.

RÉUNION MENSUELLE DU COMITÉ ADMINISTRATIF

Séance du 6 Novembre 1916

Présidence de M. Doumergue, *président*

La séance est ouverte à 5 heures et demie.

Sont présents au Comité : MM. Doumergue, Pock, Tournier, Déchaud, Kriéger, Lemoisson, Pérez, Dr Sandras, Flahault.

Absents excusés : MM. Général Baschung, Bérenger, Arambourg, Huot, Roux-Freissineng, mobilisés ; Dangles, Dupuy, Abbé Fabre, Pellet.

Absent : M. Pontet.

Le Président rappelle les nouveaux deuils qui viennent de frapper la Société : M. de Pachtere, sous-lieutenant de zouaves, tué à l'assaut de Florina, et M. le lieutenant Suquet, du 2e Zouaves, mort à l'Hôpital d'Oran d'une maladie contractée à l'Armée

d'Orient. Le Comité s'associe aux sentiments de condoléances exprimés par le Président aux familles de nos regrettés et glorieux confrères.

Le Président annonce aussi la mort sur le front de M. le lieutenant François DE LAMOTHE, tué dans la Somme d'un éclat d'obus, à l'âge de 21 ans. Les condoléances de la Société ont été adressées à son père le général DE LAMOTHE, notre confrère.

Le Président fait connaître enfin le décès à Alger de M. Emile Maupas, l'un des premiers naturalistes qui se soient intéressés à l'Algérie, et dont des études sur la Biologie des Foraminifères lui valurent un grand prix de l'Institut. M. Emile Maupas était depuis de longues années conservateur de la Bibliothèque nationale d'Alger.

Nos confrères le lieutenant GAROBY, grièvement blessé en Tunisie, a été décoré de la Croix de guerre et nommé chevalier de la Légion d'honneur ; M. VOINOT a été promu chef d'escadron d'artillerie. Des félicitations sont votées à nos deux distingués confrères.

Le Président donne de bonnes nouvelles de M. le commandant Paul AZAN qui, quoique non encore suffisamment guéri, a pu reprendre du service.

Des félicitations sont adressées à M. FLAHAULT au sujet de la Croix de guerre décernée à son fils, sergent du génie.

Enfin, le Président donne les meilleures nouvelles et transmet l'aimable souvenir de notre Secrétaire général le commandant BÉRENGER, rentré à son poste à Corfou en excellente santé.

L'ordre du jour est ensuite abordé.

Le Comité décide d'appuyer un vœu présenté par M. ARAMBOURG père et proposé par la Chambre d'Agriculture d'Oran. Les pluies ayant été très rares dans le Sud Oranais jusqu'au 24 octobre, les pâturages manquent ; les brebis n'ayant pas de lait, les agneaux périssent, et 500.000 moutons sont exposés à mourir de faim et de misère. Dans ces conditions, M. ARAMBOURG et la Chambre d'Agriculture demandent que les troupeaux du Sud soient autorisés provisoirement à transhumer dans les forêts du Tell. Le Comité s'associe à ce vœu.

La Société « *Les Amis du Mont Saint-Michel* », préoccupée de conserver au Mont Saint-Michel son cadre naturel et son caractère d'insularité, proteste contre les retards apportés à la suppression des digues, présente un projet de travaux propres à éviter l'ensablement tout en assurant une communication constante entre la côte et le Mont.

Le Comité, estimant qu'au moment où tant de nos richesses archéologiques disparaissent, détruites par le vandalisme allemand, il importe de préserver les monuments qui font la gloire de la France, s'associe au vœu des « *Amis du Mont Saint-Michel* ».

Le Président annonce qu'il va recevoir pour le Bulletin un travail sur des tribus marocaines.

En fin de séance, M. Déchaud donne quelques aperçus sur le voyage qu'il vient de faire au Maroc à l'occasion de la foire de Fez. Ce qui a le plus frappé la caravane c'est le développement inouï de la ville de Casablanca. Ce qui l'a le plus déçue c'est le contraste frappant entre la richesse du sol du Maroc occidental et l'aspect misérable de celui du Maroc oriental dans le parcours d'Oudjda à Taza.

Le Comité a reçu pour la Bibliothèque :

De M. Augustin Bernard : *Nos grandes colonies et la guerre. Algérie. — L'effort de l'Afrique du Nord pendant la guerre.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 7 heures.

Pour le Secrétaire général, Signé : FLAHAULT.

Le Président, Signé : DOUMERGUE.

RÉUNION MENSUELLE DU COMITÉ ADMINISTRATIF

Séance du 4 Décembre 1916

Présidence de M. Doumergue, *président*

La séance est ouverte à 5 heures et demie.

Sont présents au Comité : MM. Doumergue, Pock, Tournier, Dupuy, Abbé Fabre, Lemoisson, Pellet, Pérez, Flahault.

Absents excusés : MM. Général Baschung, Bérenger, Arambourg, Huot, Roux-Freissineng, mobilisés ; Dangles, Kriéger, René-Leclerc.

Absents : MM. Déchaud, Pontet, Dr Sandras.

Le procès-verbal de la séance du 6 novembre est lu et adopté.

Le Président informe le Comité que M. René Cagnat, membre de l'Institut, membre d'honneur de notre Société, vient d'être élu Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Les archéologues algériens ne peuvent que se féliciter de ce choix, qui est un hommage rendu aux magnifiques travaux de M. Cagnat sur l'archéologie et l'épigraphie de

l'Afrique du Nord. Le Comité charge le Président de transmettre ses félicitations à M. Cagnat.

Notre jeune collègue M. Camille Arambourg vient d'être promu capitaine sur le front d'Orient. Le Comité est heureux d'apprendre cette bonne nouvelle et souhaite une fois de plus de voir bientôt revenir parmi nous notre distingué confrère.

Le Président communique au Comité le premier bulletin de la *Société de Géographie du Maroc*, dont le siège est à Casablanca. Cette Société a eu pour premier président M. le commandant Gire, qui, ayant quitté le Maroc, a cédé le fauteuil à M. le capitaine de Segonzac, que nos confrères ont eu le plaisir d'écouter et d'applaudir lors du Congrès d'Oran en 1902. Nul doute que sous l'impulsion de ce brillant explorateur et avec l'appui moral et financier du général Lyautey, président d'honneur, la jeune Société, qui s'intitule modestement *Société de Géographie du Maroc*, voie s'ouvrir devant elle une carrière féconde. Nous souhaitons à la *Société de Géographie du Maroc* tout le succès dont le début semble être le garant.

Le Comité décide que les titres représentant le capital de la Société seront déposés en banque afin de les mettre à l'abri de l'incendie ou de toute autre cause qui pourrait les faire disparaître. Il examinera dans la prochaine séance les mesures définitives à prendre dans ce but.

Il a été acquis d'occasion pour la Bibliothèque des ouvrages de MM. Babelon, Collignon, Paris, Lenormant et Nordenskiold, dont les titres sont donnés dans le Mouvement de la Bibliothèque.

Le Président dépose sur le bureau le manuscrit de M. le lieutenant Campardou sur la grotte de Kifan el Ghomari. Il en sera rendu compte dans la prochaine séance.

Le Président annonce qu'après un mois et demi d'arrêt, par suite d'un accident de machine, la composition du Bulletin vient d'être reprise. Il espère que le fascicule sera prêt avant la fin du mois.

A propos du Bulletin, le Président exprime ses craintes au sujet de la pénurie de manuscrits qui se fait de plus en plus sentir. Presque tous nos collaborateurs étant mobilisés ou absorbés par d'importantes occupations imposées par l'état de guerre, les travaux présentés sont de plus en plus rares. Il est donc nécessaire que tous ceux qui peuvent encore travailler apportent leur précieuse collaboration au Bulletin.

La séance est levée à 6 heures et demie.

Pour le Secrétaire général, — *Le Président,*

Signé : FLAHAULT. — Signé : DOUMERGUE.

MOUVEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE

1er et 2e Semestres 1916

1° PÉRIODIQUES

Pour les publications périodiques, voir la *Liste des Sociétés correspondantes*. (Bull. 1er trimestre 1915, p. 19.)

2° NON PÉRIODIQUES

(Dons et Achats)

GÉNÉRALITÉS

Babelon (Ernest). — La gravure sur pierres fines, camées et intailles, 1 vol. in-12°, 320 p. Paris, A. Picard et Kaan, 1894.

Guébhard (Dr Adrien). — Sur une petite mais importante amélioration à apporter aux signes de la légende paléœthnologique (Extr. des *Comptes rendus du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique*), broch. in-8°, 3 p. Genève, 1912.

— Applications nouvelles de la radiographie à l'histoire naturelle. La microradiographie de M. Goby (Extr. de la *Feuille des jeunes naturalistes*), broch. in-8°, 4 p., 4 pl. Rennes, Oberthur, 1914.

Guignet (E.) et Ed. Garnier. — La céramique ancienne et moderne : sa fabrication et son histoire, 1 vol. in-8°, 311 p. Paris, Félix Alcan, 1899.

Huet (M. J.) — Les bovidés (Extr. de la *Revue des sciences naturelles appliquées*), broch. in-8°, 31 p. Paris, Imp. de la Société d'acclimatation de France, 1892.

— Les ovidés et les capridés (Extr. de la *Revue des sciences*

naturelles appliquées), broch. in-8°, 45 p. Paris, Imp. de la Société d'acclimatation de France, 1891.

LENORMANT (Fr.) — Monnaies et médailles, 1 vol. in-12°, 328 p. Paris, A. Picard et Kaan, 1896.

PARIS (Pierre). — La sculpture antique, 1 vol. in-12°, 352 p. Paris, A. Picard et Kaan, 1894.

EUROPE

AUBREY STRAHAN, N. F. MACKENZIE, H. R. MILL AND J. S. OWONS. — The investigation of rivers (Publ. de la *Société Royale de Géographie de Londres*), broch. in-8°, 93 p., 9 pl. London, Williams Clowes and Sons, 1916.

BONADONA (J. T. H.) — I. Excursions dans les Pyrénées. II. Voyage en Indo-Chine, broch. in-12°, 178 p. Dôle, Joseph Jacques, 1912.

COLLIGNON (Maxime). — Mythologie figurée de la Grèce, 1 vol. in-12°, 352 p. Paris, Alcide Picard et Kaan, 1907.

GUÉBHARD (Dr Adrien). — Carte structurale détaillée au 1/80.000e des environs de Castellane (Basses-Alpes) (Extr. du *Bulletin de la Société Géologique de France*), broch. in-8°, 60 p. Mâcon, Protat frères, 1914.

— Tectonique des environs de Castellane (Basses-Alpes) (Extr. des *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*), broch. in-8°, 4 p. Paris, Gauthier-Villars, 1914.

AFRIQUE DU NORD (Algérie, Maroc, Tunisie, Sahara)

BÉGUET (L.) et M. SIMON. — Algérie : Gouvernement, Administration, Législation (Répertoire du droit administratif), 3 vol. in-8°. Paris, Paul Dupont, 1883.

BEL (Alfred). — Note sur une inscription de 1846 figurant sur le pont de Négrier (Tlemcen) (Extr. de la *Revue Africaine*), broch. in-8°, 14 p. Alger, Adolphe Jourdan, 1911.

BEN DANOU (C.) — Contribution à l'étude de l'industrie pas-

torale en Algérie. Laines orano-marocaines, broch. in-8°, 27 p. Oran, P. Payan, 1905.

— Des nappes d'halfa et de leur rôle au pays du mouton. Utilisation du bouss d'halfa (Extr. du *Bull. de la Soc. de Géographie d'Oran*), broch. in-8°, 16 p. Oran, L. Fouque, 1915.

Bernard (Augustin). — Nos grandes colonies et la guerre (Extr. de la *Revue des Sciences politiques*), broch. in-8°, 31 p. Paris, Félix Alcan, 1916.

— L'effort de l'Afrique du Nord, broch. in-8°, 32 p. Paris, Blond et Guy, 1916.

Bourguignat. — Histoire du Djebel Thaya et des ossements fossiles recueillis dans la grande caverne de la Mosquée. 1 vol. in-8°, 108 p., 13 pl. Paris, 1870.

Bugeaud (Maréchal). — Exposé de l'état actuel de la société arabe, du gouvernement et de la législation qui la régit, 1 vol. in-8°, 169 p. Alger, Imp. du Gouvernement Général, 1844.

Cagnat (R.) — La frontière militaire de la Tripolitaine à l'époque romaine (Extr. des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*), broch. in-4°, 37 p. Paris, Imp. Nationale, 1912.

Carcopino (Jérôme). — Note sur une mosaïque récemment découverte à Tipasa (Extr. du *Bulletin de la Société Archéologique*), broch. in-8°, 21 p. Paris, Imp: Nationale, 1915.

— Mélanges d'épigraphie algérienne (Extr. de la *Revue Africaine*), broch. in-8°, 32 p. Alger, Ad. Jourdan, 1914.

— Deux inscriptions du département de Constantine récemment publiées (Extr. du *Bulletin de la Société Archéologique*), broch. in-8°, 12 p. Paris, Imp. Nationale, 1915.

— Du droit de cité accordé par les Romains aux peuples conquis. De ses effets (Extr. des *Annales Universitaires de l'Algérie*), broch. in-12°, 7 p. Alger, Ad. Jourdan, 1915.

— Les mosaïques chrétiennes des Beni-Rached. (Extr. du *Bull. de la Soc. de Géographie d'Oran*), broch. in-8°, 12 p., 1 pl. Oran, L. Fouque, 1916.

Carton (Dr L.) — L'église du prêtre Alexander découverte à Bulla Regia en 1914 (Extr. des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*), broch. in-8°, 12 p. Paris, Auguste Picard, 1915.

— Les fabriques de lampes dans l'ancienne Afrique (Extr. du *Bull. de la Soc. de Géographie d'Oran*), broch. in-8°, 45 p., 3 pl. Oran, L. Fouque, 1916.

Déchaud (Ed.) — Rapport présenté au nom de la sous-commission chargée de l'examen des questions relatives au com-

merce et au régime douanier algéro-marocains, broch. in-8°, 123 p. Oran, D. Heintz et fils, 1916.

Chener (Mohammed ben). — Classe des savants de l'Ifriqya, texte arabe (Publication de la *Faculté des Lettres d'Alger*), Paris, E. Leroux, 1915.

Djian (Georges). — Vers le Tchad (Extr. du *Bull. de la Soc. de Géographie d'Oran*), broch. in-8°, 55 p. Oran, L. Fouque, 1915.

Gentil (Louis). — Notice sur la construction de la carte à l'échelle de 1/1.000.000e et index bibliographique précédé d'une vue d'ensemble sur le relief du Maroc, broch. in-8°, 48 p. Paris, Henri Barrère, 1913.

— La recherche scientifique au Maroc (Extr. de la *Revue Générale des Sciences*), broch. in-8°, 27 p. Paris, Armand Colin, 1914.

— Esquisse hydrologique de la région de Meknès (Extr. du *Bull. de la Société de Géographie commerciale de Paris*), broch. in-8°, 15 p. Paris, 1914.

— Notes de géologie marocaine, v et vie séries (Extr. des *Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences*), 2 broch. in-8°, 27 p. Paris, Gauthier-Villars, 1914-1915.

Gentil (L.) et Pereira de Sousa. — Sur les effets au Maroc du grand tremblement de terre au Portugal de 1755 (Extr. des *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*), broch. in-8°, 3 p. Paris, Gauthier-Villars, 1913.

Gouvernement Général de l'Algérie. — Rapport sur l'instruction publique présenté par M. le docteur Abadie, d'Oran, au nom de la Commission des finances des Délégations financières, broch. in-8°, 39 p. Alger, V. Heintz, 1910.

— Discours prononcé par M. le Gouverneur Général à l'ouverture de la session ordinaire des Délégations Financières, broch. in-8°, 21 p. Beaugency, René Barillier, 1916.

— Rapport sur le fonctionnement de l'Office du Gouvernement Général en 1915, broch. in-8°, 36 p. Beaugency, René Barillier, 1916.

Herbillon (Général). — Insurrection survenue dans le Sud de la province de Constantine en 1849. Relation du siège de Zaatcha, broch. in-8°, 208 p., 3 pl. Paris, J. Dumaine, 1863.

Héron de Villefosse. (Ant.) — Rapport sur une mission archéologique en Algérie, broch. in-8°, 120 p. Paris, Imp. Nationale, 1873.

Noé (Vicomte de). — Les bachibozouks et les chasseurs d'Afrique, broch. in-8°, 254 p. Paris, Michel Lévy frères, 1861.

Noël (Capitaine A. H.) — Documents pour servir à l'histoire

des Hamyan et de la région qu'ils occupent actuellement (Extr. du *Bull. de la Soc. de Géographie d'Oran*), broch. in-8°, 270 p., 2 cartes. Oran, L. Fouque, 1916.

Ould Kadi (Si Ahmed). — Impressions du voyage à Paris de Sidi Ahmed ould Kadi, bach-agha de Frenda, broch. in-8°, 46 p. Alger, A. Boyer, 1878.

Renault (J.) — Cahiers d'archéologie tunisienne, nouvelle série, 4 vol. in-4°. Tunis, Imp. Rapide, 1910-1914.

Rotschild (Lord). — A preliminary account of the lepidopterus faunas of Guelt-es-Stel (Central Algeria) (Extr. de *Novitates Zoologicaæ*), broch. in-4°, 7 p., 1915.

Société de Géographie du Maroc (Bulletin de la). — 1er Fascicule, broch. in-8°, 77 p., 1 carte. Casablanca, J. Mercié et Cie, 1916.

Voinot (Capitaine L.) — Les actes d'hostilité des émigrés et des Marocains, surtout des Beni-Snassen, et les opérations effectuées par les Français notamment en 1856 (Extr. de la *Revue Africaine*), broch. in-8°, 112 p. Alger, Ad. Jourdan, 1914.

Voyage de S. M. Napoléon III en Algérie, avec notice historique et géographique, 1 vol. in-8°, 360 p. Alger, Bastide, 1865.

AFRIQUE

Delhaise (Charles). — Ethnographie congolaise. Chez les Warundi et les Wahorohoro (Extr. du *Bulletin de la Société royale belge de géographie*), broch. in-8°, 64 p. Bruxelles, Typo-lithographie générale, 1908.

— Chez les Wabemba (Extr. du *Bulletin de la Société royale belge de géographie*), broch. in-8°, 81 p. Bruxelles, Typo-lithographie générale, 1908.

Galli (H.) — La guerre à Madagascar. Histoire anecdotique des expéditions françaises de 1885 à 1895, 1 vol. in-8°, 954 p., 14 cartes et itinéraires. Paris, Garnier frères, 1895.

Gouvernement Général de l'Afrique occidentale française. — Discours prononcé par M. Clozel, gouverneur général, à l'ouverture de la session ordinaire, broch. in-8°, 9 p. Gorée, Imp. du Gouvernement Général, 1915.

— Rapport d'ensemble annuel (année 1912), 1 vol. in-8°, 948 p. Paris, Emile Larose, 1915.

Office Colonial. — Guide du commerce et de la colonisation à la Côte d'Ivoire, broch. in-8°, 257 p., 9 cartes. Paris, L. Walter frères, 1910.

ASIE

Brenier, Martin de Flacourt, Crevost et Levêque. — Les principaux oléagineux de l'Indo-Chine (Extr. du *Bulletin économique de l'Indo-Chine*), broch. in-8°, 154 p. Hanoï, F. H. Schneider, 1906.

Pouchat (Jacques). — L'industrie des josticks au Tonkin (Extr. de la *Revue Indo-Chinoise*), broch. in-8°, 56 p. Hanoï, Imp. d'Extrême-Orient, 1911.

Douarche (L.) — Les bovidés du Tonkin (Extr. du *Bulletin économique de l'Indo-Chine*), broch. in-8°, 172 p. Hanoï, F. H. Schneider, 1906.

AMÉRIQUE

Nordenskiold (A. E.) — La seconde expédition suédoise au Grönland (l'Inlandsis et la Côte orientale), traduction Ch. Rabat, broch. in-4°, 492 p., 5 cartes. Paris, Hachette et Cie, 1888.

Le Bibliothécaire,

A. TOURNIER.

Capitaine Maurice PETIT

Mort au Champ d'Honneur !

Le 13 août 1916 est tombé à M.... (Somme) un de nos plus dévoués sociétaires, M. le capitaine Marie-Joseph-Maurice Petit.

Né le 25 février 1871 à Gizaucourt (Marne), Maurice Petit s'engageait à dix-huit ans au 1er Bataillon de Chasseurs à pied. Rengagé, il entrait en 1896 à l'Ecole Militaire d'Infanterie et, le 1er avril 1897, en sortait sous-lieutenant.

Affecté d'abord à l'Infanterie de Ligne, il passa ensuite à la Légion étrangère, puis aux Zouaves, pour revenir à la Légion et finir au 9e Zouaves de marche. Partout il se montra un soldat d'élite. Il combattit au Sahara, à Madagascar, en Tunisie, tout récemment au Maroc oriental et enfin contre l'Allemagne. Hors de France il avait pris part à douze combats.

Cité deux fois à l'Ordre du jour au Maroc, la Croix de guerre lui avait été attribuée, d'abord avec étoile, plus tard avec palme.

Capitaine adjudant-major, chevalier de la Légion d'honneur, titulaire de la Croix de guerre, de diverses décorations coloniales, officier d'Académie, Maurice Petit aurait pu attendre à l'arrière sa promotion au grade de chef de bataillon. Mais, comme presque tous ses camarades retenus au Maroc par la nécessité impérieuse de défendre notre conquête, il ne cessait de demander son envoi sur le front français pour y accomplir un plus grand devoir.

Vers la fin du mois de juin 1916, satisfaction lui fut accordée et, dans les premiers jours de juillet, il s'embarquait, heureux et fier d'avoir vu ses vœux exaucés.

Ce ne fut pas sans émotion que, pour la dernière fois, je lui serrai les mains, à la Bibliothèque de la Société, où il se plaisait à venir me retrouver lorsqu'il venait à Oran. Ce ne fut pas sans un pénible serrement de cœur que je vis ce beau soldat, à l'allure martiale, familiarisé avec les balles, aller affronter les obus.

Hélas ! je ne devais plus le revoir. Le 3 août il m'écrivait encore, le 13, il tombait mortellement frappé en accomplissant témérairement son devoir ainsi qu'en témoigne la belle citation suivante à l'Ordre de l'Armée :

« Officier de haute valeur et d'un courage à toute épreuve, a tenu à aller s'assurer que la liaison avec une unité voisine était bien établie malgré la violence du bombardement. A été tué au cours de sa mission. »

Ainsi mourut *pour la France* le capitaine Maurice Petit.

Mais la vie de soldat n'avait pas suffi à l'activité de l'officier. Travailleur infatigable, collectionneur passionné, notre collègue avait consacré les loisirs des camps à des recherches d'archéologie préhistorique dont notre Bulletin a donné quelques-uns des résultats dans les publications suivantes :

En 1905 : *Note sur les tumuli d'Aïn-Sefra*. En 1914 : *Note sur la station préhistorique de Goutitir (Maroc Oriental)*. En 1915, une étude géographique intéressante : *De la frontière oranaise à Taza*. Il se proposait de publier après la guerre le résultat de ses dernières recherches au Maroc Oriental.

Si notre Société pleure le soldat, ses regrets vont aussi au modeste savant chez lequel l'amour de la Science était inséparable de celui de la Patrie.

Au nom de la Société, je salue la mémoire du capitaine Petit et renouvelle à sa veuve et à sa famille l'expression de nos condoléances les plus attristées.

F. DOUMERGUE.

FÉLIX-GEORGES DE PACHTERE

Mort au Champ d'Honneur !

Dans les premiers jours d'octobre parvenait au Lycée d'Oran une bien triste nouvelle : notre ancien collègue F. G. de Pachtere avait été tué en Macédoine, le 24 septembre 1916. Frappé d'une balle en plein front, notre ami venait de s'inscrire, en lettres de sang, à la suite de cette pléiade de jeunes savants dont le « Livre d'Or » des *Morts pour la Patrie* sera l'éternelle gloire de l'Ecole Normale Supérieure.

Né à Paris le 20 avril 1881, G. de Pachtere se destina à l'enseignement. Entré à l'Ecole Normale Supérieure en 1903, il en sortit agrégé d'histoire en 1907. Ses brillants succès, ses remarquables aptitudes pour l'archéologie romaine le désignèrent pour l'Ecole française de Rome dont il fut membre de 1907 à 1910.

A sa sortie de l'Ecole il fut nommé professeur d'histoire et de géographie au Lycée d'Oran.

Tout en se consacrant consciencieusement à ses fonctions, G. de Pachtere mit aussitôt en chantier la thèse dont il avait déjà établi le plan ; il commença à classer les nombreux documents qu'il avait recueillis en parcourant l'Italie, la Tunisie et l'Algérie.

Doué d'une vive intelligence, d'une mémoire très fidèle et, par dessus tout, d'une grande puissance de travail, il menait de front la préparation de sa thèse et l'étude de diverses questions d'histoire, d'archéologie, d'épigraphie. Longue était déjà la liste de ses publications. Toutes portent l'empreinte de la sûreté de sa documentation, de la précision de sa méthode et de la rectitude de son jugement.

La modestie du jeune maître égalait son talent. Très sévère pour ses propres œuvres dont il était le premier critique, il tenait en piètre estime les publications dans lesquelles le souci de provoquer l'admiration des profanes l'emporte sur celui de faire œuvre de vérité.

Manquant de livres, de Pachtere demanda et obtint une chaire au Lycée d'Alger d'où il ne tarda pas à regagner, comme boursier d'études, l'Ecole Normale Supérieure, ce qui lui permit de se retrouver près de ses maîtres et de se consacrer tout entier à sa thèse.

Hélas ! le décret de mobilisation vint l'arracher à ses rêves d'avenir.

Sergent aux Zouaves, il fut bientôt sur la ligne de front, à l'arrière de laquelle il aurait pu rester en arguant de sa myopie. Blessé à la tête aux Eparges, il revint en convalescence en Algérie. Promu sous-lieutenant, il fut envoyé aux Dardanelles, d'où il passa à Salonique.

Là sur cette terre de Macédoine qui lui rappelait ses classiques, il puisa dans son amour du travail le stimulant qui le préserva de la dépression morale qu'engendrait une trop longue oisiveté. Il mit à profit ses loisirs pour faire des recherches archéologiques et rendit compte à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dont il était Correspondant, des découvertes faites en creusant les tranchées.

La reprise des opérations le ramena vers les lignes bulgares d'où il ne devait plus revenir. Parti avec une première vague d'assaut à l'attaque de F...., il tombait pour ne plus se relever. Aujourd'hui de Pachtere dort son dernier sommeil sur cette terre de Grèce qui, ayant été un des berceaux de la civilisation, semble destinée à en devenir le tombeau.

La mort glorieuse de de Pachtere ne doit pas seulement nous inciter à admirer et à regretter le soldat et le savant ; nous devons aussi nous rappeler que notre collègue fut un des membres les plus distingués de notre Compagnie. Membre de la Société dès son arrivée à Oran, de Pachtere ne tarda pas à être élu au Comité, où sa place était marquée d'avance. Nommé Secrétaire-adjoint pour la section d'archéologie, il traita avec la plus grande compétence toutes les questions d'histoire, d'archéologie et d'épigraphie romaines concernant notre département. Il fut et demeura un des plus précieux collaborateurs du Bulletin de la Société.

Aussi c'est avec un sentiment de vive reconnaissance pour les services rendus que la *Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran* adresse un souvenir ému au savant qui a consacré sa vie au service de la Science et au soldat glorieux qui est mort pour la Patrie.

Au nom de la Société, en mon nom personnel, je renouvelle à sa jeune veuve, à sa famille l'expression de nos plus sincères condoléances.

F. DOUMERGUE.

LOUIS LAMUR

Le 25 septembre 1916, une triste nouvelle se répandait comme une traînée de poudre dans la ville d'Oran. Louis Lamur était subitement décédé dans la force de l'âge. Ce fut dans la population une consternation générale. Enfant d'Oran, Lamur en était aussi un des citoyens les plus estimés. Son indépendance de caractère, sa loyauté, son franc-parler, son dévouement à la chose publique, sa grosse situation de fortune lui avaient acquis la sympathie et l'estime de ses concitoyens.

Très actif, Louis Lamur apportait son concours à toutes les œuvres qui contribuaient à la prospérité de l'Algérie et de la Mère-Patrie. Quoique très adonné aux choses de la vie publique, Lamur était, avant tout, agriculteur ; il gérait avec une grande compétence les riches vignobles qu'il avait constitués dans la banlieue d'Oran ; il les cultivait en agronome, prêchant d'exemple dans l'application des méthodes scientifiques dont il était le fervent apôtre.

Partout il combattait la routine et ne cessait de proclamer que le progrès agricole est entièrement subordonné au progrès scientifique.

Président pendant dix-huit ans de la Société d'Agriculture, il apporta une inlassable énergie à défendre les intérêts agricoles de l'Oranie, à favoriser les initiatives, à préconiser les méthodes de culture qui marquent quelque progrès sur la routine. Aux Délégations Financières, où il présida la section des Colons, il apporta le fruit de son expérience, il s'employa à stimuler des activités engourdies et ne recula jamais devant les initiatives à prendre pour réformer certains errements.

Membre de la *Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran*,

L. Lamur avait bien voulu accepter de faire partie du Comité. Tout son concours était acquis aux intérêts de notre Compagnie. Au nom de la Société et en mon nom personnel, je salue bien bas la mémoire de notre très regretté collègue et renouvelle à sa veuve, à ses enfants et à la famille l'expression de nos condoléances les plus attristées.

F. DOUMERGUE.

PIERRE SUQUET

Le 10 octobre 1916, un de nos confrères, M. Suquet Pierre, mourait à l'Hôpital Militaire d'Oran des suites d'une maladie contractée sur le front.

Après avoir fait une partie de sa carrière d'ingénieur dans notre grande colonie d'Asie, M. Suquet était venu il y a quelques années à Oran, en qualité de chef de service de l'importante maison Alar, Clamens et Fourneron Bey, entrepreneurs de travaux publics à Marseille, pour y diriger la construction de l'usine électrique de Mers-el-Kébir et d'autres grands travaux. La guerre le surprit en pleine activité.

M. Suquet, quoique dégagé de toute obligation militaire, n'hésita pas. Ancien officier, il obtint d'être réintégré avec son grade de lieutenant, et fut affecté au 2e régiment de Zouaves. Parti sur le front, il vécut les rudes combats des Dardanelles, et de là fut transféré en Macédoine ; il y contracta la maladie de laquelle il ne devait pas se relever.

Evacué à Oran, il y continua son service dans les bureaux de l'Etat-Major jusqu'au jour où son mal lui interdit tout travail et l'obligea à rentrer à l'hôpital ; il ne tarda pas à y succomber.

Son caractère tout de droiture et de franchise, son énergie tempérée par une parfaite courtoisie et les meilleurs dons du cœur lui avaient acquis l'estime générale et l'amitié de ceux qui l'approchaient de plus près.

Au vaillant et glorieux soldat, nous offrons l'hommage de notre admiration ; à sa veuve et à la famille dont il était le soutien et le guide, nous renouvelons l'expression de nos condoléances les plus vives.

E. F.

TABLE DES MATIÈRES

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE

DE LA

PROVINCE D'ORAN

TOME XXXVI. — 1916

Pages

Bureau et Comité administratif de la Société 3

Procès-verbaux des réunions de la Société 108, 208, 355

Rapport sur les travaux de la Société pendant l'année 1915-1916 212

Mouvement de la Bibliothèque 362

Noël (Capitaine). — Documents pour servir à l'histoire des Hamyan et de la région qu'ils occupent (Cartes 1 et 2) 5, 117

Dr L. Carton. — Les fabriques de lampes dans l'ancienne Afrique (Pl. I, II et III) 61

Jérôme Carcopino. — Les mosaïques chrétiennes des Béni-Rached (Pl. IV) 193

A. Guillaume. — Observations météorologiques faites à la station de Santa-Cruz 203

Dr Gustave Bertrand et Etienne Delhomme. — Notice sur El Ksar El Kebir et la région du Khlott 217

L. Voinot (Capitaine). — Note sur les tumuli et quelques ruines des environs d'El Aïoun Sidi Mellouk (Maroc Oriental *(avec figures)* ... 257

Pages

R. Joannis (Sous-Lieutenant). — Excursion aux grottes de Moulaï Ahmed ou du Zegzel (Maroc Oriental) (Pl. V et VI, *avec figures*) 278

H. Pellet. — Note sur les ruines de Mina *(avec figures)*. 285

C. Ben Danou. — Contribution à l'étude de l'industrie pastorale en Algérie et au Maroc. Note sur les laines du Sud Oranais et du Maroc 291

Guillaume et Lhuillier. — Observations météorologiques faites à la station de Santa-Cruz du 1er juin au 30 novembre 1916 341

A. Tournier. — Mouvement de la navigation dans les ports du département d'Oran pendant l'année 1915. Mouvement commercial 343

BIBLIOGRAPHIE

A. Cour. — Mélanges africains et orientaux, par René Basset 104

— Les actes d'hostilité des émigrés et des Marocains, surtout des Beni Snassen, et les opérations effectuées par les Français, notamment en 1856, par le capitaine L. Voinot 105

Abbé Fabre. — I. Du droit de cité accordé par les Romains aux peuples conquis et ses effets ; II. Deux inscriptions du département de Constantine récemment publiées ; III. Mélanges d'épigraphie algérienne ; IV. Note sur une mosaïque récemment découverte à Tipaza, par M. J. Carcopino 106

Pages

F. Doumergue. — Rapport général sur la situation du Protectorat du Maroc au 31 juillet 1914, dressé par les Services de la Résidence Générale, sous la direction de M. le général Lyautey, Commissaire Résident Général de la République Française au Maroc. 204

— Rapport présenté au nom de la Sous-Commission chargée des questions relatives au commerce et au régime douanier algéro-marocains, par Ed. Déchaud 351

Abbé Fabre. — L'église du prêtre Alexander découverte à Bulla Regia en 1914, par le Dr Carton. 353

NÉCROLOGIE

Commandant Paul Berthon 114

Léopold Français 115

Me Charles Mesrine 115

Docteur Jean Duzan 216

Capitaine Maurice Petit 368

Félix-Georges de Pachtere 369

Louis Lamur 371

Pierre Suquet 372

DT
298
O8S622
t. 35-36

Société de géographie et d'archéologie de la province d'Oran
Bulletin trimestriel de géographie et d'archéologie

PLEASE DO NOT REMOVE
SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY